REVUE

DES

DEUX MONDES

XXX

XXXe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE
RUE SAINT-BENOIT, 7

REVUE

DES

DEUX MONDES

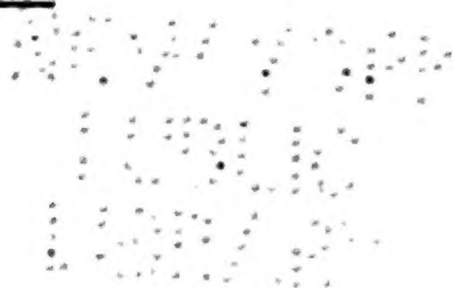


XXXe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE



TOME VINGT-NEUVIÈME





PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE SAINT-BENOIT, 20

1860

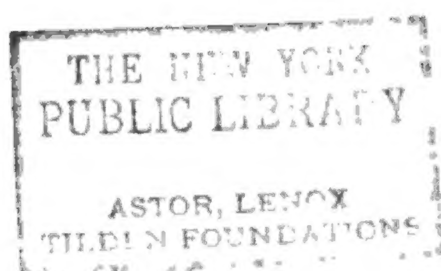


TABLE DES MATIÈRES

DU

VINGT-NEUVIÈME VOLUME.

SECONDE PÉRIODE. — XXXe ANNÉE.

SEPTEMBRE — OCTOBRE 1860

Livraison du 1er Septembre.

Livraison du 15 Septembre.

Livraison du 1er Octobre

Livraison du 15 Octobre

Paris. — Imprimerie de J. CLAYE, rue Saint-Benoît, 7

LE MARQUIS

DE VILLEMER

QUATRIÈME PARTIE [1]

XVIII.

La marquise ne dormit guère. Elle étouffait d'impatience d'être au lendemain. L'insomnie l'attrista. Elle vit tout en noir et s'attendit à une déception; mais lorsque Caroline lui apporta sa correspondance, il y avait une lettre de la duchesse qui la transporta de joie. « Mon amie, disait Mme de Dunières, voilà un changement à vue comme à l'Opéra. C'est de votre fils aîné qu'il faut s'occuper. Je viens de causer avec Diane à son réveil. Je ne lui ai point noirci le duc, mais ma religion m'obligeait de ne lui rien cacher de la vérité. Elle m'a répondu que je lui avais déjà dit tout cela en lui parlant du marquis, que je n'avais plus rien à lui apprendre à quoi elle n'eût réfléchi, et que, tout en réfléchissant, elle en était venue à s'intéresser également aux deux frères, dont l'amitié était une si belle chose, que même, en songeant à la situation du duc, elle avait trouvé plus de mérite à bien porter le fardeau de la reconnaissance qu'à rendre le service exigé par le devoir. Elle a ajouté que, puisque je lui avais conseillé de faire le bonheur et la fortune d'un homme de mérite, elle se sentait attirée vers celui qui lui en saurait le plus de gré.

(1) Voyez les livraisons du 15 juillet, du 1er et du 15 août.

Enfin les irrésistibles grâces de votre scélérat de fils ont fait le reste. Et puis il ne faut pas que je m'abuse sur Diane. Elle juge que le titre de duchesse siéra mieux à sa figure de reine; elle est portée à aimer le monde, et comme depuis quelque temps je ne sais qui lui avait appris que le marquis ne l'aimait pas du tout, je la voyais inquiète sans en savoir la cause. Elle m'a tout avoué. Elle m'a dit que, comme frère, le marquis est tout ce qu'elle peut désirer de mieux, mais que, comme mari, le duc lui montre la vie plus riante. Bref, ma chère, elle me paraît si décidée que je n'ai plus qu'à vous servir de tout mon pouvoir dans ce cas imprévu comme dans l'autre.

« Je vous conduirai ma fille demain dans la matinée, et comme Diane sera avec nous, vous la verrez sans avoir l'air de vous douter de rien; mais vous achèverez de la séduire, j'en suis bien sûre. »

Pendant que la marquise et le duc se livraient au bonheur, Caroline se trouvait un peu plus seule, car le fils et la mère avaient dans la journée de longs entretiens où elle était naturellement de trop, et pendant lesquels elle faisait de la musique ou sa propre correspondance au salon, toujours désert jusqu'à cinq heures. Là, elle ne gênait personne et se tenait prête à répondre au moindre appel de la marquise.

Un jour, le marquis entra avec un livre, et, s'asseyant d'un air étrangement résolu et tranquille à la même table où elle écrivait, il lui demanda la permission de travailler dans cette pièce où l'on respirait mieux que dans sa petite chambre. C'est à la condition, lui dit-il, que je ne vous mettrai pas en fuite, car je vois très bien que, depuis quelques jours, vous m'évitez; ne le niez pas! ajouta-t-il en voyant qu'elle allait répondre. Vous avez pour cela des raisons que je respecte, mais qui ne sont pas fondées. En vous parlant de moi comme je me suis permis de le faire au Jardin des Plantes, j'ai effrayé la délicatesse de votre conscience. Vous avez cru que j'allais vous prendre pour confidente de quelque projet personnel de nature à troubler la paix de ma famille, et vous ne voudriez pas être la complice, même passive, de ma révolte.

— C'est précisément cela, répondit Caroline, et vous avez très bien deviné ce qui se passait en moi.

— Que ce que je vous ai dit soit donc non avenu, reprit Urbain avec une fermeté calme qui imposait le respect de sa parole : je ne vous dirai pas de l'oublier, mais je vous prie de ne vous en préoccuper en aucune façon et de ne pas craindre que je mette votre attachement pour ma mère aux prises avec l'amitié généreuse que vous avez daigné m'accorder.

Caroline dut céder à l'ascendant de la franchise. Elle ne comprit

pas tout ce qui se passait dans l'esprit du marquis, tout ce qu'il y avait d'arrêté en lui au-delà de ses paroles. Elle crut qu'elle s'était trompée, ou qu'elle s'était trop alarmée d'une velléité dont il avait déjà su triompher. Elle accepta en elle-même la promesse de son ami comme une réparation formelle d'un instant de trouble dans sa pensée, et dès lors elle retrouva tout le charme, toute la sécurité de l'amitié.

Ils se virent donc tous les jours, et même quelquefois pendant de longues heures, dans le salon, presque sous les yeux de la marquise, qui se réjouissait de voir Caroline continuer d'aider son fils dans ses travaux. En réalité, elle ne l'aidait plus que pour mémoire: il avait fait sa provision de documens à la campagne, et il écrivait son troisième et dernier volume avec une rapidité et une facilité admirables. La présence de Caroline lui donnait l'élan et l'inspiration. Auprès d'elle, il n'avait plus de doutes ni de lassitudes. Elle lui était devenue si nécessaire qu'il lui avoua ne pouvoir plus s'intéresser à rien quand il était seul. Il était heureux lorsqu'elle lui parlait tout au milieu de son travail. Loin de le gêner, cette voix aimée soutenait l'harmonie de sa pensée et l'élévation de son style. Il la provoquait à le déranger, il la priait de lire de la musique au piano, sans craindre de lui causer le moindre trouble. Au contraire, tout ce qui lui faisait savourer sa présence réchauffait son âme, car elle était pour lui, non une autre personne agissant à ses côtés, mais son propre esprit, qu'il sentait vivre en face de lui.

Le respect de l'œuvre, dont elle était enthousiaste, enchaînait Caroline au respect de la personne. Elle se faisait comme un devoir sacré de ne rien déranger à l'équilibre nécessaire à cette belle organisation. Elle ne se permettait donc plus de se préoccuper d'elle-même. Elle ne voulait plus se demander si elle y courait quelque risque pour son compte, et si, à un moment donné, il y aurait en elle assez de force pour renoncer à cette intimité qui devenait le fond de sa propre existence.

Le mariage du duc d'Aléria avec M[lle] de Xaintrailles marchait avec une réjouissante rapidité. La belle Diane était sérieusement éprise et ne voulait rien écouter contre Gaëtan. La duchesse de Dunières, qui avait fait elle-même un mariage d'inclination avec un ancien beau, désormais très rangé, qui la rendait parfaitement heureuse, prenait parti pour sa filleule, et plaidait si bien sa cause que tuteurs et conseils de famille durent céder à la volonté de l'héritière.

Celle-ci déclara à son fiancé, avant même qu'il lui eût exprimé son désir à cet égard, qu'elle comptait payer ses dettes au marquis, et le marquis dut accepter la promesse de cette restitution, dont la loyale et fière jeune fille faisait une condition du mariage. Tout ce

que le marquis obtint, c'est qu'on ne lui restituât point la part d'héritage maternel à laquelle il avait renoncé lorsque M[me] de Villemer avait eu à payer une première fois les dettes de son fils aîné. Selon le marquis, sa mère vivante avait eu le droit de disposer de sa fortune, et il se regardait comme entièrement dédommagé, puisque, devant habiter désormais l'hôtel de Xaintrailles et les châteaux de sa bru, beaucoup plus splendides et rapprochés de Paris que le pauvre petit manoir de Séval, la marquise ne serait plus à sa charge.

Dans ces arrangemens de famille, tout le monde se conduisit avec la plus exquise délicatesse et la plus louable générosité. Caroline crut devoir le faire remarquer au marquis pour l'engager à insister, dans son livre, sur les réserves équitables en faveur des familles où le vrai sentiment de la noblesse servait encore de base à des vertus réelles.

En effet, chacun fit ici son devoir. M[lle] de Xaintrailles ne voulait pas d'un contrat de mariage qui, en mettant sa fortune à l'abri des dilapidations de son époux, contînt des clauses blessantes pour la fierté de celui-ci, et le duc au contraire exigea que le régime dotal liât les ailes à sa magnifique imprévoyance. Il fut donc dit et paraphé dans l'acte que cette disposition y était introduite sur la demande et la volonté expresse du futur conjoint.

Toutes choses ainsi réglées, la marquise se trouvait associée à une large existence, et, bien qu'elle eût déclaré se contenter d'une simple parole et s'en remettre à la discrétion de ses enfans, une très belle pension lui était assurée par le même contrat où la future avait fait si bien les choses; le marquis de son côté rentrait dans un capital qui représentait une grande aisance. Il est inutile de dire qu'il recouvra cette fortune avec autant de calme qu'il l'avait aliénée.

Pendant que l'on travaillait au trousseau de la fiancée, le duc était fort occupé de la corbeille, dont son frère l'avait forcé d'accepter les fonds comme son cadeau de noces. Quelle affaire pour le duc que de choisir des diamans, des dentelles et des cachemires! Il s'y entendait mieux que la femme la plus versée dans la haute science de la toilette. Il n'avait plus le temps de manger, passant sa vie à faire sa cour, à causer avec les joailliers, les fabricans et les brodeuses, à raconter à sa mère, qui en perdait aussi la tête, les mille incidens et même les drames à surprises de ses merveilleuses acquisitions. Au milieu de tout ce coup de feu où Caroline et Urbain prenaient la part la plus modeste, M[me] d'Arglade se glissa comme malgré elle.

Un grand événement avait bouleversé l'existence et les projets de Léonie. Au commencement de l'hiver, son mari, plus âgé qu'elle

de vingt ans et depuis longtemps menacé, avait succombé à une maladie chronique, lui laissant des affaires assez embrouillées, dont elle sortit d'une manière triomphante, grâce à un coup de bourse, car elle jouait depuis longtemps à l'insu de M. d'Arglade, et elle avait enfin mis la main sur un bon numéro de la grande loterie. Elle se trouvait donc veuve, jeune et charmante encore, et plus riche qu'elle ne l'avait jamais été, ce qui ne l'empêcha pas de verser tant et de si grosses larmes que l'on disait d'elle avec admiration : « Cette pauvre petite femme était grandement attachée à son devoir malgré son air frivole ! Certes M. d'Arglade n'était pas un mari à faire tourner la tête, mais elle a tant de cœur qu'elle est inconsolable ! » Et on la plaignait, on s'évertuait à la distraire ; la marquise, sérieusement attendrie, exigeait qu'elle vînt passer avec elle toutes ses après-midi solitaires. Rien n'était plus convenable : ce n'était pas aller dans le monde, puisque la marquise ne recevait pas avant quatre ou cinq heures ; ce n'était même pas sortir, puisque Léonie pouvait venir en fiacre, sans toilette et comme *incognito*. Léonie se laissait consoler et amuser en regardant les apprêts du mariage, et parfois le duc réussissait à la faire éclater de rire, ce qui faisait très bien, vu que, passant d'une crise de nerfs à une autre, elle cachait aussitôt sa figure dans son mouchoir à sanglots, disant : — Ah ! que c'est cruel de me faire rire ! cela me fait tant de mal !

A travers son désespoir, Léonie s'emparait de la confiance intime de la marquise jusqu'à supplanter insensiblement Caroline, qui ne s'en apercevait pas, et qui était à mille lieues de pressentir ses projets. Or voici quel était le projet capital de Léonie.

En voyant dépérir son maussade époux, pendant qu'elle arrondissait sa bourse particulière, Mme d'Arglade s'était demandé quelle espèce de successeur elle pourrait bien lui donner, et, comme elle n'était pas encore dans la confidence du mariage déjà résolu avec Mlle de Xaintrailles, elle avait jeté son dévolu sur le duc d'Aléria. Elle le croyait *inmariable* dans les conditions de la fortune jointe à la naissance et à la jeunesse, et se disait, non sans logique et sans vraisemblance, que la veuve d'un bon gentilhomme riche et sans enfans était le plus beau parti auquel pût aspirer un roué sans avoir, réduit à aller à pied et à compter avec son valet de chambre. Léonie ne doutait donc pas du succès, et, tout en s'occupant avec beaucoup de savoir-faire du placement de ses capitaux, elle se disait avec un calme suprême : — A présent, c'est fini, j'ai assez d'argent, je ne jouerai plus, je n'intriguerai plus. Mon ambition, satisfaite de ce côté-là, doit changer d'objet. Il faut effacer la tache originelle de bourgeoisie qui me gêne encore dans le monde, il faut que j'aie un titre. Celui de duchesse vaut bien la peine d'y songer !

Elle y songea à temps, mais M. d'Arglade mourut trop tard. Elle était à peine hors du premier crêpe funèbre qu'à sa première visite à la marquise elle apprit qu'il n'y fallait plus songer.

Léonie tourna dès lors ses batteries vers le marquis de Villemer. C'était moins brillant et plus difficile, mais c'était encore satisfaisant comme titre, et ce n'était point impossible selon elle. La marquise se préoccupait extrêmement du célibat dont la perspective semblait de nouveau charmer l'insouciance de son fils. Elle ouvrait son cœur à Mme d'Arglade. — Celui-là, disait-elle, me fait une peur affreuse avec son air tranquille. Je crains qu'il n'ait je ne sais quelles préventions contre le mariage, peut-être contre les femmes en général! Il est plus que timide, il est sauvage, et pourtant il est charmant quand on réussit à l'apprivoiser! Il faudrait rencontrer une femme qui l'aimât la première et qui eût le courage de vouloir se faire aimer.

Léonie faisait son profit de ces révélations. — Eh! mon Dieu! répondait-elle étourdiment, il lui faudrait une femme de plus haute condition que moi, et qui ne serait pas veuve du meilleur des hommes, mais qui aurait mon âge, ma fortune et mon caractère.

— Votre caractère est trop spontané pour un homme si réservé, ma chère belle!

— Et c'est pour cela qu'une personne de mon humeur le sauverait. Vous savez, les extrêmes!... Moi, si je pouvais aimer quelqu'un, ce qui maintenant, hélas! est bien impossible, j'aimerais précisément un homme grave et froid. Eh! mon Dieu! n'était-ce pas là le caractère de mon pauvre ami? Eh bien! son sérieux tempérait ma vivacité, et ma gaieté mettait du soleil dans sa mélancolie. C'était son mot, et comme il me l'a dit souvent! Il n'avait jamais aimé avant de me connaître, et précisément lui aussi avait de l'éloignement pour le mariage. Même, en me voyant la première fois, il a eu peur de ma légèreté; puis tout d'un coup il s'est aperçu que j'étais nécessaire à sa vie, parce que cette légèreté apparente, qui, vous le savez bien, ne m'empêche pas d'avoir du cœur, passait en lui comme une lumière, comme un baume. C'étaient encore là ses paroles, pauvre cher! Ah! tenez! ne parlons pas de gens à marier. Cela me fait trop penser que je suis seule pour toujours!

Léonie trouva moyen de revenir si souvent sur ce sujet, et sous tant de formes diverses, avec tant d'à-propos sous un air d'imprévu, tant de prévenances sous un air de détachement, que l'idée entra dans l'esprit de la marquise sans qu'elle en eût bien conscience, et quand Mme d'Arglade la vit disposée à ne pas la rejeter absolument en temps et lieu, elle commença l'attaque directe de M. de Villemer avec les mêmes ruses, les mêmes étourderies charmantes, les

mêmes réticences de désespoir conjugal, les mêmes insinuations ingénues, le tout à bout portant et sous les yeux de Caroline, dont elle ne s'inquiétait en aucune façon.

Mais le babil de Mme d'Arglade était antipathique au marquis, et si elle ne s'en était jamais aperçue, c'est parce qu'elle ne l'avait jamais provoqué à s'occuper d'elle. Loin d'être le sauvage inexpérimenté que l'on supposait, il avait le tact très fin à l'endroit des femmes; aussi, dès les premiers assauts que lui livra Léonie, il comprit ses intentions, devina tout son manége, et le lui fit si bien sentir, qu'elle en fut blessée jusqu'au fond de l'âme.

Dès lors elle ouvrit les yeux, et surprit, à mille délicats indices, l'amour immense que Mlle de Saint-Geneix inspirait au marquis. Elle s'en réjouit fort; elle pensa pouvoir se venger, et elle attendit le moment.

Le mariage du duc était fixé aux premiers jours de janvier; mais il y eut tant de cris dans certains salons rigides du faubourg Saint-Germain contre la facilité avec laquelle la duchesse de Dunières avait accueilli la demande de ce grand coupable, qu'elle résolut, pour éloigner le reproche de précipitation, de retarder de trois mois le bonheur des deux fiancés, et de conduire sa filleule dans le monde. Ce retard n'effraya point le duc, mais contraria vivement la marquise, qui était impatiente d'ouvrir un vrai grand salon pour son compte, avec une belle-fille charmante qui attirerait de jeunes visages autour d'elle. Mme d'Arglade, prétextant des affaires, se fit moins assidue, et Caroline reprit ses fonctions.

Elle était beaucoup moins impatiente que la marquise d'habiter l'hôtel de Xaintrailles et de changer ses habitudes. Le marquis n'était pas décidé à accepter un appartement chez son frère, et ne s'expliquait pas sur ses projets personnels. Caroline s'en effrayait, et cependant elle voyait, dans ce peu d'empressement à se retrouver sous le même toit qu'elle, la preuve du sentiment calme qu'elle exigeait de lui; mais elle en était arrivée à cette phase de l'affection où la logique se trouve bien souvent en défaut au fond du cœur. Elle jouissait en silence de ses derniers beaux jours, et quand le printemps arriva, pour la première fois de sa vie elle regretta l'hiver.

Mlle de Xaintrailles avait pris en grande estime et en grande amitié Mlle de Saint-Geneix, et tout au contraire elle éprouvait une aversion prononcée pour Mme d'Arglade, qu'elle rencontrait de loin en loin, le matin, chez sa future belle-mère, où elle-même ne venait pas officiellement, mais seulement aux heures de l'intimité, avec Mme et Mlle de Dunières. Léonie ne parut point s'apercevoir des hauteurs de la belle Diane. Elle pensait tenir son bonheur dans ses mains et pouvoir se venger d'elle en même temps que de Caroline.

Elle ne fut pas invitée aux fêtes du mariage, son deuil lui interdisait d'y paraître. Cependant, par égard pour la marquise, envers qui Diane se montrait parfaite, il lui fut dit très brièvement quelques mots de regret sur cet empêchement. Ce fut tout. Caroline au contraire fut choisie pour demoiselle de noces et comblée de présens par la future duchesse d'Aléria.

Enfin le grand jour arriva, et pour la première fois depuis bien des années de douleur et de misère, Mlle de Saint-Geneix, parée avec un goût exquis, même avec une certaine richesse, des dons de la mariée, parut dans tout l'éclat de sa beauté et de sa grâce. Elle fit une vive sensation, et tout le monde demanda d'où sortait cette ravissante inconnue. Diane répondait : — C'est mon amie, une personne vraiment supérieure qui est confiée à ma belle-mère, et que je suis bien heureuse de voir fixée près de moi.

Le marquis dansa avec la mariée et avec Mlle de Dunières, afin de pouvoir danser aussitôt après avec Mlle de Saint-Geneix. Caroline en fut si étonnée, qu'elle ne put s'empêcher de lui dire tout bas en souriant : — Comment, après avoir assisté ensemble à l'établissement du régime allodial et à l'affranchissement des communes, nous allons danser la contredanse!

— Oui, lui répondit-il avec vivacité, et ceci vaudra bien mieux, puisque je sentirai votre main dans la mienne.

C'était la première fois que le marquis montrait ouvertement à Caroline une émotion où les sens pouvaient entrer pour quelque chose. Elle sentit en effet sa main frémir et ses yeux la dévorer. Elle eut peur, mais elle se dit qu'une fois déjà il avait paru amoureux d'elle, et qu'il avait su triompher de cette mauvaise pensée. Avec un homme si pur et d'une moralité si élevée devait-elle s'effrayer d'un moment d'oubli? Et d'ailleurs n'éprouvait-elle pas elle-même, avec la volonté d'en triompher tout à l'heure, cette ivresse vague de l'amour? Elle ne pouvait point ne pas se sentir extraordinairement belle, tous les yeux le lui disaient; elle éclipsait la mariée elle-même avec ses dix-sept ans, ses diamans et son beau sourire de triomphe passionné. Les vieilles femmes disaient à la duchesse de Dunières : « Cette orpheline pauvre que vous avez là est trop jolie; c'est inquiétant! » Les fils de la duchesse elle-même, jeunes gens de haute mine et de grande espérance, regardaient Mlle de Saint-Geneix de manière à justifier les appréhensions des matrones expérimentées. Le duc, touché de voir que sa généreuse épouse n'avait pas songé à concevoir le moindre soupçon jaloux, reconnaissant aussi de l'attitude délicatement mesurée de Caroline avec lui, témoignait à celle-ci des égards particuliers. La marquise affectait, pour ne pas lui gâter cette belle journée, de la traiter plus mater-

nellement que jamais, et de faire disparaître toute apparence de servage. Enfin elle était dans un de ces momens de la vie où, en dépit des caprices de la fortune, la puissance naturelle qu'exercent l'intelligence, l'honneur et la beauté semble reprendre ses droits et reconquérir sa place dans le monde.

Mais si Caroline lisait son triomphe sur toutes les physionomies, c'était surtout dans les yeux de M. de Villemer qu'elle pouvait s'en assurer. Elle remarquait aussi à quel point cet homme mystérieux s'était transformé depuis le premier jour où il lui était apparu craintif, absorbé en lui-même et comme jaloux de s'effacer. Il était maintenant aussi élégant de manières que son frère aîné, avec plus de véritable grâce et de distinction réelle, car il y avait toujours chez le duc, en dépit de sa grande science du maintien, un peu de cette pose trop belle et un peu théâtrale qui caractérise la race espagnole. Le marquis était le type français dans toute son aisance sans affectation, dans toute son amabilité bienveillante, dans ce charme particulier qui ne s'impose pas, mais qui s'empare. Il dansait, c'est-à-dire qu'il marchait la contredanse avec plus de simplicité que qui que ce soit; mais la pureté de sa vie avait mis dans ses mouvemens, dans sa figure, dans tout son être, comme un parfum de jeunesse extraordinaire. Il semblait avoir ce soir-là dix ans de moins que son frère, et je ne sais quel rayonnement d'espérance donnait à son regard l'éclat d'une belle vie qui commence.

XIX.

A minuit, les mariés s'étant éclipsés discrètement, la marquise fit signe à son fils qu'elle était fatiguée et désirait se retirer aussi. — Donne-moi ton bras, cher enfant, lui dit-elle quand il fut à ses côtés; ne dérangeons pas Caroline, qui danse et que je laisse sous la protection de Mme de D...

Et comme le marquis la soutenait dans le vestibule qui conduisait à son appartement, situé au rez-de-chaussée, — on avait eu cette attention de lui épargner la crainte des escaliers: — Cher fils, dit-elle, tu n'auras plus la fatigue de porter sur tes bras ton pauvre petit paquet de mère! Tu l'as fait bien souvent quand tu te trouvais là, et avec toi j'avais confiance; mais je souffrais de ta peine.

— Et moi, je la regretterai, dit Urbain.

— Comme ce bal est beau et d'un grand air! reprit la marquise arrivée dans son appartement, et cette Caroline qui en est la reine! Je n'en reviens pas, de la beauté et de la grâce qu'elle a, cette petite!

— Ma mère, dit le marquis, êtes-vous réellement bien fatiguée dans ce moment-ci, et si je vous demande de causer un quart d'heure avec vous?...

— Causons, causons, mon fils! s'écria la marquise; je n'étais fatiguée que de ne pouvoir point causer avec ceux que j'aime. Et puis je craignais de sembler ridicule en parlant trop de mon bonheur. Parlons-en, parlons de ton frère... et de toi aussi! Mon Dieu! ne mettras-tu point dans ma vie un second jour comme celui-ci?

— Ma mère chérie, dit le marquis en s'agenouillant devant sa mère et en prenant ses deux mains dans les siennes, il ne tient qu'à vous que j'aie aussi bientôt mon jour de suprême joie.

— Ah! que dis-tu là? Vrai? Dis-donc vite!...

— Oui, je parlerai! c'est le moment que j'attendais. Je m'étais réservé, et j'avais appelé de tous mes vœux cette heure bénie où mon frère, réconcilié avec Dieu, avec la vérité et avec lui-même, presserait dans ses bras purifiés une compagne digne d'être votre fille. Et à ce moment-là, moi, je comptais vous dire ceci : Eh bien! ma mère, moi aussi, je puis vous présenter une seconde fille plus aimable encore et non moins pure que la première. J'aime avec passion depuis un an, depuis plus d'un an, la créature la plus parfaite. Elle l'a peut-être deviné, mais elle ne le sait pas; j'ai tant de respect et d'estime pour elle, que je savais bien ne pouvoir jamais, sans votre consentement, obtenir le sien. Voilà d'ailleurs ce qu'elle m'a fait rigidement comprendre un jour, un seul jour où mon secret allait m'échapper malgré moi, il y a de cela quatre mois, et je me suis de nouveau imposé le plus rigoureux silence avec elle comme avec vous. Je ne devais pas vous jeter dans des incertitudes qui, grâce à Dieu, n'existent plus. Votre sort, celui de mon frère, le mien sont désormais assurés. Convenablement riche, j'ai le droit de ne pas vouloir augmenter ma fortune et de me marier selon mon cœur. Pourtant vous avez un sacrifice à me faire, et votre amour maternel ne me le refusera pas, puisque le bonheur de toute ma vie en dépend. Cette personne appartient à une famille honorable, vous vous en êtes assurée vous-même en l'admettant dans votre intimité; mais elle n'appartient pas à une de ces antiques illustrations pour lesquelles vous avez une partialité que je n'entends pas combattre. J'ai dit que vous aviez quelque chose à me sacrifier, le voulez-vous? m'aimerez-vous à ce point-là? Oui, ma mère, oui, votre cœur que je sens battre va céder sans regret et avec son immense bonté maternelle à la prière d'un fils qui vous adore.

— Ah! mon Dieu! c'est de Caroline que tu me parles! s'écria la marquise tremblante. Attends, attends, mon fils! le coup est rude, et je ne m'y attendais pas!

— Oh! ne dites pas cela, reprit le marquis avec feu: si le coup est trop rude, je ne veux pas que vous le receviez! Je renoncerai à tout, je ne me marierai jamais...

— Ne pas te marier!... Eh bien! ce serait là le pire! Voyons, voyons! laisse-moi donc me reconnaître! C'est peut-être plus facile à digérer que cela n'en a l'air! Ce n'est pas tant la naissance... Son père était chevalier: c'est mince;... mais enfin si c'était tout! Il y a cette misère qui est venue tomber sur elle... Tu pourrais me dire que sans toi j'y serais tombée aussi, moi; mais j'en serais morte, tandis qu'elle, elle a eu le courage de travailler pour vivre, d'accepter une sorte de domesticité...

— Grand Dieu! s'écria le marquis, lui feriez-vous une tache de ce qui est le mérite sublime de sa vie?

— Non, non, pas moi! reprit vivement la marquise; au contraire! mais le monde est si...

— Si injuste et si aveugle!...

— C'est encore vrai, et j'ai tort de m'en préoccuper. Allons! puisque nous sommes dans les mariages d'amour, je n'ai plus qu'une objection à faire! Caroline a vingt-cinq ans...

— Et moi j'en ai plus de trente-quatre à présent!

— Ce n'est pas cela. Elle est toute jeune, si son cœur est aussi pur, aussi neuf que le tien; mais elle a aimé!

— Non. Je sais toute sa vie, j'ai causé avec sa sœur, elle a dû se marier, elle n'a jamais réellement aimé.

— Mais entre ce mariage manqué et le jour où elle est venue chez nous, il s'est passé des années...

— Je me suis informé. Je connais sa vie jour par jour et presque heure par heure. Si je vous dis que Mlle de Saint-Geneix est digne de vous et de moi, c'est parce que je le sais. Une folle passion ne m'a pas rendu aveugle. Non, un amour sérieux, fondé sur la réflexion, sur la comparaison avec toutes les autres femmes, sur la certitude, m'a donné la force de me taire, d'attendre et de vouloir vous convaincre en connaissance de cause.

Le marquis parla encore longtemps à sa mère, et il triompha. Il y mit toute l'éloquence de la passion et toute la tendresse filiale dont il avait donné tant de preuves. La mère s'attendrit et céda.

— Eh bien! s'écria le marquis, me permettez-vous de l'appeler ici de votre part? Voulez-vous que, pour la première fois, devant vous, à vos pieds, je lui dise que je l'aime? Voyez, je n'ose pas le lui dire encore à elle seule. Un regard froid, une parole de défiance me briseraient le cœur. Ici, en votre présence, je parlerai, je saurai la convaincre!

— Mon fils, dit la marquise, vous avez ma parole! Et tu vois,

ajouta-t-elle en le pressant dans ses faibles bras, si ce n'est pas avec une joie bien spontanée que je te l'ai donnée, c'est du moins avec une tendresse sans bornes et sans arrière-pensée. Je te demande, j'exige une seule chose : c'est que tu prennes vingt-quatre heures encore pour réfléchir à ta situation. Elle est nouvelle, puisque te voilà en possession de mon consentement, dont tu n'étais rien moins qu'assuré il y a une heure. Jusque-là tu t'es cru séparé de M[lle] de Saint-Geneix par des obstacles que tu ne croyais peut-être pas vaincre si aisément, qui donnaient peut-être une énergie factice à ton désir. Ne secoue pas la tête. Qu'en sais-tu toi-même? D'ailleurs, ce que je te demande, c'est bien peu de chose. Vingt-quatre heures sans lui parler de rien, voilà tout. Moi-même j'ai besoin d'accepter complétement devant Dieu le parti que je viens de prendre, afin que ma figure, mon trouble, mes larmes ne laissent pas deviner à Caroline que cela m'a un peu coûté...

— Oh! oui, vous avez raison, s'écria le marquis. Si elle le devinait, elle ne me laisserait pas lui parler... A demain donc, ma bonne mère! Vingt-quatre heures, dites-vous? C'est bien long!... Et puis... il est une heure du matin. Vous veillerez donc encore la nuit prochaine?

— Mais oui, puisque nous avons concert demain dans les appartemens de la jeune duchesse. C'est pour cela qu'il faut que nous dormions cette nuit. Est-ce que tu vas retourner au bal?

— Ah! permettez-le-moi; elle est encore là!... et elle est si belle avec sa robe blanche et ses perles! Je ne l'ai vraiment pas assez regardée. Je n'osais pas... C'est à présent seulement que je vais la voir!

— Eh bien! fais-moi ce sacrifice à ton tour, de ne pas la revoir, de ne pas lui parler avant demain soir. Jure-moi, puisque tu ne songes guère à dormir, de penser à elle, à moi et à toi-même, tout seul, pendant quelques heures, et encore demain matin. Tu ne viendras pas ici avant l'heure du dîner. Il le faut, jure-le-moi!

Le marquis jura et tint parole; mais la solitude, la nuit, la douleur de ne point voir Caroline et de la laisser entourée de regards et d'hommages étrangers ne firent qu'augmenter son impatience et aviver le feu de sa passion. D'ailleurs les précautions de sa mère, quoique sages en elles-mêmes, étaient puériles vis-à-vis d'un homme qui réfléchissait et voulait depuis si longtemps.

Caroline s'étonna de ne pas voir reparaître le marquis, et se retira une des premières, voulant se persuader qu'elle ne s'était pas trompée en supposant qu'il reprendrait vite possession de lui-même. On voit qu'elle était loin de pressentir la vérité.

M[me] d'Arglade avait des espions dans ce bal, un entre autres qui

se flattait de l'épouser, un secrétaire d'ambassade, qui, dès le lendemain matin, lui rapporta le grand succès de la *demoiselle de compagnie*. L'air enflammé du marquis n'avait point échappé à la pénétration de la malveillance, l'apprenti diplomate avait même flairé un entretien intéressant entre le marquis et sa mère au moment où ils étaient sortis ensemble.

Léonie parut écouter ce compte-rendu avec indifférence; mais elle se dit qu'il était temps d'agir, et à midi elle était chez la marquise au moment où Caroline s'y présentait.

— Un instant, chère amie, lui dit-elle, laissez-moi passer avant vous; c'est pour une chose qui presse, un service à rendre à de pauvres gens qui ne veulent pas être connus.

A peine seule avec la marquise, elle s'excusa de lui venir parler des pauvres dans ses jours de liesse. — C'est au contraire le jour des pauvres, répondit la généreuse dame; parlez. Une de mes grandes joies sera de pouvoir à présent faire plus de bien que je ne le pouvais naguère.

Léonie avait son prétexte tout préparé. Quand elle eut présenté sa requête et porté la marquise sur sa liste de souscription, elle feignit de vouloir s'en aller bien vite, pour se faire un peu retenir. Inutile de rapporter les habiles détours par lesquels sa perversité sut amener le point intéressant de la conversation. Ces infamies de cœur, malheureusement trop communes, sont dans la mémoire de tous ceux qui en ont ressenti les effets cruels, et ceux-là sont bien rares qui ont été oubliés par la calomnie.

On parla naturellement du bonheur de Gaëtan et des perfections de la jeune duchesse. — Ce que j'aime le plus en elle, dit Léonie, c'est qu'elle ne soit jalouse de personne, pas même de... Ah! pardon, le nom allait m'échapper!

Elle y revint par trois fois, refusant toujours de dire ce nom qui commençait à inquiéter la marquise. Enfin il lui échappa, et ce nom, c'était celui de Caroline.

Elle se hâta de le reprendre, de dire que la langue lui avait fourché; mais en dix minutes le coup n'en fut pas moins porté d'une main sûre, et la marquise dut lui arracher le serment qu'elle avait vu, de ses deux yeux vu, à Séval, le duc ramenant Caroline chez elle au point du jour, et tenant ses deux mains dans les siennes en lui parlant avec effusion, pendant trois bonnes minutes, au pied de l'escalier du Renard.

Là-dessus, elle fit jurer à la marquise, dont elle savait la parole sérieuse, de ne point la trahir, de ne pas lui faire d'ennemis, à elle qui n'en avait jamais eu, disant qu'elle était désespérée de l'insistance qui lui avait arraché cette révélation, qu'elle eût mieux fait

de désobéir, qu'au fond elle aimait Caroline, mais qu'après tout, puisque c'était elle qui avait répondu de ses mœurs, son devoir était peut-être de confesser qu'elle s'était trompée.

— Bah! bah! dit la marquise, parfaitement maîtresse d'elle-même, tout cela n'est pas si grave! Elle peut avoir été fort sage d'ailleurs et avoir cédé à cet irrésistible duc! Il est si habile!... Ne craignez rien, je ne sais rien, et j'agirai en temps et lieu, si besoin est, sans qu'il y paraisse.

Lorsque Caroline entra, au moment où Léonie sortait, celle-ci lui tendit la main d'un air de bonne humeur, en lui disant que le bruit de son succès de la veille était venu jusqu'à elle, et qu'elle lui en faisait son compliment.

Caroline trouva la marquise d'une pâleur qui l'inquiéta, et quand elle lui en demanda la cause, elle en reçut une très froide réponse. — C'est la fatigue de tous ces jours de fête, lui dit-elle; ce ne sera rien. Ayez l'obligeance de me lire mes lettres.

Pendant que Caroline lisait, Mme de Villemer n'écoutait pas. Elle pensait à ce qu'elle allait faire. Elle contenait une profonde indignation contre cette jeune fille, un violent chagrin du coup qu'il lui faudrait porter au marquis, et à ces souffrances de la mère se mêlait cependant l'involontaire satisfaction de la grande dame dégagée d'une parole qui lui avait coûté, et que, depuis douze heures, elle ne se retraçait pas sans effroi.

Quand elle eut pris son parti, elle interrompit brusquement la lectrice en lui disant d'un ton glacial : — C'est assez, mademoiselle de Saint-Geneix, j'ai à vous parler sérieusement. Un de mes fils, je trouve inutile de dire lequel, a paru éprouver pour vous, dans ces derniers temps, des sentimens que vous n'avez certainement pas encouragés?

Caroline devint plus pâle que la marquise; mais, forte de sa conscience, elle répondit sans hésitation : — J'ignore ce que vous me dites, madame. Aucun de vos fils ne m'a jamais exprimé aucun sentiment dont je pusse m'alarmer sérieusement.

La marquise prit cette réponse pour un effronté mensonge. Elle lança à la pauvre fille un regard de mépris et garda un instant le silence; puis elle reprit : — Je ne vous parle pas du duc, il est tout à fait inutile de vous défendre sur ce point.

— Je ne me plains ni de lui ni de son frère, répondit Caroline.

— Je le crois bien! dit la marquise avec un sourire écrasant; mais moi, j'aurais fort à me plaindre si vous aviez la prétention...

Caroline interrompit la marquise avec une violence dont elle ne fut pas maîtresse. — Je n'ai jamais eu aucune prétention, s'écria-t-elle, et personne au monde n'a le droit de me parler comme si j'é-

tais coupable ou seulement ridicule!..... Pardon, madame, ajouta-t-elle en voyant la marquise presque effrayée de son emportement; je vous ai coupé la parole, je vous ai répondu d'un ton qui ne convient pas!... Pardonnez-moi. Je vous aime, je vous suis dévouée jusqu'à donner mon sang pour vous. Voilà pourquoi un soupçon de vous me fait tant de mal que j'en perds l'esprit... Mais je dois me contenir, je me contiendrai!... Je vois qu'il y a je ne sais quel malentendu entre nous. Daignez vous expliquer... ou m'interroger; je répondrai avec tout le calme qu'il me sera possible d'avoir.

— Ma chère Caroline, dit la marquise adoucie, je ne vous interroge pas, je vous avertis. Mon intention n'est pas de vous trouver coupable ni de vous contrister par des questions inutiles. Vous étiez maîtresse de votre cœur....

— Non, madame, je ne l'étais pas.

— Eh bien! à la bonne heure, il vous a échappé malgré vous! dit la marquise avec un retour d'ironique dédain.

— Non! cent fois non! reprit Caroline avec énergie : ce n'est pas là ce que je voulais dire. Sachant qu'il m'était interdit, par mille devoirs plus sérieux les uns que les autres, d'en disposer, je ne l'ai livré à personne!

La marquise regarda Caroline avec étonnement. — Comme elle sait *mentir*! pensa-t-elle. — Puis elle se dit qu'en ce qui concernait le duc, cette pauvre fille n'était pas forcée de se confesser, que l'entraînement qu'elle avait eu pour lui devait être considéré comme non avenu, puisque, après tout, elle n'avait point créé d'embarras dans sa vie, ni réclamé aucun droit nuisible à son mariage.

Cette idée, qui ne s'était pas encore présentée, changea subitement les dispositions de la marquise, et comme elle vit que son silence navrait Caroline, dont les yeux se remplissaient de larmes brûlantes, elle revint à son amitié pour elle et même à un nouveau genre d'estime.

— Ma chère petite, lui dit-elle en lui tendant les mains, pardonnez-moi! Je vous ai fait du mal, je me suis mal expliquée. Admettons même que j'aie eu un moment d'injustice. Au fond, je vous connais mieux que vous ne pensez, et j'apprécie votre conduite. Vous êtes désintéressée, prudente, généreuse et sage. S'il vous est arrivé... d'être plus émue de certaines poursuites que, pour votre bonheur, vous n'eussiez dû l'être, il n'en est pas moins certain que vous avez toujours été prête à vous sacrifier dans l'occasion, et que vous seriez encore prête à le faire, n'est-il pas vrai?

Caroline ne comprenait pas et ne pouvait pas comprendre qu'il y eût dans tout ceci une allusion au mariage de Gaëtan. Elle crut qu'il ne s'agissait que de son frère, et comme elle n'avait jamais faibli un

instant vis-à-vis d'elle-même, elle trouva que la marquise n'avait pas le droit de fouiller dans les douloureux secrets de son âme. — Je n'ai jamais rien eu à sacrifier, répondit-elle avec fierté. Si vous avez quelque chose à m'ordonner, dites-le, madame, et ne pensez pas qu'il y ait aucun mérite de ma part à vous obéir.

— Vous voulez dire,... et vous dites, ma chère, que vous n'avez jamais partagé les sentimens du marquis pour vous?

— Je ne les ai jamais connus.

— Vous ne les aviez pas devinés?

— Non, madame, et je n'y crois pas. Qui a pu vous faire penser le contraire? Ce n'est pas lui assurément!

— Eh bien! pardonnez-moi, c'est lui. Vous voyez quelle confiance j'ai en vous! Je vous dis la vérité, je me livre sans réserve à votre grandeur d'âme. Mon fils vous aime et croit pouvoir être aimé de vous!

— M. le marquis s'est étrangement trompé, répondit Caroline, blessée d'un aveu qui, présenté ainsi, était presque une offense.

— Ah! vous dites la vérité, je le vois, s'écria la marquise, abusée par la fierté de M[lle] de Saint-Geneix, et, voulant s'emparer d'elle par l'amour-propre, elle la baisa au front. Merci, ma chère enfant, lui dit-elle; vous me rendez la vie! Vous êtes franche, vous êtes trop noble pour me punir de mes soupçons en jouant avec mon repos. Eh bien! permettez-moi de dire à mon fils Urbain qu'il avait fait un rêve, et que ce mariage est impossible, non par ma volonté, mais par la vôtre.

Cette parole imprudente éclaira Caroline. Elle comprit l'admirable délicatesse qui avait porté le marquis à s'adresser à sa mère avant de lui déclarer sa passion; mais elle n'abusa pas de cette découverte, car elle vit combien la marquise repoussait l'idée de leur mariage. Elle attribua cette rigueur à l'ambition qu'elle lui connaissait et qu'elle avait depuis longtemps prévue. Elle était bien loin de croire qu'après avoir cédé sans trop de résistance, la marquise ne retirait sa parole que parce qu'elle croyait à la souillure d'une faute. — Madame la marquise, répondit-elle avec une certaine sévérité, vous ne devez jamais avoir tort aux yeux de votre fils, je comprends cela, et, quant à moi, je n'ai à craindre de sa part aucun reproche en déclinant l'honneur qu'il voulait me faire. Vous lui direz au reste ce que vous croirez devoir lui dire : je ne serai pas là pour vous démentir.

— Quoi! vous voulez me quitter? s'écria M[me] de Villemer, effrayée d'un résultat qu'elle n'avait pas prévu si soudain, bien qu'elle l'eût secrètement désiré. Non, non! cela est impossible! ce serait tout perdre... Mon fils vous aime avec une impétuosité... dont je ne

crains pas les suites pour l'avenir si vous m'aidez à les combattre, mais dont je crains la vivacité dans le premier moment. Tenez!... il vous suivrait peut-être,... il est éloquent!... il triompherait de votre résistance, il vous ramènerait, et je serais forcée de lui dire... ce que je ne veux jamais lui dire!

— Vous ne voulez jamais lui dire *non!* reprit Caroline, toujours abusée et ne sentant nullement la menace de sa prétendue faute suspendue sur sa tête : c'est moi qui dois le lui dire? Eh bien! je lui écrirai, et ma lettre passera par vos mains.

— Mais sa douleur,... sa colère peut-être,... y songez-vous?

— Madame, laissez-moi partir! répondit vivement Caroline, que la pensée de cette douleur remua jusqu'au fond des entrailles. Je ne suis pas venue ici pour souffrir à ce point. On m'a fait entrer chez vous sans me dire seulement que vous eussiez des fils. Laissez-moi en sortir sans trouble comme sans reproche. Je ne reverrai jamais M. le marquis de Villemer, voilà tout ce que je peux vous promettre. S'il doit me suivre...

— N'en doutez pas! Mon Dieu, parlez plus bas! Si quelqu'un vous entendait!... Et s'il vous suit, que ferez-vous?

— Je ne m'exposerai pas à être suivie. Veuillez me permettre d'arranger ceci selon ma prudence. Dans une heure, je reviendrai prendre congé de vous, madame la marquise.

XX.

Caroline sortit avec une si énergique résolution que Mme de Villemer n'osa pas ajouter un mot de plus pour la retenir. Elle la sentait irritée et blessée. Elle se reprocha de lui avoir trop fait comprendre qu'*elle savait tout*, et la pauvre femme ne savait rien, puisqu'elle ne voyait pas le véritable amour de Caroline.

Loin de là, elle voulut se persuader que Caroline aimait toujours le duc, qu'elle s'était immolée à son bonheur, ou que peut-être, en fille positive, elle avait accepté ses conditions et comptait sur le retour de son amitié après la lune de miel de son mariage. « Dans ce dernier cas, pensa la marquise, il serait dangereux qu'elle restât dans la maison. Cela pourrait attirer le malheur un jour ou l'autre sur mon jeune ménage; mais il est trop tôt pour la laisser s'éloigner si brusquement : le marquis serait comme un fou! Elle va se calmer, faire ses plans, et quand elle reviendra me les soumettre, je lui persuaderai de s'en rapporter aux miens. »

Pendant une heure, la marquise fit donc ses projets. Elle reverrait son fils le soir, comme c'était convenu, et lui dirait qu'elle avait

tâté les dispositions de Caroline, qu'elle l'avait trouvée froide pour lui. Elle éviterait pendant quelques jours l'explication décisive. Elle gagnerait du temps, elle amènerait Caroline à le décourager elle-même, mais avec douceur et prudence. Enfin elle croyait maîtriser les destinées lorsqu'elle vit que l'heure était passée et que Caroline n'arrivait pas. Elle la fit demander. Elle apprit qu'elle était sortie en fiacre avec un très petit paquet en laissant la lettre que voici :

« Madame la marquise,

« Je reçois la triste nouvelle qu'un des enfans de ma sœur est gravement malade. Pardonnez-moi de ne pas vous demander la permission de courir chez elle ; vous avez du monde. D'ailleurs je sais combien vous êtes bonne; vous m'accorderez vingt-quatre heures. Demain soir je serai de retour. Agréez l'expression de mon plus tendre et de mon plus profond respect.

« CAROLINE. »

— Eh bien! c'est à merveille! se dit la marquise après un instant de surprise et de crainte. Elle entre dans mes idées; elle me fait gagner la première soirée, la plus difficile assurément. En promettant de revenir demain soir, elle empêche mon fils de courir à Étampes. Demain probablement elle aura un nouveau prétexte pour ne pas revenir... Mais j'aime mieux ne pas savoir ce qu'elle compte faire. Je ne craindrai pas que le marquis m'arrache la vérité.

Le soir arriva pourtant trop vite à son gré. Ses craintes grossirent en voyant approcher l'heure où l'on devait dîner ensemble. Si Caroline fuyait réellement un peu plus loin qu'Étampes, il fallait gagner du temps. Elle se décida dès lors à mentir. Elle ne parla point à son fils avant le moment de se mettre à table, s'arrangeant de manière à être toujours entourée : c'était un grand dîner très officiel; mais, ne pouvant supporter le regard d'anxiété que son fils attachait sur elle, avant de s'asseoir elle dit à la jeune duchesse et de manière à être entendue du marquis : — Mlle de Saint-Geneix ne viendra pas dîner. Elle a au couvent une petite-nièce malade, et m'a demandé la permission d'aller la voir.

Aussitôt après le dîner, le marquis, au supplice, tenta de parler à sa mère. Elle l'évita encore; mais, voyant qu'il se disposait à sortir, elle lui fit signe de s'approcher, et lui dit à l'oreille : — Ce n'est pas au couvent, c'est à Étampes qu'elle a été.

— Mon Dieu! pourquoi avez-vous dit autrement tout à l'heure?

— Je m'étais trompée. J'avais mal lu le billet qu'on m'a remis ce soir. Ce n'est pas de la petite qu'il s'agit, c'est d'un autre enfant; mais elle revient demain matin. Voyons! il n'y a là rien d'alarmant.

Faites attention, mon fils, que votre figure bouleversée étonne tout le monde. Il y a des méchans partout : si quelqu'un venait à croire et à dire que vous êtes jaloux du bonheur de votre frère ! On sait que dans le principe c'était vous...

— Eh ! ma mère, il s'agit bien de cela ! Vous me cachez quelque chose ! C'est Caroline qui est malade. Elle est ici, j'en suis sûr ! Laissez-moi m'informer de votre part...

— Vous voulez donc la compromettre ? Ce ne serait pas le moyen de la disposer en votre faveur !

— Elle est donc bien mal disposée ? Ma mère, vous lui avez parlé !

— Non ! je ne l'ai pas vue ; elle est partie ce matin...

— Vous disiez que le billet était de ce soir.

— Je l'ai reçu... tantôt, je ne sais quand ; mais ces questions sont peu aimables, mon enfant ! De grâce calmez-vous, on nous regarde !

La pauvre mère ne savait pas mentir. L'effroi et la douleur de son fils passaient dans son âme. Elle lutta une heure contre ce spectacle. Chaque fois qu'il s'approchait d'une porte, elle le suivait des yeux avec crainte, croyant qu'il partait ; leurs regards se rencontraient, et le marquis restait, enchaîné par l'air d'anxiété de sa mère. Elle n'y put tenir longtemps. Elle était brisée par la fatigue des émotions endurées depuis vingt-quatre heures, par le mouvement des fêtes qu'elle avait voulu animer de son esprit et de sa gaieté depuis plusieurs jours, et surtout par la violence qu'elle se faisait depuis le dîner pour paraître calme. Elle se fit reconduire à son appartement, et s'évanouit dans les bras du marquis, qui l'y avait suivie.

Urbain lui prodigua les plus tendres soins, se reprochant mille fois de l'avoir agitée, et lui jurant qu'il était tranquille, qu'il ne l'interrogerait plus avant qu'elle ne fût remise. Il la veilla toute la nuit. Le lendemain, la voyant tout à fait bien, il hasarda quelques timides questions. Elle lui montra le billet de Caroline, et il attendit avec résignation jusqu'au soir. Le soir apporta un nouveau billet daté d'Étampes. L'enfant était mieux, mais encore si souffrant que Mme Heudebert désirait garder Caroline vingt-quatre heures de plus.

Le marquis promit de patienter encore vingt-quatre heures ; mais, le lendemain venu, il trompa sa mère, et, feignant d'accompagner son frère et sa belle-sœur au bois, il partit pour Étampes.

Là il apprit que Caroline était venue en effet, mais qu'elle était repartie aussitôt pour Paris. On avait dû se croiser. Il sembla au marquis qu'à son approche, qui en effet était prévue, on avait caché un des enfans et fait taire les autres. Il demanda des nouvelles du petit

malade et désira le voir. Camille répondit qu'il dormait et qu'elle craignait de l'éveiller. M. de Villemer n'osa insister et repartit pour Paris, doutant sérieusement de la sincérité de Mme Heudebert et ne sachant comment s'expliquer son air embarrassé et comme éperdu par momens.

Il courut chez sa mère, Caroline n'avait pas reparu; elle était peut-être au couvent. Il alla l'attendre à la grille, et au bout d'une heure il se décida à la faire demander de la part de Mme de Villemer. On lui répondit qu'on ne l'avait pas vue depuis cinq jours. Il retourna encore à l'hôtel de Xaintrailles, il attendit le soir; sa mère paraissait toujours souffrante, il se contint. Enfin le lendemain, à bout de forces, il sanglota à ses pieds, la suppliant de lui rendre Caroline, qu'il croyait cachée au couvent par son ordre.

Mme de Villemer ne savait réellement plus rien; elle commençait à partager l'inquiétude de son fils. Cependant Caroline n'avait emporté qu'un très mince paquet de hardes; elle devait avoir fort peu d'argent, puisqu'elle envoyait tout à mesure à sa famille; elle avait laissé ses bijoux, ses livres, elle ne pouvait pas être loin.

Pendant que le marquis retournait encore au couvent avec une lettre de sa mère, qui, de bonne foi et vaincue par sa douleur, cherchait à lui faire retrouver Caroline, celle-ci, enveloppée et voilée jusqu'au menton, descendait d'une diligence venant de Brioude, et, portant elle-même son paquet, elle se dirigeait seule le long du boulevard pittoresque de la ville du Puy en Velay, vers le bureau d'une autre petite voiture publique qui partait à cette heure-là pour Issingeaux.

Personne ne vit sa figure et ne songea à s'en inquiéter. Elle ne faisait point de questions et paraissait connaître parfaitement les habitudes du pays et les localités.

Elle y venait pourtant pour la première fois; mais, résolue, active et avisée, elle avait acheté, en sortant de Paris, un *Guide*, avec un plan du chef-lieu et des environs, qu'elle avait bien étudié en route. Elle monta donc dans la patache d'Issingeaux, en disant au conducteur qu'elle s'arrêtait à Brives, c'est-à-dire à une lieue du Puy. Là, elle se fit descendre au pont de la Loire, et disparut sans demander son chemin à personne. Elle savait qu'elle avait à suivre la Loire jusqu'à sa rencontre avec la Gâgne, puis à se diriger sur La Roche-Rouge, en suivant le torrent qui passe au pied et en remontant son cours jusqu'au premier village. Il n'y avait pas à se tromper. C'était environ trois lieues à faire à pied, dans le désert, et il était minuit; mais le chemin était doux, et la lune se dégageait claire, en beau demi-globe, des gros nuages blancs refoulés à l'horizon par une bonne brise de mai.

Où allait donc ainsi Mlle de Saint-Geneix, en pleine nuit et en pleine montagne, dans un pays perdu? Ne se rappelle-t-on pas qu'elle avait par-là, au village de Lantriac, des amis dévoués et la plus sûre de toutes les retraites? Sa bonne nourrice, la femme Peyraque, autrefois Justine Lanion, lui avait écrit une seconde lettre, il y avait environ six semaines, et Caroline, se rappelant avec certitude qu'elle n'avait jamais eu occasion de parler au marquis, ni à personne de sa famille, de ces lettres, de ces gens et de ce pays, avait eu la rigide inspiration d'aller passer là un mois ou deux, avec la certitude de faire perdre entièrement sa trace. De là ses précautions pour n'être vue de personne en route, et pour n'attirer aucune curiosité en ne faisant aucune question.

Elle avait été à Étampes embrasser sa sœur, et après lui avoir tout raconté et tout confié, excepté le sentiment secret qui l'agitait, elle avait brûlé ses vaisseaux en lui laissant une lettre qui, au bout de huit jours, devait être envoyée à Mme de Villemer. Dans cette lettre, elle annonçait son départ pour l'étranger, prétendant qu'elle avait trouvé un emploi, et suppliant que l'on n'eût point d'inquiétude sur son compte.

Embarrassée de son paquet, elle songeait à le laisser dans la première maison qu'elle pourrait se faire ouvrir, lorsqu'elle avisa un convoi de chars à bœufs qui venait derrière elle. Elle l'attendit. Une famille de bouviers jeunes et vieux, avec une femme tenant un enfant endormi sous sa cape, transportait de grands arbres équarris destinés à servir de pièces de charpente, au moyen d'une paire de petites roues massives liées avec des cordes à chaque extrémité de la pièce. Il y avait six de ces pièces, chacune traînée par une paire de bœufs, avec un toucheur marchant à côté. C'était une caravane qui tenait un long espace sur le chemin.

— La Providence, pensa Caroline, vient toujours en aide à ceux qui comptent sur elle. Voici des équipages à choisir, si je suis lasse.

Elle s'adressa au premier bouvier. Il secoua la tête : il n'entendait que le patois. Le second s'arrêta, la fit répéter, haussa les épaules et se remit à marcher : il n'entendait pas davantage. Un troisième lui fit signe de s'adresser à la femme, qui était assise sur un des arbres, les pieds soutenus par une corde. Caroline lui demanda, tout en marchant, si elle allait du côté de Laussonne. Elle ne voulait pas dire le nom de Lantriac, situé plus près, sur la même route. La femme répondit en français, avec un accent prononcé très dur, qu'on allait à Laussonne, et qu'il y avait loin, *oui!*

— Voulez-vous permettre que j'attache mon paquet à un de ces arbres?

La femme secoua la tête.

— Est-ce un refus? reprit Caroline. Je ne vous demande pas cela pour rien : je paierai!

Même réponse : la montagnarde n'avait compris des paroles de Caroline que le nom de Laussonne.

Caroline ne savait pas le patois cévenol. Cela n'était pas entré dans la première éducation que sa nourrice lui avait donnée. Pourtant la musique de son accent était restée dans sa mémoire, et elle eut la bonne idée de l'imiter, ce qu'elle fit avec tant de succès que les oreilles de la paysanne s'ouvrirent tout de suite. Elle comprenait le français scandé de cette façon, et même elle le parlait fort bien.

— Asseyez-vous là derrière, sur l'arbre qui me suit, dit-elle, et donnez votre paquet à mon mari. Allez! il ne faut rien pour ça, ma fille.

Caroline remercia et prit place. Le paysan lui fit un étrier semblable à celui qui soutenait les pieds de sa femme, et le convoi rustique continua sa route, que cette installation n'avait guère interrompue. Le mari, qui marchait près d'elle, n'essaya pas de causer. Le Cévenol est grave, et s'il est curieux, il ne déroge point jusqu'à le laisser paraître. Il se contente d'écouter après coup les commentaires des femmes, qui sont hardiment questionneuses; mais les arbres étaient longs, et Caroline se trouvait trop loin de celui de la montagnarde pour être exposée à un interrogatoire.

Elle passa ainsi non loin de La Roche-Rouge, qu'elle prit d'abord pour une énorme tour en ruines; mais elle se rappela les récits de Justine sur cette curiosité de son pays, et reconnut le dyke étrange, indestructible monument volcanique dont elle traversa l'ombre pâle projetée par la lune.

Le chemin étroit et sinueux s'éleva peu à peu au-dessus du torrent et se resserra tellement que Caroline fut effrayée en voyant ses pieds pendans dans le vide au-dessus d'abîmes effroyables. Les roues entamaient la terre détrempée par les pluies, sur l'extrême bord de cette rampe insensée; mais les petits bœufs ne déviaient pas d'une ligne, le bouvier chantait, se tenant à distance quand il ne trouvait pas la place commode à côté de son arbre, et la nourrice avait un balancement de corps qui semblait indiquer qu'elle luttait mal contre le sommeil.

— Mon Dieu! dit Caroline au mari, ne craignez-vous rien pour votre femme et pour votre enfant?

Il comprit le geste, sinon les paroles, cria à sa femme de ne pas laisser tomber le petit, et se remit à chanter un air dolent qui ressemblait à un chant d'église.

Caroline s'habitua bientôt au vertige; elle ne voulut pas céder à la tentation de tourner le dos au précipice, comme le paysan le lui

indiquait par signes. Le pays était si beau et si étrange, la clarté lunaire le faisait paraître si terrible, qu'elle ne voulait rien perdre d'un spectacle nouveau pour elle. Dans les angles de la rampe, lorsque les bœufs avaient fait tourner les roues de devant et que l'arbre emportait tout d'une pièce les roues de derrière jusqu'à menacer de leur faire franchir le vide, la voyageuse étonnée se raidissait encore un peu involontairement sur son étrier de corde. Le bouvier parlait alors d'un ton calme et doux à ses bêtes, et cette voix, qui semblait mesurer leur pas docile au moindre pli de terrain, rassurait Caroline comme celle d'un esprit mystérieux qui disposait de sa destinée.

— Et pourquoi donc aurais-je peur? se demandait-elle; comment pourrais-je tenir à une vie désormais affreuse, à une suite de jours dont la perspective est plus effrayante cent fois que la mort? Si je tombais là, dans ce gouffre, je serais brisée instantanément. Et quand même j'y souffrirais une ou deux heures avant d'expirer, qu'est-ce que cela au prix des années de chagrin, de solitude et peut-être de désespoir qui m'attendent?

On voit que Caroline s'avouait enfin son amour et ses regrets. Elle n'en mesurait pas encore toute la portée, et en pensant à cet amour instinctif de la vie qui l'avait fait frissonner quelques instans auparavant, elle naturellement intrépide, elle voulait se persuader que c'était comme un pressentiment, comme une céleste promesse d'une prochaine guérison. — Qui sait? J'oublierai peut-être plus tôt qu'il ne me semble. Est-ce que j'ai le droit de vouloir mourir, moi? Est-ce que j'ai même celui de céder aux larmes et de perdre mes forces? Est-ce que ma sœur et ses enfans peuvent se passer de moi? Est-ce que je veux qu'ils vivent de la pitié de ceux qui m'ont forcée de fuir? Ne faudra-t-il pas que bientôt je travaille, et pour travailler, ne faut-il pas oublier tout ce qui n'est pas le travail?

Et puis elle s'inquiétait même de son courage. — Pourvu, se disait-elle encore, que ce ne soit pas un piége de l'espérance! — Il lui revenait des mots de M. de Villemer, es phrases de son livre qui révélaient une volonté, une pénétration, une persévérance extraordinaires. Un tel homme pouvait-il renoncer à une résolution prise, se laisser égarer par des ruses de guerre et n'avoir pas le sens divinatoire de l'amour élevé à la plus haute puissance?

— J'ai beau faire, il me retrouvera s'il veut me retrouver! C'est en vain que je suis ici, à cent cinquante lieues de lui, et que me supposer là plutôt qu'ailleurs paraît tout à fait impossible; il aura cette seconde vue, s'il m'aime de toute la force qui est en lui. Il serait donc puéril de fuir et de me cacher, si c'était là toute la force de ma défense. Il faut que mon cœur soit armé contre lui, il faut

qu'à toute heure, n'importe où, je sois prête à le rencontrer et à lui dire : Souffrez en vain, mourez s'il le faut, je ne vous aime pas!

En se parlant ainsi, Caroline fut prise de l'envie subite de se pencher en avant, d'abandonner l'étrier et de se laisser tomber dans l'abîme. Enfin la fatigue vainquit ses agitations; le chemin montait toujours, mais moins rapidement et en s'éloignant assez de la coupure du ravin pour que tout danger fût passé. La lenteur de la marche, le balancement monotone de la pièce de bois et le grincement régulier des jougs contre le timon assoupirent son esprit. Elle regardait passer lentement devant elle les roches fantastiquement éclairées et la tête des arbres, dont le jeune feuillage ressemblait à des nuées transparentes. Le froid devenait assez piquant à mesure qu'on s'élevait au-dessus des vallées, et la sensation de cet air vif était engourdissante. Le torrent disparaissait dans la profondeur, mais sa voix forte et fraîche remplissait la nuit d'harmonies sauvages. Caroline sentit ses paupières s'alourdir, et comme elle jugeait n'être pas loin de Lantriac et ne voulait pas se laisser emmener jusqu'à Laussonne, elle sauta à terre et marcha pour se réveiller.

Elle savait que Lantriac était dans un pli de montagne, et qu'elle en serait bien près quand elle aurait perdu de vue le torrent de la Gâgne. En effet, au bout d'une demi-heure de marche, elle vit les maisons se dessiner au-dessus des rochers, reprit son paquet, fit accepter, non sans peine, quelque monnaie au paysan, évita les questions de sa femme, et resta en arrière pour leur laisser traverser le village, essuyer les aboiemens des chiens et troubler le sommeil des habitans, qu'elle voulait retrouver endormis à son entrée.

Mais rien ne trouble le sommeil des habitans d'un village du Velay, rien n'y réveille les chiens. Le convoi de charpente passa, les bouviers chantant toujours, les roues bondissant lourdement sur les blocs de lave qui, sous prétexte de paver les rues de ces bourgades inhospitalières, constituent un système de défense beaucoup plus impraticable que les chemins périlleux par lesquels on y arrive.

Caroline, remarquant le profond silence qui succédait au bruit des chariots, s'engagea résolûment dans la ruelle étroite et presque à pic qui était censée continuer la route. Là s'arrêtaient ses notions sur la localité. Justine ne lui avait pas désigné la situation de sa demeure. La voyageuse, voulant s'y glisser sans faire événement et s'entendre avec la famille pour n'être pas nommée, résolut de ne frapper nulle part, de n'éveiller personne, et d'attendre le jour, qui ne pouvait tarder à paraître. Elle posa son paquet à côté d'elle sur un banc de bois et s'assit sous l'auvent de la première maison venue. Elle regarda le tableau bizarre et pittoresque que formaient les toits, inégalement et durement découpés sur les nuages blancs du ciel.

La lune passait dans la zone étroite que laissaient à découvert les auvents rapprochés. Une petite vasque de fontaine recevait en plein sa lumière vive et le quart de cercle éblouissant d'un mince filet d'eau de roche. L'aspect tranquille et le bruit discret et continu de cette eau argentée endormirent promptement la voyageuse, accablée de fatigue.

— Voilà bien du changement en trois jours, se disait-elle en disposant son paquet pour y appuyer sa tête brisée. C'est pourtant jeudi dernier que Mlle de Saint-Geneix, en robe de tulle, le cou et les bras chargés de perles fines, les cheveux remplis de camélias, dansait avec le marquis de Villemer, à la clarté de mille bougies, dans un des plus riches salons de Paris. Que dirait aujourd'hui M. de Villemer s'il voyait cette prétendue reine du bal, enveloppée de bure, couchée à la porte d'une étable, les pieds à peu près dans l'eau courante et les mains raidies par le froid? Heureusement la lune est belle, et voilà deux heures qui sonnent. Eh bien! c'est encore une heure à passer ici, et puisque le sommeil vient quand même, qu'il soit donc le bienvenu!

XXI.

Au point du jour, Mlle de Saint-Geneix fut réveillée par les poules *qui gloussaient* et grattaient autour d'elle. Elle se leva et se mit à marcher, regardant s'ouvrir une à une les portes des maisons, et se disant avec raison que, dans un hameau si petit et si entassé dans le rocher, elle ne pouvait errer longtemps sans reconnaître la figure qu'elle cherchait.

Mais ici un embarras se présenta. Était-elle sûre de reconnaître cette nourrice qu'elle n'avait pas revue depuis l'âge de dix ans? Elle avait sa voix et son accent bien plus présens à la mémoire que sa figure. Elle monta et redescendit jusqu'à la dernière maison, au revers du rocher, et là elle vit écrit sur la porte : Peyraque Lanion. Un fer de cheval cloué sur l'écriteau indiquait la profession de maréchal ferrant.

Justine était levée la première selon sa coutume, tandis que les rideaux fermés d'un lit d'indienne abritaient le dernier somme de M. Peyraque. La pièce principale de ce rez-de-chaussée annonçait le comfort d'un ménage aisé, et l'indice de ce bien-être consistait particulièrement dans la garniture du plafond treillagé de lattes sur lesquelles reposaient de monumentales provisions de légumes et diverses denrées agricoles; mais une propreté rigide, exception rare aux habitudes du pays, en retranchait tout ce qui pouvait choquer l'odorat ou la vue.

Justine allumait son feu et s'apprêtait à faire la soupe, que son mari devait trouver fumante à son réveil, lorsqu'elle vit entrer M[lle] de Saint-Geneix avec son capuchon relevé et portant son paquet. Elle jeta sur cette étrangère un regard distrait en lui disant : — Qu'est-ce que vous vendez ?

Caroline, qui entendait ronfler Peyraque derrière sa courtine, mit un doigt sur ses lèvres et rejeta son capuchon sur ses épaules. Justine resta immobile un instant, contint un cri de joie et ouvrit ses bras replets avec transport. Elle avait reconnu son enfant. — Venez! venez! dit-elle en la conduisant vers un petit escalier en casse-cou qui donnait au fond de la salle, votre chambre est prête! Il y a un an qu'on vous espère tous les jours! — Et elle cria à son mari : — Lève-toi, Peyraque, tout de suite, et ferme la porte. Il y a du nouveau, oh! mais du bon!

La petite chambre, blanchie à la chaux et rustiquement meublée, était, comme le rez-de-chaussée, d'une propreté irréprochable. La vue était magnifique; des arbres fruitiers en fleurs montaient jusqu'au niveau de la fenêtre. — C'est un paradis! dit Caroline à la bonne femme. Il n'y manque qu'un peu de feu que tu vas me faire. J'ai froid et faim, mais je suis heureuse de te voir et d'être chez toi. J'ai à te parler avant tout. Je ne veux pas être connue ici pour ce que je suis. Mes raisons sont bonnes, tu les sauras et tu les approuveras. Commençons par convenir de nos faits : tu as demeuré à Brioude ?

— Oui, j'y étais servante avant mon mariage.

— Brioude est loin d'ici. Y a-t-il quelqu'un de ce pays à Lantriac?

— Personne, et il n'y vient jamais d'étrangers. Ce n'est qu'une route pour les chars à bœufs.

— J'ai bien vu cela. Alors tu me fais passer pour une personne que tu as connue à Brioude?

— Très bien, la fille de mon ancienne maîtresse?

— Non; je ne suis pas une demoiselle.

— Oh! ce n'était pas une demoiselle, c'était une petite marchande.

— C'est cela; mais il me faut un état?

— Tiens! c'est facile. Colporteuse de merceries, comme était celle dont je vous parle.

— Mais il faudra donc vendre quelque chose?

— Je me charge de ça. D'ailleurs votre tournée sera censée faite, et je vous aurai retenue chez moi par amitié, car vous allez rester?

— Un mois tout au moins.

— Il faut rester toujours. On vous trouvera de l'occupation, allez! Ah çà! vous vous appelez?

— La Charlette; tu m'appelais ainsi quand j'étais petite. Cela ne te coûtera pas. Je suis censée veuve, et tu me tutoies.

— Comme autrefois. Bon, c'est convenu; mais comment seras-tu habillée, ma Charlette?

— Comme je suis. Tu vois que ce n'est pas luxueux.

— Ce n'est pas bien cossu, et cela peut passer; mais ces beaux cheveux blonds, ça tirera l'œil, et un chapeau de ville étonnera beaucoup.

— J'y ai bien pensé; aussi ai-je acheté à Brioude la coiffure du pays. Je l'ai là dans mon sac de voyage, et je vais m'arranger tout de suite en cas de surprise.

— Alors je vais vite faire ton déjeuner. Tu mangeras bien avec Peyraque?

— Et avec toi, j'espère. Demain je compte t'aider au ménage et à la cuisine.

— Oh! tu feras semblant! Je n'ai pas envie que tu gâtes ces petites mains dont j'ai eu tant de soin. Allons, je vais voir si Peyraque est levé et l'avertir de tout ce qui est convenu, après quoi tu nous diras pourquoi tout ce mystère.

Tout en parlant, Justine avait allumé le bois déjà placé dans la cheminée. Elle avait rempli les vases d'une belle eau froide qui, suintant du rocher, entrait par un goulet de terre cuite dans la toilette de la petite chambre, et plus bas dans le lavoir de la cuisine. C'était une invention de Peyraque, qui se piquait d'avoir des idées.

Une demi-heure après, Caroline, dont le simple vêtement n'indiquait aucune classe particulière, releva ses beaux cheveux sous le petit chapeau brioudais, moins étriqué et d'une plus jolie courbure que le couvercle de marmite, également en feutre noir cerclé de velours, dont se coiffent les Velaisiennes. Elle eut beau faire, elle était encore charmante malgré la fatigue qui éteignait un peu ces grands yeux *vert de mer*, autrefois si vantés par la marquise.

La soupe au riz et aux pommes de terre fut vite servie dans une petite pièce où Peyraque faisait, à ses momens perdus, un peu de menuiserie. Le bonhomme ne trouvait pas la réception convenable et voulait balayer les copeaux. — Au contraire, lui dit sa femme en étendant les rubans et la sciure de bois sur le carreau, tu n'y entends rien! *Elle* trouvera que c'est un joli tapis. Oh! tu ne la connais pas, toi! C'est la fille au bon Dieu, celle-là!

Caroline fit connaissance avec Peyraque en l'embrassant. C'était un homme d'une soixantaine d'années, encore des plus robustes, maigre, de taille moyenne et laid comme la plupart des montagnards de cette région; mais sa figure austère et même dure avait un ca-

chet de probité qui se révélait à première vue. Son rare sourire était extraordinairement bon. On y sentait un fonds d'affection et de sincérité qui, pour ne pas se prodiguer en démonstrations, n'en offrait que plus de garanties.

Justine aussi avait les traits rigides et la parole brusque. C'etait un mâle et généreux caractère. Ardente catholique, elle respectait le silence de son mari, protestant de race, converti en apparence, mais libre penseur s'il en fut. Caroline savait ces détails et voyait avec attendrissement le respect délicat que cette femme exaltée savait porter dans son amour pour son mari. Il faut rappeler ici que Mlle de Saint-Geneix, fille d'un homme très faible et sœur d'une femme sans énergie, devait le grand courage dont elle était pourvue au sang de sa mère d'abord, qui était d'origine cévenole, et ensuite aux premières notions de la vie que Justine lui avait données. Elle le sentit très clairement en se trouvant assise entre ces vieux époux dont la précision de langage et d'idées ne lui causait ni crainte ni étonnement. Il lui semblait que le lait de la montagnarde avait passé en elle jusqu'aux os, et qu'elle se retrouvait là comme avec des types déjà connus dans quelque antérieure existence.

— Mes amis, leur dit-elle lorsque Justine lui apporta la crême du dessert, pendant que Peyraque arrosait sa soupe d'un bol de vin chaud, bientôt suivi d'un bol de café noir, je vous ai promis de vous dire mon histoire, et la voici en deux mots : Un des fils de ma vieille dame a eu l'idée de m'épouser.

— Ah! pardi! ça devait être! dit Justine.

— Tu as raison, parce que nos caractères et nos idées se ressemblaient. Tout le monde aurait dû prévoir cela, et moi la première.

— Et la mère aussi! dit Peyraque.

— Eh bien! personne ne s'est méfié, et le fils a beaucoup étonné et beaucoup fâché la mère quand il lui a dit qu'il m'aimait.

— Et vous? dit Justine.

— Moi? Il ne m'avait jamais dit cela, et comme je savais que je n'étais ni assez noble ni assez riche pour lui, je ne lui aurais jamais permis d'y penser.

— Ça, c'est bien! reprit Peyraque.

— Et c'est vrai! ajouta Justine.

— Donc j'ai vu que je ne pouvais pas rester un jour de plus, et dès les premières paroles fâchées de la mère, je suis partie sans revoir le fils; mais le fils aurait couru après moi, si j'avais été demeurer chez ma sœur. La marquise voulait me faire rester un peu pour m'expliquer avec lui, pour lui dire que je ne l'aimais pas...

— C'est peut-être cela qu'il aurait fallu faire! dit Peyraque.

Caroline fut frappée de l'austère logique du paysan. — Oui, sans

doute, pensa-t-elle, c'est jusque-là qu'il aurait fallu pousser le courage.

Et comme elle gardait le silence, la nourrice, éclairée par la pénétration du cœur, dit à son mari brusquement : — Attends donc, toi! Comme tu y vas! Sais-tu si elle ne l'aimait pas, cette pauvre enfant?

— Ah! cela, c'est différent, reprit Peyraque, inclinant sa tête sérieuse et pensive qu'ennoblit un sentiment de pitié délicate.

Caroline se sentit remuée jusqu'au fond de l'âme par la droiture de cette amitié naïve qui d'un mot touchait le vif de sa blessure. Ce qu'elle n'avait pas senti la force et la confiance de dire à sa sœur, elle éprouva le besoin de ne pas le cacher à ces cœurs profondément vrais qui lisaient dans le sien. — Eh bien! mes amis, vous avez raison, dit-elle en leur prenant les mains; je n'aurais peut-être pas eu la force de mentir, puisque, malgré moi,... je l'aime!

A peine eut-elle prononcé ce mot, qu'elle fut saisie d'effroi et regarda autour d'elle comme si Urbain eût pu être là pour l'entendre, et puis elle fondit en larmes à la pensée qu'il ne l'entendrait jamais.

— Courage, ma fille, Dieu vous aidera! dit Peyraque en se levant.

— Et nous t'aiderons aussi, dit Justine en l'embrassant. Nous te cacherons, nous t'aimerons, et nous prierons pour toi!

Elle la reconduisit dans sa chambre, la déshabilla et la fit coucher, avec des soins maternels pour qu'elle eût bien chaud et ne vît pas le soleil briller trop sur son lit. Puis elle descendit pour apprendre à ses voisines l'arrivée d'une nommée Charlette de Brioude, répondre à toutes leurs questions, et les avertir un peu de sa blancheur et de sa beauté afin qu'elles n'en fussent pas trop frappées. Elle eut soin de leur dire aussi que le parler de Brioude ne ressemblait pas du tout à celui de la montagne, et que la Charlette ne pourrait pas causer avec elles. — Ah! la *pauvre!* répondirent les commères, elle va bien s'ennuyer chez nous!

Huit jours plus tard, après avoir, en temps et lieu, signalé son arrivée à sa sœur, Caroline lui donnait plus de détails sur son nouveau genre de vie. Il ne faut pas oublier que, lui cachant son véritable chagrin, elle s'efforçait de la rassurer sur son compte et de s'étourdir elle-même en affectant une liberté d'esprit qui était loin d'être aussi entière et aussi réelle :

« ... Tu ne peux te faire une idée des soins qu'ils ont pour moi, ces Peyraque! Justine est toujours la maîtresse femme au cœur d'ange que tu connais et que notre père ne pouvait se résoudre à voir s'éloigner de nous. Aussi ce n'est pas peu dire que d'affirmer que son mari la vaut. Il a même plus d'intelligence, quoiqu'il soit plus lent à comprendre; mais ce qu'il a compris est comme gravé sur un marbre

sans tache et sans défaut. Je te jure que je ne m'ennuie pas un instant avec eux. Je pourrais être beaucoup plus seule, car ma petite chambre n'a aucune servitude, et j'y peux rêver sans que rien me dérange; mais je n'en éprouve pas souvent le besoin: je me sens bien avec ces dignes gens, je me sens aimée.

« Ils ont d'ailleurs de la vie dans l'esprit, comme la plupart des gens d'ici. Ils s'enquièrent des choses du dehors, et on est étonné de trouver, dans une espèce d'impasse de montagnes si sauvages, des paysans qui ont tant de notions étrangères à leurs besoins et à leurs habitudes. Leurs enfans, leurs voisins et leurs amis me font aussi l'effet d'être intelligens, actifs et honnêtes, et Peyraque me dit qu'il en est ainsi dans des villages encore plus éloignés que celui-ci de toute civilisation.

« En revanche, les habitans des petits groupes de chaumières disséminés dans la montagne, ceux qui ne sont que paysans, bergers ou laboureurs, vivent dans une apathie dont on n'a pas d'idée. L'autre jour, je demandais à une femme le nom de la rivière qui formait à cent pas de sa maison une magnifique cascade. — *C'est de l'eau,* me répondit-elle. — Mais cette eau a un nom? — Je vais demander à mon mari; moi, je ne sais pas; nous autres femmes nous appelons toutes les rivières *de l'eau.*

« Le mari sut me dire le nom du torrent et de la cascade; mais, quand je lui demandai celui des montagnes de l'horizon, il me dit qu'il n'en savait rien, n'y ayant jamais été. — Mais vous avez bien ouï dire que ce sont les Cévennes?

« — Peut-être! Il y a par là le Mezenc et le Gerbier de joncs, mais je ne sais pas comment ils sont faits.

« Je les lui montrai; ils sont assez reconnaissables: le Mezenc, la plus haute des cimes, et le Gerbier, un cône élégant, qui renferme, dit-on, dans son cratère des joncs et des herbes de marécage. Le bonhomme ne regarda seulement pas. Cela lui était parfaitement égal. Il me fit voir les grottes des *anciens sauvages,* c'est-à-dire une espèce de village gaulois ou celtique creusé dans le rocher avec les mêmes précautions qu'en mettent les animaux du désert pour cacher leurs tanières, car on peut regarder et suivre ce rocher sans y rien découvrir, si l'on ne connaît le sentier par où l'on pénètre dans ses plis et dans les habitations. Ah! ma chère Camille, est-ce que ne me voilà pas un peu comme ces *anciens sauvages* qui, redoutant les invasions, se cachaient dans les cavernes, et cherchaient leur repos dans l'oubli du monde entier?

« En tout cas, les habitans de La Roche me font bien l'effet d'être les descendans directs de ces pauvres Celtes cachés et comme cloués sur leur rocher. Je regardais la femme aux jambes nues et à l'œil

hébété qui nous conduisait dans les grottes, et je me demandais si vraiment trois ou quatre mille ans s'étaient écoulés depuis que sa race avait pris racine dans ces pierres.

« Tu vois que je me promène, et que la prudence n'exige pas que je vive enfermée, comme tu le craignais pour moi. Au contraire, n'ayant rien à lire ici, j'éprouve un grand besoin de courir, et ma locomotion étonne beaucoup moins les gens de Lantriac que ne le ferait une retraite mystérieuse. Je ne cours pas risque de faire des rencontres. Tu m'as vue partir avec des vêtemens qui ne peuvent pas attirer la moindre attention. En outre, j'ai un chapeau de feutre noir plus grand que ceux que l'on porte ici, et qui m'abrite très bien le visage. Au besoin, je peux me le cacher tout à fait avec ce capuchon brun que j'ai emporté, et que la saison capricieuse me permet de mettre à la promenade. Je ne suis pas tout à fait pareille aux femmes du pays; mais rien dans ma personne ne fait événement dans les endroits où je passe.

« D'ailleurs j'ai, pour me promener, un prétexte qui arrange tout. Justine fait un petit commerce de mercerie et me confie une boîte dont j'offre le contenu, pendant que Peyraque, qui est vétérinaire, s'occupe de visiter les animaux malades. Cela me permet d'entrer dans les maisons et d'examiner les mœurs et les usages du pays. Je ne vends guère, car les femmes sont si absorbées par leur métier à *dentelle* qu'elles ne raccommodent ni leurs maris, ni leurs enfans, ni elles-mêmes. C'est ici le triomphe de la guenille portée avec ostentation. La dévotion est si exaltée qu'elle exclut tout bien-être matériel et même toute propreté, comme une superfluité profane. L'avarice y trouve son compte, et la coquetterie aussi, car si Justine me donnait à vendre des bijoux, j'aurais vite une clientèle plus avide de cela que de linge et de souliers.

« Elles font toutes ces merveilleuses guipures noires et blanches que, chez nous, tu as vu faire à Justine. On est étonné de voir ici, dans la montagne, des ouvrages de fées sortir des mains de ces pauvres créatures, et le peu qu'elles gagnent scandalise le voyageur. Elles donneraient avec joie pour vingt sous ce que l'on nous vend vingt francs à Paris, s'il leur était permis de traiter avec le consommateur; mais cela leur est strictement interdit. Sous prétexte qu'il fournit la soie, le fil et les modèles, le trafiquant accapare et taxe leur travail. C'est en vain que vous offrez à une paysanne de lui fournir les matériaux et de la payer cher. La pauvre femme soupire, regarde l'argent, secoue la tête, et répond que, pour profiter de la libéralité d'une personne qui ne l'emploiera pas toujours, que peut-être elle ne reverra même jamais, elle ne veut pas risquer de perdre la pratique de *son maître*. Et puis toutes ces femmes sont

dévotes ou feignent de l'être. Celles qui sont sincères ont juré par la Vierge et les saints de ne pas vendre aux particuliers, et on est bien forcé de respecter le respect de la parole donnée. Celles qui font de la dévotion un état (et je vois qu'il y en a plus qu'on ne pense) se sentent à toute heure sous la main et sous les yeux des prêtres, des religieuses, des moines et des séminaristes, dont ce pays est littéralement semé et criblé jusque dans les localités les plus inhabitables. Les couvens font travailler, et ici, comme partout, dans des conditions de trafic encore plus lucratives que celles des négocians. On voit donc, jusque sous le porche des églises, des espèces de communautés de villageoises assises en rond et faisant voltiger leurs bobines en murmurant des litanies ou chantant des offices en latin, ce qui ne les empêche pas de regarder avidement les passans et d'échanger leurs remarques, tout en répondant *ora pro nobis* à la sœur grise, noire ou bleue, qui surveille le travail et la psalmodie.

« En général, ces femmes sont bonnes et hospitalières. Leurs enfans m'intéressent, et quand j'en trouve de malades, je suis bien aise de pouvoir indiquer les soins élémentaires à leur donner. Il y a une grande ignorance ou une grande incurie sous ce rapport. La maternité est ici plus passionnée que tendre. On a l'air de vous dire que les enfans sont faits uniquement pour apprendre à souffrir.

« Le métier de Peyraque, qui est fort appelé, nous conduit dans des endroits impossibles de la montagne, et me fait voir les plus beaux paysages de la terre, car ce pays est pour moi comme un rêve... Et ma vie aussi est un rêve étrange, n'est-ce pas?

« Notre manière de courir les aventures est des plus élémentaires. Peyraque a une petite charrette qu'il lui plaît d'appeler une carriole, vu qu'elle a une capote de toile qui a la prétention de nous abriter. Il attelle à ce véhicule tantôt un petit mulet intrépide, tantôt un petit cheval ardent et doux, qui, comme son maître, n'a que la peau et les os, mais qui, pas plus que lui, ne se rebute de quoi que ce soit. Ainsi, tandis que le fils aîné de Justine, qui arrive du régiment, où il ferrait les chevaux de l'artillerie, continue son état dans la maison paternelle, le père et moi, nous courons par monts et par vaux, quelque temps qu'il fasse. Justine prétend que cela me fait tant de bien qu'il faut que je reste avec elle *toujours,* et elle jure qu'elle trouvera moyen de me faire gagner notre vie sans me rabaisser à servir les grandes dames.

« Hélas! je ne me sentais point rabaissée tant que je me suis sentie aimée, et puis j'aimais si sincèrement, moi! Croirais-tu que je me sens, non pas seulement affligée de ne plus être bénie chaque matin par cette pauvre vieille marquise, mais encore inquiète, effrayée à propos d'elle, comme si je devinais qu'elle ne pourra pas vivre sans

moi? Ah! Dieu fasse qu'elle m'oublie bien vite, qu'elle m'ait déjà remplacée par une personne moins funeste que moi à son repos! Mais la soignera-t-on, moralement parlant, comme je la soignais? Saura-t-on deviner ses fantaisies d'esprit, éloigner l'ennui de ses heures oisives, lui parler de ses enfans comme elle aimait à en entendre parler? En arrivant ici, j'ai respiré ce grand air à pleins poumons, j'ai regardé cette nature âpre et grandiose que j'avais tant souhaité de connaître. Je me suis dit : Me voilà donc libre! J'irai où je voudrai, je parlerai aussi peu qu'il me plaira, je n'écrirai plus dix fois par jour la même lettre à dix personnes différentes, je ne vivrai plus en serre chaude, je ne respirerai plus les âcres parfums des fleurs distillées par des procédés chimiques, ou des plantes moitié pourries sous des châssis... Je boirai dans l'air l'aubépine et le serpolet à l'état naturel... Oui, je me suis dit tout cela, et je n'ai pu me réjouir! Je voyais ma pauvre amie triste et seule, et pleurant peut-être de m'avoir fait tant pleurer!

« Mais elle l'a voulu, et il le fallait apparemment! Je n'ai pas le droit de la blâmer d'un moment d'injustice et de dépit. La mère ne pensait qu'à son fils, et un tel fils mérite bien que sa mère lui sacrifie tout. Peut-être me trouve-t-elle dure et ingrate de n'avoir pas suivi ses plans, et je me demande souvent si je n'eusse pas dû les suivre; mais je me réponds toujours que cela n'eût pas atteint le but. Le marquis de V... n'est pas de ces hommes dont on puisse se débarrasser avec quelque parole banale de sécheresse et de dédain. On n'a pas ce droit-là d'ailleurs avec celui qui, loin de se déclarer, vous a entourée de tant de respects et d'affection délicate. Je cherche en vain quel langage moitié tendre et moitié froid j'eusse pu employer pour lui dire à quel point me sont également sacrés son bonheur et celui de sa mère : je ne me suis point senti tant d'habileté. Ou l'amitié véritable que je lui porte l'eût abusé sur mes sentimens et lui eût fait supposer que je me sacrifiais au devoir, ou ma fermeté l'eût offensé comme un étalage de vertu dont il ne m'a jamais mise à même d'invoquer le secours contre lui... Non, non! cela ne se pouvait pas, cela ne se devait pas!

« J'ai cru comprendre que la marquise m'insinuait de lui dire que j'avais un engagement, un autre amour. Mon Dieu, qu'elle invente à présent tout ce qu'elle voudra! Qu'elle immole ma vie et mon honneur s'il le faut! J'ai laissé le champ libre; mais moi, je n'aurais pas su improviser un roman pour la circonstance. Est-ce qu'il en aurait été dupe?

« Camille, tu le verras, tu l'as sans doute déjà revu depuis cette première visite où tu m'avoues avoir eu tant de peine à jouer ton rôle. Il t'a fait le plus grand chagrin, dis-tu : il était comme égaré...

Il est sans doute calme à présent. Il a tant de force morale, et il doit si bien comprendre que je ne peux jamais le revoir! Cependant sois sur tes gardes. Il est très pénétrant. Dis-lui que je suis un esprit très froid... Non, pas cela, il ne le croirait pas... Parle-lui de ma fierté, qui est invincible. Oh! pour cela, oui, je suis fière, je le sens! Et si je ne l'étais pas, serais-je digne de son affection?

« On eût peut-être voulu que je me rendisse en effet indigne de son respect, non pas la mère : oh! elle, non, jamais! Elle a trop de loyauté, de religion et de chasteté dans l'âme; mais le duc! A présent je me souviens de bien des choses que je n'avais pas comprises, et qui se présentent sous un nouveau jour. Le duc est excellent, il adore son frère: je crois que sa femme, qui est un ange, va purifier sa vie et ses pensées; mais à Séval, quand il me disait de sauver son frère à tout prix... J'y songe aujourd'hui, et la rougeur me monte au front!

« Ah! qu'on me laisse disparaître, qu'on me laisse oublier tout cela! Je me suis crue bien calme, bien digne et bien heureuse pendant un an! Un jour, une heure ont tout gâté. D'un mot, Mme de Villemer a empoisonné tous les souvenirs que j'aurais voulu emporter purs, et que je n'ose plus interroger maintenant. Vraiment, Camille, tu avais raison quelquefois quand tu me disais qu'il ne fallait pas avoir l'esprit trop candide, et que je m'aventurais trop en don Quichotte dans la vie! Ceci me servira de leçon, et je me défendrai de l'amitié comme de l'amour. Je me demande pourquoi je ne romprais pas dès à présent tout lien avec ce monde plein de périls et de déceptions, pourquoi je n'accepterais pas ma misère encore plus bravement que je ne l'ai fait. Je pourrais me créer des ressources dans cette province encore très reculée comme civilisation. Je ne pourrais pas y être maîtresse d'école, comme Justine se le figurait l'année dernière: le clergé a tout envahi, et les bonnes sœurs ne me permettraient pas d'enseigner, même à Lantriac; mais je trouverais des leçons dans une ville, ou bien je pourrais être comptable dans quelque maison de commerce.

« Avant tout, il faut que je sois sûre d'être oubliée là-bas; mais quand cet oubli sera consommé, il faudra bien que je pense à nos enfans, et je m'en préoccupe par avance. Sois tranquille après tout. Je trouverai; je saurai triompher de la mauvaise destinée. Tu sais bien que je ne m'endors pas, et que je ne peux pas faiblir. Tu as de quoi aller pendant deux mois, et je n'ai absolument besoin de rien ici. Ne te tourmente pas, comptons toujours sur le bon Dieu, comme tu dois compter, toi, sur la sœur qui t'aime. »

GEORGE SAND.

(La dernière partie au prochain n°.)

POLITIQUE COLONIALE

DE LA FRANCE

LES ANTILLES FRANÇAISES. — LA MARTINIQUE ET LA GUADELOUPE.

I. *Études historiques et statistiques sur la population de la Martinique*, par le docteur B. Rufz ; 2 vol., 1850. — II. *Documens pour servir à l'histoire de la Martinique*, par M. Sidney Daney, 1 vol. in-8°, 1857. — III. *Histoire de la Guadeloupe*, par M. Lacour ; 3 vol., 1855-1858. — IV. *Le Libre Échange colonial*, par M. Le Pelletier Saint-Remy ; 1 vol., 1859. — V. *Les Colonies françaises et l'Abolition de l'esclavage*, par le même ; 1 vol., 1859. — VI. *La Question monétaire et la Question commerciale à la Guadeloupe*, par M. de Chazelles ; 1 vol., 1860. — VII. *Étude sur la situation économique des Antilles françaises*, par M. de Crisenoy ; 1 vol., 1860. — VIII. *Annales de l'Agriculture des colonies et des régions tropicales*, par M. Paul Madinier, 1860.

Dans le mouvement d'expansion qui, depuis le XVIe siècle, a porté les puissances maritimes de l'Europe occidentale vers le Nouveau-Monde, chacune d'elles a compris que l'archipel des Antilles était l'avant-scène du continent américain ; chacune d'elles a voulu y prendre pied. Guidés par Christophe Colomb, les Espagnols s'installèrent à Saint-Domingue, à Cuba, à la Jamaïque, à Porto-Rico, à la Trinidad, les îles les plus importantes par leur étendue ou les plus voisines des terres où ils espéraient rencontrer l'or, l'argent et les diamans, seuls objets de leurs poursuites. A ces étapes, ils demandèrent des vivres, de l'eau et du bois plutôt que des champs de colonisation. Les Anglais vinrent après, glanant où les Espagnols avaient récolté, s'installant avec plus de résolution et de suite, parce qu'ils ne comptaient point sur le Pérou ni sur le Mexique pour s'enrichir. Aux îles possédées par droit de première occupation ils ajoutèrent de siècle en siècle les conquêtes de la guerre, et succes-

sivement devinrent les maîtres de la moitié de l'archipel caraïbe. Aujourd'hui, sur quarante îles, vingt leur appartiennent, commandées par la Jamaïque à l'ouest, la Trinidad au sud, la Barbade à l'est, Antigue au nord. Les Français, établis à Saint-Christophe dès 1625, arborèrent, en moins d'un siècle, leur drapeau sur la Guadeloupe, la Martinique, Sainte-Lucie, la Dominique, Saint-Domingue, qui devint la reine des Antilles, Grenade, Saint-Vincent, Tabago, et quelques autres. Sur les traces de leurs rivaux, les Hollandais accoururent, et trouvèrent place à Saint-Eustache, aux Iles-Vierges, à Curaçao, à droite de la route qui les conduisait à la Guyane et au Brésil, leurs plus importantes possessions. A leur tour, les Danois s'emparèrent de Sainte-Croix ainsi que de Saint-Thomas, un îlot stérile que personne ne leur disputait, et qu'ils ont su rendre fécond par la liberté commerciale. Les Suédois, ne trouvant plus rien à prendre, acquirent des Français l'île de Saint-Barthélemy au prix d'un droit d'entrepôt à Gothembourg; de plus, en 1813, ils achetèrent la Guadeloupe aux Anglais, qui s'en trouvaient momentanément les maîtres, marché que rompirent les événemens de 1815. Les Portugais seuls ne revendiquèrent rien, satisfaits sans doute du Brésil, enlevé à la Hollande, et qui rentrait dans les limites que leur avait tardivement accordées la libéralité du pape Jules II, rectifiant le partage du monde nouveau fait par l'un de ses prédécesseurs.

A la rivalité d'ambition, qui fut le premier mobile de ces occupations, faites un peu au hasard et sans aucun plan préconçu, s'ajouta bientôt l'influence des intérêts militaires et commerciaux pour transformer les haltes et les comptoirs en places fortes. Dans cette chaîne d'îles qui s'arrondit en arc sur l'Océan-Atlantique depuis la pointe de la Floride jusqu'au cap Paria, chaque anneau devint un poste hérissé de défenses, disposé pour la surveillance et l'attaque, tout en favorisant un cabotage d'île en île, propice à la contrebande, et le trafic avec les navires européens. Grâce au triple mouvement de la guerre, de la navigation et du commerce, les populations se massèrent, des cités se construisirent, et de proche en proche la colonisation rayonna dans les campagnes. Aujourd'hui les cabanes de bois des premiers jours sont devenues des villes qui ont grandi à l'ombre des citadelles; les rares pionniers établis au début ont donné naissance à de nombreuses générations, et les petites îles que dédaignaient les compagnons de Colomb n'ont cessé d'être des points d'appui pour les combats aux époques de guerre, des théâtres de concurrence agricole et commerciale aux époques de paix. Le rôle de l'archipel des Antilles a grandi surtout depuis que les principales productions des îles, le sucre, le café, le tabac, le cacao,

après être restées longtemps des denrées de luxe, ont pénétré dans la consommation populaire (1).

Dans ce bassin maritime où se heurtent, resserrés sur un étroit espace, les passions et les intérêts de l'Europe, quel rang tient la France, représentée par les deux colonies que lui a laissées la fortune des armes? Quel niveau de richesse et de puissance a-t-elle atteint et peut-elle atteindre? Quels moyens conviendraient le mieux pour un plus favorable résultat? A ces questions nous essaierons de répondre en embrassant les ressources naturelles et les forces humaines qui se trouvent en présence, les établissemens coloniaux qui existent, les conditions de leur complet essor et leurs légitimes espérances. Dans cette étude, il est juste de ne pas séparer la Martinique de la Guadeloupe malgré leur indépendance mutuelle en fait d'administration. Sous le rapport historique et politique, leurs destinées sont solidaires; sous le rapport économique, leur rôle est à peu près pareil, et l'émulation qui les anime n'exclut point entre elles des sentimens fraternels.

I. — LE PAYS ET LES HABITANS.

La nature est belle dans ces îles comme dans la plupart des régions tropicales. Les premiers habitans des Antilles attribuaient le charme de leur archipel aux filles de la mer, qui secouaient au-dessus des ondes leur chevelure parfumée pour attirer les pêcheurs au milieu des écueils où elles cachaient leurs palais enchanteurs et perfides. Comme d'ordinaire, la légende n'était ici que l'instinctive et poétique interprétation des phénomènes de la nature. Dans ces parages, sous le souffle régulier des vents alizés, la mer déroule avec une majesté sereine ses larges et paisibles vagues, le jour transparentes à de remarquables profondeurs, la nuit semées d'étincelles et de traînées phosphorescentes. Les savanes et les forêts exhalent des senteurs que la brise emporte au loin sur l'Océan comme l'encens de la terre. Au-dessus de ces rivages, le ciel déploie l'éclat incomparable de son azur, et fait succéder, par intervalles égaux, aux incendies d'un soleil presque vertical les splendides illuminations des étoiles. La végétation ne connaît point le repos; les arbres renouvellent sans fin leurs fleurs et leurs fruits, et traduisent en tableaux réels ces réminiscences de paradis terrestre, ces rêves de printemps éternel dont nous avons tant de peine, en notre froide Europe, à nous faire une image. Le règne animal reflète ces merveilles dans l'oiseau-mouche, le colibri, éblouissans d'or et de pourpre, de sa-

(1) Voyez, sur ce progrès de la consommation des denrées coloniales, *l'Ile de la Réunion* dans la *Revue* du 15 avril 1860.

phir et d'émeraude. Que de curiosités éveillées, que de surprises et d'émotions pour le navigateur et le voyageur arrivant de la zone tempérée! Ce n'est pas qu'aux rayons de ces magnificences il n'y ait quelques ombres. La saison des pluies, bien qu'elle survienne au plus fort des chaleurs, se montre presque aussi désagréable que notre hiver : trop souvent de violens ras de marée bouleversent les rades; les grains de mer tournent en terribles ouragans, et les tremblemens de terre démolissent en un jour l'œuvre des siècles. Toutefois l'homme, par un heureux don de la Providence, oublie vite les maux passés, et ici comme ailleurs les richesses d'une terre féconde l'habituent à supporter les inconvéniens accidentels du climat.

A juger de la Martinique par le bruit qui s'est fait autour de son nom, l'on ne soupçonnerait pas que cette île n'a guère que l'étendue d'un simple arrondissement de France, seize lieues de long sur sept de large et quarante-cinq de circonférence, 100,000 hectares environ de superficie. Son rôle historique lui vient d'ailleurs de sa situation, la plus avancée au vent de toutes les îles, sauf la Barbade, ce qui en fait l'une des premières escales pour les navigateurs arrivant de la pleine mer. Les profondes échancrures de son pourtour, qui forment une multitude de rades, d'anses et de havres, se prolongent au milieu des terres comme des estuaires et communiquent avec les rivières de l'intérieur; son principal port, Fort-de-France, est l'un des plus vastes et des plus sûrs de l'Amérique; enfin elle jouit d'une admirable fertilité, due au triple concours d'un sol riche, d'une humidité surabondante et d'un soleil ardent.

Le sol, formé d'éjections volcaniques, a toute la fécondité de ces sortes de terres, avantage qui se complique, il est vrai, d'un grave péril, tant que les feux souterrains brûlent encore, comme les fumées de la Montagne-Pelée ne le prouvent que trop. Le simple aspect de la contrée en raconte l'histoire géologique. Du nord au sud de l'île se dressent cinq ou six monts principaux, distribués en groupes rapprochés, mais indépendans, au lieu de ces chaînes prolongées qui accusent ailleurs des formations moins violentes. Les uns culminent en pitons aigus dont l'altitude dépasse 1,300 mètres; d'autres s'étalent en crêtes étroites, parfois tranchantes, inclinées en talus raides et d'un accès difficile. A mi-hauteur de ces sommets détachés, et comme leur faisant cortége, une multitude de mornes, restes de volcans secondaires, s'abaissent en coteaux moins abrupts, les uns ombragés de forêts ou cultivés, les autres stériles et nus. Après les volcans qui ont créé ces pics, ces cônes, ces pyramides, sont venus les tremblemens qui les ont disloqués, ont déchiré la croûte du sol, haché les flancs des montagnes en crevasses et en précipices : obstacles dont souffrent à la fois les communications et les cultures.

Au-dessus d'un sol chaud et poreux, atteignant par étages successifs de grandes élévations, l'atmosphère a pu amasser ses vivifiantes fraicheurs, grâce aux immenses nappes marines qui entourent l'archipel. Grossies de celles qui se dégagent des bouches vaseuses de l'Orénoque, ces vapeurs, poussées par les vents d'est sur les flancs et la cime des montagnes, s'y condensent en nuages et en brumes, s'y fondent bientôt en pluies dont la succession dure depuis juillet jusqu'en octobre. La quantité annuelle de pluie dépasse une moyenne de deux mètres. Après s'être dépensée en partie au profit d'une magnifique végétation forestière, cette eau bondit en cascades et forme des cours également précieux pour les campagnes et les villes comme irrigation et force motrice. A vol d'oiseau, le système hydrographique de l'île, au lieu de ce réseau ramifié que dessinent les fleuves qui coulent à travers les assises stratifiées du globe terrestre, ne présente qu'une profusion de veines liquides, isolées et indépendantes : elles courent précipitamment du haut des monts à la mer, quand la main de l'homme ne les a pas détournées vers quelque habitation, et entraînent sur le littoral une couche épaisse d'alluvions, terres privilégiées pour la culture de la canne à sucre.

Un peu plus grande que la Martinique (1), la Guadeloupe présente moins d'unité. L'eau et le feu, qui ont formé l'archipel des Antilles, l'une par voie de dépôt et de soulèvement, l'autre par voie d'éruption, se sont partagé les terrains de cette île. La partie occidentale, spécialement, mais improprement appelée la Guadeloupe, offre le même aspect et la même composition que la Martinique, avec plus de grandeur dans le paysage, plus de vigueur dans la végétation : c'est là que fume la Soufrière, cratère crevassé du volcan qui ronge les entrailles de l'île, dont la présence est aussi révélée par de nombreuses sources thermales. Dans la partie orientale de l'île, dite la Grande-Terre, se déroulent au contraire de vastes plaines, semées seulement du nord au sud, vers l'ouest, de mornes peu élevés. Ce sol, qui s'est lentement émergé, se compose de vastes assises calcaires remplies de coquillages et douées d'une exubérante fertilité.

(1) La superficie de la Guadeloupe et de ses dépendances est ainsi établie par les documens administratifs :

Guadeloupe propre	82,289 hectares.	138,212 hectares.
Grande-Terre	55,923 —	
Ilots divers		435 —
Marie-Galante		15,344 —
Les Saintes		1,256 —
La Désirade		4,330 —
Saint-Martin		5,546 —
		165,123 hectares.

La surface de la Martinique est évaluée à 98,782 hectares.

Les deux parties de l'île, divisées par un étroit canal de mer, représentent sur la carte deux ailes inégales déployées autour d'un axe qui en maintient l'unité en même temps qu'il les sépare. A la Guadeloupe propre appartiennent, avec tous les reliefs du sol, les pluies fréquentes, les forêts sombres, les fraîches savanes, les cours d'eau abondans, trop abondans même, car souvent ils débordent et ravagent les cultures. La Grande-Terre, pays plat, ne reçoit que peu de pluie et manque entièrement d'eau; néanmoins le sol, calcaire et profond, est plus favorable à l'agriculture que la terre volcanique et montueuse des autres parties de l'île. Qu'on y joigne une plus grande facilité de communications, et l'on ne s'étonnera plus de trouver à la Grande-Terre l'esprit public plus développé, un sentiment plus général de confiance, des goûts plus répandus de sociabilité : ici, comme partout, la nature a servi de moule à la société, qui en reproduit l'empreinte.

Si variées que soient les forces de la nature, bien autrement complexes sont les élémens de la société dans nos colonies des Antilles. L'origine et la couleur, la langue et les idées, les mœurs et les intérêts, ont créé dans le corps social des organes juxtaposés, pour ainsi dire, plutôt que des membres unis par le lien de la même vie. Essayons de reconnaître la trempe particulière de chacun de ces élémens, principe de force ou de faiblesse pour l'ensemble.

Des Caraïbes qui occupaient ces îles à l'arrivée des Européens, il ne reste guère que certaines traditions de médecine empirique et des superstitions que les nègres ont adoptées, héritage naturel de la sauvagerie. Ces insulaires ont préféré la misère dans la liberté au travail dans la servitude, leur grossier fétichisme à une civilisation chrétienne dont les vices et la tyrannie voilaient les bienfaits. Refoulés d'abord, ils ont été lentement exterminés. Peut-être quelques gouttes de sang caraïbe coulent-elles encore dans les veines de rares individus dont la taille élancée, le teint olivâtre, les yeux obliques, largement ouverts, voilés de longs cils et pleins de mélancolie, les cheveux plats et collés sur les tempes et la nuque, rappellent un type fidèlement conservé par la tradition, qui n'a pas tout à fait disparu dans certaines îles et sur le continent. On croyait avoir perdu tout vestige matériel de l'industrie des Caraïbes, lorsqu'il y a peu d'années furent découverts, dans des cavernes que la basse mer mit à nu sur les rivages de la Guadeloupe, des squelettes entourés d'une grande quantité de pierres taillées suivant les besoins du travail, de la guerre et de la pêche, et dont plusieurs rappellent exactement les haches celtiques (1) : trait de ressemblance, et qui n'est pas le seul, entre les sauvages américains et ceux de l'Europe primitive.

(1) On peut en voir une collection au Palais de l'Industrie, dans les salles de l'exposition permanente de l'Algérie et des colonies.

En disparaissant de la scène, les hommes rouges ont cédé la place aux blancs et aux noirs, seuls possesseurs et seuls cultivateurs depuis plus d'un siècle des îles caraïbes. Par l'intelligence, la fortune, l'éducation, par tous les dons naturels et acquis, les blancs tiennent le premier rang et, même depuis que les lois ont proclamé l'égalité, imposent leur supériorité aux noirs, qui forment de beaucoup la majorité numérique. Rejeton des deux races, la tige mulâtre prend la place intermédiaire, croît et se fortifie par la fortune autant que par le nombre.

La race blanche s'est recrutée en France dans toutes les classes de la nation. Les cadets de famille, traités alors par les lois comme le sont encore aujourd'hui les cadets anglais, allaient demander aux aventures lointaines une fortune digne de leur naissance, quelquefois un abri contre les lettres de cachet, contre les édits qui punissaient le duel, contre des créanciers intraitables. Ces gentilshommes se jetaient bravement dans les hasards et les périls. D'Énambuc et d'Ogeron aux Antilles, comme La Salle à la Louisiane, Flacourt à Madagascar, Cartier et Champlain dans l'Amérique du Nord, et avant eux Bethencourt aux Canaries, après eux La Bourdonnaye et Dupleix dans l'Inde, sont des héros de colonisation comparables aux plus brillans types de l'Espagne et du Portugal. La souche nobiliaire des premiers fondateurs s'accrut successivement des greffes qui lui vinrent de la grande propriété territoriale, des hauts fonctionnaires établis dans le pays, enfin de quelques Français émigrés qui avaient remarqué à la cour la beauté et la richesse des filles créoles. Grâce à ces émigrations et à ces alliances, il n'y avait guère, dans le siècle dernier, de famille en France qui n'eût son représentant aux colonies : aussi nos possessions d'outre-mer tenaient-elles dans le cœur de la patrie une place qu'elles ont perdue. L'oncle revenant des colonies millionnaire ou chevalier de Saint-Louis était l'espoir de tous les neveux, l'honneur de tous les châteaux, un personnage populaire des comédies.

L'ordre du clergé était représenté par des missionnaires, entre lesquels se distinguaient les capucins par leur humilité, les dominicains par leur science et leurs vertus, les jésuites par leur habileté administrative. Les uns et les autres, les derniers surtout, devenaient, pour les besoins et pour le compte de leurs maisons, planteurs, sucriers, commerçans, trop souvent spéculateurs. C'est à la Martinique qu'éclata en 1762 la banqueroute de 3 millions qui rendit fameux le nom du père La Valette, vicaire-général des jésuites et préfet apostolique de l'île, dont la condamnation prépara celle de l'ordre. De meilleurs souvenirs se rattachent à la mémoire de deux dominicains, le père Dutertre et le père Labat, témoins fidèles et his-

toriens fort estimés des premiers temps de la colonisation. Ce dernier, homme de savoir et d'esprit, à la fois prêtre, ingénieur, architecte, agriculteur, devançait son temps avec une singulière hardiesse. « J'écrivis, dit-il dans son *Voyage aux Antilles*, au supérieur de notre mission de la Guadeloupe, qui avait scrupule de se servir d'un luthérien, nommé Corneille, natif d'Hambourg, de me l'envoyer bien vite à la Martinique, parce qu'il m'était indifférent que le sucre qu'il me ferait fût luthérien ou catholique, pourvu qu'il fût bien blanc. » Si vive fut l'impression laissée aux Antilles par ce célèbre dominicain, que lorsqu'une lumière, portée la nuit par quelque main invisible, semble voltiger sur les mornes qui entourent Fort-de-France, la croyance populaire y voit l'ombre du père Labat arpentant, à pas de géant, les rivages qu'il couvrit de forts en même temps que d'églises, d'écoles et de plantations. La mémoire des ordres religieux survit, en signes plus matériels, dans les belles et vastes propriétés qu'ils tenaient de la munificence du roi ou des habitans, et qui ont fait retour au domaine national : établissemens tout préparés pour devenir des Mettray américains.

Le tiers-état fournit aussi sa part de colons au double titre d'émigrans libres et d'engagés. Les libres émigrans étaient de toute profession : laboureurs qui échappaient à la corvée, artisans qui fuyaient les corporations, marchands munis d'une pacotille et plus encore de confiance dans leur savoir-faire, matelots avides de liberté, négocians malheureux dans la métropole, médecins, avocats, notaires en quête d'une clientèle ou d'une bonne place. Des terres voisines arrivaient des flibustiers, des corsaires pour vendre leurs prises, et des planteurs qui ne voulaient point passer avec leurs domaines sous le pouvoir des Anglais. Tout ce mouvement de voyages et de spéculations auquel la vapeur a donné depuis des proportions si étonnantes se retrouve déjà en germes fort épanouis dans ces temps d'ébranlement pacifique qui suivirent la découverte du Nouveau-Monde. La plupart de ces recrues de la bourgeoisie s'adonnèrent au commerce, à l'industrie, aux professions libérales, aux fonctions publiques, et préparèrent dans les villes l'avénement de la démocratie.

Les campagnes recevaient les engagés à temps, qui étaient au XVIIe siècle exactement ce que sont aujourd'hui les engagés indiens et chinois; le nom a survécu comme la chose, avec une simple différence géographique. Des armateurs entreprenaient le recrutement des travailleurs pour les colonies; c'était une industrie courante à Dieppe, au Havre, à Saint-Malo, qui trouvait sur place des domestiques, des paysans, même des fils de famille disposés à louer pour trois ans leurs services (plus tard l'engagement fut réduit à dix-huit mois), à la seule condition du transport gratuit et d'un salaire annuel

de cent livres de *petun*; c'était alors le nom du tabac. Comme on n'avait point encore posé en principe que le blanc ne peut travailler sous le ciel du tropique, l'engagé français s'employait sans répugnance dans les mêmes champs que le noir, aux mêmes cultures; souvent il se plaçait au même rang, portant les mêmes fardeaux, obéissant au même fouet, et comme lui trompant sa fatigue par quelque refrain, écho de la patrie absente. Son temps fini, l'engagé, fortifié par le travail, acclimaté par le séjour, prenait place parmi les blancs sans aucune tache sur son passé. Libre, il aspirait à la propriété, à la fortune, aux honneurs même, et il y arrivait; l'un de ces engagés entra en 1780 au conseil souverain: remarquable témoignage de la manière toute naturelle dont la société se constituait dans les colonies à l'image de la métropole, un peu longuement, mais solidement, avec l'égalité d'estime sous la différence des conditions. On doit regretter que cette formation régulière ait été compromise par l'irruption violente de l'esclavage et de la traite. Les engagés à temps, devenus inutiles, écartés par la concurrence des noirs, mal vus parce qu'ils donnaient le mauvais exemple des blancs travaillant à la terre, cessèrent d'arriver. Ils n'en avaient pas moins introduit aux Antilles un fonds de population dont la modeste, mais honorable origine se trahit encore par l'appellation de *petits blancs*.

Par un fanatisme qu'explique sans le justifier l'esprit du temps et que l'on s'étonne de trouver chez Colbert au même degré que chez Richelieu, les colonies furent sévèrement interdites aux protestans et aux Juifs, à cette époque même où le puritanisme dissident jetait sur le sol américain les fondemens de la fortune des États-Unis. En vain l'amiral de Coligny avait voulu ouvrir à ses coreligionnaires, dans la Floride et au Brésil, la carrière de la colonisation par des entreprises auxquelles Calvin lui-même avait pris intérêt: les rois et leurs directeurs spirituels s'y opposèrent et concentrèrent dans la patrie, en lui fermant toute issue, un foyer de guerres civiles qui se serait éteint en dispersant ses flammes à travers le monde. Malgré les rigueurs des lois, quelques-unes des victimes de la politique, surtout après l'édit de Nantes, se fiant à la générosité des mœurs, pénétrèrent dans les colonies, s'y rendirent nécessaires par leurs services, et la tolérance refusée à leur droit d'homme et de croyant fut accordée aux avantages que procurait leur industrie. Par une rigueur plus inexplicable encore, les colonies furent fermées aux étrangers de crainte qu'ils ne prissent une part des bénéfices que voulait se réserver une jalouse métropole. On a quelque peine à concilier des vues aussi étroites, des idées aussi fausses avec le génie que la postérité accorde à certains ministres et à certains rois; il faut convenir

du moins que le génie de nos souverains et de nos hommes d'état eut, à l'endroit des colonies, de singulières éclipses.

De ces élémens multiples s'est formée une race spirituelle, généreuse, hospitalière, recherchant toutes les impressions vives, jadis la guerre, le duel, le jeu, tournée aujourd'hui vers les calculs de la fortune et les honneurs, n'ayant de ce laisser-aller qualifié d'indolence créole que les agréables apparences, et apportant à la conduite des affaires l'ardeur qu'inspire la passion du succès tempérée par un vernis d'élégance qui rappelle la noblesse de l'ancien régime. Dès le XVIIIe siècle perçaient entre la population blanche des diverses îles françaises des contrastes que résumait ce dicton : *nos seigneurs de Saint-Domingue*, *messieurs de la Martinique*, les *bourgeois de la Guadeloupe*. En laissant de côté les seigneurs de Saint-Domingue, qui ont disparu dans de sanglantes catastrophes, les nuances d'autrefois ne sont pas encore effacées, et chacun a le bon esprit de se glorifier de son lot.

Au-dessous des blancs, disait-on il y a quinze ans, à leurs côtés, doit-on dire aujourd'hui, les noirs sédentaires composent la grande majorité. Tous originaires de l'Afrique, ils sont nés pour la plupart aux colonies, et par cela même sont créoles (1) : généralement forts et agiles, plus doux que méchans, plus simples que rusés, plus enclins au plaisir et à l'insouciance qu'au travail et à l'activité, ils sont faciles à manier par la bonté et l'autorité morale après comme avant l'émancipation; seulement ils aiment les droits qu'elle leur a reconnus de pratiquer les petites industries et les petits commerces, d'acquérir et de cultiver de petites propriétés, de s'agglomérer en villages isolés, qui préfèrent l'œil paternel de la religion au regard sévère de l'administration. Les anathèmes des habitans contre cette sorte d'émigration à l'intérieur se trouvent singulièrement palliés par les documens officiels, qui constatent, dans la population affranchie, un nombre de mariages, de légitimations, de reconnaissances (2), qui au temps de l'esclavage eût paru une fabuleuse utopie, car tous les avocats de ce régime lui avaient trouvé, entre mille raisons de même ordre, cet étrange prétexte : l'horreur du noir pour le mariage. La famille mène à sa suite tous les autres progrès économiques et moraux, on peut l'affirmer sans enquête : avec les enfans à nourrir et à élever s'installent, sous la case couverte de feuilles

(1) Dans son sens général, *créole* veut dire né aux colonies, indigène. Dans un sens spécial, ce mot ne désigne que les *blancs* natifs des îles.

(2) En 1856, dernière année dont le dénombrement ait été publié, on avait constaté à la Martinique, parmi les nouveaux affranchis, 637 mariages, 749 légitimations et 407 reconnaissances d'enfans naturels; à la Guadeloupe, 832 mariages, 767 légitimations, 692 reconnaissances.

comme sous l'habitation couverte en bois, l'amour paternel, le travail, l'épargne, l'ordre, pour peu que la race privilégiée prêche de parole et d'exemple. Que les propriétaires déplorent la désorganisation de leurs ateliers et le chômage de leurs usines, ils en ont aussi bien le droit que les propriétaires qui, en France, déplorent l'émigration des campagnards vers les villes; mais peut-être y a-t-il dans ce déplacement une décadence morale de la société plus prononcée en Europe qu'aux colonies.

Entre les noirs et les blancs se placent les mulâtres, appelés par euphémisme *hommes de couleur*, qualification qui a prévalu; cette classe, importante par le nombre et l'énergie, par l'ambition et la fortune, aspire à conquérir la première place dans des colonies qui pour elle sont la patrie. De tout temps, elle y fut une cause d'embarras et d'inquiétude, inévitable expiation de l'iniquité de la race blanche, qui, après avoir créé et mis au monde des enfans mulâtres, les repoussait dédaigneusement dans la plèbe esclave, et leur refusait, même après la liberté acquise, leur part de droits civils et politiques, comme si elle était innocente de leur existence, comme si elle pouvait alléguer contre eux l'infériorité de nature invoquée contre les noirs. L'histoire coloniale, qui mérite d'être interrogée au moment où l'antipathie entre les deux classes est ravivée par certaines doctrines, constate que le préjugé de la couleur, dont on se fait une excuse puisée dans la nature, est un fruit corrompu de la politique. Les annales des Antilles montrent à chaque page les lois de la métropole faisant à cet égard violence aux mœurs des colonies, et les dures traditions du droit romain étouffant les généreuses inspirations de la race française.

Jusque vers 1674, les enfans de couleur suivirent le sort de leur père, et furent libres en principe dès la naissance, en réalité dès l'âge de vingt-quatre ans. C'est dix ans plus tard que Louis XIV, si bon père pour ses propres enfans illégitimes, cédant aux inspirations qui lui firent révoquer l'édit de Nantes, précipita dans l'esclavage les enfans nés du commerce des blancs avec les négresses. La moindre tache de sang noir fit perdre la noblesse et devint un titre d'exclusion à tout emploi, — et pour quelles raisons! « Dans un pays où il y a quinze esclaves contre un blanc, on ne saurait tenir trop de distance entre les deux espèces. » Sous Louis XV, tout mariage entre un blanc et une femme de couleur, d'une nuance quelconque, fut interdit par le motif que, « cessant d'être ennemis, le mulâtre et le blanc auraient pu s'entendre contre l'autorité métropolitaine... Si, par le moyen de ces alliances, les blancs finissaient par s'entendre avec les libres, la colonie pourrait se soustraire facilement à l'autorité du roi... » — « Il me paraît de grande conséquence, lit-on

encore dans un édit de 1731, qu'on pût parvenir à empêcher l'union des blancs avec négresses et mulâtresses, parce qu'outre que c'est une tache pour les blancs, cela pourrait trop les attacher aux intérêts de leurs alliés.» Par les mêmes motifs, on multiplia les difficultés qui entouraient les affranchissemens.

Ces violences légales survécurent à la philosophie et à la révolution. En 1802, le gouvernement consulaire rétablit d'une main l'esclavage et la traite, de l'autre remit en vigueur les édits qui « excluaient les noirs et hommes de couleur du territoire français pour prévenir le mélange impolitique et scandaleux qui peut en résulter dans le sang français. » Fidèle aux principes du consul, l'empereur maintint de son mieux la division des races, des classes et des couleurs, œuvre rendue facile par un siècle et demi de rigueurs royales et religieuses. C'est ainsi que la politique opposait ses égoïstes calculs à la nature, qui poussait à la fusion par l'instinct sociable des races méridionales. A la longue, la politique triompha et finit par susciter une répulsion dont la violence n'est que trop manifeste aux colonies, et qui se prolonge même en France parmi les créoles blancs, à moins d'un énergique contre-poids de leur raison et de leur cœur. Malgré ces dédains, le blanc n'en reste pas moins envié des mulâtres et admiré des noirs comme un être supérieur (1). La femme de couleur surtout professe cette sympathie, et par là prépare, en dépit des préjugés, de nouveaux et féconds rapprochemens. Le nombre seul des hommes de couleur ne prouve-t-il pas que la prétendue répugnance des deux races est une fiction? Il n'y a de vrai que l'éloignement à peu près invincible de la femme blanche pour le noir, conséquence de la loi générale qui porte le sexe féminin à s'élever.

Ce coup d'œil rétrospectif, étranger à toute récrimination et surtout désintéressé, éclaire de quelque lumière la situation présente, pleine de mutuelles défiances entre les blancs et les hommes de couleur. Les lois étant revenues à la justice, la nature reprendra tôt ou tard son influence conciliante. A mesure que les héros et les victimes des luttes civiles descendent dans la tombe, l'amertume des souvenirs s'efface; les complots et les poursuites, les condamnations et les souffrances des temps agités ne tarderont pas à disparaître. Après la prescription trentenaire de l'oubli, les générations nouvelles s'uniront de nouveau par les liens de l'amitié et de l'amour, surtout si la religion et l'éducation les y préparent dès l'enfance par la présence commune aux églises, aux écoles, aux pensions :

(1) C'est un point que M. le conseiller Lacour a soigneusement éclairci, comme beaucoup d'autres, dans les trois volumes qui ont déjà paru de son *Histoire de la Guadeloupe*.

c'est ainsi que, dans les colonies espagnoles et portugaises, se sont formées des races mixtes qui président aux destinées de leur pays, de concert avec la race primitive, sans que la dignité humaine en gémisse. Si des sentimens différens portent la race anglo-saxonne à se conserver pure de tout mélange, sans incriminer ce trait de mœurs nationales, nous ne saurions y voir un modèle absolu à suivre. La sociabilité qui porte les peuples de souche gauloise et latine à s'allier, même par le sang, aux peuples les plus divers, pour les élever au christianisme et à la civilisation, serait-elle moins digne d'estime que la fierté des races saxonnes, qui les refoulent pour ne pas se souiller de leur contact?

Ces temps de complète réconciliation sont encore éloignés, nous le savons. Les incendies qui, en 1859, ont répandu la terreur à la Martinique, et motivé l'état de siége, révèlent en traits sinistres, comme sous l'esclavage les empoisonnemens, quelles haines survivent entre les diverses classes : triste fruit de deux siècles d'oppression légale et de domination abusive. Tout en assurant, par une ferme répression, respect à la propriété et sécurité aux personnes, puisse la métropole, répudiant les leçons d'un autre âge, déployer pour l'entente cordiale des races autant de zèle qu'elle en mit jadis à leur séparation! La justice, la liberté, l'éducation, la propriété, le droit commun, également garantis à tous, sont les conditions fondamentales de cet accord, et il y aurait péril à n'y pas veiller avec une extrême sollicitude. Sur une population totale de 268,000 habitans sédentaires (1), les blancs ne dépassent guère 22 ou 25,000 âmes, un douzième environ. Quant à la population de couleur, elle s'accroît tous les ans de l'immigration africaine, asiatique et chinoise. Ces simples chiffres disent toute la gravité de la situation et la nécessité absolue d'une politique de rapprochement.

II. — LES CULTURES ET LES INDUSTRIES COLONIALES.

A travers bien des épreuves, les établissemens coloniaux ont grandi dans les lieux où s'élevèrent les premiers campemens de l'occupation française, au milieu des marécages couverts de mangliers et de palétuviers. Ils sont pour la plupart placés sous le vent, c'est-à-dire à l'ouest, sur le côté du rivage le plus facilement abordable. A la Martinique, on les nomme Fort-de-France (jadis Fort-Royal) et Saint-

(1) La statistique de 1856 attribue 136,460 habitans à la Martinique, et 131,517 à la Guadeloupe avec ses dépendances. Ce n'est que par approximation que l'on peut évaluer les diverses races, l'état civil ne tenant plus compte des couleurs, à la différence de ce qui se faisait dans l'ancien régime.

Pierre; à la Guadeloupe, la Basse-Terre (1) et Pointe-à-Pître. Par une rencontre digne d'être notée, dans l'une et l'autre île la prééminence commerciale s'est détachée de la capitale administrative, et cette rivalité a suscité bien des querelles qui ont pris quelquefois les proportions d'une guerre civile. A la Martinique, Fort-de-France, chef-lieu politique, n'a jamais pu, malgré la supériorité de son mouillage, attirer le commerce et les affaires, qui ont préféré la rade foraine de Saint-Pierre, quoiqu'elle ne soit pas tenable pendant l'hivernage : les libres allures du commerce s'accommodent mal du voisinage de l'administration. A la Guadeloupe, la situation est différente : la Pointe-à-Pître, qui est déjà la principale ville pour la population, le commerce, les affaires, la supériorité du mouillage, réunit en outre l'avantage, essentiel pour un chef-lieu administratif, d'occuper une position centrale, tandis que la Basse-Terre se trouve, à l'extrémité occidentale, dans des conditions agricoles et nautiques de beaucoup inférieures. La Pointe-à-Pître semble donc fondée à réclamer la translation de tous les pouvoirs dans son enceinte, et quelque respect que l'on témoigne à la tradition, l'établissement de l'unité en un pays si divisé est un avantage digne d'être apprécié.

De ces premiers points d'abordage, qui se sont avec le temps multipliés sur le pourtour des deux îles, partout où l'ancre a pu mouiller, la population se répandit rapidement à l'intérieur. Chateaubriand et après lui divers écrivains ont prétendu que l'humeur sociable des Français les portait, en pays étrangers, à fonder des villages, et qu'ils languissaient de nostalgie dans l'isolement des fermes, si agréable aux Anglo-Saxons. Cette considération n'aurait même point été étrangère à l'établissement officiel des villages algériens : hypothèse spécieuse que dément l'histoire de nos colonies! Aux Antilles particulièrement, les émigrans, libres de leurs actes, ont tous fondé dans les campagnes, suivant les conseils de l'économie rurale, des fermes isolées ou *habitations*; les villes n'ont été que des comptoirs où le planteur venait s'approvisionner des articles d'Europe et livrer ses récoltes; il y séjournait à peine, et se hâtait de regagner sur son morne le grand air et la liberté. L'honneur et le signe de l'aristocratie, comme aux âges de féodalité, comme aujourd'hui encore en Angleterre, consistaient dans la résidence aux champs, entourée d'un cortége de serviteurs et d'ouvriers, embellie par cette légère architecture de parcs et de hangars, de magasins et de cases, de moulins et de séchoirs rangés à proximité de la sucrerie, qui font d'une

(1) Dans l'archipel des Antilles, on appela de bonne heure Basse-Terre le côté opposé au vent, et Capesterre le côté du vent. Ces dénominations sont restées à certaines zones et quelquefois à certains centres de population.

grande *habitation* un petit village seigneurial. Au sein de la campagne, la division du travail s'est établie d'après les cultures, et les habitations se divisent en sucreries, caféteries, cacaoyères et cotonneries: les plantes alimentaires donnent lieu à une cinquième catégorie, les habitations vivrières.

Le sucre est aux Antilles le pivot de l'agriculture, de l'industrie et du commerce. C'est vers 1644 que la canne de Batavia, cultivée de haute antiquité dans l'Inde et la Chine, importée en Espagne par les Arabes, fut introduite par les Espagnols dans l'archipel américain. Dix ans après, un Juif venu du Brésil, Benjamin Dacosta, apportait à la Martinique les premiers engins à sucre, sans conjurer par ce bienfait la proscription dont sa race fut frappée quelques années plus tard. En un demi-siècle, la canne remplaça le petun ou tabac, le rocou, le cacao et l'indigo, qui avant elle se partageaient les champs : progrès économique plutôt que social, car les cultures primitives, s'accommodant de médiocres étendues et de bras européens, avaient multiplié le nombre des moyens et petits propriétaires, tandis que la canne à sucre, exigeant tout un vaste système de plantations et d'appareils accompagné de travaux très rudes, favorisa d'un côté la propriété aristocratique, de l'autre l'esclavage et la traite. Vers la fin du XVIII[e] siècle, on commença de cultiver la canne d'Otahiti, au feuillage plus foncé, à la tige plus ligneuse, et renfermant un *vesou* plus abondant et de meilleure qualité. En 1856, la Martinique comptait 542 sucreries, et la Guadeloupe 479, nombres qui ont dû s'accroître depuis lors, du moins dans la première de ces îles, où le café va déclinant d'année en année; plus de la moitié des terres cultivées y sont couvertes de cannes. On évalue le rendement moyen de l'hectare à 1,600 ou 1,700 kilogrammes de sucre au prix de 50 centimes, et les frais à 400 francs.

Ce rendement laisse à désirer soit par la faute de la culture, soit par l'épuisement du sol, comme l'indique la comparaison faite avec la production de quelques autres Antilles, telles que Cuba, Porto-Rico, Trinidad. Ici la canne, pour ainsi dire inépuisable, pousse des rejetons annuels pendant toute une génération humaine, quelquefois au-delà, et, comme un arbre, permet une coupe réglée tous les ans. Dans les îles de moyenne fécondité, la canne dure encore sept ou huit ans; dans nos Antilles, elle dure quatre ans au plus, donnant en cet espace trois coupes. Aussi la voix publique, d'accord avec l'intérêt personnel, réclame-t-elle de l'art agricole des progrès sérieux, tels que l'emploi des instrumens aratoires, des engrais, du drainage, qui ne sont encore pratiqués qu'à titre d'exceptions.

La charrue, que les émigrans français avaient introduite à l'origine, disparut dès que Colbert eut autorisé la traite des nègres et

procuré aux planteurs une main-d'œuvre à vil prix. Du jour où le rang social se mesura au nombre des nègres que l'on possédait, le dédain de tout instrument autre que la houe de l'esclave devint à la mode pendant deux siècles, et ce ne fut que vers la fin de la restauration, lorsque le régime de la servitude commençait à être menacé, que reparurent quelques charrues. Il a fallu les impérieuses nécessités qui ont suivi l'émancipation pour les remettre en honneur sur des terres qui en comportent l'usage. Avec la charrue, d'autres instrumens ont pénétré pour les défrichemens, les sarclages, les transports; on ne tardera pas sans doute à essayer quelque engin, dans le genre des machines à faucher et à moissonner, pour la coupe des récoltes; les chemins améliorés permettront aussi l'emploi de véhicules supérieurs au cabrouet traîné par les bœufs et de montures moins grossières que les mulets.

Au sol, fouillé profondément et en tout sens par les charrues et leurs auxiliaires, se joindront les engrais, dont on s'est montré jusqu'à ce jour fort peu prodigue. Morue avariée, noir animalisé, poudrette, sang desséché, surtout guano et fumier de ferme, tout devra être essayé, et, suivant les prix, s'appliquer sur une large échelle. La bagasse, paille et tige de la canne, ne pourrait-elle aussi être réservée pour faire litière et remplacée dans son rôle de combustible par la houille? Il faudrait en outre soumettre à l'expérience le pois de Mascate, qui fait merveille à La Réunion comme engrais vert. Sans de tels secours, comment entretenir l'éternelle jeunesse de l'humus? Le drainage n'est pas moins nécessaire dans ces terres des Antilles, que pénètre une excessive humidité. L'utilité en est du reste fort appréciée : à défaut de tuyaux de poterie, on a usé de bambous, non sans succès. On compte à la Martinique seulement 6,000 hectares à drainer au milieu des plantations. En 1856, le conseil-général de cette île a voté une allocation de 30,000 francs de primes et d'indemnités. Le problème est désormais résolu par les essais qui ont réussi sur plusieurs habitations, et qui ont amené, comme en Europe, outre un accroissement de produit, l'amélioration sanitaire des localités, bienfait inappréciable en des pays qui doivent l'insalubrité dont on les accuse moins à l'ardeur des rayons solaires qu'aux eaux stagnantes à la surface ou dans la profondeur du sol.

Ces réformes devront aboutir sinon au repos des terres, du moins à l'alternance des cultures, innovation qui ne peut elle-même être réalisée qu'en substituant à un système rural fondé sur une spécialité exclusive de produits exportables une organisation qui admette la variété des cultures végétales et des éducations animales. La ferme en un mot, avec ses élémens constituans, basse-cour, bétail, laiterie, jardin, verger, pépinière, prés, champs, bois, succéderait

à la sucrerie, à la caféterie, à la cacaoyère; on ne ferait ainsi que revenir aux anciennes pratiques de la colonie et suivre les exemples donnés déjà par les planteurs de la Barbade, la plus florissante des Antilles anglaises. Un habile agencement des travaux mettrait à profit les différences des saisons, des terres, des aptitudes personnelles, de manière à occuper toute l'année l'ensemble des travailleurs que la canne à sucre absorbe pendant quelques mois au-delà de leurs forces, sans pouvoir leur assurer toute l'année des occupations également actives. Une solide et complexe unité remplacerait l'unité boiteuse d'aujourd'hui, qui, reposant sur le sucre seul, fatigue le sol par la monotonie d'un produit toujours identique. Le sucre n'en restera pas moins le pivot de l'exploitation rurale, et, loin de s'en plaindre, il faut féliciter les colonies françaises de leur aptitude pour un produit dont la consommation va croissant. Remarquons toutefois que la fabrication n'appelle pas de moindres progrès que la culture. D'heureuses innovations ont été déjà réalisées dans une usine de la Martinique, dans quatre ou cinq de la Guadeloupe : elles se résument dans le remplacement des chaudières cuisant le vesou à air libre, que protégent une routine de deux siècles et la gêne pécuniaire des planteurs, par des appareils perfectionnés dont la maison Derosne et Cail fournit le monde entier (1). Des progrès secondaires dignes d'éloge font passer la force motrice du plus bas degré, celle des animaux, aux échelons supérieurs du vent, de l'eau, de la vapeur. Armés d'une puissance nouvelle dans les champs et dans l'usine, les planteurs dépasseront autant le chiffre de la production actuelle que celui-ci, fruit du travail libre, a dépassé le chiffre donné par l'esclavage. En 1849, dernière récolte du travail esclave, nos Antilles exportèrent 36 millions de kilos de sucre; en 1858, l'exportation a été de 56 millions; en quelques années, elle peut atteindre 100 millions. L'accroissement viendra de l'extension des surfaces et d'un plus fort rendement. Les plantations de canne ne couvrent à la Martinique qu'un sixième, à la Guadeloupe qu'un onzième des superficies totales (2). Des deux parts, le rendement moyen oscille entre 16 et 1,700 kilogrammes par hectare, représentant une valeur brute de 8 ou 900 francs, tandis qu'il est possible de le porter à 2,500 kilogrammes, soit cinq barriques. Les sirops et mélasses, résidus du sucre, tantôt sont exportés en nature et donnent lieu à

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er novembre 1857 et 1er mai 1859, les études de M. Payen sur la fabrication du sucre.

(2) En 1856, sur 98,782 hectares, la Martinique en avait 31,723 de cultivés, dont 18,202 en canne; la Guadeloupe, sur 165,513 hectares, en avait 23,876 de cultivés, dont 14,180 en sucre. La production totale était d'environ 54 millions de kilogrammes. Tous ces chiffres se sont encore élevés depuis trois ans.

un mouvement d'affaires qui n'est pas sans importance, tantôt sont convertis en tafias ou rhums par l'industrie des *guildiviers* (1). En 1856, la quantité des sirops et mélasses était estimée à 13 millions de litres, celle des tafias à 8 millions 1/2. En distillant le vesou au lieu de la mélasse, on obtient un rhum qui rivalise avec celui de la Jamaïque.

Le café, moins ancien dans nos colonies que la canne, date du système de Law, dont il compensa les désastres par d'énormes bénéfices. Il fut encore une précieuse ressource en 1727, année où un tremblement de terre fit périr presque tous les cacaoyers. Pendant tout le XVIIIe siècle, les caféteries de la Martinique et de la Guadeloupe enrichirent leurs planteurs, et cette prospérité ne fut interrompue que par la révolution, qui conduisit les uns sur la terre étrangère, ruina les autres par le contre-coup des agitations de la métropole. Les ouragans, les maladies, l'épuisement du sol, l'ambition qui porte les petits habitans à monter au rang des sucriers, les avances qu'exigent des plantations qui ne commencent à être en rapport qu'au bout de cinq ans, portèrent le dernier coup à cette culture, qui menace de disparaître à la Martinique malgré une prime de 10 centimes par pied et par an, tandis qu'à la Guadeloupe elle résiste encore assez bien. Dans la première de ces îles, l'exportation en 1858 n'a été que de 17,389 kilogrammes; dans la seconde, elle a atteint 112,415 kilogrammes, ce qui n'empêche pas le commerce français de qualifier de café de la Martinique tout l'approvisionnement qui vient de nos Antilles. Chaque pied en plein rapport produit une livre de fruits, chaque hectare 500 kilos.

Dans les denrées commerciales, le cacao tient le troisième rang. L'arbre n'entre en plein rapport qu'à sept ou huit ans, et un ouragan l'emporte en une heure, double inconvénient qui explique la moindre faveur qu'obtiennent les cultures arborescentes depuis que le sucre se place à des prix rémunérateurs. Le cacaoyer lutte cependant contre ces risques, surtout dans les terres sous le vent, où il s'allie avec les cultures de vivres. Pour régénérer les plantations, l'administration a demandé des plants au Venezuela, renommé pour la supériorité de ses cacaos. L'hectare rend en moyenne de 500 à 750 kilogrammes de fruits.

A la Guadeloupe, la faveur revient au coton, dont cette île alimentait, au dernier siècle déjà, les filatures de l'Alsace et de la Flandre. A la Grande-Terre, surtout à l'îlot de la Désirade, ce végétal trouve les conditions de terre profonde et légère, en même

(1) Le tafia est le produit, incolore et de médiocre qualité, de la distillation des mélasses; le rhum est le même produit coloré et de qualité supérieure.

temps que d'humidité saline, qu'exige la pleine réussite de la variété longue-soie, si bien appréciée par le commerce. Il y a deux ans, une cargaison de quatre-vingts balles s'est vendue au Havre au prix moyen de 6 francs 50 cent. le kilogramme, prix parfaitement justifié par la beauté, la finesse et la force des fils et des tissus fabriqués avec ce coton. On peut donc espérer pour le coton une renaissance prochaine.

Après ces produits principaux et secondaires des Antilles, une simple mention suffit pour ceux de troisième ordre : le tabac, première culture, première monnaie de la colonie, dont la gloire ne survit guère plus que dans un nom historique, le *macouba*; — le girofle aux pénétrantes senteurs, qu'ont à peu près détruit les ouragans et surtout la baisse des prix; — la casse, fruit d'un bel arbre aux fleurs jaunes; — la cannelle, peu répandue, quoique estimée. A ces épices et denrées, communes aux deux colonies à un degré fort inégal du reste, la Guadeloupe ajoute le rocou, fruit tinctorial, qui se maintient depuis l'origine sans atteindre ses rivaux, le vanillon, espèce inférieure du genre vanille et quelques essais de cochenille qui, malgré les bons résultats obtenus par le fermier d'une nopalerie du gouvernement, paraissent devoir trouver dans les pluies habituelles du climat un sérieux empêchement.

Acceptée comme une nécessité plutôt que comme une spéculation, la culture des vivres tourne depuis bientôt trois siècles dans le même cercle, persévérance qui révèle des choix bien adaptés au pays et aux populations. En tête vient le manioc, qui, purifié de son virus, n'a cessé d'être l'aliment préféré des classes moyennes. La patate échappe aux accidens de l'hivernage, et prévient la disette qui suivrait les ouragans. Viennent ensuite diverses ignames, analogues de formes et de propriétés à celles qui ont récemment acquis dans les jardins de l'Europe plus que sur ses marchés une retentissante renommée. Le maïs est précieux aux Antilles, comme en tout pays, pour la nourriture des hommes et des animaux. La banane justifie son titre de providence des régions équatoriales par l'énorme quantité de matière alibile qu'elle rend sur une surface donnée, et qui, taillée en rondelles desséchées ou préparée en fécules, promet aux cuisines d'Europe une nouvelle ressource. Divers haricots, les pois d'Angola, les tubercules d'où s'extraient l'*arrow-root* et autres fécules, complètent la série fort variée des végétaux de consommation courante, principale culture des anciens esclaves. Dans les sucreries, où les vivres étaient autrefois légalement prescrits, ils sont devenus une branche accessoire depuis l'introduction des engagés asiatiques, pour qui le riz de l'Inde forme la base de la nourriture. Comme au début des colonies, l'ordre vraiment na-

turel et économique, celui qui associe dans une large mesure les vivres aux produits exportables, tend à se rétablir, et, dussent les états de douane en briller moins, c'est une tendance à louer sans réserve, car elle est favorable à l'accroissement et au bien-être des populations, et diminue les risques et les oscillations de la fortune publique et privée, en l'asseyant sur la consommation et le commerce de l'intérieur, à l'abri des jeux commerciaux, des caprices de la mode et des lois des métropoles. On devra à cet ordre nouveau de voir cesser cette glorification exclusive des denrées d'exportation, qui était un résultat de l'esclavage.

Cette considération donne au bétail une importance qui a toujours été méconnue. Le régime artificiel qui a fondé les colonies sur la servitude, sur les monopoles, sur le commerce extérieur, a réduit nos Antilles à importer de la France, qui elle-même les demandait à l'Irlande, des viandes séchées et salées, à se nourrir de morue de Terre-Neuve, souvent avariée, alors que de vastes et fraîches savanes laissaient perdre des herbes qui auraient élevé et engraissé de nombreux troupeaux. Les bestiaux que les deux îles possèdent ne sont que des animaux de travail. Des bœufs, achetés les uns à Porto-Rico, les autres au Sénégal, sont employés aux transports, en même temps que des mules du Poitou et des États-Unis, qui ont remplacé les chevaux de la Martinique, jadis renommés pour leur allure vive et sûre. Les moutons sont peu multipliés malgré les conditions favorables que présentent les régions sèches. Les porcs seuls, dont les Espagnols eurent la prévoyante pensée de jeter quelques couples dans les îles à l'époque des premiers voyages, peuvent compter comme animaux de rente : ils y ont pullulé, comme dans toute l'Afrique, avec une prodigieuse fécondité. Quelques foires et concours nouvellement institués témoignent d'une tardive, mais juste appréciation de cette branche de l'économie rurale.

Autour des cultures et des savanes, vers le centre montueux des deux îles, s'étendent ces forêts profondes qui ombragent de leurs voûtes, impénétrables aux rayons du soleil, les pentes et les cimes des mornes et des pics volcaniques. Sous leurs sombres massifs, dans leurs rares clairières, se réfugiaient autrefois les nègres marrons, bravant les serpens à la mortelle blessure, vivant de fruits, de racines et de légumes, organisant entre eux des bandes sauvages, incessantes menaces pour les habitations voisines. Là croissent en futaies plutôt qu'en taillis une multitude d'arbres aux noms et aux propriétés à peu près inconnus en Europe. Bien que la circulation y soit rendue très difficile par les lianes jetées d'un arbre à l'autre comme des réseaux de cordages et de barrières, la hache du défricheur ou du constructeur s'est attaquée aux plus beaux sujets, qu'au-

cune plantation nouvelle n'a remplacés. Aussi ces massifs forestiers, quoique bien vastes encore et pouvant fournir quelques ressources à l'ébénisterie et à la marine de cabotage, vont-ils s'appauvrissant d'année en année, et l'on remarque en plusieurs localités une intensité de sécheresse, autrefois inconnue, qui ne s'explique que par le déboisement. Depuis l'émancipation, le campêche seul donne lieu à une exploitation suivie, qui devient pour les anciens affranchis une source de revenus. On préférerait sans doute les voir aux champs; mais ce rude travail, pourvu qu'il soit surveillé et contenu dans les bornes qu'indique l'intérêt public, vaut mieux encore pour les noirs que l'oisiveté sous leur ajoupa. La difficulté des transports est d'ailleurs un obstacle que l'on doit moins regretter, l'influence climatérique des forêts ayant plus de prix pour l'agriculture que n'en a pour l'industrie la mise en œuvre de leurs bois. On préférerait voir ces essences utilisées pour leurs fruits, leurs fleurs, leurs écorces, riches en gommes, en sucres, en matières oléagineuses, tinctoriales et médicales, dont la récolte n'exige pas le sacrifice de l'arbre. Ces fabrications accroîtraient le mouvement industriel, si faible dans les colonies françaises. En effet, à part les produits tirés de la canne, on ne peut guère citer que les conserves, qui atteignent, grâce à l'abondance sur place du sucre et des fruits, des proportions commerciales, et à Saint-Martin les poteries et les sels. Peut-être la plante textile appelée *ortie de Chine*, qui prend faveur en ce moment à la Martinique, ajoutera-t-elle un nouvel élément de travail à ceux que fournissent déjà, sur une trop petite échelle, les agaves, les yucca et autres végétaux à longues et dures fibres de la zone tropicale.

III. — LES TRAVAUX PUBLICS. — LES IMMIGRANS. — L'ÉMANCIPATION COMMERCIALE. — LES RAPPORTS AVEC LA MÉTROPOLE.

Tels sont les dons de la nature et les fruits du travail exploités et recueillis aux Antilles françaises depuis deux siècles et demi. Pour les développer, pour en tirer de nouveaux élémens de progrès, la société doit ajouter à l'activité privée sa coopération collective, en accomplissant les travaux et les services qui rentrent dans son ressort. De loin comme de près, l'état, personnifié tantôt dans l'administration coloniale, tantôt dans celle de la métropole, ne manque pas d'empiéter sans cesse sur les entreprises privées, en même temps qu'il néglige de remplir certaines de ses attributions les plus importantes : percer des routes, creuser des canaux, dessécher des marécages, curer les ports, dresser des phares.

A la Martinique, la viabilité est dans un état de barbarie indigne d'un peuple civilisé. Il n'y existe pas une seule voie sur laquelle

puisse rouler une diligence ou une charrette. Les chemins ne sont accessibles qu'aux cabrouets, les chars à bœufs de la culture locale. Saint-Pierre et Fort-de-France, éloignés de 30 kilomètres, ne communiquent que par mer. Dans l'intérieur, pas une route! Les excuses ne manquent pas, et la première de toutes se tire de la configuration très accidentée du sol. Sans nier le fait, il ne saurait s'imposer à l'intérêt public, ni à l'industrie moderne. Aussi l'administration commence-t-elle à secouer sa torpeur, et l'on parle d'un chemin de fer à établir entre le Saint-Esprit et la Rivière-Salée. Sans repousser aucune offre, les habitans insistent avant tout sur un réseau général de bonnes voies ordinaires. A la Guadeloupe, la situation est meilleure, Basse-Terre et Pointe-à-Pitre communiquant par une belle route et un service régulier. La Grande-Terre est plus ouverte encore, et des voies construites par les troupes de la marine rayonnent du chef-lieu à l'intérieur; mais la région de l'ouest, la Guadeloupe propre, montagneuse comme la Martinique, n'est guère plus favorisée.

Les colons attachent aussi un grand prix à l'élévation de barrages qui retiendraient et distribueraient les eaux, à l'entretien, à l'achèvement et à la création de canaux, comme la Grande-Terre en possède quelques-uns, propres à rendre moins coûteuse la circulation de leurs denrées, toutes lourdes et encombrantes. En beaucoup de points, la canalisation partielle des rivières suffirait pour établir des relations, aussi sûres que régulières et économiques, entre l'intérieur du pays et le littoral. Il conviendrait en même temps de déblayer les lits, surtout les embouchures des cours d'eau, où la rencontre des eaux de mer avec l'eau douce entretient des marais et des miasmes qui, aux jours néfastes, sèment à travers le pays la terrible fièvre jaune, épouvantail plus sérieux que les fièvres intermittentes et les dyssenteries communes à toutes les latitudes.

Les ports réclament de l'état une égale sollicitude. Les deux colonies sont également bien dotées à cet égard par la nature. A la Martinique, la rade de Fort-de-France, qui, dans tout le golfe du Mexique, ne compte de rivale que celle de La Havane, peut recevoir, par tout temps et à l'abri des ouragans et des tempêtes, des navires de tout tonnage et des flottes entières. Il ne lui manque qu'un bassin de radoub, dont la dépense entière est estimée à 2 millions : or un vote récent du corps législatif n'a accordé pour cette création si nécessaire qu'un crédit de 290,000 francs à compte d'une subvention totale de 1 million, la colonie devant fournir le reste. C'est là pourtant une dépense de première urgence, car, faute de cette ressource, les navires qui ont souffert quelque avarie doivent aller se faire réparer à Saint-Thomas ou dans tout autre port étran-

ger, ou même se traîner avec leurs blessures jusqu'en France. La rade si animée de Saint-Pierre, le port de la Trinité, qui est le second de la colonie pour le mouvement commercial, celui du Marin et les divers mouillages distribués autour de l'île appellent à leur tour des améliorations nécessaires. Les habitans de la Guadeloupe mettent le port de la Pointe-à-Pitre au-dessus de Fort-de-France, et ne trouvent à lui comparer dans le monde que la rade de Constantinople. Par malheur, la ville, démolie par le tremblement de terre de 1843, a pu réparer ses maisons plus vite que son port, dont les passes se sont envasées et encombrées par l'effet de cette catastrophe. Pour un curage à fond, la colonie s'est imposé une contribution spéciale, et la métropole y ajoute une subvention de 170,000 francs, sur laquelle un premier crédit de 85,000 francs a été voté il y deux mois. C'est à la rade foraine de la Basse-Terre et dans celle bien autrement vaste et sûre des Saintes qu'ont été construits les chalands à clapets et les canots remorqueurs pour le curage de la Pointe-à-Pitre, et ce ne sont pas les seuls mouillages où l'industrie humaine ait à compléter l'œuvre de la nature. Le Moule, à l'ouest de la Grande-Terre, possède un bassin de carénage établi par un particulier; Marie-Galante a aussi le port de Grand-Bourg, qui réclame quelques travaux, et Saint-Martin compte sur son pourtour de si peu d'étendue trois rades, dont l'une, le Marigot, est rangée parmi les plus belles du golfe.

La télégraphie électrique, qui participe à la fois des travaux et des services publics, est en voie d'installation dans l'intérieur des deux îles et de l'une à l'autre. La distance de trente lieues qui les sépare est coupée en deux par l'île de la Dominique, jadis française, que le traité de 1763 a fait passer aux mains de l'Angleterre, au grand désavantage des deux colonies françaises, ainsi gênées dans toutes leurs relations, même celles d'ordre purement pacifique. Si jamais il se faisait entre les deux nations quelque échange ou cession de territoires, la Dominique est une des terres que la France ne devrait pas oublier de rappeler à elle, non plus que Sainte-Lucie, plus française encore par ses origines, et que les Anglais n'ont gardée que pour surveiller plus facilement tous les mouvemens de la rade de Fort-de-France.

Quoique depuis quelques années un bateau à vapeur fasse en sept ou huit heures le trajet régulier de la Martinique à la Guadeloupe, l'amour-propre local ne se tient pas pour satisfait de ce modeste effort de navigation, en voyant ce cortége d'îles nombreuses et florissantes qui pourraient alimenter un incessant cabotage. Aussi est-ce avec des espérances illimitées que les créoles ont salué la promesse d'une ligne des Antilles dans l'itinéraire des paquebots

transatlantiques. D'un commun accord, les deux colonies ont ensuite blâmé le choix, comme point d'atterrissage, de l'île Saint-Thomas, rocher aride, où règnent à l'état permanent, disent-elles, la fièvre et le choléra, où la compagnie anglaise des Indes-Occidentales possède, par achat ou par bail, le seul point abordable du littoral. La victoire une fois obtenue contre l'ennemi commun, la coalition s'est divisée comme toujours, la Guadeloupe exaltant la Pointe-à-Pitre pour l'incomparable commodité de son port, la Martinique lui opposant, outre une rade d'une égale beauté, qui est en possession depuis le XVII[e] siècle de recevoir les flottes de guerre et les stations navales, l'avantage d'être de quelques minutes de latitude plus au vent et à l'est sur la route des navires qui viennent d'Europe. Cet argument paraît avoir eu gain de cause en principe; mais à quel moment sera inaugurée la ligne des Antilles, comme l'a été, au mois de mai 1860, celle du Brésil? C'est le secret de la compagnie concessionnaire, qui paraît moins impatiente que les colonies.

Les planteurs ont grand besoin de tous ces concours de forces collectives, à l'intérieur et à l'extérieur des îles, pour mener à bonne fin la rude mission que les événemens leur ont imposée de transformer une société vieillie dans l'esclavage en une société rajeunie par la liberté. Dans cette œuvre de régénération, toutes les difficultés se sont dressées contre eux. Désertion de la main-d'œuvre servile mal et chèrement remplacée, insuffisance du capital et du crédit en face de besoins impérieux, rigueur du pacte colonial sous le rapport commercial et douanier, tels sont les obstacles qu'il faut déraciner par les principes ou tourner par des expédiens.

Le divorce de la propriété et du travail était, même avant l'émancipation, le premier et le plus grave souci des habitans. Depuis trente ans que la question se débattait dans la presse, dans les chambres, dans les conseils coloniaux, dans le gouvernement de la métropole, cette grande, légitime et nécessaire mesure avait été précédée de tant de polémiques et d'agitations qu'on n'osait présager une transition sans orages. Les conflits antérieurs faisaient redouter la guerre. Le décret d'émancipation de 1848 fut un coup de foudre. A la Martinique, le sang coula, plutôt par un hasard malheureux que par aucun plan prémédité de vengeance. A la Guadeloupe, l'émotion fut vive aussi, et les propriétaires conçurent les craintes les plus sérieuses. Dans les deux îles pourtant, après les nuages et les terreurs des premiers jours, le ciel ne tarda point à se rasséréner, et ces deux colonies, où l'on pouvait croire à une scission immédiate et profonde entre les deux classes, furent celles où le plus grand nombre de noirs restèrent fidèles au travail, sinon aux maîtres. C'est qu'aux Antilles, faute de pouvoir recourir comme ailleurs aux *coo-*

lies indiens, force avait été de condescendre aux expédiens pour retenir les affranchis. Grâce à ces concessions, profitables à tout le monde, la décomposition des ateliers s'était prolongée moins longtemps chez nos planteurs que chez les colons anglais, et la race française avait montré une fois de plus son aptitude à entraîner les populations qui lui font cortége dans les champs du travail comme sur les champs de bataille.

Cette situation s'est altérée, comme si une sagesse prolongée pesait trop aux hommes, et les noirs se sont peu à peu détachés en grand nombre des *habitations*. L'émigration continue, et ce sont les meilleurs qui s'en vont, les plus médiocres qui restent. La faute en est-elle aux propriétaires, las de ménagemens qui coûtaient à leur amour-propre, et qui ont vu avec empressement l'Afrique et l'Asie s'ouvrir à leurs appels? Est-elle au contraire imputable aux noirs, les uns voulant devenir petits propriétaires, les autres trouvant dans l'oisiveté un attrait supérieur à celui d'un salaire modéré et régulier sous la discipline de l'atelier? Ces deux causes ont contribué à une séparation profondément regrettable, et qui ajourne à long terme l'espoir de l'unité au sein de la société coloniale. Les noirs se constituent en groupes séparés, et les blancs invoquent l'immigration comme leur salut, de quelque région qu'elle leur amène des bras, de l'Afrique occidentale, de l'Inde ou de la Chine.

Depuis quelques années, les Antilles puisent à ces trois sources, au moyen de traités conclus par les gouvernemens de la métropole avec un pareil nombre de compagnies (1); tous les mois arrive de divers points de l'horizon quelque convoi d'engagés pour remplir les vides. Les Africains sont préférés comme plus forts, moins exigeans et plus vite acclimatés; mais déjà l'énorme disproportion des blancs aux noirs n'est pas sans éveiller quelques inquiétudes. Les Indiens sont doux, maniables, mais d'un tempérament plus délicat et d'une plus grande indolence au travail. De 1856 à 1859, 24 navires de la compagnie générale maritime ont introduit 12,640 Indiens, avec une mortalité moyenne de 2,75 pour 100, de beaucoup inférieure à celle des navires anglais qui entreprennent les mêmes opérations. Les Chinois, dont le recrutement est de plus fraîche date, sont les moins nombreux jusqu'à ce jour et le plus diversement jugés. Difficiles à mener, en raison même de leur langue autant que de leurs mœurs incomprises des géreurs, ils passent pour rétifs, quoique laborieux par goût, très chatouilleux sur les procédés et non moins disposés

(1) La maison Régis, pour la côte occidentale d'Afrique; la compagnie générale maritime, pour l'Inde; la compagnie Gastel, Assier et Malavois, pour la Chine. Pour l'intérieur de l'Inde, c'est une compagnie spéciale d'émigration qui se charge du recrutement.

à exiger ce qui leur est dû d'égards et de salaire qu'à tenir leurs engagemens; au demeurant race industrieuse, économe jusqu'à l'avarice et la saleté, réfractaire d'ailleurs à toute assimilation malgré l'importance que l'on paraît attacher au choix d'émigrans catholiques, comme il s'en trouve çà et là quelques milliers en Chine.

Malgré l'incontestable utilité de l'immigration au point de vue de la production coloniale, et tout en l'acceptant comme un pis-aller, on ne peut se reposer sur cet expédient comme sur une solution normale et de tous points satisfaisante. Elle maintient trois ou quatre sociétés dans un état de rivalité et d'antipathie au lieu d'en favoriser la fusion en un corps homogène; elle refoule les noirs par une concurrence au rabais; elle grève les planteurs de lourdes charges par les indemnités de recrutement et de transport qui échappent à une consommation reproductive, en même temps que la presque totalité des salaires est emportée au loin par l'absentéisme des travailleurs; elle livre la production coloniale, en cas de guerre, à la discrétion des maîtres du pays d'émigration; elle menace sans cesse les colonies du choléra asiatique; pour assurer la paix publique, elle oblige d'accroître les garnisons, exposées à quelle mortalité, on le sait; elle autorise l'immixtion quotidienne de l'administration dans l'économie rurale pour toute chose, distribution et placement des engagés, nourriture des hommes, police du travail, soins médicaux, congés et fuites, système disciplinaire. Il n'est pas de mouvement du personnel qu'il ne faille écrire; l'on écroue les travailleurs absolument comme des prisonniers. Enfin le recrutement des engagés exotiques ne peut être approuvé que lorsqu'il est exempt de violences et de fraudes; or l'on sait, malgré des dénégations intéressées, combien d'abus ont été constatés en Afrique et en Chine! Dépouillée de ces abus et librement consentie, l'immigration est un moyen légitime sans doute d'assurer du travail aux cultures et aux fabriques, mais elle reste une mauvaise méthode de consolider l'unité politique et sociale d'un pays. On ne conçoit que deux moyens d'en atténuer les fâcheux effets : d'abord l'émigration en famille, avec permission de résider et de se fixer dans la colonie après l'engagement expiré, comme c'est la règle à Maurice; puis un grand développement des travaux industriels, complément des travaux agricoles, pour vaincre l'apathie des noirs par de forts salaires et enrôler comme ouvriers les déserteurs des champs. Cette évolution s'observe, paraît-il, à la Trinidad, et c'est un fait des plus rassurans. Les machines agricoles diminueraient aussi les périls de l'immigration en réduisant le personnel nécessaire.

Reconnaissons pourtant qu'il est assez dans le cours des choses humaines, et surtout dans le caractère français, de laisser au gouver-

nement les devoirs de la philanthropie et la prévision des malheurs lointains. Eh bien! ne ferait-il point acte de sollicitude prévoyante en étendant jusqu'à l'Europe les primes de recrutement accordées aux engagés? Sans méconnaître l'action débilitante des climats tropicaux sur le tempérament des blancs, on ne peut oublier que pendant un siècle et plus les Antilles ont été en grande partie peuplées et cultivées par des engagés venus d'Europe, et si les rudes travaux en plein soleil dans les terres basses doivent être réservés à des ouvriers cuirassés d'une peau moins délicate, les premiers ne peuvent-ils trouver place dans les usines et sur les zones moyennes, favorables aux plantations arborescentes, où se retrouve le climat de la zone tempérée? Ils vivent au Brésil, au Texas, dans la Louisiane, dans les états de l'Amérique centrale: les îles seraient-elles pour eux plus inhabitables que le continent? Tel n'est point l'avis d'hommes compétens qui ont démontré que l'insalubrité des Antilles n'a pas toute la gravité ni la portée qu'on lui attribue. Il y aurait dès lors à reprendre divers projets agités depuis quinze ans pour favoriser le passage aux colonies de travailleurs européens non par aucune excitation artificielle, mais par un libre recrutement. Pendant que les Africains et les Asiatiques continueraient leur rôle de pionniers et de défricheurs, surtout de cultivateurs de sucre, les Européens deviendraient ouvriers dans les usines, conducteurs de machines agricoles, chefs d'atelier, contre-maîtres, piqueurs, planteurs de café et de cacao, moyens et petits propriétaires dans les hauts lieux. La prépondérance de l'élément civilisé se trouverait ainsi consolidée sans qu'il fût besoin d'abandonner aucune des forces inférieures qui sont utiles. L'histoire constate que le mépris du travail de la terre a éloigné des champs tropicaux beaucoup plus d'Européens que le climat. Si l'Algérie avait été soumise au régime de l'esclavage, la culture y passerait pour être impraticable aux Français, et les exemples de mortalité ne manqueraient pas.

Un personnel d'ouvriers européens serait encore précieux pour la transformation, désormais inévitable, de l'organisation du travail colonial: nous voulons parler des usines centrales. Comme ce nom l'indique, ces sortes d'usines centralisent dans un seul établissement la manipulation des récoltes de sucre de plusieurs plantations, conformément au système adopté pour la culture de la betterave. Le travail agricole et le travail industriel, aujourd'hui réunis dans chaque habitation coloniale, se trouvent séparés dans ces usines, à l'avantage même des produits. Elles sont construites sur d'assez vastes proportions pour qu'on puisse y introduire les appareils de la haute mécanique. Alors les plantations peuvent se morceler, au gré de la moyenne et de la petite culture, sans perdre de leur valeur,

peut-être même en acquerraient-elles une plus haute par une culture plus intensive. L'alliance de l'agriculture et de l'industrie, du capital et du travail, des puissans et des humbles, n'a plus rien d'impossible, et cette solidarité d'intérêts est assurément le bienfait principal que la société doive attendre de la centralisation des usines, sans préjudice des revenus très élevés qu'elles peuvent procurer. Clairement aperçus depuis vingt ans bientôt, ces avantages déterminèrent, après la catastrophe de la Pointe-à-Pître, qui s'étendit à beaucoup de sucreries, la fondation d'une première compagnie des Antilles; ébranlée par des épreuves trop fortes pour sa faiblesse, elle céda la place à une nouvelle compagnie, qui possède quatre établissemens à la Guadeloupe (1). La Martinique n'a encore suivi cet exemple que pour une seule usine, ce que ses habitans attribuent au relief accidenté du sol, qui circonscrit au voisinage de l'usine les plantations qui peuvent l'alimenter. De telles difficultés céderont devant l'amélioration des chemins et des véhicules.

L'accord existe aujourd'hui aux Antilles en faveur de la centralisation des sucreries, et le seul obstacle qui s'oppose à la multiplication de ces établissemens, c'est l'insuffisance des capitaux. Jadis grevée de dettes contractées à l'abri de la loi qui interdisait l'expropriation des immeubles, la propriété territoriale aux Antilles est loin de posséder les finances nécessaires à une telle réorganisation, et le commerce a les siennes engagées dans ses transactions courantes; les négocians et banquiers de la métropole, toujours un peu timorés à l'égard des colonies, toujours effrayés des moindres nuages au ciel politique, le sont encore plus depuis que le concours de la main-d'œuvre paraît incertain. Enfin tout crédit étranger se trouve écarté par l'isolement commercial où la France tient ses possessions, par la crainte aussi de l'intervention administrative dans les affaires privées. L'indemnité, réglée en 1850 dans un esprit parcimonieux, qui tint plus de compte de la situation du trésor national que de la valeur réelle des esclaves (2), a été tout entière absorbée tant par la

(1) Les usines Marly et Bellevue dans la commune du Moule, Zévallos dans celle du Port-Louis, et la Grande-Anse à Marie-Galante. L'usine centrale de la Martinique est celle de Pointe-Simon, près de Fort-de-France.

(2) Le règlement de l'indemnité par tête d'esclave, voté en principe en 1849, commencé en 1850, s'est fait sur le pied suivant :

A la Martinique.	430 fr.	47 c.
A la Guadeloupe.	470	20
A la Guyane	618	73
A la Réunion	705	38
En moyenne.	630 fr.	

En tout, l'indemnité a coûté 126 millions, dont 6 millions furent payés en numéraire,

liquidation du passé que par les besoins impérieux du nouvel état de choses. Dans leur détresse, les colons ont tourné leurs regards vers la métropole, les uns espérant une part dans les 40 millions promis, à titre de prêt, à l'industrie pour le renouvellement de son outillage, les autres préférant une garantie d'intérêt par l'état au profit des usines centrales à créer. Ni l'une ni l'autre de ces suppositions n'ayant beaucoup de chances de succès, on s'est retourné enfin vers nos grands établissemens financiers, assez favorables à des propositions qui doivent se traduire pour eux en beaux bénéfices. Pour les colonies elles-mêmes, nous préférerions une solution de ce genre, découlant de la liberté des accords, à une intervention directe de l'état, qui se traduirait en tutelle gênante de sa part et serait d'un mauvais exemple pour l'avenir.

On entrevoit une pareille conclusion par des voies amiables et privées à la crise qui, depuis quelques années, agite les Antilles françaises avec une gravité inquiétante. La cause première dérive de la réorganisation de l'industrie sucrière, qui a immobilisé le capital dans des travaux dont l'amortissement exige un certain nombre d'années. De là des embarras, constatés par l'excédant des importations sur les exportations, et qui sont l'objet de critiques imméritées. Ce n'est pas en stériles fantaisies que les colons épuisent leurs ressources; c'est en instrumens d'agriculture, en machines perfectionnées, animaux de travail, engrais, défrichemens, plantations, reconstructions : autant de dépenses dignes d'éloges. Ils importeraient et dépenseraient moins que leurs récoltes se réduiraient dans la même proportion, et leurs bénéfices seraient encore plus atteints par l'élévation des frais généraux, par la cherté des salaires et la concurrence de rivaux mieux outillés. Une dépense qui doit compter, quoique omise sur les états de douane, est celle du recrutement des immigrans, importation analogue, par ses conséquences financières, à l'achat extérieur d'instrumens de travail.

Dans leur embarras, les planteurs s'adressent au crédit, car le sort de l'agriculture coloniale se lie intimement, tant par l'escompte des effets que par le prêt sur récoltes pendantes, au sort des banques dont le capital fut formé, il y a quelques années, par la retenue d'un huitième sur les fonds de l'indemnité. Après quelques années d'un développement régulier, les banques des Antilles, de la Martinique principalement, ont rencontré de difficiles épreuves qui ont fait craindre quelquefois de les voir succomber sous une

et 120 millions en rentes 5 pour 100, bientôt converties en 4 1/2, réserve faite d'un huitième pour former le capital des banques coloniales.

En Angleterre, l'indemnité, toute payée en numéraire, a coûté 500 millions. En outre, les lois ont assuré au sucre colonial un très haut prix pendant une certaine période.

aveugle critique. On exigeait d'elles le remboursement de leurs billets en espèces, et à vue, conformément aux principes, en même temps que l'on ôtait tout cours légal et toute force libératoire à la monnaie hispano-américaine, la seule qu'elles pussent se procurer en quantités suffisantes dans le milieu où elles fonctionnent. Une prochaine liquidation était réclamée avec menaces, lorsque l'esprit inventif, stimulé par le péril et la souffrance, a découvert un utile expédient, en attendant une émancipation vis-à-vis du pouvoir local qui les mette au même rang que les banques de France et d'Algérie. Le comptoir d'escompte de Paris consent à établir à la Martinique une agence qui permettra à la banque de délivrer, en échange de son papier de portefeuille, des traites sur la France, New-York, Londres, peut-être même sur Saint-Thomas et Porto-Rico. Ces traites seront livrées par la banque au commerce colonial en échange des effets dont il demandera l'escompte; avec ces traites, le commerce fera des remises, préférées à des envois d'argent. En même temps, les 6 millions que l'état expédie chaque année aux colonies, comme paiement des services publics, s'accumuleront bientôt en quantités suffisantes pour satisfaire aux besoins de la circulation intérieure. L'amortissement progressif des avances faites au sol et à l'industrie ne peut manquer, à travers quelques souffrances, de rétablir la balance entre les importations et les exportations. Toutefois, avant que l'amortissement soit accompli, l'on doit s'attendre à des embarras résultant de l'insuffisance de la production, et c'est pourquoi tout ce qui pourra développer les transactions sera un bienfait public, depuis le rétablissement du régime monétaire sur les anciennes bases jusqu'à la liberté commerciale, objet déjà de plusieurs manifestations, et qui deviendra bientôt le vœu général de l'opinion. En France, ce drapeau signifie réduction progressive, suppression même des tarifs douaniers; aux colonies, il signifie avant tout permission de commercer, même sous l'acquit de certains droits, avec les pays étrangers, car la prohibition, qui n'est en France qu'une exception, est la règle aux colonies.

Ce régime, qualifié de pacte colonial, quoiqu'il émane de la seule souveraineté de la France, a tout entravé et tout mis en privilége. La France se réserve les principales denrées des Antilles, sucre, café, coton, les quatre-vingt-dix-neuf centièmes de la production. A leur entrée, elle les accueille du reste, non point à bras ouverts et d'un cœur maternel, comme des fruits d'une terre française, mais en les grevant de taxes exorbitantes, équivalant à peu près à la valeur intrinsèque de la marchandise : c'est ce qu'on appelle des faveurs! Tout ce qui n'est pas nominativement prévu par les tarifs propres aux colonies est soumis au tarif général, c'est-à-dire taxé comme

étranger, prohibé même à l'occasion. Les droits acquittés dans une colonie ne nationalisent pas le produit étranger, ni même celui d'une autre colonie française : ils doivent payer de nouveau les taxes communes pour entrer en France. En un mot, toute colonie est un pays étranger pour la mère-patrie, sauf quelques exceptions : singulière et dure façon, ce semble, de comprendre la maternité politique!

La doctrine change pour les importations. Alors les colonies ne sont plus des pays étrangers qui auraient droit de régler à leur gré leurs relations et leurs tarifs de commerce; loin de là, elles constituent un marché national réservé aux produits nationaux. Elles sont la joie et la fortune de l'industrie métropolitaine, qui leur expédie ce qu'elle veut, comme elle veut et au prix qu'elle veut, car elle n'a pas à redouter de concurrence étrangère. Dans les temps passés, la rigueur du principe allait jusqu'à imposer aux colonies les horreurs de la disette, et quand les gouverneurs, après les guerres, après les ouragans, sous le coup d'une famine imminente, ouvraient la porte aux approvisionnemens étrangers, de sévères admonitions des ministres ne manquaient pas de les rappeler à leur devoir. L'humanité a fini par triompher de ces impitoyables rigueurs, qui remplissent de protestations, de révoltes, de contrebande, de trafics suspects l'histoire des Antilles : un certain nombre de produits, les plus nécessaires à l'existence, y sont désormais admis, les uns en franchise, les autres avec des taxes diverses; mais ces adoucissemens sur des articles secondaires laissent subsister au profit de la France, sur la masse des importations, une surcharge qui s'élève souvent à 30 pour 100, et grève d'autant le prix de revient. Ce n'est que dans le cours de l'année 1860 qu'une loi a fait admettre librement les grains, les farines et les riz exotiques.

Le privilége de la navigation compose la troisième condition du pacte colonial. La France se réserve tout l'intercourse avec ses colonies, et même celui des colonies entre elles. Après le fameux acte de navigation de l'Angleterre, cette mesure était peut-être légitime et utile; mais le but serait dépassé, si l'on étendait ce principe même à la navigation avec l'étranger, suivant le vœu des ports de mer. L'élévation du fret, la rareté des navires constatent combien pèse sur les colonies un joug qu'elles portent néanmoins sans murmure dans l'intérêt de la marine nationale. N'a-t-on pas vu, il y a quelques mois, le ministre de l'Algérie et des colonies insister auprès de la chambre de commerce de Nantes pour l'envoi de navires à la Guadeloupe, qui levait sa récolte devant une rade dégarnie?

Comme complément de toutes ces restrictions, la métropole a entravé autant qu'elle a pu le développement industriel de ses colonies, en vue de leur fournir tous les articles manufacturés dont

elles auraient besoin en échange des matières brutes. Au nom de ces principes, elle prohiba, en certains momens, la raffinerie coloniale ; d'autres fois elle frappa de fortes taxes les sucres de types supérieurs, s'ingéniant à retenir les planteurs au plus bas degré de l'échelle industrielle. On y a si bien réussi que la fabrication du sucre est retombée depuis longtemps déjà fort au-dessous du niveau qu'elle avait atteint même vers la fin du XVII[e] siècle.

A ces rigueurs il y avait jadis une compensation. Le marché national était réservé aux colonies pour toutes les denrées qu'elles produisaient, et le haut prix que les vendeurs y trouvaient compensait parfois avec bénéfice les désavantages qu'ils subissaient d'ailleurs. Aussi se résignait-on d'assez bonne grâce à cet échange de priviléges, qui avait procuré de brillantes et rapides fortunes. Depuis la betterave, cette sécurité n'existe plus. Malgré toutes les réclamations, et sous le patronage de la science, ce similaire tant redouté a pris possession du marché national; il l'envahit de plus en plus, en vainqueur qui n'a pas dix-huit cents lieues à faire pour trouver le consommateur. Les deux industries sucrières du reste se voient menacées à leur tour par le sucre étranger, car, moyennant une simple surtaxe insignifiante de 3 francs par 100 kilogrammes, le rival exotique vient d'être admis à la libre circulation (1).

Ainsi le pacte colonial est franchement rompu par la métropole. Devant cette situation nouvelle, les colonies ne sont que modérées en réclamant pour elles-mêmes la liberté d'importer et d'exporter à l'étranger par tous navires. C'est le régime de l'Algérie, c'est celui de tous les établissemens français de la côte d'Afrique, de Madagascar, de l'Inde et de l'Océanie, et l'on sait s'il y compromet en rien la dépendance politique. Dans l'archipel même des Antilles, toutes les îles anglaises, espagnoles, hollandaises, danoises, jouissent de la liberté commerciale, et quelques-unes, comme Saint-Thomas, de la pleine franchise. En sont-elles moins fidèles au gouvernement de la mère-patrie? Ah! ce n'est point la prospérité des colonies qui ébranle leur fidélité, c'est leur misère, c'est l'injustice des métropoles. On l'a vu même aux Antilles françaises, à la suite des courtes périodes où elles étaient tombées au pouvoir de l'Angleterre. Leurs nouveaux maîtres se créèrent dans leur sein de promptes et profondes sympathies, et leur mémoire encore y est rappelée sans trop de regret, parce qu'ils donnèrent la liberté commerciale, et répandirent ainsi l'abondance au sein de populations affamées et ruinées

(1) Les détaxes de 6 et de 3 fr. admises, l'une au profit de la Réunion, l'autre au profit des Antilles, ne se rapportent qu'au sucre de betterave, et n'auront qu'une courte durée passagère; elles n'infirment aucunement le principe de l'admission du sucre étranger.

par le pacte colonial. Si la France eût employé la même habileté, jamais elle n'aurait eu à regretter la défection de quelques-uns de ses enfans.

Dans le cours de cette étude, nous avons nommé Saint-Thomas, un rocher devenu, par la franchise de son port, le point le plus vivant de l'archipel. En comparant aux avantages qu'on y trouve ceux que peuvent offrir la Guadeloupe et la Martinique, les perspectives de la fortune future de ces îles prennent un singulier éclat. Que ne gagneraient-elles pas à compléter leur carrière, trop exclusivement agricole, par un rôle commercial! Le bassin maritime dont elles occupent les abords est sillonné par les navires de tous les peuples. Ouvert à l'intersection des lignes qui unissent du nord au sud les deux Amériques, de l'est à l'ouest l'Europe et l'isthme de Panama, cette grande route de la Californie et de l'Australie, il est un des carrefours où se croisent les principales branches du réseau général de la viabilité du globe.

Après deux cent vingt-cinq ans d'existence, la Martinique et la Guadeloupe, paralysées par leur isolement commercial, ne cultivent encore qu'une faible partie de leur étroit territoire, et font, le mouvement des entrepôts compris, pour 90 millions d'affaires. Dix ans d'émancipation et de travail libre, en excitant les besoins et les intérêts, en amenant de nouveaux agens de production, ont porté la richesse sucrière des deux colonies de 37 millions de kilogrammes à 65 millions (1). Le rapprochement de ces deux ordres de faits promet à une phase nouvelle qui s'ouvrirait avec la liberté commerciale les chiffres de 150 millions de transactions, de 100 millions de kilogrammes de sucre. Saint-Domingue se trouverait remplacé.

Parvenues à ce degré de développement, les colonies des Antilles pèseraient-elles beaucoup sur le trésor de la France comme charge financière, sur sa politique comme charge militaire?

Dès ce moment même, la charge financière n'a rien de bien lourd. Le budget colonial (2), alimenté par les seuls revenus locaux, pourvoit à toutes les dépenses, sauf une subvention du budget de l'état pour les dépenses de souveraineté, qui se montent à 2,810,000 francs pour la Martinique, 3,028,000 francs pour la Guadeloupe, en tout moins de 6 millions, très largement couverts par les perceptions douanières prélevées sur les denrées coloniales à leur entrée en France, et qui ont atteint en 1858 le chiffre de 29 millions. En dehors des versemens effectués au trésor, tenons compte encore des bénéfices que le mouvement colonial procure à la pro-

(1) Chiffre probable de la récolte de 1860.
(2) Budget de 1860.

duction nationale comme débouché, au commerce par les commissions et les bénéfices de vente, à la navigation par le fret, aux capitaux par leur renouvellement à court terme, à la patrie enfin par l'emploi d'une fraction importante de la marine marchande, pépinière de la marine de l'état.

Sous le rapport militaire, la sécurité ne serait pas non plus très coûteuse à obtenir. On a vu de quelles ressources nautiques la nature a doté les rivages de la Martinique et de la Guadeloupe : deux magnifiques ports, asiles inviolables des flottes, et nombre de mouillages secondaires qui peuvent servir de refuges à des navires désemparés par le combat ou les tempêtes. On doit y ajouter, dans la région du vent, une ceinture de récifs madréporiques coupés par d'étroites et dangereuses passes. Ces avantages furent appréciés à leur valeur dans les guerres dont la mer des Antilles a été le théâtre, et les escadres françaises leur durent plus d'une fois une partie de leur force d'attaque et de leur salut. A terre. un pays montueux et boisé s'oppose au mouvement des troupes et au transport de l'artillerie; des batteries et des fortifications protégent les principales places : toutes les conditions matérielles d'une longue et solide résistance sont réunies. Il manque, il est vrai, un bassin de radoub; mais on a vu que l'on satisfera à ce besoin, et la même prévoyance s'appliquera sans doute à un approvisionnement en armes, en vivres, en agrès, qui ont fait si grand défaut à nos flottes à des époques de douloureuse mémoire. Nos arsenaux étaient vides, ou plutôt il n'en existait pas dans nos colonies, tandis qu'à la Barbade, à Antigue, à la Jamaïque, les arsenaux anglais étaient pleins. Il y aurait aussi quelque chose à faire aux Saintes, jadis nommées le Gibraltar des Antilles, dont les fortifications furent démolies par les Anglais durant les guerres de la révolution.

L'histoire témoigne que ces groupes d'îles, où notre drapeau flotte encore, n'échappèrent à nos mains que dans des circonstances où l'ennemi était servi par la désaffection des habitans, par l'excès des privations matérielles et morales dues au régime prohibitif, par le contre-coup des révolutions de France qui allumaient la guerre civile entre les royalistes et les républicains, entre les villes et les campagnes, entre les deux îles, entre les villes principales de chaque île. Les colonies se livrèrent plutôt qu'elles ne furent prises. A d'autres époques, elles repoussèrent vaillamment des forces bien supérieures. L'audace de leurs corsaires, de ceux de la Guadeloupe surtout, remplit les plus belles pages de la marine coloniale; ils furent les intrépides auxiliaires des amiraux et des gouverneurs.

A défaut de la course, que le dernier traité de Paris a rayée du droit maritime de l'Europe, d'autres forces se préparent dans nos

colonies des Antilles au sein de la paix : l'inscription maritime, heureusement essayée dans la classe de couleur; la milice, qui rapproche les fortunes et les races; le recrutement, depuis peu autorisé pour des compagnies d'ouvriers. Dans ces divers cadres, la population locale fournira des ressources trop souvent méconnues ou suspectées à tort, car à toute époque blancs, mulâtres et noirs, esclaves même, se battirent vaillamment, lorsque les chefs furent braves et loyaux.

Pour posséder tout leur ressort, les forces matérielles doivent s'allier aux forces morales : au premier rang de celles-ci se placent la foi résolue en soi-même qui naît du libre exercice des facultés personnelles et la confiance réciproque qu'enfante l'harmonie entre les citoyens. C'est de ce côté que les colonies ont laissé le plus à désirer, et la faute en est bien moins à l'esprit créole qu'au système général de la politique métropolitaine, peu propre, on l'a vu, à développer les grands caractères et à les unir entre eux et au pays. Les institutions faisaient trop défaut aux hommes, et les gouverneurs, de concert avec les intendans, amoindrissaient trop les administrés. Cependant les concessions les plus libérales appartiennent à l'ancien régime, il n'est pas inopportun de le noter. Le conseil *souverain* de la Martinique, sans posséder les pouvoirs excessifs que ce titre ferait supposer, jouissait d'une autorité considérable, et s'il n'eût constitué une oligarchie, la colonie aurait pu se croire bien représentée dans tous ses intérêts par l'élite de ses habitans. L'ancien régime connut encore les chambres d'agriculture et de commerce, les députés de paroisse votant l'assiette et la répartition de l'impôt, les assemblées coloniales instituées par Louis XVI en même temps que les assemblées provinciales de France. Durant la révolution, l'esprit local triompha plus que jamais, aussi bien à la Martinique, devenue anglaise, qu'à la Guadeloupe, soumise de nom plus que de fait à la république. La centralisation monarchique reprit le dessus avec le consulat et l'empire, et ne l'a plus perdu. Comités consultatifs locaux, conseils coloniaux, conseils municipaux, conseils-généraux même, privés de l'appui que donnent l'élection populaire et la publicité, n'ont opposé qu'un bien faible contre-poids au pouvoir absolu des gouverneurs, dont le renouvellement incessant entretenait pourtant l'incompétence.

Jalouse au loin de sa suprématie absolue, la métropole ne pouvait y être indifférente de près; aussi faut-il arriver jusqu'à la fin du règne de Louis XV pour trouver des délégués coloniaux admis, d'après l'exemple qu'avait donné l'occupation anglaise, à siéger au bureau du commerce à Paris au même titre que les délégués des ports de mer. La révolution de 1789, imitée par celle de 1848, in-

terpréta plus largement le principe de l'unité nationale et de la représentation locale en admettant au pouvoir législatif les députés des colonies, dont les deux empires et les deux monarchies intermédiaires n'ont pas voulu. Aujourd'hui un comité consultatif, institué auprès du ministre spécial et composé de délégués, les uns nommés par le gouvernement, les autres par les conseils-généraux, est la seule représentation des intérêts coloniaux en France : représentation évidemment insuffisante.

Ces oscillations attestent une grande incertitude sur le caractère politique des colonies françaises : on voit leurs rapports avec la métropole soumis tour à tour à l'influence de deux systèmes qui ne semblent ni l'un ni l'autre leur être absolument applicables pour le moment. L'un, qui a prévalu en Angleterre, voit dans les colonies des images abrégées de la métropole, des filles de son génie créateur, qui portent à travers le monde l'amour et la pratique des institutions britanniques. La couronne les dote, lorsqu'elle n'a aucune inquiétude sur leur fidélité, d'un gouverneur et d'un parlement avec deux chambres, réduit à un simple conseil législatif, quand la faible importance de la colonie ne justifie pas tant de solennité. Ainsi constituées, ces colonies jouissent d'une grande liberté de législation et d'administration intérieures, sans cesser d'être soumises à la souveraineté de la métropole : provinces à l'origine, elles peuvent, en grandissant, aspirer avec quelque chance au rôle d'états indépendans. Le Canada, l'Australie, le Cap et la Jamaïque suivent cette pente, qui n'inquiète pas les hommes d'état de la Grande-Bretagne, bien certains qu'aucune de ces possessions ne pourra échapper à la couronne. Même dans la perspective, bien peu probable, d'une rupture politique, ils se consolent par l'honneur qui revient à la famille britannique d'avoir multiplié sur tous les points du globe des messagers de sa langue, de ses mœurs, de son culte, des consommateurs de ses marchandises. Assurément il y a de la grandeur dans cette manière, qui était celle de la Grèce antique, de comprendre la fondation et la destinée des colonies.

Dans l'autre système, qui fut celui de Rome, les établissemens coloniaux sont des acquisitions extérieures et lointaines annexées au territoire national par la politique ou la guerre, et qui doivent entrer d'âge en âge en union plus intime avec la métropole par la communauté des idées et des sentimens, des mœurs et des intérêts. L'assimilation progressive en vue de l'union finale est le principe suprême de cette doctrine, tandis que dans l'autre l'assimilation générale, au risque de l'indépendance locale, en est l'idéal. Dans celle-ci, la métropole établit au loin ses enfans, qui se détachent de la famille; dans l'autre, la grande famille nationale adopte tous ceux

qui entrent dans son alliance. On pourrait dire, en empruntant une image à la botanique, que dans le système grec et anglais les nations s'accroissent du dedans au dehors, tandis que dans le système romain elles s'accroissent du dehors au dedans, les unes par émanation, les autres par attraction, diraient les physiciens.

Si la France eût conservé ses belles et vastes colonies d'autrefois, l'Inde, le Canada, la Louisiane, nous aurions conçu pour elles l'application du système que pratique avec tant de succès l'Angleterre; mais dans les débris qui nous restent, faibles, sans étendue, sans population, assurés de tomber en des mains étrangères le premier jour où ils seraient livrés à eux-mêmes, nous ne pouvons plus voir que les membres dispersés d'un grand corps qu'il faut ramener à l'unité, source de force et de vie. De telles colonies ne sont plus que des provinces extérieures de la France, pareilles aux anciennes provinces de la Gaule, groupées autour d'un noyau central qui les attire pour les soumettre à une direction supérieure et souveraine. Des provinces aux colonies, il y a cette seule différence, que les premières ont pu, sans faire trop de violence à leurs intérêts, être fondues dans les départemens et perdre toute individualité, tandis que les colonies, protégées par la distance et par la différence des climats, qui sont des sources de contrastes beaucoup plus profonds, ne sauraient être privées de leur personnalité. Le droit commun peut s'étendre à elles pour les lois générales, sans interdire les lois spéciales ni une forte administration locale : problème complexe et difficile, il faut en convenir, que notre temps doit élucider, car la solution que lui a donnée le sénatus-consulte de 1854 ne satisfait pas plus les principes que les intérêts. Dans cet ordre d'idées, l'admission des députés coloniaux au corps législatif, l'extension des pouvoirs et des libertés accordés aux conseils-généraux, leur retour au rôle des assemblées coloniales ou provinciales d'autrefois, seraient les bases de la constitution nouvelle.

Par la représentation dans les chambres, les colonies renaîtraient à la vie nationale, aujourd'hui presque éteinte en elles, et rentreraient dans la grande famille française. Elles ne se verraient plus, comme dans la dernière session du corps législatif, condamnées à un douloureux silence quand des questions vitales pour elles sont posées, débattues, résolues, tandis que les ports de mer, les fabricans de sucre de betterave, les raffineurs ont toute liberté de soutenir leur propre cause au sein des commissions, à la tribune, au scrutin. En dehors des affaires coloniales, rien de ce qui regarde la France ne resterait étranger aux représentans des colonies, et dans toute discussion ils apporteraient cette expérience et en quelque sorte ces vues du dehors qui manquent trop souvent à des législa-

teurs vivant pour la plupart dans le cercle un peu étroit d'un département. La population française apprendrait à son tour ce qu'elle ignore trop, faute du témoignage des institutions : elle saurait que les colonies, après avoir été des conquêtes et des possessions lointaines, sont devenues, à l'instar des îles éparses au voisinage de notre littoral, des parties intégrantes du territoire français. Ainsi dotées, les nôtres n'auraient pas à regretter les attributions politiques des parlemens coloniaux de l'Angleterre, dont le rôle administratif revivrait dans les conseils-généraux.

Aujourd'hui nommés en partie par le pouvoir, en partie par les conseils municipaux, que compose le pouvoir lui-même, ces corps ne sont qu'à un degré très incomplet les gardiens et les gérans des intérêts collectifs. La part de bien qu'ils pourraient faire, en éveillant et fortifiant l'esprit public, se perd dans le secret absolu de leurs délibérations. En France, en Algérie même, si les séances ont lieu à huis clos, du moins les procès-verbaux peuvent être publiés, et ils le sont presque partout; dans nos colonies, ces importans documens restent inaccessibles à toute étude : les administrés ne savent de l'administration que ce que leur en apprennent les gouverneurs. Est-ce avec d'aussi humbles allures que ces corps peuvent acquérir le prestige et l'autorité qui retiennent des hommes de mérite par le charme de l'ambition satisfaite, et peuvent fonder ces grandes existences de famille, honneur et lumière d'une société? Plus les Antilles sont affaiblies par l'absentéisme, par la tiédeur du patriotisme local, plus il convient de ranimer l'amour du pays natal et les dévouemens qu'il inspire par la sérieuse constitution des conseils municipaux à la base de l'édifice colonial, — des conseils-généraux au centre, — de la représentation parlementaire au sommet.

Ainsi se retrempera la vie morale des générations nouvelles, loin de ces luttes douloureuses où s'épuisèrent leurs aînées. Ainsi se consolidera, par l'union des cœurs et des bras, la puissance défensive des colonies, et s'accroîtront, par l'essor des transactions, les profits qu'elles procurent à la métropole. Celles-ci, en accordant à ses filles légitimes, quoique cadettes, ce qui est la condition fondamentale de toute prospérité solide et durable, la liberté administrative, politique, commerciale, relâchera les liens de sa jalouse tutelle sans craindre que ces mineures, tardivement émancipées, abusent de leur virile maturité. Pourquoi s'inquiéter? Serait-il donc vrai que les colons manquent d'initiative et d'élan, qu'ils ne peuvent marcher qu'en s'appuyant sur le bras de l'autorité? L'histoire entière de nos colonies, celle des Antilles particulièrement, proteste contre cette injure faite à la race française par les théoriciens du pouvoir absolu. Dans les premiers armemens et les premières aventures qui

donnèrent à la France les îles caraïbes, tout l'honneur des entreprises appartient à de simples particuliers. Ils les occupèrent et les administrèrent avant la royauté, qui les reçut de leurs mains. Entraînés vers la métropole par leurs sympathies comme par le danger de l'isolement, les colons n'en résistèrent pas moins sans cesse à des prétentions absorbantes. Lorsque les circonstances amenèrent les colonies à s'administrer elles-mêmes, elles y montrèrent autant d'aptitude que leurs voisines anglaises, comme font encore aujourd'hui les populations du Canada et de Maurice. Toute la différence est dans les gouvernemens, dont les uns aiment et favorisent la liberté des sujets, tandis que les autres y répugnent. Par une rencontre malheureuse, la fondation des colonies françaises a coïncidé avec l'avénement du despotisme royal et de la centralisation administrative, tandis que les colonies anglaises ont eu la chance de naître et de grandir sous les auspices de la liberté métropolitaine.

En reprenant les nobles traditions de leurs pères, les colons des Antilles retremperont leur énergie au spectacle de leur propre valeur et des richesses de leur territoire. L'histoire dont nous avons indiqué les points saillans raconte en effet à toutes ses pages la fécondité réparatrice de la nature dans cet archipel tropical. En même temps la science économique de nos jours éclaire toutes les faces de ce cadre étroit, mais splendide, où s'agitent les plus difficiles problèmes des sociétés modernes : l'accord en un peuple homogène des races diverses, l'organisation du travail par la liberté, l'immigration sans ses abus, le ralliement à la culture et à la famille des noirs affranchis, la liberté commerciale avec la dépendance politique, l'autonomie coloniale avec la suprématie métropolitaine, la sécurité stratégique par les forces locales, en un mot la recomposition, par l'esprit des temps nouveaux, d'une société avortée avec l'esclavage, décomposée par l'émancipation. L'œuvre est ardue sans doute ; mais à qui sont réservées les grandes missions dans l'humanité, si ce n'est aux grands peuples?

JULES DUVAL.

THOMAS JEFFERSON

SA VIE ET SA CORRESPONDANCE

IV.

JEFFERSON DANS LA RETRAITE.

I. *The Writings of Thomas Jefferson*, 9 vol., New-York 1853-1854. — II. *The History of the United States of America from the adoption of the federal Constitution to the end of the sixteenth Congress*, by Richard Hildreth, 3 vol. — III. *The History of the United States from their colonization to the end of the twenty-sixth Congress, in 1841*, by George Tucker, 4 vol., Philadelphia 1856-1857. — IV. *The Life of Thomas Jefferson*, by Henry S. Randall, 3 vol., New-York 1858.

I.

Lorsqu'au mois de mars 1809 Jefferson sortit définitivement de la vie publique, où il était entré quarante ans auparavant (1), il était encore en pleine possession de sa popularité comme de ses facultés. Il cédait la place à ses amis librement et de la meilleure grâce, avant que le déclin de l'âge ou l'inconstance de la fortune l'eût averti de regagner son foyer : conduite spirituelle et sage, qui devait lui donner dans la retraite une sorte de prééminence sans responsabilité, dont il était très propre à goûter la douceur et à remplir les délicates obligations. La convenance parfaite qui marque sa sortie des affaires continue à caractériser les longues années de sa verte vieillesse. De toutes les épreuves auxquelles Jefferson a été soumis, la

(1) Voyez, sur la vie publique de Jefferson, la *Revue* du 1er avril 1857, du 15 mai 1858 et du 15 juillet 1859.

retraite est peut-être celle dont il s'est tiré le plus à son honneur. Dans ses rapports avec ses anciens lieutenans, devenus ses successeurs, pas la moindre trace de jalousie, de dénigrement ou d'arrogance, nulle prétention à les guider et nulle hésitation à les servir de ses conseils, nul air d'indifférence dans la réserve et nulle pédanterie dans les avis : de la bienveillance, un confiant intérêt, une fidélité souvent très utile; — dans ses rapports avec ses anciens adversaires beaucoup de courtoisie, souvent même un certain ton de laisser-aller, sans la moindre complaisance; — accessible à tous, même aux indiscrets, mais d'un abord assez grave et au besoin assez froid pour décourager la familiarité : un train large, mais point fastueux, une hospitalité libérale jusqu'à être ruineuse sans apparence de prodigalité; — parfaitement en situation dans son rôle d'ancien chef de l'état devenu philosophe agronome. Une seule année fut de trop dans sa vie, la dernière, où le dérangement de sa fortune le conduisit à entretenir trop publiquement ses concitoyens de ses affaires privées et à énumérer trop longuement les services qui lui donnaient des droits à la reconnaissance des États-Unis.

Jefferson s'occupait déjà depuis quarante ans de créer, d'améliorer et d'embellir le vaste domaine où il alla se fixer en quittant la cité fédérale. La beauté du site l'avait déterminé dès 1769 à se construire un petit pavillon au sommet du Monticello, colline élevée qui se rattache aux derniers contre-forts des Alleghanys, et d'où le paysage s'étend à perte de vue de la *chaîne bleue* à la baie de la Chesapeake, souvent transformé par le phénomène du mirage, dont les merveilleuses illusions viennent ajouter encore à la variété et à la grandeur réelle des aspects. L'imagination sans doute excitée par ce magique spectacle, Jefferson avait un instant rêvé de rivaliser dans la décoration de son parc avec ces bizarres féeries de la nature. Un temple grec surmonté d'un toit chinois et sans cesse animé par les sons d'une harpe éolienne, une grotte et une cascade artificielles gardées par une nymphe endormie, des vers anglais sur le piédestal de la statue, des sentences latines enchâssées dans les troncs des arbres, des bêtes sauvages dans le bois sacré, et pour leur servir de monarque un élan resté bien « farouche; » plus loin un petit temple gothique entouré des tombeaux de la famille, une pyramide de rochers élevée en mémoire d'un esclave favori, des arbres séculaires pour ajouter à la majesté du lieu, tels étaient en 1771 les ornemens dont il parait par la pensée les jardins de Monticello, telles étaient les ambitieuses visées qu'il consignait minutieusement dans un agenda de poche. Il se contenta d'agrandir peu à peu sa maison, qu'il finit par transformer, après avoir vu l'Europe, en une assez agréable villa dont le prétentieux péristyle contrastait singulièrement avec

la barbare nudité des habitations que l'on construisait à cette époque en Amérique. Jefferson avait autant de goût pour l'agriculture que pour l'architecture. En 1809, malgré les brèches déjà faites à sa fortune par les crises financières de la révolution, par la passion de bâtir, par le goût des chevaux et des livres, par l'incurie de ses intendans, la nonchalance de ses nègres, l'insuffisance de ses traitemens et l'action de l'embargo, il possédait encore de grands instrumens de travail agricole : 10,000 acres de terre, 200 esclaves, 24 chevaux de travail, 10 mulets, 45 vaches, 76 bœufs, 98 moutons et 312 cochons, le tout représentant à peu près une valeur d'un million de francs. Il était très savant en théorie agricole; l'expérience ne lui manquait pas plus que la science, et il avait d'ailleurs beaucoup d'esprit d'observation. Très exact à recueillir tous les faits qui lui passaient sous les yeux, très méthodique, presque méticuleux dans la tenue de ses comptes, de ses tables météorologiques, de ses notes botaniques, il s'était créé une collection considérable de renseignemens et de recettes agronomiques. Il marquait régulièrement trois fois par jour l'état de son thermomètre, et même au milieu des agitations politiques de sa jeunesse, aucun incident n'avait pu le faire manquer à cette coutume, pas même les débats du congrès sur la déclaration de l'indépendance. Le 4 juillet 1776, le jour où elle fut définitivement adoptée, la température était, à une heure de l'après-midi, de 76 degrés Fahrenheit, l'agenda de l'auteur de la *déclaration* en fait foi, non sans mentionner les dépenses de la matinée : 27 shillings pour achat de sept paires de gants de femme et 37 sous donnés à un pauvre. L'imperturbable minutie avec laquelle il observait et enregistrait les plus petits faits économiques ou scientifiques lui avait permis de se donner à la fin de son administration un vif plaisir, celui de dresser de sa plus belle main un état complet du marché aux légumes de Washington pendant les huit années de sa présidence, état qui indique pour trente-sept variétés l'époque de la première et de la dernière apparition de quelques légumes sur le marché de la capitale pendant la période qu'il embrasse.

On est impropre aux affaires grandes ou petites lorsqu'on ne sait pas descendre aux détails; mais en soi le goût des détails n'est pas plus l'indice certain d'un esprit pratique que la régularité dans les écritures n'est le signe infaillible d'une bonne administration. Malgré la variété des observations microscopiques auxquelles il s'était livré sur les phénomènes rustiques, malgré l'attention qu'il donnait aux moindres dépenses, Jefferson n'avait que peu d'aptitude aux affaires agricoles. Il était à la fois sujet aux fantaisies et aux idées fixes; il manquait de discernement dans le choix de ses serviteurs, et l'excès de son optimisme l'entraînait constamment, en dépit de

son grand-livre, à se faire illusion sur le résultat de ses travaux et sur l'état de sa fortune, de telle façon qu'il s'endettait toujours en se croyant toujours aussi à la veille de payer ses dettes. Le métier de fermier était d'ailleurs particulièrement difficile dans le moment où il l'entreprit. Par suite de la rupture des rapports commerciaux entre les États-Unis et l'Angleterre, les produits américains ne trouvaient plus de débouché; les cultivateurs les plus habiles et les plus assidus perdaient leur argent et leurs peines. Comment Jefferson aurait-il réussi, lui qui n'avait qu'un talent d'amateur, et dont l'esprit était occupé de tant d'autres objets : la politique, ses lectures, ses correspondans, sa famille, ses visiteurs?

Le public acquiert aux États-Unis, sur ceux auxquels il lui a plu d'accorder ses plus hautes faveurs, un véritable droit de propriété, droit imprescriptible, et que la retraite elle-même ne saurait éteindre. Un chef politique tant soit peu renommé n'échappe en Amérique à l'état d'instrument populaire que pour passer à l'état de *curiosité* nationale, que le premier venu se croit autorisé à visiter et à montrer. Jefferson fut, de tous les présidens, celui qui eut le premier et le plus à souffrir de cette impertinente prétention. De tous les points de l'Union, les touristes affluaient chez lui, transformant parfois Monticello en un véritable caravansérail. Les uns étaient munis de lettres d'introduction, et ils comptaient trouver le dîner et le gîte; d'autres ne se recommandaient que de leur admiration pour mettre leurs chevaux à l'écurie et s'installer de leur personne dans le salon. Le plus grand nombre se bornait à errer dans le jardin et dans la maison, cherchant une occasion de se trouver sur le passage de Jefferson. L'occasion se faisait-elle trop attendre, les impatiens honteux entr'ouvraient doucement la porte de son cabinet pour jeter sur sa personne un regard furtif; les effrontés enfonçaient un carreau de la fenêtre pour le dévisager plus à leur aise. Jefferson était d'humeur facile, et il supportait en général ces brutales invasions avec une parfaite dignité. Cependant il ne pouvait toujours dissimuler l'expression de son déplaisir. Un soir qu'il était assis avec les siens sur son perron, deux cabriolets s'arrêtèrent devant la porte; un homme en descendit, alla droit à Jefferson, et lui déclara sans plus de façons qu'il venait réclamer pour lui-même et pour ses amis le privilége qu'avait tout citoyen américain de présenter ses hommages au président et de visiter sa demeure. Le confiant inconnu s'attendait à être invité à passer la nuit; il n'obtint pour toute réponse que ces paroles : « J'ignorais, monsieur, l'existence du privilége auquel vous faites allusion, » et il dut se retirer sans avoir pu prolonger l'entretien. La leçon était assurément bien légitime, et elle nous est racontée par un témoin digne de foi. Un

spirituel panégyriste de Jefferson a cru cependant devoir, dans l'intérêt de son héros, révoquer en doute la possibilité du fait, tant ce petit acte d'indépendance paraît aujourd'hui, de l'autre côté de l'Océan, attentatoire à la majesté du peuple souverain. Plutôt que d'avoir à multiplier de telles exécutions, Jefferson fuyait de temps en temps Monticello, et allait s'abriter à Poplar-Forest, domaine plus retiré où il s'était construit une maison pour pouvoir échapper pendant quelques mois de l'année à la nécessité de donner sa personne en spectacle aux indifférens et sa fortune en pâture aux commensaux trop nombreux que lui valait sa gloire. « Si Dieu me prête vie, disait-il un jour tristement à son petit-fils, M. Thomas Jefferson Randolph, je réduirai ma famille à la mendicité; mes hôtes dévoreront mon patrimoine. » Et en effet il avait quelquefois à héberger simultanément jusqu'à cinquante personnes, presque toutes très friandes de ses vins d'Europe et de sa cuisine à la française, le seul luxe qu'il se permît, luxe très rare d'ailleurs à cette époque aux États-Unis, et dont les adversaires du grand *gallomane* avaient même fait un sujet de reproche et de plaisanterie. « Il n'y a pas à compter, disait Patrick Henry du ton le plus pénétré, sur les gens qui abjurent leur manger natal. »

Jefferson était bien loin cependant de s'être tout à fait affranchi des manières de sa race. Il avait conservé une certaine réserve un peu raide dans l'accueil, qui trompait à première vue sur son humeur; mais il se détendait et s'animait vite, et au bout de quelques instans d'entretien, il avait dans la conversation le plus aimable abandon. Ses amis politiques lui reprochaient même d'être un peu trop communicatif et de se livrer souvent à la discrétion d'interlocuteurs peu dignes de cette confiance. La moindre parole d'assentiment excitait sa sympathie et échauffait son esprit; la contradiction au contraire le refroidissait. Jefferson n'aimait pas la polémique; il s'était fait toute sa vie une règle de politique, et aussi de politesse, d'éviter dans le monde toute discussion directe, se croyant plus propre à agir par voie d'influence que par voie d'argumentation, et craignant beaucoup, pour lui-même comme pour les autres, les petits froissemens qui naissent de la controverse. Aussi établissait-il en principe « qu'un homme de bonne compagnie ne doit jamais contredire personne. » — « Voilà, écrivait-il à son petit-fils, M. Thomas Jefferson Randolph, la règle de conduite qui avait fait du docteur Franklin l'homme le plus aimable de son temps. Il ne donnait son avis qu'en posant des questions, comme pour s'instruire, ou en suggérant des doutes. Quand j'entends une autre personne exprimer une opinion qui n'est pas la mienne, je me dis qu'elle a droit à son opinion comme moi à la mienne. Et pourquoi mettrais-je son idée en

question? Son erreur ne me fait aucun tort. Et qu'ai-je à faire de me transformer en don Quichotte voulant contraindre par la force d'un argument tous les hommes à n'avoir qu'une même pensée? Mon interlocuteur rapporte-t-il inexactement un fait, je suppose qu'il trouve du plaisir à croire son récit vrai, et je n'ai pas le droit de lui enlever cette satisfaction. S'il sent le besoin de s'instruire, il me le dira, et alors je le renseignerai en termes mesurés; mais s'il veut encore croire sa propre histoire, et s'il se montre disposé à disputer du fait avec moi, je l'écoute sans mot dire. C'est son affaire, et non la mienne, s'il préfère l'erreur. » C'était à un enfant de quinze ans que Jefferson prêchait cette mondaine indifférence pour les erreurs d'autrui. Subordonnait-il l'amour de la vertu, comme celui de la vérité, à l'agrément de la vie? On serait assez tenté de le croire, d'après les réflexions morales qu'il écrivait au sujet de l'éducation du même enfant. « Sans être doué de cette brillante imagination qui captive, écrivait-il au docteur Rush, mon petit-fils a, je crois, un jugement sain, beaucoup d'esprit d'observation, et, ce que je place au-dessus de tout, de la bonne humeur, car c'est dans cet ordre que je classe les qualités morales : 1° la bonne humeur, 2° l'intégrité, 3° l'industrie, 4° la science. On peut chicaner sur la préférence que j'accorde à la première de ces qualités morales sur la seconde, et pourtant il n'est pas douteux que nous aimerions tous beaucoup mieux vivre avec un homme aimable et de mœurs faciles qu'avec un rigoriste chagrin : » façon un peu égoïste d'apprécier les caractères, mais qui prouve au moins l'importance que Jefferson attachait à la douceur des relations dans la vie privée. Les plaisirs de la lutte et du succès dans la vie publique ne lui avaient jamais suffi. Même aux époques les plus brillantes de sa carrière, il avait été pris de dégoût passager pour la politique, d'aspiration insatiable vers le repos domestique. « Quand je pense aux joies ineffables de mon foyer, écrivait-il de Philadelphie le 8 juin 1797 à sa fille aînée, Martha Jefferson Randolph, je suis de plus en plus harassé des jalousies, de la haine, des passions malignes, des rancunes de cette scène, et je regrette de m'être jamais laissé entraîner à me replacer sous le regard du public. La tranquillité, tel sera désormais mon but. J'ai assez éprouvé les honneurs publics pour savoir que ce ne sont que de splendides tourmens. Quelque disposé qu'un homme puisse être à rendre des services auxquels un certain nombre de ses concitoyens attachent du prix, il peut bien, lorsqu'il voit tant d'autres hommes les regarder comme une calamité publique, concevoir des doutes sur leur importance, et ne pas trouver l'aiguillon du devoir bien puissant. » Et un peu plus tard, en 1798 : « Me trouvant ici sans un seul objet qui ne me soit étranger, et sevré de toutes délices, écrivait-il à sa fille cadette Maria

Jefferson Eppes, qui venait de se marier, je rêve avec plaisir à votre situation au milieu d'une bonne famille, qui vous aime et qui mérite tout votre amour. Continuez, ma chérie, à développer l'inestimable trésor de leur tendresse. Le cercle de nos proches est le seul dans lequel puisse se rencontrer une affection fidèle et durable, une de ces affections capables de résister à tous les changemens et à toutes les chances. C'est à vrai dire l'unique sol sur lequel il vaille la peine de prodiguer la culture. »

Resté veuf à trente-neuf ans, et appelé à tenir lieu de mère à deux filles encore en bas âge, seules survivantes de six enfans, Jefferson les avait élevées avec la tendresse la plus grave, la plus vigilante et la plus sensée, « comptant sur elles, comme il le leur disait lui-même, pour rendre heureux et serein le soir d'une vie dont le matin avait été assombri par tant de pertes. » Son espoir ne fut pas déçu; elles devinrent pour lui de charmantes et modestes compagnes, trop respectées pour recevoir souvent la confidence de ses intrigues, de ses calculs et de ses haines politiques, assez aimées pour avoir le privilége de provoquer l'épanchement de ses sentimens les plus élevés et les plus aimables.

Malgré les dénégations répétées de la famille et des amis de Jefferson, ses adversaires persistent à affirmer que ces nobles affections ne lui suffisaient pas, et qu'il recherchait de subalternes plaisirs dans la compagnie de ses servantes. Je ne veux ni ne puis me prononcer sur cette question tant débattue, et à laquelle je ne fais allusion que parce qu'elle a tenu autrefois une grande place dans la polémique des journaux américains, polémique choquante, mais dont l'histoire ne peut se dispenser de faire mention, ne fût-ce que pour rendre odieuse la grossièreté des habitudes politiques du temps.

Ce n'était pas seulement dans les secrètes profondeurs de la vie privée que les partis allaient chercher des armes, c'était dans les profondeurs plus obscures encore des âmes elles-mêmes qu'ils prétendaient introduire un public habitué à soumettre la pureté de la foi aussi bien que la pureté des mœurs aux épreuves d'une sorte d'inquisition populaire. Jefferson était sans cesse cité à la barre de l'opinion pour répondre de ses sentimens religieux. De semblables atteintes aux droits de la conscience le révoltaient et le troublaient également. Pas assez hardi pour affronter le pieux despotisme de l'opinion, et trop fier néanmoins pour s'y soumettre, il ne savait protester contre ces perfides enquêtes sur l'état de son âme que par un silence systématique. Même au milieu des siens, il parlait fort peu de ses croyances personnelles, autant par égard pour la liberté de ses enfans que par souci de la sienne propre. Quelques banalités

respectueuses sur les bienfaits du christianisme, insérées dans ses messages et ses adresses au congrès, telles étaient les seules professions de foi qu'il eût livrées à la méticuleuse analyse des théologiens. Né d'ailleurs au sein de l'église épiscopale, il suivait assidûment les exercices du culte anglican, il contribuait régulièrement au soutien du pasteur de sa paroisse, il souscrivait généreusement en faveur de l'érection et de l'entretien des temples dans son comté; mais cette participation extérieure aux devoirs religieux ne trompait personne. On ne pouvait oublier les rapports intimes qu'il avait eus en France avec la coterie philosophique, la bienveillance excessive qu'au grand déplaisir de ses filles elles-mêmes il avait témoignée, pendant son administration, à Thomas Paine, l'amitié qu'il avait professée pour Priestley, l'obstination avec laquelle il s'était refusé à décréter, comme président, des jeûnes et des prières publiques, enfin l'acharnement qu'il avait mis à opérer en Virginie la séparation absolue de l'église et de l'état. Jefferson passait donc pour un « infidèle, » et, comme tel, il était souvent exposé à être outragé dans la chaire chrétienne ou à être poursuivi jusque dans sa retraite par la sainte bienveillance d'obstinés convertisseurs. L'air impassible, il paraissait n'opposer aux insultes qu'une dédaigneuse indifférence, aux indiscrétions du zèle qu'une courtoise réserve; mais, pour être contenue, sa colère intérieure contre le clergé n'en était pas moins forte : elle allait parfois jusqu'à la rage. Tout le vieux vocabulaire d'injures amassé par les libertins de tous les temps était secrètement à son usage, et il se consolait « de laisser à des esprits plus enthousiastes l'honneur d'exercer leur don-quichottisme contre la folie religieuse de leurs semblables, » en appelant tout bas « nécromanciens, saltimbanques, charlatans et pharisiens » ceux qui le qualifiaient « d'athée, de déiste et de diable. » M. Short, son ancien secrétaire de légation à Paris, et John Adams, son rival de 1801, redevenu son ami, avaient surtout le privilége de lire ses imprécations confidentielles contre les églises et les sociétés chrétiennes de toute sorte, catholiques ou presbytériennes, calvinistes ou arminiennes, quakers ou jésuites. Pas de clergé, pas de missions évangéliques auprès des peuples païens, pas de sectes, pas de dogmes, c'était le refrain que ramenait sans cesse sous sa plume une sorte de monomanie sénile. Les unitaires de l'école de Channing avaient seuls trouvé grâce devant lui, et encore leur reprochait-il d'avoir une foi trop ardente, un système trop complet et des idées trop arrêtées. Le mépris de Jefferson pour la métaphysique égalait presque sa haine pour la théologie. Il n'avait sur les questions philosophiques et religieuses que des instincts vagues, souvent contradictoires, qu'il exprimait sans le moindre souci de la propriété

des termes et de l'enchaînement naturel des idées. Il se disait tour à tour épicurien et chrétien, matérialiste et partisan de l'immortalité de l'âme. Au fond, et à vrai dire, c'était un libre penseur, sans méthode et sans doctrine, qui n'attachait philosophiquement d'importance qu'à deux résultats : la destruction du respect pour l'ordre surnaturel et le maintien de la loi morale. Son prétendu christianisme n'allait pas au-delà d'une adhésion impertinente à quelques-uns des préceptes moraux du Christ.

Pendant sa présidence, en 1803, entre la lecture d'une dépêche et celle d'un journal, il avait consacré quelques heures à découper dans les Évangiles et à coller dans un petit volume les passages qui lui paraissaient « porter vraiment l'empreinte de l'éloquence et de la belle imagination de Jésus, » rejetant comme indignes du maître une foule de « propos entachés d'ignorance, d'absurdité, de mensonge, de charlatanisme et d'imposture, qui lui avaient été prêtés par ses biographes. » Ce travail fait, Jefferson en avait tiré un sommaire à sa façon des doctrines du Christ, sommaire qu'il communiqua solennellement à sa fille, M[me] Martha Jefferson Randolph, comme contenant l'expression de sa propre foi, et comme faisant justice des pieux libelles publiés contre lui, mais qu'il donna plus tard à M. Short pour la simple analyse d'un système autrefois professé par un homme de bien fort peu lettré, et tant soit peu visionnaire, dont il ne partageait pas toutes les vues, et qu'il croyait seulement devoir défendre contre l'accusation d'imposture à laquelle l'avaient exposé les récits fabuleux et les élucubrations théologiques de certains faux disciples, stupides ou fourbes, ignorans ou platoniciens. « Saint Paul, voilà, s'écriait-il, le grand coryphée de cette bande de dupes et de coquins, voilà le premier corrupteur du christianisme! » Platon, Calvin et Montesquieu partageaient avec saint Paul le privilége d'encourir la réprobation de Jefferson. Si cet esprit si profondément démocrate n'était pas arrivé à trouver la formule précise de ses instincts philosophiques, il avait du moins su discerner avec un sens très juste quels étaient, en métaphysique, en religion et en histoire, ses vrais ennemis et ses vrais amis. Il admirait l'idéologie matérialiste et la politique républicaine de M. de Tracy de toute la haine qu'il portait aux grands représentans du spiritualisme, du protestantisme dogmatique et de la monarchie tempérée. Non-seulement il avait fait traduire en anglais l'*Essai sur le génie et les ouvrages de Montesquieu* comme le meilleur livre qui eût été écrit sur la science du gouvernement, mais il avait revu lui-même la traduction et exprimé ouvertement le désir de la voir dans les mains de toute la jeunesse américaine. Malgré l'excessif enthousiasme qu'il professait pour les ouvrages de M. de Tracy, il ne pou-

vait cependant se départir assez complétement du bon sens naturel à sa race pour accepter les conséquences extrêmes des principes développés par son auteur favori. Peu lui importait que l'idée de la république une et indivisible et celle du directoire exécutif fussent des corollaires de la théorie démocratique, il les repoussait à première vue comme dangereuses et absurdes. En vain la morale de l'intérêt se donnait-elle très légitimement pour fille du matérialisme : il la rejetait comme inefficace et vaine, sans nul souci de la logique.

M. de Tracy lui-même ne parvenait pas d'ailleurs à fixer longtemps l'attention de Jefferson sur de pures théories. « Je n'aime pas, disait-il, ce qui est uniquement abstrait et sans application immédiate à quelque science utile. » Ce goût du positif se retrouve, principalement à la fin de sa vie, dans presque toutes ses appréciations littéraires. Il lisait beaucoup et de tout, mais pour le plaisir d'apprendre bien plus que pour celui d'admirer ou d'être ému. Il ne comprenait bien les œuvres d'imagination que lorsqu'elles avaient, comme la *comédie*, la satire ou le conte moral, un caractère instructif. Tout écrit essentiellement romanesque lui paraissait plus ou moins ridicule ou dangereux, dangereux surtout pour les femmes. Pas de romans, peu de poésie, une étude approfondie du français, « parce que le français est devenu par excellence la langue des sciences exactes, » quelques notions de dessin et de musique, de solides principes d'économie domestique, tel est le résumé des conseils qu'il adressait en 1818 à un père pour l'éducation de ses filles.

Jefferson n'avait pour lui-même aucune prétention littéraire. Il avait considérablement écrit, mais sans grand souci de la perfection et même de la correction du langage. Aller droit au fait, exprimer sa pensée naturellement et clairement, il n'avait pas d'autre règle ni d'autre besoin. Dans ses papiers d'état, dans ses *notes sur la Virginie*, dans ses fragmens de mémoires, dans ses *anas*, dans sa correspondance privée, son style est toujours simple, quelquefois très nerveux et très piquant, plus rarement élevé. En somme, il maniait fort bien la langue des sciences et des affaires.

II.

Les affaires et la part qu'il y avait prise continuaient à le préoccuper beaucoup dans sa retraite. La juste autorité dont jouissait alors la *Vie de Washington*, par Marshall, livre très défavorable au parti démocratique, lui donnait de l'inquiétude et de l'ennui. Sentant l'urgence d'administrer « un antidote » à l'opinion, il avait cherché à susciter un historien démocrate en la personne du poète jacobin Joel Barlow, auteur populaire d'une chanson en l'honneur de la

guillotine sur l'air de *God save the king*. Barlow, un instant séduit par le projet d'injurier les fédéralistes, avait bientôt abandonné cette pensée pour entrer dans la carrière diplomatique. Resté sans historien et cependant résolu à ne pas rester sans vengeur, trop amoureux du repos pour raconter lui-même et de son vivant les annales de la république, trop homme de parti pour renoncer au dessein de ternir par un durable témoignage la mémoire de ses adversaires, Jefferson se mit à rechercher dans ses papiers et ses souvenirs les élémens d'une diffamation posthume. Il avait eu dès sa jeunesse le goût des petits faits et l'habitude de recueillir par écrit ceux qu'il entendait raconter. Ses notes vinrent puissamment en aide à sa mémoire affaiblie par l'âge. Pendant la présidence de Washington, il avait fait collection des commérages politiques de New-York et de Philadelphie, les plaçant successivement à leur date, pêle-mêle avec ses conversations et ses avis comme secrétaire d'état. Ce singulier assemblage de documens sérieux et de vieilles médisances réunies sans la moindre critique fut la source à laquelle il puisa ses assertions à l'usage de la postérité. Après avoir éliminé de ses carnets ce qui n'avait aucun intérêt politique, ce qui ne pouvait servir à donner une couleur anglaise et royaliste aux amis de Washington, après avoir choisi parmi les actes et les propos les plus compromettans attribués aux « monocrates » ceux dont il se souvenait à soixante-quinze ans comme vrais ou comme vraisemblables, il réunit sous le nom d'*anas* les fragmens qui avaient survécu à sa révision, il mit en tête un morceau historique destiné à préparer l'impression que devaient produire tant d'anecdotes si perfidement rapprochées, et c'est dans ce petit recueil de faits, qui, vrais ou faux, tendent également à dénaturer la pensée des fédéralistes, que leurs détracteurs vont encore chercher des armes.

En même temps que Jefferson donnait secrètement ces mesquines satisfactions à sa haine pour ses compétiteurs vaincus, il entretenait avec John Adams la correspondance la plus amicale; il lui parlait de leurs dissentimens passés d'un ton à la fois supérieur et libéral, et lorsque son vieil antagoniste, resté bouillant et batailleur à quatre-vingts ans, se montrait trop impatient de reprendre la discussion, il se refusait à toute polémique inutile avec la dignité naturelle d'un homme de bonne compagnie et d'un victorieux. C'était avec le même accent de supériorité que Jefferson reprochait aux républicains leurs querelles intestines, qu'il interposait ses bons offices entre leurs chefs rivaux, qu'il représentait aux anciens soldats de sa cause combien les motifs de leurs disputes étaient inférieurs aux raisons de leur union, travaillant encore de loin à rallier l'armée qu'il ne commandait plus. Lorsqu'il la conduisait lui-même au combat, il n'aurait

pu lui parler avec plus d'enthousiasme des grandes choses qu'elle pouvait accomplir par l'unité de ses mouvemens, il n'aurait pu se montrer plus exigeant en fait de discipline, il n'aurait pu insister avec plus de vigueur sur les devoirs d'un homme de parti, qu'il le faisait en 1811 pour raffermir l'autorité de Madison, son successeur. « Si nous faisons schisme sur les questions de personne ou de conduite, écrivait-il à un journaliste mutiné, le colonel Duane, si nous n'agissons pas en phalange, comme à l'époque où nous avons délivré le pays des satellites de la monarchie, ce sera la défaite, je ne dirai pas de notre parti (le terme serait faux et dégradant), mais de notre nation, car les républicains sont la nation... Le dernier espoir de la liberté humaine en ce monde repose sur nous. A un intérêt de cet ordre, il faut sacrifier tous les attachemens, toutes les inimitiés. Laissons donc le président libre de choisir ses propres coadjuteurs, de poursuivre sa propre politique; soutenons-les, lui et eux, même lorsque nous nous croyons plus sages qu'eux, plus honnêtes qu'eux, ou mieux et plus largement renseignés sur la situation. Si nous marchons en masse, fût-ce même par les chemins les plus détournés, nous atteindrons le but; mais si nous nous divisons en petites escouades, poursuivant chacune la route qui lui paraît la plus courte, nous deviendrons la facile conquête de ceux qui aujourd'hui peuvent à peine nous tenir en échec... Je le répète, point de schisme, ni sur les questions de personne, ni sur les questions de conduite. Les principes seuls peuvent justifier les schismes... Tant que le pouvoir dans mon pays, exécutif ou législatif, restera républicain, je serai avec lui, j'appuierai ses mesures, que je les trouve bonnes ou mauvaises. »

Jefferson donna son appui à la politique belliqueuse de Madison en 1812: la trouva-t-il bonne ou mauvaise? Elle était fort contraire au « système quaker » de gouvernement qu'il avait pratiqué lui-même pendant huit ans, et qu'il avait depuis préconisé auprès de Madison comme le plus utile au pays et le plus commode pour le pouvoir. Amortir la dette publique, tel était à ses yeux le premier intérêt de la nation; ne protéger le commerce américain contre les spoliations de la France et de l'Angleterre que par des embargos, ne répondre à l'insolence des belligérans que par des notes diplomatiques et des règlemens de douane, louvoyer, gagner du temps, en attendant le rétablissement de la paix générale, telle était, suivant lui, la seule conduite raisonnable à suivre dans les rapports avec l'Europe. Aussi ne regrettait-il guère dans le passé que les actes de son gouvernement par lesquels il avait, sous la pression populaire, dérogé à ces pacifiques principes, se félicitant de n'avoir pas été entraîné lui-même à la guerre par ces fautes inévitables, et

souhaitant à Madison une semblable bonne fortune sans trop y compter. « Si la paix peut être maintenue, lui écrivait-il le 17 mars 1809, j'espère et je compte que vous aurez une administration facile. Je ne connais aucun gouvernement qui fût plus embarrassant à conduire en temps de guerre que le nôtre, en partie à cause du caractère licencieux et menteur de nos journaux, mais beaucoup aussi à cause de la crédulité merveilleuse avec laquelle les membres du congrès accueillent tous les mensonges courans,... mal qui va s'accroissant à mesure que les sessions se prolongent, et en temps de guerre les sessions tendraient bien vite à devenir permanentes. » Le prudent Madison n'était pas plus que son prédécesseur pressé de se donner de tels embarras; il sentait d'ailleurs fort bien qu'une guerre avec la Grande-Bretagne serait la condamnation du système de paix non armée auquel il avait donné son concours, qu'elle prouverait l'inefficacité des embargos, qu'elle trouverait l'Amérique très peu préparée à soutenir la lutte. La lutte n'en devenait pas moins de jour en jour plus difficile à éloigner. Le vice radical de la politique adoptée par Jefferson était précisément de produire avec le temps le mal qu'elle se proposait d'éviter à tout prix. Les humiliations et les sacrifices excessifs qu'elle imposait au pays pour le soustraire à la nécessité de tirer l'épée ne pouvaient qu'accroître le mépris des Anglais pour l'Amérique et la haine des Américains pour l'Angleterre. Un parti de la guerre puissant, irrésistible, se forma en effet au sein même du parti républicain. Madison vit que sa réélection à la présidence serait compromise, s'il ne cédait pas au courant : il se laissa aller à la dérive. Comme lui, Jefferson avait pour règle de ne jamais se séparer de la masse, « de poursuivre le bien public en marchant, avec la foule, le long des chemins battus. » Il salua la guerre avec enthousiasme, et son optimiste imagination lui représenta aussitôt les Anglais et les Espagnols chassés du continent américain, la Grande-Bretagne bouleversée par une révolution intérieure, puis ramenée par ses épreuves au sentiment du droit, et ne pesant plus dans les affaires du monde que pour y maintenir l'équilibre et pour remettre à l'ordre « son ancienne rivale en scélératesse. » Rien ne l'arrêtait dans ses rèves victorieux. Sans doute l'ennemi serait maître de la mer, mais on pouvait, on devait la lui livrer : les États-Unis n'avaient que faire d'une marine; des partisans de la Grande-Bretagne pouvaient seuls proposer de la combattre sur son élément; l'élément des Américains, c'était la terre américaine, et sur la terre américaine ils étaient irrésistibles. L'invasion du Canada ne serait qu'une marche; Halifax donnerait plus de mal à enlever, mais ce serait l'affaire de quelques mois; New-York pourrait être brûlé par la flotte britannique, mais le gouverne-

ment de l'Union ne pouvait-il pas à son tour faire brûler Londres par des mercenaires anglais, aisément recrutés au milieu d'une population affamée et corrompue? L'épée était tirée, il fallait que pleine justice fût faite. Point de trêve, point de relâche avant d'avoir obtenu le Canada en indemnité des mille navires saisis par les croiseurs britanniques et des six mille matelots enlevés par la presse, avant d'avoir assuré pleine sécurité pour l'avenir à tout homme naviguant sous le pavillon américain! Cela fait, la paix avec la Grande-Bretagne et la guerre avec la France!

Quelques semaines s'étaient à peine écoulées que l'événement dissipait ces flatteuses illusions d'un patriotisme un peu puéril et donnait tort à ces vues hasardées sur la conduite de la guerre. Pendant presque tout le cours des hostilités, Jefferson eut à déclamer contre « la trahison, l'incapacité ou la couardise » des généraux dont il avait célébré à l'avance la marche triomphale, et à se réjouir, non sans quelque effort, de la gloire conquise par la petite marine dont il avait toujours comprimé le développement et prédit l'insuccès. Son ardeur belliqueuse tomba vite; il cessa de prédire la chute de la domination anglaise dans l'Amérique septentrionale pour parler avec amertume de la ruine des planteurs, du poids des taxes, de « l'extravagance financière » du congrès, des « sottes vanteries de la presse, » et lorsque la cité de Washington fut prise et brûlée presque sans résistance sous les yeux mêmes du président, le vieux patriote en était arrivé à soupirer après la paix avec assez d'impatience pour regarder ce honteux échec comme une mortification salutaire. Le 22 novembre 1814, il écrivait à M. Short avec une tristesse courageuse : « Tout ce que j'attends de cette guerre, le voici : beaucoup de souffrances, de dures privations, et pour tout avantage celui d'apprendre à notre ennemi qu'il n'a rien à gagner avec nous par des injures gratuites. Quant à moi, cet état de choses m'oblige à faire le sacrifice de toute tranquillité et de tout comfort pour le reste de mes jours, car bien que la faiblesse de l'âge me rende impropre aux services et aux souffrances des camps, grâce à la dépréciation absolue des produits qui devaient me procurer la subsistance et l'indépendance, je serai, comme Tantale, avec de l'eau jusqu'aux épaules et mourant de soif... Mais nous avons beau n'être pas tout à fait insensibles, nous n'aurons pas de faiblesse. Disons, comme lors de la guerre révolutionnaire : « Les maux de la résistance sont grands, ceux de la soumission seraient pires. » Et à M. Correa de Serra, le 27 décembre 1814 : « Mon espoir est dans la paix... Notre devise, au début de cette guerre, était indemnité pour le passé, *sécurité* pour l'avenir; il faut renvoyer ce programme à la prochaine guerre, lorsque, désarmé et ayant fait banqueroute, notre ennemi sera moins capable d'insulter et de piller impunément le

monde. Cela ne sera pas de mon temps. Une guerre comme celle de notre révolution, c'est assez dans une vie. La mienne s'est trop prolongée, puisqu'elle m'en a fait voir une seconde. Je compte sur le *coup de grâce* avant la venue de la troisième. Pourtant, si l'Europe a des affaires à régler qui la conduisent à réduire à la paix et à l'ordre moral cet *hostis humani generis*, je le verrai avec plaisir, et je chanterai comme le vieux Siméon : *Nunc dimittis, Domine.* Quant à vous, *cura ut valeas, et me, ut amaris, ama.* » .

Comme Jefferson l'avait prévu, le gouvernement américain dut mettre fin à la guerre sans avoir atteint le but pour lequel il l'avait entreprise : elle avait eu pour principal prétexte cette question de la presse des matelots qui, depuis 1793, était un continuel sujet de difficultés entre les États-Unis et l'Angleterre, et dont le règlement avait toujours été représenté par le parti républicain comme devant être la condition *sine quâ non* de tout arrangement diplomatique avec la Grande-Bretagne. Le traité de Gand, pas plus que celui de 1794, si violemment attaqué par Jefferson, pas plus que celui de 1806, si légèrement rejeté par lui, ne contenait la moindre stipulation à ce sujet. Ce traité fut cependant « le bienvenu » à Monticello, d'autant plus qu'il y arriva avec la nouvelle inespérée que la guerre avait fini sur un glorieux coup d'éclat, trop tardif pour agir sur les négociations de Gand, mais assez frappant pour valoir au peuple américain bien mieux qu'une bonne paix. C'est en effet à la victoire de la Nouvelle-Orléans qu'est due en grande partie l'impression morale qu'a laissée dans le monde la guerre de 1812, guerre imprudemment engagée, faiblement conduite, rarement heureuse, très coûteuse, parfaitement stérile en résultats diplomatiques, et cependant utile en définitive au prestige des États-Unis autant que féconde pour eux en leçons nécessaires. Leurs milices avaient été souvent battues, et parfois d'une façon honteuse ; mais, grâce au général Jackson, le monde restait sous l'impression des choses merveilleuses qu'elles pouvaient accomplir, conduites par un chef entraînant et audacieux. Leur trop petite marine avait été peu à peu chassée presque entièrement de l'Océan par des forces supérieures ; mais, avant de céder au nombre, elle avait enlevé plus de dix-sept cents navires à la première nation maritime du monde. Leur dette s'était considérablement accrue ; mais ils avaient appris ce que coûte le gouvernement à bon marché et ce que vaut la politique quaker. C'est de la guerre de 1812 que datent le respect de l'Angleterre pour les États-Unis et ce que Jefferson appelait tristement « la manie navale de ses compatriotes : » double bienfait dont les États-Unis n'ont d'ailleurs aucun gré à savoir à l'administration qui le leur a valu sans le vouloir et sans le prévoir !

Le redoublement de haine contre la Grande-Bretagne que la

guerre avait donné à Jefferson ne l'avait nullement réconcilié avec la tyrannie de Napoléon. La guerre soulevait dans son âme une indignation généreuse qui s'exhalait en termes fort chargés, dont la sincère exagération nous fait sourire aujourd'hui, mais qui n'en sont pas moins un signe frappant de l'horreur que Napoléon inspirait alors à ceux des amis de la liberté qui avaient le moins souffert de ses gigantesques folies, et qui semblaient le plus faits pour être touchés par la grandeur de son génie et de sa destinée. Après l'abdication de Fontainebleau, Jefferson écrivait à M. Short : « Vous parlez de votre retour possible en France, maintenant que Bonaparte est renversé. Je ne m'en étonne pas. La France, délivrée de ce monstre, doit être redevenue le pays le plus agréable de la terre. » La joie que lui causait « la chute de la bête » n'était troublée que par la crainte que cette chute ne fût pas définitive. Il s'attristait en voyant renaître les méfiances et les colères réciproques des royalistes et des libéraux ; il s'inquiétait de l'amertume avec laquelle M. de Lafayette parlait déjà dans ses lettres « de l'illégalité d'une charte où la souveraineté du peuple était niée, des inconvenances, des insuffisances, des impossibilités de cette fabrication royale; » il lui rappelait et lui répétait doucement les sages conseils, malheureusement si peu écoutés, qu'il lui avait donnés en 1789; il l'engageait à ne pas se montrer trop ambitieux en fait de liberté, ni trop exigeant envers les Bourbons; il insistait sur la nécessité de faire l'éducation libérale de la France. « Prenez garde, disait-il : lorsque la liberté, au lieu d'avoir pris racine dans les esprits et d'avoir grandi avec la raison publique, est recouvrée par la violence ou par quelque cause accidentelle, elle ne produit, chez un peuple qui n'y est point préparé, qu'une autre sorte de tyrannie, celle de la foule, du petit nombre ou d'un seul. » Et à Dupont de Nemours le 28 février 1815 : « J'ai à vous féliciter, et je le fais bien sincèrement, d'être revenu de Robespierre et de Bonaparte à votre situation anti-révolutionnaire. Vous en êtes à peu près où vous en étiez au Jeu de Paume, le 20 juin 1789. Le roi vous aurait alors accordé par un pacte la liberté religieuse, la liberté de la presse, le jugement par jury, l'*habeas corpus*, et une législature représentative. A mes yeux, ce sont là les élémens essentiels qui constituent le gouvernement libre... Et bien que la dernière capitulation du roi ne me paraisse pas aller tout à fait jusque-là,... j'ai l'espoir que, par une pression constante et prudente, vos patriotes pourront obtenir de lui ce qui vous manque encore pour vous donner une mesure modérée de liberté et de sécurité. S'il n'en était pas ainsi, je craindrais beaucoup un retour à des mécontentemens qui ramèneraient Bonaparte. » Moins de trois mois après, Dupont de Nemours, dégoûté de l'indifférence avec laquelle la France avait laissé partir les Bourbons et revenir Bona-

parte, et fatigué, comme il le disait lui-même, « de passer en un jour d'une main à l'autre comme une courtisane, » arrivait aux États-Unis, où Jefferson l'accueillait par ces affligeantes paroles : « Vous désespérez de votre pays, et moi j'en désespère comme vous; le despotisme est maintenant fixé sur lui d'une façon permanente. » Tous ceux qui ont désespéré de la France ont toujours fini par avoir tort. Trente-deux ans de bon et libre gouvernement ont infirmé le triste arrêt prononcé sur elle par l'un de ses plus optimistes amis. Jefferson n'attendit pas d'ailleurs pour reprendre espoir que des jours heureux fussent revenus pour la France : il fut sévère pour elle au milieu des humiliantes épreuves que lui attira le gouvernement des cent-jours; mais il comprit dès lors qu'elle se relèverait par la liberté. « Je souffre pour la France, écrivait-il à M. Gallatin le 16 octobre 1815, et pourtant on ne peut nier que, par les afflictions dont elle a si gratuitement et si méchamment accablé les autres peuples, elle n'ait mérité de dures représailles, car c'est une mauvaise excuse que de rejeter ces énormités sur l'homme qui l'y a poussée, et qui a été l'auteur de plus de malheurs et de souffrances dans le monde qu'aucune autre créature humaine avant lui. Après avoir détruit les libertés de son pays, il a épuisé toutes ses ressources physiques et morales pour satisfaire une folle ambition et un esprit dominateur et tyrannique. Ses souffrances ne peuvent être trop grandes; mais je déplore celles des Français,... et je ne puis m'empêcher d'espérer qu'ils finiront par établir pour eux-mêmes un gouvernement de liberté sage et tempérée. Tant de science ne peut être perdue, tant de lumières répandues sur eux ne peuvent manquer de produire enfin quelque bien. » Et comme John Adams trouvait dans nos malheurs la confirmation des sombres pronostics qu'il avait autrefois signalés à Richard Price sur l'issue de la révolution française, Jefferson lui écrivait : « Vos prophéties se sont trouvées plus vraies que les miennes; mais bien qu'elles se soient réalisées jusqu'ici, je ne crois pas que cela exclue la possibilité d'un meilleur résultat final. L'idée du gouvernement représentatif a pris racine en Europe. Ses maîtres le sentent et cherchent à se sauver en offrant à leurs peuples des institutions représentatives, institutions illusoires au début, mais qui deviendront avec le temps réelles et puissantes. La France elle-même atteindra malgré tout le gouvernement représentatif. Vous remarquez qu'il est en germe dans toutes les constitutions qui ont été demandées ou offertes, — dans celle qui a été demandée par le sénat, dans celle qui a été offerte par Bonaparte, dans celle qui a été octroyée par Louis XVIII. L'idée a donc pris racine, et elle s'établira quand même des rivières de sang devraient encore couler entre les Français et leur but. »

Cette courageuse confiance dans le succès des institutions libres

devait recevoir encore une douloureuse atteinte. L'Amérique elle-même devint l'occasion des amers soucis qui contribuèrent à empoisonner les dernières années de Jefferson, vieux, malade et ruiné. Tant qu'il avait été activement mêlé aux affaires intérieures de l'Union, il avait travaillé et réussi à donner aux passions populaires d'autres mobiles, aux factions d'autres raisons d'être que ces rivalités d'états à états qui sont la pierre d'achoppement des républiques fédératives. Il n'avait assurément pas supprimé l'opposition de sentimens et d'intérêts entre le nord et le sud, il ne s'était même pas toujours interdit de l'exploiter au profit de ses vues; mais, en prenant pour principal levier de sa politique des idées communes à toute une classe d'esprits répandue dans tous les états, il avait habitué les partis à se faire les représentans, non d'une région géographique, mais d'un principe ou d'un intérêt général, et à se combattre sans ébranler l'Union. Cela même avait été son œuvre vraiment originale. Il vit cette œuvre mise à néant par les débats célèbres sur l'esclavage auxquels donna lieu l'admission du Missouri dans l'Union, débats malheureux qui, en faisant des questions de prépondérance entre le nord et le sud la grande affaire et le vrai point de division des partis, ont replacé la confédération américaine dans la dangereuse ornière d'où elle n'est plus sortie. Le vieux patriote poussa un cri éloquent de colère et d'effroi.

« Je m'étais fait une loi, écrivait-il le 13 avril 1820 M. Short, de ne plus écrire sur la politique, de n'en plus parler, de n'y plus penser, d'ignorer absolument les affaires publiques. J'avais en conséquence cessé de lire les journaux; mais la question du Missouri est venue me réveiller et me remplir d'alarme. Les vieilles divisions entre fédéralistes et républicains n'avaient rien de menaçant, parce qu'elles existaient au sein de chaque état, parce qu'elles établissaient entre les diverses sections de l'Union des liens de fraternité et de parti; mais la coïncidence d'une ligne de démarcation morale et politique avec une ligne géographique, c'est là une idée qui, une fois conçue, ne pourra plus, j'en ai bien peur, s'effacer jamais de l'esprit. On la verra reparaître à chaque occasion, renouveler l'irritation, allumer enfin des haines si mortelles que la séparation deviendra préférable à d'éternelles discordes. J'ai été de ceux qui ont eu la foi la plus ferme dans la longue durée de notre union; je commence à en douter beaucoup... Ma seule consolation est de penser que je ne vivrai pas assez longtemps pour assister à ce spectacle. Je n'envie pas à la génération présente la gloire d'avoir jeté au vent le fruit des sacrifices faits par ses pères, ni celle d'avoir donné un résultat désespérant à l'expérience qui devait décider si l'homme est capable de se gouverner lui-même. Cette trahison envers les espérances de l'humanité signalera son temps à l'histoire comme le revers de la médaille de ses prédécesseurs. »

III.

L'image du démembrement qui venait d'apparaître si réelle aux yeux de Jefferson ne put cependant chasser de son esprit le spectre de la centralisation et de l'oligarchie qu'il avait depuis si longtemps coutume d'invoquer pour les besoins de sa cause. Mettre ses amis politiques en garde contre les dangers auxquels l'inamovibilité de la magistrature fédérale exposait les institutions démocratiques, leur signaler les membres de la haute cour comme des ennemis intérieurs sans cesse occupés à miner sourdement les pouvoirs locaux, c'était une ancienne habitude, devenue à la longue la manie d'un vieillard oisif et actif. Plus Jefferson s'éloignait des affaires, plus son radicalisme prenait un caractère absolu. Au milieu des champs, il remontait aux premiers principes de sa politique, et il en déduisait les conséquences extrêmes avec une rigueur logique qui alarmait ses plus enthousiastes admirateurs. Malgré le désir impatient qu'éprouvaient ses amis virginiens d'introduire quelques réformes dans la constitution de leur état, ils se décidèrent à ne pas les opérer de son vivant par la crainte de subir outre mesure l'influence des doctrines radicales que l'illustre solitaire de Monticello développait tout bas à l'oreille de tout venant. En dépit de leur ferveur démocratique, les grands planteurs virginiens restaient très fiers d'avoir été autrefois des aristocrates, et de pouvoir montrer encore dans l'organisation administrative de leur état quelques traces de l'ancien régime. Comment n'auraient-ils pas été un peu surpris d'apprendre que les traditions n'ont rien de respectable, que la durée des institutions doit être limitée à celle de la génération qui les a conçues, et qu'en conséquence toute société humaine doit faire table rase du passé tous les dix-neuf ans? Encore Jefferson n'en restait pas là; il avançait hardiment que les meilleurs impôts sont ceux qui, « en pesant exclusivement sur les riches, tiennent lieu de loi agraire, » que la meilleure république est celle où « chaque citoyen a une part égale dans la direction des affaires, » que les meilleurs gouvernemens sont ceux que le peuple réduit au rôle d'*agens*, et il se prononçait en conséquence pour le principe du suffrage universel, du mandat impératif et des élections à court terme. Tombées de ses lèvres ou de sa plume, même sur le ton de la confidence, de telles professions de foi ne pouvaient rester ignorées du public. Et pourtant l'indiscret, mais sagace politique, sentait fort bien lui-même qu'elles « devaient révolter beaucoup de braves gens » en Virginie, et nuire aux deux seuls projets qu'il eut vraiment à cœur, aux deux mesures qu'il regardait comme les ancres de salut de la répu-

blique, et dont il se disait décidé à poursuivre la réalisation « jusqu'à son dernier soupir : » le développement de l'instruction publique et la subdivision des comtés en districts municipaux.

Ces deux questions se rattachaient depuis longtemps l'une à l'autre dans son esprit. De 1776 à 1779, lorsqu'il s'occupait, avec MM. Pendleton, Lee, Mason et Wythe, de mettre la vieille législation de la Virginie en harmonie avec ses institutions nouvelles, il avait fait le plan d'un système général d'instruction publique, d'après lequel chaque comté aurait été partagé en districts d'une dimension telle que la population de tout district fût à portée de l'école primaire qui devait y être établie. Or le bill n'avait été voté qu'en 1796. Jefferson n'avait pu en surveiller l'élaboration définitive, et la législature y avait introduit une disposition qui le rendait illusoire; elle avait en effet conféré implicitement aux cours de comté le droit de ne pas exécuter la loi en les chargeant de fixer elles-mêmes le jour où elle serait appliquée dans leur circonscription : acte de faiblesse d'autant plus imprudent que la population des comtés n'avait aucun moyen d'action sur ses magistrats, et que ceux-ci se montraient en général peu zélés pour la cause de l'instruction primaire.

Le système communal de la Nouvelle-Angleterre, tel que l'a si bien décrit M. de Tocqueville, ne peut donner aucune idée de l'organisation administrative qu'avait alors la Virginie. Entre l'état et le citoyen, point d'autre pouvoir intermédiaire que la cour de comté, corps judiciaire et administratif que sa constitution rendait à la fois tout-puissant et irresponsable. Composé de magistrats nommés par lui-même, il était seul chargé, dans une circonscription souvent plus étendue qu'un arrondissement français, de la justice, de la police, des routes, des milices, de la nomination aux petits emplois administratifs et militaires, du vote et de l'assiette des taxes locales; il gouvernait seul et sans contrôle toutes les affaires du comté. Une telle combinaison prêtait assurément à la critique. Le pouvoir municipal s'exerçait de trop loin et par une petite oligarchie trop étroite et trop absolue : les intérêts et les sentimens des administrés pouvaient trop facilement être ignorés ou méconnus par l'administration, la vie communale était nulle, l'indifférence politique assez générale dans les masses; mais la Virginie avait l'habitude et le goût de ce régime aristocratique. En fait, les abus étaient rares; la non-exécution de la loi sur l'enseignement primaire était beaucoup plus imputable à la législature qu'aux cours de comté, et quand même le contraire eût été vrai, on ne pouvait que compromettre la cause des écoles en la liant ouvertement à celle d'une réforme radicale dans l'administration de l'état; on ne pouvait que susciter des ob-

stacles à la création des districts scolaires en avouant qu'on les destinait à devenir les noyaux de petites communes plus démocratiques encore dans leur organisation que celles du Massachusetts. Ce fut la faute commise par Jefferson; il montra trop à ses amis virginiens la profondeur de son dessein, et malgré le soin qu'il prit de s'adresser à leurs sentimens de rivalité à l'égard du nord, malgré l'habileté avec laquelle il leur peignit l'action vivifiante que les libertés municipales exerçaient dans la Nouvelle-Angleterre et la force agressive que l'intervention constante des masses dans les affaires publiques donnait à cette petite fraction de l'Union, il s'imposa vainement la loi, « à l'imitation de Caton terminant tous ses discours par le *Carthago delenda est*, de terminer tous ses avis par un : *divisez les comtés en districts.* »

Il se consola en fondant l'université de la Virginie, œuvre très difficile, qui fut l'amusement et l'honneur de ses vieux jours. L'enseignement supérieur était encore plus négligé et moins populaire en Virginie que l'enseignement primaire. Le collége de *William and Mary*, où Jefferson avait achevé ses études, était tombé en décadence, et l'on ne pouvait plus songer à le relever. Établi dans un lieu malsain, fermé par sa vieille discipline aux dissidens, presque désert et ne vivant que de sa dotation, c'était le contraire de la brillante université « organisée à la moderne, » à laquelle Jefferson n'avait cessé de rêver depuis la révolution. La création d'un tel foyer intellectuel devait être, il est vrai, fort coûteuse, et malgré tout leur désir d'être agréables à Jefferson, ses amis ne se montraient guère disposés à en faire eux-mêmes les frais. Une souscription ouverte en 1814 ne produisit à grand'peine que 44,000 dollars: il fallut s'adresser à la législature. Jefferson dépensa, pour lui arracher de l'argent, de véritables trésors de finesse, d'activité et de persévérance, poursuivant les membres de ses lettres et de ses discours, leur parlant tantôt du salut de la république et de la démocratie, tantôt des intérêts du sud mis en péril par l'usage d'envoyer leurs enfans dans les universités abolitionistes du nord, se faisant abandonner par la Virginie au profit de son œuvre de mauvaises créances sur le gouvernement de l'Union, usant de tout son crédit à Washington pour les recouvrer, puis se prévalant à Richmond de ses succès inattendus pour demander davantage. Le 1er août 1818, une commission chargée par la législature de choisir l'emplacement de la nouvelle université se réunit enfin sous la présidence de Jefferson. Madison et Monroe n'étaient venus y siéger que pour s'effacer et pour augmenter par les marques de leur déférence le prestige de l'habile patriarche. D'un accord tacite et unanime, on le laissa maître de diriger à sa guise l'exécution du projet qu'il avait conçu. L'emplace-

ment de l'université fut fixé à quatre milles de Monticello. Jefferson put ainsi se donner habituellement le plaisir de se rendre à cheval sur les lieux où devait s'élever le bâtiment, de se livrer à sa passion pour l'architecture, de surveiller lui-même les ouvriers, de les aiguillonner, de montrer les travaux aux étrangers que son renom attirait dans la contrée. Les heures qu'il passait au milieu des fondemens de sa chère université étaient les meilleures de sa vie, malgré les railleries et les colères qu'attiraient sur lui la bizarrerie des constructions, l'excès des dépenses, le choix présumé des professeurs, tous étrangers, disait le clergé, tous irréligieux, tous indignes de la confiance de parens chrétiens. Il s'entendait appeler visionnaire, prodigue, athée; il laissait dire, manœuvrait avec d'autant plus d'art au milieu des écueils, et dosait prudemment ses appels à la bourse publique. Le 1er avril 1825, l'université s'ouvrit : tous les obstacles semblaient surmontés, tous les cœurs étaient contens; étudians et professeurs portaient avec une égale joie leurs yeux sur l'avenir; tout semblait devoir être facile dans leurs rapports et agréable dans leur vie. Jefferson était radieux: enfin il allait pouvoir essayer l'application de la politique républicaine et démocratique à l'éducation; enfin il allait prouver que la jeunesse, comme le peuple, n'est jamais mieux gouvernée que lorsqu'on lui confie le gouvernement d'elle-même. D'amers déboires l'attendaient. Malgré de fréquens appels *à la raison et au patriotisme* des étudians, ils ne restèrent pas toujours vertueux; le jugement par jury, appliqué aux délits universitaires, ne produisit que des acquittemens. Le désordre devint habituel; la révolte éclata, violente, brûtale. Profondément mortifié, Jefferson se rendit sur les lieux avec les inspecteurs universitaires. Madison l'accompagnait. Ils parlèrent tous deux sévèrement aux mutins, et sommèrent les meneurs de se livrer. Deux ou trois sortirent des rangs, l'air confus; parmi eux, le propre neveu de Jefferson. Le ferme vieillard ne put contenir son indignation, de véhémentes paroles tombèrent de ses lèvres; le coupable fut immédiatement chassé. Voir son œuvre compromise, ses doctrines renversées, ses espérances détruites par la conduite de l'un des siens, c'était un des coups les plus douloureux qu'il pût recevoir à une époque où les épreuves ne lui étaient pourtant pas épargnées.

Le dérangement de ses affaires l'avait placé, dès 1814, dans la dure nécessité d'entrer en négociation avec le congrès pour la vente de sa bibliothèque, et de la céder à vil prix après d'offensans débats, dans la chambre des représentans, sur la moralité et la valeur des livres réunis à Monticello. Malgré ce pénible sacrifice, ses dettes n'avaient cessé de s'accroître. De mauvaises années, des crises agricoles et commerciales, jointes à ce qu'il appelait modestement lui-

même « sa propre malhabileté, » l'avaient déjà conduit sur le penchant de la ruine, lorsque la banqueroute d'un de ses amis, qu'il avait cautionné pour 20,000 dollars, lui porta le « coup de grâce. » Son gendre, M. Randolph, ruiné comme lui, mais aigri par le malheur, vivait solitaire, sombre, fantasque, inutile aux siens. A quatre-vingt-trois ans, Jefferson était forcé de s'avouer qu'après lui sa famille resterait sans ressource et sans appui. « Vous m'encouragez affectueusement à ne pas me laisser abattre, écrivait-il le 8 février 1826 à son petit-fils de prédilection, M. Thomas Jefferson Randolph; mais, accablé comme je le suis par la maladie, la faiblesse, l'âge et des affaires embarrassées, cela est difficile. Pour moi-même, je serais indifférent au renversement de ma fortune; mais je suis écrasé par la perspective de la situation dans laquelle je laisse ma famille. Ma bien-aimée fille, qui a été la compagne de ma jeunesse et le soutien de ma vieillesse, ses enfans, que j'ai appris à aimer comme les miens, en les voyant sans cesse autour de moi depuis leur berceau, tous ces êtres chéris laissés dans la gêne n'offrent à mon regard dans l'avenir que des spectacles navrans. Et peu m'importerait de terminer ma vie avec la ligne que j'écris, si je n'avais le sentiment que, dans le triste état d'esprit où les malheurs de votre père l'ont jetée, je puis encore être de quelque secours à la famille. » Puis, chassant tout sentiment d'amertume et reprenant presque espoir au souvenir de son bonheur passé : « Peut-être après tout n'ai-je pas le droit de me plaindre, puisque ces malheurs ont été réservés pour mes derniers jours, qui ne peuvent pas être bien nombreux. Je dois reconnaître que j'ai traversé une longue vie moins chargé d'afflictions que la plupart des hommes. J'ai eu pour lot une santé robuste, une raisonnable aisance, l'occasion d'être utile à mes concitoyens, une bonne part de leur estime, nul sujet de plainte contre le monde, qui m'a suffisamment honoré, et par-dessus tout une famille qui m'a béni de son affection sans jamais me donner un moment de chagrin. Si ma dernière requête m'était accordée, je pourrais voir se terminer par un ciel sans nuage le soir d'une vie longue et sereine. »

Quelle était cette dernière requête dont il était réduit à regarder le succès comme la condition de sa paix d'esprit? Une demande en autorisation de mettre ses biens en loterie. Lui qui s'était autrefois imposé la loi morale « de ne jamais souscrire à une loterie, de ne jamais s'engager dans une entreprise aléatoire, quelque louable qu'en fût le but, » il s'abaissa jusqu'à écrire à l'usage de la législature et à son propre profit un petit traité intitulé : *Réflexions sur les loteries*, où il s'attachait à prouver que tout est aléatoire en ce monde, et que la passion du hasard, loin d'être immorale, est le principal

ressort de l'activité humaine, où il entassait précédent sur précédent pour établir que sa demande n'avait rien d'insolite, où il énumérait les titres exceptionnels qu'il avait à une faveur commune : douze charges diverses remplies avec honneur, soixante-dix ans passés au service de l'état, le parti fédéraliste écrasé, la législation civile de la Virginie rendue démocratique, l'université fondée. « Et tout ce que je demande, ajoutait-il, c'est la permission de vendre librement mes propres biens pour payer mes dettes, de les vendre, dis-je, non de les *sacrifier*, non de les livrer en pâture à des spéculateurs qui s'enrichiraient de mes dépouilles, sans me donner les moyens de payer ceux qui ont eu confiance dans ma bonne foi, et en me laissant moi-même sans ressource dans cette dernière phase de la vie où la vigueur s'éteint. »

La législature hésita. Jefferson eut un poignant serrement de cœur. « On m'apprend à m'estimer ce que je vaux, » écrivait-il le 15 février 1826 à son ami M. Cabell. Deux jours plus tard, après avoir expliqué à Madison que la dépréciation dont les immeubles étaient alors frappés en Virginie rendrait désastreuse toute vente pure et simple, tandis que la loterie lui permettrait au moins de conserver l'habitation de Monticello : « Si l'on me refuse, disait Jefferson, il faudra vendre tout ce que je possède ici, presque tout ce que j'ai dans le comté de Bedford, me transporter là avec ma famille, m'établir dans un lieu où je n'ai pas même une hutte de bois pour reposer ma tête, et où je ne suis pas sûr de conserver assez de terre pour mon tombeau. Mais pourquoi vous affliger de ces détails? Vraiment, je ne saurais le dire, à moins que l'épanchement dans le cœur d'un ami ne diminue la peine; l'amitié qui a subsisté entre nous depuis un demi-siècle, l'harmonie de nos principes et de nos travaux politiques, ont été pour moi une source constante de bonheur. Et lorsque, franchissant, comme je serai bientôt appelé à le faire, les bornes de cette vie, je ne serai plus à portée de donner mes soins à l'université, ce sera pour moi une consolation de laisser cette institution sous votre garde..... Vous avez été pour moi une colonne d'appui pendant ma vie. Prenez soin de moi quand je serai mort. »

Après bien des tiraillemens, le bill autorisant la loterie fut enfin voté. Dès que la situation de Jefferson fut connue du pays, un mouvement général de surprise et de sympathie se produisit partout. Les États-Unis ne pouvaient souffrir, disait-on, que les biens de Jefferson fussent vendus sous quelque forme que ce fût; le public devait payer ses dettes. Une souscription nationale s'organisa aussitôt : à New-York, à Philadelphie, à Baltimore, on réunit des sommes considérables. Le projet de loterie fut imprudemment abandonné. L'enthousiasme, un instant grand et général, tomba vite, et la souscription,

dont on s'était tant promis, ne produisit en définitive que 18,000 dollars, le quart à peine de la somme nécessaire pour libérer Jefferson. Il fut assez heureux pour mourir avant de pouvoir se rendre compte de cette dernière et cruelle déception. A une maladie de la vessie dont il souffrait depuis plusieurs années vinrent s'ajouter, au printemps de 1826, les premiers symptômes d'une dyssenterie qu'il regarda tout de suite comme mortelle. Il fit son testament, mais ne changea rien à sa manière de vivre, s'obstinant, en dépit des siens, à continuer ses promenades solitaires à cheval et ses visites à l'université. Le 24 juin, se sentant fort affaibli, il manda son médecin, le docteur Dunglison. A première vue, celui-ci reconnut que le mal était sans remède. Jefferson consentit à laisser ses petits enfans veiller alternativement auprès de lui. Jusqu'au 3 juillet, il resta en pleine possession de ses facultés, parlant d'un ton serein, à ceux qui l'entouraient, des luttes auxquelles il avait pris part, des calomnies dont il avait été l'objet, de ses vœux pour l'université, de son amitié pour Madison, racontant avec grâce, presque avec gaieté, certains épisodes de la révolution, donnant d'affectueux conseils à tous les membres de sa famille, sans oublier les plus petits, mais silencieux sur la grande question de la vie à venir. Déjà bien près de sa fin et tombé dans un état habituel de somnolence, il fut réveillé en sursaut par quelque bruit, et crut que M. Hatch, le pasteur de sa paroisse, demandait à entrer. « M. Hatch, dit-il, c'est un bon voisin, et, comme tel, je n'ai nulle objection à le voir. » C'était la veille du 4 juillet 1826, le cinquantième anniversaire de la déclaration de l'indépendance, à laquelle son nom reste glorieusement attaché; sa famille, ne pouvant plus songer à le conserver, espérait du moins qu'il vivrait assez pour voir encore une fois ce beau jour. Lui-même ne paraissait pas tout à fait étranger à ce désir. Vers les cinq heures du soir, croyant voir apparaître l'aube, il demanda si c'était le 4. — Bientôt, lui répondit-on. — Il se rendormit; mais son sommeil était agité par le souvenir des grandes scènes de sa jeunesse. Tout à coup il se releva sur son séant, et, faisant mine d'écrire : — Prévenez le comité de sûreté, s'écria-t-il, qu'on se tienne sur le qui-vive! — Lorsque minuit approcha, tous les assistans épiaient avec une solennelle anxiété la marche de l'horloge et le souffle de plus en plus faible du mourant. Son agonie se prolongea encore quelques heures : il expira à midi. Peu d'instans après, à l'autre extrémité des États-Unis, au moment où tous les cœurs en Amérique s'élevaient à Dieu pour célébrer la fête de l'indépendance, son compagnon dans les luttes contre la Grande-Bretagne, son concurrent dans les luttes pour la présidence, John Adams, le grand promoteur de la *déclaration*, s'éteignait à quatre-vingt-onze ans, en pensant, lui aussi, à

l'œuvre qu'ils avaient accomplie ensemble, et en murmurant d'une voix à peine intelligible : — Thomas Jefferson vit encore.

Quand la nouvelle de cette singulière et frappante coïncidence se répandit dans le pays, l'émotion fut profonde : le canon tonna, les navires mirent leur pavillon à mi-mât dans les ports de l'Union; les journaux parurent entourés d'une bordure noire; les passions de partis s'imposèrent un instant silence; les plus grands orateurs de l'Amérique confondirent la gloire des deux anciens rivaux dans de communes oraisons funèbres. Malheureusement les meilleures émotions de la démocratie sont peu durables : elle oublie vite ses plus grands serviteurs. Six mois ne s'étaient pas écoulés que les meubles de Jefferson étaient mis à l'encan pour payer ses dettes, que Monticello et Poplar-Forest étaient affichés au coin des rues, et que la fille de celui que l'Amérique avait appelé « le père de la démocratie » n'avait plus un lieu où reposer sa tête.

IV.

Cette étude sur Jefferson a été écrite sans complaisance pour les vices de la démocratie. Certaines personnes en concluront peut-être qu'elle a été inspirée par une humeur puérile contre l'état social qui tend à prévaloir dans le monde. Je ne veux pas qu'on puisse se méprendre sur ma pensée. L'état social démocratique est un fait dont les générations nouvelles doivent s'accommoder. Comme tout ce qui est humain, il est mêlé de bien et de mal, et l'on ne saurait prétendre à le rendre parfait; mais, en acceptant son existence et même son imperfection, les hommes qui portent leur regard vers l'avenir ne doivent pas se résigner lâchement à ses mauvaises tendances, comme à des forces fatales auxquelles on ne saurait résister.

Les fruits de la démocratie ne sont pas tous amers : elle en fait naître sous nos yeux de très bons, — la diffusion du bien-être et des lumières dans les classes inférieures, le progrès des sentimens d'équité et d'humanité dans les classes supérieures; en bas, plus d'intelligence, plus d'activité, plus de force productive, plus d'indépendance, plus de dignité; en haut, une préoccupation plus constante du sort des masses, la richesse publique accrue en même temps que le respect pour la qualité d'homme. Ce sont là de grands et précieux bienfaits dont les cœurs généreux doivent se réjouir, ce sont là les œuvres de la démocratie moderne qu'ils doivent seconder.

En même temps que la démocratie travaille utilement et justement à relever la condition des masses, elle leur inspire des prétentions iniques, également destructives de l'ordre et de la liberté;

elle les expose à des tentations périlleuses contre lesquelles leur bon sens et leur moralité ne peuvent les défendre que si ce bon sens et cette moralité sont soutenus à la fois par la fermeté des gens de bien dans les classes supérieures et par la force des institutions. Quand le grand nombre s'abandonne et qu'on l'abandonne à ses mauvais instincts, quand il n'est plus soumis à d'autres lois que sa volonté, il devient un tyran imprévoyant et fantasque. La souveraineté absolue ne convient point à la faiblesse humaine; les meilleurs sont enclins à en abuser, et n'y ont aucun titre. Le vulgaire ne saurait en être plus digne, et en effet, partout où il exerce son empire, il prétend dominer à lui seul et pour lui seul; il se croit dispensé d'avoir raison et droit; il subordonne ses intérêts mêmes à ses fantaisies; il s'habitue à n'accepter pour chefs que ceux qui obéissent à son bon plaisir, et il en vient alors à se choisir des gouvernans médiocres ou indignes, à bannir de ses conseils les intelligences et les existences qui dépassent la taille moyenne, à peser sur elles de sa masse écrasante, au risque de les énerver assez complétement pour qu'elles lui fassent défaut le jour où, dans un accès de bon sens provoqué par un grand péril public, il sentira le besoin d'être conduit par des hommes supérieurs. Une politique sans suite et sans souci de l'avenir, des lois instables, un pouvoir méprisé, une société à la fois agitée et uniforme, les esprits nivelés encore plus que les conditions, tels sont les mauvais effets que l'état social démocratique peut entraîner, qu'il doit entraîner partout où il ne trouve pas un puissant correctif dans les mœurs et dans les lois.

Après la révolution de 1848, la France a eu le sentiment, un sentiment profond, de tous les périls et de toutes les hontes auxquels l'exposait le déchaînement des passions et des idées démocratiques. La bonne volonté et le courage ne lui ont pas manqué dans la lutte qu'elle a soutenue alors contre le mal dont elle se sentait atteinte; mais les institutions lui ont fait défaut, et elle s'est vite lassée de combattre héroïquement sans l'appui du moindre rempart, de se défendre elle-même et à elle seule. Le pouvoir absolu répondrait-il mieux aux besoins d'un grand pays que la liberté mal organisée? Serait-il le soutien sur lequel il devrait s'étayer à tout jamais pour ne pas tomber du côté où il penche? Pourrait-il lui donner ce qu'il regarde comme le bien suprême, la sécurité? Je ne le pense pas. Le pouvoir absolu ne saurait combattre les mauvais instincts des sociétés démocratiques. Par nature il les partage, et par politique il les flatte pour faire oublier le joug. Comme la démocratie, le pouvoir absolu a pour devise le principe corrupteur: *Stat pro ratione voluntas;* comme elle, il avilit les âmes en les habituant à se soumettre à la loi du bon plaisir; comme elle, il est l'ennemi de toute indépendance d'esprit et

de condition, de toute supériorité qui n'est pas son ouvrage, de toute personne publique qui n'est pas un fonctionnaire salarié; comme la démocratie, le pouvoir absolu tend à niveler le pays, à raser les défenses naturelles de l'ordre et de la liberté, à détruire au sein de la nation ces diversités salutaires de situation, de sentiment, d'opinion, qui sont une des conditions de la santé des peuples; il travaille comme elle à donner à toutes les parties du corps social cette uniformité funeste de tempérament qui au même moment les rend accessibles aux mêmes maux, et qui livre ainsi le pays tout entier à toutes les contagions, à celle de la léthargie comme à celle de la fièvre. Le pouvoir absolu conduit donc à la même démoralisation, à la même désorganisation que la démocratie livrée à elle-même, et il y conduit plus vite, parce que son action est plus constante, plus savante, plus latente, parce que ses adversaires sont plus déconcertés et plus désarmés. Et en même temps qu'il rend les peuples indignes de la liberté et incapables de se défendre par eux-mêmes contre le désordre, le pouvoir absolu ne peut répondre de maintenir l'ordre même matériel et présent, car il ne peut répondre de durer. Son existence est essentiellement factice et précaire. Condamné à miner autour de lui tout ce qui s'élève, tout ce qui résiste, tout ce qui servirait de soutien ou de fondement à un pouvoir régulier, il ne vit qu'à la condition de ne s'appuyer que sur lui-même, de toujours rester à la merci des ouragans, comme la maison bâtie sur le sable dont parle l'Évangile : « Et la pluie est tombée, et les torrens se sont débordés, et les vents ont soufflé et sont venus fondre sur cette maison-là; elle est tombée, et sa ruine a été grande. »

Sans un partage effectif de l'autorité entre des pouvoirs divers se limitant, se contrôlant, se soutenant les uns les autres, il n'y a point de stabilité pour l'état, il n'y a point de sécurité pour les citoyens, il n'y a point de correctif aux inconvéniens de l'état social démocratique. Ce principe, qui devrait être toujours présent à l'esprit des conservateurs français, a guidé la sage assemblée à laquelle les États-Unis doivent leur constitution. On a beaucoup dit et l'on répète sans cesse que la constitution des États-Unis repose tout entière sur le principe absolu de la souveraineté du peuple: c'est une grave erreur. Les membres de la convention de 1787 n'étaient rien moins que des radicaux; ils s'étaient réunis pour donner un frein à la démocratie américaine, ils portaient des regards d'admiration et de regret sur les institutions britanniques; ils enviaient à l'Angleterre sa forte et libérale aristocratie, et s'ils étaient résignés à se passer d'une chambre héréditaire, s'ils reconnaissaient l'impossibilité d'opposer en Amérique le pouvoir modérateur d'une classe privilégiée aux emportemens de la foule, ils ne persistaient pas moins à vou-

loir que la puissance populaire fût soumise à un sérieux contrôle; ils ne cherchaient pas moins à remplacer par des combinaisons conservatrices à l'usage de leur pays les vieilles garanties de la liberté anglaise. Ils acceptaient sans doute l'état social démocratique, mais en l'acceptant ils repoussaient toute la politique de l'école radicale. Pour s'en assurer, il suffit de comparer leur œuvre avec les maximes de cette école.

La doctrine de l'école radicale peut se résumer ainsi : — tout homme a une volonté, seule loi de l'individu. Tous les hommes ont un droit égal à faire leur volonté ou du moins à concourir à la formation de la volonté générale, seule loi de la société. Recueillir et dénombrer les volontés individuelles, faire prévaloir la volonté générale, tel doit être le but, le seul but, de toute organisation politique. Aussi point de pouvoir qui n'émane directement du peuple et qui ne reste constamment sous sa dépendance, point de fonction qui ne soit élective, point d'élection qui n'ait pour base la population et qui ne se fasse au suffrage universel, point de mandat qui ne soit impératif et révocable, ou pour le moins temporaire et à court terme.

La constitution des États-Unis porte successivement atteinte à toutes ces règles. Le sénat est élu, non par le peuple, mais par les législatures locales, et les divers états y ont le même nombre de représentans, quelle qu'en soit d'ailleurs la population. La magistrature fédérale n'est point élective, et elle est inamovible. La chambre des représentans seule est nommée directement par le peuple; mais en droit chaque état est libre de définir par sa loi d'élection ce qu'il entend par le peuple, et en fait le suffrage restreint s'est maintenu dans la plus grande partie de l'Union plusieurs années après l'adoption de la constitution. Enfin nul mandat n'est impératif, et celui des sénateurs dure six ans.

C'est pour avoir été conçue dans un esprit d'indépendance à l'endroit du principe de la souveraineté du nombre que la constitution des États-Unis a pu fournir à Washington le moyen de fonder un grand gouvernement; c'est pour avoir cessé depuis 1801 d'être appliquée conformément à l'esprit dans lequel elle avait été conçue que cette constitution n'a pas atteint pleinement le but que se proposaient les hommes qui l'ont faite. Depuis l'avénement de Jefferson au pouvoir, le frein qu'ils avaient voulu donner à la démocratie américaine a toujours été se relâchant, et son action est devenue si faible, que le despotisme de la multitude serait aujourd'hui tout à fait insupportable en Amérique, s'il n'était tempéré par deux circonstances accidentelles dont les États-Unis ont seuls le privilége : l'étendue gigantesque de leur territoire et l'ancienne division du

pays en états distincts. « Notre république, disait supérieurement Jefferson, devra sa permanence à sa grande étendue et au petit nombre relatif de ceux qui pourront être entraînés à la fois par la même passion. Quand la folie se propage sur certains points comme une peste, le reste du pays échappe à la contagion et tient bon jusqu'au moment où les points malades se rétablissent. Les vrais boulevards de notre liberté, ce sont nos gouvernemens d'états, et le pouvoir conservateur le plus sage qui ait jamais été imaginé par les hommes est celui dont notre révolution nous a trouvés déjà en possession... La république a été perdue en France le jour où le parti de l'une et indivisible l'a emporté. »

La république démocratique pouvait-elle, en France, échapper à cette cause de destruction? pouvait-elle se donner ces élémens exceptionnels de stabilité qu'elle rencontre aux États-Unis? Jefferson lui-même se serait bien gardé de l'affirmer. S'il est une utopie plus contraire au génie national des Français que la république une et indivisible, c'est assurément la république fédérative. L'unité de la France n'est pas le produit factice d'une révolution, pas plus que la division de l'Amérique du Nord en états distincts : elle est l'œuvre des siècles, elle est la condition de notre sécurité comme de notre grandeur dans le monde; elle répond à la fois à nos besoins, à nos habitudes et à nos goûts. Il faut que la liberté sache s'en accommoder. A supposer même que la France puisse, comme le pensent beaucoup de bons esprits, remonter un peu le courant qu'elle suit depuis tant d'années, et qui l'a conduite à une centralisation excessive, je ne crois pas qu'elle arrive jamais à pouvoir compter sérieusement sur la force et l'indépendance des pouvoirs locaux pour corriger les défauts de son état social. Ces garanties contre les abus de la démocratie que la liberté trouve en Amérique dans la dissémination des points de résistance, elle ne peut les trouver en France qu'au centre même du pays, dans un gouvernement à la fois très fort et très partagé, dans un puissant faisceau de pouvoirs divers empruntant à des sources diverses leur autorité comme leur raison d'être. Je sais que les radicaux et les absolutistes s'accordent à nier l'existence de ces sources diverses dans notre pays, et la possibilité de donner aux institutions une origine naturelle sans faire émaner du peuple tout entier toutes les branches du gouvernement. Je sais aussi que certains libéraux découragés donnent tout bas raison sur ce point à leurs adversaires, si bien qu'il est à la mode aujourd'hui de répéter tristement que la révolution française a fait passer son niveau sur le pays, qu'elle a fait disparaître toute diversité dans les situations, qu'il n'y a plus de droits anciens et respectés, plus de classes, plus d'individualités fortes, plus de supériorités reconnues,

qu'il ne reste que des citoyens tous égaux, tous semblables. Cela pourrait devenir vrai, si le parti libéral s'accoutumait à le penser; mais, Dieu merci, cela encore est fort exagéré. Peut-être n'y a-t-il plus en effet chez nous les élémens d'une pairie héréditaire, peut-être la perpétuité du pouvoir doit-elle rester dans notre pays le privilége exclusif de la couronne; mais, à défaut de situations héréditaires, il y a encore en France des situations personnelles; à défaut de classes tout à fait distinctes, il y a encore parmi nous des hommes dont la fortune est faite et des hommes dont la fortune est à faire, des savans et des ignorans, des supérieurs et des inférieurs, de grandes existences en petit nombre et de petites existences en grand nombre, des poids et des contre-poids naturels qu'il est fort possible d'utiliser. Il y a encore en France de nombreux élémens de conservation que l'on peut grouper très naturellement pour les faire intervenir dans la création d'un pouvoir modérateur en grande et légitime autorité dans le pays. Ce qui nous manque, ce ne sont pas les moyens de donner à la liberté de fortes assises, c'est la volonté d'être libres. L'inertie des esprits et des volontés, tel est aujourd'hui notre vrai mal. Le pays semble ne plus penser à rien, ne plus se soucier de rien. Que les pessimistes ne se pressent pas trop cependant de désespérer! *Nolite flere, non est mortuus, sed dormit.* Les instincts libéraux de la nation ont déjà passé par une semblable période de sommeil, et ils se sont réveillés. Ces tristes défaillances de l'esprit public ont pour cause dans notre pays la terreur que le parti révolutionnaire inspire aux âmes honnêtes et faibles, terreur exagérée que la réflexion et l'expérience d'autres dangers réduisent avec le temps à une juste mesure. En 1848, les amis de l'ordre désarmés n'ont eu qu'à s'unir pour avoir raison du parti révolutionnaire. Ce que leur union a pu, par sa seule vertu, sans lois protectrices, sans gouvernement établi, elle le peut, à bien plus forte raison, appuyée sur des institutions défensives. Que tous ceux qui veulent à la fois la monarchie et la liberté soient unis, et le parti révolutionnaire ne sera plus à craindre que par ses séductions. Lorsque le peuple français sera rentré en possession de toutes ses libertés, il sera constamment appelé à choisir entre deux sortes d'amis, — des amis fermes et véridiques, prompts à l'avertir et à le retenir dans ses écarts, et des amis complaisans et flatteurs, empressés à le pousser sur sa pente : des Washington et des Jefferson. De son choix dépendra son avenir.

CORNELIS DE WITT.

LA

POÉSIE HONGROISE

AU XIX[e] SIÈCLE

II.

LES RAPSODES DE L'HISTOIRE NATIONALE.

Les deux poètes qui dominent la littérature hongroise du XIX[e] siècle, Vörösmarty Mihály et Petoefi Sándor (1), ont très nettement indiqué à leurs successeurs le rôle qui appartient aux lettres, à l'imagination lyrique surtout, dans le pays des Magyars. Certes il n'y a guère de ressemblance entre ces deux maîtres. Vörösmarty est un artiste scrupuleux et délicat plutôt qu'un génie inspiré, Petoefi est une nature fougueuse, aussi originale par le sentiment que par la forme. Je ne prétends pas retrouver, avec certains critiques hongrois, dans Vörösmarty la sérénité classique de Goethe, dans Petoefi l'impétueux essor de Schiller. Goethe, savant et poète, philosophe et artiste, observateur intelligent et respectueux des manifestations infinies de la puissance créatrice, Goethe est un génie si complet qu'il est impossible de lui comparer personne dans notre XIX[e] siècle. Quant au généreux enthousiasme de Schiller, il est associé à des réflexions si profondes, à une préoccupation si constante de la philosophie de l'art et de la liberté, qu'une telle nature de poète n'a pu

(1) *Mihály*, Michel; *Sándor*, Alexandre. Les Hongrois placent le nom de baptême après le nom de famille. — Voyez sur Petoefi la *Revue* du 15 avril 1860.

se produire qu'en Allemagne. Nous ne sommes pas en Allemagne, nous sommes en Hongrie. Vörösmarty et Petoefi, c'est là une partie de l'intérêt qu'ils nous offrent, ne relèvent ni de l'Allemagne ni de la France, ni de l'esprit germanique ni de la tradition latine. Évitons, en parlant d'eux, des rapprochemens qui affaibliraient l'idée de leur mérite; c'est avec les hommes de leur race qu'il faut les comparer. Or la différence qui sépare ces deux représentans de la poésie hongroise tient aux diversités d'esprit, d'inspiration, de culture, qui se retrouvent dans tous les temps et dans tous les pays. Vörösmarty est une intelligence grave et studieuse, Petoefi une imagination primesautière. Vörösmarty est le poète des académies, Petoefi le poète du peuple. L'un polit ses vers, combine ses effets, assortit ses images, appelle la rhétorique au secours de ses poétiques pensées; l'autre, n'écoutant que son cœur, exprime ses émotions dans l'idiome franc et hardi de ses campagnes natales. Eh bien! ces deux hommes, qui se ressemblaient si peu, qui s'adressaient à des auditoires si différens, qui se faisaient de la poésie un idéal si opposé, obéissaient en définitive à une inspiration commune. Pour le poète académique comme pour le chantre populaire, il s'agit avant tout de célébrer la Hongrie et d'entretenir dans les âmes de leurs compatriotes, avec le ressentiment de la servitude, l'invincible espoir de la délivrance.

Michel Vörösmarty a beau être très occupé des questions de forme, il ne perd jamais de vue sa patriotique mission. Au milieu des tableaux qui semblent le moins s'y prêter, on voit éclater sans cesse la pensée qui ne l'abandonne pas. Soit que, dans ses récits épiques, il chante les glorieuses périodes de la Hongrie, soit que, dans de brillantes strophes, il peigne le printemps, la nature, et maints tableaux de la vie moderne, il y a chez lui une inspiration continue, une idée qui s'efface par instans, mais qui reparait toujours : « la Hongrie a été grande, son passé répond de son avenir. Un tel peuple ne saurait mourir, et s'il meurt, il ressuscitera. » Voilà le fond de tous les ouvrages du poète. Au moment où les chambres hongroises, même avant 1848, délibéraient si noblement sur les réformes qui devaient réveiller la vie nationale, les chants de Vörösmarty contribuaient à leur manière à cette éducation du pays. Chantre didactique, moraliste national, si je puis ainsi parler, il répandait sous une forme harmonieuse les idées que les orateurs politiques exprimaient dans les discussions de la diète. Souvent il s'inspirait de leurs paroles, plus souvent encore il leur prêtait son langage. Il a été bien jugé par M. Kertbény, l'écrivain hongrois dont nous avons déjà signalé les louables efforts pour initier le public allemand à la nouvelle poésie magyare. « Ses poésies, dit M. Kertbény, sont des discours de parlement. Que de fois ses illustres contemporains de la

diète, un Nagy, un Balogh, un Wesselényi, un Szecsényi, n'ont fait que traduire en prose ses strophes éloquentes! » Or on peut oublier un discours prononcé dans un conseil de législateurs, on n'oublie pas la voix du poète qui sans cesse, sous les formes les plus diverses de la fantaisie pure ou de l'indignation brûlante, répète à tous les enfans de son pays : « Souviens-toi! souviens-toi de ta gloire, souviens-toi de ta honte! Souviens-toi, et garde au fond de ton cœur l'amertume que je viens d'y répandre. » Aujourd'hui encore, lorsqu'une émotion s'empare du cœur des Hongrois, quand un chef vénéré disparaît, quand Szecsényi par exemple vient à mourir, et que tous les hommes dévoués à la cause nationale, depuis l'archevêque de Gran jusqu'à l'étudiant de l'université de Pesth, l'accompagnent à sa dernière demeure, quelles sont les paroles qui retentissent dans ces pacifiques solennités? quel est le chant que des milliers de voix entonnent et transmettent aux échos lointains? Ce sont ces strophes de Vörösmarty :

« A ta patrie, ô Hongrois, demeure éternellement fidèle. Elle a été ton berceau; quel que soit ton destin, viens-y chercher une tombe.

« Il n'est pour toi dans le monde immense aucun autre lieu de repos. Que ta destinée soit maudite ou bénie, c'est ici qu'il faut vivre, ici qu'il faut mourir.

« Ce pays, c'est celui où le sang d'Arpad a tant de fois coulé en sacrifice, celui où depuis mille ans tant de saints noms ont apparu.

« Ici jadis combattirent pour leurs foyers Arpad et ses héroïques compagnons; ici le joug de la patrie fut brisé par la forte main de Hunyade.

« C'est d'ici, ô liberté, que s'élançaient tes sanglans étendards, impatiens de voler à la victoire, alors que les meilleurs d'entre nous tombaient frappés de mort en des guerres sans fin, en des combats terribles.

« Et après tant de désastres, après tant d'années d'oppression, il y a encore, courbé, mais non brisé, il y a encore un peuple vivant dans ce pays.

« O toi, vaste monde, patrie des nations, ce peuple te crie dans sa détresse : « Au nom de mille années de souffrance, nous demandons à vivre ou à mourir. »

« Il est impossible que le sang de tant de cœurs ait coulé inutilement, que pour le salut de ce pays tant de poitrines aient éclaté, brisées par la douleur et le désespoir.

« Il est impossible que la force d'âme, l'intelligence, la volonté droite et pure aient déployé en vain tant d'héroïques efforts, impossible qu'une éternelle malédiction les écrase.

« Un temps meilleur, il le faut, un temps meilleur viendra; d'un bout du pays à l'autre, des milliers d'hommes l'appellent dans leurs prières.

« Sinon, vienne la mort, puisque tel sera l'arrêt du destin, une mort grande et glorieuse, et que tout un empire descende au tombeau, noyé dans une mer de sang!

« Alors ce tombeau, qui aura dévoré un peuple, les peuples l'entoureront

comme un cortége funèbre, et dans les yeux de l'humanité on verra des larmes de douleur.

« A ta patrie, ô Hongrois, demeure éternellement fidèle! Elle te nourrit aujourd'hui; quand la mort te frappera, elle te couvrira de son gazon touffu.

« Il n'est pour toi nul autre asile dans l'univers immense! Que ta destinée sur ce sol soit bénie ou maudite, c'est ici qu'il faut vivre, ici qu'il faut mourir. »

C'est ainsi que Vörösmarty s'adressait à ses compatriotes en des vers datés de 1836. A cet ardent amour du sol natal, à cet espoir invincible dans les destinées futures de la Hongrie, il ne craignait pas de mêler par instans des paroles sinistres, des plaintes désespérées, comme pour aiguillonner l'esprit magyar et entretenir la colère au fond des cœurs. Telle est la pièce intitulée *l'Homme sans patrie*. Dans un désert, au milieu des ronces, au bord des précipices, marche un homme vêtu de deuil; à voir ses traits bouleversés, on dirait qu'un orage intérieur l'entraîne à l'aventure.

« O frère (lui dit le poète), toi qui t'en vas par ces routes désolées, qui es-tu? Fils de la douleur, quelle malédiction t'a frappé? — Ah! laisse-moi errer dans ces landes, répond le voyageur. Errer sans repos, tel est mon sort. Ces déserts, qui te semblent affreux, sont moins désolés que mon âme. — Tu étais riche peut-être, un mauvais destin t'a réduit à l'indigence? — Riche! Oui, j'ai connu le bonheur que donne la richesse, et je sais maintenant les amertumes de la misère, mais le malheur qui m'accable est plus terrible que celui-là. — Sans doute, tu avais un ami, une maîtresse; ils t'ont trahi tous les deux? — Non, grâce à Dieu, je n'ai point ressenti ces tortures de l'enfer; ceux qui m'aimaient ne m'ont pas trahi; tous sont morts fidèles à leur foi. — Ils sont morts? Ces larmes qui mouillent tes yeux, elles coulent donc pour une épouse, pour un enfant bien-aimé que t'a ravi le tombeau? — J'ai perdu tout ce que j'aimais; mais un cœur viril sait supporter bien des pertes et triompher de la mort. — Qu'est-ce donc qui t'accable ainsi? La honte peut-être? Le déshonneur a souillé ton nom... — Un stigmate de honte est gravé dans mes armoiries, mais c'est pour mon pays que j'ai une tache à mon nom, et ma souillure m'est chère. — Alors, tu es un banni, un proscrit; en échange de tes loyaux services, ton pays t'a chassé? — Non, le proscrit, dans sa douleur, possède encore une patrie, son peuple vit et prospère; moi, le peuple auquel j'appartiens est mort, ma patrie est détruite, et jamais elle ne refleurira plus. Le poids qui m'écrase est composé de plusieurs millions de souffrances, car mon âme est errante dans le tombeau d'une nation. »

Certes, si les Magyars eussent été disposés à oublier les désastres de leur pays, de telles pages auraient empêché les cœurs de s'engourdir. Entretenir la souffrance avec l'espoir, la souffrance la plus cruelle, la plus désespérée en apparence, avec l'espoir le plus en-

thousiaste et le plus confiant, telle est la double tâche que s'est proposée Vörösmarty. L'extrême douleur peut décourager les âmes; la foi dans l'avenir peut faire oublier les misères présentes et engendrer l'inertie : il faut souffrir et ne pas se décourager, il faut espérer sans renoncer à l'action. Vörösmarty est demeuré fidèle au développement de ces principes, et, léguant à ses successeurs de beaux exemples de poésie, il leur a légué surtout une grande tradition morale.

Quant à Petoefi, ce n'est pas seulement à une prédication qu'il a consacré son talent; sa vie entière est la mise en œuvre de ce programme. La tradition que le poète savant a fondée d'une manière abstraite prend un corps chez le poète populaire. Chacune de ses paroles est une action. Il ne dit pas : « Souffrez! espérez! » mais il souffre et il espère. Il appelle la lutte, il engage la bataille, bataille tout idéale d'abord, bataille contre la destinée, contre un passé funeste; mais bientôt, quand la Hongrie combat pour son indépendance, et que le poète, devenu soldat, tombe dans cette guerre sainte, les batailles où il sacrifie sa vie semblent la continuation toute naturelle de ses expéditions poétiques. Quelle unité dans cette tumultueuse existence! quel harmonieux développement de l'esprit et de l'âme à travers tant de passions orageuses! Ce que Vörösmarty avait si noblement enseigné, Petoefi le mettait sous les yeux de tous avec la plus généreuse audace; le drame de sa vie et de sa mort complétait le drame de ses chants. Désormais, grâce à ces deux hommes, le rôle de la poésie hongroise au XIX[e] siècle était nettement défini; était-ce le moment de chanter les joies du printemps et les rêves des nuits d'été? La poésie devait être la voix du peuple, la gardienne des traditions viriles, en attendant qu'elle devînt le clairon des batailles. Tout poète qui oublie d'entretenir le sentiment national et de préparer les fils d'Arpad aux épreuves de l'avenir est infidèle à sa mission.

C'est à ce point de vue qu'il convient de juger les poètes lyriques hongrois qui ont prétendu recueillir l'héritage de Vörösmarty et de Petoefi. Gardons-nous bien cependant de leur appliquer étroitement ces principes, et n'allons pas emprisonner la poésie en croyant l'anoblir. L'imagination a ses franchises; les devoirs de la vie publique, si sacrés et si impérieux qu'ils puissent être, ne sauraient anéantir le droit de la vie individuelle. Il est des sujets que la prescription n'atteint jamais : aimer, souffrir, prier, c'est le thème éternel du génie lyrique. Celui qui développe en soi les facultés qu'il a reçues du ciel, celui qui obéit loyalement à la vocation de sa nature, travaille au profit de la communauté sociale, car le bien de tous, c'est-à-dire la gloire et la prospérité de la patrie, se compose de

tous les mérites particuliers, de tous les perfectionnemens individuels. « On m'a reproché, disait Goethe à son secrétaire Eckermann, de ne pas avoir pris les armes en 1813, ou du moins de ne pas avoir agi comme poète. Comment aurais-je pris les armes, n'éprouvant pas de haine? Et comment eussé-je éprouvé de la haine, n'ayant plus les passions de la jeunesse? Si j'avais eu vingt ans quand ces événemens éclatèrent, je n'aurais pas été le dernier à jouer mon rôle; mais on oublie que j'avais déjà plus de soixante ans. Et puis nous ne pouvons pas tous servir notre pays de la même façon; chacun doit faire de son mieux, suivant les dons qu'il a reçus. J'ai assez travaillé, ce me semble, pendant une moitié de siècle. Dans le domaine que m'a assigné la nature, je puis dire que je ne me suis reposé ni jour ni nuit, que je ne me suis accordé aucun délassement, que j'ai toujours cherché, creusé, travaillé avec effort, autant et aussi bien que je l'ai pu. Si chacun peut dire la même chose, le bien de tous est assuré... Écrire des chansons guerrières et rester enfermé dans ma chambre, la belle affaire! Les écrire la nuit au bivouac, en face de l'ennemi, au bruit de ses avant-postes, aux hennissemens de ses chevaux, à la bonne heure! Mais ce n'était point là ma vie, ma mission, c'était celle de Théodore Koerner. Ses chants de guerre lui vont parfaitement. Chez moi, qui ne suis pas une nature belliqueuse, qui n'ai point le sens guerrier, des chants de guerre eussent été un masque, et ce masque aurait grimacé sur ma figure. »

Goethe a raison; il maintient ici avec un bon sens supérieur les droits éternels de l'âme. Avant tout, il faut être sincère, et un vrai poète ne doit exprimer que les choses qu'il a senties. Rien de convenu, rien d'artificiel, telle est la première loi dans l'empire de l'art. « J'ai aimé, ajoute Goethe, c'est pour cela que toutes mes œuvres d'imagination, poèmes, drames, romans, nouvelles, ne sont qu'une longue étude de l'amour. » Encore une fois, tout cela est juste, et dans le domaine des principes ce n'est pas nous qui méconnaîtrons l'indépendance de la poésie. « Soyez vous-mêmes, dirons-nous à ceux qui ont reçu le don d'émouvoir les hommes par des paroles harmonieuses; vivez, et confiez à vos chants les enseignemens de la vie. Développez en vous les facultés qui font l'homme, remplissez les devoirs que la destinée vous impose; vos écrits nous révéleront ensuite tout ce que vos âmes auront acquis en ce travail intérieur. La question seulement est de savoir si, pour un peuple opprimé, pour une nation menacée de disparaître, et qui défend son existence morale, le sentiment des devoirs publics ne doit pas se mêler sans cesse aux sentimens de la destinée individuelle. Petoefi a aimé; il a connu les joies et les amertumes du cœur. Dans la pauvre cabane de

son père, au foyer de sa jeune femme, auprès du berceau de son enfant, il n'y a pas une saine émotion qu'il n'ait éprouvée, pas un devoir qu'il n'ait rempli, et cependant quel homme a été plus dévoué à la cause nationale? Qu'un esprit égoïste circonscrive ses sentimens et sa vie, l'âme d'un véritable poète est égale à toutes les circonstances où le sort l'a placée, et elle accepte sans trouble toutes les obligations de sa destinée. Vivez donc, ô poètes magyars; mais si vous vivez d'une vie complète, vous n'échapperez pas aux brûlantes questions qui agitent aujourd'hui toutes les âmes généreuses depuis les Carpathes jusqu'au Danube. » A la dernière page de l'entretien que nous citions tout à l'heure, Goethe révèle tout à coup le vrai motif qui explique son silence au milieu des crises de son pays. « Je n'avais point de haine pour les Français, bien que j'aie remercié Dieu le jour où nous fûmes délivrés de leur joug. Moi pour qui culture et barbarie sont les seules choses qui aient de l'importance, comment aurais-je pu haïr uue nation qui compte parmi les plus cultivées de la terre, et à laquelle je dois moi-même la plus grande part de mon développement intellectuel? » C'est ainsi que Goethe se justifie d'être resté inactif au moment où Théodore Koerner tombait dans la bataille en chantant *la Chasse de Lützow*. L'écrivain hongrois qui pourrait s'approprier ces paroles, le poète magyar qui pourrait dire : « Je ne hais pas l'Autriche, c'est à elle que je dois l'éducation de mon cœur et de mon esprit, » celui-là seul serait excusable de ne pas continuer la tradition de Vörösmarty Mihály et de Petoefi Sándor.

Parmi ceux qui sont demeurés le plus fidèles à cette tradition patriotique, il faut citer au premier rang M. Garay János. Sa vie fut laborieuse et modeste; on n'y trouve aucun de ces épisodes qui donnent à la biographie de Petoefi Sándor le caractère d'un roman et d'un drame. C'est la vie d'un lettré, d'un poète qui gagne en écrivant le pain de sa pauvre famille, et qui, au milieu des souffrances de la misère, n'oublie jamais un seul jour les douleurs et les espérances de sa patrie. Il était né à Szekszard en 1812 d'une famille catholique. Après avoir fait ses premières études au lycée de Fünfkirchen, il suivit les cours de l'université de Pesth, et bientôt après, à peine âgé de vingt et un ans, il entra dans l'armée des lettrés et y gagna brillamment ses éperons. Cette armée est considérable en Hongrie; à Pesth, à Bude, à Presbourg, dans des villes de province, dans les chefs-lieux des comitats, il y a des journaux, des recueils littéraires, des publications de toute espèce, où se déploie l'ardeur inoccupée des jeunes générations, et qui attestent ce que pourrait devenir un tel peuple sous une direction féconde. De 1833 à 1836, Garay fit remarquer sa verve juvénile dans les pages du *Narrateur* (*Régélö*).

En même temps il s'occupait de poésie. Sa première œuvre d'imagination, un poème héroïque en neuf chants intitulé *Czatár*, parut en 1834. C'était une vive peinture des temps primitifs de la Hongrie; le jeune poète, dès son début, aimait à évoquer les grands souvenirs de sa race et à demander au passé le plus lointain des encouragemens pour l'avenir. L'année suivante, il écrivait un drame, *la Parole du Prophète*, qui fut représenté à Bude en 1838. D'autres drames, *Arbocz*, *Hélène Orszâgh*, *le Dernier Klan*, *Élisabeth Báthori*, empruntés aussi à la tragique histoire du sol natal, furent écrits par lui dans cette première période et publiés dans des recueils littéraires. En 1838, il abandonne quelque temps la poésie pour la presse politique et va rédiger à Presbourg le compte-rendu des discussions de la diète; mais sa renommée d'écrivain est déjà bien assise, et quand il revient à Pesth l'année suivante, il ne tarde pas à être nommé membre des deux principales compagnies littéraires de son pays, l'académie hongroise et la *société de Kisfaludy*. Il s'en fallait bien cependant que Garay eût déjà trouvé ses meilleures inspirations; si son premier poème et ses œuvres dramatiques révélaient une âme ardente et un talent très souple, il y avait chez lui plus de facilité que de force; les paroles qui se gravent dans le souvenir du peuple n'étaient pas encore sorties de ses lèvres. Le recueil de ses *poésies lyriques*, publié en 1843, le plaça décidément parmi les maîtres. On n'y rencontrait assurément ni la forme savante de Vörösmarty, ni l'audace, l'impétuosité de ce Petoefi qui se révélait à ce moment même avec un éclat si imprévu; c'était une pensée simple, mais vigoureuse, une imagination sobre, mais marchant toujours droit au but qu'elle s'était proposé. Garay brillait surtout dans la ballade historique, il excellait à réveiller la tradition évanouie, à retrouver les drames inconnus, les tragédies oubliées, à les condenser en de petites scènes singulièrement expressives. Il frappait, l'excellent artiste, des médailles de bronze et d'or qui, passant de mains en mains, allaient du gentilhomme au fermier, du fermier au pâtre de la *Puszta*, et popularisaient dans la nation tout entière des souvenirs de gloire ou des pensées de vengeance.

Une de ces médailles porte l'effigie d'Almos, père d'Arpad. En feuilletant les récits du moyen âge, Jean Garay a rencontré plus d'une fois l'histoire de ce grand chef, par qui les Magyars furent amenés en Europe. Les trois chroniqueurs qui nous ont conservé tant de curieuses légendes sur l'histoire primitive des Hongrois, au XIe siècle le secrétaire du roi Béla, au XIIe l'évêque Chartuicius, et Simon Kéra au XIIIe, parlent longuement du vieil Almos, qui vint réclamer sur les bords de la Theiss l'héritage d'Attila. On sent, en lisant les strophes de Garay, qu'il a consulté ces documens véné-

rables et qu'il en a deviné la mystérieuse poésie. Un souffle des âges antiques passe sur le visage du barde. Il voit revivre ses ancêtres, non pas tels qu'ils furent assurément, mais tels qu'une tradition séculaire les a transfigurés dans l'esprit chrétien et chevaleresque des Magyars. Un historien de nos jours, M. Amédée Thierry, a raconté dans la *Revue* (1) avec la science la plus sûre toutes les légendes groupées autour du nom d'Attila, toutes les transformations que la pensée populaire a fait subir à ce personnage terrible; le roi des Huns, pour ses arrière-neveux, n'est plus le barbare qui épouvanta le monde, c'est un héros, c'est un envoyé de Dieu, le soldat de la Providence, et lorsque, mille ans plus tard, Mathias Corvin appelle la chrétienté à une croisade contre les Turcs, il s'appelle fièrement le *nouvel Attila*. Cette tradition est fidèlement conservée dans les strophes de Garay; M. Thierry aurait pu y voir la confirmation des faits dont il a si bien retrouvé l'enchaînement. Qu'ils sont nobles et grands, ces vieux Magyars du poète! Avec quel respect le souvenir d'Attila est invoqué par eux! Quand ils arrivent du pays des Scythes sous la conduite d'Almos et que du haut des Carpathes ils aperçoivent ces riches plaines où régna leur grand aïeul, ces beaux fleuves, ces prairies, ces pierres précieuses, toute cette terre qui étincelle comme un diamant au soleil, on dirait le peuple de Dieu prêt à entrer dans le pays de Chanaan. Garay a songé lui-même à cette comparaison : *le Moïse de la Hongrie*, tel est le titre de son poème. Il y a une grandeur épique dans cette peinture. Au moment d'entrer avec son peuple dans les vallées de la Theiss, Almos sent que sa tâche est finie. C'est à son fils Arpad de terminer l'œuvre avec l'aide de Dieu et de son épée, c'est à des hommes jeunes et forts de fonder le royaume des Hongrois : laissez le vieillard retourner dans le pays où il est né, Almos ira mourir en Orient. « Sois noble, mon fils, dit le vieux chef à son héritier, sois grand, sois sage! Le peuple est comme une cire molle dans la main de celui qui le gouverne; malheur à l'homme qui, chargé de pétrir cette matière féconde, n'en fait qu'une vaine image pour son divertissement! » Le poète ne dit pas ce qu'Arpad a fait de son peuple; mais quand on le voit descendre du haut des Carpathes sous la bénédiction d'Almos, on devine déjà les jours de gloire qui brilleront pour cette race de chevaliers. Pendant que les Magyars luttent dans la plaine, « le vieillard est debout sur la cime; les mains levées vers le ciel, il implore la bénédiction de Dieu pour son peuple. On voit flotter au vent sa longue chevelure blanche; ravi en extase, il rêve à la Hongrie de l'avenir. »

(1) Voyez les livraisons du 15 novembre, 1er décembre 1852, 1er août 1855.

Ce ne sont pas seulement de consolantes images, ce sont aussi de tragiques aventures que Jean Garay emprunte aux vieilles histoires de la patrie. Le dernier chroniqueur du moyen âge, maître Jean Thwroczi, qui vivait sous Mathias Corvin, signale des chansons composées et chantées de son temps en l'honneur d'Étienne Konth, de la maison d'Hedervar. Est-ce un de ces chants oubliés qui a inspiré le poète du XIXe siècle? Le texte hongrois n'en dit rien, et le traducteur allemand, M. Kertbény, ne fournit aucun renseignement à cet égard. Le rapprochement n'en est pas moins curieux; que Jean Garay s'inspire des vieux poèmes ou des anciennes chroniques, il est toujours fidèle à sa pensée en faisant circuler dans les mains du peuple les héroïques figures de la noblesse magyare. Écoutez le chant intitulé *Konth d'Hedervar*; ces grandes scènes, que les rapsodes du XVe siècle chantaient à la table du roi Mathias Corvin, forment aujourd'hui, grâce à Jean Garay, un des chants familiers au peuple. Il s'agit de Konth et de ses compagnons, défenseurs de la Hongrie contre les Turcs, défenseurs aussi des franchises nationales, et qui, condamnés à mort par le roi Sigismond, empereur d'Allemagne, vont le braver dans sa cour avant de mourir.

KONTH D'HEDERVAR.

« Trente chevaliers marchent vers Bude; ils vont librement à la mort. Celui qui s'avance le premier devant les trente nobles compagnons, c'est Konth, le héros terrible,

« Les trente chevaliers, les trente héros, sont des cœurs dévoués à la patrie; ils ont été dénoncés comme rebelles par le traître Vaidafi.

« A Bude, devant le roi irrité, ils sont là debout, intrépides. Quelle force virile dans leurs bras d'acier! Dans leurs yeux, quelle noble colère!

« Assis sur son trône, le roi leur crie d'une voix hautaine et furieuse : — A genoux devant moi, à genoux à terre, insolens rebelles!

« Et un geste sauvage accompagne ces paroles. Les trente se regardent les uns les autres: à la tête de ses trente nobles compagnons était Konth, le héros terrible.

« Non, sire roi! » s'écrie-t-il, et sa voix retentissait comme la foudre, et il secouait sa tête grise; tel l'orage secoue les arbres de la forêt, tels retentissent ses rugissemens dans les branches.

« Non, sire, ce ne sera point, par les cieux! Toi seul es un rebelle; tes actes seuls, comme une malédiction, ont chassé la paix de ce pays!

« Son sang, sa vie, ce peuple a tout sacrifié pour ton trône. Dieu sait pourquoi tu n'as jamais récompensé notre dévouement que par le dédain et la haine!

« L'indépendance de notre patrie, ces bras sauront nous la rendre; sinon, nous tomberons en combattant, fidèlement unis au sein même de la mort!

« Devant toi, tyran, qui toujours nous as foulés aux pieds, qui jamais n'as

respecté nos droits, tu ne verras se courber ni cette vaillante troupe, ni son chef, Konth d'Hedervar! »

« C'est ainsi qu'il parle, audacieux, indigné; dût sa tête tomber sous la hache, jamais il ne se prosternera comme un esclave, le hardi Konth au cœur de fer.

« Le roi répond, transporté de colère, — et puissante est la colère d'un roi : « Toi qui insultes la majesté souveraine, ta mort sera terrible!

« Oui, terrible sera ta mort, toi qui oses, vil rebelle, jeter ici même un cri de révolte! » Pendant qu'il parlait, un bourreau à la stature gigantesque se dressait derrière lui.

« Le peuple pâlit; le héros demeure immobile, immobiles aussi sont les trente chevaliers, et les regards de Sigismond, examinant la foule, essaient de pénétrer ses pensées secrètes.

« — J'ai la vie et la mort dans mes mains. Entendez-vous, rebelles? m'entendez-vous? Celui qui s'agenouillera, la vie peut lui sourire encore! » La troupe des chevaliers reste immobile.

« Les trente chevaliers, les trente héros, sont des cœurs dévoués à la patrie. Le héros, quand le devoir l'ordonne, sait sacrifier sa vie; jamais, jamais il ne tremble.

« Mourez donc tous ensemble! s'écrie le roi; vous appartenez au bourreau. Mourez tous, et périsse, s'il le faut, périsse avec vous un million d'hommes! »

« Les trente chevaliers marchent à l'échafaud d'un pas résolu et fier. A force de frapper avec sa lourde hache, il est fatigué déjà, l'homme exercé au meurtre.

« Sur la lugubre place du supplice, pas un gémissement ne se fait entendre, pas une plainte ne retentit; seulement des lèvres tremblantes du peuple s'échappe un soupir étouffé.

« Quel est celui-là qui des trente héros est resté le dernier? Qui est-il, qui est-il, cet homme impatient de se dévouer comme ses compagnons, de partager cette glorieuse mort?

« Tel le chêne gigantesque, ornement de l'épaisse forêt séculaire, élève sa tête sans crainte, car la hache elle-même, avec son tranchant qui étincelle, n'ose s'en approcher qu'en tremblant,

« Tel le héros, le grand chêne, attend avec majesté le coup qui va l'abattre. Son attitude est intrépide, il regarde le bourreau en face; c'est lui, c'est Konth, le chevalier au cœur de fer!

« Peuples, sachez-le, ce n'est pas un vil malfaiteur qui paraît devant vous sur cet échafaud, c'est un homme, un loyal soldat du droit qui va périr sous la main du bourreau!

« Un coquin renie Dieu pour sauver sa vie ignoble et servile. La mort affranchit le héros des chaînes honteuses, et lui donne une riche couronne de lauriers.

« Ma mort, comme celle de mes compagnons, est un sacrifice sanglant, source de bénédictions pour la patrie, pour Sigismond source de malédictions et de remords! »

« Ainsi parle le héros, et le bourreau achève son œuvre. Le soleil s'as-

sombrit, la nature se voile... Ainsi sont tombés les trente chevaliers et Konth, le héros au cœur de fer.

« Sur la lugubre place du supplice, pas un gémissement ne se fait entendre, pas une plainte ne retentit; seulement des lèvres irritées du peuple s'échappe un murmure de révolte.

« Écoute, roi Sigismond, roi despote! » et le tyran, tout pâle, a senti le froid de l'épouvante, « le jugement que tu as rendu est contraire au droit. Désormais te voilà prisonnier dans ton empire. »

Ces pages ont été écrites il y a une quinzaine d'années; elles retracent un événement qui a dû se passer au commencement du XVe siècle : ne dirait-on pas cependant une allusion aux plus douloureux épisodes de l'histoire contemporaine? La réprobation unanime qu'a soulevée d'un bout de l'Europe à l'autre le supplice du comte Bathiany n'a-t-elle point un étroit rapport avec ces murmures des âmes révoltées? Telle est, hélas! la destinée de cette malheureuse Hongrie; en chantant les tragiques histoires du passé, les poètes semblent raconter à la patrie ses infortunes récentes. Certes la chanson du hardi Konth d'Hedervar devait faire tressaillir les Hongrois du XVe siècle, et il y avait plaisir à l'entendre quand les jongleurs, en s'accompagnant de la *bocza*, l'entonnaient dans la salle des repas à la cour de Mathias Corvin; la Hongrie du roi Sigismond était réhabilitée alors par la Hongrie du roi Mathias, les prédictions du peuple s'étaient accomplies, l'empereur d'Allemagne ne dominait plus sur la terre d'Arpad, et les Magyars, redevenus libres, avaient un chef puissant, vénéré, qui était entré vainqueur dans la capitale des Habsbourg. On aime à croire que ce chant épique de Konth et de ses trente compagnons fut chanté devant Mathias Corvin pendant qu'il régnait à Vienne dans le palais de Sigismond. Le vaillant roi devait sourire avec orgueil en comparant la Hongrie telle qu'il l'avait faite avec celle qu'avait illustrée si tragiquement le héros d'Hedervar.

Un autre chant très célèbre de Jean Garay, un autre poème qui arrache des larmes aux Hongrois, c'est *Hélène Zrinyi*. Parmi tant d'héroïques familles qui ont illustré l'aristocratie magyare, la famille des Zrinyi occupe certainement la première place. Les chroniqueurs affirment qu'elle se rattache au sang même du roi Arpad, et qu'elle joua toujours un noble rôle pendant les luttes du moyen âge. Au XVIe siècle surtout, et dans la période qui vint après, ce tronc vénérable poussa tout à coup des rameaux d'une étonnante vigueur. Soldats ou généraux, poètes ou négociateurs, champions de l'Europe chrétienne contre le fanatisme musulman ou défenseurs de l'indépendance hongroise contre la tyrannie autrichienne, les Zrinyi ont montré leur dévouement sur tous les champs de bataille. Et mal-

gré tant de services rendus à toutes les nobles causes, malgré tant de bravoure et de talens supérieurs, l'histoire de cette vaillante race n'est qu'une longue suite de tragédies; il semble qu'une impitoyable fatalité la poursuive, et l'on croit voir dans l'histoire d'une maison l'histoire de la Hongrie tout entière. Au milieu du XVIe siècle, l'homme qui avait porté si haut la puissance ottomane, le vainqueur de Mohàcs, le conquérant de Rhodes et de Belgrade, Soliman II, vint échouer et mourir devant un Zrinyi. C'était en 1566. Les généraux turcs venaient d'être battus en plusieurs rencontres par les Hongrois, et ils avaient été forcés de laisser entre leurs mains quelques-unes des villes que Soliman avait prises. Soliman irrité veut laver en personne la honte de ses pachas, il rassemble une armée et va mettre le siége devant Sziget, place forte située au milieu des marais de l'Almos. La place était défendue par trois mille hommes à peine, mais ces trois mille hommes avaient pour chef Nicolas Zrinyi, comte de Serinvar. Attaqué par plus de vingt-cinq mille Turcs, le comte Zrinyi jure de ne livrer à l'ennemi que des ruines et des cadavres. Il commence par élever un gibet destiné au premier des siens qui abandonnera son poste ou qui parlera de se rendre. L'ardeur qui l'anime enflamme bientôt tous ses soldats, et chacun, sachant qu'il faut mourir, ne songe plus qu'à sauver la Hongrie, à retarder l'invasion du sultan, à lui tuer le plus de soldats possible, à frapper les autres d'étonnement et de terreur. Ce seront les Thermopyles des Magyars. La vieille ville, mal défendue par une faible muraille, est déjà entamée de tous côtés par l'artillerie ottomane; tantôt s'élançant sur l'ennemi avec l'impétuosité de la foudre, tantôt combattant sur la brèche, les Hongrois tombent en détruisant des milliers d'hommes, mais la lutte est trop inégale : Zrinyi se décide à abandonner la vieille ville, il en renverse les maisons et les murs, et s'enferme dans les fortifications de la ville neuve avec ses troupes décimées. Un second siége recommence, toujours meurtrier pour les Turcs. Des renforts leur arrivent : Ali-Pacha, avec trente mille janissaires, essaie de détourner le bras de la rivière qui protége la ville neuve; Zrinyi se jette sur eux, les surprend, et, profitant du désordre, en fait un effroyable carnage. Cependant les fossés sont comblés par les cadavres, et après maint assaut de jour et de nuit le nombre finit par l'emporter : Ali-Pacha, qui a pénétré dans la ville neuve, n'en sortira plus, ni le pacha d'Égypte, ni d'autres chefs, ni des milliers de janissaires frappés de mort par les soldats de Zrinyi; pourtant la ville est prise, et le comte, qui n'a plus que six cents hommes autour de lui, va soutenir un troisième siége dans la forteresse. Nouveaux combats, nouveaux carnages. Soliman, exaspéré, fait parvenir au comte d'effroyables menaces,

et les menaces ayant fait rire Zrinyi, il espère le tenter par des offres magnifiques : « Tu seras roi, lui écrit-il, si tu me livres le fort; je te donnerai la Croatie. » Le comte sourit; puis, bourrant son mousquet avec la missive impériale, il le décharge sur les assiégeans. Devant cette ténacité indomptable, le vieux sultan perd la tête; il assemble ses généraux et les accable d'insultes : « Lâches, si dans une heure Sziget n'est pas pris, je vous fais tous décapiter,... je comble le fossé de vos têtes,... je passe sur ce pont pour monter à la brèche. » A peine peut-il achever ces paroles, la rage le suffoque, il tombe à demi foudroyé, et meurt la nuit suivante. En voyant le comte Zrinyi vivant encore dans sa forteresse et Soliman II, la terreur de l'Europe, étendu mort sous sa tente, l'armée ottomane aurait perdu courage. Le vizir se décide à cacher la mort du grand padischah; il fait trancher la tête à son médecin, aux officiers de sa chambre, pour s'assurer que le secret sera bien gardé, puis il couvre le cadavre de ses plus splendides vêtemens, le place sur son trône, le montre de loin à l'armée, et donne le signal d'un dernier assaut. L'assaut n'eut pas lieu; le canon turc venait de mettre le feu aux poudres, et une partie de la forteresse, dévorée par l'incendie, s'écroulait sur ses héroïques champions. Le comte n'avait plus que deux cent dix-sept hommes en état de se défendre; il fait ouvrir les portes, et debout, l'épée à la main, il offre le combat aux assiégeans. Il ne demandait plus à la forteresse que de l'ensevelir sous ses ruines, mais il voulait mourir en soldat. Frappé au flanc, puis à la jambe, il combattait encore à genoux, quand un coup de feu à la tête l'étendit mort au milieu des siens. Tous périrent jusqu'au dernier.

Cet épisode seul suffit à montrer quels furent les glorieux débuts de ces Zrinyi qui vont être si cruellement traités par la maison d'Autriche. Ce soldat de l'empereur et de la chrétienté tout entière, ce Léonidas hongrois, comme l'ont appelé les historiens du temps, aura pour descendans toute une lignée de martyrs, qui périront sur l'échafaud des Habsbourg ou deviendront fous dans les cachots; les plus heureux iront mourir en exil. Ainsi sera payée la dette contractée envers le noble comte. Et n'est-il pas lui-même la première victime de la politique de l'Autriche au XVIe siècle? Quand Zrinyi fut abattu au seuil de la forteresse de Sziget, les Turcs, admirant son courage, lui firent des funérailles magnifiques, et le grand-vizir, envoyant la tête du héros à l'empereur Maximilien II, lui écrivait ces paroles : « Avez-vous bien pu, tenant cent mille hommes sous vos tentes, laisser périr sans secours un aussi brave capitaine? et faut-il que vos ennemis pleurent pour vous une telle perte? » Le reproche n'était que trop fondé; les historiens hongrois se demandent encore comment il se fait que le comte de Salm, campé non

loin de Raab avec une armée de soixante mille hommes, n'ait pas envoyé une partie de ses forces au défenseur de Sziget. L'empereur Maximilien II était alors à l'armée du comte de Salm; faut-il croire que Maximilien, jaloux de la gloire du général hongrois, inquiet peut-être du salaire qu'il demanderait, des réclamations qu'il oserait faire au nom de son pays, ne fut pas fâché de le voir écrasé par les Turcs ?

Après Zrinyi, son petit-fils George Ier, ban de Croatie, joua un rôle dans la guerre de trente ans. C'était un homme loyal, intègre, au franc parler; or, comme il avait maintes choses à blâmer dans la conduite de Wallenstein et de ses bandes, Wallenstein le fit empoisonner à Prague en 1626, au milieu d'un festin. Le fils de George, Nicolas Zrinyi, vainqueur des Turcs comme son grand-aïeul, fut victime comme lui des intrigues de la cour. Il était poète en même temps que soldat, à la manière des anciens Hongrois. « Tout le monde, dit M. Amédée Thierry, était poète chez les premiers Magyars... Non-seulement on était poète et chantre des actions des autres, mais on se chantait fréquemment soi-même, on chantait ses aïeux, et chaque grande famille eut ses annales poétiques. » Nicolas Zrinyi célébra la gloire de sa race dans un poème en quinze chants intitulé *la Zrinyiade*. On a de lui d'autres chants encore, des idylles, des épigrammes, une brochure imprimée sous ce titre : *N'offense pas le Magyar* (*Ne bantsd a Magyart*); ce vaillant homme était un des meilleurs poètes de son temps, et ses œuvres intéressent encore les Hongrois de nos jours; il en a paru deux éditions à Pesth, l'une en 1817, l'autre en 1852. Ni la gloire militaire, ni la renommée poétique ne purent soustraire le comte Nicolas Zrinyi à la funeste destinée de ses aïeux. L'Autriche, qu'il avait illustrée et sauvée, ne fut pas plus reconnaissante envers lui qu'envers le héros de Sziget. Arraché au théâtre de sa gloire par les intrigues de Montecuculli, il se retira dans ses terres et mourut à la chasse. Fut-il assassiné? fut-il tué par un sanglier sauvage? Son histoire est fort mystérieuse; ce qui n'est que trop certain, c'est l'ingratitude de l'Autriche et la persistance du malheur chez cette vigoureuse race. Le comte Nicolas était mort en 1664; sept ans après, le 30 avril 1671, son neveu, le comte Pierre, était décapité à Vienne pour avoir revendiqué les droits du peuple magyar. La fille du comte Pierre, Hélène Zrinyi, femme de François Rákóczi, et en secondes noces de l'audacieux Emmerick Tékéli (1), connut aussi, comme les héros de sa famille, les plus grandes gloires et les plus grandes douleurs. Tékéli, qui se battait pour l'indépendance de son pays, étant tombé

(1) Tékéli, en hongrois *Tököli*.

aux mains des Autrichiens en 1685, Hélène s'enferma dans la forteresse de Munkács avec son jeune enfant, s'y défendit trois années, puis, trahie par un de ses serviteurs, emprisonnée à Vienne, proscrite enfin et chassée d'Europe, elle alla mourir avec son mari dans les solitudes de l'Asie-Mineure. L'année même où elle rendit à Dieu son âme intrépide, son frère, le comte Balthazar, devenu fou dans sa prison, s'éteignait misérablement à Gratz. Ainsi périrent le dernier et la dernière des Zrinyi!

Maintenant qu'un poète comme Jean Garay essaie de rassembler dans un dramatique tableau toutes ces gloires et toutes ces infortunes d'une même race, comment s'y prendra-t-il? Que faire pour être bref et complet? S'il veut rendre l'impression que produisent ces tragiques annales, il faut que tous les traits de ce long martyrologe soient concentrés sur un seul point, il faut que l'accumulation des faits dans un récit rapide remplace et représente à l'esprit du lecteur la succession continue des désastres. Garay invente une scène originale : la dernière des Zrinyi, la comtesse Hélène, habite la forteresse de Munkács, qu'elle défend contre l'armée autrichienne. Assise dans sa chambre, elle feuillette un grand livre, un de ces livres d'annales domestiques comme les nobles familles hongroises en possédaient jadis, soit en prose, soit en vers. Ce sont les annales des Zrinyi. Ah! que de pages lugubres! que de feuillets marqués de noir! Et pendant qu'elle consulte cette douloureuse et virile histoire du passé, l'histoire non moins triste du présent va terminer le sombre livre. Les pages noires s'ajoutent aux pages noires. Elle-même les tracera de sa main... Mais laissons parler le poète :

ZRINYI ILONA.

« A Munkács, dans le château-fort, est assise Zrinyi Ilona (1). Auprès, au loin, toute la contrée est enveloppée dans la pourpre du couchant. Le fauteuil où elle repose, dévorée d'inquiétude et de douleur, encadre sa blanche robe des reflets sombres du velours.

« Devant le fauteuil, une petite table se dresse sur un pied doré, et sur la table est ouvert un grand livre in-quarto. La noble dame venait d'en feuilleter les pages; son bras blanc comme neige repose encore sur le volume, mais bien loin, bien loin s'est envolé son esprit.

« Tout à coup elle relève son beau front entouré de boucles flottantes, et une larme a brillé dans ses yeux. Le soleil, avec toute sa splendeur, traverse souvent des nuages sombres et ne jette que des rayons brisés dans l'immensité de l'azur céleste.

« Inquiète, les yeux humides, le regard fixe, elle médite en silence, et les pleurs qu'elle dévorait finissent par rouler comme des perles sur ses joues...

(1) *Ilona*, Hélène.

C'est que le livre dont elle parcourt les feuillets contient de grandes choses : elle lisait la chronique funéraire de la famille des Zrinyi.

« Elle lisait l'histoire de son aïeul, Miklos (1), qui défendit si héroïquement la forteresse de Sziget. Sziget! c'est là que notre patrie laissa périr le plus grand de ses héros, l'homme qui avait jeté vingt mille Turcs dans la tombe avant d'y descendre lui-même, couvert d'une gloire immortelle.

« Si glorieux qu'ait été son trépas, il est mort victime cependant, victime de la jalousie au cœur mesquin, victime de l'envie, depuis si longtemps attachée à ses pas; c'est l'envie, c'est la jalousie haineuse de ses rivaux qui l'accabla enfin sous son poids infernal.

« Elle lisait ensuite l'histoire de son grand-père George, héritier de toutes les vertus de Miklos, héritier aussi des envieux, des ennemis, qui avaient causé sa perte. Sa renommée militaire, sa parole si franche et si hardie inspiraient partout la crainte dans le camp de Wallenstein.

« C'est pour cela que Wallenstein à Prague lui servit un brillant festin où les mets avaient été choisis,... choisis non pas en vue de la joie. Les Allemands trinquaient en chantant, le vin du Rhin coulait à flots. Ce fut le dernier repas auquel assista George Zrinyi.

« Elle lisait encore la vie de son cousin, du second Miklos, la glorieuse carrière du grand héros, du grand poète, qui, vainqueur au conseil par sa prudence, vainqueur dans la bataille par son épée, fut vainqueur aussi dans deux pays par la puissance du chant.

« Et cet homme que des rois et le pape lui-même tenaient en grande estime, un Montecuculli l'enveloppa dans un réseau d'intrigues! Est-ce un sanglier qui l'a tué? est-ce l'envie perfide et lâche qui a creusé sa tombe? On l'ignore;... mais son sang innocent crie encore vers le ciel.

« Elle lisait encore, — et son sang se glaçait dans ses veines, — elle lisait l'histoire de Pierre Zrinyi, son père,... elle le voyait lever l'étendard de l'insurrection, et, condamné à Vienne par la haute cour, tomber sous la main du bourreau.

« Avec Pierre, elle voyait tomber sur le même échafaud son oncle maternel, le hardi Frangepan; elle pleurait des larmes amères et maudissait le jour effroyable qui d'un seul coup avait fait subir à sa maison de si profondes atteintes.

« Puis elle lisait l'histoire de Rákóczy, son premier époux, et, feuilletant le livre de son âme dans l'amertume de ses souvenirs, elle y trouvait des rêves d'espérance, des songes de grandeur et de gloire; elle revoyait en imagination le port où tendaient ses désirs... Le port! ce devait être un tombeau.

« Ce cortége lugubre ne finira-t-il pas? Sombre livre, qui caches tant de funèbres images, es-tu donc un cercueil? Le cortége n'est pas fini, la race des Zrinyi n'est pas encore éteinte, le livre aux clous pesans réclame toute sa proie.

« La noble dame de Munkács poursuivit sa lecture, et elle y vit à chaque ligne sa maison plus près de sa perte; elle y vit le portrait effroyablement fidèle de son second mari, pareil à une mer tumultueuse que fouette le vent d'orage.

(1) *Miklos*, Nicolas.

« Elle vit Tékéli déjà repoussé par le bonheur. Les hommes, la fortune, tout le trahissait; la main puissante de Vienne l'avait enfermé dans les chaînes de la Turquie, et ici, à Munkács, écoutez!... C'est l'artillerie de Karaffa qui attaque la forteresse.

« Mais les murailles invincibles sont toujours debout; Ilona aussi est toujours là, pleine de force et d'espérance... Les balles des assiégeans commencent à pénétrer dans le *burg;* en voilà une qui s'est arrêtée dans le velours du fauteuil.

« — O Dieu! s'écrie la châtelaine, ma race n'a-t-elle pas assez souffert? Quand détourneras-tu ton bras vengeur? » Et elle demeura là, immobile, désespérée, la noble dame si belle, semblable au noble cèdre courbé par la tempête.

« — J'ai laissé le livre ouvert. Eh bien! la plume à la main, que faut-il que j'y écrive? Seront-ce des jours de lumière ou de ténèbres? Voyons, qu'ordonne le destin? » Et, la plume dans sa belle main blanche, elle attend, immobile, les ordres que le destin va dicter.

« Tout à coup la porte s'ouvre; un message arrive de Vienne, apportant à Ilona des nouvelles de Boldizsár, son frère : « — Je viens te parler de ton frère, ô noble dame. Es-tu assez forte pour m'entendre. — Parle, dit la châtelaine; je sais qu'il est en prison, innocent et condamné.

« — Il n'est plus en prison! dit le messager d'une voix sombre. Après bien des années, enfin la vérité s'est fait jour; mais, hélas! qu'importe la liberté à l'homme qui a vieilli avant l'âge? Son âme, frappée de folie, est toujours enfermée dans le noir cachot.

« — Que Dieu me soit en aide! » s'écrie la noble dame, et elle retombe sur son siége, comme le rocher qui s'affaisse quand la terre tremble et s'entr'ouvre. « — Le dernier des Zrinyi! ajoute-t-elle avec un soupir sorti du fond de son âme. O mon Dieu! as-tu encore en tes mains quelque autre couronne d'épines? »

« Le messager s'est retiré; derrière lui, pâle de terreur, pâle et blanc comme la muraille, arrive le gardien du *burg*. « — Sauve-toi, sauve tout ce qui t'est cher. Point de retard, le péril est grand; Absalon, ton scribe aux cheveux roux, nous a trahis.

« Pendant trois longues années, tu t'es défendue en héroïne; ta dernière forteresse, Munkács, est aux mains de l'empereur. La prison t'attend, toi et ton fils, aux bords de la Wien... » Il parlait encore, lorsque tout à coup Karaffa est devant eux.

« — Karaffa dans cette salle! Ah! le ciel me châtie cruellement! » s'écrie la châtelaine abattue; mais bientôt elle retrouve son viril courage. « Eh bien! soit, général, accepte le plus grand sacrifice que je puisse faire; porte mon hommage à Vienne, puisqu'il le faut.

« Moi et mon peuple, à partir de ce jour, nous vous rendrons loyalement hommage. Mon fils sera le garant de ma parole, je ne puis donner davantage. Il faut une nécessité bien cruelle pour qu'une mère se laisse arracher son enfant; mais aussi, en échange, vous ouvrirez à mon mari les portes de sa prison. »

« Elle dit, et elle presse son fils entre ses bras, et longuement, longuement, en versant des flots de larmes, elle lui baise le front, elle lui baise le

visage. « — Prends-le, dit-elle; mais, sache-le bien, général, j'ai beau me contraindre, il saigne, ce cœur maternel à qui tu arraches son enfant. »

« Et le livre aux clous d'airain va se remplir de nouvelles infortunes. Ah! la plume qui transcrira ces terribles images ne saignera-t-elle point? La feuille ne saigne pas, la plume ne saigne pas, mais du cœur blessé de la mère le sang coule à longs flots.

« Pour la troisième fois, la porte s'ouvre... La noble dame pâlit. C'est Tékéli qui paraît! Un subit espoir la saisit : « — Ah! les Viennois tiennent leur parole! Tu es ici, tu es libre! » Et elle se jette avec des cris de joie dans les bras de son mari.

« — Libre! c'est comme on veut l'entendre, libre à la façon de l'oiseau que le premier venu, le premier coquin peut abattre d'un coup de feu! répond l'époux d'une voix sombre et les yeux égarés... Ilona, nous sommes des condamnés en fuite, des condamnés à mort.

« — Ainsi, tout est perdu! » s'écrie en pleurant la noble femme, et elle reste là, anéantie, pétrifiée comme une statue, comme le monument funéraire, le monument majestueux et tragique de sa propre race. Son nom remplit maintenant la dernière page du livre.

« Ils montèrent sur un navire; le navire s'entr'ouvrit, le gouvernail, pendant la tempête, se brisa sur un récif, les voiles et les cordages furent déchirés par le vent : eux seuls furent sauvés par la foi virile qui soutenait leur âme.

« Il y a longtemps que l'herbe pousse sur la tombe d'Ilona et de son époux, il y a longtemps que leur poussière repose en sûreté dans la terre d'Asie; mais le livre aux clous d'airain nous est resté, à nous leurs descendans : ouvrons-le, comme il convient, avec un respect religieux. »

N'est-ce pas là une petite épopée? Quelle peinture de tout un peuple dans ce cadre si étroit et si simple! Une chambre, une femme, un livre, il n'en faut pas davantage au poète pour dérouler à nos yeux des siècles d'héroïsme. La sombre histoire commencée deux cents ans plus tôt vient se terminer ici sous les voûtes de cette salle, auprès de ce livre mouillé de larmes généreuses. Et ce n'est pas seulement dans ce livre d'annales que les héros d'autrefois nous apparaissent, je les vois tous vivans dans la dernière des Zrinyi. Qu'elle est belle, la fière Ilona, quand elle écrit elle-même le récit de ses désastres sur le livre funeste! Comme elle brave la fortune! comme elle redresse son front! C'est pourtant une femme, une âme gracieuse et douce; elle pleure, elle a des momens d'épouvante, son cœur maternel est déchiré. On reconnaît la petite fille du vieux comte qui, frappé à mort, combattait encore à genoux. Oui, tous les Zrinyi sont là, tous l'entourent et lui font cortége lorsqu'elle prend la route de l'exil, laissant le livre de ses douleurs aux mains du poète fidèle.

Ce poète, qui avait commencé de recueillir si pieusement les légendes hongroises, n'a pas eu le loisir de terminer sa tâche. Que de pages il eût détachées encore des tragiques annales de son peuple!

Les Rákóczi, les Vesélenyi, les Báthori, auraient pris place dans son tableau à côté du héros de Sziget; il eût expliqué les pages inconnues de l'histoire, et de grandes figures resteraient gravées à jamais dans l'imagination de la foule. Les derniers écrits de Garay attestent manifestement l'intention de suivre cette voie; en 1847, il avait publié une légende, *Sophie Bosnyak*, qui obtint le prix de poésie, et un cycle de ballades historiques intitulé *les Arpad*. L'année suivante, il donna une narration poétique sur un nouvel épisode des annales des Zrinyi, *la Femme de Christophe Frangepan*; enfin, prenant un essor plus hardi, il avait essayé d'écrire tout un poème sur un des souverains les plus vénérés de la Hongrie du moyen âge: ce poème, *Saint Ladislas*, la plus vaste composition de Jean Garay, parut à Erlau en 1850; trois ans plus tard, une seconde édition était publiée à Pesth. La vocation véritable de Garay, tous les critiques hongrois sont unanimes sur ce point, était surtout la ballade historique, ou plutôt ce que nous n'avons pas craint d'appeler la petite épopée, c'est-à-dire le récit plein et rapide qui concentre aux yeux de la foule les traits les plus importans du passé. Ces tentatives diverses lui avaient révélé à lui-même la direction qu'il devait suivre; il allait marcher désormais à son but avec une volonté plus ferme, une connaissance plus approfondie de l'art; il voulait être, disait-il, le rapsode de l'histoire nationale. Une destinée cruelle ne lui a pas permis de réaliser toute sa pensée. Garay était pauvre, et il travaillait pour nourrir ses enfans. Représentez-vous ce qu'il eût pu faire, s'il n'eût pas été perpétuellement troublé dans ses rêves d'artiste par les plus dures nécessités de la vie! L'auteur de *Konth d'Hedervar* et de *Zrinyi Ilona*, à peine âgé de quarante et un ans, est mort le 5 novembre 1853, victime de la misère. Il ne laissait pas même de quoi payer sa sépulture, et il fallut faire une collecte pour lui donner une tombe.

Comment la société hongroise a-t-elle pu laisser disparaître ainsi l'artiste scrupuleux et modeste qui lui consacrait son talent? Devrons-nous répéter les accusations que M. Kertbény ne craint pas de lancer contre la noblesse de son pays? — Il y a chez nous, dit-il, deux aristocraties : l'aristocratie d'argent, composée de marchands allemands, grecs et juifs, par conséquent fort indifférente à notre littérature nationale, et l'aristocratie de naissance, la noblesse de race, qui n'a encore aucune idée de la dignité de l'écrivain, bien que plus d'un poète aimé, plus d'un conteur célèbre, soit sorti de ses rangs dans cette dernière période. Pour cette noblesse hautaine, l'écrivain est quelque chose comme le coiffeur, le cuisinier ou le maître de danse; c'est un des serviteurs du luxe public. Nos *dandies* évitent toute relation sociale avec les hommes qui pensent; leur bonheur suprême est de vivre dans la société des palefreniers, des

jockeys, des danseuses d'opéra, ou bien encore avec de misérables pique-assiettes qui se soumettent très humblement aux plus triviales facéties pour faire accepter leur présence... C'est une chose caractéristique, ajoute l'écrivain, qu'on trouve encore un de ces pauvres diables dans presque toutes les grandes maisons hongroises, espèce de fous de cour, logés, nourris, habillés par le châtelain, à la condition de faire rire les hôtes et de subir à toute heure les mystifications de chacun. » Cette invective du critique hongrois ne me paraît point équitable : dans tous les pays du monde, il y a de ces *dandies* et de ces hobereaux. M. Kertbény oublie d'ailleurs que la noblesse magyare a gardé à travers ces goûts frivoles de plus nobles instincts. Sans remonter jusqu'à Nicolas Zrinyi, à Mathias Corvin, il suffit de rappeler la part que tant de magnats ont prise et prennent encore à la résurrection de la littérature nationale. C'est un gentilhomme hongrois, Alexandre de Kisfaludy, qui le premier a remis en honneur la langue et la poésie des ancêtres. Toutes les sociétés, toutes les académies qui entretiennent l'ardeur des intelligences, celles qui ont couronné Vörösmarty, qui ont encouragé Petoefi, qui ont admis Jean Garay dans leur sein, par qui donc ont-elles été instituées? par qui sont-elles soutenues? Par les plus grands noms de la noblesse hongroise. Dans le pays des Kisfaludy, des Tékéli, des Szecsényi, on ne peut reprocher aux classes supérieures d'être hostiles ou indifférentes aux travaux de la pensée. Ceux à qui s'adressent les reproches de M. Kertbény sont des Hongrois-Allemands, des Magyars-Autrichiens, et l'on peut juger par cet exemple de l'influence que la cour de Vienne exerçait jadis sur les magnats, quand ils oubliaient les traditions de leur pays. Non, la misère et la mort de Jean Garay ne sauraient être imputées sans injustice à la société hongroise. Dès que ce malheur fut connu, une vive émotion saisit tous les cœurs d'élite : des souscriptions furent ouvertes; d'un bout du pays à l'autre, même dans les plus petites villes (et ce fait prouve assez combien le nom de Jean Garay était vraiment populaire), on organisa des concerts, des représentations théâtrales, des quêtes à domicile pour procurer des secours à la femme et aux enfans du poète. On ramassa ainsi une somme qui dépassa 30,000 francs. La somme n'est rien, c'est l'élan des âmes qu'il faut considérer; le denier du pauvre et l'offrande du riche s'étaient fraternellement unis. La Hongrie entière (je ne parle pas des marchands grecs et juifs) acquittait sa dette de reconnaissance envers l'auteur des petites épopées nationales.

Acquittons aussi la dette de la critique, et rendons à Jean Garay le rang qui lui appartient. Plusieurs écrivains hongrois, essayant d'assigner des places aux poètes modernes de leur pays, ont fait tort,

ce nous semble, au consciencieux artiste que nous venons d'apprécier. Trois maîtres, à leur avis, dominent tous les autres chanteurs: ce sont Vörösmarty, Petoefi et M. Jean Arany; Jean Garay appartiendrait au groupe des poètes de second ordre, avec M. Lisznyai, M. Tompa, M. Sasz, M. Bérecs, et toute une volée de rimeurs dont je dirai un mot en finissant. Or ce sont des raisons de style, moins que cela, des considérations de pure grammaire, qui ont décidé cette distribution des places. M. Arany, comme Vörösmarty et Petoefi, écrit dans un hongrois très pur, sans mélange de formes et d'expressions étrangères, tandis que Jean Garay, esprit cultivé, artiste chercheur, fait souvent des emprunts aux poésies des autres peuples de l'Europe. Rien de plus juste que les scrupules et les exigences de la critique en tout ce qui concerne l'idiome natal; s'il y a, comme on l'affirme, deux groupes d'écrivains en Hongrie, les écrivains *cosmopolites* (on leur a donné ce nom), qui abusent des importations étrangères, et les écrivains nationaux, religieusement fidèles à l'esprit et aux règles de leur langue, ce sont ces derniers sans nul doute qu'on doit encourager. Néanmoins il faut prendre garde de méconnaître la valeur de l'inspiration poétique. Si Jean Garay offre un style mélangé, ne peut-on le signaler sans oublier l'élévation de sa pensée, la force et l'originalité de ses peintures? Pour nous, qui sommes naturellement plus frappé de l'idée que des tours de force du style, à coup sûr, nous placerons Jean Garay au-dessous de Vörösmarty et de Petoefi: il n'a pas la fécondité, la science magistrale du premier, il n'a pas du second la verve impétueuse et la passion brûlante; mais nous estimons qu'on doit le mettre fort au-dessus de M. Jean Arany.

M. Jean Arany est né en 1817 à Nagy-Szalonta, dans le comitat de Bihar. Fils d'un paysan calviniste, il reçut une éducation complète, car ses parens avaient remarqué ses dispositions pour l'étude, et leur ambition était d'en faire un pasteur. Après avoir commencé ses classes dans sa ville natale, il entra au collége de Debreczin et se plaça au premier rang parmi ses condisciples. Il s'ennuya bientôt de la vie monotone du collége; ce besoin d'action et d'aventures qui tourmente la jeunesse hongroise l'entraîna, comme Petoefi, à d'étranges équipées. Il rêvait une libre vie, toute consacrée à la poésie et aux arts; une troupe de comédiens étant venue donner des représentations à Debreczin, ce fut un événement dans la ville, et le jeune Arany crut toucher le but de ses rêves. Il avait dix-neuf ans, son parti fut bientôt pris; le voilà enrôlé dans la troupe, il s'apprête à paraître sur la scène. Malheureusement cette société de comédiens, l'une des meilleures qu'il y eût en Hongrie, ne tarda point à se désorganiser, et le jeune Arany, s'obstinant dans ses désirs,

fut réduit à prendre un emploi chez ces bandes nomades qui transportent leurs tréteaux de village en village. On comprend qu'une telle existence fit succéder à ses illusions le plus cruel désenchantement. Dire les privations, les dégoûts qu'il eut à endurer serait chose impossible. Un jour que dans un lieu sauvage il errait seul et désolé au milieu des rochers et des bruyères, il crut entendre une voix intérieure qui lui annonçait la mort de sa mère et lui ordonnait de retourner au village. Il part, traverse la Hongrie, et arrive à Szalonta exténué de faim et de fatigue. Sa mère vivait encore, mais elle mourut peu de temps après. Le jeune vagabond, avec son imagination inquiète, vit dans ce malheur une punition de la Providence; c'était le châtiment que Dieu lui infligeait pour avoir quitté le toit paternel et couru de folles aventures. Il jura dès lors de renoncer pour toujours aux rêveries décevantes. Son père était âgé, infirme, presque aveugle; il résolut de se dévouer à lui sans réserve. Adieu les espérances de gloire! adieu l'art, la poésie, le théâtre, tout ce qui avait enivré sa jeunesse! Adieu même la pratique silencieuse des lettres! Il redoutait comme une amorce perfide les douces jouissances de l'esprit, il craignait d'être encore entraîné loin du cercle où s'enfermait sa volonté. Pendant trois ans, il enseigna la grammaire latine dans l'école protestante de Nagy-Szalonta. Nommé en 1840 second secrétaire du comitat, il se maria peu de temps après, et, occupé tout le jour des devoirs de sa charge, attaché à son foyer par les liens les plus doux, il se croyait pour toujours à l'abri des tentations qui l'avaient égaré autrefois. La maladie, — c'est ainsi qu'il appelait ses ambitions poétiques, — la maladie était vaincue et radicalement extirpée. Il se trompait : chez celui qui est né poète, la maladie est incurable. La tentation si consciencieusement éloignée reparut bientôt sous les traits d'un ami de collége, M. Stephan Szélagyi, qui travaillait alors à un grand ouvrage philologique pour l'académie hongroise. En écoutant les confidences enthousiastes de M. Szélagyi, comment le jeune poète n'aurait-il pas senti se réveiller l'enthousiasme de ses premiers désirs? C'est en 1842 que M. Jean Arany avait donné l'hospitalité à son savant condisciple; cinq ans après, la *société Kisfaludy* décernait un prix extraordinaire à la plus importante de ses compositions poétiques.

Ce poème, intitulé *Toldi*, est le remaniement très habile, très ingénieux d'un vieux récit populaire versifié au XVI[e] siècle par un certain Pierre Illosvai. Le sujet ne manquait pas d'à-propos à la date où il fut composé; je ne sais s'il méritait bien d'être repris par un poète de nos jours. Le *Toldi* du XVI[e] siècle est une personnification du peuple hongrois; c'est le Jacques Bonhomme des bords du Danube. Vigoureux, énorme, intrépide, d'une simplicité extrême, d'une patience angélique, ce bon géant est longtemps victime de

l'injustice avant de faire connaître ce qu'il vaut et d'établir son droit par la puissance de son bras. Le frère aîné de Toldi, qui s'est poussé par l'intrigue à la cour de l'empereur, méprise fort le fils de sa mère, demeuré simple paysan; il le malmène, l'accable de dédains, lui extorque sa fortune et l'oblige à fuir du logis paternel. Toldi vit longtemps caché dans les bois. A la fin cependant c'est lui qui sauve la Hongrie d'un ennemi féroce et redouté. M. Arany a jeté sur cette légende tout l'éclat de sa poésie. Tantôt familière et naïve comme les vieux poèmes, tantôt mâle et hardie, sa langue a mille ressources: est-il bien sûr seulement d'avoir compris le sens exact du récit qu'il s'est proposé de rajeunir? Ces deux frères du XVIe siècle, c'est la noblesse et le peuple, la noblesse magyare et le peuple des campagnes. Pierre Illosvai voulait dire aux hommes de son temps : « Fiers magnats, fils d'Arpad, maîtres des droits iniques et des priviléges barbares, ce peuple que vous dépouillez, que vous foulez aux pieds, c'est lui qui en mainte occasion a sauvé la patrie. » Je comprends ces symboles dans le récit du vieil auteur; publié aujourd'hui, le poème de *Toldi* n'a plus de sens. Avant les guerres de 1848, dans la mémorable diète de 1847, la noblesse magyare a détruit les lois du moyen âge; elle a renoncé elle-même à ses priviléges, elle a fait volontairement ce que la noblesse russe ne fait aujourd'hui que contrainte et forcée : elle a voté l'affranchissement de la terre et de l'homme qui la cultive; elle a réuni dans le droit commun tous les enfans de la même patrie pour les préparer à réclamer tous ensemble et à exercer pacifiquement un droit plus élevé encore, le droit de l'indépendance nationale. Voilà pourquoi le sujet de ce poème me semble mal choisi, et pourquoi Jean Garay, si attentif à la signification qu'il attache à ses œuvres, est supérieur, selon nous, à M. Jean Arany.

Il ne faut pas ménager les avertissemens à la littérature d'un peuple qui a de si sérieux devoirs à remplir. Un des plus grands dangers auxquels est exposée la Hongrie, ce sont les rivalités des races qui peuplent son territoire. A côté des Hongrois, il y a des Saxons, des Slaves, des Roumains, établis sur le même sol et longtemps soumis, quoique résistant toujours, à la domination des successeurs d'Arpad. Si l'Autriche, en 1848, n'avait pas profité de ces divisions séculaires, la Hongrie eût-elle succombé dans la lutte? Ces divisions sont effacées; les Magyars ont reconnu tous les droits; Slaves, Saxons, Valaques, se sentent aujourd'hui les fils d'une patrie commune, et ils réclament d'une même voix les droits de la terre où ils sont nés. Ayez soin cependant que ces antiques haines n'éclatent pas de nouveau, veillez sur vos paroles, écartez les souvenirs funestes : — voilà ce que je dirais aux Hongrois, et c'est précisément ce que leur répétait hier un homme qui les connaît et qui les

aime, l'historien des Roumains, M. Edgar Quinet, dans les idéales rêveries de *Merlin l'enchanteur*. A la fin des visions, au moment où tous les peuples de la terre s'élancent à une vie nouvelle, le poète les salue et leur donne des conseils : « Est-ce toi, s'écrie-t-il, est-ce toi qui devances les autres, ô Hongrie, dont les chevaux effarés respirent encore la mort? Prends pitié de ceux que tu as foulés trop longtemps, et vois comme ils sont prêts encore à te haïr. Ne les fais pas repentir d'avoir pleuré sur toi. » Que la Hongrie se souvienne de ces paroles, que les poètes effacent de leurs souvenirs et de leurs écrits tout ce qui pourrait rallumer les vieilles colères. Aux derniers chants du poème de *Toldi*, l'ennemi féroce qui jette l'épouvante chez les Hongrois et que le géant rustique pourfend de sa grande épée, cet ennemi est un Slave, un Tchèque, un Bohème, c'est-à-dire le représentant d'une de ces races que la Hongrie opprimait autrefois, et qui aujourd'hui font alliance avec elle. Pouvait-on rencontrer une inspiration plus malheureuse?

L'autre poème de M. Jean Arany, *la Prise de la forteresse de Murany*, est un récit élégant, brillant, romanesque, mais frivole et sans saveur. Maria Szecsi, veuve du prince Étienne Betlén, réside en sa forteresse de Murany. La scène se passe vers la fin de la guerre de trente ans. La France, qui suscite de nouveaux ennemis à l'Autriche, pousse à la guerre les protestans hongrois, et leur chef, George Ier de Rákóczy, prince de Transylvanie, vient de rassembler une armée de soixante mille hommes : grave péril pour la maison de Habsbourg, au lendemain de la bataille de Rocroy, quand il faut lutter contre Turenne et Condé! Or la forteresse de Murany est sur la route de l'armée hongroise; quel parti va prendre Maria Szecsi? Sera-t-elle pour le prince de Transylvanie ou pour l'empereur Ferdinand III? Essaiera-t-elle d'arrêter les Hongrois, ou veut-elle leur livrer passage? Maria Szecsi s'est déclarée contre Ferdinand, et déjà les impériaux mettent le siége devant Murany. Ce siége peut être long; solidement assise sur des rochers à pic, bien pourvue d'hommes et de munitions, la forteresse semble imprenable. Le chef des impériaux, Vésélényi, voit bien que tous ses efforts seraient impuissans, et il n'y a point de temps à perdre si l'on veut couper la route à l'armée de Rákóczy. Aussitôt, en stratégiste habile, il porte la lutte sur un autre terrain. Maria Szecsi est belle, brillante et un peu ennuyée de son veuvage; lui aussi, il est aimable, séduisant : il n'y a pas de gentilhomme plus accompli à la cour de l'empereur. Le jeune général demande une entrevue à la châtelaine de Murany, et le résultat de l'entrevue, on le devine, ce sont les fiançailles de Vésélényi avec la belle Maria. La dot de la mariée sera la ville elle-même avec les rochers, les soldats et les canons qui la défendent... A parler net, c'est une trahison. Les officiers hongrois qui se battent

pour la châtelaine et surtout pour leur pays, son beau-frère, qui a le commandement de la place, tant de braves gens qui sont heureux de venir en aide au vaillant Rákóczy, que vont-ils dire? Pour livrer la ville, il faut qu'ils y consentent. Maria les invite à un festin, et tandis que les convives chantent et s'enivrent, l'ennemi escalade les murailles. Est-ce là une belle histoire à rappeler aux Magyars? Je sais bien que vingt ans après Vésélényi devint à son tour le chef d'une insurrection nationale contre l'Autriche, que Maria Szecsi expia sa trahison par les douleurs de sa captivité et le courage de sa mort. M. Arany ne voit rien à condamner dans la trahison de Maria; ce qui le charme, ce qui excite sa verve, c'est ce roman improvisé en pleine guerre, cette histoire d'amour au milieu de la canonnade. Quelles que soient les franchises de l'art, il faut qu'un poète hongrois soit bien désintéressé pour traiter cavalièrement un tel sujet, et ce désintéressement convient peu aux poètes qui s'adressent à la Hongrie moderne. Petoefi, je ne l'ignore pas, a célébré la même aventure; mais il l'a fait dans un récit rapide, dans quelques strophes lestement enlevées : pure fantaisie d'artiste, on le voit bien, qui ne tire pas à conséquence. Chez M. Arany, c'est tout un poème. L'auteur de *Toldi* est digne d'entendre les avertissemens et les conseils. Il est jeune encore, il a des qualités rares, une imagination souple, un vif sentiment du style; quand il se préoccupera davantage des nécessités du temps où il vit, il justifiera complétement les éloges qui ont accueilli ses débuts.

J'oserai tenir le même langage à M. Koloman Lisznyai, chanteur facile et brillant qui ne paraît pas se faire une idée assez haute des devoirs de la poésie. M. Lisznyai a mené cependant une vie assez active pour connaître exactement son époque, il a été mêlé à d'assez grands événemens pour apprécier l'efficacité d'une parole virile. Agé de vingt-cinq ans en 1848, il fut au nombre des dix députés que la ville de Pesth envoya à la diète de Transylvanie pour y représenter l'union des deux contrées. Quelques mois après, il s'engageait comme simple hussard, en même temps que son ami Petoefi. Il combattit sous Bem et sous Görgey, assista aux batailles de Kapolna, de Keszthély, et fut nommé par le gouvernement « historiographe de l'armée nationale. » Ces souvenirs n'auraient-ils pas dû inspirer à M. Lisznyai des accens plus élevés? Il a écrit des chansons printanières, il a composé des pièces naïves dans le dialecte des Palocz(1), il a dessiné maints tableaux de la vie des champs et des villages; on voudrait que ce talent facile se consacrât à des pensées plus fortes. Un sentiment énergique, une conviction soutenue manquent à ces pages mélodieuses. Rien qui rappelle l'époque où ces vers ont

(1) Une peuplade hongroise du comitat de Néograd.

été écrits, rien qui atteste la douleur et les espérances d'une nation; on croirait qu'un printemps éternel fait germer les gazons de la lande, et que les poètes n'ont qu'à chanter pour bercer des tribus heureuses. Ce n'est pas ainsi que le pauvre Garay avait compris sa tâche.

Le prodigieux accroissement qu'a pris la littérature poétique des Hongrois rend ces avertissemens plus nécessaires que jamais. Les faiseurs de vers, ces chansonniers du printemps et de la lune si vigoureusement bafoués par Petoefi, se comptent aujourd'hui par centaines. M. Kertbény a publié une anthologie intitulée : *Album de cent poètes hongrois*, et il est encore plus de cent vingt chanteurs qui n'ont pu trouver place dans ce recueil. Il y a parmi eux des hommes de tout rang et de toute classe: seize prêtres catholiques, quatre pasteurs protestans, sept hommes d'état, dix magnats, onze officiers, sept avocats, trois médecins, quinze employés de l'administration, deux bibliothécaires, vingt-neuf professeurs, vingt et un journalistes. M. Kertbény étale ce relevé avec une sorte d'orgueil patriotique. Hélas! nous sommes bien loin de partager sa joie : cette fécondité banale nous semble un inquiétant symptôme. En France, au XVIe siècle, quand parurent les poètes de la pléiade (ce rapprochement n'est peut-être pas hors de propos, puisque notre Ronsard était d'origine hongroise), on vit pulluler autour d'eux le troupeau des imitateurs, et le bon Étienne Pasquier, si peu sévère pourtant en fait de poésie, écrivait cette curieuse page : « En bonne foi, on ne vit jamais une telle foison de poètes. Je crains qu'à la longue le peuple ne s'en lasse. Mais c'est un vice qui nous est propre que, soudain que voyons quelque chose succéder heureusement à quelqu'un, chacun veut être de la partie... Notre France, du temps du roi Charles septième, eut une fille nommée Jeanne la Pucelle, laquelle, poussée d'une inspiration divine, se présenta au roi comme déléguée de Dieu pour rétablir son royaume; ce qui lui succéda si à propos que, depuis son arrivée, toutes les affaires de France allèrent de bien en mieux, jusqu'à ce que finalement les Anglais furent totalement exterminés. Pendant ce temps se trouvèrent deux ou trois affronteuses qui se firent prêcher par Paris comme étant aussi envoyées des cieux à même effet que la Pucelle. Toutefois, en peu de temps, leur imposture fut halenée, et se tourna tout leur feu inopinément en fumée... Autant en est-il advenu à notre poésie française, en laquelle... chacun s'est fait accroire à part soi qu'il aurait même part au gâteau (1). » Étienne Pasquier, en écrivant cette lettre à Ronsard, l'envoyait à l'adresse de quelques dizaines de rimail-

(1) *Lettres d'Étienne Pasquier*, livre Ier, lettre VIII.

leurs; nous l'adressons aux deux cent vingt poètes magyars du XIXe siècle, en les suppliant humblement de vouloir bien lire une certaine pièce de Petoefi Sándor intitulée l'*Élégie de la Lune*.

Il y a pourtant de bonnes inspirations dans l'anthologie publiée par M. Kertbény. M. Charles Sasz, M. Michel Tompa, M. Charles Berecz, M. Paul Giulay, quelques autres encore dont le nom pourra grandir, ont exprimé plus d'une fois sous une forme énergique les sentimens nationaux. Je citerai surtout une pièce de M. Charles Sasz intitulée *Musique hongroise*. Lorsque l'écrivain est forcé de se taire ou de ne manifester qu'à demi sa pensée, un art plus libre en son divin langage, la musique, révèle tout ce qui agite les âmes. Que de pleurs, que de sanglots dans le violon de ce bohémien qui passe! Il joue une vieille marche guerrière; aussitôt tous les cœurs ont frémi, tous les yeux sont pleins de larmes.

« Entendez-vous comme le violon retentit, comme il pleure, comme il soupire? Se peut-il qu'en ces quatre petites cordes habite une âme si désolée?

« On dirait, auprès de la sombre pierre d'un tombeau, des orphelins pleurant leur mère; on dirait les chants que le rossignol exhale la nuit sous la feuillée.

« Entends-tu les accens du violon? entends-tu ses soupirs?... Maintenant voilà les sons qui s'élèvent et mugissent. C'est la *Marche de Rákóczy*, l'entendez-vous retentir

« Dans la bataille où sifflent les balles? Entendez-vous les sabres qui frappent les sabres? Voyez-vous les hardis Magyars, comme ils se battent pour leur liberté?

« Y a-t-il du sang dans cette chanson, pour qu'elle brûle ainsi nos cœurs? Est-ce parce qu'elle nous frappe si douloureusement que nos fronts se plissent tout à coup?

« Est-ce la douleur, est-ce la colère qui nous arrache des pleurs des yeux? Sous le feu de ces mélodies brûlantes, nos vieilles blessures ne vont-elles pas se rouvrir?

« Chaque fois que retentit cet air, une flamme soudaine parcourt les rangs de la foule. Secoués jusqu'au fond de notre être, transportés d'enthousiasme et de fureur, nous nous sentons attendris jusqu'au fond de l'âme et animés d'une force invincible.

« A présent, écoutez le violon quand il parle aux enfans du peuple. De ses accens doux et plaintifs s'épanchent la joie et la tristesse.

« On dirait le chant du pâtre quand il garde son troupeau de poulains, ou bien lorsque dans la danse capricieuse il embrasse la brune jeune fille.

« Puis soudain éclatent sur l'instrument les souffrances de trois siècles; les cordes gémissent, gémissent... Un peu plus, elles vont se rompre.

« Entendez-vous comme le violon retentit, comme les cordes soupirent et tremblent?... Se peut-il qu'en ces quatre petites cordes habite une âme si désolée? »

Cette *marche de Rákóczy*, la mélodie la plus chère aux Hongrois, est une espèce de *Marseillaise* magyare; elle rappelle à tous les héroïques luttes que les princes de Transylvanie soutinrent pendant deux siècles contre la maison de Habsbourg. La tradition prétend qu'elle fut composée au XVIIe siècle par un Bohémien. François II de Rákóczy, le fils d'Hélène Zrinyi et l'un des plus redoutables adversaires de l'Autriche, s'était pris de passion pour ces accens à la fois si doux et si forts, si plaintifs et si terribles, qui répondaient à tous les mouvemens de son cœur. Chaque fois qu'il se préparait à livrer bataille aux impériaux, il faisait jouer la marche du Bohémien. D'abord c'étaient des soupirs, des gémissemens, des sanglots à fendre le cœur. Et comment n'eût-il point senti le charme de ces lamentations, lui qui se rappelait la destinée de sa mère? comment n'eût-il pas eu le goût des pleurs, lui qui, par sa mère Ilona et par son père François Ier de Transylvanie, rassemblait en sa personne tous les tragiques souvenirs des deux plus illustres familles de la nation magyare? Les Zrinyi, les Rákóczy, deux races de héros, étaient unis au fond de son cœur, et de quel poids pesaient tous ces grands morts! que de nobles figures outragées, que de généreuses victimes, que de martyrs il portait en lui-même! A cette pensée, il pleurait, il sanglotait tout bas comme le violon du Bohémien, puis tout à coup éclatait la mélodie vengeresse; c'étaient des cris héroïques, la clameur de l'homme qui va détruire enfin l'injustice et venger ses aïeux insultés. Bataille! disait la musique, et l'on entendait le cheval qui hennit, le hussard qui s'élance, le sabre qui frappe le sabre, le Hongrois qui terrasse l'Autrichien. Alors François II de Rákóczy donnait le signal du combat, et gagnait ces victoires qui faisaient trembler l'empereur Charles VI.

La *marche de Rákóczy* est devenue si chère aux Hongrois, elle exprime si vivement leur douleur et leur espérance, elle excite de tels frémissemens dans ces âmes impétueuses que le gouvernement autrichien, à de certaines époques, a proscrit l'air national comme un agent de sédition. Cette proscription a duré de 1830 à 1840, et elle a été renouvelée, comme on pense, en 1849. On a essayé aussi de substituer à la mélodie consacrée des accens qui parfois la rappellent, accens plus amollis toutefois, et qui berceraient les âmes au lieu de les réveiller. Vaine défense, stratagème inutile : la musique de la *marche de Rákóczy* vit dans le souvenir du peuple. Il y a bien longtemps, il est vrai, qu'elle n'a retenti en public sur les cordes d'un instrument. Quelquefois, dans un faubourg, dans un village, sur le chemin de la *Puszta*, un Bohémien qui passe la joue sur son violon; on se rappelle alors les jours de bataille, et la grande image du chef qui l'aimait tant se dresse devant les esprits. « Ce

prince, — dit un historien du XVIII[e] siècle très partial pour la cause de l'Autriche, — ce prince est presque le seul chef de parti à qui l'intérêt général n'ait pas servi de prétexte pour soutenir des intérêts particuliers... Élevé à l'école du malheur, il fut l'ami de ses semblables, le compagnon de ses soldats. Son courage était à l'épreuve des revers, sa modestie à l'épreuve des prospérités. Il avait refusé des couronnes pour être libre de venger sa patrie, et il aimait mieux être citoyen à Presbourg que roi à Varsovie. Il avait de grands talens pour l'art des négociations, de plus grands pour celui de la guerre. Patriote enthousiaste, il fermait les yeux sur les traités qui avaient livré la Hongrie à la maison d'Autriche, et se rappelait seulement que les empereurs avaient passé les bornes prescrites à leur puissance par ces traités mêmes. Il fut le Gustave de la Hongrie; persécuté, proscrit, brave, entreprenant comme le héros suédois, il ne fut pas heureux comme lui... La nouvelle de sa mort rassura la maison d'Autriche (1). » Voilà l'homme qu'on se rappelle aux sons de cette merveilleuse musique; mais surtout ce qu'on y voit, c'est l'image de la Hongrie tout entière, c'est la Hongrie qui pleure dans les mélodies plaintives, et qui se lève, irritée, dans les notes retentissantes de la *marche de Rákóczy*.

Un écrivain qui mérite d'être distingué dans ce bataillon de poètes dont nous parlions tout à l'heure, M. Charles Bérecz, a écrit aussi une pièce datée de 1851 sur la *marche de Rákóczy*, et nous y retrouvons encore l'impression extraordinaire de cet hymne magique : « Ne joue pas, bohémien, ne joue pas ainsi parmi nous la *marche de Rákóczy!* Mon cœur se fend, mon cœur éclate lorsque j'entends la chanson hongroise, lorsque j'entends retentir la marche. Ah! brise-le plutôt, ce violon qui sanglote, et va l'ensevelir dans la *Puszta*. Pourquoi le garder encore? Il ne peut plus que désoler nos âmes. » Le mouvement est beau, les vers sont bien sentis; ce n'est pas ainsi pourtant qu'il faut parler à la Hongrie de nos jours. Nous dirons au contraire aux poètes dignes de ce nom : Chantez l'air national tout entier, chantez les notes plaintives et les notes éclatantes! Continuez la tradition de Vörösmarty et de Petoefi, entretenez au fond des cœurs et la souffrance salutaire et l'espérance indomptable. Empêchez qu'on n'oublie, empêchez aussi qu'on ne se résigne. C'est pour avoir obéi à cette inspiration que Jean Garay, à notre avis, occupe le premier rang parmi les écrivains qui ont succédé aux deux maîtres de la poésie hongroise.

La situation présente de la Hongrie montre bien que ces deux

(1) *Histoire générale de Hongrie depuis la première invasion des Huns jusqu'à nos jours*, par M. de Sacy, censeur royal; Paris 1778.

maîtres, Vörösmarty et Petoefi, ne s'étaient pas trompés. Si la douleur nationale n'avait pas été profondément sentie, si une espérance opiniâtre n'avait pas été plus forte que l'oppression pendant les onze années qui viennent de s'écouler, le vainqueur serait-il contraint aujourd'hui de traiter avec les vaincus? Ce sentiment national qui a éclaté sous maintes formes, cette alliance de races séparées naguère par des haines si ardentes, l'union même des catholiques avec les protestans et leur émulation de patriotisme, tous ces symptômes, dont la littérature hongroise peut revendiquer une bonne part, ont fini par frapper le gouvernement autrichien. L'empereur François-Joseph ne peut plus douter qu'il n'y ait là un peuple digne de vivre, un peuple loyal, généreux, ennemi des entreprises démagogiques, mais bien résolu à revendiquer ses droits. Le cabinet de Vienne semble disposé à supprimer le système de centralisation oppressive établi par le prince Schwarzenberg; il promet de rendre à la Hongrie ses lois, ses coutumes, ses institutions civiles et politiques. Quelques doutes sur l'efficacité de ces mesures sont permis, quand on voit les hommes les plus modérés de la Hongrie entraînés aujourd'hui par l'unanimité de l'opinion nationale. Le mouvement qui s'est produit dans la nation hongroise ne s'arrêtera pas devant des demi-mesures. L'Autriche, on l'a dit ici même avec une raison hardie, l'Autriche est une sorte de Turquie chrétienne : comme la Turquie gouverne des peuples dont le plus grand nombre n'est pas de race turque, l'Autriche domine des nations dont la majorité n'est pas de race allemande; comme la Turquie, l'Autriche fait des promesses, annonce des réformes, et, soit impuissance, soit duplicité, elle résiste aux conseils, et fait mentir les écrivains qui comptaient sur sa régénération. Si ces ressemblances sont vraies, et il en est encore d'autres, pourquoi donc la Hongrie, la Bohême, ne seraient-elles pas un jour vis-à-vis de l'empire d'Autriche ce que sont la Servie, la Moldavie, la Valachie vis-à-vis de l'empire ottoman? Ce sont là les secrets de l'avenir; une chose du moins est certaine, et nos études sur la littérature magyare nous confirment de plus en plus dans cette pensée: c'est qu'un immense désir s'est emparé de tous les enfans de la nation hongroise, que le temps des compromis est passé, que les descendans de Mathias Corvin veulent une autonomie non-seulement distincte, mais indépendante, qu'ils aiment mieux disparaître comme nation que traîner une existence mensongère, et que le poète Michel Vörösmarty est le fidèle interprète des aspirations d'un peuple entier, quand il s'écrie : « Au nom de mille années de souffrance, nous demandons à vivre ou à mourir! »

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

LÉGENDES

ET

PAYSAGES DE L'INDE

L'ILE DE CEYLAN.

Ceylan, an account of the Island physical, historical and topographical, with notices of its natural history, antiquities and productions, by sir James Emerson Tennent; 2 vol. London 1859. Longman.

L'île de Ceylan est sur la route des voyageurs qui se rendent dans les pays de l'extrême Orient. Tous les paquebots de la *compagnie péninsulaire* s'arrêtent dans le petit port de Pointe-de-Galle pour échanger les dépêches et renouveler leur provision de charbon. Cette courte relâche, qui n'est pas exempte de péril, car le port est mal abrité et plus d'un paquebot s'y est perdu, laisse à peine aux passagers le temps d'admirer l'épaisse forêt de cocotiers qui encadre la ville et d'entrevoir les splendeurs que la nature étale sous ce soleil de feu. Ceylan est sans contredit l'une des régions les plus curieuses de l'Asie : ce n'est point seulement une belle et féconde terre parée de toutes les merveilles de l'Inde, c'est une terre historique et sacrée. Son histoire ou plutôt sa légende remonte au début des âges. Célèbre dans l'antiquité la plus reculée, chantée par les Grecs, visitée par les Arabes et par les Chinois, conquise par les Malabars, occupée enfin, et non sans peine, par les Européens, l'île de Ceylan a vu se succéder sur ses rivages toutes les races du vieux monde : elle porte encore l'empreinte du pied d'Adam, elle conserve

comme une relique sainte la dent de Bouddha, elle a reçu tour à tour les prêtres de Brahma, les prédicateurs armés de l'islam, les missionnaires catholiques, les pasteurs protestans. Les traditions y sont aussi nombreuses, aussi variées que les cultures, et l'on retrouve accumulés sur son sol, au milieu des plus riches produits de la végétation indienne, les ruines d'anciens royaumes, les temples des plus vieilles religions, tous les souvenirs enfin qui rappellent, aux différentes époques de l'histoire, la grandeur et la décadence des races asiatiques. L'île de Ceylan offre donc d'inépuisables sujets d'étude, et il n'est pas surprenant qu'elle ait inspiré tant d'écrits historiques, scientifiques et religieux. La plus récente de ces productions vient d'être publiée en Angleterre, il y a un an à peine, par sir James Emerson Tennent, qui a su mettre à profit un long séjour à Ceylan, dans l'exercice de hautes fonctions administratives, pour écrire sur cette île une monographie complète, où le charme des descriptions s'unit à l'abondance et à l'exactitude des renseignemens. C'est un travail des plus remarquables, dont trois éditions ont déjà récompensé le mérite. Traduit dans notre langue, il tiendrait dignement sa place à côté des ouvrages si estimés que les savans français ont consacrés à la littérature et à l'histoire de l'Inde. J'essaierai de résumer en quelques pages les chapitres qui m'ont semblé présenter le plus d'intérêt.

I.

Les chroniques cingalaises sont restées longtemps ignorées. Aux siècles derniers, on en était réduit à lire l'histoire de Ceylan sur les inscriptions mutilées des monumens, à déchiffrer les dates sur les monnaies de cuivre, à se servir de ces élémens plus que douteux pour composer un récit médiocrement authentique des temps passés. Il y a encore bien des peuples dont nous ne connaissons les destinées que sur la foi de ces révélations matérielles, extraites des blocs de pierre par le génie ou l'imagination des savans. Ces peuples, qui sont morts, ne réclament pas, et nous acceptons volontiers leur histoire ainsi refaite. Sans contester le mérite de ce genre de travaux, qui est fort en honneur dans toutes les académies, on doit se fier davantage à l'exactitude des annales écrites. Les chroniques en prose et même en vers, retrouvées sur de pauvres feuilles de palmier, sont assurément préférables aux plus ingénieux commentaires auxquels peuvent se livrer les érudits en déchiffrant les hiéroglyphes incrustés dans les murs d'un vieux temple. Or Ceylan possède une histoire écrite qui remonte au sixième siècle avant notre ère, et qui n'a été publiée qu'en 1826, par les soins d'un fonctionnaire de la

compagnie des Indes, George Turnour. Antérieurement les savans qui avaient, selon l'expression consacrée, restitué l'histoire de Ceylan omettaient environ une dizaine de siècles. Turnour, en se reportant aux sources, en étudiant, de concert avec un prêtre indigène, les manuscrits enfouis dans l'un des temples les plus anciens de l'île, parvint à recomposer la longue série de la chronique cingalaise et à établir la généalogie des cent soixante-cinq rois qui se sont succédé sur le trône de Kandy pendant vingt-trois siècles jusqu'à l'occupation anglaise en 1798. Avant lui, le passé de Ceylan était à peu près inconnu; grâce à ses travaux, nous sommes en possession d'une histoire de cette île plus complète que celle d'aucun autre pays de l'Inde.

C'est un poème, le *Mahawanso* (*Généalogie des Grands*), qui forme le point de départ de ces chroniques, où le merveilleux et le surnaturel tiennent nécessairement une grande place. Par une coïncidence qu'il est plus aisé de signaler que d'expliquer, ce poème renferme des épisodes semblables à ceux que l'on retrouve dans Homère. Turnour a relevé ces curieuses analogies, qui attestent que les auteurs des premières légendes cingalaises s'étaient inspirés des chants grecs, colportés par les bardes voyageurs qui, traversant l'Asie-Mineure ou l'Égypte, transportaient en Orient les fables de l'antique poésie. Peut-être au contraire ces fables étaient-elles d'abord venues d'Orient en Grèce, et, revêtues d'une forme éternelle par le génie d'Homère, retournaient-elles à leur premier berceau. Quoi qu'il en soit, le *Mahawanso* a été écrit après l'*Odyssée*, et le vieil Homère conserve sa vénérable priorité.

On a peu de notions sur la population primitive de Ceylan. Ces sauvages, au dire des historiens bouddhistes, vivaient dans la plus complète barbarie : ils adoraient les serpens, pratiquaient toute sorte de superstitions, ne se livraient à aucun travail, et étaient presque toujours en guerre les uns avec les autres. Bouddha apparut parmi eux six cents ans avant notre ère: la légende dit qu'il fit trois voyages à Ceylan pour y prêcher sa religion, déjà très répandue dans l'Inde et destinée à s'étendre sur la plus grande partie de l'Asie; mais ses prédications ne lui valurent que très peu de prosélytes, et elles étaient tout à fait oubliées, lorsque le premier conquérant indien, Wijago, opéra sa descente dans l'île à la tête d'une bande d'aventuriers. Cet événement se passait en 543 avant Jésus-Christ, date à laquelle commencent les récits du *Mahawanso*. Wijago était fils de l'un des petits rois qui se partageaient la vallée du Gange. Chassé de son pays pour ses méfaits, il mit à la voile vers le sud, débarqua à Ceylan, épousa la fille d'un chef indigène et fonda une dynastie qui occupa le trône pendant plus de huit siècles.

Tel est le début de la légende cingalaise. Il est vrai que, suivant d'autres récits, Wijago était simplement le fils d'un négociant qui faisait le commerce entre Ceylan et l'Inde, et qu'il dut sa couronne à la gratitude des indigènes, dont il avait su, par d'habiles manœuvres et par des services rendus, se concilier les bonnes grâces; mais il faut bien tenir compte des licences légendaires. Rien ne convient mieux pour le berceau d'un empire qu'un soldat heureux qui enlève une jeune princesse; l'auteur du poème ne devait pas moins à la dynastie dont il chantait les nébuleuses origines.

Le gouvernement de Wijago et de ses premiers successeurs fut marqué par de nombreuses améliorations dans la condition intérieure de Ceylan. L'île fut partagée en une foule de petits fiefs distribués aux familles des chefs qui avaient accompagné le conquérant: on organisa le système d'administration communale qui était en vigueur au Bengale et dans les contrées les plus prospères de l'Inde. La culture du riz, jusqu'alors insuffisante pour nourrir la population, reçut des encouragemens, et ne tarda pas à excéder les besoins. Dès cette époque, on commença à construire dans les différentes régions de l'île des étangs artificiels qui favorisaient les irrigations, et dont les ruines excitent aujourd'hui l'étonnement du voyageur. En un mot, la conquête fut bienfaisante pour Ceylan; elle y importa les mœurs agricoles et les habitudes commerciales. Exempte de fanatisme religieux, elle laissa le culte des serpens aux indigènes, pendant que les sectateurs de Brahma et les disciples, peu nombreux encore, de Bouddha se livraient à leurs paisibles pratiques. L'immigration indienne était attirée par ce régime de tolérance, qui accueillait et protégeait également toutes les religions. Telle était la situation de Ceylan au quatrième siècle avant notre ère, du moins s'il faut en croire les strophes du *Mahawanso*. Même en faisant la part de l'exagération poétique, on doit admettre que les principaux traits du tableau sont exacts, et ne paraît-il pas singulier de voir triompher dans un pays jusque-là sauvage, et à une époque aussi éloignée de nous, les principes de saine administration que les nations les plus civilisées de l'Europe n'ont retrouvés et appliqués que si tardivement, après tant d'hésitations et de luttes? Liberté de religion, liberté de commerce, liberté d'immigration, protection accordée à l'agriculture au moyen de grands travaux publics dont on admire encore les restes, voilà ce que possédait l'île de Ceylan aux premiers temps de la conquête. Cet état de choses peut nous donner une idée de la prospérité et des splendeurs de l'Inde dans la plus haute antiquité. La civilisation, comme le soleil, s'est levée sur l'Asie avant d'éclairer nos régions, et tandis que l'Europe demeurait plongée dans les ténèbres de la barba-

rie, la société orientale, telle que la représente l'histoire aussi bien que la légende, jouissait déjà de la plus savante organisation.

Cependant l'île était vouée au bouddhisme. Plus de deux siècles s'étaient écoulés depuis que Gotama ou Bouddha avait visité Ceylan; les arbres sacrés qu'il avait plantés étaient morts sur leurs racines desséchées; toute trace du dieu avait disparu, et les serpens étaient adorés sans partage, lorsqu'en 307 avant notre ère, l'apôtre Mahindo vint renouveler la tradition de la vieille foi. Il débarqua à Ceylan, seul, inconnu, misérable, comme il convient à un apôtre, et se posta sur une montagne, attendant et espérant, dans la ferveur d'une muette contemplation, la venue de ses futurs prosélytes. Ce fut la chasse qui opéra le premier miracle. Un jour que le roi se livrait à ce noble plaisir, un daim passa qui entraîna à sa poursuite toute la bande des chasseurs, et l'attira, haletante et oublieuse des heures, au sommet de la montagne où priait Mahindo. Tout à coup le daim disparut dans les airs, et les regards du roi rencontrèrent ceux de l'apôtre. C'était l'heure marquée pour le triomphe du bouddhisme. Sous l'émotion du miracle, le roi se convertit, et avec lui les quarante mille seigneurs et serviteurs qui le suivaient. On rentra dans la capitale, Mahindo en tête; la reine et ses femmes, puis la population tout entière, reconnurent la divinité de Bouddha. De ce moment datent l'établissement du bouddhisme comme religion nationale et la fondation des nombreux monastères qui, pendant des siècles, ont perpétué à Ceylan la tradition primitive. Vers le même temps fut introduite dans l'île une bouture du figuier sacré sous lequel Gotama avait reçu les insignes de sa mission divine. Cette bouture fut plantée à Anarajapoura; l'arbre qui en est sorti il y a près de deux mille ans existe encore, et reçoit chaque année les hommages des pèlerins. C'est probablement le doyen du règne végétal.

Agricole et dévote, la nationalité fondée par Wijago et par ses successeurs n'était point guerrière, et l'île ne tarda point à se voir exposée aux fréquentes invasions des Malabars. Au deuxième siècle avant Jésus-Christ, la dynastie légitime fut renversée par le conquérant Élala, qui occupa le trône pendant quarante ans, et dont la mémoire, honorée par le poème cingalais, est demeurée populaire. On marque encore l'endroit où il a été enseveli. Lorsque les anciens rois passaient devant son tombeau, la musique faisait silence, et l'on raconte qu'en 1818 un chef de rebelles, poursuivi par les Anglais, suspendit sa fuite pour franchir à pas lents l'espace où la tradition a placé, près d'Anarajapoura, la tombe du héros. Cependant Élala n'était qu'un usurpateur; il mourut les armes à la main, vaincu par un descendant des anciens rois, Doutougaimounou, dont le nom poly-

syllabique, si ingrat pour la poésie, occupe une grande et noble place dans les strophes du *Mahawanso*. Sir James Emerson Tennent a traduit le passage dans lequel sont racontés les derniers momens de ce prince, dont toute la vie avait été consacrée à des œuvres de piété. « Étendu sur son lit, le visage tourné vers un temple qu'il avait élevé, il dit à l'un de ses compagnons d'armes qui avait embrassé la prêtrise : Aux temps passés, avec mes dix guerriers, j'ai livré des batailles; aujourd'hui me voilà seul à commencer un dernier combat, et c'est contre la mort! Il ne me sera point donné de vaincre mon dernier ennemi! — Souverain des hommes, lui répondit le prêtre, à moins de subjuguer le royaume du péché, vous trouverez dans la mort un ennemi invincible; mais rappelez le souvenir des actes de piété qui ont honoré votre vie, et vous serez consolé.—Alors le secrétaire du roi ouvrit le registre sur lequel était inscrit le catalogue des œuvres pies, et il lut que cent *wiharas* (monastères), moins un, avaient été construits par le roi, ainsi que deux grands temples et le palais de bronze d'Anarajapoura, que dans les jours de famine le roi avait livré ses bijoux pour donner du riz à son peuple, que par trois fois il avait habillé tout le clergé de l'île en fournissant trois robes à chaque prêtre, qu'il avait quatre fois accordé à l'église nationale la propriété du sol pendant sept jours, qu'il avait fondé des hôpitaux pour les malades et fait l'aumône aux indigens, qu'il avait donné des lampes pour les temples et entretenu des prédicateurs dans toute l'étendue de ses états.—Tout cela, dit le roi mourant, ne m'apporte aucun soulagement; j'étais alors puissant et riche. Deux souvenirs seulement me consolent à ma dernière heure : ce sont deux aumônes que j'ai faites au temps où j'étais pauvre et misérable... Et il expira. » N'est-ce pas là une sainte mort, j'allais presque dire une mort chrétienne? Il y a dans cette page détachée de la légende cingalaise un parfum de simplicité et de poésie qui sans doute s'est en partie évaporé à travers une double traduction, mais que je n'ai pu m'empêcher de recueillir au milieu des épisodes racontés par l'historien indigène. C'est de l'histoire ancienne à la façon d'Homère, c'est de l'histoire sainte que l'on croirait inspirée de la Bible. Enfin le récit ne possède point seulement ce charme littéraire qui s'attache à une scène émouvante simplement exprimée; il contient en outre dans ses détails de précieux renseignemens sur l'état politique et religieux de Ceylan à l'époque si reculée où nous reportent les strophes du *Mahawanso*.

On a vu que, dans le catalogue des œuvres méritoires qui devaient faire cortége à l'âme du roi mourant, figuraient en première ligne les hommages rendus à la religion et les bienfaits prodigués aux prêtres. Le bouddhisme avait en effet absorbé tous les pouvoirs,

et le spirituel, comme on dirait aujourd'hui, dominait entièrement le temporel. En moins d'un siècle après les prédications de Mahindo, l'île était couverte de temples gigantesques et de couvens habités par une immense population de prêtres bouddhistes. Les prêtres faisaient vœu de pauvreté : ils vivaient de dons et d'aumônes; mais les corporations étaient riches, et elles se virent bientôt en possession des plus fertiles terres de Ceylan. Le gouvernement devint ainsi une pure théocratie. Il était d'usage qu'en toute occasion le roi dotât l'église, qui s'enrichissait également par les legs particuliers des fidèles. On donnait aux prêtres d'humbles vêtemens et des pitances de riz, mais en même temps on léguait au couvent de vastes domaines, on lui édifiait de splendides autels, on creusait à son profit des étangs dont les eaux fécondaient le sol concédé. Les annales de Ceylan mentionnent avec le plus grand soin et avec une pieuse monotonie ces largesses faites à l'église : tantôt c'est un roi qui ferme une vallée aux deux extrémités par des digues de pierre et la remplit d'eau pour fertiliser le domaine d'un couvent, tantôt les revenus de toute une province sont affectés à l'érection et à l'entretien d'un temple. Voici un prince qui, dans un accès de sainte ferveur, va cultiver de ses propres mains un champ de riz appartenant aux prêtres; cet autre couvre le sol d'un tapis sur une longueur de sept milles pour que les pèlerins n'aient pas à fouler la terre aux approches d'un autel consacré à Bouddha! Sir James Emerson Tennent cite de nombreux et curieux exemples qui attestent l'extravagance de la piété cingalaise; mais en définitive cette politique eut pour effet d'étendre peu à peu sur toute la surface de l'île les bienfaits de la culture, et elle favorisa les progrès de la civilisation. Les couvens, exempts de taxes, augmentaient sans cesse leurs revenus; ils jouissaient de l'influence qui partout accompagne la propriété, et il ne paraît pas qu'ils en aient fait, aux anciens temps, un mauvais usage. Grâce aux cultures monastiques, la prospérité matérielle de Ceylan s'est maintenue pendant de longues années, bien que le pays ait été souvent visité par les invasions étrangères ou déchiré par des révolutions intérieures : le commerce était florissant et attirait dans les ports de l'île les Chinois et les Arabes. Aujourd'hui encore, malgré la conquête européenne, malgré la loi anglaise qui a aboli le servage de la glèbe, les monastères bouddhistes ont conservé une partie de leurs anciennes richesses territoriales. On estime qu'ils sont demeurés propriétaires d'un tiers du sol cultivé, et si la plupart des étangs qui ont autrefois été creusés pour eux sont aujourd'hui à sec, il ne faut pas oublier que ces travaux ont contribué à produire les champs fertiles dont Ceylan est parée, et que l'Angleterre doit à la ferveur du bouddhisme antique les plus belles provinces de sa colonie.

En parcourant les chroniques cingalaises jusqu'au XVIe siècle, époque de l'arrivée des Portugais, on voit reparaître successivement, et à intervalles presque réguliers, les événemens qui remplissent l'histoire de toutes les dynasties orientales : guerres intestines, rois détrônés, princes assassinés, perpétuelles révolutions de palais, auxquelles semblent demeurer indifférens et les prêtres, qui sont toujours honorés et enrichis par le parti victorieux, et les populations indigènes, qui, organisées par villages, conservent au milieu de tous ces troubles leur quiétude communale. Parfois, à la suite de quelque grande crise, après une invasion ou une série de règnes misérables, se lève un homme, un grand prince, rejeton oublié d'une vieille dynastie, qui reprend la couronne et la porte avec éclat. Tel fut, vers la fin du XIe siècle, le roi Wijago, dont la gloire fut encore surpassée par celle de son successeur Phrakrama, le plus glorieux et le plus saint monarque qui ait régné sur Ceylan. Le souvenir des grandes œuvres accomplies par ce prince est immortalisé par le poème national. Ce fut l'âge d'or de la religion et de l'agriculture. Non content de construire de nouveaux temples et de multiplier les monastères bouddhiques, Phrakrama étendit sa protection aux cultes étrangers, et il voulut que les brahmes fussent honorés. Il ouvrit des hospices, où lui-même il venait assister les malades et enseigner la médecine. Il agrandit sa capitale, Pollanarrua, qui devint la plus belle cité de l'Orient. Son vaste palais contenait plusieurs milliers d'appartemens, et partout de splendides travaux d'art attestaient sa richesse et sa magnificence. Quant aux travaux agricoles, ils surpassaient tout ce qu'on avait vu jusqu'alors. Plus de deux mille lacs et autant de canaux creusés sous ce règne sont énumérés dans le *Mahawanso*, et la tradition confirme ce poétique témoignage. La sécurité du pays était telle que, suivant une inscription qu'a longtemps conservée le roc de Damboul, une femme aurait pu traverser l'île d'une extrémité à l'autre avec ses pierreries sans être inquiétée. Ce souverain, si puissant à l'intérieur, n'était pas moins respecté au dehors. Il porta la guerre jusque dans la presqu'île de Siam pour venger son ambassadeur outragé; il attaqua dans l'Inde les Malabars, et chacune de ses campagnes fut marquée par d'éclatans triomphes.

Voilà le spectacle qu'offrait au XIIe siècle la royauté de Ceylan. Lors même que l'on accuserait d'amplification le poème officiel, où nous retrouvons les comparaisons, les figures de rhétorique et les expressions employées par les historiographes européens dans de semblables récits, il n'en demeure pas moins certain que l'île de Ceylan jouissait à cette époque d'une merveilleuse prospérité, qu'elle nourrissait une population nombreuse, que ses cul-

tures couvraient de grands espaces, occupés aujourd'hui par les jungles et habités par des troupeaux d'éléphans, enfin que les milliers d'étangs et de lacs artificiels dont parlent les chroniques existaient en réalité. Les relations des voyageurs chinois concordent parfaitement à cet égard avec le poème national, et les ruines sont encore là qui témoignent de cette splendeur inouie. Et cependant, à l'exception de quelques savans qui aiment à remuer la poussière des vieux manuscrits, notre génération se doute-t-elle que cette petite île, renommée seulement pour ses épices, ait eu un tel passé? On ne peut se défendre de quelques réflexions philosophiques sur les destinées des grandes nations et des grandes choses, quand on voit la petite place que tiennent dans la mémoire des hommes les prodiges que nous venons d'exhumer. Avec notre civilisation orgueilleuse, nous ne faisons rien qui n'ait été accompli avant nous sur cette antique terre d'Asie. Si l'on veut ne comparer que les œuvres matérielles, où les progrès de la science et de la mécanique sembleraient devoir nous donner tant d'avantages, Phrakrama, à lui seul, a remué et entassé plus de pierres dans ses palais et dans ses temples que nous ne pourrions en compter dans tous nos monumens; il arrosait ses terres en creusant des lacs, il les drainait en pratiquant des canaux. C'est ainsi qu'il maîtrisait et maniait la nature. Nous pouvons nous extasier complaisamment devant la supériorité de notre civilisation européenne; mais il se passera encore une longue série d'années avant que l'île de Ceylan, gouvernée et cultivée sous la domination anglaise, atteigne de nouveau le degré de prospérité et le chiffre de population où elle était arrivée dès le XIIe siècle, sous le règne de Phrakrama.

La décadence avait commencé pour Ceylan lorsque les Portugais y apparurent pour la première fois en 1505. Les débiles successeurs de Phrakrama n'avaient point su maintenir l'ordre intérieur; ils avaient vu à plusieurs reprises descendre sur leurs rives non-seulement les Malabars, mais encore les Arabes et même les Chinois, dont les escadres dominaient dans l'Océan-Indien. La religion avait cessé d'être honorée. Ceylan s'offrait donc comme une proie facile à la conquête européenne. En 1505, une escadre portugaise fut expédiée de Goa pour croiser contre les navires arabes qui faisaient le commerce entre Sumatra et le Golfe-Persique. Les courans la poussèrent vers la côte de Ceylan, et elle entra dans le port de Pointe-de-Galle, où plusieurs bâtimens arabes se trouvaient alors occupés à compléter leurs chargemens de cannelle et d'éléphans. Les Arabes, se voyant pris, imaginèrent de dire à l'amiral portugais que ce port était la résidence habituelle du roi de Ceylan, qu'ils étaient chargés par ce souverain de lui proposer un traité d'amitié et de

commerce. En même temps ils lui envoyèrent plusieurs caisses de cannelle et l'invitèrent à une audience que sa majesté voulait bien lui accorder. La comédie fut jouée jusqu'au bout : un indigène complaisant s'affubla du titre et des ornemens royaux, reçut gravement le lieutenant de l'amiral et concéda aux Portugais la permission de construire une factorerie à Colombo. Muni de cette précieuse concession, l'amiral quitta Pointe-de-Galle, où les Arabes continuèrent paisiblement leur commerce; il se borna à y planter une croix de pierre, ce qui, dans le langage du temps, signifiait une prise de possession au nom du roi de Portugal. Les projets sur Colombo furent ajournés jusqu'en 1517. Le gouverneur de Goa vint alors en personne réclamer l'exécution de la parole donnée par le faux roi : il exhiba son prétendu titre, débarqua ses soldats et s'établit dans la place. Voilà comment les Portugais posèrent le pied à Ceylan. Si l'on remontait à l'origine des actes de propriété en vertu desquels les Européens détiennent encore aujourd'hui la plupart des pays de l'Inde, on verrait que les pieux conquérans des xv[e] et xvi[e] siècles ne s'embarrassaient guère des difficultés de procédure et qu'ils se montraient fort peu soucieux de la régularité de leurs parchemins. Ceylan était de trop bonne prise pour que le gouverneur de Goa n'exigeât pas à son heure le paiement du billet que lui avaient souscrit les Arabes de Pointe-de-Galle, et que le malheureux roi de Ceylan se trouva obligé d'endosser. Dès ce moment, l'île était conquise à l'Europe.

Les Portugais eurent néanmoins beaucoup de peine à étendre leur domination au-delà de Colombo. Ils durent soutenir de nombreux siéges pour défendre leur nouvelle factorerie, et après avoir réussi à placer sous leur complète dépendance le roi de Ceylan, qui, ayant perdu son ancien prestige, ne possédait plus qu'une autorité nominale sur la plus grande partie de l'île, ils se virent exposés aux incessantes attaques des principaux chefs de l'intérieur et surtout du roi de Kandy. Pendant de longues années, la conquête leur fut onéreuse, et s'ils n'avaient été retenus par les moines, ils l'auraient peut-être abandonnée. En 1597, le dernier représentant de la dynastie cingalaise mourut à Colombo, léguant ses états ou plutôt ses droits au roi Philippe II. Cet événement, qui donnait à la domination du Portugal le caractère d'une propriété légitime aux yeux des populations indigènes, fit cesser momentanément la lutte. A l'exception de Kandy, qui, protégé par une ceinture de forêts et de montagnes, était destiné à demeurer longtemps encore l'imprenable rempart de la nationalité cingalaise, l'île presque entière reconnut l'autorité des Portugais. La capitale, Colombo, devint le centre d'un commerce important. Pointe-de-Galle entretint des relations actives

avec la Chine, l'Inde, la Perse et l'Europe. Ceylan fournissait la cannelle au monde entier; c'était le temps de ce fameux système de monopole qui consistait à détruire chaque année les trois quarts de la production afin de maintenir toujours les prix à un taux exorbitant. La pêche des perles et la vente de l'ivoire procuraient également de beaux revenus. En un mot, la colonie était prospère. De leur côté, les missionnaires catholiques se livraient avec succès à leurs ardens travaux de propagande. Les plus riches marchands indigènes, les princes même s'étaient convertis à la voix de saint François-Xavier et de la fougueuse milice que les monastères de Goa avaient expédiée vers Ceylan. Les indigènes, baptisés en masse, bâtissaient partout des églises avec les pierres de leurs anciens temples. Le bouddhisme avait perdu son palladium, la fameuse dent de Bouddha, conquise et enlevée en 1560 à Jafna par le vice-roi de l'Inde. Les historiens portugais racontent des merveilles de cette expédition, sanctifiée par la présence d'un évêque. Ils décrivent les messes célébrées solennellement avant chaque combat, les indulgences plénières distribuées au matin de l'assaut, la croix invincible promenée au plus fort de la mêlée, et enfin le sanglant triomphe de la foi sur l'idolâtrie indienne. La dent de Bouddha fut emportée à Goa parmi les trophées, et l'on fut quelque temps à se prononcer sur son sort. Le roi de Pégu s'était empressé d'envoyer une ambassade pour réclamer la précieuse relique; il offrait quatre cent mille pièces d'argent, son amitié et ses services, qui n'étaient pas à dédaigner dans l'intérêt de la petite colonie de Malacca, dont l'approvisionnement pouvait, en certaines occurrences, se trouver à sa merci. Les officiers portugais étaient disposés à accueillir ces propositions, qui arrivaient fort à propos pour les finances de Goa; mais l'archevêque s'indigna contre un tel marché : il fit broyer la dent de Bouddha dans un mortier, en présence du vice-roi et de toute la cour, et il en jeta les cendres au vent de la mer : sacrifice bien inutile, car on ne tarda point à apprendre qu'une dent de Bouddha était adorée au Pégu et une autre à Kandy. C'est l'histoire du rameau d'or de la fable. Tant que vivra le bouddhisme, il y aura quelque part une dent de Bouddha. Aujourd'hui cette sainte relique est déposée à Kandy, sous la protection d'une sentinelle anglaise. On la montre aux voyageurs de distinction, et une fois l'an aux indigènes.

Après toutes ces luttes, les Portugais commençaient à se consolider à Ceylan, lorsque, dès les premières années du XVIIe siècle, les Hollandais parurent sur la côte, et s'empressèrent d'offrir leur alliance au roi de Kandy. La guerre engagée entre les deux peuples se prolongea pendant près d'un demi-siècle, et se termina en 1656 par la prise de Colombo, qui demeura au pouvoir des Hollandais.

Ceux-ci, inspirés seulement par l'amour du lucre, ne songèrent qu'à organiser à leur profit la culture de la cannelle et à multiplier les monopoles, exploités par l'intermédiaire de subalternes indigènes qui rançonnaient durement les populations au nom de leurs nouveaux maîtres. Grâce à leur politique étroite et purement mercantile, les Hollandais purent se maintenir durant un siècle et demi sans difficultés sérieuses, évitant avec soin tout différend avec les chefs indépendans de l'intérieur de l'île, subissant même les procédés hautains et dédaigneux du roi de Kandy. Il leur fallait néanmoins construire des forts, y placer de nombreuses garnisons pour protéger les champs de cannelle, et dépenser de lourdes sommes pour l'administration de la colonie. Les états-généraux se lassaient de ces sacrifices. Enfin, lorsque les guerres de la révolution éclatèrent en Europe, la Hollande ne se trouva plus en mesure de défendre ses possessions lointaines, et en 1796 les Anglais, presque sans coup férir, s'emparèrent de Colombo.

Sir James Emerson Tennent a tracé le parallèle de la domination portugaise et de la domination hollandaise à Ceylan. Ses sympathies sont toutes en faveur des Portugais. Sans doute les conquérans du XVI[e] siècle ont été trop souvent sanguinaires et cruels, mais du moins ils se sont montrés hardis et braves, et ils étaient pleins de foi. L'ardeur de la propagande religieuse les poussait, tête baissée, dans les aventures de la guerre, et, quand la paix était faite, ils se retrouvaient bienveillans et charitables envers les indigènes, qu'ils avaient surtout à cœur de convertir à la loi du Christ. Aussi ont-ils laissé à Ceylan des souvenirs, des traditions, que plus de deux siècles de domination protestante n'ont pas effacés. Les catholiques sont encore nombreux dans l'île; les églises construites autrefois par les franciscains dans les plus obscurs hameaux sont encore debout; la langue portugaise est demeurée la langue franque du pays, et dans les provinces du sud les familles qui descendent des anciens chefs continuent à se parer du titre de *dom*, qui a été accordé à leurs ancêtres par les gouverneurs portugais. Les Hollandais n'ont au contraire laissé presque aucune trace de leur passage. En dehors des villes, on ne se souvient plus d'eux. Nul exploit guerrier, nulle action chevaleresque ne s'attache à leur nom : ils ont abandonné l'île comme des négocians qui liquideraient une mauvaise affaire, et qui livreraient le marché à des concurrens plus heureux. Il était réservé aux Anglais, maîtres actuels de Ceylan, d'achever l'œuvre de la conquête, et de tirer enfin parti de cette belle colonie.

Les débuts de l'occupation britannique ne furent pas brillans. Ceylan fut d'abord placé sous l'autorité de la compagnie des Indes, mais on reconnut bientôt que le système de gouvernement appli-

qué dans la péninsule ne pouvait convenir à une population turbulente et vigoureuse que les excitations continuelles de la cour de Kandy devaient d'un moment à l'autre entraîner à la révolte. L'île fut donc en 1798 enlevée à la compagnie des Indes, et lorsque le traité d'Amiens (1802) eut définitivement attribué à l'Angleterre la propriété de Ceylan, l'administration de la colonie fut rattachée définitivement au gouvernement de la métropole et confiée à des fonctionnaires nommés par la couronne. Le premier gouverneur, M. North, depuis comte de Guilford, vit clairement que la sécurité de la domination anglaise dépendait de la conquête du royaume de Kandy. N'ayant point de troupes suffisantes pour une attaque de vive force, il songea à mettre en pratique un procédé qui est fort à l'usage de la politique anglaise dans l'Inde et qui consiste à installer un ministre résident et une garnison auprès du souverain indigène, sous prétexte de le protéger et de maintenir le bon ordre dans ses états. Quand ce régime a duré quelque temps, l'annexion apparaît comme une nécessité; on pensionne ou l'on emprisonne le malheureux monarque, et le tour est fait. Sir James Emerson Tennent, il faut lui rendre cette justice, ne cherche pas à dissimuler le caractère odieux des manœuvres adoptées par M. North pour s'insinuer ainsi dans le royaume de Kandy, en profitant de la trahison du premier ministre, qui, de son côté, conspirait contre la couronne et la vie de son maître. Au reste, cette misérable politique fut cruellement punie. La garnison avec laquelle le gouverneur avait voulu occuper Kandy fut massacrée tout entière en 1803, et ce massacre devint le signal d'une révolte qui éclata sur les différens points de l'île et refoula les Anglais dans les villes du littoral. Ce fut seulement en 1815 qu'une expédition partie de Colombo alla venger cet outrage infligé aux armes britanniques. Kandy fut pris; le roi, emmené à Colombo, fut transporté de là dans une forteresse de l'Inde, où devait s'éteindre avec lui la dynastie cingalaise; un traité conclu avec les chefs proclama la souveraineté légitime de la Grande-Bretagne, et il semblait que tout fût terminé, lorsqu'en 1817 une seconde révolte mit en feu l'intérieur de l'île, et ne put être étouffée que dans des flots de sang. L'Angleterre a donc payé chèrement la possession de cette colonie, qui aujourd'hui, après quarante ans de paix, sauf une dernière et courte échauffourée en 1848, est remise de tant de secousses et commence à prospérer sous la loi européenne. Parmi ses possessions asiatiques, il n'en est aucune qui lui ait coûté plus de peine à conquérir que ce petit royaume de Kandy, qui, avant elle, avait successivement défié le Portugal et la Hollande, et dont l'histoire, retrouvée dans les manuscrits indigènes, compte de longues périodes de civilisation et de gloire. On doit savoir gré à sir

James Emerson Tennent d'avoir feuilleté pour nous ces annales, et d'en avoir extrait tant d'événemens peu connus dont je n'ai pu reproduire qu'un imparfait résumé. Il nous reste à visiter l'île. Ceylan va nous montrer ses rivages éclairés par une ceinture de perles, ses vallées couvertes de cultures et de ruines, ses forêts peuplées d'éléphans, ses montagnes de rochers, sur lesquelles plane la paisible image de Bouddha : belle et rare nature qui provoque à chaque pas le regard et le souvenir.

II.

C'est par Pointe-de-Galle que nous commencerons notre excursion dans l'île de Ceylan. « La mer, bleue comme le saphir, brise sur les rochers qui s'avancent à l'entrée du port; les premières terres sont couvertes d'une brillante végétation, et le sable jaune est ombragé par les palmiers, dont les rameaux, inclinés vers la mer, s'entrelacent au-dessus des eaux. La rive est parsemée de fleurs; au second plan ondulent les collines, sur lesquelles les bois étendent, comme une draperie, leur éternelle verdure, et dans le lointain s'élèvent les crêtes rayonnantes de la région des montagnes que surmonte le pic d'Adam, avec son sommet enveloppé dans les nuages. » Les voyageurs qui ont abordé à Pointe-de-Galle ne démentiront pas cette poétique description, que j'emprunte à sir James Emerson Tennent. Ils se rappelleront également l'aspect singulier de ce petit port où se rencontrent toutes les variétés de l'architecture navale en usage parmi les peuples de l'Océan-Indien, les lourds bateaux des Arabes, les barques de Coromandel, de Malabar et des îles Maldives, les canots cingalais, dont la coque légère, creusée dans un tronc d'arbre, est maintenue droite sur la lame par un long balancier. Je me souviens de ce curieux spectacle et de ces indigènes demi-nus qui montent on ne sait comment à bord du navire européen avant que l'ancre soit tombée, et viennent étaler sur le pont, les uns des corbeilles de fruits et de poissons, les autres des coquillages, des perles ou des verroteries qui imitent traîtreusement l'éclat des pierres précieuses. Malheur à l'imprudent *gentleman* qui, dédaignant l'humble marché des oranges et des bananes, échange ses bonnes piastres contre les magnifiques morceaux de verre qui scintillent, tout ruisselans d'eau de mer, dans les replis d'un vieux foulard! Les Cingalais sont passés maîtres dans l'art d'exploiter l'antique réputation de leur île et la crédulité, toujours jeune, des voyageurs qui ont lu tant de merveilles sur les diamans de Ceylan. Hâtons-nous d'échapper à ces tentations ruineuses et de mettre pied à terre, en saluant au passage les vieilles batteries

construites par les Portugais. La population qui se presse au débarcadère et dans les rues voisines du port est des plus mêlées. Arabes, Malabars, Cafres, Malais, Parsis, Chinois, se distinguent les uns des autres par l'originalité bien connue de leurs costumes, au milieu desquels on remarque par momens la robe jaune des prêtres de Bouddha et l'uniforme richement orné d'un chef indigène. Quant aux Cingalais, ils se reconnaissent à leurs longs cheveux, aux pierreries et aux boucles d'oreilles dont ils aiment à se parer. Les hommes se coiffent et s'habillent à peu près comme les femmes; c'est une ancienne mode qui, en Asie, ne se rencontre guère qu'à Ceylan, et que les Espagnols ont retrouvée dans certaines régions de l'Amérique du Sud, notamment sur les rives de l'Amazone. Pointe-de-Galle n'a plus l'importance commerciale qu'il avait autrefois; le mouvement des affaires a émigré vers Colombo. La ville est donc ordinairement assez calme : elle ne se réveille que pendant les courtes relâches des paquebots qui viennent prendre leur charbon. Il lui reste cependant un grand élément de trafic dans la noix de coco, convertie en huile, en cordages et en arak. La côte méridionale de Ceylan est la patrie des cocotiers. La nature y a prodigué ces arbres précieux, qui font la fortune et la beauté des régions tropicales, et que les indigènes, dans leur naïve reconnaissance, ont de tout temps associés à leurs destinées. Selon la croyance populaire, le cocotier ne peut vivre que dans le voisinage de l'homme; dès qu'on aperçoit, au milieu d'une plaine ou au plus épais des forêts, sa tige élancée, on est sûr qu'il y a là un village ou une cabane qui s'abrite à l'ombre de son riche feuillage.

Une belle route macadamisée relie Pointe-de-Galle à Colombo, sur la côte ouest de l'île. A moitié chemin, l'on aperçoit sur la droite le pic d'Adam, le plus antique lieu de pèlerinage et de vénération pour les religions orientales. Les approches du pic sont couvertes d'épaisses forêts que fréquentent les éléphans, les sangliers et les tigres. De distance en distance sont construits de petits pavillons pour le repos des pèlerins. L'ascension est raide et périlleuse; on arrive bientôt aux régions où s'arrête toute trace de végétation, et là il faut avoir la tête solide, le pied sûr et de bons guides pour monter impunément, de rochers en rochers, jusqu'à la base du cône. Enfin on se hisse, à l'aide d'une chaîne en fer, jusqu'au sommet, à sept mille pieds au-dessus du niveau de la mer, et l'on se trouve devant une espèce de tabernacle en pierre qui protége une petite excavation creusée dans le roc et représentant assez exactement la forme d'un pied. Voilà ce que viennent adorer avec une égale ferveur les brahmes, les bouddhistes, les Chinois, les musulmans, qui révèrent sur la montagne sainte la trace de Siva, de Bouddha, de

Fo ou d'Adam. Les pèlerins déposent des fleurs sous le tabernacle, s'agenouillent, prient, font résonner la vieille cloche, et boivent quelques gouttes d'eau sacrée puisée dans un torrent qui s'échappe au-dessous du sommet. A l'époque de leur domination dans l'île, les Portugais ont voulu chasser du pic les faux dieux et les superstitions orientales, en prétendant que le pied miraculeusement empreint sur la pierre était celui de saint Thomas; mais le nom d'Adam est demeuré à la montagne, et les brahmes, comme les bouddhistes, continuent à adorer sous le même tabernacle la trace de leur dieu. Les uns et les autres entretiennent sur le pic d'Adam des rapports de bonne harmonie et de tolérance mutuelle qui n'existent pas toujours dans les lieux saints. Il est vrai qu'à cette hauteur, non moins périlleuse que sereine, les querelles religieuses seraient fort déplacées, et que la crainte du vertige ou d'un mouvement trop brusque doit donner du calme aux plus fanatiques croyans.

Je ne décrirai point, d'après sir J. Emerson Tennent, le magnifique spectacle dont on jouit au sommet du pic. Il m'est arrivé, comme à beaucoup d'autres voyageurs, de gravir de très hautes montagnes, et, après beaucoup de fatigue, j'ai invariablement découvert un très bel horizon quand il n'y avait pas de nuages. Ces sortes de descriptions, dans les récits des touristes, sont tout simplement des lieux-communs. Le déroulement des beaux panoramas, à mesure que l'on s'élève, n'a rien de surprenant. Ce n'est point par ces attraits terrestres que les montagnes font à l'homme un irrésistible appel. Peu importe qu'elles ouvrent à nos faibles regards des espaces plus étendus. Si haut que nous montions, nous rencontrerons toujours les barrières d'un horizon. C'est au ciel qu'il faut regarder quand on a gravi une montagne. Loin de souhaiter une vue plus grande de la terre que l'on vient de quitter, il vaut mieux avoir sous ses pieds un rideau de nuages et chercher au-dessus de soi une vue plus grande, plus profonde du ciel. En nous rapprochant de l'infini, les sommets satisfont à un impérieux besoin de l'âme; ils troublent les sceptiques, courbent les orgueilleux, imposent à tous une épreuve salutaire de contemplation et de piété. Telle a été de tout temps la souveraine vertu des montagnes; là seulement est leur véritable et indescriptible beauté. La religion hante volontiers les sommets; de même que le pic d'Adam, la plupart des grandes montagnes sont consacrées par une tradition pieuse, et elles s'élancent par-delà les nuages comme les colonnes d'un temple que toutes les croyances, toutes les religions, toutes les superstitions élèveraient en commun au Dieu du ciel.

Il est temps de descendre vers Colombo. Cette ville, beaucoup moins ancienne que Pointe-de-Galle, est la capitale de Ceylan. Elle

doit sa prospérité aux Hollandais, qui avaient développé dans ses environs la culture de la cannelle. Colombo a conservé les avantages que lui assurent son titre de capitale, son port, son commerce étendu, sa garnison nombreuse, et le chiffre de sa population européenne, composée des principaux fonctionnaires et des plus riches négocians de l'île; mais ses jardins de cannelle, autrefois si renommés, ont presque entièrement disparu. La cannelle est une puissance déchue. Naguère encore les voyageurs s'extasiaient devant ces belles plaines que couvraient les plants de cannelle, cultivés avec tant de soin et de luxe; aujourd'hui les jungles, les lianes et la végétation parasite ont envahi le sol, et la cannelle ne vient plus qu'à l'état sauvage. L'histoire de la grandeur et de la décadence du célèbre arbrisseau contient une bonne leçon en matière de législation coloniale. C'est le monopole qui a tué la cannelle. Si les Portugais, les Hollandais, et même, après eux, les Anglais, s'étaient montrés moins avides dans l'exploitation de ce riche produit, s'ils avaient laissé la culture et le marché libres, Ceylan aurait conservé, avec sa supériorité naturelle, l'approvisionnement du monde entier, et les colonies rivales n'auraient pas été tentées de lui faire concurrence; mais grâce au monopole, aboli seulement en 1832, les prix s'étaient élevés si haut, que les planteurs, dans toutes les régions tropicales, se sentirent encouragés à entreprendre une culture aussi profitable, et que, de son côté, le commerce rechercha les épices qui pouvaient avec plus d'économie répondre aux mêmes usages. La cannelle de Ceylan a succombé dans cette double lutte; elle a vu grandir les plantations de Java, des Antilles, de Maurice, et elle est en partie supplantée par la casse, qui se vend beaucoup moins cher. Voilà pourquoi les jardins de la campagne de Colombo sont maintenant abandonnés et détruits. Ces ruines du monopole n'ont rien de majestueux, mais elles n'en sont pas moins instructives, et pour l'enseignement qu'elles nous donnent nous pouvons bien les saluer en passant.

A l'approche de la saison chaude, les principales familles de Colombo émigrent vers l'intérieur de l'île et vont chercher la fraîcheur dans les montagnes de l'ancien royaume de Kandy. La route, frayée sur un terrain des plus accidentés, permet aujourd'hui de voyager très facilement dans ce pays, qui, avant la conquête anglaise, était demeuré inaccessible et avait toujours défié les attaques des Portugais et des Hollandais. C'est dans un intérêt stratégique que les Anglais ont ouvert cette grande voie de communication : la soumission des chefs turbulens de Kandy eût été impossible, si le gouvernement ne s'était assuré le moyen de réprimer sur l'heure, par l'envoi immédiat des troupes cantonnées à Colombo et à Pointe-de-

Galle, la moindre tentative de révolte. Cette mesure a exercé en même temps la plus heureuse influence sur la prospérité de l'île; elle a provoqué les colons à s'établir dans l'intérieur, où ils ont créé de grandes plantations de café, et d'où ils peuvent expédier leurs produits vers le littoral. La route de Colombo à Kandy est parcourue par un nombre immense de chariots employés au transport du café. Le paysage rappelle une vue des Alpes que décorerait la végétation tropicale. On franchit les torrens, on tourne les flancs des montagnes, on suit les crêtes des ravins, et l'on arrive ainsi au point culminant, où les rois de Kandy avaient autrefois installé des redoutes qu'ils croyaient imprenables. D'après une vieille prophétie, le royaume devait périr le jour où un bœuf passerait à travers la montagne et un cavalier à travers le roc. L'ingénieur anglais a percé un tunnel sous la montagne et creusé la route au cœur même du rocher. La prophétie est accomplie. — A peu de distance de ce point, sir James Emerson Tennent passa à côté d'un village habité par l'une de ces tribus qui n'ont pas de rang dans la hiérarchie des castes indiennes, et qui se rencontrent dans plusieurs provinces de Ceylan. C'étaient des Rodiyas. Cette tribu, dont le nom flétri est mentionné dans les plus anciens manuscrits cingalais, est condamnée au dernier état de la dégradation, et serait jalouse même des parias, s'il lui était permis d'avoir un sentiment humain. Repoussée des villages, elle se voit interdire le feu et l'eau. Le Rodiya doit se cacher à l'approche d'un Kandyen et fuir même les regards, que sa présence pourrait souiller. Les Anglais ont essayé de relever cette misérable tribu en la moralisant par le travail, mais leurs efforts sont impuissans contre le préjugé indigène. Autrefois les Rodiyas fabriquaient des cordes avec des lanières de cuir et préparaient les peaux de singes avec lesquelles on couvre les tambours et les tam-tams; c'étaient les seules professions que leur permît d'exercer la loi kandyenne. Sir James Emerson Tennent fait un curieux rapprochement entre cette tribu et les races maudites de l'ancienne France; il rappelle que les caqueux de la Basse-Bretagne étaient également voués à l'état de cordiers, métier réputé infâme, parce qu'il fournissait la corde pour le gibet. Sans nous arrêter à cette comparaison inattendue, bornons-nous à signaler dans l'intérieur de Ceylan l'application de cette impitoyable loi humaine qui proscrit certaines races et les frappe d'une éternelle infamie. Et, chose singulière! tandis que des peuples entiers ont disparu, ces malheureuses races, réduites parfois à quelques milliers d'êtres, survivent et se perpétuent dans leur abjection.

La vue de Kandy est gracieuse et pittoresque. Dominée par plusieurs étages de collines que couvre le feuillage sombre des plants

de caféiers, la ville est assise sur les bords d'un lac où se réfléchissent les hautes et flexibles tiges des palmiers. L'ancienne cité a été à peu près détruite à la suite des nombreux assauts qu'elle a soutenus; il n'en reste que le palais des anciens rois, occupé aujourd'hui par le gouverneur civil de la province et par les tribunaux, quelques monastères habités par les prêtres bouddhistes et plusieurs temples, parmi lesquels on remarque la pagode qui renferme la prétendue dent de Bouddha. A l'exception de ces monumens, pour la plupart en ruines ou du moins fort dégradés, la vieille ville a été presque entièrement reconstruite depuis l'occupation anglaise; les rues sont droites et larges, ombragées par de beaux arbres; les maisons, entourées de jardins, sont blanches et propres, même dans le quartier indigène, qui présente les apparences du bien-être. Le séjour du gouverneur de l'île et des principaux fonctionnaires pendant l'été et le mouvement commercial entretenu par l'extension des cultures dans les districts environnans ont enrichi les habitans de Kandy. Bref, la ville n'a rien perdu à passer sous de nouveaux maîtres; l'esprit d'indépendance, qui tant de fois dans les deux derniers siècles y a inspiré la guerre et la révolte, s'éteint peu à peu, et la prochaine génération des chefs kandyens fournira des planteurs et des *gentlemen* très fidèles sujets de la couronne d'Angleterre.

C'est du côté de l'est et du nord que doivent porter désormais les efforts de l'administration britannique. Dans ces régions qu'a traversées rapidement sir James Emerson Tennent, et dont il a tracé une description pleine d'intérêt, s'étendent des vallées autrefois fertiles et populeuses, maintenant abandonnées et sans culture, et l'on y rencontre, ramenées par la misère à l'état sauvage, les plus anciennes tribus de Ceylan. En se dirigeant de Kandy vers la côte orientale de l'île, on traverse les ruines de Bintenne, ville célèbre dans l'antiquité cingalaise, et ne conservant plus de sa grandeur passée que les débris d'un temple dont la construction remonte à plus de trois siècles avant l'ère chrétienne. Les murailles de briques ont 120 mètres de circonférence, et, bien qu'elles soient en partie démolies, elles conservent encore plus de 30 mètres de haut. Sir J. Emerson Tennent, qui s'arrêta à Bintenne pendant quelques jours, eut l'occasion d'y remarquer la vieille coutume de la polyandrie, pratiquée par le chef indigène qui lui donnait l'hospitalité. La polyandrie a été de tout temps en honneur à Ceylan, et particulièrement dans les classes élevées. Lorsqu'un chef se rendait à la cour du roi, où l'appelait le service féodal institué par le conquérant Wijago, il laissait sa femme à son parent le plus proche, qui dès lors prenait l'engagement de garder sa maison et de cultiver son domaine. La communauté des femmes garantissait ainsi les intérêts

de la propriété. Plus tard, on imagina de justifier cette coutume par la nécessité de prévenir la subdivision trop grande des héritages et le morcellement des terres, les enfans d'une femme étant admis ensemble à recueillir les biens de tous les maris. Ces explications peuvent paraître trop savantes. La polyandrie existe de temps immémorial dans plusieurs autres contrées de l'Asie, où elle n'a pour excuse ni l'obligation d'un service féodal qui éloigne le chef de famille, ni l'intérêt de la propriété. Il n'y a là probablement qu'un raffinement de dépravation que favorise, en matière de promiscuité, l'extrême tolérance des mœurs orientales.

Près de Bintenne, sir J. Emerson Tennent a visité les ruines de l'étang de Horra-Borra. Cet étang avait près de dix milles de long sur quatre ou cinq milles de large, et ses revêtemens en forte maçonnerie mesuraient soixante pieds de haut. Quel immense travail! La région septentrionale de Ceylan, qui n'est arrosée ni par les pluies régulières des moussons ni par les torrens des montagnes, était couverte de ces lacs artificiels, creusés sous les anciennes dynasties. Le poème national, le *Mahawanso*, a immortalisé les noms des souverains qui ont consacré leurs richesses à ces grands ouvrages d'utilité publique pour assurer la subsistance et l'indépendance du peuple. Pourquoi ne point réparer ces ruines? C'est la pensée de sir J. Emerson Tennent, pensée qu'il exprime énergiquement et comme un reproche adressé à l'égoïsme de la conquête européenne. On a pris à Ceylan ses épices et ses perles; on a planté à profusion le café sur ses montagnes et le cocotier sur ses rivages; on lui a demandé sans relâche tout ce qui pouvait enrichir l'étranger : il serait juste maintenant de lui rendre ses lacs, ses canaux, ses champs de riz, et l'Angleterre ne ferait que servir ses propres intérêts en suivant l'exemple des anciens rois, qui avaient un tel souci du bien-être de leurs sujets. Je traduis ici les impressions et même les expressions du voyageur anglais. Sir J. Emerson Tennent ne se contente pas d'admirer et de décrire les ruines; le sentiment des choses grandes et utiles respire à chaque page de son récit. Cela n'ôte rien à l'intérêt des détails, qui charmeront l'archéologue ou le moraliste, et c'est par là seulement que vivent les bons livres.

Au-delà de Bintenne s'étend le pays des Veddahs, tribus à demi sauvages qui paraissent descendre de la race primitive de l'île. On suppose que les Veddahs sont les restes des Yakkos, refoulés il y a plus de deux mille ans dans les forêts et dans les montagnes par les premiers conquérans, et l'on retrouve parmi eux le langage, les mœurs et les coutumes attribués par le *Mahawanso* aux indigènes de Ceylan. Ce sont de misérables peuplades, vivant de chasse ou de pêche, habitant de pauvres huttes, parfois même perchées sur les

arbres, n'ayant aucune notion religieuse, très inoffensives d'ailleurs et se prêtant, sans résistance, aux prédications des missionnaires comme aux expériences de civilisation que l'on a tentées sur elles. Le gouvernement anglais a cherché à initier les Veddahs aux idées du bien-être; il a essayé de les réunir en villages, de les habituer au commerce et de les attirer dans les temples et aux écoles. Ces efforts sont assurément très louables, et ils ont peut-être, sur certains points, dans le voisinage des villes, obtenu quelques résultats; mais il ne faut pas se faire d'illusions sur la solution de ces problèmes philanthropiques que se posent les nations chrétiennes en présence de peuplades que plusieurs siècles de barbarie et de misère ont frappées de mort. Si l'on sauve ainsi quelques familles, la race est condamnée à disparaître, et les approches de la civilisation ne font que hâter le moment fatal. Il en sera des Veddahs comme il en est des peaux rouges de l'Amérique du Nord. On n'entendra bientôt plus parler d'eux; ils ne figureront même plus dans les récits de voyage, où ils ont fourni si souvent l'occasion de portraits pittoresques et d'éloquentes dissertations sur les destinées des races autochthones.

La région orientale, dans laquelle on entre en quittant les forêts des Veddahs, est l'une des plus curieuses de l'île. On y remarque beaucoup d'anciennes coutumes et une sorte d'organisation féodale qui, malgré l'influence de la conquête européenne, s'est maintenue intacte. Chaque district a un chef qui est propriétaire absolu du sol; les habitans travaillent pour lui, moyennant une part dans la récolte. Ce n'est point précisément l'esclavage, puisque chacun a le droit de changer de maître en changeant de district, et l'aspect heureux du pays indique que la population s'accommode de cet ancien système que les Anglais ont respecté. La principale culture est celle du riz, dont il se fait chaque année deux récoltes. Lors des semailles et de la moisson, le chef du village distribue les grains, le bétail et tous les outils nécessaires, et chacun se met à l'ouvrage. Après la récolte, on procède au partage des produits, et une part est mise en réserve pour les fonctionnaires, parmi lesquels figurent aux premiers rangs le médecin, le maître d'école, le barbier, le blanchisseur et, dans certains districts, l'agent de police, qui est spécialement chargé d'exciter à coups de bambou le zèle des travailleurs. On est peut-être surpris de la condition privilégiée qui est faite au blanchisseur et au barbier. Ces deux fonctionnaires sont, après le chef, les personnages les plus importans de la communauté. Ils assistent comme témoins aux différens actes de l'état civil; leur présence est indispensable pour la célébration des mariages. La corporation des barbiers est toute-puissante. Quant à l'influence des

blanchisseurs, elle procède d'un vieil usage indien. A Ceylan, comme dans la plupart des pays de l'Inde, le soin de laver le linge est exclusivement confié à une caste qui a en même temps pour mission de préparer les logemens destinés aux voyageurs de distinction. Lorsque le village reçoit la visite d'un fonctionnaire anglais, on dispose une maison dont l'intérieur est tendu d'étoffes de coton que le maître blanchisseur doit entretenir en état de propreté. On couvre ainsi la nudité des murailles, et sir J. Emerson Tennent rappelle que cette coutume, très ancienne dans l'Inde, a précédé l'usage des tapisseries, importé en Europe à la suite des croisades, et a donné l'idée des papiers peints qui décorent aujourd'hui les appartemens. Ne voyons-nous pas encore dans nos fêtes religieuses les maisons tendues de blanc sur le passage des processions? Le blanchisseur est donc l'ordonnateur attitré de l'hospitalité cingalaise, il a son rôle dans toutes les solennités, dans toutes les fêtes du village, et il est bien juste que ses concitoyens lui paient la dîme lors de la récolte du riz.

A mesure que l'on approche du littoral, dans la direction du port de Benticaloa, où les Portugais avaient autrefois fondé un établissement, apparaît un singulier mode de culture, qui, d'après le témoignage du *Mahawanso*, remonte aux temps les plus anciens, et que l'on pourrait appeler culture nomade. On brûle une superficie de forêt, on l'entoure de pieux, et dans l'enclos s'établit une ferme où plusieurs familles, émigrées des villages voisins, transportent leurs bestiaux et sèment des céréales. Quand les récoltes sont faites, la ferme est abandonnée; ses habitans vont abattre à quelque distance une autre partie de forêt, et s'y installent, pour en repartir l'année suivante après la moisson. C'est bien la vie nomade, pratiquée dans les bois. Le voyageur qui traverse cette province de Ceylan aperçoit souvent de ces éclaircies qui s'ouvrent au milieu de la forêt vierge et qui lui représentent des ruines d'un nouveau genre, des ruines de fermes, disparaissant peu à peu dans le jungle qui repousse sur le sol encore calciné. Bon nombre de Cingalais préfèrent ainsi la vie libre des bois à la discipline du village; l'administration anglaise ne contrarie point leur penchant. Ces défrichemens irréguliers, qui se renouvellent depuis des siècles, ne font que d'insensibles entailles dans l'immense étendue des forêts qui couvrent Ceylan.

La baie de Trinquemalé s'ouvre sur la côte orientale, au-dessus de Batticaloa. Elle est vaste et profonde, elle offre aux navires un sûr abri, et les Anglais y ont créé un arsenal ainsi que des chantiers de radoub pour la marine militaire. Trinquemalé rappelle un des beaux faits d'armes de notre marine dans l'Inde. En 1782, le

bailli de Suffren s'en empara après avoir remporté un avantage signalé sur l'escadre anglaise. Qu'il nous soit permis de préférer ce souvenir aux légendes hindoues et aux traditions portugaises ou hollandaises qui se rattachent à l'histoire de Trinquemalé. En nous avançant plus au nord, nous retrouvons les forêts et les lacs, et nous entrons dans l'ancien royaume de Jafna, habité par les descendans des premiers conquérans malabars. Nous avons déjà mentionné quelques-uns de ces étangs artificiels qui ont été creusés dans les différentes parties de l'île par les anciennes dynasties : signalons encore, sur notre passage, l'étang de Radivil, le plus merveilleux peut-être des ouvrages hydrauliques qui soient sortis de la main de l'homme. Sir James Emerson Tennent estime que cette construction représente le travail de dix mille ouvriers employés pendant cinq ans et une dépense de plus de 30 millions de francs. Ce n'est plus qu'une ruine; la maçonnerie des bords tombe en poussière; le lit de l'étang est recouvert par les jungles et par des forêts plus que séculaires. En quelques endroits, on distingue encore d'épaisses mares d'eau dont la surface est noircie par les écailles des crocodiles. Le pays environnant est presque désert; la *malaria* a chassé la population qui se pressait autrefois dans cette région fertilisée par tant de labeur, et il faut franchir une grande distance avant de rencontrer les villages des Malabars ou Tamils. Là du moins, près de la mer et sur la presqu'île qui fait face à la côte de l'Inde, on retrouve la population agglomérée, les cultures régulières et les bois de palmiers qui encadrent les moindres bourgs. Le palmier au nord, de même que le cocotier au midi, est à la fois la fortune et l'ornement du sol cingalais.

C'est sur la côte de Jafna que se trouvent les pêcheries de perles. Sur un espace de plusieurs milles, la rive est exhaussée par d'immenses amas d'écailles d'huîtres roulées par la mer. Chaque année, vers le mois de février, les pêcheurs de perles, qui se recrutent principalement parmi les Malabars et les Arabes, se réunissent au petit port d'Aripo, et de là se dispersent au milieu des bancs d'huîtres, où ils se livrent à leur industrie sous la surveillance des fonctionnaires anglais. Le mode de pêche est des plus simples. Le pêcheur saisit une corde à l'extrémité de laquelle est fixée une grosse pierre; il plonge rapidement, laboure avec son panier le fond de la mer pour détacher les huîtres; puis, dès que la respiration est sur le point de lui manquer, il agite la corde, que ses camarades hissent au plus vite, et qui le ramène à la surface. Quelques auteurs ont raconté des merveilles sur les poumons des pêcheurs de Ceylan : les uns ont affirmé que les Malabars restaient de cinq à six minutes sous l'eau; d'autres, deux minutes; un écrivain portugais a pieusement déclaré « qu'ils s'y tenaient l'espace de deux *credo*. »

Sir J. Emerson Tennent, dont le témoignage nous semble plus digne de foi tout en étant moins catholique, dit simplement qu'il n'a vu aucun pêcheur plonger pendant une minute entière; la moyenne était de cinquante-six secondes. Le métier est d'ailleurs très fatigant et exige des hommes bien exercés. On pourrait craindre les requins; mais les Tamils prennent leurs précautions contre ces terribles ennemis. Avant la pêche, les plongeurs vont trouver le charmeur de requin (c'est un fonctionnaire très sérieux et très respecté; la charge était, en 1847, remplie par un catholique); ils le prient d'exorciser le monstre, et, cela fait, ils se lancent intrépidement au fond de l'eau. Les accidens sont du reste fort rares, bien que ces parages soient infestés de requins : probablement ces animaux, effrayés par le bruit que produit la flottille des bateaux, s'éloignent des lieux de pêche, et l'on a de plus remarqué qu'ils n'aiment pas les peaux noires. En tout cas, les Malabars demeurent très convaincus de l'efficacité des exorcismes.

La récolte des perles était autrefois très productive; elle a décliné depuis un siècle, et il y a même eu des séries d'années où elle a été tout à fait nulle. Comme on croyait que les huîtres n'avaient point la propriété de se déplacer, la dépopulation des bancs a été longtemps attribuée soit aux excès déréglés de la pêche, soit à l'influence des courans dans le détroit de Manaar, qui sépare Ceylan de la presqu'île indienne; mais des expériences suivies avec soin ont démontré que l'huître à perles peut se transporter d'un point à un autre, et qu'elle est souvent amenée à faire usage de cette faculté de locomotion. Dès lors on a pensé à créer des bancs d'huîtres artificiels, en étudiant les fonds où les procédés de la pisciculture, éclairés par les observations de la science, paraîtraient applicables. J'ignore si les essais annoncés par sir James Emerson Tennent ont réussi. On pourra semer des huîtres, mais il n'est pas sûr que l'on récolte des perles.

Les éléphans se cachent moins facilement que les perles, et il faudrait qu'un voyageur eût bien peu de chance pour ne pas apercevoir de temps à autre, soit dans le lit humide d'un ancien étang, soit sous le couvert de la forêt, des bandes d'éléphans à l'état sauvage. La rencontre de ces nobles quadrupèdes passe pour un incident fort ordinaire à Ceylan et très rarement périlleux. L'éléphant serait-il moins méchant que l'homme? Il n'attaque presque jamais, et quand il est attaqué, il ne se défend pas toujours. Sir J. Emerson Tennent a consacré une partie de son livre à la description de l'éléphant de Ceylan; comme étude physiologique, le sujet est plein d'intérêt, car la structure de l'éléphant cingalais diffère, sur beaucoup de points, de celle des éléphans de l'Afrique et même de l'Inde;

comme étude morale, le tableau serait presque édifiant, et l'on est surpris de lire un panégyrique si complet de la mansuétude, de l'intelligence et des vertus domestiques de cette formidable créature. Enfin comment ne serait-on pas curieux d'assister à une chasse à l'éléphant et de voir par quels procédés l'homme aborde ce vigoureux adversaire, soit pour le tuer en combat singulier, soit pour le réduire en servitude et lui imposer le joug du travail? Nous terminerons donc notre courte promenade dans l'île en suivant sir James Emerson Tennent sur la trace des éléphans.

Aux temps anciens, les éléphans étaient considérés comme une propriété royale, et la loi de Kandy frappait des peines les plus sévères les braconniers qui osaient les chasser ou les détruire sans permission. C'était le roi qui organisait les chasses pour son propre compte : on exportait pour le continent de l'Inde les animaux capturés, et ce commerce procurait au trésor royal un beau revenu. Les éléphans étaient alors en nombre très considérable dans toutes les régions de l'île, dans les vallées comme dans les parties montagneuses; aussi causaient-ils de grands dommages à l'agriculture, et les habitans des villages étaient obligés de multiplier les barrières, d'allumer des feux et d'entretenir des gardiens pour protéger leurs champs à l'époque de la moisson. Depuis la conquête européenne, le nombre des éléphans paraît avoir beaucoup diminué. La chasse est devenue libre; l'emploi des armes à feu l'a rendue plus meurtrière. On a fait presque chaque année des battues afin de pourvoir aux besoins des services publics. Il est même probable que l'éléphant de Ceylan aurait déjà presque entièrement disparu, si la nature l'avait armé, comme l'éléphant d'Afrique, de ces défenses d'ivoire qui ont tant de prix pour le commerce. Heureusement pour elle, et c'est une des particularités de sa structure, l'espèce cingalaise est généralement dépourvue de défenses, et si les éléphans qui font exception à la règle sont presque toujours les chefs du troupeau, ils doivent à ce dangereux ornement la préférence que leur accordent les balles des chasseurs. On tue ou l'on capture plusieurs centaines d'éléphans par année, et comme la reproduction dans l'état de domesticité est un fait extrêmement rare, on peut dire que, dans un délai plus ou moins éloigné, il n'y aura presque plus d'éléphans dans l'île.

Cependant, d'après les témoignages de sir James Emerson Tennent, les éléphans seraient dignes d'une meilleure destinée. Ils mènent au milieu des forêts de Ceylan l'existence la plus honnête du monde. Ils vivent en troupeaux, ou, ce qui est plus exact, ils vivent en famille, car le troupeau ne se compose que des membres de la famille, ayant une même origine, portant les mêmes marques exté-

rieures, et, selon le langage indien, appartenant à la même caste. Quelquefois plusieurs troupeaux se rencontrent et cheminent ensemble vers l'étang ou dans la direction de la forêt aux heures du bain ou de la sieste. Ils se traitent fort civilement les uns les autres et marchent pêle-mêle, comme s'ils formaient une seule famille. Les indigènes n'ont jamais vu de combats entre les troupeaux, et certes, si de pareils duels étaient fréquens, ils laisseraient des traces; mais qu'il survienne le moindre incident, qu'un bruit suspect se fasse entendre : aussitôt chaque bande rallie son chef, prend sa position et se tient en garde, sans permettre qu'aucun étranger s'introduise dans ses rangs. Quand le troupeau est en marche, il est précédé par des éclaireurs; est-il poursuivi ou menacé d'un danger, le chef exerce le commandement, et il est obéi. Quand le chef est blessé par la balle d'un chasseur, les plus forts de la bande s'approchent de lui, le soutiennent de chaque côté, et l'aident à gagner un asile. Une tendre sollicitude protége les petits, dont il faut réprimer les imprudences et assister la faiblesse. Que dire enfin? Chaque troupeau est une famille disciplinée, intelligente, bien unie. En outre ces animaux, avec leur force colossale, paraissent très inoffensifs de leur nature; ils sont d'une timidité extrême : leur premier mouvement est de fuir, dès qu'ils éprouvent quelque inquiétude. De simples palissades suffisent pour les tenir à distance d'un champ cultivé; ils reculent devant le plus fragile obstacle. L'éléphant, vivant en troupeau, est donc une excellente créature dont on a raison de vanter la douceur et les vertus de famille; mais il n'en est plus de même de l'éléphant solitaire : celui-ci est la terreur des habitans et le fléau des campagnes. C'est un éléphant qu'un accident a séparé de sa tribu, qui peut-être même a été chassé en punition de ses mauvais instincts, et qui a perdu sa caste, ou bien encore la balle d'un chasseur lui a enlevé sa compagne, et, dans sa sombre douleur, il s'est volontairement exilé du monde. Quelquefois encore c'est un éléphant qui, après avoir été dompté, s'est échappé du service de l'homme et a repris la vie des forêts. Quoi qu'il en soit, ce paria subit jusqu'à la mort l'arrêt de malheur que l'Écriture a prononcé contre les êtres qui vivent seuls; il n'a plus de famille, et s'il osait se présenter devant un troupeau, toutes les trompes se dresseraient contre lui. Repoussé et condamné par les siens, il se venge sur les hommes, ravage les fermes pendant la nuit, écrase et détruit tout ce qu'il rencontre. C'est un animal enragé. On a observé la même particularité chez les buffles de l'Inde, et le docteur Livingstone l'a également constatée, dans ses voyages en Afrique, pour les hippopotames. Les solitaires sont partout les animaux les plus dangereux. Le chasseur de Ceylan, quand saint

Hubert le met en présence d'un éléphant de cette catégorie, est exposé au plus grand péril. Il vaut mieux avoir devant soi tout un troupeau.

La chasse à l'éléphant est le *sport* favori des officiers en garnison à Ceylan. Me trouvant il y a plusieurs années à Colombo, j'eus le plaisir de dîner à la *mess* du régiment. — Je regrette, me dit l'un des convives, que ce *gentleman* qui est auprès de vous ne sache point parler français; il vous raconterait ses belles chasses à l'éléphant. Il en a encore tué un ces jours derniers. — Je me retournai vers mon voisin, l'un des plus jeunes officiers du régiment, et je lui adressai, le moins incorrectement qu'il me fut possible, quelques mots de félicitations. Il sourit comme étonné de se voir complimenter pour si peu, et il ajouta négligemment qu'il comptait en tuer encore beaucoup d'autres. Ses camarades m'assurèrent qu'il avait déjà abattu plus de cent éléphans. Je n'en demandais pas tant pour admirer singulièrement l'adresse et le courage de mon voisin, et j'avoue que cette hécatombe d'éléphans tués, me disait-on, le matin, avant le déjeuner, me parut avoir des proportions trop orientales. Sans montrer mon incrédulité, je me promis *in petto* de ne pas raconter cette histoire s'il m'arrivait jamais d'écrire des souvenirs de voyages. Je me suis tenu parole, et, bien que j'en aie eu plusieurs fois l'occasion, c'est aujourd'hui seulement que je me risque à mettre en scène l'officier de Colombo ainsi que le massacre des éléphans. Je puis enfin placer mon récit. Voici en effet ce que nous dit sir J. Emerson Tennent : « Le major Rogers a tué plus de douze cents éléphans, le capitaine Gallway plus de six cents, le major Skinner à peu près autant; puis viennent d'autres chasseurs qui marchent sur leurs traces. » Les exploits qui avaient épouvanté ma conscience de voyageur sont bien pâles auprès de ceux-là. Si j'avais fait un plus long séjour à Colombo, j'y aurais appris que les éléphans de Ceylan tombent par centaines sous la carabine des chasseurs.

A l'exemple des officiers, les indigènes pratiquent aujourd'hui la chasse au fusil; mais, lorsqu'ils veulent prendre l'éléphant vivant, ils continuent à employer l'ancien système. On passe une forte corde à l'un des pieds de derrière de l'animal, que l'on attire ensuite auprès d'un arbre où on l'attache solidement. La manœuvre de la corde exige beaucoup de hardiesse et de coup d'œil; il faut passer le nœud coulant sous le pied de l'éléphant quand celui-ci se balance au repos, parfois même quand il est en marche. Dès que l'éléphant est rapproché de l'arbre, on lie de la même manière l'autre jambe de derrière; l'animal a beau se débattre, il est pris, et ses vainqueurs se construisent à quelques pas de lui une petite hutte où ils atten-

dent patiemment que sa colère soit calmée. Il n'est pas rare de voir sur la lisière d'un bois quelques chasseurs accroupis dans une cabane et fumant tranquillement leur pipe en face d'un éléphant qui s'agite dans les convulsions les plus violentes. Le voyageur éprouve une vive surprise quand ce détail de paysage lui apparaît pour la première fois. Au bout de quelques jours, l'éléphant, épuisé par la lutte, commence à se résigner; son instinct lui apprend qu'il est dominé par une force supérieure: il se laisse approcher par ses impassibles gardiens, accepte la nourriture qu'ils lui offrent, des feuilles de platane, du bois fraîchement coupé, de l'eau en abondance; il s'habitue à ces bons traitemens, et lorsqu'il paraît devenu tout à fait sage, on se hasarde à lui dégager les jambes et à l'emmener. Ce système de domptage est, comme on voit, des plus simples. Il réussit presque toujours, et l'éléphant apprivoisé devient le serviteur le plus doux, le plus utile du paysan cingalais.

Le gouvernement entretient un certain nombre d'éléphans pour les transports et les travaux des routes. Les Portugais et les Hollandais en prenaient chaque année plusieurs centaines, dont une partie était destinée aux divers services publics, et le reste exporté au profit du trésor. L'administration anglaise ne se livre pas au commerce, et, comme elle a reconnu que pour la plupart des travaux l'emploi des chevaux est plus économique, elle a peu à peu réduit l'effectif de ses éléphans. Il y a cependant encore de temps en temps de grandes chasses organisées dans les forêts voisines de Kandy. Il ne s'agit plus de capturer un ou deux éléphans; c'est un troupeau, ce sont même quelquefois plusieurs troupeaux qu'il faut enlever du même coup. La chasse prend alors les proportions d'une véritable guerre; on doit faire à l'avance de nombreux préparatifs, lever une armée d'indigènes, étudier le terrain, choisir et disposer le champ de bataille le plus favorable pour engager le combat, en un mot mettre en pratique les règles d'une savante stratégie. Les anciens rois de Ceylan, à l'exemple des souverains de l'Inde, étaient passionnés pour ces exercices, qui leur fournissaient l'occasion d'étaler le luxe de leur cour, et de se montrer à la tête de plusieurs milliers d'hommes dans les régions les plus reculées de leurs domaines. La chasse a de tout temps été un délassement royal, et quoi de plus beau, de plus imposant que ces ardentes chasses à la recherche d'un tel gibier, et avec le brillant cortége que les princes traînaient à leur suite? Les solitudes retentissaient au bruit des foules, des milliers de torches illuminaient la nuit des forêts, les troupeaux d'éléphans s'enfuyaient éperdus de leurs familières retraites; la nature de ces lieux sauvages était troublée par cette subite invasion de l'homme et comme éblouie par la présence du souverain qui ve-

nait y faire reconnaître son empire. Les légendes nationales ont enregistré les chasses mémorables, et les plus grands rois ont été les plus intrépides chasseurs. Ces traditions se sont conservées : lorsque les fonctionnaires anglais annoncent une chasse à l'éléphant, les Cingalais quittent leurs villages, et viennent se mettre de plusieurs lieues à la ronde à la disposition des officiers qui commandent l'expédition.

Sir James Emerson Tennent raconte avec détail l'une des chasses auxquelles il assista pendant son séjour à Ceylan. Une vaste enceinte, fermée par des palissades, avait été disposée dans le bois à proximité d'un étang où les piqueurs avaient signalé la trace de plusieurs troupeaux. Une seule ouverture, assez étroite, avait été ménagée d'un côté de l'enceinte. Au jour fixé, deux mille traqueurs, volontaires pour la plupart, s'avancèrent en formant le cercle vers l'endroit où se tenaient les éléphans, et, tantôt par des cris, tantôt par de bruyans coups de tam-tam, ils firent lever les troupeaux, qui, fuyant devant l'ennemi, se dirigèrent vers la porte de l'enceinte, cachée à leurs yeux par un rideau de branchages. Cette manœuvre, renouvelée pendant quelques jours, car il faut de la patience, et la moindre imprudence pourrait tout compromettre, amena insensiblement chaque troupeau au seuil du *coral* (c'est le terme indien qui désigne l'enceinte, et que les Anglais ont adopté dans leur langage cynégétique). On profita de la nuit pour pousser les éléphans dans l'intérieur, et lorsque l'un des troupeaux, harcelé sur ses derrières par les traqueurs, se fut décidé à franchir la porte, on se hâta de fermer celle-ci au moyen de solides pieux, et l'on attendit. Dès qu'ils se virent pris, les éléphans se précipitèrent furieux vers les palissades. Le moindre choc de leurs énormes masses aurait renversé ces impuissantes barrières, mais on avait compté sur leur timidité naturelle, et chaque fois qu'ils s'approchaient des pieux, les cris des Indiens postés en dehors, le son du tam-tam, les coups de fusil et surtout la flamme des torches les faisaient reculer vers le milieu du *coral*. Cet état de rage dura toute la nuit. Au matin, les éléphans étaient épuisés; les uns restaient étendus à terre, les autres s'appuyaient contre les arbres. Toute la famille était ainsi enfermée, et, chose surprenante, on la vit un moment tourner sa fureur contre un éléphant solitaire, qui, bien malgré lui, partageait sa mauvaise fortune. A peine reconnu, l'intrus fut rudement molesté et chassé du groupe. Dans la journée, on introduisit dans l'enceinte deux éléphans apprivoisés, derrière lesquels marchaient avec précaution deux hommes chargés de passer les nœuds coulans aux jambes des captifs, puis d'attacher ceux-ci aux plus gros arbres, et d'amarrer en quelque sorte tout le troupeau. Cette opération pé-

rilleuse fut effectuée très habilement. Protégé par l'éléphant apprivoisé comme par un rempart, l'un des deux hommes s'approcha du troupeau, choisit sa première victime, et, dans un moment où l'animal levait la jambe, lança prestement la corde; cela fait, son allié tira vigoureusement le captif vers l'arbre le plus voisin, où la corde fut solidement nouée. Tous les prisonniers furent successivement liés et traînés de la même manière, grâce aux manœuvres des éléphans apprivoisés, qui, aux prises avec leurs confrères en furie, se comportèrent avec une adresse et l'on pourrait presque dire avec une présence d'esprit vraiment admirable. Ce fut, comme on s'y attendait, le solitaire qui opposa la plus vive résistance. Le second troupeau, introduit ensuite dans le *coral*, subit le même sort. J'ai dû, dans cet essai de description, omettre la plupart des détails qui animent le pittoresque récit de sir James Emerson Tennent; j'ai voulu seulement donner une idée des grandes chasses aux éléphans, telles qu'elles se pratiquaient autrefois. Ce spectacle émouvant, ce duel où l'homme arrive à dompter face à face l'animal le plus robuste de la création, est devenu rare aujourd'hui. On ne capture plus les troupeaux, on les décime par des attaques isolées. Les Anglais ne font plus de prisonniers dans les forêts de Kandy. L'éléphant n'est à leurs yeux qu'un gibier, et ils le tuent à coups de fusil.

Ainsi disparaissent à Ceylan les traditions du passé, les monumens des premières dynasties, temples, palais, étangs, dont les ruines jonchent partout le sol, et jusqu'aux races d'hommes et d'animaux qui peuplaient l'île aux temps anciens, les éléphans comme les Veddahs. L'éléphant est le dernier témoin des splendeurs de l'antique Taprobane. Cette terre, qui a vu naître et grandir des religions et des empires, n'est plus qu'une petite colonie européenne, postée comme une sentinelle au seuil de l'Inde. Puisse-t-elle retrouver, sous la domination anglaise, le secret de son ancienne prospérité! C'est le vœu, ce sera la récompense de l'éminent écrivain qui, après avoir administré Ceylan, vient de nous en retracer l'histoire.

C. Lavollée.

UN ESSAI

D'HISTOIRE IDÉALE

Merlin l'Enchanteur, par M. Edgar QUINET; 2 vol. in-8°, Michel Lévy.

Nous nous accusons d'un goût très vif pour les œuvres qui ouvrent de nouveaux horizons à l'imagination, ces œuvres fussent-elles même défectueuses et incomplètes, et pour les esprits animés d'une courageuse inquiétude, qui ne sont jamais satisfaits d'eux-mêmes, qui font effort pour se surpasser et ne craignent pas de s'engager dans des routes où leur génie n'a pas encore marché, ce génie dût-il s'y égarer ou n'arriver au but qu'après de longs détours et d'innombrables circuits. C'est à ce titre que nous nous empressons de signaler le nouveau livre de M. Edgar Quinet, *Merlin l'Enchanteur*. *Merlin* est une tentative nouvelle, un effort nouveau de l'auteur d'*Ahasvérus*. La tentative est noble et hardie, l'effort est laborieux, soutenu et puissant. Le génie qui est propre à M. Quinet courait risque d'être écrasé sous le fardeau qu'il a essayé de soulever, et de périr dans le combat qu'il engageait avec les bataillons sans cesse renaissans d'idées et de formes qu'il a voulu conquérir et dompter. Il n'en a rien été heureusement. Le champion est sorti de cette lutte un peu haletant, tout baigné d'une noble sueur, l'armure froissée et bosselée en quelques endroits, mais sain et sauf et sans blessure. Loin de nous l'idée de vouloir lui faire un reproche de ces marques de fatigue que nous croyions apercevoir çà et là dans son livre : nous serions plutôt tenté de lui en faire gloire, car elles sont le témoignage

de son courage intellectuel, en quelque sorte la récompense de son effort; elles indiquent à quel point il avait pris sa tâche à cœur, et combien la lutte a été sérieuse et acharnée. D'ailleurs, eût-il été écrasé, nous applaudirions encore à sa défaite, car l'effort, quand il est sérieux, n'est jamais stérile, et la défaite, quand on ne l'a subie qu'à bout de forces, est plus féconde que le succès légèrement acheté. Un succès facile en littérature ne profite à personne, pas même à l'écrivain qui réussit. Un insuccès glorieux au contraire vaut toujours une victoire, sinon pour l'auteur, au moins pour l'esprit public. Certaines œuvres inachevées et incomplètes ont une valeur fécondante que ne possèdent pas des œuvres plus achevées, stériles par leur perfection même; elles sont une initiation, elles ouvrent des voies nouvelles, brisent de vieux moules usés, sollicitent la pensée et l'imagination des lecteurs, rendent faciles aux survenans les victoires qu'elles n'ont pu remporter. Ces œuvres sont des germes qui se développeront sous les soins de mains plus heureuses, et de la plupart d'entre elles on peut dire ce que dit trop modestement de lui-même M. Quinet dans la préface de son livre : « Ce que j'ai dit vers la fin de mon ouvrage n'est pas un vain ornement d'imagination. C'est en toute vérité que je laisse au lecteur le rameau qui m'a fait pénétrer dans le monde de Merlin. Toi qui me lis, empare-*toi* à ton tour de ce rameau de coudrier que je te transmets. Prends les fruits que j'ai abandonnés volontairement sur la branche pour te laisser le plaisir de les cueillir toi-même. »

En écrivant *Merlin l'Enchanteur*, M. Quinet a poursuivi à la fois la réalisation de deux entreprises, une entreprise littéraire, une entreprise philosophique. Expliquons-les l'une et l'autre. La plupart de nos lecteurs connaissent sans doute les œuvres poétiques que M. Quinet a signées de son nom, et savent combien lui sont chères ces formes symboliques dont il a fait la connaissance durant sa longue intimité avec la philosophie et la littérature allemandes. Il aime à s'entretenir avec les sphinx sur l'éternité, avec les obélisques sur les secrets du désert, avec les hiéroglyphes sur les doctrines sacrées des premières civilisations, avec les étoiles sur la science des mages de Perse et de Chaldée, avec la statue mélodieuse de Memnon sur les mystères de la poésie. Dans son nouveau livre, M. Quinet est resté fidèle aux anciennes tendances de son esprit; il continue avec les idées ces conversations qui lui ont toujours été si chères. Ce qui est changé, c'est son langage. Jusqu'à présent, il avait toujours été un interlocuteur respectueux non moins qu'éloquent; il se promenait à travers le monde de l'intelligence comme un lévite à travers un temple; les idées étaient pour lui augustes et sacrées. En les contemplant, il se sentait frémir d'un enthousiasme religieux, et, sous

l'empire de ce sentiment, les hymnes abondaient naturellement sur ses lèvres. Sa voix s'élevait ample et sonore, comme pour remplir la voûte d'un temple ou d'une cathédrale; il semblait que son langage ne pût jamais être assez majestueux et assez sublime. Personne n'a eu de notre temps pour les idées le même genre de respect que M. Quinet; d'autres ont eu pour elles le respect froid et poli du courtisan devant son roi, ou la déférence d'un serviteur dévoué à son maître jusqu'à la mort; lui, il a eu pour elles un respect sacerdotal. On eût dit qu'il les considérait, ainsi que le fidèle considère son Dieu, comme d'une essence supérieure à l'intelligence humaine: jamais il ne les abordait de trop près; il se tenait debout et la tête droite en face d'elles, et cependant à distance, non par crainte superstitieuse, mais par déférence libre et volontaire. En sa compagnie, nous étions bien loin de ces profanateurs qui, considérant les idées comme leur propriété, ne craignent pas de porter la main sur elles, même au risque de les blesser et de les déshonorer, qui ne rougissent pas de les réduire en esclavage pour les besoins de leur intelligence, et de les traîner hors du sanctuaire pour en faire les captives de leur âme. On peut dire en toute vérité que si M. Quinet a levé les yeux vers les idées, il n'a jamais porté la main sur elles. A mesure qu'il avance dans la vie, M. Quinet semblerait disposé à devenir, non pas moins respectueux, mais plus familier. Vous connaissez ces déterminations qui sont comme les coups d'état de l'âme ennuyée du *statu quo* dans lequel elle vit, ces déterminations qu'on exécute avec un mélange de timidité et de décision, le visage empreint de résolution et le cœur palpitant d'anxiété. C'est un de ces coups d'état que M. Quinet vient d'accomplir courageusement, avec une résolution qui lui fait honneur. Cette résolution est bien nettement marquée par l'étendue de l'ouvrage, qui se compose de deux volumes, chacun de cinq cents pages. On n'écrit pas une œuvre aussi considérable sans un parti pris bien net et bien arrêté; c'est donc un véritable coup d'état que M. Quinet a voulu exécuter, et a exécuté contre lui-même, contre son génie et la nature des rapports qu'il avait entretenus jusqu'alors avec le monde de l'intelligence. Il a voulu savoir jusqu'où il pouvait aller dans la familiarité de ces souveraines et de ces déesses qu'il s'était jusqu'alors contenté d'adorer avec des frémissemens d'éloquence; il a voulu savoir s'il pouvait pénétrer dans leur intimité sans les blesser; il a voulu savoir si, sans manquer à ces lois de religieuse déférence qu'il a pratiquées envers elles toute sa vie, il pouvait en leur présence se permettre de détendre la gravité habituelle de son visage, et oublier dans l'abandon du discours la distance qui sépare le sujet du souverain. Sans renoncer à son ancien mysticisme, il a donc essayé du ton fa-

milier, de l'ironie, voire de l'enjouement et de la gaieté, et il s'est tiré victorieusement de cette épreuve.

La nature particulière du respect de M. Quinet pour les idées lui rendait cette entreprise particulièrement périlleuse; mais elle serait hardie pour tout autre écrivain que lui. Chose remarquable, il est très difficile à l'homme d'être familier avec les idées. Il lui est plus aisé de les maltraiter et de les brutaliser que d'entrer dans leur intimité. Rien, paraît-il, n'est difficile à l'intelligence comme de garder une juste mesure entre l'adoration religieuse et l'obséquiosité servile ou le laisser-aller brutal. Il exista autrefois un peuple possesseur de dons admirablement équilibrés, qui connut et appliqua cette juste mesure avec un bon goût qui n'a pas été surpassé et un abandon inimitable; mais depuis les Grecs il y a eu peu d'exemples, dans le monde intellectuel, de cette familiarité aristocratique grâce à laquelle l'esprit peut converser avec les idées librement, parce qu'il se sent de même race qu'elles, et respectueusement parce qu'il respecte en elles sa propre noblesse. Presque nulle part dans nos temps modernes on n'aperçoit de traces de cette courtoisie noble et de cette politesse sans gaucherie d'aucune sorte que possédèrent les seuls Athéniens. Je me demande souvent en lisant les écrivains modernes, même les plus grands, quel air peuvent avoir les déesses de l'intelligence, Euterpe ou Polymnie, quand elles écoutent certains discours où, sous prétexte d'expliquer leur beauté et leur grandeur à la foule, l'auteur les tutoie grossièrement et les rudoie avec une tendresse malséante. Si l'on veut savoir à quel point cette familiarité est difficile, il faut prendre les écrits de l'homme qui dans les temps modernes a eu le plus grand respect pour les idées, et qui a pu à bon droit se vanter d'avoir le plus vécu dans leur commerce intime : Goethe. Quoi qu'il ait fait, il a réussi plutôt à nous montrer qu'il était reçu et admis dans leur compagnie qu'à nous donner une excellente opinion du ton qu'il apportait dans cette société divine. Ouvrez son *Wilhelm Meister*, un des livres les plus dignes d'être médités: si vous y regardez bien, il vous laissera une impression choquante. Il y a une sorte de cynisme dominateur, une sorte de brutalité triomphante, comparable à celle de l'amant qui est sûr d'être aimé quand même, dans la manière dont Goethe traite les idées. Malgré tout son orgueil, et peut-être à cause de cet orgueil même, il les a humiliées et abaissées. Pour leur donner un aspect familier, il les a revêtues d'un costume de trivialités. Dans quelle singulière société ne les a-t-il pas forcées de vivre, et quelles étranges expériences ne leur a-t-il pas fait traverser? Il les a mêlées à des comédiens ambulans, à de jeunes bourgeois enthousiastes tout frais échappés du comptoir paternel, à des musiciens de grand chemin, à des fu-

nambules de place publique, à des pécheresses de caravansérail allemand. Quelle singulière compagnie pour ces filles divines que Marianne, Philine, Melina, voire le sage Serlo! Et cependant Goethe est parmi les modernes un de ceux qui ont approché le plus intimement de ces divinités, un de ceux dont la familiarité leur a paru la moins choquante. Jugez maintenant à quels outrages elles ont été exposées et quelles insultes elles ont dû subir!

Ce don de la familiarité est donc des plus rares, et semble même avoir été refusé aux modernes. Ceux qui ne se sont pas contentés, comme M. Quinet, de ce respect religieux et quasi sacerdotal qui exclut une intimité trop étroite ont commis les plus étranges méprises, et, sous prétexte de familiarité, ont accumulé les fautes de conduite les plus impardonnables. Quelques-uns sont tombés dans l'ornière de la trivialité, et ont traduit le langage des idées dans l'idiome le plus vulgaire; d'autres, sous prétexte de simplicité, ont porté auprès d'elles leurs manières plébéiennes et leur rusticité pesante; d'autres encore les ont traitées en camarades et les ont tutoyées sans façon. Il en est qui les ont interrogées avec la froideur importante d'un magister qui donne des leçons; il en est même qui leur ont fait violence et les ont meurtries comme si elles étaient des captives rebelles ou marquées par le destin pour être les victimes des caprices de leur esprit. Que de fois ne se sont-elles pas entendu menacer d'être attachées au char de quelque triomphateur insolent, qui leur ordonnait, au nom de sa gloire, de prophétiser comme Cassandre ou de sangloter comme Andromaque! Dédains, insolences, menaces et paroles de colère, plaisanteries irrespectueuses, voilà ce que les écrivains modernes leur ont fait subir la plupart du temps sous prétexte de familiarité. Où est cette courtoisie charmante, sans gaucherie et sans effort, qu'elles connurent autrefois en Grèce, et qu'elles récompensèrent d'un sourire si radieux? Les temps modernes ont trop ignoré que la familiarité consistait non dans la simplicité, la bonhomie, la trivialité populaire, mais dans la grâce, qui, semblable à une fleur qui contiendrait en elle les parfums de plusieurs autres fleurs, réunit, fondues en un seul rayon, toutes ces vertus charmantes, qui sont comme les lumières de l'âme, la courtoisie, le respect, la franchise, le libre enjouement. La grâce, ce fut là en effet tout le secret des Grecs dans leur commerce avec les idées; c'est par elle qu'ils réussirent à être familiers sans trivialité, nobles sans emphase, nus sans indécence, vrais sans grossièreté.

Cette familiarité est une si belle chose, et il serait si doux de la retrouver, qu'il faut savoir un gré infini à ceux qui, sans l'atteindre, l'ont cherchée et poursuivie, même à ceux qui ont beaucoup pensé à elle et qui l'ont beaucoup désirée. La tentative de M. Quinet est

donc une de celles dont nous devons nous montrer reconnaissans. Il y a vraiment une candeur touchante dans la manière dont il se présente devant les idées et dans les sollicitations suppliantes qu'il leur adresse pour gagner leur faveur et conquérir ses libres entrées auprès d'elles. C'est un mélange curieux et intéressant de timidité et de hardiesse, de gaucherie naïve et de respect, d'ardeur et d'hésitation, de persistance des vieilles habitudes de l'esprit et de désir de rompre avec ces habitudes. De ce mélange complexe résultent d'inévitables discordances, des transitions trop peu ménagées, des changemens de ton imprévus et parfois contraires à toutes les lois de l'harmonie. La brusquerie succède subitement à la prière, et le dialogue, commencé sur un ton familier, se termine sur un ton lyrique. Le poète *chante* à son insu, même alors qu'il veut simplement *parler* et qu'il a pris la ferme résolution de parler. Ce n'est qu'après des efforts extrêmes qu'il parvient à baisser le ton de cette voix ample et sonore, qui est si bien faite pour retentir au loin et éveiller les réponses de l'écho. Les cordes vraiment musicales de cette voix sont les cordes hautes; en perdant sa sonorité, elle perd une partie de sa puissance. Les cordes moyennes la font moins bien valoir : les mélodies des paroles prononcées lentement, des chuchotemens, des murmures intimes, des inflexions flatteuses et câlines, lui ont été en partie inconnues jusqu'à cette heure. Lorsque la voix est obligée de passer de la musique grave et solennelle à la musique familière, il faut qu'elle regagne en douceur tout ce qu'elle perd en puissance. Tel est le problème : si M. Quinet ne l'a pas toujours résolu, il l'a toujours parfaitement senti, et il s'est appliqué si courageusement à comprimer et à régler l'essor de cette voix qui tend naturellement à s'élever, qu'il faut une oreille assez exercée à la musique des divers styles pour surprendre ces discordances presque inévitables. L'accent de la candeur domine d'ailleurs toutes ces discordances, et empêche l'esprit du lecteur d'y prêter une trop grande attention. Éveillé par cet accent, l'esprit du lecteur suit avec intérêt l'entreprise du poète et l'encourage de toute sa sympathie lorsqu'il le voit à demi timide, à demi audacieux, se présenter devant les idées et leur adresser une prière que l'on peut résumer ainsi : « Jusqu'à présent, vierges immortelles, je ne vous ai contemplées que derrière un voile et dans le majestueux demi-jour du sanctuaire, et vous n'avez entendu sortir de ma bouche que des hymnes et des dithyrambes en votre honneur; oserais-je aujourd'hui vous approcher en dehors du temple, assister en spectateur respectueux à vos danses célestes et m'asseoir près de vous sur l'herbe des clairières aux heures où vous racontez les histoires de votre divin *décaméron?* Puis-je me permettre cette audace sans avoir à redouter

le sort d'Actéon et sans craindre de voir se déchaîner contre moi la meute redoutable des molosses de la critique? » Les vœux de M. Quinet ont été accomplis, et les regards favorables des déesses l'ont prémuni contre les dangers qu'il redoutait. La meute restera calme, et il n'y aura pas de morsures; peut-être quelques jappemens, mais est-ce acheter trop cher l'honneur qu'il a sollicité?

Voilà l'originalité littéraire du nouveau livre de M. Quinet. La tentative était difficile et laborieuse, et cependant ce n'est là que la première des deux entreprises qui ont donné naissance à *Merlin l'Enchanteur*. Une seule audace n'a jamais suffi au courage de M. Quinet, et cette fois il avait résolu de se mesurer avec des bataillons d'idées, ainsi que nous l'avons déjà dit. En vérité, quand je vois de si nobles et si courageuses audaces, je ne me soucie plus de savoir quel sera leur sort, si elles seront heureuses ou malheureuses; je les applaudis quand même. Je me rappelle le mot de Montaigne sur le style de Lucrèce : « C'est mieux que bien écrire, c'est bien penser, » et j'ai envie de dire en changeant légèrement le mot: « C'est mieux que bien parler, c'est bien agir. » L'entreprise philosophique de M. Quinet, pour être jugée selon sa vraie portée, doit être examinée non dans son résultat actuel par l'œuvre que nous avons sous les yeux, mais en elle-même et dans son principe. Le livre serait mauvais que la tentative resterait belle et digne de toute sorte de louanges. En admettant que *Merlin l'Enchanteur* ne fût qu'un programme de l'entreprise conçue par M. Quinet, il vaudrait encore la peine d'avoir écrit ce programme, et il restera à M. Quinet, quel que soit le jugement qu'on porte sur son livre, l'honneur de l'avoir écrit. *Merlin l'Enchanteur* est un *essai d'histoire idéale*. Expliquons ces mots: ils en valent vraiment la peine, et un jour, qui peut-être n'est pas loin de nous, ils serviront de formule magique à quelque grand esprit qui en aura pénétré le sens pour se faire ouvrir une des portes innombrables derrière lesquelles la vérité aime à se réfugier. Il y a une histoire idéale qui n'a jamais été écrite, et dont les documens existent dans le cœur et dans l'âme de l'homme : histoire invisible, intangible, qui est pourtant la seule vraie, la seule belle, la seule vivante, et dont l'histoire prétendue réelle n'est que l'apparence et le reflet. Ces faits si animés et si émouvans, ces révolutions si tragiques, ces personnages si passionnés que nous présentent comme en un panorama magique les annales de notre race ne sont pourtant que les ombres et les fantômes de réalités invisibles. Ce que nous appelons notre histoire n'est, à proprement parler, qu'une succession d'ombres qui se projettent sur un mur mal blanchi, qu'une succession d'images reflétées dans une eau qui fuit en renouvelant la couleur de ses ondes, et qui n'est pas toujours lu-

mineuse. Il y a des esprits que l'étude de l'histoire rend moroses et sceptiques, auxquels elle ne verse que le désespoir, et je le conçois sans peine, car elle est la plus décevante des fantasmagories pour ceux qui ne sont pas assez sages ou assez bons logiciens pour conclure de la présence de ces ombres visibles à l'existence de réalités invisibles. Dans la vie générale de l'humanité comme dans la vie particulière de chaque individu, l'effort trahit toujours la volonté, le mot trahit toujours la pensée, et l'exécution trahit toujours le désir. L'histoire telle que nous la connaissons n'est donc jamais que la réalisation incomplète, maladroite, tronquée, d'un plan idéal dont l'esprit est obligé de confier l'accomplissement à des organes imparfaits, sujets aux défaillances et aux maladresses; ouvriers laborieux, mais qui trop souvent ont l'ouïe dure, la parole obscure et hésitante, l'entendement obtus.

Tous ceux qui ont pensé et rêvé ont senti sans trop d'efforts la présence d'un élément idéal dans l'histoire, mais personne ne s'est avisé jusqu'à présent de déterminer nettement la nature de cet élément idéal, l'importance du rôle qu'il remplit, et surtout de déterminer ses différens degrés et ce que j'appellerai d'un seul mot la hiérarchie de ses *hypostases*. Les uns ont fait cet idéal trop mesquin, et les autres trop large, faute de connaître cette hiérarchie; presque tous ont pris pour l'idéal de l'histoire ce qui n'était qu'un des degrés de cet idéal. Il y a trois *hypostases* bien distinctes dans l'idéal historique. Il y a d'abord l'idéal qui se présente comme un résultat *à posteriori*, et qui se dégage de la masse confuse des événemens, des passions en lutte, des caractères, des vicissitudes de la vie, de la couleur des temps et des lieux; celui-là, qui est connu de tous les artistes, et qui est comme l'âme charnelle de l'histoire, n'est que le premier degré de cette hiérarchie, et ne mérite que le nom d'idéal *empirique*, parce que, loin de précéder les faits et de les dépasser, il est au contraire engendré par eux et n'est qu'un résultat poétique de leur existence. A l'autre extrémité de l'échelle, il y a un idéal tout opposé au premier, morne, éternel, immuable, en qui viennent s'éteindre tous les bruits de la vie, en qui toutes les différences sont ramenées à l'unité et toutes les contingences à l'absolu, pour qui l'harmonie même est une discordance, qui résume toutes choses en une seule loi, en une seule idée, en une seule fin, qui supprime le temps, et pour qui la durée de la race humaine consiste tout entière en deux points quasi-mathémathiques : le point de départ et le point d'arrivée. C'est l'idéal *philosophique*, celui qui contient l'explication de la destinée dernière de l'humanité et de cette loi d'attraction qui, entraînant incessamment la race humaine vers des régions toujours plus étendues du temps et de l'espace, la rap-

prochant de plus en plus de son centre éternel, l'amène à s'abolir progressivement en quelque sorte, à supprimer de plus en plus son histoire, à la transformer en une généralisation voisine de l'unité. Mais entre ces deux hypostases dont quelque poète amoureux des symboles, comme Goethe ou M. Quinet, personnifierait l'une sous la forme d'un génie protéen, tour à tour sylphe gracieux, gnome lugubre ou lutin fantasque, et l'autre sous la forme de Saturne dévorant ses propres enfans et ceux des divinités inférieures, il y a un degré intermédiaire, et c'est cet intermédiaire qui constitue l'histoire *idéale*, cause et substance de l'histoire réelle. Cette hypostase intermédiaire n'est point immobile et solitaire comme l'idéal philosophique; elle se déploie à mesure que le temps marche, découvrant progressivement l'enchaînement indéfini des figures qui forment le plan divin. A mesure que le plan se déroule et découvre les figures de sa géométrie divine, les hommes essaient de l'exécuter. Il y a donc une histoire idéale qui se développe parallèlement à l'histoire réelle, et qui lui est aussi supérieure que l'âme est supérieure au corps et l'esprit à la matière. Pour peu qu'on suive avec attention le parallélisme de ces deux ordres de faits, on sera surpris de voir combien l'histoire idéale est plus vraie, plus belle, plus lumineuse que l'histoire réelle, combien est prolongée la première de ces deux lignes en comparaison de la seconde, et combien imparfaitement le plan divin a été toujours exécuté. L'histoire réelle n'est plus alors qu'une série de déceptions, car on peut mesurer nettement la distance qui sépare l'exécution de la conception, et l'acte de la pensée. Là où l'histoire idéale proposera l'édification de la cité de Dieu sur la terre, l'histoire réelle répondra par la hiérarchie catholique; au lieu de la réformation de l'église, nous aurons le protestantisme; au lieu du règne de la justice, la révolution française. Lorsque l'âme, blessée de tendresse et toute soupirante d'amour, se racontera les joies du paradis et la perfection des saints, elle rencontrera ce sabbat fantasque, plein de terreurs, aux contrastes grimaçans, impies, hardis et équivoques, qui s'appelle le moyen âge. Et lorsque épuisée et haletante elle rêvera un printemps nouveau, elle obtiendra cette saison bourbeuse, boueuse et cependant radieuse, cette saison mélangée de soleil et de pluie qui s'appelle la renaissance. Quand on étudie l'histoire avec la préoccupation d'un ordre de faits supérieurs qui se développe parallèlement à l'ordre de faits qu'elle raconte, on n'est plus tenté de s'étonner de ces accès de découragement qui saisissent parfois les peuples, de ces périodes de sommeil dans lesquelles les nations se laissent tomber, de l'indifférence désenchantée qu'elles montrent tout à coup pour les choses qu'elles ont le plus aimées et qu'elles ont poursuivies avec le plus d'ardeur. Il semble qu'on as-

siste à la douleur d'un homme qui ne peut parvenir à se faire comprendre, qui demeure frappé de stupeur à la vue de l'œuvre qu'il a accomplie, et qui est obligé d'avouer qu'il n'a pas dit ce qu'il voulait dire et qu'il a fait autre chose que ce qu'il voulait faire.

Et cependant, dernière misère, de ces deux ordres de faits, il n'y en a qu'un seul qui soit enregistré dans les archives de l'humanité. Ces déceptions, ces contre-sens, ces solécismes, ont leurs annales, mais l'histoire idéale n'a pas été écrite. Pourtant cette histoire n'est pas un vain rêve : elle a été accomplie, elle a existé réellement, mais nul œil n'en a suivi avec amour les phases successives et l'enchaînement logique; c'est tout au plus si l'on peut çà et là, dans les événemens extérieurs, surprendre quelque témoignage de son existence. Quel livre immortel ferait celui qui pourrait suivre cette histoire idéale depuis la naissance de l'âme, et raconter ces splendeurs royales dont les monarchies d'Égypte et de Perse ne sont que de pâles imitations, ces merveilles du désir et de l'amour dont les miracles des saints et les exploits des héros ne sont que la traduction *malhabile*, ces hardiesses de l'intelligence devant lesquelles les flèches les plus légères des cathédrales paraissent lourdes et timides! Plus d'une fois l'âme humaine a regretté que cette histoire ne fût pas écrite, et a fait pour l'écrire les plus grands efforts. Elle a surtout ressenti ce besoin aux deux phases extrêmes de son existence, l'adolescence et la vieillesse. Jeune, elle a attaqué ce labeur avec la naïveté et l'ardeur de la passion; vieille, elle y a porté la prudence et la lenteur de l'expérience. Dans sa première phase, elle a créé les légendes; dans la seconde, la critique moderne. Ce qui donne en effet un prix inestimable aux légendes de tous les peuples, c'est qu'elles sont tout à la fois les seuls fragmens authentiques que nous possédions de cette histoire idéale et la revanche de l'âme humaine sur les décevantes traductions que lui donnaient de cette histoire les événemens réels. Heureusement inspirés par leur ignorance, les peuples enfans ont mieux aimé accepter des fables que les réalités misérables des faits concrets; ils se sont en quelque sorte entêtés à repousser l'évidence, et leur glorieux entêtement les a conduits plus près de la vérité que n'auraient pu le faire une obéissance prosaïque et un consentement servile à la réalité. Les légendes sont donc plus vraies que les histoires, car elles serrent de plus près et traduisent plus exactement l'idéal invisible que les faits réels, qui n'en suivent les évolutions que de loin et d'un pas traînard. Cette crédulité des peuples enfans, qui a fait si longtemps sourire, n'est donc en réalité qu'un instinct obscur et puissant du vrai, qu'un sentiment quasi *filial*, fort comme tous les sentimens naturels que l'analyse ne peut atteindre et que le raisonnement ne peut affaiblir, l'élan d'un

cœur qui ne peut se tromper, l'intuition rapide qui fait reconnaître celui qu'on doit aimer. Cette crédulité a dépassé la sagesse des sages et la science des savans; autrefois les rêveurs seuls la bénissaient, parce qu'elle avait peuplé le monde de visions enchantées et d'êtres merveilleux; aujourd'hui les sages la bénissent pour toutes les vérités qu'elle a sauvées de l'oubli, et qui ont pu traverser les âges grâce à l'incorruptible enveloppe de poésie dont elle les a recouvertes. Loin de sourire du témoignage des légendes, nous serions plutôt tenté parfois aujourd'hui de désirer que toute l'histoire fût écrite en légendes; elle serait plus vraie, et surtout elle serait plus amusante et moins plate. A son tour, la critique moderne a constaté scientifiquement ce que l'instinct populaire avait deviné et pressenti. L'âme, vieillie, mûrie par une longue expérience de la vie, s'est plu à méditer sur les rêveries de son enfance, et à repasser dans sa mémoire ses innombrables combats, ses espérances infinies, ses déceptions, ses luttes, toutes les vicissitudes de son existence. Elle s'est jugée avec une impartialité sévère, a cherché la raison de tous ses actes, a comparé ce qu'elle avait désiré à ce qu'elle a obtenu, ce qu'elle a fait à ce qu'elle avait voulu faire, et elle s'est aperçue que, sans le savoir ni le vouloir, elle avait vécu de deux existences, dont la meilleure n'était pas celle qu'elle pouvait raconter. Alors elle a été amenée à soupçonner la présence d'un élément idéal dans ses actions, et par suite la coexistence simultanée et la marche parallèle de deux histoires, l'une grossièrement extérieure, l'autre invisible à l'œil charnel, et cependant principe et être de la première. Dès qu'elle eut ressenti ce soupçon, elle s'appliqua avec patience, avec sagacité, avec prudence, à rechercher dans les monumens, dans les vestiges de sa longue existence, les marques de cet élément divin qui se dérobait aux sens, à suivre dans l'enchaînement de sa propre biographie l'enchaînement de cette histoire idéale. C'est ainsi que naquit la critique moderne; c'est ainsi que l'âme humaine vieillie se trouva d'accord avec les instincts de sa jeunesse, et fut amenée à reconnaître dans les légendes les fragmens authentiques de cette histoire qu'elle cherchait. La légende primitive et la critique moderne, qui parlent deux langages si différens, expriment au fond la même pensée, et sont nées l'une et l'autre de la même immortelle préoccupation.

Merlin l'Enchanteur est donc un essai d'histoire idéale sortie de la double inspiration de la légende et de la critique. Nul mieux que M. Quinet, qui est à la fois poète et critique, ne pouvait se charger de cette tentative, car chez lui ce mélange du poète et du critique est en quelque sorte indissoluble. Les deux hommes qui sont en lui ont les mêmes goûts, les mêmes préférences, et les sujets que le

poète aime à chanter sont les mêmes que le critique aime à méditer. La composition de cet essai est à la fois ingénieuse et hardie. Cette histoire poétique réunit les caractères du visible et de l'invisible; elle se passe à la fois dans le temps et hors du temps; il semble qu'elle nous soit connue, et cependant nous ne l'avons vue écrite nulle part. Nos souvenirs historiques nous permettent de suivre facilement l'enchaînement de ses péripéties, nous pourrions fixer avec précision les dates de chacune d'entre elles, et cependant les chroniques ne nous ont parlé d'aucune des aventures qu'elle raconte. De même que lorsque nous lisons l'histoire, nous sentons partout la présence d'un élément idéal sans pouvoir le saisir nulle part, ici nous sentons partout la présence d'un élément historique qui fuit et se dérobe devant notre esprit. M. Quinet a rencontré à l'origine de l'histoire de France une légende fabuleuse, et cette légende, soigneusement examinée, lui a paru exprimer sous une forme concrète toutes les qualités éparses du génie français, et expliquer toutes les vicissitudes de son histoire. L'instinct populaire, par une sorte d'intuition prophétique, a comme pressenti dans la légende de Merlin toute l'histoire encore cachée de la France, si bien qu'on peut dire que le peuple français a deviné sa destinée lorsque cette destinée était encore embryonnaire et enveloppée dans les limbes de l'éternité. Toute l'histoire de France n'est que la traduction en *acte* de cette destinée dont la légende de Merlin est l'expression en *puissance*. Et cela n'est pas seulement vrai de la France, tous les peuples ont ainsi raconté leur destinée et ont exprimé leurs prophéties sur eux-mêmes dans leurs légendes nationales. Maintenant faites concorder ces légendes entre elles; mettez leurs héros en présence les uns des autres, et vous obtiendrez sous une forme symbolique et poétique le plan de l'histoire universelle, car les caractères de ces divers personnages vous permettront de déterminer le conflit inévitable et le jeu fatal de leurs passions, de leurs vices et de leurs vertus. Poussez hardiment l'expérience et prolongez ces légendes à travers le temps; douez d'immortalité leurs personnages fabuleux, et aussitôt la série entière des faits va se dérouler, et le parallélisme de l'histoire idéale et de l'histoire réelle va se découvrir à vos yeux. La légende est donc, pour ainsi dire, comparable à la fameuse tente de Pierre Schlemil; pliée, elle est un jouet d'enfant qui peut tenir dans la main; déployée, elle peut couvrir le territoire d'un empire. *Merlin l'Enchanteur* n'est pas autre chose que la vieille légende du cycle de la Table-Ronde prolongée à travers le temps depuis l'aurore de l'histoire de France jusqu'à l'heure où nous vivons, et prolongée, non pas arbitrairement, mais conformément à la logique qui la domine. Le problème était celui-ci : étant donné

le caractère que la légende prête à Merlin et l'ensemble de facultés, de vertus et de défauts qui distingue ce personnage, prolonger son existence à travers le temps, ne lui prêter que des aventures qui soient en rapport exact avec le développement logique de son caractère, tel que nous le connaissons, et chercher ensuite si la série idéale de ces aventures ne correspond pas exactement à la série réelle des aventures du génie français à travers les âges. Telle est la conception de M. Quinet, tel est le plan qu'il a voulu exécuter. On voit que la conception est élevée et profonde, que le plan est vaste et de difficile exécution.

J'engage le lecteur qui sera curieux de faire le pèlerinage philosophique auquel l'invite M. Quinet à ne pas perdre de vue ces deux points essentiels : désir d'un commerce familier avec les idées, essai d'histoire idéale. Ce sont les deux fils conducteurs qui le guideront à travers les galeries de ce labyrinthe enchanté qui s'ouvre dans un bois sauvage de Bretagne, et dont l'issue est par-delà le tombeau d'aubépines odorantes et de ronces fleuries où Merlin dort auprès de Viviane dans la captivité de l'amour. Et maintenant, pour plus de sûreté, je vais faire avec lui une partie du pèlerinage et lui indiquer le nom et l'emplacement des principales galeries, de telle façon qu'il ne puisse pas les ignorer, et n'arrive point à une impasse lorsqu'il cherchera une avenue.

Les parens que M. Quinet donne à Merlin sont les mêmes que lui donne la légende. Jamais parenté ne fut plus étrange, et jamais fils ne fut plus légitime que Merlin et plus fidèle à son origine. Sa naissance semble faite exprès pour donner raison à la théorie de M. le professeur Hegel sur l'union et l'harmonie des contraires. L'âme embryonnaire de Hegel dut tressaillir dans les limbes où elle était encore ensevelie le jour où naquit Merlin; je regrette que M. Quinet n'y ait point songé. Dans la partie de son poème qu'il a consacrée au voyage de l'enchanteur dans les limbes, j'aurais aimé à voir l'âme de Hegel venir au-devant de Merlin et lui dire avec respect : Salut au très grand enchanteur qui, par une série de *devenirs* successifs, arrivera à réaliser l'harmonie entre le dieu et le diable qui s'attirent et se repoussent en toi! Le jour où fut conçu Merlin, la terre était humide d'une pluie bienfaisante, et le souffle des choses nouvelles chassait doucement le souvenir des choses passées. Voyez comme le poète a bien décrit ce jour charmant : « A peine quelques nuages dorés sur les bords emportaient je ne sais où, dans un lambeau de pourpre, quelque ancien dieu attardé ou fugitif, car les dieux païens n'avaient pas encore tous quitté la terre. La croix était chancelante à l'endroit où elle était le mieux plantée. Le monde, ne sachant encore s'il appartiendrait à Jupiter ou au Christ, se parait de

son plus beau rayon. Son haleine ressemblait à l'ambroisie, comme pour dire à la volupté ancienne : Sois tranquille ! quoi qu'il arrive, je te reste fidèle. » Ce soir-là, un cavalier vient frapper à la porte du premier monastère qui ait été élevé dans la Gaule. Là habite « une fille de roi que l'ennui de la terre a saisie dès son berceau. Ouvrez, je suis un pénitent blessé, j'apporte des nouvelles du Calvaire. Je viens de saluer Bethléem et Nazareth. Ma sœur, je vais périr si vous tardez encore. Souvenez-vous du bon Samaritain. » La vierge charitable ouvre la porte, et maintenant écoutez la fin de l'aventure ! « La nuit est venue, une nuit de l'Érèbe, épaisse, sillonnée d'éclairs. La vierge blanche, sainte, se jette sur son lit plus blanc que l'aubépine en fleurs et s'endort la tête sur son coude ; mais agitée, inquiète, elle a oublié de faire le signe de la croix au pied du crucifix. L'enfer veille et l'a vue ; il a dit : C'est bien ! elle est à moi. La nuit est venue. La jeune fille est restée sainte. La voilà endormie ; mais quel sommeil et quel songe, grand Dieu ! Au fond des bois quels soupirs de flammes ! quelles larmes dans les nues ! quel enfer dans le ciel ! La nuit est passée, le jour est beau et radieux. La sainte s'éveille, son hôte est parti. Elle tombe à genoux, se voile la face, se noie dans les larmes. O saints et saintes, protégez-la d'un regard ! Pleurs brûlans sur les dalles, prières, vœux, macérations, abstinences, cilices, que faut-il donc encore pour effacer un songe ? »

Ainsi est né Merlin, d'une sainte et d'un mauvais rêve, en vertu d'une décision des forces divines et des inaccessibles entités réunies en parlement métaphysique pour trouver une combinaison nouvelle dans le gouvernement philosophique du monde. On n'avait pas essayé encore d'une combinaison entre l'amour divin et l'impureté satanique ; aussi la proposition que mit en avant le sagace esprit de l'abîme fut-elle adoptée avec empressement. Merlin restera fidèle à cette double origine pendant toute sa longue histoire. Jamais enchanteur n'aura une telle préoccupation des choses idéales, et jamais en même temps il ne comptera dans son histoire autant de pages infernales. Vous pouvez suivre facilement à travers les siècles les mouvemens des deux âmes qu'il porte en lui. Croisades, chevalerie, piété charmante, concorde et tolérance, fraternité universelle, règne de la justice, voilà les mélodies idéales et sublimes que chante l'âme de sa mère ; fureurs fiévreuses, inconstances et impatiences diaboliques, scepticisme destructeur, impiété ivre de blasphèmes à faire frémir, soudainetés criminelles d'une main prompte au meurtre, dragonnades, massacres de septembre, règne de la terreur, voilà les mélodies infâmes, souvenirs de la messe du sabbat, que chante l'âme de son père. Et cependant la discordance ne sera pas trop forte, grâce à la bonhomie de Merlin, car Merlin sera bon et juste, même

dans ses pires momens; son cœur n'avouera jamais les paroles injurieuses de ses lèvres, sa raison ne cherchera jamais à justifier les actions criminelles de sa main. Quand il sera méchant, ce sera toujours involontairement, jamais de parti-pris et avec une préméditation froide. Ce qu'il fera de mauvais, il n'aura jamais voulu le faire; ce qu'il dira d'impur, il n'y croira jamais au fond de sa conscience, et dans les plus tristes jours de sa vie il justifiera cette parole du cynique Chamfort : « Le Français est le seul être dont l'esprit puisse être corrompu sans que le cœur soit atteint. »

L'enfant vint au monde, sans bruit, sans gémissemens, obscurément, dans un coin du cloître; mais quel ne fut pas l'étonnement de sa mère, qui n'osait pas même lui présenter le sein, lorsqu'elle entendit l'enfant lui dire d'une voix d'homme : « Mère, ne pleurez pas, je vous consolerai! » Son étonnement redoubla lorsqu'elle le vit, échappé de ses langes, marcher à grands pas un livre à la main : « Qui t'a appris à lire, Merlin? — Je le savais avant de naître. » Avec de telles dispositions, il n'est pas étonnant que Merlin se soit senti tout enfant l'ambition de devenir un enchanteur. C'était en effet le meilleur moyen de concilier les deux âmes qu'il portait en lui et de consoler sa mère de n'avoir mis au monde ni un prince ni un saint. Être enchanteur, c'est-à-dire pratiquer l'art des sortiléges, commander aux choses d'ici-bas par des formules magiques, avoir en sa possession les philtres qui font aimer, qui font dormir, qui font mourir; remplir de songes les cerveaux des dormeurs et d'illusions les yeux des hommes éveillés, savoir les paroles qui transportent les montagnes et les cœurs, se faire suivre des populations ensorcelées par la puissance des incantations, — quelle vocation glorieuse, et y avait-il un meilleur moyen pour Merlin de concilier ses deux natures? Il pourra utiliser au profit de Dieu les secrets du diable, mettre le plus d'ingrédiens divins qu'il pourra dans la nauséabonde chaudière où les sorcières de l'intérêt et du vice font bouillir la cuisine politique des nations. Merlin fut donc bien inspiré le jour où, frappant du pied la terre devant son père et sa mère étonnés, il dit résolûment : « Moi, je veux être enchanteur. » C'était en effet la meilleure profession qu'il pût exercer en ce monde; s'il n'avait pas choisi celle-là, le dualisme qui était en lui n'aurait jamais été réconcilié, et il ne lui restait que la ressource de se faire sorcier, métier profitable, mais bien bas et bien laid, ou la ressource de se faire moine, ce qui est bien beau, mais bien monotone aussi, et à la longue bien stérile.

J'espère que vous comprenez aisément les emblèmes contenus dans ce premier épisode. Le génie français, comme Merlin, est venu au monde avec le don de la parole; il savait lire avant même d'être né. En réalité, il n'a jamais connu les limbes de l'enfance. On dit

que les enfans des vieillards viennent au monde avec une âme plus mûre que celle des autres enfans. Leur esprit est entouré de langes charnels moins épais, les cloisons physiques des sens l'emprisonnent moins étroitement. Leur âme est moins aveugle et moins pesante, et porte en elle quelque chose d'exquis comme un fruit savoureux, et de subtil comme un rayon. Tel fut Merlin et tel fut aussi le génie français. La semence génératrice d'où il est sorti est le dernier résultat de la distillation séculaire de civilisations et de doctrines morales qui elles-mêmes étaient filles de vieux parens. Et voilà pourquoi Merlin est venu au monde avec la science infuse, voilà pourquoi le génie français a toujours su toutes choses sans les avoir jamais apprises. En naissant, il portait, enveloppés dans son âme, les secrets de plusieurs civilisations; aussi la vérité de la doctrine de Platon sur la réminiscence de l'âme et l'existence antérieure a-t-elle été démontrée par lui jusqu'à la dernière évidence. Ainsi s'expliquent sa facilité d'assimilation et sa rapidité de conception. Il n'apprend si vite que parce qu'il a su autrefois ce qu'il veut apprendre, il n'invente si rapidement que parce qu'il se souvient. Toutes les choses sont pour lui comme une leçon oubliée que sa mémoire rapprend sans effort.

Il eût été vraiment dommage de laisser sans éducation un enfant qui montrait des dispositions si heureuses, qu'il comprenait également bien le langage des bruyères fleuries qui croissaient autour des dolmens celtiques, et celui des trèfles à trois feuilles qui lui envoyaient, au nom du christianisme, le *selam* de la croix. Son cœur ne savait auquel de ces langages il devait croire, et il en était rempli d'inquiétude et de mélancolie. Aussi sa mère alarmée crut-elle sage de l'envoyer en classe chez le professeur le plus voisin. Le temps, qui détruit toutes choses, a détruit la gloire de ce professeur, et peu de gens aujourd'hui le connaissent : il s'appelait Taliesin. A cette époque, il n'était plus ce qu'il avait été dans d'autres temps; l'âge l'avait mûri et désenchanté. Dans sa jeunesse, il avait accompagné aux combats les chefs celtiques, et l'on dit qu'alors il s'était trop épris des enivremens fiévreux des batailles, et qu'il avait trop aimé à chanter les flots de *sang rouge* jaillissant des blessures et les chairs écrasées sous les sabots des chevaux. Ses chants avaient exprimé avec une frénésie sauvage et comme délirante l'ardeur du massacre, la joie du meurtre et les cruelles voluptés de l'invective; mais à l'époque où Merlin le connut, il n'était plus le même qui avait chanté les exploits du chef Urien et qui avait foulé les cadavres à Argoed-Loueven, un champ de bataille dont le nom peut-être vous est inconnu. Le christianisme avait blessé son cœur plus profondément que n'aurait pu le faire la lance de l'envahisseur étranger.

Alors on le vit se renfermer dans un sombre mutisme, d'où il ne sortait que pour laisser tomber de ses lèvres des proverbes et des sentences, résultat d'une sagesse chèrement achetée. Le vieux barde, trompé dans ses espérances et ses prophéties, trahi par son propre génie, qui lui avait soufflé traîtreusement des promesses qui ne s'étaient pas réalisées, apaisé par l'âge, touché par le christianisme et mal converti cependant, se plaisait alors à refaire dans son jargon barbare, sous une forme obscure, et non sans originalité, les vers dorés de Pythagore et les poésies gnomiques des Grecs. Un pareil professeur, s'il eût été plus jeune, eût été fort dangereux; mais dans l'état d'âme où il était alors, il ne pouvait plus donner à son disciple que des conseils de sagesse et de résignation. Faut-il même le dire? un certain désenchantement et une secrète amertume se glissaient dans ses leçons, et on ne pourra s'en étonner si l'on veut bien se souvenir que la terre et le ciel étaient perdus pour lui. Depuis longtemps déjà, les druides qui l'avaient initié aux mystères des forêts sacrées avaient perdu le ciel, et les bardes ses compagnons, aujourd'hui vieillissans et mendians, étaient en train de perdre la terre.

Voilà le personnage de Taliesin tel que je le conçois à l'époque où Merlin fut envoyé près de lui : druide désenchanté, barde vieillissant, et transformé par le fait de l'âge en professeur de morale. Je le reconstruis beaucoup plutôt d'après mes souvenirs historiques et ma propre imagination que d'après le livre de M. Quinet, car je regrette que le poète-critique qui a si bien le sentiment de nos origines, et qui à plusieurs reprises a exprimé le regret de la trop brusque disparition de l'élément celtique dans notre histoire, ait passé trop rapidement sur ce curieux personnage et ne nous ait présenté que sa silhouette. Aucune des leçons de Taliesin n'a été perdue pour Merlin; j'aurais voulu que M. Quinet nous le fît sentir davantage. Ainsi le désenchantement de Taliesin confirma Merlin dans la pensée d'abandonner les anciens dieux, car ce désenchantement n'était mêlé d'aucune espérance et exprimait moins un regret passionné que l'abattement d'une âme qui sent que tout est fini irrévocablement. Ce désenchantement voulait dire : « La douleur n'est que pour moi qui suis vieux; vous qui êtes jeune, pourquoi la partageriez-vous? Je suis triste parce que les maîtres que j'ai servis ne reviendront plus, mais vous qui ne les avez pas connus, mon fils, n'héritez pas de ma tristesse. » Taliesin apprit à Merlin les vingt-cinq mille vers des *Triades*, et c'est de là peut-être que lui est venu le goût de la poésie didactique, sentencieuse, raisonnable, que l'enchanteur a toujours gardé depuis et qu'il a exprimé sous tant de formes; de là aussi sa médiocre aptitude à s'exprimer par images, car, pourquoi ne pas le dire? Taliesin avait un très faible sentiment de la nature, et il

avait une tendance singulière à choisir pour envelopper ses pensées les images les plus quintessenciées, les plus semblables à des écharpes vaporeuses. Il évita sagement de montrer ses chants guerriers à Merlin, mais je soupçonne l'écolier de les avoir lus à la dérobée lorsque le maître avait le dos tourné, et de s'être souvenu plus tard de ces fièvreuses *Marseillaises* primitives et de ces inexorables *Chants du départ* lancés par les bardes à la tête des bandes celtiques qui marchaient à la rencontre des envahisseurs étrangers.

Merlin profita si bien de la science de Taliesin (le génie celtique) ainsi que de celle de sa sainte mère (l'église), qui lui apprit Virgile, les vers des sibylles et les saints pères, qu'il sentit son cœur se gonfler d'orgueil. Il se croyait déjà un enchanteur, et il essayait de parler en maître à la nature. Il allait à travers champs, disant à toutes choses : « Obéissez. » Mais toutes les créatures se moquaient de ses ordres, et son cœur blessé se répandait en colères furieuses et en mélancolies touchantes. « Quoi! disait-il, je n'aurai pas la puissance de courber un brin d'herbe sous mon intelligence! Et il regardait avec colère une joyeuse marguerite des prés qui souriait, *quoiqu'il* l'écrasât de son regard. Un ver de terre vint à passer tout repu de limon. Merlin lui cria d'une voix de tonnerre : « Esclave, âme d'argile, arrête-toi! » mais en vain; le vermisseau se joua du grand enchanteur. » Merlin, qui croyait tout savoir, ignorait deux choses : la première, que le désir n'est pas la puissance, et que ce don des enchantemens devait lui venir d'une âme étrangère à la sienne, afin d'humilier son orgueil et de lui montrer que la science n'est pas souveraine du monde; la seconde, c'est que le don de l'enchantement ne pouvait manquer de lui être accordé, car il suffit pour l'obtenir de le désirer de toute son âme et de tout son cœur. Or, puisque ce désir était en Merlin aussi fortement qu'il ait jamais été dans aucune créature humaine, il devait infailliblement être exaucé. Il n'attendit pas longtemps le miracle. Un soir qu'il se promenait à travers la campagne, il entendit des voix harmonieuses qu'il prit d'abord pour celles des cigales, et qui chantaient : « O vous tous qui habitez les forêts et qui les faites résonner de vos voix matinales, dispersez-vous dans les bruyères, dans les chaumes sonores; allez annoncer que Viviane se réveille, que le doux éclair de ses yeux a réjoui la terre... Pour nous qui avons chanté le dernier chœur sur les degrés du temple de Sunium, nous saluons aujourd'hui le printemps nouveau dans les bruyères des Gaules. Nulle d'entre nous ne sait ce qui se prépare; mais la terre a vraiment une odeur d'encens. Voici, voici notre maîtresse rayonnante qui nous fait signe : elle nous impose silence. Il faut se taire maintenant; c'est aux dieux de parler. » Après quelques minutes d'étonnement, Merlin se lève, cherche

des yeux et aperçoit une jeune femme assise au pied d'un arbre. « Elle lui parut radieuse, plongée comme lui dans une rêverie éternelle. Des bandes d'oiseaux sortaient des bois pour venir becqueter dans ses mains. Sa robe avait le même vert que la forêt; son front était blanc et poli comme la pierre des sommets lavés par de continuels orages. Ses yeux étaient couleur de la violette des champs.» Cette jeune femme est Viviane; elle apporte avec elle l'amour, père des enchantemens. Dès que Merlin l'eut aperçue, il sentit naître en lui la puissance qu'il avait tant désirée. Il aima Viviane et en fut aimée. J'ai à peine besoin d'expliquer au lecteur que Viviane est l'emblème de la nature, Merlin l'emblème du génie. L'un et l'autre, le génie et la nature, séparés, vivent stériles, muets, sans conscience d'eux-mêmes; mais dès qu'ils se sont rapprochés, le génie est révélé à lui-même par la nature, et la nature animée et fécondée par le génie. Nous connaissons la parenté de Merlin; celle de Viviane est plus difficile à déterminer. Les recherches de M. Quinet sont sans doute restées sans résultat, car de tous ses parens il ne nous nomme que sa marraine, une déesse d'origine païenne, Diane de Sicile (la chasteté pratique, l'union de la pureté et de la force); quiconque voudra entretenir des relations amoureuses avec Viviane fera bien de ménager et de respecter cette chère marraine.

Tout le premier livre est remarquable par un mélange heureux de force et de grâce, et c'est peut-être de tous celui où l'auteur a atteint de plus près cette familiarité poétique dont nous avons parlé au début de cette étude. Nous ne pouvons malheureusement en dire autant des livres suivans, que l'auteur a consacrés à l'adolescence de Merlin et à son voyage dans les limbes. Je sais bien que le fait moral que voulait symboliser M. Quinet est difficile à exprimer poétiquement; mais l'allégorie qu'il a employée a le triple défaut de n'être pas neuve, d'être trop diaphane, et cependant d'être tellement confuse que le lecteur comprendra malaisément la pensée du poète. J'explique donc en deux mots la pensée de ces cinq énormes livres, qui n'offriront pas, je le crains, un bien vif intérêt. L'amour a donné à Merlin le pouvoir des enchantemens, et le premier usage qu'il fait de ce don, c'est de créer et d'embellir le théâtre de ses destinées futures. Un caprice de Viviane lui fait faire choix d'un pauvre village de pêcheurs appelé Lutèce, et c'est ainsi que s'élève Paris. Ce premier enchantement opéré et les premiers élémens de la chevalerie de la Table-Ronde étant créés, Merlin s'avise d'aller à travers les limbes chercher son père, qu'il connaît mal, et pour lequel il ressent une tendresse filiale que les événemens se chargeront de corriger. Ce voyage dans les limbes signifie *l'histoire en puissance*, l'histoire encore repliée sur elle-même et dont le temps déroulera successive-

ment les draperies peintes, l'obscur avenir encore endormi, et, pour tout dire, les riches possibilités contenues dans le génie humain. Le génie de l'humanité, symbolisé par Merlin, est alors comparable à ces adolescens extraordinaires qui n'ont encore rien fait, et qui par conséquent autorisent toutes les espérances et toutes les appréhensions. Que feront-ils? que seront-ils? Nous voudrions pouvoir nommer les actions dont nous sentons circuler en eux les germes, et nous jetons nos regards autour d'eux, comme pour voir si nous n'apercevons pas rôder déjà les occasions, filles du destin, qui recevront ces germes et les féconderont. Tel est le fait moral que M. Quinet a voulu symboliser dans les livres II-VI, et que le lecteur devra toujours avoir présent à la pensée, s'il ne veut pas s'égarer. Dans cette partie de son livre, M. Quinet est trop retombé dans ses anciennes habitudes d'esprit et a trop sacrifié à la pompe. Indiquons encore, puisque nous faisons halte un instant dans la région la plus défectueuse du poème, les reproches qu'on peut adresser aux allégories de M. Quinet. Elles ont, ai-je dit, le tort d'être trop diaphanes : le lecteur nomme trop facilement les êtres abstraits et les phénomènes moraux qu'elles représentent, et il aurait envie de dire à l'auteur : « Mettez plus de chair, on voit l'âme de vos pensées. » En même temps qu'elles sont trop diaphanes, elles sont obscures et confuses. La même allégorie a deux ou trois significations et regarde pour ainsi dire de trois côtés à la fois. Ainsi Merlin signifie généralement le génie français, mais quelquefois aussi il signifie le génie humain sans acception de temps et de lieu. Il n'est pas douteux pour moi que le personnage du prêtre Jean ne renferme à la fois une satire de l'éclectisme, un éloge de la tolérance et une raillerie contre l'indifférence morale de notre époque. Le voyage de Merlin en Grèce contient une triple satire : satire historique contre la Grèce byzantine, satire politique contre la manie de destruction des doctrines républicaines, satire philosophique destinée à montrer comment l'intelligence, séparée du sens moral, n'est puissante que pour la mort, le sophisme et la destruction. Il faut donc lire ce livre avec une triple préoccupation : une préoccupation philosophique générale, une préoccupation historique limitée aux aventures du génie français, et une préoccupation politique limitée à l'état du temps présent. Les ironies enveloppées abondent, et on peut dire que le livre est plein d'*e* muets qui attendent que la critique leur mette des accens graves. Nous laisserons au lecteur le plaisir malicieux de les placer lui-même, et nous nous contenterons d'accens aigus.

Les amours de Merlin et de Viviane sont le nœud qui relie toutes les parties du livre; ce nœud est très solide. M. Quinet l'a serré trois fois d'une main puissante en l'honneur du passé, du présent et de

l'avenir, tout en récitant des formules magiques tirées de Herder et de Hegel. Occupons-nous donc de ces importantes amours, et avant tout osons poser une question à M. Quinet. Est-il bien certain que Viviane ait été le premier amour de Merlin? Nous ne demandons pas mieux que de le croire; cependant il y a toujours eu dans cet amour un je ne sais quoi qui indiquait que Merlin n'avait plus la fleur de son âme. On pourrait le soupçonner, et de nombreux documens historiques semblent appuyer ce soupçon, d'avoir eu tout jeune un commerce trop prolongé avec une grave matrone romaine d'un âge respectable, qui lui donna cette expérience prématurée de la vie qui le distingua de si bonne heure, et qui insinua dans son âme quelques gouttes de ces philtres puissans qu'avaient employés Canidie et Symétha. Elle avait vu de magnifiques et pompeux spectacles, et à force de l'en entretenir, elle lui en donna peut-être le goût. De là son amour pour les spectacles extérieurs, pour les pompes de la vie sociale, pour les raffinemens de la vie urbaine, et son éloignement pour la vie simple et la nature. Cette corruption civilisée, qu'il avait respirée de trop bonne heure, suffirait à expliquer les destinées malencontreuses de son amour pour Viviane, et cette rupture si prompte dont M. Quinet n'a pas su nous donner la raison. Il y eut donc dès l'origine des causes latentes de divorce entre Viviane et Merlin. En second lieu, est-il vrai que Merlin ait été si fort aimé de Viviane? Pour ma part, je n'en crois rien, et je suis sur ce point plutôt de l'avis de la vieille légende que de l'avis de M. Quinet. Suivant la légende, Merlin était un grand enchanteur dont une fée malicieuse résolut de briser la puissance. Il ne lui fut pas difficile d'ensorceler cet enchanteur, qui avait vieilli sur ses grimoires, et qui ne connaissait pas les ruses des fées artificieuses. Séduit par ses coquetteries, Merlin se laissa enfermer tout vivant dans un sépulcre au milieu d'une forêt sauvage. Là, privé de la lumière du ciel, séparé de la vie et de la nature, il se répandait en prières et en blasphèmes, et les passans qui s'arrêtaient pouvaient entendre ses prophéties et les rapporter aux hommes, qui en faisaient leur profit, tout en se moquant de l'imbécile enchanteur et en applaudissant à la criminelle astuce de Viviane. En vérité, cette vieille légende me semble exprimer avec la dernière profondeur les rapports du génie français avec la nature. Nulle part je ne reconnais dans l'histoire de l'amour de Viviane et de Merlin ces caractères de passion qui frappent à première vue dans les rapports des génies des autres peuples avec la nature. N'y cherchez pas cet abandon naïf, cette innocence sensuelle, cette confiance sans arrière-pensée, cette fleur du plaisir qui caractérisent l'amour des nymphes et des déesses pour les adolescens de la Grèce; n'y cherchez pas davantage

cette passion sérieuse et ce don libre et fier de soi qui caractérisent l'amour d'Égérie pour le génie italien, encore moins la frénésie violente et la tendresse emportée de la nature pour les races barbares. Non, Viviane n'a rien ressenti de tout cela pour Merlin. Elle le rechercha, il est vrai, parce qu'il était puissant, et qu'elle pouvait s'honorer d'une telle conquête. Elle ne se souciait pas de l'aimer, mais il était beau de pouvoir dire qu'elle avait été aimée par Merlin, et il était glorieux de pouvoir dire qu'il s'était perdu pour l'amour d'elle. Elle eut pour lui des sourires, des coquetteries, des flatteries perfides; puis, lorsqu'elle eut atteint son but à force de manœuvres et de manéges, elle éveilla de son rire sonore tous les échos des bois comme pour inviter tous leurs hôtes à rire avec elle du méfait qu'elle avait commis. Venez, renards rusés, merles railleurs, et vous aussi, loups poltrons; vous n'avez plus à craindre que le grand enchanteur épie vos ruses, surprenne vos secrets et dénonce vos méchancetés. Et Merlin qui prophétise dans le tombeau, quel plus bel emblème du génie idéaliste de la nation française! Séparé de la nature, privé de la lumière du jour, il se sent plus libre que lorsqu'il marchait sur la terre; il se sent davantage un pur esprit, une âme immortelle : la servitude du corps lui conquiert la liberté de l'âme.

M. Quinet n'a pas voulu accepter la donnée de la vieille légende, comme trop injurieuse sans doute pour le caractère de son héros, et cependant il a été obligé de reconnaître qu'elle contenait une part de vérité. Il avoue que l'amour de Viviane pour Merlin a été passionné et profond, mais il constate que cet amour n'a duré qu'un instant. Nous consentons néanmoins à accepter la légende telle que M. Quinet l'a transformée comme une explication vraie des rapports du génie français avec la nature, pourvu qu'il nous accorde que cette passion fut surtout l'espérance d'une étroite et indissoluble union qui ne put jamais se réaliser. Ce fut un printemps auquel nul été ne devait succéder. Viviane et Merlin s'aimèrent beaucoup moins qu'ils ne se promirent de s'aimer. Je crois qu'on peut fixer en toute assurance le moment le plus radieux de cet amour qui vécut de promesses réciproques à cette époque qu'on peut appeler une première renaissance, et où toute l'Europe devint subitement sonore (XIIe et XIIIe siècles). Si vous observez attentivement Viviane et Merlin pendant cette période, vous verrez que leur amour a tous les caractères du printemps qui s'éveille : concerts d'oiseaux, murmures de sources, tendres verdures des premiers bourgeons, fanfares de cor vibrantes, mais rapides comme un appel aux forces profondes de l'âme qui sommeillent encore. Ce ne fut donc dans tous les sens qu'une période de promesses : promesses d'héroïsme, promesses d'amour et de poésie qui nous enchantent et nous ravissent comme l'espérance

d'un bonheur possible plutôt que comme le spectacle d'un bonheur réel. Un caprice inattendu, une boutade, une parole irréfléchie, pouvaient briser des engagemens si peu formels et dégager les deux amans de sermens si peu solennels. C'est aussi ce qui arriva, de l'avis de M. Quinet, qui est ici de tout point conforme à l'avis de l'histoire. « Nulle condamnation n'a pesé sur leurs fronts. Un archange armé d'une épée de flammes n'a point honteusement chassé Viviane et Merlin de leur Éden... Non, eux-mêmes, eux seuls se sont bannis, eux seuls se sont fermé le retour. Ils l'ont voulu; nul autre n'est responsable de ce qui a suivi. Étaient-ils las d'un bonheur sans mélange? Jamais ils ne s'étaient aimés davantage. Fut-ce l'effet d'une longue réflexion? Celui qui leur aurait dit : « Vous vous chercherez demain, et vous ne vous retrouverez pas, » celui-là les eût transpercés de sa parole. Fut-ce un caprice, une fantaisie, une épreuve, un moment d'humeur, un éclair d'orgueil qu'ils n'ont pu vaincre, une dispute aux échecs? Voyez, cherchez, examinez vous-même, ou plutôt ayez la patience d'attendre : je puis vous affirmer d'avance que la cause sera proportionnée à l'effet. »

Quelle que soit la cause cachée, non révélée par les chroniqueurs, la séparation eut lieu. Un jour Viviane s'arrêta brusquement devant Merlin, et d'une voix « qui jaillit comme un torrent après lequel tout est desséché sans retour, elle lance ces paroles précipitées : « Merlin, il faut nous séparer! » Caprice subit, inexplicable auquel Merlin eut le tort de se prêter avec trop d'empressement. « Oui, je partirai; » ce fut là sa seule réponse. Un accent de tendresse aurait tout réparé; mais Merlin consulta son orgueil plutôt que son cœur. Il était à peine parti qu'il se repentait déjà des paroles qu'il venait de prononcer; la fierté l'empêcha de retourner la tête en arrière. Privé de Viviane, il se trouvait seul au monde, sans parens, sans amis, et il était tout près de se livrer au désespoir, lorsque la Providence lui envoya un compagnon. « Je vous connais, lui dit un rustre mal vêtu en lui tendant sa forte main endurcie par le travail; je suis Jacques Bonhomme. Ah! si monseigneur Merlin voulait me dire la bonne aventure! » Et sans se faire prier, Merlin donne au bon paysan quelques preuves faciles de sa science chiromancique. Cependant l'enchanteur regarde attentivement Jacques Bonhomme, et la pensée lui vient de l'attacher à sa personne. Pourquoi non? Jacques est alerte, naïf et docile, et il n'est rien qu'un enchanteur ne puisse obtenir de lui, lorsqu'il s'y prend avec douceur. Jacques lui sera d'un grand secours dans les pèlerinages qu'il se propose d'accomplir hors de sa patrie pour fuir le souvenir de Viviane et les lieux témoins d'un passé trop heureux. Jacques ne sait rien de sa triste aventure, et avec lui au moins il ne souffrira pas de ces railleries,

plus cruelles que l'acier, qui ne manqueraient pas de lui percer le cœur, s'il était assez imprudent pour se montrer de nouveau à la cour d'Arthur. Là, il n'est pas une dame qui ne le regardât avec un sourire malicieux, pas un chevalier pour lequel il ne fût un thème d'excellentes plaisanteries. Avec Jacques, il est en sûreté; c'est un compagnon qui n'entend rien aux raffinemens de la méchanceté et aux délicatesses de la cruauté mondaine. Ils partent donc ensemble pour leurs pèlerinages, et vont à petites journées, visitant d'abord les contrées les plus voisines, l'Angleterre, les Pays-Bas; puis, s'enhardissant davantage, ils se décident à voir l'Italie, la Grèce, l'Orient, l'Espagne. En route, ils furent rejoints par un singulier personnage, un ermite bavard, pieux et batailleur, un chapelet dans une main, une rapière dans l'autre. Ce personnage, sur la demande de Merlin, raconta son histoire, laquelle était très compliquée. Il avait eu des fortunes bien diverses, et partagé, fort à contre-cœur, des mœurs très différentes. Né de parens presque païens dans un petit bourg de cette province lyonnaise qui fut le foyer du christianisme naissant dans les Gaules, élevé dans la nouvelle religion par les soins des administrateurs romains, il fut plus tard le secrétaire d'un roi barbare qui le joua et le perdit. Pauvre serf latin, son existence fut un perpétuel miracle, et lui-même avouait qu'il n'avait fallu pour la lui conserver rien moins que la protection du Christ. Un jour, après avoir erré de lieux en lieux, il revint dans son pays natal. Tout était dévasté. Il entra dans un monastère qu'on venait de piller; il y trouva quelques feuilles de parchemin, et, pour tuer le temps, il se mit à écrire d'une main incorrecte les souvenirs de sa mémoire confuse, affaiblie et hallucinée par les privations. Vous reconnaissez ce personnage à l'existence compliquée : c'est Mgr Turpin, le génie des légendes, l'historien crédule dont le divin Arioste pillera si gaiement les souvenirs. Tous trois, Merlin, Jacques Bonhomme et Turpin, voyagèrent quelque temps de compagnie; mais Merlin ne jouait pas de bonheur, et ses amis ne lui furent guère plus fidèles que Viviane. Turpin l'abandonna dès le voyage d'Italie, et Jacques Bonhomme, qui est badaud de sa nature, s'étant arrêté, un jour qu'il avait congé, devant un théâtre de funambules, oublia son maître, qui n'entendit plus parler de lui jusqu'à l'époque de son séjour dans le tombeau. Dans cet abandon ridicule de Merlin par Jacques, M. Quinet a symbolisé ingénieusement la bassesse de la littérature populaire française, la séparation radicale qui s'est opérée en France entre les lettrés et le peuple, la fragilité des rapports qui ont toujours existé chez nous entre le génie et l'esprit populaire. Jacques, au fond, a toujours aimé le génie plus par vanité que par affection; il le suit sans maugréer, mais avec une complaisance indifférente; il

l'écoute, mais avec une attention sommeillante. Passe une troupe de saltimbanques, et Jacques Bonhomme va demeurer bouche béante devant leurs tours de passe-passe et se mêler à leur cortége avec empressement.

Il est facile de croire que, durant ses voyages, Merlin vit quantité de choses merveilleuses dont il sut profiter. Partout il étudia l'art des anciens enchanteurs, dont il trouvait autour de lui les œuvres en ruines. Il apprit donc beaucoup, soit dans l'art des enchantemens poétiques, soit dans la science des enchantemens politiques; mais, comme il n'était pas ingrat et que d'ailleurs il aimait à donner même alors qu'on ne lui donnait rien, il paya dans chaque pays la dette qu'il avait contractée. Partout où il passait, il laissait des preuves de son génie d'enchanteur. De cet échange de bons procédés et de cette réciprocité de cadeaux naquit, est-il besoin de le dire? cette société européenne, mélange d'enchantemens divers, — œuvre complexe, une et multiple, d'une association de magiciens dont Merlin fut le chef et le président. Mais que de périls, que d'épreuves pour arriver à l'accomplissement de cette œuvre! Vingt fois Merlin faillit y périr. Une fois entre autres, il fut emprisonné à Rome comme magicien et condamné à mort. Ce fut une grande épreuve, et si les choses se sont passées telles que les rapporte M. Quinet, cette aventure fait le plus grand honneur à la constance, à la fermeté, à la simplicité du cœur de son héros. Merlin venait justement d'échapper à une dernière tentative de corruption de son père, le roi des abîmes, qui, à plusieurs reprises, avait essayé de l'attirer vers lui. Larmes, prières, menaces, tout avait été vain, car Merlin avait appris à le connaître, et avait pris la ferme résolution non de le renier (ce n'était ni digne ni possible), mais de le fuir et de vivre loin de lui. Il n'était sorte de mauvaises actions que le vieux seigneur n'eût conseillées à son fils; il n'était sorte de violences qu'il n'eût employées pour le ramener à lui. Ne lui avait-il pas proposé un jour de célébrer dans l'enfer son mariage avec Viviane par des noces criminelles? Une autre fois, Merlin s'était entendu appeler du fond de l'abîme par des cris déchirans; ces cris étaient ceux de sa mère, que Satan prétendait faire rentrer dans le domicile conjugal de gré ou de force. Vainement la sainte protestait qu'elle ne lui avait jamais appartenu, c'en était fait d'elle sans l'arrivée de Merlin. Est-ce ce père dénaturé qui, pour se venger des refus obstinés de son fils, suscita contre lui tous les scribes et tous les pharisiens de Rome? On ne sait; mais ce qui est certain, c'est que la passion de Merlin suivit de très près la tentation. Peut-être aussi Satan voulait-il moins poursuivre une vengeance que pousser son fils dans une impasse, et le réduire à une telle extrémité qu'il fût obligé d'accepter enfin la main qu'il lui ten-

dait. Cette dernière hypothèse est probablement celle qui se rapproche le plus de la vérité, car Satan vint encore une dernière fois faire une tentative désespérée dans la prison de Merlin, qui répondit par cette parole restée célèbre : *Sancta simplicitas!* Puis il se passa une scène qu'on osera comprendre, et qui est la reproduction de la scène divine que le Nouveau-Testament propose en imitation à tous les hommes. Merlin est jugé, condamné et livré aux insultes et aux crachats de la populace. Je n'expliquerai pas cette scène, dont le sens n'est pas d'ailleurs difficile à deviner. Notre époque est une époque pleine de susceptibilités, et abondante en personnes d'autant plus zélées pour l'église visible qu'elles se soucient moins de l'église invisible, d'autant plus zélées pour les institutions qu'elles se soucient moins des principes. Nous n'essaierons pas d'atténuer par nos commentaires la portée philosophique de cette scène, où l'on voit le Christ martyrisé une seconde fois au nom du Christ lui-même par le diable en personne. Que les pieuses intelligences qui verraient dans la passion de Merlin une atteinte à leur foi se rassurent cependant : la hardiesse de M. Quinet est moins grande qu'on ne pourrait le croire, car, philosophie à part, la passion de Merlin symbolise cette époque vraiment diabolique, où l'église fut livrée aux puissances de l'anarchie et de l'impiété, l'époque du concile de Constance et du bûcher de Jeanne d'Arc. L'impiété hypocrite et sacrilége de cette époque est tellement évidente que je ne crois pas qu'il y ait une conscience catholique qui eût le triste courage de la défendre. Nous ne voulons pas blanchir M. Quinet, mais nous ne voulons pas que le lecteur, par un jugement précipité, le déclare plus noir qu'il ne l'est réellement. Et puis, avec des œuvres comme *Merlin*, l'esprit du lecteur a une ressource charmante qu'il n'a pas avec tout autre livre, la ressource de n'y voir que ce qui lui plaît. Pour expliquer notre pensée, nous signalerons le livre intitulé *l'Éden retrouvé*. S'il contient ce que nous croyons y voir, les protestans n'auront pas lieu d'être plus satisfaits que les catholiques. Les pérégrinations de Merlin à travers l'espace le conduisent un jour dans l'antique Éden, berceau de la race humaine. Aux portes du jardin, il rencontre le couple biblique qui lui demande paternellement des nouvelles de son ancien jardin de délices; mais Merlin est peu enthousiaste. En quelques minutes, son regard a parcouru ce berceau austère de la race humaine, et il l'a trouvé bien petit. Une larme pieuse a mouillé sa paupière, un soupir de sympathie a gonflé sa poitrine, puis il s'est éloigné rapidement. Merlin ne rentrera jamais dans cet Éden, désormais trop étroit pour lui. C'est à peine si Viviane pourrait s'y construire une chambre de verdure. Cela signifie, si nous avons la vue bonne, que le génie humain a fait

un instant station dans l'ancienne croyance hébraïque, à l'époque de la réformation, mais qu'il n'y resta qu'un instant et qu'il s'en éloigna rapidement, avec une sympathie respectueuse, sans efforts et sans déchirement. Si telle est la véritable explication de l'épisode de *l'Éden retrouvé*, les protestans n'auront pas lieu d'être très satisfaits de M. Quinet; mais rien ne les oblige à expliquer cet épisode comme nous venons de le faire. Ils peuvent y voir toute autre chose par exemple quelque hardiesse philosophique que nous n'expliquerons pas, laquelle dépasse tous les dogmes, et par conséquent ne s'adresse point particulièrement à celui qui fait leur foi.

De tous les voyages de Merlin, le plus curieux est celui qu'il fit en Grèce au sortir de l'épreuve qu'il subit à Rome avec tant de fermeté. Je recommande au lecteur cette partie du livre de M. Quinet; elle est belle, éloquente, tout animée de cette ironie grave et sépulcrale qui est particulière à M. Quinet, et qui se marie si aisément aux grandes images bibliques. La mort y explique tranquillement, philosophiquement, ses théories sur la beauté du néant et le progrès par la destruction. Tout ce qui existe se hâte vers la tombe; par conséquent le progrès consiste à détruire le plus possible. Il est bon de créer, mais il est meilleur de détruire. En effet, la mort étant la fin de tous les êtres, il est saint, il est légitime, il est juste de hâter par tous les moyens possibles l'accomplissement de cette fin. Telle est la remarquable philosophie que le roi de Grèce Épistrophius expose à Merlin, qui n'en revient pas de surprise, tout enchanteur qu'il est. « Sachez, lui dit-il, que, pour des êtres tels que nous, rien n'est plus odieux qu'une ville neuve. Sans aucune exagération, nous étouffons. Tout édifice est pour nous une prison, à moins qu'il ne soit lézardé. Assurément j'ai lieu d'être satisfait de mes palais de Mavromati, de Sparte, de Mégalopolis. Nul pan de muraille n'arrête, n'attriste, ne limite mes regards. Pourtant j'apprends que mon frère Évandre, duc de Syrie, mon beau-père Micipsa, roi de Babylone, et Polyclète, duc de Bythinie, sont encore mieux logés que moi. Le travail, chez eux, est plus avancé, le progrès plus rapide, la civilisation plus parfaite, car la trace même des édifices a disparu sous le pied des chèvres, résultat que nous ambitionnons tous, mais qu'un petit nombre seulement a pu atteindre. » Les mœurs, les lois, les divertissemens du pays étaient en rapport parfait avec ces belles théories, comme Merlin put s'en convaincre le jour où il assista aux jeux nationaux. Le spectacle s'ouvrit par un hymne religieux à l'hypocrisie, souveraine des hommes et des dieux, puis les concurrens se disputèrent les prix du sophisme, et luttèrent à qui renverserait le plus rapidement une colonne ou un pan de mur; puis, pour couronner la fête, on déposa sur les autels du

néant des offrandes de poussière sépulcrale et de toiles d'araignées. Quelque remarquables cependant que fussent les opinions de la cour et des grands sur l'excellence du néant, les opinions républicaines du peuple les dépassaient de beaucoup en profondeur. Un jour un esclave s'aprocha de Merlin et l'avertit de se tenir en garde contre les discours des grands. « Ne les écoutez pas, lui dit-il, ils vous trompent, ce sont tous des traîtres, ennemis de la plèbe. Ils prétendent tout renverser, niveler à ras de terre : n'en croyez pas un mot. Si vous les connaissiez mieux, vous verriez qu'ils ont chacun l'indignité de laisser subsister quelque chose, l'un un demi-fût de colonne pour s'y appuyer en dormant, l'autre un pan de mur, un troisième un débris de tombeau, celui-ci un peu de poterie, celui-là, que sais-je? une moitié de brique ou une médaille royale. Il n'y a que moi qui vaille ici quelque chose, car j'en veux même à la cendre et à la poussière des sépultures. » Il y a environ cent pages écrites de ce ton, gravement ironiques, tristement enjouées. A mon avis, ce sont les meilleures du livre. Rarement nous avons vu démontrer avec plus de profondeur et de fermeté l'inanité de l'intelligence, lorsqu'elle est séparée du sens moral et de la conscience. M. Quinet a mis une insistance qui l'honore, lui démocrate, dans la démonstration de cette vérité. Il y a du courage a soutenir dans une certaine école que l'intelligence est simplement destructive lorsqu'elle ne prend sa force qu'en elle-même, qu'elle est naturellement sophistique lorsqu'elle est réduite à ses seules ressources, et qu'elle n'a de puissance qu'autant qu'elle est subordonnée. On pourrait mener très loin M. Quinet lui-même, si l'on poussait à bout la vérité qu'il a si ingénieusement enveloppée dans les théories du roi Épistrophius et de ses sujets. Je n'abandonnerai pas cet épisode sans recommander au lecteur le livre qui a pour titre *les Dieux changés en Nains*. Il y verra ce que deviennent les divinités déchues, et il pourra tirer de la contemplation de leur sort plus d'une leçon de philosophie pratique. S'il lui est arrivé, comme à eux, de perdre la terre et le ciel, il ne sera pas fâché d'apprendre que son malheur n'est pas sans consolation, et qu'il lui reste la ressource de devenir sylphe, gnome ou lutin, de nager dans les flots de l'air au gré de son caprice, de vivre dans le feu comme les salamandres, ou de mener une laborieuse et pratique existence dans les profondeurs de la terre. A bon entendeur, salut!

Cependant, retirée tristement dans sa chambre de verdure, Viviane, comme autrefois Calypso, ne pouvait se consoler du départ de Merlin, et les voyages n'avaient pu arracher du cœur de Merlin le souvenir de Viviane. Les lieux qu'il traversait étaient tout pleins d'elle. Les brises de l'air étaient son souffle, la musique des bois

était sa voix, et sur les visages des femmes de tous pays il avait retrouvé quelques-uns des traits de l'enchanteresse qu'il avait abandonnée. Il avait essayé d'en aimer quelques-unes, mais en vain; au bout de peu de temps, il s'apercevait qu'elles n'étaient que de vulgaires contrefaçons de ce type accompli de la beauté et de l'amour. Toutes l'avaient blessé, et aucune ne l'avait aimé sans arrière-pensée. Isaline la Française lui avait fait sentir l'aiguillon de cette parole acérée qui blesse plus profondément que la parole des femmes de tous les autres pays : elle s'était moquée de ses théories philosophiques sur les trois voies de l'âme et de sa poésie romantique. A Venise, il avait fait les folies les plus ruineuses pour la fille d'un pêcheur qu'il avait rendue riche comme une princesse, et qui, en reconnaissance de ses dons, lui avait enlevé son anneau d'enchanteur pour le jeter au fond de la mer. En Grèce, il avait aimé une jeune paysanne, mais comme un protecteur et comme un frère. La plus remarquable peut-être de ses aventures fut celle qui lui arriva en Espagne, où il reçut à brûle-pourpoint la déclaration d'une jeune dame nommée Dolorès. Il fut d'abord surpris, car il était exempt de fatuité et simple de cœur; mais avec sa sagacité ordinaire il eut bientôt pénétré la cause de cette passion. « Ce n'est pas moi qu'elle aime, dit-il, c'est la magie : voilà pourquoi le mal est si profond. » Il en eut la preuve quelques jours après, lorsque Dolorès vint impudemment lui demander une échelle de soie, un manteau qui rendît invisible, deux chevaux plus rapides que le vent. C'était bien la magie qu'elle aimait, car, ensorcelée, elle refusait d'être délivrée des liens magiques; malade, elle refusait de guérir, et son amour ne faisait qu'augmenter avec la douleur et croître avec le péché. Où était cependant, chez toutes ces sœurs imparfaites de Viviane, cette plénitude de beauté qui l'avait enchanté? Viviane les contenait toutes en elle, et aucune n'exprimait à Merlin une seule des qualités de Viviane dans toute sa perfection. Dolorès était dévouée à sa passion jusqu'au crime; mais cette passion faisait frémir d'horreur, quand on la comparait à ce mélange d'innocence et de dévouement qui composait l'amour de Viviane. Nella la Vénitienne était capricieuse, mais où était la naïveté que Viviane mêlait à ses caprices? Aussi les deux amans, séparés l'un de l'autre, se tendent les bras à travers l'espace; mais le souvenir de leur querelle vit en eux et retarde leur union. Tantôt Merlin répond par des récriminations à la tendresse qui déborde des lettres de Viviane, tantôt Viviane répond par des reproches au repentir de Merlin. Cependant, comme il faut que tout ait une fin, et que d'ailleurs les pèlerinages de Merlin sont à peu près terminés, l'enchanteur se décide à revenir auprès de Viviane. Ce retour de Merlin chargé d'une expérience

acquise en tous lieux, cet heureux retour du héros auprès de Viviane, toute palpitante de la joie de l'attente, porte dans l'histoire le nom glorieux de renaissance.

Oh! combien les renaissances sont exposées à être flétries par les vents glacés! Qu'ils sont courts, les reverdissemens de la nature! Combien fragiles sont les liens qui enchaînent les cœurs trop longtemps séparés! Viviane et Merlin espéraient un printemps nouveau, et ils ne s'étaient pas aperçus qu'ils entraient dans l'automne de leur amour. L'illusion ne dura qu'un instant. A peine avait-il mis le pied sur le sol natal, que Merlin s'aperçut que tout avait bien changé en son absence. Les messagers porteurs de nouvelles sinistres se succédaient sans relâche : l'un lui apportait la nouvelle de la mort des sylphes, l'autre revenait de l'enterrement de Titania, le troisième avait vu de ses yeux le dernier des faunes périr dans les flots. Merlin en fut troublé et attristé, on peut le comprendre aisément. Si les fées et les sylphes avaient péri, de quels êtres peuplerait-il la cour de Viviane? Quels serviteurs lui donnerait-il pour exécuter ses ordres? Où prendrait-il des ouvrières assez habiles pour broder ses robes, préparer ses parfums et lisser ses cheveux? Lui faudrait-il donc se contenter d'une modeste existence, d'un ménage bourgeois, simple, frugal, gouverné avec prudence et économie? Quel avenir pour Viviane! Cependant on peut se consoler de n'avoir plus le superflu quand on conserve le nécessaire, et celui-là peut se passer de poésie à qui restent la justice et l'amour. Arthur et Viviane consoleront Merlin de la mort d'Oberon et de Titania... Hélas! cette espérance devait être trompée comme toutes les autres. Merlin demande des nouvelles de la cour d'Arthur, on lui répond que le roi-chevalier est à son lit de mort. Merlin accourt à temps pour recevoir les dernières instructions d'Arthur et le voir s'endormir d'un sommeil étrange dont nul enchantement ne pourra le délivrer jusqu'au jour marqué par le destin. Ainsi c'en est fait pour longtemps de cette glorieuse chevalerie de la Table-Ronde que Merlin avait instituée, de cette chevalerie où il n'y avait ni riches, ni pauvres, ni premiers, ni derniers, et où pouvaient entrer les chevaliers de toutes les races et de tous les pays. C'en est fait de l'égalité et de la justice jusqu'au jour où le roi Arthur se réveillera et appellera autour de lui ses preux. La terre et le ciel ont trahi Merlin, tout est mort autour de lui; il ne lui reste plus que l'amour, l'amour avec Viviane dans le vaste sépulcre du monde. Ce n'était pas là ce qu'ils avaient espéré, lorsque, dans leur adolescence, ils s'étaient rencontrés pour la première fois sur les bruyères des Gaules, lorsque, sans inquiétude pour l'avenir, ils aimaient à faire voguer leurs bateaux sur les rives de la Seine, et qu'ils entretenaient des relations d'intimité avec les

fées de Bretagne et les chevaliers de la cour d'Arthur; ce n'était pas là ce qu'ils espéraient récemment encore, lorsqu'ils s'étaient retrouvés après une si longue séparation. Et cependant Viviane pouvait dire qu'elle n'avait jamais aimé Merlin davantage, puisqu'elle consentait à l'aimer dans la mort, et que son amour défiait le sépulcre; mais, à peine enfermée dans le sépulcre, l'âme de Merlin sent redoubler ses forces, et sa voix s'élève pour défier la mort. Ses prophéties percent la lourde cloison de sa tombe et parviennent jusqu'aux oreilles des peuples. Puis peu à peu Merlin s'accoutume à sa demeure sinistre, et s'amuse à l'orner de fresques et à écrire sur ses murs de grands poèmes pour le divertissement de Viviane. Le sépulcre, lui aussi, aura ses fêtes et ses heures de gaieté, si bien que Viviane en oubliera les concerts de ses bois chéris et les fêtes de ses vallons. L'hymen dans la mort aura aussi sa fécondité : Viviane donne naissance à un enfant qui grandit dans la paix des ténèbres, paisiblement, obscurément, comme autrefois son père dans le coin d'un cloître. Cet enfant, qui est destiné à remplacer Merlin et à renouveler l'art des enchantemens, s'appelle Formose. On dit qu'aujourd'hui il habite parmi les hommes, qu'il a un moment ébloui par ses prodiges; nul ne sait quelles destinées lui sont réservées, et s'il exercera aussi longtemps que son père la puissance des enchantemens. Le séjour de Merlin dans le sépulcre, son hymen dans la mort avec Viviane, sont le symbole ingénieux et vrai de l'histoire du génie humain pendant les deux derniers siècles, — lorsque, les espérances de la renaissance l'ayant trompé, il s'endormit dans la paix du découragement, gardant encore dans sa nuit assez de souvenirs de la nature pour enchanter et peupler ses rêves, pour vaincre la mort. Toute cette partie du livre de M. Quinet, écrite d'une seule haleine, est remarquable par la puissance et l'unité du style. Pour faire prophétiser et rêver Merlin, il n'a pas eu besoin de baisser le ton de sa voix; le tombeau de l'enchanteur était une chaire convenable pour l'éloquence qui lui est naturelle. Il n'y a plus ici de discordances, plus d'effort pénible; sa voix peut s'élever à son aise sans craindre de dépasser le niveau de son sujet : aussi se sent-il comme chez lui dans ce sépulcre et nous en décrit-il le charme de manière à nous faire porter envie à l'infortuné Merlin.

Je vous ai montré, selon ma promesse, quelques-unes des avenues de ce labyrinthe poétique; je pourrais vous y promener longtemps encore, car il s'en faut que je vous aie expliqué tous les mystères qui s'y accomplissent et toutes les merveilles qui sont dues à l'art magique de Merlin. Ainsi je ne vous ai presque rien dit de certaines doctrines ésotériques, très connues au-delà du Rhin, qui sont déposées secrètement dans quelques-uns des piliers qui sou-

tiennent les voûtes du labyrinthe. Ces doctrines sont relatives au père de Merlin, qui est, comme on sait, en même temps le père des mensonges. Il paraît que ses prétentions à la domination éternelle des hommes étaient mal fondées, et que ce don d'immortalité qu'il s'attribuait était un faux bruit qu'il faisait courir pour abuser le genre humain. Un jour Merlin et Viviane virent venir vers eux ce père impénitent. Ah! quelle décadence! Vieilli, cassé, radoteur, il se coupait dans ses mensonges, il se prenait dans ses piéges, si bien que le petit Formose lui-même, tout naïf qu'il était, démêlait aisément ses ruses et lui disait le plus tranquillement du monde : « Grand-père, vous en avez menti! » L'enfer, qui n'avait jamais connu que les spectacles pompeux de la tragédie et les gaietés sinistres du mélodrame, connaîtra donc aussi la bonne comédie, et nous pourrons assister à une farce amusante, écrite par quelque ange ami du rire, intitulée plaisamment *Satan Cassandre, ou le Méchant joué.* C'est un spectacle désopilant pour le métaphysicien que de contempler dans le livre de M. Quinet les tristesses et les ennuis de ce hideux personnage. Peu à peu néanmoins notre horreur pour lui diminue, et la pitié remplit notre âme. Avoir fait tant de mal, avoir dépensé de tels trésors de méchanceté, pour arriver à un résultat aussi stérile!

Cependant tout pécheur mérite miséricorde lorsqu'il la demande sérieusement, et nous ne pouvons refuser notre compassion au vieux tyran de l'humanité lorsque nous le voyons, touché par les rayons de la grâce *naturelle*, manifester des signes non équivoques de conversion. Merlin et Viviane se prêteront avec un empressement tout filial à l'accomplissement de cette œuvre difficile. On lui construisit une belle abbaye où il conversait en se promenant avec des personnages distingués de l'ancien monde et du nouveau, qui tantôt, comme le prêtre Jean, pansaient les blessures de son âme ulcérée et l'exhortaient à la douceur et à la tolérance, tantôt, comme le vieux Pan, dissipaient ses ennuis en lui rappelant les plus gais souvenirs des bons jours d'autrefois. Pour opérer plus facilement sa conversion, Merlin fit un extrait des principaux philosophes de la nature, écrit sur beau parchemin vierge, embelli de dessins représentant des fleurs entremêlées et des oiseaux en nombre infini. Ce ne fut pas sans beaucoup regimber qu'il consentit à abreuver son âme desséchée par les flammes de l'enfer aux pages rafraîchissantes de l'évangile de Viviane. Fidèle à son esprit de contradiction et d'entêtement orgueilleux, le vieux sophiste trouvait moyen de tirer de ce livre, qui ne respirait que la paix et la douceur, des maximes de destruction et de négation. Cependant il lisait attentivement; « il ne se passait pas un jour que vous n'eussiez pu le rencontrer, au bord des précipices, les yeux attachés sur l'une des

pages du volume. Il ne le fermait que pour méditer; mais quand par hasard il ouvrait la bouche, c'était toujours pour s'écrier : Non, non, non! jusqu'à ce que la force lui manquât. » Comme on ne le tourmentait point, il se pacifia peu à peu. Il eut bien plus d'une fois encore l'envie de se mettre en colère, car les habitudes de la domination l'avaient suivi dans son isolement, et lui faisaient sentir plus profondément son impatience; mais comme il s'aperçut que personne ne faisait attention à lui, il jugea sage de se contraindre, et parvint enfin à se rendre maître de lui-même. Comprenez-vous le sens ésotérique de cette allégorie? Ainsi, d'après l'évangile de la nature selon Spinoza et selon Hegel, évangile dont M. Quinet ne songe pas à nous cacher qu'il est un des croyans, le diable vieillira et verra son pouvoir diminuer de siècle en siècle, jusqu'à ce qu'il soit entièrement détruit. Alors, dans l'impuissance de mal faire, il se convertira; doucement exhorté par le génie humain, il courbera sa tête orgueilleuse devant Dieu, et reconnaîtra enfin la puissance suprême. Alors le mal disparaîtra comme une illusion impure devant la lumière du bien, et ne sera plus qu'une fiction. Je réponds *ainsi soit-il* de tout mon cœur; cependant, si vous me demandez mon opinion sur cette conversion de Satan, je vous avouerai que je m'en défie beaucoup, et que je tremble que ce ne soit là qu'une nouvelle ruse pour abuser de la candeur des honnêtes et belles âmes, parmi lesquelles il faut compter celle de beaucoup de philosophes, et en particulier celle de M. Quinet. Satan a pris dans le monde bien des costumes, et a su faire tourner à son profit bien des doctrines qui avaient été inventées contre lui. M. Quinet ne nous dit-il pas qu'on l'a vu plus d'une fois sous la robe du moine, et n'assistait-il pas, sous ce costume, à la passion de Merlin? Il est impossible qu'il lui soit plus difficile de s'insinuer dans les cénacles des philosophes de la nature que dans les temples de Dieu. S'il a été assez habile pour retourner contre le Christ lui-même les doctrines du Christ, lui sera-t-il plus difficile de retourner contre la nature les paroles de la nature? Fidèle à la vieille doctrine du dualisme, croyant à la persévérance impénitente de Satan dans le mal et à l'inépuisable fécondité de son génie, je ne saurais vous engager à vous en tenir sur ce point aux conclusions de M. Quinet. Tout ce que je puis faire, c'est de recommander ces conclusions à vos méditations : elles en valent la peine, car elles ont été celles de plusieurs nobles génies. Je sais qu'elles ont donné à beaucoup de belles âmes la consolation et la paix, et par conséquent je ne dois pas les condamner; mais comme elles ne m'ont jamais rendu le même service, et que je les crois impuissantes à me le rendre, je les repousse pour mon compte, et je vous conseille de ne les adopter qu'avec pru-

dence, et après des délibérations aussi prolongées que possible. Croyez, si vous voulez, que le mal est toujours vaincu, mais croyez aussi qu'il se relève toujours de sa défaite et que l'insuccès ne peut le corriger.

J'aime mieux vous recommander la seconde des conclusions de M. Quinet : soyez fidèle à la nature. Vous avez vu ce qu'il en a coûté à Merlin pour avoir obéi à un caprice d'orgueil et pour avoir rompu trop brusquement avec elle : des pèlerinages accomplis dans la tristesse, des inquiétudes qui n'ont pu être apaisées, partout et toujours des mécomptes! Pour s'en être éloigné un instant, rien ne lui a réussi qu'à demi. Tout est fini le jour où il épuise les enchantemens dont elle a rempli son âme. Ce jour-là, il veut retourner vers la fontaine sacrée, dont les eaux sont inépuisables, pour rafraîchir son cœur et retremper son génie épuisé; mais cela ne lui est plus permis. Merlin ne peut embrasser Viviane que dans la mort. Restez donc fidèles à la nature, non pas d'une fidélité capricieuse, mais d'une fidélité de tous les instans! Restez en relation constante avec elle, et votre âme ne sera jamais altérée, et votre cœur ne se dessèchera pas, et vous n'aurez pas à craindre les embûches du père de Merlin tant que vous reposerez au bord de ses eaux, sous ses ombrages bénis, car elle est l'amour lui-même, et elle est gardée contre les atteintes du mal par les génies de la pitié et de l'humanité. Dès que vous vous éloignerez, vous ne serez plus protégés, et vous deviendrez le jouet de Satan. Ne dites donc pas comme beaucoup le disent : J'irai vers elle et je remplirai mon cœur à sa source, puis je m'en retournerai à ma demeure et je ne reviendrai vers elle que lorsque j'aurai épuisé ma provision, car qui sait si vous aurez jamais occasion de refaire votre pèlerinage, et si vous sentirez de nouveau le besoin de le refaire? Le plus grand génie qui s'éloigne de la nature, ne fût-ce qu'un instant, s'est rendu le complice du mal et du mensonge; l'homme le plus misérable qui a bu à sa source, ne fût-ce qu'une seule fois, a connu la vérité, l'amour et la tendresse. Telle est la leçon de morale pratique qui sort du livre de M. Quinet, et c'est à celle-là que nous voulons nous en tenir. Nos pères ont connu la vieille maxime : revenez à la nature; en la recommandant après M. Quinet, je ne me rends suspect d'aucune hérésie, et je ne cours pas le risque de me faire accuser de patronner des nouveautés hétérodoxes.

ÉMILE MONTÉGUT.

LES

CHASSEURS D'AFRIQUE

L'année 1830 a vu commencer dans notre armée un mouvement de transformation d'autant plus digne d'étude qu'on en connaît assez mal les origines et qu'on le voit se poursuivre encore. Malgré l'exemple donné avec tant d'autorité dans la *Revue* (1), beaucoup de chapitres de cette histoire militaire restent à écrire. Que de pages instructives à tirer pourtant de ces années d'enfantement, de ces épreuves fécondes au milieu desquelles se sont formés tant de corps nouveaux, espoir et orgueil de la France! C'est sur un de ces corps que je voudrais aujourd'hui appeler l'attention, et ce n'est pas seulement le souvenir de quelques années de commandement qui m'invite à parler des chasseurs d'Afrique; leur histoire m'attire par un autre côté : j'aime à y saluer les débuts d'une ère de renouvellement pour la cavalerie française. L'heureuse influence que la création des zouaves et des chasseurs à pied a exercée sur nos régimens de ligne, la création des chasseurs d'Afrique l'a exercée sur nos escadrons. En gardant toutes ses nobles qualités, toutes ses vertus guerrières, le cavalier français a gagné de nouvelles forces dans les leçons puisées à l'âpre école d'Afrique. Notre cavalerie a montré dès lors une variété d'aptitudes qu'on ne lui connaissait pas. A côté des deux grandes divisions désignées sous le nom de *cavalerie légère* et de *grosse cavalerie*, on a vu se placer un corps nouveau qui conciliait admirablement l'impétuosité de l'une avec la solidité de l'autre. Des qualités militaires que l'ancienne tactique ne

(1) Voyez les études sur *les Zouaves* et *les Chasseurs à pied*, 15 mars et 1er avril 1855.

développait guère qu'isolément se sont fondues en un ensemble digne de l'admiration de tous les hommes de guerre. Il nous a paru opportun de dire à quel prix ces résultats ont été obtenus. C'est au moment où se multiplient les inventions nouvelles dans l'art de la guerre qu'il convient de rechercher par quelle série d'efforts un corps nouveau arrive à fixer sa place et à devenir un élément durable de la compostion d'une armée.

L'histoire des chasseurs, considérée comme exemple des difficultés d'une création militaire heureusement surmontées, se résume dans deux époques. La première s'étend de 1830 à 1834, l'élément arabe est conservé alors à côté de l'élément français dans la cavalerie nouvelle : le 1er chasseurs nous aidera surtout à caractériser ces curieuses origines. Plus tard, l'élément arabe disparaît, l'originalité du nouveau corps est complète, la jeunesse a succédé à l'enfance : les 2e, 3e et 4e régimens représentent avec éclat la période de vaillans efforts qui se termine en 1847, avec la soumission d'Abd-el-Kader, et que nous pouvons raconter d'après nos propres souvenirs.

I.

Les premiers chasseurs qui parurent dans l'Afrique française portèrent plusieurs dénominations. On les appela *chasseurs algériens*, et même *chasseurs numides*, en souvenir sans doute de la redoutable cavalerie d'Annibal, qu'immortalisa la journée de Cannes. Une dénomination plus significative est celle de *zouaves à cheval*, que nous avons trouvée en compulsant les archives de la guerre. Quand on forma les chasseurs d'Afrique, les zouaves étaient à peine créés, puisque les premiers essais d'organisation de cette nouvelle infanterie datent d'octobre 1830, et que la formation des chasseurs est du mois de décembre de la même année. Déjà cependant on pressentait une sorte de fraternité entre ces deux corps, nés sur la même terre et dans le même temps. Zouaves et chasseurs se prêtèrent en effet toujours un mutuel et fraternel appui.

Avant le chasseur d'Afrique, l'armée avait déjà le chasseur à cheval, créé en 1780. Le chasseur à cheval avait noblement répondu à l'appel du pays; il s'était couvert de gloire depuis Hohenlinden, sous Montbrun, son colonel, jusqu'aux champs néfastes de Waterloo (1). Ce fut un régiment de chasseurs français qui servit de noyau à la création nouvelle. Le 17e régiment de chasseurs à cheval, au-

(1) On sait qu'une des dernières charges de cette sanglante journée fut exécutée par le 3e chasseurs, colonel de Lawœstine, sur les dragons anglais de la garde.

jourd'hui 12e de l'arme, et qui faisait partie de l'expédition de la conquête en 1830, fournit les premiers élémens de la formation des chasseurs d'Afrique. L'organisation des chasseurs algériens ou zouaves à cheval porte la date du 15 décembre 1830. Il entrait dans cette organisation deux catégories bien distinctes, l'une composée d'hommes habillés, équipés, montés aux frais de l'état, l'autre comprenant les cavaliers habillés, équipés, montés à leurs frais, et chargés de nourrir leurs chevaux. Les premiers étaient les cavaliers pris dans le 17e régiment de chasseurs et les enrôlés volontaires. Les autres étaient des Arabes : ils ne formèrent dans le principe qu'un escadron, sous les ordres de M. Marey-Monge. C'est dans ce corps arabe qu'apparut pour la première fois un jeune homme dont la fortune militaire devait grandir rapidement, en raison de ses services et d'une énergie peu commune jointe à une audace non moins rare; ce jeune homme, c'était le capitaine Yusuf (1). La prise de la *casbah* de Bone en 1832 montra ce que valait cet homme. Un tel épisode ouvre dignement la série des combats où figurèrent les organisateurs de notre cavalerie africaine.

Le 29 avril 1832, cent vingt Turcs, aidés d'un Français, M. d'Armandy, capitaine d'artillerie, et le capitaine Yusuf, commandant l'expédition, se rendirent maîtres de la casbah de Bone et nous ouvrirent les portes d'une nouvelle province, celle de Constantine. Ibrahim-Bey commandait la place. Le capitaine Yusuf l'aborda en lui adressant ces fières paroles devant quelques Turcs dévoués au bey : « Tu as trahi la France, et la France veut avoir vengeance de ta trahison. Je suis son envoyé, et je viens te dire en son nom qu'il faut sur-le-champ abandonner la place ou mourir. » Ibrahim, furieux, répondit : « Si dans une heure tu es encore sur mon territoire, je te fais couper la tête. — Et moi, ajouta le fier mameluck, je puis t'annoncer que, si un poil de ma barbe est touché, le roi des Français te fera couper par morceaux. » Le bey pâlit, mais il ordonna aux Turcs de se saisir du téméraire. Les sabres furent tirés, la lutte s'engagea. Prompt comme la foudre, Yusuf courut à un Turc dont il fit voler la tête d'un coup de sabre; deux, trois têtes tombèrent! Ibrahim, muet, son yatagan à moitié tiré du fourreau, était cloué au mur par les deux pistolets du capitaine d'Armandy, qui le magnétisait de son regard de feu. Le bey et ses esclaves demandèrent grâce; ils sortirent de la citadelle au nombre de trente, et allèrent se jeter dans les montagnes. Le drapeau vert de Mahomet fut remplacé par l'étendard français. Yusuf ordonna ensuite à la garnison vaincue de faire une décharge générale de ses armes en l'hon-

(1) Aujourd'hui général de division.

neur de notre pavillon : un seul Turc refusa. Quelques années après, on voyait encore sur le mur blanc du pavillon du bey l'empreinte de cinq doigts sanglans; ce sang, c'était celui du Turc qui refusa de tirer un coup de fusil en l'honneur de notre drapeau. Il avait suffi de deux hommes intrépides pour prendre une ville.

Les cent vingt Turcs qui concoururent à l'expédition de Bone furent tous depuis incorporés à l'élément arabe des chasseurs d'Afrique. Ils y apportaient cet esprit aventureux, un peu romanesque, des races orientales, esprit qui, combiné avec la bravoure française, devait donner au nouveau corps sa physionomie distincte. Un de ces Turcs, nommé Malek, avait mené une vie digne d'un héros de Byron. Né dans l'île d'Elbe et tombé aux mains de corsaires tunisiens, il avait été vendu au bey, qui en avait fait son esclave. L'enfant grandissait, et le bey, ayant reconnu en lui une rare intelligence, lui avait donné un emploi dans son sérail. Or le bey avait une fille nommée Zumla, belle comme une houri. Le jeune esclave la vit, et les deux enfans s'aimèrent. Le malheur voulut qu'un certain Klou-ghi, Grec de naissance et porte-pipe du bey, surprît leurs rendez-vous. Le misérable se fit acheter son silence par une rente mensuelle de cent sequins. Tous les mois, pendant un an, le pacte fut scrupuleusement exécuté. Un jour vint néanmoins où Malek perdit patience, et un coup de yatagan frappa le Grec au moment même où il comptait ses écus; puis Malek fit disparaître le cadavre. Il se croyait à l'abri de tout soupçon, et le lendemain il était parti de bonne heure pour faire, au nom du bey, une collecte d'impôts dans quelques villages, quand un esclave dépêché par Zumla vint lui apprendre qu'on savait tout, et que le bey avait envoyé des gardes à sa poursuite. Malek échappa aux gardes, qui suivirent de près l'esclave; mais il fut blessé dans la lutte, et ne parvint qu'à grand'peine à se tirer de leurs mains. C'est un marabout de l'Algérie qui donna asile au fugitif et qui le guérit. Quand Malek fut hors de danger, le marabout l'accompagna jusqu'à un mille de son habitation, lui remit une bourse contenant vingt douros, un cheval et un chapelet. Il n'est pas besoin d'ajouter que le cheval conduisit aussitôt Malek aux avant-postes français.

Tels étaient les hommes qui combattaient à côté de nous. Il était aussi utile qu'intéressant d'étudier ces mâles caractères. Ce qui mérite surtout d'être signalé dans cette première époque de la formation, c'est l'influence morale qu'exercèrent sur nos cavaliers français la hardiesse et la brillante habileté des cavaliers arabes. Les prouesses de ces cavaliers incomparables devaient naturellement stimuler l'amour-propre de nos Français, les forcer pour ainsi dire à se mettre à leur hauteur, même à les surpasser. Cette émulation gé-

néreuse ne pouvait que tourner à l'avantage d'une organisation qui devait devenir plus tard toute française, quand ces mêmes Arabes eurent été distraits des rangs des chasseurs pour former les corps indigènes de spahis.

Aux chasseurs algériens cependant avait succédé le 1er régiment de chasseurs d'Afrique, créé en vertu d'une ordonnance du 17 novembre 1831. Ce régiment comprenait : 1° l'escadron des chasseurs algériens, 2° trois cents hommes tirés des régimens de France, 3° quarante enrôlés volontaires, 4° vingt hommes par escadron du 12e chasseurs (ancien 17e). D'abord formé à quatre escadrons, ce régiment prit tout de suite le service des avant-postes, service que l'on aurait pu raisonnablement exiger de trois régimens de même force. Sans vêtemens, sans chaussures, au milieu de la pluie et de la boue, ces braves soldats montrèrent une discipline et une bonne volonté dignes de vieilles bandes. C'est qu'ils avaient un rude colonel, un vieux soldat de l'empire, M. de Schauenbourg (1). Avec un tel homme, le succès de l'organisation n'était point douteux.

Le régiment débuta d'une manière brillante à l'affaire d'El-Ouffia, qui eut lieu le 6 avril 1832, cinq mois après sa formation. On n'avait point eu encore le temps de distribuer toutes les armes et tous les fournimens, lorsque le colonel Schauenbourg reçut l'ordre de partir la nuit. On commençait alors ces fameuses marches nocturnes (2), silencieuses, pénibles, mais prélude ordinaire de ces audacieuses razzias dont le mot est passé dans notre langue, et qui ont enfin formé cette valeureuse infanterie de Crimée dont l'activité et le courage ne connaissaient ni le jour ni la nuit. A l'affaire d'El-Ouffia, le général de Faudoas, brillant officier du premier empire, comme M. de Schauenbourg, conduisait la colonne. Il s'agissait de châtier des tribus qui venaient nous insulter à la porte d'Alger. Le succès fut complet; les Arabes culbutés furent chassés le sabre dans les reins pendant plusieurs lieues, et apprirent à connaître aux premiers coups l'audace et la valeur des nouveaux cavaliers. Cette expédition fut d'un excellent effet pour le moral du nouveau régiment. On poursuivit aussitôt son organisation en dépit de toutes les difficultés, et le 1er juillet le régiment se trouvait fort de huit escadrons. Une plus belle occasion devait donner la mesure de ce que l'on pouvait attendre de cette troupe et de celui qui la commandait : c'est le combat de Bouffarik, livré le 1er octobre 1832.

(1) Mort général de brigade; mais il ne fut pas donné à ce brave soldat de porter les insignes de son grade. Cloué sur son lit de mort, il se fit apporter ses épaulettes de général, et exprima en les voyant le regret de ne pouvoir les montrer au feu.

(2) En parlant de ces marches de nuit, le soldat disait, pour dépeindre un des supplices de l'enfer, qu'on y faisait trois marches de nuit par semaine.

Le 10e d'infanterie légère, un bataillon de zouaves, les chasseurs d'Afrique et deux pièces de canon étaient réunis à neuf heures du soir au pont d'Oul-el-Kerma. La colonne se dirigea sur Bouffarik; à six heures du matin, le combat s'engagea : le brave colonel Schauenbourg, renversé de cheval, ayant la clavicule cassée, donna l'ordre à son régiment de lui passer sur le corps et fit sonner la charge. Les chasseurs, lancés sur l'ennemi, enlevèrent deux drapeaux; leur commandant, Marey-Monge, tua un des porte-fanions de sa main, et dans la liste des noms cités honorablement on trouve ceux de trois généraux futurs : Marion, de Drée, de Prémonville.

La période franco-arabe de l'histoire des chasseurs d'Afrique, représentée surtout par le 1er régiment de ce corps, commence en 1830, et s'achève, nous l'avons dit, en 1834. En 1832, un nouveau régiment était créé, qui représente une autre période de ces annales militaires que le moment n'est pas encore venu de raconter.

A partir de 1834, le 1er chasseurs prit une physionomie spéciale comme dépositaire des traditions du corps qui, dès l'année 1840, comptera quatre régimens. Il en personnifia la jeunesse, les autres en annoncèrent la maturité. Rappelons en peu de mots les derniers traits de son histoire. Après le choléra de 1835 vint 1836, une année de repos. Ce régiment devait en tout servir de point de départ, et c'est pendant cette année de repos qu'on y essaya diverses améliorations applicables au nouveau corps. L'habillement, l'armement et le harnachement furent bien coordonnés pour le service auquel était appelée cette cavalerie nouvelle et pour la nature du pays où elle faisait la guerre. Avec un harnachement dépourvu d'accessoires inutiles et de parade tels que la schabraque, avec une selle dite à la hongroise, et qui restera toujours, malgré toutes les modifications, la vraie selle de cavalerie légère, monté sur le cheval du pays, sobre, plein de feu et d'énergie, vêtu à la légère avec sa veste d'écurie, le fusil du voltigeur en bandoulière, coiffé de ce képy algérien qui s'est promené sur tous les champs de bataille des dernières guerres, le chasseur d'Afrique offrit bientôt le type parfait du cavalier léger en campagne. Cette tenue n'a pas varié; elle est devenue particulière aux quatre régimens. Les Arabes reconnaissaient au loin avec terreur l'uniforme bleu de ciel de nos chasseurs quand ils arrivaient dans la plaine.

Le 31 décembre 1839 se livra le combat d'Oued-Laleg, sous les yeux du maréchal Valée. Le colonel du 1er chasseurs, M. de Bourjolly, enfonça, à la tête de son régiment, les carrés de l'infanterie régulière de l'émir, et lui tua trois cents hommes. Le vieux maréchal Valée se trouvait au milieu des chasseurs, qui, électrisés par sa présence, enlevèrent trois drapeaux, un canon et les tambours de la

nouvelle infanterie d'Abd-el-Kader. Trois chasseurs du 1er, dont les noms ne doivent pas être oubliés, — Amet, Raymond, Lefèvre, — prirent chacun un drapeau. Cette belle victoire répondait à l'échec du même nom que nous avions subi quelque temps auparavant, au même lieu, dans une attaque de convoi.

A l'Affroun, le 27 avril 1840, on vit encore le 1er chasseurs, sous les yeux du duc d'Orléans, charger avec une impétuosité victorieuse les Arabes, acculés au Bouroumi. La même année, il se couvrit de gloire à Medeah, à Milianah. La province d'Alger, qui était le champ de ses opérations, confondra toujours le souvenir de ce brave régiment avec celui du prince qui, deux ans avant sa mort cruelle, était venu l'électriser de son exemple.

C'est préoccupé de ces glorieux antécédens de notre cavalerie africaine que, dans les premiers jours de février 1845, j'arrivais à Oran, où m'appelait un commandement qui m'était confié au 2e des chasseurs d'Afrique. De 1832, époque de sa formation, à 1845, époque où j'avais l'honneur d'y servir, l'histoire de ce régiment avait présenté quelques épisodes assez remarquables, dont j'indiquerai les principaux, pour montrer surtout ce qui donnait au 2e chasseurs une physionomie distincte à côté du 1er. Pour peu qu'on ait vécu dans l'armée, on ne peut en effet ignorer que chaque régiment a son caractère particulier, son âme en quelque sorte. Je ne crains pas d'ajouter que l'organisateur d'un régiment lui laisse toujours un peu l'empreinte de ses qualités et de ses défauts. Or l'officier qui présida d'abord à la formation du 2e chasseurs, M. le colonel Létang, sans manquer des grandes qualités militaires du colonel Schauenbourg, ne maîtrisait pas toujours assez sa bouillante ardeur. Le 1er chasseurs possédait à un haut degré ce sentiment de la discipline, cette circonspection indispensable à un régiment qui doit être le type d'une création nouvelle; le 2e au contraire avait toutes les libres et bouillantes allures d'un corps vieilli dans la guerre et sûr de lui-même. J'entendais un jour un zouave dire d'un de nos généraux : « On dit qu'il est très brave; moi, je ne connais que le *travail*, et je voudrais le voir *travailler.* » On devine ce que signifie ce mot travailler dans la langue militaire. Eh bien! les chasseurs du 2e étaient comme ce zouave, ils ne connaissaient que le *travail*, c'est-à-dire la charge impétueuse, le choc indomptable. Il y a cependant diverses nuances de bravoure, et si la furie guerrière a droit souvent à l'admiration, une estime plus raisonnée est due au courage non moins solide du régiment qui, les yeux fixés sur son chef, emporte pas à pas une position et se maintient avec une fermeté modeste dans le rôle que lui assigne le plan général d'un combat.

La formation du 2e chasseurs eut lieu à Oran. Dès le début, il

donna un exemple d'indiscipline. L'imprudence d'un soldat de ce régiment qui avait soulevé en pleine rue le voile d'une Mauresque, et que le général Desmichels avait fait exposer, l'uniforme retourné, sur la grande place d'Oran, provoqua une prise d'armes de ses camarades, qui rompirent ses liens et le ramenèrent en triomphe à la caserne. Bientôt éclata une sorte de révolte : les soldats du bataillon espagnol de la légion étrangère, envoyés pour la réprimer, pactisèrent avec les mutins aux cris de *viva los casadores dell' Africa!* Le mouvement eût pris des proportions inquiétantes, si le colonel de Létang ne se fût élancé à cheval au-devant de cette troupe indisciplinée, et par quelques nobles paroles militairement accentuées ne l'eût ramenée au sentiment du devoir. Cette première page de l'histoire du 2ᵉ chasseurs est triste, mais le régiment l'a en quelque sorte effacée par mille actions d'éclat. On le vit par exemple se couvrir de gloire au combat de la Sikkakh, où les belles dispositions du général Bugeaud nous assurèrent une victoire complète. Après la paix de la Tafna, placé sous le commandement du colonel Randon (1), le 2ᵉ chasseurs, fort de onze cents chevaux, s'exerça dans des courses pénibles aux marches qu'il devait exécuter plus tard sous le feu de l'ennemi ; il rivalisa bientôt d'adresse et d'habileté en équitation avec les Arabes. La transformation de la cavalerie française s'accomplissait ainsi peu à peu ; pour le tir à cheval au galop, elle luttait déjà de précision avec les cavaliers indigènes. La réputation des chasseurs d'Afrique comme tireurs et cavaliers s'était dès cette époque répandue dans toute l'Europe.

Le 9 novembre 1840, le 2ᵉ régiment de chasseurs se signala près d'Oran. Le général Lamoricière, chargeant à sa tête, cherchait à reprendre le corps du colonel de Maussion, tué dans le combat. Suivi de son chef d'état-major, M. de Crény, et d'un maréchal-des-logis du 2ᵉ, il put enlever à l'ennemi les restes du brave colonel ; mais le maréchal-des-logis trouva la mort aux côtés du général. Au combat d'El-Amria, le général Lamoricière signala aussi la belle conduite du 2ᵉ régiment. « Son colonel (Randon), dit-il dans son rapport, a exécuté un mouvement avec l'audace et la célérité qui conviennent à l'arme. » A cette affaire se rattache le nom du commandant du génie Bizot, tué dans les tranchées de Sébastopol comme général. Que de jeunes illustrations d'Afrique devaient tomber sur les champs de Crimée ! Citons encore le combat de Sidi-Rachet, où se montrèrent avec un rare éclat les qualités spéciales du 2ᵉ chasseurs. Fougueux, bouillant, il se lançait à l'aventure, ne doutant jamais du succès. Dans une position désespérée, il trouvait à décupler sa valeur. Le chasseur

(1) Depuis maréchal de France et ministre de la guerre.

du 1er enfonçait des carrés en ligne, comme à l'Oued-Laleg : le chasseur du 2e avait des allures plus indépendantes; il combattait toujours en fourrageur : c'était son esprit, et il s'en tirait bien.

Tels étaient en 1845 les principaux titres militaires du régiment où j'étais appelé à servir. A l'époque de mon arrivée, toute la cavalerie était réunie au quartier de Kergenthal, situé à un quart de lieue d'Oran. C'est là que je devais trouver baraqué le 2e régiment de chasseurs d'Afrique. Les officiers occupaient un pavillon séparé, dit pavillon de la Mosquée. Colonnades en marbre ciselé, fontaine dans la cour dallée aussi de marbre blanc, galeries peintes et cintrées, rien de ce qui fait le luxe des grandes demeures musulmanes ne manquait à ce charmant pavillon. La salle des délibérations du conseil offrait surtout un aspect pittoresque. Il y avait à l'époque dont je parle un capitaine du 2e, nommé Joly, qui joignait un certain talent d'artiste à ses qualités militaires. Armé de son pinceau, il avait peint sur le mur des sujets tirés de l'histoire militaire de la France. Avec du papier colorié et fort habilement découpé, il avait fait des vitraux d'église; seulement il avait remplacé les sujets religieux par des armoiries qui représentaient tout le blason de la chevalerie française. Le plafond figurait les champs élyséens où doivent se rendre tous les braves. On voyait Du Guesclin tendre la main à Murat, et le grand Condé causer avec Ney. Des cartouches entre les grands sujets donnaient l'uniforme exact des régimens français depuis l'invention de la poudre. L'ensemble avait un cachet d'originalité qui frappa Horace Vernet lui-même, quand il passa par Oran pour aller étudier le terrain d'Isly. Au milieu de ces baraques d'hommes et de chevaux se développait une cour spacieuse. Il y avait dans un coin de cette cour un banc nommé *banc de M. de Crac*. Que d'aventures romanesques, d'ardens récits de jeunesse, mais aussi que d'effrayans épisodes ce banc n'a-t-il pas entendu raconter! Ce fut là qu'un soir, au milieu d'une joyeuse causerie, tomba soudain l'horrible nouvelle de la catastrophe de Sidi-Brahim, signal d'une campagne à laquelle le 2e chasseurs allait prendre une large part.

La province, depuis la bataille d'Isly, vivait dans un repos absolu. L'émir Abd-el-Kader, retiré dans le Maroc, jouissait en secret de la défaite du fils de l'empereur, qui n'avait point voulu écouter ses avis, et avait vu en un jour fondre toute son armée. L'idée lui vint tout à coup de rallumer la guerre et de tenter une irruption soudaine sur nos frontières. On était alors au mois de septembre 1845. Les Arabes ayant rentré toutes leurs récoltes, rempli leurs silos, Abd-el-Kader, avec ce tact qui lui était naturel, avait choisi ce moment favorable, chez un peuple à la fois agriculteur et guerrier, pour en-

vahir comme un torrent nos possessions de l'ouest. Les nouvelles se succédaient, les unes bonnes, les autres mauvaises, suivant les gens qui les débitaient; celles qui émanaient de cette population moitié française, moitié espagnole, qui habite la ville d'Oran, étaient grossies par la peur et prenaient des proportions effrayantes. On pouvait lui pardonner ses craintes, justifiées malheureusement depuis par une affreuse certitude, car elle se rappelait les événemens de 1840 dans la *mitidja* d'Alger, où le fer et la flamme, promenés jusqu'aux portes de la ville, avaient mis le comble au désespoir des colons.

Heureusement un officier-général brave, résolu, expérimenté, commandait la province : c'était le général Lamoricière. Il sut, par son sang-froid, son calme au milieu des défections des tribus amies la veille, faire passer dans les cœurs les plus timides une confiance qu'il n'avait peut-être pas lui-même. En effet sa position était des plus critiques : en une nuit, tous les Douers et les Smélas restés fidèles, et qui campaient sous le canon d'Oran, nous avaient abandonnés. Le général Lamoricière perdait en eux une précieuse ressource : c'étaient des guides intelligens, connaissant bien le pays. Il demeurait réduit aux seules forces françaises qu'il avait avec lui. L'orage était partout; de tous côtés, les tribus en révolte couraient aux armes. Déjà, à Mostaganem, les Flittas révoltés avaient eu une rencontre avec nos troupes. Malgré le peu de ressources que le général Lamoricière avait sous la main, il voulut refouler le torrent qui s'avançait sur lui : il marcha droit à l'ennemi en cherchant à rallier sur sa route ses troupes disséminées. A la tête du 2e régiment de chasseurs, il sortit d'Oran. Quoiqu'il eût avis de l'engagement des Flittas, il résolut de chercher l'émir partout où il pourrait le rencontrer. Le général marcha dans la direction de Sidi-Brahim. Il s'arrêta à Bridia, à six lieues d'Oran, pour y rallier et masser sa colonne; il y fit halte dans la soirée. Ce premier bivouac présentait l'aspect le plus animé : tous ces régimens, qui ne s'étaient pas vus depuis longtemps, fraternisaient avec cette gaieté française qui ne fait pas faute même dans les revers. Je me souviens d'un des muletiers, ou soldats chargés de conduire les cantines des officiers, et qui appartenait au 2e régiment de chasseurs; cet enfant de Paris, monté sur des caisses entassées, récitait en langue *sabir*, ou mauvais arabe, des proclamations qui étaient la parodie burlesque des célèbres allocutions adressées à l'armée d'Égypte. Lors de la formation du 2e, avant que la casquette traditionnelle ne fût trouvée, les chasseurs avaient porté d'abord un chapska de lancier très bas de forme; puis on y avait substitué un chapeau gris à la Henri IV, orné d'une plume noire. L'essai malheureux de ce chapeau ne dura guère,

et la coiffure du bon roi Henri fut reléguée au magasin. Notre muletier en avait probablement dérobé un, et, coiffé de ce *sombrero*, auquel il avait ajouté une énorme plume d'autruche, il ressemblait assez à Charles Ier en déroute haranguant ses cavaliers. L'armée d'Afrique, au milieu de ses fatigues et de ses privations, a pu souvent retremper son moral au milieu des lazzis de quelques joyeux enfans des rues de Paris. Soit sous le soleil brûlant d'Afrique, soit sur les plateaux neigeux de Sébastopol, l'esprit parisien, si railleur, si militairement spirituel, se retrouve partout le même. Il date de loin, au reste. « Laissez aller la Pie (le cheval de Turenne), s'écriaient quelques soldats après la mort de ce grand homme, nos généraux ont perdu la tête! » Ces soldats de Turenne ne faisaient que devancer nos zouaves. « Joue-leur *la Casquette*, disaient ceux-ci quand ils étaient serrés d'un peu trop près, ils croiront que Bugeaud est avec nous! »

Ayant rallié ses troupes, le général Lamoricière se dirigea sur Aïn-Temouchen. Ce petit camp, pendant deux jours, avait été entouré par les Arabes, ivres de leur premier succès. Bou-Hamedi, lieutenant d'Abd-el-Kader, le tenait bloqué; mais c'était un vieux zouave, le capitaine Saffranet, qui y commandait. N'ayant aucun moyen de résistance, il usa de ruse, et avec des bûches placées tout autour de ses remparts de terre, il simula une puissante artillerie, se refusa à entrer en aucun accommodement, menaçant *sans poudre* de se faire sauter lui et toute sa garnison plutôt que de se rendre. Il sauva ainsi sa chétive place. Quand on arriva en vue de ce petit fortin, la fanfare du 2e régiment de chasseurs entonna l'air fameux *la victoire est à nous!* Le soir, dans le camp débloqué, on but à la santé de la France, du capitaine des zouaves et de sa petite garnison.

Le lendemain, la colonne passa sur le terrain appelé les Trois-Marabouts, qui avait été témoin de la plus honteuse capitulation conclue par une troupe française. Toute une colonne, avec *soixante-dix mille* cartouches, s'était rendue à discrétion. C'était un petit Baylen, mais dont les conséquences furent plus désastreuses peut-être; le général Dupont au moins sauva et ses troupes et ses bagages, tandis que cette malheureuse colonne d'Afrique fut massacrée tout entière quelques mois après sur les bords de la Malouïa, dans le Maroc. Le général Lamoricière s'arrêta un moment sur ce théâtre de honte, couvert encore de débris de souliers, de chiffons et de papiers à cartouches qui n'avaient point servi, puis il se rabattit à droite et prit la direction des Traras, dont il longea les montagnes, et entra à Ghemma-Razouât sans avoir rencontré l'ennemi. Ayant appris que le général Lamoricière était sorti de son camp pour marcher à lui,

Abd-el-Kader s'était renfermé dans Nedroma, au pied des montagnes des Traras, dont les populations lui étaient dévouées. C'est là que le général vint enfin l'attaquer : le 2e régiment de chasseurs préluda par une charge brillante sur les hauteurs de Nedroma. Acculée à des précipices affreux, toute cette population, qui eût pu être anéantie, ne trouva grâce que devant la clémence et l'humanité du jeune général français.

L'émir, ayant fui dans le sud, se rabattit ensuite sur le Maroc, où il rejoignit sa *deïra*. Rentré à Ghemma, le général résolut de marcher sur la Malouïa, où cette smala était campée, afin de délivrer les prisonniers qu'emmenait Abd-el-Kader. Cette pointe n'eut pas un succès complet : l'émir, informé de notre approche, avait fui dans l'intérieur du pays; on dut renoncer à revoir nos malheureux compatriotes. La colonne rentra à Ghemma pour y faire des vivres et prendre quelque repos. C'est là que nous recueillîmes quelques données sur le triste sort des prisonniers de l'émir, grâce à une rencontre assez singulière pour que j'en dise quelques mots.

Un matin que j'étais de service dans une excursion de fourrageurs, un sous-officier du 2e vint me prévenir que dans un champ d'orge voisin on apercevait des Arabes embusqués, et que l'on découvrait fort distinctement le bout de leurs longs fusils. Je pris quelques chasseurs avec moi, et en compagnie du sous-officier je me dirigeai vers l'endroit où l'on présumait les Arabes cachés. En regardant à une certaine distance avec une excellente lorgnette, je ne vis qu'un seul fusil poindre dans les orges. Je fis approcher les chasseurs l'arme haute en cas d'attaque; ceux-ci me ramenèrent bientôt un homme qui n'avait pour tout vêtement qu'une *kandoura*, ou chemise arabe en laine avec un capuchon. Il était très pâle, et ses yeux exprimaient une profonde terreur. Ce malheureux était en proie au délire. On le conduisit immédiatement à la tente du colonel Morris. Le colonel fit appeler le chirurgien du régiment, qui reconnut que la faim, la soif et le soleil ôtaient pour l'instant au pauvre diable l'usage de sa raison. On lui fit apporter un bouillon; bientôt il retrouva des forces et se mit à causer : c'était à notre grande surprise le *frater* ou barbier du 8e bataillon de chasseurs à pied, qui venait comme par miracle d'échapper au massacre des prisonniers sur les bords de la Malouïa. Son histoire était un de ces petits romans militaires comme beaucoup de soldats d'Afrique en peuvent raconter. Frappé d'un coup de crosse de fusil à la tête pendant qu'il donnait ses soins au commandant qu'une balle venait de coucher à ses pieds, il était tombé évanoui. Les Arabes l'avaient emporté dans leur camp et l'avaient chargé de l'affreuse mission d'enduire de miel les têtes coupées de ses malheureux camarades. « Quand je n'allais pas assez

vite, nous disait le pauvre *frater*, je recevais des coups de bâton. » Parmi ces têtes, il y en avait que le barbier avait rasées la veille et qu'il reconnut. L'opération terminée, les Arabes lui avaient donné une galette, six dattes, et l'avaient envoyé rejoindre les autres prisonniers. Plusieurs mois se passèrent ensuite en marches sous un ciel ardent, sur des routes désolées. Enfin le camp fut assis sur les bords de la Malouïa, théâtre prochain d'un drame terrible qu'il faut laisser raconter au digne *frater*.

« Abd-el-Kader était parti pour aller je ne sais où; nous étions confiés à Mustapha-ben-Thami (1), beau-frère de l'émir, homme dur et méchant. Depuis plusieurs jours, je remarquais des allées et des venues; les prisonniers remarquent tout. Je communiquais mes appréhensions à deux de mes compagnons, car la figure de nos gardiens n'annonçait rien de bon, et nous convînmes de chercher à nous soustraire par la fuite au sort qui nous attendait. L'un appartenait au train des équipages, l'autre était un soldat du bataillon. Notre projet bien mûri, nous attendîmes une occasion favorable, qui ne tarda pas à se présenter. Tous les officiers étaient allés à une fête voisine, et les Arabes étaient occupés à empiler autour de nous des broussailles desséchées; nous étions loin de nous douter dans quelle intention. Au moment où ils couraient de tous côtés pour chercher de l'herbe, mes deux camarades et moi, avec des galettes dans nos capuchons, nous prîmes notre volée sans être aperçus comme la nuit commençait à tomber, et nous courûmes nous cacher dans les roseaux qui bordent la rivière. Il n'était que temps. A peine étions-nous établis dans notre cachette, qu'une vaste lueur éclaira l'horizon, puis éclata une fusillade affreuse, qui n'était couverte que par les cris des victimes que l'on immolait. Cela dura vingt minutes, puis tout rentra dans le silence. Bien cachés, nous remerciâmes Dieu de nous avoir fait échapper à une mort imminente. Le massacre était consommé! Soudain nous entendîmes craquer les roseaux autour de nous : c'étaient des Arabes qui venaient laver dans l'eau leurs mains ensanglantées. Quand ils se retirèrent, nous étions bien sauvés. »

Le seul cependant qui survécut à cette nuit terrible, ce fut le *frater*; ses compagnons, troublés par la peur, se noyèrent dans une rivière que le barbier put traverser à la nage. Après ce dernier incident, quatre jours de marche l'avaient enfin conduit, haletant et affamé, dans le champ d'orge où nous l'avions recueilli.

(1) Abd-el-Kader, qui vient de donner au monde un si bel exemple à Damas, n'a jamais trempé dans l'horrible exécution de la Malouïa. Le coupable est Mustapha-ben-Thami, son beau-frère. Quand je vis l'émir dans sa prison à Toulon, le colonel Daumas, me montrant Ben-Thami, me dit : « Ne faites pas attention à cet homme; c'est le bourreau de la Malouïa. » Sa figure était vraiment repoussante.

Notre campagne de 1845 ne fut plus marquée par aucun incident notable, et jusqu'en 1847 l'histoire du 2e chasseurs peut se résumer en deux mots : il guerroya toujours. Pour avoir toutefois une idée exacte des services que rendit à l'armée d'Afrique le corps créé en 1830 et fortifié par des adjonctions précieuses de 1832 à 1840, c'est avec le 3e et 4e chasseurs qu'il faut assister aux plus importantes opérations de la guerre dont la soumission d'Abd-el-Kader marqua le dénoûment.

II.

Le 3e régiment de chasseurs d'Afrique fut organisé dans la province de Constantine le 1er février 1833. Les deux précédens régimens avaient été créés dans les capitales mêmes des provinces où ils devaient agir, Alger, Oran : il en fut de même pour le 4e, créé à Bone ; mais à l'époque de la formation du 3e régiment dans la province de Constantine, la capitale appartenait encore au bey Achmet et ne devait s'ouvrir à nos troupes victorieuses qu'en 1837.

Le 3e chasseurs d'Afrique fut formé de deux escadrons du 1er, foyer précieux qui alimenta tous les autres régimens de l'arme, et de militaires de tous grades tirés des différens corps de cavalerie de France. Son premier colonel fut M. Boyer, mais son commandement ne fut guère que nominal ; l'organisateur réel fut le colonel Corréard, qui lui succéda. Sous l'impulsion de ce digne chef, qui avait fait les guerres du premier empire avec les vieux dragons d'Espagne, le 3e régiment ne pouvait que marcher sur les traces des deux autres.

De 1833 à 1836, l'histoire du 3e régiment de chasseurs nous le montre se plaçant, par sa discipline, sa tenue modèle, au rang des plus vieux régimens. Il se prépare à la grande tâche que lui assigne le choix de la province désignée pour son berceau. Il s'agit de donner à cette province sa vraie capitale. Les deux expéditions de Constantine ont été souvent racontées (1). Ce qui importe à notre sujet, c'est d'indiquer la part qu'y prit le 3e chasseurs. Lors de la première expédition, c'est surtout dans les épreuves d'une retraite tristement célèbre que le 3e chasseurs se montra admirable. Le 26 octobre 1836, notre armée, se retirant en bon ordre et se battant toujours, arrivait à Sidi-Tamtam. Le lendemain, elle avait à franchir le col difficile de Ras-el-Akba : des tribus, accourues de loin au secours du bey Achmet, n'avaient pu passer les rivières, grossies par les pluies, et étaient venues à ce col dans l'espoir de mettre la colonne entre deux

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars 1838 et du 15 août 1845.

feux et de l'anéantir; mais les 2e et 17e légers et le 59e de ligne, qui couvraient la retraite, s'immortalisèrent dans cette journée : un instant la marche de l'armée se trouva ralentie; aussitôt le 3e chasseurs, ayant le colonel Corréard à sa tête, fit une charge des plus brillantes. L'ennemi, culbuté, sabré sur les hauteurs de Sidi-Tamtam, paya cher sa témérité. Les Arabes abandonnèrent dès lors la poursuite, et le 30 octobre les Français rentraient à Bone.

Lors de la deuxième expédition, c'est encore par une charge intrépide que s'illustra le 3e chasseurs. Sur les hauteurs du Coudiat-Aty, avec le 47e de ligne, il chassa les troupes d'Achmet du plateau qui dominait la ville. Le maréchal Valée, dans son rapport, cite la belle conduite de ce régiment. L'expédition des Portes-de-Fer, qui déchirait le honteux traité de la Tafna, lui fournit encore l'occasion de montrer sa valeur. Le 30 octobre, à l'Oued-Hamza, sous les yeux du duc d'Orléans, il exécuta une vigoureuse charge sur la cavalerie de Ben-Salem, premier lieutenant de l'émir. On le vit bientôt se signaler, sous le général Galbois, à Aïn-Babouch, chez les Aractas. Là tomba le lieutenant Lepic, digne fils d'un de nos plus braves généraux de l'empire, frappé, comme son père, dans une charge de cavalerie. Ce fut l'occasion d'une des plus heureuses razzias de nos chasseurs, qui ramenèrent à Constantine 30,000 têtes de bétail.

Transportons-nous de la province de Constantine dans celle de Bone. C'est là que le 4e chasseurs d'Afrique fut formé le 1er janvier 1840. Plus que tout autre peut-être, il offrit l'assemblage des qualités propres aux diverses fractions de ce corps. Son premier colonel, M. de Bourgon, était un de ces hommes rares dont les créations reposent sur des bases sûres que rien n'ébranle. Nulle main n'était plus propre à donner une impulsion vigoureuse à une arme que cet énergique officier comprenait si bien. Aussi le 4e chasseurs fut brave, discipliné, d'une tenue irréprochable comme le 1er, fougueux comme le 2e, indépendant comme lui (1). A peine formé, le 21 avril 1840, il débuta d'une manière brillante chez les Aractas. Le 13 août de la même année, le colonel Bourgon, chargeant à sa tête sur l'Hachera, fit prendre à son régiment cette belle place qu'il n'a plus quittée depuis. Enfin le 1er septembre 1840, avec le 3e, il traça l'une des plus belles pages de l'histoire des chasseurs d'Afrique. L'ennemi, sous les ordres de Hadj-Mustapha, frère de l'émir Abd-el-Kader, était venu établir son camp près de Sétif. Le colonel Levasseur sortit de cette place pour l'attaquer avec les 22e et 61e de ligne, les 3e et 4e de chasseurs. Après avoir marché pendant deux

(1) Cette indépendance était favorisée par le rôle même qu'on lui donna. Au lieu de l'attacher à la province où il était né, on le fit courir dans toutes les provinces, si bien qu'il mérita le surnom de *régiment voyageur*, qui lui est resté.

heures, cette colonne rencontra la nombreuse cavalerie de l'émir, qui chercha immédiatement à l'envelopper en la débordant sur ses ailes. Ce mouvement des Arabes avait pour but de couvrir leur camp de Medjazergua, qu'ils venaient de lever; deux bataillons d'infanterie régulière, forts chacun de six à sept cents hommes, protégeaient leur retraite. A la vue de nos colonnes, qui s'avançaient sur elle, cette infanterie, nouvellement disciplinée à l'européenne, se forma en carré. Le colonel Bourgon, enlevant vigoureusement le 4e de chasseurs, s'élança sur cette colonne d'infanterie avec une rare impétuosité. Les carrés furent enfoncés, taillés en pièces. Les Arabes qui parvinrent à se sauver se jetèrent dans des ravins profonds, où le sabre de nos cavaliers ne pouvait les atteindre; beaucoup d'entre eux, grièvement blessés, y périrent. La cavalerie ennemie voulut alors se porter au secours de son infanterie; la nôtre aussi arrivait au pas de course. On se battit de part et d'autre avec une grande intrépidité; mais tout fut culbuté par nos chasseurs. A la vue de cette déroute, un bataillon des réguliers de l'émir, qui était resté en position, spectateur du combat, s'empressa de battre en retraite pour échapper à la destruction qui l'attendait, et regagna en toute hâte les hauteurs les plus reculées. Le 4e chasseurs, nouvellement formé, n'avait pas encore reçu son étendard; il était digne de lui d'en prendre un à l'ennemi. Le maréchal-des-logis Tellier entra dans le carré, tua le porte-drapeau, et enleva l'étendard du bataillon de l'émir. Cette rude affaire devait coûter aux chasseurs un de leurs plus braves officiers, le commandant de L'Esparda, tué dans la charge.

A partir de ce jour mémorable, le 4e chasseurs poursuivit ses succès chez les Ouled-Assas, chez les Beni-Sala. Au bout d'un an, treize cents chasseurs, bien équipés et d'une bravoure à toute épreuve, donnaient la mesure de celui qui les avait formés. De l'est, le 4e alla dans la province d'Alger, assista aux ravitaillemens de Médéah et de Milianah, sous le général Changarnier. Le 15 juin 1842, il était dans le sud. On le vit se distinguer à l'Oued-Foddah. Avec son nouveau colonel Tartas, il assista au brillant combat contre les Kabyles du Réou; enfin l'année 1843 le trouva à Taguin, sous M. le duc d'Aumale. Tout devait s'effacer devant ce beau fait d'armes qui amena la prise de la smala d'Abd-el-Kader, et fournit la preuve éclatante de ce qu'on peut attendre d'un habile emploi de la cavalerie d'Afrique.

Au commencement de mai 1843, M. le duc d'Aumale quitta Boghar avec les 38e, 64e de ligne, les zouaves et les chasseurs d'Afrique (le 4e seul). Le jeune prince marchait sur la smala de l'émir. Des renseignemens dignes de foi la plaçaient dans les environs de Goudjillat.

Il fallait franchir des distances énormes avant de trouver une goutte d'eau. Il importait au jeune général d'atteindre Goudjillat le plus promptement possible. Une marche rapide l'y conduisit; mais, à peine arrivé, il apprit que la smala était à Ouessek-ou-Rekaï, à quatorze lieues dans le sud-ouest. Il continua d'avancer; à Ouessek-ou-Rekaï, des coureurs que l'on venait de surprendre donnèrent enfin un renseignement plus précis: l'ennemi était en un lieu appelé Taguin, nom que devait conserver cette mémorable journée. Le général Lamoricière manœuvrait dans cette direction, ce qui avait sans doute décidé ces brusques mouvemens de la smala de l'émir. Fuyant toujours devant le général Lamoricière, l'émir ne soupçonnait nullement que la colonne du prince s'avançait aussi sur lui. A cette nouvelle, M. le duc d'Aumale marcha aussitôt sur Taguin, soit pour atteindre la smala, soit pour la mettre entre deux feux. Le plan était simple en apparence; il n'en fallait pas moins pour l'exécuter des soldats et des officiers comme il en avait sous ses ordres. Il lui restait encore vingt lieues de désert à franchir. Après une course fatigante avec sa cavalerie, sans avoir rien pu découvrir, M. le duc d'Aumale s'arrêta. Son infanterie était fort éloignée de lui, et ne pouvait le rejoindre de plusieurs heures. Pendant cette courte halte, des cavaliers ennemis faits prisonniers par sa petite colonne l'avertirent qu'il touchait presque à la smala. Malgré les observations des généraux, malgré les supplications et les prières des Arabes nos alliés, qui, frappés de la faiblesse de la troupe d'attaque, le conjuraient d'attendre son infanterie, le prince prit une héroïque résolution : il donna immédiatement l'ordre de la charge. Les chasseurs d'Afrique, lancés avec cette impétuosité qui était le trait distinctif de leur allure, arrivèrent comme un ouragan, suivis des spahis, au milieu de ce camp immense, renversant tout sur leur passage, en dépit d'une fusillade effroyable qui partait de toutes les tentes. Ils gagnèrent ainsi la tête de la colonne ennemie, qui cherchait à s'enfuir; se rabattant sur elle, ils lui coupèrent la retraite, passèrent sur le ventre de l'infanterie régulière de l'émir, qui se défendit en désespérée. Enfin toute la smala tomba en notre pouvoir.

Bientôt le 4e chasseurs se trouva transporté sur un autre théâtre, dans la province d'Oran. L'expérience avait démontré que les plus grandes difficultés de notre domination viendraient toujours de cette province, et on jugea que le 2e et le 4e chasseurs d'Afrique n'étaient point de trop dans ce foyer perpétuel d'insurrection. Les événemens ont justifié cette mesure, et il fut donné à ces deux vaillans régimens de porter les derniers coups à la puissance de l'émir. Il semblait que la fortune sourît au 4e chasseurs. Son séjour dans la province d'Oran fut marqué par un des plus importans faits d'ar-

mes de la guerre d'Afrique, le combat de Malah, où le premier et le plus habile des lieutenans de l'émir perdit son armée et la vie. Le combat de Malah fut livré en novembre 1843 par un de ces généraux que Mazarin désignait sous le nom d'*heureux*, le général Tempoure. Sorti de Mascara à la poursuite des restes de l'infanterie de l'émir, que ce dernier avait confiée au commandement de Ben-Allal-si-Embarek, le général Tempoure marchait sans trop de chance de l'atteindre. Ben-Allal, en pleine retraite, cherchait à gagner El-Gorr, au sud-ouest de Tlemcen, où il devait opérer sa jonction avec Abd-el-Kader. Arrivé à Assi-el-Kerma, le général français y campa avec huit cents hommes d'infanterie, trois pièces d'artillerie, et le 2ᵉ et le 4ᵉ chasseurs. Il leva bientôt ses tentes, et se dirigea sur Tamsert. Là, les restes d'un bivouac récemment abandonné lui donnèrent à soupçonner qu'il était sur la trace de l'ennemi; des traces de bestiaux, de bêtes de somme, ne lui laissèrent plus aucun doute sur la direction prise : le général Tempoure se remit en route, et sa colonne, à travers une pluie battante, gagna Aïn-Bouchegara, où elle établit son bivouac. Deux Arabes que l'on venait d'arrêter apprirent au général que Ben-Allal avait couché la veille à cinq lieues du point où il se trouvait lui-même. La pluie continuait à tomber avec violence; le terrain détrempé était presque impraticable. Le général n'en tint compte, et continua sa marche. A la pointe du jour, le 11 novembre 1843, après une marche de nuit où ni les torrens grossis par la pluie, ni les ravins, ni les forêts qu'il fallut traverser, ne purent ralentir l'ardeur de nos braves soldats, une forte fumée, sortant d'un bois à l'origine de la vallée de l'Oued-Malah (qui a donné son nom à ce combat), leur apparut enfin, et fit tressaillir tous les cœurs. L'ennemi était là! Tant de courage et de persévérance allait enfin recevoir sa récompense. Bientôt une vedette ennemie tira un coup de fusil, et courut à toute bride donner l'alarme dans le camp de Ben-Allal; mais le colonel Tartas, à la tête des 4ᵉ et 2ᵉ de chasseurs, prit le trot et se trouva, un instant après, devant le front de Ben-Allal, qui, rangeant ses troupes en bataille, attendait bravement l'orage. Lancés par leur brave colonel, les chasseurs tombèrent sur cette infanterie, la culbutèrent, et le carnage devint terrible; tous les drapeaux restèrent en leur pouvoir. On sait que Ben-Allal, témoin de la défaite de ses troupes, ne voulut pas survivre à sa honte, et qu'il trouva la mort dans une lutte héroïque contre le capitaine Cassaignoles, suivi de deux brigadiers de chasseurs et d'un sous-officier de spahis. L'émir perdit en Ben-Allal son meilleur ami, le compagnon fidèle de sa fortune, le plus habile et le plus intrépide de ses lieutenans. Le maréchal Bugeaud, qui savait honorer le courage même chez son ennemi, ordonna que les hon-

neurs militaires fussent rendus à Ben-Allal comme à un officier supérieur de l'armée française. Au cercle de Mostaganem, on voyait, à l'époque où j'étais en Afrique, les deux tambours et le drapeau des réguliers de l'armée d'Abd-el-Kader : c'étaient les trophées du 4e de chasseurs d'Afrique, qui doivent appartenir aujourd'hui aux chasseurs de la garde.

L'année qui suivit ce brillant combat devait compter parmi les plus belles dans les annales de la guerre d'Afrique et aussi dans les fastes des chasseurs, représentés à Isly par les 2e et 4e régimens. On n'ignore pas que l'ordre de bataille adopté par le maréchal Bugeaud ressemblait à une *tête de porc;* c'est l'expression dont le maréchal lui-même s'est servi dans son glorieux bulletin. La cavalerie était dans l'intérieur de la *tête*, sur deux colonnes, attendant l'heure de fondre sur l'ennemi comme l'ouragan. On marcha d'abord lentement; quand on se fut approché, on vit que ce qui figurait de loin une grande redoute était l'immense tente du général marocain, le prince impérial Sidi-Mohamed, dont les abords étaient garnis d'artillerie. Le moment parut propice au maréchal pour lancer toute sa cavalerie. Les 2e et 4e chasseurs d'Afrique, sous le commandement du colonel Morris, se précipitèrent hors du carré comme une avalanche. Rien ne devait résister à l'entrain de ces vigoureux cavaliers, et bientôt l'armée marocaine fut en pleine déroute.

La bataille d'Isly marque le terme de cette étude : une fois soumis à l'épreuve d'une bataille rangée, les chasseurs d'Afrique ont fixé leur place dans l'armée française. Les suivre en Crimée, en Italie, ce serait encore raconter de belles pages, mais où ils n'apparaissent plus aussi indépendans du reste de l'armée que durant les années de formation laborieuse que nous avons tenu surtout à mettre en lumière. Rappelons seulement cette brillante charge du 4e chasseurs à Balaclava, qui arrêta le feu de l'artillerie russe foudroyant la cavalerie légère anglaise en retraite (1). Les chasseurs d'Afrique eurent aussi quelques heureux combats d'avant-garde avec les Cosaques; les quatre régimens assistèrent à la bataille de Traktir, mais sans avoir l'occasion d'y donner. Après la campagne de Crimée, les trois premiers régimens rentrèrent en Afrique; le 4e, licencié, forma les chasseurs à cheval de la garde. L'Italie rappela les 1er, 2e et 3e chasseurs à la vie guerrière, et leur dernier titre de gloire est l'admirable mouvement qui termina la bataille de Solferino.

Les faits et les souvenirs que nous venons de rapprocher ont amplement montré ce que valait cette jeune cavalerie. On a vu les succès

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars 1860.

qu'elle a obtenus. Il reste à indiquer à quelles conditions elle a réussi. Jusqu'à l'époque actuelle, la célérité semblait la principale qualité de la cavalerie légère. Aujourd'hui on lui demande non-seulement l'agilité, mais la sûreté, la persistance des mouvemens, non-seulement la fougue de l'attaque, mais la justesse du tir. C'est à l'école des Arabes que se sont formés les représentans français de cette cavalerie nouvelle. Les Arabes ne connaissent pas les distinctions établies dans notre armée entre la grosse cavalerie et la cavalerie légère. Le combattant à cheval est tour à tour chez eux un éclaireur habile et le plus patient des marcheurs. Sans effacer les distinctions traditionnelles entre nos divers corps de cavalerie, on peut se féliciter de la tendance qui depuis les campagnes d'Afrique est venue rapprocher de plus en plus ce que la théorie avait trop séparé. Le 1er chasseurs nous a montré une solidité à toute épreuve, le 2e une fougue irrésistible; les deux autres régimens, l'accord de ces deux grandes qualités militaires. La bataille d'Isly est venue sanctionner ce précieux accord par la victoire. Dès lors une ère nouvelle, pressentie depuis 1830, a définitivement commencé pour la cavalerie, et l'on a pu prédire les grands faits d'armes de Balaclava et de Solferino.

Aujourd'hui même néanmoins c'est encore vers l'Afrique qu'il faut se tourner, si l'on veut savoir comment de tels résultats ont été obtenus et comment ils se maintiendront. C'est là que se conserve, même au sein de la paix, l'habitude des rudes exercices, qui place le chasseur d'Afrique au niveau du cavalier arabe. Jamais d'ailleurs il n'a été plus important d'assurer à la cavalerie tout entière les qualités que s'est acquises le redoutable corps formé en 1830. Il est certain que le système perfectionné de l'artillerie amènera de graves modifications dans la cavalerie. La France eut comme le pressentiment du rôle nouveau réservé à son armée, quand elle donna les zouaves à l'infanterie et les chasseurs d'Afrique à la cavalerie. Pour ces derniers, la France eut le bonheur de trouver une ressource précieuse dans le pays même; malgré l'infériorité de sa taille, le cheval d'Afrique, par les qualités qui lui sont inhérentes, résumait à lui seul tous les besoins de la cavalerie nouvelle, destinée à fondre en elle les deux types de l'ancienne cavalerie. En effet, ce noble cheval de guerre portait également bien le carabinier, le cuirassier, ces cavaliers gigantesques, et les sveltes combattans qui ont illustré l'uniforme des hussards et des lanciers. On peut même assurer que par la taille les chasseurs d'Afrique appartenaient bien plus à la grosse cavalerie qu'à la cavalerie légère. On vit les chasseurs d'Afrique charger en ligne à l'Oued-Laleg avec le colonel Bourjolly, enlever des batteries à Isly sous le colonel Morris, fourrager en

maintes occasions brillantes sous les colonels Létang et Tartas. Ils résumaient donc à eux seuls les deux élémens distincts de la cavalerie d'Europe. En outre, la guerre d'Afrique réclamait de longues et pénibles marches sous un ciel brûlant, à la poursuite de populations qui fuyaient toujours, et de combattans braves, mais qui guerroyaient à la manière des Parthes. Cette cavalerie avait donc affaire à un ennemi souvent insaisissable; ce vaillant cheval, chargé d'un poids extrême en raison du surcroît de bagage qu'il devait supporter dans un pays sans ressource, se tira avec honneur d'une si difficile position, à ce point que sa réputation bien établie l'a fait appeler sur les champs de bataille de l'Europe, où il n'a certes pas failli à ce que l'on devait en attendre.

Le rôle nouveau que joue l'artillerie dans les grandes luttes de notre époque semble supprimer une division empruntée au moyen âge; il rend inutile cette grosse cavalerie, ces cuirassiers immortels d'Eylau et de la Moskowa, pour lesquels leur armure n'est plus une défense contre les armes de précision inventées de nos jours. La mobilité, l'élasticité, si je puis me servir de cette expression, doivent être les principes fondamentaux de la nouvelle cavalerie, qui devra sortir de ces modifications apportées aux engins de guerre. La cavalerie est appelée à une tactique nouvelle. Il s'agira pour elle d'être transportée vivement d'un point à un autre, d'être toujours prête à jouer indistinctement tous les rôles, et surtout le dernier, celui qui achève et complète les victoires. La poursuite d'une armée battue et en déroute, cette partie de l'action, exigera une cavalerie d'autant plus agile, d'autant plus manœuvrière, que ce dénoûment se produit, à de rares exceptions près, au moment où quelques heures seulement sont accordées avant la chute du jour. Il faudra donc une cavalerie qui, ayant pu combattre en ligne toute la journée, trouve encore dans son élément constitutif la vigueur, l'entrain, l'audace de la cavalerie légère, qui, répandue de tous côtés dans la plaine, coupe les fuyards, ramasse les pièces que l'on cherche à sauver, assure enfin ces triomphes qui, dans une seule bataille, font tomber les empires. Tel fut le rôle de la cavalerie française à Iéna.

Le contact des cavaliers arabes, fondus dans la cavalerie d'Afrique dès sa naissance, a rendu de plus cet éminent service d'assurer à la cavalerie française une supériorité dans le tir qui lui avait manqué jusqu'alors (1). Il serait donc logique de dire que les chasseurs d'Afrique renferment dans leur organisation le secret d'une cavalerie future, dont le changement de tactique et la marche progressive des

(1) Le feu de la cavalerie jusqu'à nos guerres d'Afrique n'avait d'autre but que de faire signaler par les avant-postes les surprises de l'ennemi.

sciences doivent nécessairement amener la création. On peut préciser le jour où les anciennes divisions feront place dans cette belle arme à un principe unique. Il en résultera une économie réelle pour l'état, et on disposera d'une cavalerie plus nombreuse à mettre en ligne le jour d'une bataille, puisqu'il est prouvé que la grosse cavalerie donne plus de chevaux laissés en arrière et inutiles en campagne (1) que les autres corps de l'arme. Tous les chevaux n'offrent point, il est vrai, les qualités éminentes du cheval d'Afrique, dont la vigueur et la sobriété sont devenues proverbiales. La France, tournant un regard de sollicitude sur sa nouvelle colonie, puise aujourd'hui une partie de ses chevaux de guerre dans cette race vaillante appelée cheval de l'Algérie; l'autre race reste à créer en France. Nous en possédons toutefois les élémens essentiels. Il est deux régions françaises qui peuvent servir à tous les besoins de la cavalerie dans son double objet, l'ancienne Navarre ou pays de Tarbes et la Normandie. La Navarre est pour ainsi dire, sous ce rapport, l'Arabie de la France. Dans ses belles vallées, arrosées par les gaves du Bigorre, on trouve une race, digne de la race africaine, qui fournira un complément indispensable aux levées faites dans le Sahara, aujourd'hui surtout que le système est adopté de remonter en grande partie la cavalerie légère avec des chevaux d'Afrique. Quant à la Normandie, elle est appelée à doter la France d'un cheval à l'encolure haute et fière, à l'œil hardi, aux membres larges et nerveux, qui portera aisément les plus lourds cavaliers. Le cheval normand se plie à tous les services et supporte les plus rudes fatigues. Fondre ces deux races, ce serait placer enfin notre cavalerie à la hauteur des besoins que le changement de tactique semble réclamer désormais. Ainsi organisée, la cavalerie tout entière entrerait d'autant plus facilement dans le cadre unique qu'il convient d'assigner à l'arme. Le pays s'affranchirait en même temps du tribut qu'il paie à l'étranger, et de ce jour on aurait trouvé le rôle véritable que la cavalerie est appelée à remplir dans la tactique nouvelle des armées.

Vte DE NOÉ.

(1) La grosse cavalerie, qui s'est couverte de gloire dans les campagnes immortelles du premier empire, n'a pu trouver depuis 1815 une seule occasion de justifier la confiance que l'on peut à juste titre avoir en elle. Appelée deux fois à de grandes luttes, en Crimée et en Italie, l'occasion a semblé fuir devant elle. Les lanciers se sont trouvés dans le même cas, sauf un engagement dans la journée de Solferino, où un témoin oculaire a vu un grand nombre de ces braves cavaliers jeter leurs lances à terre pour se servir de leurs sabres. Rien ne prouve mieux la nécessité de ramener la cavalerie française au type créé en Afrique, et dont tant de campagnes heureuses ont établi la supériorité.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 août 1860.

L'action exerce sur les esprits un attrait vainqueur. Là où l'on agit, là est la vie. Le spectateur reçoit les reflets, les effluves de vie de l'acteur. Nous autres Français, pour le moment nous sommes des spectateurs, spectateurs plus ou moins satisfaits, mais prodigieusement attentifs et absorbés, du drame émouvant que joue en Italie Garibaldi. La chose qui nous intéresse le plus, sinon uniquement, c'est de suivre dans son héroïque et surprenant vagabondage le curieux et prestigieux *condottiere* qu'avec l'imprévoyante étourderie qui nous distingue, nous étions ardens à combattre et fiers de vaincre à Rome, il y a onze ans. Attendre et conjecturer ce qui va se passer en Italie, voilà à cette heure toute la vie morale de la France. Quel est l'homme d'affaires qui peut conduire ses opérations, régler ses comptes, l'homme d'état qui peut préparer ses mesures, l'homme d'imagination qui peut achever son rêve, l'homme du peuple qui peut distraire une pensée de son travail, sans se demander chaque jour : Qu'a fait Garibaldi, et que va-t-il faire? Qu'il soit pour vous un cauchemar ou la figure lumineuse d'une légende inespérée, il est votre maître. Potentats superbes qui êtes si jaloux d'occuper l'enfantine imagination des peuples, il vous détrône; poètes politiques qui avez tant sacrifié pour avoir votre jour dans la vie d'une grande nation, avouez que la journée présente est à lui. Ce que l'on vend dans les foires de nos villages, c'est son portrait. Dans dix ans, gardez-vous d'en douter, et vous verrez si les récits des voyageurs du temps nous démentiront, son image sera trouvée dans les huttes des rois sauvages de la Polynésie et de l'Afrique, ce qui est, comme on nous l'a enseigné depuis notre enfance, le plus grand témoignage que puisse obtenir de sa supériorité un héros ou un grand homme. Si par aventure l'Europe entière avait en ce moment à faire autour d'un nom une manifestation collective de suffrage universel, le nom qui sortirait triomphant des urnes du suffrage universel européen serait, qui oserait en douter? celui de Giuseppe Garibaldi.

Que les esprits chagrins veuillent donc bien nous pardonner si nous faisons comme tout le monde, si nous cédons à une si extraordinaire fortune, si notre première pensée est pour Garibaldi et les *condizione* présentes de l'Italie. Notre prudence a été mise en défaut; nous y sommes habitués. Les événemens que nous eussions voulu détourner, éloigner, ajourner, se sont accomplis comme nous nous y attendions, avec cet irrésistible entraînement de la fatalité que nous avons signalé depuis longtemps. On n'a rien voulu ou rien pu faire pour conjurer la révolution du royaume de Naples; l'on n'a pas jugé à Turin qu'il fût assez beau de laisser se former à Naples une monarchie constitutionnelle qui ne se serait établie que par la grâce du Piémont et n'eût pu vivre que par son alliance, qui aurait donné à l'Italie du nord les avantages, sans aucun des dangers imminens, de l'annexion. Le parti d'action l'emporte, le mouvement unitaire va triompher. Il ne nous reste des réflexions que nous avons présentées, pour ouvrir les yeux des Italiens sur les chances périlleuses de cet état de choses, que le droit stérile de pouvoir dire plus tard, quand les difficultés éclateront : « Nous l'avions prévu. » Aujourd'hui nous n'avons plus qu'à regarder en face la situation nouvelle et à tenir compte des conséquences qui en peuvent découler prochainement.

On ne nous trouvera pas trop téméraires si nous considérons dès à présent comme consommée la révolution napolitaine, et l'on nous dispensera de dire notre sentiment sur les tristes incidens qui accompagnent la dissolution du royaume des Deux-Siciles. Il paraît maintenant certain qu'il n'y aura pas de lutte sérieuse entre l'armée napolitaine et l'armée de Garibaldi. Malgré ce qu'il y a de pénible dans cet abandon d'un régime légal qui ne sait pas se défendre et dans cette décomposition d'une organisation militaire accomplie par l'état-major même de l'armée, nous croyons qu'il faut se féliciter qu'une effusion de sang, qui d'ailleurs ne pourrait plus rien changer à l'issue des événemens, soit épargnée. Il y a cependant à tirer de la fin de la royauté napolitaine des leçons que plus d'un état en Europe ferait bien de s'appliquer. La politique absurde et outrée de l'ancien roi de Naples avait consommé d'avance la dissolution qui se manifeste aujourd'hui. La politique à outrance a partout ce même effet. Cette politique divise en deux parts la nation qu'elle opprime : d'un côté des séides et des fonctionnaires, de l'autre la masse indifférente, condamnée à se désintéresser des affaires du pays, et une opposition latente, également inexpérimentée, qui n'a pour pâture que ses passions refoulées. Tant qu'aucun incident ne vient déranger la machine gouvernementale, les flatteurs et les imbéciles extatiques proclament la force du pouvoir, et les intérêts égoïstes (si nous osons nous servir d'une expression d'un récent discours impérial que nous compléterons en les appelant aussi les intérêts aveugles) se réjouissent de la conservation de l'ordre apparent. Ces régimes à outrance ne s'aperçoivent pas qu'ils corrompent et qu'ils usent par leur durée même toutes les forces d'un peuple. Ils usent les forces du cercle étroit de leurs principaux agens et de leurs

fonctionnaires en les déshabituant de la lutte régulière, en les énervant par une trompeuse confiance dans l'omnipotence, en les exposant à une impopularité croissante et trop longtemps bravée; ils corrompent la portion du pays éloignée du pouvoir en la laissant dans l'oisiveté politique, en ne lui permettant point de s'initier aux conditions pratiques du gouvernement, en empêchant les hommes distingués qu'elle renferme d'acquérir la légitime autorité due partout à l'union du talent et du patriotisme, en abandonnant les exclus aux tentations désespérées de la haine et de la vengeance. Ceux qui en présence de la chute de ces régimes s'écrient, comme vient de le faire M. de Larochejacquelein devant son conseil-général : « Le mot fatal : il est trop tard! ne portera donc jamais ses enseignemens! » en parlent bien à leur aise. Il n'est trop tard pour les concessions que quand il est trop tard déjà pour la résistance. Les gouvernemens dont nous parlons reçoivent à la même heure cette terrible révélation, qu'ils sont impuissans à résister et qu'ils n'ont rien à espérer des concessions.

Qu'on y réfléchisse : pour que les gouvernemens se rajeunissent et se vivifient par d'utiles rénovations, il faut que l'opportunité des concessions leur soit annoncée et la nécessité des réformes imposée par le mécanisme des institutions libres; il faut que la faculté de rénovation soit pour ainsi dire une des vertus de la constitution elle-même et des mœurs politiques formées dans la nation par la pratique d'une constitution vraiment progressive. Hors de là, il n'y a que la honteuse et cruelle alternative du despotisme et des révolutions. Quand un gouvernement pourrait céder dans sa force, où a-t-on jamais vu que ceux qui l'exploitent en aient eu le désir et lui en aient donné le conseil? Quand arrive l'heure inévitable de sa défaillance, où a-t-on vu les insolens adulateurs de sa prospérité passée tenir ferme contre la mauvaise fortune, et n'être pas au contraire les premiers à prendre l'épouvante et la fuite? C'est alors que l'on aperçoit, comme à Naples, dans sa hideuse réalité l'œuvre de destruction accomplie par le despotisme. Il ne reste plus rien : plus d'administration, plus d'armée, plus de marine, plus de nation. Toutes les forces intermédiaires ayant été comprimées, atrophiées, anéanties entre le pouvoir et le peuple, il n'y a plus de compromis, plus de transaction possible. Le pouvoir ne trouve plus d'agens efficaces, parce que le peuple ne reconnaît pour chefs que les organes les plus exaltés de sa propre passion. Ce fécond ciment des sociétés saines, la libre confiance, a disparu. Les scrupules honorables deviennent des obstacles, les bonnes intentions n'enfantent que des maladresses, et l'on assiste à la douloureuse impuissance de la vertu. Quant à nous, rien ne nous étonne dans la ruine qui s'accomplit à Naples, ni les indécisions du jeune roi sous le poids de l'héritage qu'il a reçu, sous la pression des scrupules d'une conscience qui lui veut du mal, comme on le disait de Jacques II, et entouré d'une famille funeste, ni la versatilité du peuple napolitain, de cette démocratie des *lazzaroni*, sur laquelle l'ancien roi croyait avoir appuyé son des-

potisme ennemi de la bourgeoisie comme sur une base inébranlable, ni les trahisons ou la démoralisation d'une marine et d'une armée qui n'ont plus de chefs, ni la faiblesse du ministère constitutionnel, composé de membres bien intentionnés, honnêtes, éclairés, mais sans ascendant sur les hommes et sur les choses, qui ont obéi au sentiment du devoir en essayant, contre toute espérance, d'obtenir l'adhésion du Piémont à la conservation de l'autonomie napolitaine régénérée par des institutions libérales, et qui vraisemblablement ne poursuivent plus qu'une tâche, peu glorieuse sans doute, mais honnête : faire en sorte que la transition au nouvel ordre de choses s'accomplisse sans effusion superflue de sang italien, en évitant de donner des prétextes au débordement des passions vindicatives et des férocités populaires.

Il n'y a donc plus à s'occuper du sort de Naples. On n'a pas voulu ou on n'a pas pu contenir la révolution unitaire avant le passage du Phare; la question imminente qui va se présenter est celle-ci : une fois la révolution accomplie à Naples, que fera le gouvernement piémontais? Jusqu'à présent, le gouvernement piémontais est demeuré officiellement étranger à l'entreprise de Garibaldi; le roi Victor-Emmanuel a même désapprouvé cette entreprise par une lettre rendue publique; ses ministres ont toléré le départ des corps de volontaires; ils ont négocié avec les chefs du mouvement pour détourner des états romains la direction de ces corps; ils en ont tour à tour interdit ou autorisé le départ; ils ont semblé vouloir décourager le mouvement par les circulaires de M. Farini. Tant que l'issue de l'entreprise était incertaine, la décence ou l'habileté commandait de louvoyer ainsi; mais quand le roi aura quitté Naples, quand Garibaldi sera à la veille d'y entrer, les choses changeront de face. On s'engagera alors dans une crise grave; il faudra prendre un parti tranché. Les deux partis entre lesquels on aura le choix sont les suivans : ou l'on se conduira vis-à-vis de Garibaldi à Naples comme on s'est conduit envers lui en Sicile, on le laissera s'emparer de la dictature et agir sous sa responsabilité, — ou bien le gouvernement piémontais interviendra officiellement à Naples, il y fera proclamer et exécuter le plus promptement possible l'annexion; il recueillera le fruit du mouvement, et par cela même il prendra officiellement devant l'Europe la responsabilité des actes accomplis et des événemens ultérieurs. L'un et l'autre parti sont hérissés de telles difficultés que l'on ne peut attendre sans anxiété la décision à laquelle s'arrêtera le gouvernement piémontais.

Faut-il laisser Garibaldi maître à Naples comme il l'a été en Sicile? La question doit paraître bien grave aux hommes d'état de Turin. S'ils s'y résignent, ils se condamnent à un effacement plus humiliant encore que celui où ils végètent depuis trois mois. Garibaldi même à Naples, bien plus qu'en Sicile, sera le chef véritable de l'Italie militante. Il y aura toutes les ressources d'un riche royaume; il y disposera d'une armée considérable, au moins par le nombre des soldats; il y établira le centre et le foyer d'attrac-

tion de la nouvelle Italie. Le Piémont et les provinces du nord ne résisteront pas à cette influence et à ce prestige. Le gouvernement régulier deviendra plus difficile que jamais au cabinet de Turin. Il devra subir toutes les conséquences des desseins de Garibaldi, il sera compromis par ses nouvelles entreprises, sans avoir au moins la compensation de contrôler ces desseins et de décider de ces entreprises. Sans parler de l'intérêt d'ordre et aussi d'humanité qu'il y aurait à empêcher que le royaume de Naples ne tombât pas dans un état d'anarchie, en se plaçant au point de vue général de l'Italie comme au point de vue particulier de la sécurité du Piémont, du prestige et de l'ascendant du roi Victor-Emmanuel en Italie, il semble impossible que le cabinet de Turin se résigne à un tel effacement de lui-même et à un tel agrandissement de Garibaldi. Pour la paix de l'Europe, pour l'intérêt du gouvernement régulier d'un peuple de dix millions d'âmes, pour que la direction de la révolution italienne puisse être contenue et modérée elle-même par les responsabilités d'un gouvernement régulier, il semble que l'on doive désirer que l'autorité réelle du roi Victor-Emmanuel s'établisse à Naples le jour où s'y sera évanoui le fantôme de la royauté de François II. Nous ne sommes pas étonnés des desseins que l'on prête à cet égard à la cour de Turin : nous trouvons naturel même que cette cour ait pris ses dispositions en vue d'une telle éventualité, et que les quinze cents hommes de troupes de débarquement que porte l'escadre sarde soient déjà destinés à occuper Naples le jour où cette capitale restera sans gouvernement. Nous ne serions pas même surpris que, devant une nécessité si impérieuse, des puissances qui ont blâmé la conduite du Piémont dans ces affaires fussent bien aises de voir une prompte occupation piémontaise s'effectuer à Naples et y conjurer les désordres et les périls d'une révolution.

Mais des difficultés d'un autre ordre, et qui ne paraissent guère moins périlleuses, sont attachées pour le Piémont à cette résolution. Comment concilier la juxtaposition dans le royaume de Naples d'une autorité piémontaise officielle et de l'autorité extra-officielle de Garibaldi appuyé sur ses vingt-cinq mille volontaires, sur une partie au moins de l'armée des Deux-Siciles et sur le peuple napolitain? Garibaldi consentira-t-il à se subordonner à Turin? Cela paraît peu probable, à en juger par ses derniers antécédens. Garibaldi s'est donné pour mission de délivrer et d'unifier l'Italie; c'est pour n'être point troublé dans l'accomplissement de cette œuvre par les scrupules diplomatiques prêtés par lui au cabinet de Turin qu'il a ajourné l'annexion effective de la Sicile; c'est pour n'être point dérangé, contrarié, traversé dans ses desseins qu'il n'a plus voulu être l'agent responsable du gouvernement de Turin, et qu'il s'est fait le dictateur indépendant d'une révolution. S'il refuse de se replacer à Naples sous l'autorité et la contrainte officielles, que fera le cabinet de Turin? Osera-t-il lutter avec Garibaldi? Le pourra-t-il? Cette rupture devant laquelle il a reculé lorsque Garibaldi n'était encore qu'en Sicile, l'accomplira-t-il devant le dictateur

si prodigieusement grandi par la possession de Naples? Mais ce serait la guerre civile entre des Italiens également partisans de l'indépendance et de l'unité de l'Italie! Si les hommes d'état de Turin étaient capables de s'arrêter à cette pensée extrême, seraient-ils en mesure de la pousser jusqu'à l'action? L'Italie agissante pourrait bien les abandonner et passer tout entière du côté de Garibaldi.

Au point où les choses sont arrivées, à quoi bon s'abuser? Le maître de la situation, c'est Garibaldi. Il n'y aurait plus de prudence, et il y aurait un danger véritable pour l'Italie, à tenter de lui résister par la force. Ce n'est donc qu'avec l'assentiment de Garibaldi que le Piémont peut entrer officiellement à Naples et y rester. Les hommes d'état de Turin sont obligés de s'allier ouvertement avec Garibaldi; mais, en admettant que le chef des volontaires consente à cette alliance, il est évident que c'est lui qui en dictera les conditions, et que ces conditions seront qu'il demeurera le général de l'Italie militante et le maître de la direction du mouvement. Le gouvernement piémontais ne peut conclure l'alliance qu'en acceptant tout de suite d'énormes compromissions, et en prenant à son compte le programme de Garibaldi. On voit que les inconvéniens et les périls du parti de l'abstention et du parti de l'action se balancent presque pour le Piémont. Pourtant, puisqu'il faut opter, il nous semble que la prudence, la franchise et l'honneur conseillent au cabinet de Turin de se concerter, si c'est possible, avec Garibaldi. Certes il eût mieux valu, nous l'avons assez dit, ne point se laisser acculer à telle extrémité; mais puisqu'on s'est laissé entraîner dans un de ces dangereux défilés au bout desquels on se trouve en présence d'une faiblesse ou d'une folie, mieux vaut encore la témérité courageuse qu'une circonspection qui mène sans honneur aux mêmes périls. Le cabinet de Turin, — et il n'est pas après tout en mauvaise compagnie, puisque toute l'Europe en est là, — ne doit plus compter que sur le bon sens, la sagacité, la bonne foi de Garibaldi, et sur l'influence qu'il pourra exercer sur ce tribun armé pour conjurer, atténuer, ajourner les périls que provoque l'entreprise à laquelle il s'est voué.

La nécessité d'une entente ouverte et franche entre le ministère piémontais et Garibaldi nous paraît nécessaire, car c'est encore par là et ce n'est plus que par là qu'il sera possible au Piémont de coordonner non pas complètement, mais à quelque degré le mouvement italien: c'est ainsi et seulement ainsi qu'il pourra résister au débordement des passions qui le pressent. Nous venons d'avoir, par le dernier manifeste de M. Mazzini, la révélation saisissante du bouillonnement intérieur qu'excite la marche triomphante de Garibaldi; bien que l'on nous assure que M. Mazzini a peu d'influence sur le mouvement actuel, bien qu'après avoir saisi d'abord ce manifeste, le ministère piémontais l'ait livré à la publicité, soit pour faire montre du dédain que lui inspire l'initiateur fanatique de l'idée unitaire, soit peut-être pour convaincre l'Europe de la nécessité où il est de s'unir au mouvement afin de n'en pas laisser la direction aux sectaires, il nous est difficile de

croire que les accens de M. Mazzini ne retentissent pas profondément au sein des bataillons garibaldiens. Jamais l'ancien triumvir n'a été plus perfide, plus habile, moins mystique, plus pratique et plus éloquent que dans cette brûlante déclamation. C'est à la circulaire de M. Farini, destinée à restreindre le mouvement des volontaires, que répond M. Mazzini. Il considère cette circulaire comme dirigée contre le parti d'action, et s'empresse de relever le gant en se mettant à la tête de ce parti. « A paroles claires, dit-il, claire réponse. » Il traduit ainsi la dépêche ministérielle : « Nous tenterons, comme toujours, d'étouffer toute initiative en Italie. Nous aviserons à profiter de toute victoire italienne, quand elle aura été remportée par d'autres. Et quant à la politique intérieure, quiconque accepte cette règle est avec nous, quiconque la rejette est un sectaire. » Il reproche au ministère sarde d'avoir détourné l'expédition que l'on voulait diriger contre les états romains pour faire une diversion favorable à la descente de Garibaldi sur le continent napolitain; puis il s'écrie : « Nous ne sommes point une secte; nous sommes la conscience de la nation... Nous cherchons, nous voulons la patrie. Vous la voulez, vous aussi? Vous voulez vraiment, comme vous le murmurez à l'oreille de nos amis, quand vous cherchez à leur persuader la patience, le triomphe de cette idée? — Laissez-nous faire. — Que craignez-vous de nous? La république? Non. Vous savez que nous avons dit : La veille du jour où nous croirons de notre devoir de conspirer de nouveau pour la république, nous vous avertirons, et toute notre vie vous oblige à nous croire. L'accaparement des places? Non. Vous savez que, l'unité monarchique de l'Italie une fois proclamée, les uns parmi nous reprendront le chemin de l'exil, les autres celui de la solitude. Le partage de la gloire? Nous n'y aspirons pas. Dans les entreprises auxquelles nous travaillons, nos noms sont soigneusement célés par nous-mêmes. Laissez-nous sauver l'Italie, nous écrirons que c'est vous qui l'avez sauvée. — Laissez-nous faire. — Vous êtes retenus par les ménagemens que vous devez aux diplomaties étrangères; vous êtes obligés de préserver à travers les tempêtes le royaume sarde, vous êtes liés par vos peurs et vos amitiés. Nous, nous n'avons ni peurs, ni chaînes... Nous ne sommes liés qu'au pays et à notre conscience; nous pouvons annexer sans vendre, et nous aurons égard à votre triste situation. Nous sauverons les apparences; nous ferons une œuvre sainte avec les ruses dont on se couvre pour commettre un délit. En outre, quand en 1848 vous vous êtes décidés, après cinq jours de combat et après la victoire populaire, à entrer dans les plaines lombardes, ne disiez-vous pas aux gouvernemens de l'Europe : Si nous ne remuons pas, nous sommes renversés; nous marchons pour vous préserver avec nous de l'insurrection républicaine? Dites aujourd'hui aux gouvernemens : Ne voyez-vous pas monter la marée? L'Italie veut l'unité. Si nous résistons, nous tombons. Vous direz vrai. — Laissez-nous faire... Que vous importe?... Si l'entreprise réussit, vous savez que vous n'avez qu'à en accepter les fruits pour qu'ils vous appartiennent; si elle ne réussit pas, démontrez votre innocence en poursuivant ceux qui l'ont tentée. Nous ne vous demandons

qu'une chose, poursuivez après, non avant. » Il nous est impossible de cacher la pénible impression que laissent en nous cette véhémente invective et cette sanglante ironie. Nous voudrions que le gouvernement piémontais eût montré en effet assez d'énergie depuis trois mois pour avoir vraiment mérité les accusations de M. Mazzini. Nous sommes réduits aujourd'hui à attendre avec une perplexité douloureuse que ce doute soit résolu : Lequel aura le plus d'ascendant auprès de Garibaldi, de M. Mazzini ou de M. de Cavour? Nous ne le saurons qu'après la chute de la royauté napolitaine.

Puisque Garibaldi est maintenant le seul arbitre des destinées italiennes, Dieu fasse qu'il comprenne les difficultés que les nouveaux arrangemens de l'Europe opposent à la réalisation complète de ses desseins, et qu'il se laisse modérer par les avertissemens que de toutes parts les amis les plus dévoués et les plus autorisés de l'Italie ont récemment donnés aux Italiens! L'Angleterre elle-même, par l'organe de quelques-uns de ses hommes politiques et de ses principaux journaux, a signalé à Garibaldi l'inexcusable témérité d'une attaque prochaine contre l'Autriche. Ce concert de représentations a ému quelques Italiens éminens. On nous assure qu'il faut compter non-seulement sur la simple droiture de Garibaldi, mais encore sur l'autorité avec laquelle il peut contenir les plus ardens de ses compagnons d'armes, sur le bon sens pratique avec lequel il saura attendre les circonstances favorables ou éviter de se heurter contre l'impossible. Nous souhaitons, dans l'intérêt de l'Italie, qu'on dise vrai. Malheureusement les Italiens n'ont guère eu l'air, depuis quelque temps, de faire grand cas des avertissemens les plus désintéressés qui leur sont venus de France. Les Italiens ont des torts envers les opinions indépendantes de notre pays; ces torts, peut-être trop vivement ressentis chez nous, ont éclairci les rangs de leurs partisans. Ils ont cru parfois faire acte d'habileté en méconnaissant les sympathies qu'ils avaient conquises parmi les divers partis français pour rapporter uniquement au gouvernement les services qui leur ont été rendus par la France. Cette tactique a été peu adroite : il reste parmi nous des esprits éminens qui méritent d'être ménagés, et dont les opinions auront toujours un grand poids dans les affaires de l'Europe. Cette réflexion nous venait à l'esprit en lisant le dernier *Entretien* de M. de Lamartine, consacré tout entier à la situation actuelle de l'Italie. Cette belle étude, où parfois M. de Lamartine a retrouvé l'inspiration de ses meilleurs jours, a produit dans un public d'élite une vive sensation. Nous sommes loin de partager la plupart des idées de M. de Lamartine. L'illustre écrivain, voulant juger l'ensemble des choses italiennes, les distribue par grandes masses, et commet des erreurs de fait qui altèrent, contre son intention, l'équité de ses jugemens. Une de ces erreurs, qui vient d'être relevée avec un honnête empressement par M. Jules Bastide, est celle que M. de Lamartine a commise à propos du général Cavaignac. M. de Lamartine attribue par inadvertance au général Cavaignac, qu'il appelle un dictateur, l'expédition de Rome, entreprise plusieurs mois après la sortie du

pouvoir de l'honorable général. M. Bastide, ministre des affaires étrangères sous le général Cavaignac, établit péremptoirement, par la publication de ses dépêches, d'abord que le général n'était point un dictateur, puisqu'il réservait à l'assemblée nationale la décision des mesures qu'il y aurait à prendre à l'égard de la révolution romaine, ensuite que le gouvernement républicain de cette époque avait donné pour instruction à ses ministres de ne point intervenir dans les affaires de Rome, et de se borner à protéger la personne du pape. Mais à côté de ces inexactitudes de fait, et à travers un excès de sévérité contre la politique piémontaise, on est saisi des lumineuses intuitions du poète et des éloquens aperçus du grand orateur politique. M. de Lamartine est ouvertement contraire à l'unité de l'Italie; il indique avec profondeur les tendances républicaines du génie italien, et croit que ces tendances et les traditions historiques de la péninsule ne peuvent trouver leur satisfaction légitime que dans une organisation fédérative. Nous ne dirons pas que M. de Lamartine nous a convaincus, mais nous avouerons qu'il nous a vivement émus. Sans céder aux idées systématiques du grand poète, les Italiens peuvent trouver dans cet écrit des avertissemens qu'une sagacité vraiment politique saurait mettre à profit. Il en ressort du moins un enseignement de prudence singulièrement opportun à l'heure où le mouvement italien, dans sa marche préméditée contre l'Autriche, est en train d'accomplir sa seconde étape et va se trouver tenté d'entreprendre la troisième, l'invasion des états pontificaux.

Nous avons si souvent déjà dénoncé aux Italiens les énormes difficultés qu'ils soulèveront contre eux dans le monde en attaquant les états de l'église, que nous appesantir sur ce sujet serait tomber dans d'oiseuses redites. Nous voudrions leur présenter seulement une observation : s'ils persistent à attaquer les états romains, ils vont directement froisser des intérêts, des sentimens français, et affaiblir de gaieté de cœur ces sympathies françaises qui leur ont été si profitables. La France a, dans la question des états de l'église, des intérêts de plus d'une sorte. Parmi ces intérêts, l'intérêt catholique attaché à la conservation du pouvoir temporel du pape occupe une telle place qu'il n'est pas nécessaire d'en définir de nouveau l'importance; mais il est une autre considération, secondaire sans doute, une considération d'honneur politique qui nous touche de très près, et à laquelle on fera bien de prendre garde à l'avance. Il y a des troupes françaises à Rome, et l'on dit qu'on les renforce encore d'un régiment en ce moment même. Se figure-t-on, les volontaires ayant envahi les états de l'église, l'impression que produira en France et en Europe la vue de cette troupe française enfermée immobile dans Rome, comme dans une île enveloppée d'une mer garibaldienne? La marée des volontaires respectera la limite tracée par nous pour la protection personnelle du saint-père : elle n'ira pas plus loin, mais de toutes parts elle viendra déferler sur l'enceinte marquée par nos drapeaux. Nous enfermés dans Rome et Garibaldi tenant sous nos yeux la campagne, ce sera, sinon la contre-partie exacte, du moins le plus étonnant con-

traste de la situation de 1849. Que l'on se place au point de vue catholique ou anti-papiste, jamais, il faut en convenir, notre époque n'aura assisté à un plus surprenant spectacle. Nous ne saurions nous représenter exactement les sentimens qu'excitera une épreuve si neuve; nous désirons seulement par prudence qu'elle nous soit épargnée. Enfin pouvons-nous oublier que les forces du saint-père sont commandées par un général français? On peut porter des jugemens divers sur la résolution qui a poussé le général Lamoricière à la défense du pape; mais si Garibaldi va l'attaquer, peut-il y avoir pour des témoins français une situation plus dramatique? Sous l'émotion de cette scène, y aura-t-il parmi nous, dans notre armée, des spectateurs assez froids pour ne se souvenir que des divergences politiques, pour oublier qu'il s'agira de l'honneur, de la vie peut-être d'un de nos plus glorieux officiers, d'un général de l'âge héroïque et poétique de nos guerres africaines? Qui osera alors en France, et parmi ces soldats français qui du haut des remparts de Rome pourront suivre les chances du combat, qui osera souhaiter que Garibaldi soit le vainqueur et Lamoricière le vaincu? Nous présentons ces observations aux Italiens, certes sans animosité contre leur cause et, nous le croyons profondément, dans leur intérêt véritable. Qu'ils ménagent l'honneur de la France, des Français illustres, des sentimens français. En vérité, est-ce trop exiger d'eux que de les inviter, pour l'amour de leur cause surtout et un peu aussi par égard pour la France, à s'arrêter un moment et à réfléchir devant ces graves perspectives?

Voilà ce qui nous frappe dans les événemens qui, depuis quelques mois, emportent l'Italie. Tout est prévu, tout est noté. On dit d'avance : telle chose arrivera, et elle arrive. Ce qui est prévu depuis longtemps et n'est point encore accompli conduit à des conséquences désastreuses que les plus puissans politiques semblent avoir à cœur de vouloir conjurer. Que nous manque-t-il donc pour arrêter le torrent? Ce n'est pas la prévoyance; elle est si aiguisée, si subtile; elle rapproche tant le mal du regard, qu'elle devient une fatigue, une obsession, une maladie. Ce n'est pas la puissance; nous passons tout notre temps à la célébrer dans nos discours de gala. Ce ne sont pas les bonnes intentions; nous en sommes pavés Ne serait-ce pas la volonté? Nous entendons une de ces volontés fortes et persuasives, une de ces volontés qu'anime la puissante conception des combinaisons politiques, la vue complète des moyens par lesquels on les fait réussir, et cette déclaration ferme et hardie des desseins arrêtés qui enlève tout prétexte à ceux qui se croient intéressés à perpétuer les ambiguïtés, et s'exprime par des mots décisifs et souverains comme l'action elle-même.

Nous voudrions, pour nous détourner du triste spectacle des affaires extérieures, avoir du moins la diversion de la vie politique intérieure. Cette compensation nous fait défaut. Il y a eu, depuis quelques jours, les élections municipales : elles ont surtout constaté la triste indifférence du corps électoral. Viendra-t-il donc un temps où, sur ce vieux sol gaulois, il faudra employer la *force* pour décider les citoyens, comme autrefois les curiales des

municipes romains, à s'occuper de leurs affaires? L'empereur accomplit son voyage dans les nouveaux départemens. On espérait que ses discours jetteraient quelque lumière sur la situation extérieure. Nous n'avons vu jusqu'à présent que le discours de Lyon, lequel ne nous apprend rien sur les affaires étrangères, réitère les assurances pacifiques si souvent données, et, par quelques expressions caractéristiques, trahit un chagrin que l'empereur n'est point seul à éprouver. La session des conseils-généraux s'achève à peine. Quelques discours prononcés à l'ouverture de ces assemblées nous ramènent encore aux préoccupations extérieures. Parmi ces harangues, la plus importante est celle de M. de Persigny. La sécurité et la confiance rentreraient à coup sûr dans les esprits, si cela dépendait de notre ambassadeur à Londres. L'excès de son optimisme a nui à l'effet favorable que M. de Persigny devait attendre de son discours. Les paroles prononcées par lord Palmerston vers la fin de la session, le discours de clôture du parlement, présentaient aussi un contraste trop marqué avec les appréciations confiantes de M. de Persigny. Comme il était trop aisé de le prévoir, les récentes déclarations de lord Palmerston ne sont point une réplique courtoise à la lettre de l'empereur. Si nous étions une république, si nous étions directement associés à la conduite de notre politique étrangère, et si par conséquent nous avions le droit de prendre pour nous les observations de lord Palmerston sur la politique française, il nous semble que nous aurions lieu d'en être blessés; mais nous n'avons pas qualité pour nous montrer à cet égard plus susceptibles que M. de Persigny. Lorsque pourtant notre ambassadeur affirme que la chute de l'empire ottoman ne serait point une occasion de guerre européenne et ne fournirait matière qu'à des négociations diplomatiques, il nous sera permis de nous récrier sur la nouveauté d'une telle opinion, de rappeler que lord Palmerston a exprimé récemment à plusieurs reprises un avis tout à fait contraire, et que l'opinion de lord Palmerston est, en pareille question, d'une autorité incontestable. Nous croyons que l'état de la Turquie est peut-être pour les intérêts pacifiques un sujet d'inquiétudes plus menaçant encore que la condition de l'Italie. Un autre président de conseil-général, M. de La Guéronnière, a, dans son discours, abordé la plus intéressante des questions intérieures, la question de liberté. « Les vrais amis de la liberté, a dit l'orateur, ne sont pas ceux qui la flattent, mais ceux qui la modèrent. » Nous le voulons bien; mais la question serait de savoir si la liberté n'est pas en ce moment plus modérée en France que flattée. Ses flatteurs ne sont ni nombreux, ni dangereux à coup sûr, car où sont, grand Dieu! les faveurs que la pauvre liberté serait en mesure de leur donner? M. de La Guéronnière ne trouve-t-il pas qu'en remplaçant un mot par un mot, liberté par autorité, sa phrase exprimerait un principe plus applicable à notre temps? Mais M. de La Guéronière nous fait espérer, et nous l'en remercions, que nous arriverons par degré « à ce qu'une voix auguste a appelé *le couronnement de l'édifice.* » Voilà, croyons-nous, le grand moyen et le plus efficace qui

puisse être employé pour rajeunir la politique intérieure et rétablir ce sentiment de la sécurité extérieure. Parmi les mots célèbres qui servent de thème aux discours officiels, c'est celui qui nous plaît le plus. Nous aimons mieux encore entendre parler du couronnement de l'édifice que d'entendre répéter: L'empire, c'est la paix! N'est-il pas naturel que l'on préfère au mot qui rappelle un fait connu celui qui donne une espérance? E. FORCADE.

REVUE LITTÉRAIRE.

LES ROMANS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI.

Ce serait peut-être une fantaisie prétentieuse aujourd'hui de rappeler une vérité qui luit pour tout le monde, et qui risque étrangement de s'obscurcir depuis que tant d'autres vérités plus commodes ont été découvertes : c'est qu'il ne suffit pas vraiment, pour faire une œuvre d'art, — que ce soit un poème, un roman ou un drame, — de dérouler le tissu des images banales, de découper des scènes et de promener au hasard des personnages dans une action vulgaire, de même que ce n'est point assez, pour faire un tableau, de rassembler et d'étendre des couleurs, observât-on d'ailleurs toutes ces règles qui sont le bagage ordinaire de toutes les écoles et de toutes les poétiques. Il faut encore et par-dessus tout cette autre chose que rien ne remplace, une idée, une inspiration sincère et communicative, une situation de l'âme ou un caractère à dépeindre, un coin de la vie humaine à ressaisir et à reproduire. De toutes les œuvres qui se succèdent ou se mêlent au courant d'une littérature, quelles sont celles qui marquent réellement et qui restent comme les témoignages de l'esprit d'un temps? Ce sont justement celles où il y a une pensée, une parcelle de vie morale. Que la forme soit sérieuse ou légère, qu'importe, si l'œuvre procède d'une idée inspiratrice, si elle a cet intérêt vivant qui tient à la vérité de la conception ou de l'observation? La fantaisie la plus éclatante elle-même est moins capricieuse qu'on ne croit dans ses subtiles et prodigieuses inventions. C'est ce qui fait la grande et suprême différence de l'art et du métier dans le domaine de l'intelligence. L'art donne une seconde vie à tout ce qu'il touche. Il ne combine pas des élémens au hasard et ne marche pas à l'aventure; il exprime une idée, il donne une forme nouvelle à une disposition de l'âme humaine, ou il fait jaillir la flamme d'une situation observée avec sagacité; il choisit surtout et dirige même le caprice. Le métier se sert de tout ce qu'il trouve, et, sans idée comme sans puissance, il mêle, il brouille, il arrange des élémens qui lui échappent ou dont il ne saisit que les côtés superficiels et vulgaires. Il y a enfin entre l'artiste véritable et l'homme de pur métier cette différence essentielle : le premier ne se met à écrire un livre que parce qu'il lui semble qu'il a quelque chose à dire; le second commence par prendre la plume en se disant qu'il a un roman ou un drame à écrire; il ne lui reste à trouver que le sujet, et dans ce monde, dans ce vaste monde qui se déploie devant nous, c'est bien le moins qu'il découvre de quoi suffire à la besogne de quelques jours qu'il s'est tracée. Le choix ne vient point de l'esprit, il vient d'un

goût passager, d'un engouement public ou du hasard, ce libéral dispensateur de tous les sujets de romans et de drames.

On ne peut guère en douter, ce n'est pas l'art qui a la primauté aujourd'hui et qui règne sur les esprits du droit de sa supériorité charmante. Un des traits les plus sensibles du temps présent au contraire, c'est la prédominance du métier sur l'art. Et qu'on y songe bien, le métier ne consiste pas spécialement dans la profession d'écrire, de faire des romans et des drames pour vivre, suivant une triste et maussade expression qui ne touche en rien à l'honneur des lettres; il consiste bien plus encore dans tout un ensemble de procédés familiers, connus d'avance, facilement accessibles, imaginés pour suppléer à l'originalité de la pensée et de l'observation. Ce quelque chose d'entièrement indéfinissable, qu'on nomme la grâce en religion, et qui s'appelle l'inspiration en littérature, ce qui fait en un mot le poète, l'artiste, a diminué d'une alarmante façon pour faire place à une activité vulgaire et inépuisable. A défaut de la qualité, qui commence à se faire rare, qui est réduite à une défensive énergique en attendant de reprendre l'ascendant, vous avez la quantité, et si la compensation vous semble insuffisante, à qui faut-il s'en prendre? Est-ce au public? Est-ce à l'écrivain? A l'un et à l'autre, je le veux, mais avant tout peut-être à une cause plus générale et plus profonde.

Il y a eu un moment en effet, et ce moment n'est point encore si éloigné de nous, où il s'est produit un phénomène extraordinaire : c'est ce que j'appellerai l'irruption de la démocratie dans le domaine de l'intelligence et des arts. Le nombre des lecteurs s'est accru dans une proportion incalculable. Il s'est levé tout à coup un public affamé d'une certaine nourriture d'imagination, affichant presque par vanité aristocratique le goût des arts, poursuivant les satisfactions d'esprit à bon marché et se jetant sur tout ce qu'on lui offrait, sans distinction et sans choix, avec l'inexpérience d'un enfant excité et surpris. Les lois essentielles de l'art n'ont point changé par ce fait même et n'ont point cessé d'être ce qu'elles étaient; mais toutes les perspectives se sont trouvées interverties et confondues, et il s'est formé dès ce moment une littérature à l'image de cette démocratie nouvelle, une littérature qui a ses lois et ses règles, ses procédés et ses mœurs. C'est ainsi que s'est développée cette situation étrange, où on pourrait dire que tout s'écrit et que tout se lit, où le succès n'est nullement en raison de la supériorité de l'art, et où la littérature, sous prétexte de se populariser, s'abaisse elle-même sans élever assurément le niveau intellectuel de ceux à qui elle n'offre qu'un aliment banal. Le résultat, c'est l'invasion de la médiocrité bruyante et puérile, ayant sa place au soleil, satisfaite d'elle-même, et se prenant quelquefois au sérieux, parce qu'elle trouve des lecteurs. Dans cette marche aventureuse et bizarre, sans doute le public surmené se plaint quelquefois des écrivains, et les écrivains à leur tour se plaignent du public, ou, d'une manière plus générale, de leur temps. Ni les uns ni les autres n'ont tort peut-être. Seulement le public se plaint, se sent vaguement pris pour dupe, et il achète, il dévore tout ce qu'on lui offre. Bien mieux, il a parfois d'incompréhensibles caprices et il met une sorte d'amour-propre à courir au-devant de la tromperie. La véritable, la sincère et modeste inspiration, il la dédaignera pour se laisser subjuguer par les habiletés d'artifice et de spé-

culation. Comme il est infiniment plus nombreux qu'autrefois et qu'il n'y a rien de plus dangereux que les foules anonymes et irresponsables, il se donnera le luxe de toutes les fantaisies, battant des mains à tout, sauf à tout oublier le lendemain et à se plaindre lui-même, créant par aventure, non certes des renommées durables, mais des notoriétés qui courent les rues un moment, idoles équivoques et éphémères du suffrage universel en littérature. Les écrivains à leur tour ne voient pas qu'ils sont eux-mêmes pour quelque chose dans l'aggravation du mal, les uns par complaisance intéressée, les autres en ne portant pas le fer et le feu dans la plaie, en ne rudoyant pas les faux succès, en ne montrant pas au public la puérilité ou la folie de ses goûts. Il s'ensuit que tout le monde a l'air de subir une fatalité qui est un peu l'œuvre de tout le monde.

C'est peut-être la crise inévitable et douloureuse d'un temps de démocratie où tout se transforme et où la pensée littéraire elle-même passe au feu de l'épreuve commune. Il viendra bien un jour où un peu d'ordre se fera dans cette mêlée obscure et confuse, où tout ce qui fait la force de l'intelligence retrouvera son prix et son action. En attendant toutefois, c'est une lutte bizarre entre la qualité et la quantité, entre le nombre envahissant et l'élite débordée ou envahie, entre l'art véritable et le métier, et nulle part plus que dans le roman cette lutte n'est visible. Il en devait être ainsi, car si rien n'est plus difficile à faire qu'un vrai, un bon roman, nulle forme littéraire n'est aussi plus accessible à la médiocrité et ne se prête mieux à ces combinaisons faites pour alimenter ou exciter une curiosité vulgaire. On fait des romans avec tout et avec rien, avec des ombres de personnages et de caractères, avec des lambeaux d'histoire et des vanités intimes, avec l'événement du jour et la mode d'une saison. Ce qu'il y a de plus grave, c'est que le trouble de toutes les conditions littéraires porte souvent à l'esprit des mieux intentionnés eux-mêmes et leur fait illusion par une certaine facilité de succès qui n'est qu'un piége. Il est vrai, un livre aura peut-être le succès du jour, et demain il aura disparu comme une étoile filante. On en parlera un soir dans un salon, il soulèvera des opinions contradictoires, ou plutôt, car c'est là tout, il excitera des impressions confuses, et bientôt on n'en parlera plus; il ressemblera aux neiges de l'an passé ou au beau temps que nous avons perdu, et que nous ne connaissons plus. Il retombe au rang des choses qui n'ont plus de nom. Les bibliographes ont constaté sa naissance, ils n'enregistrent même pas sa mort, car les livres ne meurent pas, ils s'éclipsent.

De quoi viens-je parler ici? De bien des œuvres assurément, de bien des romans que vous connaissez et de bien d'autres que vous ne connaissez pas. Je ne voudrais nullement appliquer tout ceci à M. Laurent Pichat et à son dernier livre, à ce *Gaston* qui vient aujourd'hui nous conter une histoire nouvelle. M. Laurent Pichat est un esprit ardent et sérieux qui cherche et s'inquiète d'un certain idéal, qui se trompe souvent et recommence. Il a écrit ainsi un certain nombre de romans qui, à travers tout, et au milieu de bien des tâtonnemens, révèlent ce que j'appellerai une tension vers le mieux. L'esprit de M. Laurent Pichat, qu'on me passe ce terme, ressemble un peu à un arc toujours bandé qui ne part pas, ou qui n'atteint pas le but quand il lance la flèche, mais qui s'en rapproche. Son nouveau livre, *Gas-*

ton, est-il de ceux qui appartiennent à l'art véritable, ou de ceux qui se rattachent encore au groupe bariolé des inventions de tous les jours? Il y a du moins une idée, et cette idée en elle-même ne manquait ni d'élévation ni de force. De quoi s'agit-il en effet? C'est l'histoire d'un nom qui va finir, d'une vieille race aristocratique qui va s'éteindre; c'est la lutte d'un vieux sang de grand seigneur qui se révolte à l'idée qu'il ne va plus couler dans d'autres veines qui le transmettront à leur tour. L'auteur, je pense, aurait pu trouver bien d'autres manières de finir pour les races aristocratiques; mais il a imaginé son histoire à lui, et il a pris pour héros un homme de vigoureuse trempe qui n'a qu'un défaut, celui de flotter toujours entre l'héroïsme et les excès qui conduisent à l'échafaud ou au bagne. Ces Simore-Sabaillan qui ont trouvé en M. Laurent Pichat un historien fort indulgent, sont de mon pauvre Midi, qui n'en fait jamais d'autres, et ils ont pour dernier représentant ce personnage même du roman nouveau, ce terrible marquis que vous n'avez point connu assurément, et qui a été tout ce qu'on peut être : bandit ou chef de partisans pendant l'émigration du temps de l'empire, grand seigneur tout-puissant sous la restauration, et même encore pair de France sous Louis-Philippe. Il n'a pour le moment qu'une passion, celle de se voir renaître, de voir son sang refleurir en quelque rejeton qui aura du moins le bonheur de vivre dans de meilleurs temps où l'aristocratie reprendra ses vieux droits. Malheureusement il n'a qu'un fils qui s'épuise dans l'abrutissement et la débauche, et qui impose le martyre de son impuissant voisinage à une infortunée jeune femme dont les enfans meurent l'un après l'autre, comme des branches sans vie qui se détachent du tronc.

Le descendant des Simore-Sabaillan lutte pourtant en désespéré, en homme qui ne recule devant rien, pas même devant le crime. Il a été accoutumé à briser tous les obstacles; il est brisé par le destin en voyant mourir son fils idiot et fou. Il reste pour la première fois déconcerté lorsque tout à coup il trouve devant lui un jeune homme, un médecin qui soigne ses petits-fils, qui admire le dévouement héroïque de la comtesse de Sabaillan, aime cette jeune femme et s'en fait aimer, et ce médecin, ce Gaston Gélas, n'est autre qu'un enfant égaré du vieux marquis, le fruit oublié d'une ancienne séduction. Le vieux marquis se jette aussitôt sur ce dernier espoir: il veut reconnaître et adopter ce jeune homme; mais celui-ci se relève dans sa fierté et ne veut pas de cette reconnaissance tardive. Le vieux marquis mourra décidément sans postérité, et le jeune homme restera dans son isolement, n'épousant pas même la comtesse de Sabaillan, dont il est séparé par des souvenirs plus terribles que l'illégitimité. Gaston Gélas, c'est, je suppose, la démocratie qui s'élève sur la tombe de l'aristocratie expirante. Que voulez-vous? il faut bien qu'il y ait un peu de démocratie dans les romans de M. Pichat. La conception, à tout prendre, était sérieuse sans être absolument neuve, et les élémens d'intérêt étaient nombreux dans *Gaston*. Il n'y a qu'un malheur, c'est que ce récit, dont je ne fais que ressaisir le fil, s'égare en toute sorte d'aventures rétrospectives, et que la valeur morale de la donnée est souvent compromise par l'excès des couleurs. L'histoire des races qui finissent ne serait pas moins démocratique quand il y aurait un peu moins de souillures et de crimes, elle n'en serait même que plus éloquente en restant plus vraie. M. Laurent Pichat en dira ce qu'il voudra, il lui manque une chose essentielle,

l'art de conduire une action, de peindre dans une juste mesure les caractères et les situations, de raconter simplement.

Une idée, il y avait pourtant une idée : c'est ce qui intéresse dans ce récit nouveau, et c'est vraiment ce qui manque dans les aventures de *Monsieur et Madame Fernel* que raconte M. Louis Ulbach. On a, dit-on, parlé de *Monsieur et Madame Fernel* tout un soir, et c'est beaucoup; d'autres, plus hardis, ont voulu voir dans le roman de M. Ulbach presque un événement littéraire ou une révélation, et ce serait ou une complaisance singulière pour l'auteur, ou une sévérité bien outrée pour tant d'autres romans d'hier et de demain, qui ne valent pas moins, s'ils ne valent pas plus. La vérité est que cela peut bien être le thème d'une conversation fugitive au bout de laquelle personne n'est d'accord, et qui retombe comme un léger linceul d'oubli sur une œuvre éphémère. Quelle a été la pensée de l'auteur? A-t-il voulu retracer un tableau de la vie provinciale? a-t-il voulu décrire le contraste d'une femme vivant dans un intérieur bourgeois, au milieu de tous les soins du ménage, et d'une femme formée dans la chaude atmosphère de Paris, accoutumée à tous les succès de salon? Mieux encore, s'est-il proposé de décrire les effets produits par une de ces merveilleuses et pétulantes Parisiennes tombant dans un monde de province qu'elle enflamme et bouleverse au passage? Je ne saurais le dire au juste. M. Ulbach, on le dirait en lisant *Monsieur et Madame Fernel,* est un de ces écrivains à qui il arrive, non d'écrire un roman parce qu'ils ont une idée, mais de chercher une idée parce qu'ils veulent écrire un roman, et qui pensent qu'ils n'ont qu'à jeter un regard sur le monde. Oui, sans doute, le monde est grand et contient dans son sein d'inépuisables élémens d'intérêt; il y a des luttes obscures et poignantes, des complications infinies de mœurs et de caractères, des drames qui se nouent ou se dénouent sans cesse. Seulement ces drames, ces complications, ces luttes, il faut les voir, les condenser, les replacer sous leur vrai jour, en leur laissant cet accent humain qui les rend intéressans, et c'est ce que ne fait pas M. Louis Ulbach dans *Monsieur et Madame Fernel.* Les tribulations des deux bourgeois de Troyes, dont le ménage est si étrangement mis en émoi par l'arrivée de cette pétulante Parisienne, Mme Huard de Soligny, ces tribulations ont je ne sais quoi d'artificiel et de froid.

Le livre de M. Louis Ulbach laisse une impression singulière et indécise comme tout ouvrage d'imagination où il n'y a point réellement de sujet. C'est toujours, à vrai dire, la même situation, l'histoire de deux femmes rivales sans le savoir et sans le vouloir, se disputant un homme sans se l'avouer au fond du cœur. L'histoire se promène de la petite chambre à coucher de Mme Fernel au salon de l'ancien notaire, et de la maison Fernel jusque dans les salons de la préfecture de Troyes, mais elle est toujours la même. Et il n'y a point de situation dans *Monsieur et Madame Fernel* parce qu'il n'y a point de personnages humains et vivans. Ce sont des caractères entièrement factices, des ombres de personnages s'agitant dans une fiction sans point de départ et sans but. Ils ne se révèlent point par leurs actions, par le relief de leur nature au milieu du monde où ils vivent et des événemens qu'ils traversent, on ne les connaît que par ce qu'en dit l'auteur, qui prodigue les descriptions et se porte garant des caractères qu'il a l'inten-

tion de mettre en lumière. Mme Fernel est-elle une touchante matrone province, le type de la vertu dans la beauté? J'attendrai d'autres preu que son habileté dans l'art de faire des lessives, de confectionner des fria dises en collaboration avec sa cuisinière, ou de raccommoder les uniform de ses enfans. Ses luttes mêmes contre la passion n'ont rien de particuli rement dramatique et de très concluant. C'est une honnête femme, qui met bon ordre, et dont l'auteur grossit évidemment les perplexités intime Le journaliste Jules Regnault est un petit être, demi-homme d'esprit, den amoureux, demi-ambitieux, qui se hausse sur ses petits pieds sans se gra dir, et si Mme de Soligny trouve en lui un consolateur de son veuvage, c'e qu'elle n'est vraiment pas difficile. Point n'était besoin d'aller à Troyes po trouver un héros de cette taille. Et le médecin, le docteur Bourgoin, est-un génie dépaysé? Il a véritablement des qualités bien supérieures, médi crement employées à pousser la fortune des journaliste de sa province, réconcilier les ménages bourgeois et à tourmenter les sœurs de charité. sont des personnages de paravent qui jouent un proverbe un peu long. s'arrêterait volontiers à mi-chemin, et la promenade qu'on fait à Troy avec la capricieuse Mme Huard de Soligny deviendrait monotone si de tem à autre elle n'était relevée par un certain esprit de détail. Ce qui fait défau c'est la force d'invention ou d'observation servant à féconder une idée just prise au plus vif de l'âme humaine. Cette force manque dans le livre d M. Ulbach et dans bien d'autres. Il en résulte cette absence de toute origina lité qui est trop souvent le caractère des œuvres contemporaines, et c'es ce qui fait que le roman dégénère si souvent en banales peintures au lie de rester l'histoire familière et émouvante, le poème à la fois idéal et réel d toutes les luttes, de toutes les affections, de toutes les vicissitudes intime de ce monde.

La littérature romanesque d'aujourd'hui en effet manque de ce souffle de vi et de vérité qui donne une expression toute-puissante aux œuvres de l'esprit A quoi tiennent la séduction, le charme et la jeunesse toujours nouvell de tant de fictions qui, depuis *la Princesse de Clèves,* ont captivé et captivent encore les intelligences? C'est que, sous des formes diverses, ave une inépuisable fécondité de nuances et malgré des inégalités secondaires, elles reproduisent des types vrais et naturels; elles sont l'expression dramatique d'un état de l'âme ou d'une idée: elles découpent dans la réalité humaine de ces tableaux émouvans ou moqueurs qu'une observation juste combine, que l'art fixe en traits durables. Je ne choisis pas : un jour c'est *René,* un autre jour *Valentine,* ou *Colomba,* ou *la Maison de Penarvan,* ou bien même quelqu'une de ces scènes qui échappent confusément à l'imagination ambitieuse et inégale, quoique puissante, de Balzac. En est-il ainsi maintenant? Le roman, depuis quelques années, s'en va à la dérive faute de puiser à cette source de méditation et d'étude où l'esprit d'invention s'agrandit et se renouvelle sans cesse. Pour tout dire, il court les aventures. Dépossédé de cette force créatrice qui l'élève au niveau des formes les plus exquises de l'art littéraire, abaissé dans son idéal et dans ses procédés, il se réduit à une sorte d'à peu près en toute chose, — à peu près de sentimens et de passions, à peu près de mœurs et de caractères, et même à peu près de style. Au lieu d'étendre ses conquêtes dans le vaste champ de la vie mo-

rale, au lieu de contempler le vrai monde et l'être humain qui l'anime, il s'est jeté dans la peinture des mondes spéciaux et des demi-mondes. De là vient ce qu'ont d'artificiel ou d'équivoque tant de romans contemporains. C'est ce qui explique aussi ce phénomène étrange de succès qui retentissent bruyamment dans certaines sphères, et que le reste du public ne peut comprendre quelquefois. — Vérité saisissante! disent les uns. — Débauche d'esprit, fantaisie ou mensonge! disent les autres. — Tous ont raison, car les œuvres autour desquelles se fait ce bruit éphémère ne peignent réellement qu'une partie de la société contemporaine, de cette société où, à défaut de classes, il reste malgré tout des régions différentes, dont chacune a ses goûts, ses manières d'être et sa physionomie. Ce qui est vrai pour l'une de ces régions ne l'est pas pour l'autre, ou n'a que ce degré de vérité relative et excentrique qui excite la curiosité bien plus que l'intérêt, et c'est ainsi que, descendant de sa hauteur, le roman s'est trouvé plié à une condition subalterne, échangeant les larges horizons de la vie humaine pour les petits horizons, se perdant dans la minutie des détails superficiels ou vulgaires, et appliquant à tout ce procédé de réduction qui s'appelle le réalisme.

Ce mot de réalisme a été inventé de nos jours, où l'on a inventé tant de choses. Il s'est introduit comme une nouveauté dans le domaine des arts, et il est devenu soudainement le mot d'ordre de toute une école de peintres et de romanciers qui a reconnu Balzac pour dieu, et dont M. Champfleury, l'auteur des *Amis de la Nature,* est un des prophètes. Oui, vraiment, le monde se partage, à ce qu'on nous apprend, entre ceux qui ont peur de la réalité, qui craignent d'effleurer du regard les vrais élémens de la nature humaine, et ceux que rien n'effraie, qui d'un œil tranquille et pénétrant scrutent les plus secrètes profondeurs. Il y a deux écoles : l'une est celle des esprits ordonnés, méthodiques, *satisfaits,* comme Dante, Virgile, Milton, habiles architectes si l'on veut, mais dont les œuvres ont une beauté convenue, sans qu'on puisse y trouver une notion nouvelle ou en tirer une acquisition pour le cerveau et le cœur; l'autre école est celle des forts et des puissans, des chercheurs infatigables et des révélateurs, de Cervantes, de Molière, de Lesage, d'Hoffmann, — de Balzac... et de M. Champfleury. Une des faiblesses de M. Champfleury, qui est un homme d'observation et de talent, est de se laisser décerner de ces rôles qui risquent de lui assigner un ridicule plus *réel* et aussi étrange que tous ceux qu'il décrit dans ses romans. Et pourquoi M. Champfleury est-il arrivé à ce sommet de l'art? Parce qu'il a fait *les Bourgeois de Molinchart* et *les Souffrances du Professeur Delteil,* les *Aventures de Mademoiselle Mariette* et *les Amis de la Nature :* œuvre étonnante du XIXe siècle, épopée merveilleuse de comique saisissant et de force observatrice! Par exemple, le style laisse quelque peu à désirer; mais c'est l'inégalité d'une nature concentrée dans la création, et d'ailleurs c'est inséparable du genre réaliste. M. Champfleury mériterait d'avoir d'autres amis, car enfin il réussit quelquefois, quand il oublie qu'il a un système, quand il se laisse aller simplement à son inspiration, et ce n'est pas une raison, parce qu'on raconte les aventures de M. Gorenflot ou de M. Boisdhyver, pour mépriser complétement les aventures de Françoise de Rimini, pour ranger Dante parmi les *satisfaits.*

Le réalisme par lui-même d'ailleurs est-il donc une si surprenante nou-

veauté, et ouvre-t-il des routes si fécondes à l'esprit d'invention? Il n'y a qu'un malheur: c'est que, dépouillé de ses oripeaux équivoques et réduit à sa plus simple expression, le réalisme n'est rien; il est vieux comme le soleil, vieux comme l'esprit humain, ou il n'est qu'un non-sens, une corruption de l'art. Dans sa véritable et juste acception, il est de tous les temps et de toutes les littératures. Tous les conteurs, tous ces historiens familiers de la vie, qui ont entrepris successivement de représenter par l'imagination la nature, les mœurs et les caractères, étaient-ils dénués du sentiment de la réalité des choses? Cette réalité, ils la peignaient sous mille formes, émouvantes ou ironiques, avec son mélange de passions, de vices et de ridicules. Ils ont observé la vie de haut, et ils l'ont représentée d'autant plus vraie qu'ils ont su choisir et combiner les élémens de leurs tableaux, que dans la profusion de leurs peintures ils ont laissé apparaître les traits essentiels et permanens. Au-delà de cette frontière naturelle fixée par les intelligences les plus vigoureuses, le réalisme, transformé en système, pratiqué comme il l'est aujourd'hui, est une puérilité prétentieuse et une altération de l'art. C'est la substitution d'un calque servile à l'interprétation libre et féconde de l'imagination, c'est le culte du détail mis à la place de l'étude large et supérieure des phénomènes caractéristiques du monde moral; c'est l'anéantissement des facultés créatrices de l'esprit dans un travail patient, tyrannique et stérile d'imitation. Et dans cette émulation singulière d'exactitude photographique, où s'arrêtera-t-on? Il faudra aller jusqu'aux dernières limites de la vulgarité la plus crue ou la plus banale. On ne remarque pas que tout ce qui existe en ce monde et dans la nature n'a point un intérêt égal. On ne voit pas surtout que la beauté, la vérité, tout ce qui charme, tout ce qui émeut dans une œuvre littéraire ou dans un tableau, tient moins à l'exactitude d'une reproduction judaïque qu'à un juste rapport des choses, à un ensemble de traits fondus et combinés par un art intelligent. Si votre œuvre n'est qu'une transcription obstinée et minutieuse, vous n'égalerez jamais la nature; si cette fidélité matérielle d'imitation est l'unique objet, l'unique mérite du roman, ce n'est que la vieille théorie de l'art pour l'art compliquée d'un goût inquiétant pour tous les spectacles vulgaires de la vie.

Un des sectateurs de M. Champfleury,— puisque M Champfleury a des sectateurs et des panégyristes,—lui attribue un mérite exceptionnel, celui d'exceller à saisir la couleur particulière que donnent aux passions et aux instincts l'habit bourgeois et la soutane du prêtre, les crânes dénudés et la perruque des vieillards, les extrémités languissantes de la province et le centre actif de Paris avec le prisme de la vie *artistique*. C'est là justement le caractère du roman réaliste : la couleur particulière voile l'essence humaine. L'homme disparaît, vous avez devant vous tout un monde confus, bariolé et tourbillonnant, de personnages excentriques plus reconnaissables à leur habit, à leur visage systématiquement accentué par le peintre, à leur geste et à leur langage, qu'à l'originalité vivante de leur nature morale. Ils ont existé peut-être, et cependant ils ne sont pas vrais de cette vérité humaine qui donne à une œuvre droit de cité parmi les créations de l'esprit. C'est peut-être une galerie de types excentriques, ce n'est point le roman dans sa large et sérieuse acception. *Les Amis de la Nature* ne sont qu'un chapitre de plus dans l'histoire du réalisme contemporain. L'auteur, M. Champfleury,

a un goût tyrannique et redoutable pour les bizarreries et les étrangetés d'un ordre subalterne, pour les ridicules, les manies, les faiblesses, les vices les plus crus ou les plus vulgaires, et, sous l'empire de cette fascination particulière à certains esprits, il croit trop aisément que tout le monde doit avoir le même goût. Il se trompe, car enfin où est l'intérêt humain, où est la comédie dans les mésaventures de M. Gorenflot, le mercier retiré, qui passe son temps à prendre possession de la forêt de Grateloup, à ouvrir des sentiers, à dessiner des flèches bleues sur les rochers, et qui s'attire des affaires avec l'administration forestière, même avec les tribunaux, devant lesquels il paraît escorté des *amis de la nature,* le philosophe Bougon, le loustic Bigle, le peintre Lavertujeon? Qu'on y ajoute M[me] Gorenflot avec ses jalousies de mercière et ses querelles, l'intérêt ne sera pas sensiblement augmenté, et *les Amis de la Nature* ne seront pas moins un tableau d'une fantastique vulgarité, un assez maussade travestissement dont il faut peut-être avoir le secret pour en goûter tous les mérites. Et pourtant M. Champfleury est un des maîtres du genre!

Si le réalisme n'était que le caprice de quelque esprit à la recherche de la nouveauté, ce ne serait rien. Il faut en convenir, il règne aujourd'hui ou il aspire à régner dans les arts, dans la littérature; il se laisse voir dans une multitude d'œuvres qui se ressemblent par l'identité du procédé, bien qu'elles diffèrent par la nature du sujet. Le réalisme! où ne se glisse-t-il pas maintenant? Il est dans l'analyse des passions, dans la description des mœurs, du luxe, des élégances équivoques d'une certaine vie mondaine, comme il est quelquefois dans la peinture d'un terne foyer bourgeois ou dans des histoires de paysans. Il y a le réalisme aux allures semi-poétiques, semi-aristocratiques, et le réalisme recherchant la simplicité, la trouvant de temps à autre et l'affectant plus souvent encore. C'est évidemment au premier de ces réalismes que se rattachent ces pages récentes sur *le Monde des Eaux* où l'auteur, M. Tony Revillon, a voulu peindre certains côtés des mœurs contemporaines, et où s'enchevêtrent et s'enchaînent des histoires diverses peuplées de personnages élégamment corrompus. Ouvrez la plupart de ces récits qui ressemblent au *Monde des Eaux,* il s'en dégagera aussitôt un parfum capiteux de corruption; il y a inévitablement la place des courtisanes et des joueurs.

Quand je lis ces pages écrites souvent par des hommes jeunes, racontant des histoires de jeunesse et d'amour, je ne sais pourquoi je songe involontairement à ces autres jeunes gens d'un temps passé, à ce jeune René qui, dans sa mélancolie un peu emphatique, exprimait éloquemment les angoisses d'une génération, au jeune bourgeois Werther avec ses gaucheries naïves, ses troubles profonds et ses timidités singulières en présence de Charlotte. Nos héros, je veux dire les héros du roman réaliste d'aujourd'hui, ne sont pas de cette race. Ce sont des personnages plus dégagés qui connaissent mieux leur monde, et n'ont pas de ces élans d'ardeur exaltée, de ces vapeurs sombres et inutiles. Leurs passions n'ont le plus souvent rien d'idéal; elles sont d'un ordre infiniment moins élevé. Je ne sais si Werther avait des prétentions au réalisme; ce n'est pas lui qui eût peint Charlotte comme le héros d'un autre roman d'hier, *les Victimes d'amour,* peint la femme qu'il prétend aimer tout à l'heure. « Figure-toi une tête un peu petite,... un front

haut et bombé se creusant au-dessus de deux sourcils noirs et épais,... des yeux habituellement ternes et voilés, mais qui dans de certaines circonstances concentrent une puissance extraordinaire de vie et de passion, un nez droit d'un tissu aminci et transparent, des lèvres charnues et sanguines, des joues imperceptiblement duvetées... Et pour porter cette tête, mon ami, un torse admirable, une poitrine large et développée, des épaules pleines, blanches et grasses, des seins fermes et droits, et des bras durs et modelés comme s'ils étaient de marbre. » Je passe la manière de marcher. Et comment pensez-vous que l'auteur exprime les perplexités morales de son héros en présence de sa maîtresse, à qui il craint de dire son secret? « Le mot amour lui paraissait de feu, comme la robe de Marguerite lui paraissait de plomb; il n'osait prononcer l'un, et se croyait trop faible pour relever l'autre. » Voilà, ce me semble, qui est aller droit au fait et dire le dernier mot. Il est vrai que cette belle personne ne valait guère d'autres adorations, comme le reste de l'histoire le montre surabondamment. Cela prouve que les deux amans étaient très dignes l'un et l'autre de devenir des héros du roman réaliste. Cette crudité de peinture est en quelque sorte la marque originelle d'un récit où se révèle pourtant un talent qui a de la verve, de la jeunesse et des dons heureux.

Ce n'est pas dans ce monde aux élégances douteuses, aux agitations frivoles, aux amours faciles, que l'auteur de *Véronique,* M. Eugène Muller, puise son inspiration et cherche les élémens de ses récits. Il va au loin, dans le village, à la découverte des drames obscurs des campagnes. Au fond, c'est l'instinct réaliste se manifestant dans d'autres conditions et sous une autre forme. L'auteur s'était déjà révélé par un premier récit du même ordre, qui, en dénotant du talent, n'était point assurément le poème des mœurs populaires et rustiques. C'était plutôt une œuvre de bonne intention et d'inexpérience. M. Eugène Muller est-il plus heureux dans *Véronique*? L'inexpérience n'a point disparu, pas plus que la bonne intention, et l'essai continue, ce me semble. Dans le roman nouveau, on pourrait dire qu'il y a deux choses, un cadre et un tableau. Le tableau, c'est l'histoire de Véronique; le cadre est une fiction qui ressemble à toutes les fictions du roman moderne, qui en a l'exagération, les couleurs criantes et confuses. C'est un jeune homme, noble de naissance, ayant usé et abusé de tout, perdu de désordres et de vices, ruiné, flétri d'âme et d'esprit, et qui, tombant un jour chez un oncle, dans un village de la Loire, se donne, pour se désennuyer, le passe-temps de séduire une jeune fille qu'il rend mère. Il a cru s'amuser seulement, et tout à coup il sent en lui-même une transformation intérieure au contact de cette passion naïve et ardente qu'il inspire. Il se reprend à la vie par l'amour; au moment où il ne parle de rien moins que de vivre désormais avec la jeune Véronique, de se créer une existence par le travail, une fatalité sépare ces deux invraisemblables amans, et le jeune séducteur ne reparaît que vingt ans après, lorsque la destinée de Véronique s'est accomplie, lorsque la jeune fille a eu le temps d'épuiser toutes les amertumes attachées à une faute. C'est cette destinée de Véronique qui est le fond du tableau. Qu'arrive-t-il en effet? Dans le premier instant d'abandon, Véronique, le cœur navré et obstiné dans son amour, se sent perdue : elle est l'objet des railleries grossières des jeunes gens; son maître ne veut plus la garder dans sa mai-

son. Elle n'a plus qu'à mourir, comme une autre jeune fille trompée qui a laissé sa légende dans le pays, et dont l'histoire obsède son esprit. Elle n'est retenue et sauvée que par l'instinct maternel qui s'éveille; mais elle est obligée de fuir de village en village, pressée par la faim, mettant son fils au monde dans la misère et dans les larmes, cherchant à travailler et ne le pouvant, luttant enfin avec une candeur singulière. Elle finit par se résoudre à revenir dans son pays, et là, par des miracles d'honnêteté et de travail, elle parvient à désarmer tous les préjugés, à se faire estimer et aimer, jusqu'au moment où elle meurt, frappée au cœur par la mort de son fils, qui était soldat. Celui qui l'avait séduite, et qui la croyait morte depuis longtemps, arrive pour assister à ce deuil, devant lequel s'arrêtent ses réparations tardives.

Le fond de l'histoire vaut mieux que le cadre, disais-je. Le jeune comte Franz de Sugny, qui a ouvert le drame et qui reparait grisonnant, est un personnage qui a des emphases vulgaires et les attitudes mélodramatiques d'un don Juan converti. Le caractère de Véronique a seul de l'intérêt sans être d'une nouveauté bien frappante. Dans le récit de cette destinée de jeune fille, il y quelques pages vraies, humaines et d'une touchante simplicité, et par une singularité remarquable c'est la partie la mieux écrite de l'histoire de M. Eugène Muller. Le style de l'auteur semble regagner par la simplicité une correction qu'il n'a pas toujours; il s'engage dans des figures étranges et dans des défilés fort scabreux. Un personnage dira : « ...Vous paraissez goûter la vie, vous; moi, je m'y ennuie... — Il n'y a qu'un amour sur lequel je n'ai pu jamais mettre le cœur... — Ne sentant pas en moi la force grande nécessaire à ce labeur de Sisyphe... » Franz de Sugny, pour dépeindre son oncle, a un luxe de couleurs réalistes qui feraient envie à M. Champfleury; il le compare à un agaric collé à un chêne, à une de « ces fongosités qui, par une certaine macération, se transforment en amadou, » et il ajoute aussitôt, dans une langue baroque : « De *celle* à faire subir à mon *oncle-agaric* s'est chargée et se charge encore quotidiennement demoiselle Eulalie, etc... » Ce qu'il faut remarquer au surplus, c'est que ces façons d'écrire ne sont point particulières à M. Eugène Muller; elles se retrouvent dans beaucoup de ces récits du temps et même dans ceux auxquels on fait parfois de capricieux succès. Il semble que dans le roman la correction et la pureté de la langue ne soient qu'un bagage incommode, un lien importun pour le génie de nos inventeurs contemporains. Et cependant, quand la langue s'obscurcit, se surcharge et devient incertaine, n'est-ce point le signe de l'obscurité, de l'indécision et de la faiblesse de la pensée?

Ainsi se succèdent les romans qui fleurissent aujourd'hui comme ils fleurissaient hier, comme ils fleuriront demain; moisson périodique et toujours nouvelle d'inventions, de contes, de récits, qui offrent moins une large et forte image de la vie contemporaine que des reflets, des mirages, des fragmens inachevés. Quand l'été s'avance, on secoue les arbres, et les fruits tombent pressés sur le sol; parmi ces fruits, il en est de bons et de savoureux qui sont arrivés à une heureuse maturité; il en est un plus grand nombre qui déjà sont à demi gâtés et perdus; quelques-uns, avec des apparences magnifiques, ont cette piqûre, ce point noir qui dénote le germe de la corruption intérieure : ils ressemblent aux fameuses pêches à quinze

sous de M. Alexandre Dumas fils. Il en est un peu ainsi de l'imagination humaine, qui a ses œuvres choisies et savoureuses à côté de celles qui ne mûriront pas ou sont déjà flétries, qui a aussi, plus que jamais peut-être, de ces œuvres au point noir, de ces pêches à quinze sous de la littérature et de l'art. Ces œuvres, on ne peut s'y tromper, ne sont pas seulement un phénomène littéraire : elles sont le signe d'un certain état de société par les goûts, les idées, les habitudes morales qu'elles reflètent et qu'elles propagent; elles passeront cependant comme cette crise même dont elles sont à la fois un des élémens et l'expression, et c'est justement parce qu'elles sont éphémères qu'il est du devoir de tous les esprits doués de jeunesse et de vie de ne point s'attarder dans ces régions aux attraits trompeurs et aux succès d'un jour, d'aller droit à la grande carrière où fleurissent les œuvres d'une virile et saine inspiration.

CH. DE MAZADE.

La Philosophie de Leibnitz, par M. Nourrisson.

Lorsque Maine de Biran exposa la doctrine de Leibnitz, il y avait près d'un siècle qu'elle était presque oubliée en France; elle n'y avait plus trouvé d'admirateurs depuis Diderot et Rousseau, et les railleries de *Candide* paraissaient être le dernier mot des Français sur le philosophe de Hanovre. Maine de Biran eut le mérite de faire cesser cette distraction, pour ne pas dire cette ignorance; mais comme il semblait y avoir en Leibnitz deux hommes, — un savant et un métaphysicien, — il laissa le savant de côté, et pensa que le métaphysicien pouvait être examiné à part. C'est ce point de vue restreint qu'ont adopté ceux qui ont, depuis lors, interprété ce grand système en France; c'est dans cette vue aussi que l'Académie des sciences morales et politiques proposait, il y a trois ans, comme sujet de concours, *la philosophie de Leibnitz*. Les concurrens devaient rechercher d'abord où Leibnitz était parvenu en philosophie et dans les diverses parties des connaissances humaines avant son séjour à Paris, puis établir quelle part le cartésianisme et la France peuvent réclamer dans les développemens de son génie; ils devaient examiner aussi le caractère nouveau introduit dans les discussions philosophiques par l'intervention de l'histoire même de la philosophie, négligée et ignorée jusqu'à lui. Enfin l'ensemble des théories de Leibnitz, ce qu'on appelle son éclectisme, devait être exposé et jugé. L'Académie ne parlait pas de ses travaux mathématiques, les jugeant sans doute étrangers à la question. Envisagé ainsi, Leibnitz pouvait encore être le sujet d'un ouvrage intéressant, quoique étroitement conçu, tel enfin que celui qui vient d'être publié par M. Nourrisson, et qui a été couronné par l'Académie.

L'auteur met tous ses soins à établir la parenté intellectuelle de Leibnitz et de Descartes. — Instruit dans les principes de la scolastique, Leibnitz avait seize ans lorsqu'il commença à lire Bacon, Kepler, Campanella, Galilée, Descartes surtout, qui dès lors le préoccupa sans cesse. Le souffle de l'esprit nouveau le saisit, et tout en gardant à Aristote une fidélité raisonnée, il se mit à la recherche de l'harmonie secrète qu'il pensait devoir exister au fond entre les anciens et les modernes. Tel était l'objet de ses méditations dans ce fameux bois de Rosenthal, près de Leipzig, consacré aujour-

lui par son souvenir. Il ne faisait qu'entrevoir confusément l'idée qu'il cherchait, lorsqu'en 1762, — il avait vingt-six ans, — une mission diplomatique le conduisit à Paris, où il exposa à Louis XIV le projet d'une expédition dans l'Égypte, destinée, selon lui, à devenir la *Hollande de l'Orient*. Descartes était mort, mais il n'était bruit que de la doctrine cartésienne. Les sectateurs de la nouvelle théorie, Arnauld, Nicole, Malebranche, Huygens, Spinoza même, que Leibnitz vit à La Haye en revenant à Hanovre, développèrent et mûrirent ses jugemens. Il avait dès longtemps adopté la méthode de Descartes, qui tirait de la conscience humaine le principe de la certitude. La proposition célèbre : *Je pense, donc je suis,* était déjà, comme on l'a bien observé, une protestation victorieuse de la personnalité humaine contre le mot de Louis XIV : *L'état, c'est moi;* mais Descartes, en affirmant que l'essence de l'âme est dans la pensée et l'essence du corps dans l'étendue, faisait du monde, soit intérieur, soit extérieur, un composé d'étendue et de mouvement dénué d'activité propre et obéissant à de pures lois mécaniques sous une impulsion une fois donnée. Partant de cette notion affaiblie de l'être, Malebranche avait été conduit à établir que les substances créées sont essentiellement passives. Enfin Spinoza, de conséquence en conséquence, professait que les créatures ne sont pas des substances, et méconnaissait absolument la valeur indépendante et positive de chacune d'elles. Leibnitz alors, reprenant l'œuvre que Descartes avait laissée trop incomplète, releva la dignité de l'être créé en montrant qu'il était plus qu'une machine bien ordonnée, qu'il était une force vive, une cause ayant par elle-même la vertu, la puissance, l'incessant besoin d'agir. Rehausser ainsi la valeur de l'homme, c'était préparer la reconnaissance des droits de l'homme, c'était faire un pas vers la révolution. Cette substitution d'une dynamique vivante à une mécanique inerte est la plus importante des conceptions de Leibnitz.

Ce n'est pas que cette étroite affinité avec Descartes le disposât envers lui à des sentimens de déférence ni même de justice : on le vit constamment lié avec les adversaires du grand chef d'école, Huet entre autres. Ce qui l'irritait particulièrement était l'esprit de secte des cartésiens; il se révoltait contre leur maître, le regardant comme une sorte de César ambitieux, dangereux pour la république philosophique; peut-être aussi, on est forcé d'en convenir, avait-il ressenti quelque jalousie contre l'autorité immense prise par ce nom si nouveau; enfin il repoussait en lui l'influence française, que son patriotisme allemand, offusqué par la puissance de la maison de Bourbon, était vivement porté à combattre sous toutes les formes. Néanmoins Leibnitz est bien un cartésien, quoi qu'il en ait, et il appartient bien à la France; non-seulement il lui a emprunté sa langue pour écrire la plupart de ses ouvrages, non-seulement il a pris chez elle le goût de la clarté, l'horreur de la technologie, l'ambition de se faire entendre des femmes d'élite de l'époque, mais, chose plus importante, sa méthode n'est autre que celle de Descartes, qui part du doute pour arriver à la certitude : or tout Descartes est dans sa méthode.

Du reste, le système ingénieux qui, élevé pièce à pièce par ce génie sans cesse en progrès, ressort de l'ensemble de ses écrits, n'a guère de nos jours qu'une valeur historique, si on le transporte, comme l'a fait M. Nourrisson,

sur le terrain purement métaphysique où l'école s'est retranchée, rompant tout pacte avec les autres sciences. Conçu dans des proportions plus vastes, fondé sur ces sciences mêmes où l'université ne veut point se risquer, l'édifice n'apparaît dans son harmonie que si on le mesure, — qu'on me passe l'expression, — avec un compas plus ouvert. Aux yeux du psychologiste en effet, Leibnitz, génie tout mathématique, emploie trop exclusivement les procédés de l'ontologie et de la logique; porté aux abstractions et aux systèmes, il va droit à l'absolu, et sur les premiers principes il élève ce que l'Allemagne appelle des *constructions*, c'est-à-dire des créations idéales, des théories bien liées, mais que la nature ne se croit pas obligée de réaliser toujours. S'il rencontre des vérités, c'est sur la route aventureuse de l'hypothèse; il ne raisonne pas, il calcule, et l'on sait à quelles faussetés peut conduire cette inflexible langue des chiffres, quand on l'emploie hors de propos; mais quiconque ne saura pas s'en servir comme lui ne pourra jamais expliquer comment et pourquoi le faux se trouve mêlé au vrai dans ses théories. La *monadologie* ouvre de merveilleux horizons : chaque être est un abrégé du monde, un raccourci d'abîme, selon le mot de Pascal; il n'y a point de portion de matière si petite qu'elle ne contienne un monde infini de créatures; l'infini est partout autour de nous et en nous; tout est vivant, comme l'avait dit Pythagore, tout est plein d'âmes, depuis la matière brute, où palpite une vie confuse, jusqu'à l'homme illuminé par la conscience; nul esprit n'est sans corps, nul corps sans esprit. Tout être est impérissable; mais cet être, quelle en est la nature? Rien n'est moins clair pour ceux qui veulent, comme M. Nourrisson, voir dans la monade une entité métaphysique, et qui repoussent la lumière que répand sur cette conception toute mathématique le calcul infinitésimal. La monadologie a du reste en elle-même des parties vicieuses; prises telles quelles et acceptées avec les attributs imaginaires que Leibnitz se hasarde à leur supposer, les monades, étant incapables d'être influencées l'une par l'autre, et n'étant en rapport qu'avec le Créateur, ne peuvent avoir pour loi que l'égoïsme. C'est ainsi que Goethe, profondément pénétré de cette doctrine, ne faisait guère état des êtres aimans qui l'entouraient, et, ne voulant point laisser son âme se troubler au contact de la leur, les sacrifiait au commerce exclusif qu'il entretenait avec l'idéal. De même la loi de continuité, tirée de l'oubli par Leibnitz, et en vertu de laquelle il n'y a aucune interruption dans la série des êtres, paraît menacer la liberté humaine en ce qu'elle représente tous nos actes comme s'engendrant inévitablement les uns les autres; mais d'autre part, cette idée, portée dans les régions scientifiques, crée le calcul infinitésimal et donne à la physique des lois vérifiées par tous les savans modernes, depuis Buffon jusqu'à Geoffroy Saint-Hilaire. D'après ce simple aperçu, l'on voit que M. Nourrisson n'a pas eu tort en reprochant à Leibnitz d'avoir trop employé en métaphysique l'hypothèse, procédé exclusivement mathématique, et dont l'usage ne saurait être étendu sans péril; mais si, comme il est incontestable, la racine du système leibnitzien est précisément dans les mathématiques, n'est-ce pas fermer les yeux sur le côté le plus puissant du philosophe que de se refuser à étudier le mathématicien? n'est-ce pas être injuste envers son œuvre que de se placer hors du terrain le plus solide où elle se fonde, et de se borner à la prendre en flagrant délit d'empiétement lorsque les ra-

meaux de cette plante vigoureuse excèdent une juste portée? Ne voit-on pas combien est étroite cette méthode, qui ne trouve pas de meilleure garantie contre ce qu'on pourrait nommer les abus de pouvoir de la science que l'exclusion presque complète de la science elle-même de tout le domaine philosophique? J'ai dit presque complète, car le programme académique reconnait, à la vérité, l'importance de l'histoire en philosophie, et l'on sait d'ailleurs que M. Nourrisson appartient à cette école observatrice qui, épiant les moindres manières d'être de l'âme humaine, fait sur elle une sorte de clinique, comme disait l'un des bons esprits de notre temps; mais la philosophie trouve-t-elle donc là ses limites?

La théodicée, couronnement du système de Leibnitz, a été jugée par Hegel, qui l'appelle un roman métaphysique. L'optimisme, auquel elle aboutit, est une doctrine noble et consolante, mais trop commode pour les âmes satisfaites, et trop peu capable d'exciter ces héroïques élans de la volonté par lesquels l'homme, dans ses révoltes méritoires, rajeunit parfois la face du monde et refait sa propre destinée. Elle s'accorde bien d'ailleurs avec l'époque, et surtout avec le milieu où elle est conçue. Les sombres perspectives ouvertes par le XVIIIe siècle ne sont point soupçonnées encore au temps de Leibnitz; on est, même au-delà du Rhin, en plein siècle de Louis XIV; les princesses, donnant la main aux philosophes, les accompagnent dans les sphères éthérées où fleurit l'idéalisme. Pareils aux géomètres qui opèrent sur des triangles supposés parfaits, les penseurs, en étudiant l'être, le nettoient pour ainsi dire de ses réalités peu élégantes, et lui donnent les formes abstraites et correctes exigées par l'étiquette de la métaphysique du temps. C'est dans ce monde fictif, où aucun choc, aucune contradiction n'est possible, où rien ne se passe sans raison suffisante, que vit l'esprit de Leibnitz, en compagnie des objets illustres de ses amitiés intellectuelles. Comment le génie lui-même, flatté ainsi dans ses instincts les plus délicats, saurait-il résister à des séductions aussi raffinées, et conserver en ce doux état cette force mélancolique de l'esprit qui affronte les tristes problèmes de la douleur et du mal? Comment des théories amères pourraient-elles naître dans ce rare et charmant milieu?

Leibnitz, considéré sous cet aspect, est le père de l'éclectisme moderne; il domine la grande révolution cartésienne; il résume le passé, et il ouvre l'avenir; il figure parmi les ancêtres spirituels de tous les philosophes venus après lui. Mais le plus grand côté, sans aucun doute, de ce beau génie, celui que M. Nourrisson a eu le tort de négliger, celui qu'aucun livre français ne nous a encore exposé, c'est le côté mathématique. Ce que la postérité a recueilli dans l'œuvre de Leibnitz, c'est la conception toute scientifique qu'il s'est faite de la philosophie. De sa métaphysique, comme de celle de Descartes, bien peu de chose a survécu; le reste s'en est allé où vont, depuis que l'homme rêve et pense, les rêves qui s'élèvent comme une fumée du milieu de sa pensée en travail. Le Leibnitz dont M. Nourrisson s'occupe, l'indocile ami des jésuites, l'auxiliaire de Bossuet dans la thèse soutenue en faveur des idées obscures, le rêveur de l'harmonie préétablie, n'a plus sujet d'émouvoir beaucoup aujourd'hui; c'est surtout le disciple de Kepler, le rival de Newton, le prédécesseur de Lagrange qui est immortel. Et qu'on ne dise pas que cette face du système leibnitzien est étrangère à la philosophie :

Leibnitz répond lui-même à l'objection, lorsqu'il signale par exemple les progrès que fera faire à la logique le calcul des probabilités. Les Allemands, qui tiennent aujourd'hui le sceptre de la haute spéculation, ne sont pas si exclusifs sur ce point que l'est en France l'université : Kant a écrit sur l'algèbre, Schelling était un mathématicien consommé, et ainsi des autres. Il est bien vrai que Leibnitz est tombé dans l'erreur quand il a voulu appliquer les lois mathématiques à certains objets que gouvernent d'autres lois; mais suit-il de là qu'il faille faire de la philosophie un petit domaine isolé, du philosophe un spécialiste *sui generis,* ne touchant pas, par prudence, aux mathématiques, à la philologie, à la religion, à l'économie politique, à la physiologie, à l'étude enfin de tout ce qui concerne l'homme? Non certes; il faut au contraire que toutes les sciences, se limitant les unes les autres, concourent à former la philosophie. cette science des sciences. Tel était le grand principe de Leibnitz, dont l'idée capitale était de restituer à la philosophie le caractère qu'elle avait dans l'antiquité, alors qu'elle consistait dans la recherche du vrai à travers l'universalité des connaissances humaines. C'est par là qu'il est le plus digne d'être étudié, et qu'il est pourtant le moins connu en France; c'est ce côté de son génie que devrait enfin faire paraître au grand jour l'un de ces philosophes véritables qui sont aussi des savans.

ALBERT BLANC.

ESSAIS ET NOTICES.

DE LA MUSIQUE CHINOISE.

Il nous arrive souvent de recevoir des lettres de personnes inconnues qui s'intéressent aux questions que nous traitons habituellement dans la *Revue.* Il est extrêmement rare que ces lettres, nombreuses et diverses de ton, qui nous arrivent de diverses parties de l'Europe, et même de plus loin, ne soient pas favorables aux principes que nous défendons ici, et qu'elles n'aient pour objet d'encourager nos faibles efforts à poursuivre l'erreur et à maintenir haut la critique d'un art puissant sur lequel il s'écrit tant de pauvretés. Nous nous sommes souvent reproché d'avoir laissé la plupart de ces lettres sans réponse, entraîné que nous sommes par tant de choses sérieuses ou futiles de l'heure présente, qui absorbent forcément notre attention. C'est un tort, car il nous semble que lorsque cette correspondance, souvent anonyme, touche à des sujets d'un intérêt général pour l'art, il y a profit pour tout le monde à la soumettre au jugement du public, et à débattre devant lui le point qui nous attire, à discuter soit des contradictions qui méritent une réfutation, soit des éloges qui s'élèvent plus haut que notre personne. C'est ce que nous voulons essayer aujourd'hui à propos d'une lettre que nous adresse de la Chine une personne qui occupe un rang élevé dans l'armée française.

Nous devons la connaissance de la personne honorable qui nous écrit de Shang-haï à son goût très éclairé pour l'art musical, et particulièrement à un travail qui a paru dans la *Revue* il y a quelques années : *le Chevalier*

Sarti (1). Lorsque l'expédition de Chine fut décidée par le gouvernement, nous reçûmes la visite de notre correspondant, qui arrivait de Rome, et que nous voyions pour la première fois. Il nous parla du long voyage qu'il allait entreprendre et du plaisir qu'il aurait à nous adresser les observations qu'il pourrait faire dans un pays aussi curieux que la Chine. En acceptant avec reconnaissance cette offre gracieuse, nous priâmes la personne qui se mettait ainsi à notre disposition de vouloir bien porter toute son attention sur la musique des Chinois. Quelques explications sont ici nécessaires.

On s'accorde à croire que la plupart des peuples de l'Orient possèdent chacun une *gamme* différente de celle qui nous est familière en Europe depuis la chute de l'empire romain. Les Indiens, les Arabes, les Persans, les Mongols, les Chinois admettent dans la série des sons élémentaires qui forment la base de leur *tonalité* des intervalles plus petits ou plus grands que ceux qui entrent dans nos deux seuls modes : *majeur* et *mineur*. Les Chinois par exemple posséderaient une *gamme* qui correspondrait à celle que nous pourrions construire en partant de la note *fa* jusqu'au *mi* supérieur, et sans le *si bémol*, en sorte que dans cette *gamme* singulière, au moins pour nos habitudes, il n'y aurait qu'un seul *demi-ton*, celui du *troisième* au *quatrième degré* étant supprimé.

Sans vouloir entrer aujourd'hui dans une discussion qui nous mènerait trop loin, nous nous permettons seulement de dire que nous ne sommes pas disposé à croire à l'existence *pratique* de ces prétendues gammes, et qu'il pourrait bien y avoir là un immense malentendu historique. Par des raisons philosophiques dont quelques-unes ont été déjà exposées ici même, nous sommes porté à croire que la théorie de l'art musical chez les peuples de l'Orient, comme chez les anciens Grecs et pendant notre moyen âge, renferme des subtilités doctrinales dont l'art vivant n'avait point à s'occuper. En un mot, nous pensons que, s'il existe réellement des chants populaires et religieux contenant des intervalles ou des accens mélodiques qui blessent nos habitudes et s'éloignent de la tonalité européenne, ce sont là des faits curieux de la sensibilité qui se perpétuent par la tradition, mais qui n'ont pas leur raison d'être dans un principe général de la nature humaine. Nous n'ignorons pas que cette manière de voir pourra fort étonner ceux de nos lecteurs qui sont au courant de la question que nous soulevons; mais aussi nous émettons cette opinion comme un *à priori* de notre esprit, sans prétendre l'appuyer par des faits contraires à ceux qui sont généralement admis par les historiens de la musique, principalement par M. Fétis.

La première chose donc que nous avons recommandée à l'attention de notre correspondant, c'est d'examiner la *gamme*, la *tonalité* surtout, de la musique des Chinois. « Ne vous occupez pas de la théorie exposée dans les livres, lui avons-nous dit, écoutez les chants populaires et les morceaux que les gens du métier pourront exécuter devant vous, et rendez-vous bien compte de la sensation physique que vous en éprouverez. Assurez-vous si les musiciens chinois ont conscience des effets qu'ils produisent, analysez ces effets, et veuillez nous dire s'ils vous paraissent appartenir à une échelle différente de notre gamme européenne. »

(1) *Revue* du 1er janvier, 15 août 1854, 1er et 15 août 1855, 15 avril et 1er juin 1856.

La lettre que nous avons reçue de Shang-haï porte la date du 28 mai 1860; elle ne contient encore qu'un aperçu général des mœurs du pays, des plaisirs, des fêtes et du théâtre des Chinois, sans toucher d'une manière précise aux questions que nous avons posées. Notre honorable correspondant nous promet plus tard de plus amples renseignemens. Laissons-lui un moment la parole :

« ... Je ne vous parlerai de notre navigation de cinq mois que pour vous dire que dans nos différentes relâches au Cap, à Batavia, à Singapore et à Hong-kong, on lit beaucoup la *Revue des Deux Mondes*. La musique de chambre y est très cultivée par les Européens, parce que c'est la seule distraction qui rappelle la patrie... Je ne vous dirai rien des instrumens chinois, qui sont connus en Europe et signalés par les auteurs qui ont écrit sur cet étrange pays; mais les théâtres méritent une mention spéciale. Il y en a un grand nombre qui donnent des représentations en plein jour, aux abords des pagodes et sur les places publiques. On y représente des drames en beaux costumes et sans décors. Les acteurs se placent à l'ouverture des galeries de la cour, où il se fait une musique bruyante accompagnée de tam-tam qui ne plaît pas même aux indigènes. Dans les grandes villes, j'ai assisté à des représentations du soir dans de petites salles qui ressemblent un peu aux nôtres. Il n'y a pas de loges dans ces salles, mais des bancs disposés en amphithéâtre. De quatre heures de l'après-midi à minuit, on y représente ce qu'on pourrait appeler des opéras-comiques, on chante et on parle successivement, et le chant est accompagné d'un orchestre qui se tient au fond de la scène. Cet orchestre, composé d'un quatuor, lance des sons aigus et discordans sans *préparation* ni *résolution*, et qui m'ont fait penser au dernier opéra de Verdi, que j'ai entendu à Rome : *il Ballo in Maschera*. Les hommes chantent en voix de fausset pour imiter la voix des femmes, qui ne sont pas admises sur la scène chinoise. Les costumes sont magnifiques, un grand nombre de comparses animent la scène. Les pièces en général peuvent se comparer à notre ancien mélodrame, dont M. Pixérécourt est le Corneille. Ce sont des scènes attendrissantes, des combats, des bouffonneries, entremêlés de marches et de chant. Les décors sont dans l'enfance de l'art. De grosses enluminures couvrent le fond du théâtre; il n'y a ni coulisses ni rideau. Sur le devant de la scène se trouve un petit autel couvert de fleurs, dédié au dieu de la folie. Vous voyez, monsieur, qu'il y a là une assez grande analogie avec le théâtre grec, avec l'autel de Bacchus et le chœur qui défilait autour. Le goût du spectacle est inné chez les Chinois. Chez tous les gens riches, il y a un petit théâtre, un assortiment de costumes et d'armes pour la scène.

« Notre armée vit au milieu des Chinois comme en France. Je me suis promené à Canton et à Shang-haï, dans l'intérieur de villes immenses, sans être inquiété; au contraire notre uniforme est très bien vu des habitans, car nous les protégeons contre l'invasion des rebelles, qui de temps en temps viennent rançonner les habitans des villes du littoral. Une excursion dans ces rues où la foule vous coudoie et vous entraîne, au milieu de riches magasins si bien ordonnés, le silence de ce peuple qui ne s'occupe que de son industrie, tout cela produit sur vous un effet voisin du vertige. Il faut se faire porter en palanquin pour bien traverser ces rues, car les courses sont interminables

dans des villes qui renferment deux millions d'habitans. Ce qu'il y a de plus curieux pour un étranger, ce sont les pagodes, les temples de Confucius et de Bouddha, les bonzeries où vivent les moines, et les charmans jardins de plaisance, où les établissemens de thé et les restaurans sont aussi nombreux que sur les boulevards de Paris. »

En attendant de nouveaux détails sur le sujet qui nous occupe, nous pouvons déjà tirer de cette lettre quelques données intéressantes sur ce vieux peuple rusé et corrompu qui possède une civilisation bizarre, où l'inexpérience la plus naïve se combine avec le pédantisme d'une science toute scolastique. Ainsi les Chinois ont un théâtre où tous les genres sont confondus dans un mélange inextricable de bouffonneries et de scènes attendrissantes, de chant, de danse, de beaux costumes et de marches triomphales et symboliques, théâtre qui a beaucoup d'analogie avec le drame romantique inventé de nos jours. Otez le génie de Shakspeare, et le canevas qu'il a rempli des types admirables de son imagination puissante et gracieuse ne s'élèvera pas au-dessus de l'enfance de l'art dramatique et du théâtre populaire des Chinois. Il est bon aussi de savoir que le genre de l'opéra-comique, né du développement de l'ariette et du vaudeville, ce mélange très naturel de chant et de dialogue, de mélopée et de libre parole, d'expansion lyrique et de raisonnement, qu'on croyait avoir été inventé par la France après l'Italie, remonte un peu plus haut dans l'histoire, et que les Chinois, qui ont connu la poudre et l'imprimerie avant l'Europe, n'ont point ignoré l'art de plaisanter en chantant. Il nous reste à apprendre sur quelle *gamme* ils chantent tout cela. Ici nous pouvons devancer un peu les informations de notre correspondant.

Sans nier même l'existence pratique des différentes gammes des peuples de l'Orient, et en admettant les *tonalités* diverses qui en résultent, il resterait toujours à expliquer d'une manière satisfaisante un tel phénomène de sonorité en le rattachant à une loi de l'histoire qui lui assignerait une place dans le développement de l'art et dans la hiérarchie de nos plaisirs esthétiques. Or ce problème, à notre avis aucun historien de la musique ne l'a encore parfaitement résolu, car il faut bien savoir que la variété des intervalles qui peuvent entrer dans la composition d'une gamme quelconque ne peut pas être infinie, et que cette variété même est toujours renfermée dans l'*octave*, qui semble être l'unité primordiale de la nature, où s'agitent et sont contenus le caprice de la sensibilité physique et la puissance créatrice de l'imagination, en sorte qu'il n'est pas rigoureusement juste de dire que *la musique est tout entière dans l'homme*, et qu'il n'emprunte rien au monde extérieur pour créer ses chefs-d'œuvre. Il lui emprunte le son, qui est une combinaison de la matière. Il reçoit de la nature l'organe merveilleux qui perçoit la sonorité, et la sonorité *musicale*, mesurée par l'unité de l'octave, que l'homme n'a pas créée non plus, n'occupe qu'un très petit espace dans l'échelle immense des bruits de la matière. Un fait qui a été surtout mis en évidence par la sagacité de M. Fétis, c'est que l'harmonie de succession, l'harmonie *attractive* des sons simultanés, pour adopter l'heureuse expression de cet écrivain, n'est possible qu'avec notre gamme européenne. Voilà pourquoi M. Fétis a pu affirmer, mais, selon nous, d'une manière trop absolue, que les Grecs et les peuples de l'Orient n'ont pu connaître les effets

qui résultent de la science harmonique des sons simultanés, parce que le genre d'intervalles qui entraient dans la composition de leurs tétracordes la rendaient impraticable.

Quoi qu'il en soit de ces questions épineuses, qui seront résolues le jour où les faits qui constatent la variété des échelles auront pu être mieux étudiés, nous sommes disposé à ne voir dans ces gammes multiples et bizarres que des formules mélodiques qui se transmettent par la tradition orale, des espèces de dialectes qui précèdent la formation de la langue générale, qui est notre gamme européenne. Cette langue générale une fois existante, les dialectes qui ont servi à la former disparaissent, et leurs variétés d'accens sont absorbées dans l'unité savante de l'art, c'est-à-dire que l'unité de l'*octave* se substitue aux différens intervalles qui la divisent chez les Arabes, les Persans, les Indiens, les Chinois. On pourrait ainsi appliquer aux différens *modes* que possédaient les anciens Grecs, et aux gammes accidentées des peuples de l'Orient, ces belles considérations de M. Renan, dans son *Histoire des Langues sémitiques*, sur la multiplicité des dialectes primitifs avant la formation de la langue générale : « Il semble, au premier abord, que rien n'est plus naturel que de placer l'unité en tête des diversités, et de se représenter la variété dialectique comme sortie d'un type unique et primitif; mais des doutes graves s'élèvent quand on voit les langues se morceler, avec l'état sauvage et barbare, de village en village, je dirai presque de famille en famille. Le Caucase et l'Abyssinie par exemple présentent, sur un petit espace, une immense quantité de langues entièrement distinctes. La nature et la variété des dialectes de l'Amérique frappèrent d'étonnement M. de Humboldt... Les langues qu'on peut appeler primitives sont riches, parce qu'elles sont sans limites. L'œuvre de la réflexion, loin d'ajouter à cette surabondance, sera toute négative!... »

Tel nous paraît être aussi le principe de développement historique qui explique l'existence d'une grande variété de séries sonores, de formules mélodiques, qui peuvent entrer dans l'unité naturelle de l'octave, variété qui ne peut pas être infinie, et qui dès lors suppose une loi qui préside à la perceptibilité de l'organe auditif. Quelle est cette loi? Ni la science, ni l'histoire ne l'ont encore bien définie. Ce qui est certain, c'est que l'harmonie des sons simultanés n'est possible qu'avec notre gamme européenne, et que la large tonalité qui résulte du contact et de la fusion de ces deux élémens fécondés par le rhythme exclut les nombreuses échelles primitives, qui ne peuvent se maintenir que sous la forme de série mélodique. C'est là le résultat des progrès de l'art et de la marche de l'esprit humain, qui en toutes choses vise à la simplification des procédés, à l'élimination des variétés, comme dit M. Renan, au profit de l'unité savante qu'exige la civilisation. C'est par la science de l'harmonie, par les artifices de la modulation, que l'art retrouve parfois le vague, l'indéfini, et la variété des tonalités primitives. Tel nous paraît être un des caractères de l'œuvre de Chopin, de Mendelssohn, et d'autres compositeurs modernes. Ces idées, que nous ne faisons qu'effleurer aujourd'hui, seront un jour l'objet d'une étude développée.

P. SCUDO.

V. DE MARS.

L'ANGLETERRE

ET

LA VIE ANGLAISE

IX.

L'ARMÉE ET LES VOLONTAIRES.

LES ÉCOLES MILITAIRES. — L'ARSENAL DE WOOLWICH.

On a trop légèrement répandu l'idée que la Grande-Bretagne n'était point une nation militaire; le mouvement qui s'accomplit depuis une année dans le royaume-uni dément assez cette opinion, qui, à un moment donné, peut devenir dangereuse pour les autres états de l'Europe. Sur quoi s'appuie-t-on d'ailleurs pour ne reconnaître dans l'Angleterre qu'une puissance maritime de premier ordre? Les soldats anglais, quoique toujours peu nombreux, n'ont-ils pas suffi à toutes les grandes éventualités de l'histoire? N'a-t-on pas senti depuis des siècles le poids de leurs armes dans la balance où se pèsent les destinées du continent? Chaque fois qu'il a fallu vaincre, n'ont-ils pas vaincu? Je ne réveillerai point des souvenirs irritans, je n'écrirai point le nom d'une grande bataille si pénible à notre amour-propre national : il me suffira de rappeler que dernièrement encore l'Angleterre, avec une poignée d'hommes, a ressaisi les Indes.

Plutôt que de renier l'histoire, mieux vaudrait chercher par quels liens le caractère britannique se rattache au groupe des nations martiales. L'Anglais n'est point belliqueux par goût; il n'aime point la

guerre pour la guerre, il n'entretient point une armée pour le ruineux plaisir de voir briller des baïonnettes et flotter des drapeaux. Il a une armée pour défendre son territoire, son commerce, l'immense réseau de ses relations extérieures et de ses affaires. L'expérience lui a plus d'une fois démontré la nécessité de mettre l'orgueil des richesses sous la protection du courage. Dans un *meeting* auquel j'assistais, un orateur anglais, appuyant sur le besoin de certains sacrifices destinés à accroître les moyens de défense nationale, avait recours à cette comparaison : « Voyez les chaumières, elles se gardent elles-mêmes par leur pauvreté; mais les châteaux, les fabriques, les entrepôts s'entourent, et avec raison, d'une armée de surveillans. Eh bien! il en est de même des états, lesquels se trouvent d'autant plus menacés qu'ils sont plus prospères. L'Angleterre n'est point en vain le grand magasin de l'Europe : richesse et civilisation obligent. A côté de l'armée des industriels dont les produits excitent l'envie, ayons donc une forte armée de soldats qui nous fassent craindre et respecter. »

Le caractère du soldat anglais s'est calqué sur cet idéal. Il a moins d'enthousiasme que de sang-froid. Sur un champ de bataille, il meurt comme il vit, par résolution et par sentiment du devoir. Inébranlable, il sent peser sur ses armes la responsabilité du travail qui a fait de l'Angleterre une opulente nation. L'élément militaire présente donc dans la Grande-Bretagne des traits particuliers et intéressans. Et puis tout dernièrement, en regard de l'armée régulière, est sortie de terre une nouvelle armée indépendante. Hier elle n'existait guère qu'en projet, aujourd'hui elle emplit les villes du bruit de ses fanfares, elle passe des revues à Hyde-Park et à Holy-Rood, elle couvre les plaines de la fumée des petites guerres. Je parle des volontaires ou *riflemen*. Il faudra rechercher l'origine de ce mouvement et l'influence qu'il a déjà exercée sur les mœurs anglaises; mais avant de s'occuper de l'armée et des volontaires, ne convient-il point d'étudier d'abord les écoles militaires et les arsenaux? Des écoles sortent les officiers qui exercent une si grande influence sur le moral des soldats anglais; des arsenaux, l'armée tire les munitions et les machines de guerre qui jouent aujourd'hui un rôle si important dans les batailles. Cette étude, qui d'ailleurs continue une série commencée (1), ne manque point d'à-propos. A une époque où toutes les nations de l'Europe s'observent, et où des bruits de guerre souterrains naissent, s'éteignent, renaissent de moment en moment, il n'est point inutile pour la France de connaître les forces de ses voisins.

(1) Voyez les livraisons du 15 septembre 1857, 15 février, 15 juin, 15 novembre 1858, 1er mars, 1er septembre et 15 décembre 1859, 15 avril 1860.

I.

De tout temps, l'Angleterre a accordé une grande importance à l'éducation des officiers. L'état s'était imposé, pour former des chefs militaires, des sacrifices qui n'avaient point été sans fruit, et pourtant lors de la guerre de Crimée de vives plaintes s'élevèrent dans le pays sur la manière dont les opérations étaient conduites devant Sébastopol. Impatientée des longueurs du siége, l'opinion publique, au lieu de tenir compte des obstacles, attira l'attention, je devrais dire la critique, sur les branches supérieures du service de guerre. L'armée n'avait point démérité, mais elle n'avait point vaincu assez vite au gré de l'amour-propre national. Des organes influens, le *Times* lui-même, qui a souvent rendu des services à l'armée anglaise en se montrant sévère pour elle, signalèrent comme racine du mal le patronage qui ouvrait alors l'entrée des grades aux jeunes gens de famille. L'avantage des nations libres est qu'elles savent profiter de leurs fautes ou des résistances de la fortune. La discussion exagère quelquefois en Angleterre le caractère des plaies qu'elle découvre, mais du moins elle appelle le remède. Le gouvernement s'émut de l'émotion du pays, et en 1856 une commission fut nommée par lord Panmure pour réorganiser l'éducation des officiers. Cette commission se rendit dans les diverses écoles militaires de la Grande-Bretagne, visita avec soin de semblables institutions en France, en Prusse, en Autriche, en Sardaigne, et s'entoura de tous les documens qui étaient de nature à éclairer ses recherches; son rapport est un monument de science, de tact et d'impartialité. Les auteurs de cette enquête, le colonel Yolland, le colonel Smythe et M. Lake, attaché à l'université d'Oxford, signalèrent ce qu'il y avait à réformer dans le système anglais pour élever les établissemens d'éducation militaire à la hauteur des progrès inévitables que réclament les temps modernes. Ils recommandèrent en outre la formation d'un conseil d'éducation militaire (*board of military education*), qui, placé en dehors et au-dessus du corps enseignant, dirigeât les études de la jeunesse qui se destine à l'armée. De ces diverses influences, — la pression de l'opinion publique, la commission nommée en 1856 par le gouvernement, et surtout le conseil d'éducation, — sortirent les changemens heureux dont nous allons retrouver la trace dans les écoles militaires de la Grande-Bretagne. Ces écoles sont au nombre de trois : l'académie royale de Woolwich, le collége militaire d'Addiscombe, le collége militaire de Sandhurst.

Woolwich est ce que nous appellerions en France une ville de guerre. Des casernes, des hôpitaux militaires, des dépôts de munitions et des magasins d'armes, tout cela lui imprime un caractère

tant soit peu farouche, qui contraste avec l'air pacifique de la plupart des cités anglaises. La ville elle-même, dominée par les tuyaux de brique du *dock-yard* et de l'arsenal, serrée entre les murs de ces deux grandes usines de guerre, coupée de rues monotones qui s'assombrissent en descendant vers la Tamise, n'a rien de gai ni d'attrayant; mais devant la façade des casernes s'étend une plaine immense, découverte, le Champ-de-Mars de l'Angleterre. L'herbe, foulée par les pieds des chevaux et des soldats, n'y croît pas moins pour cela verte et drue, visitée qu'elle est par de fraîches brises. A droite de cette plaine (*Woolwich Common*) s'élève un édifice en forme de tente, la Rotonde, qui fut dressé par les ordres de George IV, alors prince régent, dans les jardins de Carlton, pour recevoir les souverains alliés. Transportée à Woolwich, cette tente de pierre recouverte d'ardoises sert maintenant de dépôt (*repository*) à des modèles d'architecture navale et militaire, à des trophées parmi lesquels se distingue l'armure complète de Bayard, à des inventions et à des armes de guerre qui, prises depuis l'enfance de l'art, forment une intéressante histoire de la manière dont les hommes se sont tués entre eux à différentes époques. Sur la gauche, et à l'extrémité de la plaine, se découvre l'académie royale et militaire (*Royal Military Academy*).

Cet édifice de brique fut bâti en 1815. Au centre s'appuie une construction solide et carrée, avec quatre tourelles couronnées de dômes octogones et deux ailes qui s'étendent de chaque côté sur une ligne droite. Tout cela forme un ensemble indécis, mélange de l'ancien style anglais et du style d'Élisabeth, mais que je préfère encore à la solennelle froideur de certains ouvrages de pierre. Des pièces de 6, rangées dans la cour d'entrée, indiquent le caractère de l'institution. Ce qui vaut encore mieux que l'architecture du bâtiment, c'est la situation qu'il commande : devant la façade se déploie le *Woolwich Common*, derrière s'élèvent les collines boisées de Shooter's-Hill, au milieu desquelles se détache à distance la sombre et vieille tour du château de Severndroog. Il est à remarquer que les Anglais ont généralement choisi pour leurs grandes écoles civiles et militaires des points de vue pittoresques. Le paysage est, selon eux, un moyen d'éducation : les rustiques beautés de la nature disposent l'âme au recueillement, et l'air libre des champs et des bois, en même temps qu'il développe les forces physiques, imprime une sorte de vigueur à la santé de l'esprit (1).

L'origine de cette académie célèbre dans les fastes militaires de la Grande-Bretagne remonte au règne de George II. Elle fut établie

(1) On est surtout frappé de cette préoccupation au collége de Harrow, près duquel on montre encore la tombe où Byron venait s'asseoir, durant les récréations, dans le cimetière, qui domine un point de vue magnifique.

en 1741 à Woolwich-Warren, dans un bâtiment où se tenait le conseil de l'artillerie, *board of ordnance*, et près d'une maison occupée autrefois par le prince Rupert. Cette école devait instruire des officiers, des sergens, des caporaux, des cadets, même des soldats, dans les différentes branches des mathématiques qui se rapportent au service de l'artillerie et du génie. En 1764, l'institution se limita à l'enseignement de la jeunesse, et vers 1777 on y introduisit les études classiques. Il existe du colonel Wilmot un livre très curieux sur l'histoire de l'académie de Woolwich, avec des planches qui représentent l'uniforme des cadets aux différentes époques. Ce titre de cadets, qui sert encore aujourd'hui à désigner les élèves de la maison, se rattache aux usages de la vieille Angleterre : dans les familles nobles, où la loi confère à l'aîné le patrimoine de ses ancêtres, les cadets se trouvent le plus souvent destinés à l'église ou au métier des armes. Dès l'origine, l'académie royale de Woolwich était soumise à la discipline militaire, et il y a dans les chroniques de l'institution des cas de mauvaise conduite jugés par des conseils de guerre. Jusqu'en 1831, l'académie avait été tout entière à la charge du gouvernement anglais; mais, à partir de cette époque, il s'établit une échelle de paiemens annuels de la part des familles. L'âge d'admission variait entre quatorze et dix-sept ans. Avant 1855, les candidats étaient nommés par le grand-maître de l'artillerie, *master general of the ordnance*, lequel était en même temps le chef de l'académie (1). Les élus, presque tous appartenant à l'aristocratie de naissance ou de fortune, devaient subir après leur nomination un examen d'entrée, *entrance examination;* mais on devine aisément que cette épreuve n'avait rien de très sérieux. Il y avait là en présence deux principes tout à fait inconciliables, le patronage et le contrôle : n'eût-il pas été dérisoire de donner d'une main une faveur qu'on eût retirée de l'autre? Le cours des études se partageait entre la théorie et la pratique, la première fixée par les règlemens à quatre années, la seconde à une année, qui se passait dans l'arsenal de Woolwich.

Je ne veux pas dire que cette école, ainsi constituée, n'ait point fourni de très bons officiers de génie et d'artillerie à l'armée anglaise; mais l'ensemble des connaissances laissait à désirer. Ceux des cadets qui se livraient sérieusement à l'étude étaient trop souvent désignés par l'épithète énergique de *book-worms,* vers de livres; les autres témoignaient une préférence marquée pour les jeux et les exercices gymnastiques. Des courses à pied, des sauts périlleux, des morceaux de plomb tranchés par le fil de la lame, d'autres tours d'adresse rappelaient à certains jours l'âge d'or de la joyeuse et che-

(1) Le dernier qui occupa cette charge fut lord Raglan.

valeresque Angleterre. A ces épreuves, à ces luttes étaient attachés des prix, et la plus honorable des récompenses était un cor de chasse en argent, *bugle*, qui sonnait à la fin les succès du vainqueur.

Tel était l'état des choses lorsque la récente guerre avec la Russie appela la sollicitude du gouvernement anglais sur la réorganisation de l'enseignement dans les écoles militaires. Dès 1855 s'accomplit une grande réforme; le système de nominations fut remplacé par l'admission au concours. Une circulaire du ministre faisait appel, sans distinction de classe, à tous les candidats qui voulaient entrer à l'académie royale de Woolwich. Des examens publics, ouverts à toute la jeunesse et dirigés par des examinateurs indépendans du corps enseignant, succédèrent aux examens conduits par des professeurs dans les murs de l'école. La compétition venait de détrôner le privilége. Dans tout autre pays, un tel changement eût semblé le signal d'un bouleversement de la société. En France, il n'a pas fallu moins qu'une révolution pour rendre les grades supérieurs de l'armée accessibles à la classe moyenne : en Angleterre, les institutions sont douées d'une force d'élasticité qui leur permet de s'élargir et de se prêter aux mouvemens de l'opinion publique sans que la nature du gouvernement s'altère. Je n'assurerai pourtant pas que cette mesure libérale n'ait point eu à essuyer de contradictions; elle en rencontra de très vives parmi les anciens officiers et les anciens élèves de l'académie. On lui reprocha de porter atteinte à l'éclat de la naissance, auquel les Anglais rattachent par une sorte de tradition le privilége du courage. C'était, disait-on, un sang nouveau infusé dans l'armée, et qui devait obscurcir le prestige inhérent depuis des siècles au corps des officiers anglais. Certains cadets entrés dans l'académie sous le régime du patronage affectèrent quelque temps d'établir une ligne de démarcation entre eux, enfans du favoritisme, et les nouveau-venus, fils de leurs œuvres, entre les *gentlemen* et les *personnes* (1). Ces résistances étaient prévues; le gouvernement eut le bon esprit de persévérer dans la voie du progrès, et si aujourd'hui tous les préjugés anciens et vivaces ne se sont point soumis, ils sont du moins désarmés. L'opinion publique et un vote de la chambre des communes ont consacré le principe du concours de manière à ne plus revenir sur ce qui a été fait dans ces derniers temps. L'heureux effet de cette mesure sur les études militaires est incontestable; elle a coupé par la racine l'arbre du privilége, et substitué le contrôle du mérite personnel à la pression des influences.

Il ne faut pas toutefois s'exagérer la nature d'un changement qui

(1) Pour comprendre cette distinction et ce qu'elle avait d'amer, il faut savoir que les anciennes nominations s'adressaient aux *gentlemen*, tandis que le décret de lord Panmure portait que *toute personne* ayant rempli les conditions exigées serait admise à l'examen.

a excité tant d'inquiétudes. Les barrières qui fermaient la carrière d'officier à la généralité des citoyens se sont abaissées par le concours, cela est vrai; mais il reste néanmoins des limites d'autant plus infranchissables qu'elles sont marquées par la nature même des choses et gravées dans les mœurs. Ces limites sont l'éducation préparatoire, qui, dans la Grande-Bretagne, exige de lourds sacrifices d'argent, le prix élevé de la pension à l'académie, surtout le point d'honneur des officiers anglais, qui n'admettent guère parmi eux que des jeunes gens de bonne famille. Sous le régime des nominations par le grand-maître de l'artillerie, le fils d'un *quarter-master* (maréchal-des-logis) avait été admis dans l'académie de Woolwich à la recommandation du duc de Wellington. Les cadets ignoraient sans doute cette dernière circonstance. A son entrée, le nouveau-venu fut mal accueilli, tenu à l'écart, et, comme disent les Anglais, *bullied*. Prévenu de ce qui se passait, le duc se rendit lui-même à Woolwich, et défendit son protégé : « C'est moi, dit-il aux autres cadets, qui l'ai recommandé par respect pour la mémoire de son père, un humble, mais brave sous-officier qui a rendu des services dans les campagnes où nous nous sommes trouvés ensemble, et quiconque d'entre vous maltraitera dorénavant ce jeune homme aura affaire à moi. » Il ne fallut pas moins que cette haute intervention pour effacer la distance entre le fils du *quarter-master* et les autres élèves de l'école. Dans une autre circonstance, un autre intrus, d'après les idées des cadets, avait été mis de même par eux *at coventry*, — ce que nous appellerions en quarantaine. Défense était faite de lui parler durant les récréations. Un seul enfreignit généreusement la consigne. Ce camarade était blâmé et menacé par les autres cadets, lorsque, brandissant sa canne et s'appuyant sur la seule jambe que lui avait laissée Waterloo, le marquis d'Anglesea, alors gouverneur de l'académie, loua énergiquement l'action de ce jeune homme. On voit par là quelle était autrefois la force de résistance au mélange des individus dans le corps des officiers anglais; le concours a pu modifier cette résistance, mais il ne l'a point vaincue, et sous ce rapport même les craintes des conservateurs étaient exagérées. En principe, l'accession aux écoles militaires est ouverte à tous depuis 1855; en fait, elle demeure restreinte à une certaine classe que nous appellerions en France « la haute bourgeoisie. »

Les examens d'entrée ont lieu deux fois par an à Chelsea-Hospital: ils se tiennent, sous la surveillance et la direction du conseil d'éducation militaire, dans une longue salle décorée par de vieux drapeaux de toutes les nations, vénérablement troués et pris par les Anglais dans différentes batailles. Les seules conditions exigées des candidats qui se présentent sont des garanties de moralité et l'exemption de certains défauts corporels qui les rendraient impropres au

service. Le programme des examens est assez étendu : il embrasse les mathématiques pures et appliquées, l'histoire, la géographie et la littérature de l'Angleterre, les classiques grecs et latins, la langue et la littérature françaises, l'allemand, les sciences expérimentales (la chimie et la physique), les sciences naturelles (la minéralogie et la géologie), le dessin géométrique et le paysage. Chaque candidat ne doit pourtant s'attacher qu'à cinq sujets : on a voulu par là réprimer chez la jeunesse cette malheureuse avidité de savoir qui effleure toutes les branches de l'instruction sans en pénétrer aucune. Le résultat du concours est rendu public, et ceux des aspirans qui ont succombé dans une première épreuve peuvent en tenter une autre six mois après, jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge de vingt ans. Destinés non-seulement à contrôler, mais aussi à élever dans le pays le niveau des connaissances classiques, ces examens exercent une influence indirecte sur les écoles civiles d'où sortent les candidats. Le concours a mis un frein à l'ignorance et à la médiocrité, qui n'avaient trop souvent pour excuse (si excuse il y a) que des titres de noblesse ou une brillante condition de fortune (1).

Une autre réforme non moins importante que celle du concours substitué au système de nominations fut l'ordre du ministre de la guerre qui éleva l'âge d'admission des candidats : cet âge fut fixé entre seize et vingt ans. L'inconvénient de soumettre trop tôt les jeunes gens à la discipline militaire a été reconnu avec une haute sagesse par le général Portlock (2). « Le caractère des adolescens exige, dit-il, une culture plus délicate que celle qu'on doit attendre des officiers chargés du commandement dans une école militaire. A leurs yeux, si jeune qu'il soit, l'élève est un soldat, et à peu de nuances près ils le traitent comme tel. Sans doute ils excellent à lui apprendre l'exercice; mais ont-ils les qualités et l'expérience nécessaires pour former le moral de la jeunesse? » Une autre conséquence des admissions prématurées était d'introduire une sorte de confusion et d'incertitude dans le système de l'enseignement. Aujourd'hui une division tranchée s'est établie entre le cours d'études qui précède et

(1) Une partie de l'examen est forcée, c'est celle des mathématiques; les quatre autres sont abandonnées au choix des candidats. Ceux qui ne concourent point en français, ni en allemand, ni en dessin géométrique, doivent néanmoins fournir la preuve qu'ils ne sont point tout à fait étrangers à ces connaissances, et qu'ils seront capables de les cultiver dans la suite, s'ils sont admis à l'académie militaire de Woolwich. Le mérite de chaque composition se trouve évalué par un certain nombre de *marks* (points), et nul n'est accepté s'il n'en réunit au moins deux mille cinq cents. L'examen des langues vivantes a lieu de vive voix et par écrit. Il y a deux examinateurs pour chaque branche. L'examen est anonyme : chaque candidat laisse pour ainsi dire son nom à la porte et n'est plus représenté que par un chiffre durant toute la série des épreuves.

(2) Alors inspecteur des études à l'académie, aujourd'hui membre du conseil d'éducation militaire.

celui qui suit l'entrée à l'académie. On s'est dit qu'un collége militaire s'élevait à un point d'intersection de la vie, entre une bonne éducation générale qui finit et le service professionnel qui commence. Le caractère, l'esprit, les manières du candidat sont censés formés selon les usages du monde; il est arrivé à cet âge où l'homme se cherche et se détache de la généralité pour choisir une carrière. Jusqu'ici la somme de son instruction classique ne diffère encore que par des nuances de celle qui convient en même temps à l'église, au barreau, à la médecine. Sur cette éducation générale, que les Anglais appellent *gentleman's education*, l'enseignement de l'académie militaire vient greffer des connaissances pratiques.

On sait quand et comment on entre à l'école de Woolwich; il faut dire à présent ce qu'on y fait. La maison est dirigée par un gouverneur (aujourd'hui le colonel Wilford), un inspecteur des études, un assistant inspecteur et un chapelain. A leur entrée, les cadets revêtent tous l'uniforme militaire. Leur temps se partage entre les études théoriques et l'exercice du fusil, du canon, du cheval. Les premières chaires de mathématiques ont toujours été occupées dans l'institution par des professeurs éminens, Derham, Simpson, Hatton, Olynthus Gregory, Barlow, et maintenant M. Silvester. Parmi les autres branches de connaissances qui se rapportent plus directement à la profession des armes, je citerai l'histoire militaire, l'art des fortifications et la science de dresser des plans. Il y a en tout trente-cinq professeurs, parmi lesquels huit enseignent les langues vivantes, le français et l'allemand (1). Il est inutile d'insister sur un programme d'études qui est à peu près celui de toutes les grandes écoles militaires en Europe. Je voudrais seulement préciser le caractère moral de l'éducation anglaise : elle se propose surtout (j'emprunte les termes du savant professeur Olynthus Gregory) de découvrir et de féconder chez l'homme les sources divines du gouvernement de soi-même, *the heavenly springs of self-government*. Savoir pour l'Anglais, c'est pouvoir, et il ne néglige rien pour développer, en même temps que les lumières de l'esprit, les forces de la volonté. Afin de mieux apprendre à commander un jour, les cadets apprennent d'abord à obéir. La discipline se maintient dans les murs de l'école, en partie du moins, par les élèves eux-mêmes. On donne le nom de caporaux

(1) L'étude du français est bien plus répandue en Angleterre que l'étude de l'anglais ne l'est en France. C'est l'usage de quelques familles anglaises d'envoyer leurs enfans sur le continent pour les familiariser avec les langues étrangères, et aussi pour leur apprendre de bonne heure à être hommes en se passant jusqu'à un certain point de la tutelle de l'autorité domestique. L'étude du français a fait même en Angleterre dans ces derniers temps des progrès considérables, qui tiennent à une amélioration dans le corps enseignant. Des hommes instruits, éloignés de France par les événemens politiques, ont puissamment contribué à étendre le goût de la langue et de la littérature françaises.

censeurs choisis pour leur bonne conduite dans les rangs de cette jeunesse, et qui exercent alors une sorte d'autorité sur les autres cadets. Le renvoi de l'école, les arrêts, la privation de congé, la réprimande écrite ou verbale, telle est l'échelle des punitions en rapport avec la nature des offenses. Ces châtimens ne sont d'ailleurs infligés qu'avec une certaine réserve, et on ménage toujours le sentiment de la dignité humaine. Par respect pour l'uniforme, le général Portlock, étant inspecteur des études, avait été jusqu'à proposer de faire juger les fautes des cadets par les cadets eux-mêmes, constitués en un tribunal ou jury d'honneur. Un trait du caractère anglais est la gravité qui s'attache à un démenti, même de la part d'un maître à un élève. Le sang britannique se révolte à l'idée qu'on le soupçonne de mensonge. Douter de la parole d'un cadet, ce serait faire injure au point d'honneur national et aux couleurs de la reine, dont le cadet est revêtu.

L'intérieur de la maison déploie un certain caractère grandiose d'architecture. On y remarque surtout un splendide réfectoire, assombri de riches vitraux peints. Des travaux de construction se poursuivent pour étendre encore les ailes du bâtiment. Durant les heures de récréation, les cadets se répandent sur la plaine et dans la ville, où tout les distingue, leur uniforme élégant et léger, leur jeunesse, et cet intérêt qui s'attache, dans tous les rangs de la société, à la fleur naissante de l'armée anglaise. Cette habitude de ne point caserner les élèves dans les murs de l'établissement durant les récréations est générale, et s'étend à toutes les écoles. Un Anglais m'en donnait ainsi la raison : « Il faut, disait-il, former de bonne heure chez l'homme le sentiment de la liberté, si l'on veut qu'il apprenne à se servir de ce privilége de notre nature sans en abuser. » Les exercices du corps ont beaucoup perdu à l'académie de Woolwich de l'antique splendeur qui les distinguait; les cadets se livrent pourtant encore à la gymnastique, et défient de temps en temps les officiers de la garnison au jeu national du *cricket*. Des études plus sérieuses ont remplacé les anciens tours de force. Les cadets passent deux ans ou deux ans et demi dans l'académie. Tous les six mois ont lieu des examens qui constatent les progrès de chacun d'eux. Autrefois ces examens étaient tous confiés aux professeurs de l'académie; mais à partir de 1859, le conseil d'éducation militaire envoya des examinateurs étrangers pour conduire, à la fin du semestre, les dernières épreuves de la classe la plus avancée. Ceux des cadets qui sortent vainqueurs de cet examen final reçoivent *gratis* leur commission dans l'armée. Jusque-là, les deux branches de ce que les Anglais nomment le *corps scientifique* se trouvaient confondues dans le même cercle d'études; mais, à partir du dernier examen, la séparation commence : ceux qui s'y sont le plus distingués sont libres d'em-

brasser la carrière du génie; les autres entrent dans l'artillerie (1).

Le *baptême* de ces jeunes officiers donne lieu à une cérémonie intéressante. Le duc de Cambridge, accompagné d'un nombreux état-major, se rend deux fois par an à l'académie militaire de Woolwich. Tous les cadets sont passés en revue devant la façade du monument: on admire l'adresse avec laquelle ces jeunes gens exécutent les évolutions et les manœuvres. Le duc entre ensuite dans une salle où a lieu un examen de vive voix sur l'art des fortifications. Ceci fait, les cadets se forment en carré, et, suivi de son état-major, le prince s'avance vers une table qui a été dressée pour la distribution des prix. Ces prix consistent en une épée d'honneur, en télescopes et instrumens de mathématiques, en livres. Le président du conseil d'éducation lit alors le nom des cadets de la première classe qui doivent recevoir leur commission dans le génie et l'artillerie. Le duc de Cambridge adresse, en finissant, un discours paternel à ces jeunes gens qui vont passer des rangs de l'école dans les rangs de l'armée. Telle est en abrégé cette sorte de fête académique, à laquelle l'éclat des uniformes militaires, le rang et le nom des assistans, l'émotion heureuse des visages impriment un caractère de charme et de solennité.

Les jeunes officiers d'artillerie qui viennent d'obtenir leur commission passent généralement quelques mois à Woolwich, où ils se fortifient dans la pratique du service, et où ils restent libres de suivre les cours qui se font à la *Royal Artillery Institution*. On doit ce dernier établissement aux efforts individuels de quelques officiers de mérite. Depuis lors, la *Royal Artillery Institution* a reçu des encouragemens de l'état; mais elle n'en pourvoit pas moins à son entretien par un système de souscriptions volontaires (2). Comme l'artillerie ouvre un champ d'études considérables, une assez riche bibliothèque, un laboratoire de chimie, un cabinet d'histoire naturelle, — surtout de géologie, — des chaires de langues vivantes, ont été créés pour répondre aux besoins d'un temps que le progrès a rendu plus sévère.

Les jeunes officiers qui se destinent spécialement au génie militaire sont dirigés sur Chatham, où ils débutent en quelque sorte dans un état de tutelle. Chatham est une autre ville de guerre, anciennement un camp et un cimetière romains. Les grands établissemens maritimes et militaires sont situés dans un endroit qu'on nomme Brompton, à quelque distance de la ville, dont une ligne de fortifications les sépare. Là s'élèvent un arsenal, des casernes sur

(1) Les avantages attachés à la carrière du génie sont surtout des avantages pécuniaires (10 shillings et 6 pence par jour). C'est aussi le corps de l'armée qui se distingue le plus par ses lumières.

(2) Chaque membre paie une guinée par an.

une grande échelle pour l'artillerie, le génie, l'infanterie et les régimens de marine, ainsi que des magasins et des dépôts d'armes. Tout cela est en parfaite harmonie avec les restes d'Upnor Castle, une vieille et pittoresque tour qui enveloppe fièrement ses blessures dans un manteau de lierre. Ce château-fort, bâti par Élisabeth sur la rive opposée de la Medway, a eu l'honneur de repousser une partie de la flotte hollandaise, lorsque les vaisseaux de l'amiral de Ruyter apparurent devant les murs de Chatham. Aujourd'hui c'est à peine si ce vétéran de l'histoire se soutient lui-même sur sa base ruinée. L'école des officiers du génie fut établie à Chatham en 1812. La commission instituée en 1856 émit le vœu que le temps de la résidence dans l'école de Chatham fût prolongé de quinze mois à dix-huit mois, que des cours de géologie, de minéralogie, de chimie et de photographie fussent annexés à l'art des fortifications et des mines, que toutes ces études fussent couronnées d'un examen final, que tous les officiers du génie aujourd'hui en service pussent de temps en temps faire un séjour à Chatham pour se retremper aux sources, et rajeunir ainsi des connaissances qui se rouillent par l'inaction. Une partie seulement de ces réformes a été appliquée. Après avoir accompli leur temps de noviciat, les jeunes officiers du génie sont généralement envoyés dans quelque colonie anglaise. Les uns sortent, comme on l'a vu, de l'académie royale de Woolwich, les autres du collége militaire d'Addiscombe.

Cette dernière institution est un rameau de l'arbre des Indes. Addiscombe, situé près de Croydon, dans le Surrey, s'élève au milieu d'un paysage d'un autre caractère que celui de Woolwich, mais encore plus fait pour plaire aux yeux. Je ferai remarquer en passant que le style sobre et chaste du paysage britannique a exercé une influence sur l'art descriptif des poètes anglais, qui (je parle des meilleurs) ont généralement mis de la discrétion et de la retenue dans leur enthousiasme pour la nature, tandis que les poètes du midi, traitant l'indulgente nature de leurs contrées comme une courtisane, en ont trop librement soulevé tous les voiles. Addiscombe était autrefois la résidence du comte de Liverpool : en 1809, sa maison fut achetée par la compagnie des Indes pour y établir une école militaire. Les travaux de reconstruction et les bâtimens ajoutés à l'édifice primitif coûtèrent alors plus de 40,000 livres sterling. Ce collége pour l'artillerie et le génie est à l'armée des Indes ce qu'est l'académie de Woolwich à l'armée anglaise, avec cette exception que, depuis 1825, on y reçoit des jeunes gens pour le service de l'infanterie. Jusqu'à ces derniers temps, l'établissement était sous la main de l'*East India Company*, et se trouvait régi par une commission politique et militaire, dont l'autorité s'étendait sur tout l'état-major de la maison. Cette fière compagnie, qui faisait la paix

et la guerre, ayant sombré dans la grande révolte qui menaça, il y a trois ans, de détacher les Indes de la métropole, le collége militaire d'Addiscombe passa entre les mains du gouvernement anglais. Un des premiers actes du ministre de la guerre et du conseil d'éducation militaire fut d'inaugurer, pour l'entrée à Addiscombe, le système de concours qui avait produit d'heureux fruits à l'académie de Woolwich (1). Jusque-là, les candidats étaient nommés par la compagnie des Indes, et leur nomination se trouvait ensuite subordonnée à un examen, ou, pour mieux dire, c'était l'examen qui était subordonné à la nomination. Comme le champ des études est à peu près le même au collége d'Addiscombe qu'à l'académie de Woolwich, il est inutile de s'y arrêter. Citons pourtant une branche de connaissances qui se rapporte au but particulier de l'institution : c'est l'histoire, la géographie et la langue de l'Inde. Les cadets apprennent à parler l'hindostani et à l'écrire dans les deux caractères d'usage, le persan et le *nagari*. Les hommes d'état, les moralistes, ont plusieurs fois insisté sur l'avantage qu'il y aurait de bien connaître les Indes pour affermir la conquête de cette riche colonie. De jeunes officiers étrangers à la langue, aux usages, aux mœurs, apportent trop souvent avec eux des préjugés que l'étude d'une civilisation si différente de la nôtre, mais après tout antique et vénérable, eût adoucis. Le programme du gouvernement anglais pour éviter les fautes qui ont été commises est nettement tracé : conserver avec l'épée, éclairer avec l'exemple. Les cadets, généralement au nombre de cent cinquante, passent une année à Addiscombe; ils entrent ensuite, selon leur ordre de mérite ou selon leur goût, dans le génie, l'artillerie ou la ligne. Il se peut d'ailleurs qu'un vote du parlement réunisse plus tard ce collége à l'académie royale de Woolwich, mais sans effacer les traits d'une éducation spéciale. Le service des Indes restera toujours distinct et recherché; cette vie d'aventures, les campemens dans les jongles, la chasse au tigre, les perspectives imposantes pour l'imagination qu'ouvre la lutte avec les hommes et avec la nature, l'éblouissante figure d'un monde qui rayonne du côté de l'orient à travers les brouillards de la Grande-Bretagne, tout cela répond à un côté du caractère anglais, l'esprit d'entreprise.

Une autre école militaire, le collége royal de Sandhurst, prépare des officiers pour l'infanterie et la cavalerie de l'armée anglaise. Cet établissement fut fondé en 1799 à High-Wycombe; trois ans après, il fut transporté à Great-Marlow; enfin il s'est fixé à Sandhurst en 1812. Comme les Anglais tiennent à éloigner ces centres d'études de la contagion des grandes villes, le collége s'élève à trente milles

(1) Le premier examen public eut lieu à Chelsea-Hospital le 24 novembre 1859.

de Londres, dans les sables stériles et ferrugineux de Bagshot-Heath. De sombres bruyères, des flaques d'eau verdâtre étendues sur un sol tourbeux, quelques chétifs bouquets de pins, le seul arbre qui se plaise dans les mauvaises terres, des plaines nues et désolées, des collines maudites dont les habitations de l'homme se sont éloignées, tout cela présente la tristesse, mais aussi la grandeur de la solitude. C'est au milieu de ce désert que s'élèvent, comme une oasis formée par la main de l'homme, le collége militaire de Sandhurst et les riches plantations qui l'environnent. Un épais rideau de pins dérobe au voyageur la vue de l'édifice. Les maisons des professeurs s'alignent parallèlement à une ancienne route, *Western Mail-Coach Road*, dont elles sont séparées par une haie d'arbrisseaux. Ces maisons doubles, détachées l'une de l'autre par des intervalles égaux et remplis de verdure, ont un grand air de calme, de fraîcheur et d'élégance. Bientôt vous entrez dans un parc, entrecoupé de gracieuses avenues et orné de trois lacs, dont l'un, traversé par les cygnes, s'étend vis-à-vis la façade du collége. L'édifice, avec deux ailes, dont l'une sert de résidence au lieutenant-gouverneur et l'autre d'hôpital pour les cadets, présente une entrée monumentale. Un portique soutenu par des colonnes doriques et un vestibule orné de faisceaux d'armes vous introduisent dans les vastes couloirs qui conduisent aux salles d'étude, aux chambres de modèles, aux étages supérieurs du bâtiment. Au moment où je visitai Sandhurst, une jeune lady en costume de chasse, avec un grand levrier couché à ses pieds et un cheval dont elle tenait la bride, debout sur les marches des galeries qui font communiquer entre elles les différentes parties de l'édifice, semblait au milieu de cette solitude une apparition du moyen âge attirée par la voix du clairon qui sonnait les exercices de l'école.

Malgré les tristes sables de Bagshot, les environs de Sandhurst ne manquent point de promenades agréables. Je me rendis à quelques milles de là pour voir à Binfield l'arbre de Pope. La tradition veut que le poète qui habitait une maison dans le voisinage ait composé quelques-unes de ses pièces de vers sous un bosquet de hêtres qui domine le versant d'une colline. Une admiratrice de Pope, lady Gower, voulant perpétuer ce souvenir, avait fait graver sur l'écorce d'un de ces arbres au pied duquel se trouvait alors un banc : « Ici Pope chanta, *here Pope sung*. » Je n'ai plus retrouvé le hêtre ni l'inscription. Un peu désappointé, je m'éloignais, quand un Anglais à qui je confiai le peu de succès de mon voyage me dit avec assez de bon sens : « Notre lady Gower ne savait point ce qu'elle faisait. Ce n'est point sur l'écorce des arbres qu'il faut graver le nom des poètes, c'est dans le cœur et la mémoire des hommes. »

On trouve réunies à Sandhurst sous le même toit deux institutions

bien distinctes, le *Staff College* (collége d'état-major) et le *Royal Military College*, qui est une école préparatoire d'officiers pour l'infanterie et la cavalerie. Tôt ou tard le *Staff College* (1) se détachera du bâtiment commun. Dans le bois de pins qui environne comme une ceinture le présent édifice, j'ai vu les puissantes fondations d'un nouveau monument qui appartiendra au premier de ces deux colléges. L'école d'état-major, appelée aussi *Senior Department*, peut être considérée à bon droit comme le couronnement des études militaires. Les élèves de cet établissement, qui ont tous subi à leur entrée les épreuves du concours, sont déjà officiers, *commissioned officers;* ils ont même servi un certain nombre d'années dans l'armée active, quelques-uns d'entre eux ont fait la campagne de Crimée et la dernière guerre de l'Inde. En 1859, un de ces officiers avait reçu dix-huit ou dix-neuf blessures de la main des Indiens et portait en plein visage l'honorable, mais affreuse cicatrice d'un coup de sabre qui lui avait fendu l'œil. On est surpris de trouver dans cette école des aspirans à l'état-major qui parlent et surtout écrivent notre langue d'une manière qui ferait honneur à un officier français. Les Anglais trouvent un avantage à recueillir ainsi dans les rangs du service de jeunes officiers de talent et d'énergie qui veulent s'élever aux branches supérieures de l'armée. A l'expérience de leur état, ces militaires d'élite joignent déjà des connaissances étendues qu'une seconde éducation affermit et développe encore. Il faut d'ailleurs, on l'avouera, une certaine force morale pour retourner, après quelques années de commandement, sur les bancs d'une école, pour suivre des études variées et se soumettre à de rigides examens qui excluent toute idée d'avancement par la faveur, la fortune ou la naissance.

Le *Military College* de Sandhurst est, ainsi que Woolwich et Addiscombe, une école de cadets : là comme ailleurs, les abus du patronage ont été combattus dans ces derniers temps par le libre concours, qui seul ouvre désormais l'entrée de l'école. Les cadets, au nombre de cent quatre-vingts, se distinguent par leur uniforme : une redingote rouge brodée d'or sur le collet, un pantalon gris, un shako, et en petite tenue une sorte de casquette ou képi bleu. Tout concourt, dans l'école et hors de l'école, à favoriser les jeux et les exercices gymnastiques; l'été, les élèves se baignent dans l'un des trois lacs si poétiquement bordés d'arbres qui entourent l'institution, ou bien encore ils conduisent avec la rame sur une autre pièce

(1) Dans l'armée anglaise, un maréchal (*field-marshal*) est autorisé à avoir quatre aides-de-camp, un lieutenant-général deux, et un major-général un. On donne le nom de *staff* à l'ensemble de ces officiers supérieurs. *Staff*, d'après la racine du mot, veut dire *bâton;* il s'emploie ici dans le sens d'appui, d'aide, de soutien, comme on dit en français : « Vous êtes mon bâton de vieillesse. »

d'eau des bateaux fins et légers; l'hiver, ils patinent sur le champ de glace que forment ces lacs durcis. Les études portent, comme dans les autres écoles que nous avons déjà passées en revue, sur les diverses branches de l'art militaire, mais avec des nuances que détermine la différence des deux armes auxquelles se destinent les cadets de Sandhurst, la cavalerie et l'infanterie. Après un séjour d'environ deux années, les cadets qui ont fait leurs preuves à l'examen final obtiennent, sans l'acheter, une commission dans l'armée. Au point de vue économique, ces deux institutions, Woolwich et Sandhurst, se suffisent elles-mêmes sans coûter presque aucun sacrifice à l'état. Ce fait, qui n'avait nullement été prévu à l'origine, est la conséquence de deux mesures relativement récentes : le retrait graduel des subsides accordés jadis par le parlement et l'accession des fils de parens riches étrangers à l'armée. Ces derniers paient une pension élevée et contribuent de la sorte à l'éducation des autres cadets, qui, étant sortis d'un sang militaire, jouissent de certaines immunités. En Angleterre, on trouve juste que les services des pères soient réversibles sur la tête des enfans; d'après ce principe, la dette contractée par le pays envers les hommes qui ont pratiqué le métier des armes se trouve payée aux fils par les familles de l'ordre civil (1). Les jeunes gens qui n'ont point passé par l'école de Sandhurst peuvent néanmoins être reçus officiers dans la ligne ou dans la cavalerie, mais à la condition de subir un examen et d'*acheter* leur commission (2).

Jusqu'ici on n'aperçoit encore que les membres d'un grand système; l'unité réside dans le conseil d'éducation militaire, *council of military education*, qui forme en quelque sorte la tête de l'enseignement. L'influence de ce conseil, composé d'hommes éminens, rayonne sur les différentes écoles, introduit les changemens et les réformes utiles, dirige les examens publics, communique en un mot l'impulsion aux études militaires dans tout le royaume-uni. L'élément civil et religieux y est représenté par un des hommes les plus lettrés de l'Angleterre, le chanoine Henri Moseley; les autres membres sont des généraux et des colonels qui appartiennent à différens corps de l'armée (3).

(1) Les fils de *civilians* paient 120 liv. sterl. par an, tandis que les fils d'officiers qui sont morts au service, laissant leur famille dans le besoin, n'en paient que *vingt*. Ce sont les deux extrémités de l'échelle.

(2) Cet achat des commissions directes (*purchase of direct commissions*) nuit, on ne saurait se le dissimuler, aux développemens du collège militaire de Sandhurst. Il a été plusieurs fois question d'abolir ce dernier reste de l'ancien régime. C'est l'avis même du duc de Cambridge, qui, d'accord en cela avec le ministre de la guerre, désire que l'on n'entre plus dans l'armée anglaise que par une seule porte, celle d'un collège militaire.

(3) Ce conseil se compose du major-général Rumley, vice-président, du major-général

L'Angleterre jouit, on le voit, d'un système d'éducation militaire qui peut subir la comparaison avec celui de toutes les autres nations de l'Europe. Les principaux traits de ce système sont une bonne instruction civile jusqu'à l'âge de seize ou dix-sept ans, alors une courte instruction militaire, puis, après quelques années de service, un couronnement d'études par le *senior department*, ou école d'état-major. Il ne faut pourtant point considérer l'état actuel des choses, quoique heureusement modifié par le principe tout nouveau du concours, comme la limite extrême du progrès. Je désire trop, au nom de la liberté, que la Grande-Bretagne garde son rang dans le monde pour flatter mal à propos son amour-propre et pour endormir chez elle l'aspiration aux réformes. Elle a beaucoup fait dans ces derniers temps, mais il lui reste à faire, et elle le sait, pour élever le moral de ses officiers à la hauteur des temps modernes, où les lumières se sont répandues dans toutes les classes. Ici comme dans les autres pays le progrès rencontre des résistances; ici plus qu'ailleurs le gouvernement est tenu d'avoir raison et de refouler par de sages mesures qu'accepte l'opinion publique cette ombre froide du passé, *cold shadow*, dont on ne triomphe pas en un jour. Après tout, je ne me défie point des nations qui avancent lentement, je ne me défie que des nations qui reculent ou qui marchent témérairement en dehors de la route.

On fait la guerre avec des connaissances techniques, mais aussi avec des armes. Dans une étude *sur le passé et l'avenir de l'artillerie*, signée du nom de Louis Bonaparte, je lis que les anciens archers bretons, le meilleur régiment d'infanterie légère qui existât pendant longtemps, devaient une partie de leurs succès à l'habile disposition de leurs arcs. Les Anglais ont voulu transporter la même supériorité à la fabrication des armes qu'on emploie maintenant à la guerre. C'est dans les murs de l'arsenal de Woolwich qu'on pourra se faire une idée de ces travaux et de ces inventions meurtrières, qui, j'aime à en croire la parole des Anglais, servent à maintenir la paix.

II.

En Angleterre, où tout s'est fait par le principe de liberté, les caractères du terrain et ce qu'on pourrait appeler les rapports géographiques ont exercé une plus grande influence qu'ailleurs sur la localisation des établissemens civils ou militaires. La proximité de Londres, le concours de la Tamise, qui se développe au pied de la

Portlock, du chanoine Moseley, du colonel Elwin, ancien inspecteur des études à l'académie de Woolwich, et du lieutenant-colonel Addison, connu par des ouvrages littéraires d'un mérite distingué.

ville en un puissant fleuve, portant des vaisseaux à voiles, ont sans doute déterminé à Woolwich la formation de l'arsenal et du *dock-yard*. L'arsenal n'occupait pourtant point à l'origine l'emplacement qui semble lui avoir été destiné par la nature. Il y avait à Londres, dans Moorfields, avant George Ier, une fonderie royale où l'on coulait des canons de bronze. Cette usine fut employée en 1716 à refondre des canons en mauvais état pris par Marlborough sur les Français. Un grand concours d'officiers, de curieux et de personnes de distinction s'était porté sur les lieux pour assister à l'expérience. D'abord tout promettait de bien aller; mais parmi les spectateurs se trouvait un jeune Allemand (d'autres disent un Suisse), nommé Schalch, qui ne partageait nullement la confiance générale. Andrew Schalch sortait d'apprentissage, et, selon la coutume des ouvriers de son pays, il voyageait pour se fortifier dans son art avant d'acquérir le droit de maîtrise. Seul dans la foule, il remarqua une circonstance qui avait échappé aux yeux, à la pensée de tous : il découvrit que les moules dans lesquels on allait couler le bronze étaient humides, et il se dit que la vapeur engendrée par cette humidité mise en contact avec le métal bouillant serait assez forte pour causer une explosion. Schalch conçut donc les plus grandes craintes pour le succès de l'ouvrage et pour la vie des assistans. Il communiqua ses doutes et ses inquiétudes aux personnes qui se trouvaient là; mais, voyant qu'il n'était point écouté, il envoya un message au colonel Armstrong, major-général de l'artillerie, et au duc de Richmond, qui était à la tête de ce département. Ses avis furent dédaignés; le jeune Allemand dès lors se retira sans bruit avec ses amis. Quelques minutes après son départ, tout Londres fut alarmé par le bruit d'une terrible explosion. Une partie du toit de la fonderie avait été enlevée, les galeries destinées à recevoir les spectateurs s'étaient écroulées; un grand nombre d'ouvriers avaient reçu de graves et même de mortelles blessures. Ce que Schalch avait prédit était arrivé : les moules s'étaient rompus sous la force comprimée de la vapeur, et le métal bouillant s'était élancé de toutes parts. A cet accident se rattache l'origine de l'arsenal qui existe aujourd'hui, mais non plus à Londres.

Les autorités anglaises firent chercher le jeune Allemand qui avait si bien su prévoir les funestes conséquences d'un manque de savoir-faire. Une annonce publiée par les journaux du temps l'invitait à se présenter devant le conseil de l'artillerie, qui siégeait à la tour de Londres. Schalch y vint; après lui avoir fait subir un examen, on lui offrit la surintendance d'une nouvelle fonderie de canons. Au nom du gouvernement, le colonel Armstrong le chargea de choisir dans les environs de Londres un emplacement plus favorable que celui de Moorfields. Peu de temps après cette entrevue, Andrew Schalch

était à Woolwich, étudiant d'un œil scrutateur les avantages de ce qu'on appelait alors la *garenne, warren,* à huit milles de Londres : un fleuve pour charger et décharger les canons, une vaste étendue de terre découverte pour essayer les expériences dangereuses, et tout alentour une campagne alors inhabitée, de sorte que l'établissement pourrait s'étendre sans gêner personne. Ayant ainsi tout examiné, il dit au gouvernement : « Voici l'endroit, *this is the place.* » Ses plans furent acceptés, une fonderie de canons s'éleva sur les lieux déserts qu'il avait indiqués, et Andrew Schalch, ayant donné de nouvelles preuves de talent, fut nommé maître fondeur. Il remplit cette charge durant près de soixante années et mourut en 1776. J'ai vu son tombeau dans le cimetière de Woolwich (1).

Aujourd'hui l'arsenal de Woolwich est une ville dans la ville, avec une population flottante de dix mille ouvriers, un fleuve, un chemin de fer, des bâtimens qui succèdent aux bâtimens, des *squares* immenses, des rues pavées où circulent des fourgons, un mur d'enceinte qui s'étend jusque fort avant dans Plumstead, une école, une bibliothèque, d'élégantes maisons habitées par les officiers civils et militaires, des magasins, des musées d'armes, une pharmacie, en un mot tous les élémens d'une cité industrielle. Là se fabriquent en quelque sorte la guerre, les moyens de défense nationale, la fortune de la Grande-Bretagne sur les champs de bataille. De l'extérieur, on n'aperçoit guère que des tuyaux de brique énormes qui dominent la ville, des constructions à demi masquées par d'autres constructions et des terrains vagues où la vue se perd sur un champ de verdure. Çà et là, dans l'épaisseur de l'herbe, s'élèvent des canons, des mortiers et autres instrumens de bronze, fleurs sauvages de ces landes sévères où paissent néanmoins quelques vaches. Il est curieux de voir l'entrée et la sortie des ouvriers. Dix minutes avant deux heures, après le repas qui coupe la moitié de la journée, une puissante cloche emplit de sa grande voix les environs de l'arsenal; elle appelle aux travaux. Des ouvriers de tout âge assiégent alors les trois grilles qui servent d'entrée, et dont l'une s'ouvre à l'extrémité de Woolwich, les deux autres sur le chemin de Plumstead. Ce peuple à la marche affairée, à l'air grave, aux mains endurcies par le travail, se précipite dans l'enceinte de l'établissement. Pour observer de plus près ces rudes ouvriers, pour pénétrer dans l'arsenal, il faut une permission signée du *war-office*. Deux fois par semaine, le mardi et le vendredi, les visiteurs affluent. Ce qui frappe à première vue dès que vous avez franchi l'une des trois grilles, c'est un caractère de grandeur et d'immensité dans le travail. Il faut au moins une journée pour visiter avec attention ces deux cent soixante

(1) On conserve encore à l'arsenal des pièces d'artillerie coulées par ce maître fondeur.

acres de terrain que couvrent des ateliers gigantesques, des chantiers, toute sorte de théâtres d'industrie. Pour éviter la confusion, je diviserai cette Babel en trois départemens distincts : la manufacture de canons, *royal gun factories*, qui est sous les ordres du colonel Eardley Wilmot, — le *royal carriage department*, où l'on fait les voitures, les caissons, les affûts, et à la tête duquel se place le colonel Tulloh, — enfin le laboratoire, *royal laboratory department*, où se préparent les munitions de guerre, et que dirige le colonel Boxer.

Autrefois une des merveilles de l'arsenal était la fonderie de canons construite par Vanbrugh, et qui, couronnée d'une sorte de clocheton, s'élève sur la gauche à quelque distance de la principale entrée : je dis autrefois, car, par le progrès qui court, la fonte des canons est presque aujourd'hui de l'histoire ancienne. Il y a deux ans, j'assistai à ce spectacle, l'un des plus émouvans que puisse offrir l'industrie. Dans l'une des trois fournaises, qui peut contenir, dit-on, 18 tonnes de métal, on entendait le bronze bouillir avec un rugissement sourd semblable à celui d'une mer en colère. Un moment solennel était celui où l'on tournait le robinet du récipient dans lequel grondait le métal fondu (1). La masse liquide et étincelante de blancheur descendait alors comme un ruisseau d'argent dans une sorte de fosse où elle remplissait les moules des canons et des obusiers, laissant partout sur son passage des traces d'incandescence. A la vue de ces fureurs du feu, je ne m'étonnais plus que le vieux Milton eût placé dans son enfer le berceau de l'artillerie. Dans l'intérieur des moules qui rougissaient, et à la surface desquels courait une sorte de flamme irritée, le métal captif prenait la forme qu'on voulait lui imposer. Il fallait deux jours avant que le nouveau-né se refroidît et se laissât toucher par la main de l'homme. On brisait alors les moules et on envoyait le canon ou l'obusier dans d'autres divisions de l'arsenal. Là on le dépouillait de sa tête de mort, *dead head* (2). Trois quarts d'heure suffisaient pour dégrossir le canon et le réduire à la taille qu'il devait avoir. Il passait ensuite par les mains d'autres ouvriers et, si je puis ainsi dire, par les mains d'autres machines. A environ 100 mètres de la grille d'entrée, vous étiez introduit dans un atelier où un certain nombre de corps jaunes et ronds tournaient lentement sur leur axe : c'étaient les canons à différens états de développement. Quand

(1) Je ferai observer en passant la tendance des ouvriers anglais à donner aux machines et aux opérations de l'industrie les noms des animaux. Ils appellent *sow* le creuset, et *pig* le métal qui s'élance de ce réceptacle. *Sow* est le nom anglais d'une truie, *pig* signifie un cochon. Une partie de l'instrument qui sert à déplacer les canons d'un endroit à un autre est désignée par le mot de crabe (*crab*). Il y a aussi le singe, *monkey*, qui joue un rôle dans le transport des fusées.

(2) On appelle ainsi une masse de fer qui, à la sortie des moules, dépasse de près d'un tiers la longueur qu'on veut donner à ces armes de guerre.

leur toilette extérieure était achevée (ce qui était l'affaire de deux jours), on les creusait. Un jour et demi plus tard, la pièce d'artillerie était prête pour le service; mais avant de prendre sa place dans les batteries, il lui fallait encore subir de sévères épreuves. Environ vingt ouvriers et garçons pouvaient couler dans la fonderie de douze à dix-huit pièces de canon par semaine, et avec les machines dont dispose l'arsenal, trente-trois de ces armes pouvaient être terminées dans le même espace de temps.

Aujourd'hui la fonderie de canons a beaucoup perdu de son importance. Les fournaises sont éteintes, à la tempête du bronze a succédé un calme plat. Depuis la découverte de M. Armstrong, on ne fond *plus* les canons, on les forge. C'est donc dans un autre département, *new gun factories*, que nous devons nous transporter pour retrouver le mouvement et suivre les progrès de cette branche de fabrication. Certaines parties du travail sont encore enveloppées de mystère, et l'entrée de quelques ateliers est interdite aux étrangers. M. Armstrong a pourtant avoué lui-même dernièrement que son invention n'était plus un secret. L'histoire de ce canon, qui a été dans la *Revue* l'objet d'une sérieuse étude (1), ne nous arrêtera que quelques instans. M. William Armstrong commença ses expériences sur les nouvelles bouches à feu rayées en 1854. Son premier canon, terminé au printemps de l'année suivante, quoique construit sur les mêmes principes que ceux qu'il fait maintenant, ne donna point à l'essai de résultats encourageans. Une fois de plus, l'inventeur eut à reconnaître quelle énorme distance sépare la théorie de la pratique. Il lui fallut trois années pour surmonter les résistances et les difficultés que lui opposait la fabrication d'une arme rebelle et compliquée. Au milieu de l'été, il faisait ses essais sur le bord de la mer entre trois et six heures du matin, le seul moment de la journée où la plage se trouvât déserte. Par respect sans doute pour la tranquille population des baigneurs, dont il troublait le sommeil, M. Armstrong transporta ensuite son quartier-général dans les marais et les landes d'Allenheads. Là il avait devant lui une vaste plaine où les moutons et les coqs de bruyère couraient seuls le risque d'être frappés par ses projectiles ou éveillés par ses détonations. Après trois années de lutte, de tâtonnemens et de progrès, la découverte parut enfin avoir atteint un certain degré de maturité. M. Armstrong construisit alors à grands frais et sous sa responsabilité personnelle quelques pièces de canon selon le nouveau système. En 1859, une commission fut nommée pour examiner en général l'invention des bouches à feu rayées. Durant cinq mois, cette commission assista à des expériences dont le résultat est connu; il me

(1) Voyez les livraisons du 1er et du 15 avril 1860.

suffira de dire que les succès obtenus par le canon Armstrong parurent tenir du merveilleux. Depuis lors, cette arme a encore fait des progrès, aussi bien pour l'étendue des volées que pour la précision du tir. A une distance de 600 mètres, un objet d'aussi faible dimension que la bouche d'un canon ennemi peut être frappé presque à chaque coup. A 3,000 mètres, une cible de neuf pieds carrés, qui, de cette distance, n'apparaissait plus que comme un point dans le ciel bleu, fut atteinte par un temps calme cinq fois sur dix. Le gouvernement anglais récompensa la découverte de M. Armstrong en lui conférant le titre de chevalier et en lui assurant comme ingénieur un traitement annuel de 2,000 liv. sterl. A l'arsenal de Woolwich, où il ne demeure point, mais dont il est un des directeurs, M. Armstrong a désormais un vaste département de travaux pour fabriquer ses canons, qui sont destinés à remplacer dans l'armée anglaise les anciennes bouches à feu. On estime qu'avant la fin de l'année 1860 l'artillerie aura reçu un renfort de mille pièces selon le nouveau système.

Le canon Armstrong est fait tout entier en fer battu; il se compose de pièces séparées d'une grandeur moyenne et qui se forgent pour ainsi dire une à une (1). Ce système assure, dit-on, à l'arme un haut degré de force et de solidité. On comprend déjà que, pour traiter le fer et le rendre docile selon les conditions exigées par un tel programme, il faut des machines et tout un outillage d'une puissance extrême. Un des objets qui arrêtent la vue dans les nouveaux ateliers de l'arsenal est un monstrueux marteau. La face et le manche de ce marteau pèsent 4 tonnes; je laisse à penser les coups qu'il frappe, et ces coups peuvent être précipités ou ralentis à volonté. Tantôt il tombe avec la gravité solennelle qui convient à une telle masse, tantôt au contraire il assène jusqu'à deux et trois cents coups par minute. Sa force de précision et de commandement sur lui-même, *perfect command*, n'a d'égale que sa grandeur. Tour à tour brutal ou délicat, il peut aussi bien mettre en pièces avec une prodigieuse violence une masse de fer rouge qu'ouvrir délicatement une noisette. Les autres machines à l'aide desquelles se forgent, se battent, se contournent, s'enroulent, se tordent, se soudent ensemble les diverses parties du canon rayé ne sont pas moins remarquables. Ce métal qui a la réputation d'être dur se laisse, avec une docilité sans égale, couper, limer, raboter par l'acier qu'anime la force vive de la vapeur. Les copeaux de fer tombent et se détachent du bloc, pelé comme une pomme, — selon la comparaison d'un ouvrier, — par la lame d'un couteau. Quand les fragmens sont réunis, le canon Armstrong présente un rouleau de fer massif qui se creuse,

(1) Selon l'expression même de l'inventeur, c'est un canon construit, *built up*.

comme les autres canons, au moyen d'un instrument perforant, lequel plonge et avance dans l'intérieur du corps de sa victime ainsi qu'un bec de vautour. Le tube est ensuite revêtu à la partie supérieure de cercles en fer qui se succèdent en s'élargissant. J'ai vu dans les ateliers un canon Armstrong à peu près terminé. La forme n'a rien de très élégant : au point de vue de l'art, je lui préfère de beaucoup nos vieux canons de bronze (1); mais comme ce n'est point de beauté qu'il s'agit, et comme tout ce qu'on demande à une arme de guerre dans notre siècle positif, c'est de bien tuer les hommes, il est aisé de reconnaître à première vue que ce canon constitue un progrès notable sur les anciennes pièces d'artillerie.

Dans une des rues du département Armstrong s'élèvent, empilés contre les murs des ateliers, les projectiles de la nouvelle bouche à feu. D'après nos idées classiques, il est difficile de concevoir un boulet qui ne soit pas rond; rien pourtant n'est moins rond que les boulets selon le nouveau système. Ce sont des cônes de la grosseur d'un pain de sucre, avec un cou de bouteille court et ramassé. Ces projectiles sont en fer fondu légèrement doublé de plomb; ils peuvent être employés sous forme de boulet solide ou de bombe. Leur résistance est telle que ces boulets ont traversé une masse de chêne de neuf pieds d'épaisseur sans se briser. Quand ils font le service de bombes, ces mêmes projectiles se divisent en quarante-neuf pièces régulières et en cent pièces d'une forme indéfinie. L'explosion a lieu à volonté, tantôt quand ils approchent du but et tantôt quand ils touchent l'objet qui leur est désigné comme point de mire. Doués d'une sorte d'intelligence, grâce à l'arrangement des moyens de percussion, ils savent, si j'ose ainsi dire, quand ils sont en pays ami ou en pays ennemi. Dans le premier cas, ils retiennent et dominent si bien leurs fureurs meurtrières qu'on peut les lancer sur le toit d'une maison sans qu'ils éclatent; dans le second cas, ils sont si susceptibles et si malfaisans que le moindre contact leur fait jeter fer et flamme. On peut aussi arranger les choses de manière à ce que la bombe s'ouvre et se disperse en sortant de la bouche du canon. Dans cette dernière condition, les pièces du projectile se répandent en un éventail de fer et jouent le rôle de la mitraille. Dans une expérience qui eut lieu devant le duc de Cambridge, deux cibles d'une largeur de neuf pieds furent placées à 1,500 mètres du canon. On envoya sept bombes; les deux cibles furent frappées en cinq cent quatre-vingts endroits, et cela avec une telle force que l'une des cibles, quoique ayant trois pouces d'épaisseur, fut trouée de part en

(1) Je venais précisément de voir dans l'ancienne fonderie deux jolis canons, deux bijoux de cuivre, coulés selon l'ancien système et destinés à être offerts en cadeau au roi de Siam. Comme tout d'ailleurs est relatif, ce qui semble déjà presque une vieillerie en Angleterre sera une grande nouveauté pour les Siamois.

part. De semblables résultats ont été obtenus depuis à une bien plus grande distance. On peut dès lors se figurer les vides que feraient de telles décharges dans les rangs d'une armée ennemie.

M. Armstrong n'avait d'abord forgé que des pièces de petit ou de moyen calibre : il fait aujourd'hui des pièces de 70 et même de 100, *hundred-pounders*. On peut voir à l'arsenal des pyramides de monstrueux rouleaux de fer entassés en dehors des ateliers, et qui sont destinés à former les chambres de ces nouveaux canons (1). L'un d'eux a déjà fait ses preuves l'autre jour près d'Eastbourne. Là s'élève, ou, pour mieux dire, s'élevait à un demi-mille de la redoute une tour, *Martello-Tower*, qui passait pour très forte, et qui, ayant été jugée inutile, servit de but aux expériences *in animâ vili*. Le duc de Cambridge s'était rendu sur les lieux à la tête d'un nombreux et brillant état-major. Le principal objet d'attaque fut la face de la tour qui regardait la mer. C'était une masse de brique et de maçonnerie offrant une épaisseur de neuf pieds. Des pièces de 40, de 70 et de 100 commencèrent le feu à une distance d'environ 1,000 mètres. Parmi les officiers et les soldats figurait M. Armstrong jouant aussi le rôle d'artilleur. Boulets et boulets, bombes et bombes tombèrent l'un après l'autre sur la vieille tour, qui opposa, je dois le dire, une vaillante résistance. Bientôt néanmoins les bombes agirent sans pitié sur cette robuste construction; le pilier qui soutenait le toit fut emporté dans la tempête de feu, et des crevasses semblables, selon le langage des artilleurs, aux bâillemens d'un géant blessé s'ouvrirent le long de la ligne du parapet. Ni les pierres reliées aux pierres par des crampons de fer, ni les blocs cimentés aux blocs ne purent défendre cette partie du mur, qui s'en alla par morceaux ainsi qu'une barrière de planches. Le parapet une fois détruit, la tour elle-même ou du moins la face de la tour opposée à la mer se trouva tellement trouée et endommagée qu'elle ne pouvait plus servir d'abri. Une brèche d'environ quinze pieds de large sur sept pieds de hauteur présentait l'aspect sombre et béant d'une voûte qui se rétrécissait de plus en plus en s'enfonçant dans l'intérieur de la tour. On épargna cette ruine qui demandait grâce. Le résultat de la journée fut de fortifier encore la confiance des Anglais dans la puissance des nouvelles bouches à feu rayées et des projec-

(1) Toutes les parties du canon Armstrong ne se forgent point encore à l'arsenal de Woolwich. La masse des travaux s'exécute à Elswich, dans les fabriques de l'inventeur, *engine and ordnance works*. Cette manufacture emploie deux mille ouvriers, hommes et garçons, qui se distinguent, dit-on, par leur habileté manuelle et aussi par leurs connaissances dans les mathématiques et le dessin. Il n'y a pas moins de vingt et un ateliers distincts qui se rattachent au seul département de l'artillerie. On y travaille depuis quelque temps jour et nuit, et douze pièces de canon sortent par semaine de cette grande fabrique d'armes. Dans l'arsenal de Woolwich, M. Armstrong a sous ses ordres trois mille ouvriers.

tiles qui déchirent la pierre et la brique ainsi que du carton. A leurs yeux, la vieille tour foudroyée s'élève au bord de la mer comme un témoignage du caractère de destruction que revêtirait aujourd'hui une guerre européenne.

Loué par les uns avec enthousiasme, critiqué par d'autres au point de vue de la complication de l'arme et du prix élevé de la main-d'œuvre, le canon Armstrong a déjà un rival, je veux parler du canon Witworth. Ce dernier n'a point encore trouvé le chemin de l'arsenal de Woolwich; il en est jusqu'ici à la période de la lutte et des épreuves. Quelques-uns de ces essais ont pourtant été si heureux que des hommes de l'art n'hésitent point à le placer, sous certains rapports, au-dessus de l'autre canon rayé. Je ne préjugerai point la question, qui doit être décidée prochainement par un comité de l'artillerie. M. Witworth, dont j'ai visité, il y a un an, les ateliers à Manchester, est un fabricant déjà célèbre par d'autres découvertes. Fils de l'atelier, il n'a point les qualités brillantes qui distinguent M. Armstrong comme homme du monde et même comme orateur; mais après tout c'est ici l'arme qui doit avoir la parole, et non l'inventeur. Je ne citerai qu'une seule expérience qui eut lieu au mois de juin dernier devant le duc de Somerset et les lords de l'amirauté vers l'embouchure de la Tamise. C'était un jour très défavorable pour l'essai d'un canon : le tonnerre, les éclairs, la grêle, la pluie et le vent faisaient rage sur la mer, dont les lames se brisaient courtes et agitées. Chargé à bord de la *Carnation*, le canon Witworth fut pointé contre les flancs doublés de fer du vaisseau de guerre *Trusty*. La première volée fut lancée à une distance de 200 mètres. Dès que le nuage de poudre se fut dissipé, on reconnut que la charge avait traversé le fer et s'était ensevelie dans la profondeur du chêne qui doublait le vaisseau. Le second coup fut encore plus heureux : le boulet à tête plate s'ouvrit cette fois un chemin à travers le fer, le bois, tous les autres moyens de résistance, et roula furieux sur le pont. On recommença jusqu'à cinq fois, et à l'exception d'une charge qui passa par-dessus les batteries, le fer troua le fer, couvrant en outre le pont d'éclats de métal et de bois qui, dans le cas d'une action, auraient jeté tout alentour l'épouvante et la mort. Ce résultat fut accueilli avec une sorte de surprise mêlée d'enthousiasme. Le boulet de canon dont l'efficacité avait été mise en doute contre les batteries de fer flottantes venait de reconquérir toute sa valeur comme puissance de destruction. Il était maintenant démontré qu'il n'y a plus de vaisseau de guerre invulnérable, puisque la vie des hommes ne se trouvait point en sûreté derrière un abri de quatre pouces et demi de fer. La conclusion des lords de l'amirauté fut en effet qu'il fallait aviser à d'autres moyens de défense encore plus énergiques. Dans un temps où ce ne sont plus les hommes, mais les vaisseaux

qui se couvrent d'une armure de fer, il reste à protéger cette armure elle-même par un nouveau système de construction contre les coups du canon Witworth (1).

Ce n'est pas tout que de fondre ou de *construire* les pièces de campagne, il faut les monter. Cette seconde partie du travail revient dans l'arsenal au *royal carriage department*. Là se fabriquent, outre les affûts de canon, les caissons, les chariots pour transporter les blessés. Qu'on se figure une suite d'ateliers, grands comme des églises, avec un monde de machines. Ici ce n'est plus tant le fer qui est le patient, c'est le bois. Une des forces de ce département réside dans les moulins à scie, *saw-mills*. Il y en a de tous les modèles, de toutes les grandeurs, depuis le ruban d'acier qui exécute les ouvrages les plus délicats et découpe le bois comme une dentelle jusqu'aux scies circulaires dont les dents pointues, recourbées, terribles, mâchent un tronc d'arbre et le dépècent avec un cri de rage. L'une de ces scies mérite surtout d'arrêter notre attention. Quelques marches m'avaient conduit à une plate-forme en planches qu'on pourrait comparer à la scène d'un théâtre : cette scène était vide. Mon guide me fit signe d'attendre et me dit à demi-voix : « Elle va venir. — Qui elle? » Pour toute réponse, un énorme tronc d'arbre fut jeté en long sur la plate-forme. Un homme tourna un instrument de fer, puis je vis sortir d'une rainure pratiquée dans le plancher un disque d'acier armé d'un cercle de dents qui se découvraient une à une à mesure que le disque sortait de terre. Cette roue de métal s'avança, fondit sur la pièce de bois, la traversa et la coupa en deux sans ralentir sa marche, puis son œuvre faite, ainsi qu'un monstre qui vient de dévorer une proie, rentra sans remords dans sa tanière. Quand la scie eut disparu, je demandai à visiter l'antre dans lequel elle s'était cachée. Je descendis un escalier assez profond, et là je retrouvai dans l'obscurité cette chose à dents de requin, encore tiède des suites du massacre, et qui, même dans le calme, semblait animée comme d'un sentiment de haine.

L'assemblage de ces machines a quelque chose d'effrayant et de merveilleux. A première vue, l'homme se sent humilié devant ces créations de l'industrie, dont les forces supérieures insultent à sa

(1) Si je suis bien informé, le comité de l'artillerie n'est pas favorable à cette arme. Il se peut que, par de nouvelles études, M. Witworth, qui est un homme de patience et d'énergie, affranchisse son canon des défauts qu'on lui reproche. D'un autre côté, le vœu des officiers d'artillerie anglais que j'ai consultés est qu'il surgisse un troisième inventeur assez habile pour combiner les avantages du canon Armstrong avec ceux du canon Witworth, et pour tirer parti des deux systèmes en les simplifiant. Après tout, le champ est ouvert, et l'état n'épargne aucun sacrifice pour favoriser les améliorations en ce qui touche les armes à feu. Depuis 1852, il a été donné ou remboursé aux particuliers qui avaient fait des expériences d'artillerie la somme considérable de 72,769 livres sterling.

faiblesse : ainsi que l'alchimiste du poème allemand, il tremble devant les êtres de fer et de bronze auxquels il a pour ainsi dire donné la vie; mais comme après tout ces monstres travaillent sous sa main, il ne voit bientôt plus en eux que des auxiliaires et des conquêtes de son génie. Un trait du caractère national est d'ailleurs l'amour des ouvriers anglais pour les machines. Ils en parlent comme l'Arabe parle de son cheval, avec une sorte d'orgueil et d'admiration. Avec quel soin délicat, quelle coquetterie de mère ils font la toilette de ces scies, de ces tours et de ces autres outils vivans dont les morsures laissent une profonde empreinte sur tout ce qu'elles attaquent! L'un d'eux, auquel un instrument à raboter, mû par la force de la vapeur, avait enlevé deux doigts, me disait en flattant du regard sa machine : « Elle a quelquefois des momens de mauvaise humeur, mais il faut lui pardonner, elle est si belle! » Le mouvement se fait ici sans la main de l'homme : je ne parle pas seulement du mouvement mécanique, mais encore de certaines actions qui semblent impliquer une volonté. J'ai vu, par exemple, des pièces de bois travaillées passer d'un ouvrier à un autre ouvrier sur des bandes de cuir voyageuses. Puisqu'il s'agit surtout de voitures et de caissons dans ce département de l'arsenal, une partie de la machinerie est naturellement employée à faire des roues, qui sortent par milliers. Dans cet ordre de travaux, c'est encore la matière qui dompte et façonne la matière. Le bois en passe par tout ce que veulent les machines, et en cela du moins il a une excuse, puisque le fer, le cuivre et les autres métaux ne résistent pas mieux que lui. Quand les diverses parties de la roue sont construites, il s'agit de les joindre ensemble : c'est l'affaire d'un instrument qui étonne par la force du mécanisme. On demeure comme effrayé à la vue de six béliers ou blocs de fer qui s'avancent pour relier les pièces détachées : le bois gémit sous cette pression (j'emprunte les termes d'un ouvrier) avec des cris de femmes serrées dans la foule; mais le tyran tient bon et ne lâche sa victime que lorsqu'il lui a imprimé un caractère d'unité (1).

La troisième division de l'arsenal, le *royal laboratory*, est consacrée à la préparation de tous les projectiles dont on se sert maintenant à la guerre. Il n'y a pas, je crois, d'étranger qui ne soit saisi et plongé dans une sorte de stupéfaction muette en entrant par la grande porte du laboratoire. Aussi loin que ses regards peuvent at-

(1) On peut se faire une idée de la masse de travaux qui s'accomplissent chaque mois dans le *carriage department* par la statistique des agens mécaniques. Il y a vingt-deux machines à vapeur dont la force nominale est de 245 chevaux, mais qui peuvent être portées à la force de 3 ou 400 chevaux, trois marteaux à vapeur, seize chaudières égales à la puissance de 475 chevaux et quatre mille deux cent soixante-cinq pieds de barres de fer qui tournent (*shaftings*) et communiquent le mouvement à trois cents machines. Le nombre des ouvriers employés dans ce seul département est de deux mille deux cents.

teindre, au-dessus, au-dessous, autour de lui il ne voit que fer, il n'entend à ses oreilles que le bruit du fer, il ne rêve que fer et acier. Ébloui, étourdi, il se croit transporté dans un monde où c'est la nature inanimée qui agit et fait le travail d'un million de bras (1). Il y a bien dans cette salle six ou sept cents ouvriers; mais si c'est là qu'est l'intelligence, ce n'est point là qu'est la force. La force réside dans les machines, et il n'y a point d'ateliers au monde où l'on rencontrerait un tel assemblage d'instrumens automatiques. Le *laboratoire* est une immense construction dont la carcasse en fer se trouve recouverte de distance en distance par une toiture de verre et de bois. Les milliers de roues qui tournent, les bandes de cuir qui transmettent la vie aux cylindres, le mouvement des mains et des machines, la variété des produits qu'on voit naître comme par enchantement, tout exalte et attriste en même temps le spectateur. N'a-t-il pas en effet devant les yeux les progrès de la science et de l'industrie appliqués à l'art d'exterminer les hommes? Mais comme après tout il faut que la guerre éclate à certains momens de l'histoire dans l'intérêt même de la civilisation, on ne saurait blâmer les peuples qui emploient les loisirs de la paix à perfectionner le matériel dont dépend souvent le sort des armées.

Les projectiles et les munitions de guerre qui se préparent à Woolwich se fabriquent aussi dans les autres états de l'Europe; je ne m'y arrêterai donc point. Je tiens seulement à donner une idée de la puissance mécanique inhérente à l'arsenal anglais. Sous le rapport de la fécondité unie à la perfection du travail, je ne saurais passer indifférent devant le groupe des machines qui font les balles Minié. Chacune de ces machines automatiques coupe sept mille balles par heure, et comme il y en a quatre, elles donnent trois cent mille balles Minié par jour; mais de telles ouvrières n'ayant pas besoin de se reposer, on peut doubler la production en les faisant travailler pendant la nuit (2). On appréciera encore mieux les services rendus par ces créatures mécaniques de l'industrie, en comparant leur action au travail de la main de l'homme. Quatre ouvriers, avec une grande dépense de combustible pour tenir sans cesse le plomb à l'état liquide, ne peuvent faire plus de six cents balles par jour, c'est-à-dire mille de moins que chaque machine n'en produit en une heure.

(1) Entrez dans une chambre voisine du laboratoire, et vous découvrirez l'âme matérielle de tout ce mouvement : deux admirables machines à vapeur qui donnent la vie à des barres de fer dont l'étendue a été estimée à six milles anglais!

(2) Le plomb destiné à faire les balles entre bouillant dans une sorte de pompe hydraulique, *cylinder pressor,* d'où il sort sous une forme solide, celle d'une corde. Cette corde de plomb s'enroule autour d'une poulie. Cette poulie est fixée à la machine, qui, à l'aide de deux doigts de fer, saisit à chaque mouvement un morceau de la corde, lequel tombe coupé, modelé en balles dans une boîte. Ces machines portent le nom de J. Anderson (1852-1854).

Un Anglais de mes amis, grand statisticien, calcula que, durant les dix minutes que nous avions passées devant ces machines, la mort d'une douzaine d'hommes en temps de guerre aurait été signée, et il comptait seulement une balle mortelle sur cinq cents! La même activité, avec encore plus de précision et de délicatesse, se retrouve dans une autre famille d'instrumens : je parle des automates qui coupent les capsules. Animées d'une sorte d'appétit pour le cuivre, ces dernières machines mordent à l'emporte-pièce les fines plaques de métal qu'on leur sert et les déchirent avec une avidité incroyable. Non contentes de couper, elles donnent une forme parfaite au morceau qu'elles ont enlevé. L'une de ces machines (elle porte le nom de l'inventeur, John Abraham), petite, mais douée d'une énergie extraordinaire, fait à elle seule quatorze cents capsules par minute, plus d'un million par jour (1).

Les cartouches, ou du moins le gros papier qui leur sert d'enveloppe, se fabriquent également au moyen d'un procédé ingénieux. Il y a dans le *paper manufactory* un instrument en bois armé de doigts, et chacun de ces doigts est pour ainsi dire ganté d'un feutre de laine. On plonge l'instrument dans les cuves, où la pâte du papier s'attache autour du gant, prenant ainsi une forme circulaire, avec une seule ouverture à l'un des deux bouts pour recevoir la poudre. La cartouche est faite, il ne reste plus qu'à la remplir : c'est le travail des enfans. Je me trouvai dans une salle qui ressemblait à une école, et où cinq cents garçons de dix à douze ans étaient assis sur des bancs le long d'immenses tables. Pour stimuler le zèle et l'activité de cette jeunesse, on place devant chaque petit ouvrier le chiffre des cartouches qu'il a remplies durant la dernière semaine. Quoique cette branche de travail manuel n'ait rien du merveilleux des machines, elle intéresse le moraliste. Toutes ces jeunes mains occupées se trouvent en partie soustraites aux tentations du besoin. Il n'y a point de fléaux sans compensation : si la guerre fait des veuves et des orphelins, elle donne du moins du travail à des adolescens qui sans cela iraient peut-être chercher sur les grands chemins le pain amer de l'aumône.

Il y a dans l'arsenal un endroit retiré, séparé du reste des tra-

(1) L'inventeur de ces capsules et de la platine destinée à les recevoir dans les armes à feu, *percussion lock*, est le révérend docteur A. Forsyth, pasteur protestant de Belhelvil, près d'Aberdeen. Je ferai remarquer en passant qu'un grand nombre de découvertes qui ont fait révolution dans l'art de la guerre ont été introduites (et après tout ce sont des bienfaits à un certain point de vue) par des ministres de paix. Le révérend Forsyth avait demandé pour récompense le prix de la poudre à canon que le gouvernement anglais épargnerait durant deux années en adoptant le nouveau système. On avait accepté cette proposition; mais un changement de ministère fit perdre de vue l'exécution de la promesse. Le révérend Forsyth obtint, non sans peine, de rentrer dans ses déboursés, et retourna dans son presbytère, un peu triste et désenchanté.

vaux par un canal qui communique avec la Tamise, entouré d'a bres, isolé des autres bâtimens par des terrains vagues et recouver d'un peu de verdure : là réside le silence, un silence qui contras avec le bruit des marteaux sur les enclumes, le hurlement des ma chines, le cliquetis du fer contre le fer, dont le visiteur était étour dans les autres ateliers. C'est l'*east-laboratory*. Les ouvriers adm dans ce chantier de travail quittent leurs habillemens de ville qu'i suspendent dans un vestiaire et revêtent un costume de sûreté *savety dress of the war department*. Les rares étrangers eux-même qui franchissent la limite de ces lieux interdits laissent leurs botte à l'entrée pour chausser des pantoufles de cuir. Ces précautions e le style des bâtimens (1) nous avertissent que nous sommes dans l quartier-général du danger. De là sortent ces fusées connues sou le nom de *rockets*, qui ont été l'objet d'études et de perfectionnemens, même depuis la dernière guerre de Crimée, où elles avaien pourtant si bien réussi, que tous les gouvernemens chrétiens (j'excepte donc la Turquie) cherchèrent à pénétrer le secret de la fabrication anglaise. Les bombes ont également beaucoup exercé dans ces derniers temps la science des ingénieurs britanniques, aussi bien pour fixer à la minute le moment de l'explosion que pour les remplir d'un matériel formidable. L'histoire de ces projectiles est curieuse à suivre depuis le moment où les bombes sortent de la fonderie, *shell foundry*, jusqu'à celui où elles se trouvent percées et chargées par des moyens mécaniques de tout le luxe de destruction qu'a inventé le génie de la guerre. Vous voyez des hommes aussi noirs que des démons porter dans des seaux le métal liquide, qu'ils versent comme de l'eau dans les moules. La bombe passe ensuite de main en main, de machine en machine, jusqu'à ce qu'elle ait reçu et caché dans ses flancs le mystère de mort qui doit être révélé par la bouche de l'obusier (2). Il y en a de toutes les grosseurs et selon différens systèmes. L'une des bombes les plus terribles, et qui appartient bien à l'arsenal de Woolwich, est le *diaphram shrap-*

(1) Ce sont des maisons isolées les unes des autres, solides et fortifiées quelquefois par une traverse de brique qui, dans le cas d'explosion, agirait comme un frein pour réprimer l'ébranlement. Il n'y a point eu jusqu'ici d'accidens graves à déplorer; mais cela tient à la prudence avec laquelle on traite les agens de destruction, toujours prêts à se retourner contre la main qui les prépare.

(2) Un fait qui s'est passé il y a deux ans, presque sous mes yeux, donnera une idée de la force de ces moyens de destruction. De vieilles bombes vides et depuis longtemps jetées au rebut avaient été remises entre les mains d'un groupe d'ouvriers pour les casser. Il se trouva par malheur qu'une d'elles était encore pleine; touchée par le marteau, elle éclata, blessa grièvement à la tête l'ouvrier qui l'avait frappée et renversa l'un de ses camarades. Je n'ai pas vu l'explosion, mais j'ai vu la figure ensanglantée d'un des deux hommes. « On peut juger par la méchanceté de cette bombe morte, me disait-il, de ce que peuvent les bombes vivantes et propres au service. »

nel shell, perfectionnée par le colonel Boxer (1). Sur un champ de bataille, elle éclate au moment voulu, jetant autour d'elle une pluie de balles, et produit dans l'armée ennemie, me disait un vieux soldat anglais, l'effet d'une charge de petit plomb dans une volée d'oiseaux. Quelques-unes des préparations relatives aux bombes sont environnées de mystère. Avec les lumières et les moyens d'analyse dont dispose aujourd'hui la science, je ne crois pas beaucoup à la durée des arcanes de guerre; mais je serais plutôt porté à croire que le secret, si secret il y a, consiste surtout dans l'habileté des ouvriers, qui défie la concurrence des mains étrangères. Une fois sortis des ateliers, les messagers de mort, bombes, fusées et autres projectiles inflammables, sont chargés sur des bateaux recouverts et construits en forme de gondole, qui les transportent dans les magasins. La vue de ces convois sur l'eau sombre et dormante du canal a quelque chose de lugubre.

Tel est l'aspect général de l'arsenal de Woolwich. Je passe sous silence bien d'autres branches de travaux qui occupent néanmoins une place considérable. Ce qui frappe surtout le visiteur, c'est la vie, le mouvement qui bourdonnent dans cette grande ruche où se distillent le fer, l'airain et les compositions chimiques dont s'est emparé l'art de la guerre. Les transports se font soit sur des routes pavées, soit sur des rubans de fer, au moyen de chevaux et de grandes mules qui ont été ramenées de Crimée. Rien n'égale l'entêtement de ces derniers animaux, si ce n'est leur force et leur ardeur à l'ouvrage. Ils sont conduits par des soldats de l'artillerie, qui prétendent que les mules ordinaires sont auprès de celles-ci des bêtes dociles et traitables. Il est curieux de voir les travailleurs de l'arsenal manier et charger les boulets, ces pommes tombées de l'arbre de la science du bien et du mal, selon l'expression d'un ouvrier. On dirait, tant ils sont entassés, empilés les uns sur les autres par milliers, que la Grande-Bretagne soutient un siége contre l'Europe entière. Dans la dernière guerre, 10,500 bombes sont sorties en vingt-quatre heures de la main des machines.

L'arsenal de Woolwich emploie en temps ordinaire de huit à dix mille ouvriers. Selon l'habitude de toutes les fabriques anglaises, ils sont payés à la fin de chaque semaine. La paie est encore une scène qui ne manque point d'intérêt. Une comptabilité si étendue exige un mécanisme qui se distingue par l'ordre et la rapidité. A cause du grand nombre d'ouvriers, le paiement commence le vendredi à une heure et se termine le samedi à deux heures de l'après-

(1) Une des améliorations consiste à séparer la poudre des balles dans l'intérieur de la bombe. On arrive ainsi à calculer plus sûrement le moment de l'explosion. D'autres perfectionnemens ont été introduits dans les compositions chimiques et les matières explosibles par M. Tozer, un des intendans de l'arsenal.

midi. Tous les hommes se rassemblent à leur tour, c'est-à-dire par série de lettres et de numéros, devant un bureau construit en bois et situé au milieu d'une cour (*ticket office*). Aussitôt que le numéro de la série est proclamé, les hommes se forment sur une ligne et entrent un à un dans le bureau, où ils montrent un billet (*ticket*) qui leur a été délivré la veille par le contre-maître. Leur argent est tout prêt et déposé sur une sorte de plateau avec le numéro au-dessus. Un employé appelle le numéro, un autre employé prend l'argent et le remet à chaque ouvrier qui passe. On ne peut suivre sans intérêt l'application d'un système si simple et si expéditif, quand on réfléchit surtout à la grande diversité des salaires. Les adolescens reçoivent de 4 à 11 shillings 8 pence par semaine, les hommes de 14 à 42 shillings. J'en excepte les contre-maîtres, qui gagnent une somme plus considérable, — 3 et 4 livres. Le gouvernement n'épargne point les sacrifices et offre certains avantages pour s'attacher, comme on dit ici, les meilleures mains. Après trois années de service, les ouvriers de l'arsenal sont payés durant un mois de maladie. S'ils reçoivent une blessure en travaillant dans les ateliers, leur solde est maintenue jusqu'à ce qu'ils soient rétablis. S'ils perdent un membre au service de l'établissement, ils ne sont jamais renvoyés que dans le cas extrême de mauvaise conduite. Après vingt années, les ouvriers qui n'ont point quitté l'arsenal ont droit à une pension. Ces avantages pécuniaires ne sont pas les seuls que présente l'état : les directeurs de l'arsenal, hommes de cœur et d'intelligence, se sont occupés du moral des ouvriers. Il existe une école dans laquelle les jeunes gens peuvent étudier huit heures par semaine, sans rien perdre du salaire attaché à leurs travaux, et quelques-uns d'entre ceux qui suivent ces classes ont fait des progrès remarquables en mathématiques. On y donne aussi de temps en temps dans la soirée des leçons (*lectures*) sur différens sujets. La bibliothèque est ouverte à tous les ouvriers; il en est qui paient 4 ou 6 pence (1) par mois pour emporter les livres chez eux. L'arsenal fournit aussi du travail aux jeunes filles. Ces dernières reçoivent environ 12 shillings par semaine : c'est peu; mais l'établissement leur sert chaque jour un dîner composé de soupe, de viande, de pommes de terre et de pain pour la somme modique de 15 centimes (3 demi-penny). Il y a un boucher attaché à l'arsenal tout exprès pour ce service. Un tragique événement donna, il y a deux ou trois ans, la preuve des bons sentimens qui règnent entre les maîtres et les ouvriers. L'un des officiers civils de l'arsenal avait péri victime de la frayeur de son cheval, qui s'était emporté. Je n'ai jamais vu de plus royales funérailles : je ne parle point de la pompe

(1) 4 pence pour les ouvriers, *labourers*, et 6 pour les artisans.

du cortége, des canons, ni de tout l'appareil du deuil militaire; je parle de l'émotion vraie et profonde qui glaçait la foule à la suite du char funèbre. Un monument s'éleva dans l'humble cimetière de Plumstead avec cette inscription : « Érigé par les souscriptions volontaires des ouvriers de l'arsenal. »

Ces ouvriers habitent autour des murs de l'établissement de petites maisons qu'ils louent 6 ou 8 shillings par semaine. L'horreur des Anglais pour le casernement est tel qu'ils méprisent les avantages pécuniaires attachés peut-être à la réunion de plusieurs locataires dans le même bâtiment. Le sentiment du moi, qui constitue un des traits prononcés du caractère national, a exercé une forte influence sur tout le système d'architecture. Le pauvre veut être chez lui tout aussi bien que le riche. Il y a donc pour chaque classe d'ouvriers des *cottages* bâtis en brique, élevés de deux étages, avec un très petit jardin sur le devant appelé *front garden*, et un autre jardin plus grand sur le derrière, où l'on cultive quelques légumes, où souvent même on élève un cochon et des poules. Plumstead et Woolwich étant en quelque sorte entés sur l'arsenal et sur le *dockyard*, le village et la ville ont suivi les développemens de ces deux grands chantiers de travail. Chaque jour des rues naissent comme par enchantement, et des maisons, toutes à peu près sur le même modèle, sortent de terre presque à vue d'œil au milieu d'anciens prés qui s'effacent. Le samedi, après deux heures, un air de fête se répand à travers la ville. L'ouvrier qui a reçu le gain de sa semaine et qui jouit d'un *half holyday* (demi-jour de congé qui lui est payé) va faire avec sa femme et ses enfans les provisions pour le dimanche. C'est plus qu'un marché, c'est une foire. Des marchands de toute sorte, des charlatans qui vendent des poudres infaillibles pour guérir de toutes les maladies, de comiques *cheap jacks* arrêtent la foule, qui se presse dans toute la longueur des rues. A minuit commence le grand jour du repos. On ignore trop en France l'heureuse influence qu'exerce parmi les ouvriers anglais l'observation du dimanche (j'écarte le point de vue religieux) sur la vie de famille. L'homme qui durant toute la semaine a été absent de chez lui se retrouve ce jour-là dans son royaume intérieur, au milieu de sa femme et de ses enfans, qu'il aime à voir beaux et bien parés. Après une semaine de fatigues, il se repose par le cœur. Un des grands principes de la religion protestante est le *crescite et multiplicamini* : il suffit de jeter les yeux sur l'essaim de têtes blondes qui bourdonne autour des maisons de Plumstead pour voir à quel point le précepte divin est observé dans la Grande-Bretagne par la classe ouvrière. La population de l'arsenal ne se distingue guère du personnel des autres fabriques que par un caractère d'aisance et de

sécurité. Un intendant me faisait pourtant remarquer avec un certain tact physiologique l'influence taciturne qu'exercent les grands ateliers sur certains corps d'état. Au milieu du bruit assourdissant des machines qui couvrent et défient la voix humaine, les ouvriers mécaniciens finissent par se résigner au silence, et peu à peu en contractent l'habitude.

Une question s'est élevée dans ces derniers temps : l'arsenal est-il réellement bien placé à Woolwich? Lorsque le vieux Schalch avait désigné du doigt au gouvernement anglais la *warren* comme l'emplacement le plus favorable, il n'avait en vue que la présence de la Tamise, la proximité de Londres, et d'autres avantages topographiques. De son temps, il était juste de s'arrêter à ces considérations. La Grande-Bretagne se croyait alors suffisamment protégée contre le dehors par sa flotte, par la mer et une ceinture d'âpres côtes bordées d'écueils et de tempêtes. Aujourd'hui les conditions sont changées : la vapeur, introduite dans l'art de la navigation, et d'autres causes encore ont ébranlé l'antique confiance que plaçait l'Angleterre dans ses forces maritimes et dans sa position géographique. En cas de guerre, un riche dépôt d'armes et de munitions comme l'arsenal de Woolwich ne manquerait point de tenter l'ardeur et les convoitises d'une armée d'invasion. Envisagée à ce point de vue, la situation de Woolwich cesse d'être irréprochable. Assise dans le Kent, et à une distance après tout peu considérable de l'embouchure de la Tamise, cette ville peut être aisément atteinte par l'ennemi. Dans ce cas, la perte d'immenses ressources ou même une simple suspension de travaux entraînerait pour le royaume-uni des conséquences que les Anglais n'envisagent point sans terreur. Pour conjurer des chances si désastreuses, on a parlé, il y a quelques mois, de transporter l'arsenal dans le nord de l'Angleterre. Ce projet coûteux a été abandonné, mais pourtant l'émotion du pays n'a fait, depuis ce temps-là, que s'accroître à l'idée d'une armée ennemie qui pourrait toucher un jour le sol de l'île inviolée, et mettre la main sur le palladium des armées anglaises. Il fallait aviser. Au mois de juin 1860, une commission a été nommée par le ministre de la guerre pour examiner l'état des moyens de défense nationale. La commission a répondu que le territoire n'était point suffisamment protégé contre une descente, ni contre les progrès d'une armée ennemie débarquée dans le pays. L'attention des généraux et des ingénieurs s'était portée spécialement sur les ports de mer, l'embouchure de la Tamise, le *dock-yard* et l'arsenal de Woolwich. La commission proposa donc au gouvernement anglais de construire des forts détachés pour couvrir les points les plus menacés à cause de l'importance qu'on leur assigne dans le sys-

tème stratégique. Le projet de dépense pour l'achat des terrains, l'érection des ouvrages de défense, l'armement des fortifications et la construction des casernes à l'épreuve de la bombe, touchait à la somme énorme de plus de 11,850,000 livres sterling. Cette somme, réduite depuis à 9 millions, n'a effrayé ni le pays ni le parlement, qui vient déjà de voter les premiers subsides. L'état, non content de mettre l'arsenal à l'abri d'un coup de main, en couronnant de fortifications les hauteurs de Shooter's-Hill, est décidé à établir un ou deux autres dépôts, pour diviser les provisions et le matériel de guerre qui se trouvent aujourd'hui concentrés à Woolwich. Ces demandes de fonds sont en ce moment populaires dans la Grande-Bretagne. Les moins alarmés estiment qu'aucun sacrifice ne doit être épargné pour guérir une grande nation du mal de la peur, surtout quand cette peur a pour objet le fantôme de l'invasion étrangère. Un membre du parti de la paix qui avait voté sur cette question avec la majorité de la chambre des communes expliquait naguère ses motifs dans un salon de Londres. « Je regrette, disait-il, que tant de travail, de lumières et d'argent se dépensent ici pour défendre le pays contre des maux peut-être imaginaires; mais, comme après tout l'esprit de conquête peut ne point être éteint dans le cœur de tous les peuples civilisés, j'apprécie les craintes de ma nation, et je cherche un moyen de les combattre. Ce dont le commerce anglais a le plus besoin, c'est de sécurité; je regarde donc les préparatifs militaires, si coûteux qu'ils soient, comme le meilleur remède à des paniques encore plus désastreuses pour les intérêts matériels que la guerre elle-même. »

La prospérité de l'arsenal de Woolwich, comme grande fabrique d'armes, est de date beaucoup plus récente qu'on ne l'imaginerait en voyant l'étendue et la multiplicité des travaux. Il y a quelques années, le gouvernement anglais se procurait une grande partie de son matériel de guerre au moyen de contrats passés avec des particuliers. Ici encore la campagne de Crimée et la dernière guerre des Indes ont exercé une heureuse influence. Le système des contrats est abandonné en principe, et l'état tend désormais à réunir sous sa main les diverses branches de fabrication qui étaient abandonnées à l'industrie privée. Il a trouvé à cette réforme deux avantages : économie et supériorité dans les produits (1). Il n'y a plus guère que la poudre à canon et les fusils qui ne sortent point des ateliers de l'arsenal. La seule fabrique de poudre que possède aujourd'hui le

(1) Autrefois l'état payait aux contractans une guinée par bombe; le même article de guerre se fabrique maintenant à l'arsenal pour à peu près 13 shillings. On peut, par ce seul fait, avoir une idée des bénéfices que le gouvernement anglais réalise en se faisant lui-même entrepreneur de travaux. Il fallait seulement, pour introduire de telles réformes, une administration qui ne reculât point devant les premières dépenses.

gouvernement est située à Waltham-Abbey, dans l'Essex. Là le visiteur se trouve au milieu d'un paysage du style le plus pacifique : des prairies où paissent tranquillement les bestiaux, des cours d'eau sur les bords desquels le vieil Isaac Walton, le patriarche anglais des pêcheurs à la ligne, aurait aimé à planter sa tente, des sentiers qui ondulent et se perdent dans les bois de saules et de sureaux; mais de temps en temps passent, comme des corbillards flottans, des bateaux chargés de charbon et de salpêtre qui rappellent l'idée de la guerre. Des hommes noirs comme des mineurs semblent porter la peine des sombres et dangereux travaux qui s'accomplissent dans le voisinage. Enfin le bruit d'une grande roue qui bat l'eau clapotante annonce que nous approchons d'un moulin à poudre, *gunpowder mill*. Je ne m'arrêterai point à décrire les procédés d'une fabrication que tout le monde connaît. Il me suffira de dire que la poudre anglaise jouit sur le continent d'une réputation méritée (1). Deux explosions, dont l'histoire a conservé la date (1780, 1811), ont jeté l'épouvante et causé de grands ravages dans les environs de Waltham-Abbey. Ces accidens tiennent en partie à l'indifférence que contractent peu à peu les hommes qui se trouvent en contact journalier avec les substances explosibles. Les ouvriers de Waltham-Abbey racontent à ce propos une anecdote assez curieuse. Un ouvrier qui appartenait à l'établissement revenait de dîner, et, en dépit des règlemens, fumait sa pipe. Comme il approchait d'un des bâtimens appelé *gloom-store* (sombres provisions), où la poudre était en train de sécher, il mit sa pipe dans la poche de son gilet, mais sans éteindre le tabac. Heureusement un camarade nommé Old Ben Wall s'aperçut que la poche de l'autre commençait à prendre feu. L'avertir de cette circonstance eût été dangereux, car l'imprudent était déjà sur le seuil du magasin à poudre et aurait pu perdre la tête. Old Ben Wall, qui était un homme remarquable par son sang-froid et son courage, appela l'ouvrier sur la plate-forme qui se trouvait à côté de la rivière, puis, d'un vigoureux coup de poing, l'envoya se débattre dans l'eau. Il sauva ainsi la vie d'un grand nombre de personnes.

La manufacture de fusils, *ordnance factory*, est située à Enfield, — environ à douze milles de Londres. A la descente du chemin de fer, le visiteur se trouve au milieu de prairies humides et plates, séparées les unes des autres par des fossés plus ou moins remplis d'eau. On arrive enfin à la fabrique, un groupe de bâtimens tristes et fumeux d'où sortent par semaine quinze cents carabines, *rifles*. Il faut suivre sur les lieux le travail des différentes pièces (au nom-

(1) Cette poudre revient à 40 livres sterling par tonne : 23 livres sterling de salpêtre, 6 livres sterling de soufre, 11 livres sterling de charbon.

bre de cinquante-six) qui composent le fusil à canon rayé pour se faire une idée des difficultés que rencontre cette industrie et de la manière vaillante dont les machines aplanissent tous les obstacles. J'avais cru longtemps que le fer et le cuivre étaient durs; c'est une illusion dont il faut revenir quand on a visité l'arsenal de Woolwich et la manufacture d'Enfield. L'établissement emploie de douze à quatorze cents ouvriers, hommes et garçons. C'est un spectacle intéressant que de voir cette population sortir des ateliers au son de la cloche et se répandre vers le milieu de la journée dans les dix ou douze *public houses* du voisinage. Ces cyclopes altérés n'ont point, on le pense bien, la sobriété des machines, qui travaillent sans boire ni manger. « Plût à Dieu, me disait l'un des ouvriers, que je fusse comme elles! » Une heure après, la même cloche qui a sonné le temps de la liberté sonne le temps du travail; les cabarets sont aussitôt déserts, et un silence particulier aux ouvriers anglais se répand sur toute cette foule, qui regagne l'entrée de la fabrique. Déjà en effet la vapeur siffle et s'impatiente, comme si elle avait hâte de répondre aux demandes d'armes qui se succèdent (1).

Les Anglais, on le voit, donnent depuis quelques années une attention particulière à la fabrication des armes et du matériel de guerre. Tout le monde reconnaît aujourd'hui l'importance de cette branche de l'art militaire dans un temps où les progrès de la science tendent de plus en plus à effacer les forces individuelles et à les remplacer par l'adresse des soldats, la puissance des manœuvres, la précision des machines fulminantes et l'énergie des projectiles. Cette activité des arsenaux anglais succède, il faut le dire, à une certaine négligence; au moment de la guerre de Crimée, l'épée de la Grande-Bretagne, de l'avis même des Anglais, s'était un peu rouillée dans le fourreau. Les causes de cette période de repos sont faciles à saisir. Durant le règne de Louis-Philippe, l'Angleterre avait cru aux assurances de paix que lui avait données le gouvernement français et que semblait fortifier l'état de l'Europe. Aucun nuage ne troublait l'horizon de la politique étrangère, et les Anglais profitèrent de cette trêve pour accroître leur commerce, leur industrie et leurs relations extérieures. Pendant ces dix-huit années de sommeil militaire, nos voisins ont fait des pas de géant dans la voie des améliorations matérielles. Lisez les journaux et les écrits politiques de ce temps-là : il semblait, à les entendre, que les portes du temple de Janus fussent pour jamais fermées. Des événemens que je n'ai pas besoin de rappeler vinrent démentir ces illusions. L'Angleterre se trouva engagée un peu au dépourvu dans une guerre contre un

(1) La demande des fusils a été très considérable en 1860 à Enfield; il s'agissait d'armer cent trente mille volontaires.

puissant empire où elle fut heureuse de trouver de son côté la main de la France. Peu de temps après, ses possessions de l'Inde, qu'elle croyait assurées, se virent ébranlées par un soulèvement formidable. C'était assez pour rappeler son attention du côté de l'armée. L'état inquiet de l'Europe, le ton de la presse étrangère, certaines menaces et d'autres causes qu'on connaît achevèrent de réveiller d'un long engourdissement la sécurité des Anglais, retranchés jusqu'ici derrière la barrière de l'Océan. Aujourd'hui ils regardent la confiance comme un de ces abris de feuillage sous lesquels le voyageur peut bien se mettre à couvert durant une courte pluie d'automne, mais qui, une fois percés, font plus de mal que de bien à ceux qui les recherchent. Instruits par les changemens à vue de la politique extérieure, c'est désormais dans leurs armemens, dans leurs forts et leurs arsenaux qu'ils espèrent. Décidés à s'appuyer sur eux-mêmes, ils trouvent dans les immenses ressources de leurs finances le moyen de répondre à leurs propres craintes par des préparatifs militaires qui n'ont au fond rien d'alarmant pour l'Europe. Tout ce que veut la Grande-Bretagne en s'armant de pied en cap, c'est conquérir la paix : elle est chargée d'une prospérité trop grande, fruit du travail et d'une longue tranquillité, pour s'élancer légèrement et sans provocation dans une guerre.

On connaît maintenant l'état des écoles militaires et des arsenaux anglais. Cette étude nous prépare à entrer dans l'organisation de l'armée et dans le mouvement des volontaires. Ici s'ouvre un nouveau champ d'observations. C'est dans les casernes, les camps, les parcs et jusque sur les places publiques qu'il faudra désormais nous transporter pour acquérir une idée complète des forces de l'Angleterre. Il nous semble imprudent pour l'Europe de juger ces forces sur de vagues rapports qui atténuent ou exagèrent tour à tour le caractère des armemens. Quand je lis les journaux français, je crois, pour me servir d'une expression consacrée au-delà du détroit, que la Tamise est en feu; quand je lis les journaux anglais, je crois que c'est la Seine. Sans m'arrêter à ces bruits, je pense que les armemens et les réformes militaires du royaume-uni sont de nature à inspirer à l'Europe de sérieuses réflexions. Toute nation du continent, quelle qu'elle soit, qui voudrait se heurter à la Grande-Bretagne devra y regarder à deux fois. Avant tout, elle trouverait devant elle le vieux mur de bois de la vieille Angleterre qui a jusqu'ici couvert les côtes d'un boulevard impénétrable, — derrière les vaisseaux, des soldats qui s'accroissent et se réorganisent de jour en jour, — derrière ces soldats, le pays armé.

ALPHONSE ESQUIROS.

LE MARQUIS
DE VILLEMER

DERNIÈRE PARTIE.[1]

XXII.

Caroline avait raison de redouter les investigations de M. de Villemer auprès de sa sœur. Il était déjà retourné deux fois à Étampes, et, comprenant bien que la délicatesse lui interdisait tout ce qui aurait pu ressembler à un système d'interrogations, il se bornait à observer l'attitude et à commenter les réticences de Camille. Il pouvait dès lors se tenir pour assuré que Mme Heudebert connaissait la retraite de sa sœur, et que sa disparition ne lui causait point d'inquiétude réelle. Camille tenait en réserve la lettre où Caroline disait avoir trouvé un emploi hors de France, et elle ne la produisait pas. Elle voyait tant d'angoisse et de souffrance dans les traits déjà profondément altérés du marquis qu'elle n'osait porter ce dernier coup au bienfaiteur, au protecteur de ses enfans. Puis Mme Heudebert ne partageait pas tous les scrupules et ne comprenait pas toute la fierté de Caroline. Elle n'avait osé l'en blâmer, mais elle ne se fût pas fait un si grand crime d'affronter un peu le mécontentement de la marquise, et de devenir sa bru quand même. « Puisque les

(1) Voyez les livraisons du 15 juillet, du 1er et du 15 août, et du 1er septembre.

offres du marquis étaient si sérieuses, pensait-elle, puisque sa mère l'aime au point de n'oser le contrarier ouvertement, puisque enfin il est majeur et maître de sa fortune, je ne vois pas pourquoi Caroline n'eût pas employé son crédit sur la vieille dame, son esprit de persuasion et l'évidence de son propre mérite à lui faire doucement accepter la convenance de ce mariage... Allons! ma pauvre Caroline, avec toute sa vaillance et tout son dévouement, est trop romanesque, et elle va se tuer pour nous faire vivre, tandis qu'avec un peu de patience et d'habileté, elle pouvait être heureuse et nous rendre tous heureux. »

C'était là une autre théorie du bon sens que le lecteur pourra mettre en regard de celle de Peyraque et de Justine. Le lecteur est libre d'accorder la préférence à celui des deux raisonnemens qui lui semblera le meilleur; mais le narrateur est forcé d'avoir une opinion, et il avoue un peu de partialité pour Caroline.

Le marquis sentit que M[me] Heudebert faisait des allusions timides à cette situation, et il vit qu'elle savait tout. Il se livra un peu plus qu'il n'avait fait encore, et Camille, encouragée, lui demanda avec assez de maladresse si, dans le cas où la marquise serait inexorable, il était bien décidé à offrir à Caroline de l'épouser. Elle semblait prête à trahir le secret de sa sœur, si le marquis engageait sa parole.

Le marquis répondit sans hésiter : — Si j'étais sûr d'être aimé, si le bonheur de M[lle] de Saint-Geneix dépendait de mon courage, je saurais faire fléchir à tout prix les répugnances de ma mère; mais vous ne me donnez pas d'espoir! Donnez-m'en, et vous verrez!...

— Moi? dit Camille, interdite et confuse. — Elle hésita à répondre. Elle avait bien cru deviner le secret de Caroline; mais celle-ci s'en était toujours fièrement défendue, non par des mensonges, mais en ne se laissant pas interroger, et M[me] Heudebert ne se sentait pas la hardiesse de la blesser profondément dans sa dignité en prenant sur elle-même de la compromettre. — Voilà ce que je ne sais pas plus que vous, reprit-elle. Caroline est une âme si forte, que je ne la pénètre pas toujours.

— Et cette âme est si forte en effet, dit le marquis, qu'elle n'accepterait jamais mon nom sans la véritable bénédiction de ma mère. Voilà ce que je sais encore mieux que vous. Ne me dites donc rien; c'est à moi seul d'agir. Je ne vous demande plus qu'une chose, c'est de me permettre de veiller sur votre existence et sur vos enfans jusqu'à nouvel ordre, et même,... oui, j'oserai vous dire cela! j'ai une crainte affreuse que M[lle] de Saint-Geneix ne se trouve sans ressources, exposée à des privations qui me font frémir. Otez-moi cette amertume... Permettez-moi de vous laisser une somme que vous me

remettrez, si l'emploi n'en est pas nécessaire, mais que vous lui ferez passer au besoin comme venant de vous.

— Oh! cela est bien impossible, répondit Camille : elle devinerait, et ne me pardonnerait jamais d'avoir accepté!

— Je vois que vous la craignez beaucoup.

— Je la crains comme tout ce qu'on respecte.

— C'est donc comme moi! répondit le marquis en prenant congé. Je la crains au point de n'oser plus la chercher, et pourtant il faudra la retrouver ou mourir!

Le marquis eut peu après avec sa mère une explication assez vive. Bien qu'il la vît souffrante, triste, et regrettant Caroline cent fois plus qu'elle ne voulait l'avouer, bien qu'il se fût promis d'attendre un meilleur moment pour s'éclairer, l'explication arriva, malgré lui et malgré la marquise, par la fatalité des circonstances. La situation était trop tendue et ne pouvait plus se prolonger. Mme de Villemer avoua qu'elle avait conçu des préventions soudaines contre le caractère de Mlle de Saint-Geneix, et qu'au moment de tenir sa parole, elle *lui* avait fait sentir qu'elle en souffrait amèrement. Peu à peu, sur les questions ardentes du marquis, l'entretien s'anima, et Mme de Villemer, poussée à bout, laissa échapper la condamnation de Caroline. L'infortunée avait commis une faute, pardonnable aux yeux de la marquise en tant qu'amie et protectrice, mais qui lui rendait impossible la seule pensée d'en faire sa fille.

Devant le résultat de la calomnie, le marquis ne faiblit pas un instant. — C'est un mensonge infâme, s'écria-t-il hors de lui, un lâche mensonge, et vous avez pu y croire! Il a donc été bien habile et bien audacieux? Ma mère, vous allez me dire tout, car, moi, je ne suis pas disposé à me laisser tromper!

— Non, mon fils, je ne vous dirai plus rien, répondit Mme de Villemer avec fermeté, et toute parole que vous ajouterez à celles que vous venez de me dire, je la considérerai comme un manque d'affection et de respect.

La marquise resta donc impénétrable; elle avait donné sa parole à Léonie de ne pas la trahir, et d'ailleurs pour rien au monde elle n'eût voulu semer la discorde entre ses deux fils. Le duc lui avait dit si souvent devant Urbain que jamais il n'avait cherché ni obtenu un seul doux regard de Caroline! Ceci était, selon la marquise, un mensonge que le marquis ne pardonnerait jamais. Elle savait maintenant qu'il avait pris le duc pour confident, que celui-ci s'affectait de sa douleur et faisait faire des démarches à sa femme pour chercher Caroline dans tous les couvens de Paris. « Il ne parle pas, se disait la marquise; il ne détourne pas sa femme et son frère de cette extravagance, lorsqu'il devrait au moins confesser le passé au mar-

quis pour le guérir! Il serait donc trop tard pour risquer de pareils aveux, et je ne puis le faire sans exposer mes deux fils à s'égorger après s'être tant aimés. »

Caroline cependant écrivait à sa sœur :

« Tu t'effraies de me savoir dans un pays si accidenté, et tu me demandes ce qu'il a d'assez beau pour que l'on risque de s'y tuer à chaque pas. D'abord il n'y a vraiment aucun danger pour moi sous la conduite de mon bon Peyraque. Les chemins, qui seraient vraiment horribles et je crois impossibles pour des voitures comme celles que nous connaissons, se trouvent juste assez larges pour les petits chars du pays. D'ailleurs Peyraque est très prudent. Quand son œil ne lui dit pas bien au juste l'espace qu'il lui faut, il a pour s'en assurer un procédé qui m'a fait beaucoup rire la première fois que je le lui ai vu employer. Il me confie les rênes, met pied à terre, prend son fouet, sur le manche duquel la largeur exacte de sa voiture est marquée par une entaille, et, faisant quelques pas en avant, il va mesurer le passage entre le rocher et le précipice, quelquefois entre le précipice de droite et celui de gauche. Si le chemin a un centimètre de plus qu'il ne nous est nécessaire, il revient triomphant, et nous passons à fond de train. Si nous n'avons pas ce centimètre pour prendre nos ébats, il me fait descendre, et passe la voiture en tenant la bête par la bride. Quand nous rencontrons deux petits murs d'enclos bordant un sentier de piétons, nous mettons une roue sur chaque mur et le cheval dans le sentier. Je t'assure qu'on s'habitue si bien à tout cela, que je n'y pense plus. Les chevaux d'ici n'ont ni frayeurs, ni caprices; ils connaissent aussi bien que nous le danger, et il n'arrive pas plus d'accidens que dans la plaine. Je t'ai sans doute exagéré le péril de ces courses dans mes premières lettres; c'était de la vanité, ou un reste de peur dont je suis bien guérie, à présent que je la reconnais mal fondée.

« Quant à la beauté du Velay, je ne pourrais jamais te la décrire. Je n'imaginais pas qu'il y eût, au cœur de la France, des contrées si étranges et si imposantes. C'est encore plus beau que l'Auvergne, que j'ai traversée pour y arriver. La ville du Puy est dans une situation unique probablement; elle est perchée sur des laves qui semblent jaillir de son sein et faire partie de ses édifices. Ce sont des édifices de géans; mais ceux que les hommes ont assis aux flancs et parfois au sommet de ces pyramides de lave ont été vraiment inspirés par la grandeur et l'étrangeté du site.

« La cathédrale est d'un admirable style roman, de la même couleur que le rocher, un peu égayée seulement par des mosaïques blanches et bleues au fronton. Elle est placée de manière à paraître colossale, car on y arrive par une montagne de degrés à donner le

vertige. L'intérieur est sublime de force élégante et d'obscurité religieuse. Jamais je n'ai compris et pour ainsi dire senti la terreur du moyen âge comme sous ces piliers noirs et nus, sous ces coupoles chargées d'orage. Il faisait une tempête furieuse quand j'y suis entrée. Les éclairs traversaient de lueurs infernales les beaux vitraux qui sèment des pierreries sur les murs et sur les pavés. La foudre avait des roulemens qui semblaient partir du sanctuaire même. C'était Jéhovah dans toute sa colère;... mais cela ne m'effrayait pas. Le Dieu vrai que nous aimons aujourd'hui n'a point de menaces pour les faibles. Je l'ai prié là avec une confiance entière, et j'ai senti que je valais mieux après. Quant à ces beaux temples des âges rudes et farouches de la foi, on comprend qu'ils sont l'expression du grand mot *mystère*, dont il était défendu de soulever les voiles... Si M. de Villemer eût été là, il m'eût dit...

« Mais il n'est pas question de faire un cours d'histoire et de philosophie religieuse. Les pensées de M. de Villemer ne sont plus le livre où je m'instruisais du passé et qui me fera pressentir l'avenir.

« Tu vois que, grâce à l'envie que le bon Peyraque a de me montrer les merveilles du Velay, grâce aussi à ma capeline impénétrable, j'ai pu me risquer dans la ville et dans les faubourgs. La ville est partout pittoresque; c'est encore une ville du moyen âge, toute semée d'églises et de couvens. La cathédrale est flanquée d'un monde de constructions antiques, où, sous des arcades mystérieuses et dans les plis du rocher qui les porte, on voit des cloîtres, des jardins, des escaliers et des ombres muettes qui passent sous le voile et sous la soutane. Il règne par là un silence étrange et je ne sais quelle odeur du passé qui donne froid et peur, non pas de Dieu, source de toute confiance et de toute liberté d'âme, mais de tout ce qui, au nom de Dieu, rompt sans retour les liens et les devoirs de l'humanité. Dans notre couvent, je me souviens que la vie religieuse me paraissait riante : ici, elle est d'un sombre à faire trembler.

« De la cathédrale, on descend pendant une heure pour gagner le faubourg d'Aiguilhe, où se dresse un autre monument à la fois naturel et historique, qui est bien la plus étrange chose du monde. C'est un pain de sucre volcanique de trois cents pieds de haut, où l'on monte par un escalier tournant jusqu'à une chapelle byzantine nécessairement toute petite, mais charmante, et bâtie, dit-on, sur l'emplacement et avec les débris d'un temple de Diane.

« On raconte là une légende qui m'a frappée. Une jeune fille, une vierge chrétienne, poursuivie par un mécréant, s'est précipitée, pour lui échapper, du haut de la plate-forme : elle s'est relevée aussitôt; elle n'avait aucun mal. Le miracle fit grand bruit. On la déclara sainte. L'orgueil lui monta au cœur, elle promit de se pré-

cipiter de nouveau, pour montrer qu'elle disposait de la protection des anges; mais cette fois le ciel l'abandonna, et elle fut brisée comme une vaine idole...

« L'orgueil! oui, Dieu laisse les orgueilleux à eux-mêmes... Et sans lui que peuvent-ils?... Mais ne me dis pas que j'ai de l'orgueil... Non, ce n'est pas cela! Je ne veux rien prouver à personne. Je demande qu'on m'oublie et qu'on ne souffre point à cause de moi.

« Il y a auprès du Puy, et faisant partie de son magnifique paysage, un village que couronne aussi une de ces roches isolées, singulières, qui percent ici la terre à chaque pas. Cela s'appelle Espaly, et le rocher porte aussi des ruines de château féodal et des grottes celtiques. Une de ces grottes est habitée par un pauvre vieux ménage dont la misère est navrante. Les deux époux sont là dans la roche vive, avec un trou pour cheminée et pour fenêtre. La nuit, on bouche en hiver la porte avec de la paille, en été avec le jupon de la vieille femme. Un grabat sans draps et sans matelas, deux escabeaux, une petite lampe de fer, un rouet et deux ou trois pots de terre, voilà tout le mobilier.

« A deux pas de là, il y a pourtant une vaste et splendide maison de jésuites qu'on appelle le Paradis. Au bas du rocher coule un ruisseau qui charrie des pierres précieuses dans son sable. La vieille femme m'a vendu pour vingt sous une poignée de grenats, de saphirs et d'hyacinthes que je garde pour Lili. Les grains sont trop petits pour avoir aucune valeur, mais il doit y avoir un précieux gisement dans ces rochers. Les pères jésuites le découvriront peut-être; moi, je ne compte pas faire cette découverte : aussi faut-il que je songe à me procurer du travail. Peyraque a une idée dont il m'entretient depuis quelques jours, et qui lui est venue précisément à ce rocher d'Espaly; voici comment.

« Tout en me promenant sur ce rocher, je me suis prise d'amour pour un petit enfant qui jouait sur les genoux d'une belle villageoise, forte et riante. Cet enfant-là, vois-tu, je ne peux le comparer qu'à Charlot pour la sympathie qu'il inspire. Il ne lui ressemble pas, mais il a comme lui des chatteries et des caresses timides qui vous feraient volontiers son esclave. Comme je le faisais admirer à Peyraque, remarquant qu'il était tenu avec une grande propreté, que sa mère ne faisait pas de dentelle et paraissait uniquement occupée de lui, comme si elle eût compris qu'elle avait là un trésor, Peyraque m'a répondu : — Vous dites plus vrai que vous ne pensez. Cet enfant-là est un trésor pour la Roqueberte. Si vous lui demandez à qui il est, elle vous répondra que c'est l'enfant d'une sœur qu'elle a à Clermont; mais ce n'est pas vrai : le petit lui a été confié par un monsieur que personne ne connaît, et qui l'a payée pour le nourrir,

qui la paie encore pour en prendre grand soin, comme si c'était un fils de prince. Aussi vous voyez que cette femme est bien habillée et ne travaille pas. Elle était déjà à son aise. Son mari est gardien du château de Polignac, dont vous voyez là-bas la grande tour et toutes les ruines sur un rocher encore plus gros et plus haut que celui d'Espaly. C'est là qu'elle demeure, et si vous la rencontrez ici, c'est qu'à présent elle a tout à fait du bon temps pour se promener. La vraie mère du petit doit être morte, car on n'a jamais entendu parler d'elle; mais le père vient le voir, donner de l'argent, et recommander qu'on ne le laisse manquer de rien.

« Tu vois, chère sœur, qu'il y a là un roman. C'est peut-être un peu cela qui m'a attirée, puisque, selon toi, je suis si romanesque! Il est certain que ce petit garçon a quelque chose qui s'empare de l'imagination. Il n'est pas fort, et l'on dit qu'il n'avait que le souffle quand on l'a apporté au pays; mais il est très frais à présent, et la montagne lui convient si bien que le père, étant venu l'an dernier, à peu près à cette époque-ci, pour le remmener, s'est décidé à le laisser encore un an pour qu'il achève de se fortifier. Il a une figure d'ange rêveur, ce petit être, des yeux d'une expression qu'on n'a pas à cet âge-là, et des manières d'une grâce inouie.

« Peyraque, m'en voyant si coiffée, se gratta la tête d'un air profond, et reprit : — Eh bien! dites donc, puisque cela vous va, les petits enfans, pourquoi, au lieu de faire l'état de lire tout haut, qui doit bien vous fatiguer, ne chercheriez-vous pas un petit pensionnaire comme ça, que vous élèveriez chez votre sœur avec les autres enfans? Cela vous laisserait dans votre famille et dans vos habitudes.

— Tu oublies, mon bon Peyraque, que de longtemps peut-être je ne peux pas me montrer chez ma sœur.

— Eh bien! votre sœur viendrait demeurer par ici, ou bien, pendant un an ou deux, vous resteriez chez nous; ma femme vous aiderait à soigner l'enfant, et vous n'auriez que la peine de le surveiller et de l'instruire... Tenez! j'ai une idée sur celui-ci, moi, puisqu'il vous plaît tant, que vous en voilà comme affolée. Son père va venir le chercher un jour ou l'autre. Si je lui parlais de vous?

— Tu le connais donc?

— Je lui ai servi de conducteur une fois pour se promener vers la montagne dans ma carriole. Il paraît un très brave homme, mais trop jeune pour se charger d'élever lui-même un enfant de trois ans. Il faudra bien qu'il le confie à une femme, et il ne peut pas le laisser plus longtemps aux Roquebert, qui ne sont pas en état de lui enseigner ce qu'un petit monsieur comme lui doit savoir. Ce serait votre affaire à vous, et jamais le père ne rencontrera une si bonne mère pour son enfant. Espérez, espérez (ce qui signifie at-

tendez!). J'aurai l'œil sur Polignac, et dès qu'il arrivera, ce père, je saurai bien lui parler comme il faut.

« Je laisse le bon Peyraque nourrir ce projet, ainsi que Justine, mais je n'y crois pas, vu que le mystérieux personnage qu'on attend ici fera sur moi des questions auxquelles je ne veux pas que l'on réponde, à moins d'être bien sûre qu'il ne connaît de près ni de loin aucune des personnes auxquelles je veux cacher ma retraite. Et comment m'assurer de cela? L'idée de Peyraque n'en est pas moins par elle-même une bonne idée. Élever un enfant chez nous pendant quelques années me plairait infiniment mieux que d'entrer de nouveau dans une famille étrangère. Mieux me vaudrait une fille qu'un garçon, parce qu'on me la laisserait plus longtemps; mais il n'y aurait sans doute pas beaucoup de choix, car ces enfans de l'amour cachés par leurs parens ne sont pas faciles à découvrir. Et puis il faudrait que l'on eût toute confiance en moi, que l'on me connût bien. Mme d'Arglade, qui sait tous les secrets du monde, me trouverait cela; cependant je n'ai plus envie de m'adresser à elle : sans le vouloir, elle me porterait encore malheur. »

XXIII.

Quelques jours plus tard, Caroline écrivait de nouveau à sa sœur.

Polignac, 15 mai.

« Me voilà installée depuis cinq jours dans une des plus imposantes ruines de la féodalité, au faîte d'un de ces gros blocs de lave noire dont je t'ai parlé à propos du Puy et d'Espaly. Tu vas croire que ma position a changé et que mon rêve s'est réalisé. Non; je suis bien auprès du petit Didier, mais je me suis chargée moi-même de veiller sur lui, et ma sollicitude est tout à fait désintéressée, car le père ou le protecteur n'a point reparu. Voici ce qui est arrivé :

« J'avais envie de revoir l'enfant, un peu envie aussi de m'informer de ce qui le concerne, et enfin j'avais le désir de voir de près ce manoir de Polignac qui se présente de loin comme une ville de géans sur une roche d'enfer. C'est la plus forte citadelle du moyen âge dans le pays; c'était le nid de cette terrible race de vautours sous les ravages desquels tremblaient le Velay, le Forez et l'Auvergne. Les anciens seigneurs de Polignac ont laissé partout, dans ces provinces, des souvenirs et des traditions dignes des légendes de l'ogre et de Barbe-Bleue. Ces tyrans féodaux détroussaient les passans, pillaient les églises, massacraient les moines, enlevaient les femmes, mettaient le feu aux villages, et cela de père en fils pendant des siècles. Le marquis de Villemer a fait là-dessus un des plus remar-

quables chapitres de son livre, concluant que les descendans de cette famille, bien innocens, à coup sûr, des crimes de leurs ancêtres, semblaient avoir, par leurs mauvais destins, expié les triomphes de la barbarie.

« Leur citadelle était inexpugnable. Le rocher est taillé à pic de tous les côtés. Le village est groupé au-dessous, porté par la colline qui soutient le bloc de lave. C'est assez loin de Lantriac. Les ravins infranchissables rendent ici les distances sérieuses. Toutefois, étant partis de bonne heure, nous sommes arrivés mardi dernier vers midi, et notre petit cheval nous a portés jusqu'au pied de la poterne. Peyraque m'a laissée là pour s'occuper de la bête et pour voir d'autres bêtes, car il est en bonne renommée de science vétérinaire, et là où il paraît, la pratique accourt toujours.

« J'ai trouvé une petite fille de dix ans pour m'ouvrir la porte; mais quand j'ai demandé à voir la Roqueberte, l'enfant m'a répondu en pleurant que sa mère se mourait. J'ai couru à la partie du manoir encore debout et bien réparée qu'elle habite, et je l'ai trouvée en proie à une fièvre cérébrale. Le petit Didier jouait dans la chambre avec un autre enfant de cette pauvre femme, celui-ci très gai, ne comprenant rien, quoique plus âgé, tandis que Didier, demi-souriant, demi-pleurant, regardait du côté du lit d'un air étonné, avec autant d'inquiétude qu'en peut montrer un enfant de trois ans. Quand il m'a vue, il est venu à moi, et au lieu de faire le coquet pour m'embrasser, comme il avait fait la première fois, il s'est jeté après ma robe, en me tirant avec ses petites mains et en me disant *maman!* d'une voix si plaintive et si douce que tout mon cœur en a été bouleversé. Il m'avertissait, à coup sûr, de l'état incompréhensible de sa mère adoptive. Je me suis approchée du lit. La Roqueberte ne pouvait parler, elle ne reconnaissait personne. Son mari est arrivé au bout d'un instant, et a commencé à s'inquiéter, car elle n'était ainsi que depuis quelques heures. Je lui ai dit qu'il était temps d'envoyer chercher un médecin et une femme pour garder la sienne, ce qu'il a fait aussitôt, et comme je ne savais pas trop s'il n'y avait pas de la fièvre typhoïde, j'ai emmené les enfans hors de la chambre, en avertissant le mari du danger de les y laisser.

« Quand le médecin est arrivé au bout de deux heures, il m'a approuvée, disant que la maladie n'était pas encore bien déterminée, et qu'il fallait installer les enfans dans un autre bâtiment, ce que je me suis chargée de faire avec l'aide de Peyraque, car le mari perdait beaucoup la tête, ne songeait qu'à faire brûler des cierges dans l'église du village, et à marmotter des prières en latin qu'il ne comprenait pas, mais qui lui semblaient plus efficaces que les prescriptions du médecin.

« Quand il a été un peu calmé, il était déjà quatre heures, et il nous fallait repartir, Peyraque et moi, pour ne pas nous trouver la nuit dans le ravin de la Gâgne. Il n'y a pas de lune pour le moment, et l'orage menaçait de plus belle. Alors le pauvre Roquebert s'est pris à se lamenter, disant qu'il était perdu, si quelqu'un ne prenait soin des enfans, et surtout de l'*enfant*, désignant par là Didier, la poule aux œufs d'or du ménage. Il fallait à celui-là des soins particuliers; il n'était pas fort comme ceux du pays, et puis il était *curieux*, il voulait passer partout, et ces ruines sont un labyrinthe de précipices où il ne faut pas perdre de vue un seul instant un petit monsieur de cette humeur aventureuse. Il n'osait le confier à personne. L'argent que ce petit apportait dans son ménage lui avait fait des jaloux, il avait des ennemis; que sais-je? Bref, Peyraque me dit tout bas : — Tenez! votre bon cœur et ma bonne idée sont ici d'accord. Restez; je vois qu'il y a de quoi vous bien loger. Je reviendrai demain voir où la chose en est, et vous ramener si on n'a plus besoin de vous.

« J'avoue que je désirais cette décision; il me semblait que j'avais autant le devoir que le besoin de veiller sur l'enfant. Peyraque est revenu le lendemain, et comme j'ai vu que la Roqueberte, bien que hors de danger, ne pourrait se lever avant plusieurs jours, j'ai consenti à rester, et j'ai dit à Peyraque de ne venir me chercher qu'à la fin de la semaine.

« Je suis très bien ici, dans une vaste chambre qui est, je crois, une ancienne salle aux gardes que l'on a coupée en plusieurs pièces à l'usage des métayers. Les lits, très rustiques, sont propres, et je fais moi-même le ménage. J'ai les trois enfans à mes côtés à toute heure. La petite fait notre cuisine, que je dirige; je surveille les soins qu'il faut donner à la mère; je lave et j'habille Didier moi-même. Il est vêtu comme les autres, en petite blouse bleue, mais avec plus de soin, surtout depuis que je m'en mêle, et je m'attache à lui d'une manière qui m'effraie pour le moment où il faudra m'en séparer. Tu sais mes passions pour les enfans, c'est-à-dire pour certains enfans; celle-ci est une des mieux conditionnées. Charlot en serait jaloux comme un tigre. C'est que, vois-tu, ce Didier est certainement le fils d'une femme ou d'un homme de mérite. Il est de haute et fine race, moralement parlant; sa figure est d'une blancheur un peu mate avec de petites couleurs comme celle des roses de buissons. Il a des yeux bruns admirables de forme et d'expression, et une forêt de cheveux noirs demi-bouclés, fins comme de la soie. Ses menottes sont des chefs-d'œuvre, et il ne les salit jamais. Il ne gratte pas la terre, il ne touche à rien; sa vie se passe à regarder. Je suis sûre qu'il a des pensées au-dessus de son âge qu'il ne peut exprimer,

ou plutôt une suite de rêves charmans et divins qui ne se peuvent traduire dans les langues humaines, car il parle très couramment pour son âge en français et en patois. Il a pris l'accent du pays, mais il le rend très doux en grasseyant un peu. Il a les plus jolies raisons du monde pour faire tout ce qu'il veut, et ce qu'il veut, c'est d'être dehors, de grimper sur les ruines ou de se glisser dans les fentes; là, il s'assied et regarde les petites fleurs et surtout les insectes sans y toucher, mais en suivant tous leurs mouvemens et en ayant l'air de s'intéresser aux merveilles de la vie, tandis que les autres enfans ne songent qu'à écraser et à détruire.

« J'ai essayé de lui donner les premières notions de lecture, persuadée (peut-être contre l'avis du père) que plus on prend les enfans de bonne heure, plus on leur épargne le gros effort de l'attention, si pénible quand la force et l'activité sont plus développées. J'ai tâté son intelligence et sa curiosité; elles sont extraordinaires, et, avec notre merveilleuse méthode, qui a si bien réussi avec tes enfans, je suis sûre que je lui apprendrais à lire en un mois.

« Et puis cet enfant est tout âme, et sa volonté se fond dans une affection sans bornes. La nôtre va vraiment trop vite, et je me demande comment nous allons faire pour nous quitter.

« En outre, quoique ma Justine et mon Peyraque me manquent, je me plais beaucoup dans ces ruines grandioses, d'où l'on embrasse un des plus beaux sites de la terre, et d'où l'on plonge sur les abîmes, au-dessus de toute habitation. L'air est si pur que les pierres blanches mêlées aux débris de moellon de lave sont blanches comme au sortir de la carrière. Et puis l'intérieur de ce manoir immense est rempli de choses très curieuses.

« Il faut que tu saches que les Polignac ont la prétention de descendre d'Apollon ou de ses prêtres en droite ligne, et que la tradition consacre ici l'existence d'un temple de ce dieu, temple dont quelques débris subsisteraient encore. Moi, je crois qu'il n'y a pas à en douter et qu'il suffit de les voir. La question est de décider si les inscriptions et les sculptures ont été apportées pour décorer le manoir selon l'usage de la renaissance, ou si le manoir a été construit sur ces vestiges. Roquebert me dit que les savans du pays se disputent là-dessus depuis cinquante ans, et moi, je donne raison à ceux qui pensent que la margelle du puits était la bouche aux oracles du dieu. L'orifice de ce puits immense, auquel communique bizarrement un autre puits plus petit, était fermé par une tête colossale d'un grand style, et dont la bouche percée laissait passer, dit-on, la voix souterraine des pythies. Pourquoi non? Ceux qui disent que c'était seulement le mascaron d'une fontaine n'en sont pas plus sûrs. Cette tête a été mise à l'abri de la destruction dans le rez-de-chaussée

d'une tourelle avec un amas de boulets de pierre trouvés dans le puits. Je me suis amusée à en faire le dessin que je t'envoie dans cette lettre avec le portrait en pied de mon petit Didier, couché tout entier et endormi sur la tempe du dieu. Cela ne lui ressemble pas, mais le croquis te donne l'idée du bizarre et charmant tableau que j'ai eu sous les yeux pendant un quart d'heure.

« Au reste, je ne lis pas ici, je n'ai pas les huit ou dix volumes épars et la grosse vieille bible protestante de Peyraque. Je ne cherche plus à m'instruire et je n'y songe guère. Je raccommode les hardes de mon Didier en le suivant pas à pas; je rêve, je suis triste sans révolte et sans m'étonner davantage d'une situation que je dois subir, — et je me porte bien, c'est là l'important.

« Le bon Peyraque arrive et m'apporte ta lettre. Ah! ma sœur, ne faiblis pas, ou je suis désespérée! Tu dis qu'*il* est pâle et déjà malade, qu'il t'a fait tant de peine que tu as failli me trahir. Camille, si tu n'as pas la force de voir souffrir un homme courageux et si tu ne comprends pas que mon courage seul peut soutenir le sien, je partirai, j'irai plus loin, et tu ne sauras pas où je suis. Tiens-toi pour avertie que le jour où je verrai ici, sur le sable de mon île, la trace d'un pied étranger, je disparaîtrai si bien que... »

Caroline n'acheva pas d'écrire la phrase; Peyraque, qui venait de lui remettre la lettre de Mme Heudebert, rentra en lui disant : — Voilà le *monsieur* qui arrive.

— Qui? quoi? s'écria Caroline en se levant toute troublée; quel monsieur?

— Le père de l'enfant inconnu, M. Bernyer qu'il s'appelle.

— Tu sais donc son nom? Personne ici ne le savait ou ne voulait le dire.

— Ma foi, je ne suis pas bien curieux; mais il a jeté sa valise sur un banc à la porte de la Roqueberte, et moi, j'ai jeté les yeux dessus et j'ai lu.

— Bernyer! je ne connais pas cela, et je pourrais peut-être me laisser voir sans inconvénient.

— Mais certainement qu'il faut le voir, lui parler du petit,... c'est le moment.

Roquebert entra et mit à néant le projet de Peyraque. M. Bernyer demandait son fils; mais, selon sa coutume, il était entré dans une chambre à lui réservée, et ne voulait voir en ce moment aucune personne étrangère à la famille.

— C'est égal, ajouta Roquebert, je lui dirai comme vous avez eu soin de ma femme et du petit, et pour sûr il me remettra quelque chose de bon pour vous récompenser. D'ailleurs, moi, je le ferais de ma poche! Soyez tranquille là-dessus.

Il prit l'enfant dans ses bras et sortit en refermant la porte derrière lui, comme pour empêcher qu'un regard curieux ne le suivît dans le passage qui conduisait chez l'inconnu.

— Eh bien! partons, dit Caroline, dont les yeux se remplirent de larmes à l'idée qu'elle ne reverrait probablement jamais Didier.

— Mais non, reprit Peyraque, restons un peu pour voir ce que le monsieur pensera quand il saura que vous avez passé ici cinq jours pour garder son enfant.

— Eh! ne vois-tu pas, mon ami, que Roquebert se gardera bien de le *lui* dire? Il n'osera pas avouer que, pendant la maladie de sa femme, il n'a su confier l'enfant qu'à une étrangère. Et d'ailleurs n'est-il pas jaloux de le garder encore un an, ce qui serait bien possible? Nous laissera-t-il insinuer au père que chez nous il serait non-seulement encore mieux soigné, mais encore élevé comme il est en âge de l'être? Non, non. La Roqueberte elle-même, en dépit des soins que j'ai eus pour elle, dira que personne ne me connaît, que je ne suis peut-être qu'une aventurière, et en quêtant la reconnaissance et la confiance, nous aurons l'air d'intriguer pour recevoir *quelques* sous qu'on nous offre déjà.

— Mais quand nous refuserons, on verra bien qui nous sommes! Je suis connu, moi, et on sait bien que Samuel Peyraque n'a jamais menti ni tendu la main à personne.

— Cet étranger n'en sait rien du tout et ne se renseignera qu'auprès des Roquebert, puisqu'il ne connaît qu'eux. Partons donc vite, mon cher ami; je souffre de rester un instant de plus ici.

— C'est comme vous voudrez, dit Peyraque. Je n'ai pas dételé, et nous ferons reposer le cheval au Puy; mais c'est égal : si vous vouliez me croire, nous resterions ici pendant une ou deux heures. D'ici là, on se rencontrerait dans les cours, l'enfant vous chercherait et vous demanderait de lui-même, il vous aime déjà tant! Tenez! si le monsieur vous voyait seulement une minute, je suis sûr qu'il dirait: Voilà une personne qui n'est pas comme une autre; il faut que je lui parle. Quand il vous aurait parlé...

En causant ainsi, Peyraque suivait Caroline, qui, bien décidée à partir, avait rassemblé ses hardes et se dirigeait vers la porte du manoir. En passant devant le banc où la valise de l'inconnu était encore à côté de son caban de voyage, elle lut le nom que Peyraque lui avait fidèlement rapporté, mais en même temps elle fit un geste de surprise et se hâta de s'éloigner avec une émotion extraordinaire.

— Qu'est-ce qu'il y a donc? lui dit le bonhomme en prenant les rênes.

— Rien! une rêverie! répondit Caroline lorsqu'ils furent sortis de

l'enceinte. Je me suis imaginé reconnaître l'écriture de celui qui a tracé ce nom de Bernyer sur la valise.

— Bah! c'est écrit comme de l'imprimé.

— C'est vrai, je suis folle! C'est égal, allons-nous-en, mon bon Peyraque!

Caroline fut absorbée pendant la route. Elle attribuait l'émotion singulière que lui avait causée la vue de cette écriture déguisée à celle qu'elle venait d'éprouver en lisant la lettre de sa sœur; mais elle avait une nouvelle préoccupation. M. de Villemer ne lui avait jamais dit qu'il eût vu de ses yeux le manoir de Polignac, mais il en avait fait dans son livre une belle et fidèle description; il l'avait pris comme un des types de la force des repaires féodaux du moyen âge, et Caroline savait qu'il avait souvent voyagé dans les provinces pour aller se pénétrer lui-même de l'impression des lieux historiques. Elle interrogeait tous les replis de sa mémoire pour y retrouver ce qui ne pouvait pas y être, à savoir s'il ne serait pas échappé au marquis de lui dire qu'il avait été là. — Non! se répondait-elle; s'il me l'eût dit, j'en aurais été frappée à cause des noms de Lantriac et du Puy, que Justine m'avait rappelés. — Alors elle cherchait à se souvenir encore si, à propos de Polignac, elle n'avait point parlé de Lantriac et de Justine; mais cela n'avait pas eu lieu, elle en était sûre; elle se tranquillisait.

Elle restait cependant émue et pensive. Pourquoi s'était-elle prise d'amour pour cet enfant inconnu? Qu'avait-il donc de si particulier dans les yeux, dans l'attitude et le sourire? Est-ce qu'il ne ressemblait pas au marquis? Est-ce que, dans l'idée qui lui était subitement venue d'élever un enfant et de désirer celui-là, il n'y avait pas un vague instinct plus puissant que le hasard et les instigations de Peyraque?

A tout ce trouble se joignait, en dépit de Caroline, le tourment secret d'une jalousie confuse. Il aurait donc un fils, un enfant de l'amour? se disait-elle. Il aurait donc passionnément aimé une femme avant de me connaître, car les aventures frivoles sont incompatibles avec son caractère exclusif, et il y aurait là un mystère important dans sa vie! La mère vit peut-être encore. Pourquoi suppose-t-on qu'elle soit morte?

En avançant dans la fièvre des suppositions, elle se retraçait les paroles du marquis sous le cèdre du Jardin des Plantes, et cette lutte qu'il avait laissé pressentir entre son devoir filial et un autre devoir, un autre amour, dont Caroline n'était peut-être pas l'objet après tout! Qui sait si la vieille marquise n'avait point fait également fausse route, si le marquis avait nommé à sa mère la femme qu'il voulait épouser, si enfin, dans leur trouble, et Mme de Ville-

mer et Caroline elle-même n'avaient point passé à côté de la vérité?

En s'exaltant ainsi malgré elle, Caroline cherchait en vain à se réconcilier avec sa destinée. Elle aimait, et pour elle la plus vive émotion était bien plutôt la crainte que l'espoir de n'être pas aimée.

— Qu'est-ce que vous avez donc? lui dit Peyraque, qui avait appris à lire ses anxiétés sur son visage.

Elle lui répondit en l'accablant de questions sur ce M. Bernyer qu'il avait vu une fois. Peyraque avait du coup d'œil et de la mémoire; mais, habituellement pensif et recueilli, il n'accordait son attention qu'aux gens qui l'intéressaient particulièrement. Il fit donc du prétendu Bernyer un portrait si incomplet et si vague que Caroline n'en fut pas plus avancée. Elle dormit mal cette nuit-là; mais vers le matin elle se calma, et s'éveilla en se disant que ses agitations du jour précédent n'avaient pas le sens commun.

Peyraque, ayant des courses à faire, n'avait pu attendre son réveil. Il rentra à la nuit tombée. Il avait l'air triomphant.

— Notre affaire va bien, dit-il. M. Bernyer viendra ici demain, et vous pouvez être tranquille : c'est un Anglais, un marin. Vous ne connaissez pas ça?

— Non, pas du tout, répondit Caroline. Tu l'as donc revu?

— Non, il venait de sortir; mais j'ai vu la Roqueberte, qui va bien et qui commence à avoir sa tête. Elle m'a raconté que le petit avait beaucoup pleuré hier soir, et même qu'en s'endormant il avait beaucoup redemandé sa Charlette. Le père a voulu savoir ce que c'était. Il paraît que Roquebert n'avait pas grande envie de parler de vous; mais sa femme, qui est bonne chrétienne, et la petite fille, qui vous aime aussi beaucoup, ont dit que vous étiez un ange du ciel, et le monsieur a répondu qu'il voulait vous remercier et vous récompenser. Il a demandé où vous demeuriez : il n'est jamais venu chez nous; mais il s'est bien souvenu de moi, et il a dit qu'il viendrait nous voir au plus tôt. Il l'a promis au petit, et même qu'il vous ramènerait, pour le faire endormir tranquille.

— Dans tout cela, répondit Caroline, je ne vois qu'une chose, c'est que cet étranger va venir m'offrir de l'argent.

— Eh! laissez-le faire, tant mieux; ce sera l'occasion de montrer que vous n'êtes pas ce qu'il pense. On se verra, on causera;... on lui dira que vous êtes une demoiselle instruite, au-dessus de ce qu'on croit, et je lui raconterai votre histoire, parce que cette histoire-là vous fait honneur!

— Non, non! répondit vivement Caroline. Comment! je livrerais mon secret à un inconnu après tant de précautions pour déguiser mon nom et ma position!

— Mais puisque tu ne le connais pas? dit Justine... Si vous vous

accordiez sur le compte de l'enfant, on lui confierait tout. Ayant son secret, on peut bien lui livrer le nôtre. Il n'aurait pas intérêt à le trahir...

— Justine! s'écria Mlle de Saint-Geneix, qui était auprès de la fenêtre de la rue, attends, mon Dieu! tais-toi! Le voilà sans doute, ce M. Bernyer, il vient ici, et c'est... Oui, j'en étais sûre, c'est lui! c'est M. de Villemer!... Oh! mes amis, cachez-moi! Dites que je suis partie, que je ne dois pas revenir! S'il me voit, s'il me parle!... Est-ce que vous ne sentez pas que je suis perdue?

XXIV.

Justine suivit Caroline, qui s'enfuyait dans sa chambre, et elle fit signe à Peyraque de recevoir le marquis et d'avoir du sang-froid.

Peyraque n'en manquait pas. Il reçut M. de Villemer avec le calme et la dignité d'un homme qui a la plus austère notion du devoir. Il n'était plus question de le mettre en relations avec la prétendue Charlette; il fallait l'éloigner sans qu'il conçût de soupçons, ou, s'il en avait, les lui ôter. Il vit, dès les premiers mots, que M. de Villemer ne se doutait de rien. Voulant repartir dans peu de jours avec son fils, qu'il comptait placer plus près de lui, il avait profité d'une belle matinée pour venir à pied s'acquitter d'une dette de cœur envers une généreuse inconnue. Il ne croyait pas que la distance fût aussi grande, il arrivait un peu tard. Il avouait être un peu fatigué, et sa figure révélait en effet une lassitude douloureuse.

Peyraque s'empressa de lui offrir à boire et à manger, l'hospitalité devant passer avant tout. Il appela Justine, qui avait eu le temps de se remettre, et on servit M. de Villemer, qui, saisissant l'occasion de récompenser largement ses hôtes, accepta de bonne grâce. Il apprenait avec regret que la Charlette était partie; mais il n'avait aucune raison pour faire beaucoup de questions sur son compte. Il pensait laisser son présent, que Justine conseillait tout bas d'accepter, afin qu'il ne s'étonnât de rien. Caroline trouverait toujours le temps de le lui renvoyer. Peyraque n'y vit pas de nécessité : son orgueil se révoltait contre l'idée de paraître accepter de l'argent pour son compte.

Caroline entendait, de sa petite chambre, ce combat de délicatesse. La voix du marquis lui faisait passer des frissons. Elle n'osait bouger. Il lui semblait que M. de Villemer reconnaîtrait son pas à travers le plancher. Quant à lui, espérant trouver sous une autre forme le moyen de s'acquitter, il essaya et feignit de manger un peu, après quoi il demanda s'il pourrait trouver un cheval de louage pour s'en retourner. La nuit était noire et la pluie recommençait.

Peyraque se chargea de le reconduire et sortit pour apprêter sa carriole; mais auparavant il monta doucement chez Caroline. — Ce pauvre monsieur me fait peine, lui dit-il à voix basse. Il est bien malade, je vous en réponds! On voit la sueur perler sur son front, et cependant il se fourre dans le feu comme un homme qui a la fièvre. Il n'a pas pu avaler deux bouchées, et quand il respire, on dirait que ça lui déchire le cœur, car il y met sa main, tout en souriant d'un bon courage, mais en la reportant à son front, comme quand on souffre beaucoup.

— Mon Dieu! dit Caroline effrayée, quand il est malade, c'est si grave!... Il ne faut pas le reconduire ce soir, ta carriole n'est pas *douce*, et les chemins d'ailleurs!... puis le froid, la pluie, avec la fièvre! Non, non, il faut qu'il passe la nuit ici... Mais où? Il aimerait mieux coucher dehors qu'à l'auberge, qui est si malpropre! Il n'y a qu'un moyen! Garde-le, retiens-le. Donne-lui ma chambre. Je vais rassembler mes effets, ce ne sera pas long, et j'irai chez ta belle-fille.

— *Chez* ma bru ou dans le village, c'est trop près! Il se trouverait un peu plus malade dans la nuit que vous viendriez malgré vous le soigner...

— C'est vrai! Que faire?

— Voulez-vous que je vous dise? Vous avez du courage et de la santé; je vais vous conduire à Laussonne, où vous passerez la nuit chez ma belle-sœur: c'est aussi propre qu'ici, et j'irai vous chercher demain quand il sera parti.

— Oui, tu as raison, dit Caroline en faisant son paquet à la hâte. Fais-le consentir à rester, et en passant tu diras à ton fils d'atteler Mignon.

— Non pas Mignon! il a marché toute la journée. Nous prendrons la mule.

Peyraque, ayant donné ses ordres, retourna dire au marquis que le temps était à la pluie pour toute la soirée, ce qui était vrai, et, *s'entendant* de l'œil avec Justine, il insista si cordialement pour le garder, que M. de Villemer accepta. — Vous avez raison, mes amis, leur dit-il avec un sourire navrant; je suis un peu malade, et je suis de ceux qui n'ont pas le droit de vouloir mourir.

— Personne n'a ce droit-là, répondit Peyraque; mais vous ne serez pas malade à mourir chez nous, je vous en réponds! Ma femme vous soignera bien. La chambre de là-haut est bien propre et bien chaude, et si vous vous sentiez mal, vous n'auriez qu'à frapper un petit coup : on l'entendrait.

Justine monta préparer la chambre et embrasser sa pauvre Caroline, qui était vraiment éperdue. — Eh quoi! lui dit-elle en lui

parlant bien bas, je le sais malade et je vais le laisser ainsi! Non, j'étais folle! je reste.

— Ah! voilà ce que Peyraque ne souffrira jamais, répondit Justine. Peyraque est dur; mais que veux-tu? Il a peut-être raison. Si vous vous apitoyez, vous ne pourrez plus vous quitter. Et alors... Je sais bien que vous ne ferez certainement rien de mal, mais la mère... Et puis ce qu'on dira!

Caroline n'écoutait pas : Peyraque monta, lui prit la main d'un air d'autorité et la fit descendre. Elle avait mis son pauvre cœur sous la gouverne du protestant des Cévennes; il n'y avait plus moyen de le reprendre.

Il la conduisit dehors vers la carriole et y jeta son paquet. En ce moment, Caroline, qui avait réellement perdu la tête, lui échappa, s'élança par la porte de derrière dans la maison, et vit M. de Villemer, qui avait le dos tourné. Elle n'alla pas plus loin, la raison lui revint. Et puis son attitude la rassura un peu. Il n'avait pas l'air brisé qu'elle lui avait vu à la veille de sa crise. Il était assis devant le feu et lisait dans la bible de Peyraque. La petite lampe de fer accrochée au manteau de la cheminée éclairait ses cheveux noirs, ondulés comme ceux de son fils, et le coin de sa tempe, toujours pure et ferme. M. de Villemer souffrait beaucoup sans doute, mais il voulait vivre : il n'avait pas perdu l'espérance.

— Me voilà, dit Caroline en retournant vers Peyraque. Il ne m'a pas aperçue, et moi je l'ai vu! Je suis plus tranquille. Partons; mais tu vas me jurer sur ton honneur, ajouta-t-elle en s'approchant du marchepied de la carriole, que, s'il était pris cette nuit d'un étouffement, tu viendrais me chercher, quand tu devrais crever ton cheval! Il le faut, vois-tu! Moi seule je sais soigner ce malade-là... Et vous autres, vous le verriez mourir chez vous! Vous auriez cela sur la conscience à tout jamais!

Peyraque promit, et ils partirent. Le temps était affreux et le chemin effroyable; mais Peyraque en connaissait tous les trous et toutes les pierres. D'ailleurs la distance était courte. Il installa Caroline chez sa parente et fut de retour chez lui à onze heures.

Le marquis s'était senti mieux, il s'était couché après avoir causé avec Justine de si bonne amitié qu'elle en était ravie. — Vois-tu, Peyraque, cet homme-là, disait-elle, c'est un cœur comme celui de... Et je comprends bien, moi...

— Tais-toi! dit Peyraque, qui savait le peu d'épaisseur du plancher; puisqu'il dort, c'est à nous de dormir aussi.

La nuit fut parfaitement tranquille à Lantriac. Le marquis reposa réellement et s'éveilla à deux heures, débarrassé de la fièvre. Il se sentait pénétré d'un calme agréable qu'il n'avait pas connu depuis

longtemps, et qu'il attribua à quelque doux rêve déjà effacé, mais dont l'impression devait être restée en lui. Ne voulant pas réveiller ses hôtes, il se tint immobile, regardant les quatre murs de la petite chambre qu'éclairait en plein la lampe, et résumant sa situation mieux qu'il ne l'avait encore fait depuis la disparition de Caroline. Il avait agité en lui-même mille partis extrêmes, puis il s'était dit qu'il se devait à son fils, et la vue de cet enfant lui avait rendu la volonté de combattre le mal physique qui recommençait à le menacer. Depuis vingt-quatre heures, il s'était arrêté à un plan définitif. Il voulait conduire Didier chez Mme Heudebert, laisser à celle-ci une lettre pour Caroline, et quitter la France pour quelque temps, afin que, rassurée par son absence, Mlle de Saint-Geneix revint se fixer près de sa sœur à Étampes. Pendant quelques semaines de calme, la marquise s'éclairerait peut-être, ou peut-être laisserait-elle pénétrer son secret au duc, qui avait juré de le lui arracher par surprise. Si le duc échouait, Urbain n'abandonnait pas la partie. Il reviendrait sans bruit au château de Mauveroche, où sa mère devait passer l'été chez sa belle-fille, et il ne ferait savoir son retour à Caroline que lorsqu'après l'avoir justifiée auprès de sa mère, il aurait de nouveau levé tous les obstacles.

L'important et le plus pressé était donc de faire sortir Mlle de Saint-Geneix de sa mystérieuse retraite. Le marquis supposait toujours qu'elle était à Paris dans un couvent. Il se voyait obligé de passer encore quelques jours à Polignac pour bien s'assurer de la guérison de la Roqueberte avant de lui causer le chagrin de lui reprendre son fils, et ce retard l'agitait plus que tout le reste. Pour tromper son impatience, il se demanda pourquoi il n'écrirait pas à Mme Heudebert, et surtout à Caroline, pour qu'elles fussent préparées à se réunir aussitôt après son départ pour l'étranger. C'était peut-être gagner quelques jours. Il ferait partir sa lettre dans la journée en passant au Puy pour retourner à Polignac.

Ce qui lui donna cette idée d'écrire de Lantriac, ce fut surtout la vue du petit bureau où Caroline avait laissé des plumes, de l'encre dans une tasse et quelques feuillets de papier épars. Ces objets où sa vue se fixait machinalement semblaient l'inviter à suivre son inspiration. Il se leva sans bruit, mit la lampe sur la table, et écrivit à Caroline.

« Mon amie, ma sœur, vous n'abandonnerez pas un malheureux qui, depuis un an, avait mis en vous l'espoir de sa vie. Caroline, ne vous méprenez pas sur mes intentions. J'ai à vous demander un service que vous ne pouvez pas me refuser. Je pars.

« J'ai un fils qui n'a plus de mère. Je l'aime passionnément, je vous le confie. Revenez!... Moi, je vais en Angleterre. Vous ne me reverrez jamais si vous manquez de confiance en moi;... mais cela

est impossible! Quand donc ai-je été indigne de votre estime? Caroline... »

Le marquis s'arrêta brusquement. Un objet de peu d'importance avait frappé sa vue. Le papier commun, les plumes de fer n'offraient aucune particularité; mais une perle noire se trouvait sur la table entre sa main et l'encrier, et cet objet insignifiant portait en lui tout un monde de souvenirs. C'était un grain de jayet taillé et percé d'une certaine façon inusitée. Cela faisait partie d'un bracelet sans valeur que portait Caroline à Séval, et qu'il connaissait bien, parce qu'elle avait l'habitude de l'ôter pour écrire, et que lui-même, tout en causant, avait coutume de jouer avec ce bracelet. Il l'avait touché cent fois, et un jour elle lui avait dit : — Ne le cassez pas, c'est tout ce qui me reste de l'écrin de ma mère! — Il l'avait regardé avec respect et retenu dans ses mains avec amour. Au moment de quitter sa petite chambre de Lantriac, Caroline, dans sa précipitation, avait brisé ce bracelet; elle en avait ramassé vite toutes les perles, une seule était restée.

Cette perle noire bouleversa toutes les idées du marquis; mais quelle rêverie était-ce là? Ces jayets taillés pouvaient être une industrie du pays. Cependant il resta immobile et plongé dans des réflexions nouvelles. Il respira et interrogea le vague parfum de la chambre. Il regarda partout sans bouger. Il n'y avait rien sur les murs, rien sur la table, rien sur la cheminée. Enfin il avisa dans le foyer des parcelles de papier qui n'avaient pas entièrement brûlé. Il se courba auprès des cendres, chercha minutieusement, et trouva un fragment d'adresse où ne restaient que deux syllabes : l'une, écrite à la main, c'était la dernière du mot de Lantriac; l'autre, *am*, faisant partie du timbre de la poste. Le timbre, c'était celui d'Étampes; l'écriture, c'était celle de M[me] Heudebert. Plus de doutes: la Charlette n'était autre que Caroline, et elle n'était peut-être pas partie, elle était peut-être dans la maison.

Dès ce moment, le marquis eut l'attention, la ruse, le calme et la finesse de perceptions d'un sauvage. Il découvrit le goulet de la petite fontaine qui communiquait avec le lavoir d'en bas. Le goulet était fermé, mais il y avait plus d'une fissure dans le plâtre qui l'entourait. Il y appliqua son oreille, et saisit la respiration égale et longue de Peyraque, qui dormait encore.

Aucune parole, si bas qu'elle fût dite, ne pouvait donc lui échapper. Quelques momens après, il entendit Justine se lever et prononcer ces mots distincts : — Allons, lève-toi, Peyraque; notre pauvre Caroline n'a peut-être pas aussi bien dormi que nous!

— Une nuit est une nuit! dit Peyraque; d'ailleurs je n'irai la chercher que quand il sera parti, lui!

Justine écouta et reprit : — Il ne bouge pas, mais il a dit qu'il se

levait avec le jour. Le jour n'est pas loin; il doit s'en aller sans rien prendre, il l'a dit.

— C'est égal, reprit Peyraque, qui se levait et qu'on entendait encore mieux, bien qu'il parlât assez bas; je ne veux pas qu'il parte à pied; c'est trop loin! Ton garçon lui sellera mon cheval, et quand je le verrai en route, je partirai pour Laussonne.

M. de Villemer était fixé. Il fit du bruit pour annoncer qu'il se levait, et descendit après avoir glissé sa bourse dans le tiroir du bureau. Il se montra fort pressé de retourner à Polignac, et, jurant qu'il se sentait plein de force, il refusa obstinément le cheval. C'eût été un embarras pour la guerre d'observation qu'il voulait faire. Il serra affectueusement les mains de ses hôtes, et partit; mais à peine hors du village, il changea de direction, s'informa auprès d'un passant et s'enfonça dans un sentier qui conduisait à Laussonne.

Il pensait y arriver avant Peyraque, l'attendre sans se montrer, et le voir remmener Caroline. Quand il la saurait revenue à Lantriac, il aviserait. Jusque-là, voyant bien qu'elle le fuyait, il ne voulait pas s'exposer à perdre de nouveau sa trace. Mais Peyraque était fort diligent; Mignon marchait vite, en dépit des chemins toujours plus difficiles qui montent sans désemparer vers Laussonne tout en franchissant plusieurs versans de montagnes. Le sentier coupait fort peu les angles de ce chemin, et le marquis fut devancé par l'équipage rustique. Il le vit passer et reconnut Peyraque, qui, de son côté, crut distinguer dans la brume matinale un homme autrement couvert qu'un paysan, et qui se dissimulait vite derrière un mur d'enclos en pierres sèches.

Peyraque était méfiant. — Peut-être bien, pensa-t-il, qu'il s'est moqué de nous, ou qu'il a surpris quelque chose. Eh bien! si c'est lui, et s'il n'est pas plus malade que ça, je vais le dégoûter de suivre à pied un cheval de montagne.

Il pressa Mignon et arriva près de Laussonne aux premiers rayons du soleil. Caroline, mortellement inquiète, après une insomnie cruelle, venait à sa rencontre.

— Tout va bien, lui dit-il. Je m'étais trompé hier; il n'est guère malade, car il a bien dormi et il a voulu repartir à pied.

— Ainsi il est parti? répondit Caroline en montant auprès de Peyraque. Ainsi il ne s'est douté de rien? Et je ne le verrai plus jamais? Allons, tant mieux! — Et elle éclata en sanglots sous son capuchon, qu'elle ramena en vain devant son visage. Peyraque entendit que sa poitrine se brisait.

— Voilà donc que c'est vous qui allez être malade à présent? lui dit-il d'un ton sévèrement paternel. Voyons! soyez raisonnable, ou votre Peyraque ne vous croira plus quand vous lui direz que vous êtes chrétienne!

— Mon Dieu, pourvu que je ne pleure pas devant lui!... Ne peux-tu me passer un instant de faiblesse? Mais que fais-tu? Pourquoi continuons-nous de marcher vers Laussonne?

Peyraque avait cru apercevoir de nouveau le marquis avançant toujours. — Il faut que vous m'excusiez, dit-il, mais j'ai une commission à faire dans le village. C'est tout près.

Il entra dans le village, pensant bien que le marquis se tiendrait en observation à distance. Il alla échanger quelques paroles au bout de la rue avec un des habitans. Les prétextes ne pouvaient lui manquer. Puis, revenant à Caroline : — Voyons, ma fille, lui dit-il, vous avez trop de souci. Je veux vous secouer les esprits; vous savez que la promenade vous remet toujours. Voulez-vous que je vous en fasse faire une, oh! mais une belle?

— Si tu as affaire quelque part, je ne veux pas te gêner. J'irai où tu voudras.

— Il me faudrait aller jusqu'au pied du Mezenc, au village des Estables. C'est un bel endroit, oui, et vous aviez tant d'envie de voir la plus grande des Cévennes!

— Tu disais que c'était difficile avant la fin du mois prochain?

— Dame! le temps est un peu nuageux et les chemins sont peut-être un peu gâtés. Je n'ai pas été par là depuis l'année dernière; mais on dit qu'on y a travaillé, et d'ailleurs vous savez bien qu'avec moi il n'y a pas de danger.

— Je t'assure que je ne suis pas en humeur de me soucier du danger. Partons.

Peyraque anima son cheval, qui franchit Laussonne et descendit bravement la colline rocailleuse pour la remonter aussitôt plus rapide sur l'autre versant. Quand on eut gagné le haut, Peyraque se retourna, ne vit plus personne dans les sentiers derrière lui, et regarda en avant le chemin, qui prenait mauvaise mine. — Vous allez voir le désert, dit-il; ça ne vous chagrine pas?

— Non, non, répondit-elle; quand on est désespéré, on ne se chagrine plus de rien.

Peyraque avança, non sans avertir sa compagne à plusieurs reprises que le soleil ne se montrait pas bien décidé à luire, qu'il y avait quatre lieues à faire, et que peut-être le Mezenc serait *embrouillé*. Tout cela était fort indifférent à Caroline, qui ne devinait pas les hésitations et les remords de conscience de son vieil ami.

On traversa une montagne couverte de pins et tranchée d'une vaste clairière, résultat d'une ancienne coupe qui ouvrait comme une allée gigantesque où le chemin paraissait de loin une route pour faire passer cent chariots de front; mais quand la carriole y fut engagée, ce fut un travail terrible que de gravir cette terre détrempée et creusée en mille endroits d'ornières profondes. Plus loin ce fut

pis encore : la tourbe était parsemée de blocs de lave qui laissaient des fondrières dans leurs intervalles, et quand on retrouvait des traces de chemin travaillé, il fallait franchir des amas de monstrueux cailloux, s'arrêter devant de larges coupures, chercher l'ancienne voie parmi vingt voies effondrées. Le cheval faisait des prodiges de courage, et Peyraque des miracles d'adresse et de raisonnement.

On n'avait fait encore que deux lieues au bout de deux heures, et on était en pleine lande sur un interminable plateau, à quinze cents mètres d'élévation. Sauf les accidens de la voie, on ne distinguait rien autour de soi. Le soleil avait disparu, le brouillard enveloppait tout comme d'un suaire, et rien ne saurait rendre le sentiment de désolation morne qui s'était emparé de l'esprit de Caroline. Peyraque lui-même était démoralisé et gardait le silence. Le chemin barré qu'il avait été forcé de laisser de côté ne reparaissait plus, et depuis un quart d'heure on marchait sur un gazon spongieux crevé par les pieds du bétail au pâturage, mais n'offrant plus aucune trace de roues. Le cheval s'arrêta, baigné de sueur; il avertissait qu'il n'avait jamais passé par là.

Peyraque descendit, entrant dans la tourbe jusqu'à mi-jambes, et chercha à s'orienter. C'était tout à fait impossible. Les montagnes et les ravins n'offraient qu'une plaine de vapeur blanche.

— Nous avons perdu la route? lui dit Caroline avec indifférence.

En ce moment, le vent fit une trouée dans le brouillard, et on vit au loin de fantastiques horizons empourprés par le soleil; mais la nuée se referma si vite que Peyraque n'avait rien pu reconnaître sur ce point isolé de la ceinture lointaine des montagnes. Cependant on entendit des aboiemens et puis des voix, et on ne distingua les chiens que quand ils furent à deux pas. Ils devançaient une caravane d'hommes et de mulets portant des légumes et des outres. C'étaient des montagnards qui étaient allés échanger dans la plaine le fromage et le beurre de leurs vaches contre des fruits et des légumes du bas pays. On s'aboucha et on se renseigna. Il fut dit à Peyraque qu'il avait eu grand tort de vouloir aller en voiture aux Estables dans cette saison, que cela ne se pouvait pas, et qu'il fallait retourner. Peyraque y mit de l'amour-propre, et demanda s'il était encore loin du village. On le remit dans la voie en lui disant qu'il y en avait pour une heure et demie, et comme les bêtes étaient chargées, qu'elles avaient chaud, qu'eux-mêmes étaient pressés d'arriver, ces montagnards n'offrirent aucune assistance et disparurent en se moquant un peu de la carriole. Caroline les vit s'effacer rapidement comme des ombres dans le brouillard.

Il fallait absolument laisser souffler le cheval, qu'un nouvel effort pour reprendre la voie escarpée avait épuisé. — Ce qui me console,

dit Peyraque, très affecté, c'est que vous ne vous plaignez de rien! Il fait pourtant un gros froid, et je suis sûr que l'humidité a percé votre capote!

Caroline ne répondit que par un tressaillement. Une nouvelle ombre venait de passer sur la lisière du chemin, et c'était M. de Villemer. Il ne semblait pas voir la carriole, quoiqu'il la vît très bien; mais il voulait ne pas paraître se douter qu'elle portât des gens de sa connaissance. Il avançait avec une énergie extraordinaire et en affectant un air d'indifférence.

— C'est lui! je l'ai vu! dit Caroline à Peyraque. Il va où nous allons!

— Eh bien! laissons-le passer, et retournons!

— Non! je ne peux plus, je ne veux plus! Il va mourir après une course pareille! Il n'arrivera pas aux Estables. Suivons-le!

Il y avait tant d'autorité cette fois dans l'épouvante de Caroline, que Peyraque obéit. On atteignit M. de Villemer, qui se dérangea pour laisser passer, ne leva pas la tête et ne s'arrêta pas. Il ne voulait être ni importun ni rebelle, mais il voulait savoir, il voulait suivre jusqu'à la mort.

Malheureusement ses forces étaient à bout. La difficulté de cette marche toujours ascensionnelle depuis Lantriac, et surtout depuis deux lieues dans un chaos de pierres et de gazons tourbeux, avait provoqué une sueur abondante qu'il sentit se glacer au souffle d'une brise âpre qui tournait à l'est subitement. La respiration lui manqua, et il fut forcé de s'arrêter.

Caroline tourna la tête vers lui, prête à s'écrier... Peyraque lui saisit le bras : — Du courage, ma fille! lui dit-il avec un accent profondément religieux; Dieu veut cela de toi! — Et elle se sentit écrasée par la foi robuste du paysan.

— Que voulez-vous qu'il lui arrive? reprit-il en avançant toujours. Il a eu la force de venir jusque-là, il aura celle de faire encore un bout de chemin. Un homme ne meurt pas pour une course à pied! Il se reposera aux Estables. Et, s'il est malade,... j'y serai!

— Mais il me suit! Tu vois bien qu'il faudra lui parler là ou ailleurs!

— Pourquoi vous suivrait-il? Il ne se doute pas seulement que vous êtes là. Tant de voyageurs veulent voir le Mezenc!

— Par le temps qu'il fait?

— Le soleil s'est levé beau, et nous y allions aussi pour le voir, le Mezenc!

Le marquis avait vu Caroline hésiter et se résigner. Cette émotion lui avait porté le dernier coup. Il ne se vit pas plutôt devancé qu'il sentit qu'il n'irait pas plus loin. Il se laissa tomber sur une pierre,

les yeux fixés sur ce point noir qui se perdait lentement devant lui, car le vent s'était élevé tout à coup et chassait avec violence les vapeurs que de légers tourbillons de neige et de grésil commençaient à remplacer. — Elle veut donc que je ne sache plus rien d'elle? se dit-il en se sentant défaillir. Elle fuit l'espérance, elle a perdu la foi! C'est qu'elle ne m'a jamais aimé!

Et il se coucha pour mourir.

XXV.

— Avançons, avançons! disait Peyraque au bout d'une demi-heure, en voyant la neige s'épaissir. Voilà quelque chose de plus mauvais que le brouillard! Quand ça se met à tomber, le chemin vous monte vite plus haut que la tête.

Cette parole imprudente mit Caroline en révolte ouverte; elle voulut s'élancer hors de la carriole, résolue à retourner sur ses pas et à marcher jusqu'à ce qu'elle rencontrât M. de Villemer.

Peyraque la retint, mais il dut céder et recommencer, malgré le danger toujours croissant et la difficulté d'une marche toujours plus ralentie, la demi-lieue qu'ils venaient de franchir avec tant de peine depuis qu'ils avaient perdu de vue le marquis.

Ils le cherchèrent en vain des yeux. En une heure, la neige, large et dilatée, avait fait disparaître le sol et ses aspérités. Il leur était impossible de savoir s'ils n'avaient pas dépassé l'endroit qu'ils voulaient explorer. Caroline gémissait sans s'entendre elle-même, ne trouvant à dire que : « Mon Dieu! mon Dieu! » Peyraque n'essayait plus de la calmer et ne la soutenait qu'en lui disant de bien regarder.

Tout à coup le cheval s'arrêta. — Ce doit être ici que nous avons retrouvé la voie, dit Peyraque. Mignon se reconnaît.

— Alors nous sommes venus trop loin! répondit Caroline.

— Mais nous n'avons rencontré personne! reprit Peyraque. Ce monsieur, voyant arriver la tourmente, sera retourné à Laussonne, et nous, qui sommes plus près des Estables, nous risquons de rester ici, je vous en avertis, si la neige ne s'arrête pas.

— Va-t'en, va-t'en, Peyraque! s'écria Caroline en sautant dans la neige. Moi, je resterai ici jusqu'à ce que je le retrouve!

Peyraque ne répondit pas. Il descendit et se mit à chercher, mais sans aucun espoir. Il y avait déjà un demi-pied de neige, et le vent, qui l'amoncelait dans les creux, pouvait y cacher un cadavre.

Caroline allait au hasard, marchant devant elle comme une âme sans corps, tant elle était surexcitée. Elle était déjà un peu loin de la voiture lorsqu'elle entendit le cheval souffler avec force en bais-

sant la tête. Elle crut qu'il expirait, et, le regardant avec détresse, elle vit qu'il flairait devant lui d'une manière étrange. Ce fut une révélation; elle s'élança et aperçut une main gantée et comme morte que l'haleine du cheval, en fondant la neige sur ce point, avait mise à découvert. Le corps étendu là était l'obstacle que l'animal n'avait pas voulu fouler aux pieds. Aux cris de Caroline, Peyraque accourut, et, dégageant M. de Villemer, il le mit dans la voiture, où M[lle] de Saint-Geneix le soutint et tâcha de le réchauffer dans ses bras.

Peyraque prit la bride et marcha de nouveau dans la direction du Mezenc. Il voyait bien qu'il n'y avait pas un instant à perdre, mais il allait sans savoir où il mettait le pied, et bientôt il disparut dans une ravine qu'il n'avait pu éviter. Le cheval s'arrêta de lui-même; Peyraque se releva, et, voulant le faire reculer, vit que les roues étaient prises dans un obstacle invisible. D'ailleurs le cheval était à bout de courage; il le rudoya vainement, il le frappa pour la première fois de sa vie, il poussa sur le mors jusqu'à lui faire saigner la bouche. Le pauvre animal le regarda d'un œil presque humain, comme pour lui dire : J'ai fait plus que je ne pouvais, et je ne peux plus rien pour vous sauver.

— Il faudra donc périr ici? dit Peyraque découragé qui regardait tomber la neige en tourbillons inexorables. Le plateau était devenu une steppe de Sibérie au fond de laquelle le Mezenc montrait seul sa tête livide à travers les rafales. Pas un arbre, pas un toit, pas un rocher pour s'abriter. Peyraque savait qu'il n'y avait rien à faire.

— Espérons! dit-il, ce qui, dans le sens de cette locution toute méridionale, signifie, comme on sait, tout simplement : attendons!

Cependant il pensa bientôt à gagner un quart d'heure, fût-ce le dernier de la vie. Il prit une planchette de sa carriole et se battit contre les amas de neige qui, chassés par le vent, menaçaient d'ensevelir le cheval et la voiture. Pendant dix minutes, il travailla comme un athlète à ce déblaiement sans relâche, se disant que c'était peut-être bien inutile, mais qu'il se défendrait et défendrait Caroline jusqu'au dernier souffle.

Au bout de ces dix minutes, il remercia Dieu; la neige s'éclaircissait, le vent tombait; le brouillard, bien moins dangereux, s'efforçait de reparaître. Il ralentit son travail sans l'abandonner. Enfin il vit comme une ligne blafarde se dégager dans les profondeurs du ciel; c'était une promesse de beau temps.

Jusque-là il n'avait pas dit un mot, pas proféré un blasphème. Si Caroline eût dû périr là, elle ne s'en fût douté qu'au dernier moment. Cependant il la regarda et la vit si pâle et l'œil tellement égaré qu'il en fut effrayé.

— Eh bien! eh bien! lui dit-il, qu'est-ce qu'il y a? Il n'y a plus rien! Ce ne sera rien!

— Oh! rien! lui répondit-elle avec un rire amer, en lui montrant Urbain renversé sur le banc de la charrette, le visage bleui par le froid, les yeux grands ouverts, vitreux comme ceux d'un cadavre.

Peyraque regarda encore autour de lui. Aucun secours humain n'était à espérer. Il sauta dans la voiture, serra étroitement M. de Villemer dans ses bras, le frictionnant avec vigueur, le meurtrissant dans ses mains de fer, cherchant à lui communiquer la chaleur de son vieux sang, ranimé par le travail et la volonté; mais ce fut en vain. A l'effet du froid se joignait celui d'une crise nerveuse particulière à l'organisation du marquis.

— Il n'est pourtant pas mort! disait Peyraque; je le sens, j'en suis sûr. Ah! si j'avais de quoi faire du feu! mais je ne peux pas en faire avec des pierres!

— Si nous brûlions la carriole! s'écria Caroline à tout hasard.

— C'est une idée... oui! mais après?

— Après, après, Dieu nous enverra du secours. Ne vois-tu pas que la première chose à faire, c'est d'empêcher la mort de nous prendre ici?

Peyraque vit Caroline si pâle, avec des tons violets sous les yeux, qu'il crut qu'elle se sentait mourir aussi. Il n'hésita plus et risqua le tout pour le tout. Il détela son cheval, qui aussitôt, comme les chevaux cosaques, se roula dans la neige pour se reposer. Il enleva la capote de sa voiture, et, la plaçant à terre, il y porta M. de Villemer, toujours inerte et glacé; puis, tirant de ses coffres quelques poignées de foin, de vieux papiers et des débris de toile d'emballage, il plaça le tout sous la charrette et y mit le feu avec son briquet à fumer; cassant avec ses outils de maréchal-ferrant les planches et les ais de son pauvre véhicule, il réussit à faire de la flamme et des tisons en peu d'instans. Il démolissait et brisait à mesure qu'il brûlait. La neige ne tombait plus, et M. de Villemer, placé dans un demi-cercle de débris enflammés, commençait à regarder avec stupeur l'étrange scène qu'il prenait pour un rêve.

— Il est sauvé! sauvé! entends-tu, Peyraque? s'écria Caroline, qui le sentit faire un effort pour se soulever. Sois cent fois béni! tu l'as sauvé!

Le marquis entendit la voix de Caroline près de lui, mais, se croyant toujours halluciné, il ne cherchait pas à la voir. Il ne comprit ce qui se passait qu'en sentant sur ses mains les lèvres éperdues de Caroline. Il pensa alors qu'il allait mourir, puisqu'elle ne le fuyait plus, et d'une voix faible, essayant de sourire, il lui dit adieu.

— Non, non, pas adieu! répondit-elle en couvrant son front de baisers; il faut vivre, je le veux, je vous aime!

Une faible rougeur couvrit la figure livide, mais aucune parole ne put exprimer la joie. Le marquis craignait de rêver encore; il se ranimait visiblement. La chaleur s'était concentrée sous la capote de la voiture qui lui servait d'abri. Il était là aussi bien que possible, étendu sur les manteaux de Caroline et de Peyraque.

— Mais il faudra pourtant sortir de là, pensa celui-ci, et ses yeux inquiets interrogèrent l'horizon éclairci. Le froid était vif, le feu s'éteignait faute d'aliment, et le malade ne marcherait certainement pas jusqu'aux Estables. Caroline d'ailleurs le pourrait-elle? Les mettre tous les deux sur le cheval était la seule ressource; mais l'animal exténué en aurait-il la force? N'importe, il fallait essayer et lui donner d'abord l'avoine. Peyraque la chercha et ne la trouva plus : la flamme avait consumé le petit sac avec le coffre.

Une exclamation de Caroline lui rendit l'espoir. Elle lui montrait sur le relèvement du terrain qui les abritait une légère vapeur. Il y courut, et vit au-dessous de lui un char à bœufs qui approchait péniblement, et dont le bouvier fumait pour se réchauffer.

— Tu vois bien! lui dit Caroline quand le char fut arrivé près d'eux; Dieu nous a secourus!

M. de Villemer était encore si faible qu'il fallut le porter sur le char, heureusement chargé de paille, où Peyraque l'enterra en quelque sorte. Caroline y monta près de lui. Peyraque enfourcha son cheval, laissant là les débris de sa pauvre carriole, et en une heure on gagna enfin le village des Estables.

Peyraque passa avec dédain devant l'auberge d'une certaine géante aux jambes nues et au carcan d'or, véritable tardigrade d'une étrangeté repoussante. Il savait que le marquis ne trouverait là aucun zèle. Il le fit descendre chez un paysan qu'il connaissait. On s'empressa autour du malade en l'accablant de questions et d'offres qu'il n'entendait pas. Peyraque fit sortir d'autorité les inutiles, donna des ordres et agit lui-même. En peu d'instans, le feu flamba, et le vin bouillant écuma dans la chaudière. M. de Villemer, étendu sur une épaisse couche de paille et de gazon sec, voyait Caroline, à genoux près de lui, occupée à empêcher que le feu ne prît à ses vêtemens et le couvant avec l'amour d'une mère. Elle s'inquiétait pour lui du breuvage terrible que Peyraque préparait avec force épices; mais le marquis avait confiance dans l'expérience du montagnard. Il fit signe qu'il voulait lui obéir, et Caroline approcha en tremblant le gobelet de ses lèvres. Il put bientôt parler, remercier ses nouveaux hôtes, et dire à Peyraque, en lui serrant les mains, qu'il voulait être seul avec lui et Caroline.

Ce ne fut pas chose facile que d'obtenir de la famille d'abandonner son toit pour quelques heures. Les abris sont rares sous ce ciel inclément, et les troupeaux, unique richesse des Cévenols, sont logés de manière à ne point laisser de place pour les habitans. Ceux-ci, en particulier, ont une réputation de rudesse et d'inhospitalité qui remonte au meurtre du géomètre envoyé par Cassini pour mesurer le Mezenc, et qui fut pris pour un sorcier. Ils ont beaucoup changé et se montrent plus affables aujourd'hui; mais leurs habitudes sont celles d'une misère profonde, et pourtant ils sont très commerçans, bons éleveurs de bestiaux magnifiques, et aussi bien fournis que possible de denrées d'échange. Seulement la dureté du climat et l'isolement du site le plus âpre ont passé dans leur esprit comme dans leur sang.

La pièce qui composait, avec l'étable, tout l'intérieur de la maison, enfin abandonnée à Peyraque et à ses amis, était fort petite, et à peine plus riche que la grotte celtique de la vieille femme d'Espaly. La fumée s'engouffrait partie dans la cheminée, partie dans un trou béant sur le côté de la muraille. Deux lits en forme de caisse recevaient la nuit, chose incompréhensible, une famille de six personnes. La roche brute formait le sol; mais à côté, les vaches, les chèvres, les moutons et les poules avaient leurs aises.

Peyraque étendit partout de la paille propre, s'approvisionna de bois, fouilla dans le bahut, trouva le pain, et força Caroline à manger et à se reposer. Le marquis la suppliait du regard de songer à elle-même, car elle n'osait le quitter d'un pas, et tenait toujours ses mains dans les siennes. Il voulait lui parler, il le pouvait maintenant, et il n'osait pas lui dire un mot. Il craignait qu'elle ne s'éloignât de lui dès qu'elle verrait qu'il se sentait aimé. Et puis Peyraque l'embarrassait cruellement. Il ne comprenait rien au rôle de cette rustique providence qui, en veillant sur Caroline, s'était montrée si opiniâtre et si cruelle envers lui, et qui maintenant revenait à lui avec un dévouement et une sollicitude sans bornes. Enfin Peyraque sortit. Il ne pouvait pas oublier son pauvre cheval, son fidèle compagnon, qu'il se reprochait d'avoir brutalisé, et qu'en arrivant il avait dû confier à des soins étrangers.

— Caroline, dit le marquis après s'être assis sur un escabeau en s'appuyant encore sur le bras de son amie, j'avais bien des choses à vous dire, mais je n'ai pas ma raison,... non, vrai, je ne l'ai pas, et j'ai peur de vous parler dans le délire. Pardonnez-moi, je suis heureux,... heureux de vous voir, de vous sentir là en sortant encore une fois des bras de la mort! Mais je ne peux plus vous inquiéter! Mon Dieu! quel fardeau j'ai été dans votre vie! Il n'en sera plus ainsi, ceci n'est qu'un accident,... une folie, une imprudence de ma

part; mais pouvais-je me résigner à vous perdre encore? Vous ne savez pas, vous ne saurez jamais,... non, vous ne savez rien, vous n'avez pas compris ce que vous étiez pour moi, et peut-être ne voudrez-vous jamais le comprendre! Demain peut-être vous me fuirez encore! Et pourquoi, mon Dieu?... Tenez, lisez, ajouta-t-il en cherchant sur lui et en lui remettant le feuillet froissé de la lettre commencée à Lantriac le matin même; c'est peut-être illisible à présent, la pluie, la neige...

— Non, dit Caroline en se penchant vers le foyer, je lis,... je lis bien,... et je comprends!... Je savais, j'avais deviné, et j'accepte... C'était le désir de mon cœur, le rêve de ma vie! Est-ce que ma vie et mon cœur ne vous appartiennent pas?

— Hélas! non, pas encore; mais si vous vouliez croire en moi...

— Ne vous fatiguez pas à parler, à vouloir me convaincre, dit Caroline avec une animation souveraine. Je crois en vous, mais non à ma destinée. Eh bien! je l'accepte telle que vous me la ferez. Bonne ou mauvaise, elle me sera chère, puisque je n'en peux accepter aucune autre. Écoutez-moi, écoutez-moi, je n'ai peut-être qu'un instant pour vous dire cela. Je ne sais pas quels événemens votre conscience et la mienne auront à subir; je sais votre mère inexorable, j'ai senti le froid de son mépris, et nous n'avons rien à espérer de Dieu si nous lui déchirons le cœur. Il faudra donc se soumettre et pour toujours! Vous l'avez dit : établir un projet de bonheur sur la perte d'une mère, c'est placer le rêve du bonheur dans la plus criminelle des pensées, et ce bonheur-là serait cent fois maudit, nous le maudirions en nous-mêmes!

— Pourquoi me rappelez-vous tout cela? dit le marquis avec douleur; ne le sais-je pas? Mais vous croyez le retour de ma mère impossible, et c'est à cela que je vois que vous ne voulez pas me permettre de le tenter, et que la pitié seule...

— Vous ne voyez rien, s'écria Caroline en lui mettant la main sur la bouche, vous ne voyez rien si vous ne voyez pas que je vous aime!

— Oh! mon Dieu! dit le marquis en se laissant glisser à ses pieds, dites-le encore! Je crains de rêver! C'est la première fois que vous le dites, je croyais le deviner, et je n'ose pas le croire... Dites-le, dites-le, et que je meure après!

— Oui, je vous aime plus que ma vie, répondit-elle en pressant contre son cœur ce noble front, siége d'une âme si grande et si vraie; je vous aime plus que ma fierté et plus que mon honneur! J'ai nié cela longtemps en moi-même, je l'ai nié à Dieu dans mes prières, et je mentais à Dieu et à moi! J'ai enfin compris, et j'ai fui par lâcheté, par faiblesse! Je me sentais perdue, et je le suis! Eh

bien! qu'importe après tout? Il ne s'agit que de moi! Tant que j'ai pu espérer de me faire oublier, je pouvais lutter; mais vous m'aimez trop, je le vois bien, et vous mourrez si je vous quitte. Je vous ai cru mort il y a quelques heures, et là j'ai vu clair dans notre existence : je vous avais tué! Je pouvais vous faire vivre, vous le plus noble et le meilleur des êtres, et je vous sacrifiais au vain respect de moi-même! Et que suis-je donc, moi, pour vous laisser mourir, quand tout ce qui n'est pas votre estime ne m'est rien? Non, non, j'ai assez combattu, j'ai été assez orgueilleuse, assez cruelle, et vous avez trop souffert par ma faute! Je vous aime, entendez-vous? Je ne veux pas être votre femme, parce que ce serait vous plonger dans des remords poignans, dans d'irrémédiables douleurs; mais je serai votre amie, votre sœur, votre servante, la mère de votre enfant, votre compagne cachée et fidèle. Je passerai pour votre maîtresse, pour la mère véritable de Didier peut-être! Eh bien! j'y consens, j'accepte le mépris que j'ai tant redouté, et il me semble que le calice versé par vous me donnera une vie nouvelle!

— O noble cœur! âme trois fois sainte! s'écria le marquis, je l'accepte aussi, moi, ton divin sacrifice! Ne me méprise pas pour cela, j'en suis digne, et je le ferai vite cesser. Oui, oui, je ferai des miracles! Je sais que je le peux maintenant! Ma mère cédera sans regrets. Je sens là, dans mon cœur, le feu de la foi et les trésors de la persuasion! Mais quand même j'échouerais, vois-tu, quand même le monde se lèverait pour te maudire, toi, ma sœur et ma fille, ma sainte compagne, mon amie adorée, tu n'en serais que plus grande à mes yeux, et je n'en serais que plus fier de t'avoir choisie! Eh! qu'est-ce que le monde, qu'est-ce que l'opinion pour un homme qui a sondé dans la vie des hommes du passé et du présent les mystères de leur égoïsme et le néant de leur mauvaise foi! Cet homme-là sait bien que de tout temps, à côté d'une pauvre vérité qui surnage, mille vérités sont égorgées et marquées du sceau d'infamie! Il sait bien que les meilleurs et les plus généreux des êtres ont dû marcher sur les traces du Christ dans le sentier d'épines où pleuvent les blessures et les outrages. Eh bien! nous y marcherons, s'il le faut, et l'amour nous y rendra insensibles à ces lâches atteintes! Oh! cela, je t'en réponds par exemple, et voilà ce que je peux te jurer, en dépit de toutes les menaces de la destinée que les hommes voudraient nous faire : tu seras aimée, donc tu seras heureuse! Tu me connais bien, cruelle qui fermais les yeux en fuyant! Tu savais bien que toute ma vie, toute mon âme, tout mon être est amour et rien que cela! Tu savais bien que, si j'ai quelquefois cherché la vérité avec ardeur, c'était par amour pour elle, et non pour la vaine gloire de la proclamer en personne! Je ne suis pas un savant, je ne

suis pas un auteur, moi! Je suis un inconnu qui passe volontairement à côté du bruit et de la fumée, combattant à l'écart et dans l'ombre, non par manque de courage, mais pour ne pas risquer de blesser ma mère et mon frère dans la mêlée. J'ai accepté ce rôle effacé sans éprouver aucune souffrance d'amour-propre. Je sentais que ma poitrine n'avait pas besoin d'encens, mais d'amour. Toutes les ambitions de mes pareils, toutes leurs vanités démesurées, leur soif de domination, leurs besoins de luxe, leur continuel désir de paraître, que m'importait tout cela? Je ne pouvais pas m'amuser avec ces jouets-là! Je n'étais, moi, qu'un pauvre homme simple, épris d'idéal, un enfant naïf, si l'on veut, cherchant l'amour et le sentant vivre en lui, longtemps avant d'avoir rencontré celle qui devait développer en lui sa puissance. Je me taisais, sachant bien que je serais raillé, ce qui m'était indifférent quant à moi, mais ce qui m'eût fait souffrir comme un outrage à ma religion intime et sacrée!... Une fois, une seule fois dans ma vie,... je veux vous raconter cela, Caroline, j'ai aimé...

— Ne me le racontez pas! s'écria-t-elle; je ne veux rien savoir.

— Vous devez tout savoir au contraire. *Elle* était bonne et douce, et mon souvenir peut sans effort la respecter et la bénir dans la tombe; mais elle ne pouvait pas m'aimer. C'était la faute de sa destinée et non la sienne. Il n'y a point en moi de reproche contre elle, il y en a beaucoup contre moi-même. Je me suis beaucoup haï et beaucoup puni d'avoir cédé à une passion qui n'était ni permise ni réellement partagée. Je ne me suis réconcilié avec la vie qu'en voyant fleurir en vous la vie dans son expression la plus belle et la plus pure. J'ai compris alors pourquoi j'étais né dans les larmes, pourquoi j'avais été destiné à aimer, et condamné à aimer trop tôt, et mal, et dans le péché, en appelant trop ardemment le rêve et le but de ma vie! Et à présent je me sens à jamais réhabilité et sauvé. Je sens que mon être va retrouver son équilibre, ma jeunesse ses espérances, et mon cœur son aliment naturel. Ayez confiance en moi, vous que le ciel m'a envoyée! Vous savez bien qu'il nous avait faits l'un pour l'autre. Vous l'avez bien senti mille fois, en dépit de vous-même, que nous n'avions qu'un esprit et une pensée à nous deux, que nous aimions les mêmes idées, les mêmes arts, les mêmes noms, les mêmes êtres et les mêmes choses, sans agir jamais l'un sur l'autre que pour affermir et développer ce qui y était déjà, pour y faire fleurir les germes de nos plus profonds instincts. Ah! rappelez-vous, Caroline, rappelez-vous Séval, et nos heures de soleil dans la vallée, et nos heures de fraîcheur délicieuse sous les voûtes de cette bibliothèque où vous fetiez par de si beaux vases de fleurs la mystérieuse et profonde union de nos âmes! N'était-ce pas un mariage indissoluble

que nos mains consacraient chaque matin par une pure étreinte? Notre premier regard ne nous livrait-il pas chaque jour et pour toujours l'un à l'autre?... Et tout cela serait perdu, envolé pour jamais? Vous l'avez pu penser un instant, vous, que cette vie-là pouvait finir, que cet homme, désormais sans lumière et sans air, pourrait exister sans vous, qu'il consentirait à retomber dans le néant? Non, non, vous ne l'avez pas cru! Cet homme vous eût suivie aux extrémités du monde, il eût marché sur des glaces, et dans le feu, et sur les eaux, pour vous rejoindre!... Et quand vous me laissiez mort dans la neige aujourd'hui, ne sentiez-vous pas que mon âme séparée de moi, que mon spectre désespéré vous suivait encore à travers les rafales de la montagne?

— Écoute, écoute-le! dit Caroline à Peyraque, qui était rentré et qui contemplait avec stupeur le marquis exalté et comme transfiguré par la passion; écoute ce qu'il me dit, et ne t'étonne plus si je l'aime plus que moi-même! Ne t'effraie pas, ne t'afflige pas, ne t'éloigne pas en nous plaignant! Reste auprès de nous, et vois que nous sommes heureux! La présence d'un vieux saint comme toi ne nous gêne pas. Tu ne nous comprendras peut-être pas, toi qui, au-delà d'un certain devoir que je comprenais hier et que je n'admets plus aujourd'hui, ne veux plus rien entendre; mais, malgré toi, tu me béniras et tu m'aimeras encore, car tu sentiras l'autorité et le droit de cet homme-là, qui est plus que tous les autres hommes, et en qui Dieu ne peut pas mettre autre chose que des paroles de vérité. Oui, je l'aime... Oui, je t'aime, toi que j'ai failli perdre aujourd'hui, et je ne te quitterai plus, je te suivrai partout; ton enfant sera le mien, comme ta patrie est ma patrie, comme ta foi est ma foi. Il n'y a pas d'autre honneur en ce monde, il n'y a pas d'autre vertu devant Dieu que de t'aimer, te servir et te consoler.

M. de Villemer était debout et rayonnant d'une joie pure qui éblouissait et n'effrayait pas Caroline. Dans cette heure d'enthousiasme, il n'y avait pas de place, il n'y avait pas de souvenir pour le trouble des sens. Il la pressait sur son cœur avec cette sainteté du sentiment paternel qui était en lui, et que suscitait un instinct de protection puissante, droit d'une grande intelligence sur un grand cœur, et d'une âme supérieure sur une âme élevée par l'amour à son niveau.

Ils ne se demandaient ni l'un ni l'autre si la passion les emporterait un jour au-delà de cette effusion sublime. Il faut dire à leur louange qu'ils ressentaient les infinies tendresses de l'amitié, enthousiaste il est vrai, mais naïve et profonde, avant toute autre ivresse, et que le but de leur avenir n'était en cet instant défini et résumé en eux-mêmes que par un mot : ne plus se quitter!

XXVI.

Pendant que, vers quatre heures, le temps éclairci permettait à Peyraque de faire les préparatifs du retour, de louer un autre char bien garni de paille et de couvertures avec des bœufs et un bouvier habile pour regagner Laussonne avant la nuit, la jeune et belle duchesse d'Aléria, couverte de moire et les bras chargés de camées, entrait dans l'appartement de sa belle-mère, au château de Mauveroche, en Limousin, laissant ensemble son mari et Mme d'Arglade causer d'un air de bonne amitié dans un magnifique salon.

Diane avait un air de joie et de triomphe qui frappa la marquise.
— Eh bien! quoi, ma beauté? s'écria-t-elle, qu'y a-t-il? Est-ce que mon autre fils est revenu?

— Il reviendra bientôt! répondit la duchesse, on vous l'a promis, et vous savez bien que nous n'avons pas d'inquiétude sur son compte. Son frère sait où il est, et répond que nous le reverrons à la fin de la semaine. Aussi vous me voyez excessivement gaie,... et même excessivement heureuse... Cette petite Mme d'Arglade est ravissante! C'est elle, chère maman, qui fait mon bonheur!

— Oh!... vous raillez, petite masque! vous ne pouvez pas la souffrir. Pourquoi l'avoir amenée ici? Je ne vous le demandais pas. Personne ne peut me distraire de ma tristesse, si ce n'est vous!

— Je m'en charge plus que jamais, reprit Diane avec un charmant sourire, et justement cette d'Arglade que j'adore va me fournir des armes de bonne guerre contre votre vilain chagrin. Écoutez, bonne mère, nous tenons enfin l'affreux secret! Ce n'est pas sans peine. Il y a trois jours que nous manœuvrons autour d'elle, le duc et moi, que nous l'accablons de notre confiance, de notre laisser-aller, de toutes nos plus tendres gentillesses. Enfin la bonne personne, qui n'est pas notre dupe et que nos moqueries ont poussée à bout, vient de me donner à entendre que la grosse faute de Caroline a eu pour complice... Oh! vous savez qui, elle vous l'a dit! J'ai fait comme si je n'entendais pas; j'ai bien reçu un petit coup dans le cœur... Non! un gros coup, il faut être vraie! mais j'ai couru trouver mon cher duc, et je lui ai jeté en pleine figure : Est-ce vrai, ça, affreux homme, que vous avez été l'amant de Mlle de Saint-Geneix? Le duc a bondi comme un chat... non! comme un léopard à qui l'on marcherait sur la patte. — Ah! j'en étais sûr, a-t-il dit en rugissant; c'est la bonne Léonie qui prétend cela! — Et alors, comme il parlait de la tuer, j'ai dû le calmer et lui dire que je n'en croyais rien, ce qui n'était pas bien vrai; j'y croyais un peu. Et lui, qui n'est pas sot, monsieur votre fils, il s'est aperçu de cela, et il s'est

mis à mes genoux, et il a juré, oh! mais juré par tout ce que je crois et par tout ce que j'aime, par le vrai Dieu d'abord, et puis par lui-même, et puis par vous, que c'était là une infâme calomnie, et j'en suis aussi sûre à présent que d'être venue au monde rien que pour aimer M. le duc!

La duchesse avait un parler enfantin aussi naïf que celui de Mme d'Arglade était affecté, et il s'y joignait un accent de franchise et de résolution qui la rendait adorable. La marquise n'avait pas eu le temps de s'étonner de ce qu'elle entendait, que le duc entra aussi triomphant que sa femme.

— *Ouf!* s'écria-t-il. Dieu soit loué! vous ne reverrez plus jamais cette vipère! elle a demandé sa voiture, elle va partir, furieuse, mais aplatie, je vous en réponds, et privée de tout son venin! Ma mère, ma pauvre mère! comme vous avez été trompée, et comme je comprends ce que vous avez souffert! Et vous ne vouliez rien dire, même à moi, qui d'un mot... Mais enfin je l'ai confessée, cette odieuse femme qui eût mis le désespoir dans mon ménage, si Diane n'était pas un ange du ciel contre lequel les enfers ne prévaudront jamais. Tenez, maman! soyez donc un peu en colère avec nous, cela vous fera du bien. Mme d'Arglade a vu, n'est-ce pas? de ses deux yeux vu, Mlle de Saint-Geneix, appuyée sur mon bras, traverser au jour naissant le préau de Séval? Elle m'a vu lui parler d'un air affectueux et lui serrer les mains? Eh bien! elle a mal vu, car je les lui ai baisées l'une après l'autre, et ce qu'elle n'a pas entendu, je vais vous le dire, car je m'en souviens comme d'hier, j'étais assez ému pour ça. Je lui ai dit : Mon frère a failli mourir cette nuit, et vous l'avez sauvé! Plaignez-le, soignez-le encore, aidez-moi à cacher son état à ma mère, et, grâce à vous, il ne mourra pas. — Voilà ce que j'ai dit, je le jure devant Dieu, et voici ce qui s'était passé...

Le duc raconta tout, et même, prenant les choses de plus haut, il confessa ses mauvaises pensées, ses vaines coquetteries auprès de Caroline, qui ne s'en était pas seulement aperçue. Il dit l'accès de jalousie du marquis contre lui, leur brouille d'une heure, leur embrassade passionnée, les aveux de l'un, les sermens de l'autre, la découverte qu'il avait faite en ce moment-là de l'état alarmant de son frère, l'imprudence qu'il avait commise de le quitter, le croyant apaisé et le voyant endormi; la vitre cassée, les cris que Caroline avait entendus, et Caroline s'élançant au secours, ranimant le malade, restant près de lui, et se consacrant depuis ce moment à le soigner, à le distraire, à l'aider dans son travail.

— Et tout cela, ajouta le duc, avec un dévouement, une candeur et un désintéressement personnel dont je vous déclare n'avoir jamais

vu d'exemple! Cette Caroline, tenez, c'est une femme d'un rare mérite, et j'ai beau chercher une personne dont l'âge, le caractère, les goûts et la modestie conviennent mieux à mon frère, je n'en peux pas trouver. Vous savez si j'ai désiré qu'il fît un mariage plus brillant. Eh bien! à présent qu'il est à l'abri de la gêne, grâce à l'ange que voici, qui nous a rendu à tous notre liberté et notre dignité; à présent que j'ai vu la persistance et l'exaltation de l'attachement de mon frère pour une personne qui est avant tout son amie sérieuse et nécessaire; depuis enfin que Diane comprend tout cela mieux que moi-même, et m'exhorte à croire que les mariages d'amour sont les bons, je n'ai plus, ma chère mère, qu'une chose à vous dire : c'est qu'il faut retrouver Caroline et la bénir avec joie, comme la meilleure amie que vous ayez jamais eue avant ma femme et la meilleure fille que vous puissiez souhaiter après elle.

— Ah! mes enfans, s'écria la marquise, vous me rendez le bonheur! Je ne vivais plus depuis cette calomnie. La douleur d'Urbain, l'absence de cette enfant qui m'était chère,... la crainte de brouiller deux frères parfaits l'un pour l'autre en avouant ce que je croyais être vrai, ce que je suis si joyeuse de savoir faux... Ah! il faut courir après le marquis, après Caroline... Mais où donc, mon Dieu?... Vous savez où est votre frère; mais lui, sait-il donc où elle est?

— Non, il est parti sans le savoir, répondit la duchesse; mais Mme Heudebert le sait.

— Écrivez-lui, chère maman, dites-lui la vérité, et elle la dira aussi.

— Oui, oui, je vais écrire, dit la duchesse; mais comment faire savoir cela bien vite à mon pauvre Urbain?

— Je m'en charge, dit le duc. J'irais moi-même si la duchesse pouvait m'accompagner, car la quitter trois jours,... ma foi, c'est trop tôt!

— Fi! s'écria la duchesse; vous comptez que, la lune de miel passée, vous courrez comme cela sans moi, le cœur léger et le pied aussi? Oh! comme vous vous trompez, homme charmant, et comme je saurai mettre ordre à votre inconstance!

— Et comment ferez-vous, voyons? dit le duc en la regardant avec ivresse.

— En vous adorant toujours plus! Et nous verrons bien si vous vous en lasserez!

Pendant que le duc embrassait les cheveux d'or de sa femme, la marquise écrivait à Camille avec une juvénilité merveilleuse. — Tenez, mes enfans, leur dit-elle, est-ce bien comme ça? — La duchesse lut : « Ma chère madame Heudebert, ramenez-nous Caroline, et qu'elle accoure avec vous dans mes bras. Elle avait été horrible-

ment calomniée, je sais tout. Je pleure d'avoir cru à la chute d'un ange. Qu'elle me le pardonne! Qu'elle revienne, qu'elle soit ma fille à jamais, qu'elle ne me quitte plus! Nous sommes deux qui ne pouvons pas vivre sans elle! »

— C'est à ravir! c'est bon comme vous! dit la duchesse en fermant la lettre, et le duc sonna pendant que sa mère écrivait l'adresse.

La lettre partie, elle leur dit : — Pourquoi n'iriez-vous pas tous les deux chercher le marquis? Est-il donc bien loin?

— Douze heures en poste tout au plus, répondit le duc.

— Et je ne peux pas savoir où il est?

— Je ne dois pas le dire; mais à présent je suis persuadé qu'il n'aura plus de secrets pour vous. Le bonheur rend expansif.

— Mon fils, reprit la marquise, vous m'effrayez beaucoup. Votre frère est peut-être ici malade, et vous me le cachez, comme vous me l'avez caché à Séval. Il est plus malade encore; puisqu'on me fait croire à son absence, c'est qu'il ne peut pas se lever!

— Non, non! s'écria Diane en riant; il n'est pas ici, il n'est pas malade. Il est absent, il voyage, il est triste peut-être; mais il va être heureux, et il n'est pas parti sans espoir de vous fléchir.

Le duc jura que sa femme disait la vérité. — Eh bien! mes enfans, reprit la marquise inquiète, je voudrais vous savoir près de lui. Que voulez-vous que je vous dise? Il n'a jamais été malade sans que je ne l'aie, sinon deviné, du moins senti à une agitation particulière. J'ai éprouvé cela à Séval précisément à l'époque où il a été si mal à mon insu. Je vois que ce que vous m'avez raconté coïncide avec une nuit affreuse que j'avais passée! Eh bien! aujourd'hui, ce matin, j'étais là toute seule, je rêvais tout éveillée. J'ai vu le marquis pâle, enveloppé dans quelque chose de blanc, un linceul peut-être, et j'ai entendu dans mon oreille sa voix, sa véritable voix qui disait: *ma mère!*

— Mon Dieu! de quelles chimères vous vous tourmentez! dit le duc.

— Je ne me tourmente pas volontairement et je me laisse rassurer par mes instincts, car je veux tout vous dire. Depuis une heure, je sais que mon fils est bien; mais il a couru un danger aujourd'hui, il a souffert... ou bien un accident... Rappelez-vous le jour et l'heure!

— Voyons, partez, dit la duchesse à son mari. Je ne crois pas un mot de tout cela, mais il faut rassurer votre mère.

— Vous irez avec lui, dit la marquise. Je ne veux pas que mes idées noires, qui après tout sont peut-être maladives et rien de plus, vous causent le premier chagrin de votre mariage.

— Mais vous laisser seule avec ces idées-là!...

— Je ne les aurai plus, dès que je vous verrai courir après lui!

La marquise insista. La duchesse commanda une malle légère, et deux heures après, elle courait en poste avec son mari sur la route du Puy par Tulle et Aurillac.

La duchesse connaissait le secret de son beau-frère; elle ignorait le nom de la mère, mais elle savait l'existence de l'enfant. Le marquis avait permis au duc de n'avoir pas de secrets pour sa femme.

A six heures du matin, ils arrivaient à Polignac. Le premier visage qui frappa les regards de Diane fut celui de Didier. Elle fut saisie, comme l'avait été Caroline, d'une soudaine tendresse pour cet être charmant qui captivait tous les cœurs. Pendant qu'elle l'embrassait et le contemplait, le duc s'informait du prétendu M. Bernyer. — Mon amie, dit-il à sa femme en revenant à elle, ma mère avait raison; il est arrivé quelque accident à mon frère. Il est sorti hier matin pour faire une promenade de quelques heures dans la montagne, et il n'est pas encore rentré. Les gens d'ici sont inquiets de lui.

— Sait-on où il a été?

— Oui, c'est au-delà du Puy. La poste va nous conduire là, et là je vous laisserai. Je prendrai un cheval et un guide, car il n'y a pas de chemin possible pour la voiture.

— Nous prendrons deux chevaux, dit la duchesse. Je ne suis pas fatiguée du tout; partons.

Une heure après, l'intrépide Diane, plus légère qu'un oiseau, gravissait au galop la rampe de la Gâgne, sans sourciller, en riant des inquiétudes de son mari pour elle. A neuf heures du matin, ils traversaient rapidement Lantriac, à la grande surprise des habitans, et ils descendaient chez Peyraque-Lanion, à la grande jalousie de l'aubergiste du village.

La famille était à table dans le petit atelier. On était rentré la veille un peu tard, mais sans accident. Le marquis, fatigué, mais non malade, avait accepté l'hospitalité du fils de Peyraque, qui demeurait dans la maison voisine. Caroline avait dormi délicieusement dans sa petite chambre. Elle aidait Justine à servir les *hommes de la maison*, c'est-à-dire le marquis et les deux Peyraque. Embellie par le bonheur, elle allait et venait, tantôt servant et tantôt s'asseyant en face de M. de Villemer, qui la laissait se dévouer et la regardait avec ravissement, comme pour lui dire : — Je vous le permets, mais comme je vous rendrai ces soins-là!

Quels cris de joie et de surprise remplirent la maison de Peyraque à l'apparition des voyageurs! Les deux frères se tinrent longtemps embrassés. Diane embrassa Caroline en l'appelant sa sœur.

Il y en eut pour une heure à raconter à bâtons rompus, folle-

ment, sans se comprendre, sans savoir si on ne rêvait pas. Le duc mourait de faim et trouva exquis les mets de Justine, qui refit un déjeuner copieux, et que Caroline aidait toujours, riant et pleurant à la fois. Diane était folle de l'aventure, et voulait, au grand effroi de son mari, se mêler de l'assaisonnement. Enfin on reprit posément les récits et les explications de part et d'autre. Le marquis avait commencé par envoyer un exprès au Puy, avec une lettre pour sa mère, dont on lui avait dit tout d'abord l'inquiétude et l'étrange divination.

On ne pleura pas en quittant les Peyraque, on avait leur parole qu'ils viendraient à la noce. Le jour suivant, on était de retour à Mauveroche avec Didier, que le marquis mit sur les genoux de sa mère. Elle était prévenue par la lettre de son fils. Elle couvrit l'enfant de caresses, et, le remettant dans les bras de Caroline : Ma fille, lui dit-elle, vous acceptez donc le soin de nous rendre tous heureux? Soyez mille fois bénie, et si vous voulez me conserver longtemps, ne me quittez plus. Je vous ai fait bien du mal, mon pauvre bon ange; mais Dieu n'a pas permis que ce fût long, car j'en serais morte avant vous!

Le marquis et sa femme passèrent le reste de la belle saison à Mauveroche et quelques jours d'automne à Séval. Ce lieu leur était cher, et malgré la joie de retrouver leur famille à Paris, ce ne fut pas sans effort qu'ils s'arrachèrent d'une retraite consacrée par leurs souvenirs.

Le mariage du marquis n'étonna personne; les uns l'approuvèrent, les autres prédirent avec dédain qu'il se repentirait de cette excentricité, qu'il serait délaissé de tous les gens raisonnables, que c'était une existence effacée, manquée. La marquise faillit souffrir un peu de ces propos. Mme d'Arglade poursuivait Diane, Caroline et leurs époux de sa haine; mais tout tomba à la révolution de février, et on pensa à bien autre chose! La marquise eut grand'peur et crut devoir se réfugier à Séval, où elle trouva le bonheur quand même. Le marquis, au moment de faire paraître son livre anonyme, remit la publication à des temps plus calmes. Il ne voulut pas frapper sur les vaincus du jour. Heureux par l'amour et la famille, il est peu pressé de connaître la gloire.

Aujourd'hui la vieille marquise n'est plus. Débile de corps et trop active d'esprit, ses jours étaient comptés. Elle s'est éteinte au milieu de ses enfans et petits-enfans, les bénissant tous sans croire qu'elle les quittait, se sentant faible, mais ayant dans l'esprit du nerf et de la bonté jusqu'à la dernière heure, et faisant des projets, comme la plupart des mourans, pour l'*année prochaine!*

Le duc a beaucoup grossi dans la prospérité; mais il est toujours

aimable, beau et assez ingambe. Il vit dans un grand luxe, mais sans prodigalité, et se remettant de tout à sa femme, qui le gouverne et le maintient sage avec un rare esprit de conduite et une admirable finesse dans les gâteries de la passion proclamée. Nous ne voudrions pas jurer qu'il n'ait jamais pensé à la tromper; mais elle a su déjouer les fantaisies sans qu'il s'en aperçût, et son triomphe, qui dure encore, prouve une fois de plus qu'il y a quelquefois assez d'art et de force dans le cerveau d'une fillette de seize ans pour régler au mieux la destinée d'un professeur de scélératesse. Le duc, admirablement bon et assez faible, trouve plus de charme qu'on ne croit à ne plus ourdir de savantes perfidies contre le beau sexe et à s'endormir, sans remords nouveaux, sur l'oreiller du bien-être.

Le marquis et la nouvelle marquise de Villemer passent maintenant huit mois de l'année à Séval, toujours occupés, on ne peut dire l'un de l'autre, puisqu'ils se sont identifiés l'un à l'autre au point de penser ensemble et de se répondre avant de s'être questionnés, mais de l'éducation de leurs enfans, tous remarquables d'intelligence et de charme. M. de G... est mort. Mme de G... a été oubliée. Didier a été reconnu par le marquis pour un de ses enfans. Caroline ne se rappelle plus qu'elle n'est pas sa mère.

Mme Heudebert est fixée à Séval. Tous ses enfans sont élevés par les soins du marquis et de Caroline. Les fils du duc, plus gâtés, sont moins intelligens et moins bien portans; mais ils sont aimables et pleins de grâces précoces. Le duc est excellent père et s'étonne, à tort, d'avoir déjà de si grands enfans.

Les Peyraque ont été comblés. On est retourné les voir l'année dernière, et cette fois on a gravi, par un beau soleil levant, la cime argentée du Mezenc. On a voulu revoir aussi la pauvre cabane où, en dépit des largesses du marquis, rien n'a été changé en mieux; mais le père a acheté de la terre, et on se croit riche. Caroline s'est assise avec bonheur sous l'âtre misérable où elle a vu à ses pieds pour la première fois l'homme avec qui elle eût partagé sans effroi une hutte dans les Cévennes et l'oubli du monde entier.

GEORGE SAND.

Nohant, 30 avril 1860.

LA

SCULPTURE CONTEMPORAINE

EN FRANCE

CHARLES SIMART.

I. *Œuvres de Simart reproduites par la photographie.* — II. *Simart statuaire, Étude sur sa Vie et sur son Œuvre,* par M. Gustave Eyriès, Paris 1860.

Depuis l'exposition posthume des tableaux peints par Paul Delaroche, l'usage semble consacré parmi nous de recueillir et de présenter dans leur ensemble les œuvres des artistes éminens que la mort vient de frapper. Il y a dans cette épreuve suprême, dans cette sorte d'enquête publique sur les actes et sur la portée d'un talent, quelque chose de la pieuse sympathie qu'expriment ou qu'inspirent les oraisons funèbres, quelque chose aussi de l'impartialité clairvoyante qui appartient aux jugemens de l'histoire. En achevant de s'informer ainsi, en pesant la somme totale des titres qu'elle avait autrefois comptés un à un et peut-être admis un peu à la légère sous l'influence d'un succès passager, l'opinion des contemporains acquiert presque la valeur d'une décision juridique; elle laisse du moins pressentir, elle prépare les arrêts de la postérité. L'exposition récente des travaux d'Ary Scheffer, la reproduction par la lithographie de toutes les œuvres du sculpteur David ont instruit, pour ainsi dire, dans quelques-uns de ses détails essentiels la cause de l'école moderne auprès de ceux qui nous suivront. Aujourd'hui

la publication d'une suite de photographies d'après les statues et les bas-reliefs qu'a laissés Simart vient ajouter aux preuves acquises un élément de conviction nouveau et continuer sur l'art de notre époque cette série de témoignages que la mort a ouverte et grossie sans relâche depuis quelques années. En même temps une *étude* zélée, trop zélée peut-être à certains égards, *sur la vie et l'œuvre de Simart*, j'ai presque dit un panégyrique formel, achève de convier le public à l'examen d'un talent qui, faute d'autorité souveraine, a du moins son importance sérieuse et ses droits au respect de tous. Ces deux publications diversement significatives nous offrent l'occasion d'apprécier à notre tour les développemens successifs de ce talent et d'en résumer les caractères, en lui attribuant dans l'histoire de l'art contemporain, non la place glorieuse qui n'appartient qu'aux maîtres, mais le rang très honorable encore réservé aux disciples d'élite, aux intelligences bien munies et fécondées par l'étude des grands exemples. Il y a aussi dans les travaux de Simart un autre élément d'intérêt pour la critique, un sujet d'étude qu'elle ne saurait négliger, — l'état même de la sculpture en France et ses derniers progrès.

En France, et dans notre siècle surtout, la sculpture est de tous les arts le plus difficilement populaire. C'est celui du moins qui, au point de vue de l'amour-propre et de la notoriété personnelle, rémunère les artistes avec le plus d'incertitude ou de parcimonie. Les statuaires doivent se résigner sur ce point à de continuels sacrifices. Leurs œuvres peuvent parfois rencontrer le succès : rarement leurs noms s'imposent à la mémoire de la foule. Que de gens, par exemple, dont les yeux connaissent et admirent le *Danseur napolitain* de M. Duret ou *le Départ* sculpté par Rude sur l'arc de triomphe de l'Étoile, qui seraient peut-être embarrassés de dire quelle main a modelé cette élégante figure, quel ciseau a taillé ce hardi bas-relief! Tandis que telle menue peinture de genre, telle fantaisie de couleur tracée du bout du pinceau et au hasard de l'heure présente, suffisent pour donner à ceux qui les ont signées une certaine célébrité, les marbres destinés à la décoration de nos monumens, les morceaux de sculpture dont l'exécution a exigé le plus de temps, de loyaux efforts et de vraie science, laissent à peu près inaperçus, sinon le mérite même du travail, du moins le mérite et les titres particuliers des auteurs. Seul parmi les statuaires français contemporains, Pradier a joui de son vivant d'une sorte de popularité : d'où lui est venue toutefois cette faveur exceptionnelle? De sa rare habileté assurément, mais sans doute aussi de ses doctrines trop peu sévères, de son goût trop habituel pour des sujets et un style où le nu n'est rien moins que l'image naïve de la chasteté. Au lieu des galanteries

mythologiques qui se multiplièrent sous son ciseau, si Pradier n'eût consenti à produire que des œuvres comme *le Fils de Niobé*, les *Renommées* et les *Victoires* qui ornent l'Arc de Triomphe et la crypte des Invalides, s'il se fût, par respect pour son talent et pour l'art auquel il avait voué sa vie, imposé la loi de traiter toujours sérieusement cet art essentiellement sérieux, peut-être l'indifférence publique l'eût-elle puni de sa réserve. En méconnaissant au contraire une partie des conditions qui lui étaient prescrites, le sculpteur de *la Bacchante et le Satyre*, de *Phryné* et de bien d'autres statues ou statuettes du même genre a été récompensé par de bruyans succès. Reste à savoir si, au risque de demeurer un peu oublié de la foule, l'artiste n'aurait pas eu tout à gagner dans le sentiment du devoir accompli et dans l'approbation des bons juges.

Rien de plus naturel d'ailleurs, rien de plus aisément explicable que cette anomalie dont nous parlions tout à l'heure entre l'empressement du public autour de toiles fort secondaires et le froid accueil réservé d'ordinaire aux travaux et au talent des sculpteurs. Nos inclinations présentes nous portent en général à rechercher dans les produits de l'art un plaisir pour les yeux bien plutôt qu'un élément d'instruction, ou, comme disait Poussin, de « délectation » pour l'esprit. Le moyen de contenter ce besoin d'amusement à tout prix en face de beautés qui n'existent qu'à la condition d'être graves? Comment se sevrer brusquement du spectacle accoutumé des gentillesses pittoresques pour se mettre au sévère régime de la ligne, de la forme pure, de la vérité sans caprice, sans accident d'expression ni d'outil? Rien de ce que nous avons vu ailleurs ne nous a préparés à ces pratiques austères : aussi, quand l'occasion vient pour nous de les connaître, nous trouve-t-elle le plus souvent distraits ou dépaysés. Ajoutons, pour être juste, que la banalité de certaines données, la reproduction à satiété de certains types, ne laissent pas d'excuser notre froideur et d'expliquer en partie l'impopularité de la statuaire aujourd'hui. Nous avons vu, depuis le commencement du siècle, tant de statues sorties du même moule académique se dresser invariablement au Salon, tant de gens vouer leur ciseau à l'oiseuse besogne de rééditer d'année en année ce qui avait déjà paru cent fois, que nous avons fini par confondre les conditions de cette industrie stérilement féconde avec les lois de l'art lui-même. Il semble que la sculpture n'ait et ne puisse avoir de nos jours d'autre office que de continuer tant bien que mal une méthode immuable, et que les sculpteurs doivent borner leur ambition à modeler, suivant des procédés convenus, d'honnêtes figures allégoriques auxquelles les salles de quelque musée de province prêteront ensuite une hospitalité de hasard. De là cet éloignement instinctif, tranchons

le mot, cette impression d'ennui que nous causent en général les travaux de l'ébauchoir ou du ciseau; de là aussi nos injustices envers quelques talens dont le seul tort est de se trouver trop souvent mal ou médiocrement avoisinés. On sait de reste que le marbre et la pierre fournissent chaque année en nombre suffisant des *Saisons* ou des *Muses*, des images de *la Prudence*, de *la Justice* ou telles autres personnifications aussi peu imprévues dans la forme qu'inoffensives dans les intentions : on ne sait point assez qu'à côté de ces redites inutiles des œuvres vraiment éloquentes soutiennent l'honneur de notre école, et que, jusque dans le même ordre de sujets, plus d'un statuaire réussit encore à formuler des idées neuves, en se gardant aussi bien des excès pédantesques du style que de l'infidélité aux traditions.

Parmi les artistes contemporains qui ont le mieux défendu cette cause du beau classique tout en consentant à en rajeunir les termes, parmi ceux qu'a le plus ardemment préoccupés la recherche du progrès sans indiscipline, sans concession au caprice ou au faux goût, Charles Simart mérite d'être cité en première ligne, tant pour son habileté même qu'en considération du nombre et de l'importance de ses travaux. Disciple fervent de l'antique, il a gardé néanmoins son indépendance, et n'a pas immobilisé son talent dans un système d'imitation servile. Au lieu de copier, comme tant d'autres, les surfaces de l'art grec et d'en contrefaire les formes sans en résumer l'esprit, il a voulu, au profit même de sa propre pensée, s'assimiler les caractères intimes, la vie morale de cet art admirable entre tous : tâche difficile, accomplie déjà dans le domaine de la poésie avant le siècle où nous sommes, mais que, sauf une exception illustre, les peintres et les sculpteurs de notre temps n'ont su ni choisir dès le début avec cette certitude, ni poursuivre avec cette obstination passionnée. Dans le livre, plein de sages aperçus d'ailleurs, qu'il vient de consacrer à la mémoire de Simart, M. Eyriès n'hésite pas à affirmer que si le savant artiste « n'eût été brisé, comme par un coup de foudre, au milieu de sa carrière,... il fût devenu le Raphaël de la statuaire. » Un pareil éloge n'est pas seulement excessif en soi; il pèche encore par la différence des inspirations et des principes que personnifient les deux noms ainsi rapprochés, et, comparaison pour comparaison, le souvenir d'André Chénier eût semblé ici mieux de mise que le souvenir du peintre des *Madones* et des *Stanze* du Vatican.

Ne serait-on pas autorisé en effet, sauf l'inégalité de mérite entre les résultats, à rattacher les tentatives archaïques du sculpteur de la *Minerve* et des bas-reliefs du tombeau de Napoléon au système de rénovation littéraire par l'imitation des anciens qu'inaugurait,

vers la fin du siècle dernier, le chantre de *l'Aveugle* et du *Jeune Malade?* La poétique de l'un a de telles analogies avec la foi esthétique de l'autre, qu'il semble naturel de leur attribuer à tous deux, sinon le même rôle et la même influence, au moins une ambition à peu près pareille et un égal bon vouloir. Il faut le redire toutefois, la similitude existe dans les intentions, mais elle est loin d'apparaître aussi complète quant à la valeur même des œuvres et à l'impression produite. Si exactement moulées qu'en soient les formes sur les exemples de l'antiquité, le style d'André Chénier garde au fond un caractère personnel, une aisance, une verve propre, qu'on ne retrouve pas ou qu'on retrouve à un moindre degré dans les travaux de Simart. Sous l'érudition archéologique du poète, on sent un art jeune et vivace; sous le calme ou la grâce attique de la parole, l'émotion, l'originalité de la pensée. Tout en s'appliquant à ressaisir l'inspiration antique jusque dans la traduction des faits ou des idées modernes, Chénier n'oublie pas que la poésie ne saurait être seulement une fiction d'initiés; pour lui, la révélation absolue du beau n'est pas la résurrection d'une langue morte. Sans doute Simart n'avait garde non plus de méconnaître cette loi nécessaire de l'art; mais, faute de confiance en lui-même peut-être, il lui est arrivé de laisser prédominer dans ses ouvrages la science sur l'invention et les habitudes acquises de l'esprit sur la franchise du sentiment. Ce qui manque à ces œuvres hautement érudites, ce n'est certes ni la noblesse du goût ni la correction de la pratique : c'est l'accent qui achèverait de vivifier le tout, c'est ce je ne sais quoi d'intime et d'inattendu, cette pointe de bizarrerie, si l'on veut, qui perce même dans les travaux des maîtres les plus purs, et qui caractérise une manière tout en échappant à l'analyse.

Lorsqu'on examine la suite de photographies récemment publiée, ou, ce qui est plus sûr, plus concluant encore, lorsqu'on parcourt dans le musée de Troyes les salles où des mains pieuses ont réuni les modèles en plâtre des statues et des bas-reliefs sculptés par Simart, il est impossible de ne pas être frappé de la dignité soutenue, de l'unité que présente l'histoire de ce talent. Aujourd'hui surtout qu'en matière d'art les fortes croyances sont rares et les petits moyens de succès facilement admis ou excusés, c'est avec un sentiment de vénération exceptionnel qu'il faut contempler ces productions d'une intelligence convaincue, ces reliques d'une vie consacrée sans relâche aux études sévères, aux généreuses ambitions. Faut-il attribuer pour cela au savant statuaire une puissance d'expression égale à l'énergie de sa volonté, et exhausser au niveau du génie cette sobriété dans le goût, cette sûreté dans les informations? M. Eyriès semble parfois s'exagérer en ce sens la valeur du talent

qu'il propose à notre admiration. Un peu ébloui peut-être par les radieux souvenirs de la jeunesse et d'une longue amitié, il salue sans hésiter la gloire là où des esprits moins affectueusement prévenus pourraient reconnaître seulement des titres à une haute estime. Il qualifie tantôt de « grand, » tantôt « d'illustre, » un artiste bien famé sans doute, mais dont le nom, quoique fait pour survivre, ne saurait être promis aux mêmes destinées que le nom d'un Jean Goujon ou celui d'un Puget. A quoi bon insister au surplus sur des erreurs qui compromettent beaucoup moins les droits d'une exacte justice qu'elles n'honorent celui qui les a commises? Si le biographe de Simart eût écrit son livre en se défiant davantage de son propre enthousiasme, s'il se fût imposé le rôle d'un juge au lieu de continuer au-delà du tombeau l'office dévoué d'un ami, le public eût pu gagner à cette réserve des enseignemens plus sûrs quelquefois au point de vue de la critique; il y eût perdu bien des pages sincèrement émues, des détails intimes donnés avec la véracité d'un témoin et une effusion sympathique. On aurait, en un mot, une *étude* plus impartiale, un arrêt plus équitable peut-être; on n'aurait pas une déposition aussi animée ni aussi intéressante à tous égards.

Nous avons dit qu'un des mérites de Simart était la clairvoyance qui lui fit discerner de bonne heure la voie qu'il devait suivre; puis, cette voie une fois choisie, le courage avec lequel il y persévéra. Reconnaître exactement l'ordre de travaux auquel on est propre, c'est déjà posséder à moitié les secrets du talent, puisqu'il ne reste plus qu'à féconder par l'étude des facultés certaines et à exploiter un terrain dont on sait d'avance les ressources et les limites. Combien d'artistes s'égarent à la recherche de ce coin de terre qu'ils trouveraient à deux pas, et où il leur appartiendrait de s'installer! Combien, après toute une vie de tâtonnemens et d'enquêtes, s'aperçoivent au dernier moment qu'ils ont fait fausse route, qu'ils ont dépensé en expériences stériles des forces dont un examen plus consciencieux d'eux-mêmes leur eût prescrit le juste emploi! Dans la vie de Simart, point de ces longues méprises ni de ces repentirs tardifs. L'idéal qu'il poursuit quand il n'est encore que pensionnaire à la villa Médicis n'a pas cessé, vingt ans plus tard, d'occuper souverainement sa pensée et de régir toutes les entreprises de son ciseau. Sauf la correction de plus en plus rigoureuse du style, il n'y a pas, à vrai dire, de différence entre les œuvres que Simart envoyait de Rome et celles qu'il produisit à Paris depuis son retour jusqu'au jour de sa mort. Pour surprendre quelque hésitation, quelque symptôme de défaillance dans la marche de son talent, il faudrait remonter aux premières années d'apprentissage; encore ces semblans de démentis aux convictions futures ne vont-ils guère

au-delà de certaines tentations de l'esprit, et même à cette époque ils se résolvent rarement en erreurs de fait. Si une esquisse qu'on voit aujourd'hui au musée de Troyes, *la Mort d'Orphée*, pèche ouvertement par l'agitation des lignes et la violence des mouvemens, en revanche rien de moins turbulent dans la forme, rien certes de plus exempt en apparence de tout paradoxe pittoresque que la statue de *Coronis*, modelée en 1831, ou le bas-relief représentant *le Vieillard et ses Trois Fils*, qui en 1833 valut au jeune artiste le prix de Rome. Et cependant celui qui venait de prouver ainsi son intelligence des lois de la statuaire ne laissait pas au fond de son cœur de nourrir des projets dont l'exécution l'eût entraîné à enfreindre gravement ces lois. Facilement gagné, comme presque tous les esprits jeunes alors, à la cause de la révolution qui s'achevait dans les arts et dans les lettres, il ne rêvait pas moins que de sacrifier au profit de la sensation, de l'émotion purement dramatique, l'expression calme et réfléchie du beau, ou, comme il le disait lui-même dans une lettre que l'on a conservée, « d'exécuter des groupes immenses où dominerait une pensée profonde, qui ferait oublier l'art et l'artiste... J'aime l'art qui saisit le cœur, écrivait-il un peu plus tard, j'aime l'art qui fait pleurer. » Soit; mais tous les arts indifféremment n'ont pas et ne sauraient avoir ce don de provoquer les larmes. La sculpture en particulier n'est pas plus faite pour nous attendrir que la poésie ou la musique pour instruire nos yeux des beautés de la forme humaine, et le statuaire qui demanderait au marbre d'éveiller en nous les émotions que nous donnent Racine ou Mozart n'arriverait qu'à vicier son art, à en énerver l'éloquence et à désarmer sa main.

Pendant les premiers temps de son séjour à Rome, Simart n'était pas encore guéri de ce qu'on pourrait appeler cette fièvre de jeunesse. Ses tendances vers une idéologie dangereuse se développant sous l'influence d'autres inquiétudes morales et de certaines tristesses dont le secret n'a été révélé qu'après lui, il courait le risque de se fourvoyer tout à fait, lorsque l'autorité et les exemples d'un grand maître vinrent nettement lui rappeler ses devoirs et lui enseigner le droit chemin. M. Ingres, récemment nommé directeur de l'Académie de France, mit d'autant plus d'empressement à secourir ce talent en péril qu'il y était sollicité à la fois par sa conscience de chef d'école et par l'intérêt que portait à Simart une famille dont il avait lui-même éprouvé de longue main les généreuses sympathies et la haute sagacité en matière d'art (1). Simart fut donc en réalité

(1) Le nom de la famille Marcotte se trouve si souvent et si honorablement mêlé à l'histoire des artistes les plus éminens de notre époque, qu'il suffira de mentionner ici ce nom sans insister sur les souvenirs qui s'y rattachent. On sait avec quelle affectueuse sollicitude M. Marcotte d'Argenteuil entretint ou releva pendant les dernières

l'élève, et l'élève docile, de M. Ingres. Il n'entra, à vrai dire, en possession de son talent, en familiarité avec les grandes conditions de l'art, qu'à partir du moment où il accepta cette forte discipline. Bien qu'il eût auparavant reçu les conseils successifs de Dupaty, de Cortot et de Pradier, il ne puisa qu'auprès de son dernier maître la certitude du beau et cette profonde intelligence de l'antique qui deviendra désormais la qualité distinctive, la marque invariable de ses travaux. Ainsi la main savante qui venait de guider M. Flandrin ouvrait une route non moins sûre à des progrès tout différens; ainsi, à l'honneur d'avoir formé le talent le plus pur que notre école de peinture ait vu naître depuis vingt-cinq ans s'ajoute, pour M. Ingres, l'honneur non moins sérieux, mais plus inattendu peut-être, d'avoir instruit le sculpteur placé au premier rang parmi ceux dont les débuts remontent à la même époque.

Les années que Simart passa en Italie ne mirent pas fin seulement aux hésitations de son esprit; elles marquent aussi le terme des rudes épreuves imposées longtemps à son courage par la misère et l'isolement. Rien de plus vulgaire assurément, rien de moins imprévu dans la biographie d'un artiste que le récit des difficultés et des détresses qui ont attristé les commencemens de sa carrière. On peut dire toutefois que cette vieille histoire du talent aux prises avec la pauvreté, Simart l'a rajeunie à force de patience dans la douleur et d'énergie dans la lutte. C'est peu pour lui, pendant les dix longues années de son premier séjour à Paris, de se voir condamné aux privations les plus dures, de ne pouvoir compter pour vivre que sur une pension de 300, puis de 400 francs, allouée par Troyes, sa ville natale, et un peu plus tard sur les bienfaits de M. Marcotte. Afin d'économiser la petite somme d'argent nécessaire à ses études, il se résignera sans peine à n'avoir d'autre gîte qu'un grenier où il ne pourra pas même se tenir debout, d'autre nourriture que quelques fruits de rebut, d'autres vêtemens que des lambeaux de drap raccommodés chaque jour et dissimulant tant bien que mal les preuves d'un dénûment plus affligeant encore. Qu'importe après tout cette indigence actuelle, si complète qu'elle soit, à qui se sent riche de ses espérances et de tous les succès futurs? Simart est en

années le courage de Léopold Robert, avec quel zèle il se dévoua à la gloire de M. Ingres bien avant l'heure des admirations unanimes et des triomphes éclatans. Un frère de cet ami des deux célèbres peintres s'intéressa tout d'abord, et plus utilement que personne, aux essais, aux succès encore incertains de Simart. Enfin un troisième frère, M. Marcotte-Genlis, continuant dignement la tradition de ses aînés, seconda de tout son pouvoir les derniers progrès de l'artiste, et demeura jusqu'à la fin en liaison intime avec lui. A côté de ces protecteurs éclairés du talent de Simart, il n'est que juste de nommer M. Gabriel de Vendeuvre, bien prompt, lui aussi, à deviner ce talent, à en favoriser l'essor sans réserve d'aucune sorte, et, aujourd'hui encore, bien pieusement attentif aux faits qui peuvent achever d'en populariser les œuvres ou d'en consacrer la mémoire.

fonds sur ce point. Ses vingt ans d'ailleurs lui conseillent aisément un dédain philosophique des commodités de la vie; mais quel courage plus difficile ne lui faut-il pas pour subir les reproches, les méprises injurieuses de l'humble famille d'artisans dont il doit un jour honorer le nom, et qui ne sait voir encore dans la noble passion qui le possède que les témoignages de l'ingratitude ou l'entêtement de la vanité! Surviennent les maladies, les déceptions amères, les échecs, qui achèvent de ruiner le présent et qui compromettent l'avenir. Rien ne lasse, rien n'ébranle même cette rare force de volonté. Menacé de perdre la vue au moment où il va enfin entrer en lice et disputer le prix de Rome, qui lui apparaît depuis si longtemps comme la récompense suprême, comme « la planche de salut, » dit-il, promise à ses efforts, le pauvre artiste est obligé de décliner la lutte d'où il espérait sortir vainqueur. Une autre fois c'est l'argent qui manque, le peu d'argent dont il a besoin pour payer ses modèles, et le morceau de concours qu'il expose, forcément inachevé, n'obtient que le second prix. « Voilà un grand malheur pour moi, écrit Simart au lendemain de cette honorable défaite, mais l'année prochaine j'aurai le premier grand prix... J'arriverai ou je mourrai en route. » Peu s'en faut qu'il ne meure en effet, usé par les privations et les fatigues, mais du moins après avoir vu se réaliser les premiers rêves de son ambition, après avoir conquis cette couronne tant souhaitée. On sait le reste. La jeunesse chez Simart eut raison de la maladie, et le lauréat de l'école des Beaux-Arts, mieux autorisé que jamais à compter sur l'avenir, partit pour Rome, où son talent allait se confirmer, se définir, et acquérir bientôt cette vigueur paisible, cette sérénité dans les allures qu'il gardera jusqu'à la fin.

La première figure qui exprime clairement ces progrès et la salutaire influence exercée par M. Ingres sur les inclinations du jeune artiste est une figure de *Joueur lançant le disque*, ou, pour employer le terme consacré en Italie, la *ruzzica*, que Simart envoya de Rome en 1837 et que le musée de Troyes possède aujourd'hui. Il n'est pas très difficile sans doute, lorsqu'on examine cette statue, d'y reconnaître une science un peu timide encore, de constater çà et là, dans les proportions par exemple des jambes et des pieds, quelques incorrections assez graves, quelques témoignages d'inexpérience; mais cette inexpérience même, ce mélange de naïveté et d'effort studieux ont la grâce si vite évanouie qui décore les essais de la jeunesse et qui annonce la puberté du talent. Il y a dans la vie des artistes éminens une heure rapide, une heure charmante, où leur habileté dans sa fleur s'épanouit modestement encore et laisse pressentir sous des formes ingénues la force ou la beauté prochaine. C'est le moment où l'élève adolescent du Pérugin trace avec une gaucherie exquise le *Sposalizio*, où Léonard nous fait deviner déjà le peintre de la *Jo-*

conde dans le disciple à demi émancipé du Verocchio, où Michel-Ange sculpte sa *tête de faune*, et Donatello ses premières figures de *saint Jean*. Sans prétendre établir des rapprochemens téméraires, on peut dire que le *Joueur de ruzzica* résume dans la carrière du sculpteur français cette période des audaces discrètes et des fraîches inspirations. Quelques années encore, et la main se montrera plus savante, les formes qu'elle modèlera accuseront des intentions plus sûres, un goût plus sévère et mieux éprouvé à tous égards; quelque chose aura disparu pour jamais de la franchise dans le sentiment, de la sincérité première : étrange mystère de l'art qui convertit parfois les secours mêmes en dangers, les conseils de l'expérience en tentations ou en parti-pris, et la recherche opiniâtre du mieux en concession à l'esprit de système! Et pourtant, de peur de compromettre sa liberté d'action, un artiste doit-il répudier les traditions et les règles? Pour sauvegarder le sentiment, lui faut-il sacrifier la méthode? Non, certes. L'art, on le sait de reste, n'a pas plus la fantaisie absolue pour principe qu'elle n'a pour objet l'effigie de la réalité, et la sculpture en particulier s'accommoderait mal de l'indépendance formelle et du caprice. Ce que nous voulons dire seulement, c'est que les progrès techniques les plus heureux ne s'accomplissent pas toujours sans dommage pour l'imagination personnelle, qu'à force d'avoir appris à raisonner, on court le risque de ne plus savoir aussi vivement sentir, et que, dans le domaine des arts comme ailleurs, l'âge, qui amène la maturité de l'esprit, emporte trop souvent les inspirations spontanées et les faciles émotions du cœur.

En ce qui concerne Simart, il serait très injuste sans doute d'attribuer un mérite tout de surface, une signification purement décorative, aux travaux qui ont rempli la seconde moitié de sa vie. On sera néanmoins forcé d'avouer qu'ici la part faite aux calculs scientifiques, aux combinaisons patientes, est bien près de l'emporter sur la part laissée à la verve et aux suggestions du sentiment. Veut-on un exemple de cette prédominance du style un peu exclusive dans les ouvrages de Simart, quelquefois même de l'insuffisance morale des moyens choisis par ce talent : que l'on jette les yeux sur le groupe représentant *la Vierge et l'enfant Jésus* que possède la cathédrale de Troyes. A ne considérer que le travail du ciseau, il y aurait beaucoup à louer dans ces deux figures, exécutées avec une remarquable délicatesse; mais au point de vue de l'invention et de l'impression religieuse qu'il s'agissait avant tout de produire, le groupe de la cathédrale de Troyes est véritablement défectueux. Reconnaîtra-t-on l'image du Dieu des chrétiens, d'un Dieu de mansuétude et de miséricorde, dans ce petit Jupiter boudeur et court vêtu, dont le visage grimace une majesté emphatique, tandis que

son bras inutilement robuste semble nous infliger une bénédiction? Placée derrière son divin fils et debout comme lui, la Vierge n'exprime pas seulement, par la modestie affectée de l'attitude, un contraste excessif entre sa propre humilité et la fierté presque menaçante de l'enfant qu'elle propose à l'adoration des fidèles. Par le caractère tout moderne de ses traits, et en même temps par la simplicité à demi gothique des draperies qui l'enveloppent, elle dément la physionomie antique imprimée à l'autre moitié du groupe dans les formes animées aussi bien que dans l'ajustement. Que certaines parties de cette figure, les mains surtout, qui protégent les épaules de Jésus enfant avec une sorte d'hésitation respectueuse, soient finement comprises et rendues, c'est ce que nous n'entendons nullement contester. Toujours est-il que ces mérites de détail ne sauraient racheter l'imperfection radicale de l'ensemble, et qu'un pareil sujet comportait à la fois une signification morale plus haute et des moyens d'expression moins ambitieux. C'est assez parler toutefois de ce qui autorise le reproche dans l'œuvre de Simart. Il est temps de choisir entre les créations du statuaire celles qui s'appropriaient le mieux au développement de ses qualités, celles où se manifestent avec un complet à-propos son intelligence de l'art grec et sa confiance toute païenne dans l'éloquence de la forme pure, dans l'autorité absolue du beau extérieur.

Les travaux de Simart peuvent se partager en deux classes. Les uns, par la nature des sujets représentés et les conditions spéciales de la tâche, ont un caractère et une valeur expressément architectoniques. Telles sont les grandes figures adossées aux colonnes de la barrière du Trône, celles qui décorent, au Louvre, le fronton du pavillon Denon et les voûtes du salon carré, enfin et surtout, aux angles du pavillon de l'Horloge, en face des Tuileries, ces deux groupes de *cariatides* à la beauté fraternelle, diverse et semblable à la fois : morceau excellent, véritable modèle de sculpture monumentale, que nous osons préférer même aux *cariatides* de Jean Goujon, et auquel il ne manque peut-être, pour être consacré par l'admiration unanime, qu'une origine moins récente et une place plus voisine du regard. Les autres ouvrages de Simart, — comme la statue de *la Philosophie* au palais du Luxembourg, ou les scènes de la *Vie d'Orphée* qui ornent les salons d'une habitation particulière à Paris, comme, en général, les statues et les bas-reliefs que l'artiste a exécutés dans des proportions au-dessous de la proportion colossale, — se recommandent, à défaut d'une grande force d'invention poétique, par des intentions conformes à l'esprit de chaque sujet aussi bien que par la sévérité de l'aspect et du style. C'est parmi les morceaux appartenant à cette seconde manière, ou, pour parler plus exactement, à cette seconde série de travaux, qu'il convient de re-

chercher les spécimens les plus significatifs du talent de Simart. Nous en indiquerons trois d'une importance principale : la statue d'*Oreste réfugié à l'autel de Minerve*, les *Bas-reliefs du château de Dampierre*, et ceux qui décorent, dans l'église des Invalides, les parois circulaires de la crypte où l'on a édifié le tombeau de Napoléon Ier.

On se souvient encore du succès, l'un des rares succès de la sculpture contemporaine, que l'*Oreste* obtint au salon de 1840. Peut-être ceux qui avaient vu le modèle en plâtre exposé l'année précédente à l'École des Beaux-Arts regrettaient-ils que, tout en corrigeant certaines imperfections de détail, le ciseau n'eût pas toujours su conserver au travail définitif l'accent de résolution et de verve imprimé d'abord à l'œuvre de l'ébauchoir. Peut-être aujourd'hui encore, si l'on examine ce modèle, placé dans le vestibule du château de Vendeuvre, y reconnaîtra-t-on l'empreinte d'une passion que le marbre, conservé au musée de Rouen, ne laisse apparaître qu'un peu refroidie. En admettant toutefois qu'ici, comme il arrive souvent en matière de sculpture ou de peinture, l'épreuve première ait promis à certains égards un peu plus qu'il n'a été tenu, la statue d'*Oreste* n'en demeure pas moins un ouvrage considérable, un des meilleurs que Simart ait signés, et, — mérite rare dans les scènes empruntées aux légendes antiques, — l'image d'un fait que l'art moderne n'avait pas encore reproduit. Hennequin, M. Picot, plusieurs autres peintres français, ont, il est vrai, représenté sur la toile quelques-unes des aventures de la vie d'Oreste, mais non pas celle qui en est le plus dramatique et le plus touchant épisode. Flaxman lui-même, si judicieux, si bien inspiré d'ordinaire, Flaxman, dans ses *illustrations* d'Eschyle, n'a pas abordé ce beau sujet. Il nous montre *Oreste tourmenté par les Furies*, et un peu plus loin *Oreste devant l'Aréopage;* il ne nous dit rien du moment intermédiaire, de cette heure, entre le supplice et la grâce, où le parricide, « criminel et pourtant vertueux comme Œdipe, » tombe éperdu au pied de l'autel de Minerve, tandis que les Euménides rôdent en quête de leur proie, et déjà se la montrent du doigt. « Il doit être maintenant couché non loin d'ici... Prenons garde, prenons bien garde, cherchons partout! Qu'il ne fuie pas inaperçu, impuni, le meurtrier de sa mère! Le voici abattu par la fatigue. Il embrasse la statue de l'immortelle déesse, il demande que son crime soit jugé. » Quoi de mieux approprié qu'un pareil thème à toutes les conditions de la sculpture? Quoi de plus profondément tragique, et en même temps de plus favorable à l'expression parfaite de la beauté humaine, que cette figure du jeune et misérable héros? Oreste, le descendant d'un dieu, doit, par la nature exquise des formes, accuser sa céleste origine. Par le caractère de la physionomie et la langueur

épouvantée de l'attitude, il doit nous parler des souvenirs qui l'obsèdent et de l'horrible lutte qu'il vient de soutenir. On s'étonne vraiment que, pour retrouver quelque chose de la scène décrite par Eschyle, il faille remonter aux monumens de l'art antique, aux peintures des vases grecs, et que, depuis la renaissance jusqu'au siècle où nous sommes, tant de générations d'artistes aient pu, sans s'y arrêter, passer à côté d'un aussi grand sujet. Le choix fait par Simart avait donc en réalité toute l'importance d'une découverte. Reste à savoir le parti que le statuaire en a tiré, et dans quelle mesure les qualités de l'exécution correspondent ici à la puissance pathétique de la donnée.

Une première difficulté, et des plus graves, résultait de la violence même des agitations qu'il s'agissait de résumer. Une autre, non moins sérieuse, quoique toute matérielle, consistait dans l'ordonnance des lignes, dans l'accord à établir entre les différens aspects sous lesquels se présenterait cette figure, dont aucune draperie ne vient soutenir les contours et en corriger au besoin l'insuffisance pittoresque ou les accidens. La sculpture répugne aux expressions convulsives, aux mouvemens désordonnés; elle proscrit tout ce qui, de près ou de loin, tendrait à offenser la dignité de la forme, à en défigurer la beauté. Et cependant Oreste, succombant sous le poids des remords, ne pouvait, sans un contre-sens manifeste, revêtir l'apparence paisible d'un Endymion ou d'un Céphale. Ces transes, ces angoisses d'une conscience en pleurs ne pouvaient être traduites à la façon des douleurs nonchalantes et des tristesses amoureuses d'un Narcisse. D'un autre côté, toute statue isolée d'un monument, et par conséquent accessible aux regards sous toutes ses faces, exige, dans la structure même et dans le geste, des combinaisons linéaires assez heureuses pour que l'unité des intentions et le charme de l'aspect subsistent, si variés que soient les points de vue. Or une figure couchée et défaillante offre en ce sens des ressources beaucoup moins certaines qu'une figure à représenter debout, parce que celle-ci, même sans le secours des draperies, se pondère naturellement et s'installe en vertu de son propre équilibre, et par le seul fait de son attitude verticale.

Cette double difficulté, inhérente au sujet aussi bien qu'aux conditions de l'agencement, Simart a su la vaincre avec une habileté rare et une intelligence supérieure des convenances de la statuaire. Rien dans son œuvre ne viole la loi morale de l'art antique, rien ne dépasse les limites au-delà desquelles l'intention dramatique aboutirait au désordre, l'énergie de l'expression à la déchéance de la forme; rien non plus ne vient troubler ou appauvrir l'harmonie de la composition et introduire, soit dans les parties que l'œil embrasse pleinement développées, soit dans les parties vues en raccourci, un

élément de confusion, d'incertitude ou de simplicité aride. L'angle même que forme le genou reployé de la jambe droite, le vide laissé entre le bras gauche, qui s'écarte du torse et soutient le poids du corps en s'appuyant, presque sans fléchir, sur une marche, tandis que l'autre bras s'abandonne en suivant la ligne horizontale de l'autel, — tout ce qui aurait pu, sous une main moins judicieuse, compliquer fâcheusement la silhouette ou en convertir l'élégance en maigreur augmente ici l'harmonie de l'aspect et ajoute à l'*eurhythmie* du travail. Qu'on nous passe ce mot un peu solennel; peut-être est-il de mise en face d'une œuvre où revit la pure tradition grecque, et d'ailleurs il nous semble définir mieux qu'un autre le genre de mérite qui caractérise l'*Oreste*. C'est en effet par la justesse des accords, par la proportion et l'harmonie entre les principes de l'inspiration et les moyen d'exécution employés, que cette belle figure réussit à nous émouvoir aussi sûrement qu'à nous séduire; c'est par là qu'elle s'isole de la plupart des sculptures appartenant à l'école moderne, où l'on trouve tantôt un *naturalisme* sans dignité, tantôt une correction sans idée, tantôt enfin des prétentions *idéalistes* sans une connaissance sérieuse du métier. Pour exprimer chez Oreste l'épuisement des forces, Simart n'a pas entendu sacrifier la beauté physique ni matérialiser plus que de raison la défaite de l'âme, en donnant au corps une apparence maladive. Un reste de tension dans les muscles, une sorte de frémissement mal apaisé, accusent suffisamment les récentes douleurs de la chair, et confirment ce que nous ont appris déjà les traits du visage, ces yeux à demi-clos sous des sourcils qui se contractent encore, ces lèvres entr'ouvertes comme pour murmurer une dernière plainte ou une dernière supplication. Du reste, aucune dépression exagérée dans le contour ou dans le modelé des membres, aucun détail malséant, aucune pauvreté de style sous prétexte d'exactitude. Tout vaincu qu'il est par la souffrance, le corps de ce beau jeune homme garde sa noblesse et sa grâce. Les muscles de la poitrine, largement et savamment divisés, comme dans la statue antique d'*Achille*, comme dans cette autre figure d'*Oreste debout auprès d'Électre* que l'on voit au musée de Naples, et dont Simart s'est probablement souvenu, les épaules souples et robustes, l'élasticité, la finesse des attaches, tout atteste la jeunesse et la vigueur; tout est traité avec un sentiment épique de la forme, avec un goût et une fermeté de dessin irréprochables.

S'il fallait choisir un terme de comparaison parmi les statues modernes que les caractères de la pratique ou l'analogie des sujets semblent rapprocher de celle-ci, peut-être ne trouverait-on à mettre en regard de l'*Oreste* de Simart que le *Pyrrhus* de Bartolini. Même science, même ampleur dans l'exécution, même soumission aussi

aux exemples du passé. Seulement, sous des dehors empruntés à l'art antique, une originalité intime, quelque chose de personnel et de récent anime l'œuvre du maître florentin, en renouvelle l'esprit et en vivifie le style. Cet accent d'indépendance secrète, de vie propre, fait un peu défaut dans l'œuvre de l'artiste français. Il n'y a que justice à la louer comme un morceau achevé au point de vue du goût et du savoir; on ne peut, sans excès de bienveillance, l'admirer à titre de révélation formelle, d'expression parfaitement imprévue du beau. L'*Oreste* est, si l'on veut, un chef-d'œuvre de discernement, d'inspiration mesurée, de convenance en toutes choses: ce n'est pas un chef-d'œuvre dans le sens absolu du mot, parce qu'il y manque ce qu'on pourrait appeler l'enveloppe individuelle, ce vernis suprême du sentiment qui est aux produits de l'art ce qu'est le duvet au fruit ou le parfum à la fleur. — Ainsi, dans cette composition tout antique en apparence, dans ce marbre où le fond et la forme semblent ne nous parler que de la Grèce et des modèles qu'elle nous a légués, l'instinct national se trahit encore et se greffe en quelque sorte sur les doctrines empruntées qu'on voudrait faire prévaloir. La raison, cette muse par excellence de l'art français, vient, au risque de la refroidir quelquefois, conseiller la verve du ciseau et proposer des accommodemens, des sacrifices même, là où l'on avait rêvé peut-être des audaces manifestes ou un archaïsme sans merci. Né dans un autre pays, dans la patrie de Bartolini par exemple, le sculpteur de l'*Oreste* eût probablement osé s'abandonner davantage, et, les privilèges d'une organisation italienne aidant, il eût su donner à son travail une finesse plus pénétrante, l'empreinte d'une poésie plus vive, plus alerte dans ses allures; mais il n'appartenait qu'à un artiste français, à un descendant de Poussin, de procéder avec cette sagesse, et de concilier dans une aussi exacte mesure toutes les exigences de la vérité et du goût.

Les bas-reliefs en forme de frises et de médaillons qui décorent la galerie du château de Dampierre ne peuvent que confirmer à tous égards l'opinion que la statue d'*Oreste* nous a donnée du talent de Simart. Même habileté supérieure dans le choix et l'arrangement des lignes, dans l'exécution de chaque morceau, mais aussi même correction un peu impersonnelle, même docilité un peu trop opiniâtre à l'autorité des exemples consacrés. Il faut en convenir toutefois, si, dans cette nouvelle tâche, la part de l'invention proprement dite semble le plus souvent à peu près sacrifiée, les conditions mêmes et la destination du travail justifieraient ici mieux qu'ailleurs cette abdication de l'imagination et de la volonté personnelles. Quel était en effet le thème proposé au talent de Simart? Il ne s'agissait plus, comme dans la composition de l'*Oreste*, de traiter un sujet neuf, foncièrement humain sous son étiquette mythologique, et de

modeler une figure sans corrélation nécessaire avec les objets environnans : il s'agissait de retracer sur les voûtes d'un sanctuaire dédié à l'art antique une suite de scènes conformes aux monumens réunis dans ce riche musée, et de représenter encore une fois, après la foule des statuaires grecs, des graveurs en médaille et en pierre fine, après les artistes de tous les siècles et de toutes les écoles, *l'Age d'or* et *l'Age de fer*, *Vénus* et *Pandore*, *Cybèle* et *les Trois Parques*, et autres sujets ou figures expressément symboliques. Ajoutons que, dans la même salle et au-dessous des bas-reliefs sculptés par Simart, quelques-uns des sujets confiés au ciseau du statuaire avaient été aussi acceptés par M. Ingres, et que d'autres images de l'âge d'or et de l'âge de fer devaient, sous le pinceau du maître, achever de consacrer ces murs. Comment soutenir un pareil voisinage en se fiant à ses propres forces? Le plus sûr n'était-il pas de décliner personnellement la lutte, ou tout au moins d'abriter sa responsabilité sous l'autorité des anciens modèles, consultés de près et fidèlement reproduits? C'est le parti que prit Simart, non pas à la dérobée et en cherchant à dissimuler ses emprunts, mais au contraire en proclamant lui-même, comme le faisait Chénier pour un autre ordre de travaux, à quelles sources il avait puisé, quelles leçons il avait suivies.

Qu'on ne s'exagère pas néanmoins la part qui revient dans les bas-reliefs du château de Dampierre aux œuvres et aux exemples d'autrui. Si la *Vénus* portée par un cheval marin, si *Saturne* et *Janus*, ou la figure de *Cybèle* assise, sont des reproductions presque textuelles de pierres gravées antiques, de même que *Thésée terrassant le Minotaure* et *Triptolème monté sur le char ailé de Cérès* procèdent directement de certaines peintures des vases grecs, — les deux scènes qui symbolisent l'âge de fer, et surtout les deux compositions, *la Moisson* et *les Vendanges*, où sont résumées les joies sereines de l'âge d'or, portent moins ouvertement ce caractère d'imitation. Bien souvent il n'y a d'imité ici que le style, et l'on pourrait citer plus d'une intention ingénieuse, plus d'un épisode gracieux, pathétique même, où les maîtres de l'art antique n'auraient rien à revendiquer. Elles appartiennent, par exemple, très légitimement à Simart, ces figures de deux jeunes époux qui, dans le bas-relief de *la Moisson*, marchent en échangeant des paroles d'amour au premier rang du rustique cortége, et cette placide image de la jeune mère assise avec son enfant endormi à l'arrière du char où s'entassent les gerbes. N'y a-t-il rien de plus qu'un souvenir des frontons des temples d'Égine et d'Athènes dans ces combattans qui personnifient *la Guerre*, dans ces deux groupes placés à chaque extrémité de la composition et représentant, l'un un vieillard et une femme qui se cramponnent avec toute l'énergie du désespoir à l'autel d'où

ils vont être arrachés, l'autre une mère disputant sa fille à la convoitise des vainqueurs? Pour peu que l'on étudie au surplus le caractère d'abnégation intelligente et la savante sincérité de l'entreprise tentée par Simart, pour peu que l'on rapproche de ce travail d'assimilation d'autres travaux où l'on a prétendu aussi faire revivre les mœurs de l'art antique et s'en approprier les termes, il sera facile d'apprécier ce qu'une pareille restitution des anciens monumens a, au fond, de rare et de méritoire. Il n'en va pas en effet des bas-reliefs sculptés par Simart comme des tableaux grecs ou romains renouvelés de David, comme des pièces de théâtre taillées sur des patrons de seconde main, et dans lesquelles la poésie antique, tamisée pour ainsi dire à travers la rhétorique des grands tragiques français, ne laisse d'autre résidu que quelques solennels couplets de facture, un style pompeusement aride et l'image effacée d'une action. Simart, tant s'en faut, n'est dans le domaine de la statuaire ni un Drouais, ni un Luce de Lancival. Au lieu de demander les secrets de la beauté pittoresque à une peinture académique ou le style d'un texte original à une traduction, il consulte ses oracles en face, les interroge de vive voix, et ne leur marchande pas l'obéissance directe. Sa manière austère, mais non conventionnelle, érudite, mais non pédantesque, n'a rien de commun avec cette tradition prétendue classique à laquelle ce qui manque le plus est précisément l'intelligence de la beauté grecque. On pourra reprocher aux œuvres de Simart, et en particulier aux bas-reliefs du château de Dampierre, leur apparence un peu trop archéologique; on y verra peut-être un défi presque hautain à nos inclinations modernes, un parti-pris de rupture violente avec l'idéal familier que tous plus ou moins nous caressons aujourd'hui : personne, en tout cas, ne sera tenté d'accuser la médiocrité de la pratique, et, le système une fois admis, d'en juger l'application incomplète ou d'en dédaigner les résultats.

L'imitation du style antique, légitime dans le travail que nous venons de mentionner, l'était-elle aussi sûrement dans un autre travail d'une destination toute différente? L'emploi du nu, des allégories païennes, était-il le moyen d'expression à choisir pour la représentation d'événemens appartenant à notre siècle et pour la décoration d'une sépulture chrétienne? En un mot, pouvait-on traiter les bas-reliefs du tombeau de l'empereur dans le même goût et conformément aux mêmes principes que s'il se fût agi de sculpter le tombeau d'un Périclès ou d'un Alexandre? La question est complexe, et nous écarterons un moment ce qui concerne l'histoire et le costume pour examiner la signification morale et mesurer la portée du système adopté par Simart, système faux, à notre avis, et que nous condamnerions sans réserve s'il fallait le juger seulement au point de vue religieux, parce que, envisagé ainsi, il aboutit à un contre-

sens, ou, si l'on veut, à une amphibologie d'autant plus fâcheuse que le lieu où elle est commise la permet ou l'excuse moins.

De deux choses l'une en effet : ou cette église catholique est le temple de la gloire humaine, — et alors pourquoi des autels et des prières? ou bien voici le sanctuaire où gît sous l'œil de Dieu la dépouille d'un chrétien, — et alors pourquoi ces réminiscences mythologiques, ces défroques du vieil Olympe, ces outrages presque aux mystères que l'on célèbre à deux pas de ce tombeau? On objectera peut-être certains exemples littéraires, certaines libertés admises dans le domaine de la poésie et constituant parfois une contradiction semblable entre l'orthodoxie des intentions et le paganisme de la forme; mais on ne saurait comparer aux fictions qui ne s'adressent qu'à notre esprit des fictions définies et palpables, on ne saurait accepter et absoudre le mensonge de fait aussi volontiers que l'allusion métaphysique. Que dans un ouvrage tout d'imagination, dans un poème comme *la Divine Comédie*, tel nom étranger au calendrier chrétien personnifie cependant un point de la foi chrétienne, que Minos devienne le justicier de Jésus-Christ, et Caron l'ange qui conduit les âmes au seuil du divin tribunal, on peut à la rigueur s'accommoder de ces licences, parce qu'elles servent, non pas de vêtement, mais d'étiquette à des idées, et qu'elles se produisent dans une sphère où nos sens n'ont ni moyen de contrôle ni accès. Supposez au contraire un tableau d'église où ces idées se résoudraient en personnages armés de leurs attributs mythologiques, où l'on verrait de ses yeux ce que l'on n'a fait que pressentir ailleurs : on sera justement choqué de ce pêle-mêle d'images chrétiennes et de souvenirs du paganisme, comme on est surpris pour le moins, en face des bas-reliefs du tombeau de l'empereur, de rencontrer presque côte à côte *Vulcain* et *l'Église catholique*, ou de trouver la tiare pontificale en pendant au pétase ailé de Mercure. Enfin, pour justifier la prédominance de l'élément héroïque sur l'élément religieux dans la composition de ces bas-reliefs, dira-t-on qu'il s'agissait avant tout de glorifier la mémoire du puissant génie qui a conquis et gouverné le monde? Mais les symboles chrétiens eussent rehaussé la majesté du sujet, bien loin de l'humilier ou de la compromettre. Supprimez le signe rédempteur de la croix; il n'y a plus ici que des reliques muettes, en ce sens qu'elles dorment environnées seulement des souvenirs de la terre et de l'appareil d'une puissance éteinte. Sanctifiées au contraire par la croix, elles s'animeront pour nous parler du ciel et de la miséricorde divine, nécessaire aux héros comme aux créatures les plus humbles, à ceux qui ont fini dans toute la splendeur de la renommée humaine aussi bien qu'aux morts ignorés.

Simart nous semble donc avoir commis une faute grave contre le

goût et, qui pis est, contre la moralité même de son sujet, tantôt en associant des images symboliques qui se démentent entre elles, tantôt en substituant absolument les formules de la tradition profane à l'expression religieuse que commandaient le monument et le lieu. Il ne suit pas de là que l'on doive réprouver aussi, en tant que style historique, le style choisi par Simart, et cette intervention du nu ou du costume antique dans la représentation de faits modernes. Si, au lieu d'un tombeau, il se fût agi seulement d'élever un monument commémoratif des événemens qui ont illustré le règne de Napoléon Ier, ces formes d'expression empruntées à une langue morte, mais intelligible à tout le monde, nous paraîtraient aussi opportunes, aussi bien appropriées au sujet que les formes invariables du passé employées dans les inscriptions pour perpétuer les souvenirs du présent. Cependant, dira-t-on, les termes du programme étaient précis. En les interprétant à sa guise, en supprimant ici les signes caractéristiques et la physionomie même de nos mœurs, on courait le risque de fausser le sens précis de chaque scène, ou tout au moins d'aboutir à l'équivoque. Le moyen par exemple de figurer l'*établissement de la cour des comptes* ou la *création du conseil d'état* en groupant des hommes sans costume officiel ou même sans costume d'aucune sorte? Comment pourrons-nous reconnaître l'*organisation de l'université* là où les cinq facultés nous apparaîtront vêtues à la façon des Muses, et les lycéens aussi dévêtus que des gymnastes? Rien de moins facile en effet ni de plus déplacé, si l'office de ces bas-reliefs eût été, comme celui de certains tableaux d'histoire, de reproduire le fait proprement dit et de nous donner le procès-verbal de telle scène, les portraits authentiques de tels personnages connus et nommés. L'esquisse du *serment du Jeu de Paume*, où David s'est plu à transformer les députés du tiers-état en spécimens de myologie, prouve assez le non-sens du nu et le ridicule de la science à outrance en pareil cas; mais le travail confié à Simart n'avait ni les mêmes conditions, ni les mêmes exigences strictement historiques. L'essentiel n'était pas de nous montrer, à côté de l'empereur et sous une apparence conforme de tous points à la réalité, les hauts fonctionnaires qui l'ont aidé dans l'accomplissement de ses desseins, encore moins les objets d'habillement ou le mobilier de son époque. Ce qu'il importait de définir bien plus que les traits et les costumes de Cambacérès ou de Fontanes, c'était le principe et l'objet des institutions nouvelles, c'était la pensée même qui avait créé le conseil d'état ou réorganisé l'université. Quoi de plus naturel dès lors et de mieux en rapport avec la grandeur de ces institutions que d'en résumer l'esprit en quelques traits au-dessus du fait matériel et de la vérité passagère? Quoi de plus

légitime que de faire prévaloir les idées éternelles de progrès et de justice sur l'expression de quelques coutumes particulières à une époque, l'exactitude morale sur la fidélité aux dates, et, comme le dit avec raison M. Eyriès, les formules « d'une convention, mais d'une convention trente fois séculaire, » sur la transcription littérale de la réalité contemporaine? Non, quoi qu'on ait prétendu à ce propos, le parti pris par Simart dans la composition et le style des bas-reliefs du tombeau de l'empereur n'est ni un malencontreux caprice archéologique, ni un mensonge gratuit de l'artiste pour sortir d'embarras et dissimuler sa déconvenue en face d'une tâche toute nouvelle pour lui. C'est au contraire un choix judicieux, le résultat d'une appréciation sincère et raisonnée. Il faut louer celui qui a pris cette résolution d'avoir su ainsi sacrifier une véracité aride à l'éloquence, l'effigie matérielle à l'image, et les détails spéciaux, qui n'eussent mis en lumière que quelques particularités de notre histoire, aux caractères plus généraux, à la signification tout humaine de l'ensemble.

Les dix bas-reliefs qui, avec la statue de l'empereur Napoléon, constituent la part faite à Simart dans la décoration de la crypte des Invalides n'ont pas été tous sculptés par lui. Il en est quelques-uns dont il a dû, faute de temps, confier l'exécution à des mains étrangères; mais la disposition de toutes les parties de ce vaste travail lui appartient en propre, et si la critique court le risque de se méprendre parfois sur le nom du vrai coupable en relevant çà et là quelques inégalités dans la pratique, quelques imperfections dans le modelé de certains corps, elle est sûre du moins de s'adresser à qui de droit en louant partout l'élévation de la pensée et la justesse des intentions.

Pour relier entre eux les fragmens de l'épopée qu'il avait à écrire sur ces murs, pour imprimer à ces épisodes divers un caractère d'unité et de symétrie, Simart a eu l'heureuse idée de faire de la figure de l'empereur le centre invariable et comme le pivot de chaque composition. A droite et à gauche de cette figure, assise le plus souvent et exprimant par le calme de l'attitude et du geste la puissance sûre d'elle-même, l'auguste sérénité du génie, des groupes d'hommes et de femmes, distribués dans un ordre régulier sans monotonie, symbolisent les grandes pensées que Napoléon médite ou les lois qu'il vient d'édicter. Ainsi, dans l'*établissement de la cour des comptes*, — sujet difficile et cependant un des plus heureusement traités, — la Fraude, l'Erreur et l'Imposture sont personnifiées par trois figures de femmes qui essaient en vain de s'approcher du trône impérial, tandis que, du côté opposé, l'Exactitude, la Vérité et l'Ordre s'abritent sous la main protectrice du souverain et

à sa voix s'apprêtent à réprimer ou à prévenir les abus. Ailleurs, dans la *création de l'ordre de la légion d'honneur*, un soldat découvrant fièrement sa poitrine cicatrisée, un homme vieilli dans l'étude, se mêlent aux figures allégoriques de la Poésie et des Beaux-Arts pour venir recevoir la récompense décernée à tous les genres de mérite, le titre qui confond dans les rangs d'une même noblesse tous les courages et tous les talens. — Rien de mieux, répondra-t-on peut-être, mais il n'y a en tout cela qu'un médiocre effort d'imagination. Tout n'aura pas été dit, et dit dans les meilleurs termes, parce qu'on aura fait intervenir l'Erreur avec son bandeau ou l'Imposture avec son masque sous forme d'allusions aux fournisseurs concussionnaires et aux comptables infidèles. Il n'était pas non plus fort méritoire, pour personnifier les arts et les lettres au temps du premier empire, de mettre, suivant la coutume, un maillet aux mains de la Sculpture, une lyre aux mains de la Poésie. Le style de l'œuvre une fois donné, le premier venu en eût imaginé autant. — Sans doute, et nous ne savons pas plus de gré qu'il ne faut à Simart d'avoir suivi sur ce point des usages depuis bien longtemps consacrés; mais un autre que lui probablement n'eût pas su tirer un aussi bon parti de ces ressources banales et rajeunir, comme il l'a fait, ces vieux emblèmes, ces allégories décrépites, par la vigueur ou la bonne grâce de l'exécution, par la justesse ou l'ampleur de la mise en scène. Un autre n'eût pas, comme lui, compris et restitué le vrai sens de ces modèles, si universellement proposés, si rarement étudiés avec l'attention et la sincérité qui conviennent. Les exemples de l'antiquité sont en apparence familiers à tout le monde; la vénération traditionnelle pour les monumens de l'art grec a suscité et suscite chaque jour une foule d'imitateurs. D'où vient pourtant que si peu nous donnent autre chose que des imitations mensongères où les dehors peuvent être plus ou moins adroitement parodiés, mais où rien n'a passé de la force et de la beauté intimes qui animent les œuvres originales? C'est que ces prétendus disciples de l'art antique se contentent de s'en faire les plagiaires; c'est que, sous leur ciseau ou sous leur pinceau paresseusement actif, se multiplient les faciles contrefaçons et non les interprétations studieuses, les simulacres et non les images fidèles. De là, pour nos yeux et pour notre esprit, une satiété telle qu'à peine essayons-nous de distinguer entre ces œuvres mort-nées et celles où les principes et les inspirations antiques revivent effectivement. Faudra-t-il pour cela que les artistes de notre temps renoncent à l'emploi de certaines formules consacrées, à la reproduction de certains types d'une excellence reconnue? De ce que l'architecture moderne par exemple a souvent abusé des ornemens grecs ou romains, doit-on inférer que les oves ou les triglyphes ne sau-

raient désormais être de mise dans la décoration de nos monumens? La conclusion ne serait ni mieux motivée ni plus juste en ce qui concerne les modèles fournis par la statuaire antique et le profit à en tirer aujourd'hui. Ces modèles, on a le droit et le devoir de les imiter, mais à la condition d'en extraire la substance et la moelle même, au lieu d'en dérober seulement l'enveloppe et d'en transcrire les apparences. Les études de l'antique sont en un mot les *humanités* de l'art. C'est peu de n'y puiser que de simples leçons de calligraphie pittoresque ou des phrases toutes faites pour s'autoriser souvent à ne rien dire. Il faut y chercher mieux que cela; il faut, à l'exemple de Simart, demander à ces études des secrets plus précieux et une correction moins vulgaire. Le sculpteur des bas-reliefs du tombeau de l'empereur s'est approprié, aussi bien que la correction du style, la pensée même, le goût, les saines habitudes de l'art grec. Son œuvre, à ce titre, mérite de figurer, sinon parmi les créations originales, du moins parmi les travaux les plus sérieux de notre temps. Qui sait même? peut-être trouvera-t-on qu'il est plus malaisé et plus louable de renouer ainsi de hautes traditions que de se hasarder à la poursuite d'une forme d'expression nouvelle; peut-être, au milieu des incertitudes et des fantaisies maladives qui tourmentent l'école contemporaine, le plus sûr est-il encore de se retrancher dans le passé, et, pour échapper à ce désarroi des croyances, de remonter jusqu'aux époques de foi unanime et de robuste tranquillité.

Dans cet examen des travaux de Simart, nous avons omis plus d'une œuvre qui se recommande pourtant, soit par son propre mérite, soit par l'importance de la tâche, soit enfin, — comme la restitution de la Minerve du Parthénon, — par un caractère et des procédés d'exécution exceptionnels. Nous n'avons rien dit ni d'une statue de *la Poésie épique* placée dans la bibliothèque du palais du Luxembourg, ni d'un groupe pour la salle du Trône dans le même palais, — *l'Art demandant ses inspirations à la Poésie,* — ni d'une figure allégorique, *la Ville de Paris,* pour le berceau du prince impérial : figure charmante, d'une expression toute maternelle, et dont le délicat sourire semble glisser des traits du visage sur les formes souples du corps et animer en quelque sorte jusqu'aux plis de l'ajustement. Si dignes qu'elles soient du sculpteur de l'*Oreste,* ces statues et plusieurs autres encore ne serviraient qu'à grossir la liste des travaux qu'a laissés Simart; elles ne montreraient pas sous un jour nouveau un talent dont les spécimens que nous avons essayé d'analyser donnent suffisamment la définition et la mesure. Quant à la *Minerve*, les questions qu'elle soulève intéressent l'archéologie plus directement encore que l'art proprement dit, et ces questions ont été discutées ici même par un juge des mieux autorisés en pa-

reille matière (1). Il faut bien ajouter que dans ce travail la seule partie qui ne porte pas le caractère formel d'une restitution, le bas-relief du piédestal représentant *Pandore s'éveillant à la vie*, est, à notre avis, un morceau faiblement conçu et, fort contrairement aux coutumes de ce ciseau, traité avec une grâce molle, avec une certaine adresse mignarde qui rappelle la manière de Canova. Simart, dit-on, avait une prédilection particulière pour ce bas-relief, et le fait peut nous étonner, bien que les artistes d'ordinaire les plus difficiles pour eux-mêmes aient eu quelquefois de pareilles faiblesses paternelles. Ce qui nous surprend davantage, c'est que cette faiblesse ait été partagée par des esprits moins naturellement prévenus, et que ceux-là mêmes qui s'étaient montrés le plus sévères pour l'ensemble du travail n'aient trouvé que des paroles d'indulgence ou d'éloge pour un détail qui, mieux que tout le reste, eût donné prise à la critique et légitimé le reproche.

Le silence que nous avons cru devoir nous imposer en face des œuvres secondaires de Simart, nous l'avons gardé aussi en ce qui concerne les particularités biographiques. Le mieux que nous eussions pu faire sur ce point eût été de transcrire les pages du livre de M. Eyriès, et d'ailleurs, sauf dans la période des débuts, la vie de Simart n'offre rien que de régulier, de paisiblement studieux, de favorisé à tous égards. Une fois, il est vrai, à l'occasion des travaux du tombeau de l'empereur, travaux répartis d'abord entre plusieurs artistes et confiés ensuite, en vertu d'un principe beaucoup plus sage, au talent d'un seul, quelques difficultés assez graves, quelques accusations amères vinrent compliquer pour un temps cette existence et en altérer le calme habituel; mais, hormis ce court moment de luttes et de malentendus pénibles, Simart ne connut que des jours exempts des vicissitudes qui trop souvent entravent ou retardent la marche du talent. Les tâches les plus importantes, les récompenses les plus hautes qu'un artiste puisse ambitionner, il les obtint de bonne heure et sans avoir à recourir aux sollicitations, aux démarches dont le mérite ne dispense pas toujours. Heureuse carrière que la sienne, mais avant tout carrière honorable et bien remplie; vie brillante, à n'en considérer que les dehors, mais au fond vie sérieuse et probe, invariablement consacrée à l'étude, aux affections de la famille, à toutes les honnêtes passions! Il ne nous appartient pas, à propos des sentimens qui ont animé Simart jusqu'à la fin, de parler de ceux qu'il avait inspirés autour de lui et qui lui survivent, saintement dévoués à sa mémoire. Nous n'irons pas troubler une grande douleur dans le silence de l'asile où elle

(1) Voyez, dans la livraison du 1er février 1856, *la Statuaire d'or et d'ivoire*, par M. Beulé.

se recueille, ni essayer d'attirer des regards humains sur une existence qui ne veut être vue que de Dieu. Qu'il nous soit permis de dire seulement qu'aux pieux regrets qui alimentent cette vie cachée d'autres regrets s'associent, dont l'unanimité même est à la fois un hommage au passé et un symptôme des inquiétudes du présent. Depuis que Simart, victime d'un triste accident, a disparu dans la vigueur de l'âge et du talent, tous ceux que préoccupe l'honneur de notre école ont compris quel noble soldat la mort venait d'enlever à la cause de l'art sérieux, quel vide elle laissait dans des rangs déjà bien éclaircis.

Nous le répétons, aux œuvres de Simart, si habiles qu'elles fussent, il manquait l'autorité tout à fait personnelle, et cette expression de haute franchise qui subjugue l'imagination avant même de persuader l'esprit; mais son grave et pur talent avait au moins le caractère d'une protestation utile contre les envahissemens d'une facile industrie, contre les petites ambitions et les petites ruses, contre tout ce qui, directement ou non, tend à dénaturer la fonction de l'art ou à le rabaisser au niveau d'un métier. Peu d'artistes de notre temps ont poussé aussi loin que Simart et aussi religieusement gardé le respect du devoir, la conviction et le zèle du bien. Toutefois, sans prétendre remettre en question certaines lois générales imposées, en matière d'esthétique, à toutes les consciences et nécessaires à toutes les doctrines, on peut se demander si le bien tel que le comprenait et le pratiquait le sculpteur de l'*Oreste*, des bas-reliefs du château de Dampierre et de la crypte des Invalides, est désormais la fin unique des aspirations légitimes, le seul objet des efforts permis. Le talent de Simart nous donne-t-il le dernier mot des conditions qui doivent régir la sculpture moderne, la mesure exacte des franchises qui lui sont laissées, et d'autres talens contemporains de celui-là peuvent-ils, en poursuivant un idéal quelque peu différent, réclamer les mêmes droits à l'estime et les mêmes titres au succès? C'est ce qu'il reste à examiner.

De tout temps en France, depuis la renaissance jusqu'au siècle où nous sommes, l'étude de l'antique a été tenue en honneur et considérée par les statuaires comme la source d'où découlent les progrès les plus sûrs dans la science du beau. Durant la brillante période qu'inaugurent Michel Colomb, Jean Juste, Pierre Bontemps, bien d'autres excellens artistes encore, et qui, après avoir reçu de Jean Goujon sa consécration définitive, va se clore à peu près avec l'époque où Jacques Sarazin cesse de travailler, les exemples de l'art italien exercent, il est vrai, sur la manière de nos sculpteurs une influence considérable; mais cette influence n'est pas, à beaucoup près, si absolue qu'elle absorbe l'autorité d'exemples plus dignes de vénération encore. Le style italien et le style antique, conciliés avec

une sagacité toute française dans les œuvres appartenant à cette belle époque, leur donnent à la fois une majesté et une finesse qui en attestent clairement les origines. Depuis les tombeaux de Saint-Denis, de Nantes et de Tours jusqu'aux bas-reliefs de la fontaine des Innocens, jusqu'aux *cariatides* de Sarazin dans la cour du Louvre, combien de monumens pourrait-on citer où il n'est pas difficile de reconnaître l'empreinte d'un esprit d'imitation aussi bien informé au fond que mesuré et délicat dans la pratique! Plus tard, cette délicatesse disparaît en partie pour faire place à une expression plus vigoureuse de la vie, à une recherche plus assidue de la force et du mouvement, sauf à rencontrer parfois l'agitation : les souvenirs de l'antiquité demeurent néanmoins, en dépit des préoccupations nouvelles. Ce ne sont pas certes les modèles auxquels Jean Goujon s'adressait de préférence qui instruiront le puissant ciseau de Puget; mais certains monumens, chers autrefois à Michel-Ange, seront consultés de près par le sculpteur du *Milon*, de l'*Hercule*, du *Saint Sébastien*, et, quelle que soit en apparence la fière indépendance de cette manière, elle ne fait encore que continuer sous d'autres formes les studieuses traditions qui avaient inspiré les entreprises précédentes. Enfin, lorsque la révolution commencée dans un juste désir de progrès s'achève dans l'aberration et dans la licence, lorsque l'Algarde, le Bernin et leur séquelle ont popularisé partout la manie de la sculpture pittoresque et du style tourmenté, c'est en France, et en France seulement, que survit un peu de respect pour le bon sens et pour les enseignemens du passé. C'est dans notre école que s'est réfugié ce qui subsiste encore de science saine, de doctrine consacrée, de goût classique, et qu'au milieu même de ce naufrage de l'art quelques talens surnagent, guidés, sinon par une étoile assez radieuse pour les conduire au port, au moins par une lueur à demi voilée qui leur permet de louvoyer entre les écueils. Survient David, et avec lui la fin des hésitations et des scrupules. Sous le règne de ce réformateur universel, la statuaire, aussi bien que la peinture, entre ouvertement et persiste dans une voie d'imitation à outrance, dans un système d'archaïsme aussi inflexible, aussi impitoyable qu'avaient été désordonnés le mouvement en sens contraire dont les artistes italiens s'étaient faits les promoteurs et les entraînemens auxquels notre école avait résisté de son mieux. Ici, nul effort, nulle velléité même de résistance. Pour tous les sculpteurs comme pour les peintres, le culte des anciens monumens est devenu un point de foi plus rigoureux, un moyen de salut mieux assuré que la croyance aux vérités directes et naturelles. On dirait qu'à leurs yeux la forme animée est bien moins un modèle dont le ciseau a le devoir de figurer l'image qu'un prétexte pour simuler

certains procédés d'exécution et pour reproduire certains types créés par la main des hommes.

La religion de l'antique n'a donc pas cessé, bien qu'avec des alternatives diverses, de rencontrer des disciples dévoués parmi les artistes de notre pays. Dans ce zèle d'imitation toutefois, des préférences pour l'art romain sont sensibles, et cela peut s'expliquer par la richesse de nos musées en monumens des époques impériales comme par la rareté des chefs-d'œuvre de l'art grec publiquement proposés à l'étude avant le temps où nous vivons. Peut-être aussi faut-il attribuer la prédilection des sculpteurs français pour la statuaire romaine à une affinité secrète entre les principes que celle-ci résume et les tendances instinctives, le génie même de l'art national. Notre école de sculpture, la plus savante d'ailleurs et la plus riche des écoles modernes à partir de la seconde moitié du XVIe siècle, — sans parler des gages fort significatifs pourtant qu'elle avait donnés déjà vers la fin du XIIIe, — notre école de sculpture se distingue en général par le goût du vrai, par l'intelligence de la physionomie et du caractère personnel, bien plutôt que par le sentiment de la beauté idéale. De là son excellence dans l'art du portrait et cette suite non interrompue de belles œuvres en ce genre, depuis la statue de *l'amiral Chabot* jusqu'au *Voltaire* de Houdon. Or, avec un style et des moyens d'exécution différens, la sculpture romaine procède d'un fonds d'inclinations et de qualités analogues. Lors même qu'ils poursuivaient un autre objet que la science du fait et de la vérité positive, il était donc naturel que les artistes français choisissent la route la plus voisine de celle où ils avaient coutume de marcher et qu'ils prissent pour guides les maîtres de l'antiquité romaine, parce qu'ils n'avaient besoin pour les comprendre ni d'oublier complétement leur propre langue, ni de renoncer aux habitudes innées de leur esprit. Sous David encore, c'est-à-dire au moment où la recherche de la pureté du style semble plus active et plus absolue que jamais, le mouvement de retour vers l'antiquité ne va guère au-delà de cet *idéalisme* mesuré. Ce n'est qu'un peu plus tard, lorsque, au temps de la restauration, les épreuves en plâtre des marbres du Parthénon et la *Vénus de Milo* viennent prendre place dans les salles du Louvre, qu'une ambition nouvelle surgit au sein de notre école, et que l'art grec, étudié pour la première fois dans ses manifestations les plus hautes, suscite ou modifie quelques talens dont les œuvres se succèdent pendant vingt années environ : œuvres sages et correctes plutôt que décidément expressives, talens bien intentionnés, dont la manière de Cortot résume mieux qu'aucune autre les croyances et les nobles désirs, mais auxquels ont manqué, pour le plein succès de l'entreprise, cette audace dans

l'assimilation, cette intelligence passionnée de la beauté grecque que le peintre d'*Œdipe* possédait déjà au commencement du siècle et qu'il allait achever de manifester, on sait avec quel éclat, dans *l'Apothéose d'Homère*.

Singulière coïncidence d'ailleurs : tandis que, un peu désabusée des exemples romains et des enseignemens conformes popularisés par David, une partie de l'école française redoublait de zèle pour l'antique en vertu de cette désillusion même et s'insurgeait, au nom de Phidias, contre la tradition académique, — un autre groupe d'insurgés beaucoup plus radicaux prétendait faire justice de toutes les traditions, quelles qu'elles fussent, et couper court aussi bien aux tentatives renouvelées de l'art grec qu'aux imitations de l'art romain. On sait ce qui advint de l'entreprise et les progrès entremêlés de beaucoup d'abus que, pour employer le langage du temps, la réaction romantique détermina dans le domaine de la peinture, de la peinture de genre et de paysage principalement. La sculpture à son tour devait ressentir quelque chose de ces agitations et comme le contre-coup de ce mouvement. Sans se faire ouvertement complice d'une doctrine qu'elle n'eût pu embrasser d'ailleurs qu'à la condition de se mutiler elle-même et bientôt de se suicider, elle ne refusa pas toute concession aux exigences de l'esprit nouveau. On put même surprendre çà et là quelques symptômes d'imprudence, quelques témoignages de sympathie trop vive pour les principes qui prévalaient alors dans les œuvres des peintres; mais en général la réforme tentée ou plutôt acceptée par les sculpteurs n'eut ni les empressemens violens, ni les bruyantes promesses, ni les caprices d'une révolution. Tout se passa sans grand dommage pour l'ordre; tout se borna à des essais de conciliation entre les partis, à des efforts diversement heureux pour élargir dans l'image du beau la part de la réalité et pour associer au respect traditionnel de l'antique des sentimens plus jeunes, moins élevés quelquefois, mais après tout dignes encore de l'art et de notre école.

Deux artistes remarquablement habiles, Pradier et David d'Angers, personnifient bien ce système de transaction, ces accommodemens entre les lois qui de tout temps ont régi la sculpture française et les innovations qu'elle ne pouvait absolument rejeter sans s'exposer au danger de se voir punie de ses dédains par l'indifférence publique. Le premier, nous le disions en commençant, a eu le tort de pousser bien loin ses avances à la popularité; mais s'il est juste de réprouver le caractère de certaines intentions, l'agrément suspect de certaines formes du style dans les œuvres de Pradier, il n'y a que justice aussi à louer l'habileté, quelquefois supérieure, avec laquelle le sculpteur de *Psyché* et de *Sapho* a su exprimer la grâce sans excès d'abandon, la vie sans exagération pittoresque. Là même

où rien ne se laisse pressentir d'une arrière-pensée de mauvais aloi, les habitudes de son ciseau sont, il est vrai, des moins austères. Sous la main de Pradier, la beauté antique s'enjolive du charme un peu grêle, des détails de physionomie un peu subtils qui caractérisent la beauté moderne. Il n'en est pas moins vrai qu'un vif souvenir de la Grèce vit encore dans ces images, conformes en apparence aux goûts de notre temps et de notre pays, et que, sous ces dehors de facilité, sous cette science sans façon, on devine un talent plus studieux qu'il ne veut se montrer et nourri en meilleur lieu qu'on ne l'aurait cru d'abord.

Moins adroit peut-être que Pradier au point de vue de la pratique, mais plus sérieux dans ses tendances et plus énergiquement inspiré, David d'Angers a fait preuve, surtout au commencement de sa carrière, d'une originalité véritable, d'une vigueur de sentiment presque magistrale. David avait d'un maître la sûreté du coup d'œil, l'aptitude à envisager la forme sous son aspect caractéristique, à discerner dans chaque type l'élément essentiel de beauté ou de force qu'il importe de dégager. Tant que cette vivacité d'impression en face de la nature fut réglée et contenue dans de justes limites par l'étude ou le souvenir des exemples de l'antiquité, les statues nues ou drapées, les médaillons et les bustes sortis de l'atelier de David honorèrent hautement l'artiste qui définissait ainsi, en même temps que sa propre valeur, les aspirations, les desseins, le programme de la nouvelle école. Par malheur, un moment vint où le frein si utilement imposé d'abord se relâcha pour céder bientôt tout à fait. A force de prétendre insister sur les vérités d'exception et d'accident, David perdit presque le sentiment et la notion des vérités générales. A force de vouloir mettre en relief tel fait particulier, telle curiosité de physionomie ou d'habillement, il oublia jusqu'aux plus simples conditions de la beauté, de la vraisemblance même, jusqu'aux lois de la structure humaine et des proportions anatomiques. De là ces étranges *portraits* d'hommes voués aux travaux de l'esprit, où le développement du crâne dégénère en difformité monstrueuse, ces statues érigées sur les places publiques de Nancy, du Havre, de Dunkerque et de plusieurs autres villes, où, sous prétexte de sincérité, les bizarreries du costume moderne s'exagèrent aussi bien que l'irrégularité des traits ou les imperfections corporelles des héros. On aurait toutefois une très fausse idée de la manière de David, si l'on en jugeait seulement sur ces témoignages excessifs. Bien que, au milieu de ses plus graves erreurs, le vigoureux talent de l'artiste se manifeste encore, bien que, dans le *fronton du Panthéon* par exemple, la figure allégorique placée au centre de la composition console, par la simplicité de l'aspect et la fermeté du style, le regard qu'ont déconcerté pour le moins les groupes avoisinans, —

c'est ailleurs, c'est dans les œuvres appartenant aux années qui précèdent ou qui suivent de fort près 1830, qu'il faut chercher les preuves et les vrais titres de ce talent. Ici le besoin de parler net n'aboutit pas à la manie des affirmations brutales, la haine d'un idéalisme conventionnel ne se traduit pas en pédantisme d'une autre sorte, en ostentation de la réalité. La mesure est exactement gardée entre l'abus de la fiction et l'abus du vrai, et lors même qu'il n'en reproduit pas les habitudes extérieures et les types, David reste au fond le disciple de l'art grec. Il ne fait qu'en assouplir les règles en raison de nos mœurs et de ses propres instincts; il en modifie les termes sans en renier pour cela ni les enseignemens ni l'esprit.

Aujourd'hui comme par le passé, le culte de l'antiquité est pour notre école de sculpture un article de foi universelle, une sorte de religion de l'état qui défie les schismes et les attaques. Tous les sculpteurs contemporains s'entendent en principe et tombent d'accord sur ce point. Malheureusement, auprès du plus grand nombre, il en est un peu de l'antique comme de la vertu dans l'ordre moral: chacun l'admire et la loue, elle se morfond à la porte de chacun. On se pique de vénération pour l'art grec, on affiche même dans la pratique les dehors de la conviction et du dévouement. Que faut-il penser cependant de ce zèle et de ces respects apparens? Jusqu'où va en réalité cette foi dans la tradition, et combien d'artistes, tout en protestant de leur amour pour l'antique, réussissent à prouver qu'ils en savent aimer mieux que les surfaces et lui emprunter autre chose que des artifices de style ou de simples recettes d'exécution? Les uns continuent, avec une inaltérable bonhomie, de dépeupler l'Olympe et de tailler, suivant les patrons accoutumés, les images des dieux et des déesses. D'autres, sans souci des conditions spéciales et des exigences de chaque sujet, n'ont qu'un type pour toutes les figures, un mannequin pour tous les costumes, et déguiseraient volontiers la *Vénus de Médicis* en héroïne du moyen âge, l'*Apollon du Belvédère* en apôtre, en maréchal de France ou en magistrat. D'autres enfin, pour s'isoler de la foule des imitateurs, se contentent de varier les termes de l'imitation et de faire main-basse sur des exemples moins habituellement reproduits. Au lieu des marbres consacrés par l'admiration unanime, ils choisissent des morceaux connus surtout des érudits; au lieu des sculptures appartenant au temps de Périclès, ils copient les monumens d'une autre époque, et, quelques enjolivemens archéologiques aidant, quelques ornemens empruntés à l'orfévrerie ou à la peinture s'ajoutant dans leur œuvre à l'archaïsme du ciseau, les voilà persuadés qu'ils possèdent les vrais secrets de l'art grec, parce qu'ils en ont ressuscité quelques procédés hors d'usage!

A côté de ces praticiens diversement actifs, mais également inu-

tiles au progrès, bon nombre de sculpteurs, en fait d'antiquité, s'en tiennent à la théorie. Ils s'inclineront pieusement au nom de Phidias, sauf à consulter d'habitude Coysevox : ils n'auront pour les grands exemples de l'école attique que des paroles d'enthousiasme ; mais, s'ils se mettent à l'œuvre, c'est la réalité vulgaire qu'ils s'efforceront de transcrire, en enchérissant même sur les laideurs du modèle. Puis viennent les sculpteurs qui ne font de l'ébauchoir qu'un instrument de menue industrie, fabricans de statuettes, pourvoyeurs d'étagères, auxquels le titre d'artistes siérait aussi peu que celui de poètes aux rimeurs de chansonnettes. Et cependant, en dépit de ces témoignages de lassitude ou d'impuissance, malgré tant d'élémens de scepticisme ou d'anarchie, notre école de sculpture n'a pas encore si bien démérité qu'on ne puisse citer, parmi les travaux qu'elle a produits dans le cours des trente dernières années, plus d'une œuvre éminente, plus d'une tentative digne de son passé. Si affaiblie qu'elle paraisse, elle lutte encore, et elle lutte victorieusement, pour garder sur les écoles étrangères sa vieille suprématie et pour continuer les traditions qui l'obligent envers elle-même. Le *Jeune Pêcheur*, de Rude, placé maintenant au Louvre, dans une des salles consacrées aux anciens chefs-d'œuvre de la sculpture française, se soutient à côté de ces nobles monumens. Le *Danseur*, de M. Duret, cette figure d'un jet si heureux, d'une expression si gracieuse et si neuve, et *l'Improvisateur*, qui lui sert de pendant, auraient-ils rien à redouter d'un pareil voisinage? *Le Génie de la liberté* et la *Leucothoé* de M. Dumont, *le Premier Secret* de M. Jouffroy, la *Pénélope* et *la Vérité* de M. Cavelier, le *Faune* de M. Lequesne, *l'Heure de la Nuit* de M. Pollet, les statues plus récemment sculptées par MM. Moreau, Guillaume et Loison, — de tels ouvrages, et plusieurs autres qu'il serait facile d'ajouter à cette liste déjà longue, prouvent assez que l'élévation du goût et la pureté du style n'ont pas cessé de trouver des représentans dans notre école. La sculpture de portrait, cette gloire de l'art français depuis trois siècles, est traitée, sinon avec la même aisance qu'autrefois, au moins avec une fine intelligence de la physionomie et de la vérité contemporaine ou historique. Sans parler de beaucoup de bustes successivement exposés au Salon, plusieurs statues, telles que le *Mirabeau*, le *Bailly* et le *Maréchal Gérard*, de M. Jaley, attestent que dans cet ordre de travaux l'habileté matérielle est aussi loin de faire défaut que l'aptitude à comprendre et à exprimer le caractère moral des modèles. Enfin, lorsque M. Barye consent à se soumettre aux exigences en quelque sorte architecturales de la sculpture, lorsque, en reproduisant la nature avec la verve pittoresque que chacun sait, il n'abuse pas de cette verve même pour agiter plus que de raison les lignes ou pour installer seulement la

ressemblance physique là où il est nécessaire aussi de donner place à l'interprétation idéale, au langage calme de la forme révisée et épurée par l'art, — les œuvres de ce talent supérieur dans le genre tout spécial qu'il a choisi achèvent d'assurer le premier rang à l'école de notre pays. En outre, elles ajoutent à nos propres richesses dans le passé et dans le présent des titres assez nouveaux, des témoignages d'originalité assez nets, pour qu'on soit aussi mal venu à accuser en ceci les doctrines immobiles de la sculpture française qu'on le serait à lui reprocher le dédain des règles et l'oubli de ses traditions.

Les écoles étrangères, depuis le commencement du siècle, avaient dû à la renommée de certains artistes une importance toute nouvelle, et quelquefois les plus vastes succès qu'ait obtenus la sculpture moderne. Aujourd'hui les écoles étrangères ne comptent plus que des hommes de talent, dont la réputation dépasse rarement les frontières du pays où ils travaillent. L'héritage du sculpteur danois Thorwaldsen, un moment recueilli par Fogelberg, n'appartient depuis la mort de celui-ci à personne, comme depuis la mort de Bartolini aucun sculpteur italien n'a réussi à remplacer ce savant maître dans sa situation de chef d'école (1). A Rome M. Tenerani, à Florence M. Dupré, ont, il est vrai, succédé à Bartolini, en ce sens qu'ils sont devenus, après lui, les deux talens les plus considérables de l'école italienne. Néanmoins le premier, malgré sa haute habileté et sa longue expérience, n'a pas acquis toute l'autorité d'un maître; le second, après avoir débuté avec un grand éclat, n'a pas justifié toutes les espérances qu'avaient fait concevoir ses commencemens. Quoi qu'il ait produit depuis lors, il demeure et peut-être demeurera-t-il longtemps encore ce qu'il était déjà il y a près de vingt ans, le sculpteur de l'*Abel*. Ni l'Angleterre, ni la Belgique ne trouveraient à opposer à nos statuaires des rivaux fort dangereux. Reste l'Allemagne, où, si l'on considère le nombre et l'importance matérielle des entreprises, la sculpture semble plus populaire qu'en aucun autre pays, mais où les maîtres font défaut comme ailleurs. L'école de Munich, en perdant Schwanthaler, s'est trouvée dépossédée du rang qu'elle occupait depuis plusieurs années, et c'est à Dresde maintenant sous l'influence de M. Rietschell, à Berlin auprès de M. Drake, que les sculpteurs travaillent avec le plus d'assiduité et de succès. M. Rietschell, le plus célèbre aujourd'hui des statuaires allemands, a exécuté, entre autres ouvrages notables, le *Monument de Lessing* à Brunswick et le groupe fraternel de Goethe et de Schiller à Weimar. Il achève en ce moment pour la ville de Worms un immense travail en mémoire de la réformation et de Luther. En Prusse,

(1) Voyez, sur *Fogelberg* et *Bartolini*, la *Revue* du 15 juin et du 15 septembre 1855.

M. Drake a hérité en partie de la réputation dont avait joui Rauch, et partage l'autorité avec deux élèves de celui-ci, MM. Schievelbein et Blaëser, auxquels on doit les groupes qui décorent le pont du château royal de Berlin et les bas-reliefs du pont de Dirschau, près de Dantzig. Quels que soient d'ailleurs les mérites qui recommandent les œuvres des artistes que nous venons de nommer, ces œuvres ont en général un caractère expressément national et historique. L'image fidèle de tel personnage, la représentation de tel fait intéressant la gloire de l'Allemagne, tels sont le plus souvent l'objet et la signification des tâches accomplies de nos jours de l'autre côté du Rhin. Il n'y a rien là qui relève, à proprement parler, de l'idéal, rien qui accuse des préoccupations très vives de l'antique et du beau, et l'on peut dire, sans vanité patriotique, que c'est presque uniquement en France que l'on essaie encore d'attribuer à la statuaire un rôle conforme aux principes les plus élevés et au sens le plus général de l'art.

Notre école de sculpture vit donc toujours et continue de faire ses preuves; mais, il faut bien l'avouer, elle vit dans une atmosphère où la foule ne pénètre pas. Les gages qu'elle donne de talent et de constance, nous les laissons passer le plus souvent sans y attacher un autre prix qu'à ces travaux de pure érudition, à ces dissertations archéologiques ou philologiques dont il appartient à quelques rares initiés d'apprécier l'à-propos ou de discuter la valeur. Rien de plus naturel. Par le temps qui court de dévotion à la photographie et d'appétits fort contraires à l'idéal en toutes choses, qu'avons-nous à faire d'un art qui s'obstine à nous prêcher le mépris de ce que nous aimons et le culte de ce que nous ne savons plus aimer? A quoi bon ces efforts de science pour galvaniser une langue morte, ou tout au moins pour ajouter quelques jours de vie à une doctrine condamnée, à des traditions expirantes? Aux yeux de la plupart d'entre nous, la sculpture, avec ses allures solennelles et sa signification austère, n'est plus dans nos mœurs. On peut la tolérer encore à titre de souvenir du passé, on peut de temps à autre s'intéresser à ces témoignages posthumes, à ces formes anciennes d'expression, de même que, par un reste de déférence ou d'habitude, on applaudit parfois une pièce de théâtre écrite en vers; mais, en matière d'art comme ailleurs, nous avons surtout le goût de la prose, et la sculpture n'étant rien moins que propre à nous satisfaire sur ce point, nous en abandonnons les produits à ceux qui, par curiosité d'esprit ou par état, se soucient encore du style poétique.

Il serait assez oiseux au reste, de plus il ne serait point juste d'accuser seulement en ceci les erreurs ou les défaillances de l'opinion. Que nous en soyons venus à considérer la sculpture à peu

près comme un hors-d'œuvre dans le mouvement des idées actuelles, comme un inutile démenti aux humbles inclinations et à quelques faux progrès de notre époque, voilà qui est fâcheux assurément et fort peu excusable en principe. La faute n'en est pas toute à nous cependant, et, dans cette méprise où nous avons le tort de nous complaire, une part de responsabilité peut être attribuée à ceux-là mêmes qui en sont les victimes. On ne saurait blâmer, tant s'en faut, les sculpteurs de prétendre résister à l'esprit d'aventure et de désordre qui travaille l'art contemporain. Ils ont le devoir de défendre à tout prix des principes qui intéressent aussi bien la dignité de leur talent que les conditions mêmes de la statuaire. Il ne faut pas toutefois que les formes de cette résistance laissent soupçonner l'opiniâtreté et le parti-pris là où doivent prévaloir le bon droit et le courage; il ne faut pas que, de peur de se faire complice des abus, on se dispense de rechercher le progrès. Les sculpteurs aujourd'hui semblent trop facilement disposés à se retrancher dans cette réserve regrettable, dans cette force de volonté négative. Qu'ils se refusent aux concessions imprudentes, rien de mieux, mais qu'ils consentent au moins à s'enquérir de nos besoins, qu'ils ne ferment pas systématiquement les yeux aux signes du temps, ne fût-ce que pour apprécier le péril et pour aviser aux moyens de le conjurer. Quels que soient le nombre et la valeur des talens qui l'honorent encore, notre école de sculpture a en somme une physionomie un peu effacée, parce que, à force de se défier des innovations, elle a trop souvent méconnu les nécessités du présent. Elle s'isole par là de notre école de peinture ou, pour parler plus exactement, de la peinture contemporaine, — ce mot « école » impliquant une idée de communauté dans les tendances et d'analogie dans les travaux qui ne serait ici rien moins que justifiée par les faits. De nos jours la peinture, malgré la diversité des œuvres, aura eu son caractère propre et sa part d'initiative; elle aura marqué sa place dans l'histoire de l'art par des efforts bien souvent heureux pour marcher plus avant dans une voie déjà ouverte ou pour découvrir quelque route nouvelle. Depuis cet illustre disciple de l'antique et de Raphaël jusqu'à ce vaillant peintre sans maître et sans aïeux qui succombait il y a quelques jours à peine, depuis M. Ingres jusqu'à Decamps, combien d'artistes éminens dont les talens ont perfectionné, rajeuni, transformé quelquefois la peinture française! Il n'en va pas ainsi de notre sculpture au XIX[e] siècle. Elle se sera maintenue, non sans honneur, dans la sphère des idées prévues et des études consacrées, gardant en face des agitations et des menaces du dehors une attitude calme, et, pour ainsi parler, le silence de la résignation; mais elle se sera tue aussi là où il semble que la discussion eût été

de mise. Elle a eu jusqu'ici le mérite de persister dans le bien, soit : a-t-elle tout fait pour connaître le mieux et pour nous en instruire? Le moment serait venu pour elle de se montrer à la fois plus curieuse et plus libérale. Nous ne lui demandons pour cela ni une transformation radicale, ni un coupable détachement des grands exemples du passé. Oui sans doute, l'étude de l'antique est et doit demeurer une loi nécessaire de la sculpture moderne, parce que l'antique est la plus haute expression du beau, et qu'en dehors du beau la sculpture n'existe pas. Oui, cela est certain aussi, la traduction de la forme par le ciseau a des exigences immuables, des règles qu'une fois trouvées, on ne saurait enfreindre sans avilir la majesté du corps humain et la majesté de l'art lui-même. Pourtant ce corps, si admirable que Dieu l'ait fait, est-ce assez d'en célébrer seulement les proportions et les harmonies, d'en comprendre et d'en reproduire à souhait la grâce ou la noblesse? N'oublions pas qu'il est aussi, qu'il est surtout le sanctuaire de l'âme, et que l'imitation, même accomplie, des apparences de la nature ou de l'art antique nous donnerait tout au plus la moitié des enseignemens qui importent, des secrets qu'il s'agit de révéler. Quelle est donc la tâche de nos sculpteurs? quel moyen leur reste-t-il de nous ramener au goût et à l'intelligence de l'art sans sacrifice compromettant comme sans obstination excessive? Ce serait méconnaître les droits du bon sens et les conditions prescrites à la statuaire que de prétendre supprimer, au profit exclusif de la beauté immatérielle, la beauté visible et palpable. Il ne suffira pas non plus de définir celle-ci conformément à certains types admis et de s'assimiler, même aussi heureusement que l'a fait Simart, le sentiment et le style antiques. Le salut nous paraît être entre ces deux partis. Il faut se servir des anciens modèles pour en approprier les principes et les termes à des aspirations, à des croyances que l'antiquité n'a pas connues; il faut, comme disait le peintre Orsel à propos d'autres travaux, « *baptiser* l'art grec. » Tant que la sculpture en France n'aura pas été régénérée par ce bienfaisant baptême, elle aura beau multiplier les produits et les témoignages d'habileté; elle ne réussira pas, je le crains, à avoir raison de notre indifférence : elle continuera de dépenser à peu près en pure perte une érudition plus ou moins sûre, des efforts diversement studieux. La sculpture, en un mot, restera ce qu'elle est aujourd'hui, une exception et un contraste, au lieu de devenir, comme il lui appartient, un des symptômes de la pensée générale, une des formes du progrès.

HENRI DELABORDE.

UNE THÈSE
SUR LE MARIAGE
EN DEUX ROMANS

I. *The Bertrams*, by Anthony Trollope, third edition, 1 vol. London 1860. — II. *Castle-Richmond*, by the same, three vols. London 1860.

Fils d'une femme d'esprit qui ne pécha jamais par excès d'indulgence et dont la sévérité caustique s'explique assez par l'âge inusité où elle prit la plume, — à cinquante ans on voit difficilement la vie sous son plus beau jour, — M. Anthony Trollope s'est fait depuis peu d'années une place très honorable parmi ces conteurs froidement impartiaux, cruellement exacts, loyalement implacables, dont l'avénement littéraire est un des « signes » de notre temps. Observateur aussi subtil, analyste aussi perspicace que pas un d'entre eux, il a son cachet particulier, que nous voudrions avant tout définir. C'est une sorte de gaieté amère, une misanthropie de bonne humeur, une indifférence, une placidité sarcastique dont l'effet, ménagé avec beaucoup d'art, ne se produit qu'à la longue, mais se produit alors avec d'autant plus de puissance. Le commun des romanciers procède par sympathies ou antipathies en bloc; ils ont leurs *héros* et leurs *traîtres*. Ni traîtres ni héros dans les récits de M. Trollope. Il n'aime ni ne hait guère aucun de ses personnages. Il les voit avec le regard froid et lucide du savant que rien ne passionne, si ce n'est la science même. Il les dépouille volontiers non-seulement de tout masque, mais de tout prestige. Il n'entend pas

qu'ils lui en fassent accroire, et s'interdit même dans une certaine mesure de préférer l'un à l'autre. Tous ont leur infirmité secrète, et il les étale nus, sur son grabat d'hôpital, démonstrateur impassible. Aucun n'a pu lui déguiser ses petits péchés, et il les confesse tous à voix haute, révélateur sans pitié, sans pitié, mais aussi sans colère, au moins apparente. Point de morale guindée, point de sermons solennels; rien qu'un homme du monde qui sait, comme on dit, « ce qu'en vaut l'aune, » et qui, tout en souriant, vous raconte, vous dénonce vos inconséquences, vos absurdités si pardonnables, vos ridicules si naturels, vos bassesses mêmes qui ont tant d'excuses, vos petites infamies en faveur desquelles il est tant de circonstances atténuantes, et dont il serait si étrange de se formaliser outre mesure. Vous l'écoutez avec complaisance, ce moraliste benin, ce confesseur à manches larges; puis le moment vient où, averti par quelque sensation pénible, vous faites un retour sur vous-même, et alors, ô surprise! vous constatez une, deux blessures profondes, que, sans avoir l'air d'y toucher, ce bon compagnon si indulgent, si gai, vous a sournoisement infligées : bien heureux si, à votre insu, l'aimable chirurgien, pour vous mieux guérir, ne vous a point écorché vif.

Maintenant êtes-vous guéri? Délicate question que nous reprendrons plus tard; mais, ne l'oublions pas, nous avons auparavant deux histoires à raconter.

I.

Le fils du colonel Lionel Bertram et celui du digne recteur de Hurst-Staple, M. Wilkinson, furent élevés ensemble sous le toit de ce dernier. George Bertram et Arthur Wilkinson entrèrent ensemble à Oxford comme *prizemen*, mais dans deux colléges différens. Le premier ne travaillait qu'à ses heures et voyait croître de jour en jour sa renommée universitaire; le second, *book-worm* acharné, sur lequel on avait d'abord fondé les plus grandes espérances, perdait au contraire chaque jour du terrain. Après quatre années de cette lutte inégale, les épreuves définitives arrivèrent. George Bertram en sortit *double first*, c'est-à-dire avec tous les honneurs de la guerre et une *fellowship* qui lui assurait, jusqu'à son mariage, un revenu de 200 livres sterling. Arthur Wilkinson ne fut pas même inscrit parmi les *premiers-simples*. Tombé au second rang, il n'avait ni *fellowship* ni même la chance de pouvoir rester utilement à l'université comme répétiteur libre. D'un naturel timide, sans indépendance, sans initiative, il n'avait plus qu'à prendre les ordres et à attendre la première cure que ses relations pourraient lui procurer.

De toutes ces déconvenues peut-être eût-il pris son parti, si elles n'eussent contrarié ses vues d'avenir et ajourné indéfiniment l'es-

voir qu'il avait en secret caressé d'épouser, au sortir d'Oxford, une amie d'enfance, élevée parmi ses sœurs, qu'il avait longtemps regardée et traitée comme elles, mais qui, depuis quelques années, lui était apparue sous un jour nouveau, plus sérieuse et plus tendre tout à la fois. Pas un mot n'avait été échangé entre les deux jeunes gens qui les liât l'un à l'autre; ils s'étaient compris cependant: elle avait deviné qu'il la préférait, et dans le secret de son cœur elle s'était fiancée à lui. Quand elle le vit revenir, vaincu et triste, de la lice universitaire, au lieu de l'accueillir froidement comme le digne recteur, au lieu de lui montrer son chagrin comme mistress Wilkinson, au lieu de le railler comme leurs filles étourdies et rieuses, Adela Gauntlet prit silencieusement l'attitude qui convenait au changement de *leur* commune destinée. Elle ne porta plus de robes voyantes, elle ne valsa plus; — la femme d'un *clergyman* ne doit pas valser.

Arthur Wilkinson s'aperçut sans doute de ce muet dévouement. L'apprécia-t-il tout ce qu'il valait? Espérons-le pour son honneur; mais c'était un cœur faible, une intelligence harcelée de scrupules pusillanimes. Il n'osa pas étendre la main vers le trésor qui s'offrait à lui. Tandis qu'il délibérait, qu'il attendait, qu'il balançait, la mort, qui n'attend ni ne délibère, vint trancher la question qu'il débattait vainement depuis quelques mois. Le digne recteur fut subitement enlevé à sa famille. Ainsi qu'il arrive presque toujours en pareil cas, il laissait les siens dans une misère absolue. Ce fut donc pour eux un coup du ciel que la bonne volonté inattendue du noble personnage à qui revenait le droit de disposer du bénéfice vacant. Bonne volonté n'est pas tout à fait le mot. Lord Stapledean, à qui les Wilkinson étaient parfaitement indifférens, n'offrit au fils la dévolution du *living* paternel que pour se dispenser de l'accorder à un de ses collègues de la pairie, qui le sollicitait vivement et à qui on ne pouvait le refuser sans un prétexte honnête. Arthur dut à ce généreux sentiment le vicariat de Hurst-Staple avec le salaire y attaché, c'est-à-dire cinq cents bonnes livres sterling par an. Par malheur, il ne reçut pas sans conditions ce don magnifique. Lord Stapledean, prenant ses précautions pour le lui rendre aussi peu agréable que possible, avait exigé de lui la promesse formelle qu'il ne se regarderait, quoique *vicar* en titre, que comme le *curate* du bénéfice, et qu'une fois payé de ses peines, c'est-à-dire après avoir prélevé cent cinquante livres sur le revenu total, il remettrait le surplus à sa mère. Arthur comprenait bien que cette condition, *sine quâ non*, allait le maintenir à jamais dans un état de dépendance incompatible avec les devoirs d'un chef de famille; mais comment s'y refuser sans encourir une responsabilité effrayante? Comment suffire aux besoins de ces trois femmes désormais groupées autour de lui, et qu'il ne sau-

rait abandonner? Adela, son dévouement, son chaste et fidèle amour, sont dans un des plateaux de la balance, avec une pauvre dot de deux mille livres sterling. Dans l'autre, il y a la servitude, le dégoût d'une existence subie à contre-cœur, mais un bon revenu bien assuré, l'absence de soucis rongeurs, un état passif, mais commode. Il y a aussi, remarquerez-vous peut-être, la honte d'un contrat quelque peu entaché de simonie. Soit, mais il faut vivre : nécessité première qui domine toutes les autres dans les âmes non héroïques. Arthur se décide donc, et, fort triste, légèrement penaud, plus embarrassé qu'il n'oserait en convenir, il abdique à mots couverts, devant l'élue de son cœur, les droits qu'elle lui avait reconnus tacitement, et que, noblement obstinée, elle ne voudra pas reprendre, même après cette abdication humiliante pour tous deux.

Et George Bertram, que devenait-il? L'impétueux jeune homme jouissait de sa liberté nouvelle. En attendant qu'il choisisse une carrière, — toutes sont ouvertes devant un *double first* d'Oxford, — incertain encore s'il sera général, évêque, lord-juge ou même premier ministre, George voyage. L'éducation brillante qu'il a reçue, il la doit à son oncle, un austère négociant, riche à millions, dur comme un sac d'écus, despote quand il rencontre l'obéissance, muet ou frondeur amer en face de l'indocilité. George au fond, malgré son indiscipline étourdie, a trouvé le chemin de ce cœur plus clos en apparence que le coffre-fort d'un avare; mais il ne peut guère s'en douter, et ne s'en doute pas effectivement, malgré les insinuations discrètes d'un bienveillant commis qui lui indique à chaque instant la voie à suivre pour s'assurer le splendide héritage du vieux *merchant*. « Cinq cent mille livres sterling!... un demi-million (1), cher monsieur George! » lui répète à chaque instant avec un soupir le sage et mélancolique Pritchett; mais notre étourdi n'y prend pas garde. Il est dans ce bel âge où les cœurs généreux dédaignent le culte de Mammon. Dût cette magnifique fortune ne lui coûter qu'une humble prière, il ne fléchirait pas le genou; à plus forte raison n'entrera-t-il pas dans la maison de banque où son oncle voudrait le placer. Il n'entend être asservi ni par les bienfaits ni par les espérances, esprit entier et altier, confiant outre mesure dans sa force, et ne redoutant pas assez l'extrême mobilité qui atténue chez lui en grande partie ces facultés éminentes dont il ne sait ni régler ni concentrer l'emploi.

George voyage, nous l'avons dit, et il est en ce moment à Jérusalem auprès de son père. Soldat de fortune et diplomate de hasard, le colonel Lionel Bertram est aussi avenant, aussi gracieux, aussi séduisant que son frère est déplaisant, hargneux, rude à manier;

(1) Un demi-million sterling équivaut à 12,500,000 francs.

mais si la forme est plus agréable, le fond n'a pas, il s'en faut de tout, une valeur égale. Après avoir payé le premier semestre de l'éducation de George, le brillant colonel, envoyé en mission dans de lointaines contrées, ne s'est plus occupé de son fils. Son frère, à qui on s'est adressé, a largement pourvu aux frais de cette éducation coûteuse. Il l'a fait de mauvaise grâce, d'accord; il a tenu note des moindres dépenses et envoyé régulièrement le compte de ses avances à son débiteur, — c'est-à-dire son frère, — qui, très régulièrement aussi, jetait au panier, sans y prendre garde, cette correspondance commerciale. Le vieux *merchant* a payé néanmoins, et tout à l'heure encore il a garni de *bank-notes* le portefeuille de George, dont le voyage en Orient lui semblait une fantaisie déplacée. Le colonel, lui, n'a pas consacré depuis dix ans une guinée à son fils bien-aimé. En revanche, quand il le retrouve brillant d'esprit, couronné des palmes d'Oxford, promis peut-être à de grands succès, il le presse fort tendrement sur son cœur, déploie pour lui plaire toutes les grâces de la diplomatie, l'abandon flatteur, l'indulgence aimable dont il a pris l'habitude en promenant de pays en pays sa souplesse officielle. Comment résister, quand il s'est mis en tête de gagner votre cœur, à un père aussi bien doué? George se laisse fasciner, étourdir, et sa généreuse candeur, sa confiance filiale, ne seront pas même effleurées le jour où le colonel, en se séparant à regret de son cher enfant, lui laissera payer seul leur dépense commune.

A Jérusalem cependant, George a rencontré, courant le monde en compagnie l'une de l'autre avec l'intrépidité particulière au beau sexe anglais, deux demoiselles d'âge et de beauté fort diverses. Miss Baker, propre nièce du vieux Bertram, est une honnête et douce personne comme il en faut au bal pour « faire tapisserie, » et en voyage pour servir de chaperon; Caroline Waddington au contraire, belle, grande, fière, spirituelle, ambitieuse, a tout ce qu'il faut pour tourner la tête d'un *double first* en disponibilité. Objet de nombreux hommages, elle mène de haut ses très humbles adorateurs, en personne qui sait ce qu'elle vaut, et ne se croit pas faite pour le premier venu. George, tout pénétré qu'il est de son propre mérite, ne se hasarderait peut-être pas à lever les yeux sur une divinité si imposante; mais le hasard, qui veut sans doute les rapprocher, lui fait découvrir à temps que cette belle personne est la pupille de son oncle. Il ignore alors, il saura plus tard qu'un lien plus direct et plus étroit existe entre eux. Caroline est effectivement la petite-fille du vieux millionnaire; mais, issue d'un mariage contracté malgré lui, jamais il n'a voulu la reconnaître pour telle, et en lui assurant une existence convenable, il a stipulé qu'elle lui demeurerait étrangère.

Une fois mis ainsi en rapports, et sous les auspices de Lionel devenu assez naturellement le centre de la petite colonie anglo-syrienne, George et Caroline ne peuvent guère manquer à leur destinée, qui est de se croire faits l'un pour l'autre quinze jours après s'être vus pour la première fois. Peut-être se trompent-ils, mais c'est en toute sincérité. George, qui, saisi d'un bel enthousiasme chrétien, avait rêvé une destinée d'apôtre, renonce, en regardant les beaux yeux noirs de miss Waddington, à ces sublimes aspirations. Caroline, qui s'était promis *in petto*, — nous le devinons sans qu'elle nous le dise, — de n'échanger sa liberté que contre un joug garni d'armoiries, une belle et bonne *ladyship*, se laisse prendre aux ardentes protestations du bouillant *fellow*. Elle comprend que, s'il est pauvre aujourd'hui, demain peut-être il trouvera sa place aux premiers rangs dans une société où une intelligence supérieure, mise au service d'une volonté ferme, trouve rarement des obstacles insurmontables. Émue comme elle l'est pour la première fois de sa vie, il ne lui appartient pas de deviner que cette volonté courageuse, persistante, inébranlable, n'est pas dans le lot, si brillant d'ailleurs, que la nature a départi au jeune lauréat. George de son côté, dans son inexpérience, ne peut se rendre un compte exact de ce caractère complexe, où la grandeur de l'âme s'allie à la faiblesse du jugement, où l'énergie de la volonté peut en certaines circonstances paralyser les élans du cœur, étouffer la voix de la conscience. Tous deux, attirés invinciblement l'un vers l'autre et complices du même malentendu, sont bien près d'échanger un serment solennel et de sceller par avance leur destinée.

N'allez pas croire cependant que ce soit là, comme on pourrait le supposer d'après cette analyse trop rapide, un coup de tête d'écoliers, une pure et simple étourderie, ni que miss Waddington, jeune personne du meilleur monde, très réfléchie, très mesurée dans sa conduite, se soit laissée entraîner comme une naïve paysanne allemande ou une grisette écervelée du vieux Paris. Elle a combattu pied à pied, elle n'a rien toléré qui ne fût de la plus rigoureuse convenance; elle s'est fait arracher lentement, un à un, les mots où son cousin pouvait puiser quelque vague motif d'espérer. Le duel a eu lieu dans toutes les règles, et les juges les plus rigoureux n'auraient à y reprendre aucune incorrection de détail; mais, ainsi que cela peut arriver aux plus habiles champions, Caroline a fini par être désarmée: vaincue, elle ne l'est pas. Voyez plutôt sa fière attitude: elle a laissé espérer, mais elle n'a rien promis. L'unique baiser de Bertram sur sa main dégantée laisse cette main parfaitement disponible.

Ajouterons-nous, au risque de la dépoétiser, — ceci peut-être va la recommander à beaucoup de bons esprits, — qu'en acceptant

George pour son fiancé, Caroline avait fait entrer en ligne de compte la probabilité qu'un jour ou l'autre il hériterait du vieux Bertram? Hélas! il le faut bien, puisque le romancier n'a pas voulu laisser dans l'ombre ce trait de caractère, cette prudence calculatrice, désormais reconnue à beaucoup de jeunes filles dont toutes ne sont pas nées outre-Manche. « Elle sentait, dit-il tranquillement, qu'il serait mal à elle de s'engager à un homme hors d'état de la maintenir dans la sphère sociale où elle avait résolu de vivre, que cela serait mal pour lui autant que pour elle. Elle sentait qu'elle ne pourrait pas être la bonne femme d'un homme pauvre. Ce n'était pas le chemin qu'elle s'était promis de suivre. Ceci était un point arrêté dans son esprit, et elle n'était pas assez faible pour se laisser déborder par un petit orage de sensibilité... Bertram lui plaisait, mais beaucoup, beaucoup! Elle n'avait jamais rencontré un homme qui lui plût à ce point. Il remplissait presque complétement les conditions de l'idéal qu'elle avait rêvé. Peut-être n'était-il pas assez concentré, assez réfléchi; peut-être aussi était-il un peu trop enthousiaste. Les victoires de la vie appartiennent en général à des gens qui ne mettent pas de la sorte tout leur cœur dans tout ce qu'ils font, dans tout ce qu'ils disent; mais il fallait compter que les années lui donneraient à cet égard quelques leçons salutaires. Au besoin, elle-même pourrait aussi les lui donner, ces leçons. Puisque George avait su tellement lui plaire, quelle objection à leur mariage, si, comme il y avait toute raison de le croire, il devait être l'héritier de son oncle? »

Le colonel Bertram, à un autre point de vue, partageait cette espérance, et il n'avait pas négligé, entre deux plaisanteries affectueuses, d'appeler l'attention de son fils sur ce point fort essentiel; mais là justement son habileté caressante avait échoué. Dans sa soif farouche d'indépendance, et aussi en vertu des légitimes susceptibilités qu'une âme désintéressée aime à faire respecter, George avait repoussé bien loin les insinuations paternelles. Même elles l'avaient un peu mis sur ses gardes, et sous peine d'encourir le mépris de son fils, — ce dont il ne se souciait nullement, puisque ce fils si généreux avait chance d'être un jour très riche, — le noble colonel avait dû renoncer à lui enseigner comment on capte un gros héritage.

Une belle scène est celle où George Bertram, de retour à Londres, prend la défense de son père contre son oncle, au risque de se brouiller à jamais avec l'irascible millionnaire. — Mais non; plus le jeune étourneau hausse le ton, plus le vieillard, qui ne perd pas un instant son sang-froid ironique, semble, au fond, le goûter et le prendre en faveur. Il sait que George et Caroline se sont rencontrés à Jérusalem, il sait peut-être aussi un peu mieux que cela; mais il ne laisse rien soupçonner, et George, de son côté, n'est pas pressé de lui confier leurs amours. Cet enfant terrible n'aime pas qu'on se mêle

de ses affaires, et sait mauvais gré à l'honnête Pritchett, qui, sans avoir l'air d'y toucher, continue à lui donner d'excellens avis. — Miss Caroline?... elle a quelque fortune;... mais il dépendrait du vieux *gentleman* qu'elle en eût bien davantage. — Quand Pritchett parle ainsi, le jeune avocat l'étranglerait volontiers.

George en effet a choisi sa profession. Un de ses condisciples, Harcourt, dont les débuts au barreau furent des plus brillans, l'avait séduit par son exemple et décidé par ses conseils. Il est donc installé, selon l'usage anglais, auprès d'un *barrister at law,* qui augure à merveille de son jeune acolyte. Immédiatement après avoir fait ce pas décisif, il est allé, avec son impétuosité ordinaire, relancer la belle Caroline, qui habite avec miss Baker une petite ville à quelques lieues de Londres. Caroline aurait bien voulu tergiverser encore, le tenir en suspens, le réduire à d'humbles prières et à une longue attente. George n'est pas homme à se laisser faire; son caractère, tout d'une pièce, n'a point la flexibilité qu'exige le rôle du soupirant ordinaire. Caroline, il est vrai, lui sait gré de cette énergie un peu absolue qui effraierait une jeune fille plus timide. Et quand il réussit, malgré ses ruses, à la tenir seule à seul sous son ferme regard, il faut bien qu'elle reconnaisse son maître. — Voulez-vous être ma femme? lui a-t-il dit avec une sorte de sévérité. — *I will,* a-t-elle répondu, presque tremblante. Puis, sous différens prétextes et bien malgré George, elle ajourne cependant, appuyée par miss Baker, la célébration du mariage. Ces dames tiennent infiniment à ce que l'oncle millionnaire approuve cette union, et il l'y faut préparer. — Qu'il l'approuve ou non, que m'importe? dit l'incorrigible George. Une fois marié, sa *fellowship* universitaire va lui manquer; mais quoi? l'avenir y pourvoira. Cette noble confiance devrait lui gagner le cœur de sa maîtresse; est-il bien certain cependant qu'elle en soit si flattée?

Harcourt, à qui le jeune Bertram croit devoir faire part de ses projets, est fort loin de les approuver. Dans ses idées, un jeune homme qui débute ne peut épouser qu'une femme riche. « Une femme est un objet de luxe. Ne me parlez pas d'une femme à bon marché. Je puis, comme célibataire, manger du mouton froid et brûler mes bouts de bougie; mais je n'aime pas les économies de femme. Les comptes de blanchisseuse rognés et réduits, la bonne « pour tout faire » à qui on paie sa bière à part et une robe de chambre foncée pour les travaux du matin, n'ajouteraient pas grand aliment, si je me connais un peu, à ma flamme conjugale. J'aime les femmes qui coûtent cher. Plus on les aime, plus on les veut près de soi, plus on tient à mille délicatesses recherchées. Sans elles, quoi de plus rebutant qu'une femme?... Bertram, ajoute le romancier, se disait au fond du cœur que Harcourt était une bête brute, un être sans âme, une créature

infime, incapable d'autres joies que celles dont se repaît la matière; pour le présent, il s'abstint d'énoncer cette manière de voir. Ce n'est pas qu'il se gênât toujours vis-à-vis de son nouveau confrère; mais lorsqu'il lui reprochait de n'avoir pas d'âme, Harcourt prenait la chose en riant. — Je verrai donc, lui avait-il déjà répondu, si décemment je ne m'en saurais passer. »

George, l'imprudent George, n'en conduit pas moins son ami à Littlebath, et le ramène, sinon converti, du moins ébloui par la beauté de miss Waddington, qui, nous devons l'avouer, devinant qu'on la soumet à une sorte d'arbitrage, a tenu à n'en pas sortir dépréciée. En toute occasion, nous la trouverons ainsi sous les armes. Elle sait le monde, et se conforme à ses lois sans trop de murmures, sans trop de regrets. Quand on lui raconte le secret de sa naissance, elle s'étonne purement et simplement que, voyant s'unir deux jeunes gens qui lui touchent de si près, le vieux *merchant* ne se montre pas plus généreux. Celui-ci, pressenti par miss Baker au sujet du mariage projeté, ne l'a ni désapprouvé, ni encouragé. « Le jeune homme a des moyens, la jeune personne a du caractère. Il peut, en travaillant, gagner sa vie. Elle est convenablement dotée. A leur aise! a dit sans autre encouragement le rude vieillard. Et qu'ils ne s'abusent pas sur l'avenir! ajoute-t-il. S'ils font entrer mon héritage dans leurs comptes, ils s'exposent à une grave déception... » L'oracle a parlé. Caroline, informée de sa décision, ne regarde plus comme suffisant le délai de quelques mois qui pesait déjà si fort à l'impatience amoureuse de George. C'est un an, deux au besoin, qu'il faudra savoir attendre. Vainement le pauvre fiancé lutte contre cette prudence qui le révolte. En toute déférence, avec une douceur inébranlable, sa bien-aimée se refuse aux risques qu'il lui veut faire courir. Sans s'être certainement donné le mot, elle et Harcourt sont précisément du même avis, à savoir que la misère ou même la gêne effarouche et tue l'amour. Peut-être ont-ils raison, mais pour peu qu'on aime, a-t-on raison si facilement, si obstinément?

Blessé, mécontent, malheureux de cette lutte où sa dignité souffre comme son amour, le jeune avocat se lasse, se dégoûte du travail obstiné auquel il s'était voué gaiement en vue du bonheur prochain. Son patron le voit moins assidu. Les distractions de tout genre le trouvent moins rebelle. Il perd sa voie peu à peu, comme un navire en dérive. A quoi bon se dévouer en vain? Non qu'il renonce à l'union projetée, non qu'il ait cessé d'y compter comme sur sa meilleure chance d'avenir, non qu'il songe à s'affranchir de ses engagemens ou à rendre à Caroline les promesses qu'il a obtenues d'elle; mais dans cet esprit absolu, sans modération, sans tolérance, dans cette volonté fiévreuse qui va et vient par accès, qui manque de constance, de concentration, d'unité, il n'y a pas de quoi sùffire

à la situation pénible qui lui est faite. Ennuyé de la jurisprudence, il voit d'un œil jaloux son ami Harcourt entrer dans la carrière politique. L'idée d'y arriver par la renommée que les lettres peuvent donner en un jour à un homme de talent vient se jeter à la traverse de ses premiers projets. Il croit se hâter vers le but; il s'en éloigne au contraire chaque jour, dupe d'un mirage étrange. Caroline s'en doute et s'en alarme. Les visites que son fiancé lui fait de loin en loin sont troublées par leur dissentiment, qui s'aggrave sans cesse. Au blâme qu'il lit dans ses yeux, et dont miss Baker lui transmet parfois l'expression fort adoucie, George répond par des reproches. Le mal dont elle se plaint, elle en est, à ses yeux, l'unique auteur. Il ne veut point reconnaître que si elle a peut-être poussé la prudence un peu loin, il a, lui, cédé trop vite aux conseils du découragement. Plus ferme, plus constant en ses efforts, il l'eût rassurée. Rassurée, elle se donnait à lui. La situation se complique et se tend. Le premier pamphlet de George Bertram a fait quelque bruit, mais à son détriment, car l'université d'Oxford, très susceptible en certaines matières, s'est émue du ferment irréligieux qu'elle a cru y remarquer. Au lieu de plier sous le blâme encouru, l'audacieux *fellow*, qu'aucune considération intéressée ne saurait retenir, jette un nouveau défi au docte aréopage. Son titre universitaire lui est retiré; l'annuité temporaire attachée à ce titre disparaît du même coup, et si l'oncle Bertram, grand ennemi de la tyrannie cléricale, ne tenait à honneur de compenser par une pension du même chiffre celle que son neveu vient de perdre, qu'arriverait-il du jeune philosophe?

Les deux « dames » de Littlebath sont de plus en plus inquiètes. Caroline, pas plus que George, ne veut reconnaître ses torts. Sa meilleure confidente, Adela Gauntlet, qui subit en silence l'isolement auquel les lâches scrupules d'Arthur Wilkinson l'ont condamnée, prêche vainement à la belle orgueilleuse le dévouement soumis, l'abnégation sans limites, qu'à sa place elle saurait si bien pratiquer. Caroline s'évalue trop haut pour se donner si généreusement. Mal inspirée dans un moment de dépit, elle se plaint de son amant, non plus seulement à miss Baker ou à miss Gauntlet, mais à cet ami de George qu'il a eu la maladresse de lui présenter, et dont elle suit de l'œil avec admiration le rapide essor. Harcourt accepte naturellement avec toute satisfaction ce rôle de confident, si agréable et si profitable parfois en pareille circonstance. Il donne des conseils, il compatit aux douleurs; bref, il intervient, tiers fort mal venu de George, dans ces querelles intimes qui n'admettent guère une pareille intrusion, et le jour arrive où, déjà mécontent, sinon jaloux, George croit deviner qu'une lettre de lui, lettre d'une nature toute confidentielle, lettre de reproches amers et presque injurieux, a été

communiquée par Caroline à ce dangereux ami dans un premier mouvement de douloureuse rancune. Ceci, pour un amoureux, n'est rien moins qu'un crime de haute trahison. George n'attend pas une heure, une minute. Il court à Littlebath et fait comparaître devant lui la coupable terrifiée, mais qui s'impose de rester calme et superbe. Ces deux orgueils se heurtent violemment, des paroles décisives sont échangées. La rupture est irrévocable et complète... Six mois plus tard, miss Waddington était la femme de Harcourt, devenu, grâce à quelque revirement ministériel, *solicitor general* et membre du conseil de la reine.

Caroline s'était vengée. Pour remplacer l'amour perdu, elle avait conjuré l'ambition : elle avait voulu être *lady*, elle l'était; femme à la mode, elle l'était; adulée, elle l'était; riche, elle le sera probablement un jour, car son mari est sur le chemin d'une haute fortune politique. Tels ont été ses calculs désespérés. Harcourt en a fait d'autres. Il *voulait* cette jeune fille, dont la beauté l'avait tout d'abord vivement ému. Il a deviné en elle l'étoffe d'une vraie femme du monde, faite pour trôner dans un salon et y attirer l'élite de la société élégante. Enfin, mis au courant de tous les secrets de la famille, il a flairé le magnifique héritage du vieux Bertram, ce splendide *half million* qui trône au centre du roman comme le *koh-i-noor* jadis au milieu des salles de la grande exhibition, jetant presque les mêmes feux, provoquant les mêmes cupidités, exerçant la même fascination. Étrange contrat que celui de ces deux êtres! La jeune ambitieuse a dit au jeune ambitieux : « Sachez bien que je ne vous aime pas, et que probablement je ne vous aimerai jamais. Je vous serai soumise, dévouée. Je sais ce que vous attendez de moi, et ce que vous attendez de moi, vous l'aurez certainement. N'en exigez jamais davantage. » Harcourt, lui, n'a pas été aussi explicite; il a parlé de son amour, de ses espérances,... et n'a pas soufflé mot des cinq cent mille livres sterling. Une seule fois, mais trop tôt ou trop tard, ce fin politique a essayé d'arracher au vieux Bertram, — à ce mystérieux grand-père de Caroline, — quelques engagemens à cet égard; mais le négociant n'a pas vécu si longtemps au milieu des « loups » de bourse sans avoir appris à deviner et à parer de semblables attaques. Ce mariage de sa petite-fille, tout en flattant son orgueil, lui déplaît au fond. Le premier lui allait mieux. Il a tenté, avec une remarquable obstination, de réconcilier les deux amoureux brouillés. Dieu sait où George l'eût mené, s'il eût voulu, à cet instant précis, user des pouvoirs que lui donnait ce caprice de son vieil oncle; mais toujours fier, toujours maladroit, il n'a ni très bien apprécié la situation, ni surtout voulu condescendre à en tirer parti. Donc le vieux Bertram, qui a parfaitement deviné les espérances de Harcourt, se fait un jeu de les lui laisser; il va même jusqu'à lui prêter, sur bons

billets à terme, bien réguliers, un capital insignifiant dont le *solicitor general* a besoin pour meubler les salons où va régner Caroline. Là toutefois s'arrêtent les libéralités du vieux millionnaire.

Un mariage d'amour a bien ses inconvéniens; mais un mariage sans amour, serait-ce par hasard ce qu'on peut rêver de meilleur ici-bas? Au bout de deux ans, il n'eût pas fallu poser cette question à lady Harcourt. Elle avait goûté à la vengeance et à l'ambition comme Ève au fruit défendu, et comme Ève elle n'avait trouvé que cendres sous l'écorce tentatrice. Ce n'est pas à une femme d'autant d'esprit que Harcourt pourrait faire illusion; ce n'est pas un cœur digne d'apprécier celui de George qui battrait à l'unisson de cet autre cœur vide et froid, tout acquis à l'égoïsme le plus abject et parfaitement incapable d'aucun élan généreux. Donc Caroline méprise son mari poliment, décemment, selon les lois de la plus stricte étiquette. S'en doute-t-il? C'est possible, bien qu'il reste impénétrable. Aussi a-t-il dès longtemps renoncé à ses affectations de tendresse; il a d'ailleurs tant d'affaires! mais il paie en égards la soumission de Caroline et la bonne grace avec laquelle la jeune femme joue son rôle dans l'œuvre commune. Elle semble même avoir conquis son estime, sa confiance au moins, puisqu'il n'hésite point, après un délai raisonnable, à prier George d'oublier le passé, de lui pardonner, de renouer leurs relations un moment rompues. Devons-nous voir là un simple trait de cet aveuglement commun aux maris et aux rois que Jupiter veut perdre? Non, il y a autre chose, quelque obscur calcul que Harcourt a fait un jour, et qu'il s'est hâté d'oublier le lendemain pour n'en être pas gêné, mais auquel il conforme sa conduite. L'héritage, il y pense toujours. George est le plus dangereux des compétiteurs qu'il pût craindre; c'est lui bien évidemment qui a les préférences secrètes du vieil oncle. George l'ignore peut-être, et tant mieux s'il l'ignore! Harcourt, qui a deviné cette situation, n'en pourra que mieux tirer parti. Ainsi, par la cupidité de l'ambitieux magistrat, condamné à maintenir, sous peine de déchéance, un train de vie ruineux, se trouve amenée une situation éminemment périlleuse : c'est la rencontre de deux êtres qui se sont réellement, profondément aimés, et qui, après une rupture sur laquelle tous deux ont versé des larmes de sang, se retrouvent irrévocablement désunis, mais plus épris que jamais. Nous jouons volontiers en France avec ces cas réservés, et il n'est pas de romancier qui n'ait sur la conscience maint désastre conjugal aussi complet que possible. Il n'en est pas tout à fait de même chez nos voisins, et ce n'est pas sans précautions multipliées, on a pu déjà s'en assurer, que les conteurs anglais abordent ce terrain brûlant. Avant de laisser entrevoir, pressentir une chute aussi terrible, il faut voir comment ils l'expliquent, comment ils la motivent, quels soins ils mettent à

rendre à peu près croyable ce qui devrait être regardé comme impossible. Par quelles nuances imperceptibles M. Trollope, par exemple, ne fait-il pas succéder de loin en loin à la froideur officielle de la première rencontre quelques allusions vagues à ce qui a été, à ce qui aurait pu être, à ce qui ne sera jamais, les retours amers sur le passé, sur le présent, le regret qui s'avoue à demi, la plainte qui s'échappe, contenue d'abord, — puis un soir, dans la foule d'un bal, dans ce tumulte qui vous abrite à la fois et vous rassure, une parole décisive sillonnant tout à coup, on ne sait pourquoi, quelque futile échange de formules banales! La jalousie du mari se réveille alors, mais trop tard; elle ne peut plus qu'offenser et nuire. Viennent les abus d'autorité, le despotisme capricieux, l'espionnage qui déshonore. Ce mari jaloux est en même temps un homme obsédé par ses créanciers. Il en est à reprocher à sa femme, qui lui refuse de solliciter la libéralité du vieux Bertram, le luxe dont il l'a lui-même entourée, les toilettes qu'il lui a imposées, les fêtes qu'elle donne par son ordre. Et c'est lorsqu'elle est ainsi poussée à bout, humiliée dans ses meilleurs sentimens, maltraitée contre toute justice, presque hors d'elle et comme enivrée de sa misère, que la tentation suprême lui est offerte.

George, qui depuis longtemps s'interdisait de venir chez Caroline, d'autant plus scrupuleux, d'autant plus craintif qu'il se sait aimé, lui est annoncé à l'improviste. Il a résolu de quitter Londres, de s'éloigner d'elle. La revoir une fois, lui laisser un adieu, quoi de plus simple? S'il trouve sa porte fermée, il partira sans avoir pressé sa main. Cette porte s'ouvre cependant, et peut-être ne s'ouvre-t-elle pas tout à fait par hasard. En magistrat expert, le *solicitor general* sait quel parti on tire de certaines situations, et il n'est pas interdit de penser qu'il avise en secret aux moyens de dompter les résistances têtues de sa femme. Quoi qu'il en soit, George est là, et justement elle pensait à lui, elle comparait leurs deux destinées et se trouvait de beaucoup plus malheureuse que lui. Il n'était pas lié, lui, à un être abhorré. Il était maître de sa vie; il ne s'était pas vendu, il pouvait s'estimer encore. Elle songeait à lui, et le voilà! Le verra-t-elle? Oui, une fois encore elle ira vers lui. Elle descend dans le salon où il l'attend; la main qu'il lui tend, elle l'effleure à peine. Elle a refermé la porte derrière elle, elle est venue droit à lui. — Monsieur Bertram, pourquoi êtes-vous ici?... Vous devriez être à mille et mille lieues... Pourquoi êtes-vous ici?

Où peut aller un dialogue qui commence sur ce ton, il n'est pas difficile de le deviner. Les deux caractères se dessinent nettement : celui de George, emporté de prime abord bien loin de ses résolutions magnanimes quand il a sous les yeux le grand malheur dont il s'accuse; celui de Caroline, entraîné à la révolte, et que refrène seule-

ment la conviction désespérante de ne pouvoir être aimée de George, si elle perdait son estime. Il repousse cette pensée, et de bonne foi; mais Caroline connaît George et sait qu'il s'abuse. C'est là ce qui lui donne la force de l'éloigner d'elle après une explosion de tendresse inexprimable : — Non, lui a-t-elle dit, vous ne rougirez jamais de m'avoir aimée... et je ne veux pas rougir de vous aimer encore...

Vienne maintenant le *solicitor general* armé de tous ses rapports d'espions : il trouvera fort compromis ce principe d'autorité dont il voulait faire un si triste usage. Les preuves qu'il apporte, il aurait pu s'en passer. Caroline, qui n'a jamais manqué de franchise envers lui, ne lui marchandera pas les aveux qu'il comptait lui arracher. En revanche, elle n'acceptera pas le pardon généreux qu'il lui offre quand il se ravise tout à coup en vertu de calculs qu'il a cru très profonds. Un mot fatal, une grossière et calomnieuse injure lui est échappée, à ce diplomate hors de garde. Elle s'en empare comme d'un trésor... « Ce mot avilissant, je l'ai mérité, c'est vrai,... je l'ai mérité le jour où je vous ai donné ma main sans mon cœur... Ce jour-là, oui, je fus... ce que vous avez dit... Mais soyez tranquille, j'ai péché pour la dernière fois;... pour la dernière fois, j'aurai mérité ce nom, même de vous. »

En effet, son parti est pris. Elle ne veut plus rester dans cette somptueuse maison dont le luxe menteur lui fait honte, auprès de cet homme si brillant, si envié, si influent, et qu'elle estime l'égal des valets par lesquels il la fait épier. Harcourt, armé des droits que la loi lui donne, s'opposerait-il à son départ? Oui, sans doute, si elle devait se retirer ailleurs que chez son tuteur, chez ce tuteur dont elle est la petite-fille et dont elle peut encore devenir l'héritière. Une consultation de médecins colore cette séparation amiable. Tout scandale est évité. Le vieux Bertram, toujours aussi tendre, aussi paternel, se prête d'assez mauvaise grâce à cette ingénieuse combinaison. Il avait vu sans trop de peine s'éloigner de lui la brillante Caroline, et la voit sans trop de plaisir revenir à ses côtés. A l'exception de son neveu, — et encore s'avoue-t-il à peine cette faiblesse, — le vieux Bertram n'aime rien au monde.

Ce cher George promène au loin ses regrets, que le temps atténue peu à peu. Parti d'Angleterre en compagnie de son ancien condisciple, Arthur Wilkinson, que les médecins envoient sous le soleil d'Égypte, il visite tour à tour Alexandrie, le Caire, Suez. Dans cette dernière ville, les deux amis rencontrent deux jeunes veuves revenant de l'Inde, avec lesquelles, entraînés peu à peu, ils ébauchent un double roman, lequel ne laisse pas de contraster d'une manière assez piquante avec leur rôle de désespérés. Les deux veuves sont jolies et abominablement coquettes; elles plantent là, en l'honneur des deux nouveau-venus, deux adorateurs déjà fort engagés dans les

filets qu'elles tendent à droite et à gauche. Pour bien peu, las de son isolement, George tomberait dans ce piége grossier. Sa pauvreté le sauve. La belle mistress Cox, qui, en faisant les doux yeux au jeune Bertram, croyait harponner un riche héritier, ne reçoit pas sans frémir et sans se raviser les confidences qu'il croit devoir lui faire sur les dispositions présumées du vieux *merchant*. Une contre-marche habile la débarrasse de prétentions qu'elle ne veut plus autoriser, et du même coup ramène à ses pieds le beau major Biffin, qu'elle avait éconduit en l'honneur de George. Arthur Wilkinson, moins audacieux, moins entreprenant, et doué d'une conscience plus scrupuleuse, a poussé les choses moins vivement. Il peut donc honorablement battre en retraite, et c'est ce que font en riant nos deux amis dès que les deux belles dames ont donné la mesure exacte de leur désintéressement et de leur sincérité. Le jeune *vicar* n'a pas tout à fait perdu son temps à courir le monde. Il mesure maintenant sa situation d'un regard plus ferme, et, stimulé d'ailleurs par les conseils de son ami, rentre dans sa *manse* avec le projet bien arrêté d'y restaurer l'autorité masculine, trop compromise en vérité par ses concessions filiales. Il ne reviendra pas sur le partage convenu et réglé des revenus curiaux; mais dans le presbytère, sur lequel il a d'incontestables droits, il saura installer, coûte que coûte, la fidèle fiancée qui a si longtemps souffert de ses timides irrésolutions. Ce n'est pas sans une lutte acharnée que mistress Wilkinson se laisse arracher le sceptre, et l'appel désespéré qu'elle porte aux pieds de lord Stapledean, la scène où, ne comprenant rien à ses plaintes, ce patron impatienté la met cavalièrement à la porte, n'est pas un des épisodes les moins gais, les moins vrais, de ce tableau de mœurs si fidèlement, si rigoureusement exact.

Depuis que sa femme n'est plus auprès de lui, l'astre de Harcourt a semblé pâlir. Comme tant d'autres aventuriers politiques, il a perdu, pour avoir trop voulu ménager sa position personnelle, la confiance du parti qui l'avait porté au pouvoir : sa démission lui est demandée par une administration nouvelle, et il est au moins douteux que les électeurs whigs renvoient au parlement un représentant dont l'intégrité politique semble aussi mal garantie. Le barreau lui reste, il est vrai; mais, comme toutes les carrières indépendantes, le barreau ne peut offrir que des profits éventuels. Plus que jamais par conséquent exposé à des réclamations pécuniaires dont l'avait préservé jusque-là l'éclat de sa position officielle, l'ancien *solicitor general* aspire à la succession du vieux *merchant*.

Le moment est décisif. Les jours du vieux Bertram sont maintenant comptés; il descend lentement les degrés de la tombe, toujours cynique, toujours dur et moqueur, se riant des espérances que sa mort peut faire naître, et qu'il est décidé à tromper. Cepen-

dant il hésite, on le voit, à priver de la fortune qu'ils n'espèrent ni ne sollicitent les deux jeunes gens assis à son chevet mortuaire. Si leur union, qu'il a souhaitée naguère, s'était accomplie, ou si même encore aujourd'hui elle était possible!... si George semblait un peu moins indifférent à la richesse qu'on lui pourrait léguer!... Ni George pourtant, ni Caroline n'ont l'œil tendu vers les millions du vieillard. Absorbés qu'ils sont par le sentiment douloureux de leur irrévocable séparation, ils auraient honte d'accorder une seule pensée à ces trésors qui maintenant ne sauraient en rien les rapprocher l'un de l'autre. Harcourt, beaucoup moins étranger à ces calculs qui leur répugnent, se décide, foulant aux pieds toute pudeur, à solliciter le concours de George pour une démarche à faire auprès de l'obstiné vieillard. Repoussé avec dédain par l'homme que sa femme lui préfère hautement, il tente seul, en désespoir de cause, cette manœuvre suprême. Nous n'avons point à dire qu'il échoue; il sort alors la rage au cœur, déçu de ses dernières espérances, laissant derrière lui, à l'adresse de sa femme, quelques vagues menaces, dont la réalisation est ajournée à la mort du vieux Bertram.

Ce dénoûment ne se fait pas attendre. Le testament est ouvert. Ainsi qu'il l'avait annoncé, le *merchant* frustre tous les siens de l'héritage auquel ils pensaient avoir des droits, et, sauf quelques legs insignifians dont l'un met George à l'abri de la misère, il laisse ses millions tant convoités à la corporation commerciale dont il faisait jadis partie. Harcourt est venu assister à la lecture du fatal testament qui lui enlève son unique chance de salut. La fortune du vieux Bertram, qu'il faisait luire aux yeux de ses créanciers, les tenait seule à distance. Ils vont maintenant fondre à l'envi sur leur débiteur, bien décidément, bien irrévocablement ruiné. Pliant sous les revers par lesquels la fortune lui fait expier les faveurs dont elle l'accablait au début, le malheureux faiblit et succombe. C'est un tableau sinistre, et d'un effet puissant, que celui de cet homme rentrant seul dans ses magnifiques appartemens d'Eaton-Square, abîmé dans une méditation sans issue, et pris de vertige tout à coup devant le précipice où il se sent entraîné : momens terribles où vous sauveraient le contact d'une main amie, l'assistance d'un cœur chaud et compatissant, mais où l'isolement est mortel, où l'absence de sympathie vous écrase comme le poids glacé d'une avalanche. Vainement il veut déplacer sa pensée. Le souvenir de ses griefs, les angoisses qu'il prévoit, une sorte de dégoût qu'il a de lui-même et des autres, la triste certitude de n'avoir pas un ami, l'enveloppent de froid et d'obscurité. Les ténèbres se font autour de lui. L'éclat des grandes draperies, la splendeur des meubles s'effacent dans la nuit. Il renvoie les domestiques qui apportent des flambeaux : sur la route où il marche, la lumière fait peur... A la fin,

sa torture lui semble impossible à supporter plus longtemps. Son front est brûlant, le sang bat sous ses tempes. Il monte lentement dans son cabinet de toilette. Il s'habille machinalement comme pour aller dans le monde. A quoi pense-t-il? Pourquoi rejette-t-il avec une sorte d'impatience cette cravate blanche qu'il a froissée en la nouant autour de son cou? Pourquoi ce soin minutieux à effacer une trace de poussière sur la manche de son habit noir? Ses regards errans et hagards se fixent tout à coup sur la boîte où dorment ses pistolets. Il cherchait une issue, une délivrance : elle vient s'offrir à lui. Ce qui lui reste d'intelligence dans les affres de cette agonie mentale a salué comme une libératrice la funeste pensée du suicide...

Caroline est donc libre; mais elle l'est au prix d'un remords qui ne la quittera plus. Le sang de ce malheureux est sur sa tête. Plus tard, après des années de tristesse, quand elle acceptera la main que George lui tend, leur union, calme d'ailleurs, restera pour jamais attristée par cette ombre funéraire que le passé projette sur elle. Et ce n'est pas là le bonheur qu'ils avaient rêvé.

Arthur Wilkinson était depuis longtemps déjà le mari d'Adela Gauntlet. Méritait-il ce bonheur? Était-il digne d'un pareil trésor, d'une femme si dévouée, si fidèle?... A coup sûr, nous ne le pensons pas, M. Trollope non plus, et il est sur ce point très explicite. Pourtant ce qu'il ne dit pas, — réservant sans doute à ses lecteurs le soin de tirer cette conclusion médiocrement philanthropique, — c'est que tant de vertus, tant d'abnégation, tant de tendresse vouées à une idole pareille laissent penser que l'admirable Adela était véritablement un peu... bête!

II.

Il faut franchir le canal Saint-George et nous transporter dans le sud-ouest de la *Green-Isle*, c'est-à-dire de l'Irlande, pour nous trouver chez sir Thomas Fitzgerald, le noble propriétaire de Castle-Richmond, situé au bord de la Blackwater, dans la pittoresque baronnie de Desmond, laquelle fait partie du comté de Waterford. Desmond-Court n'est pas loin de Castle-Richmond, et c'est là qu'habitait, il y a treize ou quatorze ans, une veuve encore belle, Clara, comtesse de Desmond. Dans la hiérarchie aristocratique, elle primait, et de fort haut, ses voisins les Fitzgerald; en revanche, les revenus de ceux-ci étaient tout autrement liquides et leur vie tout autrement large que les revenus et la vie de leur noble voisine et de ses nobles enfans. En effet, le dernier comte de ce nom, passant toute sa vie à Londres, s'y ruina sottement auprès de ce dandy débauché qui porta, sous le nom de George IV, la couronne d'Angleterre.

La comtesse avait une fille et un fils, celui-ci mineur encore, et dont les tuteurs administraient les domaines substitués en attendant l'heure où il en prendrait possession. Sur les revenus on payait les dettes arriérées, et on prélevait pour la comtesse douairière une pension qui défrayait à peine les premières nécessités du rang qu'elle avait à garder. Deux filles et un fils composaient la famille de sir Thomas Fitzgerald. Leur mère vivait encore, jadis citée pour sa beauté, maintenant pour sa mélancolique douceur, sa pieuse résignation. Son histoire était un de ces romans comme on en a tant lu. Fille d'un petit *clergyman* du Dorsetshire, Mary Wainwright expia chèrement la renommée que ses charmes lui avaient value. Ils attirèrent les regards d'un étranger qui était venu louer une chasse dans les environs du village où elle résidait. Le grand train qu'il menait l'y avait promptement naturalisé, et quand il demanda la main de la belle Mary, les parens de celle-ci ne purent concevoir aucune défiance. Cette union inespérée s'accomplit avec toute la hâte que réclamait l'impatience du fiancé. Quelques mois après, cet aventurier, qui s'était présenté sous le faux nom de Talbot, et dont le luxe menteur était défrayé par la crédulité des dupes qu'il faisait de tous côtés, disparut un beau matin, et sut se dérober à toutes les recherches, soit de ses créanciers, soit des parens de sa femme. Ce fut seulement après un laps de temps assez notable qu'ils parvinrent à retrouver quelques vagues indices de ce personnage, qui, sous le nom de Chichester, se trouvant à Paris durant l'occupation étrangère de 1815, y avait péri, assurait-on, à la suite d'une rixe survenue dans une maison de jeu. L'enquête suivie à laquelle on se livra parut établir une identité complète entre l'escroc tué dans une ruelle du Palais-Royal et le misérable qui était venu porter le malheur sous le toit des Wainwright. Ceux-ci regardèrent donc le fait comme parfaitement acquis, et leur fille, reprenant le nom de Talbot, qu'elle avait un moment quitté, porta le deuil de ce mari à qui on avait livré son insouciante et ignorante jeunesse. Ce fut sous ces noirs vêtemens, et alors qu'elle était encore sous le coup de ses précoces infortunes, que sir Thomas Fitzgerald, presque aussi jeune qu'elle, la vit et s'en éprit follement. Il n'était au pouvoir de la jeune femme ni de partager un amour aussi vif, ni de se refuser aux inspirations d'une profonde reconnaissance. Elle s'abandonna une fois encore à sa destinée, et, toujours irréprochable, demeura l'idole de ce second mari que le sort venait de lui donner comme compensation du premier.

Les premières années de leur union semblèrent attester qu'en effet la Providence était lasse de frapper sur cette douce et inoffensive créature; mais, alors qu'on pouvait la croire aussi sûrement

heureuse qu'elle avait mérité de l'être, un nuage vint brusquement voiler l'existence toute sereine qui la dédommageait de ses précoces malheurs. A dater d'une certaine époque, un changement subit altéra ses rapports avec sir Thomas : non qu'il eût à se plaindre d'elle, non que son affection pour elle parût diminuer, mais il semblait se dérober aux mutuels épanchemens qui jadis mettaient toutes leurs pensées en commun. Sans motifs connus, son humeur, d'abord sensiblement modifiée, devint de plus en plus sombre. La simplicité de sa vie et la solidité de sa fortune ne devaient pas faire supposer que des embarras d'argent fussent au fond de cette tristesse inexplicable, et cependant il circulait çà et là de ces rumeurs qui, sorties d'on ne sait où, attestent certaines inquiétudes de l'opinion. On parlait d'emprunts cachés, de dépenses secrètes, d'épargnes difficiles à justifier. Ce qu'il y avait de certain, c'est que la santé de sir Henry dépérissait à vue d'œil, et que son moral, affaissé de plus en plus, semblait miné par quelque mystérieuse angoisse.

Qui se fût avisé pourtant de rattacher au secret désespoir de sir Thomas la présence accidentelle de deux aventuriers de bas étage, le père et le fils, qui de temps à autre, à des intervalles presque périodiques, reparaissaient dans les environs de Castle-Richmond? A qui eût-on pu faire croire que deux piliers de taverne comme M. Matthew Mollett et son fils Abraham eussent un rapport quelconque avec l'un des propriétaires les plus opulens, les plus estimés du pays, et surtout une influence quelconque sur sa destinée? Néanmoins, en y regardant de très près, on eût constaté que M. Matthew Mollett se glissait parfois, aussi discrètement que possible, dans l'enceinte de Castle-Richmond, et que chacune de ses apparitions périodiques dans le pays coïncidait, soit avec un redoublement de la tristesse qui rongeait sir Thomas, soit avec quelqu'une de ces démarches par lesquelles, à petit bruit, il se procurait des sommes plus ou moins importantes et dont l'emploi restait inconnu. Dans les premiers temps, on n'avait vu apparaître que le vieux Mollett. Plus tard, le père et le fils vinrent ensemble. Ce dernier cependant, auxiliaire incommode, se tenait à l'écart, et son action se bornait à stimuler la timidité de son père, à faire taire les scrupules qui semblaient parfois l'arrêter dans le système d'exactions auquel il soumettait le riche propriétaire si étrangement exploité par lui.

Nos lecteurs ont déjà reconnu dans M. Mollett père le même personnage qui, sous le nom de Talbot, avait naguère épousé miss Wainwright, devenue lady Fitzgerald. Ils voient alors dans quelle position se trouve, vis-à-vis de ces deux misérables, le propriétaire de Castle-Richmond, et comment, pour prix de leur silence, ils peuvent le contraindre à de continuels sacrifices. S'ils parlaient

en effet, et si l'affreux Mollett revendiquait ses droits légaux, la douce compagne, la femme adorée de sir Thomas, la mère de ses trois enfans, lui serait arrachée, et ces trois enfans eux-mêmes, atteints dans leur honneur en même temps que dans leur fortune, auraient à maudire l'existence flétrie et misérable que son imprudence leur aurait faite. Ame délicate, esprit timide, sir Thomas n'osait envisager une catastrophe, une ruine pareille, et, soudoyant le silence de l'ignoble Mollett, il travaillait de propos délibéré, malgré les cris de sa conscience alarmée, à frustrer l'héritier légitime auquel, la vérité se faisant jour, devait revenir après lui la possession de ses vastes domaines. Ainsi s'enfonçait-il, égaré par l'amour conjugal, par l'instinct paternel, dans une voie de mensonge et de fraude. Chaque pas qu'il y faisait ajoutait un remords à ses remords, une angoisse à ses angoisses, et sa vie s'usait rapidement, levier trop faible pour un tel fardeau.

Le véritable héritier présomptif de Castle-Richmond, — personne ne lui connaissait cette chance de fortune, et lui-même ne se doutait guère qu'elle lui dût échoir, — était un bon et vaillant jeune homme, *sportsman* intrépide, tête à l'évent, cœur généreux, conscience droite et pure, et qui, nonobstant la modicité de ses revenus, jouissait d'une immense popularité, toujours acquise au courage gai, à la bonté sereine, quand ces dons précieux s'allient chez un beau cavalier à l'entrain communicatif de la jeunesse. Accueilli assez froidement à Castle-Richmond à cause de quelques peccadilles jugées avec un peu de rigueur, le cousin Owen, en revanche, était sur le pied d'une intimité tout à fait cordiale avec le jeune comte de Desmond, encore écolier d'Eton, mais qui venait chaque année, aux vacances, compléter, sous la direction de son aimable voisin, ses cours d'équitation et de vénerie. La comtesse douairière, sans cesse reléguée au fond de son immense castel, où la modicité de ses revenus faisait le vide, n'était point restée insensible à l'attrait de ce caractère éminemment sympathique. Son mariage, tout de calcul et d'ambition, avait laissé sans emploi chez cette femme naturellement passionnée mille facultés aimantes qui s'étaient réveillées dans la solitude, et qui, sans qu'elle osât se l'avouer, s'étaient peu à peu concentrées sur l'ami de son fils, sur Owen Fitzgerald. L'étourdi ne s'en doutait guère. Ce n'est pas à son âge qu'on devine, sous les dehors d'une affection presque maternelle, un sentiment plus tendre et moins désintéressé. S'il l'eût deviné d'ailleurs, il en eût été presque honteux et sans doute effrayé, car à l'insu de la comtesse, qu'un instinct de jalousie aurait dû éclairer, Owen Fitzgerald s'était épris de sa fille, mince et blonde lady de quinze ou seize ans au plus, gracieuse et rougissante enfant, chez laquelle il avait pu surprendre les premiers élans d'un cœur tout prêt à se donner.

Or, si le jeune Owen Fitzgerald était, dans les rêves de la comtesse, l'époux à qui elle eût sacrifié volontiers son rang élevé, ses priviléges sociaux, son isolement majestueux, il n'était nullement le mari qu'elle souhaitait à sa fille. Lady Clara Desmond devait, comme la comtesse l'avait fait naguère, imposer silence à son cœur, et chercher, à défaut d'un époux égal à elle par la naissance, celui qui pouvait le mieux par sa richesse redorer le blason de famille. C'était bien assez de la déchéance provisoire où languissait depuis quelques années l'antique race des Desmond; il ne fallait pas qu'une de leurs filles descendît définitivement aux degrés inférieurs de la hiérarchie sociale. Owen Fitzgerald, avec ses 5 ou 600 livres de revenu, son humble manoir, sa popularité familière, ne remplissait à aucun point de vue les conditions de ce programme ambitieux. Pour lui d'ailleurs moins que pour tout autre, la comtesse devait, on le devine aisément, se départir de ses exigences maternelles.

Pourtant Owen avait parlé. Lady Clara n'avait pu se refuser à l'entendre; même une promesse timide était tombée de ses lèvres, quand la comtesse, avertie enfin, dut intervenir. Deux motifs, presque aussi puissans l'un que l'autre, concouraient à la rendre inflexible. D'une part, Owen lui était plus cher qu'elle ne voulait se l'avouer; de l'autre, un riche parti s'offrait pour sa fille. Herbert Fitzgerald, le fils de sir Thomas, l'héritier présumé de Castle-Richmond, venait de se mettre sur les rangs. Le cousin riche et le cousin pauvre étaient en présence, et la comtesse, qui, en toute occurrence, eût préféré le premier comme gendre, avait de plus à punir le second de n'avoir pas pressenti qu'elle l'aurait accepté, elle, pour époux.

Ce ne fut ni sans diplomatie, ni sans y user son autorité maternelle tout entière, qu'elle parvint à dominer chez sa fille les instincts du cœur, la voix si puissante du premier amour, et encore n'y aurait-elle pas réussi sans les désordres de tout genre auxquels Owen demanda l'oubli de son affection qu'il croyait trahie, de ses droits qu'il voyait méconnus. Il fallut cette cause décisive pour que lady Clara se laissât lier par une promesse solennelle, et renvoyât à Owen, sans en ouvrir une, toutes les lettres qui eussent pu expliquer sa déplorable conduite. Elle n'entendait parler que de ses folles dissipations, des orgies grossières qu'il présidait, des hôtes suspects dont il remplissait le manoir où elle avait si longtemps rêvé qu'ils vivraient tous les deux. A la longue, et non sans un effort immense, elle arracha de son cœur ce premier amour, désavoué par sa mère; à la longue, par un autre effort, elle se donna d'âme et de volonté au nouveau fiancé qu'on lui présentait, et qui, après tout, était digne de son dévouement.

Justement alors, une singulière catastrophe vint bouleverser de fond en comble la situation ainsi dessinée. La santé de sir Thomas

déclinant toujours, les vampires qui vivaient de lui sentaient approcher le moment où leur proie leur échapperait. Pour mille excellentes raisons, ils n'espéraient pas pouvoir continuer vis-à-vis de son fils l'odieux système d'extorsions qui leur avait jusque-là si bien réussi. Il fallait donc, par un dernier coup d'audace, assurer leur avenir. Mollett le père, plus prudent, — plus couard, disait son fils, mieux éclairé, aurait-il dû dire, — reculait devant les rigueurs extrêmes auxquelles il faudrait avoir recours pour obtenir du vieillard épouvanté le dépouillement final qui devait couronner leur œuvre de rapine. *Master* Abraham, chez qui de grossiers besoins dominaient tous les calculs de l'intelligence, et qui n'était peut-être pas aussi complétement que son père au courant des difficultés de leur situation, prit sur lui d'agir à sa tête. Osant, pour la première fois, se présenter à Castle-Richmond, et décidé à n'en sortir qu'avec les honneurs ou plutôt les profits de la guerre, il porta au malheureux sir Thomas, déjà moribond, la suprême atteinte, et le fatal secret qu'il avait si longtemps étouffé, — ce secret que, dans un moment d'ivresse, l'ignoble Mollett s'était laissé arracher par son misérable fils, — éclata comme la foudre au sein de la famille qu'il allait ruiner.

Né d'un mariage illégitime, le fils de sir Thomas ne pouvait plus prétendre à l'héritage paternel. Owen, le cousin d'Herbert, était désormais le représentant des Fitzgerald, le maître de Castle-Richmond, le chef de la famille; il devait l'être du moins aussitôt que sir Thomas aurait exhalé ce reste de vie que, frappé mortellement, il conservait encore. Restait à savoir si Owen voudrait user de tous ses droits, si, profitant de la fiction légale, il lui conviendrait de regarder comme nul un mariage consciencieusement et loyalement accompli, de se mentir à lui-même en méconnaissant le caractère de cette union, nulle devant les hommes, sacrée devant Dieu. La question serait tranchée d'avance s'il n'avait à sacrifier que des intérêts d'orgueil ou d'argent, Owen n'étant ni assez vain ni assez avide pour hésiter à laisser son cousin jouir en paix d'un rang et d'une fortune qu'il lui enviait à peine; mais ce cousin était un rival. Il lui avait enlevé la jeune fille qu'Owen regardait comme sa fiancée, et à laquelle il n'avait jamais renoncé. Aussi, bien décidé à ne pas se déshonorer à ses propres yeux en profitant des avantages que lui donnait la lettre des codes, Owen l'était moins à laisser Herbert devenir le mari de lady Clara. Une transaction lui semblait possible entre eux. En échange de Castle-Richmond, auquel renoncerait Owen, Clara Desmond, dégagée de ses derniers sermens, redeviendrait libre de se donner à lui.

La comtesse pourtant n'était pas dans le secret de ces bizarres desseins. Herbert, à ses yeux, avait perdu, avec son rang et ses richesses, tous ses titres à l'alliance des Desmond. Owen, devenu

baronet et millionnaire, les avait au contraire recouvrés. Si ce revirement vous étonne, vous n'entendez rien à la « grande morale, » c'est-à-dire à la morale des grands; il semblait tellement naturel à la comtesse douairière qu'elle jugeait Herbert un affreux égoïste, parce que, ruiné, il osait encore aspirer à sa fille, et celle-ci une sotte parfaite pour sa fidélité obstinée au second amour que, non sans efforts, non sans déchiremens, sa mère avait su mettre à la place du premier; mais à la jeune fille aisément effrayée et aveuglément docile avait succédé, la souffrance aidant, une femme complète, connaissant ses devoirs et n'écoutant plus que la voix de son cœur, d'accord avec celle de sa conscience. Herbert, résolu à ne point acheter la fortune au prix du noble amour qu'il avait su conquérir, repoussait d'ailleurs bien loin l'étrange marché qu'on lui offrait. Aussi la comtesse d'une part, Owen de l'autre, devaient-ils misérablement échouer dans leurs efforts. Clara s'était donnée sans retour; Herbert, digne d'elle, ne renoncerait jamais à cet inestimable trésor.

Tout ceci était parfaitement démontré, parfaitement « acquis au débat, » comme disent les gens du barreau, lorsque la situation, étrangement compliquée, changea d'aspect une fois encore. Un légiste habile, devenu le patron de Herbert Fitzgerald après avoir été longtemps l'agent de sir Thomas, avait pris à cœur de vérifier tout ce qui concernait ces deux intéressans coquins, Matthew et Abraham Mollett. L'identité du premier avec le prétendu Talbot ne pouvait être raisonnablement mise en doute. Le mariage de Talbot et de miss Wainwright était encore un point malheureusement trop certain. Restait à savoir si ce mariage remplissait toutes les conditions qui font la validité d'un tel acte. Or il n'en était pas ainsi, et cela justement par la même raison qui faisait croire nul le second mariage de lady Fitzgerald. Le prétendu Talbot, déjà marié, déjà père, avait commis, en épousant la plus belle fille du Dorsetshire, un de ces crimes que rend si fréquens chez nos voisins l'excessive facilité apportée par le clergé à la célébration des mariages. Ce secret, découvert quelques années plus tôt, eût sauvé la vie de sir Thomas; mis trop tard en lumière, il ne pouvait plus que rendre à Herbert son riche héritage, récompenser ainsi la constance de lady Clara Desmond, et faire probablement regretter à l'ambitieuse comtesse d'avoir inutilement abaissé à d'avilissans conflits la grandeur native de son caractère.

Ce drame domestique se déroule au sein d'un drame public bien autrement poignant, et qui, — tel art qu'on ait mis à les fondre, à subordonner le second au premier, — ne laisse pas de tenir l'intérêt en suspens. La fiction profite quelquefois du voisinage de la réalité; mais, dans le dernier ouvrage de M. Trollope, les souffrances de l'Ir-

lande pendant la grande famine de 1846-47 dominent, et de trop haut, la question assez puérile de savoir si le second amour de lady Clara sera de taille à supporter la réaction des événemens et les souvenirs de sa première tendresse. Le livre fermé, quand on interroge sa mémoire, ce n'est ni le long martyre de sir Thomas Fitzgerald, ni les odieuses machinations des Mollett, ni le secret penchant de la belle douairière pour le brillant Owen, qui reviennent à l'esprit : c'est l'image de ce peuple tout entier livré à la fois aux tortures de la faim et aux angoisses du désespoir; ce sont ces millions d'êtres humains surpris tout à coup dans leur misère en apparence inexpugnable par une catastrophe impossible à prévoir; ces foules frémissantes, où la peur et la colère circulent à la fois, à peine désarmées par l'immense effort des classes riches pour leur venir en aide, maudissant la main qui les nourrit, foulant aux pieds le pain qu'on leur jette. M. Trollope, que ses fonctions administratives (1) ont appelé à vivre dans ce pays si longtemps opprimé, a su peindre une fois de plus, sinon avec des couleurs très nouvelles, du moins avec une rare et précieuse exactitude de dessin, la population au milieu de laquelle il habite. Dans le portrait qu'il a tracé de « Paddy, » nous avons retrouvé strictement, équitablement balancés, le bien et le mal qu'on peut dire de l'Irlandais, ses instincts généreux, son incurable étourderie, son indolence et son courage, sa vivacité d'esprit et ses préjugés stupides, sa verve railleuse et sa superstitieuse crédulité. L'antagonisme des deux églises nationales, l'antipathie soupçonneuse vouée par les prêtres catholiques aux ministres protestans, les méfiances de ceux-ci et leur prosélytisme sournois, sont aussi esquissés avec une impartialité remarquable, dont le fond nous semble être un éclectisme très large, sinon une indifférence toute philosophique. A la façon dont il met en présence son « *father* Barney » et son « *parson* Townsend, » tous deux braves gens au fond et charitables, et pourtant armés en guerre l'un contre l'autre sans trop savoir pourquoi, on devine un esprit très libéral, très dégagé de préoccupations de secte, et qui, ne les pouvant détruire, s'en moque du moins à cœur-joie.

De la *potato-rot* en revanche, de ce terrible fléau qui mit aux abois l'Irlande affamée et l'Angleterre saisie de terreur, M. Trollope ne parle pas avec la même légèreté familière; sobre de détails, ceux qu'il donne sont empreints d'une vérité saisissante. Qu'on lise le chapitre intitulé : *The last stage* (2); il y a là une douzaine de pages qui font frémir et laissent dans l'esprit une empreinte ineffaçable.

(1) Comme employé au *post-office* de Dublin.

(2) *Castle-Richmond*, tome III, pages 69 à 81.

III.

Les deux ouvrages que nous venons d'analyser ne nous paraissent point de mérite égal. Nous préférons de beaucoup le premier au second, *the Bertrams* à *Castle-Richmond*. Ce dernier roman pèche par une construction trop systématique, trop artificielle. L'auteur ne se gêne point assez en vérité pour déplacer à son gré les termes alternatifs de ce problème de statique où les sentimens et les millions se font si naïvement équilibre. Les plateaux de la balance avec laquelle il pèse, suprême arbitre, les destins de ses personnages, montent et descendent avec la régularité du pendule. Owen, Herbert, sont riches ou pauvres à point nommé, selon qu'il est nécessaire pour les contrastes auxquels il faut pourvoir, et le tout rappelle un peu trop le beau roman de Samuel Warren, — *Ten Thousand a year;* mais ceci est la moindre question. Il importe peu en effet que M. Trollope ait été moins bien inspiré en écrivant *Castle-Richmond* qu'en écrivant *the Bertrams*. Et si nous voulions voir dans l'infériorité du dernier venu de ces ouvrages un symptôme d'affaiblissement, il serait fort possible (nous le souhaitons de grand cœur) que son prochain livre nous apportât un glorieux démenti. Nous ne nous attacherons pour le moment qu'à la vérité morale mise en relief dans les deux récits : à savoir la supériorité du mariage d'inclination sur le mariage de raison, — deux locutions déplaisantes au premier chef, mais qui, généralement admises, servent encore de monnaie courante. M. Trollope professe hautement cette doctrine; voyons s'il ne la compromet pas trop souvent par un excès de sentimentalité irréfléchie. N'y a-t-il pas dans ses idées sur le mariage quelque chose de contradictoire, d'outré, d'incomplet? La chose vaut la peine d'être examinée.

Voici un *beau* sur le retour (le colonel Lionel Bertram), un être sensuel, égoïste, toujours à l'affût de quelques guinées qui puissent défrayer ses habitudes dépensières; vous me le montrez, — caricature excellente, — hésitant entre deux vieilles filles dont il calcule la fortune, dont il veut exploiter la faiblesse, puis échouant tour à tour, pour avoir couru deux lièvres à la fois, auprès de chacune d'elles. — N'est-il pas ridicule? n'est-il pas repoussant? dites-vous. — D'accord, et là-dessus pas de discussion possible. — Son fils George, qui n'a rien à lui et dont la profession n'est encore qu'une lointaine espérance, est donc bien fondé à vouloir malgré tout lier à sa destinée aventureuse la belle Caroline Waddington, dont il est épris et dont il se sait aimé? — Ceci n'est pas aussi certain. — Donneriez-vous par hasard raison à cette fille ambitieuse quand elle recule devant les chances du mariage que prétend hâter son présomptueux

fiancée, et l'approuveriez-vous de redouter pour lui comme pour elle la rude épreuve d'une longue gêne? — A certains égards, je l'approuve. — Ame sordide! vous condamneriez lady Clara ne voulant pas céder aux conseils intéressés de sa mère, et revenir sur la parole qu'elle a donnée à Herbert Fitzgerald? — Je n'ai rien dit de pareil. — A la bonne heure! Vous blâmez en ce cas la comtesse Desmond s'opposant à ce que sa fille, dans son entraînement et son inexpérience, donne sa main et son cœur à ce généreux étourneau d'Owen? — Je ne vais pas tout à fait aussi loin.

Et le dialogue n'en finirait pas s'il fallait passer en revue tous les cas de conscience soulevés par les deux romans de M. Trollope; mais on peut voir à peu près où nous placent nos convictions essentiellement mixtes et modératrices. L'intérêt personnel a sa logique; les passions qui le font oublier ou sacrifier ont aussi la leur. Ni l'une ni l'autre n'est absolument fausse; ni l'une ni l'autre ne doit prévaloir absolument. La logique des romanciers nous semble pécher en un point; elle admet en quelque sorte comme une loi de nature que, si deux êtres se rencontrent ici-bas qui s'estiment destinés l'un à l'autre et ne voient de bonheur que dans une indissoluble union, ces deux êtres sont infaillibles. Il faudrait donc regarder comme parfaitement impies, parfaitement cruels, les esprits un peu moins prévenus qui les croient sujets à se tromper gravement; il faudrait admettre encore que les passions en général voient vrai, calculent juste, et que le froid jugement au contraire conduit généralement à l'erreur. Qu'une femme pense de la sorte, rien ne nous étonnera moins et ne nous déplaira moins: la religion, le fanatisme du cœur vont bien à ces êtres dont le dévouement est la mission et la vie; mais un homme, et surtout un homme qui se pique de soumettre les sentimens les plus purs à l'épreuve de la plus exacte analyse, n'aurait pas dû, ce nous semble, tomber dans ce piége, ou, disons toute notre pensée, se permettre cette affectation plus ou moins de mode. Un observateur de cet ordre sait fort bien ce qu'il y a d'égarement aveugle dans les exaltations de la jeunesse et d'inconstance dans ses enthousiasmes. Neuf fois sur dix, — triste vérité, mais vérité éprouvée, — l'union rêvée par deux enfans les désenchante à peine accomplie; neuf fois sur dix, ils s'aperçoivent qu'ils ne se sont tant aimés que faute de se connaître un peu mieux; neuf fois sur dix, si on a sacrifié au despotisme de leurs passagers caprices les conditions durables du bien-être, ils maudiront, ouvertement ou secrètement, la faiblesse qui les aura laissés maîtres de leur avenir.

Tout ceci est élémentairement et universellement vrai, mais combien plus vrai dans les hautes sphères sociales que dans les régions inférieures! combien plus vrai quand il s'agit de lady Clara Desmond que s'il est question d'une des paysannes de son domaine! Celle-ci,

destinée à travailler sans cesse, élevée pour la lutte toujours rude qui sera son lot, quoi qu'elle fasse, n'a pas à s'inquiéter de quelques privations de plus ou de moins. La misère ne se pèse pas avec des scrupules. Et pourtant, si notre villageoise, notre ouvrière est avisée, vous la verrez préférer le bon travailleur du lundi matin au beau danseur du dimanche soir, — l'homme sérieux, positif, volontaire, un peu despote, à l'oisif que la fantaisie entraîne, qui la flatte un jour, la bat le lendemain, la ruine en fin de compte, — la blouse économe au bel habit ruineux. Lady Clara, elle, est vulnérable de tous côtés. Le jour où on l'appelle *mistress*, par cela seul la voilà déchue. Ce jour-là véritablement elle n'y prendra pas garde, car c'est le jour même où elle se laisse aller pour la première fois, heureuse et tremblante, dans les bras de son bien-aimé. Dès le lendemain cependant, autre blessure, soit que, rendant à son rang ce qu'ils estiment lui être dû, ses égaux de la veille veuillent l'attirer parmi eux, soit que, réglant leurs rapports nouveaux sur sa situation nouvelle, ils croient lui devoir de la méconnaître et de la négliger. Viennent ensuite les habitudes prises et qu'il faut perdre, les humbles industries dont on se passait et qu'il faut acquérir, les égards raffinés auxquels on était fait et que remplace une familiarité inattendue. Supposez parfait, ou à peu près, le mari d'élection, et parfaite aussi, ou à peu près, la femme qui a voulu descendre à ses côtés; supposez un revenu modeste, mais suffisant, point de dettes, quelques espérances d'avenir, quelques réalités justifiant beaucoup d'illusions : certes la situation reste tolérable. Il se peut même, — une fois sur cent, — qu'on ait ainsi mis la main sur le bonheur, cet oiseau rare, qui renaît dans les flammes, quand les flammes ne s'éteignent pas. En somme cependant, — qui oserait le nier? — l'épreuve est délicate et chanceuse, même dans ces conditions exceptionnelles. Et d'ailleurs, pourquoi l'être choisi serait-il plus que les autres à l'abri des faiblesses, des travers, des vices de son espèce? L'amour a-t-il le privilége tout spécial de la clairvoyance? Ce serait là une découverte de bien fraîche date. Owen Fitzgerald est un bon et brave garçon, un cœur d'or, accordons-le, en même temps qu'un *gentleman rider* accompli; mais n'a-t-il pas la main rude, l'intelligence courte, la volonté absolue? Ces tempéramens héroïques sont un peu comme les chiens de Terre-Neuve : excellens quand on se noie, mais étrangement incommodes dans la vie à pied sec. La comtesse Desmond a pu se dire ceci en tout bien tout honneur.

A Dieu ne plaise néanmoins qu'un mariage soit une vente, comme en droit romain, et que tout calcul mercenaire doive être tenu pour sagesse! Cette fière comtesse, quand elle épousa l'odieux compa-

gnon du prince-régent, fit acte d'esclave et en a été justement punie. Lorsque, folle d'orgueil irrité, d'ambition désespérée, Caroline Waddington met sa main glacée dans la main d'un parvenu politique chargé de l'imposer au monde brillant où elle veut vivre, elle va de parti-pris au-devant du remords, s'expose à de poignantes humiliations, et, nous dirons plus, les mérite. Entre leur exemple et celui de la trop naïve Adela Gauntlet, prodiguant à ce pauvre hère d'Arthur les inappréciables trésors d'une abnégation, d'une tendresse presque surhumaine, l'esprit cherche cependant une région moyenne où il puisse échapper à des conclusions par trop absolues, lesquelles le repoussent et l'effarouchent presque également.

Ni marché, ni sacrifice; contrat libre, association de sentimens et d'intérêts; — l'instinct sympathique qui suffit au bonheur présent, soumis dans une certaine mesure à la réflexion prévoyante qui cherche à rassembler les élémens du bonheur à venir; — le cœur écouté, la raison appelée au conseil; — la tendresse expérimentée des parens admise à contrôler cet *idéal* trop souvent chimérique dont s'enivre une imagination surexcitée: — n'est-ce point là le mariage tel qu'il doit être? Et de bonne foi n'est-ce point là ce qu'il tend à devenir? Pour l'élite des honnêtes gens, dans les sociétés civilisées, il est depuis longtemps ramené à ces conditions en quelque sorte typiques. Et la civilisation, à moins qu'elle ne corrompe l'espèce, doit élargir le cercle où ces lois du bon sens sont en pleine vigueur. Mettez au creuset toutes les déclamations modernes, dégagez-les de leurs exagérations boursouflées, des plaidoyers personnels que vous y trouvez transformés en traités d'éthique, des faits particuliers qu'on y métamorphose en généralités imposantes, et voilà très exactement ce qu'elles vous donneront de mieux acquis, de plus certain. Les romanciers pourront trouver qu'à ce compte leur métier devient plus ardu. Qu'ils se rassurent pourtant. Si nombreux que soient ou deviennent les mariages réguliers et les ménages paisibles, ceux d'une autre espèce ne manqueront jamais. Et c'est dans les premiers aussi qu'ils trouveront toujours le plus de lecteurs et de lectrices. La curiosité, mère du vice, n'en est pas moins sœur de la vertu.

Maintenant que nous avons, — peut-être un peu longuement, — examiné la thèse favorite de l'ingénieux romancier, il nous reste quelques mots à dire d'une tendance qui lui est commune avec quelques-uns des maîtres de la fiction dans son pays et dans le nôtre. Soit entraînement, soit parti-pris, ils vont dérivant de plus en plus vers des procédés et des formules véritablement scientifiques. Et comme le savant ne s'émeut guère, le conteur, qui marche sur ses traces, semble viser au désintéressement le plus complet.

Pour les créatures, — la plupart étudiées d'après nature, — qu'ils font passer des rangs de la foule sur le théâtre dont ils disposent, ces *dilettanti* semblent ne plus garder aucune prévention favorable ou hostile. Toutes leur inspirent la même curiosité active, le même appétit d'analyse, le même intérêt de dissection : rien de plus et rien de moins. Devant un vice bien complet comme devant une vertu *réussie*, on dirait que ces professeurs de clinique intellectuelle et morale éprouvent à peu près la même admiration. Un beau ridicule leur inspire un certain respect, et l'avoir découvert leur est une vraie joie. Une nullité même bien épaisse et bien inerte, une de ces natures amorphes et apathiques dont le grand rôle est de n'exister point, dont l'unique relief est d'être plus effacées que d'autres, devient souvent pour eux un attrayant sujet de longue et patiente étude. Comme ces philosophes hardis qui, dans le mal, ne voient qu'une « forme du bien, » ils cherchent, dirait-on, dans ce néant une variété de l'être: merveilleux effort qu'attend une magnifique récompense, si de temps en temps ces inventaires à la loupe font découvrir une vingt millième espèce d'infusoires, ou quelque variété d'acarus oubliée dans les nomenclatures précédentes! Particulière à l'art moderne, cette tendance peut être diversement appréciée. On peut se demander si elle dérive d'un progrès philanthropique ou d'un pessimisme rétrograde, si elle agit en bien ou en mal sur les dispositions de l'individu envers l'espèce, si elle fait estimer, goûter la vie, ou la désenchante et la rend amère, si elle vient en aide au développement de la sociabilité humaine, ou si elle nous rejette dans l'étroit domaine de l'individualisme.

Beaucoup de bons esprits s'élèvent contre l'analyse ainsi entendue; elle incline, selon eux, sans y aboutir tout à fait, à l'indifférence inféconde qu'engendre le fatalisme. « En m'expliquant mes faiblesses avec cette lumineuse et froide impartialité, disent-ils au romancier, êtes-vous sûr de me les rendre odieuses, et tout au contraire ne me familiarisez-vous pas avec elles? Vous me forcez de contempler en face certaines laideurs intimes dont je détournais les yeux : ne m'habituez-vous pas à elles plutôt que vous ne me les rendez insupportables? Quand vous m'avez fait sourire d'une de ces faiblesses, d'une de ces menues lâchetés que j'ai peut-être conscience d'avoir commises mainte et mainte fois, en suis-je donc corrigé? Tout au contraire, vous me réconciliez pour ainsi dire avec elles, vous m'amenez à penser que, puisqu'elles entrent dans le train ordinaire de la vie, puisqu'elles n'inspirent pas plus d'indignation à l'observateur habile qui les y a rencontrées et signalées, je n'ai pas à me préoccuper d'elles outre mesure. Sans engager un conflit trop inégal, je m'accommoderai de mon infirmité providen-

tielle. C'est une compagne incommode à coup sûr, et que je n'aurais pas choisie, mais contre laquelle je ne saurais intenter une action en divorce. Nous tâcherons de faire bon ménage. »

Telle est l'objection. Dans le même ordre d'idées, la réponse du romancier est bien simple et pourrait être assez concluante. « Vos reproches, dira-t-il, sont plus ou moins fondés; mais sans approfondir ceci, sachons d'abord, et avant tout, s'il a dépendu de moi de naître à une autre époque, de respirer une autre atmosphère, d'assister à d'autres spectacles, d'entendre d'autres paroles, de me former sur d'autres modèles et d'après d'autres enseignemens. Mon intelligence, mes idées sont purement contingentes, comme ma vie elle-même; je n'en suis pour ainsi dire pas responsable : prenez-moi pour ce que je suis, et ma mission pour ce qu'elle est. Ai-je manqué à cette mission? Suis-je un écho infidèle, un miroir menteur? Reconnaissez-vous, oui ou non, dans les tableaux que je vous présente, des figures qui vous sont familières, des groupes que vous avez vus tantôt se former, tantôt se dissoudre sur la route où vous avez marché en même temps que moi? Ai-je surfait le bien, exagéré le mal? Ai-je abaissé ce qui a pu me sembler grand, exalté ce qui devait me paraître infime? Puis, en fin de compte, observant, étudiant et révélant à elle-même la société contemporaine telle que vingt siècles nous l'ont léguée, ai-je trahi la cause de son avenir? Ai-je méconnu les principes sacrés dont le maintien est la condition de son développement? Le sang-froid que vous m'imputez à crime, c'est celui de mon temps. Ce tempérament curieux et calme, c'est celui de mes lecteurs. C'est à eux que je m'adresse, non à d'autres; c'est d'eux que je veux être compris, et, s'il se peut, approuvé. M'écouteraient-ils seulement si je n'étais pas en rapport exact avec eux? Puis-je, en dépit d'eux-mêmes, les transporter à des hauteurs où le plus grand nombre ne veut pas monter, n'y trouvant pas d'air respirable?... » Ainsi parlera le romancier, et si nous n'avons d'ailleurs, comme aujourd'hui, aucun motif de suspecter sa sincérité, son bon vouloir ou la droiture de ses intentions, le blâme risque fort d'expirer sur nos lèvres.

Gardons-le donc, ce blâme, pour en flétrir les inspirations licencieuses qui, dans nos jours d'épreuve, viennent mêler leur venin glacé à tant d'autres influences énervantes et dissolvantes. Gardons-le pour ces apôtres de la sensualité divinisée, auxiliaires naturels du machiavélisme politique, et sachons ne pas confondre avec eux, avec ces corrupteurs, l'honnête et loyal chercheur de vérités, si loin que l'entraînent ses instincts et ses théories.

E.-D. Forgues.

LA SYRIE

ET

LA QUESTION D'ORIENT

I.

LA SYRIE

La politique française ou, pour mieux dire, la politique de l'humanité a pris le dessus en Orient. Les défiances des cabinets ont été forcées de céder à la vivacité du sentiment qui éveillait d'irrésistibles échos dans les cœurs de tous les peuples chrétiens. Après quelques hésitations qui n'ont fait que rendre plus évidente encore l'inévitable nécessité de l'intervention européenne en Syrie, la diplomatie a enfin signé les protocoles qui ont donné la liberté d'action à nos vaisseaux et à nos soldats. La France peut être à bon droit fière du rôle qu'elle remplit. Il y a dans la mission que l'Europe vient de lui confier un hommage public rendu non-seulement à notre puissance, mais, ce qui vaut mieux encore, à notre caractère. Il y a aussi une réparation pour les attaques injustes qui ont été si souvent dirigées autrefois contre notre système de guerre en Afrique. La conduite des Algériens d'Abd-el-Kader, des fils de ceux qui coupaient jadis la tête à leurs prisonniers chrétiens après les avoir fait périr dans les plus cruelles tortures, vient de prouver au monde que ce n'est pas sans profit pour leur moralité que les Arabes ont subi le contact de nos soldats. L'Europe a semblé comprendre aussi que la France était

placée dans une situation exceptionnelle pour mener à bonne fin l'expédition de Syrie. Quelle armée aurait pu présenter à la fois, comme la nôtre, un général dont la carrière s'est accomplie presque tout entière au milieu des Orientaux, et qui même a passé plusieurs années dans le pays où il va opérer, un corps d'officiers rompu depuis longtemps au maniement des affaires arabes, — des zouaves et des chasseurs d'Afrique qui sont incomparables pour une expédition de ce genre, et qui parlent presque tous un dialecte de la langue du pays, — des spahis et des turcos qui sont de race arabe eux-mêmes, qui sont musulmans de religion, et dont la présence dans nos rangs enseignera à ceux que nous allons faire rentrer dans le devoir que nous ne sommes pas venus pour exercer des vengeances de race ou de religion? On n'a pas à le craindre en effet, lorsqu'à côté de tous ces hommes déjà si bien préparés, on voit figurer l'honnête et sympathique personne de notre brave et bon soldat de la ligne, dont le caractère sociable et doux s'accommode si aisément des conditions et des mœurs du pays où ses drapeaux le conduisent. Mais où le conduisent-ils aujourd'hui?

Je n'entreprendrai pas un cours de géographie sur la Syrie, mais j'ai entendu dire et j'ai lu tant de choses singulières sur ce pays, qui devrait nous être cependant connu à tant de titres, que je crois utile d'exposer à ce propos quelques notions générales.

I.

La Syrie est une bande étroite de terrain qui s'étend à l'extrémité orientale de la mer Méditerranée, où elle se développe parallèlement au littoral sur une longueur d'environ cent cinquante lieues communes, du 31e au 37e degré de latitude septentrionale. Par le nord, elle touche à l'Asie-Mineure, à la division de cette vaste province qui est connue aujourd'hui sous le nom de pachalik d'Adana, partie de l'ancienne Cilicie. Au sud, la Syrie confine au désert de Suez, et les études que l'on a faites dans ces dernières années sur la topographie de ces contrées donnent lieu de croire qu'à l'origine des temps la mer venait battre le pied des montagnes syriennes. Ce qui est certain, c'est qu'au midi le désert qui les sépare du golfe d'Akaba, dans la Mer-Rouge, offre dans l'ordonnance générale de ses terrains une dépression qui a été couverte autrefois par les eaux de la mer; c'est que la Mer-Morte elle-même, qui sert, comme on sait, de réceptacle où viennent se perdre les eaux du Jourdain, est située à une grande profondeur au-dessous du niveau de l'Océan. A l'ouest, c'est la Méditerranée qui dessine tout le contour de la Syrie; à l'est, le pays s'étend jusqu'au point où les eaux qui tombent

de ses montagnes vont porter la fertilité; au-delà règne le désert qui le sépare de la vallée de l'Euphrate. Ce fleuve, qui touche à la pointe septentrionale de la Syrie, ne cesse ensuite de s'en éloigner que pour aller dans le sud-est porter au golfe Persique le tribut de ses eaux.

De cette configuration, il résulte que la Syrie ne confine que par son extrémité nord à une terre cultivée, et que sur tout le reste de son contour elle est environnée par la mer ou par le désert. Toutefois, par le mot désert, il faut bien se garder de comprendre des terrains inhabitables et condamnés à une éternelle stérilité, comme le sont quelques parties du Sahara. Par les déserts qui entourent la Syrie, il faut seulement entendre des superficies incultes, et qui ne sont stériles sur beaucoup de points que parce que la barbarie des occupans actuels ne sait pas y amener l'eau. Partout en effet où l'eau séjourne pendant quelque temps, la terre ne tarde pas à se couvrir de végétation; mais cette végétation succombe aussitôt que l'eau qui la nourrissait vient à s'épuiser, soit par l'évaporation, soit par des infiltrations coïncidant avec une sécheresse prolongée. Il y a même des endroits du désert qui, favorisés par la configuration des terrains, servent de réservoirs à des eaux qui ne tarissent presque jamais, et qui forment la ressource la plus précieuse pour les troupeaux des nomades. En fait, le désert est peuplé, et ses habitans avancent, empiètent sur le terrain cultivé à mesure que la civilisation recule, comme c'est le cas depuis trop longtemps déjà. Ces nomades du désert, qui deviennent de plus en plus redoutables pour la malheureuse Syrie, se trouvent en force vers le sud-est de la province, dans le pachalik de Damas, qu'ils occupent en partie, et d'où le gouvernement de Méhémet-Ali aussi bien que l'administration actuelle ont été impuissans à les chasser. D'ailleurs Méhémet-Ali s'entendait avec eux, et leur payait une espèce de tribut ou de subvention comme on voudra l'appeler; ils l'aidaient à contenir le mécontentement universel que faisait naître son cruel gouvernement. Ses bons rapports avec les tribus du désert n'ont pas empêché cependant qu'en 1840, lorsque son armée battue eut à reprendre le chemin de l'Égypte, elle n'ait eu mille maux à souffrir de ces peuplades barbares. Dévorées d'une cupidité que le moindre objet allume, pleines de mépris pour tous ceux qui vivent autrement que sous la tente, les tribus nomades pillent sans scrupule mahométans et chrétiens. Ce n'est pas chez elles que l'on rencontrera ce qu'il semble être convenu d'appeler aujourd'hui le *fanatisme turc*; la caravane des pèlerins de La Mecque a constamment à se défendre contre leurs entreprises; elles ne l'ont jamais laissé passer que lorsqu'elle était bien armée et avait payé rançon. En fait de fanatisme,

je ne crois pas que les Bédouins en aient réellement d'autre que celui de la rapine, et j'imagine que s'ils aiment à satisfaire cette passion sur les Francs plutôt que sur les autres, cela tient surtout à la réputation qu'ont les Francs par toute l'Asie de posséder des richesses fabuleuses. Ce fléau n'a cessé de devenir chaque jour plus dangereux sous l'administration des Turcs, trop pauvres pour le désarmer par des subsides, trop faibles pour le contenir par les armes.

Il est triste cependant de penser qu'un pays auquel s'attachent tant de souvenirs sacrés pour le genre humain soit livré aux incursions de ces pirates du désert, et que la terre promise aille perdant chaque jour quelque chose grâce à l'incurie du gouvernement et à l'incapacité des races qui la possèdent! Combien elle gagnerait au contraire, et avec quelle splendeur elle s'étendrait, rien qu'avec un peu de sécurité et un bon régime des eaux, ce qu'entendaient si bien les Arabes et les Maures d'une autre époque! Comme tout ce désert, infesté aujourd'hui par les Bédouins, se couvrirait vite de moissons et de villages! Ce ne serait pourtant qu'un simple retour vers le passé, car dans les temps anciens ce n'étaient pas seulement des villages, mais des villes magnifiques et des capitales d'états puissans, comme Palmyre par exemple, qui nourrissaient de nombreuses et riches populations là où le nomade promène aujourd'hui dans la solitude quelques bêtes affamées!

Ce qui est aujourd'hui trop certain, c'est que la Syrie est presque réduite à ce que représentent les deux chaînes de montagnes qui courent parallèlement à son littoral et les plaines ou les vallées qui en dépendent le plus prochainement. Ainsi le domaine de la culture comprend encore la vallée de l'Oronte où s'élève Antioche, celle du Koïk où s'élève Alep, la plaine de Damas qu'arrosent les eaux tombées du versant oriental de l'Anti-Liban. Les villes qui dominent ces plaines ont été protégées par leur position privilégiée contre l'envahissement des nomades. Situées sur les routes que le commerce de l'Inde avec l'Europe a exploitées, et que le pèlerinage de La Mecque a suivies pendant une longue série de siècles, Alep et Damas ont dû jadis à cette particularité un haut degré de splendeur. Leur population, qui même aujourd'hui dépasse peut-être pour chacune d'elles plus de cent mille âmes, opposait aux tribus une supériorité numérique qui les tient encore en respect. Leur importance politique, qui ne souffrait pas qu'elles fussent abandonnées, les revenus qu'elles rapportaient au trésor, toutes ces circonstances les ont préservées; mais combien, elles aussi, sont-elles déchues de ce qu'elles étaient autrefois! Que l'on compare ce qu'un Anglais, qui l'avait habité pendant longtemps, nous raconte des magnificences d'Alep au dernier siècle encore, avec les tristes tableaux que nous

font les voyageurs d'aujourd'hui! Que l'on essaie de se représenter ce que devait être Damas, d'abord capitale d'un royaume, ensuite résidence des premiers califes ommiades, en regard de ce qu'est le Damas du XIXe siècle, chef-lieu d'un pachalik turc, où les Turcs eux-mêmes ne forment qu'une minorité : militaires, employés, fonctionnaires du tanzimat, véritable oiseaux de passage sans racines et sans autorité dans le pays!

Il convient cependant d'observer que les plaines et les vallées de la Syrie n'ont jamais été que des appendices de sa destinée, partageant son éclat aux époques de prospérité et sa désolation aux époques de décadence. Ainsi, avec les Séleucides, Antioche devient la capitale d'un empire qui a ses jours de gloire; ainsi, lors du débordement des Arabes sur le monde, Damas devient tout d'abord le quartier-général de leur gouvernement. Néanmoins ce n'est jamais là que s'est trouvé le siége de la vie du pays, pas plus qu'il ne s'était trouvé à Tyr du temps des Phéniciens. La côte, comme la plaine, a toujours pu être à la merci des conquérans, qu'ils vinssent par terre ou par mer. En définitive, ce qui a toujours résisté aux vicissitudes de la politique, des révolutions et des conquêtes, ce que la nature non moins que l'homme a défendu contre la barbarie ou contre l'indolence, c'est cette double chaîne de montagnes qui ne se développe pas en largeur sur plus de trente ou trente-cinq lieues, mais qui s'étend d'Aïn-Tab à la Mer-Morte sur toute la longueur de la Syrie (cent cinquante lieues), du nord au sud. Dans la montagne, la barbarie n'a jamais pu tarir les sources des eaux qui vont portant avec elles la fécondité et la salubrité; dans la montagne, l'indolence et la paresse des nations déchues n'ont jamais laissé les eaux se perdre avant d'avoir accompli leur course, ni se corrompre, comme dans les plaines qu'elles empestent maintenant au lieu de les fertiliser comme autrefois.

La montagne n'est pas seulement un lieu sain, c'est aussi un lieu fort, où le vaincu échappe au conquérant, où le faible se défend avec avantage, et à peu de frais souvent, contre les entreprises d'un ennemi même très puissant. Cela est vrai dans tous les pays du monde : la conquête, dans sa marche envahissante, suit toujours et partout les plaines ou les vallées des grands fleuves, soit parce que le terrain découvert est toujours plus facile à occuper et à contenir, soit parce que les immenses bagages que traîne avec elle une armée la poussent toujours dans le pays plat, quand elle est maîtresse de ses mouvemens. Quand elle peut le faire, elle évite la montagne, qui devient naturellement alors le refuge des vaincus. Ils s'y déposent par couches de nationalités qui se mêlent souvent, mais qui ne se confondent presque jamais. C'est ainsi que s'est formée la po-

pulation de la montagne syrienne, mais avec cette particularité que, le pays ayant subi plus de vicissitudes qu'aucun autre, elle surpasse aussi tous les autres au point de vue de la diversité des races, des religions, des langues et des mœurs. La montagne syrienne offre encore ceci de remarquable : c'est que la plupart des grands conquérans, depuis Sésostris jusqu'à Napoléon, ont été mêlés à ses destinées. Presque aucun des grands mouvemens religieux, politiques ou militaires qui ont influé sur le sort de l'espèce humaine ne s'est accompli sans que la Syrie n'y ait été mêlée. Chacun de ces mouvemens y a laissé sa trace. Aussi n'est-il pas étonnant que les deux ou trois millions d'habitans qu'elle renferme offrent plus de contrastes entre eux qu'aucune autre agglomération d'êtres humains.

Parmi ces divers groupes de populations se présente d'abord la race arabe, qui est la plus nombreuse dans les plaines et les vallées, mais qui a peu gagné sur la montagne. Il y a ensuite les Turcs, apportés par la conquête; il y a les Turcomans et les Kurdes, venus des plateaux de la Haute-Asie; les Levantins, ou descendans des familles franques établies dans le pays, et dont quelques-unes prétendent faire remonter leur généalogie jusqu'au temps des croisades. La Syrie compte encore des Juifs, au nombre d'à peu près trente mille; mais qui nous dira à quelle branche appartiennent les Maronites, les Druses, les Mutualis, les Ansariés, les Yezidis, et dix autres peuplades qui semblent n'avoir rien de commun avec leurs voisins que les sentimens de haine réciproque qu'elles se portent toutes entre elles?

Ce qu'il y a de remarquable, et ce qu'il ne faut pas oublier dans les circonstances présentes, c'est que, au milieu de cet ensemble si bigarré, les Turcs proprement dits ne comptent que pour une fraction à peine plus importante que les Druses ou les Maronites. Ils sont les derniers venus dans le pays, où ils n'ont paru qu'au XVIe siècle, c'est-à-dire à une époque où déjà leur grandeur et leur puissance d'expansion commençaient à déchoir. Excepté dans les villes, où ils avaient établi deux ou trois colonies de janissaires qui ont péri il y a bientôt quarante ans, ils n'ont jamais occupé sérieusement la Syrie, qu'ils n'ont pu d'ailleurs amener à reconnaître leur suzeraineté qu'après un siècle de luttes. Encore cette suzeraineté était-elle plutôt nominale que réelle, surtout en ce qui concernait les tribus de la montagne. Djezzar-Pacha et Méhémet-Ali sont peut-être les seuls Turcs qui aient exercé sur la montagne une autorité véritable, on sait à quel prix!

Cette variété infinie de races, de nationalités, de langues, de mœurs, suffirait, en tout état de cause, pour faire de la Syrie une véritable Babel; mais pour rendre la Babel complète arrive la ques-

tion religieuse, qui partout en Asie, comme on le sait, se confond avec la question politique.

Les musulmans sont en majorité, mais ils sont bien loin de faire masse et d'être d'accord entre eux. Il faut d'abord distinguer entre les musulmans à demeure fixe dans les villes ou dans les terres cultivées et les nomades. Ces derniers sont à leur manière de véritables déistes qui professent le plus profond mépris pour les cultivateurs, et surtout pour les gens des villes. Ils pillent les uns sans pitié toutes les fois qu'ils en trouvent l'occasion, et ils ne regardent pas les autres beaucoup mieux que les chrétiens ou les Juifs, et même que les idolâtres. Les mosquées, avec la discipline que les ulémas y ont nécessairement introduite, avec les pratiques qu'elles ont développées autour d'elles, passent presque, aux yeux des enfans du désert, pour des lieux de perdition. Parmi ces étranges philosophes, on peut noter trois groupes distincts : les Arabes ou Bédouins, qui sont peut-être les plus sensibles à l'idée religieuse; les Turcomans, qui passent pour être fort tièdes; les Kurdes, qui sont souvent accusés de croire à très peu de chose, et qui en tout cas vivent à l'état de guerre perpétuelle contre les deux autres branches de la population nomade. Celles-ci d'ailleurs n'ont que très peu d'occasions de contact, étant de races et de langues différentes, l'une habitant le nord et l'autre le midi de la province.

Les musulmans des villes et des campagnes détestent les nomades autant qu'ils les craignent; mais ils ont cependant avec eux un point commun. En effet, nomades et musulmans sédentaires, les Mutualis exceptés, appartiennent tous au rite *sunni*, au mahométisme occidental. Il en résulte qu'ils sont en lutte constante avec les Mutualis, qui sont *shiites*, c'est-à-dire qui appartiennent au schisme oriental, et à ce titre font peut-être plus de cas des chrétiens, des Juifs et des Druses que des musulmans sunnites. Cette tribu, à moitié détruite, au commencement du siècle, par le terrible Djezzar-Pacha, compte encore quelque chose comme 40 ou 50,000 âmes. Elle est cantonnée dans la grande vallée qui sépare les deux chaînes du Liban, et elle doit sans doute à cette position, qui lui donne pour voisins beaucoup de non-musulmans, de n'avoir pas été complétement exterminée par ceux que l'on prend assez généralement en Europe pour ses coreligionnaires.

Après les musulmans, ce sont les chrétiens qui sont les plus nombreux en Syrie, 6 ou 800,000 âmes, dit-on. Toutes les églises et même toutes les sectes qu'a enfantées le christianisme sont aujourd'hui représentées en Syrie. Elles sont exclusivement établies dans les villes, dans les ports ou dans la montagne. Ce sont les seuls lieux où elles aient pu, soit être protégées par l'Europe, soit échapper aux conquérans arabes et turcs. Les églises grecque et latine sont

cependant et à beaucoup près celles qui comptent le plus grand nombre de fidèles, et il n'est sans doute pas besoin d'ajouter qu'elles s'entendent peut-être encore moins entre elles que les musulmans entre eux. Soutenues, l'une par la France depuis que les Maronites se sont réunis au saint-siége, l'autre par la Russie depuis que cette puissance est devenue le plus redoutable voisin de l'empire ottoman, elles sont occupées sans cesse à s'entre-déchirer et à compromettre dans leurs querelles les gouvernemens qui les protégent. La guerre de Crimée, comme on se le rappelle sans doute, est née de leurs discordes; mais ces discordes n'ont pas fini avec la paix de Paris, et il est peu de courriers du Levant qui ne nous apportent quelque témoignage de l'inimitié qui couve toujours entre les deux églises, et qui se traduit souvent aux jours des grandes fêtes chrétiennes par des rixes et des scènes scandaleuses dans les lieux saints confiés à leur garde.

Les protestans, placés sous l'égide de l'Angleterre et de la Prusse, ne font qu'apparaître, ils sont encore très peu nombreux, mais néanmoins il faut reconnaître que, pour le temps qui s'est écoulé depuis qu'ils ont cherché à prendre pied dans le pays, ils ont fait d'assez grands progrès. Ils sont influens par l'argent dont ils disposent et que les sociétés des missions en Angleterre et en Amérique leur versent à pleines mains. L'argent est en tout pays un moyen d'action puissant; il l'est surtout au milieu de populations ignorantes et pauvres, pour qui l'entrée dans une église représente la certitude d'une protection politique puissante. Le chiffre des protestans est encore trop peu considérable en Syrie pour qu'ils puissent chercher à y jouer un rôle, mais on voit déjà leur conduite se dessiner sous l'inspiration des deux gouvernemens qui les appuient. En toute occasion, ils s'étudient à observer la neutralité la plus scrupuleuse entre les deux grands antagonistes grec et latin; ils semblent prétendre à persuader aux autorités turques et aux musulmans du pays qu'ils sont des infidèles d'une autre espèce que ceux qui ont fait passer tant de mauvaises nuits aux pachas et qui vont forcer les populations à rendre compte des derniers crimes. Dans de certaines circonstances, les protestans en Syrie ne craindraient pas, je crois, de manifester une indifférence assez grande pour le reste des chrétiens. Ainsi par exemple, lorsqu'au début de la crise actuelle on a pu croire qu'il s'agissait seulement d'une de ces collisions qui éclatent avec la périodicité la plus régulière entre les Druses et les Maronites, les correspondances que publiaient les journaux anglais étaient uniformément plus favorables aux Druses qu'à leurs adversaires; c'est seulement quand le mal s'est répandu jusqu'à Damas que les correspondances anglaises se sont mises au diapason général.

La principale force de l'église catholique en Syrie est représentée

par les Maronites, qui sont établis au nombre de 150,000 environ dans la montagne du Liban occidental, entre Tripoli et Beyrouth. Ils descendent d'une ancienne secte de l'église grecque, et se sont réunis au saint-siége de Rome en 1445, mais en conservant une liturgie et une discipline particulière, laquelle, entre autres points, permet le mariage au clergé séculier. Il existe encore en Syrie des Grecs, des Arméniens et des Syriaques catholiques, mais ils sont peu nombreux. En outre, les Levantins et les Francs fixés dans les ports ou dans les villes appartiennent aussi pour la plupart à l'église latine.

Les chrétiens de l'église grecque sont les débris des populations vaincues au temps de la première conquête par les Arabes. Habitans des villes pour la plus grande partie, ils n'ont par eux-mêmes aucune importance politique. Animés d'une haine irréconciliable contre l'église latine, on les a vus, à l'époque des croisades, se ranger du côté des musulmans plutôt que du côté des Latins. Ils ont toujours été les sujets très soumis des Arabes, des Mamelouks et des Turcs: c'est seulement depuis l'avénement de la Russie au rang de grande puissance européenne qu'ils sont devenus parfois un sujet d'embarras pour leurs maîtres; s'ils ne servaient d'instrument politique à la Russie, ils ne seraient rien. On peut en dire autant, je crois, des quelques milliers d'Arméniens appartenant à l'église grecque que l'on trouve en Syrie.

Les Juifs, et comment songer sans pitié à cette race si longtemps et si cruellement persécutée? les Juifs, qui ont là leur véritable patrie, qui ont possédé en maîtres toute la partie méridionale de la Syrie, les Juifs ne comptent plus que pour une trentaine de mille âmes, plus ou moins également dispersées dans toute la province. Ils y vivent dans l'état d'abaissement qui est leur lot par tout l'Orient, depuis la Perse et la Russie jusqu'au Maroc. Ils ne sont rien par eux-mêmes ni par les autres, car, eux, ils n'ont pas de protecteurs. Méprisés et maltraités par les musulmans, ils n'ont vu que rarement les puissances chrétiennes intervenir dans leurs affaires, et ce n'a peut-être jamais été sans qu'ils aient eu à maudire cette intervention. Si peu nombreux qu'ils soient et si peu précises que soient encore nos informations sur les horreurs qui ont été commises à Damas, nous devons cependant regarder comme très probable que les Juifs de Damas auront souffert leur part de ces atrocités; mais qui réclamera pour eux? Qui oserait même répondre qu'on ne les accusera pas bientôt d'en avoir profité (1)? Quoi qu'il en soit, les

(1) Déjà même cette accusation circule, comme le prouvent les récentes correspondances publiées par la presse anglaise et française sur la Syrie; mais il y a mieux. Voici maintenant les correspondances anglaises qui accusent les Grecs orthodoxes et même les Arméniens catholiques d'avoir joué un rôle très actif dans les scènes de dévastation

Juifs de Syrie ne paraissent pas être plus unis entre eux que leurs coreligionnaires ne le sont dans le reste du monde. On affirme que non-seulement il existe parmi eux les sectes que nous connaissons en Europe, mais que de plus il serait possible de retrouver dans leurs divers groupes des témoins encore vivans de l'histoire de leur race avant l'ère chrétienne. On signale entre autres dans les environs de Naplouse une petite peuplade qui se donne pour originaire de l'antique Samarie, qui se vante d'être le dernier débris de l'ancien royaume d'Israël, et qui prétend posséder un exemplaire du Pentateuque écrit de la main de Moïse lui-même. En 1840, les Samaritains étaient encore au nombre de 153 individus.

Un caractère merveilleux de cette terre de Syrie qui a vu tant de miracles, qui est couverte de plus de ruines, et de ruines plus augustes, qu'aucun autre lieu du monde, c'est qu'elle ne peut rien conserver dans sa force et dans sa gloire, et qu'en même temps elle ne peut rien laisser périr définitivement. C'est ainsi qu'outre les musulmans, les chrétiens et les Juifs, elle contient encore dans son sein des idolâtres dont l'origine se perd dans la nuit des temps, ou n'a pas encore été expliquée. En première ligne parmi ces idolâtres, il faut compter les Druses, non-seulement parce qu'ils viennent d'attirer sur eux l'attention de l'Europe, mais aussi à cause de l'importance de leur population, qui les fait venir au cinquième et peut-être même au quatrième rang entre les diverses nations de la Syrie. Ils habitent au nombre de 80 ou 100,000 la partie méridionale du Liban, où ils se mêlent aux Maronites, et les revers de l'Anti-Liban. A la suite des guerres intestines qui désolent périodiquement la montagne, un certain nombre de familles druses, dont les descendans représentent aujourd'hui 3 ou 4,000 individus, sont allées vers le milieu du siècle dernier s'établir dans le Haouran, et il est malheureusement fort à craindre pour cette colonie qu'elle n'ait à rendre un compte bien lourd de la part qu'elle a prise aux massacres de Damas. Quoique les Druses aient eu d'innombrables querelles avec leurs voisins les Maronites, il est vrai cependant que le plus ordinairement ils vivent en paix avec eux, rapprochés qu'ils sont par le sentiment de la défense commune contre les maîtres du pays. En règle générale, les deux peuples, malgré la différence des religions, vivent à l'état de confédérés, et c'est si bien la règle générale qu'ils ont souvent

dont les Maronites ont été les victimes. On va jusqu'à dire que les Grecs seraient les auteurs des crimes abominables qui ont été commis sur les femmes, les Druses, dans toute l'histoire de leurs guerres, ne s'étant jamais écartés du respect que leurs principes leur enseignent, même à l'égard des femmes de leurs ennemis vaincus. Les Grecs auraient profité de l'occasion pour chercher une revanche de l'affaire des lieux saints et de la guerre de Crimée.

obéi aux lois d'un même gouvernement, ainsi que c'était le cas il y a vingt ans encore, du temps de l'émir Beschir, qui a régné pendant de longues années sur le Liban maronite et druse.

Au point de vue religieux, les Druses peuvent être considérés comme une espèce de société secrète dont on n'a pas encore pénétré les mystères, mais qui n'a ni l'esprit de prosélytisme, ni l'esprit d'intolérance. Avec les musulmans, ils affectent les dehors de l'islam; avec les chrétiens, il professent volontiers un grand respect pour le culte de la Vierge, mais ils ne font jamais d'efforts pour amener les uns ou les autres à leur croyance. Au contraire ils se montrent toujours très soigneux d'éviter de donner aucune prise qui pourrait mettre sur la trace de leurs doctrines l'esprit investigateur des étrangers. D'ailleurs, si même ils consentaient à vouloir bien éclairer les profanes, la plupart des Druses ne pourraient sans doute pas réussir à le faire. Une hiérarchie très rigoureusement établie partage toute la nation en groupes d'*acals* ou d'initiés dont un très petit nombre seulement connaît les principes essentiels de la foi. On sait cependant que les Druses sont idolâtres et qu'ils adorent la Divinité sous la forme d'un veau; mais jusqu'ici ils ont réussi à dérober la connaissance de presque tous leurs livres religieux aux recherches des Européens. Ceux que le gouvernement égyptien a pu se procurer du temps de Méhémet-Ali ne jettent, à ce qu'il paraît, qu'une lumière très imparfaite sur les croyances des Druses. On s'accorde à les regarder comme la population la plus guerrière et la plus énergique de la Syrie.

Je ne ferai que nommer les Nosaïris ou Ansariès, autres idolâtres qui habitent au nord des Maronites, au-delà de Tripoli, et dont les croyances sont aussi très peu connues. Il faut en dire autant des Ismaélites, qui sont accusés de se livrer, dans la célébration de leurs mystères, à des pratiques infâmes, autant encore des Quedamécés, qui adorent les couleuvres noires, autant de quelques autres idolâtres que l'on trouve en Syrie, restes encore vivans de toutes les erreurs humaines. Entre ceux-ci cependant il faut noter à part les Yezidis, race assez puissante sur les bords de l'Euphrate, et qui a poussé une de ses branches en Syrie. L'histoire des Yezidis est inconnue tout aussi bien que leur doctrine. Les musulmans disent qu'ils adorent le diable, ou, si on l'aime mieux, le principe du mal. Ce qui paraît certain, c'est qu'ils sont divisés eux-mêmes en plusieurs sectes, et que l'une d'elles, dont l'existence est mystérieuse, porterait le nom de *Kathelis* ou égorgeurs. Ils ressembleraient par quelques points aux *thugs* de l'Inde. Les Yezidis portent aux musulmans une haine profonde qui se traduit par l'assassinat toutes les fois qu'il peut être commis impunément. Il est naturel qu'en retour les musulmans de

Syrie aient peu de sympathie pour les Yezidis; ils expriment en effet l'horreur et le mépris qu'ils ressentent à leur endroit par le dicton suivant, qui a pris chez eux presque force de croyance populaire : « Au jour du jugement dernier, les Juifs iront chevauchant sur le dos des Yezidis pour se rendre en enfer. »

Je crois maintenant en avoir assez dit pour que le lecteur le plus étranger à la question comprenne comment la Syrie a bien mérité la réputation dont elle jouit d'être une des provinces les plus turbulentes de l'empire ottoman, et comment elle est au point de vue politique un véritable dépôt de matières inflammables ou explosibles. Que sera-ce lorsqu'il faudra encore ajouter qu'à toutes ces nations barbares et corrompues on a superposé un gouvernement qui est lui-même corrompu, et encore plus faible que corrompu? Telle est cependant la vérité.

La conquête de la Syrie par les Turcs a été un enfant de leur extrême maturité, et un enfant de la constitution la plus débile. Jamais les Turcs n'ont véritablement occupé le pays, soit comme possesseurs et exploitans du sol, soit même seulement comme conquérans qui auraient réduit les populations à l'obéissance. Ils n'ont jamais été que les suzerains nominaux de la montagne; les pachas envoyés de Constantinople ont la plupart du temps vécu à Damas ou à Saint-Jean-d'Acre à l'état de rébellion ouverte contre l'autorité centrale, se soutenant par les intrigues et contraints de ménager les populations syriennes, afin de trouver en elles des points d'appui. Depuis le XVI[e] siècle, la Syrie n'a connu aucun gouvernement dans le sens que nous attachons à ce mot, si ce n'est celui de Méhémet-Ali, autre sujet révolté du sultan; mais il est permis de dire que les horreurs mêmes qui viennent de se commettre ne peuvent pas faire regretter le gouvernement de Méhémet-Ali. C'était l'homme le plus cruel que notre siècle ait pu voir, et c'est de lui plus que d'aucun autre qu'on a jamais pu dire : *Ubi solitudinem faciunt pacem appellant.* Je suis peu touché, je l'avoue, de l'apparente régularité qu'il était parvenu à introduire dans le fonctionnement de sa machine oppressive, et ce que j'en ai pu voir à deux reprises me laisse peu de doute qu'à tout prendre le désordre et l'anarchie qui, depuis 1840, éclatent de temps à autre en Syrie, lui ont encore fait moins de mal que n'en aurait produit la continuation du règne de Méhémet-Ali. C'était à certains égards un homme de génie; c'était aussi un Turc de la vieille roche, parfaitement ignorant et surtout complétement insensible à toutes les douleurs des autres hommes. Aussi a-t-il fait périr des milliers de malheureux autant par ignorance que par dureté. Quelle chimère donc que celle de quelques beaux esprits en Europe, qui voulaient bien voir dans le

terrible vice-roi un régénérateur de l'Orient, un représentant de la nationalité *égyptienne* ou arabe, lui qui excluait systématiquement les Arabes de tous les grades supérieurs de son armée et de son administration, lui qui donnait les prisonniers turcs faits à la bataille de Koniah pour officiers aux soldats qui les avaient vaincus, lui qui professait un tel mépris pour les Arabes qu'il feignait même de ne pas comprendre leur langue!

Il était resté maître de la Syrie pendant à peu près neuf ans, lorsque les alliés de 1840 vinrent la lui arracher pour la faire rentrer sous l'obédience directe du sultan. C'était chose facile à déclarer sur le papier; mais ce qui était difficile, sinon même impossible, c'était de faire en sorte que le sultan fût capable de gouverner cette province qu'on lui rendait. C'était un changement qui devait médiocrement toucher la population chrétienne, laquelle compte pour un tiers environ dans le nombre total des habitans; c'était une restauration qui n'avait guère d'autre mérite aux yeux de la population musulmane que de l'affranchir du joug désastreux de Méhémet-Ali. Les réformes opérées par le sultan Mahmoud, qui avait dû commencer par l'extermination des janissaires et par la destruction de la féodalité ottomane, ces réformes étaient très peu populaires parmi les Arabes de Syrie, où l'orgueil de la race et la noblesse des familles ont autant d'influence qu'en aucun pays du monde. Il a fallu sans doute une énergie extraordinaire au sultan Mahmoud pour parvenir, comme il l'a fait, à ruiner complétement l'ancienne aristocratie musulmane; mais il ne faut pas croire que, pour avoir réussi dans cette entreprise, il ait acquis une ombre de popularité, ni surtout qu'il ait fondé un gouvernement. Les spahis, les agas, les timariotes, les dereh-beys étaient certainement devenus la cause d'embarras très sérieux, et certainement aussi ils auraient opposé une résistance désespérée à la réalisation de tous les projets que le sultan avait formés avec l'espérance de remettre l'empire au niveau des autres états européens; cependant ils représentaient la véritable administration municipale et provinciale du pays, et à certains égards ils valaient mieux que la centralisation qui leur a succédé. Si leurs idées théoriques en fait d'administration étaient très bornées, s'ils étaient beaucoup trop portés à regarder la violence comme un moyen de gouvernement, du moins ils ne pouvaient pas rester étrangers à l'influence des sentimens que font naître partout la possession et l'habitation héréditaire du sol, entourées de certains droits et de certains priviléges héréditaires aussi. Si incultes et si grossiers qu'ils fussent, ils devaient bien sentir qu'il était de leur intérêt de protéger leurs inférieurs; de plus ils se faisaient échec les uns aux autres, comme aussi ils devaient souvent contenir les exactions des pachas

et des autres agens de l'autorité impériale. C'était de la barbarie si l'on veut, mais c'était une barbarie qui avait certains contre-poids.

Aujourd'hui l'on a changé tout cela, et l'on possède un système qui ne fonctionne pas trop mal sur le papier; c'est dans la pratique seulement qu'il laisse beaucoup à désirer. Dans la crainte de voir reparaître ces grands feudataires, ces pachas qui se révoltaient trop souvent, on a inventé une organisation très savante qui divise tous les pouvoirs jusqu'à l'infiniment petit, si bien qu'il n'y a guère plus de pouvoir. Aux aristocraties locales on a substitué à tous les étages de l'administration des fonctionnaires que l'on a soin de déplacer tous les ans et de ne jamais employer dans le pays de leur naissance, de façon qu'ils sont partout sans crédit, sans racines, sans avenir. Il y a quelque chose de plus déplorable encore : c'est qu'un très grand nombre d'entre eux, je devrais dire le plus grand nombre, est à peu près complétement dépourvu de moralité; de lumières, il n'en est pas question. En même temps qu'on créait le système, on oubliait la nécessité de former des hommes pour le faire marcher, et dans l'enthousiasme qu'inspirait la centralisation lorsqu'on l'eut découverte, on imagina que, pour rendre la chose complète, il fallait que toutes les nominations partissent de Constantinople; c'était vouloir qu'elles dépendissent toutes du harem, ou de la faveur de quelques pachas en crédit, ou enfin des créatures de leurs créatures. C'est ainsi que, de degré en degré, on peut dire qu'un nombre immense de places se vendent ou se conservent à beaux deniers comptans. En définitive la centralisation, qui est déjà si difficile à porter pour les états les plus civilisés, produit dans l'empire ottoman une foule de maux. C'est même à cela qu'elle a réussi jusqu'à ce jour le plus et le mieux. Elle a donné naissance à une corruption pire peut-être que celle qui existait auparavant. En Occident, nous avons, pour nous défendre contre l'indignité des choix que la centralisation, abandonnée à elle-même, ne manquerait pas de faire, une foule d'entraves salutaires apportées au recrutement de son personnel. Telle est, pour entrer dans presque toutes les branches de l'administration, la nécessité d'avoir acquis les grades universitaires, ou, ce qui est encore d'une meilleure garantie, l'impossibilité d'y entrer autrement que par la voie des concours publics; telles sont les lois sur l'avancement, telle est surtout l'existence de classes moyennes très nombreuses, très riches et très éclairées qui forcent les gouvernemens, sous peine de descendre à un degré impossible d'avilissement, à ne laisser tomber leur faveur et leur choix que sur des individus qui, par leur éducation, par leurs lumières et surtout par leur moralité, ne soient pas au-dessous du niveau moyen. En Orient, il n'existe rien de pareil, et s'il y paraissait un nouveau Caligula, je ne sais pas en

vérité ce qui l'empêcherait, lui aussi, de faire son cheval consul ou *mouchir* de quelque province; mais aussi cette omnipotence déréglée du pouvoir se paie fort cher, et, attendu qu'il est vrai en Orient, comme en Occident, que les extrêmes se touchent, elle se paie au prix de la considération et de la virtualité du pouvoir lui-même. Le pouvoir a voulu des serviteurs qui ne pussent en aucun cas lui résister, il en a obtenu qui ne résistent absolument à rien. La multitude de ces fonctionnaires, étonnés eux-mêmes de leur situation, ont conscience du néant d'où ils sont sortis, et dans lequel le moindre changement de vent survenu à Constantinople peut les faire si facilement rentrer. Ils ne songent qu'à se garer contre les chances trop probables de l'avenir et à s'enrichir soit aux dépens d'administrés qu'ils ne connaissent pas, soit aux dépens de l'administration, qui les rejettera peut-être demain de son sein. Ceux d'entre eux, et le nombre en est malheureusement très grand, qui sont parvenus à leurs places par des moyens qu'ils n'osent s'avouer à eux-mêmes ont, malgré l'orgueil musulman, conscience de leur propre indignité. Ils n'ont de ressort que pour l'intrigue, pour le reste ils sont de paille, et à mesure que l'empire va dépérissant, c'est surtout dans leurs rapports avec l'étranger ou avec les sujets chrétiens de l'empire, auxquels ils savent que l'Europe porte un très vif intérêt, qu'ils montrent leur déplorable faiblesse. Le gouvernement est ainsi paralysé à tous les degrés de la hiérarchie administrative, depuis le plus humble *cawas* jusqu'au sultan lui-même.

Il y a quelques semaines, il s'est passé à Constantinople même un fait trop caractéristique de la situation pour qu'il ne soit pas utile de le rapporter. Un Arménien qui avait appartenu à l'église grecque, mais qui l'avait quittée pour l'une des confessions protestantes, étant venu à mourir, ses parens résolurent de le faire ensevelir dans le cimetière où reposaient déjà plusieurs membres de la famille. Cependant, lorsqu'on voulut procéder à la cérémonie, une foule d'Arméniens du rit grec qui regardaient le défunt comme un apostat, s'assemblèrent sur les lieux pour préserver, disaient-ils, la terre sainte de leur cimetière d'une souillure. La famille était dans son droit strict; toutefois elle aurait peut-être cédé devant cette manifestation, d'autant plus qu'il ne manque pas à Constantinople de cimetière où l'on aurait pu ensevelir le mort très décemment, si (c'est du moins ce qu'affirment les correspondances anglaises) les missionnaires, qui considéraient l'opposition des Arméniens comme une insulte, n'eussent pas conseillé aux parens de tenir bon et de requérir la police. L'autorité envoya deux cents hommes, espérant qu'un pareil déploiement de forces suffirait pour intimider les opposans; mais ils étaient au nombre de plusieurs milliers, et ils

comptaient sans doute que, si les missionnaires avaient l'espérance d'être soutenus par l'ambassade anglaise, ils le seraient de leur côté par l'ambassade russe. Aussi refusèrent-ils de laisser procéder à la cérémonie, et ce fut vainement que la police se mit à parlementer avec eux. Il y avait déjà quatre jours que l'affaire durait, sans que l'on fût plus avancé qu'au premier moment, lorsque l'ambassadeur d'Angleterre, sir Henry Bulwer, se décida enfin à intervenir. Il se transporta de sa personne sur les lieux et invita lui-même la police à faire son devoir. Celle-ci alors, rassurée sur les conséquences politiques et morales que pouvait avoir l'emploi de la force, fit évacuer le cimetière en un instant, mais non sans un semblant de résistance où plusieurs des récalcitrans furent plus ou moins maltraités. Après l'invitation qui lui avait été faite par l'ambassadeur anglais, la police ne craignait plus que l'on transformât tout l'incident, comme cela se fait à chaque instant dans les journaux de l'Europe, en un complot tramé par l'uléma, en un massacre de chrétiens par le fanatisme turc. Il paraît cependant que l'affaire n'en est pas restée là, car l'on assure que, durant la nuit qui suivit cette échauffourée, le cercueil du pauvre Arménien protestant fut déterré et déposé ignominieusement dans une allée du cimetière, afin que les passans pussent fouler aux pieds ce qui restait de sa dépouille mortelle.

Un tel fait montre assez clairement le degré d'impuissance où est tombé le principe d'autorité dans l'empire ottoman. Il enseigne aussi deux choses dont il serait bien à désirer qu'il fût tenu plus de compte dans ce qu'on pense ou dans ce qu'on écrit à propos de l'Orient : la première, c'est qu'en parlant de ces malheureuses contrées, il ne faut pas avoir toujours sous la plume ou dans la bouche le mot de fanatisme turc sans penser aussi au fanatisme des chrétiens du Levant, qui n'est pas moins réel que l'autre; la seconde, c'est qu'il est toujours dangereux de voir intervenir les missionnaires, à quelque église qu'ils appartiennent, dans les affaires politiques ou administratives. Nous autres Français, nous devons être tout particulièrement édifiés à cet égard, et il faut espérer que l'expérience que nous venons de faire encore en Cochinchine portera ses fruits.

Si telle est la faiblesse de l'autorité à Constantinople, dans la capitale même de l'empire, je demande ce qu'elle doit être dans une de ses provinces les plus lointaines, dans un pays qui vient à peine d'être rendu à la Turquie, où elle ne possède aucune de ces traditions de puissance qui la sauvent encore ailleurs, où elle ne rencontre que des populations ennemies par principe de race ou de religion, où elle ne peut envoyer pour la représenter que les tristes fonctionnaires qu'a produits jusqu'ici la réforme, où elle ne comp-

tait au moment de la dernière explosion qu'une poignée de soldats, irréguliers pour la plupart, et qui n'avaient pas reçu de solde depuis deux ans. C'est cent fois plus qu'il n'en faut pour s'expliquer comment le feu a pu prendre dans la montagne entre deux tribus puissantes et armées sans que les pachas aient été capables de l'éteindre, comment il a pu se propager à Damas grâce aux passions d'une populace indomptée, avide de pillage, et que renforçaient les pillards nomades des alentours. Il n'est pas besoin d'en connaître davantage pour savoir comment les horreurs que l'Europe déplore ont pu se commettre, et il est surtout déraisonnable de vouloir en chercher la cause dans quelque grande conspiration qui se tramerait dans tout le monde musulman pour l'extermination des chrétiens. Cela se dit et se répète tous les jours. Il est cependant si facile de comprendre à première vue qu'une querelle entre Maronites et Druses, qui ne sont musulmans ni les uns ni les autres, ne peut pas représenter un complot tramé par les musulmans! Ensuite que répondre à ceux qui viendraient objecter et le rôle que les Algériens d'Abd-el-Kader, qui sont musulmans, ont joué en cette occasion, et le pillage dont un grand nombre de musulmans à Damas ont eu à souffrir, et l'hospitalité qui a été donnée à un grand nombre de victimes par tant de musulmans notables de la ville, et même la conduite du pacha, qui, s'il a manqué de cœur et de force pour réprimer le désordre, a du moins recueilli dans la citadelle huit ou dix mille chrétiens qu'il a soustraits au massacre?

Ce qui est vrai, c'est qu'aujourd'hui sur toute la terre, en Turquie, en Asie, en Afrique, partout où il existe des musulmans, ils ont tous le sentiment instinctif de leur ruine, et qu'ils croient voir partout les chrétiens prêts à les exterminer. Ne nous montrons pas aussi aveugles ni aussi ignorans qu'eux en nous les représentant à notre tour comme tramant sans cesse l'extermination des chrétiens. Ce qui est vrai, c'est qu'aujourd'hui dans son empire encore si vaste le Turc ne gouverne plus, et que nous ne sommes pas au bout des catastrophes que son impuissance nous prépare. Pour un gouvernement, c'est un péché capital qui condamne les Turcs sans rémission et sans qu'il soit besoin de susciter contre eux un fanatisme anti-turc qui ne serait ni moins injuste, ni moins déraisonnable qu'aucun autre.

II.

J'ai essayé de décrire la Syrie, sa condition géographique, les races qui l'habitent et le gouvernement que l'Europe lui a donné en 1840. De ces traits généraux ne résulte-t-il pas avec une suprême évidence que la force vitale du pays réside dans la montagne, et

que les Turcs, s'ils y ont quelquefois exercé une action politique ou gouvernementale, ne l'ont cependant jamais occupée réellement; que même la totalité des tribus qui sont fixées dans la montagne sont hostiles aux Turcs; que la plus grande partie d'entre elles n'est même pas musulmane; que cependant elles sont opposées les unes aux autres par la race, par la langue, par la religion; qu'elles vivent presque le plus souvent à l'état de guerre intestine; que le gouvernement qu'on est censé leur avoir donné ou restitué en 1840 ne trouve pas d'auxiliaires pour le maintien de l'ordre, même dans les plaines et dans les vallées qu'habitent cependant des populations de sa religion; qu'enfin ce gouvernement manque absolument des ressources financières, militaires et morales qui lui seraient indispensables pour conquérir un pays tel que la Syrie? Car, à bien examiner les choses, ce n'est guère de moins que cela qu'il s'agirait s'il passait par la tête du sultan ou de ses ministres de vouloir établir en Syrie une autorité sérieuse et efficace.

Si l'exposé de cette situation est, comme je le crois, exact, il n'est pas étonnant qu'il en résulte un désordre et une anarchie passés à l'état normal, et que de temps à autre il en sorte des éruptions qui font frémir les peuples civilisés. Dans ces derniers mois, l'éruption a été si terrible, que malgré les défiances et les jalousies qui les divisent, toutes les fois surtout qu'il est question de toucher à l'Orient, les grandes puissances ont autorisé l'intervention en principe, et ont chargé tout d'abord nos soldats d'aller l'exercer pour le compte commun. En même temps, il est vrai, afin de limiter autant qu'il serait possible la sphère d'action du principe que les circonstances forçaient d'accepter, la diplomatie a eu soin de dire que le but de l'intervention, c'était le rétablissement de l'autorité du sultan, et que c'est seulement pour y aider que les cinq puissances ont souscrit à l'embarquement d'un corps de 6,000 Français pour la Syrie. La chose est ainsi libellée dans les protocoles, et l'occasion serait bonne de plaisanter un peu la diplomatie à propos du rétablissement de l'autorité du sultan en Syrie, car rétablir ce qui n'a jamais eu d'existence réelle, c'est au moins difficile; mais, au lieu de chercher des chicanes de mots, il faut surtout voir ce que l'on a voulu dire, et ce qui est compris en effet par tout le monde, c'est que les grandes puissances prennent leurs précautions pour qu'aucune d'elles ne cherche à exploiter à son profit les circonstances qui ont nécessité l'intervention, et pour que cette intervention ne dégénère point en une occupation permanente. Voilà le sens vrai des protocoles; seulement la précision de leur langage laisse beaucoup à désirer quand on cherche comment ils définissent le rôle que nos soldats vont jouer en Syrie.

Qu'y vont-ils faire en effet? Exiger le désarmement général, ob-

tenir des réparations pour le passé, et chercher des garanties contre le retour de scènes pareilles à celles qui viennent de soulever l'indignation de l'Europe. Je ne pense pas que leur tâche puisse se définir autrement, et qu'on puisse dire que nos soldats soient chargés de poursuivre des vengeances de race ou de religion. C'est un rôle qu'il semblerait d'ailleurs bien difficile d'imposer à une armée française, particulièrement à une armée qui se recrute indistinctement parmi les chrétiens, les Juifs et les musulmans. L'exemple même de l'égalité et de la fraternité avec lesquelles toutes les races et toutes les religions vivent sous nos drapeaux est une des leçons les plus utiles que nous allons donner à ces barbares, et il serait fort à regretter que ce caractère de désintéressement de notre armée, au milieu de toutes les passions qui animent les Asiatiques, fût compromis, même pour un peu. C'est heureusement ce qui n'arrivera pas.

Quand je dis le désarmement, je n'entends pas seulement la rentrée de l'épée dans le fourreau et des fusils dans les maisons : j'entends bel et bien la remise des armes dont il vient d'être fait un si coupable usage; j'entends aussi que la mesure sera appliquée généralement, sans distinction de race ou de croyance. On dira que faire rendre les armes à tout le monde, c'est livrer aux Turcs les chrétiens de Syrie. L'assertion est perfide, parce qu'elle rejette sur ceux qui croient à la nécessité du désarmement un vernis d'insensibilité odieuse. Néanmoins je ferai remarquer que ce n'est pas par excès de force, mais au contraire par excès de faiblesse, que pèche surtout le gouvernement turc en Syrie. J'ajouterai qu'à tous les points de vue pratiques, il n'est personne à qui un désarmement général profitât autant qu'aux chrétiens. Ils ont pour veiller sur eux des consuls que n'ont pas leurs adversaires, et c'est là leur véritable force. Quant à leurs armes, il est assez difficile de justifier par les événemens le parti qu'ils en peuvent tirer. Qu'ont-ils fait de ces armes? Si ce sont les Maronites qui les premiers ont attaqué les Druses, comme tant de gens le prétendent aujourd'hui, je ne vois pas à quoi leurs armes leur ont servi, à moins que ce ne soit à leur inspirer la plus malheureuse confiance dans des forces qu'ils n'avaient pas. Si les chrétiens de Damas avaient des armes, il reste à expliquer comment une population que l'on estime à 25 ou 30,000 âmes a pu se laisser piller, incendier, égorger sans résistance, alors qu'une poignée d'Algériens a su se faire respecter en les protégeant. Si les chrétiens de Syrie n'ont pas d'armes, comment alors pourrait-il leur être désavantageux qu'on désarmât les autres? Laisser des armes en Syrie, c'est en laisser seulement aux barbares. Et quant aux difficultés d'exécution de la mesure, on peut répondre que Méhémet-Ali avait déjà désarmé les Druses et les Maronites, que dans l'Inde

cent mille Anglais viennent de désarmer plus de cent millions d'hommes. Avec les troupes qu'il a amenées, avec le secours d'une division française, Fuad-Pacha doit se sentir assez fort, et si l'on se mettait résolûment à l'œuvre, il serait juste d'appliquer la mesure, au moins jusqu'à un certain degré, aux tribus des nomades qui ont fourni leur contingent au massacre des chrétiens.

Quand je dis réparation pour le passé, j'entends que non-seulement on recherchera les principaux auteurs de ces attentats, mais qu'on fera supporter les conséquences des torts à réparer aux populations qui ont assisté de sang-froid à de pareilles scènes et qui n'ont rien fait pour les empêcher. Que l'on ne s'y trompe pas en effet, il ne suffit pas de faire tomber la tête de Kourchid-Pacha ou celle du misérable qui, après avoir fait rendre leurs armes aux chrétiens en leur promettant protection, est accusé de les avoir livrés lui-même à leurs persécuteurs: ils sont aujourd'hui sous la main de la justice, eux et la plupart de ceux qui se sont particulièrement compromis dans ces déplorables événemens; mais ce serait une grande erreur de croire que leur châtiment peut à lui seul servir de leçon salutaire en Syrie. Les plus notables parmi eux sont des Turcs complétement étrangers au pays, des fonctionnaires nomades que la centralisation byzantine envoie dans les provinces pour y faire une fortune rapide par des moyens que réprouve la moralité européenne. S'ils étaient seuls châtiés, la population, qui très certainement ne leur veut aucun bien, se rirait de leur infortune et de la simplicité des puissances qui auraient cru venger par la ruine de ces fonctionnaires la cause de la civilisation. Il y a bien des chances pour qu'Achmet-Pacha, Osman-Bey, Kourchid-Pacha et les autres se soient aussi rendus coupables de quelques méfaits envers leurs anciens administrés. Or, pour qui connaît l'inconcevable crédulité des Asiatiques, leur orgueil et l'irrésistible penchant qui les entraîne toujours vers le faux, il n'y aurait rien d'étonnant à ce que dans six mois d'ici, quand nous aurions levé nos tentes, il fût tout à fait établi dans la croyance populaire que nous sommes venus comme alliés, comme vassaux peut-être, prêter main-forte au sultan pour l'aider à punir des serviteurs infidèles. N'est-ce point à peu près de cette façon que dans mille localités du monde musulman on explique la guerre de Crimée? N'est-ce pas ainsi qu'en Chine, où nous faisons la guerre à l'empereur Hien-fung, les mandarins rendent compte aux populations des circonstances qui nous ont fait mettre des garnisons à Canton et à Shang-haï pour préserver ces grandes villes contre les rebelles? N'est-ce pas l'une des interprétations que l'ignorance et la corruption de l'esprit asiatique peuvent faire sortir sans de trop grands frais d'imagination du libellé même des protocoles?

Cela semblera sans doute impossible ou tout au moins fort exa-

géré à d'honnêtes Européens qui n'ont jamais franchi les limites du monde civilisé et qui n'ont pas pu apprendre par expérience combien le génie des Orientaux aime la recherche dans la perversité de son ignorance; c'est cependant là ce qu'il faut prévoir, et c'est pour cela qu'il faut faire porter à d'autres, aussi bien qu'aux fonctionnaires turcs, la responsabilité des crimes qui viennent de se commettre. C'est d'ailleurs un principe du droit commun dans tous les pays de l'Europe que les communes soient responsables des désordres qui s'accomplissent sur leur territoire dans les émotions populaires. Telle est la loi en France, en Angleterre et ailleurs; telle est la loi que nous avons appliquée nous-mêmes avec succès en Algérie quand nous avons voulu obtenir la sécurité des routes; telle est la loi que, pour le même besoin et avec d'aussi bons résultats, Méhémet-Ali avait imposée à la Syrie elle-même. Il avait poussé l'application du principe de la solidarité jusqu'aux matières d'impôt. Ainsi le principe ne sera pas nouveau, et il n'y a aucune exagération à dire que non-seulement il sera accepté comme juste par la conscience publique, mais que de plus il est seul capable de nous mener au but que nous cherchons : la réparation du passé et la garantie de l'avenir.

Si nous ne voulons pas nous exposer à être pris pour dupes, si l'Europe ne veut pas que la nouvelle expédition de Syrie tourne à n'être qu'une démonstration vaine, voilà ce qu'il convient d'exiger, et je crois que ces exigences sont parfaitement conciliables avec la teneur même des protocoles. Si ce qu'ils appellent le rétablissement de l'autorité du sultan ne signifiait pas autre chose que faire tomber les armes des mains de ces barbares, il semble que Fuad-Pacha aurait suffi à obtenir ce résultat, et il eût été presque ridicule de déplacer une division française si l'on n'avait pas eu d'autre mission à lui donner que celle d'être présente à la cessation des combats et à l'extinction des incendies. Ces exigences d'ailleurs doivent être celles du sultan lui-même encore plus que les nôtres; plus que nous il a besoin d'obtenir la réparation du passé, car en définitive il a plus souffert que nous de ces événemens, et il souffrirait encore plus que nous de leur retour. Ce qui n'a été pour l'Europe qu'une occasion de faire éclater la générosité de ses sentimens a été de toute manière pour le sultan la plus affligeante des occurrences, où l'honneur et la considération de son gouvernement coulaient par tous les pores avec le sang des victimes. On peut sans doute présumer qu'il se trouvera des gens pour chercher à éloigner autant qu'il dépendra d'eux l'ingérence importune des puissances chrétiennes dans les affaires de Syrie; mais, dans la situation donnée, le côté moral emporte le fond même de la question, et ces mauvaises volontés seront réduites à l'impuissance sans même qu'il soit besoin de s'en occu-

per. Il en sera ce qu'il a été des appréhensions, très légitimes d'ailleurs, des gouvernemens qui hésitaient d'abord à reconnaître la nécessité de l'intervention, qui lui ont imposé une durée probablement insuffisante, qui lui ont assigné un objet très peu défini, et qui cependant ont été entraînés par la nécessité des faits et par l'exigence du sentiment public. Lequel aujourd'hui de ces gouvernemens songe à interpréter les protocoles en disant que, les massacres ayant cessé, les tribus ayant déposé les armes devant les troupes qu'avait amenées Fuad-Pacha, le rétablissement de l'autorité du sultan est un fait accompli qui doit motiver le retour de l'expédition française? lequel ne sent pas que l'action européenne doit se prolonger pendant quelque temps encore en Syrie? lequel ne se prépare pas à cette éventualité?

Maintenant je laisse à de plus compétens le soin de fixer les formes et les conditions moyennant lesquelles pourront se réaliser les mesures que je propose. Il y a pourtant certains détails auxquels il serait bon de tenir la main. Ainsi par exemple il serait convenable, pour l'effet à produire sur les populations syriennes, qu'au jugement des procès criminels qui vont s'engager assistât toujours, — non comme un juge, mais comme un spectateur dont la présence serait à elle seule la garantie d'une bonne justice, — un délégué au moins de l'une ou l'autre des puissances qui ont signé aux protocoles. La rapidité avec laquelle les Turcs voudront en finir pour arriver à se débarrasser plus vite des étrangers, le désir bien naturel qui les poussera à dissimuler les fautes commises ne m'inspirent pas, je l'avoue, la confiance la plus absolue dans l'exactitude de leur justice. Je connais les Orientaux, et pour cette raison je regarderais aussi comme très utile qu'après règlement fait des indemnités à payer aux victimes, et qui doivent à mon sens consister d'abord en un dégrèvement d'impôts pour elles, et ensuite en annuités à payer par les populations coupables, ces annuités fussent officiellement consignées aux mains des consuls pour être par eux remises aux ayans droit. Les puissances ou leurs agens pourraient se partager les diverses catégories des indemnitaires, qui, s'il n'en est pas ainsi, ou s'il n'est pas adopté quelque procédé de ce genre, pourraient bien ne recevoir que très peu de chose de ce qui leur est dû. Dans le premier feu du beau zèle qu'excitera la présence des baïonnettes étrangères, l'administration ottomane s'empressera peut-être de verser ou de faire verser quelques termes; mais les autres, qui en répondra? Il faut bien se dire en effet que dans l'état où est le pays il n'y a pas moyen de faire payer en bloc les dommages-intérêts qui sont dus; peut-être vaut-il mieux, par un certain côté, qu'il en soit ainsi : la leçon en sera plus durable et portera plus de fruit. On voudra sans doute faire valoir que ce châtiment prolongé

entraînera aussi la prolongation des haines, et qu'avec les idées particulières des musulmans sur ce point, la contribution qu'il s'agira d'acquitter prendra facilement à leurs yeux le caractère d'un impôt prélevé sur eux au bénéfice de ceux qu'ils regardent comme des *rayas*, qu'il en devra par conséquent résulter une très profonde irritation, laquelle pourrait bien produire de nouveaux malheurs... Il n'y a pas lieu d'être touché de ces observations. Que serait-ce donc que l'intervention européenne, si elle n'avait pas au moins le mérite d'initier ces populations perverties à des idées plus exactes en matière de justice distributive? On comprendrait encore moins que les préjugés des musulmans puissent leur servir de raison pour se dérober à une avanie,—le mot sera compris dans le Levant,—qu'ils se sont attirée par leur faute. D'ailleurs ce qui diminuera le danger de cette répartition, c'est que parmi les victimes de la populace de Damas on compte des musulmans qui auront des droits aux indemnités, car parmi eux aussi il s'est trouvé un certain nombre de bons Samaritains qui ont sauvé bien des chrétiens, et qui ont droit non-seulement à être exemptés des conséquences de la mesure, mais même à être récompensés. Ils seront là pour témoigner que l'influence européenne ne se sera employée qu'au rétablissement d'une justice impartiale pour tous.

En ce qui concerne la première partie du problème, c'est-à-dire les réparations à obtenir pour le passé, voilà ce qu'on peut essayer et ce qui paraîtra sans doute efficace. C'est aussi ce qu'il y a de plus facile à résoudre. La seconde partie au contraire, celle qui touche les garanties pour l'avenir, est hérissée de difficultés sans nombre, et peut-être même est-elle insoluble par les moyens réguliers. Lorsqu'en effet on tente de soumettre au creuset d'une discussion approfondie les diverses hypothèses qui ont été proposées, il est deux points qu'on arrive toujours à reconnaître; c'est que, d'une part, s'il faut rester dans les erremens du droit public et trouver une solution qui respecte les droits de souveraineté du sultan, il n'a encore été rien imaginé de satisfaisant; c'est, de l'autre, que si l'on consent, malgré son importance extrême, à passer par-dessus la considération de ce droit, il faut choisir entre les aventures et l'inconvénient d'engager l'Europe plus avant que jamais dans la question d'Orient.

La tranquillité régnera en Syrie aussi longtemps que Fuad-Pacha y restera avec les troupes qu'il a amenées de Constantinople; mais ensuite? Laissera-t-on les troupes? Or qui ne sait qu'elles ont été appelées de lieux où leur présence était sans doute utile au maintien de l'ordre public, et qu'on en a disposé en suivant le procédé de l'homme besoigneux qui, pour payer une dette criarde, emprunte quelque part et à gros intérêts une somme plus considérable que la dette elle-même? Et ensuite, si on ne paie pas les troupes, si on

laisse les arriérés de solde monter jusqu'à deux ans, si l'on reprend, pour leur faire tenir garnison en Syrie, ces troupes du corps d'armée d'Arabistân, qui sont infestées de toutes les passions locales, qui sont infiniment moins bien disciplinées et commandées que les corps de l'armée européenne, qui viennent de donner un si triste exemple de leur valeur morale, qu'arrivera-t-il?

Qu'on ne l'oublie pas, la Syrie est située à l'une des extrémités de l'empire, à une distance où le bras d'un gouvernement qui va s'affaiblissant tous les jours ne peut plus se faire sentir qu'à de rares intervalles! C'est comme un membre paralysé, livré aux germes d'une décomposition prochaine. Si la Syrie était, comme les provinces de l'empire en Europe, un pays véritablement occupé par les Turcs, qui exploiteraient le sol, qui auraient là des traditions de gouvernement, peut-être y aurait-il lieu de concevoir quelque espérance; mais on ne peut guère considérer les Turcs que comme des étrangers en Syrie : la propriété du sol, qui est le signe auquel se reconnaissent les véritables maîtres, ne leur appartient pas; la population d'origine turque qui existe dans le pays est renfermée dans trois ou quatre villes, comme les autres populations étrangères.

J'ai entendu proposer de faire de la montagne, de la Suisse syrienne si l'on veut, une espèce de confédération. Elle aurait un président, un gouverneur-général nommé par le sultan. Les diverses peuplades qui l'occupent seraient formées en autant de cantons. Est-il besoin de faire ressortir toutes les impossibilités qui empêchent de prendre ce projet au sérieux? Qui peut se figurer sans sourire un pacha turc présidant un conseil fédéral? Et s'il n'y a pas de conseil fédéral, si chacun doit se gouverner et s'administrer à part, à quoi le pacha turc emploiera-t-il son temps et son talent, si ce n'est à diviser les tribus, à les animer les unes contre les autres, pour sauver sa chancelante autorité par le bénéfice de leurs discordes? Ce qui rend possible une telle forme de gouvernement, c'est précisément la bonne volonté mutuelle et le sentiment de la solidarité réciproque des peuples qui l'ont adoptée. Ces conditions se rencontrent-elles en Syrie? Ce n'est pas parce qu'elle est partagée en vingt-deux cantons plus ou moins indépendans les uns des autres que la Suisse forme la confédération respectable et respectée que nous connaissons, c'est parce que les Suisses sont un peuple uni par les liens d'une civilisation commune, tandis qu'en Syrie il n'existe que des disparates, que des haines de races et de religions, que des fractions de peuples dont aucune n'est assez nombreuse par rapport aux autres pour qu'il soit possible de lui confier la prépondérance.

On a encore proposé de faire Abd-el-Kader gouverneur-général de la Syrie sous l'autorité du sultan, et de s'en rapporter à lui pour

le gouvernement du pays. Les preuves de courage et de générosité qu'il vient de donner serviraient de garanties pour la moralité de ses intentions. Ces preuves sont beaucoup plus éclatantes que ne le soupçonnent sans doute la plupart des lecteurs; mais les conditions où elles ont été accomplies, et qui les rendent si honorables pour l'émir, sont précisément celles qui le rendraient lui-même impropre au rôle dont on voudrait le charger. Abd-el-Kader est encore plus étranger qu'aucun pacha turc en Syrie, il y jouit de moins d'autorité, il y a moins de racines. C'est par un admirable effort de courage et d'héroïsme personnel, c'est par suite de la déplorable faiblesse de ses adversaires qu'il a pu remplir dans les scènes de Damas le rôle qu'il y a joué; mais le fils de Mahi-Eddin, mais l'Arabe du Moghreb devenu la première autorité régulière du pays, devenu l'employé du sultan, c'est chose impossible. Puis qui vous dit qu'Abd-el-Kader, qui a eu l'honneur de faire la guerre et de signer des traités d'égal à égal avec la France, qui a été sultan lui-même et ne l'a pas été sans gloire, consente à devenir aujourd'hui le vizir du sultan Abdul-Medjid? Si ce n'est pas une fierté légitime après tout, du moins le bon sens et l'intérêt bien entendu ne lui conseillent-ils pas aussi de refuser une pareille situation? Après tant d'années de séjour dans l'empire ottoman, ignore-t-il ce que sont les intrigues de Constantinople? Ne sait-il pas qu'il aurait bien vite un ennemi acharné à sa perte dans la personne de chacun de ceux qui seraient envoyés pour l'aider dans ses fonctions? Ne serait-il pas certain à l'avance de voir aujourd'hui ou demain l'implacable orgueil des fonctionnaires turcs refuser l'obéissance à ses ordres?

D'autres ont eu l'idée de revenir sur le règlement de 1840 et de rendre le gouvernement de la Syrie aux petits-fils de Méhémet-Ali, ou bien encore de faire pour Abd-el-Kader ce qu'on a fait pour Méhémet-Ali en 1840, c'est-à-dire de lui donner la vice-royauté héréditaire de Syrie, sous la suzeraineté du sultan. De plus hardis ont proposé de le reconnaître purement et simplement pour empereur de la Syrie; ils se sont même engagés jusqu'à promettre, au nom des ulémas, que ceux-ci ne feraient aucune difficulté de dire le vendredi dans les mosquées la prière pour le nouveau sultan. Cela doit paraître passablement étrange, mais cela a été dit et même imprimé, car le papier supporte tout, comme disait un de nos beaux esprits. Est-il besoin d'indiquer les objections que soulèvent de pareils projets?

D'abord on n'ose point en vérité discuter la question religieuse, lorsqu'on se souvient qu'elle a arrêté Méhémet-Ali dans le plus grand éclat de sa puissance, dans toute l'ardeur de son ambition. En définitive, Abd-el-Kader est, aux yeux de ses coreligionnaires, un Africain et un vaincu réfugié sur le territoire ottoman; Méhé-

met-Ali était un vainqueur glorieux; né lui-même de la race des Osmanlis. Il y a autre chose dont on ne tient pas compte : c'est que quand Méhémet-Ali força le sultan à lui abandonner le gouvernement de la Syrie, il avait à ses ordres une armée régulière de 100,000 hommes, un trésor passablement garni et une riche province pour lui fournir à la fois des hommes et de l'argent. Toutes ces conditions, qui sont indispensables cependant, font défaut à Abd-el-Kader, et ce n'est ni l'investiture du sultan Abdul-Medjid, ni un protocole signé par les grandes puissances, qui lui en tiendraient lieu. Pour rendre possible son gouvernement, l'Europe aurait donc à s'occuper du soin de lui procurer des hommes et de l'argent. De l'argent! où le trouver, si ce n'est sur la garantie des puissances? Des soldats! où les prendre, à moins que l'Europe ne les lui fournisse? ce qui reviendrait dans le fond à une occupation européenne. Irait-on recruter pour lui un corps de 30 ou 40,000 Algériens qu'il entretiendrait comme il pourrait, et que la turbulente Syrie supporterait Dieu sait comment? Il fallait 50 ou 60,000 hommes à Méhémet-Ali pour la contenir. Tout cela fait, nous ne serions guère plus avancés qu'au début même de l'entreprise : Abd-el-Kader serait revêtu des dignités que nous lui aurions fait donner, il serait l'homme que nous connaissons et qui vient de s'acquérir des titres impérissables aux sympathies de l'Europe; mais un personnel de gouvernement, mais une administration tant soit peu respectable, où et comment s'en procurerait-il les premiers élémens?

On ne ferait sans doute pas une chose plus sage en confiant le gouvernement de la Syrie à la race de Méhémet-Ali. Je sais que la France trouverait dans cet arrangement une satisfaction rétrospective, une espèce de réparation pour son amour-propre si vivement blessé en 1840. Ce serait là cependant à peu près tout le bénéfice qu'on tirerait de cette solution. Lorsque Ibrahim-Pacha conquit la Syrie sur l'armée turque en 1832, le pays le recevait alors à bras ouverts, parce qu'on le prenait pour un libérateur; mais l'illusion dura peu, et le règne de Méhémet-Ali, malgré la puissance des moyens de répression dont il disposait, n'a pas en définitive été plus calme ni plus tranquille qu'un autre. Ç'a été pour la Syrie une époque de malheurs et de tyrannie qui est restée maudite dans la mémoire des peuples. L'administration égyptienne n'a laissé chez eux que d'affreux souvenirs, et son retour serait très probablement la cause de soulèvemens que l'armée égyptienne d'aujourd'hui ne serait pas non plus capable de contenir. Il faudrait des années pour la remettre sur le pied où elle était sous Méhémet-Ali, et en définitive il faut avoir toujours présent à l'esprit que cette armée, sur laquelle on était parvenu à inspirer tant d'illusions à l'Europe et à la France, suffisait à peine à sa tâche. J'ajouterai aussi que la possession

de la Syrie, loin d'être une cause de force pour Méhémet-Ali, n'a été pour lui qu'une cause d'affaiblissement. Il s'était agrandi comme font chez nous tant de propriétaires de campagne qui empruntent de l'argent à 5 et 6 pour 100 d'intérêt afin d'acheter des terres qui leur rapportent 2 ou 2 1/2 pour 100 de leur capital. Ils finissent naturellement par se ruiner, et c'est ce qui serait arrivé des deux pays d'Égypte et de Syrie, si la politique n'était pas venue dissoudre une union nuisible à tous les deux. Cette époque a été pour eux marquée par d'horribles souffrances. La Syrie, impatiente, frémissante, accablée sous l'impôt, se ruinait par les efforts qu'elle faisait pour secouer le joug aussi bien que par ceux qui se faisaient en sens inverse pour le maintenir. Et l'Égypte, et sa misérable population de fellahs, qui semblent exactement dénués de toute autre vertu ou de tout autre genre d'énergie que d'être prêts à subir tous les excès de la tyrannie sans que la race y disparaisse, à quelles épreuves n'ont-ils pas été soumis, lorsque, sous l'impitoyable étreinte de Méhémet-Ali, il leur fallait suer le sang et l'argent nécessaires à la conservation de sa conquête! Qui songerait sans remords à faire revivre pour cette race infortunée les malheurs d'une époque qui a rempli toute la vallée du Nil de douleurs, de larmes et de misères? Le pauvre fellah d'aujourd'hui n'est sans doute pas plus riche qu'en 1840 : à défaut d'autres raisons, son indolence naturelle rend le fait très probable; mais il a cependant gagné quelque chose. Si le fisc est toujours aussi exigeant, au moins il le laisse dans son village; on ne lui enlève plus avec autant de rigueur que par le passé son père, ses frères et ses fils; on ne l'enlève plus lui-même pour en faire un instrument passif d'oppression contre des races plus vaillantes qui le repoussent et qui le méprisent.

N'est-il donc aucun moyen de rendre un peu de calme à la triste Syrie? Est-elle destinée à l'anarchie éternelle de ses tribus ou à la tyrannie de conquérans tout aussi barbares que ses tribus elles-mêmes? Ne saurions-nous rien faire pour cette terre qui nous a donné le salut et la foi? Deux cent cinquante millions de chrétiens qui doivent lui être attachés par tant de pieux souvenirs seront-ils donc incapables de s'entendre entre eux pour purger la terre sainte de tous les fléaux qui la désolent? Croient-ils avoir assez fait, parce qu'ils n'ont pas mis opposition au départ de six mille Français chargés d'aller faire tomber les armes des mains des barbares? Ici se pose un nouvel ordre de questions, qui réclame une étude spéciale. Il ne s'agit plus de la Syrie seulement, mais de la part de plus en plus grande que l'Europe est entraînée à se faire dans les destinées de l'Orient.

XAVIER RAYMOND.

LA

GUERRE DU MAROC

ÉPISODE DE L'HISTOIRE CONTEMPORAINE DE L'ESPAGNE.

I. *Romancero de la Guerra de Africa.* — II. *Diario de un Testigo de la Guerra de Africa,* por don Pedro Antonio de Alarcon. — III. *Recuerdos de la Campaña de Africa,* por don Gaspar Nuñez de Arce. — Rapports, correspondances, etc.

Un des plus surprenans phénomènes réservés à la curiosité d'un siècle blasé et sceptique, c'est assurément cet accès de fanatisme musulman que nous avons vu éclater à peu d'intervalle depuis quelques années dans l'Inde, dans les possessions orientales de la Hollande, en Turquie, partout où vivent les fils du prophète, et qui donne à certains événemens contemporains l'apparence d'une guerre renaissante de religion, un air de croisade. On fait, il est vrai, ce qu'on peut pour s'en défendre. Nous ne sommes plus poussés par la passion de la croix, je veux dire que, dans nos interventions, nous n'allons pas imposer une croyance; nous sommes du moins conduits quelquefois par un sentiment plus simple, plus universel, le sentiment de l'humanité violentée et outragée. Au fond, c'est toujours le choc de deux civilisations, le conflit de deux mondes, dont l'un, se sentant envahi, pressé de toutes parts, tente un suprême effort pour vivre ou mourir dans son immobilité ennemie. A tout prendre, en pays musulman, il ne dépend pas de l'Europe d'effacer de la politique le caractère religieux, car pour ces peuples tout tient à la religion, leur organisation, leur vie civile, leurs mœurs, même leur

barbarie. La guerre que l'Espagne est allée soutenir dans le Maroc n'a été qu'un épisode de cet étrange mouvement, un incident tout local si l'on veut, se détachant à quelque degré de l'ensemble des choses, ne se liant que de loin aux affaires contemporaines de l'islam, mais montrant sous un jour distinct et dans des conditions précises ce conflit inévitable de deux esprits irréconciliablement hostiles entre lesquels la politique s'épuise à signer des trêves. Rien n'y a manqué, ni la farouche exaltation des peuplades arabes, ni l'entraînante résolution de l'Espagne, ni ces sombres couleurs que l'inclémence du ciel, la maladie, les épreuves de l'air et du feu jettent sur une expédition, ni enfin toutes ces émotions d'une lutte excitante et périlleuse qui a déjà ses histoires, ses légendes, son *romancero*, — oui, un *romancero* écrit sur le mode des vieux chants populaires par les plus beaux esprits de Madrid.

Lorsque la France, il y a maintenant trente années, allait par humeur chevaleresque châtier les pirates d'Afrique et planter son drapeau au sommet de la *casbah* algérienne, elle ne se rendait pas absolument compte de ce qu'elle faisait et de ce qui sortirait de son entreprise, comme il arrive souvent à l'origine des plus grandes choses. En réalité, elle coupait en deux le monde musulman, qui jusqu'alors, partant des côtes de l'Océan, s'étendait sans interruption le long de la Méditerranée pour aller, des états turcs, gagner la Perse et l'extrême Orient. A mesure que l'œuvre de la France s'accomplissait, le Maroc s'est trouvé isolé, livré à lui-même, redoublant d'efforts pour sauver l'inviolabilité de sa solitude. Chose curieuse en effet dans un temps où l'univers est livré à toutes les explorations! aux portes de l'Europe, voici une contrée moins lointaine et aussi fermée, aussi peu connue que la Chine, dont on cherche en ce moment à forcer l'entrée : c'est cet empire marocain, resté l'un des foyers les plus vivaces et les plus intacts de l'islamisme. Nos ambassadeurs pourraient à la rigueur se consoler de n'aller pas à Pékin, puisqu'ils ne vont pas à Fez et à Mequinez. De ce pays, que du haut des falaises européennes on peut voir se dessiner vaguement dans le bleu de l'horizon, on ne sait rien, sinon qu'il est sous le sceptre d'un prince, — roi, empereur ou sultan, — vivant dans son harem, entouré de sa garde noire, étendant une souveraineté nominale sur des tribus indisciplinées, qu'il ne s'inquiète guère de soumettre tant qu'elles ne troublent que les étrangers, et qui ne se rallient par instans qu'à l'appel du chef de la religion, du descendant du prophète. Le Maroc a mieux réussi que la Turquie à se préserver de tout contact extérieur. Il se hérisse à ses extrémités de frontières et de côtes inhospitalières. Vers la France, c'est notre épée qui est obligée sans cesse de retracer une limite toujours violée, rendant

guerre pour guerre et repoussant l'irruption des peuplades en armes. Sur la Méditerranée, ce que faisaient autrefois les pirates d'Alger, les pirates du Riff le font ou le faisaient il y a peu de temps encore, rançonnant le commerce, courant à l'abordage des navires retenus par les calmes, ou se jetant sur les naufragés. A l'intérieur, nul souffle de l'esprit occidental n'a jamais pénétré jusqu'ici. La seule population étrangère qu'il y ait se compose de quelques renégats; le reste est un mélange d'Arabes, de Kabyles, de noirs et d'un petit nombre de Juifs, les uns et les autres vivant dans l'immobilité de leurs coutumes.

C'est moins un état régulier qu'un vaste camp retranché de l'islamisme assis dans cet angle du continent africain, défendu par la mer et par un épais rempart de sierras. Nulle puissance européenne ne s'est laissé attirer dans cette région si bizarrement interdite à la civilisation. L'Espagne seule a gardé quelques points sur la côte: Ceuta, Melilla, Alhucemas, Peñon de Velez; — des possessions, non: des prisons, des *présides*, des postes hasardeux, et dans ces postes elle a été jusqu'ici réellement assiégée, toujours exposée à des insultes comme celles d'où est née la dernière guerre. Seul, livré à lui-même, le Maroc, à vrai dire, ne serait rien; serré entre la France et l'Espagne, il s'ouvrirait inévitablement, et malgré tout il s'ouvrira bien quelque jour sans doute. Sa plus sûre défense depuis assez longtemps est dans la jalousie altière de la puissance qui, du haut de Gibraltar, surveille tout ce qui se fait dans cette partie de l'Afrique. Des deux clés du détroit, l'Angleterre consent bien à n'en avoir qu'une, mais elle frémit à la pensée que la seconde puisse passer entre les mains d'une autre puissance de l'Europe. Si c'est la France qui paraît devant Tanger, elle se montre inquiète et grondeuse, comme on le vit il y a quinze ans; si c'est l'Espagne, elle la rudoie de ses impérieuses intimations, comme on l'a vu il y a quelques mois, exigeant des garanties *écrites*, ne laissant pas même à une nation indépendante et fière la liberté d'un désintéressement spontané. L'Angleterre a des sollicitudes pour la barbarie marocaine; elle mesure le châtiment qu'il est permis de lui infliger, et c'est ainsi que dans toute entreprise où le Maroc est en jeu intervient la menace d'une querelle avec la superbe maîtresse de Gibraltar, c'est-à-dire d'un trouble pour la paix publique. De là particulièrement le caractère complexe de cette dernière campagne, mélange de hardiesse et de timidité, offrant au sentiment populaire un but éblouissant que les obligations diplomatiques dérobent ou obscurcissent aussitôt, et qui apparaît en fin de compte comme une page aux reflets héroïques encadrée entre les notes anglaises du mois d'octobre 1859 et une paix suffisante, avantageuse peut-être, mais

trop suspecte d'être une œuvre de nécessité politique autant que de prévoyante modération.

On sait comment cette lutte a pris naissance et comment ce qui n'était qu'un démêlé diplomatique devenait bientôt une guerre ouverte à travers une série de négociations compliquées de la mort de l'empereur Abderrhaman et de l'intervention incommode de l'Angleterre, accourant au secours du Maroc pour le sauver, sinon d'un châtiment mérité, du moins de quelques-unes des conséquences de la défaite. Des insultes incessantes poussées jusque sous les murs de Ceuta, le pavillon espagnol abattu par les Maures de l'Anghera, c'était là le prétexte, la cause ostensible et accidentelle du conflit; la vraie et profonde raison, c'est que là où chrétiens et musulmans sont en contact, malgré tous les efforts de la politique, il n'y a point de paix, il n'y a que des trèves, car aux yeux du fils de l'islam le chrétien est toujours l'ennemi. On ne peut dire que l'Espagne cherchât la guerre : elle venait de faire la paix avec le Maroc au sujet de Melilla, lorsqu'une plus sérieuse attaque la rappelait aux armes sur un autre point; mais, la lice se rouvrant devant elle à l'*improviste*, elle s'y précipitait avec l'ardeur d'un peuple touché dans sa vieille passion contre le Maure, exalté à la pensée d'être, lui aussi, le soldat de la civilisation dans un combat singulier contre la barbarie, et mettant une sorte d'humeur fière à tenter une entreprise virile en face de l'Europe, sous les yeux de l'Angleterre et un peu malgré elle. Le conflit diplomatique naissait au mois d'août 1859 sous le coup des insultes dirigées contre les premières défenses de Ceuta; le 22 octobre, la guerre était déclarée.

Dès lors tout prenait une animation extraordinaire des Pyrénées au détroit. L'Espagne semblait secouer l'air épais des guerres civiles pour respirer l'air plus généreux d'une guerre d'honneur national. Les régimens pressés vers le midi allaient se concentrer au camp de San-Roque, près de Gibraltar, à Algésiras, et successivement dans tous les ports de l'Océan et de la Méditerranée, à Cadix, à Puerto-Real, jusqu'à Malaga. Au total, les troupes ainsi mises en mouvement montaient à quarante mille hommes; elles se divisaient en trois corps, commandés par les généraux don Rafaël Echague, don Juan Zabala, don Antonio Ros de Olano, plus une division de réserve mise aux ordres du général don Juan Prim, comte de Reuss, et cette armée, munie de soixante pièces d'artillerie, dont quelques-unes rayées, avait pour chef supérieur le président du conseil lui-même, le général don Léopold O'Donnell, comte de Lucena, qui tenait, je pense bien, à ne laisser à nul autre l'avantage d'aller chercher un certain prestige militaire en Afrique pour revenir bientôt à Madrid lui disputer la prééminence au pouvoir. L'armée une fois organisée,

équipée et rassemblée au midi, il fallait la jeter au-delà du détroit; la marine s'y employa de son mieux, mais avec la lenteur et l'embarras d'une force navale insuffisante ou prise au dépourvu, peu accoutumée surtout aux grandes et rapides opérations. Le 19 novembre, le premier corps d'Echague débarquait à Ceuta; le 26, le deuxième corps de Zabala et la réserve de Prim touchaient à leur tour la terre d'Afrique, avec le général en chef; le troisième corps, celui de Ros de Olano, n'arriva que le 12 décembre. La campagne était déjà commencée, les soldats de l'Espagne, dès leur débarquement, avaient eu à se mesurer avec l'ennemi, embusqué derrière ses rochers, et avec toutes les difficultés matérielles d'une entreprise qui, à partir de cette première heure, pourrait réellement se diviser comme un drame en trois actes : l'un, plein de tâtonnemens, de mouvemens laborieux, de luttes défensives, d'alertes, d'épreuves obscures, et préparant l'offensive hardie prise le 1er janvier 1860 à Castillejos; — l'autre portant l'armée de Castillejos à Tetuan à travers des péripéties nouvelles de toute sorte; — le troisième enfin commençant à Tetuan pour se dénouer par la paix au lendemain d'une dernière victoire qui ouvrait la route de Tanger.

Une chose curieuse d'abord, c'est que les chefs de l'armée espagnole n'avaient qu'une idée très incomplète du terrain où les appelait la fortune de la guerre. L'Espagne avait une clé de l'Afrique par Ceuta, elle avait un abri, un poste sur le rivage; mais c'était tout. Aux portes mêmes de la ville, la lutte commençait dans des conditions où tout était mystère, — la force de l'ennemi, ses moyens d'action, ses habitudes de combat, jusqu'à la nature du pays au-delà de ce qu'on entrevoyait à l'horizon. C'était une contrée singulièrement difficile à aborder pour une armée. On a parlé beaucoup de quadrilatères depuis la guerre d'Italie, et peut-être en parlera-t-on longtemps encore. Cette partie du nord de l'Afrique n'est pas sans avoir une sorte de quadrilatère irrégulier et naturel dont Ceuta serait un des angles, et dont les trois autres points saillans seraient : d'un côté Tanger, du côté opposé Tetuan et les hautes positions du Fondack, où les Espagnols, contournant par l'extérieur une moitié du carré, devaient livrer leur dernière bataille. L'intérieur de ce carré est plein de massifs escarpés et gigantesques, coupés de gorges profondes, et dont la chaîne épaisse, courant du sud-est au nord-ouest, part de la Sierra-Bermeja et de Tetuan, s'étend par ses dérivations et ses contre-forts jusqu'à la Méditerranée, et va former le point extrême du détroit de Gibraltar, où l'Afrique et l'Europe se touchent presque de la main. Cette chaîne étrange et formidable a dans son ensemble un nom que les Espagnols ont consacré désormais, bien qu'ils n'aient pas forcé l'entrée de ces massifs; elle s'appelle la

Sierra-Bullones. C'est dans une anfractuosité de ces montagnes, sur le penchant des dernières hauteurs, entre le point extrême du détroit et les contre-forts plongeant dans la Méditerranée du côté de Tetuan, que Ceuta est placée, toujours sous la menace d'une irruption barbaresque.

Quand on vient de l'Europe, Ceuta apparaît au fond d'une baie qui se déroule en croissant et dont les deux bras s'avancent dans la mer. A droite, sur le plus haut sommet, se dresse la tour d'El-Hacho, citadelle qui a servi souvent de prison politique, sorte de vigie placée pour surveiller le pays et avertir de l'approche de l'ennemi; à gauche, on rencontre une plage pierreuse et le vieux Ceuta, qui n'est plus aujourd'hui qu'un amas de ruines. Au centre s'élève pittoresquement en amphithéâtre la ville à demi arabe, à demi espagnole, aux rues étroites et silencieuses, que la guerre est venue un instant animer de ses agitations et de ses bruits, et qui a été pendant cinq mois un camp, une étape, un hôpital. Sur les hauteurs voisines, au milieu de la verdure d'une végétation libre et inculte, se détachent deux points blancs, deux restes d'édifices. L'un est ce qu'on a nommé la maison du Renégat : c'est un *marabout* construit au temps passé, dit-on, par un renégat d'Espagne qui était devenu un saint musulman à la suite d'une déception d'amour, et qui s'était fait cette demeure d'où il pouvait contempler encore de loin la patrie. Au-dessus de la *mezquita* ou du *marabout* apparaît le *Serrallo*. Ce n'est qu'une ruine aujourd'hui; c'était autrefois un vaste et magnifique palais maure, un Alhambra que l'imagination a de la peine à reconstruire avec des débris de colonnades, de *patios* intérieurs et des fragmens d'inscriptions effacées par la pluie et le vent. Au-delà du Serrallo enfin, à une certaine distance, se déroulent parallèlement deux lignes de montagnes : l'une verdoyante et couverte de bois épais, l'autre blanche et nue. On a sous les yeux la Sierra-Bullones, couronnant de ses crêtes altières ce paysage tranquille, sauvage et oriental. La dernière chaîne s'ouvre à l'horizon par une gigantesque et violente déchirure qui coupe verticalement les rochers. C'est par cette gorge étroite et profonde qu'on pénètre dans l'intérieur de ces massifs dont je parlais, dans cette Kabylie marocaine de l'Anghera, rivale de cette autre Kabylie du Riff et des Kabylies algériennes. C'est pour ainsi dire la porte mystérieuse de l'Afrique, difficile à franchir pour des chrétiens, ouverte seulement aux tribus guerrières et sauvages de l'intérieur.

Ce fut au Serrallo que le premier corps, conduit par le général Echague, alla camper à son arrivée, plantant le drapeau jaune et rouge sur une tour mauresque démantelée, et couronnant aussitôt de redoutes les hauteurs voisines, poussant ses retranchemens jus-

qu'aux sommets qui font face au défilé de l'Anghera, assurant en un mot contre tout retour offensif des positions conquises sans coup férir. Ainsi défendue et protégée par une ligne de positions avancées habilement choisies et vigoureusement maintenues, toujours éclairée sur les mouvemens de l'ennemi par la tour d'El-Hacho, l'armée tout entière pouvait se former, s'organiser à mesure qu'elle débarquait, et être prête à tout. Le deuxième corps, celui de Zabala, et la réserve de Prim pouvaient aller se ranger avec O'Donnell lui-même au-dessous du Serrallo. Les bivouacs espagnols couvraient les coteaux, tandis que sur les hauteurs opposées, dans quelque pli de terrain, on voyait poindre les tentes arabes. On était camp contre camp.

Où allait maintenant cette expédition engagée en plein monde africain? Une marche directe sur Tanger était impossible, peut-être par des raisons politiques autant que par des raisons militaires. Tetuan restait dès lors pour le moment l'unique point d'attaque; il n'y avait à choisir que la direction de la marche. Le chemin le plus court eût été, à ce qu'il semble, par la gorge de l'Anghera et par les massifs de la Sierra-Bullones, où se trouvent, dit-on, des sentiers plutôt que des routes conduisant à la fois vers Tanger, vers Tetuan et vers le Fondack; mais il fallait s'engager dans l'inconnu, dans des régions périlleuses, où l'on risquait d'être enveloppé à chaque pas, de mourir obscurément sous le feu des Arabes embusqués dans leurs rochers; il fallait, si l'on me passe ce terme, aller se jeter dans les griffes du lion. Les tribus marocaines, assemblées pour la guerre sainte, attendaient là l'armée espagnole. Le général O'Donnell choisit une autre voie, qui, en offrant, elle aussi, de redoutables obstacles à vaincre, avait l'avantage de le tenir rapproché de la mer. Il se décida à marcher sur Tetuan en longeant la Méditerranée. Par là, je l'ai dit, la côte se compose de pentes déclinantes, de contre-forts coupés par intervalles de gorges profondes, et qui, en s'évasant, forment des espèces de golfes terrestres, plusieurs vallées, dont la première est celle de Castillejos et la dernière la vallée de Tetuan. Entre les deux, le plus dangereux passage est le Cap-Negro. Sur cette côte, où il n'y a souvent qu'une plage étroite, on trouve de temps à autre quelques tours blanches où des sentinelles arabes sont placées pour donner l'alarme. La tour du Cap-Negro est surtout d'un aspect sauvage et pittoresque sur son abrupt rocher, au pied duquel vient se briser une mer ordinairement irritée. L'objectif était ainsi indiqué, la direction était trouvée; il y avait seulement à marcher, et pour marcher il y avait à s'ouvrir un chemin à travers une région tourmentée et déserte, encombrée de bois d'oliviers, de chênes verts et de buissons épais.

Qu'on se représente à ce moment la disposition de l'armée espagnole. Le premier corps, celui d'Echague, devait rester au Serrallo pour défendre les hautes positions de Ceuta, déjà violemment attaquées. Prim, devenu bien vite maître dans l'art de faire des chemins, et que le général O'Donnell appelait le premier *routier* d'Espagne, était lancé en avant, suivi du corps du général Zabala. Le troisième corps, celui de Ros de Olano, arrivant bientôt, allait s'établir dans la petite vallée de Tarajar, au camp de *la Concepcion*. Ce ne fut pas sans difficulté que le mouvement de cette armée se dessina et prit l'allure d'une marche en avant. Il n'y a que neuf lieues de Ceuta à Tetuan; on mit deux mois pour franchir cet espace.

Ouvrir un chemin pas à pas à une artillerie régulière, à des approvisionnemens nombreux, n'était point d'abord sans doute une facile entreprise; mais de plus, dans cette première période de la campagne, l'armée espagnole se trouvait assaillie de toutes les épreuves à la fois, de ces embarras qui ralentissent l'élan des troupes les plus énergiques : elle avait à lutter tout ensemble contre le climat, contre les maladies. En novembre et en décembre, les tempêtes se succédaient; les vents furieux, les pluies diluviennes et froides, abattaient les tentes, transformaient les camps en fangeux marécages. Et ce n'était pas tout. L'armée espagnole portait avec elle un redoutable fléau : le choléra s'était abattu sur elle en Espagne, il l'avait suivie en Afrique, et il sévissait avec une violence accrue par les rigueurs de la saison. « Nous vivons ici, si c'est vivre, comme des condamnés à l'enfer, écrivait, dès le commencement de la campagne, un officier qui mourait trois jours après de l'épidémie. L'ennemi ne nous laisse pas un moment de repos, ni le choléra non plus. La pluie et le vent nous suivent partout, comme si les génies tutélaires de l'Afrique avaient excité contre nous non-seulement les hommes, mais les élémens eux-mêmes. Nous dormons dans la boue, toujours troublés, sans savoir si ce sommeil inquiet va devenir éternel par une balle ennemie ou par une attaque de choléra, cette fatalité invisible et sinistre qui nous décime et nous anéantit. Hier, nous avons eu près de trois cents malades. Si vous ne venez vite à notre secours, au lieu d'une division, vous trouverez un cimetière. Nous ne nous rendrons pas au Maure, mais à la mort. » Le fait est que durant la campagne l'épidémie jeta plus de dix mille malades dans les hôpitaux de Ceuta, et que, dès les premiers jours, les bataillons d'infanterie se trouvaient réduits à cinq cents hommes, si bien que, déduction faite du corps qui restait au Serrallo, l'armée en marche sur Tetuan ne comptait réellement pas plus de quinze mille hommes. Au moment où l'on s'engageait ainsi, l'administration militaire était loin d'ailleurs d'être d'un secours aussi actif et

aussi efficace qu'elle aurait pu l'être avec plus d'expérience de la guerre; elle ajoutait grandement aux difficultés par son insuffisance, sa lenteur, et la confusion de ses services.

Enfin, et par-dessus tout, depuis le premier moment, il y avait à se mesurer sans cesse avec un ennemi nouveau et infatigable, qu'on repoussait un jour et qui revenait le lendemain. Cet ennemi, quel était-il? quelle était l'importance de ses forces? L'armée marocaine, on le sait, se compose d'élémens divers. Le noyau essentiel et permanent est dans la partie régulière, dans les Maures du roi, et surtout dans cette fameuse garde noire, qui est comme un corps de janissaires toujours placé autour du sultan. Le reste se compose de milices provinciales, de contingens qui se lèvent en armes aussitôt que la guerre sainte éclate. Ces divers élémens se mêlaient dans les rassemblemens qui faisaient face aux Espagnols dès le premier jour, qui les suivaient en les harcelant sans cesse dans leurs mouvemens, et qui, en se repliant, allaient les attendre devant Tetuan, puis au Fondack. Dans son ensemble, l'armée marocaine, bien que souvent renouvelée et accrue des contingens envoyés de l'intérieur, n'a dû jamais dépasser quarante mille hommes; elle avait pour chef principal Muley-Abbas, un des frères de l'empereur. L'issue de chaque combat ne pouvait être douteuse; c'était la lutte de la force régulière, disciplinée, intelligente, et de la force désordonnée. L'armée marocaine n'avait ni organisation, ni tactique, ni artillerie; elle n'avait que son fusil primitif, l'*espingarde*. Sa cavalerie elle-même, si renommée, montrait dans ses charges aventureuses plus d'éclat et d'originalité que d'art. Ces étranges soldats ne se battaient pas moins avec un courage allumé par le fanatisme religieux, saisissant toutes les occasions, multipliant les surprises, tenant leurs adversaires dans de perpétuelles alertes, et quand ils se précipitaient, poussant des cris sauvages, le *haïk* flottant, ils étonnaient un peu les Espagnols. Ils allaient se faire tuer jusque sur les retranchemens sans se rendre jamais. Aussi y avait-il peu de prisonniers. On en vit quatre ou cinq à Ceuta, et ce fut presque un événement. L'un de ces prisonniers blessés était un Arabe à la physionomie belle et pâle, au regard brillant et doux, à la barbe noire et soyeuse. Quand on lui parlait de son pays, de Mequinez, il fermait les yeux comme pour le voir de l'œil intérieur; son visage s'animait, et il répondait avec cet accent indéfinissable de l'Arabe marqué du sceau étrange d'une conviction profonde et inaltérable. On lui parla aussi de Grenade, et il sembla rêver mélancoliquement. « Oh! *Garnata*, dit-il, nous venons de là! » C'était un *caïd* qui avait du malheur; il avait été autrefois fait prisonnier par les Français trois jours avant la bataille d'Isly, et il était arrivé la veille d'une action pour se faire

prendre par les Espagnols. Les autres prisonniers étaient des types repoussans et sauvages.

Le caractère de ces combats apparaît assez dans ce que dit un écrivain, M. Alarcon, qui a servi en volontaire aux *chasseurs de Ciudad-Rodrigo*, et qui a raconté ce qu'il a vu. « Dans les autres guerres, dit-il, on sait le nombre, la qualité de l'ennemi;... on a une idée de son nom, de son caractère, de son histoire, du chemin qu'il a suivi, du lieu où il campe. En voyant paraître les Maures, on ne sait rien, sinon qu'ils sont là, qu'ils peuvent être un million d'hommes ou une simple *guerrilla*, que la terre foulée par nous les vit naître, et que notre présence les arrache à leurs terriers, qu'ils viennent contre nous comme ils sont venus hier, comme ils viendront demain, sans que des déroutes consécutives les découragent, sans que leurs pertes les amoindrissent ou que notre supériorité les intimide... » Ce que cela veut dire, c'est que les Marocains, mal armés, mal organisés, avaient pour eux la fureur aveugle du courage et le prestige du mystère. Ainsi sur cette côte hasardeuse et difficile, peu favorable par elle-même aux combinaisons stratégiques, l'armée espagnole marchait ou campait, aux prises avec les rudesses exceptionnelles de la saison et avec les maladies, travaillant d'une main et combattant de l'autre, ouvrant un chemin à travers les fourrés épais et ayant sans cesse à faire face à une nuée d'ennemis qui s'abattait sur ses flancs. Un mois et demi s'était passé, elle n'était encore qu'à deux lieues de Ceuta et elle avait livré plus de quinze combats. Le 23, le 24 et le 25 novembre, au lendemain même du débarquement, les retranchemens des hauteurs de Ceuta sont violemment assaillis, et le général Echague est blessé dans l'une des actions. Le 30, nouveau combat, où une habile manœuvre du général Gasset coupe la retraite aux assaillans. Le 8 décembre, c'est Prim qui, prenant la tête du mouvement sur Tetuan, se heurte contre les bandes arabes, et le 12 il les rencontre encore. Le 15, au moment où l'armée assiste à une messe célébrée pour les premiers morts de la campagne, quinze mille Maures se jettent audacieusement sur les camps espagnols, et c'est le tour du corps du général Ros de Olano de faire face à l'ennemi. Le 25 décembre, le jour de Noël, les Arabes célèbrent la fête chrétienne par un nouvel effort tenté contre le troisième corps, et le 30, la lutte recommence. Je ne rappelle que les principales actions. Chaque jour jusqu'ici pourrait se résumer dans ce court et éloquent bulletin : « Il pleut, le choléra redouble, on travaille au chemin de Tetuan, et les Maures paraissent. »

Il y avait pourtant les jours de soleil et de paix, et alors le soldat reprenait vite sa gaieté; il s'amusait de ses souffrances de la veille

et attendait les combats du lendemain. Les camps s'animaient en certains momens et prenaient l'aspect de petites villes jetées par hasard dans un désert. C'était d'ailleurs un spectacle saisissant et étrange que celui du mouvement d'une armée au milieu de cette nature sauvage, mystérieuse et hostile. « Imagine, dit M. Alarcon, un terrain descendant en pentes rapides de la gorge d'Anghera; figure-toi une mer apaisée et transparente sur laquelle s'étend un ciel dont l'azur fait paraître plus obscures au levant les premières teintes de la nuit, tandis que les derniers rayons du jour l'illuminent au couchant; suppose des montagnes recouvertes d'une épaisse végétation comme d'un manteau d'ombre, et regarde, échelonnées sur leurs flancs, ces blanches tentes qui ressemblent à un troupeau de moutons ou à un vol de palombes. Ajoute la lueur de quelque feu de bivouac, la fumée qui s'élève à l'horizon, le cordon de soldats descendant pour aller chercher de l'eau et dessinant de leur silhouette les contours d'un coteau. Ajoute encore l'animation et les cris de tous, les cornettes qui appellent à l'ordre, les chevaux qui hennissent courant en liberté, les mules qui gravissent lourdement les pentes abruptes, les coups retentissans du maillet et du battoir, le canon lointain de Ceuta annonçant la prière, les vaisseaux du port répondant au signal, l'heure, le site, l'éloignement de la patrie, tant et de si extraordinaires sensations, et tu comprendras l'impression profonde que laisse un spectacle si nouveau, si original et si imprévu! » Au demeurant, l'impression n'était pas toujours aussi poétique.

Un sentiment d'impatience finissait par naître de cette situation prolongée où l'armée espagnole se trouvait retenue, ayant devant elle les crêtes qui lui dérobaient Tetuan, derrière elle Ceuta, à droite la sierra aux pics échelonnés et superbes, à gauche la mer quelquefois tranquille et clémente, plus souvent fouettée par les vents furieux. L'heure était venue de sortir d'une défensive opiniâtre, mais stérile, d'autant plus que la route militaire était finie jusqu'à Castillejos. Ce fut Prim qui eut la mission de marcher en avant, prenant la tête d'un mouvement général; il devait être suivi du deuxième corps, conduit par le général Zabala, puis du troisième corps, de Ros de Olano, qui passait à l'arrière-garde. C'était l'armée entière qui levait ses camps. On touchait à la fin de décembre, la première heure de l'année 1860 devait sonner comme une fanfare. Cette offensive entrait dans les calculs du général O'Donnell; elle était aussi dans l'instinct et dans les allures de celui qui devait marcher le premier et qui n'attendait qu'un ordre pour s'élancer. D'autres chefs de l'armée espagnole ont montré dans cette campagne du coup d'œil, de l'habileté militaire, ou une mâle vigueur au combat,

témoin le général Zabala, qu'on allait être obligé, ce jour même, de descendre à demi paralysé de son cheval. Prim personnifie en quelque sorte l'élan, la résolution, la témérité, si l'on veut, dans cette chasse stratégique aux Arabes. Jeune encore, fils des révolutions, meurtri quelquefois par la politique et très prompt à se relever, le comte de Reuss, aujourd'hui marquis de Castillejos, a surtout l'âme du soldat, l'impétuosité du Catalan; il avait particulièrement l'avantage d'avoir fait la guerre ailleurs qu'en Afrique ou en Espagne : on se souvient qu'il fit en volontaire, il y a quelques années, la campagne du Danube avec les Turcs. Prim se mit donc en marche le 1er janvier 1860, au point du jour, avec sa division de huit bataillons et deux escadrons des *hussards de la Princesse* qui lui avaient été donnés. Il avait devant lui la vallée de Castillejos, une petite plaine qui s'élargit vers la mer et qui se resserre en se repliant vers les montagnes, où elle se perd par une gorge profonde. Dans cette solitude toute verdoyante, on n'aperçoit que deux accidens de terrain, deux ondulations, que dominent les débris d'une petite tour autrefois fortifiée et un marabout en ruine placé sur l'éminence la plus saillante. La vallée est entourée de hauteurs et de plateaux qui s'élèvent par degrés.

Il s'agissait de prendre possession de cette vallée, de nettoyer ces hauteurs, en un mot de conquérir des positions nouvelles, qu'on mettrait à l'abri de toute irruption. Prim n'avait pas été si matinal, que les Arabes ne l'eussent encore devancé. Il se vit bientôt entouré, dans sa marche sur Castillejos, d'une nuée d'ennemis tourbillonnant sur ses flancs. Les Arabes se disposaient évidemment à disputer le passage. L'armée marocaine en effet, suivant tous les mouvemens des Espagnols, grossie de contingens nouveaux, se pressait, nombreuse et ardente, sur les hauteurs ou dans les défilés de Castillejos. Il y avait ces cavaliers fameux de la garde noire, à l'uniforme et au turban rouges, au burnous blanc, armés de l'espingarde et d'une espèce de poignard. Muley-Abbas lui-même enfin était là. Prim n'avançait pas moins, soutenant de vifs combats, poussant tout devant lui et allant s'emparer de la position du Marabout. On était maître de toute la vallée et de ce léger plateau du Marabout, rapidement enlevé.

Ce n'était là cependant, en réalité, que le prologue de l'action. Les Arabes couronnaient les hauteurs environnantes et dominaient la vallée de leurs feux. Pour être en sûreté dans les positions que l'on venait de conquérir, il fallait emporter les hauteurs supérieures et rejeter au loin l'ennemi. C'est ce que fit aussitôt le comte de Reuss, lançant ses bataillons à l'assaut des pentes qu'il avait devant lui, tandis que les deux escadrons des hussards de la Prin-

cesse, amenés dans la plaine, se jetaient impétueusement contre l'infanterie et la cavalerie maures, qui débouchaient déjà par la gorge du vallon. Les hussards firent tout ce qu'ils pouvaient, n'étant point appuyés : ils refoulèrent l'ennemi et ils prirent même un drapeau de la garde noire; mais c'est surtout à l'assaut des hauteurs que la lutte devenait terrible. Espagnols et Maures se mêlaient dans une sanglante étreinte. Les Arabes se défendaient avec un acharnement furieux, se multipliant de tous côtés, et ne se repliant un instant que pour revenir au combat. On restait néanmoins maître de ces premières hauteurs. Une fois là, Prim, poussé par la nécessité ou entraîné par son ardeur, lance de nouveau un bataillon du *Prince* à l'assaut d'un autre plateau voisin, couronné d'ennemis, et on réussit encore. Les principaux points culminans étaient dès lors au pouvoir des Espagnols, qui s'occupaient immédiatement de s'y retrancher. Les Arabes pourtant n'étaient point abattus; ils revenaient au contraire avec plus de fureur que jamais, grossis en nombre, se précipitant du haut des rochers comme des tourbillons vivans. Livré à lui-même et enveloppé de toutes parts, le bataillon du Prince fléchissait un moment et perdait déjà du terrain, lorsque Prim, heureusement secouru par l'arrivée de deux autres bataillons de *Cordova*, fait mettre le sac à terre, jette les survenans à l'appui des soldats du Prince, et le terrain est promptement regagné. Nouvel assaut des Arabes, exaspérés par la défaite, obstinés à disputer à tout prix des positions dont ils sentent l'importance. Encore une fois, les bataillons du Prince et de Cordova se voient obligés de céder; ils commencent déjà de plier, débordés par l'ennemi qui les presse.

Moment suprême et indescriptible dans un combat! Prim était là sur le premier plateau, l'épée à la main, le visage pâle, l'œil et le geste enflammés, se voyant près de perdre le prix du sang versé. Un instant encore, la position qu'il gardait lui-même était en péril, les sacs du régiment de Cordova allaient rester entre les mains des Arabes. Il fut alors saisi d'une de ces inspirations subites qui jaillissent de l'âme d'un soldat. Il s'empare du drapeau du régiment de Cordova, qu'il fait flotter à tous les yeux, électrise les siens d'une parole vibrante, et, enfonçant l'éperon dans le flanc de son cheval, se jette en avant sans regarder derrière lui. Ainsi enlevés, les soldats s'élancent à sa suite, et en peu d'instans on est de nouveau sur cette hauteur, une dernière fois reconquise après avoir été deux fois perdue. Un nuage de fumée et de feu enveloppait ce petit homme, qui, de sa vaillante main, allait planter sur ces sommets le drapeau de Castille; il avait eu son cheval tué; ses aides-de-camp tombaient autour de lui, et il n'avait point de blessure. De loin cependant on voyait les rudes affaires du comte de Reuss, et le général en chef,

accouru aux premières positions enlevées, n'avait point perdu de temps pour lui envoyer du secours. Les deux bataillons de Cordova, on l'a vu, étaient survenus fort à propos. Bientôt une partie du deuxième corps, pressant sa marche sous l'impulsion du général Zabala, arrivait à son tour, s'engageant sous un feu violent, étendant le combat et délogeant les Arabes de toutes leurs positions. Le général Henri O'Donnell attaquait d'un autre côté avec quelques bataillons. Dès lors Prim, qui continuait toujours à se battre, put respirer un moment. Il a dit depuis que, lorsqu'il s'était retrouvé sain et sauf après avoir rétabli le combat par sa charge audacieuse, il avait cru sortir d'un rêve. Quand le soir vint, les Arabes levaient leurs camps et se mettaient de toutes parts en retraite dans leurs montagnes. Ils avaient perdu près de deux mille hommes. Quant à l'armée espagnole, elle restait définitivement maîtresse des hautes positions de Castillejos, où elle se retranchait fortement. Elle n'avait pas épuisé toutes les épreuves; mais elle avait fait un pas décisif, elle sentait sa force, et cette victoire lui permettait de défiler tranquillement, d'aller camper sur les hauteurs de la Comtesse, au sud de Castillejos, ayant encore devant elle une autre petite vallée à franchir, la Sierra-Negron à dépasser et le Cap-Negro à doubler, avant de se trouver en vue de Tetuan. Dans ces marches nouvelles, le comte de Reuss prenait le commandement du deuxième corps à la place du général Zabala, que de cruelles souffrances avaient atteint pendant la journée de Castillejos sans l'empêcher de rester au feu jusqu'au bout.

L'armée espagnole n'avait pas épuisé toutes les épreuves, ai-je dit, et en effet, après avoir campé le 4 janvier sur les hauteurs de la Comtesse sans être inquiétée, après avoir trompé les Arabes par une habile manœuvre qui masquait son mouvement, tandis qu'elle défilait par une chaussée étroite entre la mer et les lagunes de la petite vallée de Manuel pour aller gagner les premières hauteurs du mont Negron, elle était assaillie tout à coup le 7 janvier par une effroyable tempête qui la mettait dans une extrémité imprévue. L'armée espagnole avait déjà essuyé les ouragans du 18 et du 25 décembre; la trombe de pluie diluvienne, de vent, de tonnerre et d'éclairs qui s'abattait sur le camp le 7 janvier dépassait tout ce qu'on avait vu, et elle durait trois jours. Qu'on se représente cette armée exaltée par une récente victoire, mais toujours accompagnée du choléra, adossée à la Sierra-Negron, ayant sous les pieds un sol fangeux, au-dessus de sa tête un ciel sombre et implacable, devant elle une mer furieuse, et derrière elle des montagnes sauvages peuplées d'ennemis prêts à s'élancer sur leur proie! Par un dernier malheur, elle n'avait plus de communications avec Ceuta, car la

route, à peu près abandonnée après le passage de l'artillerie, était désormais interceptée par les Arabes, et en même temps les navires qui longeaient la côte, suivant les mouvemens du corps expéditionnaire, étaient obligés de gagner la haute mer. L'armée était donc seule, livrée à elle-même, campant dans la boue sous une tempête qui enlevait les tentes. Elle était partie avec quelques jours de vivres, et ces vivres étaient épuisés ou avariés.

Tout commençait à manquer. Les soldats étaient menacés de périr dans un lieu désert, sans pouvoir être secourus, ayant sous les yeux la patrie à l'extrémité de l'horizon. Ce camp reçut le nom lugubre de *camp de la faim*. C'était une situation singulièrement tragique, où les élémens déchaînés semblaient se charger d'une œuvre vengeresse. Un moment Prim eut l'ordre de revenir en arrière et de se frayer à tout prix un passage jusqu'à Ceuta; mais il fallait repasser dans ce sillon arrosé de tant de sang, et où bien du sang devrait être versé encore. A Ceuta même, l'anxiété n'était pas moins grande. Du haut de la tour d'El-Hacho, on pouvait en quelque sorte assister à ce drame muet et sombre de la détresse lointaine du camp. Le général Zabala, cloué sur son lit par la douleur, s'agitait, voulait partir et ne le pouvait; il avait le noble souci de ses pauvres soldats en péril. Le général Echague, laissé à la défense du Serrallo, eut également la pensée de prendre quelques bataillons, sans trop dégarnir les hauteurs de Ceuta, et de se porter au secours du camp avec les vivres qu'il pourrait ramasser, et qui étaient courts depuis que l'approvisionnement de l'armée en marche était confié aux navires, à ces magasins flottans jetés en ce moment loin de la côte; mais il aurait, lui aussi, à disputer son chemin, à livrer des combats, à employer plusieurs jours, et en attendant l'armée de la reine n'était-elle pas exposée, sinon à se perdre entièrement, du moins à essuyer un grand désastre? Ces violentes bourrasques ont quelquefois duré quinze jours dans le détroit. Toutes ces craintes, toutes ces perspectives serraient les âmes d'une étrange angoisse, lorsque commença à tomber le terrible *levante;* la tempête s'apaisa, et il y eut comme un sentiment de délivrance quand on vit poindre le matin du quatrième jour un bateau à vapeur, puis d'autres navires qui purent jeter à la côte quelques barils de vivres. L'armée n'avait été heureusement que peu inquiétée par l'ennemi durant ces tristes journées. Le 10 janvier, elle reprenait sa marche, elle campait dans la petite vallée de l'Azmir le 12; le 14 enfin, elle forçait par un vif combat les formidables positions du Cap-Negro, et en tournant ces hauteurs, dominées d'une petite tour carrée, elle voyait désormais s'ouvrir devant elle la vallée de Tetuan, où d'un autre côté débarquait le général don Diego de los Rios avec une division nouvelle

arrivée d'Espagne. On en était là après soixante jours de marches, de haltes, de combats et d'épreuves.

A la vue de cette armée débouchant dans la vallée de Tetuan, à travers des défilés redoutables conquis pas à pas, tandis que la division du général Rios débarquait facilement sur une plage que le léger bombardement d'un fort mal défendu avait rendue abordable, une question s'élève peut-être. Pourquoi l'armée tout entière n'avait-elle pas fait le premier jour ce que faisait en ce moment la division Rios? pourquoi n'avait-elle pas abordé directement la plage de Tetuan, au lieu de s'engager dans les escarpemens d'une côte inhospitalière? — Le général O'Donnell avait-il eu la pensée de garder à Ceuta une base d'opération et un point de ravitaillement? Mais cette ligne de communication, il l'avait abandonnée à partir de Castillejos, se confiant à la mer pour ses ravitaillemens, et dans un moment de péril il s'était vu presque obligé de reconquérir le chemin qu'il s'était ouvert une première fois. — Il en était ainsi, il est vrai, et cependant la marche du général O'Donnell était l'œuvre de la nécessité et d'une prévoyance habile autant que sage. Sans parler des moyens dont on ne disposait pas pour le transport rapide d'une armée de trente-cinq mille hommes, aller droit à la plage de Tetuan, c'était mettre une grande et difficile opération, telle qu'un débarquement, à la merci d'une saison mauvaise, d'une mer dangereuse et des brusques rafales du détroit; c'était risquer de descendre à terre de vive force avec des corps fractionnés, incohérens et isolés; c'était enfin exposer une armée peu accoutumée à la guerre à se heurter dès son premier pas sur le rivage contre un ennemi qui, à défaut de discipline, aurait du moins pour lui le nombre, le fanatisme belliqueux et l'avantage des positions. En allant à Ceuta, on débarquait en sûreté, sans danger de surprises, dans un port espagnol. L'armée pouvait se former, se constituer et s'aguerrir en s'accoutumant aux fatigues, aux obscures difficultés d'une campagne aussi bien qu'à la manière de combattre des Arabes et à leurs cris sauvages. C'est ce qui arrivait réellement. Lorsqu'ils débarquèrent à Ceuta au mois de novembre, ces soldats n'étaient encore que des conscrits inexpérimentés. Bataillons, régimens, divisions n'étaient, à vrai dire, que des agglomérations sans lien et sans unité. Cette campagne de deux mois avait développé l'esprit de corps, suscité l'émulation guerrière, créé cette intimité virile qui naît de la vie commune dans les mêmes épreuves, et formé cette vigoureuse trempe morale que donne l'incessante familiarité avec tous les périls. On badinait désormais avec les misères de la guerre, et sous la tente on faisait de prodigieux menus avec du riz *à la Muley-Abbas*, du saucisson *à la Bullones*, des sardines *à la baïonnette* et des

raisins secs *de Castillejos*. Cette campagne en un mot avait fait des soldats et une armée, unité vivante sous le drapeau, connaissant sa force, et sentant quel chemin elle pouvait parcourir encore quand elle tournait son regard en arrière, vers ce sillon de misère et de sang qui l'avait conduite au détour du Cap-Negro.

Enfin Tetuan était là, et l'armée espagnole pouvait se déployer dans cette pittoresque vallée, tout encadrée de montagnes, commençant à la mer par une plage sablonneuse, se terminant par un amphithéâtre de collines où la ville apparaît avec sa haute Alcazaba, ses maisons blanches et éclatantes au milieu de l'opulente verdure de ses *huertas*, — à demi perdue dans ses merveilleux jardins de citronniers, de grenadiers et d'amandiers. C'est là en effet le caractère de cet étrange pays, tout à l'heure abrupt et inhospitalier, maintenant gracieux et charmant, sous un ciel d'une transparence lumineuse. Au milieu de la vallée coule le Guad-al-Gelu, qui descend des montagnes, et qui, à travers de sinueux détours, s'en va à la mer. Il est gardé à l'entrée par le Fort-Martin, que quelques coups de canon des vaisseaux suffirent à désarmer. Un peu plus haut sur cette plage s'élève la Douane, maison carrée, avec une grande cour de style arabe; puis la plaine se déroule à travers une campagne cultivée, coupée de marécages, et remonte jusqu'à la région des *huertas*, où Tetuan est assise comme une princesse mauresque, ayant au-dessus de la tête la Sierra-Bermeja, que rejoint la Sierra-Bullones, venant de Ceuta. Au-delà du Guad-al-Gelu, sur la rive droite, s'échelonnent les premiers gradins du Riff, parsemés de *douars* et pittoresquement tapissés de verdure. Nulle majesté peut-être dans ce paysage de Tetuan, si ce n'est la majesté des montagnes environnantes, mais de la grâce, du mystère et du rêve, surtout le soir, aux rayons de la lune tombant sur la cité sainte des Arabes, et la faisant ressembler à une ville d'argent endormie au milieu des orangers et des fleurs.

L'armée marocaine, se repliant sans cesse à la suite des Espagnols, qu'elle harcelait sur leur flanc jusqu'au Cap-Negro, était allée camper aux abords de Tetuan, à d'inégales hauteurs, en avant de la ville, et plus haut, vers la droite, sous la Tour-Geleli, où s'établissait le quartier-général de Muley-Abbas. Elle s'était mise à l'abri derrière une ligne de redoutes qui faisaient de cette double position une sorte de grand camp retranché. L'armée espagnole, en descendant dans la plaine, allait s'établir sur la plage, au Fort-Martin, à la Douane; elle se couvrait, elle aussi, de retranchemens qu'elle poussait jusqu'à un petit affluent du Guad-al-Gelu, où elle élevait un ouvrage de défense, le fort de l'Étoile. La pensée du général O'Donnell était de s'asseoir fortement, de s'approvisionner en

liberté, et de laisser débarquer tout ce qu'il fallait pour un siége, si la ville opposait une résistance sérieuse.

Rien de plus animé d'ailleurs à ce moment de la campagne que cette *vega* de Tetuan, dont le silence oriental était soudainement troublé par tous les bruits de la guerre. En face de la ville mauresque, à deux lieues à peine, s'élevait comme une ville nouvelle adossée à la mer et se déployant dans la plaine avec ses maisons mobiles. Des ports de Ceuta, d'Algésiras, de Gibraltar, accouraient une multitude de petites embarcations chargées de provisions et remontant le Guad-al-Gelu. La plage devenait une sorte de marché où arrivaient tous ces petits industriels qui sont à la suite de toutes les armées. C'était comme le Balaklava ou le Kamiesh de l'armée espagnole. Pour plus de ressemblance, il y eut un commencement de chemin de fer destiné à relier la plage à Tetuan, quand la ville serait prise, et à servir en attendant aux besoins de l'armée. C'était le colonel Alcala de Olmedo qui en avait eu l'idée, et qui dirigeait les premiers travaux; en même temps on faisait appel à la compagnie du chemin de fer de Séville à Cordoue, qui envoyait un ingénieur et du matériel. Le mouvement était partout, sous toutes les formes; les vivres ne manquaient plus.

Il y avait pourtant l'ombre au tableau. En mettant la tête hors de la tente, on était exposé quelquefois à voir les civières portant des morts foudroyés par le choléra, et il ne fallait pas se hasarder trop loin vers le fleuve si on ne voulait être surpris par l'ennemi et laisser sa tête en trophée. Ce n'était, à vrai dire, qu'une halte. Le 23 janvier, on recommençait à se battre. Les Arabes se jetaient sur les travaux de défense des Espagnols, et ils furent naturellement repoussés par le général Rios. Le 31 janvier, ils renouvelaient leur attaque dans de plus grandes proportions pour célébrer l'arrivée d'un autre frère de l'empereur, qui venait partager avec Muley-Abbas le commandement des forces marocaines. Les Arabes espéraient surprendre l'armée espagnole, la précipiter dans la mer ou la tourner et l'envelopper en se jetant sur le Fort-Martin et sur la Douane. L'action fut sanglante, et les positions espagnoles restèrent intactes. Malheureusement, le 31 comme le 23, la cavalerie espagnole, en chargeant, allait se jeter dans des marécages où elle avait cruellement à souffrir. Jusque-là, O'Donnell n'avait fait que se défendre, laissant à l'armée le temps de respirer avant de reprendre son élan. Tout rendait désormais inévitable un choc décisif dont Tetuan était le prix.

Qu'on se représente à peu près la position de l'armée marocaine massée à deux lieues de la mer, derrière de puissans retranchemens, — partagée en deux camps, dont l'un, en avant de Tetuan et

des *huertas*, sur une pente douce, devait être défendu par Muley-Ahmet, tandis que l'autre, celui de Muley-Abbas, était placé à la Tour-Geleli, et étendait sur les hauteurs de droite des forces nombreuses d'infanterie et de cavalerie prêtes à se jeter sur le flanc des Espagnols. Il fallait aller à l'assaut de ces positions. Le plan du général O'Donnell était simple et clair, et le 3 février il rassemblait les chefs de l'armée à la tour de la Douane pour leur montrer ce qu'ils avaient à faire. Prim, avec le deuxième corps, déployant ses bataillons en échelons, devait marcher par la droite à l'assaut du camp le plus avancé; Ros de Olano, avec le troisième corps, était chargé de marcher à gauche dans la même forme de bataille. Entre les deux, l'artillerie devait se mouvoir, s'appuyant sur la cavalerie, placée en arrière. Le général Rios, avec les réserves, resterait au fort de l'Étoile, faisant face aux forces marocaines qui pouvaient descendre des hauteurs et menacer le flanc des Espagnols. Ce fut là réellement la bataille du 4 février, nettement conçue, habilement combinée et vigoureusement conduite.

Ce jour cependant était d'abord pluvieux et froid comme l'avaient été tant d'autres jours. On voyait les montagnes voisines blanches de neige. Bientôt le ciel s'éclaircit, le soleil parut, et la marche en avant commença. L'armée espagnole apparut tout entière déployée dans la plaine, s'avançant en ordre et à découvert contre un ennemi caché, au nombre de trente-cinq mille hommes, derrière d'épais retranchemens défendus par du canon. Ce fut l'artillerie qui eut le premier rôle, et qui fut chargée tout d'abord de battre en brèche les camps marocains, se rapprochant sans cesse, et redoublant l'intensité de ses feux à mesure que les corps d'attaque gagnaient du terrain. A deux heures, l'œuvre était à peu près accomplie; on était face à face; il y eut un instant de silence émouvant sur toute la ligne, et des deux côtés les bataillons s'élancèrent. Prim avait avec lui les volontaires catalans arrivés de la veille, et tout fiers de combattre avec leur brillant compatriote; il ne les ménagea point; il les mit au premier rang, et tous résolûment, impétueusement, abordèrent les défenses ennemies sous un feu violent de mitraille. Prim, marchant à la tête l'épée haute, se précipitait le premier dans les retranchemens par une embrasure étroite, entraînant tout à sa suite. Au même instant, à l'autre extrémité de la ligne de bataille, les soldats du corps de Ros de Olano s'élançaient avec la même vigueur, et pénétraient aussi dans les positions ennemies.

La mêlée devint alors terrible. Les Arabes, un peu surpris peut-être de cette foudroyante invasion, se défendaient avec une violence et un acharnement désespérés. On combattait dans un tourbillon et sur un volcan. Cette lutte corps à corps dura trente-cinq minutes. Le

camp de Muley-Ahmet était enlevé et forcé de toutes parts. Il restait le camp de Muley-Abbas et la Tour-Geleli : ce fut le général Henri O'Donnell qui, à la tête d'une division du deuxième corps, se lança à l'assaut de ces positions, et les emporta avec autant de rapidité que d'énergie, de telle sorte que l'armée espagnole se trouvait dès ce moment maîtresse de tout ce champ de bataille, qui, défendu avec plus de science, sinon avec plus de courage, pouvait exiger un véritable siége. Les Arabes vaincus fuyaient de tous côtés, se dispersant précipitamment, se jetant dans les pentes escarpées de la Sierra-Bermeja. Ils laissaient derrière eux un nombre considérable de morts, et entre les mains des Espagnols deux drapeaux, huit canons, des chameaux, des munitions, des effets de guerre de toute espèce et huit cents tentes, dont celles des deux frères de l'empereur. C'était là le butin de la journée.

Un bien autre butin désormais assuré, c'était Tetuan même, qu'on n'avait entrevue jusque-là qu'à travers la poétique et mystérieuse verdure de ses bois d'orangers, et dont l'affaire du 4 février ouvrait les portes. Le général O'Donnell ne perdait pas de temps en effet pour pousser à bout sa victoire. Dès le 5 au matin, il faisait sommer la ville de se rendre. « Vous avez vu, disait-il dans une nette et impérieuse intimation aux habitans de Tetuan, vous avez vu votre armée battue, bien qu'elle eût à sa tête les frères de l'empereur; vous avez vu ses camps occupés par l'armée espagnole, qui est à vos portes avec tous les moyens nécessaires pour détruire votre ville en quelques heures... Livrez la place, et vous obtiendrez des conditions raisonnables, le respect des personnes, des propriétés, de vos femmes, de vos lois et de vos coutumes. Vous connaissez les horreurs d'une place bombardée et prise d'assaut; épargnez-les à Tetuan, sinon vous aurez la responsabilité de la voir convertie en ruines. Je vous donne vingt-quatre heures pour vous décider; après cela, n'attendez point d'autres conditions que celles qu'imposent la force et la victoire. » Les habitans de Tetuan, surtout les Juifs, ne sont pas guerriers comme les tribus du Riff ou de l'Anghera. Ils étaient placés entre les Espagnols menaçant d'un assaut et les soldats débandés de l'armée de Muley-Abbas, qui ne pouvaient défendre la ville, mais qui la pillaient, la ravageaient, l'ensanglantaient, avant de l'abandonner. Ils préféraient encore subir, en vrais musulmans, la loi d'un vainqueur discipliné et humain. Aussi quatre parlementaires se présentaient-ils immédiatement au camp d'O'Donnell avec la bannière blanche. L'un de ces parlementaires était un vieillard monté sur une mule, richement vêtu et parlant assez correctement l'espagnol; il était, dit-on, vice-consul autrichien à Tetuan. Il n'y avait pas à discuter, mais à se rendre à discrétion. On demanda même à

O'Donnell de presser l'entrée de l'armée pour épargner à la ville les derniers excès de la soldatesque maure, et c'est ainsi que le 6 février au matin, ces soldats, qui tenaient la campagne depuis plus de deux mois, entraient à Tetuan; le drapeau jaune et rouge allait flotter sur l'Alcazaba; la ville sainte du Maroc avait une garnison espagnole. L'armée entière d'ailleurs ne s'enfermait pas dans Tetuan. Prim, avec le deuxième corps, allait s'établir en avant, sur la route de Tanger. Ros de Olano avec le troisième corps, O'Donnell lui-même avec son quartier-général, campaient dans les *huertas*. Rios seul avec sa division restait dans la ville pour l'occuper et la contenir. Il en était le chef militaire et le chef civil; il en a été l'architecte et l'édile singulièrement actif; il y a régné, même après la paix, jusqu'à sa mort toute récente à la suite d'une attaque de choléra.

Tetuan, à vrai dire, était plus séduisante de loin que de près: par son aspect extérieur, par ses jardins, par ses couleurs légères et éclatantes, par l'architecture originale de ses maisons, elle apparaissait comme une vision poétique; intérieurement c'était toujours la vieille ville mauresque. Ces minarets au faîte gracieux étaient envahis à leurs pieds par des amas de débris infects; ces maisons si délicatement groupées formaient des rues étroites et sales, bizarrement enchevêtrées et fermées à la lumière du jour. Comme beaucoup de villes arabes, Tetuan a deux quartiers distincts, le quartier maure et le quartier juif. Le premier est le plus propre et le plus beau; il a des palais qui ont la richesse orientale : ceux des gouverneurs de Tanger, de Mogador, le palais d'Arsini, l'opulent administrateur des douanes. Le quartier juif est livré au commerce et se compose de petites boutiques. Au moment où les Espagnols entraient à Tetuan, la ville portait partout la marque des excès de la soldatesque et du départ précipité de beaucoup de familles arabes. Quand on pénétrait dans ces maisons aux gracieuses entrées mauresques protégées par des vignes, à l'architecture intérieure dentelée, au pavé de mosaïques de couleur, on retrouvait les traces d'une fuite récente, les éventails de sandal, la petite mandoline, les babouches des femmes; on respirait dans une atmosphère de parfums. Les Juifs étaient restés; ils avaient été les premiers à se précipiter au-devant des Espagnols en se plaignant du pillage, des violences des Maures, qui étaient réelles, affectant une misère qui n'était que fictive. Ils avaient quelque peur d'abord et ils criaient : Vive la reine! vivent les Espagnols! Bientôt ils reprirent courage et se livrèrent de nouveau à leur humeur commerçante. Ils aimaient l'armée et ils avaient raison, car ils faisaient avec elle de bonnes affaires. C'était une population craintive, habile et obséquieuse.

Quand le général Rios prit le gouvernement de Tetuan, il voulut

aussitôt mettre de l'ordre dans la ville et nomma une municipalité composée de Juifs et d'Arabes. L'alcade était un Maure de cinquante ans, à la barbe grisonnante, au regard pénétrant, rusé et défiant. Il avait quelque usage de la langue espagnole, ne détestait pas les Européens, et parlait avec une certaine liberté des abus du gouvernement marocain. Rios ne s'arrêta pas là; il s'employa énergiquement à faire rentrer les Arabes émigrés, à assurer les approvisionnemens des marchés, et bientôt, mettant la main à une œuvre plus vaste et plus singulière, il entreprit la transformation totale de la ville. Il abattait les quartiers et les maisons, ouvrait des rues larges et droites qui se reliaient à une immense place, et substituait partout des noms espagnols aux noms arabes. Tetuan était en voie de devenir une ville nouvelle, assainie, éclairée; elle eut même son journal, l'*Écho de Tetuan*, œuvre de quelques écrivains qui suivaient l'armée; elle allait avoir son chemin de fer; l'électricité la rattachait au continent européen. On ne faisait pas violence aux Arabes dans le fond de leurs mœurs et dans leur religion, on faisait de leur ville une ville espagnole, et ce mouvement étrange s'accomplissait pendant que quelques santons accroupis murmuraient leurs prières, pendant que, du haut des mosquées, le muezzin jetait mélancoliquement les heures, aujourd'hui comme hier, comme toujours, depuis des siècles.

Au demeurant, l'œuvre de la guerre n'était point suspendue. L'armée, au contraire, se préparait à une entreprise plus difficile peut-être, mais sans doute décisive : c'était une marche sur Tanger. Groupée autour de Tetuan, promptement reposée, grossie de quelques forces nouvelles, telles que les bataillons de volontaires basques qui venaient d'arriver, la division Echague qui était restée jusque-là au Serrallo et qu'O'Donnell avait appelée à lui, l'armée n'attendait qu'un signal. Tandis que Rios tenait Tetuan, que Ros de Olano, avec le troisième corps, campait dans les *huertas*, et qu'une division de réserve, sous le général Rubin de Celis, restait à la Douane, Prim, je l'ai dit, était en avant sur la route de Tanger, dominant la vallée du Guad-al-Gelu, qui, en contournant Tetuan, va s'enfoncer dans l'intérieur, laissant entrevoir de pittoresques et verdoyantes perspectives coupées au loin par les hauteurs du Fondack. C'est là aussi que le général Echague, arrivant de Ceuta, allait se placer. Ces forces d'avant-garde poussaient déjà des reconnaissances dans le pays. Tout se disposait donc pour une marche nouvelle, qui cette fois tendait vers Tanger, lorsque tout à coup éclatait un bruit inattendu de paix et de négociation au milieu de tous les préparatifs de la guerre.

D'où venait-il, ce mot nouveau et inespéré de paix? Il venait

évidemment des Arabes, qui, désorganisés par la bataille de Tetuan, avaient de la peine à se reconstituer pour disputer la route de Tanger, et qui espéraient tout au moins gagner du temps par des négociations; il sortait aussi, le dirai-je? de la situation, qui était plus compliquée qu'elle ne le paraissait, que la victoire elle-même ne simplifiait pas pour les Espagnols, et, chose curieuse, — plus curieuse que nouvelle toutefois, — ce mot de paix, livré comme une énigme à toutes les curiosités attentives, éveillait des impressions très différentes en Espagne et en Afrique. Il trouvait dans le camp une armée vigoureuse, toujours prête à se battre, mais facilement accessible à l'idée de voir finir une guerre qui, poussée plus loin, n'allait plus avoir d'issue, — et en Espagne une opinion publique ardente, belliqueuse, exaltée dans ses espérances, ambitieuse de conquêtes, prompte surtout à s'effaroucher d'une paix prématurée qui suspendrait l'élan de ses aspirations. De là le singulier malentendu qui s'élevait avec les bruits de paix entre cette partie du pays que représentent surtout les cercles politiques, les partis, la presse, et l'esprit de l'armée, plus pénétrée de la réalité des choses, — entre le camp et Madrid, enfin entre le président du conseil chef de l'expédition et quelques-uns des autres ministres plus directement placés sous la pression de l'opinion. Pour tout dire, dans cette sérieuse aventure où était engagée l'Espagne, c'était l'armée qui semblait pacifique, c'étaient les politiques de Madrid qui avaient l'humeur belliqueuse. Il y avait aussi deux partis dans le camp marocain : l'un fanatique, fougueux, acharné à la guerre, se refusant à plier devant le chrétien vainqueur; l'autre plus prudent, sentant le danger d'une lutte qui n'était qu'une succession de défaites, et porté à négocier pour éviter de plus grands désastres. Le parti de la guerre avait, dit-on, son foyer dans l'intérieur de l'empire, à Fez; il était représenté au camp par quelques généraux, chefs des tribus les plus belliqueuses. Le frère de l'empereur, commandant de l'armée marocaine, Muley-Abbas, était considéré comme le principal partisan de la paix; il en avait le goût, il en sentait la nécessité et n'attendait qu'une occasion favorable.

C'est dans ces conditions que sept jours après la bataille de Tetuan, le 11 février, des parlementaires se présentaient aux avant-postes de Prim, chargés par Muley-Abbas de parler « de ce qu'il avait plu à Dieu de mettre entre les Espagnols et les Marocains. » Ils avaient réellement pour mission de sonder le chef de l'armée espagnole et de savoir à quel prix on pourrait faire la paix. O'Donnell se déclara d'abord sans pouvoirs et ajourna les parlementaires à une semaine pour leur faire connaître les conditions de l'Espagne. Les envoyés de Muley-Abbas furent d'ailleurs fêtés à Tetuan. Le géné-

ral Rios leur fit les honneurs de la ville; il leur montra notamment le télégraphe électrique, qu'ils regardèrent avec indifférence, comme des hommes qui n'éprouvent nul besoin de dévorer le temps, de vivre des années en quelques minutes et de savoir des nouvelles qui ne répondent ni à leurs intérêts, ni à leur ambition, ni à leur âme. Ces envoyés étaient le gouverneur du Riff, grave et sévère personnage, — son frère, général de la cavalerie marocaine, homme d'une physionomie franche et ouverte, — un lieutenant de Muley-Abbas, nerveux, vif, impressionnable et renommé pour sa brillante valeur, — un chef de Fez au visage rude, au regard terrible, taciturne et sombre. Ils étaient préoccupés et tristes. Rios les reçut le soir dans sa maison, et il ne manqua pas de leur dire qu'ils pouvaient influer puissamment sur la fin de la guerre. « Ah! dit le lieutenant de Muley-Abbas, qu'il en soit ainsi! Mais comme vous obéissez à la reine, nous obéissons au sultan. Que Dieu illumine ceux qui tiennent dans leurs mains la paix et la guerre! » Six jours après, un de ces mêmes parlementaires se présentait de nouveau au camp, et O'Donnell lui remit cette fois les conditions de paix que l'Espagne était disposée à ratifier, en laissant un délai de huit jours pour l'acceptation. La négociation jusque-là n'allait pas très vite. On crut sans doute la hâter et lui donner un caractère plus sérieux par une entrevue de Muley-Abbas lui-même et de celui que le prince maure appelait « le grand chrétien, » du chef de l'armée espagnole, qui venait de recevoir de la reine le titre de duc de Tetuan. Cette entrevue devait avoir lieu le 23 février, à une lieue et demie, sur la route de Tanger, dans une vallée gracieuse et fertile.

Ce fut là qu'on se rencontra en effet. Une tente de campagne aux couleurs éclatantes avait été dressée au pied d'une pittoresque colline, et pour la première fois le chef de l'armée espagnole, arrivant avec ses généraux, Prim, Garcia, Quesada, Ustariz, se trouva face à face avec Muley-Abbas. Ce prince du Maroc n'était pas une figure vulgaire. Je voudrais le peindre tel que l'a vu un écrivain espagnol. Muley-Abbas était vêtu ce jour-là d'un costume plein de richesse et de simplicité à la fois. Il portait une tunique bleue et un magnifique *haïk* blanc, de la plus fine laine, enveloppant tout son corps de ses plis flottans. Il avait à la main un rosaire d'ambre dont il respirait parfois le parfum. Tous ses mouvemens avaient une grâce sévère et une élégante dignité. « Le visage de l'émir, dit M. Alarcon, a tous les caractères de la véritable beauté méridionale; il rappelle l'Éliézer des peintres de Valence. Il est très brun, et il le paraît encore plus sous son turban d'une blancheur éblouissante. Sa barbe noire, longue et soyeuse, laisse voir quelques fils d'argent, quoique le prince n'ait pas plus de trente-cinq ans. Son profil a une pureté

et une majesté merveilleuses de lignes. Sa bouche un peu africaine est dessinée avec énergie. Ses yeux noirs et tristes regardent avec une calme lenteur. On devine le feu qui peut les animer parfois sous cet air pensif avec lequel ils se ferment ou sous cette rigidité qui les tient ouverts... Muley-Abbas était abattu, mais circonspect; triste, mais digne; vaincu, mais non dompté; humilié sans avoir perdu l'estime de soi-même. On voyait qu'il se sentait satisfait de sa conduite, bien que dégoûté des autres et surtout de son sort. Son humilité était de la résignation, sa douceur du patriotisme... » Muley-Abbas était accompagné d'un autre personnage important de l'empire, du ministre des affaires étrangères, Mohamed-el-Jetib, vieillard intelligent et fin, rompu à toutes les subtilités de la diplomatie, et qui passait pour être peu favorable à la paix. Que se passa-t-il dans cette entrevue? Quelles étaient les conditions imposées par l'Espagne? Ces conditions découlaient naturellement de la situation; elles se résumaient dans une indemnité de guerre, une cession de territoire autour de Ceuta, des garanties pour l'avenir et surtout dans l'abandon de Tetuan à l'Espagne. Tout aurait été accepté sans doute, s'il n'y avait eu la cession de Tetuan, la ville sainte. Mohamed-el-Jetib déclara que la paix était impossible à ce prix, et O'Donnell se leva aussitôt pour mettre fin à l'entrevue. Muley-Abbas insistait encore cependant pour prolonger l'entretien, ne voulant pas laisser rompre le fil de la négociation. On sentait qu'il tenait à la paix plus que le ministre qui l'accompagnait. Tout fut inutile. On se sépara pour reprendre les armes et continuer la guerre.

La négociation était rompue, dis-je; elle avait mis à nu pourtant la vérité de la situation. Il y avait désormais deux courans en quelque sorte, un courant belliqueux et un courant pacifique, se mêlant, se heurtant, se compliquant de pressions d'opinion, d'excitations passionnées. On cherchait toujours la paix, même dans le combat. Cette lutte singulière de tendances guerrières et pacifiques se laissait voir encore et se résumait bientôt dans un double fait. — Le 11 mars, les Arabes allaient assaillir violemment les camps espagnols en avant de Tetuan, sur la route de Tanger, et pendant six heures les deux corps de Prim et d'Echague avaient à chasser de position en position un ennemi qui arrivait par la vallée du Guad-al-Gelu, par les hauteurs de Samsa, et semblait plus résolu, plus acharné que jamais. C'était un chef d'humeur belliqueuse, arrivé depuis peu de Fez, qui avait pris l'initiative de ce coup audacieux et qui y périt. Le lendemain paraissait un nouveau parlementaire de Muley-Abbas désavouant l'attaque de la veille et offrant de renouer les négociations. On négociait donc, on cherchait encore une fois à s'entendre. La grande, l'invincible difficulté était toujours dans la

cession de Tetuan, à laquelle on essayait dès lors de substituer la cession de quelque autre point qui désarmerait l'Espagne en laissant au Maroc sa ville sainte, et pendant ce temps les Kabyles ne poursuivaient pas moins leur guerre implacable de tous côtés. A vrai dire, sur toute la ligne, de la Douane près de la mer aux hauteurs de Tetuan, l'armée espagnole était environnée de feux ennemis. Les soldats avaient fini par s'amuser de ce mouvement de parlementaires au milieu d'un feu incessant, et en entendant les coups de fusil des Arabes, ils disaient avec bonne humeur : « Les voici qui signent la paix! » Cette situation qu'on essayait vainement de dénouer, et où tout était péril, ne pouvait être tranchée que par un effort nouveau, par un coup hardi, et O'Donnell, ayant tout épuisé pour la paix, se décidait dès lors à marcher sur Tanger. Le 23 mars, l'armée espagnole s'ébranlait encore une fois.

La marche sur Tanger n'était pas moins hasardeuse que la marche sur Tetuan. Une des premières difficultés était de s'ouvrir un chemin où l'artillerie pût passer, et Prim avait repris son rôle de hardi pionnier de l'armée. Un autre problème était dans le degré de résistance qu'on rencontrerait. L'armée marocaine, singulièrement affaiblie, il est vrai, par ses défaites successives, n'était pas moins parvenue à se réorganiser et à réunir des forces nouvelles dans le mois qui venait de s'écouler. Le combat du 11 ne la représentait pas comme abattue; elle était allée camper sur les hauteurs du Fondack qui coupent la route de Tanger, élevant une barrière difficile à franchir. Il y avait inévitablement à conquérir ce passage de vive force. Le 23, au lever du jour, l'armée se mettait donc en route au signal d'un coup de canon parti de la Alcazaba de Tetuan, ayant tout d'abord à se mouvoir à travers un épais brouillard qui embarrassait ses premiers pas. Le général Rios, avec sa division, s'avançait à droite par une série de hauteurs courant vers le Fondack, cette petite auberge où s'arrêtent les voyageurs allant de Tetuan à Tanger, et qui donne son nom à ce passage formidable. Le reste de l'armée, — Echague, puis le deuxième corps sous Prim, puis, en dernière ligne, Ros de Olano et le troisième corps, — marchant dans la même direction, remontait la vallée du Guad-al-Gelu, toute bordée de collines et de massifs où se cachent les *douars* arabes. On n'apercevait rien au départ. Bientôt le soleil, dissipant le brouillard, laissa voir un pays d'une couleur agreste et singulièrement pittoresque. C'était une série de vallées charmantes, cultivées, couvertes de moissons et d'arbres, et arrosées par les eaux qui descendent des montagnes. Il y a un point où une de ces vallées se resserre : c'est l'entrée de la petite plaine verdoyante de Gualdras, dominée par quelques mamelons, et au-delà de laquelle on voit les hauteurs du Fondack. C'est

à peine à deux lieues de Tetuan. L'armée espagnole s'avançait, prête à tout, sans s'attendre néanmoins à une affaire sérieuse ce jour-là, lorsque, vers neuf heures, un feu croissant s'engageait de toutes parts, sur les hauteurs et dans la vallée. Ce qu'on avait réellement devant soi, c'était l'armée marocaine, forte de près de cinquante mille hommes, campée, il est vrai, au Fondack, où on comptait la trouver, mais venant, par un mouvement offensif audacieux, se heurter contre l'armée espagnole pour lui disputer la plaine de Gualdras, et faisant face à Rios sur les hauteurs, comme à Echague dans la vallée. Les Arabes paraissaient sur toutes les cimes. Des forces nombreuses de cavalerie s'agitaient dans la plaine. Au loin, on apercevait les camps marocains.

Ce n'était plus une escarmouche de *guerrillas*, c'était une bataille où s'engageaient successivement Rios, Echague avec le premier corps, Prim, puis enfin une division du troisième corps, appelée bientôt au combat. En peu d'instans, la mêlée devint terrible sur toute la ligne. Une chose à remarquer, c'est que les Marocains, si souvent éprouvés dans cette campagne, semblaient à la fin profiter de leurs défaites; ils n'étaient pas plus audacieux, mais ils manœuvraient plus habilement, ils étaient mieux armés, et les positions qu'ils avaient choisies, il les défendaient avec un certain ensemble de mouvemens à la fois réguliers et pleins d'impétuosité. Après six heures de combat, la situation commençait à s'éclaircir. Rios, qui arrivait par les hauteurs, s'était assez avancé pour dominer la vallée et se lier au reste de l'armée. Echague, se déployant à gauche, avait successivement enlevé les positions les plus importantes; au centre, Prim, chassant tout vigoureusement devant lui, s'avançait dans la plaine; il avait en face des mamelons qui étaient comme la clé de la plaine et qui restaient à emporter. Ce fut le dernier épisode de la bataille. Deux fois les Espagnols se lançaient à l'assaut, et deux fois ils étaient obligés de céder le terrain un instant conquis, lorsque Prim, toujours le premier au feu, se précipitait encore à la tête des bataillons de Navarre et de Tolède, et finissait par rester maître des hauteurs. Les Arabes étaient définitivement forcés dans toutes leurs positions après une lutte désespérée où ils laissaient, dit-on, trois mille des leurs, et encore une fois l'armée espagnole campait là où on voyait le matin les tentes marocaines; elle était maîtresse de la plaine de Gualdras, voyant s'élever devant elle les redoutables massifs du Fondack qu'elle avait à franchir, et où s'était repliée l'armée vaincue de Muley-Abbas.

C'était une victoire nouvelle, il est vrai, assez sérieusement disputée toutefois pour donner à réfléchir aux Espagnols, et qui coûtait assez cher aux Marocains pour tempérer un peu le belliqueux fana-

tisme des chefs kabyles les plus acharnés à la guerre. Le tout était de savoir si cette bataille de Gualdras conduisait à une guerre indéfinie dont la prise de Tanger elle-même ne serait qu'une étape, ou à la seule paix possible, une paix de concessions et de transactions, propre à satisfaire la fierté de l'Espagne sans pousser les Arabes à la résistance du désespoir. Abattue, l'armée marocaine l'était assurément, et dès le lendemain même un envoyé de Muley-Abbas se présentait encore au camp d'O'Donnell pour demander la paix, pour traiter; mais à quelles conditions? La cession de Tetuan obstinément maintenue eût été toujours un obstacle insurmontable. La bataille de Gualdras elle-même ne faisait point disparaître une impossibilité qui tenait à tous les instincts de religion, de race et de nationalité. Céder Tetuan, c'était livrer le sanctuaire de la race arabe. Je me figure qu'en ce moment, aventuré avec son armée dans ces gorges solitaires entre Tetuan et Tanger, maître d'une résolution décisive laissée à la fermeté de son bon sens en présence des événemens, O'Donnell dut avoir une certaine émotion intérieure sous l'impassibilité de son visage. Il dut repasser dans son esprit tout ce qui le poussait en avant et tout ce qui lui disait de s'arrêter, se souvenant de l'Espagne et observant tout autour de lui, ballotté entre les excitations de l'opinion, qui lui arrivaient de loin, et le sentiment de la réalité, qui le pressait. C'était le résumé de cette lutte singulière qui depuis un mois se poursuivait partout, au camp et à Madrid, autour de la paix et de la guerre.

L'opinion publique en Espagne était belliqueuse et passionnée, ai-je dit : elle poussait à la guerre, elle ne voyait de paix possible et avantageuse que celle qu'on irait chercher à Tanger ou dans toute autre ville de l'empire et qui laisserait Tetuan à l'Espagne. S'il fallait se contenter de quelques hauteurs autour de Ceuta, d'une indemnité d'argent ou de quelques garanties chimériques, le prix n'était-il pas disproportionné avec les sacrifices? Était-ce la peine d'avoir risqué une grande guerre pour faire une petite paix? L'expédition du Maroc n'était pas seulement un acte militaire, elle devait replacer l'Espagne au rang des nations civilisatrices et lui ouvrir un avenir nouveau en Afrique. — Ainsi parlait l'opinion, et la réalité, — cette réalité qui était sous les yeux d'O'Donnell, — lui répondait que prolonger la guerre, c'était se jeter dans une entreprise sans issue. Il ne suffisait pas de garder Tetuan, il fallait la fortifier, l'armer, la disputer sans cesse aux hordes ennemies du Riff. Ce ne serait pas une ville qu'on posséderait, ce serait un camp ruineux et inutile, impuissant à protéger une colonisation sérieuse, une industrie réelle. Télégraphe, chemin de fer, mouvement éphémère de commerce, c'étaient là des apparences; le fond était rebelle et in-

hospitalier. Cette dangereuse conquête valait-elle dès lors d'être disputée au prix de nouveaux sacrifices, si l'on pouvait faire, sans s'aventurer plus loin, une paix plus modeste et plus sûre? — Et puis,... et puis il y avait peut-être une considération qu'on ne disait pas, qui ne manquait pas d'une valeur inavouée : c'était la pensée de rencontrer en avançant une Angleterre ennemie, qui ajouterait à toutes les difficultés d'une entreprise hasardeuse. L'Angleterre, il faut le dire, n'a nullement dissimulé sa malveillante humeur envers l'Espagne durant cette guerre. Avant la campagne, elle lui demandait impérieusement des garanties; pendant l'expédition même, elle fournissait au Maroc des armes et des munitions, tout en réclamant à Madrid une vieille dette que le gouvernement espagnol se hâtait de rembourser sans discuter, avec une loyauté fière et silencieuse. L'Espagne sans doute ne s'était pas laissée arrêter par les objurgations venues de Londres quand elle avait commencé son expédition; en allant plus loin maintenant, ne risquerait-on pas de voir l'Angleterre s'armer des engagemens qu'elle avait obtenus au sujet de Tanger?

Aller à Tanger pour ne pas y rester, garder Tetuan pour être perpétuellement en guerre avec le Maroc, voilà ce qui s'offrait à l'esprit du général O'Donnell, ce que toute l'armée entrevoyait. Et c'est ainsi qu'O'Donnell, au risque d'infliger à l'opinion publique une déception d'un moment, se décidait à signer une paix qui donnait à l'Espagne une indemnité de guerre de 100 millions, un petit port sur l'Océan, un agrandissement autour de Ceuta, des avantages et des garanties de commerce, des priviléges pour le culte religieux, mais qui laissait Tetuan au Maroc. C'était là le résumé des préliminaires signés le 25 mars dans une entrevue nouvelle d'O'Donnell et de Muley-Abbas. L'entrevue eut lieu dans la vallée même de Gualdras, où l'on avait combattu la veille. O'Donnell avait annoncé que, si l'acceptation de ses conditions n'était pas arrivée à six heures et demie du matin, il se mettrait immédiatement en marche sur le Fondack. Muley-Abbas arriva, quoiqu'un peu retardé par ses prières, car on était dans le mois du *ramadan;* il s'était fait précéder par un parlementaire, et quand il arriva lui-même, tout fut bientôt convenu. La guerre était finie, et bientôt l'armée espagnole rentrait fière et glorieuse dans la Péninsule, puis à Madrid.

C'est le général Ros de Olano qui, en faisant ses adieux à ses soldats avant de quitter l'Afrique, disait : « Nous avons fait une guerre nouvelle pour nous, unique, où, à mon jugement, l'on peut perdre une campagne en restant victorieux dans toutes les actions. » C'était là, à tout prendre, l'expression transparente de cette déception de l'opinion tombant tout d'un coup du haut de son rêve à la

nouvelle d'une paix qui ne comblait pas toutes ses espérances. Il est vrai, on avait dit en entrant : « Tetuan à l'Espagne! » et on disait en sortant avec les traités : « Tetuan à l'Espagne comme garantie temporaire! » Matériellement le résultat est peu sensible peut-être. L'Espagne n'a ni territoires nouveaux, ni villes nouvelles, ni domination directe sur des pays conquis. La guerre du Maroc a été néanmoins pour elle la source de plus d'un avantage moral ou politique. L'Espagne a gagné d'abord de se sentir revivre dans une armée sobre, patiente, énergique, au niveau de toutes les épreuves et de tous les périls. Il y a des esprits, je ne l'ignore pas, qui ne voient dans l'héroïsme militaire que ce qu'il y a de dangereux ou d'inutile. Une armée en campagne allant se faire tuer, c'est une déperdition de capital pour l'agriculture, pour l'industrie. Une armée peut être autre chose encore : elle peut offrir en certains momens la mesure de ce qui reste de vigueur intérieure, de virilité et de force d'action à un peuple éprouvé; elle peut être, en un mot, une nation défendant son rang dans le monde ou renaissant à l'importance politique. C'est ce que l'armée d'Afrique a été pour la nation espagnole.

Un autre avantage que l'Espagne a trouvé dans cette campagne du Maroc, c'est de voir où sont pour sa politique les amitiés, les sympathies naturelles, les affinités d'intérêts. Une fois de plus on a vu que l'Angleterre est souvent un obstacle pour la Péninsule, que la France est toujours une alliée sympathique, car c'est notre fortune de ne nous trouver sur le chemin d'aucun des grands intérêts ou même des légitimes ambitions de l'Espagne, pas plus qu'elle ne se trouve sur le chemin de nos propres intérêts ou de nos ambitions. La France n'a point de Gibraltar à défendre, elle n'a point à voir d'un œil jaloux l'expansion du peuple espagnol en Afrique; elle est la première intéressée à tout ce qui élève la Péninsule en puissance, en dignité et en liberté. Et c'est ainsi que cette campagne du Maroc, qui a donné une armée à l'Espagne, lui laisse encore une lumière de plus pour sa politique.

CHARLES DE MAZADE.

DU
MOUVEMENT MORAL
DES SOCIÉTÉS
D'APRÈS LES DERNIERS RÉSULTATS DE LA STATISTIQUE

I. Communications de MM. Guerry, Villermé, Moreau de Jonnès, Fayet, dans les *Séances et Travaux de l'Académie des Sciences morales et politiques*. — II. Communications de MM. W. A. Grey, Robert Everest, Joseph Fletcher, J. Clay, dans le *Journal of the Statistical Society of London*, 1846-1859. — III. *Essai analytique et critique de Statistique mortuaire comparée*, par M. Marc d'Espine, Genève 1858. — IV. *Lettere mediche sulla America meridionale*, par M. P. Mantegazza, Milano 1860. — V. *Du Suicide politique en France depuis 1789*, par M. A. des Estangs, 1860.

Le monde moral est-il soumis à des lois comme le monde physique, à des lois immuables et nécessaires dont les effets pourraient être calculés à l'avance, s'il nous était possible de reconnaître et d'évaluer les combinaisons infinies suivant lesquelles ces lois s'appliquent et se manifestent? Le chaos des événemens et la marche capricieuse des sociétés ne sont-ils qu'apparens? La succession des faits politiques et des déterminations humaines n'obéit-elle point à un ordre constant et régulier qui nous échappe encore, mais que l'étude finira peut-être par démêler? Grave et difficile question, une des plus importantes qui s'offrent aux méditations de l'historien, et que peu de penseurs ont osé aborder. Il est souvent parlé de la sagesse de la Providence, de ses admirables desseins, de la manière dont elle fait servir les moindres événemens à la réalisation de son but. Bossuet a dit : « L'homme s'agite, Dieu le mène; » magnifique parole, mais qui, pour être comprise, a besoin de preuves et de commentaires. Et comme toutes les œuvres divines sont empreintes d'un

esprit d'enchaînement et d'accord, il faut, pour constater l'intervention de Dieu, découvrir dans l'histoire cette même sagesse, cette même harmonie qui éclatent dans l'univers matériel. On a prononcé plusieurs fois dans ces derniers temps le mot de philosophie de l'histoire : on a bâti des systèmes, essayé de tracer la courbe qui représente la marche de l'humanité; mais celui-là même qui croit avoir trouvé la formule résumant la suite des événemens passés se garde bien d'en faire usage pour prédire les événemens futurs. On n'a pas assez de confiance dans la méthode et l'on craint de la voir immédiatement prise en défaut, en sorte que la philosophie de l'histoire, qui a servi de thème à tant de théories, nous a enseigné peu de chose sur la marche ultérieure des sociétés. Cette impuissance tient à ce qu'on a prétendu résoudre le problème dans toute sa généralité, alors qu'on ne possédait même pas les élémens propres à éclairer les questions de détail qu'il embrasse. On a oublié que les événemens sont la somme d'une foule d'actes individuels, la résultante d'un nombre prodigieux de volontés qu'il eût fallu préalablement observer dans leurs manifestations périodiques, et dont il était nécessaire de rechercher la loi avant d'aspirer à découvrir celle de la société tout entière.

Il en est de la vie de l'humanité comme de la météorologie; elle implique le concours d'une multitude d'actions partielles et de phénomènes spéciaux qu'il faut d'abord étudier avant de prétendre savoir le temps qu'il fera demain. Cette recherche des élémens de l'histoire qu'a négligée la philosophie, impatiente d'arriver à des résultats généraux, la statistique l'a tentée : elle a laborieusement recueilli, classé, compté tous les témoignages de nature à nous faire connaître ce qu'on pourrait appeler les fonctions du corps social; elle a évalué la fréquence, la rareté relative de certains actes, de certains crimes, de certaines passions, de certains maux; elle a mis en rapport les chiffres ainsi obtenus les uns avec les autres, afin de découvrir s'il ne se produirait pas des coïncidences régulières où se décèleraient les lois demandées. C'est ainsi que déjà elle est arrivée à noter plusieurs faits constans, à formuler des principes que je voudrais rapidement passer en revue dans cette étude, afin d'apprécier les conséquences qui en découlent.

I.

Avant d'entrer dans l'examen des résultats principaux de la statistique civile, morale et médicale, il faut d'abord s'assurer de la légitimité des méthodes dont elle a fait usage. Il y a encore bien des personnes qui professent pour cette science une assez médiocre estime et qui se défient de ses assertions. On oppose l'incertitude des

données sur lesquelles elle opère, la négligence qu'apportent les préposés de l'administration à enregistrer exactement les faits qui doivent servir de base au travail de comparaisons et de rapprochemens; on allègue l'impossibilité de constater, par conséquent d'évaluer numériquement une multitude d'actes dont la connaissance est cependant indispensable aux recherches que l'on poursuit. La statistique dit ce qu'on veut lui faire dire, affirment les incrédules, et il y a des chiffres à la disposition de tous les systèmes.

On oublie que ces objections pourraient être également adressées aux sciences mathématiques dans lesquelles le calcul est appliqué à des phénomènes pleins d'anomalies et d'irrégularités. Les principes de la géométrie, de l'algèbre et de la mécanique sont des vérités absolues, pourvu qu'on reste dans le domaine de l'abstraction; mais dès qu'on entre dans les applications, on s'aperçoit qu'il faut tenir compte d'une foule d'accidens et qu'on ne saurait calculer que par approximation les effets des forces et la combinaison des mouvemens dont on a, par le raisonnement, assigné les lois nécessaires. Plus on avance dans la connaissance des faits, plus on reconnaît de perturbations accidentelles et d'élémens d'erreurs. Aussi ne s'agit-il que d'atteindre à une certaine distance du vrai; du moment que les erreurs dues à l'imperfection de nos moyens d'observation et de nos méthodes ne sont pas de nature à affecter les rapports des faits et à masquer l'ordre régulier des phénomènes, on peut dire que la loi est susceptible d'être formulée. L'énoncé obtenu, sans jamais prétendre à une rigueur absolue, représente suffisamment la façon dont les choses se passent; l'emploi de procédés de plus en plus délicats permet ensuite des approximations de plus en plus rapprochées. Or ce qui est vrai des sciences mathématiques appliquées l'est également de la statistique. En même temps que l'administration introduit plus d'exactitude dans l'enregistrement des faits sur lesquels travaillent les statisticiens, ceux-ci perfectionnent leurs méthodes, ils éliminent peu à peu les causes d'erreur dont étaient entachés leurs premiers résultats. L'établissement de bureaux de statistique en France, en Angleterre, en Belgique, en Italie, en Hollande, en diverses parties de l'Allemagne et dans les états scandinaves, a permis de recueillir des données auparavant inconnues et de contrôler les documens numériques. Les tribunaux de différentes nations ont fourni des élémens de statistique morale par les procès-verbaux de leurs instructions et le relevé de leurs arrêts; ces pièces sont aujourd'hui étiquetées avec un ordre et une ponctualité dont jadis on n'avait guère d'exemples. Les administrations locales se sont montrées plus vigilantes, et les registres de l'état civil sont tenus avec un soin qui devient une très suffisante garantie. La nécessité pour les états de connaître le mouvement de la population, le montant

de leurs ressources financières, le nombre d'hommes capables de porter les armes, a fait exiger des agens du pouvoir des habitudes d'ordre et de précision. Enfin des sociétés de statistique se sont fondées, afin de provoquer des travaux d'ensemble.

La statistique a donc fait dans ces dernières années des progrès considérables. L'un des plus importans a été l'habitude de ramener les évaluations numériques à des unités communes et de s'attacher à tenir compte de toutes les circonstances accessoires qui peuvent modifier les chiffres obtenus. Il a fallu d'abord bien s'entendre sur les mots, ne pas ranger dans la même catégorie des faits désignés par le même nom, bien que de nature diverse. S'agit-il, par exemple, de comparer le nombre des crimes entre deux pays, il faut préalablement s'assurer de l'identité d'actes qualifiés d'un nom correspondant. Ce que l'on appelle assassinat en France est-il exactement ce qu'on nomme du nom équivalent en Angleterre? Range-t-on dans la catégorie des simples délits contre les propriétés dans ce dernier pays ce que notre code a qualifié de la sorte? Une foule d'autres précautions sont nécessaires pour rendre comparables les résultats de ces relevés. Aussi les évaluations statistiques sont-elles délicates et épineuses; elles nécessitent des observations répétées pour une longue série d'années. Les erreurs dans un sens sont alors notablement compensées dans l'autre, et les faits qui ne se produisent qu'à des intervalles éloignés peuvent être recueillis en assez grande quantité et durant une succession suffisante de périodes pour que le nombre moyen qu'on en possède présente quelque signification. J'aurai soin d'ailleurs de ne m'adresser qu'aux statisticiens qui ont obtenu un brevet d'exactitude, et dont la méthode nous est elle-même une garantie de la rigueur de leurs chiffres et de leurs déductions. Entre les données qu'ils nous transmettent, j'accepterai uniquement celles qu'ils ont réunies dans les conditions favorables et qu'ils ont pu soumettre à un contrôle satisfaisant.

Dans la rude tâche qu'ils se sont imposée, au milieu d'un travail parfois si aride et si vétilleux, les statisticiens ont été nécessairement soutenus par la pensée de vérifier des théories posées *à priori*, d'arriver même à des lois simples susceptibles d'être formulées, à des moyennes dont le retour ou la progression définie fasse saisir la liaison des causes et des effets; ils ont espéré porter l'ordre là où il n'y avait que le chaos. On dira peut-être que c'était une idée préconçue, soit; mais cette idée, subordonnée rigoureusement aux chiffres, devient une sorte d'orientation, car il s'agit de s'assurer si les faits se dirigent dans tel sens ou s'ils s'en écartent. Cette idée d'ailleurs, elle existe instinctivement chez tous les hommes. Nous avons la conscience de la permanence des faits qui résultent de la nature et de la constitution des choses; tous nos actes sont réglés en consé-

quence. Une fois que nous avons constaté les propriétés d'un corps comme le caractère d'un individu, nous conformons notre conduite ou nos mouvemens au principe suivant : tant que des causes nouvelles ne viendront pas modifier les propriétés de l'un et le caractère de l'autre, ils demeureront tous deux les mêmes, et si nous nous apercevons que leur état respectif a changé, nous en concluons forcément que des causes inconnues ont agi sur eux. Nous tâchons alors de découvrir ces causes, afin de savoir de quelle manière elles tendent à les modifier, et dans ces modifications mêmes nous cherchons des effets constans et réguliers.

Hume en a fait la remarque dans ses *Essais sur l'entendement humain :* ce que nous appelons l'expérience des hommes et des choses est fondé sur ce principe, implicitement reconnu. Si la marche des événemens était aussi capricieuse qu'elle apparaît à des esprits peu attentifs, si les actes humains n'étaient point réglés par les motifs qui les déterminent, comment l'observation servirait-elle à les prévoir et à en assigner les résultats? Nous avons beau parler de la spontanéité de nos déterminations, nous sommes enchaînés par un inextricable réseau de causes et d'effets, et nous sentons fort bien que plus nous avons tracé de points de ces courbes qui s'enlacent et s'entre-croisent, plus nous avons de chances d'arriver à connaître dans quelle direction se fera leur prolongement ultérieur. Ainsi que l'a remarqué un des plus éminens publicistes de l'Angleterre, sir G. Cornewall Lewis, aujourd'hui membre du cabinet, dans un intéressant ouvrage trop peu connu parmi nous (1) : en entrant dans le domaine des faits particuliers, nous avons plus clairement conscience de la possibilité de prévoir la marche des choses par une étude attentive et réfléchie des causes. Un esprit sagace sait calculer l'influence déterminée d'une mesure législative, l'issue d'une affaire, comme le médecin juge à l'avance de l'action d'un médicament ou assigne la terminaison d'une maladie. En général, une cause morale étant donnée dans un milieu préalablement connu, nous arrivons à en évaluer la puissance et l'étendue; sans doute, comme l'observe en traitant du même sujet un économiste éminent, M. Mill, ces prédictions ne sauraient être absolues, mais elles suffisent pour nous indiquer sûrement dans quelle direction on devra chercher les effets.

L'idée de lois constantes est donc tout aussi fondée pour le monde moral que pour le monde physique; d'ailleurs, l'existence des unes implique celle des autres. En effet, la plus simple observation nous révèle l'étroite liaison des actes habituels d'un individu et de sa constitution physiologique. Nos actes tiennent le plus souvent à notre

(1) *Essai sur l'Influence de l'autorité en matière d'opinion.*

caractère, d'où dépend l'impression que produisent sur nous les causes extérieures, et notre caractère est à son tour dans la dépendance de notre tempérament, de l'état plus ou moins sain de notre économie. Le tempérament et le jeu de nos fonctions sont réglés par des influences climatologiques et atmosphériques, soit que ces influences s'exercent directement, soit qu'elles se fassent sentir à la longue, par voie d'hérédité, sous la forme d'une constitution physique locale ou même de race. Or du moment que l'atmosphère est assujettie à des lois régulières et permanentes, bien que très variées dans leurs effets, notre naturel, nos actes, nos pensées mêmes, tombent sous la dépendance des phénomènes généraux de l'univers, dont à certains égards ils reflètent la régularité. S'il nous était permis de connaître l'action combinée et de mesurer tous les effets de ces phénomènes, nous pourrions dans de certaines limites déterminer le caractère et la quantité des actes qu'ils engendrent; la météorologie deviendrait le point de départ de la statistique médicale, et celle-ci à son tour servirait de guide et fournirait les principaux points de repère pour la statistique morale.

Mais, dira-t-on, l'homme est un être libre qui ne se conduit point, comme les animaux, uniquement d'après ses instincts, et qui n'obéit pas forcément aux influences extérieures; il a la faculté de réagir contre elles et de combattre ses penchans aussi bien que de diriger ses volontés. Sans doute, mais il faut d'abord reconnaître que, dans l'immense majorité de nos actes, nous ne faisons pas usage de notre liberté. Si l'homme tient de l'ange et de la bête, c'est assurément la bête qui prédomine, et si nous considérons avec impartialité notre conduite et nos actions, nous verrons qu'une foule de nos déterminations sont prises spontanément, c'est-à-dire sous l'influence immédiate des causes physiologiques et même physiques. C'est seulement dans un petit nombre de cas que nous délibérons avec nous-mêmes, que nous refoulons les excitations de la chair, les impulsions du naturel, et que nous combattons l'influence déprimante ou exaltante du sang, de la température et de l'électricité. Et même encore, lorsque nous agissons ainsi, nous le faisons en vertu de croyances et d'idées que nous devons à l'éducation, aux institutions sociales, dont la marche est elle-même assujettie aux influences auxquelles nous croyons alors échapper. Nous sommes sans doute libres de vouloir ce que nous voulons; mais cette énergie de volonté, cette élévation d'esprit, cette délicatesse de moralité, nous en sommes redevables à la société qui nous a vus naître, au milieu dans lequel nous sommes placés, et cela est si vrai que chacun comprend qu'il faut modifier les institutions, répandre l'instruction, donner l'exemple des bonnes mœurs, diminuer les occasions de mal faire, pour élever le niveau de la moralité d'un peuple et le soustraire aux ap-

pétits brutaux. Les causes morales qui viennent contre-balancer les influences purement physiques peuvent donc être réglées à leur tour par des principes permanens qui ne sont en réalité que des lois; ces lois, en se combinant avec celles du monde matériel, fournissent les élémens qui assignent la marche d'une société, et permettraient, si elles étaient connues, de tirer l'horoscope des individus. La statistique morale tient compte de tous ces élémens; elle les décompose, elle examine séparément l'action de chacun. C'est par l'étude de ces élémens qu'il lui faut débuter, et c'est à peine si elle commence à entrer dans cet ordre d'observations.

De tous les savans qui se sont voués à l'étude de la statistique dans notre pays, M. Guerry est assurément celui qui a poussé le plus loin la rigueur et la patience des recherches. Il a réuni pour une période de près de trente années, tant en France qu'en Angleterre, un nombre prodigieux de faits que lui ont surtout fournis les registres des tribunaux; il a représenté par des courbes (1) la marche des différens genres de criminalité dans les deux pays, de façon à rendre sensible aux yeux la nature des variations par lesquelles a pour ainsi dire passé la moralité publique. Prenant pour étalon de mesure le chiffre de 10,000 crimes commis par des individus de l'un ou l'autre pays, il a calculé, en relevant d'innombrables dossiers, pour quelle proportion entre chaque crime d'une nature déterminée, soit en considérant une certaine période d'années, soit en comparant entre elles les diverses parties des mêmes années. Il a cherché entre les variations de criminalité des différentes divisions d'un territoire le chiffre qui peut représenter la moyenne de la criminalité, et il a rapporté à cette moyenne les différens nombres obtenus, de manière à juger de la moralité relative de tel ou tel département, de tel ou tel comté. Toutefois il lui a fallu d'abord établir une nomenclature fixe, une classification générale des infractions qui permît de les ranger selon l'ordre de gravité et sous le rapport de la répression (2). Cela fait, il a pu ensuite chercher la distribution géographique des crimes et délits, leur répartition pour tout le territoire selon les saisons et la température, leur distribution sous le rapport du sexe et de l'âge. Il est arrivé enfin à des tableaux où sont classés les crimes susceptibles d'être connus et constatés, suivant les motifs qui les ont déterminés: dernière et difficile enquête dans

(1) Ces courbes, dont l'emploi est emprunté aux mathématiques, sont les lignes qui réunissent la suite des points correspondant à la succession des années; la hauteur à laquelle les points sont respectivement placés est proportionnelle au chiffre de criminalité de chaque année.

(2) M. Guerry a pris comme base de ses calculs, non le chiffre des condamnations, mais celui des accusés, parce que, s'il peut y avoir quelque doute sur la culpabilité des prévenus, il n'y en a aucun sur la réalité des crimes.

laquelle il s'est aidé des publications de statistique criminelle et judiciaire faites tant en France qu'en Angleterre. En prenant les travaux de M. Guerry et en y joignant un certain nombre de relevés spéciaux dus à d'habiles statisticiens de la France, de l'Angleterre, de la Belgique et de l'Allemagne, on se trouve en possession d'un ensemble suffisant de documens pour apprécier plusieurs des faits les plus importans de la statistique morale.

Les statisticiens dont je rappelle ici les publications n'ont pas la prétention de pénétrer dans la recherche intime des causes; ce qu'ils ont simplement constaté, ce sont des coïncidences. Ces coïncidences ne sauraient être fortuites; elles portent avec elles-mêmes la démonstration qu'elles tiennent à des causes fixes, autrement dit à des causes ayant toujours les mêmes effets. Si ces causes s'accroissent, les effets augmentent; si elles diminuent ou disparaissent, les actions qu'elles engendrent ne se rencontrent plus. Le principe de la causalité apparait alors dans toute sa force et toute son évidence, et l'utilité qu'on peut retirer des indications statistiques, c'est qu'elles rendent manifeste la permanence de certaines causes que vainement on avait cru conjurer, qu'elles nous montrent parmi les moyens de répression ou d'amélioration ceux qui sont efficaces et ceux dont on n'a pu tirer aucun parti, qu'elles nous font enfin découvrir certaines tendances qui autrement nous auraient échappé.

Les causes qui agissent sur les actes humains sont de trois ordres : les causes physiques, — les causes physiologiques, — les causes purement sociales, c'est-à-dire qui tiennent aux relations des individus entre eux.

Les premières sont presque toujours supérieures à nos moyens d'action; nous ne pouvons pas les modifier, et il nous est seulement possible de nous y soustraire, soit par un genre de vie spécial, soit en nous transportant en des lieux où elles n'agissent pas, où elles agissent à un moindre degré. Tels sont par exemple les effets de la température. La chaleur agit moralement sur nous; elle allume certaines passions, elle porte à la colère et aux plaisirs des sens. Tout le monde sait que les habitans des contrées méridionales ont le caractère plus bouillant, les sentimens plus impétueux, de même que dans les pays dont l'air est très sec, comme les États-Unis, l'irritabilité devient excessive. La paresse, le goût des liqueurs fortes dépendent également du climat, et comme l'année, par ses variations de température et ses changemens de saison, modifie les conditions climatologiques, on comprend que les passions doivent en moyenne se faire inégalement sentir suivant l'époque de l'année. Quoi qu'on fasse pour les combattre, et quand bien même l'on réussit par l'éducation à en atténuer les effets, la répartition devra toujours obéir aux influences météorologiques, et l'on retrouvera nécessairement

pour les pays de climat analogue des variations semblables dans le chiffre de la criminalité.

C'est ce qui ressort de plusieurs des tableaux de M. Guerry. En France comme à Londres, la moyenne du chiffre des crimes pour chaque saison lui donne à peu près les mêmes résultats, et les différences qu'il observe tiennent simplement à celles qui séparent les deux contrées. Au printemps et dans l'été, on voit constamment les attentats contre les mœurs apparaître en grand nombre et prendre pour ainsi dire la tête de la longue série de crimes que nous déroulent les tableaux de M. Guerry. Par exemple, si l'on représente par 100 le nombre de viols commis en un an, on a la répartition suivante : pour l'hiver 16, pour le printemps 26, pour l'été 37, pour l'automne 21. En hiver, ce ne sont plus les actes de débauche qui reçoivent les premiers numéros de la liste de criminalité, mais les crimes qui trouvent dans la longueur des nuits et l'obscurité des jours des conditions favorables de perpétration. En Angleterre ainsi qu'en France, ce sont les vols avec violence, l'introduction dans les maisons habitées, le recel d'objets volés, l'émission ou la fabrication de fausse monnaie. Au contraire les attentats aux mœurs deviennent très rares, et pour la France, par exemple, les violences sur les enfans, qui figuraient pendant l'été au premier rang, passent en hiver au dernier.

L'influence de la marche de la température et de la longueur des jours est surtout manifeste lorsqu'au lieu de prendre les saisons en bloc, on suit mois par mois la marche de la criminalité. En mars, l'infanticide se place au premier rang: sur un total de 10,000 crimes supposés commis pendant l'année, il entre pour 1,193; vient ensuite le viol avec violence sur les personnes, représenté par 1,115; la supposition et la suppression *de part* ont la troisième place et le chiffre 1,019. En avril, ce dernier crime passe au premier rang; il est représenté par le chiffre 1,274. Suit l'enlèvement et le détournement de mineures, 1,054; au troisième rang sont les menaces par écrit et sous condition, 997. En mai, nous trouvons d'abord le vagabondage et la mendicité, 1,257; puis le viol et attentat à la pudeur, 1,150; l'empoisonnement, 1,144; le viol sur des enfans, 1,106. Notons que ce dernier crime, qui est ici arrivé au quatrième rang, a suivi une marche ascendante depuis mars, où il figure seulement au trente-cinquième. En avril, il est monté au dixième, et au mois de juin il arrive au second avec le chiffre 1,303; c'est un crime analogue, le viol et l'attentat à la pudeur sur des adultes, qui est alors au premier rang, avec un chiffre peu différent, 1,313. Le quatrième rang appartient à un autre crime connexe, l'avortement, représenté par le chiffre 1,080; quant au troisième rang, c'est le parricide qu'on y voit figurer pour 1,151. En juillet, voilà le viol sur les enfans arrivé

au premier rang, avec le chiffre 1,330; les autres crimes prédominans sont ou de la même nature, ou de la même classe : enlèvement ou détournement de mineures, 1,118; attentats à la pudeur, 1,093; le troisième rang appartient à un crime voisin du parricide, les blessures faites aux ascendans, lesquelles présentent le chiffre 1,100. Au mois d'août, le crime de débauche, qui occupait le premier rang le mois précédent, redescend au troisième; le premier appartient aux incendies d'édifices non habités, meules, granges, etc. Ici ce n'est pas la température qui agit, mais l'occasion qui fait le coupable : c'est l'époque des récoltes et de la rentrée des moissons; on comprend donc que celui qui veut y porter l'incendie ne puisse agir qu'à ce moment de l'année. Remarquons toutefois qu'il y a là un acte de vengeance, la preuve d'une haine violente à laquelle l'influence de l'été peut n'être pas étrangère. C'est encore en partie ce sentiment qui prédomine dans le faux témoignage, lequel, de concert avec la subornation, prend pendant le même mois la quatrième place. En septembre, les passions brutales commencent à s'amortir. Aussi les attentats contre les enfans sont-ils tombés au quinzième rang, et ceux sur les adultes au vingt-troisième. Les vols et les abus de confiance prennent alors le dessus; ils occupent le quatrième rang. Les récoltes ne sont pas encore complétement terminées; aussi les incendies de granges, de meules, etc., continuent d'occuper les hauts numéros. Le plus fort appartient à la concussion et à la corruption, ce qui semble du reste tenir simplement à l'époque des fermages et des redditions de comptes; le même crime tient encore en octobre le quatrième rang. La supposition et la suppression de part, qu'on trouve au second, paraissent être simplement en relation avec les époques de l'année où les naissances sont plus nombreuses, car, pour apprécier exactement les causes de variation de ces crimes, il serait nécessaire d'avoir dans l'année la distribution mensuelle des accouchemens. L'assassinat et le parricide, les vols sur les chemins publics, se placent, d'octobre à janvier, parmi les crimes prédominans. Nous retrouvons ici l'influence des longues nuits, des jours sombres; les routes et les champs, devenus plus déserts, rendent l'exécution de ces crimes plus facile. En septembre et en octobre, les tribunaux vaquent; en novembre, les affaires se multiplient, les opérations des conseils de révision commencent, une foule de transactions sur les propriétés ont lieu : on s'explique donc que le faux témoignage et la subornation, le faux en matière de recrutement, le faux en écritures authentiques, figurent en tête de la liste. La fausse monnaie, les vols dans les églises, qui sont les deux crimes prédominans de janvier, s'expliquent aussi par le peu de clarté du jour; en février, nous voyons reparaître la suppression de part et l'infanticide, qui occupent aussi

la tête en mars, et dont la prédominance correspond nécessairement, comme il a été remarqué, aux époques des plus nombreuses conceptions. Quant aux crimes contre les mœurs, la décroissance continue: en octobre, l'attentat sur les enfans n'occupe plus que le vingt-huitième rang, et il est représenté par le chiffre 668; l'attentat sur les adultes est au vingt-neuvième, avec le chiffre 665; ces deux mêmes crimes passent aux trente-quatrième et trente-sixième rangs en novembre. En décembre, les tentatives sur les enfans sont le moins fréquent de tous les crimes; en janvier et février, ils se tiennent à l'avant-dernier rang. En somme, le nombre des crimes commis contre les personnes est plus grand en été qu'en hiver, et celui des crimes contre les propriétés est plus grand en hiver qu'en été; le printemps et l'automne présentent sensiblement les mêmes rapports. La statistique criminelle de l'Angleterre conduit à des résultats analogues. Voilà donc la marche annuelle de la criminalité assez nettement établie. L'homme se rend plus ou moins coupable envers la société, envers ses semblables, selon que l'état de la température allume plus ou moins ses passions, et que les circonstances qui se reproduisent périodiquement fournissent des conditions plus favorables au libre essor de ses mauvais penchans.

L'âge est un autre élément qui entre dans la statistique criminelle pour une part également constante, et sur lequel les institutions n'exercent qu'une faible action. Cette constance, de même que la répartition par saisons, tient à ce que nous avons ici des causes physiologiques sur lesquelles l'éducation et les lois n'ont aucun effet. La masse des crimes pourra diminuer sans doute, si le niveau de la moralité s'élève; mais le rapport des chiffres fournis pour les criminels de chaque âge demeurera à peu près identique. M. Guerry a réuni des documens qui embrassent un espace de vingt-huit ans. En France, nous trouvons, de 25 à 30 ans (pour les femmes), l'infanticide au premier rang; sur 10,000 crimes de toute nature, il est représenté par le chiffre 2,389. De 30 à 35 ans, c'est la bigamie (2,365) qui a la même place. De 35 à 40 ans, ce crime n'occupe plus que la seconde (1,892). La contrefaçon de sceaux, poinçons, etc., c'est-à-dire un crime qui indique la prédominance de la cupidité, monte alors au premier, et un autre crime de caractère semblable, la concussion et la corruption, apparaît au même rang, de 40 à 45 et de 45 à 50. En Angleterre, mêmes résultats. De 30 à 40 ans, c'est la bigamie qui domine, avec le chiffre 4,100; mais ce crime se maintient avec le même numéro d'ordre dans les deux pays à la période suivante. Un fait digne de remarque et fort triste à confesser, parce qu'il accuse notre dépravation, c'est qu'à mesure qu'on avance dans la vie, à partir de 50 ans, on voit les attentats sur les enfans l'emporter de beaucoup en nombre sur les attentats

dirigés contre des adultes, et cela en France comme en Angleterre. Pour 60 ans et au-dessus, ce crime occupe encore le troisième rang avec le chiffre 445; mais c'est la concussion et la corruption qui portent le drapeau, ainsi que dans la période décennale précédente. A partir de 50 ans, les vols deviennent de moins en moins nombreux, de même que les attentats contre la sûreté de l'état; ils sont remplacés par des faux et des détournemens de deniers publics. L'empoisonnement prend alors de plus en plus la place de l'assassinat. L'homme n'a plus la force ni l'audace suffisantes pour dépouiller avec violence ou par quelque coup hardi; il use de fraude et de ruse.

La première enfance a aussi ses crimes particuliers. En Angleterre, on trouve, pour ceux qui prédominent à cet âge, le vol d'objets immobiliers par destination, les tentatives de vol, les possessions illicites d'objets mobiliers, les différens genres de vol, l'incendie. En France, l'association de malfaiteurs, l'incendie d'édifices habités ou non habités, le vol dans les églises et le vol qualifié, les pillages et les dégâts en bandes et à force ouverte représentent la moitié de tous les crimes commis jusqu'à 16 ans. De 21 à 30 ans, nous voyons en Angleterre la prostitution et la suppression de part pour les femmes, — pour les deux sexes, les violences contre les magistrats et les entraves à la police, le braconnage et les vols à force ouverte ou avec violence, — occuper les neuf premiers rangs; la fabrication de fausse monnaie, le dixième. Au contraire, à la fin de la liste, aux numéros 55 et 56, se placent un des crimes prédominans de la vieillesse, l'attentat aux mœurs sur les enfans, et l'un de ceux qui appartiennent à l'enfance, le vol d'objets devenus immeubles par destination. En France, la répartition est à peu près pareille durant la même période de la vie, sauf cette exception, où apparaît l'influence différente des climats, que les attentats à la pudeur et les enlèvemens de mineures ont, avec l'infanticide, les plus hauts numéros d'ordre. L'ivresse, qui ne donne malheureusement pas lieu chez nous à des condamnations, se montre en Angleterre comme un des crimes prédominans de la vieillesse; elle est au sixième rang pour la période de 50 à 60 ans, au neuvième après 60 ans. Le nombre des crimes atteint son maximum pour les deux sexes de 25 à 30 ans. Tandis que les penchans criminels se développent plus tôt chez les hommes, ils s'affaiblissent plus rapidement chez les femmes.

L'influence du sexe tient, comme celle de l'âge, à des causes physiologiques régulières et constantes. Il faut le dire à l'honneur des femmes, en France comme en Angleterre, dans presque tous les crimes contre les personnes et les propriétés, les hommes entrent pour une proportion beaucoup plus forte. Seulement l'on voit constamment la part des femmes augmenter pour les crimes dictés par la cupidité, et dont l'exécution ne réclame pas cette force et

cette énergie qui sont le propre des hommes. En Angleterre par exemple, sur 1,000 crimes de vols de nuit, les hommes figurent pour 964 et les femmes pour 36. Dans le vol avec effraction (*house-breaking*), le chiffre 920 représente les hommes, et le chiffre 80 les femmes, tandis que pour les escroqueries on a 194 femmes contre 806 hommes; pour les vols au-dessous de 5 livres sterling dans les maisons habitées, 231 femmes contre 769 hommes; pour les vols domestiques, 275 femmes contre 725 hommes. Pour les engagemens illicites d'objets mobiliers seulement, les femmes l'emportent sur les hommes dans le rapport de 561 à 439.

En France, nous rencontrons des chiffres presque analogues. Les vols sur les chemins publics sans violence donnent 903 hommes contre 97 femmes; les vols avec circonstances aggravantes, 866 contre 134; les incendies, 842 contre 158; les vols simples, 729 contre 271; les vols domestiques, 621 contre 319, et c'est seulement dans le délit de prêt sur gages que les femmes l'emportent sur les hommes: elles figurent pour le chiffre de 594, et les hommes pour le chiffre de 406. Dans les crimes contre les personnes, la différence de caractère des deux sexes est encore plus manifeste. Je ne parle pas de ces crimes qui ne sont guère de nature à être commis par les femmes, et qui tiennent à des habitudes de débauche liées à notre sexe. Les femmes ont d'ailleurs des crimes correspondans qui leur sont propres, et dont le chiffre dépasse démesurément celui des hommes: l'excitation à la débauche, l'exposition d'enfans, par exemple. L'inégalité va de soi-même. Je ne m'occupe que des crimes qui peuvent être commis par les deux sexes, et je passe par conséquent les attentats à la pudeur, les complots et attentats contre la sûreté de l'état. Nous trouvons, pour le meurtre et la tentative de meurtre, 969 hommes contre 31 femmes; pour les menaces écrites ou verbales, 933 contre 67; pour la bigamie, 903 contre 97; pour les coups et blessures volontaires, 872 contre 128; pour les outrages publics à la pudeur, 870 contre 130; pour les blessures envers un ascendant, 862 contre 138; pour le faux témoignage et la subornation, 813 contre 187; pour le parricide, 699 contre 301; pour l'empoisonnement, 527 contre 473. Les chiffres sont à peu près équivalens pour l'Angleterre. En général, sur 100 crimes commis contre les personnes, 86 le sont par des hommes et 14 par des femmes, et sur 100 attentats contre les propriétés, les premiers figurent pour 79 et les secondes pour 21.

Le suicide, qui peut rentrer dans la catégorie des attentats contre les personnes, est également soumis aux influences de la saison, de l'âge et du sexe. M. Guerry est arrivé à des résultats qui sont en partie confirmés par les recherches de MM. Lisle et Brierre de Boismont. Il a reconnu comme eux que, contrairement à ce qu'on supposait, la vieillesse est l'âge qui présente le plus de suicides. Au-delà

de 50 ans, cet attentat occupe constamment le premier rang: aucun autre n'atteint une proportion aussi forte; au contraire, pour la période de 30 à 35 ans, le suicide est un des crimes proportionnellement les moins communs. Les tableaux dressés par saison nous font voir que le nombre des suicides augmente beaucoup en été, et qu'il suit par conséquent la même loi que les crimes contre les personnes; mais bien que la mort volontaire soit soumise à l'influence de la température, elle est pour ainsi dire inverse de l'assassinat et des crimes analogues. En effet, plus un département présente un nombre élevé de ceux-ci, plus faible est généralement le chiffre des suicides; la majorité des départemens qui donnent le maximum dans les crimes contre les personnes, tels que la Corse, la Lozère, l'Ariége, l'Aveyron, occupent les derniers degrés de l'échelle des suicides.

Cette espèce d'antagonisme entre l'assassinat et le suicide n'a rien d'inexplicable. Le premier crime n'est-il pas la conséquence du sentiment de l'égoïsme porté à son plus haut point? L'homme sacrifie à sa cupidité, à sa haine, à sa jalousie, la vie de son semblable. Au contraire, dans la mort volontaire, l'amour de soi s'éteint complétement; le dégoût de la vie est un sentiment analogue à celui qui émousse l'impression du désir. Le suicide est en général plus commun chez l'homme que chez la femme, quoique certains suicides, le suicide par amour notamment, prédominent chez celle-ci. Cette différence est d'autant plus remarquable que la statistique médicale montre que le sexe féminin est plus exposé à l'aliénation mentale que le nôtre, et l'on sait quelle cause fréquente de suicides est cette maladie. On doit s'expliquer une pareille inégalité par la plus grande énergie que les femmes ont pour supporter la souffrance morale, grâce à un sentiment religieux plus vif, à des habitudes moins fréquentes de désordre et d'ivresse.

De ces curieuses recherches, il ressort que la saison, l'âge et le sexe exercent sur la production des crimes une influence qui demeure toujours la même et qui établit entre les chiffres de criminalité des proportions constantes. Quoique, durant la période qu'embrassent les relevés de M. Guerry, les peines n'aient pas toujours été les mêmes pour les différens crimes, quoique la législation criminelle de la France et de l'Angleterre soient différentes, et qu'on se montre pour le même cas ici moins sévère, là plus rigoureux, la proportionnalité des attentats n'a pas sensiblement varié; l'action de la saison, de l'âge et du sexe a été plus forte que celle de la loi. Cependant les institutions, les formes sociales doivent avoir une influence, et si elle existe, elle nous sera révélée par les chiffres absolus qui représentent la somme de criminalité. C'est ce que nous allons maintenant examiner.

II.

Le principal criterium que nous possédions pour juger de l'état d'un pays, c'est le degré de développement de l'instruction; ce développement est une sorte d'échelle de civilisation qui permet de déterminer les rapports d'accroissement ou de diminution de tel ou tel genre de crime ou de délit, suivant que la société possède plus de lumières. M. Guerry a réparti les prévenus sur lesquels portent ses investigations (celles-ci comprennent une période de 20 ans pour l'Angleterre et 610,000 accusés, une période de 26 ans pour la France et 191,000 accusés) en quatre catégories : 1° ceux qui ne savent ni lire ni écrire, 2° ceux qui ne peuvent lire et écrire qu'imparfaitement, 3° ceux qui savent bien lire et écrire, 4° ceux qui possèdent une instruction supérieure.

Si l'on considère tout d'abord le suicide en se fondant sur les chiffres fournis par les relevés dressés en Angleterre pour les tentatives de mort volontaire, on trouvera que, dans l'ordre des crimes, il tient le 35e rang dans la première catégorie, le 34e dans la seconde, le 15e dans la troisième, le 16e dans la quatrième. Les départemens de France qui occupent les premiers rangs dans la carte des suicides sont précisément les plus éclairés, ceux qui avoisinent Paris. Voici par exemple les dix premiers : Seine, Seine-et-Oise, Oise, Seine-et-Marne, Marne, Seine-Inférieure, Aube, Loiret, Aisne, Bouches-du-Rhône. Ils représentent une moyenne d'instruction fort supérieure à celle des six départemens qui offrent le moins de morts volontaires, tels que la Corse, Haute-Loire, Lozère, Hautes-Pyrénées, Ariége, Aveyron. Ces résultats, sans être tout à fait concluans, paraissent cependant annoncer que la tendance au suicide augmente avec l'instruction, ce qui ressort également du fait signalé plus haut, que le nombre des morts volontaires est en raison inverse de celui des crimes contre les personnes, lesquels diminuent avec l'instruction. MM. Lisle et Brierre de Boismont ont constaté de leur côté l'accroissement considérable des suicides en France et le rapport de ces attentats avec le développement de l'instruction, les progrès des sciences et de l'industrie. Les formes plus raffinées de la société exercent sur le système nerveux une influence à certains égards dangereuse, et qui se manifeste aussi dans l'accroissement notable du chiffre des aliénés. Les causes d'émotions fortes se multiplient en même temps que s'affaiblit l'énergie morale. Dans les pays peu avancés, où des préjugés particuliers, une démoralisation profonde, ne tendent pas, comme au Japon et en Chine, à pousser l'homme à se donner la mort, les suicides sont rares. Tel est no-

tamment le cas pour la Russie (1). Le suicide a été d'ailleurs parmi nous le contre-coup des révolutions, des crises qui ont atteint tant de fortunes et si cruellement dissipé tant d'espérances. C'est ce que nous a fait voir récemment M. A. des Estangs dans un curieux ouvrage intitulé *Du Suicide politique en France depuis 1789 jusqu'à nos jours*. Le savant médecin, qui a entrepris depuis plusieurs années des études statistiques et morales sur la mort volontaire, et qui s'est livré à des investigations fort étendues, a tracé l'historique de tous les événemens qui ont pu conduire au suicide les individus dont ils ont détruit la position, amené la ruine, anéanti les illusions; il a cherché à saisir le caractère présenté par le suicide aux différentes époques. Après avoir reconnu les influences permanentes où le suicide se montre comme la conséquence d'un état morbide, il a énuméré les diverses circonstances accidentelles tenant au milieu social qui en ont accéléré ou atténué la fréquence. On ne saurait tirer des faits recueillis par M. des Estangs, et qu'il retrace avec une grande vivacité de pinceau, une conclusion véritablement statistique. Ce qui apparaît clairement dans son livre, c'est que les doctrines chimériques dont tant d'esprits se sont nourris depuis 1789 ont eu une influence fatale, et ont singulièrement contribué à augmenter le nombre des morts volontaires. Ces suicides, qu'on peut appeler politiques, eurent pour cause la peur éprouvée par les vaincus d'être frappés par les vainqueurs; elle est venue presque toujours se joindre au chagrin de l'insuccès pour pousser l'homme au désespoir. La liberté, en laissant à nos idées toute carrière et en permettant aux imaginations faibles et enthousiastes de rêver un progrès irréalisable, place en apparence les esprits dans des conditions meilleures. L'homme espère et attend; mais vienne le jour sur lequel il a compté pour la réalisation de ces rêves, la déception n'est que plus cruelle, et alors le nombre des suicides politiques qui avait diminué se multiplie. C'est là ce que montre surtout M. des Estangs. Pour apprécier la véritable part qui revient aux événemens politiques dans la marche générale du suicide, il faudrait, comme pour les maladies mentales, déterminer avant tout si c'est seulement le caractère de cet attentat qui change aux époques de libre essor, et si le chiffre total des morts volontaires est indépendant de l'action compressive. Suivant les temps, la folie se porte sur tel ou tel ordre d'idées; celui qui est déjà prédisposé à perdre la raison n'attend pour ainsi dire qu'une occasion d'ébranlement : que cet ébranlement soit dû à des crises politiques, les aliénés manifestent surtout dans leur délire la pré-

(1) Le docteur P. Mantegazza nous dit, dans ses *Lettres médicales sur l'Amérique*, qu'il n'a rencontré aucun aliéné chez les Indiens, et il a constaté la rareté de la folie dans la république argentine.

occupation qu'elles leur ont causée; si elle est due au contraire à l'exaltation des croyances religieuses, à des chagrins de famille, à un désastre de fortune, à un désordre de conduite, le trouble mental prendra une autre forme. Rien n'est plus mobile que le sujet qui préoccupe les aliénés. C'est plus par le nombre total de ceux-ci que par le caractère qu'affecte leur délire que l'on peut juger de la tendance à la folie. Il en est de même du suicide, si étroitement lié au trouble de l'intelligence. Il faut se rappeler que dans les temps d'agitations politiques les événemens extérieurs prennent dans nos préoccupations le dessus sur nos affaires privées, en sorte que la folie et le suicide doivent alors avoir un caractère politique. Toutefois il n'en est pas moins vrai que le suicide politique appartient à cet ordre de crimes dont les fluctuations contrastent avec la régularité de la majorité des autres. M. Guerry a très bien montré par ses tableaux qu'il y a certains ordres de crimes qui ont pour causes des circonstances exceptionnelles, les commotions politiques, les luttes des partis, la cherté des subsistances, l'exaltation des opinions politiques et religieuses, et ces crimes, on les voit tour à tour s'accroître ou disparaître suivant que le désordre entre dans la société ou en sort. A cette catégorie se rapportent les brisemens de ponts, les entraves à la libre circulation des grains, les pillages de maisons, les violences contre les agens de l'autorité, et jusqu'à un certain point les incendies et les associations de malfaiteurs. Ici encore est applicable l'observation qui vient d'être consignée à propos de la folie et du suicide. Si l'on veut mesurer exactement la proportion pour laquelle ces crimes entrent dans la criminalité générale, il faudra constater le nombre des autres crimes de catégorie analogue dans les années durant lesquelles ils se produisent, et voir si le nombre des premiers ne tend pas à diminuer proportionnellement le nombre des seconds, car, dans ce cas, nos mauvais penchans se seraient simplement déplacés; ils se seraient portés sur d'autres objets sans cesser pour cela de se manifester. En temps de troubles, le voleur, le brigand se fait émeutier, et celui qui, à une autre époque, eût pénétré dans une habitation privée pour la dépouiller trouve alors plus d'avantages et d'impunité à prendre part aux pillages et aux désordres nés de la sédition populaire. Ces fluctuations accidentelles ne doivent donc pas altérer la marche générale de la criminalité, et l'on peut n'en pas tenir compte dans les conséquences à tirer de l'ensemble des chiffres.

J'ai dit que le développement de l'instruction semble, sauf certaines exceptions, tendre à diminuer le nombre des attentats contre les personnes. Ainsi, sur 100 accusés passés en cours d'assises pour crimes contre les personnes, on en trouve 53 ne sachant ni lire ni écrire, autrement dit plus de la moitié, 34 ne sachant que lire et

écrire imparfaitement, 10 sachant bien lire et écrire, 3 d'une instruction supérieure. En Angleterre, les quatre mêmes catégories sont représentées par les chiffres 29, 54, 15 et 2. La différence entre les personnes d'une instruction supérieure et celles des deux catégories ignorantes est telle que le doute n'est pas possible. Observons, au même point de vue, les attentats contre les propriétés. En France, sur 100 coupables de ce genre de crimes, 55 sont totalement illettrés, 31 ne savent lire et écrire qu'imparfaitement, 11 savent bien lire et écrire, 3 possèdent une instruction supérieure. En Angleterre, une semblable moyenne donne pour la première catégorie 33, pour la seconde 57, pour la troisième 9, et pour la quatrième 1. Nous retrouvons donc ici les mêmes résultats que pour les crimes contre les personnes, et, à en juger par ce tableau, il semble que la criminalité soit en raison inverse de l'instruction; mais pour que ces chiffres deviennent tout à fait concluans, il faut tenir compte du rapport dans les deux pays entre le nombre des illettrés et celui des personnes instruites, car il est clair que si les ignorans sont de beaucoup les plus nombreux, ils doivent dans la criminalité générale entrer pour une part sensiblement plus forte. Toutefois les chiffres que nous fournit l'Angleterre, où l'instruction est plus répandue que dans notre pays, prouvent que l'inégalité de criminalité des quatre catégories n'est pas proportionnelle au nombre absolu des individus que chacune d'elles embrasse. Il ne s'agit cependant ici que des crimes pris en bloc, et les recherches de M. Guerry, aussi bien que celles de MM. d'Angeville et Fayet, montrent que l'influence de l'instruction primaire n'est pas généralement aussi bienfaisante qu'on aurait dû le supposer. En effet, si la répartition géographique de la criminalité dans les attentats contre les personnes place aux premiers degrés des départemens tels que la Corse, l'Ariége, les Basses-Alpes, où l'instruction est peu développée, il en est d'autres classés entre les plus criminels, comme le Haut et le Bas-Rhin, qui occupent un échelon élevé sous le rapport de l'instruction: réciproquement, à la fin de la liste, nous rencontrons des départemens où l'instruction primaire est fort peu répandue, l'Ain, le Cher, la Creuse, Saône-et-Loire. Dans les attentats contre les propriétés, la plus grande criminalité appartient incontestablement en moyenne à la catégorie des départemens les mieux classés sur l'échelle de l'instruction.

Pour évaluer l'état de l'instruction primaire dans un département, on ne s'est pas fié à la statistique des écoles, qui ne mérite, ainsi que l'ont fait remarquer MM. Cousin et Moreau de Jonnès, qu'une médiocre confiance. M. Fayet, statisticien fort zélé, s'est appuyé sur les données que lui fournit l'état d'instruction des conscrits de chaque département, exactement constaté par le ministère de la guerre,

et les chiffres auxquels il a été ainsi conduit achèvent de nous démontrer que les progrès de l'instruction primaire ne sont point en rapport avec la décroissance du nombre des crimes. Cependant il est important de remarquer qu'on prend ici tous les habitans en masse, et qu'on leur attribue hypothétiquement la moyenne d'instruction de leur département. Il se peut que la majorité des criminels d'un département dit *instruit* soit précisément composée de la minorité ignorante. Aussi la proportion d'instruction chez les condamnés ou les prévenus semble-t-elle fournir une meilleure preuve.

La répartition des différentes classes de crimes dans chaque catégorie d'état d'instruction permet du reste de juger de l'influence des lumières. Si l'on classe dans chacune des quatre catégories mentionnées ci-dessus les crimes placés par ordre de fréquence, on trouve que pour la quatrième, c'est-à-dire celle qui représente les individus d'instruction supérieure, l'attentat aux mœurs à l'égard des adultes occupe en France le vingt-cinquième rang, et l'attentat sur les enfans le seizième; que dans la troisième catégorie, le premier crime se maintient au même numéro, et que le second descend au contraire au vingt-deuxième; que pour la seconde catégorie, le premier crime occupe le quinzième, et le second le quatorzième; enfin, pour la classe la plus illettrée, le premier crime est au vingt-deuxième, et le second au trentième : d'où il résulte que l'extrême ignorance est plus incompatible avec ces actes qui dénotent une profonde dépravation qu'une instruction plus développée. D'un autre côté, si l'on remarque que l'instruction s'est répandue en France et en Angleterre surtout à partir de l'année 1833, on sera frappé de voir que ce progrès est loin de suivre une marche inverse de tous les crimes qui tiennent à la dépravation des mœurs; bien au contraire, dans les deux pays, on trouve, en comparant les chiffres annuels que fournissent les tribunaux pour les diverses classes de crimes relatifs à la débauche ou au désordre dans le mariage, une augmentation assez effrayante. Que l'on suive les courbes dessinées par M. Guerry, et l'on verra que les attentats à la pudeur sur les adultes ou les enfans, l'excitation à la débauche et surtout l'adultère sont dans une progression constante depuis 1835. L'infanticide et la suppression de part ont suivi une marche parallèle; le premier crime atteignait en France son maximum en 1854. Le chiffre de l'adultère y était arrivé au triple de ce qu'il était vingt ans plus tôt (1).

Ces chiffres si tristes sont confirmés par les cartes de criminalité

(1) L'Angleterre présente à cet égard un aussi fâcheux tableau que la France. Il y a cependant quelques légères différences à noter. Dans notre pays, la bigamie tend à diminuer : elle suit en Angleterre une marche progressive remarquable; par contre, l'outrage public à la pudeur, qui décroît sensiblement chez nos voisins, s'est accru parmi nous. La prostitution se maintient en Angleterre à peu près au même niveau.

où un certain nombre de départemens sont plus ou moins teintés suivant la fréquence du genre de crime qu'il s'agit de représenter. L'inspection de celles de ces cartes qui se rapportent aux crimes contre les mœurs révèle la double influence du climat et de l'instruction. On y voit figurer parmi les départemens où prédomine l'attentat à la pudeur le Vaucluse, les Pyrénées-Orientales, Seine-et-Oise, le Gard, le Var, la Marne, les Basses-Alpes et la Seine, et, dans ceux qui viennent immédiatement après, on rencontre de même tour à tour des départemens qui occupent un degré élevé sur l'échelle de l'instruction, ou qui appartiennent aux régions les plus chaudes de notre pays. Au contraire, on trouve au bas de l'échelle de la criminalité la Nièvre, le Cher, les Landes, la Corrèze, le Cantal, les Hautes-Pyrénées, la Haute-Loire, les Basses-Pyrénées, la Creuse, c'est-à-dire des départemens pauvres, généralement montagneux, où l'instruction est peu avancée. Pour ne rien exagérer, il est nécessaire de noter que la population de ces départemens si moraux, du moins en apparence, émigre durant plusieurs mois, et verse dans les grands centres, surtout au nord de la France, une partie de son contingent de criminalité. L'influence fâcheuse des fortes agglomérations d'individus n'a échappé à personne; elle apparaît dans le chiffre élevé que fournissent la Seine et le Middlesex pour presque tous les genres de crimes. Les grandes villes rendent plus facile l'exécution d'une foule d'attentats; elles fournissent à des individus mal famés dans leur pays un refuge dont ils profitent pour se livrer sans crainte à leurs mauvais penchans.

On peut donc dire que chaque classe de la société a ses crimes propres et ses dispositions vicieuses particulières. M. Guerry le fait bien voir par les tableaux dans lesquels il a réparti, pour chaque catégorie d'instruction, les crimes et délits suivant l'ordre de fréquence, en prenant soin de les représenter par un chiffre qui exprime le rapport à la criminalité totale de cette même catégorie, et cela tant pour la France que pour l'Angleterre. On trouve dans la première, celle des individus complétement illettrés, l'infanticide, la supposition et la suppression de part, les associations de malfaiteurs, les vols sur les chemins publics à force ouverte, les pillages de grains et de farines, les incendies, représentés par les chiffres les plus élevés. Pour la seconde catégorie commencent à se montrer au haut de l'échelle des crimes qui impliquent un certain degré d'instruction, tels que l'extorsion de lettres de change, les menaces par écrit et sous conditions, lesquels figurent à côté de crimes indiquant encore l'absence d'éducation, le pillage et le dégât de propriétés, les blessures et les coups. Dans la troisième catégorie, les crimes de violence ont cessé d'occuper la tête de la liste; c'est l'improbité qui prédomine : la concussion et la corruption, le

faux en écritures de commerce et en écritures privées, la banqueroute frauduleuse, la contrefaçon de sceaux, poinçons et marques, les menaces par écrit et sous conditions. Enfin, dans la catégorie des individus d'instruction supérieure, les actes dénotent plus d'intelligence et de ruse pour s'approprier le bien d'autrui, car à côté des faux en écritures de commerce figurent les détournemens de fonds par des dépositaires publics, les faux en écritures anthentiques, les soustractions d'actes et de pièces dans un dépôt. On voit aussi apparaître un genre d'attentat intimement lié au développement de l'instruction, les complots contre la sûreté de l'état.

Dans ces appréciations, qui, pour être tout à fait définitives, auraient besoin d'être étendues à de plus longues périodes, on devra tenir compte d'une foule de circonstances accessoires qu'on a jusqu'à présent négligé de consigner. Nous avons parlé de l'influence de l'instruction combinée avec celle du climat; il faudrait aussi prendre en considération celle de la race, ranger les prévenus par catégories de patrie et vérifier de la sorte le penchant relatif de criminalité que chaque individu doit aux conditions et au lieu dans lequel il a pris naissance. Il est incontestable que les hommes tiennent de leur sang une disposition plus ou moins prononcée à telle ou telle passion, à tel ou tel vice, et même, transportés dans d'autres climats que ceux où ils ont pris le jour, ils gardent, eux et leurs descendans, au moins pendant un certain nombre d'années, leurs penchans natifs. Comme vient encore de le montrer M. P. Mantegazza, l'influence de la race l'emporte sur les actions climatologiques pour la première génération d'émigrés sur une terre étrangère, d'où il faut conclure que la vie morale procède plus en certains cas des penchans dont on a hérité que des influences ambiantes. En certaines contrées, le fait a été déjà clairement mis au jour. Aux États-Unis, le révérend R. Everest a trouvé, par des évaluations contrôlées avec grand soin, que la proportion des criminels hommes de couleur libres, même en faisant la part de l'inégalité d'instruction et du degré de pénalité, était beaucoup plus forte que celle des criminels blancs.

Les cartes de criminalité par départemens qu'a dressées M. Guerry ne sont sans doute pas tout à fait concluantes, mais elles fournissent cependant un élément propre à déterminer l'influence des races comme celle des climats. Quand on voit qu'il a été commis dans la région du sud de la France un nombre de crimes double de celui qu'a présenté la région du centre, il est difficile de ne pas reconnaître un effet du genre de vie et des habitudes sociales. Quoi de plus frappant, par exemple, que le contraste qu'on remarque entre le département de la Corse, qui donne 1 accusé sur 2,199 habitans, et le département de la Creuse, qui n'en présente que 1 sur 37,014? Au contraire, la plus grande somme de crimes contre les propriétés

nous est fournie par la région du nord. Ici les passions changent; le désir effréné du lucre l'emporte sur la violence des sentimens, et l'homme vole ou détourne, tandis qu'au sud il frappe ou assassine. En Angleterre, dans les crimes contre les personnes et contre les propriétés, le pays de Galles offre les chiffres les plus bas, et pour le reste du royaume la répartition géographique est à peu près la même, car des différences moins profondes d'habitudes séparent les divers comtés. Londres, les comtés environnans et une bande qui part du Somerset pour côtoyer le pays de Galles jusqu'au Lancashire sont marqués sur la carte, pour l'une et l'autre catégorie de crimes, des teintes les plus foncées.

Entre les principales causes qui tendent à accroître la criminalité dans les diverses régions, il faut incontestablement placer la nature des occupations. La vie des champs est plus favorable à la moralité générale que celle des fabriques. En Angleterre, les comtés manufacturiers donnent d'ordinaire une plus forte proportion de criminalité totale que les comtés agricoles; les comtés où l'on s'occupe surtout du travail des mines se placent au milieu. L'abus des spiritueux y est aussi une cause dissolvante des plus actives, et l'on voit tous les comtés dont les habitans sont le plus enclins à l'ivrognerie présenter le plus grand nombre d'attentats. L'Écosse fournit un chiffre de criminalité supérieur à celui de l'Angleterre, surtout pour les femmes; c'est là qu'on voit figurer en majorité les délits où intervient la violence, et il est à noter que la consommation des liqueurs fortes y est près de cinq fois plus grande qu'en Angleterre. L'Irlande, contrée tout agricole, qui devrait à ce titre n'occuper que les derniers échelons du vice, offre un quart de criminels en plus que l'Angleterre, et cela tient également à l'ivrognerie.

J'ai signalé dans une de mes précédentes études (1) les effets désastreux de l'ivrognerie; elle n'a pas seulement pour conséquence d'engendrer la paresse et le désordre, de dégrader l'intelligence, de pousser les individus sur la pente du crime. Elle a de plus terribles effets : elle détériore l'espèce et agit, par voie de transmission héréditaire, sur le moral des populations; elle produit une foule de maladies, dont plusieurs ont elles-mêmes leur part dans l'accroissement de la criminalité générale. La maladie est une cause, sinon immédiate, au moins indirecte de crime. Elle amène la misère et le désespoir, elle altère ou affaiblit nos facultés, elle se lie parfois à une surexcitation du système nerveux qui imprime plus d'énergie à nos penchans mauvais; on ne saurait donc complétement apprécier la marche de la criminalité sans tenir compte de la statistique médicale. Cette statistique, tout imparfaite qu'elle soit encore, a été ce-

(1) Voyez, sur *les Dégénérescences de l'espèce humaine*, la *Revue* du 1er janvier 1860.

pendant l'objet de travaux très sérieux, surtout depuis les belles recherches de M. Louis. Les maladies ont leur apparition régulière et leurs lois comme les phénomènes météorologiques, dont elles sont le plus souvent l'effet. Si les unes, de même que ces attentats qui tiennent exclusivement aux agitations politiques ou à la cherté des subsistances, ne sévissent qu'à de longs intervalles et ne déterminent que des troubles accidentels, les autres se produisent périodiquement, se distribuent toujours de la même façon dans l'année pour un même pays, et, comme l'a montré un médecin anglais, M. William A. Guy, correspondent dans leurs fluctuations aux causes physiques et aux conditions sociales qui les font naître. Il en est de même de la mortalité. Le docteur Marc d'Espine prouve, dans un livre qui est le fruit de nombreuses études et de comparaisons attentives, qu'il est possible d'arriver à formuler la loi d'après laquelle les individus périssent; les statistiques des naissances conduisent à des résultats analogues. Dans toute l'Europe et jusqu'en Amérique, des médecins ont recueilli les élémens qui permettront de saisir les principes auxquels obéit ce qu'on pourrait appeler le renouvellement de l'humanité. Ces oscillations des phénomènes morbides ont été trouvées pour l'Angleterre plus grandes que celles de la criminalité, d'où l'on peut conclure que les faits moraux se présentent avec une plus grande régularité que les phénomènes physiques.

Pour rendre ses recherches plus complètes, M. Guerry a essayé de ranger par ordre les motifs excitateurs de tous les attentats justiciables des tribunaux (le rapport de ces crimes à un nombre supposé de 10,000 crimes étant toujours admis). On voit dans ces nouvelles tables que la cupidité et l'intérêt sont la cause prépondérante des crimes, que sur 10,000 cette cause en a déterminé 2,139; ici la proportion des femmes est à peu près la même que celle des hommes. Les relations illégitimes occupent le chiffre de 1,263. Prenons-nous une classification moins générale, où figurent séparément des motifs groupés ensemble dans le premier tableau : nous trouvons pour la cupidité seule, sur 10,000 crimes, 1,474; ici la proportion des hommes est beaucoup plus forte que celle des femmes. La jalousie entre époux ou amans donne 84, proportion à peu près la même pour les hommes et les femmes; l'adultère 681, proportion presque double pour les hommes que pour les femmes; la séduction 140, le concubinage 131, la débauche 185, les dissensions et haines de famille 1,244, proportion presque quadruple pour les hommes; les rapports entre maîtres et serviteurs 57, l'avarice et la cruauté 50, l'ignorance et la perte de la raison 99. Du tableau dans lequel la cupidité et l'intérêt sont décomposés en leurs différentes manifestations, j'extrais encore les chiffres suivans: crimes commis pour faciliter le vol ou s'y rapportant, 1,074, propor-

tion des hommes près de dix fois plus grande que celle des femmes; crimes ayant pour motifs des affaires de successions, de donations, de testamens, de rentes viagères, etc., 399 : ici la proportion des femmes augmente sensiblement; intérêts pécuniaires 382, intérêts de propriété 282. Le même tableau nous montre que dans l'adultère l'outrage au mari a fait commettre plus du double de crimes que l'outrage fait à la femme.

Une catégorie particulière de motifs permet de juger l'influence la plus immédiate qu'a l'ignorance dans la criminalité. M. Guerry trouve que les crimes suggérés par la superstition figurent pour 27 (dans la proportion de 923 hommes sur 77 femmes), et en les décomposant, il a pour les crimes inspirés par la foi aux empiriques 9, pour les crimes résultant de la croyance à la sorcellerie 18; cette proportion, bien minime, ne saurait toutefois nous donner une idée de l'influence de la superstition dans les attentats, puisque le statisticien français n'a pas relevé les délits de police correctionnelle auxquels conduisent surtout ces idées chimériques.

Les résultats recueillis par M. Guerry, quoiqu'ils portent sur un nombre déjà considérable d'années et se fondent sur les moyennes d'une masse prodigieuse de chiffres, ne sauraient en tous points être regardés comme définitifs; ils indiquent simplement dans quelle direction d'idées les faits tendent à nous conduire, les traits généraux des causes qui entretiennent la criminalité. L'étude qu'il a poursuivie aurait besoin d'être reprise séparément pour chacun de nos départemens, dont on arriverait ainsi à déterminer la caractéristique morale.

III.

L'ensemble des faits qui viennent d'être exposés fournit un premier aperçu de la marche des phénomènes moraux dans notre pays. Quelle est la conséquence qu'on en peut tirer dès ce jour? Avons-nous gagné en moralité, avons-nous perdu, ou demeurons-nous stationnaires? Pour répondre d'une manière catégorique, il faudrait sans doute tenir compte de certaines causes secondaires qu'il est bien difficile aux statisticiens d'évaluer, par exemple de la plus grande vigilance de l'autorité, et, quand on compare deux pays comme la France et l'Angleterre, de la différence de sévérité dans les tribunaux, de l'inégalité d'appreciation des faits. M. Guerry a cherché d'ailleurs à nous donner une idée de la marche de l'une de ces causes accidentelles en représentant sur une même feuille par des courbes les différences successives entre le nombre des préventions et celui des condamnations, entre ce dernier et celui des acquittemens. De pareils tableaux, établis pour la France et l'An-

gleterre, prouvent que dans les deux pays l'expérience a fait reconnaître la nécessité d'une répression plus énergique, et que la peine de mort n'est pas une menace sans effet. Toutefois on ne saurait supposer que des causes d'un ordre aussi inférieur affectent beaucoup l'ensemble des résultats, et voilà pourquoi il faut admettre que les recherches de M. Guerry et des statisticiens qui sont entrés dans la même voie font déjà connaître d'une manière assez exacte les lois de la criminalité.

Ce qui frappe tout d'abord, c'est la grande régularité des résultats généraux, les progressions régulières que l'on rencontre et le peu d'amplitude d'oscillation des chiffres totaux dans les deux pays (1). Durant une période de six années, la plus grande variation qu'ait éprouvée le nombre de crimes commis annuellement contre les personnes dans chaque région n'a pas dépassé 1/25e, et pour les crimes contre les propriétés 1/50e : conclusion remarquable, que n'altèrent d'ailleurs ni l'âge, ni le sexe des accusés, ni les saisons pendant lesquelles les crimes ont été commis. Le nombre moyen de crimes que l'on commet chaque année en France contre les personnes s'élève à 1,900; le nombre moyen de crimes contre les propriétés, entre lesquels les diverses espèces de vol entrent pour la plus grande partie, est de 5,300. Aussi, lorsqu'on jette les yeux sur les divers tableaux qui représentent les variations annuelles des crimes depuis près de trente ans pour la France et plus de vingt pour l'Angleterre, on remarque que la grande majorité, dans le chiffre total annuel, n'est soumise qu'à d'insignifiantes fluctuations. En France, l'empoisonnement, l'assassinat, la diffamation et l'injure, le vol domestique, le parricide, restent très sensiblement stationnaires; en Angleterre, il en est de même du vol simple et de l'assassinat suivi de mort. Si l'on prend en France l'ensemble des crimes contre les propriétés, on trouve qu'ils demeurent chaque année à peu près permanens; quant aux crimes contre les personnes, le nombre tend au contraire à augmenter, quoique d'une manière peu sensible, et cela tient visiblement à la progression des crimes qui se lient au désordre des mœurs, progression constatée pour notre patrie comme pour l'Angleterre. Par contre, ainsi que je l'ai dit précédemment, il y a une tendance à la diminution dans les deux contrées pour un certain nombre d'actes de violence : en Angleterre, pour les blessures et coups avec incapacité de travail; en France, pour tous ceux qui se rattachent au vol. Toutefois, si le crime perd quelque

(1) Il est curieux de voir qu'en France et en Angleterre le minimum des crimes contre les personnes tombe en 1830 et le maximum en 1849, que le maximum des crimes contre les propriétés tombe en 1847 et le minimum en 1849. Cette dernière année est aussi celle du minimum des vols domestiques, dont le maximum est en 1837. (Le travail de M. Guerry s'arrête à 1855.)

peu de sa brutalité dans l'emploi des moyens, si une bonne police rend moins communs les vols de grands chemins, les vols avec circonstances aggravantes, les voleurs ne s'amendent pas et cherchent à commettre d'autres actes qui échappent plus facilement à la surveillance de l'autorité. En France, l'abus de confiance justiciable des cours d'assises et de la police correctionnelle, le vol simple, le faux en écriture de commerce, l'escroquerie, sont dans une progression qu'on ne saurait méconnaître. En Angleterre, la même marche ascendante se remarque pour l'abus de confiance et l'escroquerie, le vol domestique, le faux témoignage et la subornation. Il faut ajouter, et c'est là une preuve de l'excellence de notre administration française, que la concussion et la corruption des fonctionnaires ont été en décroissant jusqu'en 1854, sauf en 1840, où le chiffre annuel s'éleva exceptionnellement presque à celui des années de maximum 1827 et 1828.

Cette permanence de la criminalité, tout affligeante qu'elle soit, n'a rien cependant qui doive nous surprendre : elle résulte de la constance même de la constitution du cœur humain. Les chiffres, dont les témoignages sont plus forts que les théories, nous révèlent sans doute l'influence des conditions sociales, l'efficacité contre certains crimes et délits des moyens de surveillance et de répression; mais ils montrent aussi que la perversité de notre nature emploie toutes les voies qui lui restent ouvertes, et que, lorsque la grande route est fermée, elle se glisse par des chemins détournés. Comme le prétend le dicton populaire, *le diable n'y perd rien,* nous changeons de peau, non de nature, et si notre écorce est moins raboteuse et moins rude, elle cache dans son tissu des aiguillons qui ne blessent pas moins mortellement que les fortes épines d'un bois plus noueux; notre âme, en dépit des formes adoucies dont elle se pare, ne se montre au fond ni plus pure ni plus désintéressée. La constance de ces penchans criminels qui se métamorphosent, mais ne se suppriment pas, n'est que le reflet d'autres lois de la société, que la statistique a également mises en lumière. Ainsi que l'écrivait dernièrement un de nos statisticiens les plus consciencieux et les plus exercés, M. Villermé, il suffit de comparer les chiffres qui indiquent le mouvement des mariages, le rapport de l'âge et de la condition des conjoints en des pays placés dans une situation à peu près identique, tels que la France et la Belgique, pour se convaincre qu'ils sont régis par de véritables lois, « lois tacites si l'on veut, mais qui ne tombent point en désuétude et qui gouvernent la société bien plus sûrement que les lois écrites dans nos codes. » On est frappé surtout de voir les mêmes faits se présenter partout et toujours aux mêmes époques de la vie, avec les mêmes tendances et pour ainsi

dire la même intensité. Sans doute une foule de circonstances spéciales ou passagères altèrent de temps en temps la constance des résultats; mais ces fluctuations sont légères, et le plus souvent elles révèlent l'intervention de nouvelles causes qui n'agissent pas moins régulièrement que les premières. C'est ainsi que, depuis trente ans, le mouvement des populations prouve avec évidence que, dans toute l'Europe, les mariages deviennent de plus en plus nombreux et que la quantité moyenne des naissances tend à diminuer, sans que pour cela le chiffre de la population décroisse, car la statistique démontre que la mortalité est d'autant moins grande que les familles sont moins nombreuses, l'accroissement de l'humanité, comme l'a prouvé Malthus, étant toujours réglé par la proportion des subsistances.

Quoique tout procède dans la société selon une marche régulière, qui résulte de la constance des effets amenés par les mêmes causes, on ne saurait admettre cependant une permanence absolue, une immuabilité désespérante qui nous enfermerait éternellement dans le même cercle. Les forces qui sollicitent la société sont irrésistibles et nécessaires; mais nous pouvons en mieux combiner le jeu, en tirer de meilleurs résultats. C'est en cela que le progrès s'accomplit.

Certains esprits se sont fait de fausses idées sur les conséquences à tirer des études de M. Guerry. Ils ont supposé que le chiffre des crimes demeure indépendant des moyens préventifs, des institutions sociales; ils ont été jusqu'à réclamer logiquement la suppression de toute pénalité, tenant pour impuissant tout ce qui prétend combattre une loi fatale et nécessaire. Les hommes entraînés au crime par des motifs qui tiennent à la constitution même de l'humanité ne doivent pas, disent-ils, être regardés comme responsables. Juger ainsi, c'est oublier que le principe de la responsabilité est la base même de la société et le régulateur de nos actes, et que l'expérience journalière nous démontre qu'on corrige les mœurs par l'éducation individuelle et sociale. Les tableaux de M. Guerry ne conduisent nullement à des résultats si opposés au sens commun; ils démontrent seulement que l'on a prêté à certains moyens une puissance dont ils sont dépourvus, que tant qu'une forme donnée de société subsiste, une proportion déterminée des mêmes crimes, des mêmes délits, se produit constamment. Les travaux du savant statisticien ouvrent une voie de recherches qui peuvent devenir singulièrement fécondes, si elles trouvent les encouragemens et l'appui des gouvernemens, si ceux-ci comprennent l'importance qu'il y aurait à leur donner plus d'ensemble et d'étendue. Que l'on poursuive en divers pays, pendant un demi-siècle et davantage, les études dont je viens d'exposer les premières tentatives, et l'on sera en mesure alors de prononcer sur la valeur de certaines institutions établies dans l'intérêt des mœurs, de constater les maux qui tendent à s'accroître et

ceux qui disparaissent. Les hommes d'état seront ainsi en possession de méthodes plus sûres pour arriver à agir sur la société, parce qu'au lieu d'être fondées sur une observation individuelle, nécessairement incomplète, elles reposeront sur l'autorité des faits. La politique est une sorte d'hygiène sociale qui doit, comme la médecine, se fonder sur la connaissance des phénomènes de la vie ; mais, sous prétexte de lui imprimer un caractère vraiment scientifique, il ne faut pas commencer par poser *à priori* des faits qui n'ont point encore été suffisamment constatés.

De même que la connaissance des lois physiques nous fournit les moyens de nous approprier les phénomènes pour les appliquer à un but utile, de même, les lois morales une fois connues, il sera possible de diriger la société dans des voies où nos passions et nos penchans trouvent leur satisfaction légitime, en échappant davantage aux influences qui les pervertissent. Jusqu'à présent on a, comme les médecins qui ne s'appuyaient pas sur la physiologie, procédé empiriquement; on a cherché le remède sans s'être assuré de la marche du mal, et attribué à certaines formes de gouvernement et d'institutions une force morale dont elles sont dépourvues. La société, qui a fait tant de progrès matériels, n'est encore en possession que des moyens d'établir un ordre apparent. Quant au perfectionnement des individus, il faut reconnaître qu'il a été peu sensible : nos mœurs se sont adoucies à certaines époques; mais tandis que la brutalité sortait par une porte, le vice rentrait par l'autre. La statistique montre que l'instruction n'est pas tout, et que, pour avoir un véritable thermomètre du progrès moral, il faudrait encore trouver des moyens de mesurer l'éducation. Trop souvent ces mots ont été confondus, quoiqu'ils expriment deux idées distinctes. On peut avoir un grand cœur avec une intelligence faible, et une forte intelligence avec une âme débile. Sans doute l'éducation implique toujours un certain degré d'instruction, car on ne saurait remplir ses devoirs sans les connaître; mais la connaissance ne suffit pas en soi-même pour accomplir le bien : si elle est appliquée au mal, au lieu d'améliorer, elle corrompt. L'adoucissement des mœurs n'est pas non plus la conséquence nécessaire du progrès moral; il peut n'être qu'un affaiblissement de l'énergie du caractère, et ce que nous prenons alors pour de la vertu n'est que de la faiblesse. Quand la civilisation ne fait que multiplier nos désirs au-delà des limites où il nous devient difficile de les satisfaire honnêtement, elle ne produit point un progrès, mais une sorte de décadence.

La statistique prouve que l'état moral de la société naît du concours d'un certain nombre de causes principales dont elle doit calculer séparément les effets; ce sera au législateur de trouver les moyens de les combiner en vue du meilleur résultat possible. Les unes, toutes

physiques ou physiologiques, sont du ressort de l'hygiène et de la médecine; les autres sont plus exclusivement sociales ou politiques: c'est à celles-ci que doit s'attacher le publiciste. Toutefois on ne saurait séparer l'action de ces causes principales et prétendre combattre le mal sans tenir compte de leur intervention collective. Malgré les services que la statistique est appelée à rendre, il faut cependant reconnaître qu'elle ne pourra jamais nous donner des vertus, qui seront toujours une exception dans l'espèce humaine, et nous garantir contre la fragilité, qui est le propre de notre nature. D'ailleurs c'est moins par les institutions que par l'opinion que l'on atteint les mœurs; sa sévérité à l'égard de ceux qui manquent au devoir est plus efficace que la loi même. Les simples mesures préventives, au lieu de purifier les cœurs, ont souvent pour effet de les rendre hypocrites; un calme, une vertu apparente, se produisent tant que la compression dure. Dès que celle-ci vient à cesser, le mal fait explosion avec d'autant plus de violence qu'il avait couvé plus profondément. Les vices cachés sont ceux dont la société a le plus à redouter l'action dissolvante, et ces vices-là échappent presque constamment au grand jour des tribunaux. Le formalisme de vertu et de religion donne le change: la statistique pourra découvrir plus tard les maux qu'il aura produits, mais elle mettra difficilement sur la voie des causes secrètes qui les ont engendrés. Il y a chez l'homme une tendance malheureuse à ne faire consister l'accomplissement du devoir que dans l'acte qui en est l'apparence. En religion, la majorité attache plus d'importance aux formes et aux pratiques extérieures qu'à l'observation des principes moraux que ces formes ont uniquement pour but de sanctionner; dans la vie civile, on tient plus à obtenir la réputation d'un mérite qu'à posséder le mérite même. Ce faux semblant de vertu abuse les observateurs superficiels, et lorsqu'il est facile de constater le mal, ce mal est déjà bien ancien. L'histoire est remplie de pareils faits. Le moraliste aura donc toujours sa place à côté du statisticien; il vérifiera ses comptes, il s'assurera si ses chiffres ne sont pas quelquefois une simple fantasmagorie. Quant à ces passions violentes, à ces manifestations qui agitent le corps social et menacent son existence, les données numériques sont très suffisantes pour nous en faire découvrir la marche et les causes. Ces longues comparaisons et ces proportions multipliées ont l'incontestable avantage de nous conduire au point du corps social où sont les blessures les plus saignantes et les cicatrices les plus fraîches, et nous ne saurions désormais prétendre à les guérir, sinon à les soigner, sans nous être assurés des influences qui les agrandissent ou les ravivent.

Alfred Maury.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 septembre 1860.

Comment veut-on que les esprits ne soient point perplexes en face de la situation présente? Tandis que les déclarations les plus autorisées ont une signification rassurante, les faits se déroulent dans un sens contraire. Tout le monde rendra à notre gouvernement et aux personnages qui ont le droit de parler en son nom cette justice que leurs récentes manifestations ont eu le caractère le plus pacifique. Le langage officiel fait plus qu'exprimer le désir de la paix, il annonce la foi dans la paix. Certes qui oserait se flatter en France d'être en mesure d'apprécier aussi justement que l'empereur ce que l'on pourrait appeler les accidens de la météorologie politique? Qui est mieux informé, et qui pourrait aspirer à exercer sur les événemens un égal ascendant? L'empereur pourtant, l'empereur lui-même, subissant la loi commune, est parfois exposé, tout comme nous, à bâtir ses espérances sur ses bonnes intentions et à être contrarié par des événemens imprévus. L'autre jour, à Marseille, il saluait en termes poétiques le retour d'une ère nouvelle de progrès pacifiques, — maintenant « que les circonstances sont plus favorables et que la tranquillité est le vœu de tout le monde. » Au moment où il entrevoyait ce rassérénement si vivement souhaité des choses, sans doute il considérait comme un fait accompli la marche triomphale de Garibaldi à travers le royaume de Naples, qui n'a d'analogue dans l'histoire que le prodigieux retour de l'île d'Elbe; mais il ne s'attendait pas évidemment à l'audacieuse entreprise du Piémont sur les États-Romains. Dans la visite qu'ils lui ont rendue à Chambéry, M. Farini et le général Cialdini ne lui ont rien dit de ce projet. Peut-être les émissaires piémontais l'ignoraient-ils eux-mêmes, peut-être le gouvernement piémontais n'avait-il pas pris encore son parti. Quoi qu'il en soit, voilà une circonstance peu favorable, et voilà qu'il faut rayer le gouvernement sarde du nombre de ceux

dont la tranquillité est le vœu. Ce contraste entre la confiance respirée par le discours impérial et l'événement contradicteur qui éclatait à l'heure même n'est-il pas le trait caractéristique de notre temps, l'explication parlante de nos anxiétés et de nos surprises?

Mais avant d'examiner les graves conséquences de la résolution piémontaise, disons un mot de la singulière révolution de Naples, qui a précipité les décisions du gouvernement sarde.

C'est un lieu commun de prétendre que les peuples ont toujours le gouvernement qu'ils méritent, un lieu commun oiseux, car on peut le retourner contre les gouvernemens, et dire que les gouvernemens font les peuples à leur image, ce qui est tomber d'aplomb dans un cercle véritablement vicieux. Nous n'aimons pas les sévérités prodiguées aux pauvres peuples, mineurs éternels, condamnés à tant de misères, dont la pire n'est point de servir de thème à des figures de rhétorique contradictoires. Si pourtant il était équitable et sensé de prendre à partie cet être de raison que l'on nomme un peuple, il faudrait convenir que le spectacle que vient de présenter le peuple napolitain ne donnerait pas tort à ceux qui prétendent qu'il ne valait pas mieux que son gouvernement. Le jeune roi qui vient de quitter Naples a été renversé sans héroïsme, mais il n'est point tombé sans une certaine noblesse. Il y a eu quelque chose de touchant dans sa triste résignation. On assure que, dès l'origine des troubles, il ne s'était fait aucune illusion sur le sort qui l'attendait. Il se sentait impuissant à réagir contre le triste héritage qu'il avait reçu. Il voyait que la population, l'armée, la marine surtout, travaillées par toute sorte de menées, voulaient sa chute. Il n'avait ni le génie ni le temps nécessaires pour régénérer le pouvoir que son père lui avait transmis, pour changer par une puissante diversion le courant des idées et des mœurs napolitaines. Il savait qu'il ne serait pas sérieusement défendu, ou qu'une tentative de lutte ne ferait que donner lieu à une effusion de sang trop cruelle, puisqu'elle devait être inutile, et donner prétexte à de hideux désordres. C'est ce qui explique et jusqu'à un certain point relève la passivité qu'il a affectée. Avant les ministres qui l'entouraient ou du moins avec eux, il avait appliqué sa pensée à un seul objet : épargner à son règne si court la douleur d'une conclusion sanglante, et transférer doucement aux hommes et aux idées qui en voulaient à son trône la responsabilité du pouvoir et du nouvel ordre de choses. Peut-être, dans un pays dont la première préoccupation est de ne point se battre, une telle conduite était-elle la plus politique, peut-être était-ce, pour se ménager le profit des réactions à venir, un habile calcul de finir de cette façon pacifique et douce; mais il serait injuste d'attribuer aux vues de la politique ce parti-pris du roi de Naples, et de n'en point faire honneur surtout à ses sentimens d'humanité.

Le départ du roi s'est donc accompli avec une sérénité mélancolique. La dignité de son attitude est surtout ressortie à côté de l'abandon si lâche dont

il a été l'objet de la part de ceux qui furent ses serviteurs et les favoris de son père. Les démissions des officiers, de ceux même qui tenaient de plus près à sa personne, pleuvaient autour de lui. Quand son départ a été décidé, il s'est vu refuser par les chefs de la marine napolitaine, par des hommes à qui il avait conservé ou donné leurs épées, l'hospitalité à bord de leurs vaisseaux. Il n'a trouvé asile, pour se rendre à Gaëte, que sur le plus petit bâtiment de son escadre; encore a-t-il fallu promettre au capitaine qu'une fois arrivé à sa destination, le navire n'y serait point retenu et reviendrait à Naples sans retard. Dans cette dernière heure, le roi François II n'a rencontré les attentions et les égards dus à son rang et à son infortune que chez quelques militaires, tels que le prince Ruffano et le général del Bosco, qui avaient été fort peu en faveur jusqu'au moment de la révolution à cause de leurs opinions libérales, et chez quelques-uns de ses ministres, M. Spinelli et M. de Martino. Ces hommes honnêtes ont rendu au roi le dernier service qu'ils pussent lui rendre : ils ont maintenu le respect autour de sa personne, l'ordre dans son palais, jusqu'au moment de sa retraite. Le jeune roi a reconnu avec une loyauté émouvante cette fidélité trouvée parmi les hommes dans lesquels la cour de Naples n'avait voulu voir jusqu'à ces derniers temps que des ennemis ou des suspects. « Quelle leçon pour les rois! disait-il en désignant le président du conseil, M. Spinelli; mon père l'a tenu en prison pendant deux années, et durant douze ans l'a soumis à une étroite surveillance, et cependant c'est lui qui a été mon plus honnête conseiller, c'est lui, quand je n'ai plus auprès de moi aucun de nos anciens amis, qui apporte les dernières consolations à mon malheur! »

Le roi, en s'embarquant, avait chargé M. Spinelli de veiller au maintien de l'ordre. François II en mer, M. Spinelli réunit chez lui les représentans des principaux partis napolitains. Cette réunion donna lieu à une scène étrange. Trois partis se disputaient déjà le royaume de Naples, les garibaldiens, les annexionistes et les mazziniens. Les premiers voulaient le pouvoir pur et simple de Garibaldi; ils voulaient donner au chef militaire du mouvement italien l'entière disposition des ressources du royaume, afin de le laisser maître de conduire à sa guise l'entreprise dans laquelle il s'est engagé. Les annexionistes proprement dits voudraient que le Piémont prît immédiatement possession du pays, afin d'avoir à leur tête un gouvernement régulier, et de conserver à ce gouvernement la direction générale de la politique italienne. A ce groupe s'unissent aussi ceux qui désirent garder à Naples ce reste d'autonomie que les projets d'organisation politique de M. Farini font espérer aux anciens états italiens par la division de la péninsule en *régions* correspondant aux anciennes démarcations territoriales. Les mazziniens sont peut-être le parti le plus redoutable, car ils ont le levain des idées républicaines, ils ont plus qu'aucun autre parti le tempérament révolutionnaire, et se mettent en apparence à la suite de Garibaldi, mais pour le pousser sans cesse en avant, et le supplanter, s'il s'arrêtait. Les représentans des deux

premiers partis furent donc réunis dans les salons de M. Spinelli. Il ne faut pas oublier que le ministre sarde, M. de Villamarina, sans paraître dans la réunion, en attendait le résultat dans une pièce voisine. M. Spinelli avait espéré qu'un certain accord pourrait se produire au moins sur quelque mesure temporaire et de transition entre ces fractions diverses, et cherchait naturellement dans cet accord la garantie du maintien de l'ordre pendant l'interrègne; mais il fut impossible aux partisans de l'annexion immédiate et aux partisans de la dictature pure et simple de Garibaldi de s'entendre sur quelque moyen terme. Le débat devenait plus bruyant et plus irritant, la scène de plus en plus orageuse, lorsque M. Spinelli, désespérant d'obtenir une conclusion, envoya secrètement à Garibaldi, qui était encore à Salerne, une dépêche où il le pressait d'arriver à Naples. Cette dépêche décida le général, qui promit d'entrer le 7, et fut mis ainsi en mesure et en demeure de réaliser la prophétie qu'il avait faite quelques jours auparavant touchant la date de son apparition dans la capitale. Il est impossible d'oublier ici un curieux détail de cette révolution napolitaine. Les forces de Garibaldi n'étaient pas aussi rapprochées de Naples que le croyaient les ministres et la population. C'est le télégraphe électrique qui avait produit l'erreur de l'opinion. On fera bien de prendre garde désormais au rôle révolutionnaire que peut jouer la télégraphie électrique. Ces dépêches sommaires, saccadées, sont pour ainsi dire des coups de fouet donnés aux imaginations, qui démoralisent les unes et exaltent les autres : elles sèment la surprise et précipitent ce rapide travail, ces brusques reviremens, que les événemens révolutionnaires accomplissent dans les esprits; mais à l'action naturelle du message électrique s'était ajouté pour Naples l'effet d'une curieuse ruse de guerre. Un de ces Anglais qui cherchent auprès de Garibaldi l'amusement de l'aventure avait corrompu un des agens du service télégraphique, et par son entremise faisait parvenir à Naples, sous le nom de l'intendant de la province, de faux bulletins sur les mouvemens de l'armée garibaldienne. Trompé par de frauduleuses dépêches, on croyait à Naples que les volontaires arrivaient, tandis que, non ralliés autour de leur chef, ils étaient encore à cinquante milles. La dissolution du gouvernement royal se trouva ainsi en avance sur les nécessités résultant de l'imminence réelle du péril. C'est ce qui explique comment Garibaldi a pu arriver à Naples le 7, et pourquoi il a été obligé d'y entrer sans ses troupes, qui étaient encore loin derrière lui.

Au témoignage des bons observateurs, ce qu'il y a eu de plus remarquable dans l'entrée à Naples de Garibaldi, c'est la physionomie du héros lui-même. Ce visage qu'enflamme une noble passion, ce front que remplit une grande pensée, étaient visiblement assombris d'une involontaire tristesse. Le dictateur sentait qu'il s'avançait dans une masse en décomposition, non au milieu d'un mâle enthousiasme populaire; il souffrait de voir dans son cortége la plus basse populace. Les amères pensées naissaient naturellement de son trop facile triomphe. Déjà il était à peu près délaissé par la Sicile, qui,

affranchie du joug napolitain, a obtenu tout ce qu'elle voulait, et s'enferme dans son égoïsme satisfait. Débarqué sur la terre ferme, il ne s'est point aventuré dans l'intérieur, où il n'eût trouvé qu'une passive indifférence; il a suivi la côte à la façon des anciens conquérans de Naples, les Normands et les Espagnols, et n'a rencontré nulle part cette résistance qui laisse sentir un point d'appui possible derrière un obstacle passager. Un pareil homme ne peut pas avoir vu sans dégoût la conduite de la marine napolitaine, et ne peut pas nourrir de grandes espérances sur l'armée qui s'est fondue devant lui. Ces préoccupations soucieuses ont dû l'accompagner aussi dans la fête populaire de la madone de Piè di Grotta et dans cette église où, à travers la haie des gardes nationaux, il est allé, le 8 septembre, occuper la place du roi, de même qu'il avait donné à Palerme la bénédiction pontificale. Peut-être ce découragement, plus encore que la pression des annexionistes et autant que le conseil d'une modération habile, l'a-t-il décidé à remettre sur-le-champ la flotte napolitaine à l'amiral piémontais, le comte Persano, et à donner le pouvoir à un ministère modéré.

Il était aisé de pressentir que le succès de Garibaldi à Naples pousserait le gouvernement piémontais à quelque résolution décisive. Ce gouvernement ne pouvait pas conserver plus longtemps son attitude expectante et passive sans abdiquer la direction de l'Italie et tomber dans une inaction aussi triste que périlleuse. Il était déjà trop tard pour enrayer le mouvement des volontaires à l'heure où Garibaldi touchait la terre ferme. Il était manifeste que, l'eût-il voulu, le gouvernement piémontais ne pouvait plus alors tenter la lutte ouverte sans se perdre, sans perdre encore avec lui et les derniers élémens d'ordre qui restent dans la péninsule, et la cause de l'indépendance italienne. Une seule voie lui était ouverte : marcher d'accord avec Garibaldi, et sceller cet accord par une initiative hardie qui replaçât le gouvernement piémontais à la tête du mouvement italien. C'est parce que l'entreprise de Garibaldi menait inévitablement et prochainement à cette extrémité que nous avons mis tant de chaleur à demander au Piémont de s'arrêter quand on en avait encore l'occasion et le pouvoir. Désormais il serait oiseux de répéter des exhortations qui ne sont plus applicables à la situation présente, il serait absurde d'y puiser un texte à récriminations stériles. Témoins impuissans des événemens, nous avons, moins encore que ceux qui les décident, le pouvoir d'en faire rebrousser le cours, et il nous est tout au plus donné d'en déduire les conséquences prochaines par des appréciations attentives et pratiques. Les élémens de la situation de l'Italie et de la situation de l'Europe dans ses rapports avec l'Italie sont maintenant changés. Nous pouvons bien apporter des sentimens de tristesse et de regret dans l'examen des nouvelles perspectives qui nous sont ouvertes, mais nous sommes obligés de les accepter telles qu'elles sont, de souhaiter, suivant notre habitude, qu'il en sorte le moindre mal possible, et de nous rattacher à tous les moyens qui pourraient en atténuer les mauvaises

conséquences. C'est donc dans cet esprit que nous allons examiner ce nouvel ordre de choses, inauguré par l'entrée des Piémontais dans les états pontificaux, d'abord au point de vue de l'Italie, et ensuite au point de vue de l'Europe.

Le Piémont a prononcé le grand mot révolutionnaire : *alea jacta est.* Il sort des ambiguïtés et des équivoques, il proclame la politique de l'unité de l'Italie; il ne lui sera plus permis de reculer. Aujourd'hui il envahit les États-Romains. Maître des États-Romains, il sera, dans un terme plus ou moins prochain, contraint d'entreprendre la conquête de la Vénétie et d'attaquer l'Autriche. Il marche à cette guerre, et les malheurs de la guerre peuvent seuls le faire reculer. Des incidens peuvent traverser cette direction de la politique piémontaise, en retarder ou en hâter le cours; n'importe : la grande partie est commencée, et c'est dans ces termes qu'il faut se préparer à en embrasser les chances, à en juger les coups.

On nous dispensera de dire longuement notre opinion sur le procédé du Piémont envers le pape : ce qu'il a de blâmable au point de vue des notions acceptées du droit des gens frappe trop les yeux. Le prétexte de l'invasion des états pontificaux, si on le veut prendre à la lettre, viole les principes de la souveraineté et du droit international. De quel droit, si le pape est souverain, vient-on l'interpeller sur la composition de son armée? C'est l'ultimatum que l'Autriche lui envoya l'année dernière, et qu'il repoussa avec le concours de la France, que le roi Victor-Emmanuel renvoie aujourd'hui au pape. L'Autriche sommait alors le Piémont de dissoudre ses corps de volontaires; le Piémont somme aujourd'hui le pape de dissoudre les siens. Encore y a-t-il cette différence, que les volontaires du Piémont étaient notoirement enrôlés pour attaquer l'Autriche, tandis que les volontaires des états de l'église sont réunis pour un objet purement défensif. Ce qui rend la prétention formelle du Piémont plus choquante, c'est le moment où elle se produit. C'est un crime au pape d'être défendu par des étrangers, lorsqu'il est glorieux à Garibaldi de faire recruter en Angleterre des excursionistes pour ses trains de plaisir à raison de 2 francs par jour, et lorsque ses camps regorgent d'amateurs de guerre et de révolutionnaires venus de tous les points du monde! Des récriminations comme celles de la proclamation piémontaise contre l'armée pontificale ne se discutent pas : c'est l'éternel réquisitoire du loup contre l'agneau, lequel n'a d'autre sanction que la raison du plus fort.

Nous n'aborderons pas davantage la grande question du pouvoir temporel des papes. Le pouvoir temporel, à tort ou à raison, a jusqu'à présent été jugé nécessaire par les états catholiques du monde. Il touchait, à leurs yeux, aux intérêts mêmes de leur organisation politique intérieure, puisqu'il était la garantie de l'indépendance et de la neutralité du pouvoir spirituel que le pape exerce chez les nations catholiques. La question ne serait grave, au point de vue pratique, que si les états catholiques conservaient

encore leurs anciennes idées en pareille matière. Dans ce cas, ces états pourraient considérer la tentative actuelle du Piémont comme une perturbation de leurs propres intérêts et un empiétement sur leurs propres droits; mais c'est là une affaire d'opportunité. Les états catholiques de l'Europe, dans leur situation actuelle, semblent disposés à donner carte blanche au Piémont. Le Piémont ne paraît pas plus s'être trompé sur le profit qu'il peut tirer de cette situation que sur l'avantage que lui donne vis-à-vis du pape la supériorité de ses forces. En somme, la meilleure raison du Piémont, quoiqu'il ne l'exprime point dans son manifeste, c'est que la suppression du pouvoir temporel du pape est la condition absolue de sa politique unitaire. L'Italie nouvelle, l'Italie réunie sous un seul sceptre ne peut avoir qu'une capitale: c'est Rome. Le véritable objectif de l'entreprise actuelle est donc Rome au fond. On commence par les Marches et par l'Ombrie, on ne peut pas aujourd'hui aller se heurter à Rome contre les troupes françaises qui protégent le pape : M. de Cavour déclare même que partout où un soldat français se présentera, l'armée piémontaise a ordre de reculer devant lui; mais on ne saurait se méprendre sur la durée de cette patience. Pour la rendre éternelle, pour conserver au pape cette possession de Rome et de sa banlieue que lui promettait, il y a huit mois, une célèbre brochure, il faudrait que la France se condamnât à entretenir éternellement à Rome une garnison de douze mille hommes; or l'occupation éternelle de Rome par une division française n'était point promise dans la brochure.

Mais l'agression des états de l'église a beau violer le droit des gens, contrarier les intérêts ou blesser les affections des états catholiques : au point de vue des nouveaux besoins de l'Italie et des tendances du mouvement unitaire, elle n'en demeure pas moins une nécessité habilement reconnue et hardiment acceptée par le Piémont. Nous ne sommes pas étonnés d'apprendre que, depuis qu'il a pris cette violente résolution, M. de Cavour a retrouvé cette activité, cette audace et cette confiance qu'il a montrées dans d'autres épreuves heureusement surmontées. Ce coup lui rend son ascendant sur l'Italie. Garibaldi sans doute n'est ni supplanté ni effacé; mais il est contenu, ne fût-ce que jusqu'à l'achèvement de l'entreprise romaine. A moins de déserter l'œuvre même de sa vie, Garibaldi ne peut pas se séparer de M. de Cavour; il est au contraire obligé de lui communiquer ses desseins et de concerter avec lui ses mesures. Le mouvement italien entraîne toujours d'immenses périls, mais il rentre dans les conditions d'une entreprise régulière; il est contrôlé et jusqu'à un certain point défendu par les responsabilités du gouvernement qui en prend ouvertement la direction.

Tel qu'il est en effet, et quoiqu'il ait commis, suivant nous, des fautes regrettables, le gouvernement piémontais, aujourd'hui et pour longtemps sans doute, demeure le seul élément d'ordre qui existe en Italie. Or il ne peut conserver l'influence d'ordre qu'il représente qu'à la condition de ne plus s'arrêter dans l'accomplissement du programme de l'unité italienne;

il ne peut rester maître de la conduite du mouvement qu'à la condition d'en subir l'impulsion et d'en poursuivre le but. C'est pour cette raison que nous le considérons comme entraîné fatalement vers une guerre prochaine avec l'Autriche. Sans méconnaître les immenses dangers qu'une telle guerre fera courir à l'Italie, il faut convenir que toutes les chances sont loin de lui être contraires dans cette téméraire aventure.

D'abord il est vraisemblable que le Piémont pourra terminer l'occupation des états de l'église avant que n'éclate une telle guerre. Les qualités militaires de l'illustre chef de l'armée pontificale sont des plus éminentes sans contredit, mais a-t-il réellement dans sa main des troupes solides? Pourra-t-il, au milieu d'une population malveillante, résister aux forces si supérieures qu'on lui oppose? Le succès d'un engagement pourrait-il changer l'issue finale d'une lutte si disproportionnée? Le pape lui-même, en présence de l'inutilité d'un tel effort, consentira-t-il à autoriser l'effusion du sang, et ne peut-il pas, comme le roi de Naples, céder à la violence matérielle et morale qui lui est faite, en protestant, en réservant ses droits, mais en épargnant les vies qui sont prêtes à se sacrifier pour sa cause? Si l'on ne considère que la résistance que le pape peut opposer à l'invasion, il ne semble pas que l'entreprise piémontaise doive être sérieusement traversée. En dehors du pape, quelles oppositions rencontrera le Piémont? Des oppositions morales, et probablement pas d'autres. Parmi ces oppositions, il en est une qui aurait dû être efficace, celle de la France; on dit qu'elle a été énergique : elle est allée jusqu'au rappel de notre ministre à Turin; mais il n'a pas convenu au Piémont d'en tenir compte. M. de Cavour reconnaît que nous avons raison, à notre point de vue, de dégager notre responsabilité diplomatique; mais il s'est engagé en nous prévenant trop tardivement pour avoir encore le temps de céder à nos représentations et de revenir sur la résolution prise. Nous protégerons le pape avec douze mille hommes; nous serons placés dans la position dont nous évoquions récemment la perspective; nous serons non assiégés, mais enveloppés dans Rome, et il n'est pas même probable que nous profitions de l'avantage que nous offre la courtoisie de M. de Cavour, lorsqu'il promet que devant l'uniforme français les Piémontais se retireront, pour montrer notre drapeau à Ancône. L'Autriche, menacée de si près, agira-t-elle? Nous ne le pensons pas. Elle ne prendrait pas le parti d'intervenir sans en informer d'avance notre gouvernement, et sans doute notre gouvernement userait de toute l'influence qu'il possède sur elle pour la détourner d'une action qui, bien que défensive au fond, aurait pourtant l'apparence d'une agression. Certes le Piémont côtoie de très près la guerre avec l'Autriche en entrant dans les Marches; il est pourtant possible qu'il s'empare des états pontificaux en évitant l'écueil qu'il effleure.

On ne saurait en tout cas supposer que le roi Victor-Emmanuel et M. de Cavour aient eu la pensée de porter un tel coup sans accepter dans leur résolution la chance d'une guerre immédiate avec l'Autriche. Ils sentent

d'ailleurs qu'un peu plus tôt ou un peu plus tard il en faudra toujours venir là. Ils doivent donc avoir froidement examiné les chances bonnes et mauvaises de cette guerre. S'ils caressent les unes avec confiance, ils doivent accepter d'avance les autres avec une froide résignation. Parmi leurs bonnes chances, ils comptent sans doute les pénibles embarras intérieurs de l'Autriche. En dehors de ses difficultés italiennes, l'empire autrichien ne traverse-t-il pas une crise redoutable? Les mécontentemens et les exigences des populations ne retentissent-ils pas au sein même du conseil de l'empire? N'est-il pas question d'une transformation fondamentale des institutions du pays? Ne demande-t-on pas l'abdication d'une partie des prérogatives du pouvoir au profit d'une presse libre et d'une représentation sérieuse des citoyens? Si l'empereur capitule, n'a-t-il pas dépassé le moment où un pouvoir peut encore se fortifier par des concessions, et au surplus la transition même d'un régime à un autre ne sera-t-elle pas une crise d'affaiblissement? Si l'empereur enfin résiste, comment reconstituera-t-il ses finances? comment refera-t-il le moral de ses soldats au milieu des masses hongroises et des millions de Polonais de la Galicie, auxquels une guerre viendrait fournir l'occasion de faire éclater leurs légitimes mécontentemens?

Les révolutions actuelles de l'Italie ont d'ailleurs acquis cette force expansive qui rend les révolutions contagieuses. L'expérience des mouvemens révolutionnaires nous prouve qu'il n'y a pas de révolutions isolées, et que lorsque l'Europe entre dans une de ces périodes de brusques et violens changemens, la révolution, partout où elle doit agir, s'opère par les mêmes procédés et sous une forme identique. Les exemples italiens sont d'un bon augure. La dissolution du royaume de Naples avertit peut-être plus d'un mauvais gouvernement du sort qui lui est réservé; la marche entraînante de Garibaldi annonce peut-être à plus d'un peuple opprimé un ardent et heureux réveil. Ainsi raisonnent les Italiens; mais la perspective même d'un revers ne les décourage pas. La France les laissera-t-elle succomber sous les armes autrichiennes? On ne réussit pas à le leur persuader, et sans vouloir le moins du monde flatter leur illusion, nous conviendrons que la défaite des Italiens et le rétablissement de l'ascendant autrichien dans la péninsule seraient un fâcheux échec pour la politique qui a inspiré la guerre de 1859, et qui a accepté, comme compensation de l'agrandissement du Piémont, la Savoie et Nice. D'ailleurs les Italiens ne s'arrêtent pas seulement à cette espérance du concours de la France. Ils concèdent, pour la commodité du discours, que notre alliance leur fera défaut. Après un tel abandon, ils se résignent encore aux conséquences d'une guerre malheureuse. Notre cause, disent-ils, a grandi après chaque revers et par les revers mêmes; à chaque aspiration refoulée a succédé en nous une aspiration plus forte vers l'indépendance et vers l'unité; après chaque victoire obtenue par les princes que nous venons de rejeter, le gouvernement est devenu plus difficile à ces princes restaurés. Nous venons de prouver au monde que nous voulons être un peuple uni et une nation indépendante. La fortune peut encore nous être

contraire; mais l'on verra s'il est possible de refaire l'Italie divisée et de la gouverner malgré elle. On verra la vitalité révolutionnaire que nourrira en nous le souvenir du mouvement de 1860. Nous ferons un dernier effort, et celui-là sera irrésistible. — On doit reconnaître qu'il y a en effet une singulière puissance dans cette obstination qui se fortifie même en évoquant la perspective des extrémités les plus désespérées. Pour se représenter un retour de l'Italie aux conditions dont elle s'est affranchie, il faut imaginer une de ces diversions énormes qui noient les destinées d'un peuple dans un bouleversement universel, et lui font perdre la mémoire.

Ce serait trop se hâter que de chercher à deviner l'influence que la nouvelle évolution de la politique italienne exercera sur la politique de l'Europe. Il n'y a pourtant pas de témérité à prédire que les nouveaux événemens de la péninsule ne sont pas faits pour guérir l'opinion en Europe de cette étrange maladie de défiance anxieuse dont elle est depuis si longtemps travaillée. Du côté des gouvernemens, il est manifeste que l'œuvre de Bade et de Tœplitz se poursuit. Les gouvernemens s'attendent à un choc prochain et se préparent à le soutenir. La réconciliation de l'Autriche et de la Russie est un symptôme caractéristique de cette soucieuse prévoyance. Voilà donc que l'alliance des trois cours du Nord, que nous avions habilement rompue en 1854, est en train de se reformer, et qu'un des succès les plus signalés de notre politique étrangère va s'effaçant. Les blessures qu'a reçues dernièrement l'alliance anglo-française rendent plus sensible l'effet de ce nouveau travail des alliances entre les grandes puissances continentales. Il est fâcheux que ce soit à un pareil moment que nous soyons obligés de rappeler notre ministre à Turin et de témoigner notre mécontentement à un allié dont nous avons nous-mêmes créé la jeune puissance. Si l'on ajoute que nous avons moins à nous louer des dispositions populaires dans les grands états de l'Europe que de l'attitude des cabinets, les esprits clairvoyans seront d'accord pour recommander avec dignité la prudence à notre gouvernement ou pour le soutenir dans les intentions modérées qu'il manifeste. Il y a une grande exagération dans ces fantômes de coalition défensive que l'opinion inquiète soulève devant elle. Il n'y a point de coalition, même défensive, préparée contre nous : il y aurait dans de telles combinaisons une témérité provocante, à laquelle personne, croyons-nous, n'a en Europe l'idée, le goût ou le courage de s'abandonner. Tout le monde veut la paix avec la France; mais au milieu d'une situation qui semble pouvoir donner à tout moment naissance à des incidens graves, nous demanderons la permission d'exprimer encore une fois le regret que nous éprouvons à voir les dislocations qu'a subies l'ancien concert européen, et surtout les atteintes qu'a reçues l'ancienne entente cordiale. Le malaise qu'inspirent les préoccupations de la politique extérieure disparaîtra sans doute; mais il faut, pour rétablir la confiance d'autrefois, du temps d'abord et une vigilante sagesse.

Une des nations du continent qui sont le plus affectées de ces malveillantes défiances qu'on voudrait voir cesser enfin, c'est le peuple germani-

que. Les Allemands apportent dans leurs préoccupations à l'égard de l'étranger une mauvaise humeur qu'ils feraient mieux peut-être de tourner sur les justes griefs que leur fournit l'imperfection de leur constitution fédérale. L'association nationale qui s'était formée l'année dernière pour agiter la question de la réforme fédérale n'a pas obtenu dans la confédération les succès qu'elle se promettait à l'origine. Cette association vient de se réunir sans grand éclat à Cobourg. Il résulte du rapport qui a été lu à l'assemblée que l'association ne compte que cinq mille membres dans une nation de plus de quarante millions d'âmes. De ces cinq mille, trois ou quatre cents seulement ont assisté à la réunion de Cobourg. Les coryphées du parti de Gotha étaient absens. Le parti démocratique lui-même, à quelques exceptions près, parmi lesquelles il faut mentionner M. de Benningsen, président de l'association et chef de l'opposition dans le parlement hanovrien, était médiocrement représenté. Les questions intérieures n'ont pas donné lieu à des discussions vraiment intéressantes, et il ne s'y est pas révélé un accord de vues édifiant. La question italienne a naturellement provoqué des débats plus longs et plus intéressans. Le comité proposait d'exprimer l'intention de défendre l'intégrité du sol fédéral, mais de déclarer en même temps que l'Allemagne n'a point le droit de soutenir l'Autriche dans la Vénétie. On devait enfin donner un témoignage de sympathie au mouvement libéral et unitaire de l'Italie. Cette proposition a soulevé des objections en sens contraire. Des adversaires de l'Autriche en trouvaient les termes trop modérés : ils voulaient que l'on votât pour la neutralité de l'Allemagne même dans l'hypothèse d'une nouvelle intervention de la France dans les affaires italiennes; ils soutenaient qu'une alliance avec l'Italie une et indépendante était pour l'Allemagne une garantie préférable à la ligne du Mincio. Cette opinion n'a malheureusement rallié que quelques démocrates berlinois. Les autres adversaires de la proposition du comité, beaucoup plus nombreux, soutenaient qu'il y avait un intérêt non-seulement autrichien, mais allemand, dans la question vénitienne, et que nulle part, sauf en Allemagne, on ne songeait à sacrifier des provinces entières par pure sympathie pour une nation étrangère. Cette opinion a été chaleureusement défendue non-seulement par des Allemands du sud, mais par des Allemands du nord, et entre autres par le président lui-même de l'association, M. de Benningsen. La scission a été tellement vive entre les membres de la réunion, que le comité a dû retirer sa proposition. M. La Farina, président de l'association nationale italienne, avait adressé à l'assemblée une lettre à laquelle M. de Benningsen a été chargé de répondre. « Si les Italiens, dit-il dans cette réponse, tiennent à conserver et à voir se fortifier les sympathies de l'Allemagne pour leur cause, il est pour eux un pressant devoir : qu'ils fassent en sorte que le mouvement italien, dans ses nouveaux progrès, ne blesse pas les intérêts essentiels du peuple allemand et de la politique allemande, et n'amène pas entre les deux peuples de déplorables conflits. Vous avez pu vous convaincre dans ces derniers mois, par les manifestations de l'esprit public,

que, tout en sympathisant avec un peuple auquel l'Allemagne doit plus d'un élément de son développement intellectuel, les Allemands sont résolus à faire prévaloir leurs propres intérêts politiques dans toutes les directions, fût-ce même, s'il le fallait, au prix de bien vives sympathies. » Cette lettre mérite d'être remarquée comme un symptôme de l'opinion allemande touchant la question vénitienne. Cette opinion se prononce malheureusement avec tant de force contre les prétentions italiennes que l'association allemande elle-même, quoiqu'elle soit formée pour servir des aspirations unitaires semblables à celles qui animent l'Italie, est pourtant obligée de la subir et de la partager. C'est là le seul résultat positif qu'ait eu la réunion des unitaires allemands à Cobourg.

Cette fermentation universellement excitée dans les esprits par les questions étrangères a des conséquences fâcheuses. Parmi ces conséquences, il en est une qu'un journal accuse et déplore depuis quelque temps avec une véhémence si sincère, mais si peu avisée, qu'il ne prend pas garde qu'elle fournit un des argumens pratiques les plus concluans en faveur d'une liberté dont il est pourtant peu épris, nous voulons dire la liberté de la presse. Ce journal a l'air d'attribuer tous les maux du présent à la propagation systématique des fausses nouvelles par les correspondans des journaux étrangers. Il y a longtemps que nous avons signalé ce fléau des commérages et des nouvelles frelatées des correspondances, qui est un des vilains traits de notre époque; mais il est oiseux de faire la guerre aux fausses nouvelles, si l'on ne veut pas en même temps porter remède à la niaise et maladive crédulité du public. Les économistes savent que ce sont les mauvaises lois de douane qui enfantent la contrebande. Abaissez les tarifs, vous supprimez le contrebandier. Mettez les bons produits à la portée du consommateur, il abandonnera les mauvais produits. Les publicistes gouvernementaux, qui sont devenus bons économistes par un miracle de la grâce, feraient bien d'appliquer ces principes libéraux au commerce des idées et des faits politiques. A qui la faute, s'il nous a été donné de voir de notre temps ce commerce des gazetiers étrangers que nous ne connaissions que par les tristes pages qu'il a laissées dans l'histoire de l'ancien régime? Qui a fait l'importance des correspondances des journaux étrangers? Pourquoi le public français va-t-il lui-même y chercher avidement l'aliment souvent malsain de sa curiosité? Quand la France avait une presse libre, avait-on jamais vu rien de pareil, et entendait-on jamais parler du mal que peuvent faire ces ridicules fatras? Gémissez des effets, nous y consentons; mais ayez la bonne foi et le courage de remonter à la cause. Reconnaissez que le silence n'est pas favorable à la confiance, qu'il est naturel que les ténèbres se remplissent de sots fantômes et créent de puériles terreurs, et que la liberté légale de la presse est aussi nécessaire à la saine direction de l'opinion publique qu'à la conservation des sentimens de l'honneur chez les écrivains. E. FORCADE.

V. DE MARS.

UNE

MISSION EN SUISSE

PENDANT LES CENT JOURS

PAPIERS INÉDITS.[1]

Le 21 avril 1815, le duc d'Otrante, ministre de la police générale, que je n'avais pas vu depuis plus d'un an, m'écrivit pour m'inviter à dîner chez lui ce jour-là même. Il voulait, disait-il, causer avec moi d'un *objet qui m'intéressait personnellement* (2). Après le dîner, *nous causâmes*, et il me proposa d'aller en Suisse, à Zurich, trouver ou attendre M. de Laharpe, qui revenait du congrès de Vienne. Je saurais de lui si l'on n'avait point à nous faire quelque proposition acceptable, ou s'il n'en était aucune que nous pussions faire nous-mêmes, s'il n'y avait enfin aucun moyen honorable de

(1) C'est une année avant sa mort que Ginguené fut chargé de la mission en Suisse dont on va lire le récit. Ces pages, les dernières sans doute qui soient sorties de sa plume, sont restées inédites jusqu'ici. M. James Parry, le fils adoptif de Ginguené, les a retrouvées parmi les manuscrits posthumes dont il est possesseur. Il a cru, et nous croyons comme lui qu'elles méritaient de voir le jour, car elles ne font pas seulement aimer celui qui les a écrites, elles sont intéressantes à plus d'un titre, et elles retracent avec une rare fidélité l'état d'une partie de l'Europe et ses dispositions à l'égard de la France pendant les cent jours.

(2) « Je voudrais causer avec vous d'un objet qui vous intéresse personnellement. Faites-moi l'amitié de venir dîner avec moi aujourd'hui vendredi 21 avril.

« Mes amitiés. « Le duc d'OTRANTE. »

prévenir l'horrible guerre dont nous paraissions menacés. Je lui exposerais le véritable état où était la France, qu'on avait sans doute connu fort inexactement à Vienne. Je n'avais pas besoin d'autres instructions; il n'y avait point à négocier, ni à traiter; ce n'était pas une mission proprement dite, c'étaient seulement des informations à donner et à recevoir.

Tels furent du moins les derniers termes où l'affaire fut amenée. C'était autre chose au début. Le ministre avait commencé par me dire : « M. de Laharpe est arrivé à Zurich, revenant du congrès de Vienne. Il a écrit ici qu'il avait quelques propositions à nous faire, qu'il fallait lui envoyer pour les recevoir quelqu'un dont on fût bien sûr et qui fût de ses amis. Il vous a désigné, vous en premier, et M. de L... (1) en second, si vous ne vouliez ou ne pouviez pas y aller. Je suis sûr que vous le voudrez; vous le pourrez aussi, c'est l'affaire d'un mois tout au plus de congé à votre Institut; mais il faut partir tout de suite, vous voyez que cela est urgent. »

Je lui avouai que j'étais surpris de ce que M. de Laharpe avait écrit, que j'étais sûr qu'il n'était point à Zurich, qu'il était encore à Vienne, et que de la manière dont je savais qu'il écrivait à sa femme, qui était prête à partir pour la Suisse, il n'avait ni propositions ni communications à faire. Le duc se rabattit alors à des expressions moins positives, et à notre seconde entrevue, quand j'eus tiré d'une visite que je fis sur-le-champ à Mme de Laharpe de nouvelles preuves qu'on n'avait pas rendu fidèlement au ministre ce qu'on disait que M. de Laharpe avait écrit, sans revenir sur ce qu'il m'avait dit d'abord, il réduisit sa proposition et sa commission au point que l'on vient de voir.

En effet, Mme de Laharpe, amie de ma femme comme j'étais l'ami de son mari, recevait lettres sur lettres qui l'engageaient à quitter Paris et à se rendre à Zurich, où M. de Laharpe ne tarderait pas à l'aller joindre. La dernière lettre était si pressante que Mme de Laharpe ne pouvait plus différer son départ, mais elle ne voulait pas se mettre seule en route; emmener ses femmes eût été pour ainsi dire sonner l'alarme et annoncer la guerre, à laquelle on ne croyait point encore à Paris. Elle était dans le plus grand embarras; cette circonstance contribua beaucoup à me décider, et je saisis avec empressement l'occasion de rendre à elle et à son mari un service d'amitié.

D'ailleurs je désirais depuis longtemps voir la Suisse, et j'en avais une raison de plus : ce qu'on avait écrit en France sur l'institut de Pestalozzi, à Yverdun, et sur les établissemens de Fellemberg, au-

(1) M. le comte Charles de Lasteyrie, auteur d'intéressans ouvrages sur l'agriculture et l'enseignement primaire. C'est à lui qu'on doit la propagation de la lithographie, introduite en France dès 1802 par Senefelder.

près de Berne, m'inspirait une vive curiosité. J'avais la promesse positive d'une place de conseiller à vie dans le conseil de l'université : on s'occupait des écoles primaires, on pourrait peut-être y adapter quelques-unes des vues de ces deux célèbres instituteurs; mais il faut voir soi-même ces sortes d'objets, que les livres représentent toujours imparfaitement. Ces motifs, et plus encore le désir et l'espérance de servir ma patrie et l'humanité, si j'obtenais quelque résultat utile de la mission qui m'était proposée, me déterminèrent. Je l'acceptai; j'offris à M[me] de Laharpe de l'accompagner jusqu'à Zurich et d'y attendre avec elle le retour de son mari. C'était un voyage d'agrément pour moi, des vacances qui me reposeraient de mes travaux.

Nous partîmes de Paris le 27 avril, deux jours après l'anniversaire de ma naissance. Nous ne voyageâmes que de jour, par un fort beau temps; nous fûmes une semaine en route. Ce voyage, quoique un peu fatigant, fut très agréable pour moi, et ne pouvait manquer de l'être, du reste sans accident et sans événement quelconque. M. de Laharpe avait recommandé à sa femme d'aller par Neuchâtel et non par Bâle, où il pensait qu'il devait y avoir des troupes et qu'elle pouvait trouver des embarras; nous en trouvâmes d'inattendus en prenant par Neuchâtel.

Dès mon entrée sur le territoire helvétique, le premier jour de mai, les formes de réception me parurent peu hospitalières. Aux Verrières, qui étaient le premier poste suisse, on mit un fusilier sur le siége de la voiture; on en mit un autre au second poste, et nous arrivâmes ainsi jusqu'à Motiers. A Couvet, petite place où l'on visa nos passeports, un certain colonel de Schefiland écrivit sur le mien, au lieu d'un simple *vu pour aller à Neuchâtel*, ces propres mots : *avec ordre de se présenter à Neuchâtel dans le bureau du chef de la deuxième brigade des troupes confédérées.* A Neuchâtel, il nous fallut aller en personne chez ce chef, qui se nommait le colonel Effinguer. M[me] de Laharpe fut poliment reçue; moi, je fus reçu froidement et d'un air hautain. Le droit chemin de Neuchâtel à Zurich est par Soleure. Le colonel voulut absolument que nous allassions par Berne. Il répondit aux observations et aux instances que lui faisait M[me] de Laharpe : « Il n'y aurait, madame, aucune difficulté pour vous; mais monsieur... » Et cela fut accompagné d'un regard fort peu obligeant pour moi. Malgré tout ce que nous pûmes dire, il visa donc mon passeport *pour aller par Berne à Zurich.*

J'ai su dans la suite pourquoi il tenait tant à m'envoyer par Berne : c'est qu'il comptait que je n'y obtiendrais pas de l'état-major de l'armée la permission d'aller plus loin. Voilà où en était déjà pour nous la neutralité helvétique. Le colonel fut trompé dans son at-

tente. Le hasard fit que, le matin même du jour de notre arrivée à Berne, le quartier-général avait été transféré à Morat. Nous envoyâmes de l'auberge à la police nos passeports, qui nous furent rapportés avec des *visa* purs et simples pour Zurich. Le colonel Effinguer se vengea six semaines après de ce mécompte. On verra si c'est en brave et en homme généreux qu'il l'a fait.

Une bêtise qui nous fut dite dans le village d'Anet, deux lieues après Neuchâtel, peut faire juger de l'état où l'on entretenait, à l'égard des Français, l'esprit des habitans de la campagne. En déjeunant, je demandai au jeune garçon d'auberge qui nous servait s'il y avait quelque chose de nouveau.

— Eh! mon Dieu, oui, répondit-il; il y a que les Français ont bloqué Genève; il y a eu une grande bataille, où nous avons perdu bien du monde, et Genève s'est déclarée pour eux. Ah! c'est bien triste que Napoléon soit revenu! C'est lui qui détruira la Suisse.

— Que dites-vous là, mon ami, et comment voulez-vous qu'il la détruise?

— Je ne sais pas comment, mais c'est bien sûr, car un jour qu'il traversait la Suisse à cheval, il y a bien dix ou douze ans, comme il passait aux environs de Morat, son cheval s'abattit. Napoléon fut blessé à la tête, et il répandit presque tout son sang. Enfin le lac devint tout rouge.

— Le lac de Morat? interrompit Mme de Laharpe, qui avait bien de la peine à s'empêcher de rire. Et qui vous a fait de pareils contes?

— Ce ne sont point des contes, reprit-il d'un air triste, en appuyant le bout de son doigt sur la table. Tout le monde l'a vu, et c'est bien vrai. L'eau du lac devint toute rouge. On vit bien dès ce temps-là que ça nous annonçait de grands malheurs.

— Voilà qui est bien terrible! lui dis-je en le regardant très sérieusement. Et pendant combien de temps les eaux du lac restèrent-elles toutes rouges?

Il réfléchit un moment et répondit d'un air encore plus triste:
— Je ne sais pas combien de temps, mais elles devinrent toutes rouges, cela est bien sûr.

Un propos d'un autre genre, et qui marque un esprit différent, nous fut tenu au-delà de Berne. Nous étions descendus de voiture pour monter à pied, à la fraîcheur du matin, une rampe assez rapide qui traverse un bois de sapins. Nous entendîmes dans le bois, à notre gauche, siffler un air fort gai, et un moment après nous vîmes sortir de la forêt un jeune bûcheron, grand, bien fait, de la plus belle et de la plus heureuse figure, la hache sur l'épaule, marchant lestement et gaiement. Mme de Laharpe lui dit bonjour en allemand, et lui demanda ce qui le rendait si gai dès le matin.

— Madame, répondit-il, c'est que j'ai déjà bien travaillé, et que je vais à présent déjeuner avec ma famille.

— Avec votre père et votre mère?

— Non, madame, avec ma femme et mes enfans.

— Quoi! si jeune (il ne paraissait pas avoir plus de vingt-deux ans), vous êtes marié, et vous avez de la famille!

— Oui, madame, Dieu merci!

— Et dit-on quelque chose de nouveau dans vos contrées?

— Oh! oui, madame, répondit-il en riant; il y a de drôles de nouvelles. Napoléon vient de faire encore un joli bouleversement. Oh! ce Napoléon est un renard. Ils croient l'avoir jeté à bas de son trône; point du tout, il y remonte tout de suite.

Et de rire, de rire presque aux éclats. Nous vîmes dans ce bûcheron le paysan aisé, laborieux et libre, qui ne craint rien et ne regarde que comme un spectacle amusant les plus grands événemens politiques, tandis que le malheureux garçon d'auberge, poltron et superstitieux, sert d'écho aux bruits les plus absurdes, éprouve et répand les plus ridicules terreurs.

Arrivés le 4 mai à Zurich, non-seulement nous n'y trouvâmes pas M. de Laharpe, mais point de lettres de lui. Il en vint quelques jours après qui étaient renvoyées de Paris. Il fallait six ou sept jours pour qu'il fût instruit à Vienne de notre arrivée, et autant pour que Mme de Laharpe eût sa réponse. Nous étions logés au *Corbeau*, sur le bord du lac. Elle avait pris au premier étage un appartement pour elle et pour son mari. J'avais au troisième une chambre ayant vue sur ce beau lac, sur les collines riantes et les belles montagnes qui le bordent en face de Zurich, et à gauche, dans le lointain, sur les glaciers. Nous dînions à la table d'hôte, suivant l'usage du pays, usage qui n'a aucun inconvénient dans les temps ordinaires, mais qui en a de très graves dans des circonstances telles que celles où nous étions alors. La table était d'une soixantaine de couverts. A l'extrémité où nous étions placés étaient les députés de plusieurs cantons allemands à la diète et celui du canton de Vaud. Vers l'autre extrémité, c'étaient les députés des cantons italiens, trop loin de moi pour que je pusse m'entretenir avec eux. Au milieu de la table était un homme décoré du ruban de la Légion d'honneur ou de l'ordre de Saint-Louis, qui était là, disait-on, toute l'année. On l'appelait M. le major; il me parut être le major des espions du pays; le reste des convives était fort mobile et se renouvelait presque tous les jours. On commençait à y voir beaucoup d'émigrés français. Nous restâmes ainsi treize ou quatorze jours. Les charmantes promenades autour et aux environs du lac, les invitations chez les amis de M. et de Mme de Laharpe, qui s'empressaient de la fêter et qui me faisaient aussi

fête à cause d'elle, la visite du peu qu'il y a de choses curieuses à Zurich même me firent très bien passer ce temps; mais on commençait à remarquer le séjour prolongé d'un Français dans une ville où se tenait la diète, et l'on en murmurait autour de moi. Je résolus de m'absenter pendant quelques jours. Voyant que le temps me manquerait bientôt pour visiter les établissemens que j'avais le désir de connaître, je voulus au moins voir celui de M. de Fellemberg, qui était le plus à ma portée. Je partis seul le mercredi 17 mai pour Berne, où j'arrivai pour dîner le lendemain à l'auberge du *Faucon*. J'allai voir dans la soirée la famille de M. le professeur Schnell, chez qui M[me] de Laharpe m'avait présenté. Je pris de lui quelques renseignemens sur Hoffwill, château situé à deux lieues de Berne, appartenant à M. de Fellemberg, où cet homme respectable avait formé les divers établissemens d'agriculture et d'instruction qu'il dirigeait.

Le lendemain, j'étais en voiture à cinq heures du matin et arrivé à Hoffwill avant sept heures. Je fus d'abord reçu par le secrétaire, qui commençait à me montrer fort obligeamment les charrues, les semoirs de l'invention de M. de Fellemberg, et tout ce qui tient à l'agriculture, lorsque le maître, à qui l'on avait porté mon nom, vint me trouver, et, jugeant bien que ce n'étaient pas là les objets qui pouvaient m'intéresser le plus, il me conduisit à son école des pauvres, après une conversation préliminaire qui m'apprit ce qu'il fallait que je susse pour examiner cette école sous son véritable point de vue. Je passai là plusieurs heures, qui me parurent très courtes, et ma journée s'écoula tout aussi rapidement dans l'examen de tout ce que le lieu offrait d'intéressant, et plus encore dans la conversation du propriétaire. Le temps était magnifique; nous ne nous quittâmes, M. de Fellemberg et moi, qu'à plus de neuf heures du soir. Il vint me conduire, par le plus beau clair de lune, jusqu'à l'auberge du village, où j'avais envoyé ma voiture, et qui était à proximité de son château. J'y couchai, et je repris le lendemain matin la route de Zurich.

Voici une circonstance de ce retour, peu importante en soi, mais qui retrouvera sa place dans la suite : c'est ce qui m'oblige dès ce moment à en parler. Voyageant seul dans une grande voiture et à petites journées, comme on y est forcé dans un pays où il n'y a point de postes, j'avais pris avec moi quelques livres, entre autres les deux premiers volumes d'un recueil intitulé, je crois, *le Conservateur suisse*, que M. Muret, député du canton de Vaud, m'avait prêté, et qui contenait des descriptions topographiques et statistiques, des morceaux d'histoire de la Suisse, des poésies et d'autres mélanges. Je trouvai à la fin du second volume une espèce d'ode

patriotique ayant pour titre : *Anniversaire de la liberté suisse en 1309*, et commençant par ce vers :

Quels chants, quels cris joyeux au loin se font entendre?

L'ode était excessivement longue, et les vers n'en étaient pas très bons; mais les sentimens et les images me firent aller jusqu'à la fin, et comme je lisais, selon mon habitude de lire les vers, en déclamant, quoique à voix basse, le rhythme de cette longue suite de strophes de quatre vers produisit dans ma tête, toujours prête à recevoir des impressions musicales, une espèce de chant mesuré, enfin un air véritable, majeur et mineur, que je fixai sur les deux premières strophes, que je répétai plusieurs fois, et qui resta gravé dans ma mémoire. Voilà de quels objets s'entretenait, en voyageant en Suisse le 20 mai 1815, un malheureux Français déjà en butte à la malveillance soupçonneuse et aux plus atroces délations; voilà comme il cherchait à se distraire des idées tristes dont cette date seule dit assez qu'un Français aimant sa patrie devait être préoccupé.

Je fus de retour à Zurich le dimanche 21 d'assez bonne heure pour dîner à la table d'hôte. J'y parlai beaucoup de mon voyage et des établissemens de Fellemberg, ce qui fit un bon effet pour moi. Je trouvai Mme de Laharpe dans la joie d'une lettre qu'elle venait de recevoir de son mari, qui lui annonçait enfin son arrivée comme très prochaine. Il arriva en effet le mercredi 24, à sept heures du matin. Il était tout rempli de Vienne, et pendant les deux premiers jours il n'y eut pour moi aucun moyen de lui parler ni de le faire parler d'autre chose. A table, il eut en allemand des conversations très animées avec plusieurs députés des cantons, et je sus de Mme de Laharpe que ces conversations roulaient sur les dernières opérations de la diète, sur l'esprit qui y dominait et sur la voie qu'elle se montrait disposée à suivre. Il était persuadé que la Suisse, en prenant le parti d'une neutralité prétendue, en adhérant de fait à tout ce que les puissances coalisées exigeraient d'elle, courait inévitablement à sa perte, et il s'expliquait là-dessus en homme et en citoyen d'un pays libre. On lui en a fait un grand crime, et je m'en suis ressenti.

Pour le distraire de ces objets, pour me mettre plus à portée de l'entretenir, et aussi pour me faire connaître avant mon départ, désormais prochain, les beautés de la Suisse les plus voisines de Zurich, Mme de Laharpe proposa un petit voyage de quatre jours, qui fut accepté et arrangé sur-le-champ. Nous partîmes le samedi 27; nous allâmes déjeuner sur l'Albis, stationner à Zug, dîner et cou-

cher à Lucerne; le lendemain dimanche, déjeuner à Kussnacht, dîner à Art et coucher à Schwitz; le lundi, déjeuner à Brunnen, visiter le lac des Quatre-Cantons, où est le Grutli avec la chapelle de Guillaume Tell, dîner à Schwitz et coucher à Einsiedeln; enfin, le mardi 30 mars, nous dînâmes à Rapperschwill, et revînmes le soir à Zurich. Ce n'est pas ici que je dois parler des impressions profondes et variées que je reçus pendant ces quatre jours, les plus agréables de tout mon voyage, et ceux qui m'ont donné le plus de regret de ne pouvoir visiter toute la Suisse.

Il ne faut pas croire que pendant cette excursion de quatre jours, où nous étions comme en tête à tête, j'eusse beaucoup de loisir pour les conversations que je voulais avoir. On ne cause pas toujours avec M. de Laharpe comme on veut, ni je dirais presque comme il le veut lui-même. Son âme sans cesse émue, sa mémoire toujours fidèle et toujours en action dans des lieux dont la plupart sont historiques, sa disposition continuelle à saisir en dessinateur paysagiste les objets et les sites pittoresques, son attention à rechercher les plantes qui manquaient à ses herbiers, lui fournissaient une diversité toujours renaissante de sujets d'entretien, et sa gaieté, sa franche bonhomie, l'humeur joviale que sa figure grave n'annonce pas, mais qui lui est naturelle comme elle l'est aux bonnes gens, faisaient encore qu'il ne laissait échapper aucune occasion de rire et de plaisanter. Ajoutez de plus une disposition presque machinale à éviter toutes les questions et les idées relatives au chaos politique d'où il sortait, dès qu'il n'eut plus autour de lui ce qui pouvait les lui rappeler. Cependant il n'y eut aucune de ces quatre journées où je ne trouvasse le moyen de lui parler assez au long de nos malheureuses affaires.

Sa réponse aux premiers mots que je lui dis m'ôta presque toute espérance. « Il est trop tard, me dit-il, pour qu'il reste rien à faire ou à tenter. Les engagemens sont irrévocablement pris, les préparatifs tout faits, les ordres donnés, les troupes en marche sur tous les points; cela est sans retour. Alexandre est engagé d'honneur. C'est non-seulement un honnête homme, mais un loyal chevalier; sa parole est un contrat. Il ne prend pas très promptement ses résolutions, mais il tient à celles qu'il a une fois prises avec une ténacité invincible. Le sujet de la guerre est connu; il n'y a plus aucune proposition à faire ni à recevoir, plus d'autre voie pour éviter les terribles effets qui vont suivre que d'en détruire la cause et d'envoyer Napoléon où il devrait être depuis longtemps. » Mais dès cette première conversation je vis aussi qu'il ne connaissait pas bien les faits qui s'étaient passés en France, et qu'il les voyait encore à travers les brouillards du congrès. Une conjuration entre les chefs de

l'armée pour rappeler son empereur, tout préparé d'avance pour le recevoir, les troupes seules pour lui, les populations stupéfaites et terrifiées leur livrant passage, la soldatesque menaçante dominant partout par le sabre et la baïonnette, lui revenant en fureur, et n'ayant dans le cœur que projets de conquêtes, de destruction et de vengeance; toutes les promesses qu'il faisait illusoires, la paix impossible avec lui, ses partisans peu nombreux en France, ceux des Bourbons formant le plus grand nombre et prêts à agir : telle était l'idée qu'il s'était faite de notre position. Je tâchai de lui en donner une plus juste, en lui peignant les choses telles qu'elles avaient été, telles qu'elles étaient, ou du moins qu'elles me paraissaient être au moment où j'avais quitté Paris.

Revenus à Zurich, nous en parlâmes encore le lendemain au déjeuner, que nous faisions toujours ensemble dans son appartement. Il n'était pas entièrement persuadé sur tous les points; il croyait surtout que, soit que je me trompasse ou non sur tels ou tels articles, il n'y avait point de remède, et que nous n'avions plus, comme il le disait, qu'à faire ce qu'on exigerait de nous ou à nous bien tenir. Cependant il m'engagea à mettre par écrit tout ce que je lui avais dit sur nos affaires. On ne risquait jamais rien avec l'empereur Alexandre en cherchant à lui faire connaître la vérité, et l'on aurait à se reprocher d'avoir négligé le peu de moyens qui pouvaient rester encore de prévenir des désastres tels que ceux dont nous étions menacés. Je rédigeai en conséquence à la hâte un mémoire divisé en trois séries de questions et de réponses : on verra qu'il m'a coûté cher d'en avoir gardé le brouillon.

Ce travail achevé le jour même, copié le lendemain et remis à M. de Laharpe, je ne m'occupai plus que des préparatifs de mon départ. Mes amis pensèrent que, dans les circonstances où nous étions, mon vieux passeport français, quoique visé par les autorités zurichoises, ne suffirait pas, et qu'il fallait en prendre un de ces autorités mêmes. Sur la demande de M. de Laharpe, le conseiller d'état Lavater, magistrat chargé de la police, m'en expédia un dans toutes les formes pour retourner par Bâle en France. Il était temps d'y rentrer. Les hostilités étaient annoncées comme prochaines, les communications venaient même d'être interrompues, et l'on parlait publiquement de l'arrivée d'une colonne autrichienne, dont les cantons, quoique toujours se disant neutres, étaient forcés de permettre le passage. Le général autrichien baron de Steigenteisch était à Zurich pour cet objet. C'était un homme aimable, instruit, aimant les lettres, et même un poète dramatique dont les comédies, qu'on dit fort gaies, ont été publiées en deux volumes. Il vint faire visite à M. de Laharpe, qu'il avait beaucoup vu à Vienne. J'étais là, et mon

nom ayant été prononcé, il s'exprima très indulgemment sur moi et sur mon *Histoire littéraire d'Italie*. M. de Laharpe lui dit que j'allais partir, qu'il aurait voulu me conduire à Bâle, me faire voir la chute du Rhin, l'un des plus beaux spectacles que la Suisse offre aux voyageurs, mais que le temps pressait trop, et que je partirais seul. Le général lui répondit qu'en effet il n'y avait guère de temps à perdre, mais qu'on n'était pas à trois jours près, et qu'il ne fallait pas que j'emportasse ce sujet de regret.

Cette garantie suffisait à l'obligeante amitié : elle arrangea tout sur-le-champ, et nous partîmes le 7 juin, M. et M[me] de Laharpe et moi, pour aller par Schaffhouse à Bâle. En passant à Eglisau, nous descendîmes de voiture, et mes yeux se fixèrent pour la première fois sur ce beau fleuve du Rhin. Dès le lendemain matin, nous allâmes à la chute avec un guide, à pied et à travers champs. Le *Rheinfall* (chute du Rhin) n'était pas encore dans toute sa plénitude et dans toute sa beauté. Le temps était fort couvert, le ciel chargé de brume, et cependant je fus émerveillé de cette grande scène de la nature. Une pluie très forte nous retint quelque temps dans une usine au bord de la cataracte. Nous prîmes ensuite à pied la route de Schaffhouse, ayant fait l'imprudence d'y donner rendez-vous à notre voiture. Les chemins étaient détrempés, gras et détestables : nous arrivâmes dans un état qui nous força tous de changer. En tout, je ne tirai guère d'autre avantage de cette partie de plaisir que de passer trois jours de plus avec de si chers amis. Nous revînmes par Eglisau, et poussâmes notre tournée jusqu'à Stein, où nous couchâmes.

Le matin, ce spectacle d'un phénomène majestueux, mais bruyant, cette pluie qui y avait jeté un voile, un certain vent froid et humide qui m'avait saisi dans l'usine, avaient ouvert en moi la porte aux sentimens tristes. Mon imagination s'élança vers la France, que j'allais revoir; mais l'idée des terribles préparatifs dressés de toutes parts contre elle accrut encore cette impression de tristesse. Tout le jour s'en ressentit, et je ne fus jamais moins aimable pour des compagnons de voyage qui l'étaient toujours pour moi. Ce nuage mélancolique ne s'éclaircit un peu qu'à Stein.

Nous étions le 9 à Bâle de très bonne heure. Nous commençâmes par nous occuper de nos passeports. M. de Laharpe en avait pris un pour lui à Zurich. Nous allâmes les porter nous-mêmes au bureau de la police. Le chef était absent et ne devait rentrer que dans une heure. Nous fîmes, en attendant, une promenade sur la belle terrasse au bas de laquelle le Rhin se déploie dans sa forme demi-circulaire et dans toute sa majesté. Le temps à peu près écoulé, nous revenions vers le bureau, lorsque nous rencontrâmes le

chef, qui nous dit qu'on ne pouvait, d'après de nouveaux ordres arrivés dans la nuit même, laisser aucun Français sortir par Bâle, et que je devais absolument reprendre par Soleure et Neuchâtel. Je n'avais rien à dire contre une mesure générale, quelque désagréable qu'elle fût pour moi; mais M. de Laharpe ne voulut pas la croire aussi générale qu'on le disait. Il vit dans cet ordre un projet de le contrarier lui-même en contrariant son ami, et s'expliqua librement, à son ordinaire, sur les gens au pouvoir qui lui jouaient ce mauvais tour. Il fallut pourtant en passer par là et nous contenter de la promesse que nos passeports seraient expédiés le soir et envoyés à notre auberge.

Nous y revînmes trouver M[me] de Laharpe, qui ne savait ce que nous étions devenus. Après un dîner que ce refus qu'on me faisait et ce détour qu'il me fallait faire n'égayèrent pas, nous allâmes voir pour nous distraire un panorama qui venait d'être exposé à Bâle, et qui représentait la ville et le lac de Thun. L'auteur avait cru bien faire en s'appesantissant sur tous les petits détails de la ville, dont il montrait l'intérieur, et il avait trop négligé le lac, qui est un des plus pittoresques de la Suisse. La perspective ne nous parut pas aussi bien observée que dans ceux que nous avions vus à Paris, ni l'illusion aussi complète. Cependant cette vue nous fit plaisir. L'artiste nous conduisit à son logement et nous montra une assez belle collection de tableaux. Le plus remarquable, et qui le serait partout, était une Vierge de Raphaël de la plus grande beauté et d'une conservation parfaite. Il était à vendre, et n'était là qu'en dépôt. Quoiqu'il y eût dans cette collection un Rembrandt, un Teniers et quelques autres originaux précieux, cette Vierge avec son enfant valait à elle seule dix fois plus que tout le reste.

Le soir, nos passeports nous furent envoyés, comme on l'avait promis. M. de Laharpe les prit, et les mit tous deux ensemble avec d'autres papiers. Le 10, de bon matin, il me remit l'un des deux, au revers duquel était écrit un *visa* pour Soleure. Toutes nos dispositions faites, nous nous embrassâmes assez tristement. Je ne pouvais quitter sans un vif regret des amis qui m'avaient comblé de tant d'attentions et de bontés. L'espérance de me retrouver bientôt auprès de ma femme et dans le sein de ma famille était de plus en plus troublée par cet appareil menaçant qui entourait mon pays, et je sentais en moi comme de fâcheux pressentimens qui m'oppressaient et me serraient le cœur.

Je montai seul dans la voiture que j'avais prise à Paris et que je devais y ramener, eux dans une chaise de poste ou cabriolet qu'ils avaient loué pour leur retour. Il fallait en sortant, à quelque distance de la porte de Bâle, exhiber les passeports. Je donnai le mien

au commis qui sortit du bureau pour le prendre. M. de Laharpe, qui me suivait, donna aussi le sien. Ce fut à lui qu'on les remit tous les deux, et il me fit passer de nouveau le premier sur lequel était un *visa* pour Soleure. Nous marchâmes ensuite de conserve pendant à peu près une lieue. Nous nous quittâmes enfin à l'endroit où le chemin se sépare en deux. Je roulai vers Soleure, et mes amis vers Zurich.

Ma journée n'eut rien de remarquable. Je traversai des parties montagneuses et des gorges qui me parurent peu intéressantes. Je n'avais plus mon excellent *cicerone* pour mettre de l'intérêt aux localités les plus communes, aux ruines du moindre château, par des noms historiques et par de grands souvenirs. Je rencontrai plusieurs corps de troupes cantonales, et même de l'artillerie. Je ne sais si les protestations de neutralité n'étaient point encore dans les journaux, mais la déclaration de guerre était partout. A Langenbruck, où je dînai, un jeune officier suisse entra lorsque j'allais me mettre seul à table, et me demanda la permission de dîner avec moi. Il était de Neuchâtel, et parlait très bien français. Notre conversation fut assez animée. Il me tâtait sur la politique, sur la paix, sur la guerre. Il tournait, pour ainsi dire, autour de moi. Je m'expliquai librement sur le fond des choses et sur les affaires générales, sans entrer jamais dans rien de particulier, et dans cet entretien de près d'une heure entre un Suisse armé contre la France et un Français qui y rentrait, il ne fut positivement question ni de la Suisse ni de la France.

J'arrivai à Soleure à la chute du jour. A la porte de la ville, on me demanda mon passeport; je le donnai sans l'ouvrir. On me promit que je l'aurais dans une heure à l'auberge de *la Couronne*, où j'allai descendre. Il y fut envoyé très exactement avec un *visa* pour Neuchâtel. Je le mis dans mon portefeuille et donnai des ordres à mon cocher pour partir à cinq heures du matin. L'aubergiste, en m'apportant du thé que j'avais demandé, m'apporta aussi la feuille de police, partagée en cinq ou six colonnes, où j'écrivis, suivant l'usage, mon nom, mon pays, mon état, le lieu d'où je venais et celui où je comptais aller. Je me couchai tranquillement, et fus debout le lendemain matin avant quatre heures.

A cinq, les chevaux étaient mis quand l'aubergiste vint me dire que M. le capitaine Monod de Morges, aide-de-camp du colonel Guiguer de Prangin, commandant de la division, me faisait demander si je voulais le recevoir. M. Monod, fils du landaman du canton de Vaud, avait épousé une sœur de Mme de Laharpe, chez qui je l'avais vu à Paris. Sa visite me parut toute naturelle. Après les premières politesses : — Vous allez à Neuchâtel, me dit-il; permet-

tez-moi de vous faire une question. Vos papiers sont-ils en règle?

— Assurément, lui répondis-je; j'ai mon ancien passeport de France et un nouveau en allemand pris à Zurich.

— Êtes-vous bien sûr de cela?

— Comment, si j'en suis sûr! autant qu'on peut l'être. Je n'entends pas l'allemand, mais vous allez voir.

Je prends alors mon portefeuille, j'en tire le passeport et le donne à M. Monod. Il le déploie, il lit, ouvre de grands yeux, et de l'air d'un homme frappé de surprise : — Ce n'est pas là, me dit-il, votre passeport?

— Et qu'est-ce donc, je vous prie?

— C'est celui de M. de Laharpe.

Et il me lit en français les noms, les qualités, le signalement; c'était bien M. de Laharpe, ce n'était pas du tout moi.

Nous nous regardâmes quelque temps sans rien dire. — Voici, reprit-il enfin, ce qui se passa hier au soir là-bas, à la table d'hôte, où je mange avec le colonel et tout l'état-major. On y apporte tous les soirs la note des passeports et la feuille de police. On lut votre nom sur cette dernière; c'est ce qui m'apprit votre arrivée; on chercha votre passeport, et on ne le trouva pas. D'un autre côté, parmi les passeports, on trouva celui de Laharpe, et son nom n'était point sur la feuille. Vous fûtes pendant tout le souper le sujet de la conversation. Un de nos jeunes officiers jugea que c'était avec vous qu'il avait dîné à Langenbruck. Il avait été très content de votre politesse et de vos principes; mais il avait eu beau chercher à pénétrer vos opinions particulières sur les affaires actuelles, il n'avait pu tirer de vous là-dessus un seul mot. Enfin votre arrivée publique et mystérieuse en même temps dans les circonstances présentes a paru une espèce d'énigme.

— Le mot de cette énigme est fort simple, repris-je après y avoir réfléchi. Nous sommes partis ensemble de Bâle ce matin, M. de Laharpe et moi; il avait nos deux passeports, il a cru me donner le mien, et c'est le sien qu'il m'a donné. Qu'y faire? quel parti prendre? Voilà ce qui est embarrassant!

M. Monod me fit sentir que cela l'était encore plus que je ne croyais. Je ne pouvais aller plus loin ni sans passeport ni avec celui-là; je ne pouvais rester à Soleure et envoyer un exprès chercher le mien à Zurich, comme j'en avais eu l'idée, sans exciter l'attention et l'inquiétude de la police, devenue plus ombrageuse que jamais et à qui tout était suspect. J'aurais beau dire que j'avais écrit mon propre nom sur la feuille, j'étais venu avec un passeport délivré à un autre que moi : c'était un fait. Et quel était cet autre? M. de Laharpe. On n'ôterait jamais de la tête des gens qu'il y avait

là-dessous quelque raison secrète; ils ne voudraient ni attendre, ni rien entendre, et il pouvait en résulter des mesures désagréables et fâcheuses pour moi. Ce que j'avais donc de mieux à faire était de retourner à Zurich et d'y réparer moi-même ce quiproquo. Je fis quelques objections; M. Monod y répondit; il tint à son avis, j'y cédai, et je pris le chemin de Zurich au lieu de celui de Neuchâtel.

J'allai coucher le soir à Aarau. M. Monod m'avait engagé à y voir en passant M. Ringer, un des amis intimes de son père et de M. de Laharpe. Conseiller d'état du canton d'Argovie, il pouvait m'être utile en cas de nouvel accident, et c'était de toute façon un homme que je serais bien aise de connaître. Il était d'assez bonne heure, j'envoyai savoir chez M. Ringer s'il voudrait bien me recevoir; mais il était allé à Berne et ne devait revenir que le lendemain. Le 12, j'étais rendu à Zurich, *au Corbeau*, avant qu'on fût sorti de table. Cela fit événement dans l'auberge; on avertit M. et M[me] de Laharpe: ils plantèrent là leurs convives et accoururent à moi avec l'expression de la joie la plus vraie et de la plus vive amitié. Ce bon et sensible Laharpe me prenait la tête entre ses deux mains, me baisait et me rebaisait. — Mon pauvre Ginguené, me disait-il, que vous nous avez donné d'inquiétudes! Seul, sans amis, sans passeport au milieu de ces gens-là, comment vous êtes-vous tiré d'affaire? Venez, venez nous conter tout cela. — Nous entrâmes dans leur appartement, et, désormais tranquille sur mon aventure, je la leur racontai si gaiement, je leur retraçai si bien ce que cette scène du passeport avait de comique, et l'ébahissement de M. Monod et le mien, et notre délibération et tout le reste, que nous en rîmes tous trois pendant plus d'une heure à qui mieux mieux. Quelques-uns de leurs amis étant venus les voir dans la soirée, il fallut recommencer mon récit, et nous en rîmes de plus belle, et le sage M. Usteri lui-même, qui n'est pas rieur, pleurait à force de rire.

M. de Laharpe, qui peut voyager quand il veut en Suisse sans passeport, n'avait eu de Bâle à Zurich aucun besoin du sien. La veille, en arrivant, il l'avait tiré de sa poche, et, y ayant jeté les yeux, il avait reconnu l'erreur. Elle avait été commise à Bâle même, dans le bureau de la police. On avait cru qu'il venait à Soleure avec moi, et l'on avait visé *pour Soleure* les deux passeports. Ne les ayant pas ouverts en sortant de Bâle, il m'avait donné l'un pour l'autre; dès qu'il s'en était aperçu, il m'avait dépêché un courrier qui m'avait croisé en route. Depuis ce moment, mes deux excellens amis étaient dans la plus grande anxiété; ils comptaient les heures en attendant le retour du courrier, qui ne pouvait cependant revenir que le lendemain au soir. Ils craignaient d'apprendre quelque désastre; enfin j'étais venu fort à propos les tirer de peine, et peu s'en fallut qu'ils

ne s'en montrassent reconnaissans comme si j'eusse fait pour eux ce que j'avais fait pour moi.

Après ces agitations, j'avais besoin d'un peu de repos; je séjournai à Zurich le 13 et repartis pour Soleure le 14 au matin, après avoir déjeuné avec M. et Mme de Laharpe, qui croyaient mes tribulations finies, lorsque de bien plus fortes m'attendaient.

Revenu le soir à Aarau, j'envoyai de nouveau chez M. Ringer; il eut l'extrême prévenance de ne pas attendre ma visite et de venir lui-même me trouver. J'eus avec lui un entretien de près d'une heure; nous parlâmes à cœur ouvert, comme si nous eussions été d'anciennes connaissances. Je reconnus en lui un Suisse de la bonne roche, et pour tout dire un digne ami de mes amis.

Mon passeport français m'avait servi pour rentrer à Zurich et pour en sortir; il me servit encore pour rentrer à Soleure, où mon passeport allemand m'attendait. M. Monod l'avait reçu et me le remit le 15, à mon arrivée. Ni les frais du courrier qui l'avait apporté, ni ceux de ma course à Zurich, ni le retard de cinq jours que cette course mettait dans mon voyage, ne lui parurent perdus; tout ce qu'il avait vu et entendu pendant mon absence lui persuadait toujours que j'avais bien fait de m'absenter. Le dîner de l'état-major finissait quand je descendis à l'auberge; pendant qu'on préparait le mien, M. Monod me présenta à son colonel, M. de Guiguer; cet officier m'accueillit avec beaucoup de politesse, et dans quelques momens de conversation que j'eus avec lui vers le soir, il me parut penser sensément et noblement.

Il n'était que quatre heures quand j'eus dîné; il faisait chaud et le plus beau temps du monde. J'allai d'abord voir la grande église, qui était en face de l'auberge, et dédiée à saint Ours et à saint Victor. Elle passait pour la plus belle de la Suisse. La façade, ornée de colonnes, de pilastres corinthiens et de statues; les vastes degrés par où l'on y montait, divisés en trois étages de onze ou douze marches chacun; les deux fontaines jaillissantes placées en avant des deux côtés et surmontées de deux statues, sans doute celles des deux patrons, formaient un ensemble imposant et d'un bel effet. L'intérieur y répondait. Le maître-autel, les autels des deux branches de la croix, ceux des six chapelles latérales, étaient peut-être un peu chargés d'ornemens, mais fort riches et décorés de tableaux d'un très bon style. L'orgue, qui était magnifique, remplissait tout le bas de l'église, et était placé sur une tribune demi-circulaire soutenue par des colonnes d'une belle proportion. J'avais écrit au crayon les sujets des tableaux et quelques autres détails; on se passera fort bien de les trouver ici, et je me passerai bien aussi de les y mettre. J'ai hâte d'arriver à des objets d'un tout autre intérêt pour moi. Il faut

pourtant encore que je dise quelque chose d'une promenade que je fis à quelque distance de la ville, où je fus conduit par un valet de place attaché à l'hôtel. A une bonne demi-lieue de Soleure, vers le nord, dans les gorges de l'extrémité du Jura, était un ermitage placé d'une manière tout à fait pittoresque au bord d'un petit torrent; le long de ce torrent, à partir de l'entrée d'une gorge étroite et profonde, on a pratiqué une route sinueuse qui conduit à la demeure de l'ermite. On passe et repasse plusieurs fois le torrent sur de petits ponts de bois. Enfin on arrive dans un endroit où la gorge s'élargit un peu. On voit quelques traces de culture et d'habitation : en haut, sur la gauche, une chapelle; en bas, à droite, au pied du roc, une cellule creusée dans le roc même. Avant d'y arriver, à l'endroit où la pierre, taillée à pic, offre un angle aigu et s'enfonce pour former une petite plaine, on rencontrait sous un saule pleureur une urne sépulcrale dont la base portait l'inscription suivante :

FILIOLIS
QUAS MORS
JUNXIT
INTRA V. DIES,
PARENTES ORBI,
FR. VOITEL HELV.
CENTURIO HISP.
FR. WURTZ, BUDENS
1802.

Ce M. Voitel, militaire suisse au service d'Espagne, avait perdu à Soleure, dans l'espace de cinq jours, deux filles charmantes; il avait fait déposer leurs restes et élever ce simple monument dans un lieu si souvent visité par les voyageurs, pour multiplier en quelque sorte les témoignages de sa douleur et de celle de sa femme autant de fois que serait lue l'inscription qu'il y avait fait graver.

La cellule de l'ermite était divisée en deux ou trois petites pièces. Il vint nous recevoir à la porte. Son extérieur et ses manières n'annonçaient qu'un homme du commun, un ouvrier, et il l'était en effet. Comme il ne parlait point français, ce fut mon conducteur qui lui transmit quelques questions et qui me traduisit ses réponses. Cet ermitage fut fondé en 1678 par un saint personnage appelé Arsenius ou Arsène, qui était venu d'Égypte; il y fit beaucoup de miracles, et mourut en odeur de sainteté. Son portrait était en pied dans la chapelle. Il avait un disciple qui occupa l'ermitage après lui; mais à la mort de ce dernier personne ne se présenta pour lui succéder, ce lieu resta désert pendant quelques années, et la curiosité des voyageurs qui venaient à Soleure avait une jouissance de moins. On prit le parti d'y placer un ouvrier, apparemment peu occupé, à qui un logement et le produit des petites offrandes des curieux firent un état. L'ermite qui me reçut était tailleur de son métier.

Il me présenta un grand livre où il invitait tous les voyageurs à s'inscrire. J'y vis les noms de plusieurs étrangers de marque et ceux de quelques émigrés français. J'y écrivis le mien avec ma qualité de membre de l'Institut de France et la date, comme je l'avais fait précédemment dans quelques autres circonstances, entre autres à Zurich, sur le registre de l'école des aveugles-nés. Ce nom et cette date, rapprochés des événemens qui ont suivi de près, ne sont pas sans quelque singularité. Je laissai sur le livre une pièce de 5 francs, dont l'ermite parut satisfait.

Quand nous l'eûmes quitté, mon guide, en me reconduisant, me conta que ce joli chemin sur lequel nous marchions, et qui ressemblait à une route dessinée de fantaisie dans un jardin anglais, n'existait que depuis une vingtaine d'années. — Cette route auparavant, me dit-il, était une espèce de casse-cou. C'est à un émigré français qu'on a l'obligation de l'avoir mise dans l'état où vous la voyez. M. le baron de Breteuil vint s'établir à Soleure en 1790; le site de cet ermitage lui plut, et il entreprit de le rendre plus abordable; il employa pendant plus d'un an un grand nombre d'ouvriers, il fit niveler le terrain, élever ou rabaisser ce qui en avait besoin, sauter de gros quartiers de roche, construire des ponts sur le torrent; enfin il dépensa ici de grosses sommes, et ce n'est pas le seul bien qu'il ait fait pendant son séjour dans notre ville. Aussi, quand il fut parti, on fit graver sur une pierre, qui remplissait ce grand carré que vous voyez au-dessus de nous, et qui est maintenant vide, une inscription en son honneur. — Nous passions en effet dans ce moment-là au pied d'une partie du rocher où l'on voyait, à une certaine élévation, le carré vide dont il me parlait. — Mais dans la dernière guerre, continua-t-il, une colonne de l'armée française, venant du Jura, entra par ici en Suisse. Les soldats lurent l'inscription; le nom d'un émigré les mit en colère; ils abattirent et brisèrent la grande pierre où elle était gravée; ils firent même encore plus, et il a fallu du temps et de l'argent pour rétablir ce qu'ils détruisirent; ils dégradèrent le chemin, jetèrent la terre et les pierres dans le torrent, brisèrent les rampes des ponts; enfin ils firent tout le dégât qu'ils purent en haine de l'émigré. — Ces derniers mots et cet acte de violence et de barbarie de nos troupes me donnèrent à penser pendant le reste du chemin, et me firent achever tristement ma promenade et ma journée.

Le 16, j'étais, comme à mon ordinaire, prêt à monter en voiture à cinq heures du matin. Comme à son ordinaire aussi, ou du moins comme il l'avait déjà fait une fois, l'aubergiste attendit ce moment pour m'annoncer une visite. M. de Clouts (qu'on écrit, je crois, de Cloots) l'avait chargé de me dire qu'il viendrait me voir à six heures.

— Que me veut-il, et qu'est-ce que ce M. de Clouts? — C'est le magistrat, chef de la police. — Eh! mon Dieu! je ne veux point qu'il se donne la peine de venir me chercher, c'est à moi de le prévenir; j'irai me présenter chez lui un peu avant six heures. — J'y allai en effet. Après avoir attendu quelques minutes dans un salon, je vis entrer M. de Clouts à demi habillé, mais encore en robe de chambre de bazin piqué fort propre. C'était un grand et gros homme, à figure pleine, blanche et un peu lourde, comme il m'a semblé qu'on en trouvait beaucoup en Suisse. Son abord fut ouvert et poli. Sur la demande que je lui fis des raisons qui me procuraient l'honneur de le voir, il me dit que mon passeport français était irrégulier, puisqu'il ne contenait pas mon signalement, et que c'était ce qui avait d'abord fixé son attention. J'avais avec moi ce passeport, je le tirai de ma poche et le déployai; il le prit. — Passons, dit-il, sur l'âge et sur la taille; il n'y a pas non plus un mot du reste. Je vois bien que vous avez un front, des sourcils, des yeux, un nez, une bouche; mais comment, de quelle couleur et de quelle forme sont-ils? On ne m'en dit rien, en sorte qu'un Français qui aurait le front bas, les sourcils épais, les yeux noirs, le nez court, la bouche petite, pourrait voyager sous votre nom avec ce passeport. — Il avait raison: dans la colonne intitulée *signalement*, ces mots n'étaient suivis d'aucune épithète. Je n'y avais pas pris garde, le ministre de la police non plus. Tout se faisait dans ses bureaux avec cette légèreté. Il est vrai aussi qu'en Suisse, où l'on faisait tant les difficiles, où ce passeport avait été visé tant de fois, personne encore n'avait fait cette observation. — Mais, reprit M. de Clouts, j'ai d'autres choses à vous dire, et il faut pour cela que nous soyons chez vous. Je vous prie donc d'y retourner. J'y serai cinq ou six minutes après vous.

En revenant à l'auberge, je ne cherchai pas longtemps ce qu'il pouvait avoir à me dire : il était clair qu'il voulait visiter mes papiers. J'étais à cet égard dans une sécurité singulière, ou plutôt dans un incroyable aveuglement. Je n'avais dans mon portefeuille ni notes, ni mémoire, ni quoi que ce fût qui regardât les affaires de la Suisse, et dès lors j'étais persuadé qu'en Suisse, quand même on le visiterait, ce qui dans un pays neutre me paraissait fort, cela ne pouvait avoir aucun inconvénient pour moi. J'y avais le brouillon de mon mémoire sur les affaires de la France, il n'y était pas dit un mot de la Suisse; aucun Suisse n'avait donc rien à y voir. Cela s'était ainsi logé dans ma tête. *Quos vult perdere Jupiter dementat.* Ce portefeuille ne contenait d'ailleurs que peu d'objets, tels que les matériaux d'un article sur Filangieri pour la *Biographie universelle*, entre autres deux lettres de Mme veuve Filangieri, qu'elle m'avait écrites de Naples pour me recommander cet article et pour me don-

ner des détails particuliers sur son mari; une longue lettre en allemand de Mme de Laharpe, adressée à son frère, M. Boëthlingk, et non cachetée; une lettre fort courte de Mme de Laharpe à son ami M. de Lasteyrie, en lui envoyant un autographe de l'empereur Alexandre pour le remercier de quelques ouvrages ou de quelques vues d'économie et lui en témoigner sa satisfaction, ces deux lettres aussi tout ouvertes; une grande feuille de papier de musique notée: c'était ce chant pour l'*Anniversaire de la liberté suisse* que j'avais arrangé dans ma tête en revenant de Berne à Zurich, et auquel je m'étais amusé, peu de jours avant mon départ, à faire un accompagnement de piano, quoique je n'eusse à ma disposition ni piano ni aucun autre instrument. Les paroles de l'hymne étaient écrites sur un papier à part. Il n'y avait de plus que quelques notes insignifiantes et des cahiers de papier blanc. Je n'avais pas, je l'avoue à ma honte, plus de craintes pour mon mémoire que pour cette chanson suisse.

M. de Clouts me suivit de près, comme il me l'avait promis; il était accompagné d'un secrétaire ou d'un scribe. — Monsieur, me dit-il de prime abord, j'ai à remplir auprès de vous une mission peu agréable : j'ai reçu hier au soir de Berne l'ordre de visiter vos papiers et d'en rendre compte.

— Voilà, monsieur, lui répondis-je, un ordre peu hospitalier et peu digne d'une nation libre, amie de la mienne, ou qui du moins s'est déclarée neutre dans les différends que nous pouvons avoir; mais exécutez votre ordre, ouvrez mon portefeuille, vous n'y trouverez rien que votre gouvernement puisse regarder comme suspect.

Il l'ouvrit, il en tira tous les papiers, et commença sa visite. Les lettres de Naples l'arrêtèrent d'abord. Je lui en dis sommairement le sujet. Il n'était pas très instruit de ce que c'était que Filangieri, ni de ce que c'était que la *Biographie universelle;* mais enfin, voyant bien qu'il n'était point du tout question du roi Joachim, il lâcha prise et passa outre.

L'*Anniversaire de la liberté suisse* se trouva le second. — Ah! ah! dit-il, une commémoration!

— Oui, monsieur, mais elle est déjà un peu ancienne.

Je lui dis dans quel recueil je l'avais prise, et pourquoi. Il connaissait le recueil, et n'en lut pas davantage.

Le troisième papier qui se présenta fut mon malheureux mémoire. Tandis qu'il lisait le début, qui était, comme on sait, sans équivoque, et qui dut lui paraître fort clair : — Ceci, lui dis-je, regarde uniquement les affaires de ma patrie, la Suisse n'y est pour rien; ce sont les résultats de quelques conversations et mes idées particulières sur la position où nous sommes en France et sur les suites qu'elle peut avoir. J'ai fixé tout cela sur le papier sans y at-

tacher d'importance et sans dessein d'y donner aucune publicité.

— Cela, répondit-il, a pourtant bien l'air d'être destiné à l'impression.

Je l'assurai qu'il n'en était rien. Il cessa de lire, mit le papier à part sur la table, et continua son inventaire.

Quand il l'eut fini sommairement, il s'adressa en allemand à l'homme qu'il avait amené; celui-ci déroula tout le bagage d'un scribe, et se mit en devoir d'écrire. M. de Clouts lui dicta quelques lignes, toujours en allemand, puis s'arrêtant tout à coup : — Monsieur, me dit-il, ceci va entraîner beaucoup de longueurs. Il faut que j'envoie une espèce d'analyse des principales pièces de votre portefeuille. On partira tard pour Berne, il n'est pas sûr qu'on soit expédié tout de suite, ni qu'on puisse revenir demain. Vous pouvez être obligé d'attendre ici plusieurs jours, ce qui ne vous arrangerait pas. Voici ce qui vaudra beaucoup mieux : vous étiez tout prêt à partir, vos chevaux sont mis, partez vous-même pour Berne. Vous arriverez de bonne heure, vous pourrez voir tout de suite M. le directeur-général, et après son audience repartir dès ce soir même ou au plus tard demain matin pour Neuchâtel. — Mes objections furent inutiles, cela fut arrêté ainsi, et aussitôt, d'après quelques mots allemands, le scribe prit un autre papier et écrivit sous sa dictée dans la même langue une page que M. de Clouts signa, et que je jugeai être une lettre pour le directeur à qui il faisait l'envoi de ma personne. Mes papiers furent ensuite remis dans mon portefeuille, mais on y fit une petite cérémonie. Sur un ordre de M. de Clouts, le secrétaire disparut, revint avec une chandelle allumée, tira de sa poche une ficelle, de la cire, un cachet, ferma le portefeuille, le ficela en croix, mit son cachet sur le nœud, le mit aussi à la lettre qu'il avait écrite et pliée; tout cela fut fait dans un moment. Un second ordre le fit disparaître une seconde fois, mais il fut plus longtemps à revenir. Tout en l'attendant, M. de Clouts se mit en frais pour me prouver que ce voyage à Berne était ce qu'il y avait de plus court, de plus commode, et même de plus économique pour moi.—Vous conviendrez au moins, répondis-je, que ce qui me vaudrait encore mieux serait de partir tout de suite pour Neuchâtel. — Il lui restait une chose à m'annoncer. — Vous avez, me dit-il, une grande voiture; il ne vous sera pas incommode d'y avoir quelqu'un avec vous. Je vais vous donner un homme qui vous accompagnera, vous introduira tout de suite à Berne dans le bureau où vous avez affaire et abrégera pour vous les formalités.

— Je ne suis pas habitué, lui répondis-je, à avoir auprès de moi quelqu'un que je ne connais pas, et je ne saurai que lui dire pendant la route.

— Elle n'est pas longue, interrompit-il, et vous n'aurez rien à

dire à un homme qui n'est nullement fait pour s'entretenir avec vous.

Là-dessus, l'homme entra, précédé du secrétaire. Il était vêtu d'une espèce de veste qu'on appelait en France une carmagnole dans le temps de la terreur, et il ne ressemblait pas mal à l'un des messieurs de ce temps-là. M. de Clouts lui remit mon portefeuille, lui en donna la clé, lui remit aussi la lettre cachetée, et lui parlant tout haut, sans craindre que je l'entendisse, l'instruisit apparemment de ce qu'il avait à faire; puis il me salua poliment, me souhaita un bon voyage et sortit.

Je fis aussitôt venir mon postillon: c'était un jeune homme d'une jolie figure, petit, blond, vermeil, vêtu à l'anglaise, veste rouge, ceinture, chapeau rond, linge blanc, bottes bien propres, entendant assez bien le français, mais le parlant mal, et qui ne m'avait encore rien dit depuis Zurich, où je l'avais pris, que ces mots : Vous serez content; du reste toujours gai, mais sérieux, buvant dès le matin, mieux à dîner, à peu près ivre le soir, et ne répétant plus alors qu'avec la langue embarrassée son *vous serez content*. J'avais fait marché avec son maître et avec lui pour Neuchâtel par Aarberg, qui est le droit chemin en quittant Soleure; ce matin-là même, mes ordres étaient pour Aarberg. Il ne concevait rien à ce brusque changement de direction. En m'attendant, il avait bien fallu qu'il bût plus que de coutume, et j'eus de la peine à lui faire entendre que ce n'était qu'une pointe à faire, un jour de plus dont je lui tiendrais compte au prix convenu, et que nous reprendrions par Aarberg le lendemain. Il céda enfin, mais en secouant la tête, et monta pour la première fois à cheval sans promettre que je serais content.

Je le fus cependant de sa prestesse; j'arrivai au très grand jour à Berne sans avoir dit un mot à cette figure de police qui était à côté de moi, et sans qu'elle eût paru tentée de me rien dire. Je descendis comme à mon ordinaire au *Faucon*, où l'on parut un peu surpris de cette figure qu'on y connaissait fort bien; on ne m'en fit pas moins bon accueil. Je pris possession d'une chambre, fis remiser ma voiture, demandai à dîner pour une heure après et partis pour le bureau de police, qui est à peu de distance de l'auberge, escorté par mon acolyte, qui tenait toujours très serré mon portefeuille sous son bras.

Il me servit d'introducteur dans un bureau où il me pria de l'attendre, se fit annoncer chez le directeur et y fut admis sur-le-champ. Il en sortit au bout de quelques minutes et me dit que M. le directeur-général était occupé, mais pour peu de temps, et que j'aurais mon audience presque aussitôt. Il se mit ensuite à causer avec les commis, et je vis à leur manière de me regarder qu'il leur apprenait ce qu'il savait de mon affaire. La porte du cabinet ne tarda pas à s'ouvrir; un homme en sortit avec des papiers, et l'on me fit

signe d'entrer. Je trouvai M. de Watteville, c'était le nom de ce directeur, lisant la lettre de M. de Clouts et ayant auprès de lui mon portefeuille. Il fit quelques pas au-devant de moi, me reçut poliment, et, entrant tout de suite en matière, me pria de lui montrer mon passeport. — Oui, me dit-il en souriant après l'avoir lu, accompagner Mme de Laharpe et visiter des établissemens d'instruction publique, cela est fort bien; mais avouez que votre voyage avait encore d'autres motifs, et que vous étiez chargé d'une mission politique...

J'affirmai qu'il n'en était rien, et que si c'était pour cela qu'on m'avait détourné de ma route, on pouvait fort bien s'en dispenser. — Monsieur Ginguené, reprit-il d'un ton plus sérieux, mais toujours poli, je ne vous dis point cela comme une conjecture, mais comme un fait dont je suis certain. Prenez-y garde, quelque esprit que l'on ait, en niant ce qui est connu et prouvé, on se met dans une fausse position d'où il est ensuite impossible de se tirer. Vous aviez une mission politique, et ce n'est qu'après l'avoir remplie que vous êtes reparti pour la France. — Il ajouta même, en propres mots ou en termes équivalens, que si M. Fouché ne savait pas ce qui se passait chez eux, il ne faisait pas bien son métier, que pour eux ils savaient fort bien ce qui se passait chez lui.

Tandis qu'il parlait ainsi, je faisais mes réflexions. Le duc d'Otrante était si léger, tout se faisait quelquefois si peu discrètement autour de lui, et ces Bernois étaient si madrés, qu'ils pouvaient avoir des intelligences jusque dans ses bureaux. D'ailleurs j'avais vu d'assez près les affaires de ce monde pour savoir qu'on n'y peut pas toujours être franc, qu'on est souvent obligé de descendre à la dissimulation; mais un mensonge formel et positif m'a toujours été impossible. Je fis là-dessus mon plan, et reprenant sur le ton de conversation que le directeur avait d'abord pris lui-même : — Est-ce que vous donneriez, lui dis-je, le nom de mission politique à des recommandations toutes naturelles et purement verbales? Est-ce que si le duc d'Otrante, quand je l'ai vu pour mon passeport, m'avait dit en le signant : « Vous verrez là-bas quelqu'un qui revient de Vienne et qui est bien informé; tâchez de savoir de lui quelque chose de ce qui nous regarde, si c'est bien résolûment qu'on veut nous attaquer, s'il n'y aurait aucun moyen pour nous et pour l'Europe d'éviter une guerre qui sera terrible pour tous; » est-ce que ce serait là, monsieur, une mission diplomatique, et tout Français ne se serait-il pas chargé d'une mission pareille?

— Mais, reprit-il, n'y a-t-il rien de plus, et par exemple n'avez-vous pas reçu directement des ordres de Napoléon?

Je saisis vivement cette occasion d'une négative franche et sincère : — Non assurément, répondis-je du ton le plus affirmatif, je

vous en donne ma parole d'honneur; je ne l'ai même pas vu depuis son retour, si ce n'est une seule fois, avec tout l'Institut. J'ai fait un voyage de pur agrément, j'ai pris comme j'ai pu quelques informations qui n'intéressent en rien la Suisse et uniquement relatives à ma patrie; j'y retourne avec l'empressement que doit avoir tout bon Français lorsqu'elle est menacée. J'espère, monsieur, que vous ne me retarderez pas, que vous reconnaîtrez qu'on vous avait mal instruit, et qu'enfin ceci se bornera pour moi à me procurer l'honneur de vous rendre mes devoirs.

Il sourit sans répondre, me pria de m'asseoir, s'assit lui-même, leva le cachet de mon portefeuille, et l'ouvrit. Il avait devant lui la lettre de M. de Clouts, il y jeta de nouveau les yeux, et, conformément sans doute aux indications qu'elle lui donnait, il visita très légèrement la plus grande partie de mes papiers, ne me fit aucune question, et ne s'arrêta enfin qu'au mémoire, qu'il se mit à lire aussitôt et qu'il parcourut tout entier. Cela dura un bon quart d'heure, sans que je pusse voir sur son visage immobile et tout à fait ministériel le moindre signe d'une impression quelconque, et sans qu'il laissât échapper une parole, excepté dans deux seuls endroits. Le peu qu'il me dit me parut remarquable, et comme je l'observais en même temps qu'il m'étudiait lui-même, ce peu de mots, je ne les ai pas oubliés. En parlant des différens partis qui divisaient la France, je disais du duc d'Orléans qu'il avait montré de bonnes qualités, mais peu de capacité et d'énergie. — Vous croyez donc, messieurs les Français, dit-il, mais sans lever les yeux de dessus le papier, qu'il faut avoir un grand génie pour être un bon roi? Je crois que vous vous trompez beaucoup. — Et il continua sa lecture.

Dans un autre endroit où il était question du rétablissement des Bourbons comme de l'objet que se proposaient les puissances : — Et qui vous a dit, demanda-t-il, mais toujours sans me regarder, que ce sont les Bourbons que l'on veut remettre sur le trône?

— Tout paraît l'annoncer, répondis-je.

— Je n'en sais pas autant que vous. — Et il continua de lire comme auparavant.

Il acheva sans paraître affecté dans aucun sens de ce qu'il avait lu, et sans en dire ni bien ni mal. Il reprit ensuite d'autres papiers, mais seulement pour la forme; puis, se levant enfin : — N'avez-vous pas, me demanda-t-il, quelque autre portefeuille, carton ou serre-papiers, dans votre voiture ou dessus, et ne s'y trouve-t-il pas d'autres pièces, mémoires, observations, notes ou renseignemens?

Je l'assurai qu'il n'y en avait aucun. — Je dois vous prévenir, ajouta-t-il, que je vais être obligé d'y ordonner une visite; ainsi il vaudrait mieux en faire la déclaration.

— Je n'ai, monsieur, repris-je, rien à déclarer; faites faire toutes

les visites que vous voudrez, ce ne sera que de la peine inutile et du temps perdu.

Il fit cependant venir un employé et lui donna en allemand l'ordre dont il m'avait prévenu; mais je jugeai, au ton dont il parlait, qu'il ne voulait pas qu'on y mît trop de rigueur : il prononça même un mot français devenu allemand comme beaucoup d'autres, le mot *discrétion*. Il avait remis dans mon portefeuille toutes les pièces qu'il en avait tirées, excepté mon seul mémoire, qu'il tenait à la main. « Je vous rends, me dit-il, votre portefeuille et vos papiers, à l'exception de celui-ci, que je dois garder. » Je réclamai vivement contre cette exception. Ce papier n'était qu'un brouillon, un premier jet de mon opinion sur des objets qui ne regardaient que mon pays, et qui partout ailleurs ne pouvaient intéresser personne. Je m'y intéressais, moi, comme nous faisons toujours à des idées qui nous sont propres, ou à des conversations que nous avons eues, et dont nous avons pris note, sur des questions qui nous touchent de près. — Cet écrit n'a aucun but, n'est destiné à quoi que ce soit, ne me servira sans doute de rien à moi-même, et cependant il me serait très fâcheux de le perdre, et j'espère, monsieur, que vous ne me donnerez pas ce chagrin-là.

— Il faut au moins, reprit-il, que j'en fasse tirer une copie. Ce n'est pas que j'en veuille faire usage contre vous; mais vous y présentez les choses sous un point de vue tout particulier. Je ne crois pas qu'elles tournent comme vous le pensez. Cependant cette épreuve ne tardera pas à se faire, et je serai bien aise de comparer l'événement avec vos prédictions ou vos conjectures.

J'insistai sans fruit sur l'inutilité dont cette copie ne pouvait manquer d'être pour lui. Voyant enfin qu'il fallait céder, je lui demandai s'il aurait du moins la bonté de m'expédier promptement et de me rendre la liberté de continuer mon voyage. — C'est ce que je ne puis savoir moi-même en ce moment, répondit-il; mais soyez à votre auberge à dix heures ce soir, on ira vous dire, en vous remettant vos passeports s'il y a lieu, ce qui aura été décidé. — Tout cela me parut fort ambigu; mais je ne pus rien obtenir de plus positif. Je reparlai de mon mémoire; il me promit que je l'aurais aussi le soir même, si l'on avait le temps de le copier, mais sûrement le lendemain matin de très bonne heure. — Monsieur Ginguené, me dit-il en me reconduisant d'un air aussi ouvert que le lui permettait un certain regard en dessous que la nature ou l'habitude lui avait donné, je suis fâché de vous occasionner ces petites contrariétés. Vous voyez les circonstances où nous sommes; j'aurais eu beaucoup de plaisir à faire connaissance avec vous dans des temps plus heureux. — Il me répéta que la seule curiosité de comparer les événemens avec mes pronostics l'engageait à faire copier mon mémoire, et qu'il n'en

ferait contre moi aucun usage. On ne tardera pas à voir comment il m'a tenu parole. Je le quittai enfin, tenant à mon tour sous le bras mon portefeuille; je trouvai devant la porte le commis chargé de visiter ma voiture, et qui se mit en marche avec moi. Je le menai droit à la remise, et quoiqu'il fût près de sept heures du soir et que je fusse à jeun depuis le matin, je restai debout une grosse demi-heure à voir mon homme opérer. La plus longue opération fut la visite de la *vache*, qu'il fallut descendre, dépaqueter, repaqueter et remettre en place. Je ne trouvai point dans sa manière d'agir cette *discrétion* qu'on lui avait recommandée; mais je pris patience. Mon fureteur ne voulut se montrer discret qu'à refaire ce qu'il avait défait si librement; mais j'y mis bon ordre, et le tins en bride jusqu'à ce qu'il eût remonté et rattaché la vache, avec l'aide d'un garçon d'écurie.

Libre enfin de cette corvée, je me fis servir à dîner dans ma chambre, et j'allai passer le reste de la soirée dans la seule maison que je connusse à Berne, celle de ce bon M. Schnell. On n'y fut pas peu surpris de me revoir, mais j'y reçus toujours le même accueil. Je dis ce que je crus devoir dire des causes de mon retour. L'espionnage zurichois, dont c'était évidemment l'œuvre, et la tyrannie bernoise, qui employait de pareils moyens et qui donnait ce caractère au gouvernement d'un peuple libre, reçurent un juste tribut de bénédictions et d'éloges! La conversation prit ensuite naturellement son cours vers la position de la France et celle où l'on entraînait la Suisse. Il se trouva que je pensais comme un Suisse et que mes hôtes pensaient comme des Français. Je quittai avec regret cette famille intéressante, et je revins à neuf heures et demie attendre à mon auberge ce que M. de Watteville m'avait promis.

Il tint fort exactement sa promesse. On vint de sa part, un peu avant dix heures, me dire que je pouvais faire les dispositions de mon départ; on m'apporta en même temps mon passeport français, avec son *visa*, pour aller *par Aarberg et Neuchâtel à Paris*. On m'annonça que j'aurais le lendemain matin à six heures mes autres papiers. Je n'avais d'autres dispositions à faire qu'un nouvel arrangement pour mes chevaux. J'ai déjà dit que je les avais pris à Zurich pour aller en deux jours à Neuchâtel. Je n'y arriverais que le troisième, et comme on paie double chaque journée à cause du retour, j'aurais à payer six journées, quoique le retour de Neuchâtel à Zurich ne fût que de deux. Il fallait m'entendre là-dessus avec mon petit postillon rouge. Je le fis venir. On sait dans quel état il s'était mis dès le matin. Il avait bu depuis son arrivée sur nouveaux frais. Les yeux lui sortaient de la tête en m'écoutant. Sa réponse fut courte : « Je ne veux pas aller à Neuchâtel. » Quelque chose que je pusse lui dire, je ne pus tirer de lui un mot de plus. Je pensai qu'é-

tourdi par le vin, il avait pu oublier la langue française, qu'il n'entendait même pas parfaitement dans son bon sens. J'appelai le *keller*, le sommelier de la maison; je lui expliquai mon affaire, qu'il entendit facilement, et le priai de la faire comprendre en allemand à ce petit misérable, de l'emmener avec lui, de ne le laisser se coucher que quand il l'aurait mis à la raison, et quand il lui aurait fait promettre de venir me parler le lendemain à cinq heures et demie pour partir à six. Cela fait, je me couchai et dormis fort tranquillement.

J'étais debout, selon ma coutume, à cinq heures le 17. Mon têtu de postillon fut aussi très exact, et vint à cinq heures et demie. — Eh bien! lui dis-je, le sommelier t'a fait entendre notre arrangement pour aujourd'hui? Je te garde un jour de plus, je t'en compterai deux, et tu auras aussi double pourboire.

— Oui, me répondit-il, j'ai bien entendu, mais je n'irai pas aujourd'hui à Neuchâtel.

— Nous devions y être hier, repris-je, nous y serons ce soir, et demain tu reprendras la route de Zurich.

Il ne répondait rien, et tenait les yeux fixés sur une croisée qui était en face de lui. Je repris encore : — Est-ce que tu ne me comprends pas? Cela reviendra au même pour ton maître et pour toi; cette journée-ci vous sera payée double comme les autres, et je te donnerai de plus, si je suis content de toi, une pièce de cinq francs.

— Je vous remercie bien, dit-il, mais je n'irai pas aujourd'hui à Neuchâtel.

Je me fâchai, cela fut inutile; je me radoucis, il ne s'en obstina pas moins. Je lui demandai ses raisons; il n'en avait point d'autre que de ne pas vouloir aller à Neuchâtel. Je le mis une seconde fois aux prises avec le sommelier, qui ne réussit pas mieux que moi. Celui-ci me dit enfin que j'étais bien bon, que je n'avais qu'à le renvoyer à Zurich, et qu'il me donnerait dans un quart d'heure un postillon qui serait à mes ordres et pour Neuchâtel et, si je voulais, pour toute la Suisse. Ce parti me parut le plus sage, et je m'y arrêtai sur-le-champ. Je fis mon compte avec ce maudit enfant suisse, plus entêté qu'un vieux Breton ou qu'un Picard; je lui donnai pour boire comme si j'eusse été content; il prit tout sans rien dire, remit son chapeau rond sur sa tête de mule et partit. Je ne compris rien à cette répugnance invincible qu'il avait manifestée tout à coup pour Neuchâtel. Le sommelier m'assura qu'il ne la concevait pas plus que moi, soit qu'il n'en eût rien tiré, ou qu'il ne voulût pas me le dire.

On ne tarda pas à me trouver un autre postillon; les conditions furent bientôt faites : elles sont partout les mêmes, et pourvu qu'on ait pris son parti d'être écorché par ces gens-là, on l'est toujours sans discussion et de la même manière. Six heures venaient de son-

ner, je dis de mettre les chevaux. Ils étaient à peine à la voiture qu'on vint de la part de M. de Watteville apporter pour moi à l'hôtel un paquet cacheté, qui me fut remis. Je n'y trouvai que mon mémoire; le passeport allemand n'y était pas. Cela me parut singulier; mais, pressé comme je l'étais de partir : — Apparemment, dis-je en moi-même, que je n'ai besoin que de l'autre, visé et bien en règle comme il l'est. — Je mis en toute hâte le mémoire dans mon portefeuille, je payai l'hôte, montai en voiture, et me revis avec une grande joie roulant vers la France.

Je dînai à Aarberg à table d'hôte, seul avec quatre jeunes militaires du contingent de ce canton, dont un était capitaine. Pendant tout le repas, ils parlèrent entre eux en allemand avec beaucoup d'action, et ne firent pas plus d'attention à moi que s'il n'y avait eu là que ma chaise. Ils savaient pourtant fort bien le français; pour que je n'en doutasse point, l'un deux m'offrit deux ou trois fois à boire et me servit des plats qui étaient devant lui très poliment et en fort bon langage; puis ils se mettaient à baragouiner de plus belle. Je me crus dispensé de me gêner pour des gens qui se gênaient si peu pour moi; dès que je n'eus plus rien à faire à table, je sortis et me retirai dans la chambre où j'avais attendu le dîner. J'y étais en conversation avec un petit Horace de poche, mon inséparable *vade mecum*, quand le capitaine entra, et, après m'avoir salué, me dit qu'ayant en second le commandement du lieu sous les ordres de M. le colonel Fuessly, il était obligé de me demander mon passeport. Je le lui donnai sans répondre : il le regarda de tous les côtés, parcourut tous les *visa* dont il était couvert, et lut enfin le dernier, de M. de Watteville. Il le relut avec attention, me rendit le passeport, me salua de nouveau et sortit.

Quand l'heure que mon cocher avait fixée pour le départ fut venue, car on est aux ordres de ces messieurs, je quittai Aarberg, comptant bien n'y pas revenir, arriver quelques heures après à Neuchâtel, et coucher le lendemain en France; mais c'est ici que devaient commencer mes plus rudes épreuves.

Nous avions dépassé Anet, et il ne nous restait que deux petites lieues à faire, quand nous trouvâmes un avant-poste militaire à droite du chemin. Un sous-officier vint me demander mon passeport; je le donnai. Le sous-officier rentra dans le corps de garde, en ressortit un moment après tenant une lettre dépliée à la main, me regarda à plusieurs reprises en la lisant, appela un soldat, lui remit la lettre dans laquelle il enferma mon passeport, lui donna un ordre en indiquant de la main qu'il allât vite en avant, et me dit ces seules paroles : « On va aller avec vous jusqu'au poste. » Le soldat se mit à courir devant la voiture, et fut rendu au poste avant nous. J'étais un peu inquiet de ce déploiement de précautions et de

ce grand papier en forme de lettre où l'on avait eu l'air de lire mon signalement. On s'arrête devant le poste, à gauche de la route; un officier s'avance. — Vous êtes monsieur Ginguené? me dit-il.

— Oui, monsieur.

— Eh bien! en arrivant à Neuchâtel, vous vous présenterez tout de suite devant M. le colonel de Meyer, commandant la division; vous permettrez qu'un planton monte auprès de vous et vous accompagne; c'est à lui que je remets votre passeport.

Il le remit en effet à un soldat qui était près de lui, le fusil sur l'épaule. — Mais, monsieur, lui dis-je, pour quelle raison traite-t-on ainsi dans un pays neutre un Français à qui les autorités du pays même ont permis de retourner dans sa patrie, et dont les papiers sont en règle?

— Monsieur, répondit-il, cela ne me regarde pas; ce sont là mes ordres, je n'en sais pas davantage. Permettez...

En disant ce mot, il ouvrit lui-même la portière de la voiture, y fit monter le planton et se tint là pour nous voir partir. Je vis que toute représentation serait inutile; je fis place au soldat, qui arrangea fort tranquillement son fusil auprès de lui, et je donnai au cocher l'ordre du départ.

Cette fin de route fut assez triste, comme on peut le penser. Arrivé à Neuchâtel, je me fis conduire à l'auberge de *la Balance*, où nous étions descendus, Mme de Laharpe et moi, en entrant en Suisse, et dont l'hôtesse, qui était compatriote de M. de Laharpe, m'avait paru lui être attachée. Elle me reconnut; mais, voyant la société que j'avais avec moi, elle n'en témoigna rien; je fis de même. Elle rentra chez elle, et laissa son mari s'occuper de moi. Je dis à mon compagnon de voyage de m'attendre là quelques momens; il resta planté debout à la porte. L'aubergiste fit prendre les effets que je voulais tirer de ma voiture, et me conduisit à la chambre qu'il pouvait me donner, sans rien dire qui m'indiquât s'il me reconnaissait ou ne me reconnaissait pas. Cela fait, je descendis, rejoignis le planton et marchai avec lui vers l'hôtel du commandant.

Le colonel m'attendait. Je le trouvai en petit uniforme, se promenant de long en large dans son appartement avec un gros homme en habit noir, d'une figure lourde et commune, mais assez bonne: c'était, comme je l'appris ensuite, le maire de la ville, M. de Pierre. Le colonel me parut un homme d'à peu près quarante ans, grand, bien fait, de bonne grâce et d'un noble maintien. Le soldat qui m'accompagnait entra avec moi, lui remit mon passeport en disant quelques mots allemands, et se retira. Le commandant s'avança vers moi, et me dit d'un ton ferme et un peu hautain : — Monsieur Ginguené, je suis instruit que vous emportez avec vous des mémoires, des notes, des papiers enfin qui peuvent compromettre la Suisse.

— Monsieur le commandant, répondis-je, vous êtes mal instruit; je n'emporte et je n'ai avec moi rien de pareil.

— C'est ce que nous verrons. Où est votre portefeuille?

— A l'auberge de *la Balance*, dans la chambre que je dois occuper. Vous pouvez l'y envoyer prendre.

— La clé y est-elle, ou l'avez-vous ici?

— Je l'ai ici.

— En ce cas, on peut aller demander de votre part ce portefeuille.

— On le peut, et je vous en prie.

Il donna des ordres en conséquence, puis il me fit asseoir, s'assit lui-même, ainsi que le maire, et se mit à lire mon passeport. — Comment un Français, dit-il après l'avoir lu, dans les circonstances présentes, sort-il de France pour aller visiter des établissemens d'instruction publique? Il s'agit, ma foi, bien d'instruction publique! Cela est vraiment pitoyable, visiter des établissemens d'instruction publique! répéta-t-il en haussant les épaules et du ton d'une ironie amère.

— Monsieur le colonel, lui dis-je, vous n'êtes pas généreux.

— Comment, je ne suis pas généreux!

— Non, sans doute; vous abusez de votre position et de la mienne pour me parler comme vous le faites, et certainement il n'y a pas à cela de générosité.

— Mais avouez, reprit-il d'un ton plus honnête, que dans l'état où sont les choses un pareil motif ne doit paraître qu'un prétexte, et que cela ne peut tromper personne.

— Cela ne peut tromper en effet, car c'est la vérité. Un Français à Paris il y a deux mois ne croyait point à la guerre, et un homme de lettres français qui a toujours pris un vif intérêt à ce qui regarde l'instruction publique, et qui espère qu'on ne tardera pas à s'en occuper dans son pays, saisit avec empressement l'occasion de faire un voyage agréable, de s'assurer par ses yeux des effets qu'on attribue à des méthodes d'instruction qui ne sont point encore adoptées en France. Il n'y a rien là que de fort naturel.

— Nous allons avoir la preuve que d'autres motifs vous amenaient ici.

— Peut-être ignorez-vous, monsieur le colonel, que mon portefeuille a déjà été visité à Berne par le directeur-général de la police, qui n'y a rien trouvé de pareil à ce que vous cherchez.

— En ce cas, reprit-il en élevant la voix, c'est donc dans votre voiture ou dessus que sont ces papiers, et je ferai fouiller jusque dans les moindres replis.

— C'est ce qu'on a fait aussi à Berne, et l'on n'a rien trouvé.

— Eh bien! c'est donc sur votre personne qu'ils sont cachés, et je vous déclare que, s'il le faut, j'y ferai fouiller devant moi.

A ces mots, je me levai très vivement : — Monsieur le commandant, lui dis-je en élevant aussi la voix, voilà une menace qui pourrait être humiliante pour moi; mais je sais le moyen d'en repousser l'humiliation. Je vous demande, j'ose même exiger de vous que vous commenciez par où vous me menacez de finir.

En même temps je déboutonnai mon habit, j'ouvris mon gilet... Il se leva à son tour, et avançant vers moi la main, sans cependant me toucher : — Doucement, doucement, me dit-il, je n'ai parlé que dans la supposition...

— Si vous supposez, monsieur, que vous deviez en venir là, c'est par là qu'il faut commencer.

—Allons, reprit le colonel, asseyez-vous, et ne parlons plus de cela.

Je m'assis, et dans ce moment on apporta mon portefeuille; j'en pris la clé dans un petit étui de maroquin vert, et je la remis au colonel. — Celui-là aussi, me dit-il, montrant mon étui; voyons-le, s'il vous plaît.

Averti qu'il n'y trouverait que des notes de dépenses d'auberge, le colonel ne voulut pas en avoir le démenti; mais, ne trouvant que ce que je lui avais annoncé, il quitta ces minuties pour procéder au grand examen. Les lettres de Naples l'arrêtèrent d'abord. Il en relut plusieurs fois la date et la signature. Vint ensuite l'*Anniversaire de la liberté suisse*. Après en avoir lu les deux premières strophes, il donna le papier à ce gros homme qui jusque-là n'avait rien dit et qui n'avait encore fait qu'un rôle de comparse. Celui-ci lut la pièce tout entière, et la rendit en faisant un signe de tête qui voulait dire : Ce n'est rien. Pendant ce temps, le commandant lisait d'un bout à l'autre la lettre allemande de Mme de Laharpe à son frère; une petite lettre française la suivait; il la prit : — C'est, lui dis-je, la dernière que j'aie reçue de ma femme. La date vous apprendra que je dois être inquiet d'elle et qu'elle doit être inquiète de moi.—Il replia la lettre avec un geste poli et presque respectueux. Singuliers contrastes que nous offrent toutes ces têtes militaires!

Mon malheureux mémoire, sur lequel je n'avais pas eu le temps de prendre un parti depuis qu'il m'avait été remis le matin, vint immédiatement après. Le colonel fit une exclamation en lisant la première phrase; mais ensuite il ne fit que parcourir, et ne lut plus que par endroits. Je lui répétai à peu près les mêmes choses que j'avais dites à M. de Clouts et à M. de Watteville; mais il y fit peu d'attention. Il passa ce papier, comme le précédent, à notre personnage muet. Celui-ci, après avoir lu le début, me regarda de tous ses yeux, qu'il avait très gros, et reprit sa lecture, durant laquelle il donna plusieurs fois des marques d'étonnement. M. de Meyer était en même temps tombé sur la lettre de M. de Laharpe, qui contenait celle de l'empereur Alexandre à M. de Lasteyrie. Il lut

d'abord celle qui était signée *Alexandre*. — Qu'est-ce, me dit-il, que cet Alexandre?

— C'est, répondis-je, non pas un particulier, mais un souverain très connu, l'empereur de toutes les Russies.

— Ah! oui, reprit-il en lisant la lettre de Laharpe. Et savez-vous de quels objets d'économie parle l'empereur?

— Je n'en sais rien, mais je crois qu'il s'agit d'objets d'économie domestique ou d'économie rurale dont M. de Lasteyrie l'aura entretenu à Paris, ou sur lesquels il lui aura présenté quelques-uns de ses ouvrages, car il consacre tout son temps et toute sa fortune à ces objets d'utilité.

— Mais, monsieur, comment pouvez-vous mettre dans le même portefeuille un mémoire contre les Bourbons et une lettre de l'empereur Alexandre, leur allié, qui est armé pour les replacer sur le trône? Croyez-vous que s'il en était instruit, il n'en fût pas très surpris et ne le trouvât pas fort mauvais?

— J'oserais espérer, monsieur le colonel, que sa majesté impériale n'en éprouverait ni surprise ni colère. Je vous engagerais à faire l'épreuve de ce que je vous dis là, si nous étions plus près de son quartier-général. Je vous ferais une copie de mon mémoire, vous l'enverriez par une ordonnance à l'empereur, et j'attendrais tranquillement sa réponse.

— Voilà qui est singulier! dit le colonel.

Alors l'homme noir, qui avait fini de lire et qui m'avait écouté, fit, en lui rendant mon manuscrit, un geste accompagné d'un regard qui voulait dire aussi : — Voilà qui est singulier!

Il ne restait plus sur la table que quelques chiffons insignifians, du papier blanc et de la musique.

— Il est inutile, dit le colonel en se levant, d'en examiner davantage. Est-ce que véritablement il n'y a rien de plus dans votre voiture?

— Rien de plus, monsieur le commandant.

— Monsieur Ginguené, vous paraissez être un homme d'honneur.

— Monsieur, je n'ai jamais donné à personne ni le droit ni aucun motif d'en douter.

— Donnez-moi votre parole que ni dans votre voiture ni ailleurs vous n'emportez avec vous aucun mémoire, aucune note ni aucune lettre qui soient relatifs aux affaires de la Suisse et qui puissent la compromettre.

— Je vous en donne ma parole d'honneur.

— Eh bien! je vous remets vos papiers (et il les remit en effet dans mon portefeuille), excepté celui-ci, dont il faut que je fasse tirer une copie, et je ne vous cache pas que c'est pour l'envoyer à Berne avec mon rapport.

— Monsieur, cela serait fort inutile; on en a déjà une copie à Berne, que M. de Watteville a fait tirer.

— Si M. de Watteville en a une, celle-ci ne servirait en effet de rien.

Et il mit le mémoire avec les autres papiers, ferma le portefeuille et m'en rendit la clé. — Je vais, comme je vous l'ai dit, reprit-il, faire mon rapport à M. le général en chef. Je l'enverrai cette nuit par une ordonnance. Il faudra que vous attendiez ici la réponse. C'est encore sur votre parole que je vous laisse entièrement libre à votre auberge. Vous voudrez bien seulement ne vous pas écarter, pour qu'on soit sûr de vous trouver à l'instant même où la réponse arrivera. Elle peut venir dès demain; elle peut aussi se faire attendre plusieurs jours.

Je m'engageai formellement à ne pas sortir de la ville. — J'ai, monsieur le colonel, ajoutai-je, une grâce à vous demander : c'est qu'il me soit permis d'écrire à ma femme, qui m'attend à Paris à jour fixe, et que ce retard inquiétera mortellement. Je voudrais aussi écrire à Zurich à mon ami M. de Laharpe, pour le prévenir de ce qui m'arrive et le prier de tenir prêts pour moi, s'il en est besoin, ses bons offices et l'appui de son amitié.

— La première de ces deux choses, me répondit-il, est impossible. Les communications sont totalement interrompues, et aucune lettre ne peut maintenant ni entrer ni sortir. Pour la seconde, rien de plus simple : écrivez à M. de Laharpe, envoyez-moi votre lettre, mais ouverte, et je la lui ferai passer.

Après l'avoir remercié comme je le devais, je quittai le commandant et le magistrat, qui me rendirent avec beaucoup de politesse le salut que je leur fis à tous les deux.

Il était tard quand je rentrai à *la Balance*; la nuit tombait. J'étais las de ma journée. Je me fis faire du thé, le pris, et me couchai. Le lendemain 18, dès qu'il fut jour, ma première pensée fut pour la lettre que je devais écrire à Zurich. Puisqu'il fallait l'envoyer tout ouverte au colonel, je songeai à en profiter pour mettre sous ses yeux quelques détails qui lui parleraient en ma faveur. « Mon respectable et bien cher ami, écrivis-je à M. de Laharpe, je continue le cours de mes épreuves. Les dernières ont été rudes; je les ai soutenues avec le sang-froid que vous me connaissez et avec le calme d'un homme qui n'a rien à craindre, puisqu'on n'a rien à lui reprocher. » Je racontais en peu de mots ma scène de Berne et mon *entretien* d'une heure avec M. de Watteville, dont au reste, disais-je, je n'avais eu qu'à me louer, *quant à la politesse et aux égards*. Les espions, les délateurs et tous nos coquins de Zurich auraient eu un démenti complet sans ce chiffon relatif aux affaires de France que j'avais eu l'imprudence de garder dans mon portefeuille au lieu de le détruire, comme je le devais, n'en ayant plus rien à faire, ou au moins de le cacher,

comme cela m'était si facile. Je racontais aussi mon arrestation à Neuchâtel, dont les formes avaient été d'abord plus sévères, parce qu'il paraissait que les délations et les calomnies avaient été plus positives et plus fortes; mais enfin tout s'était terminé heureusement, et la preuve en était dans cette lettre même que M. le commandant avait l'extrême complaisance de lui faire parvenir. Je n'attendais plus que la décision du général en chef. Il m'était venu plusieurs fois l'idée de me mettre sous la protection immédiate de *son magnanime élève*. L'avantage que j'avais eu d'*être présenté* à Paris à l'empereur Alexandre, l'*accueil plein de bienveillance que j'avais reçu de lui*, d'autres raisons encore, me portaient à croire qu'il ne me désavouerait pas; mais je ne voulais rien faire sans avoir l'agrément de M. de Laharpe lui-même, qui connaissait le terrain mieux que moi.

J'envoyai cette lettre au colonel aussitôt que je crus qu'on pourrait être admis chez lui, en le priant par un billet de la faire passer, comme il avait bien voulu me le promettre, le plus tôt qu'il serait possible à Zurich. Environ une heure après, comme je venais de prendre mon café du matin, il m'écrivit à son tour le billet suivant : « Je prie M. Ginguené de vouloir bien me confier le mémoire dont il fut question hier pour vingt-quatre heures. Je n'en prendrai point de copie, et le rendrai sans faute demain. Neuchâtel, 18 juin 1815. — C. Meyer, lieutenant-colonel. » Et en *post-scriptum :* « J'expédie la lettre à M. de Laharpe par ordonnance tout de suite. » Je ne crus pas pouvoir refuser cette demande, accompagnée d'une promesse si positive. Je mis le mémoire sous enveloppe et donnai le paquet au domestique qui attendait ma réponse. J'en eus ensuite du regret; mais comment faire? Il aurait donc fallu écrire que ce mémoire, je ne l'avais plus, que je l'avais brûlé, déchiré, tout ce qu'on voudra, et le faire ensuite réellement dès que le domestique eût été parti. Je n'eus pas cette présence d'esprit, et d'ailleurs je n'avais point encore de craintes graves sur ce fatal écrit; je ne pouvais pas me départir de l'idée que, ne contenant rien de contraire aux intérêts de la Suisse, il pouvait bien heurter les opinions des gouvernans et de l'état-major helvétiques, mais non donner lieu contre moi à aucune mesure violente.

Je passai comme je pus le reste de cette journée. Un peu de lecture et de rêverie, deux promenades au bord du lac, l'une avant dîner, l'autre le soir, m'aidèrent à en remplir le vide. Pour le premier moyen, je n'avais pas en apparence de grands secours : je ne portais sur moi que deux très petits volumes; mais dans l'un était Horace, dans l'autre Catulle, Tibulle et Properce : cette petite provision de voyage était immense et inépuisable.

En me servant à dîner, la domestique me demanda si je voulais recevoir sa maîtresse, ce que je n'eus garde de refuser. J'étais surpris de ne l'avoir encore ni vue ni rencontrée. Elle vint. Je la fis asseoir. Mme Descloux était une femme d'un peu plus de quarante ans, d'une figure agréable; elle paraissait avoir été fort belle. Elle était de Rolle, canton de Vaud, comme M. de Laharpe, pour qui elle professait beaucoup d'attachement. Elle m'avait reconnu d'abord pour ce même Français qui avait séjourné à son hôtel, il y avait environ deux mois, avec Mme de Laharpe; mais elle s'était gardée d'en rien témoigner, parce que dans ce moment les têtes étaient excessivement montées, et qu'elle était entourée de gens qui n'étaient pas sûrs. Elle n'avait qu'une domestique à qui elle pût se fier; c'était celle qu'elle avait chargée de me servir.

— Je fus bien fâchée hier, ajouta-t-elle, de vous voir arriver accompagné comme vous l'étiez, mais je n'en fus pas très surprise. Je savais qu'on ne voulait pas vous laisser sortir de Suisse quand vous y entrâtes. Le colonel Effinguer, en vous forçant d'aller par Berne, comptait que vous seriez arrêté là, que l'état-major qui devait y être ne vous permettrait pas d'aller plus loin, et vous ferait rétrograder jusqu'en France. Quand il sut que vous aviez passé, il se mit dans une grande colère, et jura qu'en ce cas vous ne sortiriez plus de la Suisse. Ils étaient déjà tous montés sur ce ton-là. Leur conduite et leurs préparatifs, qui étaient en contradiction avec leurs protestations, les rendaient ombrageux et soupçonneux à l'excès, et ils ne voyaient dans tout Français qui n'était pas un émigré qu'un espion et un ennemi dangereux. Ils haïssent Laharpe comme la peste, ils vous haïssent de même parce que vous êtes son ami, et ils ne croient pas que vous soyez venu le voir, que vous ayez séjourné avec lui si près de la diète, dans un autre dessein que celui de leur nuire.

— Ma chère dame, lui répondis-je, vous m'apprenez là de terribles choses, et qui me donnent des craintes que je n'avais pas. J'étais si loin d'être dans les dispositions que ces gens-là me supposent, qu'au contraire je me suis attaché à la Suisse pendant le séjour que j'y ai fait, que j'en rapportais le projet d'y venir vivre avec ma femme, si je pouvais arranger mes affaires en France, et que je ne me faisais point d'autre roman que de finir mes jours, au milieu de bonnes gens, sur les bords d'un de ces beaux lacs, ayant sous les yeux ces fertiles et riantes campagnes, et dans le lointain les hautes Alpes et les glaciers. Me voilà bien loin de compte! Je vois que j'ai à craindre d'y rester, mais comme dans une prison, ce qui serait très différent. En attendant, puisque vous avez de la bonne volonté pour moi, il faut que vous tâchiez de me rendre un service : c'est de faire passer en France, par les moyens que votre état et le voisinage de la frontière doivent vous donner, une lettre que je veux

écrire à ma femme. Elle m'attend à Paris à jour fixe, et son inquiétude serait horrible, ne me voyant point arriver, si elle ne recevait pas au moins, quelques jours après, de mes nouvelles. Tâchez donc, je vous prie, de faire passer cette lettre, coûte que coûte; je vous en aurai la plus grande obligation.

Mme Descloux me promit de faire tout son possible. Un voiturier de sa connaissance partait le lendemain pour la frontière, où elle pensait bien qu'il pourrait faire passer tout ce qu'il voudrait; je n'avais qu'à écrire ma lettre que je remettrais à sa domestique de confiance, quand elle viendrait me servir à déjeuner. Cette promesse me procura un grand calme d'esprit, et dès mon réveil, le 19, qui était un dimanche, j'écrivis la lettre. Je n'y parlai point de mon arrestation, mais bien de quelques nouveaux obstacles qui tenaient aux circonstances, à la clôture des frontières, aux communications tout à fait interrompues, obstacles qui entraîneraient peut-être un retard d'une huitaine de jours, mais que j'espérais faire lever, ayant tous mes papiers en règle et mon passeport *visé* dernièrement par le directeur-général de la police des cantons. Ma lettre partit, comme la bonne hôtesse me l'avait promis, elle me l'assura du moins, et je ne vois pas qu'elle eût intérêt à me tromper, car il ne m'en coûta rien; mais ce fut une lettre perdue, et ni ma femme ni moi n'en avons jamais eu de nouvelles.

Après déjeuner, j'écrivis au colonel Meyer pour lui demander s'il voudrait bien me recevoir dans la matinée et à quelle heure. Il me fit répondre qu'il sortait à l'instant, mais qu'il comptait me venir voir lui-même et qu'il me priait de l'attendre chez moi. L'annonce de sa visite me fit voir que ma lettre à M. de Laharpe avait produit son effet. Quelques petits arrangemens m'occupèrent en l'attendant. La veille au soir, j'avais fait descendre la vache de dessus ma voiture pour y chercher quelques effets : j'y trouvai deux liasses de livres et de brochures, et dans l'une de ces liasses trois paquets sous enveloppe et cachetés. J'en connaissais le contenu. L'un était de M. Fellemberg à M. de Lasteyrie, à qui il envoyait un exemplaire du rapport du comte de Capo d'Istria sur son établissement d'Hofwil; l'autre de M. Usteri à M. Grégoire, renfermant ce même rapport, et le troisième du même M. Usteri à M. Say, à qui il faisait passer un diplôme de la Société économique de Berne. Je les avais mis sur ma table, et je cherchais parmi les livres ceux qui pourraient me convenir pour le reste de mon voyage, quand on m'annonça le colonel.

Après les premières politesses, il m'apprit qu'il avait reçu ordre de se porter sur la frontière, et que le colonel Effinguer reprenait le commandement de Neuchâtel. M. Effinguer n'était pas venu encore. Jusqu'à sa venue, tous les paquets venant de Berne seraient remis au maire de la ville, qui me communiquerait aussitôt ce qui aurait

rapport à moi. Mon mémoire, que je lui avais confié la veille et qu'il avait oublié de prendre en sortant, me serait rendu dans la matinée. Du reste, il espérait qu'en son absence je me regarderais toujours comme engagé par ma parole, et que j'attendrais la décision de Berne dans le même état où il me laissait. Je le lui promis de nouveau en lui témoignant le regret que j'avais de son départ. Ce regret était sincère. Je ne pouvais que perdre au change par le retour du colonel Effinguer. En se levant pour me quitter, le commandant jeta les yeux sur ma table. — Mais, monsieur, me dit-il, vous m'aviez assuré que vous n'aviez avec vous ni lettres ni papiers qui pussent être suspects, et je vois là trois paquets cachetés. Ils doivent contenir des papiers, et vous ne m'en avez point parlé.

Je lui expliquai ce que c'était que ces paquets et quel en était le contenu.

— Je vous crois, me répondit-il; mais je ne pourrai me dispenser de prévenir mon successeur, qui voudra sûrement voir ce qu'ils contiennent.

— Je les tiens à ses ordres ainsi qu'aux vôtres, répliquai-je, et je vous donne encore ma parole d'honneur qu'ils ne sortiront de cette place que pour être portés devant lui.

Là-dessus il me salua, je le reconduisis, et il partit.

Il n'était guère que dix heures; je vis que j'aurais le temps de faire une visite qui me paraissait indispensable. Neuchâtel avait pour gouverneur le baron de Chambrier, qui était ministre du roi de Prusse à Turin lorsque j'y étais ambassadeur. Pendant sept mois que nous y avions passés ensemble, nous nous étions vus fréquemment : c'était un excellent homme, plein de raison, de connaissances, et du commerce le plus égal et le plus doux. Il ne pouvait ignorer mon arrivée ni ma position. Je crus de mon devoir et de mon intérêt de me présenter chez lui. Je lui en demandai la permission par un billet, auquel il répondit verbalement que, si je voulais me rendre au château à midi après la messe, il me verrait avec grand plaisir. J'y fus exact. Il me reçut le plus obligeamment du monde, mais il répondit au peu que je lui dis de mon aventure en attribuant tout pour le fond aux circonstances, et pour les formes aux chefs militaires, qui dans tous les pays du monde, me dit-il, ne savent guère en employer d'autres. Les chefs militaires réunissaient en ce moment tous les pouvoirs, ce qui le mettait, à son grand regret, dans l'impossibilité de m'être utile; mais il était charmé de me revoir et de pouvoir me remercier du plaisir et de l'instruction que lui avait procurés la lecture de mon ouvrage sur l'Italie. Là-dessus il se mit à m'en parler en homme qui en effet ne l'avait pas seulement lu, mais étudié. Il finit en me demandant quand on pouvait espérer de voir la suite, qui était, disait-il, attendue avec impatience.

— Vous voyez, lui répondis-je, monsieur le baron, que je suis moins que jamais en état de rien promettre là-dessus. Messieurs les Suisses d'abord, ensuite le cours des événemens qui vont se passer en France disposeront de moi plus que moi-même.

— Je le vois, reprit-il, et je vous prie de croire que personne n'en est plus fâché que moi.

Je me levai; je le priai de me dire si, en supposant que mon séjour à Neuchâtel dût se prolonger, il me permettrait de lui rendre quelquefois mes devoirs. Il répondit du ton le plus affectueux, et en prenant une de mes mains dans les deux siennes, qu'il ne le désirait pas, qu'il aimerait bien mieux apprendre mon départ pour la France, mais que, si je restais encore et que je voulusse lui réserver quelques momens, il en serait enchanté. Il me reconduisit jusqu'à son antichambre, où attendaient deux ou trois personnes qui parurent très surprises que ce Français, arrêté militairement et presque détenu dans une auberge, fût traité si poliment par son excellence.

Le lundi matin, je fis une autre visite. J'étais placé en quelque sorte sous la surveillance du maire de la ville; je crus qu'il convenait de l'aller voir. J'avais d'ailleurs à lui parler de deux objets : de mon mémoire, qui ne me revenait point malgré la promesse positive du colonel Meyer, et de la décision de messieurs de Berne, qui se faisait attendre bien longtemps. M. de Pierre convint de l'injustice et de la fausseté des délations dont j'avais été l'objet; mais il rejeta tout sur les circonstances. Quant à mon mémoire, qu'il avait lu devant moi, il me demandait la permission de me parler avec une pleine franchise, puisque je lui en offrais l'occasion. Il ne voulait discuter ni les faits ni les principes, mais il m'avouait qu'il ne revenait pas de sa surprise de voir qu'un homme de ma réputation et de mon caractère (ce furent ses obligeantes expressions) se rendît l'apologiste de Bonaparte, fît son éloge et entreprît de prouver qu'il fallait que les puissances le reconnussent de nouveau et le laissassent en paix. Il en était d'autant plus surpris qu'on avait su à Neuchâtel et dans toute la Suisse un mot de moi au sujet de cet homme-là, qui annonçait à son égard des dispositions bien différentes. — Quand il fut relégué dans l'île d'Elbe, continua ce bon M. de Pierre, un libraire de Paris alla vous proposer de faire contre lui un ouvrage qui aurait eu un grand succès et eût rapporté beaucoup d'argent; vous le refusâtes et lui dites : Pour un ouvrage contre Bonaparte, adressez-vous à ceux qui l'ont loué! C'est là du moins le mot qu'on vous attribue, et il ne nous préparait pas à vous l'entendre louer vous-même, surtout d'après ce qu'il a fait depuis.

— Ce mot fort simple, je l'ai dit en effet, répondis-je, et j'en avais le droit, car je n'ai jamais loué Bonaparte, dont j'ai toujours détesté la tyrannie, et qui me haïssait comme son ennemi personnel; mais

je vois, monsieur, que vous avez lu trop rapidement mon mémoire pour en bien saisir le sens. Je n'y loue point Bonaparte, je ne fais point l'apologie de sa dernière action, je ne me déclare point son partisan, je dis ce qui a fait son succès : je peins la véritable situation de la France et l'état de la question; j'établis qu'il est souverainement injuste d'armer l'Europe entière contre nous et de vouloir nous faire une guerre d'extermination en haine d'un seul homme que nous n'avons point rappelé, mais que nous n'avons pu ne pas recevoir; je fais sentir qu'un succès qu'on regarde comme certain est douteux, et qu'alors on expose gratuitement l'Europe à de nouveaux désastres; je maintiens que Napoléon, sincère ou non dans ses protestations et dans sa nouvelle conduite, sera forcé d'y être fidèle, si on ne l'attaque pas, que si on l'attaque au contraire, et s'il l'emporte, il reprendra immanquablement, avec son ancien pouvoir, ses projets d'invasion, de conquêtes et de vengeance. Enfin, monsieur, je suis Français, je frémis en voyant les maux dont on menace injustement ma patrie. Dans mes entretiens avec un ami qui jouit d'un crédit mérité auprès du plus puissant des souverains coalisés contre nous, je lui expose les raisons qui me paraissent les plus favorables, non pas à la cause de Napoléon, mais à la nôtre. Je ne parle point en homme de parti, mais en ami de mon pays et de l'humanité. Je fixe mes idées sur le papier, je les remets à mon ami pour qu'il en fasse l'usage que sa prudence lui dictera... Où est le crime? où est même le simple tort que l'on puisse me reprocher?.. Mais à propos, monsieur le maire, j'ai lieu d'être surpris à mon tour de n'avoir point encore reçu mon manuscrit, que j'ai confié à M. le colonel Meyer sur sa demande et sur sa parole écrite de n'en point tirer de copie. Il devait me le rendre hier matin, et je n'en ai point de nouvelles; je ne sais même où le prendre ni en quelles mains il l'a laissé. Autre sujet d'étonnement, c'est qu'on me fasse attendre depuis trois jours la décision d'une affaire aussi simple que la mienne. J'ai été dénoncé comme emportant en France des mémoires, des notes, des renseignemens contraires aux intérêts du gouvernement helvétique. Deux perquisitions faites dans mes papiers par les autorités civiles et militaires ont prouvé que cette dénonciation est une calomnie. On ne peut tirer en Suisse aucun parti contre moi d'un écrit uniquement relatif aux affaires de France, sur lesquelles tout Français a, comme moi, le droit de penser et d'écrire ce qu'il veut, quand il ne publie rien, et qu'il n'a écrit qu'à l'invitation et sous le secret de l'amitié. Qu'attend-on donc pour décider de mon sort et pour me laisser rentrer en France?

M. de Pierre répondit que le colonel en partant ne lui avait point reparlé de mon mémoire, qu'il ignorait à qui il l'avait confié, mais que je pouvais être sûr que ce papier me serait rendu, puisqu'il

me l'avait promis. A l'égard de la décision de Berne, il convenait qu'elle aurait pu être plus prompte, mais il m'exhortait à prendre patience et présumait que désormais je n'attendrais pas longtemps. Là-dessus, je levai la séance. M. de Pierre me dit et me fit de nouvelles politesses, que sa figure, qui n'avait rien de fin ni de faux, me permit de croire sincères.

Je tuai le temps pendant le reste de cette troisième journée à peu près comme j'avais fait pendant les deux autres. Les promenades sur le bord du lac étaient toujours une de mes plus agréables distractions malgré le tort que leur faisait dans mon esprit le souvenir des charmans paysages qui bordent le lac de Zurich. A Zurich d'ailleurs, je ne jouissais pas seul de ces beautés, qui ne sont dans aucun autre endroit de la Suisse plus variées ni plus riantes; je partageais cette jouissance avec deux aimables et bons amis, qui les sentaient comme moi et m'aidaient pour ainsi dire à m'en pénétrer davantage. A Neuchâtel, j'étais seul devant cette vaste et monotone étendue d'un lac dont les bords plats et nus, au moins des deux côtés de l'est et du midi que j'avais sous les yeux, ne reposent presque nulle part agréablement l'imagination et la vue : elles ne trouvent, pour se reposer, que la chaîne lointaine des glaciers. A la surface du lac, point de mouvement, point de vie : ni bateaux de commerce, ni batelets pour des parties de plaisir; les promenades assez belles dont il est bordé du côté de la ville restent solitaires et désertes à toutes les heures du jour. Autour de moi, pas une âme à qui la mienne pût s'ouvrir, pas un être avec qui je pusse échanger une idée ou un sentiment!...

Cette soirée du lundi fut triste. Un orage gronda longtemps dans le lointain; des groupes de nuages noirs s'étendirent sur la partie occidentale du lac et en rembrunirent les eaux; la nuit fut avancée d'une heure; une pluie chaude et abondante me força de regagner mon auberge. Je venais d'y rentrer quand un domestique m'apporta enfin sous enveloppe cachetée mon mémoire; je levai le cachet : ni billet ni note n'y étaient joints. Je demandai de la part de qui : « C'est de l'hôtel du commandant, » voilà l'unique réponse que j'obtins, et je n'en pus savoir davantage. Quand je fus seul avec ces misérables feuilles qui m'avaient déjà tant compromis et pouvaient me compromettre encore, j'eus enfin l'idée tardive de les détruire; je le fis et me le reprochai presque aussitôt. Si l'on voulait faire usage contre moi de la copie ou peut-être des copies qu'on en avait tirées, ces copies n'étant point vérifiées ni reconnues par moi, n'ayant et ne pouvant avoir aucun caractère officiel, on pourrait y mettre tout ce qu'on voudrait, supprimer, ajouter sans scrupule; l'original, écrit de ma main, aurait pu servir à ma défense, et je m'étais ôté ce seul recours.

Dans la matinée du 20, le temps était changé; il avait tonné toute la nuit, le vent était froid, le ciel couvert de gros nuages humides qui s'épaississaient de plus en plus. En sortant après mon déjeuner, comme j'avais résolu de le faire tous les jours, je ne me dirigeai point vers le lac, mais du côté de la ville, que je n'avais pas encore eu la curiosité de parcourir. Je remontai au château qui domine la ville et le lac; les rampes fort douces qui y conduisent sont si bien ménagées que le gouverneur y montait et en descendait tous les jours en voiture. La plus haute esplanade, plantée de vieux et très gros arbres, formait une promenade ou plutôt un belvédère. La vue en était très belle et d'une grande étendue; mais l'horizon était trop sombre pour que je pusse en jouir. Redescendu dans la ville, il me fallut peu de temps pour la parcourir d'un bout à l'autre. Bâtie entre le lac et un gros rocher qui paraît être l'extrémité d'une des branches du Jura, elle est de forme oblongue, et les rues transversales sont très courtes; les autres sont assez belles, surtout les plus voisines du lac. On y voit quelques édifices de fort bonne apparence. Les façades de deux églises annoncent de la grandeur et de la majesté; l'une est dans le style gothique, l'autre d'architecture moderne. En passant dans une rue bordée d'arcades, j'aperçus une boutique de libraire; j'y entrai, et me mis à regarder les livres. Il y en avait à vendre et d'autres à louer au mois ou au volume. Parmi ces derniers, je trouvai cinq volumes de mon *Histoire littéraire d'Italie*, qui, soit dit sans vanité, paraissaient très fatigués du service. Le troisième manquait. Je demandai à la marchande si cet exemplaire était incomplet. « Non, monsieur, me dit-elle; mais il est bien rare que les six volumes soient ici tous ensemble, il y en a toujours quelqu'un en lecture : c'est celui de tous nos livres qu'on nous demande le plus souvent. » On me pardonnera de n'avoir pas été tout à fait insensible à un compliment aussi peu suspect. En retournant vers *la Balance*, l'idée me vint de louer cet exemplaire si je restais encore plusieurs jours à Neuchâtel, d'y faire à chaque volume certaines corrections que j'avais présentes à l'esprit, et d'écrire en tête du premier : « L'auteur de cet ouvrage a corrigé de sa main cet exemplaire lorsqu'il était retenu militairement à Neuchâchel le trentième du mois de juin 1815. »

Le temps restait sombre et menaçant, la masse énorme des nuages continuait de s'abaisser et de s'épaissir. Je dînai à quatre heures et presque dans l'obscurité. Vers six heures, comme je venais de finir ma sieste, ma porte s'ouvrit, et l'on m'annonça deux officiers suisses. Ils entrèrent. L'un ne paraissait pas avoir plus de vingt ans, l'autre trente ou trente-deux. Ce dernier était un gros garçon à figure épanouie et colorée, un de ces visages sur lesquels jamais un sentiment ni une idée n'ont laissé de trace. Ce fut lui qui porta la parole. —

Nous venons, me dit-il de l'air le plus gai du monde, vous avertir de la part de M. le colonel Effinguer, commandant de cette division, de vous rendre tout de suite par-devant lui à Anet, à deux petites lieues d'ici. Voici M. le chevalier Effinguer, neveu de M. le colonel et son aide-de-camp, qui vous accompagnera. Moi, je suis le lieutenant-colonel de Schefiland. C'est moi qui commandais à Couvet, il y a deux mois, quand vous y passâtes avec Mme de Laharpe, et qui signai vos passeports.

— Ah! oui, je me le rappelle, répondis-je; vous y joignîtes même l'ordre de me présenter ici au bureau du commandant, qui se trouva être le même colonel Effinguer.

— Justement, reprit-il; mais il faut, s'il vous plaît, partir tout de suite, c'est l'ordre de M. le commandant.

— Vous voudrez bien cependant, répliquai-je, m'accorder le temps de faire quelques préparatifs. Vous voyez ma vache ouverte et toute dépaquetée. Il faut qu'elle soit refaite et replacée sur ma voiture avec le soin nécessaire pour que mes effets ne souffrent pas de la pluie, qui ne tardera pas à tomber et à tomber par torrens; il faut aussi que je fasse chercher un cocher et des chevaux, et que vous ayez la bonté de me dire si c'est seulement pour Anet que je dois faire mon arrangement.

— Je n'en sais rien, répondit-il; mais l'ordre n'est que pour Anet.

— Eh bien! je m'arrangerai en conséquence; mais vous voyez, monsieur le lieutenant-colonel, qu'il ne me faut pas pour tout cela moins d'une heure. Je vous la demande. A sept heures précises, si M. le chevalier Effinguer veut se rendre ici, je serai prêt à partir.

Cela fut ainsi réglé, et ces messieurs se retirèrent, l'un avec sa face toujours riante, l'autre avec un air grave et empesé, quoique imberbe, et sans avoir jusque-là desserré les dents. Ce ne fut qu'en sortant qu'il se tourna vers moi tout d'une pièce et me dit : — Monsieur, vous voudrez bien ne pas oublier les trois paquets cachetés, dont un est de M. Usteri.

— Les voilà, monsieur, répondis-je très gravement et en les lui montrant sur une table; vous voyez que je ne les ai pas oubliés.

Je n'avais pas un instant à perdre; je fis d'abord prier Mme Descloux de donner tout de suite le compte de ma dépense, et son mari de me procurer sur-le-champ des chevaux et un postillon. J'écrivis en hâte quatre lignes à M. de Laharpe : « Je suis arrêté, enlevé, conduit à Anet sans savoir ce qu'on fera ensuite de moi. Si vous avez, comme je l'espère, des moyens de me servir, employez-les sans retard; ne vous inquiétez point, mais agissez. Je vous embrasse et me recommande à votre amitié. » Quand Mme Descloux fut venue, ce qui ne tarda pas, je lui lus ce billet, le lui donnai tout ouvert, et la priai de le cacheter et de le faire parvenir à son adresse par la

voie la plus prompte et la plus sûre. Elle me le promit et a tenu sa parole.

Mon compte soldé, je refis mes paquets. Descloux vint presque aussitôt avec un voiturier pour faire son marché avec moi. La juiverie de ces gens-là joua son rôle. Je n'allais qu'à deux lieues, et ne pouvais traiter que pour ces deux lieues, ne sachant si je reviendrais, si je resterais ni si j'irais plus loin. Il fallut payer la journée entière de trois chevaux et le retour, en tout 60 francs. Sept heures sonnant, les chevaux étaient mis; j'étais prêt. Mon jeune officier se fit un peu attendre; il arriva déjà passablement mouillé. « Monsieur, voulez-vous me remettre les trois paquets cachetés? » Il ne me dit pas autre chose; je les lui donnai, il les mit sous son bras, par-dessous sa redingote. Nous descendîmes; je le fis monter dans la voiture, y montai après lui, et nous prîmes le chemin d'Anet.

Pendant cet intervalle d'une heure, mon esprit, tendu sur ce que j'avais à faire, n'eut pas un moment pour réfléchir et pour penser. Ce que je puis dire, c'est que je n'éprouvai ni trouble ni surprise. De quelque manière que ce fût, il fallait bien que la bombe crevât, et, comme il m'est arrivé dans toutes les circonstances critiques de ma vie, du moment que je m'étais vu livré à un cours de choses sur lequel je ne pouvais rien, mon âme s'était naturellement tenue préparée à tout. La taciturnité imperturbable de mon jeune compagnon de voyage, que j'essayai de vaincre par deux ou trois questions discrètes auxquelles il ne répondit que par des monosyllabes, me laissa le temps de réfléchir. Que voulait faire de moi ce colonel Effinguer, dont je me rappelais fort bien la mine rogue et insolente, et qui avait juré que je ne sortirais pas de la Suisse? Pourrait-il m'y retenir de sa propre autorité? et sur quel prétexte? Insisterait-il sur les prétendus papiers relatifs aux affaires de Suisse que ces marauds de Zurichois m'avaient accusé d'emporter en France? Ordonnerait-il ou ferait-il lui-même dans tout ce qui m'appartenait des recherches plus rigoureuses? Elles auraient le même résultat. Enfin s'agirait-il de mon mémoire? Était-ce là-dessus qu'on m'avait jugé à Berne, et que j'aurais à subir un interrogatoire? J'étais prêt à le soutenir, et déjà je répondais en idée à ceci, à cela, et je n'oubliais pas de rappeler à ce colonel suisse que nous étions en Suisse, que la Suisse s'était déclarée neutre, qu'elle n'avait donc pas plus à se mêler des affaires de la France, qui ne l'attaquait pas, qu'un Français à se mêler des siennes; que si l'on avait trouvé dans mes papiers des pièces de l'espèce de celles que de lâches calomniateurs m'avaient accusé d'y avoir, on aurait eu raison de s'assurer de moi et de me traiter comme un homme qui avait abusé de l'hospitalité, mais qu'une pièce qui regardait uniquement les affaires de mon pays, et à laquelle je ne donnais aucune publicité, ne donnait

non plus à personne en Suisse le droit de m'en faire un crime. Je m'étendais ensuite sur chacune de ces raisons; je tâchais de prévoir toutes les absurdités qu'un militaire injuste et dur, qui avait la force en main, pourrait me dire, et j'y répondais de même, sans me laisser intimider ni abattre.

Pendant mon plaidoyer, la pluie avait redoublé, la nuit était venue, et si noire qu'on n'entrevoyait aucun objet autour de soi. Je ne pouvais même voir si mon silencieux chevalier, qui ne soufflait pas, dormait. Je fis sonner ma montre; il était plus de neuf heures. Nous roulâmes encore quelque temps; enfin nous passâmes devant quelques maisons où il y avait de la lumière; nous arrivions à Anet. Le chevalier ouvrit une des glaces, et, la tête sous la pluie, donna ordre au cocher d'arrêter devant l'hôtel du commandant. Il arrêta presque aussitôt. — Vous voudrez bien, monsieur, me dit l'officier, attendre ici dans la voiture; je vais prendre les ordres. — Il ouvrit lui-même la portière, abattit le marchepied, le releva, m'enferma très exactement dans la voiture sans dire une parole, et me laissa dans l'admiration de son stoïcisme et de son sang-froid.

Il reparut quelques minutes après, éclairé par un soldat qui portait une lanterne et accompagné d'un autre officier à peu près du même âge. Il ordonna au cocher de conduire la voiture à l'auberge et de m'y faire descendre. Son camarade et lui suivirent lestement à pied, précédés de la lanterne et toujours sous le même déluge. J'étais à peine descendu et entré dans une salle basse qu'ils arrivèrent. — Est-ce que je n'aurai pas tout de suite mon audience de M. le commandant? demandai-je au jeune Effinguer.

— M. le colonel a décidé, me répondit-il, qu'il n'avait pas besoin de vous voir, et il ordonne que vous vous rendiez tout de suite à Aarberg, devant M. le colonel Fuessly.

— Quoi, monsieur, est-il vraiment nécessaire que ce soit tout de suite? Ne peut-on accorder quelques heures de repos à un homme de mon âge, sujet à des infirmités que ce temps humide aggrave encore? Et si nous attendions ici jusqu'à la pointe du jour, le salut de la Suisse serait-il compromis?

— Monsieur, ce sont les ordres, il faut que ce soit tout de suite. Moi, je reste ici auprès de mon oncle; mais voilà M. le chevalier, mon camarade, qui vous accompagnera à Aarberg.

Là-dessus il tira le chevalier à part, lui parla en allemand pendant quelques minutes, et lui ayant remis, avec une recommandation qui me parut expresse, les trois paquets cachetés qu'il avait toujours tenus sous son bras, il nous salua et partit.

Je vis au premier coup d'œil que je ne perdais point au change. Mon nouveau guide m'assura dans les termes les plus polis qu'il

aurait voulu pouvoir obtenir le délai que je désirais, mais que, cela étant impossible, il ferait tout ce qui dépendrait de lui pour que j'eusse moins à souffrir. Il parlait français comme moi ; il était de Neuchâtel, où il avait fait ses études ; sa figure était agréable, sa taille avantageuse et bien prise, son maintien et ses manières annonçaient l'homme bien élevé. Je vis que je pouvais entrer avec lui dans quelques particularités et qu'il m'entendrait. Je lui dis l'embarras où j'étais pour un cocher et des chevaux, ce qu'il m'en coûtait pour deux heures de route, et le risque que je courais d'une exaction pareille pour deux ou trois heures de plus. Pouvais-je du moins savoir si ce serait là que se bornerait mon voyage nocturne, si je devais aller plus loin, rester à Aarberg ou revenir? Ses ordres étaient pour Aarberg, il ne savait rien de plus. Ainsi je ne pouvais traiter avec mes arabes que pour Aarberg, et la nuit, et dans un lieu où ils savaient bien que je n'aurais pas le choix. Ne conviendrait-il pas que le pouvoir qui disposait de moi, qui me faisait voyager ainsi contre mon gré, me dispensât de ces embarras et mît à ma disposition les moyens d'exécuter ses ordres? — Ne voudriez-vous pas du moins, vous, monsieur le chevalier, qui paraissez juste et humain, faire venir ce cocher, lui parler, autant que vous le pourrez sans vous compromettre, au nom de votre gouvernement, et l'empêcher de rançonner impitoyablement le malheureux étranger qui est remis à votre garde?

Ce bon jeune homme reçut très vivement cette ouverture ; il sortit de la salle, fit appeler le cocher, et de quelque manière qu'il s'y fût pris avec lui, il m'annonça en revenant qu'il avait réduit ses prétentions à 18 francs. Il fallut laisser souper le cocher et reposer les chevaux. Pendant ce temps, nous causâmes, mon officier et moi, assis dans une petite chambre, auprès d'une grande salle où des soldats buvaient et fumaient comme des Suisses. Il me fit beaucoup de questions sur l'Institut, qui lui paraissait le corps littéraire le plus imposant qu'il y eût jamais eu, sur les relations des classes entre elles, sur la forme des réceptions et celle des séances particulières et publiques. Il était surpris qu'on ne subît pas un examen pour y être admis et qu'on ne soutînt pas de thèses. Je lui fis comprendre que l'examen et les thèses étaient soutenus d'avance, puisqu'on ne recevait ou du moins qu'on ne devait recevoir que des hommes qui avaient fait leurs preuves devant le public par des ouvrages sur lesquels il avait prononcé ; que, dans l'intention des législateurs qui avaient fondé l'Institut, quand il vaquait une place, on n'avait pour ainsi dire pas de choix à faire pour la remplir, mais seulement à confirmer celui que le public avait fait. Je disais là, il est vrai, ce qui devrait être plutôt que ce qui est ; mais les abus

qui existent ne changent rien à la nature de l'institution, qui est telle en effet, et qu'on maintiendra telle, quant aux élections, toutes les fois qu'on le voudra.

Nous partîmes enfin. Il était plus d'onze heures, la pluie ne se ralentissait pas, et la nuit était toujours aussi noire. Pendant la route, mon jeune gardien fut avec moi aux petites attentions; il baissa plusieurs fois à demi la glace de la voiture pour me donner un peu d'air, et toujours de son côté, quoique ce fût de là que vînt la pluie. Il la relevait dès que cela eût pu m'incommoder. Une partie de ses soins était sans doute pour lui, mais il avait l'air de ne songer qu'à moi, et je lui savais gré de cette politesse. Il reprenait de temps en temps la conversation, et toujours par des questions sur les moyens d'instruction que Paris réunissait, sur le nombre étonnant de savans qui y étaient rassemblés, enfin sur tous les objets qui font aux yeux des gens sensés la véritable et incontestable supériorité de cette capitale du monde. Lorsqu'il s'interrompait, il ne paraissait le faire que par crainte de me fatiguer. Dans ces momens de silence, je réfléchissais quelquefois sur la bizarrerie des combinaisons sociales, et particulièrement sur cette double combinaison qui ballottait au gré de quelques stupides aristocrates bernois le président de l'une des classes du corps littéraire le plus imposant pour toute l'Europe instruite, et qui lui donnait pour alguazil un jeune homme pénétré d'admiration et de respect pour ce corps, mais devenu, dans un pays qui devrait être libre, militaire par circonstance, par conséquent passif instrument de volontés arbitraires, prêt, si on le lui ordonnait, à passer la corde au cou de M. le président, et n'obéissant à ce qui lui restait de son heureux naturel que pour la passer plus poliment que son camarade ne l'aurait fait.

Quand nous arrivâmes à Aarberg, il était près de deux heures du matin. La pluie était moins abondante et moins forte, mais il pleuvait toujours: nous nous arrêtâmes devant l'auberge; on ne voyait nulle part l'apparence d'une lumière. L'officier descendit, referma la portière, et frappa de la poignée de son épée à la porte de l'écurie. Au bout de dix minutes parut un palefrenier à moitié endormi. Nous fûmes introduits dans une salle de l'auberge au rez-de-chaussée. — Voulez-vous bien vous reposer ici un moment? me dit avec sa politesse ordinaire mon jeune gardien, tandis que je vais aller prendre les ordres de M. le colonel Fuessly. — Je ne me reposai lorsqu'il fut sorti qu'en me promenant de long en large dans cette grande salle froide et humide. Mes jambes avaient plutôt besoin d'exercice que de repos. Je toussais, j'étais oppressé; c'était ma tête et ma poitrine qui commençaient à s'échauffer, à se fatiguer de cette veillée prolongée, de ce mouvement contre ma volonté qui me por-

tait je ne pouvais deviner où. Que me dirait ce colonel? Serait-il aussi impertinent et aussi hautain qu'Effinguer? Qu'allait-il faire de moi? Je refaisais pour Aarberg l'interrogatoire et les réponses que j'avais faits pour Anet. Ils ne me servirent pas davantage. Mon jeune officier me laissa me promener pendant près d'une demi-heure. Le colonel logeait à l'autre extrémité du village; tout dormait profondément chez lui, comme partout. Il avait fallu du temps avant qu'il pût s'occuper d'affaires, quoiqu'il fût prévenu de la mienne, sur laquelle sa décision suprême fut qu'il ne me verrait point, et que je devais me rendre tout de suite à Berne, pour paraître devant son excellence le général en chef de l'armée helvétique et devant l'état-major. L'officier, après m'avoir rapporté cette sentence, me présenta un nouveau surveillant qui était venu avec lui. C'était aussi un grand et assez beau jeune homme; mais les sourcils arqués, le regard fixe et l'air raide de cet officier ne me le firent pas juger favorablement. — Eh quoi! monsieur, dis-je à celui qui se disposait à me quitter, ne serait-il pas temps, à plus de deux heures et demie du matin, de me laisser un peu respirer? Un étranger vieux et infirme comme je le suis, qui n'est coupable d'aucun tort envers la Suisse, n'y trouvera-t-il ni égards ni pitié? Quels que puissent être les desseins qu'on a sur lui, un délai d'une ou deux heures pourrait-il y rien changer? Le jour approche; une heure de sommeil suffirait peut-être pour me faire supporter le reste de cette dure épreuve. Voyez, monsieur le capitaine, s'il n'y aurait aucun moyen de l'obtenir. — Il baissa les yeux avec quelque embarras, parce qu'il était réellement bon; mais il me répondit très délibérément : Non, monsieur, ce sont les ordres positifs du colonel commandant, d'après ceux mêmes qu'il a reçus du général en chef. — Ce sont les ordres, répéta sèchement son camarade, qui n'avait encore rien dit, et ces paroles dites, il ne reparla plus.

Ma patience commençait à se lasser. — Avouez, messieurs, leur dis-je d'un ton où il devait y avoir un peu d'amertume, avouez qu'on vous fait faire ici une belle expédition! — Ils se regardèrent tous deux en silence. — Vous conviendrez du moins, ajoutai-je, que puisque le général en chef a donné relativement à moi des ordres au commandant d'Aarberg, il les avait aussi donnés à celui de Neuchâtel, que celui-ci savait bien que c'était à Berne que je devais être conduit, et qu'il aurait pu tout d'abord m'ordonner de partir pour Berne, et non pour Anet. J'aurais fait mes dispositions en conséquence, et cela eût été sous plusieurs rapports tout à fait différent pour moi.

— A propos, monsieur, me dit avec douceur mon bon Neuchâtelois sans répondre à ce que venait de me dicter une humeur fort

inutile, mais qu'il ne pouvait trouver injuste, j'ai commencé, en rentrant dans l'auberge, par mettre à la raison votre cocher. Il vous conduira jusqu'à Berne pour vingt-sept francs, tout compris.

Je le remerciai bien sincèrement de ce nouveau service et de la manière délicate dont il me l'avait rendu. Ma mauvaise humeur ne pouvait tenir contre ce procédé affectueux : dans les circonstances pénibles, le plus léger trait de bienveillance a toujours produit le même effet sur moi.

Trois heures étaient sonnées; il faisait jour, il ne pleuvait presque plus. Les chevaux étaient à la voiture; j'y montai, soutenu très obligeamment par mon ancien guide, le nouveau le regardant faire d'un air froid et dédaigneux. Le premier ne prit qu'en ce moment les trois fameux paquets cachetés qu'il avait laissés dans une des poches de la voiture; il les remit au second en lui donnant en langue allemande de très courtes instructions. L'officier les écouta avec une grande attention, et il me parut pénétré de l'importance de ce dépôt. Il monta enfin et prit sa place auprès de moi. Je réitérai au Neuchâtelois mes remercîmens et lui souhaitai toute sorte de prospérités. Il me salua de l'air d'un homme qui n'osait répondre par le même souhait.

Me voilà encore une fois sur la route de Berne, bien fatigué de ma nuit, et prévoyant pour cette journée des choses plus dures que de la fatigue. Le voile que j'avais eu jusque-là sur les yeux était enfin levé. La citation violente et directe devant le vieux général de Backmann et son état-major m'avait éclairé tout à coup. Dès que nous eûmes commencé à rouler, et que le profond silence de mon troisième gardien m'eut laissé, comme celui du premier, tout entier à mes réflexions, elles confirmèrent fort tristement ce que ce coup de lumière m'avait fait apercevoir. Cet état-major, qu'était-il autre chose que celui d'une des divisions de l'armée de Louis XVIII, lié d'intérêts à sa cause et dévoué de tout temps aux Bourbons? C'était donc pour mon mémoire que j'y étais cité. Les calomnies des espions et des dénonciateurs zurichois avaient servi de prétexte aux premières violences exercées contre moi et à la violation dans ma personne des lois de l'hospitalité. Rien ne les avait justifiées, tout finissait à la honte des calomniateurs sans la fatale imprudence que j'avais eue si obstinément de garder, comme sans conséquence, un écrit qui ne pouvait plus m'être utile à rien. Malgré les promesses de Watteville et celles du colonel Meyer, ces gens-là en avaient dès copies : ce sera le corps du délit, me disais-je, délit plus grave, aux yeux de ces Suisses dégénérés, que n'eussent été les torts dont j'étais accusé envers la Suisse. Quelle sera la peine? Ils me remettront entre les mains de l'ambassadeur du roi; de Zurich, je serai envoyé à Gand : point de grâce à espérer pour un Français qui a écrit, même

pour lui seul, sans aucun projet de publicité, tout ce qui est dans ce mémoire!

Dans ce grand désarroi où je me voyais près de tomber, je ne me décourageais cependant pas et ne me manquais point à moi-même. Cette copie, qui était la seule pièce contre moi, n'avait aucun caractère d'authenticité. Faite subrepticement, je ne l'avais ni certifiée ni reconnue. L'original n'existait plus, je pouvais donc refuser de reconnaître la copie; mais je ne ferais point de cette simple observation mon moyen de défense. J'avouerais franchement le fond et le but de ce mémoire; je soutiendrais que ce que j'avais écrit et ce que j'avais fait n'était dicté ni par haine contre les Bourbons ni par zèle pour Bonaparte, mais par amour pour mon pays et pour l'humanité. Fort de ces sentimens honorables, qui seuls m'avaient fait agir, je développerais, si l'on voulait m'entendre, toutes les parties de mon mémoire, je l'appuierais de présomptions et de preuves que j'avais toutes très présentes, et j'y avais une telle confiance que par momens je me surprenais presque charmé de pouvoir les faire entendre en plein conseil d'état-major. Mais voudra-t-on les écouter? reprenais-je ensuite. Non, je suis jugé d'avance et sans appel. C'est donc à subir en homme ma sentence, quelle qu'elle puisse être, et non à me défendre, que je dois me préparer. Et là-dessus je me répétais ce que je me suis dit dans plus d'une circonstance de ma vie : « Je ne suis pas plus mal aujourd'hui que je ne l'étais la veille du 9 thermidor à Saint-Lazare. »

Ces soliloques, qui ne furent pas interrompus une seule fois par ma nouvelle escorte, me conduisirent jusqu'à un pont sur l'Aar, près d'un petit hameau qui porte le nom de Neübruck. Arrivés, à environ cinq heures, devant une auberge d'assez bonne apparence, je demandai à mon taciturne voisin si nous ne pourrions pas nous arrêter là quelques instans, et si l'on ne nous y donnerait pas une tasse de café ou quelque autre déjeuner chaud. Je n'avais rien pris depuis mon dîner de la veille; je me sentais non de l'appétit, mais de la faiblesse, et ma frêle machine avait besoin d'être remontée avant le nouvel assaut qu'elle allait peut-être recevoir. L'officier me répondit sèchement par un « comme il vous plaira, monsieur, » qui me suffit pour me faire ouvrir la portière par le cocher et pour descendre, aidé par un garçon de l'auberge, qui ne tarda pas à venir au-devant de nous. On avait à nous donner du café qu'on nous dit très bon, mais que je demandai tout à fait noir, précaution sans laquelle on vous sert dans toute la Suisse un lavage clair et jaunâtre qu'on appelle du café. On me promit aussi du bon lait, et l'on tint assez exactement parole. Je demandai deux fortes tasses. « Je me flatte, dis-je ensuite à mon officier, que vous voudrez bien courir avec moi les risques de ce déjeuner bon ou mauvais, et me

permettre de vous en offrir la moitié. » Il porta la main au chapeau et me fit une espèce de salut d'acceptation. Il ne m'en fallait pas davantage. Il continua cependant d'être fidèle à son silence et à sa gravité et de tenir révérencieusement et gauchement à la main les trois paquets cachetés qui lui avaient été remis à Aarberg. Il les avait toujours tenus ainsi, ou sur ses genoux, pendant la route. Il me rappelait, à la couleur près, le noir Hydaspe portant les vins de Cécube au souper de Nasidiénus :

. . . . . Ut Attica virgo
Cum sacris Cereris, procedit fuscus Hydaspes,
Cæcuba vina ferens...

Nous n'échangeâmes pas une parole pendant le déjeuner. Le cocher buvait dans un autre coin de la salle, et bavardait en allemand avec deux ou trois voituriers qui en faisaient autant que lui. Nous fûmes obligés de l'attendre. Je payai notre dépense sans que mon convive m'adressât le moindre remercîment. Nous reprîmes enfin notre route à un peu plus de six heures, et nous l'achevâmes deux heures après, sans nous en être plus dit que n'auraient fait deux trappistes ou deux chartreux.

A Berne, où nous entrâmes vers huit heures et demie le 21, je me fis conduire comme à mon ordinaire au *Faucon*, après avoir demandé à mon officier si cela lui était égal et obtenu de lui la même réponse qu'à Neübruck : « Comme il vous plaira, monsieur. » En arrivant dans la chambre où l'on me logea, je remarquai que nous étions suivis d'un fusilier qu'il avait fait venir et qu'il mit en planton à ma porte. Il me dit ensuite d'un ton fort grave : « Monsieur, je vais prendre les ordres de son excellence le général en chef; je viendrai aussitôt vous en faire part. » Il sortit en me saluant à peine, et tenant fièrement à la main les trois paquets qu'il n'avait point quittés.

Lorsqu'il fut parti, le sommelier de la maison vint, malgré cet air que j'avais d'un prisonnier d'état, m'offrir, comme si de rien n'était, ses services. Les garçons de l'auberge s'étaient empressés, comme de coutume, à prendre mes paquets au sortir de la voiture. Le fils même de l'aubergiste était venu au-devant de moi, et avait désigné la chambre où l'on devait me conduire, en me disant qu'il espérait que je la trouverais commode. Demeuré seul, je m'étendis sur un fort bon canapé, et me trouvai bien de cette position horizontale dont j'avais été privé toute la nuit. L'attente où j'étais et l'incertitude du temps qu'elle durerait ne me permirent pas de dormir, mais je restai là pendant près d'une heure dans un calme fort doux; je me sentais, je puis le dire, aussi tranquille d'esprit que de corps.

L'officier revint enfin; ce n'était plus le même homme. Il com-

mença par lever la sentinelle qu'il avait placée; il me salua ensuite très poliment, et tenant son chapeau à la main, il me dit : — Je n'ai pu, monsieur, avoir audience de M. le général en chef, qui était fort occupé; mais j'ai pris les ordres de M. le major-général de l'armée. Il m'a chargé de vous prévenir qu'il viendra lui-même vous voir à midi, et de vous prier de l'attendre; vous aurez cette complaisance. J'ai l'honneur de vous souhaiter le bonjour.

— Est-ce que vous repartez tout de suite, monsieur l'officier?

— Oui, monsieur. — Et une seconde révérence aussi polie que la première fut son dernier adieu.

Voilà certes un changement de scène auquel je ne m'attendais guère. J'avais repris ma position sur le sofa; je cherchai d'abord à deviner d'où ce changement était venu et ce qu'il pouvait m'annoncer. Je ne me perdis pas longtemps en conjectures, le sommeil vint les interrompre, et je m'endormis profondément. A mon réveil, j'appris que M. le professeur Schnell, informé de mon arrivée, me faisait demander à quelle heure je pourrais le recevoir. Touché de ce nouveau témoignage d'intérêt et d'amitié, j'aurais voulu qu'il vînt tout de suite; mais je pensai qu'il valait mieux différer jusqu'après mon entrevue avec le major-général, et que je serais alors plus en état de lui dire quelque chose de positif sur mon sort. Je le fis donc prier de me venir voir entre une et deux heures après midi.

Je songeai ensuite à faire un peu de toilette : ne fallait-il pas être en état de recevoir un peu décemment la visite très importante qui m'était annoncée? Midi était à peine sonné que le *keller* ouvrit ma porte et annonça M. le major-général baron de Castella. Il était en redingote bleue boutonnée, en chapeau rond et en bottes, sans aucun signe de son grade, comme un militaire en habit du matin; sa figure, qui était belle et noble, me parut grave, mais sans mélange de dureté, quoique susceptible de cette expression. J'allai au-devant de lui et le fis asseoir au haut du canapé, sur lequel je m'assis moi-même à quelque distance du major-général. — Monsieur, me dit-il, ma visite a pu vous surprendre; en voici l'objet. Je me nomme Castella, je suis né Suisse, mais j'ai passé ma vie en France, et j'y ai toujours servi dans nos régimens avant la révolution et depuis. J'ai surtout vécu à Paris, où j'ai encore aujourd'hui ma femme et mes enfans; j'ai appris à connaître les hommes dont la conduite et les talens font honneur à leur pays. Je suis ici en ce moment revêtu d'un grade qui me donne de l'influence sur les délibérations de l'état-major de notre armée. Il s'est trouvé que je présidais le conseil quand votre affaire y a été portée. Elle pouvait prendre un fort mauvais tour; j'ai fait tous mes efforts pour lui en donner un plus favorable, et je me félicite d'y avoir réussi. Quant aux rigueurs dépla-

cées qu'on a exercées contre vous, ce sont des malentendus de gens qui croient toujours bien faire en allant plus loin que les ordres; j'en ai témoigné mon mécontentement, et j'espère que vous voudrez bien les oublier.

— Rien de plus propre, monsieur le baron, lui répondis-je, à me faire oublier ce que j'ai souffert que cette générosité que vous avez eue de vous porter pour mon défenseur dans le conseil, sans que j'eusse l'honneur d'être personnellement connu de vous, et l'extrême bonté que vous avez de venir me l'annoncer vous-même. Je ne sais comment vous témoigner la reconnaissance dont je me sens pénétré.

— Attendez, reprit-il; vous croirez peut-être m'en devoir moins quand vous saurez ce que j'ai obtenu. C'est beaucoup en comparaison de ce qu'on vous préparait, mais c'est peu auprès de ce que j'aurais voulu. Commençons par un objet auquel on a mis de l'importance, et qui très probablement n'en a aucune : ce sont ces trois paquets qui m'ont été remis, et que je n'ai voulu ouvrir que devant vous. — Il les tira d'une de ses poches et se mit à les décacheter.

— Vous aviez parfaitement raison, lui dis-je, d'en juger ainsi, et je me suis même permis de trouver un peu ridicule l'espèce de solennité qu'on a mise à cette translation.

Les cachets levés, il ne fit que jeter un coup d'œil sur chacune des lettres d'envoi, remit les choses à leur place, et me dit, en me les rendant, avec un fort bon ton de plaisanterie : — Voilà le procès-verbal fini. Venons maintenant au fond de l'affaire, qui était beaucoup plus sérieux. Il ne s'agissait de rien moins que de vous renvoyer à Zurich, où vous auriez subi un interrogatoire devant le président de la diète, de vous remettre ensuite à l'ambassadeur du roi de France, qui aurait disposé de vous, soit en vous faisant partir tout de suite pour Gand, soit en vous faisant détenir provisoirement dans une forteresse, jusqu'à ce qu'il eût reçu les ordres de sa cour. Voici ce que j'ai gagné, et je vous dirai que je n'y ai pas eu peu de peine. Vous ne pouvez ni retourner présentement en France, ni rester en Suisse; mais il vous est permis de vous retirer dans celle de toutes les autres parties de l'Europe que vous voudrez choisir. Vous y serez libre, ou seulement assujetti à une légère surveillance qui ne gênera en rien votre liberté. Voilà tout ce qu'il m'a été possible d'obtenir pour vous.

Je restai quelques momens en silence, pétrifié de cette grâce, qui était une horrible condamnation. Je répondis enfin : — Vous aviez raison, monsieur le baron, de me donner à entendre que je serais peu satisfait de la faveur qui m'était accordée, mais non pas de croire que j'en aurais pour vous moins de reconnaissance. Votre in-

tercession bienveillante m'en inspire une très juste et très vive, quel qu'ait été le succès. Ne me jugez pas, je vous prie, sans m'entendre, et veuillez prendre quelque idée de ma position. Je n'ai pas une fortune, même bornée, qui soit indépendante et qui puisse me faire exister où je voudrai; un très petit revenu que je tire de Bretagne, ma place à l'Institut, qui exige résidence, et le produit de mes travaux littéraires, voilà tous mes moyens d'existence pour moi et pour ma famille. A l'exception du premier, qui est le plus faible, ils disparaissent tous pour moi hors de la France, et même hors de Paris; si je n'y puis retourner, que voulez-vous que je devienne? Où pourrai-je gagner de quoi vivre? car, je le dis sans honte, c'est de cela d'abord qu'il s'agit pour moi. En Angleterre, dans l'état où sont les choses, je ne pourrais ni être souffert ni me souffrir moi-même quand on voudrait bien m'y recevoir. En Allemagne, je n'entends pas la langue du pays, et c'est un obstacle invincible pour y vivre supportablement, à plus forte raison pour les travaux que je voudrais entreprendre. L'ouvrage surtout auquel s'est attachée quelque estime, quelque faveur publique, ne serait point achevé: ne pouvant ni faire venir mes livres ni les remplacer, je serais forcé de le laisser incomplet. L'Italie est le seul pays où je pusse songer à aller vivre. Je serais sûr d'y être reçu avec bienveillance, d'y trouver en peu de temps des appuis et des protections, et ce qui serait encore plus précieux, tous les secours littéraires dont j'ai besoin pour terminer mon livre; mais j'y serais seul, éloigné de ma famille, que je n'aurais de longtemps le moyen d'y appeler auprès de moi, et cette privation ne peut avoir ni dédommagement ni compensation pour moi. — Ici je me sentis ému, et j'entrai involontairement dans quelques détails sur ma vie domestique, sur ma femme, sur mon petit James, qui arrivait à l'âge où les soins vigilans et les conseils de son second père lui étaient le plus indispensables. Mon émotion redoubla; la voix me manqua entièrement; il m'échappa quelques larmes, et je fus obligé de cacher un instant mon visage dans mon mouchoir.

Dès que je pus parler : — Excusez, repris-je, monsieur le baron, cet attendrissement involontaire. Revenons où j'en étais resté. — Vous voyez que m'empêcher de retourner en France, c'est me défendre d'exister. Si cependant les circonstances donnaient quelque sujet d'y craindre en ce moment mon retour, crainte qui, je vous en demande pardon, me paraît aussi peu honorable pour un gouvernement tel que le vôtre qu'elle est injuste et dépourvue de tout fondement, qu'on me permette du moins de rester dans ce pays, en attendant que l'horizon de la Suisse et de la France soit éclairci. J'y ai peu d'amis, peu de connaissances; mais dans toutes les grandes

villes on parle français : plusieurs sont des villes littéraires, ont des académies, des bibliothèques, et offriraient des ressources à un homme de lettres un peu connu.

A ces mots, M. de Castella, qui m'avait écouté jusque-là en silence, me donnant seulement quelques signes d'attention et d'intérêt, fit un mouvement de tête qui signifiait clairement un refus. Cependant il me dit : — Et dans quelle ville auriez-vous l'idée de demander à vous fixer?

— Je penserais plutôt, répondis-je, à me fixer auprès d'un ami; je n'en ai que deux en Suisse, et qui n'en font même qu'un, M. et Mme de Laharpe.

— Vous n'y songez pas, reprit-il vivement, mais en voilant sa vivacité d'un léger sourire. C'est précisément l'homme dont vous pourriez le moins vous rapprocher, et c'est votre liaison avec lui qui a fait naître des soupçons contre vous. — Là-dessus, il s'exprima sur M. de Laharpe avec estime quant à ses qualités morales et à sa probité; mais c'était un homme qui avait toujours mal jugé les affaires de la Suisse, qui y avait fait beaucoup de mal, et qui venait d'en faire encore au congrès. — Moi qui savais très bien quel genre de mal Laharpe avait fait et persistait à vouloir faire, je le laissai parler sans le contredire, ce qui eût d'ailleurs été inutile et fort déplacé.

— Au reste, continua-t-il, après ce qui s'est passé, vous ne pourrièz en ce moment retourner à Zurich, et d'ailleurs vous n'y trouveriez plus M. de Laharpe.

— Je sais qu'il a dû partir pour une campagne voisine où il passera la belle saison.

— Ce n'est pas cela; d'après de nouvelles circonstances, on lui a fait connaître qu'il ne pouvait rester dans le canton, et il doit en être parti.

Je fus surpris et affligé de cette nouvelle. — En ce cas, repris-je, je demanderais à me retirer à Lausanne...

— Pas davantage, et peut-être encore moins, interrompit-il; un Français à Lausanne ou dans toute autre ville du pays de Vaud (il se garda bien de dire *du canton*) au point où sont les choses! Cela ne se peut absolument.

— Eh bien! je resterai à Berne sous les yeux mêmes du gouvernement. Cette ville offre toutes les ressources que je désire, et j'y ai quelques connaissances qui m'aideraient à tout arranger pour mon existence et pour mes travaux.

— Je ne vois à cela qu'une objection, c'est que véritablement vous ne pouvez rester en Suisse.

— Renvoyez-moi donc en France, monsieur le major-général; ne

soyez pas généreux à demi. Je n'ai ni le désir ni le pouvoir d'y nuire en rien à la Suisse, et quand je le pourrais, le service que vous m'aurez rendu m'en ôterait la volonté.

Après un instant de silence : — Toute notre conversation, reprit-il, m'a vivement intéressé et m'a donné une forte envie d'obtenir pour vous grâce entière. Je ne sais si j'y pourrai réussir, mais je vais faire mon possible.

Il se leva, j'en fis autant. — Voilà, lui dis-je, monsieur le baron, un nouveau trait de générosité et une résolution dignes de vous.

Sans écouter mes remercîmens ni rien ajouter à ses promesses, il me demanda mon passeport. — Remettez-le-moi, dit-il; il ne faut quelquefois qu'un bon moment pour obtenir ou une signature, ou la permission de donner la sienne.

Je lui remis avec empressement ce qu'il me demandait. — C'est bien, reprit-il, vous ne tarderez pas à recevoir de mes nouvelles. Je serai ici à cinq heures précises, et j'espère que vous serez content.

Le bon M. Schnell fut très exact au rendez-vous que je lui avais donné; il vint un peu avant deux heures. Il était fort ému, et son émotion était de la colère. « Qu'est-ce donc que tout cela signifie, dit-il, et qu'est-ce que ces gens-là osent se permettre contre vous? » Je le priai de se calmer, le fis asseoir et lui contai de mon aventure tout ce qui concernait la Suisse, en prenant soin, comme je le devais, de taire ce qui regardait la France. Je dis que, quoique l'on eût eu la preuve de la fausseté des délations faites contre moi, la crainte des rapports que je pouvais faire verbalement en France expliquait toutes ces précautions et ces sévérités, que la rage aristocratique contre un ami de Laharpe y entrait pour beaucoup, qu'il en résultait une prohibition de rester en Suisse comme de retourner en France qui me mettrait dans une position fort embarrassante si l'on y persistait, mais que j'avais trouvé dans le conseil même qui me traitait si durement un puissant protecteur, et que j'espérais beaucoup de la chaleur qu'il mettait à me défendre. Alors je lui confiai sous le sceau du secret la visite de M. de Castella, l'appui inattendu que je trouvais en lui, et les efforts qu'il faisait sans doute en ce moment pour obtenir mon entière liberté.

— C'est un brave homme, répondit-il, mais il ne réussira pas; ils ne vous permettront pas de retourner en France : c'est tout au plus si vous pourrez rester en Suisse. Quelle honte pour eux! ajouta-t-il en se levant et se promenant à grands pas; l'auteur de l'*Histoire littéraire d'Italie* arrêté en Suisse, traité indignement, obtenant pour toute grâce, si encore il l'obtient, de rester sous leur surveillance et en leur pouvoir! Mais que M. de Castella emporte seulement ce point-là, et laissez-nous faire. Vous demeurerez à Berne, on vous

logera, on vous soignera, on vous assurera tous les moyens de reprendre vos travaux. Nous nous vengerons ainsi, nous autres bons Suisses, de ceux qui vous oppriment et nous déshonorent.

J'écoutais les larmes aux yeux cet excellent homme; je l'embrassai et lui répondis avec une effusion de cœur égale à la sienne. Notre conversation prit ensuite un ton plus tranquille en se portant sur d'autres objets, et pendant cette visite, qui dura près d'une heure, elle ne tarit pas un instant.

Nous convînmes que j'irais passer la soirée avec lui et sa famille dès que le major-général m'aurait quitté, afin qu'ils pussent savoir tout de suite s'ils seraient assez heureux pour avoir à s'occuper de moi. Ce furent les propres termes dont il se servit, et avec un serrement de main, une expression de figure et de voix qui y ajoutaient encore. — Cette cordialité suisse, me dis-je quand il m'eut quitté, vaut bien la politesse française. — En somme, je me trouvai très content du tour que prenaient mes affaires. Je retournerai en France, disais-je; M. de Castella paraît se l'être mis dans la tête, et même être disposé à prendre la chose sur son compte, s'il le faut, et à me rendre libre de sa propre autorité. Si cela ne se peut, je resterai du moins en Suisse, et en attendant que je puisse me rapprocher de mes anciens amis, j'en trouverai ici de nouveaux qui m'adouciront mon exil.

Cinq heures vinrent, et presque aussitôt M. le baron de Castella. Son air gai m'apprit que j'avais lieu d'être content moi-même. — Voilà, me dit-il en me remettant avec mon passeport une autre grande feuille de papier, voilà votre affaire faite et parfaite. Lisez : les portes de la France vous sont rouvertes, et vous me voyez bien heureux d'avoir réussi.

Sur le passeport, dans le seul petit coin que tant de *visa* y avaient laissé vide, était écrit de la main du baron : « Les autorités civiles et militaires sont invi*tés de* laisser passer librement M. Ginguené, retournant en France par Pontarlier. Quartier-général de Berne, 21 juin 1815. Le major-général de l'armée, CASTELLA. » Sur la grande feuille, la même *invitation* était répétée à part, écrite aussi *proprio pugno*, mais avec une variante essentielle : les autorités devaient non-seulement me *laisser passer*, mais me *prêter assistance* au besoin; ma route était tracée par Yverdun, Jougne et Pontarlier.

Nous nous étions assis; je ne savais comment exprimer ma reconnaissance à un libérateur si généreux, si simple, et qui faisait si peu valoir un si grand service; mon émotion, qui était très vive, dut être plus expressive pour lui que mes paroles.

— Je vous ai dirigé, me dit-il, par la gauche du lac de Neuchâ-

tel au lieu de vous faire prendre par la droite, que vous auriez trouvée remplie de troupes en marche; les exhibitions de passeports, les vérifications, les explications se seraient multipliées et vous eussent fait perdre beaucoup de temps. Par ce côté-ci, par Morat, Payerne, Yverdun et Jougne, vous ne rencontrerez personne, et deux jours de route suffiront pour vous remettre en France.

Je lui avouai que je trouvais à cela un avantage de plus. Je n'avais pu aller voir l'établissement de Pestalozzi, quoique ce fût un des objets de mon voyage. Si mes journées se trouvaient coupées de manière que j'eusse quelques heures à passer à Yverdun, je saisirais cette occasion... Il sourit et me dit d'un ton tout à fait aimable : — Croyez-moi, remettez cette visite à un autre voyage; vous n'avez point de temps à perdre. Allez en France tout d'un trait, si vous le pouvez, et sans regarder derrière vous. Permettez-moi maintenant de vous parler d'autre chose. Vous savez que ces maudits Suisses ne font rien pour rien; vous pouvez à votre tour me rendre un très grand service, et je me suis flatté que vous le voudriez bien... Je suis père de famille; j'ai laissé à Paris des enfans que j'aime avec la plus grande tendresse. Mes deux filles sont au couvent des *Dames anglaises*. Tant que les communications ont été permises, je leur ai écrit de temps en temps; maintenant je ne le puis plus, et je suis sûr que ces pauvres enfans sont dans les plus grandes inquiétudes. Veuillez bien vous charger d'une lettre de quelques lignes où je ne leur parlerai d'autre chose que de ma santé; mais voici le grand bien que vous pouvez leur faire, par conséquent à moi-même, et la bonne action que je vous demande. Les lettres mentent souvent par amitié. On veut prévenir les inquiétudes, on se vante d'une santé qu'on n'a pas; les personnes à qui l'on écrit savent cela, et lors même qu'on leur dit vrai, elles croient qu'on leur en impose. Un témoin oculaire obtient plus de confiance, et c'est votre témoignage personnel auprès de mes filles que je sollicite comme le service le plus important. Dès que vous serez à Paris, ayez donc l'extrême bonté de vous transporter aux Dames anglaises, d'y demander M[lles] de Castella, de leur remettre mon billet et de leur affirmer, relativement à ma santé, ce que vous voyez et ce qui est heureusement très réel.

Je lui promis de faire cette commission intéressante dès le lendemain de mon arrivée. Je n'y trouvais qu'un inconvénient, et je lui en fis l'aveu : c'est que ce couvent est dans mon quartier, et que le faubourg Saint-Marceau est si près de la rue du Cherche-Midi, que je n'aurais pas même le léger mérite de faire une course un peu longue pour le servir.

— Vous aurez ce mérite de plus, reprit-il, pour le second objet

que je prends la liberté de vous recommander. Mme de Castella doit être en ce moment à la campagne; je ne lui écrirai pas, mais je vous prie de passer chez elle, dès que vous le pourrez, d'écrire à sa porte que vous m'avez vu ici, que je me porte très bien, et de recommander qu'on lui fasse parvenir cet avis par la première occasion. Elle demeure rue Neuve-des-Mathurins; la distance est grande, mais je ne vous demande point d'excuses, puisque vous ne le voulez pas. Je vous laisse, ajouta-t-il en se levant, faire vos préparatifs pour partir demain matin. Je vous enverrai ce soir, s'il m'est possible, ma lettre pour mes filles, et peut-être encore une autre. Si mes affaires m'empêchaient d'écrire dans la soirée, j'ai alors à vous prier de prendre une peine réelle, et que je serai fâché de n'avoir pu vous épargner. Veuillez vous faire conduire chez moi avant de monter en voiture; vous me trouverez levé dès six heures, avec mes lettres prêtes, selon toute apparence; sinon, ce sera l'affaire de deux minutes que vous voudrez bien m'accorder.

Je lui promis d'être chez lui à six heures précises, car j'espérais bien, ajoutai-je, que ses affaires l'occuperaient assez le reste du jour pour ne pas m'enlever cette occasion de lui rendre chez lui mes devoirs. Nous nous étions vus pour la première fois il y avait quelques heures, et nous nous quittâmes presque comme de vieilles connaissances.

Je me hâtai d'aller porter ces bonnes nouvelles chez M. Schnell. Peu s'en fallut qu'on ne les y regardât comme mauvaises. Cette honnête famille avait pris pour certain qu'on ne me laisserait point retourner en France, que je serais retenu en Suisse, à Berne même. Aussitôt elle avait fait ses arrangemens. Après quelques discussions sur le logement que j'occuperais, Mme Stake, comme Française, l'avait emporté. Ce serait chez elle que j'aurais un appartement, petit, mais assez commode. Je n'y serais gêné peut-être que par le bruit des enfans, mais du reste on espérait que je me trouverais bien. C'était tout près de la maison Schnell; je mangerais chez les uns ou chez les autres, comme cela me ferait plaisir, chez moi ou ailleurs quand je le voudrais; je les verrais ou je ne les verrais pas; je serais absolument libre. La bibliothèque publique serait à ma disposition. Le bibliothécaire se ferait gloire de me fournir tous les moyens qui seraient en son pouvoir pour continuer mes travaux. Si je voulais donner des leçons de littérature française et italienne, j'aurais bientôt plus d'écoliers que je ne voudrais; si j'ouvrais un cours public, j'aurais toute la ville... Tout cela me fut dit avec une volubilité toute de cœur. Après m'avoir témoigné des regrets obligeans sur ces châteaux en Espagne si facilement bâtis et si promptement renversés, on convint cependant que pour moi il valait encore mieux retourner à Pa-

ris... Mais y serais-je longtemps tranquille? Quel orage se préparait? Comment résisterions-nous à une masse de forces aussi terribles?... De là une autre conversation d'un genre tout différent, et qui prit de temps en temps un tour assez triste. Ces dames craignaient tout. M. Schnell espérait. Je me rangeais aussi du côté de l'espérance, mais j'espérais surtout, malgré tant de préparatifs et de menaces, que nous ne serions pas attaqués, et que, si nous n'y étions pas contraints, nous n'attaquerions pas. J'étais mal instruit et bien loin de compte, car il s'était déjà passé deux jours depuis la bataille de Waterloo!

Deux heures s'écoulèrent rapidement dans ces entretiens, tantôt sérieux, tantôt gais, toujours animés et intéressans. Je quittai mes hôtes, emportant leurs vœux pour le bon succès de mon voyage et pour celui de nos affaires, et leur laissant tous les miens pour leur bonheur. Hélas! peu de mois après, ce bonheur que je leur désirais était détruit. M[me] Schnell succombait à la maladie de langueur qui la consumait depuis plusieurs années, laissant dans cette famille, dont elle était l'âme, un vide que rien ne pouvait remplir.

En sortant du *Faucon*, j'avais prié le sommelier de me chercher un bon postillon avec qui je pusse traiter pour les deux ou trois jours de route que j'avais à faire. En y rentrant à huit heures et demie, j'en trouvai un qui m'attendait; c'était le premier postillon du loueur de voitures habituel de l'auberge, et il proposait de me conduire avec ses trois meilleurs chevaux. Rien de mieux. Quant au prix, rien à discuter ni à débattre : 27 francs par jour, tout compris, et autant pour le retour, quoiqu'on ne revînt pas. Seulement cet homme ne voulut s'engager avec moi que jusqu'à Yverdun, où nous arriverions le second jour. Là, nous verrions, me dit-il, comment seraient les choses, et s'il pouvait aller plus loin; s'il ne le pouvait pas, je trouverais facilement quelqu'un dans l'endroit même pour les quatre ou cinq lieues qui restaient. Tout cela n'était que ruse et calcul d'intérêt pour couper en deux journées ce qui en ferait à peine une bonne; mais je n'avais pas le temps de batailler, et je n'en aurais même rien fait, si j'avais eu plus de loisir, dans la certitude d'être battu. Cette affaire réglée, le reste de mes préparatifs ne fut pas long.

Rien n'étant venu pour moi de la part de M. de Castella, je me fis conduire chez lui le lendemain matin; j'arrivai à six heures précises. Il venait de se lever, et sa lettre n'était point encore écrite. Après quelques excuses sur la peine que je prenais, sur celle que j'aurais encore d'attendre quelques minutes, il se mit à écrire, et cela ne dura pas en effet davantage. Il voulut absolument me lire sa lettre avant de la fermer. Ce n'étaient que des tendresses d'un

père à sa fille, l'annonce de ma visite et deux ou trois mots sur la foi qui était due à quelqu'un qui l'avait vu depuis si peu de jours. Il entama ensuite une conversation sur son long séjour en France, où il avait été employé sous tous les régimes, et ensuite sur Bonaparte, qu'il avait servi fidèlement, ainsi que tous les militaires ses compatriotes, et qui en avait agi indignement et impolitiquement avec eux à son retour. — Il a perdu, ajouta-t-il, l'occasion de montrer de la grandeur en nous congédiant honorablement, malgré le décret *ab irato* qui nous rappelait en Suisse, et d'attacher à ses intérêts tous les officiers de nos régimens. Sa conduite avec eux a été celle d'un homme emporté qui n'écoute que ses passions; il les a blessés personnellement, et il les a tous contre lui.

Il me parla ensuite de mon mémoire, qu'il avait lu avec beaucoup d'attention. — C'est, me dit-il, un très bon écrit, mais il est trop tard pour qu'il puisse ramener personne. Je ne suis pas d'accord avec vous sur les principes, et je ne suis pas sûr que vous ne vous trompiez pas quelquefois sur les faits; mais vous pourriez bien avoir raison sur les conséquences et les suites, et il serait dans l'ordre des choses possibles que l'on vît se réaliser vos conjectures : alors on aurait fait un mauvais calcul. Peut-être, en mettant de côté Bonaparte, dont l'Europe ne veut absolument plus, y aurait-il eu moyen de tout arranger. — Mais je dois m'arrêter ici, et d'après le cours des évènemens et le dénoûment qu'ont eu les affaires je ne dois pas pousser plus loin les détails de cette conversation particulière, dans laquelle au reste M. de Castella se montra toujours homme plein de sens, d'expérience, et militaire plein d'honneur.

Le temps s'écoulait. Je regardai ma montre; il me comprit et me donna ses lettres.—Voici encore, me dit-il sans avoir l'air d'y mettre d'importance, un billet que je vous prierai de remettre, en passant à Jougne, à un bon curé qui y fait pour moi quelques petites affaires. J'ai sur la frontière une terre assez considérable, dont la principale richesse est en troupeaux. La partie de plaine est en Suisse, et la partie de montagne en France; les troupeaux sont maintenant aux montagnes, et je recommande à mon curé des précautions à prendre quand il s'agira du retour. J'ai cacheté la lettre sans y penser, mais je vous la dis tout entière, et ce ne sont pas là, comme vous voyez, des secrets d'état. Vous me ferez donc le plaisir, en arrivant à Jougne, d'envoyer chercher le curé et de lui remettre ce billet. — Je pris la lettre, fis mes adieux, réitérai des remercîmens bien sincères, et partis.

Quelques minutes après, j'étais en voiture, je sortais encore une fois de Berne, et me voyais déjà sur la route de Paris. Rien ne paraissait plus devoir m'en écarter. Mon impatience d'arriver était ce-

pendant encore mêlée de quelques craintes. Plusieurs des choses que le major-général m'avait dites pouvaient faire croire qu'il n'en était pas lui-même exempt, et qu'il regardait le cours des événemens comme tellement accéléré que quelques heures de plus ou de moins pouvaient me fermer le passage en dépit de son passeport. Ce passeport n'en était même pas un proprement dit, mais seulement une *invitation à laisser passer*. Cette idée en amena d'autres. Pourquoi n'était-ce qu'une invitation lorsque le pouvoir militaire avait toute l'autorité? Pourquoi n'y était-il fait nulle mention du général en chef? L'air de mystère qu'avait mis M. de Castella dans toute cette affaire ne pouvait-il pas annoncer qu'il l'avait entièrement prise sur lui, qu'elle aurait pu le compromettre, que M. de Backmann et lui n'auraient pas été du même avis à mon égard si ce général en eût été instruit, que tout s'était fait à l'insu de M. de Backmann et presque contre son gré? Le général en chef et le major-général pouvaient aussi n'être pas de la même opinion politique. Je pouvais tirer de plusieurs propos de M. de Castella des conséquences qui m'autorisaient à le croire. Ces conséquences me menaient à d'autres sur les motifs d'intérêt personnel qui avaient pu engager le major-général à épouser si chaudement la cause d'un homme qu'il ne connaissait pas. Un moment suffirait pour que M. de Backmann fût instruit de tout et révoquât d'un mot ce qu'il avait fait pour moi. D'un autre côté, je ne passerais pas, il est vrai, par la division militaire que commandait le colonel Effinguer; mais toutes ces divisions se touchaient. Engagé d'amour-propre par ses menaces précédentes à ne me pas laisser sortir de Suisse, ne suivrait-il pas ma marche? n'était-il point déjà mis au fait par le retour à Aarberg du jeune officier qui m'avait conduit à Berne, qui avait été mal reçu du major-général de l'armée, et qui l'avait entendu blâmer la conduite des colonels? Effinguer, piqué et humilié, n'était-il pas homme à me susciter tout à coup de nouveaux obstacles? Toutes ces réflexions me mettaient dans une disposition d'esprit fort différente de la sécurité, et mon imagination, dont j'avais été le maître dans les épreuves d'où je sortais, se serait effarouchée au moindre petit événement. Elle n'eut même besoin d'événemens ni grands ni petits pour rester pendant toute cette journée dans une sorte d'irritabilité. Quelques lieues avant Morat, et apparemment à l'endroit qui sépare le canton de Berne de celui de Fribourg, on me demanda mon passeport. Je le donnai. Il n'y avait dans le bureau qu'un commis et deux soldats. Je vis tout ce qui se passa entre eux. Ils parcoururent ensemble tous les *visa* du vieux passeport, et lurent très attentivement la feuille séparée que M. de Castella y avait jointe. Ils la relurent; le commis en prit note sur un petit carré de papier qu'il plia et qu'il remit à

l'un des deux soldats. Celui-ci, comme s'il n'eût attendu autre chose, prit son fusil, qui était appuyé contre le mur, et partit. En m'orientant, je crus remarquer qu'il ne tournait ni vers Fribourg ni vers Berne, mais du côté de Neuchâtel, c'est-à-dire d'Anet, où j'avais laissé le colonel Effinguer.

J'arrivai de bonne heure à Morat. Une petite pluie m'empêcha d'aller voir la ville, très agréablement située sur le joli lac de même nom. Les voyageurs n'y étaient plus attirés par le fameux *ossuaire* où les débris de l'armée bourguignonne avaient servi pendant trois siècles de leçon aux ennemis de l'indépendance d'un peuple libre, et que notre armée détruisit dans sa campagne de Suisse, prenant peut-être ce grand reliquaire pour quelque monument de l'aristocratie bernoise. Charles le Téméraire ne s'était pas attendu à avoir des républicains pour vengeurs. De la salle où je dînai, on découvrait un charmant paysage. Le lac est petit, on ne lui donne pas plus de deux milles de largeur; mais les bords en sont fertiles, et la chaîne de collines qui le sépare du lac de Neuchâtel forme une perspective ravissante. Au moment même du dîner, l'aubergiste vint me demander si je ne trouverais pas mauvais qu'un étranger prît place à table avec moi. J'acceptai en me disant bien que c'était un espion qui allait faire son service. Il entra : c'était un petit homme d'une figure chétive, mais assez bonne, vêtu de gris proprement et simplement. Il répondit par une révérence au compliment d'usage que je lui fis. Je lui demandai de quel plat j'aurais d'abord l'honneur de lui offrir; il me le montra en souriant, et me fit vers sa bouche un autre signe qui voulait dire qu'il ne pouvait point me répondre, parce qu'il ne parlait pas français. « Je suis fâché, lui dis-je, monsieur, que cela me prive du plaisir de votre conversation; mais permettez-moi de vous témoigner ma surprise : en ce pays-ci, tout le monde, à ce qu'il me semble, parle français, et comme vous l'entendez sans doute, il vous serait extrêmement facile de prendre aussi l'habitude de le parler. » Le petit homme me regardait d'un air doux et serein, mais comme s'il n'eût rien compris à mes paroles. En effet, il m'avertit par un nouveau signe, et avec un nouveau sourire, qu'il n'entendait pas le français. Cette fois je me mis à rire aussi; cela renvoyait loin mon soupçon d'espionnage, et nous achevâmes gaiement notre repas, en ne nous parlant que par signes, comme deux élèves de l'abbé Sicard.

Le dîner fini, la pluie avait cessé, le soleil argentait les eaux du lac; nous ouvrîmes les croisées pour jouir de cette agréable vue. Un moment après, mon petit homme me fit signe de regarder sur sa droite, et je vis une barque qui cinglait à toute rame vers la rive opposée. Elle était seule sur le lac et chargée seulement de deux ou trois personnes que l'éloignement ne me permettait pas de distin-

guer; mais mon imagination me persuada que mes yeux les voyaient très clairement : c'était un soldat debout appuyé sur son sabre et deux passagers assis. Je n'en tirai alors aucune conséquence. Le cocher vint m'avertir que la voiture m'attendait; je saluai mon muet et souriant convive, et me mis en route vers Payerne. Ce ne fut pas sans un très grand regret que je passai par Avenches sans oser m'arrêter pour en voir les antiquités; mais les conseils de M. de Castella m'étaient présens, et je ne voulais pas avoir à me reprocher un délai qui n'aurait eu pour cause que ma curiosité et mon plaisir.

A Payerne, après m'être reposé quelques instans en prenant du thé, je me couchai. Je ne tardai pas à m'endormir, mais ce premier somme ne fut pas long, et soit que j'eusse fait quelque sot rêve, ou que cela tînt à cet état d'irritation et d'ébranlement où mon imagination avait été toute la journée, je me mis à combiner de nouveau les raisons que j'avais de craindre qu'on ne voulût définitivement m'empêcher de sortir de Suisse. Alors je me retrouvais aussi inquiet qu'au moment où M. de Castella était venu à mon secours. Je ne m'arrêtais point; je poussais les suites de cette révolution dans mes affaires aussi loin qu'elles pouvaient aller. C'était une espèce d'accès dont je n'étais pas plus maître que de la fièvre.

Vers minuit, j'entendis un bruit de talon de bottes sur le pavé. Un soldat vint frapper à l'auberge. On lui ouvrit, et après avoir fait, à ce qu'il me sembla, deux ou trois questions, il entra. Un moment après se fit entendre d'un peu plus loin le retentissement d'un de ces grands sabres que les soldats de troupes légères traînent après eux. La lune était dans son plein; je me levai, je regardai vers l'endroit d'où venait le bruit. Je vis un dragon déboucher d'une petite rue voisine et se diriger à grands pas vers l'auberge, conduisant son cheval par la bride. L'aubergiste échangea quelques paroles avec le dragon, et lui ouvrit la porte. Je me recouchai. Il me serait impossible de retracer ici avec quelque ordre la confusion d'idées et de folles combinaisons qui vinrent alors assaillir et achever de renverser ma tête. Je faisais entrer dans ces combinaisons ridicules les événemens les plus insignifians de la journée : la note remise le matin, lorsqu'on eut visé mon passeport, à un soldat qui l'avait emportée du côté de Neuchâtel; la petite barque qui était partie seule de Morat, portant un soldat debout, appuyé sur son sabre, et qui avait traversé le lac en cinglant vers Neuchâtel. Je trouvais dans tout cela un merveilleux accord avec l'arrivée de ces deux soldats dans l'auberge de Payerne. On m'avait suivi à la trace depuis Berne; on les envoyait pour m'arrêter, me reconduire à Neuchâtel, et de là, en dépit des passeports du major-général, m'expédier vers le lieu de ma première destination. Pas un de ces faits ne

menait à une pareille conséquence, la raison n'aurait même pu y trouver le moindre rapport; mais dans l'état d'effervescence où j'étais, c'était une espèce de terreur panique qui faisait les calculs et tirait les résultats. Ce qui était le plus absurde était par cela même ce qui me paraissait le plus évident et le plus clair. Je pouvais dire très positivement comme l'un des pères de l'église : *Credo quia absurdum.* Le dénoûment qu'on préparait était tout simple. On attendrait que je fusse monté en voiture; alors les deux militaires s'avanceraient, me montreraient leurs ordres; l'un d'eux monterait à côté de moi, l'autre suivrait à cheval, et ils me conduiraient où il était décidé que je serais conduit. Je voyais tout cela comme chose faite et ne trouvais plus lieu au moindre doute, quand, le jour commençant à poindre, la porte de l'auberge s'ouvrit, les soldats en sortirent, l'un à cheval, l'autre à pied, fumant leur pipe et riant aux éclats comme de bons camarades. Ils allèrent à leurs affaires, que je vis bien dès ce moment n'avoir aucun rapport avec les miennes. Je me mis à rire aussi, en les regardant à travers mes fenêtres, où je m'étais hâté de courir. Ma tête reprit son assiette; je me remis au lit, et je dormis pendant deux bonnes heures du sommeil le plus calme et le plus doux. Ce fut le seul de tous mes jours d'épreuve où je fus jeté, comme on dit, hors des gonds; il était juste qu'un délire si ridicule fût guéri par des éclats de rire.

Je partis de très bonne heure le 23 avec un sentiment de sécurité et même de gaieté qui formait un contraste parfait avec mes agitations de la veille, et qui au fond n'était pas beaucoup plus raisonnable. Je m'étais vu dès mon réveil me levant encore une fois en Suisse, mais devant le même jour coucher en France. Ce simple rapprochement avait été une démonstration pour moi; je ne voyais plus d'empêchement, plus d'obstacle, et certes cependant il pouvait encore en survenir. Rien ne nous arrêta jusqu'à Yverdun, si ce n'est une maudite descente en zigzag et en casse-cou vers la moitié du chemin pour gagner les bords du lac de Neuchâtel, vers un endroit qu'on appelle, je crois, Cheiri ou Cheyres, d'où l'on côtoie ensuite le lac. S'il n'y a aucun moyen d'arriver à Yverdun par les hauteurs, et si toute descente moins rapide, moins tortueuse et plus douce est impraticable, les voyageurs n'ont rien à dire; mais, dans l'une des deux suppositions contraires, ils ont droit de se plaindre de la négligence de l'administration du canton, qui est, si je ne me trompe, celui de Vaud. Les casse-cous étaient bons quand les Vaudois n'étaient pas indépendans; maintenant qu'ils le sont, ils feraient bien de donner encore cette leçon à messieurs de Berne, leurs anciens maîtres, à qui ils en ont donné tant d'autres. Ce serait un beau travail public ajouté à tous ceux qu'ils ont entrepris et achevés dans ce

genre depuis qu'ils ne sont plus sujets, travaux qui ont tant accru en peu d'années la prospérité de la Suisse, et qui font d'une manière si éloquente, quoique muette, l'apologie ou plutôt le juste éloge des hommes dont les lumières, le courage et la fermeté sont parvenus à rendre et à maintenir libre ce beau pays.

GINGUENÉ.

On trouve à la fin du manuscrit de l'auteur la note suivante :

« Saint-Prix, 10 octobre 1816.

« J'interromps encore une fois ce récit, déja interrompu plusieurs fois, et devenu beaucoup plus étendu que je ne croyais.

« J'ai plusieurs objets urgens à terminer qui demandent la préférence ; je reprendrai ensuite ceci, à quoi il ne doit plus manquer que peu de feuilles.

« Le plus important est fini, puisque je touche aux frontières de France et que j'y entrai le soir. J'ai seulement à raconter quelques circonstances de mon retour :

« 1° Une scène de vraie comédie à Yverdun avec l'aubergiste ;

« 2° Une autre scène originale, moitié sérieuse et moitié comique, au fort de Jougne, frontière de France, avec les douaniers et le commandant ;

« 3° Rencontre de M. Teste, commissaire-général de police à Pontarlier ; nouvelles qu'il me donne le 24 de l'entrée et d'une grande victoire de Napoléon en Belgique ;

« 4° *Moniteur* lu à Dijon le 25, où j'apprends la défaite de Waterloo, l'arrivée de Napoléon à Paris et son abdication ;

« 5° Mon arrivée à Paris le 27 au milieu du désarroi et de la consternation générale ;

« 6° Ma visite le lendemain à Fouché, que je trouvai enfoncé dans le dédale de ses intrigues, et à qui je n'ai pu depuis trouver le moment de raconter rien de ce qui m'était arrivé ni de ce que j'avais fait, quoique je l'aie revu plusieurs fois, à dîner ou le soir. Fouché évita sans doute à dessein ces explications. En effet, quel pouvait être son but en m'envoyant en Suisse dans les circonstances où nous étions?

« Son inconcevable indiscrétion en disant hautement chez lui à des députés de la chambre qu'il m'avait chargé d'une mission importante, et que nos affaires prenaient un bon pli ;

« L'effronterie plus inconcevable encore de son mensonge, lorsqu'il répondit très affirmativement, pour calmer les inquiétudes de ma femme et de mes amis, que je n'étais plus à Zurich ; que M. de Laharpe m'avait emmené avec lui au quartier-général de l'empereur Alexandre ; que j'y étais bien accueilli, et travaillais utilement pour nous, etc. »

La mort l'empêcha d'accomplir son projet : elle frappa Ginguené un mois plus tard, le 16 novembre 1816.

DE L'ÉQUILIBRE

ET

DE L'ÉTAT DES FORCES NAVALES

EN FRANCE ET EN ANGLETERRE

I. *Souvenirs d'un Amiral*, par M. Jurien de La Gravière, 2 vol. — *Guerres maritimes sous la république et l'empire*, par le même, 2 vol., 3e édit., 1860. — II. *Military and Naval Statistics*, etc., London, july 1860, printed by John Eyre for her Majesty's stationnery office. — III. *Les Budgets de la Marine en France et en Angleterre*, par M. Cucheval-Clarigny, 1 vol. — IV. *Note sur les Machines à vapeur et le corps des Mécaniciens*, mémoire autographié par M. le contre-amiral Pâris. — V. *Élémens de tactique à l'usage des officiers de marine à terre*, par M. Laporterie, capitaine de frégate. — VI. *De l'Inscription maritime*, par M. Mancel. — VII. Documens inédits.

Les publicistes qui attachent du prix au maintien de la paix maritime ont une tâche laborieuse et souvent ingrate : à peine la croient-ils terminée, qu'elle est à reprendre; les événemens viennent à la traverse et jettent de nouveaux troubles dans les esprits. Bon gré, mal gré, la question reste posée entre les deux puissances qui ont des droits sérieux à l'empire et à la police des mers. Il s'agit toujours de savoir ce que l'une des deux supportera de l'autre sans se découvrir et sans déchoir. Dans ce sens, la politique générale domine tous les dénombremens de forces. Tant que cette politique garde un caractère de sincérité, et que les intentions sont d'accord avec le langage, on peut, avec un moindre souci, voir les proportions s'altérer, et l'avantage passer notoirement d'un côté; mais si des nuages se répandent sur les relations, si les notes échangées signifient plus par ce qu'elles taisent que par ce qu'elles disent, la prudence commande alors de regarder de près à ce défaut d'équili-

bre, et de redoubler d'efforts pour y remédier. Sans rien exagérer, il est permis de craindre que nous n'en soyons là.

Nous ne voulons méconnaître aucun des graves motifs qui permettent de croire à la durée du concert entre l'Angleterre et la France, — l'état de l'Orient par exemple depuis la Chine jusqu'à la Syrie, et plus encore l'intérêt des deux peuples si étroitement lié avec l'intérêt même de la civilisation. Cependant, on ne peut se le dissimuler non plus, il est des symptômes dont il faut tenir compte, et qui témoignent que, pour les deux états riverains de la Manche, la longue période d'entente va faire place à une période non pas certes d'hostilité, mais de refroidissement. Sans se prononcer encore, des deux parts on s'observe. La communauté d'action sur les champs de bataille n'a pas désarmé les préventions de race; les cœurs s'y sont moins prêtés que les bras. Les effets d'un traité de commerce auraient besoin, pour être sensibles, de l'épreuve du temps et de plus de concessions que nous ne sommes disposés à en faire. En attendant, de l'autre côté du canal, un bruit d'armes a passé sur toutes les classes et sur toutes les provinces : on s'est déclaré menacé pour devenir menaçant, on a pris à tâche de rendre la paix non moins coûteuse que la guerre. Les côtes vont se hérisser de forts, des volontaires se sont équipés à leurs frais, et ceux qui, comme moi, ont assisté à la revue de Hyde-Park et au tir de Wimbledon savent de quel esprit les populations anglaises sont animées. Le grief principal contre la France, on ne s'en cache pas, c'est de s'être agrandie récemment contre le gré de l'Angleterre, et, ajoute-t-on, en opposition avec des engagemens formels. On nous eût pardonné de modifier au profit d'autrui le droit public de l'Europe, on ne nous pardonne pas de l'avoir modifié à notre profit. De là des rapports plus équivoques et un déplacement d'alliances, qui, souterrainement commencé, se trahit déjà par certains actes. Un autre grief moins sérieux, il faut bien le dire, est le langage que tiennent chez nous quelques écrivains. L'enivrement de la victoire a frappé des cerveaux qui chaque jour refont à leur gré la carte de l'Europe. Quelle matière à diatribes contre les gouvernemens qui se sont montrés économes du sang et de l'or du pays, et qui regardaient la paix comme un bien assez précieux pour lui faire quelques sacrifices! Les temps et les procédés ont changé. Autant on se montrait humble autrefois, autant on peut se montrer fier aujourd'hui. La France, assure-t-on, n'a plus à compter avec personne, et tout le monde est obligé de compter avec elle. Si dès ce moment elle ne reprend pas ses limites naturelles, c'est qu'elle y met de la générosité; en ne dépouillant pas ses voisins, elle se montre discrète. Voilà ce qu'on dit, ce qu'on écrit dans un style et avec des airs assortis aux prétentions. Il peut paraître opportun de se classer ainsi soi-même et de flatter la vanité populaire, qui n'a pas besoin

de ce stimulant; mais il faut admettre en même temps que ce langage, doux à nos oreilles, est moins agréable aux nations que l'on condamne à un rôle subordonné. Il doit leur sembler d'assez mauvais goût qu'on signale les événemens accomplis, ou comme un préjudice porté à leur influence, ou comme une menace contre leur intégrité. Elles ne s'accommodent pas non plus de ces arrêts de déchéance au moins prématurés, et seraient tentées de prouver qu'elles ne sont pas autant qu'on le dit à bout de ressources et de vigueur. Inévitable effet d'un régime où le contrôle exercé sur les opinions en déplace la responsabilité! Dans les pays vraiment libres, les paroles et les écrits n'engagent que les individus; il en est autrement sous l'empire d'une liberté relative : on veut voir alors la main du gouvernement partout, même dans ce qu'il tolère ou frappe d'un désaveu.

Ainsi, dans les faits et dans les sentimens, il y a un bon et un mauvais côté qu'il convient d'avoir également présens à l'esprit lorsqu'on veut se rendre un compte exact des choses. Certes il vaudrait mieux s'associer aux témoignages de confiance qui nous sont venus cette année de quelques conseils-généraux et croire au maintien de la paix sur cette seule garantie. La paix malheureusement ne dépend ni d'intentions ni de désirs ingénieusement exprimés; elle tient à des causes plus profondes. Dans ce sens, l'étude de nos forces prend un intérêt facilement appréciable; il est surtout bon de savoir où nous en sommes pour notre marine, qui du second plan peut passer au premier. Des travaux pleins d'autorité ont depuis vingt ans suivi et signalé dans la *Revue* les efforts de cette arme, ses besoins, son histoire, ses rapides transformations; ce sujet compte donc ici de nobles et savantes traditions à l'abri desquelles se place le moins compétent de ceux qui s'en sont occupés.

I.

Avant d'entrer dans l'examen des détails, il est essentiel de faire justice d'un mot dont on use trop souvent, et qui, en Angleterre surtout, sert à couvrir l'exagération des préparatifs. Il ne s'agit, dit-on, que de mesures de défense. En France même, on parle d'une marine offensive et d'une marine défensive, en distinguant l'une de l'autre, comme si la chose allait de soi. Il faudrait pourtant s'entendre sur les termes de cette distinction. Que les redoutes à terre, les ouvrages fixes, soient considérés comme de simples moyens de défense, on peut l'admettre, avec une réserve pourtant : c'est que de tels ouvrages, en donnant la sécurité, rendent plus disponibles les ressources flottantes et augmentent les forces que l'on aurait à mettre en ligne; mais, pour le matériel à flot, séparer la défense de l'attaque, c'est se

prêter à une équivoque. Un bois flottant, animé de vitesse et pourvu d'artillerie, est un instrument offensif autant que défensif; le service est le même : il n'y a de différence que dans le degré de puissance. La flotte du canal par exemple, que l'amirauté semble affecter à la préservation des côtes et des arsenaux anglais, ne pourrait-elle pas, à un jour donné, bloquer et menacer nos arsenaux et nos côtes? Peu importe la destination du moment; les destinations changent : ce qui est à considérer, c'est moins l'emploi que la valeur intrinsèque des choses. Dire que l'on n'arme que pour sa défense, c'est montrer une bonne intention qui manque de garanties. Aussi ne faut-il prendre ces déclarations que pour ce qu'elles valent et écarter résolûment tout ce qui ressemble à des fictions.

A ce titre, il est bon de ramener encore une fois au vrai la situation des deux flottes. Nous l'avons fait l'année dernière (1); nous revenons à ce grave sujet avec des documens nouveaux. Dans la session qui vient de finir, le gouvernement anglais s'est étudié à entretenir dans les esprits une certaine alarme, en vue d'un plan de défense auquel de sang-froid le parlement eût difficilement consenti. Il s'agissait d'armer les côtes et de prouver que 300 millions consacrés à cette défense fixe n'étaient pas un sacrifice trop lourd pour un pays qui, en moins de cinq ans, a dépensé près de 600 millions pour ses défenses flottantes. La tâche était rude; le premier ministre ne s'y est pas épargné. Il a peint à grands traits, dans un tableau de fantaisie, les risques possibles, montré Londres menacé, les ports militaires réduits, le territoire entier à la merci d'une surprise; il a signalé les armemens de la France comme disproportionnés et prenant de plus en plus le caractère d'un défi et d'une menace. S'appuyant du rapport d'une commission d'enquête, il a adjuré la chambre d'en adopter les conclusions. En vain quelques membres ont-ils objecté que ce rapport n'était qu'un document incohérent, que les commissaires y abondaient tous dans le sens de leur arme, l'artilleur conseillant des batteries à terre, le marin des batteries en rade, l'ingénieur des camps retranchés, l'officier d'infanterie une augmentation des troupes de ligne : le premier ministre n'en a pas moins conduit sa majorité, à travers les trois lectures, au but qu'il s'était proposé d'atteindre. Avec son habileté ordinaire et un talent qui semblait rajeuni, il a éludé les difficultés, opposé ironie à ironie, mêlé le vrai et le faux dans une juste mesure, flatté les passions, fait un appel aux intérêts, sacrifié même à un mauvais sentiment en outrant des craintes qu'au fond il devait regarder comme chimériques. Il fallait réussir, il a réussi : les millions ont été votés.

(1) *Des Deux grandes Puissances Maritimes*, *Revue des Deux Mondes* du 15 septembre 1859.

Dans cet inventaire des motifs qui rendaient les précautions urgentes, notre marine n'a point été oubliée. Aucune arme n'est vue en Angleterre d'un œil plus jaloux. Le premier ministre n'a pas manqué de présenter les développemens de la force anglaise comme la conséquence des développemens de la nôtre; peu s'en faut qu'il n'ait ajouté que, dans cette rivalité d'efforts, l'amirauté est restée en-deçà, et que, pour nous atteindre, elle a encore quelques pas à faire. Lord Clarence Paget s'est chargé du commentaire; il a essayé de rétablir la balance entre les deux marines en mettant dix vaisseaux anglais hors de compte. Ces fictions n'ont rien de digne, même pour forcer la main au parlement. Le détail très exact et le tableau nominatif des armemens anglais ont été récemment publiés en regard de l'état des armemens français (1). A l'aide de ces documens et de ceux que fournit le *Navy List* du 1er juillet 1860, on peut, à cette date, fixer de la manière la plus rigoureuse la situation des deux marines.

En bâtimens de combat, les Anglais avaient alors à flot 63 vaisseaux et 41 frégates à hélice; nous avions 35 vaisseaux et 38 frégates à hélice : la différence est de 28 vaisseaux et de 3 frégates en leur faveur. C'est, à quelques unités près, la proportion que nous constations l'année dernière. Il est vrai que, pour prendre cette avance, l'amirauté a eu besoin de faire un grand et coûteux effort. Dans une période récente, les deux marines se balançaient; égaux pour le nombre, nous l'emportions même pour la qualité. Les fêtes maritimes de Cherbourg amenèrent l'Angleterre à examiner de plus près ses ressources. Une enquête eut lieu, et il fut reconnu que des 50 vaisseaux à hélice qui figuraient sur les états de l'amirauté, 20 seulement étaient propres à un service de guerre. Nous en avions alors 29 ou à flot ou prêts à être lancés. L'Angleterre n'avait que 34 frégates, nous en avions 46. Les choses en étaient là dans le courant de 1858; l'avantage nous appartenait évidemment. Un décret de 1857 affectait en outre un crédit de 170 millions à répartir sur dix exercices jusqu'en 1867 pour des constructions neuves qui devaient porter notre flotte de combat à 40 vaisseaux et 50 frégates à hélice. En présence de ces faits, l'Angleterre fit un retour sur elle-même : dans cette distribution des forces, elle vit un danger public et n'épargna rien pour le conjurer. Son réveil a donné la mesure de son activité et de sa puissance. Dès la fin de 1858, quatre vaisseaux à voile étaient transformés : en 1859, six vaisseaux neufs étaient mis à flot, cinq autres convertis; deux béliers à vapeur, pourvus d'un blindage, étaient commandés à l'industrie privée;

(1) Voyez la brochure sur *les Budgets de la marine en France et en Angleterre*, dont l'auteur se présente sous les auspices du ministre d'état.

cinq frégates neuves et quelques bâtimens accessoires complétaient ce renouvellement du matériel. A aucune époque, pareil mouvement ne s'était vu. D'après les chiffres fournis au parlement par lord Paget, secrétaire actuel de l'amirauté, les constructions neuves comprenaient, dans le cours des deux dernières années, 46,284 tonneaux, dont 20,210 pour les vaisseaux, 21,608 pour les frégates. Les commandes en machines à vapeur s'élevaient à 16,730 chevaux. En 1860-1861, on ajoutera à ces chiffres 13,216 tonneaux de vaisseaux de ligne, 13,500 tonneaux de frégates, 4,871 tonneaux de corvettes, 8,045 tonneaux de bâtimens inférieurs, plus 12,800 chevaux de vapeur. Il semble qu'à l'envi les cabinets qui se succèdent accélèrent l'élan au lieu de le ralentir, et il est évident que, sensé à ses débuts, le développement de la force anglaise commence à prendre un caractère d'exagération.

Pendant ce temps, que faisions-nous? Nous laissions-nous entraîner par l'exemple? A cet effort de la marine rivale répondions-nous par un effort correspondant? Il suffit de parcourir les états officiels pour se convaincre que nous n'avons pas poussé bien loin les représailles. Nous nous en sommes tenus strictement aux dispositions du décret de 1857, préparé en 1855 par une commission, et fixant, avec les crédits annuels, les proportions de notre effectif réglementaire. Pas un vaisseau, pas un million, n'ont été ajoutés à cette loi, qui ajourne à dix ans le complet établissement de nos forces. Aux trente vaisseaux neufs ou transformés que l'Angleterre, en vingt-six mois, a fait sortir de ses chantiers, nous n'avons opposé que cinq ou six vaisseaux du même rang. C'était montrer une discrétion exemplaire. Elle demandait coup sur coup, et à trois reprises différentes, 200 millions pour l'accroissement de son matériel naval : nous ne sommes pas sortis des 17 millions que notre budget affecte annuellement à cet emploi. Comment s'expliquer dès lors les récriminations dont nos armemens sont l'objet, et qu'à plus juste titre nous pourrions renvoyer à ceux qui les élèvent? Que l'Angleterre se croie obligée, pour le maintien de sa grandeur, à des sacrifices sans exemple encore, qu'elle veuille, par des préparatifs imposans, étouffer en germe jusqu'au désir d'attenter à son repos, qu'elle se mette en garde jusqu'à l'excès contre les surprises et les aventures : c'est là une conduite qui se justifie d'elle-même, sans qu'il soit nécessaire d'y mêler de fausses alarmes, indignes d'un peuple éclairé et résolu. Il va de soi que les forces dont on dispose doivent être d'autant plus considérables qu'elles s'exercent dans un rayon plus étendu, et qu'ayant beaucoup à protéger, une puissance doit s'efforcer de rendre partout cette protection efficace. Voilà de grandes considérations; elles n'auraient rien perdu à être dégagées d'injustes accusations et de puériles terreurs.

Au fond, le problème de la supériorité navale n'a qu'un terme vraiment essentiel, c'est l'argent. Depuis qu'un vaisseau de premier rang coûte 5 millions, une frégate cuirassée 6 millions, et que ces machines de guerre ne peuvent marcher qu'avec une dépense en combustible qui monte de 3 à 5,000 francs par jour, le rôle à jouer sur les mers est en raison des sommes qu'on y consacre. La richesse et le crédit d'un état y entrent pour une grande part. C'est un duel financier autant que militaire; nous convient-il de le pousser jusqu'au bout? Faut-il opposer millions à millions? Faut-il donner à l'armée de mer l'équivalent, ou à peu près, de la magnifique dotation que nous donnons à l'armée de terre? A tout vaisseau construit en Angleterre faut-il répondre par un vaisseau mis en chantier? La question ainsi posée se résout d'elle-même. Nos ressources, si abondantes qu'elles soient, ont des limites, et ce serait un triste jeu que de les placer toutes sur les risques de la guerre. C'est bien assez que nous ayons à nous tenir sur un pied coûteux de surveillance contre les états appauvris du continent : il y aurait témérité à vouloir, à force d'argent, prétendre à l'empire de la mer contre un peuple qui, par son commerce et son industrie, met à contribution tous les pays du globe? Sur ce point, il faut savoir se résigner et conformer ses prétentions à sa fortune. Quoi que nous puissions faire, il y aura, pour le nombre des armemens, une distance entre l'Angleterre et nous. La proportion pourra varier, elle restera ce que l'Angleterre jugera prudent et utile qu'elle soit. Elle vient de prouver que la dépense ne l'effraie pas, et que sur ce point l'opinion publique est plutôt en avant qu'en arrière du gouvernement. Dès lors la marche que nous avons à suivre est toute tracée : c'est à la qualité qu'à défaut du nombre il faut viser; c'est par le soin des détails, l'instruction des équipages, le choix des hommes, qu'on doit essayer de rétablir les chances. S'appliquer à ce que chaque vaisseau devienne un vaisseau d'élite, où chaque fonction échoit à qui peut le mieux la remplir, voilà le but à poursuivre et le conseil que donnent les hommes expérimentés. Un officier éminent, dont les lecteurs de la *Revue* connaissent les travaux, M. l'amiral Jurien de La Gravière, rappelait il y a peu de temps, à propos des rencontres maritimes de 1812 entre les Anglais et les Américains, ce que peut une marine naissante, animée du désir de bien faire. Avec six frégates et quelques bricks, l'Union put tenir tête à la Grande-Bretagne, qui couvrait les mers de ses escadres, et pousser jusque dans les eaux de la Manche d'audacieuses et heureuses croisières. C'est que ces frégates et ces bricks étaient des bâtimens de choix, bien montés, bien commandés, et qui, dans leur marche supérieure, pouvaient à leur gré accepter ou refuser le combat, harceler l'ennemi, à l'occasion même forcer la main à la fortune. Nul exemple ne prouve mieux que le respect du

pavillon peut se fonder autrement que par les excès d'armemens, et que, dans des circonstances choisies, la bonne organisation balance avantageusement le nombre.

Cette bonne organisation, notre flotte y est-elle arrivée? Elle en serait loin, s'il faut en croire les censures qui se sont récemment élevées dans le sein du corps législatif. Un député qui représente Toulon (1) a porté contre la marine des accusations qui vont jusqu'à l'amertume. Se rendant l'écho des plaintes et des jalousies dont les corps combattans n'ont jamais su se défendre, il s'est attaqué surtout aux corps administratifs et particulièrement aux ingénieurs. Il leur a reproché de s'isoler des officiers de mer pour produire, dans une sorte de mystère, des bâtimens qui, à l'essai, se trouvent manquer des qualités les plus vitales, les qualités nautiques. D'après lui, nos constructions pèchent par plusieurs points : la hauteur des batteries, les conditions de vitesse, la proportion entre la force de la machine et la contenance de son approvisionnement. A l'appui, les exemples ne lui ont pas manqué. Il a cité la *Bretagne*, qui, pour ses 1,200 chevaux de vapeur, consomme 120 tonneaux de charbon par jour et n'en peut porter que 400, restant ainsi au dépourvu après quatre-vingt-quatre heures de marche. Dans la vitesse, même disparate : à côté d'appareils de 1,200 chevaux, notre flotte en a qui descendent jusqu'à 140 chevaux, comme ceux du *Montebello;* le *Louis XIV* en a 600, l'*Austerlitz* 500, le *Donawerth*, le *Saint-Louis*, le *Fontenoy* en ont 450. Il est facile de comprendre les inconvéniens qui s'attachent à cette inégalité de marche entre les vaisseaux. Formés en escadre, ils dépendent les uns des autres, et les plus rapides sont obligés de se mettre au pas des traînards. De là une lenteur de mouvemens qui influe sur le succès des opérations et serait un péril dans un combat. Quant à la hauteur des batteries, le cas est plus grave encore. Nos rivaux ont su donner à leurs batteries des proportions qui assurent en tout temps l'efficacité de leur tir, six ou sept pieds et même plus; les nôtres ont des proportions moindres. Il s'ensuit que, par une grosse mer, nos batteries basses sont immergées par les sabords, ce qui contraint à les fermer et en éteint les feux, tandis que les batteries ennemies restent ouvertes et gardent leur puissance. Toutes ces défectuosités et d'autres encore auraient pu être évitées, dit-on, si la pratique fût venue en aide à la théorie, et si à des calculs de cabinet on avait joint un peu plus de connaissance de la mer. Les meilleurs juges en matière d'instrumens de bataille sont ceux que leurs fonctions appellent à les manœuvrer et à les conduire.

A ces critiques il y a plusieurs réponses à faire. En traitant de si

(1) M. de Kervéguen.

haut le génie maritime, on se montre oublieux et ingrat; c'est l'éternelle lutte des hommes d'action contre les hommes de science. Les ingénieurs ont leurs défaillances et leurs erreurs; qui donc en est exempt? Il n'en est pas moins constant que l'art nautique leur doit ses perfectionnemens les plus heureux et ses plus belles découvertes. C'est en étudiant dans son cabinet les courbures des bois, la convenance et l'harmonie de leurs formes, que l'ingénieur Sané trouva le modèle de ces beaux vaisseaux que toutes les marines du monde ont copiés comme les types les plus parfaits de l'architecture navale. Ce ne fut pas à la mer, où il ne figura qu'assez tard et dans un poste secondaire, que Borda imagina son cercle à réflexion et son cercle répétiteur. Ces deux hommes ne furent que des savans; quel est l'homme de mer qui peut se flatter d'avoir fait plus qu'eux pour son arme? On a beau prendre en mépris la théorie et croire que l'observation superficielle y supplée : la théorie n'en est pas moins la règle des arts; elle les anime, les inspire, et au besoin les renouvelle. L'homme d'action ne voit rien au-delà de ce qu'il sait, l'homme de science cherche toujours ce qu'il ignore. De nos jours même, à qui doit-on le type du vaisseau à vapeur, que les officiers de marine regardaient comme impossible, et dont ils ne parlaient, il y a douze ans, qu'avec des risées? A un de nos ingénieurs, M. Dupuy de Lôme, soutenu par un prince dont les lumières étaient au-dessus des préventions du métier? Quand le *Napoléon* flotta, évolua avec ses 90 canons et sa machine de 900 chevaux, il fallut bien que les incrédules acceptassent ce cadeau de la science. Auraient-ils eu bonne grâce à se plaindre de n'avoir pas été consultés? Sans doute les hommes appelés à user des instrumens doivent, avant l'exécution, être admis à en juger le mérite, et tout ne doit pas être laissé aux caprices, aux fantaisies du génie maritime. Un contrôle est nécessaire, et ce contrôle existe. Les plans des constructions relèvent d'un conseil des travaux, où, à côté de quatre ingénieurs, figurent deux amiraux et trois capitaines de vaisseau. L'élément militaire tempère ainsi l'élément administratif, et ramène les projets aux réalités du service, quand on est tenté de s'en écarter.

En reprenant les objections qui ont été portées devant le corps législatif, on en trouve de justes, d'autres qui manquent de mesure. Pour la hauteur des batteries, il semble admis que les nôtres en effet pèchent sous ce rapport et nous exposent à un désavantage. La difficulté consiste à concilier une plus grande élévation avec les proportions générales des bâtimens et la nécessité de ménager ailleurs des espaces pour les approvisionnemens de toute nature. C'est une étude à faire; il est à présumer qu'on y songe. Pour les inégalités de vitesse de vaisseau à vaisseau, on subit les conséquences d'un long tâtonnement. Notre marine n'est pas arrivée du premier

jet au vaisseau à grande puissance: elle a cru longtemps que les petits moteurs suffiraient et que la vapeur ne serait qu'un auxiliaire de la voile. Les premières transformations ont eu lieu sous l'empire de ce sentiment; on a commencé par des machines insuffisantes pour arriver peu à peu à des machines d'une force mieux appropriée. On ne saurait douter que ces inégalités ne soient un embarras et une cause d'affaiblissement; l'uniformité de marche est en marine un idéal qu'on a toujours poursuivi sans jamais l'atteindre. Sané l'avait en vue dans ses modèles, et c'est de tous nos constructeurs celui qui s'en est le plus rapproché. Avec la voile, le problème était presque insoluble; avec la vapeur, quelques difficultés disparaissent. De singulières anomalies ont pourtant marqué nos derniers essais. Dans le type le plus général de notre flotte, le vaisseau de 90 canons animé d'une force de 900 chevaux, des inégalités notables ont été relevées entre vaisseaux de même armement et de même puissance de vapeur. En escadre, l'*Algésiras* prenait toujours la tête; l'*Arcole*, l'*Impérial*, l'*Eylau*, le *Redoutable* ne pouvaient le suivre qu'à distance; il y avait entre eux un écart d'un, deux et jusqu'à trois nœuds ou milles par heure. A quoi cela tenait-il? Nos officiers en étaient fort préoccupés, le capitaine Labrousse entre autres, qui depuis a été nommé contre-amiral. Il regarda de près au détail des machines, changea les dispositions des tiroirs, supprima, par des combinaisons ingénieuses, des frottemens qui nuisaient à l'effet, et parvint, pour plusieurs vaisseaux, à rétablir à peu de frais le degré de vitesse que régulièrement ils devaient avoir. C'est ainsi et à la longue, par de patientes observations, par des amendemens heureux, qu'à cette marine qui naît on pourra donner la vigueur et la précision dont elle est susceptible. Après tout, les Anglais ont eu aussi de graves mécomptes; on remplirait des pages à en fournir des preuves. Ils en ont eu dans les formes, dans les capacités, dans la stabilité, dans la marche des bâtimens. Des millions ont été jetés dans des expériences qui n'ont point abouti; la liste de leurs avortemens est plus longue que la nôtre. Pour eux aussi, il y a, dans les vaisseaux, de saillantes inégalités de vitesse. Le *Royal-Albert* et le *Victoria* portent le même armement, 121 canons; le premier n'a que 500 chevaux de force, le second en a 1,000; l'écart est considérable, on le voit. Les Anglais en sont, en marine, au même point que nous : ils cherchent, essaient et tâtonnent.

Un dernier fait qui a donné prise à des censures, ce sont les déconvenues qu'a essuyées le calcul de l'approvisionnement en combustible et les différences trouvées à l'essai entre les capacités présumées et les capacités réelles. La science était là en défaut sur son propre terrain. On a vu l'erreur imputée aux calculs faits pour la *Bretagne*, quinze jours de chauffe réduits à quatre; la *Gloire* serait,

assure-t-on, dans le même cas: estimé à quatorze jours, son approvisionnement en complet état d'armement arriverait à peine à cinq. Il y a dans ces chiffres et dans la manière dont on les présente d'évidentes exagérations; mais il n'en est pas moins constant que les prévisions ne se sont pas toujours vérifiées. Des accidens inattendus, des modifications d'état dans les matériaux employés ont amené des surcharges et causé des surprises. C'est une des plus sérieuses difficultés qu'offre l'emploi de la vapeur. Le vaisseau doit porter l'aliment de sa marche, et son séjour à la mer est limité par la quantité de combustible que ses flancs peuvent contenir. Les plus favorisés sous ce rapport auront une quinzaine devant eux; d'autres n'auront qu'une semaine, même quelques jours. Le charbon prend ainsi dans l'économie navale une importance à laquelle les autres élémens semblent subordonnés, et l'amiral Berkeley a pu dire que la flotte la plus redoutable serait celle qui en aurait le plus. Bon gré, mal gré, il faut s'occuper du charbon avant tout le reste, lui ménager de l'espace aux dépens des vivres, des munitions, quelquefois de l'artillerie. Tenir la mer comme anciennement pendant des mois, des années, est chose désormais interdite. Quand la machine, ce terrible consommateur, a dévoré ses provisions, force est de rentrer dans quelque port pour les renouveler. Comment diminuer cette dépendance? comment donner à cette marine nouvelle plus d'haleine, un champ plus vaste, une plus entière liberté de mouvemens? De divers côtés et en divers sens, on s'en est occupé : les faiseurs de projets ont pris comme toujours l'avance. Les uns ne voient d'issue à cette difficulté qu'en donnant aux constructions militaires les proportions monstrueuses dont on a fait l'essai dans les constructions commerciales. Des vaisseaux de 15, 20, 30,000 tonneaux, armés à l'avenant, deviendraient de véritables gîtes de houille, capables de fournir les plus longues navigations. D'autres, avec des plans moins ambitieux, ont porté leurs efforts sur la machine même et sur son aliment. Le problème est simple : obtenir plus de force dans un moindre espace. Déjà le charbon a été comprimé et converti en briques avec des succès contestés. D'autres systèmes sont à l'essai, l'emploi de la vapeur sèche et de la vapeur surchauffée; ce dernier procédé semble même entré en voie d'expérience courante à l'aide des appareils de M. John Wethered, membre du congrès des États-Unis. L'amirauté l'a appliqué au nouveau yacht de la reine et paraît s'applaudir des résultats. Tout cela est en germe, et il est à croire que la flotte sera un jour maîtresse des moteurs dont elle est actuellement l'esclave. En attendant, nos ingénieurs font de leur mieux, et s'il y a un reproche à leur faire, ce n'est pas d'avoir manqué de hardiesse et de s'être refusés à des essais, même aventureux.

Le caractère de la marine nouvelle est, à le bien définir, un per-

pétuel état d'enfantement. Elle crée plus qu'elle n'achève; elle passe d'une conception à l'autre avec une rapidité qui tient du vertige; l'œil se trouble à la suivre dans ses mouvemens. L'avantage de cette activité est de ne point rester en arrière, l'inconvénient est de ne pas voir le terme du voyage. Là où l'on croyait trouver le repos, on n'a qu'une halte. On prend et on quitte, on s'engoue et on se désenchante; on est constamment en quête, on ne se fixe à rien; on multiplie les surprises au point d'amener la lassitude du nouveau. Qu'on jette un regard en arrière et qu'on suive le travail de Pénélope auquel nous assistons depuis quinze ans! Nous avions alors, de l'aveu des connaisseurs, une très belle flotte, formée par des amiraux exercés, sous l'œil d'un prince qui les animait de ses conseils ou de son influence. Le vaisseau à vapeur arrive; la voile s'efface, tout est à recommencer. On imagine alors une flotte mixte, comme une sorte de compromis entre le passé et le présent; en admettant le moteur à feu, on prend à tâche d'en contenir les effets; on n'y veut voir qu'un accessoire et on en limite strictement le degré de puissance. Les transformations se poursuivent dans ce sens; elles ne sont point achevées qu'on passe à une révolution nouvelle. Les petits bâtimens prennent alors le pas sur les gros : on délaisse la flotte pour se porter vers les flottilles; ces flottilles suffiront à tout, elles feront merveille, la faveur est de ce côté. L'argent et les bras appartiennent désormais aux canonnières et aux batteries flottantes; on met sur les chantiers 5 batteries flottantes et 53 canonnières, en même temps qu'une escadre de transports; on aura ainsi la monnaie d'une flotte. Puis, quand on s'aperçoit que ces canonnières et ces batteries flottantes sont de tristes instrumens de navigation, qu'au moindre gros temps elles tournent leur quille en l'air et ont constamment besoin de remorque, on en revient au principe, qu'on n'aurait jamais dû perdre de vue, que le vaisseau de ligne fortement armé et animé d'une grande vitesse est la seule, la véritable base d'une flotte qui veut tenir la mer, attaquer et se défendre, assurer le respect du pavillon. C'est à ce retour d'opinion que nous devons la série de nos vaisseaux à hélice dans leurs plus beaux modèles. Est-on au bout? Le but est-il atteint? Nullement. L'invention haletante se remet à la poursuite des nouveautés. Il semble expédient de rendre nos grandes machines de guerre invulnérables et d'ajouter à leurs murailles de 45 à 55 centimètres de bois une armure de 11 à 13 centimètres de métal. De là nous viennent les frégates cuirassées, les béliers à vapeur, comme les nomment les Anglais, et c'est de ce côté que se portent aujourd'hui la vogue et le principal effort.

Ces frégates cuirassées tiendront-elles ce qu'on s'en promet? auront-elles tout l'effet qu'on annonce? Il est impossible de le dire en connaissance de cause. Deux seulement sont à flot, la *Normandie*

et la *Gloire*; quatre autres sont sur les chantiers à divers degrés d'avancement. Elles ont une force qui varie de 900 à 1,000 chevaux, et sont destinées à porter de 36 à 40 canons de gros calibre. Les Anglais n'en ont que quatre, deux à flot, le *Warrior* et le *Black-Prince*, chacune de 6,000 tonneaux et de 1,250 chevaux de force et armées de 36 canons, deux autres de moindre force en construction. Dans les récriminations périodiques dont retentit la chambre des communes, ces frégates cuirassées figurent à titre d'épouvantail. Lord Paget s'en est prévalu dans un de ses discours pour agir sur la majorité, et quoiqu'il eût sous les yeux les états de notre marine, il ne s'en est pas tenu aux chiffres réels; il les a grossis et nous a généreusement donné quatre frégates de plus. A ce sujet, une réflexion se présente. Si en effet ces frégates cuirassées sont de redoutables instrumens devant lesquels les vaisseaux sans armure n'auront plus qu'à baisser pavillon, d'où vient que l'amirauté anglaise n'en multiplie pas les exemplaires? Elle est si attentive à tenir sur tous les autres points sa force au double de la nôtre, qu'il paraît étrange qu'elle se résigne, sur ce point capital, à des conditions d'infériorité. Elle n'a que quatre grands bâtimens pourvus d'un blindage en métal, nous en avons six; cette manière de procéder est nouvelle, l'amirauté ne nous y a point habitués. Serait-ce qu'elle a des doutes sur les qualités nautiques de ces bâtimens, qu'elle veut savoir au juste ce qu'ils sont avant d'en entreprendre la construction sur une grande échelle? L'expérience dans ce cas s'accomplirait à nos dépens; on trouvera toujours le temps de nous copier, si elle réussit. Nos voisins sont coutumiers de ces emprunts, et quant à l'avance que nous aurons prise, ils ne sont point en souci de la regagner : le fer chez eux coûte moins que chez nous. Pour le moment, l'opinion n'est pas favorable en Angleterre aux armures de métal; on croit que les plus puissantes céderont aux effets de la nouvelle artillerie. Des expériences faites à Portsmouth et à Shoeburyness ont paru concluantes; les canons Armstrong et Witworth ont traversé à d'assez grandes distances des plaques de fer forgé de quatre à cinq pouces d'épaisseur. C'est contre la batterie flottante la *Trusty* que le tir était dirigé. Sur la vieille frégate le *Briton*, l'école de tir installée à bord de l'*Excellent* obtint les mêmes résultats contre des plaques de fonte de quatre pouces d'épaisseur. Non-seulement la plaque fut brisée au troisième boulet, mais on put remarquer l'effet de ses fragmens éparpillés en mitraille. L'armure, quand elle cède, crée ainsi un danger de plus.

Ce n'en est pas moins une curieuse épreuve que celle de ces bâtimens, bardés de fer comme les chevaliers d'autrefois, que ni les boulets creux ni les boulets pleins ordinaires ne pourront entamer, en supposant même que l'artillerie perfectionnée arrive à ce résultat.

Un tir à terre contre un objet fixe ne donne pas toujours la mesure d'un tir à la mer contre un objet mouvant, et une cuirasse, avec ses défauts, n'en est pas moins une cuirasse. Quand sur la masse des projectiles elle n'en annulerait que la moitié, le tiers même, elle n'en aurait pas moins pour effet d'assurer un énorme avantage au vaisseau qui en serait pourvu contre le vaisseau qui ne le serait pas. Appliquera-t-on à tous ce qu'on n'a jusqu'ici appliqué qu'à un petit nombre d'échantillons? Des frégates cuirassées passera-t-on aux flottes cuirassées? L'expérience en décidera. Si les résultats étaient favorables à cette dernière transformation, la question d'argent se reproduirait avec des chiffres plus élevés encore. Les flottes seraient plus coûteuses; elles ne le sont que trop déjà. Il est des époques où le génie humain se porte de préférence vers les arts qui créent, d'autres où il va avec passion vers l'art de détruire. C'est un signe des temps et la conséquence de l'esprit qui règne. Notre marine a été entraînée par la force des choses dans ce mouvement et ce goût militaires. Nulle arme n'a fait plus de travail sur elle-même ni subi des changemens plus profonds; nulle ne s'est livrée à des recherches plus inquiètes et n'a passé par plus d'épreuves. A trois reprises, son matériel s'est transformé; elle a vécu dix ans dans la fièvre des découvertes. Le moment est venu pour elle de choisir sa voie au lieu de la chercher, de se reconnaître au milieu des élémens qui l'entourent, et de se fixer aux mieux appropriés. Courir encore après des hypothèses, disperser son effort en créations disparates, serait s'exposer aux surprises des événemens. La prudence conseille de se concentrer dans quelques types d'élite bien étudiés et poussés au degré de perfection dont ils sont susceptibles. Voilà ce qu'il convient de faire pour les instrumens; voyons ce qu'il reste à faire pour les hommes.

II.

Quand on lit avec l'attention qu'elles méritent les études que M. Jurien de La Gravière a réunies en volumes après les avoir publiées dans la *Revue,* on ne peut se défendre d'une émotion mêlée de tristesse. Que le sujet prenne une forme familière dans des mémoires d'une piété touchante, ou qu'il s'élève dans la description de ces batailles fatales d'où nos flottes ne sortirent qu'en débris, le souffle qui anime l'écrivain se communique en quelque sorte au lecteur; on ne suit pas ces campagnes par la pensée seulement, on y assiste. Quelques figures s'en détachent avec un grand relief, Jervis et Nelson du côté des Anglais : Jervis, qui prépare froidement et sagement le succès; Nelson, qui l'enlève par ses témérités bouillantes. Collingwood, entre les deux, avec moins de bonheur, montre un peu

de la trempe de l'un et de l'autre. Alliance rare de l'énergie raisonnée, de la précision du coup d'œil et du génie heureux! Ce qui domine dans ce camp, c'est la confiance dans la victoire; les amiraux comptent sur leurs équipages, les équipages sur leurs amiraux. Dans notre camp, c'est la confusion et le découragement qui règnent. A ces chefs d'élite qu'avions-nous à opposer? Brueys à Aboukir, Villeneuve à Trafalgar: Brueys, qui mourut avant sa défaite et expia noblement des dispositions mal prises; Villeneuve, qui survécut au désastre de sa flotte, et après une courte captivité revint en France se tuer de ses mains afin qu'on ne doutât plus de son courage. A l'aide de documens particuliers, M. Jurien de La Gravière a rétabli sous son vrai jour cette singulière physionomie de Villeneuve. Au fond, Villeneuve fut plus à plaindre qu'à blâmer. Avant de prendre la mer, il avait la conscience de l'échec qui l'attendait: il voyait des vaisseaux mal armés, mal gréés, mal approvisionnés, des équipages dont l'inexpérience se trahissait à la moindre manœuvre, et il ne cachait pas ses défaillances au ministre dont il relevait. Il demandait avec instance à être remplacé; on s'y refusa, on le poussa au combat malgré lui; il y alla avec la certitude d'être battu. Voilà les deux marines d'alors, l'une confiante, l'autre hésitante, l'une sûre de ses coups, l'autre doutant d'elle-même.

D'où venait ce contraste? De l'organisation et de la préparation des forces. Ensuite il y eut une sorte de vertige dans la manière dont on usa des nôtres. Dès que Villeneuve eut trahi ses faiblesses, son commandement aurait dû passer en d'autres mains. La disposition d'esprit où il se trouvait est de celles qu'un officier supérieur ne doit jamais connaître et encore moins avouer. Même contre l'évidence, il faut qu'il croie au succès; dans ce rang, le courage qu'on a importe moins que celui qu'on inspire. Mieux eût valu livrer la conduite de la flotte au plus téméraire de ses capitaines, à un soldat de fortune, décidé à courir les aventures, à beaucoup oser, à beaucoup risquer. Quel que fût le résultat, il n'aurait pu être pire. L'audace en de certains momens est le plus habile des calculs; elle se propage, se communique et rétablit la balance. Villeneuve, dans ses dépêches, parle de ses équipages avec un accent désespéré; qui sait ce qu'on en eût obtenu en les menant avec plus de vigueur? Ces équipages appartenaient aux fortes races de notre littoral, qui, pour l'intrépidité et l'intelligence, ne le cèdent à aucune autre. Jamais elles n'ont bronché au feu, et la course leur doit ses champions les plus déterminés. L'élément était bon; il ne demandait qu'à être bien manié. Que manquait-il à ces hommes pour les mettre de pair avec les meilleurs? Quelques degrés d'instruction de plus. On n'avait pas alors un sentiment assez juste de ce que vaut l'instruction et de ce qu'elle exige. Rassemblés à la hâte et venus de divers points, ces

marins n'avaient pas eu le temps de se classer et de se fondre. Aussi au premier gros temps cinq vaisseaux éprouvaient-ils de graves avaries, et dans le combat le service des canons était-il défectueux. Nous tirions aux agrès et aux mâts, tandis que les Anglais tiraient aux coques; leurs ponts comptaient quelques blessés, les nôtres étaient jonchés de morts. A l'inexpérience des hommes s'ajoutaient ainsi les effets de mauvais systèmes. Ce qui survint de néfaste tient à ces causes combinées. C'est la leçon qui se dégage de ces événemens, et la faute dans laquelle il n'est plus permis de retomber.

L'instruction, voilà le nerf d'une flotte. Si la nôtre s'est relevée depuis ce temps, c'est à une instruction plus solide qu'elle le doit. L'instruction du marin n'est pas un fruit hâtif; elle ne mûrit qu'avec le temps. Pour se former une idée de ce qu'elle est, il faut en suivre le développement dans ces mémoires de famille que M. Jurien de La Gravière vient de recueillir, et qui, après lui avoir servi d'exemple, resteront dans l'arme à titre d'enseignement. C'est son père qui est en scène; aucune voix n'a plus d'autorité. Vice-amiral, préfet maritime, pair de France, il avait parcouru avec éclat tous les degrés de la hiérarchie, connu toutes les fortunes de la mer, passé par les épreuves de la captivité et assisté à l'enfantement laborieux de la marine nouvelle. Dans ces pages où l'intérêt ne faiblit pas, on voit comment une flotte parvient à sortir de ses ruines et à se reconstituer. C'est de 1820 que date ce mouvement; nous en étions alors, pour notre force navale, au dernier degré de l'abandon, avec des équipages dissous et un matériel chaque jour dépérissant. Un ministre qui, à des vues droites, unissait une grande fermeté ne put, comme ses prédécesseurs, se résigner à ce spectacle. Il porta la question devant le conseil dans des termes qui ne souffraient pas l'équivoque, montra par des calculs précis comment on marchait à une destruction inévitable, et proposa de deux choses l'une: ou de renoncer à l'institution pour épargner la dépense, ou d'accepter les dépenses nécessaires pour conserver l'institution. Point de marine, ou une marine en état de se faire respecter. A son honneur, le gouvernement d'alors se décida pour ce dernier parti; quelques millions furent ajoutés au budget. Depuis ce moment, les intentions ont été meilleures, et les actes se sont mis, dans le cours des temps, à la hauteur des intentions. On sait ce que le gouvernement de juillet y ajouta de sollicitude, d'esprit de suite, d'efforts et de sacrifices persévérans. Ce qu'a fait l'un des fils du roi Louis-Philippe pour cette arme de son adoption, il n'est permis à personne de l'oublier ni de le méconnaître. De là nous viennent les perfectionnemens les plus avérés, les réformes les plus salutaires. L'institution se rajeunit, s'anime; l'art devient plus savant, plus réfléchi; on sait où l'on va et comment on doit marcher; on sort de l'empirisme pour obéir à

l'esprit de méthode. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un coup d'œil sur les détails de ce mouvement, qui nous a conduits au point où nous sommes.

Le premier obstacle à vaincre était l'intermittence des armemens. Autrefois, et il en était ainsi il y a trente années, toute escadre qui rentrait au port, après ses opérations terminées, était une force pour ainsi dire anéantie. Par une économie mal entendue, on en dispersait les élémens, on en brisait jusqu'aux cadres. Aucun des avantages d'une campagne en commun ne survivait au désarmement. Rien ne gardait, dans ces fluctuations du service, de consistance ni de durée; on s'énervait en passant sans mesure ni règle de l'activité au repos. Les événemens imposaient-ils un autre effort, il fallait s'y reprendre à nouveaux frais, recommencer la tâche interrompue, reconstituer ces élémens dispersés, recomposer ces cadres. A bien compter, l'argent dépensé dans ces résurrections de la flotte excédait peut-être les économies que l'on avait pu faire en la condamnant à des intervalles d'oisiveté. Le profit, en tout cas, était mince, et la perte était grande; on y sacrifiait l'instruction, la tradition, l'esprit de corps, tout ce qui naît d'une existence régulière, d'un exercice constant et du maintien de bonnes habitudes. C'était un régime funeste pour les hommes et pour les instrumens; après bien des hésitations, on semble y avoir renoncé. La cause de la permanence des armemens est gagnée en partie du moins. On a le bon sens de garder une petite escadre d'évolution toujours en haleine, constamment disponible; on a quelques équipages où la tradition se conserve et se transmet, des cadres dans lesquels l'apprentissage devient plus facile et le classement plus rapide; on a un noyau d'officiers qui échappent aux langueurs d'un long séjour à terre et aux inconvéniens d'un métier trop souvent quitté ou repris; on a enfin un service continu au lieu d'un service qui procède par alternatives. Si réduit que soit le nombre des vaisseaux armés, ce sont du moins des vaisseaux au complet de leurs forces, et non des bois flottans qui ne passeront de l'inertie à l'activité qu'au moyen de grandes dépenses de temps et d'argent. Le système n'a qu'un tort, c'est de ne pas s'étendre à la réserve.

Un autre point à mettre hors de question, c'était l'instruction spéciale en vue de services déterminés. L'enseignement des équipages avait naguère un caractère général, comme si tous les hommes eussent été appelés à tout faire, et dans des fonctions distinctes à se suppléer presque indistinctement. Cette variété d'instruction avait un grave inconvénient, c'est que les services n'arrivaient pas à leur dernier degré de perfection, faute d'être exclusivement dévolus aux mêmes hommes. Il est de vérité élémentaire qu'en dispersant l'effort,

on le rend moins intense, et qu'en le concentrant, on l'accroît. Il y a donc avantage à multiplier les corps doués d'aptitudes et investis d'attributions particulières; c'est le principe de la division du travail appliqué à l'art militaire. On a pu en voir les bons effets dans l'armée de terre, où les corps spéciaux ont apporté un remarquable supplément de vigueur. Chaque détail ayant plus de valeur, l'ensemble en acquiert plus de puissance. L'exemple a entraîné la marine; elle a fait dans ce sens des tentatives qui ont réussi. Des écoles spéciales ont été créées, où l'instruction est donnée à fond, où les recrues trouvent des cadres qui leur sont affectés. Telle est l'école des matelots-canonniers, qui a son siége sur un vaisseau constamment en cours d'exercice, quelquefois à l'ancre, le plus souvent à la voile. Cette école peut former mille sujets par an; ils en sortent, après un examen, pourvus d'un brevet, et sont répartis sur les vaisseaux, où ils deviennent d'excellens chefs de pièce et font à leur tour des élèves. On ne saurait trop étendre cette utile institution. Le canonnage est par excellence et sera de plus en plus la base d'une bonne marine. Nos matelots à Trafalgar mettaient un intervalle de trois minutes entre chaque coup; les Anglais tiraient au moins deux coups dans le même temps. L'amiral Lalande, au mouillage d'Ourlac, était arrivé, à force d'exercices, à obtenir de ses canonniers un tir d'un coup par minute, sans nuire à la précision. Tout ce qu'on fera dans le sens de la rapidité et de la justesse sera autant d'ajouté à la puissance de l'armement. Entre des flottes égales, l'avantage restera aux pièces les mieux servies.

L'école des fusiliers remplit le même objet. Le tir du mousquet a toujours été familier au marin; mais jusqu'à ces derniers temps on s'en fiait plus à l'habileté individuelle qu'à l'instruction des hommes et à la qualité des armes. Nulle part pourtant un tir de précision n'est mieux approprié ni plus utile que dans ces combats où tous les officiers, depuis l'amiral jusqu'à l'enseigne, sont à découvert, et où les feux qui se croisent du pont et des hunes peuvent, autant que ceux des batteries, influer sur l'issue d'un engagement. L'école des fusiliers fournit cette instruction spéciale; elle reproduit pour les équipages ce qu'a fait l'école de Vincennes pour les bataillons de chasseurs à pied : on y apprend à manier les armes perfectionnées qui frappent des coups sûrs à de grandes distances. L'institution n'en est encore qu'à ses débuts; elle ne fournit que sept cents sujets par an; elle en pourrait fournir mille qui répandraient dans la flotte de bonnes habitudes de tir. Le matelot s'y prête assez mal, il est vrai; son humeur mobile ne s'accommode pas de l'assujétissement qu'entraîne l'usage des nouvelles armes; il répugne aux exercices fréquens, à l'attention soutenue, aux soins de détail, sans

lesquels elles manquent d'efficacité. C'est une éducation à faire, une habitude à donner; avec de la persévérance, on en viendra à bout.

Ce qu'on a fait pour les canonniers et les fusiliers, on a essayé de le faire pour les timoniers. Ici les résistances ont été plus vives; on en est resté à des essais qui, malgré un succès évident, n'ont pas été poussés bien loin. Pour les gabiers, on s'est même refusé à tenter l'épreuve. Deux systèmes se trouvaient en présence : l'un qui voulait pousser jusqu'au bout cette création de cadres d'élite, destinés à retenir le plus longtemps possible au service des hommes éprouvés; l'autre qui craignait que l'économie de l'inscription maritime ne fût affectée par cette combinaison, et que l'élément fixe des équipages ne portât préjudice à l'élément mobile. C'était en quelque sorte la lutte du choix et du nombre. Les uns disaient qu'il valait mieux garder les sujets formés, les autres ouvrir les portes aux sujets à former. Pour arriver plus sûrement à leurs fins, les premiers voulaient qu'on étendît à tous les marins inscrits la clause du rengagement avec prime, que le décret du 5 juin 1856 limite à de certaines catégories; les autres repoussaient cette disposition, dans la crainte que les rengagemens sur une grande échelle ne nuisissent à la levée permanente et n'affaiblissent le chiffre de la réserve. Entre ces deux opinions, l'hésitation n'est pas permise. Ce qui importe dans toutes les catégories du personnel, c'est de former et d'avoir du bon; le médiocre vient assez de lui-même. Comment s'expliquer cette sorte de culte pour l'inscription maritime, qui attente au droit commun et tient dans ses étreintes les populations qui vivent de la mer? Ce régime est assez onéreux par lui-même pour qu'on n'en exagère pas les effets. Il ne faut pas attendre tout de lui, ni tout lui demander. Tout ce qui contribuera à l'adoucir sera un bienfait et un acte de justice. Ainsi accroître, même à prix d'argent, la partie fixe des équipages, pour soulager la partie mobile, est une combinaison qu'on ne saurait trop recommander, surtout quand, à l'aide de cette combinaison, le niveau de l'instruction s'élève et que l'esprit de la flotte s'améliore. Il y a donc lieu d'insister sur ce complément des cadres spéciaux. Que des écoles soient ouvertes aux timoniers et aux gabiers, et qu'ils en sortent avec des brevets, on aura alors dans toutes les parties du service une élite qui donnera le ton et servira de modèle.

Dans la composition des équipages, il a été beaucoup fait; il reste beaucoup à faire encore. Le règlement du 20 mai 1857 en fixe le détail et comprend quatre effectifs : l'effectif complet, l'effectif réduit, l'effectif en disponibilité, l'effectif en commission. En admettant ces termes, un vaisseau de second rang, comme le *Napoléon*, aurait 913 hommes dans le premier cas, 480 dans le second, 56 dans le troisième, 49 dans le quatrième. C'est beaucoup de compli-

cations et trop de nuances. Pour assurer en même temps un certain nombre d'hommes d'élite aux bâtimens en réserve, le décret affecte par vaisseau 4 matelots canonniers brevetés à défaut de matelots d'élite; — 3 par frégate, 2 par corvette, 1 par bâtiment d'ordre inférieur. Si nos renseignemens sont exacts, ces dispositions sont restées à l'état de lettre morte. La permanence des cadres ne s'étend pas à la réserve; on en est encore, à peu de chose près, au régime d'autrefois. Or la réserve, c'est la flotte, moins les neuf vaisseaux de l'escadre d'évolution. Ne serait-il pas possible d'étendre, dans un certain degré, le bénéfice de la permanence à cette partie de nos forces navales qui en est privée? Des plans bien simples ont été proposés qui méritent l'attention. Pour doubler notre armée active, il suffirait de donner un *second*, pour ainsi dire, à chaque vaisseau de l'escadre d'évolution, en versant la moitié d'un personnel de choix sur celui qui, au besoin, serait appelé à suppléer l'autre. On aurait, il est vrai, des effectifs réduits, mais on aurait en même temps, sans une augmentation sensible de dépense, dix-huit vaisseaux disponibles au lieu de neuf, les uns en cours de campagne, les autres prêts à y entrer. Aux uns et aux autres, en cas de besoin, on donnerait promptement un complément d'équipage. On aurait en outre un fonds permanent de 10,000 hommes d'élite, choisis dans les diverses spécialités maritimes, et retenus au service par les avantages qu'un budget sagement réparti permettrait de leur accorder. Qu'on adopte ce plan ou qu'on en imagine un autre, une meilleure organisation de la réserve n'en reste pas moins l'une des nécessités les plus urgentes et les mieux démontrées de notre établissement naval.

Une autre idée a été mise en avant, c'est l'adjonction aux équipages d'un certain nombre de soldats aguerris. Cette idée a soulevé des objections et mérite qu'on s'y arrête. La marine y répugne, elle tient surtout à s'appartenir. Ce sentiment s'explique, il ne faudrait pourtant pas l'exagérer; ceux qui s'en appuient avec le plus de chaleur sont ceux qui font de l'inscription le premier et le dernier mot de la défense navale et ne veulent rien voir ni en-deçà ni au-delà. L'inscription a malheureusement des limites; dans une guerre prolongée, on y toucherait promptement. Faudrait-il alors abandonner la résistance? faudrait-il renoncer à chercher d'autres ressources et à se procurer ailleurs un supplément de forces? Dès le début même, il serait peut-être sage de prévoir l'insuffisance de cet élément et de le ménager par des amalgames; ce ne serait pas la première fois que des troupes auraient été embarquées à bord d'une flotte pour suppléer à la disette des marins : l'histoire anglaise et la nôtre en fournissent plus d'un exemple. Ce n'est jamais une règle, ce peut être un expédient; des hommes de choix sont toujours des

hommes de choix, quelque élément qui les porte. Voici des vaisseaux bardés de fer qui, à un moment donné, s'attaqueront les uns les autres; supposez-les, comme on le croit, impénétrables au boulet: ils s'épuiseront alors en canonnades inutiles, brûlant beaucoup de poudre pour se faire peu de mal. Comment vider définitivement la querelle? Il n'y a qu'un moyen, l'abordage. Sera-t-il inopportun, à ce moment décisif, d'avoir à bord quelques soldats d'élite habitués aux combats corps à corps et sachant manier cette terrible baïonnette dont le jeu est si meurtrier? Chacun de ces hommes ne vaudra-t-il pas un matelot, et la victoire ne restera-t-elle pas à celui des deux vaisseaux qui aura la garnison la mieux trempée et la plus nombreuse? Ces considérations ont leur valeur, elles demandent à être examinées sans passion ni dédain : il est bon qu'elles se produisent, qu'elles se discutent. Le germe en est déposé, il ne lèvera que si le sol s'y prête. Si l'excès d'audace est quelquefois un danger, il y a un danger pire : c'est l'excès de routine.

Au sujet des mécaniciens, un fait analogue se présente; ils n'ont pas dans la flotte un rang qui réponde à l'importance de leurs fonctions, et, mal classés, les mécaniciens échappent à une responsabilité sérieuse. Frappé de ce vide, un officier des plus distingués, le contre-amiral Pâris, en a fait l'objet d'une note qui, d'abord remise au ministre de la marine, a été ensuite autographiée à un petit nombre d'exemplaires; on voulait en référer à l'opinion du corps. Avec les anciennes machines à balancier, on pouvait fermer les yeux sur bien des inconvéniens. Ces machines étaient lourdes, elles occupaient un espace qui n'était pas en rapport avec leur force; mais elles avaient en revanche une solidité d'organes qui semblait défier la destruction et qui était compatible avec une certaine incurie. Avec les nouvelles machines directement articulées à l'hélice, ces négligences ne sont plus permises : la surveillance des détails est la condition rigoureuse d'un bon service. Ces machines ont plus de vitesse, occupent moins d'espace; elles ont résolu des problèmes qu'avec les anciennes on n'aurait pu aborder; elles sont un honneur pour l'art naval et ont donné à la flotte un plus grand rayon d'action. Malheureusement ces beaux titres sont balancés par quelques défauts. Les nouvelles machines ont des organes plus délicats; les pressions, les vitesses de rotation particulières les exposent à de continuels dommages; elles sont sujettes à des caprices dont les causes échappent à l'œil le plus exercé; le moindre frottement y produit des altérations, souvent des ruptures. Rejeter ces inconvéniens sur l'instrument seul serait s'abuser, une grande partie doit en retomber sur l'insouciance et l'ignorance de ceux qui s'en servent. Ici commence la responsabilité du mécanicien; pour le moment, elle n'est ni définie, ni réelle. Un maître mécanicien reçoit une machine au sujet

de laquelle il a recueilli quelques notes pendant le montage, sans élever d'objections; il sait qu'un corps placé au-dessus de lui n'en souffrirait pas de fondamentales; il met de son mieux l'appareil en mouvement, et quand arrive un changement de mains trop fréquent pour le bien du service, il cède la place à son successeur après un court inventaire du matériel, et quelquefois sans lui confier les observations techniques qu'il a pu recueillir. Les défectuosités de ce régime sont évidentes; il exclut l'esprit de suite, la tradition, les avantages de la continuité : il n'identifie pas l'homme à l'instrument, il crée pour ainsi dire un état de crise à chaque transmission qui s'opère dans le gouvernement des machines. Le remède est simple: tenir le plus longtemps possible attaché à son appareil le mécanicien qui le connaît et qui l'a étudié. En vain dit-on qu'il faut essayer et former beaucoup de sujets et qu'on ne sait vraiment ce que vaut une machine que quand elle a passé par un grand nombre de mains: c'est l'objection déjà produite au sujet des écoles spéciales; elle ne soutient pas l'examen. Rien ne vaut le bénéfice d'une éducation suivie sur un point bien déterminé. Il faudrait en même temps aviser à ce que la transmission des machines ne se fît pas à la légère, et que l'éducation du mécanicien remplacé ne fût pas perdue pour le mécanicien qui le remplace. Il faudrait encore que celui qui doit conduire une machine fût admis à en juger préalablement le mérite, et comprendre un mécanicien en chef avec droit de vote dans les commissions de recette et d'examen. En retour de ces avantages, on serait fondé à demander aux mécaniciens plus de garanties : relevés à leurs propres yeux, ils auraient à un plus haut degré la conscience de leur responsabilité; ils prendraient, sous l'empire d'attributions mieux définies, plus de consistance, plus de désir de bien faire, et se mettraient au niveau des autres officiers de la flotte pour l'esprit et la dignité de corps.

Voilà bien des points sur lesquels les réformes de l'organisation navale ont porté et peuvent encore porter : il en est d'autres de pur détail, par exemple la tactique des officiers de marine à terre, sur laquelle un capitaine de frégate, M. Laporterie, vient d'écrire un excellent ouvrage, que des hommes du métier ne sauraient trop consulter. Tout néanmoins s'efface devant une question capitale. On a songé aux équipages, aux canonniers, aux fusiliers, aux gabiers, aux timoniers, aux mécaniciens; on oublie le cadre des officiers de marine. Ce cadre est au-dessous des besoins, et plus nous allons, plus les faits l'attestent; en pleine paix, il a suffi de deux expéditions, celle de Chine et celle de Syrie, pour dégarnir nos ports et les laisser au dépourvu, surtout dans les degrés inférieurs de la hiérarchie. Il nous reste encore des amiraux disponibles, il nous reste peu d'enseignes et peu de lieutenans. C'est pourtant le cadre

supérieur qui, par une loi récente, a été l'objet d'une insignifiante augmentation. On ne saurait trop répéter que cette situation est pleine de périls. Nous aurons en 1867 150 bâtimens de combat; nous n'aurons pas assez d'officiers pour les monter, si l'on persiste dans ces cadres immuables depuis un demi-siècle. Tout le monde en souffre, l'état dans son service, l'officier dans son avancement. Le zèle doit s'en ressentir et la tiédeur gagner jusqu'aux meilleurs quand ils voient avec les années leur horizon se limiter et leurs chances se restreindre. Aussi plus d'une démission est-elle donnée avant l'heure, et l'émigration est-elle grande vers les services privés. Pour arrêter ce mouvement et donner plus de jeu aux cadres, le gouvernement vient de prendre deux mesures à titre de palliatif : il a créé pour les officiers de marine un nouvel état, qui est celui de la résidence fixe, où, en retour de quelques avantages, ils renoncent à leur droit à l'avancement. La même mesure atteint les officiers qui, après un congé de trois ans, resteront de leur plein gré dans les services privés. Pour compléter cette élagation, il eût fallu aller plus loin et toucher au chapitre délicat des pensions de retraite. Il y a, dans les cadres, des officiers qui n'y restent qu'à leur corps défendant et avec le dégoût du service, des infirmes, des hommes mariés qui dans la vie de ménage puisent la répugnance de la vie de bord, des mécontens qui se disent sacrifiés, des insubordonnés que les capitaines éloignent à l'envi et dont ils se débarrassent au premier prétexte, toute une catégorie enfin qui semble prendre racine à terre et va le moins qu'elle peut à la mer. Cette catégorie obstrue plus qu'elle ne sert, et sans profit pour elle-même nuit aux véritables vocations; elle se ferait justice de ses mains si elle ne reculait devant l'insuffisance de la pension de retraite. Ne serait-il pas possible, au moyen d'une retenue plus forte, 5 pour 100 par exemple au lieu de 3 pour 100, d'élever cette pension de manière à faciliter les sorties volontaires, à déblayer le terrain, à augmenter les chances des officiers méritans et persévérans? C'est un calcul à faire et peut-être une épreuve à tenter.

Même avec ces tempéramens, les chiffres des cadres devraient être augmentés; ils sont à peine au niveau des nécessités courantes, et bien au-dessous des éventualités qu'il est toujours prudent de prévoir. On dit que l'augmentation ne serait qu'une satisfaction passagère, et qu'en portant dans les sommets des cadres des hommes plus jeunes, on reproduirait avec une intensité plus grande les mécomptes et les plaintes du cadre inférieur. On ajoute qu'à l'accroissement du nombre des titulaires devrait correspondre un développement dans le service, sous peine de créer des grades sans fonctions. De là des dépenses dans lesquelles le bon ordre de nos finances ne

permet pas de s'engager. C'est bien assez que nous ayons à pourvoir à la création et à la mise en état de ces coûteux instrumens de guerre qui ne flottent et ne s'ébranlent qu'au prix de 5 ou 6 millions pour chacun : il ne faut pas s'épuiser à la fois de deux côtés, une de ces tâches suffit; quand elle sera achevée, on songera à l'autre. Il peut d'ailleurs arriver qu'avec les instrumens nouveaux, on tire du même personnel un parti plus grand qu'avec les anciens instrumens. Si la voile s'efface d'un service de guerre, la tâche des officiers sera simplifiée et permettra d'en tenir une bonne partie en réserve pour combler les vides du combat. J'ai indiqué les objections. Quelque graves qu'elles soient, on peut y répondre. Que l'accroissement des cadres n'apaise pas les impatiences de l'avancement, c'est possible et probable; l'homme veut toujours plus qu'il n'a. L'essentiel est de juger la plainte en elle-même et de s'assurer si elle est fondée ou non. La plainte est fondée aujourd'hui, elle ne le serait plus si une satisfaction, même légère, était donnée à l'opinion. Quant à la dépense, elle n'est pas d'une telle nature qu'elle puisse affecter l'économie d'un budget; un million par an suffirait, d'après des calculs très précis, à défrayer une augmentation des cadres qui serait au niveau des besoins actuels. Ensuite il faut bien se rendre compte de la situation de la France vis-à-vis de la puissance qui l'observe. Nous essayons de mettre notre matériel en rapport avec le sien; nous ne restons en-deçà que dans des proportions qui ne nous effacent pas complétement. C'est cette proportion qu'il conviendrait de conserver dans le personnel, de telle sorte que le nombre des officiers correspondît, chez nous comme chez les Anglais, au nombre des bâtimens. En sommes-nous là? On va le voir. Les cadres présentent en Angleterre 350 capitaines de vaisseau, nous en avons 110; — 459 capitaines de frégate, nous en avons 230; — 1,200 lieutenans de vaisseau, nous en avons 650. La balance ne s'établit que dans les grades inférieurs, où l'analogie n'existe plus. Ainsi nous sommes aux Anglais, pour les capitaines de vaisseau, comme 1 est à 3,18; pour les capitaines de frégate, comme 1 est à 1,99; pour les lieutenans de vaisseau, comme 1 est à 1,85. D'un autre côté, la proportion des bâtimens entre notre flotte et la leur est de 1 à 1,82. Il n'y a pas d'exagération à demander que l'équilibre soit rétabli, et que pour le personnel comme pour le matériel les distances soient gardées.

On est ramené, quand on s'occupe de marine, à ces rapprochemens entre la France et l'Angleterre. Il n'en faudrait pas néanmoins forcer les termes et chercher des similitudes là où il y a des contrastes, comme l'a fait l'auteur d'une brochure que nous avons citée. Entre les deux pays, les institutions sont aussi distinctes que les génies et les caractères. Essayez de comparer les budgets, les incom-

patibilités se déclarent. Rien ne s'adapte, ni les natures de service, ni les modes de comptabilité, ni les moyens de contrôle. Dans un travail de dissection, on peut rechercher ingénieusement ces membres épars, les ressaisir, les grouper; il n'en sort que des approximations, rien de positif, rien de rigoureux. Ces analyses ont un autre tort, c'est qu'à travers une multitude de petits faits les grands faits s'effacent et échappent. Ce sont ces derniers surtout qu'il convient de dégager pour qu'ils gardent toute leur force. En disant que, pour la marine, le budget anglais est de 390 millions, le budget français de 124, on aura plus vivement agi sur l'opinion, mieux éclairé les esprits qu'en s'efforçant d'établir, chapitre par chapitre, détail par détail, d'où provient cette inégalité et comment se répartit cette différence. Pour les postes supérieurs, le cas est le même. Nous avons en France un ministre responsable entouré de fonctionnaires spéciaux et de conseils consultatifs. L'Angleterre a son amirauté, qui se compose d'un premier lord siégeant au conseil des ministres et d'un conseil de cinq lords, dont quatre sont choisis parmi les officiers-généraux et le cinquième, appelé le *lord civil,* pris en dehors du service et appartenant à la chambre des communes. Un premier et un second secrétaire, tous deux personnages politiques, sont attachés à l'amirauté pour la préparation et l'expédition des affaires. Dans les deux institutions, le génie des peuples se retrouve. En France, tout se ressent du degré d'action du ministre; suivant qu'il est bien ou mal inspiré, qu'il s'efface ou qu'il se montre, les affaires de son département prennent une marche meilleure ou pire. Dans l'amirauté, ces alternatives ne se rencontrent pas, au même degré du moins; l'esprit y est plus suivi, la tradition mieux maintenue. Les personnes changent, le corps reste ce qu'il est; il se garde sur le terrain de ses attributions avec un soin jaloux, et maintient au-dessus de toute atteinte l'indépendance de ses mouvemens. En agissant ainsi, il est fidèle à ses origines. L'amirauté n'a été fondée en effet qu'à la suite d'une lutte contre la couronne et au préjudice d'une de ses prérogatives; elle est une preuve de plus du prix que les Anglais attachent à se gouverner eux-mêmes. Il y a deux siècles, le commandement de la marine était une des charges qui relevaient du souverain; un grand-amiral, membre de la famille régnante, en était investi, et prétendait l'exercer en dehors du contrôle des communes. Celles-ci réclamèrent, un conflit s'engagea; après quelque résistance, un compromis eut lieu. La charge de grand-amiral ne fut pas supprimée; on ne supprime rien en Angleterre, on transforme seulement. On maintint donc la charge en la mettant en commission, et les lords qui furent promus prirent le titre de commissaires chargés des fonctions de grand-amiral d'Angleterre et d'Irlande. Le pouvoir effectif passa dans leurs mains, le parlement eut gain de cause;

quant à la couronne, on amortit l'échec en lui laissant l'attribut nominal.

On peut multiplier les exemples; ils concluront tous dans le même sens, la dissemblance des institutions. Pour notre corps d'officiers, nous avons une école navale qui est le point de départ de leur carrière, et où ils acquièrent la brillante et solide instruction qui les distingue. Nous devons à cette école une élite qui est l'honneur et l'espoir du pays. Cependant on y crée des marins un peu artificiellement. A l'âge où les jeunes gens passent leurs examens pour y entrer, ils n'ont pas encore la conscience de ce qu'ils sont ni des aptitudes dont ils ont le germe. Ils obéissent moins à un goût décidé qu'à un vague désir et à une fantaisie. Ils trouvent que l'épaulette leur siérait et se plaisent à l'idée de la porter de bonne heure. La plupart n'ont connu la mer que par leurs lectures ou à travers le prisme de leur imagination : les aventures, les campagnes leur sourient. Quelquefois c'est la famille qui porte de ce côté ses préférences; elle a en vue de donner à l'activité de l'adolescent un but et un emploi, de l'arracher aux dangers de la vie oisive, de l'habituer à la discipline, de lui fournir de bonne heure les moyens de se suffire. Ces impressions sont très superficielles, et ces calculs se font un peu au hasard; de là plus d'une vocation douteuse. Les cadres reçoivent ainsi des sujets qui n'ont pas, au degré désirable, l'étoffe du marin. Si les Anglais ne sont point à l'abri de ces désappointemens, ils ne s'y exposent pas d'une manière aussi gratuite. Leur véritable école est la mer, et ils veulent qu'on y arrive, autant que possible, d'une manière naturelle. Il y a chez eux deux genres de vocation, la naissance et le goût. Pour une portion des cadets des familles titrées, c'est une destination pour ainsi dire héréditaire : ils appartiennent à la flotte parce que leurs ancêtres lui ont appartenu; ils s'accoutument dès l'enfance à la perspective d'y entrer, s'y préparent aussi par leurs études, et l'instant venu, montent à bord comme ils entreraient dans leur maison. Pour les autres catégories d'officiers, les accès de la profession sont plus rudes; comme ils n'ont pas leur brevet en poche, il faut qu'ils le gagnent par une capacité démontrée et des services persévérans ou éclatans. Il faut alors avoir, et au plus haut point, le goût de la mer, la vigueur d'esprit et de corps nécessaire pour y faire bonne figure, la résignation dans les postes obscurs pour arriver à des postes plus élevés, enfin la notion complète du métier, qui est le premier et le plus sûr des titres. De ce mélange d'officiers de naissance et d'officiers de fortune est résulté pour l'Angleterre un fonds solide, sur lequel la bonne conduite de ses flottes a reposé sans jamais se démentir. Un fait digne de remarque, c'est que les plus illustres de ses capitaines appartiennent à la catégorie des parvenus. Nelson était fils d'un recteur de paroisse,

Cook d'un journalier, Collingwood d'un marchand; ils avaient commencé tous trois par les plus humbles fonctions, celles de garde-marine, de mousse et de matelot.

Différant pour l'éducation de leurs officiers, les deux états ne diffèrent pas moins pour la composition de leurs équipages et le recrutement de leurs marins. Nous avons pour ressource unique l'inscription, et tout a été dit là-dessus. C'est un procès instruit; M. Mancel d'Amiens vient d'y verser une pièce de plus, curieuse par les détails et qui ne pèche que par les conclusions. Il est constant que ce régime de l'inscription blesse le droit commun, frappe une classe d'hommes d'assujétissement pendant le cours d'une vie active, en leur enlevant ce qu'ont toutes les autres, le bénéfice de l'exonération. En principe, l'institution ne saurait se défendre; en fait, il y aurait du danger à y porter la main, même à insister sur ce qu'elle a d'injuste et d'affligeant. Le moment serait mal choisi. L'inscription existe, c'est sa vertu et son excuse. A y toucher profondément, on amènerait une crise à laquelle il serait imprudent de s'exposer. Tout au plus peut-on conseiller quelques palliatifs : par exemple, la faculté du remplacement direct sous de certaines garanties, et une échelle de primes pour les rengagemens volontaires après la première période de service. Cet emprunt fait aux dispositions en usage dans l'armée de terre allégerait les servitudes des marins des classes, non-seulement sans nuire au bien du service, mais en l'améliorant au contraire par un plus grand nombre d'élémens de choix et les avantages de la continuité. Il permettrait en outre d'introduire entre l'état d'activité et l'état de réserve une distinction plus marquée, de donner un caractère de fixité à des libérations qui sont aujourd'hui facultatives et de changer en droit ce qui n'est que l'effet d'une tolérance. On aurait toujours les registres de l'inscription sous la main pour les épuiser en cas d'urgence; on n'en disposerait plus que sous des conditions bien définies et plus tutélaires. Mieux vaudrait, à la rigueur, prolonger la première période d'embarquement que de maintenir dans une profession tant d'existences précaires. Fixés plus longtemps et d'une manière plus suivie à bord de la flotte, les équipages y prendraient plus de goût; les aptitudes s'y développeraient mieux; on formerait plus sûrement et avec plus de soins ce cadre d'élite de dix ou douze mille hommes qui est dans le vœu de ceux qui connaissent la mer et peut seul conduire à un établissement durable.

Les Anglais ne connaissent pas les charges de l'inscription; l'esprit, les mœurs des populations y répugnent. Pour l'armée de mer comme pour l'armée de terre, on n'emploie qu'un mode de recrutement, l'engagement volontaire. Est soldat qui veut, est marin qui veut. Ce n'est pas la loi, c'est l'usage qui l'a ainsi réglé. Pour la marine, la loi est très rigoureuse; elle donne au gouvernement droit

de réquisition contre tout homme qui a navigué. C'était une mesure de guerre : depuis la paix, on y a complétement renoncé; à moins d'en être réduit à des extrémités, il serait difficile de la faire revivre. En réalité, le marin exerce en Angleterre une profession libre; l'état achète ses services et ne les impose pas. Il attire les hommes vers la flotte par des primes, des salaires et des rations constamment accrus, des avantages de position et de petites pensions de retraite. Ce n'est pas que ce système n'ait ses inconvéniens : le plus grave est de ne fournir que des ressources éventuelles au lieu de ressources certaines. En fait d'équipages, on ne sait jamais ce qu'on aura, ni quand et comment on l'aura; c'est une sorte de cueillette dont l'abondance varie en raison des circonstances et des besoins. La marine commerciale est un terrible concurrent; il faut lutter avec elle d'efforts et de sacrifices : rude tâche pour l'amirauté. Naguère elle s'en tenait à de courts engagemens, trois, quatre années au plus, et formait très superficiellement des matelots qui lui échappaient quand ils commençaient à devenir bons à quelque chose. On marcha ainsi jusqu'en 1852, époque où une enquête s'ouvrit. Deux opinions étaient en présence, les mêmes qui se reproduisent dans nos conseils consultatifs : l'une qui vise à essayer beaucoup d'hommes par voie de roulement, l'autre qui préfère en essayer moins et les mieux instruire; l'une qui veut multiplier l'élément mobile, l'autre qui s'attache à accroître l'élément fixe. Cette dernière opinion prévalut, et depuis lors a commencé dans la flotte anglaise ce que l'on nomme le service continu. A la catégorie des engagemens de trois ou quatre ans, on en ajouta une autre qui embrassait dix années consécutives, avec de grands avantages en faveur de ceux qui se liaient pour cette période. Leur paie s'élevait en raison de la durée du service; les voies de l'avancement leur étaient aplanies; méritans, ils pouvaient passer d'une classe à l'autre, devenir sous-officiers et officiers à brevet, obtenir des pensions reversibles sur leurs veuves. Pour le matelot, c'étaient 6 pence par jour au bout de dix ans, 1 shilling au bout de vingt ans; ils devenaient pensionnaires de Greenwich ou entraient dans le corps des gardes-côtes.

Voilà les moyens que l'amirauté a employés pour combattre les difficultés et les incertitudes de l'enrôlement. L'effet en a été bon; il passe moins de marins sur la flotte, mais la flotte y a gagné plus de stabilité et de vigueur. La porte est d'ailleurs ouverte aux engagemens à court délai, et cette catégorie d'hommes compose encore le tiers de l'effectif. L'amirauté ne s'en est pas tenue là : elle a rendu sa sollicitude sensible à tous les degrés, elle a songé à ceux qui entrent dans la flotte et à ceux qui en sortent, aux enfans et aux vétérans; elle a multiplié les écoles de mousses et donné un cadre à la réserve. Les mousses sont pour les équipages un précieux élé-

ment; dans les enquêtes, au sein du parlement, on s'est accordé à le reconnaître. Entrés jeunes au service, ils s'y attachent fortement et y acquièrent une instruction, un esprit de discipline, de bonnes habitudes, que les marins formés par le commerce n'ont jamais au même point. La flotte, pour eux, est comme le toit paternel; ils s'en éloignent avec regret, ils y rentrent avec joie. Leur éducation commence par le plus petit détail, elle s'élève avec leurs forces, et s'applique peu à peu à toutes les parties du métier. C'est une initiation complète, d'autant meilleure qu'elle se fait plus lentement. Aussi l'amirauté a-t-elle été encouragée à donner à ces institutions tout le développement possible; elle y a répondu par des chiffres significatifs, que son secrétaire soumettait, il y a quelques mois, à la chambre des communes. En 1857, la flotte ne comptait dans ses écoles ou à bord de ses bâtimens que 1,898 mousses, et en 1858 un nombre à peu près égal. En 1859, ce nombre s'élevait à 5,747; en 1860, il est de 8,535. Cette déclaration a été accueillie avec tant de faveur qu'il est à croire qu'on ne s'en tiendra pas là. Les uns demandent que des écoles de mousses soient établies dans tous les ports de commerce et que les enfans du port d'attache soient admis à en suivre les cours, les autres que la proportion des mousses et des novices aux hommes faits, qui du sixième a été portée au cinquième, aille jusqu'au quart. L'engouement est vif, et peut-être est-on voisin de l'excès.

Pour la réserve, l'amirauté a eu la main moins heureuse; elle n'avait, il y a peu de temps, qu'un corps composé de bateliers, de pêcheurs et d'habitans du littoral qu'on exerçait au tir du canon, et qui aurait été pour la flotte un embarras plutôt qu'un secours. En 1856, une ressource plus sérieuse lui échut. On rangea dans ses attributions les marins de la douane, qui, sous le nom de gardes-côtes et au nombre de huit mille, composent un corps d'élite toujours disponible et pouvant servir de modèle. Ce n'était là toutefois qu'un supplément de forces et non une réserve dans la véritable acception du mot. On a essayé d'en créer un qui eût ce caractère, et voici comment. D'après des calculs précis, le nombre des marins employés au cabotage et aux courtes navigations s'élève, dans le royaume-uni, à plus de 100,000; on y a vu l'élément d'une réserve. Ramenés souvent dans les ports d'origine, ces hommes se prêtent mieux que d'autres à un mélange d'emplois; on a essayé de les lier à la flotte sans les enlever à l'exercice de leur profession. Pour cela, il fallait les attirer par quelques avantages. Une loi votée en juillet 1859 affecte une paie de 150 francs par an aux marins qui remplissent certaines conditions et s'engagent à servir dans la réserve pendant cinq années. Ce service n'est qu'éventuel, et des règlemens en ont précisé les termes. La seule charge imposée, c'est de passer

vingt-huit jours par an à bord de bâtimens transformés en école, où ils reçoivent la solde et les rations des matelots de la flotte active. En cas de guerre seulement, ils seraient à la disposition complète de l'amirauté. On avait fixé à 30,000 la limite de ces enrôlemens, dans la crainte d'être débordé par le nombre. Cette crainte s'est trouvée vaine; l'appel a eu peu de succès. En vigueur depuis sept mois, la mesure n'a fourni que 3,000 engagemens. A quoi tient cet échec? Est-ce à des règlemens trop minutieux, comme l'a dit lord Lyndhurst? Est-ce au soin que l'on met à bien choisir les sujets, comme l'affirme le duc de Somerset? Est-ce enfin à la clause qui exclut de la réserve les hommes au-dessus de trente-cinq ans? Toujours est-il qu'il n'y a pas affluence. Les convictions de l'amirauté n'en sont point ébranlées; elle compte sur l'effet du temps et persiste à croire que, mieux appréciée, l'institution portera ses fruits. Avant de se livrer, le marin libre hésite, réfléchit, veut bien savoir ce qu'il fait et quel profit il doit en tirer; c'est dans le caractère national. Les plus décidés ouvrent la marche, les autres suivront. Il est douteux pourtant que le cadre se remplisse; il restera fort au-dessous de ce qu'on s'était promis.

Mais, dût cette réserve demeurer à l'état d'ébauche, les ressources de la flotte anglaise n'en ont pas moins des proportions qui imposent et donnent à réfléchir. Jamais, depuis près d'un demi-siècle, elle n'avait atteint le développement qu'elle a aujourd'hui. Ce n'est point un pied de paix, c'est un vrai pied de guerre. En 1836, son effectif était de 17,500 hommes; en 1859, de 37,000; il est, en 1860, de 40,000 hommes; il sera, en 1861, de 58,000 hommes. A ce dernier chiffre il faut ajouter 18,000 soldats de marine ou simplement *marines*, comme on les nomme, ce qui donnera au total une force embarquée de 84,000 hommes. C'est environ trois fois plus que n'en compteront nos équipages. Ces *marines*, dont il vient d'être question, sont de précieux auxiliaires à bord des vaisseaux; ils en composent la garnison; ils s'identifient avec les matelots pour beaucoup de services, en gardant le caractère distinct d'une troupe formée pour la mer. Ils sont fusiliers, canonniers, servent les pièces pendant le combat, montent à l'abordage, opèrent des débarquemens, et ne restent étrangers qu'aux manœuvres des hunes. En tout temps on les a trouvés fidèles, solides et disciplinés; ils ont souvent contenu les équipages, et au besoin réprimé leurs désordres. Lorsqu'en 1797 l'escadre de lord Bridport, mouillée dans les eaux de Spithead, se mit en pleine révolte, l'exemple ne les gagna pas; ils firent feu sur les mutins, et leur bonne contenance contribua à les faire rentrer dans le devoir. Aucune institution n'est meilleure; nos soldats et artilleurs de marine, excellente troupe aussi, s'en rapprochent plus par le nom que par l'objet et l'économie du service. Nous n'a-

vons pas non plus d'équivalent du *master* anglais. Notre maistrance, qui abonde en hommes de choix, n'en met point en relief qui ait, pour les fonctions, l'importance du *master*. A bord d'un vaisseau anglais, le *master* partage avec le commandant la responsabilité de la navigation; il s'y prépare par des études sérieuses, des observations et des reconnaissances personnelles servies par une instruction nautique très développée. Toutes les côtes lui sont familières; c'est à la fois un pilote et un officier; on peut s'en reposer sur lui pour la conduite du bâtiment. Nos capitaines n'ont pas sous la main de pareils aides; ils supportent seuls, avec les autres soins du commandement, la tâche de diriger la navigation. C'est beaucoup exiger des forces et de la responsabilité d'un homme; le fardeau est lourd, il serait sage de l'alléger et d'étudier les moyens de relever, d'étendre même les fonctions des chefs de timonerie, pour en faire quelque chose d'analogue aux pilotes-majors d'autrefois. On n'aurait pas ainsi le *master* anglais, mais on tirerait du moins un meilleur parti de notre maistrance dans une branche déterminée.

De tous ces faits il y a plusieurs conclusions à tirer. C'est d'abord qu'en pénétrant dans les détails on reconnaît chez nos voisins un art vigilant, toujours sur ses gardes de peur de déchoir, plutôt en avant qu'en arrière de ce qui se fait ailleurs, et fortifiant par l'expérience ce que la tradition a consacré. Aucune révolution mécanique ne le trouve en défaut, ne le prend au dépourvu. On le croit vaincu ou affaibli quand la voile cède devant la vapeur; il étudie la vapeur comme il avait étudié la voile, avec la ferme volonté de sortir intact de cette épreuve et d'y garder son rang. Une autre révolution éclate dans l'artillerie. Le boulet creux, le boulet sphérique ne suffisent plus comme moyens de destruction, le canon lisse est condamné comme sujet à des défectuosités de tir; de là des boulets coniques, des boulets à ailettes glissant dans des rainures savantes qui préservent le projectile des déviations et le portent à de plus grandes distances. L'art naval chez nos voisins s'émeut de ces inventions; il sent à quel point elles le touchent. Il fait au génie privé un appel qui est entendu. Les expériences se succèdent, les procédés sont en présence : Armstrong d'un côté, de l'autre Witworth. Sans même attendre que les essais aient dit leur dernier mot, on multiplie les commandes à l'industrie particulière pour qu'à bref délai les vaisseaux de la flotte soient pourvus de cette artillerie perfectionnée. Il en sera de même pour les bâtimens à cuirasse. Les essais de la *Gloire*, qui se poursuivent dans l'un de nos ports, doivent frapper l'amirauté. Jusqu'ici ils paraissent concluans. La frégate a porté sans embarras la surcharge de son armure en métal : ni ses qualités nautiques, ni sa vitesse, ni la régularité de ses mouvemens n'en ont été affectées. Par une mer calme, elle a divisé l'eau sans choc

et presque sans écume; par une grosse mer, elle a coupé la lame avec aisance et a fourni un sillage qui, suivant les allures, a varié de onze à treize nœuds. La sévérité de ses lignes, la masse de fer qui la couvre, la hauteur de ses batteries, le calibre de ses canons, donnent bien le sentiment de sa puissance. Si ces résultats persistent et se confirment après une plus longue épreuve, l'art naval chez nos voisins n'y restera pas indifférent, il faut s'y attendre. On n'aura plus sur l'eau que des flottes bardées de fer; les vaisseaux agiront par leur masse au moins autant que par leur artillerie. Il se peut qu'alors le problème, vidé pour la résistance des parois, se porte sur les capacités qui seules assurent la durée du service. Pour tenir plus longtemps la mer, un vaisseau devra être plus grand, et il faudra regarder de plus près au rapport entre la dépense faite et le travail accompli. Un bâtiment de 225 mètres de long comme le *Great-Eastern* ne brûlerait qu'un gramme de charbon pour transporter un poids donné à une vitesse déterminée, tandis qu'un navire de 22m,50 en brûlerait un kilogramme pour remplir le même office. En outre le petit bâtiment ne pourrait porter de combustible que pour quelques heures de navigation; le grand en porterait pour plusieurs mois. On serait ainsi conduit, comme le rêvait M. Brunel, aux géans des mers. L'effet des révolutions est de s'engendrer les unes les autres. Quelles que soient celles qui surviennent, prochaines ou lointaines, nos voisins y adapteront leurs moyens de défense de manière à conserver leurs avantages. Ce serait entretenir une illusion que de croire qu'on les lassera par des changemens à vue, et qu'on les réduira à merci par les surprises des découvertes.

Un point encore sur lequel ils ne semblent pas disposés à céder, c'est la proportion de leurs forces. Ils veulent que leur supériorité reste sensible. Naguère ils se contentaient d'un écart d'un tiers entre leurs armemens et les nôtres; ils ont porté cet écart au double. Leur intention évidente est de décourager les puissances qui essaieraient de se mettre à leur niveau; leur idée fixe est d'être et de rester les plus forts, quoi qu'il arrive. Devons-nous, pouvons-nous en France avoir la même idée fixe et la conduire si loin qu'un choc suprême en décide? Faut-il à cette prétention hautaine opposer une prétention équivalente et relever le défi dans des termes aussi absolus? Ce serait, — est-il besoin de le dire? — le signal de convulsions dont on ne saurait prévoir la violence ou le terme. A tout prendre, la situation des deux empires n'est pas la même. Pendant que l'Angleterre n'a d'issue et ne court de risque que du côté de la mer, nous avons à agir et à nous garder du côté de la mer et du côté de la terre. Trahie par la mer, l'Angleterre est, sinon livrée, du moins désarmée; notre fortune continentale survit aux désastres que la mer nous inflige. Nos armes peuvent avoir un théâtre de

moins sans rien perdre, on l'a vu, de leur éclat. De là cette conséquence que notre effort est divisé, tandis que celui de l'Angleterre ne l'est pas. La marine est pour elle le principal; pour nous, elle est restée l'accessoire, dans une proportion souvent trop marquée. Deux motifs y ont concouru : les charges que la flotte impose, les susceptibilités qu'elle éveille. Nos arsenaux sont-ils le siége d'une activité sérieuse, ce double obstacle reparaît. D'un côté, la dépense ne peut franchir les limites que lui assigne le bon ordre de nos finances; de l'autre, dès que nos armemens s'accroissent, les défiances s'élèvent. Si peu que nous fassions, on trouve encore que nous en faisons trop. Notre flotte se voit dès lors placée dans la plus embarrassante des alternatives. S'abstient-elle, elle abdique; agit-elle, elle porte ombrage. Elle ne peut, pour son honneur, rester stationnaire, ni faire un mouvement sans provoquer des représailles. Ainsi s'explique le régime sous lequel on la tient depuis quarante ans, où elle a été tour à tour poussée et contenue au gré des influences qui prévalaient. Le temps est venu de donner à l'institution plus de fixité et de lui accorder, dans le plan de notre défense, la faveur qu'elle mérite et le rang qu'elle doit avoir.

Une dernière réflexion se présente. Il est passé en axiome que, pour éloigner la guerre, le moyen le plus sûr est de s'y préparer. Jamais, dans ce cas, le monde n'aurait plus de raisons de compter sur un long repos. De toutes parts, l'activité est tournée vers les armemens; dans les chantiers, dans les fonderies, dans les arsenaux, des milliers de bras forgent des instrumens de bataille; les côtes se couvrent de retranchemens, les vaisseaux sont au complet de leurs équipages, les inventions se succèdent pour augmenter l'énergie de la destruction. Faut-il assister avec confiance à ce spectacle et y voir une garantie de sécurité? Le doute est au moins permis. Cette fièvre de préparatifs impose de lourdes charges aux pays qui en sont atteints; avec quelque résignation qu'ils la supportent, ils doivent faire un retour sur eux-mêmes. Peut-être, en y regardant de près, seront-ils conduits à ce calcul, que la paix ainsi comprise est moins un bienfait qu'un sacrifice, et qu'à tout prendre la guerre vaut mieux comme mesure d'économie et comme moyen de liquidation. Voilà où peuvent aboutir des dépenses toujours croissantes et des armemens poussés à l'excès! Les gouvernemens ont à se tenir en garde contre ce travail des esprits : après avoir entraîné l'opinion, il est possible qu'à son tour l'opinion les entraîne, et qu'ils ne restent plus maîtres de ce mouvement et de ce goût militaires pour n'en avoir pas mieux réglé la marche et surveillé plus attentivement les débuts.

LOUIS REYBAUD, de l'Institut.

INDUSTRIELS ET INVENTEURS

CHRISTOPHE OBERKAMPF.

Dans le courant de l'année 1757, le conseil du commerce en France se trouva saisi d'une question dont la solution, toute naturelle qu'elle semble aujourd'hui, devait pourtant faire de nombreux mécontens. Il s'agissait de lever ou de maintenir l'interdiction qui frappait alors dans notre pays la fabrication des toiles peintes. Le goût de ces étoffes s'était promptement répandu et tendait constamment à s'accroître. L'exemple était venu de haut. C'était en plein Versailles que les dames de la cour avaient les premières adopté les tissus prohibés. La petite noblesse et la bourgeoisie s'étaient empressées d'accueillir une mode née en si bon lieu, et quelques grisettes se permettaient à leur tour de la suivre, au grand scandale des fabricans de Rouen, indignés de voir des femmes du peuple abandonner pour des produits étrangers *l'honnête siamoise* et les autres étoffes indigènes.

Les idées de protection et de restriction étaient toutes-puissantes à cette époque, et, dans l'intérêt des industries privilégiées, on s'était obstiné jusqu'alors à interdire l'impression des toiles à l'intérieur, en même temps qu'on redoublait de rigueur à la frontière pour arrêter l'invasion des produits étrangers. Par suite de ces mesures, plus de 20 millions de francs sortaient annuellement du royaume, au profit des manufactures de la Suisse, de l'Angleterre et de l'Allemagne, et ce chiffre menaçait encore de s'accroître. La contrebande se chargeait, malgré tous les obstacles, d'approvisionner le marché français. Et certes il n'y avait point à s'en prendre

à l'indulgence de la loi; la pénalité draconienne de cette époque ferait frémir le prohibitioniste le plus endurci de nos jours. Écoutez l'abbé Morellet : « Au milieu du XVIIIe siècle, on pendait encore un homme en France pour avoir acheté 22 sous à Genève ce qu'il pouvait vendre 3 livres à Grenoble. » Il faut cependant l'avouer, quand les juges étaient bien disposés, si le coupable était digne de quelque intérêt, on se contentait de l'envoyer aux galères. Cette sombre perspective ne décourageait point les fraudeurs. Galériens et pendus trouvaient des successeurs dans une vie remplie de hasards et de périls, mais où se rencontraient parfois de bonnes aubaines. Toujours recrutée, la contrebande occasionnait de continuelles escarmouches aux frontières, et cette petite guerre sans trêve coûtait la vie ou la liberté à un grand nombre de malheureux qui, sans parler des gens du roi tués dans les rencontres, n'étaient certainement pas tous des coquins. Un relevé exact, emprunté aux registres des fermiers-généraux, donnait pendant l'espace de trente ans, à partir de 1726, un total de seize mille hommes, les uns en fuite ou aux galères, les autres pendus ou morts en faisant le coup de feu. Or l'introduction clandestine des toiles peintes, qui composaient une importation aussi considérable que le tabac et le sel réunis, figurait pour une large part dans la lugubre liste.

Un pareil état de choses ne pouvait durer plus longtemps, et le conseil du commerce se résolut à prendre cette affaire en sérieuse considération; mais alors se produisit, — comme c'est l'usage dès qu'il est question de toucher aux tarifs, — la formidable coalition des intérêts existans. A peine l'éveil fut-il donné dans les centres manufacturiers, que tous les privilégiés combinèrent leurs efforts pour une action commune. Les villes de fabrique se hâtèrent de faire parvenir leurs doléances au gouvernement sous forme de pétitions, et envoyèrent des délégués à Paris pour soutenir ce qu'elles appelaient leurs droits. Les députés de Lyon, de Tours, de Rouen, d'Amiens, de Reims, de Beauvais, etc., manufacturiers riches et bien posés, assiégèrent les bureaux ministériels, et trouvèrent facilement des appuis à la cour. Ils voulurent aussi agir sur l'opinion publique, et ce fut alors un déluge de mémoires dont les auteurs prétendaient démontrer, par les chiffres aussi bien que par les raisonnemens, que la levée de l'interdiction amènerait infailliblement la ruine de l'industrie et l'anéantissement du commerce (1). Heureu-

(1) Un incident assez curieux de cette polémique, c'est que les six corps des marchands de Paris jugèrent à propos d'intervenir dans le débat. Ils voyaient, eux aussi, dans l'autorisation accordée *la subversion totale de leurs manufactures, l'oisiveté, la dernière misère, l'émigration, la mendicité et le brigandage de leurs ouvriers*, etc. *Ils étaient dévorés de mortelles inquiétudes, dans l'attente de la décision de cette grande affaire. Ils arrosaient le pied du trône de leurs larmes*, etc. » Quels étaient donc ces

sement l'esprit nouveau commençait à se répandre, et un groupe d'écrivains battait déjà en brèche la vieille économie politique. Les réponses ne manquèrent donc pas.

De tous ceux qui dans le royaume suivaient la polémique engagée entre les fabricans et les économistes, nul assurément n'appelait de vœux plus ardens la levée de la prohibition qu'un pauvre artisan étranger récemment arrivé à Paris. C'était un jeune homme de vingt ans, petit de taille, à l'œil vif, au front largement développé, et qui portait dans la simplicité de ses allures, comme dans le caractère ouvert de sa physionomie, la forte empreinte de son origine germanique. Il vivait obscurément du labeur de ses mains au fond d'un quartier reculé. Un grand projet remplissait déjà cette jeune tête, et ce projet, la décision du conseil du commerce pouvait en faire un rêve stérile ou une réalité. On ne s'étonnera donc point de l'intérêt pris à la lutte par l'ouvrier qui devait illustrer le nom d'Oberkampf. Personne n'ignore avec quel éclat s'est poursuivie la destinée industrielle que nous rencontrons ici à ses débuts. Ce qu'on ne sait qu'imparfaitement toutefois, c'est au prix de quels efforts Oberkampf dota notre pays d'une de ses industries les plus prospères. Il y a des carrières qu'il ne suffit pas d'observer dans leurs grands aspects, et qui gagnent à être étudiées dans les plus humbles incidens qui les ont remplies. L'étude essayée ici d'après des documens intimes prouvera, on l'espère du moins, la vérité de cette assertion; mais il faut, pour la mieux faire ressortir, ne pas prendre la destinée d'Oberkampf à l'époque seulement de son arrivée à Paris; il faut remonter de quelques pas en arrière. Ainsi se déroulera dans toute son unité austère une existence non moins riche en exemples de forte initiative que celle de Stephenson, devenu pour l'ouvrier anglais une sorte de héros populaire.

I.

Christophe-Philippe Oberkampf était né, le 11 juin 1738, à Wissembach, dans le margraviat d'Anspach. Ce petit territoire fait partie du royaume de Wurtemberg. Sa famille était luthérienne. Son père, Philippe-Jacob, était un ouvrier habile, qui, dès sa jeunesse, avait fait bien des pérégrinations à travers les villes allemandes, et,

hommes qui, à propos de toiles peintes, éclataient ainsi en sanglots de rhétorique et faisaient un appel si désespéré à l'autorité royale en faveur de leurs manufactures? Voici la liste des six corps des marchands de Paris : les orfèvres, — les épiciers-apothicaires, — les pelletiers, — les bonnetiers, — les drapiers, — les merciers, auxquels on avait adjoint les marchands de vin et les libraires. Exemple curieux du puissant instinct qui pousse des privilégiés à venir au secours d'autres privilégiés en péril, parce qu'ils sentent que, la digue une fois rompue sur un point, la brèche ira toujours s'élargissant, et que le flot montant de la liberté finira par emporter tout entier l'édifice du monopole!

chemin faisant, avait appris à imprimer la *réserve*, c'est-à-dire à teindre des toiles en fond bleu dont le dessin était conservé en blanc. Il quitta Wissembach en 1744, et alla s'établir avec sa jeune famille à Kloster-Heilbronn, où il était appelé dans une manufacture de teinture et d'impression d'étoffes de laine. C'est là qu'il réussit à trouver un procédé pour une nouvelle couleur. Le bruit de sa découverte se répandit sur les bords du Rhin, et le pauvre Philippe-Jacob reçut enfin des offres avantageuses d'une maison de Bâle. Ce nouveau déplacement eut lieu vers la fin de 1749. La famille fit à pied le voyage, et le petit Christophe, qui venait à peine d'atteindre sa onzième année, mais qui avait été élevé dans la mâle simplicité des mœurs populaires, parcourut allégrement le trajet, tout fier de porter, lui aussi, son mince bagage au bout d'un bâton.

Par une louable prévoyance, le père avait eu soin de stipuler dans son contrat d'engagement que l'apprentissage de son fils aîné serait complet. Une clause spéciale portait que le dessin et la gravure lui seraient enseignés. L'enfant, qui avait l'esprit vif et le cœur droit, suivit docilement l'impulsion paternelle. Il entra par la fonction la plus humble dans sa vie de labeur, qui devait être si féconde et si belle : il commença par être *tireur*. Le *tireur* est à l'ouvrier imprimeur ce que l'écuyer était au chevalier, moins que cela, ce que le manœuvre est au maçon : il applique la couleur sur la planche. Cet échelon infime fut bientôt franchi. Les ouvriers de l'atelier de Bâle, que charmait la curiosité pénétrante du petit garçon, se firent un plaisir de l'initier aux procédés de la besogne qui leur était familière. Pendant les trois années de l'engagement de son père, Christophe poursuivit son apprentissage sans un moment de lassitude ou de découragement. Dessin, gravure, teinture, impression, il fit face à tout avec une constance au-dessus de son âge.

A l'expiration de son engagement, Philippe-Jacob fit encore deux étapes industrielles, d'abord à Lœrrach, à deux lieues de Bâle, ensuite à Schafisheim, près de Lenzbourg. C'est de cette dernière halte qu'il partit en 1755 pour se fixer dans la ville d'Aarau. Il y établit une petite manufacture de toiles peintes, et le gouvernement local, désireux d'encourager une industrie utile aux intérêts généraux du pays, s'empressa de conférer au nouveau-venu le droit de bourgeoisie. Qu'on ne prenne pas ceci pour une mince faveur; les cantons suisses étaient alors beaucoup moins prodigues du droit de bourgeoisie que les monarchies de titres nobiliaires, de blasons et de parchemins.

Le jeune fils du bourgeois d'Aarau était déjà consommé dans le métier. Il ne s'y faisait pas une opération, quelque secondaire qu'elle fût, dont il ne connût à fond la pratique. Aussi se trouva-t-il bientôt à l'étroit dans l'établissement paternel. Il aspirait à une scène plus

vaste, où son activité pourrait se déployer en toute liberté. Ce ne fut pas néanmoins sans un violent combat intérieur qu'il prit la résolution de partir pour aller chercher sa voie à travers le monde. Après bien des hésitations, il déclara son projet à son père. Naturellement le brave homme rejeta loin de lui l'idée de se séparer d'un enfant dans lequel il se complaisait à voir son successeur; mais ayant obtenu un demi-assentiment de sa mère, Christophe se rendit furtivement à Mulhouse, où il entra, en qualité de graveur, dans la célèbre manufacture de Samuel Kœchlin et Henri Dollfus, connue sous le nom de *cour de Lorraine.* Il y travailla pendant six mois. Au bout de ce temps, il revint dans sa famille. Philippe-Jacob voulait revoir son fils, et promettait au fugitif de ne plus mettre d'obstacle à ses projets d'établissement en pays étranger. Il tint parole. Dans le courant du mois d'octobre 1758, Christophe passa la frontière et arriva enfin à Paris, la bourse presque vide, mais le cœur plein d'espérance.

A son départ, il n'avait point l'intention de faire un long séjour en France : tout d'abord ses visées s'étaient portées vers l'Espagne; mais ce qu'il apprit de l'état des arts industriels dans la Péninsule le détourna de donner suite à ce projet. Oberkampf, dont l'ambition ne s'aventurait point hors du réel et du possible, comprit qu'il n'y avait rien à faire pour lui au-delà des Pyrénées. Il résolut de rester à Paris. En France, s'il pressentait bien des difficultés, du moins il voyait des chances de réussite. L'industrie, puissamment encouragée par Colbert, s'y était rapidement développée; elle constituait enfin l'une des forces vives de la nation, et cette force, pour s'accroître encore, n'avait besoin que d'être délivrée des entraves d'une réglementation surannée. A peine arrivé, le jeune homme se mit en quête de travail. Par une de ces bizarres exceptions qui fourmillaient dans la législation incohérente du temps, le clos de Saint-Germain-des-Prés et l'emplacement de l'Arsenal échappaient à la loi commune en matière de toiles peintes. Une tolérance inexplicable permettait la vente des indiennes de Neufchâtel sur le premier de ces terrains, et sur le second un étranger nommé Cotin avait pu organiser un de ces ateliers d'impression si rigoureusement interdits partout ailleurs. Cet établissement, dont l'existence était subordonnée au bon plaisir de l'autorité, était connu d'Oberkampf, le patron ayant récemment envoyé en Suisse un agent chargé de recruter des ouvriers. Christophe se présenta avec confiance : dessinateur, graveur, coloriste ou imprimeur, il pouvait être tout cela au gré du fabricant. Celui-ci accueillit avec joie un pareil auxiliaire, et l'activité de l'atelier ne tarda point à se ressentir de la présence d'un ouvrier dont les connaissances étaient de beaucoup supérieures à celles de son chef, et qui apportait au travail une ardeur juvénile et une rare assiduité.

C'est au fond de cette vie obscure qu'étaient arrivés jusqu'à Ober-

kampf les échos de la polémique engagée entre les économistes et les manufacturiers. Toutes ses espérances furent mises en éveil, et il comprit que, sous la pression de l'opinion publique, le conseil du commerce finirait par rendre une décision favorable à la liberté du travail et aux intérêts du royaume. Il se prépara donc à profiter de l'éventualité qui pouvait surgir d'un moment à l'autre. Que lui manquait-il pour réussir? Il était intelligent, il avait la connaissance complète de son métier, et avec cela l'ardeur de la jeunesse. Une seule chose lui faisait défaut, l'argent, cet indispensable outil du chef d'industrie. Étranger et ne connaissant que bien imparfaitement la langue du pays où il venait chercher fortune, il ne pouvait arriver au crédit dont il avait besoin qu'en amassant par son économie une première mise de fonds, si mince qu'elle fût; c'est ce qu'il sut faire avec cette fermeté de résolution particulière aux hommes de trempe vigoureuse, qui, se sentant faits pour diriger les autres, commencent par se dominer eux-mêmes. Il élagua rigoureusement de sa vie toute espèce de superflu (1), et lorsqu'en 1759 un édit du roi Louis XV, donnant gain de cause à l'intérêt des consommateurs, révoqua les règlemens antérieurs et autorisa la fabrication des toiles peintes, Oberkampf, dont le salaire était pourtant bien modeste, se trouvait en possession de vingt-cinq louis conquis sou à sou, en quinze mois, sur les besoins de chaque jour : mince épargne qui devait s'accroître comme le chétif grain de sénevé dont parle l'Évangile.

Le chef de l'atelier de l'Arsenal se débattait depuis longtemps au milieu d'inextricables embarras d'argent. Si sa situation n'avait pas été désespérée, il eût été certainement sauvé par l'activité d'Oberkampf; mais son crédit était perdu, et pour faire face aux échéances qui se succédaient, il en était réduit aux expédiens. La gêne augmentait de jour en jour, les ouvriers quittèrent leur poste. Oberkampf resta seul, obstiné à son œuvre, et quoiqu'il ne reçût même plus le salaire promis, il tint à honneur de remplir son engagement jusqu'au bout. Ce concours dévoué fut inutile, et le pauvre fabricant marron, juste au moment où son industrie allait devenir légale, fut obligé de suspendre ses paiemens. Oberkampf, à qui cet événement rendait sa liberté, quitta l'Arsenal pour s'installer rue de Seine-Saint-Marcel, dans un atelier où sa coopération était impatiemment attendue. Un de ses compatriotes, nommé Tavannes,

(1) Quant aux dépenses nécessaires, pour montrer l'ordre qu'il y avait introduit, il suffira de dire qu'il prenait ses repas, à dix-huit sous par jour, chez une pauvre femme du faubourg Saint-Marceau, qui hébergeait quelques ouvriers du voisinage. Bien que la valeur de l'argent fût alors plus forte qu'aujourd'hui, le chiffre est significatif. Plus tard Oberkampf, dont la bonhomie native ne s'altéra jamais dans la prospérité, se plaisait à raconter les petites misères de son noviciat. Il en parlait gaiement et sans prétention. Seulement il oubliait d'ajouter qu'il s'était efficacement souvenu de sa pauvre hôtesse du faubourg Saint-Marceau, en la mettant pour le reste de sa vie à l'abri du besoin.

suisse du roi au contrôle-général des finances, avait eu vent des favorables dispositions du conseil du commerce. Convaincu du succès réservé aux premiers établissemens qui allaient se créer, il s'était empressé de réaliser un petit capital, et il était venu proposer une association à ce jeune ouvrier de l'Arsenal, dont il connaissait l'intelligence et la probité. Celui-ci avait accepté l'offre; mais, voulant attendre l'expiration de son engagement, il s'était fait remplacer provisoirement auprès de son associé par son jeune frère, Fritz, qu'il fit venir à Paris. Grâce à ce concours, l'atelier avait pu fonctionner dès l'apparition de l'édit. En arrivant dans l'établissement de Tavannes, Oberkampf, avec ce bon sens qui est le génie de l'industrie, s'aperçut que le quartier-général était mal placé. Pourquoi s'emprisonner dans un faubourg du vieux Paris où l'espace devait manquer au succès futur? Ne valait-il pas mieux s'établir dans la campagne? Là, on aurait plus de facilité pour s'étendre et la main-d'œuvre à meilleur marché. Tavannes donna son assentiment à cette manière de voir, et il se chargea d'explorer, en compagnie de Fritz, les environs de Paris. Après quelques excursions, ils avertirent Oberkampf qu'ils croyaient avoir trouvé un emplacement favorable. Comme c'était à lui qu'il appartenait d'en décider, un dimanche matin les trois compagnons se mirent en route, et arrivèrent en quelques heures à l'endroit indiqué.

A 4 ou 5 kilomètres de Versailles, entre une double chaîne de coteaux, boisés jusqu'au sommet, sur un point où l'étroite vallée s'élargit un peu, le village de Jouy en Josas occupe le pied d'une colline dont il gravit discrètement la première pente. Les prairies alternent avec les cultures, et partout les peupliers d'Italie profilent leur élégante silhouette. La Bièvre glisse sans bruit dans la vallée. C'est aujourd'hui un frais et riant paysage; mais Jouy ne se composait alors que d'un petit nombre de maisons groupées autour de l'église et de quelques toits clair-semés dans des terres marécageuses. Le site plut tout d'abord à Oberkampf; peut-être lui rappelait-il des souvenirs d'enfance. S'étant assuré que l'eau nécessaire à son industrie ne manquait point, et que l'établissement pourrait s'étendre sur des terrains dont la valeur n'était pas grande, sa détermination fut aussitôt arrêtée. *Conseil pris, chose faite;* c'est la devise des hommes qui connaissent le prix du temps. Ayant aperçu une maisonnette placée au bord de la rivière et à laquelle attenait un lopin de pré, il y entra, suivi de ses compagnons, pour s'aboucher avec le propriétaire. Après de longs pourparlers, on finit par tomber d'accord, et la maisonnette, avec quelques perches de prairie pour l'*étendage* des toiles, fut louée à un prix modique pour neuf ans.

Quelque temps après, aidé par son frère et par deux imprimeurs suisses, Oberkampf fit lui-même le déménagement du chétif maté-

riel de l'atelier. Un menuisier mécanicien fut appelé à Jouy pour compléter l'outillage, et l'installation fut achevée dès les premiers mois de l'année 1760; mais quelle installation! La maison était si petite, qu'il n'y eut pas moyen d'y loger la chaudière pour les couleurs; il fallut l'établir à l'extérieur, sous le ciel, sans plus de façons que s'il se fût agi de la marmite ébréchée d'un campement de bohémiens. L'étroite enceinte put contenir le reste du matériel. Quant à y placer quelques meubles, il ne fallait point y songer. Tout ce qu'on put faire, ce fut de convertir le dessous de la table à imprimer en une vaste armoire à l'usage de la communauté. Cette table eut encore une autre destination : le soir, un matelas succédait aux instrumens de travail, et elle servit ainsi de lit pendant quelques mois au futur millionnaire; les autres compagnons avaient leur gîte dans le village. Telle fut l'humble origine de cette manufacture de Jouy, destinée à devenir le plus vaste établissement de l'industrie française.

Ce fut le 1er mai 1760 qu'Oberkampf imprima lui-même la première pièce de toile. Son frère et les deux ouvriers suisses se mirent à l'œuvre avec l'ardeur de la jeunesse. Il ne pouvait être question de division du travail pour un personnel aussi restreint. Chacun se multipliait sous l'intelligente direction de Christophe, et passait d'une opération à l'autre, selon le besoin du moment. En moins de deux mois, une quantité assez considérable d'indiennes se trouva prête à être livrée à la vente. Malheureusement la partie commerciale n'était pas placée en des mains aussi expérimentées que la partie technique. Tavannes, qui, en sa qualité de bailleur de fonds, s'était réservé le maniement des affaires, ne put parvenir à se débrouiller des premières difficultés. Quand les règlemens souscrits pour le paiement des toiles blanches vinrent à échéance, il ne se trouva point en mesure d'y faire face. Il eut toutefois le bon esprit de dévoiler en temps utile la situation à son associé. Celui-ci, que les soins de la fabrication avaient jusque-là complétement absorbé, n'hésita pas un instant. Bien qu'il eût été stipulé qu'il participerait aux bénéfices sans encourir aucune responsabilité dans les pertes, il donna d'abord ses économies de l'Arsenal, les vingt-cinq louis dont nous avons parlé; puis il se rendit à Versailles pour mettre au courant des choses M. Parent, premier commis au contrôle-général des finances. M. Parent, qui s'intéressait à Tavannes, était allé plusieurs fois dans le naissant établissement de Jouy, et de ces visites il avait emporté un profond sentiment d'estime pour le jeune chef de l'atelier. Il promit d'obvier aux embarras de la situation. Son emploi lui avait donné de nombreuses relations dans le commerce parisien. Il proposa l'affaire à un négociant en soieries, qui, à la double condition qu'il entrerait dans la société et que sa maison de Paris centraliserait la vente

des produits de Jouy, se chargea de faire honneur aux échéances de Tavannes. Le danger avait été conjuré par cet esprit de décision qui était un des traits du caractère d'Oberkampf.

Dans le petit atelier, on suppléait à l'exiguïté des ressources par l'ardeur au travail. Pendant la première année, on imprima trois mille six cents pièces. Le négociant parisien qui avait pris en main la direction des affaires savait que ce n'était pas là le quart de ce qu'il aurait pu vendre : c'était un homme de beaucoup d'adresse et de peu de scrupules. Flairant un grand succès, il parvint à effrayer Tavannes, et il finit par l'évincer en le désintéressant moyennant la somme de 6,200 livres; puis, tout en prodiguant à Oberkampf de grands témoignages de considération, il obtint du candide jeune homme, ouvrier consommé, mais encore bien neuf en affaires, sa renonciation à une partie des avantages primitivement stipulés en sa faveur. Un frelon malfaisant s'était introduit dans la ruche. Heureusement il arrive parfois que ces hommes si fins trouvent sur leur chemin une pierre d'achoppement. Tavannes disparu, M. Parent proposa de mettre en tiers dans l'association un de ses amis, qui apportait dans l'affaire un capital de 50,000 livres. Oberkampf accepta avec joie, et l'autre ne put refuser.

Ce nouveau personnage, qui devait être pendant vingt-sept ans le fidèle associé d'Oberkampf, et qui resta son ami dévoué quand leurs intérêts furent séparés, était M. Sarrasin Demaraise, avocat au parlement de Grenoble et ancien lieutenant particulier de la maîtrise des eaux et forêts dans le Dauphiné, son pays natal. M. Demaraise était venu résider depuis quelques années à Paris. C'était un galant homme, qui possédait quelque fortune, et avait d'excellentes relations dans la bourgeoisie. Ses connaissances en jurisprudence étaient étendues; mais, par un contraste qui se produit fréquemment entre les aspirations et les aptitudes, un goût décidé l'entraînait vers les choses du commerce et de l'industrie, tout un ordre d'idées pour lequel il n'était que médiocrement doué. D'un commun accord, la comptabilité fut transférée dans la maison qu'habitait le nouvel associé, rue Saint-Méry, et la manufacture de Jouy eut désormais une succursale à Paris. A peine M. Demaraise se fut-il mis au courant de la situation qu'il vit clairement que l'ennemi, quoique déguisé, était au cœur de la place. Il fit part de ses intentions à Oberkampf, et ayant obtenu son assentiment, il entama un procès pour chasser le renard qui s'était adjugé la part du lion. Fort de sa science du droit, mise au service d'une cause juste, M. Demaraise pourchassa vaillamment l'adversaire dans les noirs sentiers de la procédure. Toutefois Oberkampf n'était pas dans une aussi tranquille disposition d'esprit. L'issue toujours douteuse d'un procès le préoccupait au milieu de son labeur, et à cette anxiété se joignaient encore les tra-

casseries suscitées par la malveillance contre sa colonie d'étrangers et d'hérétiques. Ces préoccupations diverses avaient même altéré sa santé, lorsque, pendant le printemps de 1762, un débordement de la rivière envahit le pré et submergea les toiles qui y étaient étendues. Oberkampf se jeta à l'eau pour les retirer. Le lendemain, une maladie aiguë le clouait sur son lit. Il y resta six mois malgré les soins que lui prodigua M. Demaraise. La force de l'âge et la vigueur du tempérament ayant pris enfin le dessus, il partit pour la Suisse, où l'air qu'on respire au foyer paternel devait hâter sa convalescence.

Pendant ce temps le procès allait son train. M. Parent, qui était l'ami des deux adversaires, offrit son intervention. Par égard pour le médiateur, M. Demaraise, quoique à regret, consentit à un compromis, et fit part à Oberkampf de ce dénoûment inattendu. Celui-ci, très satisfait de se voir délivré de ce débat judiciaire auquel il ne comprenait pas grand'chose, se hâta de retourner à son poste, et dès le 1er janvier 1764 la maison fut constituée sous la raison sociale *Sarrasin Demaraise, Oberkampf et Ce*.

Les affaires allaient s'engager d'une façon grande et sérieuse. L'industrie des toiles peintes, encore jeune en Europe, n'était cependant pas une nouveauté dans le monde. Il est constant que l'Inde pratiquait l'impression sur toile de temps immémorial; mais, dans les étoffes de l'Orient, le trait du dessin était seul imprimé; le coloriage s'opérait à la main. De là le nom fort juste de *toiles peintes* qu'on leur avait donné. Ce procédé de fabrication, plus voisin de l'art que de l'industrie, était approprié aux conditions économiques du pays qui produit ces filigranes aussi délicatement ouvragés que la toile de l'araignée et ces châles de Cachemire dont le tissage merveilleux absorbe une partie considérable de l'existence d'un homme. Là, au sein des splendeurs d'une nature exubérante, les générations d'ouvriers se succèdent mornes et résignées comme les troupeaux en marche vers l'abattoir. A la patience du mouton unissant l'adresse du singe, ces pauvres gens trouvent dans leur labeur la poignée de riz qui les empêche de mourir de faim. En Europe, il n'en pouvait être ainsi. Pour pouvoir transplanter cette industrie orientale, il avait fallu la modifier et trouver les moyens d'activer la production, afin d'accorder à la main-d'œuvre une rémunération suffisante. On fit donc pour l'application des couleurs ce que dans l'Inde on ne faisait que pour le trait du dessin, et les toiles peintes se métamorphosèrent en toiles imprimées; mais les progrès furent bien lents. La chimie n'existait point encore à l'état de science positive. Les procédés de teinture, quoique donnant de beaux résultats pour certaines couleurs, ne reposaient que sur une expérimentation étrangère à toute connaissance théorique. D'un autre côté, la mécanique n'étant guère plus avancée que la chimie, l'art de l'im-

pression était encore dans l'enfance. On n'imprimait alors qu'au *bloc*, et, dans l'impossibilité reconnue de fixer en une seule fois toutes les nuances, on avait décomposé l'opération. La première impression traçait les contours du dessin. On donnait le nom de *moule* à cette planche, en raison de son importance; puis venaient les *rentreurs*, imprimeurs de seconde main, qui, ainsi que l'indique leur nom, *rentraient* dans le premier cadre, et appliquaient successivement la deuxième, la troisième ou la quatrième couleur. Ce n'est point ici le lieu d'entrer dans de longs détails sur les opérations accessoires auxquelles donnait lieu l'impression des toiles. Il faut dire toutefois un mot d'une catégorie d'ouvrières qui formaient comme le lien entre la nouvelle industrie et les antiques procédés de l'Inde : c'étaient les *pinceauteuses*, chargées de colorier à la main certaines parties des indiennes déjà avancées en fabrication, où elles ajoutaient diverses nuances que la planche ne pouvait reproduire, notamment le bleu d'indigo. Elles se servaient uniquement pour ce délicat labeur d'une mèche de cheveux.

Dans une industrie où les moyens mécaniques étaient encore si peu développés, l'habileté de chaque travailleur était chose essentielle pour arriver à un bon résultat. Aussi Oberkampf mit-il tous ses soins à former un noyau d'ouvriers d'élite, dessinateurs, graveurs, teinturiers, imprimeurs, coloristes, etc. En outre, pendant le voyage qu'il venait de faire en Suisse, il avait pris des arrangemens en vue de cet important objet. La maison paternelle, accrue par l'accession d'un gendre, J. Widmer, était chargée, lorsqu'un bon ouvrier témoignerait le désir de venir en France, de le diriger sur Jouy, en lui fournissant les avances nécessaires pour ses frais de voyage. Par cette voie arrivèrent, sur la fin de 1764, deux graveurs et un dessinateur. Celui-ci était de Zurich, et se nommait Ludwig Rohrdorf. Avec Hafner, imprimeur, qui avait travaillé à l'Arsenal auprès de Christophe, et Bossert, habile graveur, son camarade d'Aarau, le dessinateur zurichois devint le coopérateur zélé en même temps que l'ami du maître. Ces trois jeunes gens formèrent son état-major. Il vivait avec eux dans une amicale familiarité. On les voyait prendre debout, sur la même table d'imprimerie, leurs repas, qu'on apportait du village à huit sous par tête. Un trait particulier du caractère d'Oberkampf, c'est que la prospérité ne changea rien à ces fraternelles habitudes. Quand sa belle maison d'habitation fut construite, il y installa ses compagnons de travail, et ils restèrent ses commensaux comme par le passé.

Le succès s'annonçait par des signes certains; bien qu'on eût commencé à s'agrandir autour de la maisonnette, même avant l'accession de M. Demaraise, la fabrication était toujours restée au-dessous des exigences de la demande. Il fallait donc à tout prix multiplier

les moyens de production, et la création d'un vaste établissement avait été décidée. On acheta plusieurs arpens de pré; à cause de la nature marécageuse du sol, on fut obligé de bâtir sur pilotis, et la première pierre fut posée par Oberkampf le 7 novembre 1764. La construction fut poussée aussi activement que possible, car la progression des inventaires ne permettait pas de retard : les bénéfices, qui en 1763 n'avaient été que de 7 ou 8,000 livres, s'élevaient l'année suivante à un chiffre voisin de 86,000. En 1769, ils dépassaient un demi-million, et si l'on excepte l'époque où la crise révolutionnaire atteignit son maximum d'intensité, la somme annuelle des bénéfices alla toujours en augmentant jusqu'à l'année 1805, où elle atteignit le chiffre de 1,668,000 francs. Il est vrai qu'alors neuf ou dix membres de la famille avaient été successivement intéressés dans la maison.

Pendant la construction des nouveaux bâtimens, on redressa le lit de la rivière dans son parcours à travers la manufacture, et on le revêtit entièrement de planches de chêne recouvertes à l'extérieur d'une imperméable couche d'argile. Les toiles les plus délicates purent ainsi séjourner dans la Bièvre comme dans une vaste baignoire, à l'abri de toute infiltration qui eût pu détériorer l'étoffe ou agir sur les couleurs. L'usine fut construite en deux ans, mais la maison d'habitation ne fut achevée que dans les premiers mois de 1767. Dès lors on vit la fabrication prendre à Jouy un énorme développement. Oberkampf avait compris que l'industrie devait s'attacher à donner satisfaction aux besoins des masses, que là était le succès légitime et certain. Aussi, tout en produisant de magnifiques étoffes où la beauté du dessin, unie aux richesses de la couleur, l'emportait déjà sur les tissus de l'Orient, la manufacture de Jouy jeta dans la consommation d'énormes quantités d'indiennes à bon marché. Ces indiennes étaient connues sous le nom de *mignonnettes*, appellation facilement explicable par le genre du dessin qui était toujours un semis de petites fleurs, dont on variait les couleurs et la disposition suivant le goût particulier à chaque province. Imprimées en *bon teint* comme tout ce qui sortait des ateliers d'Oberkampf, les *mignonnettes* conquirent bientôt la faveur populaire, et la marque de Jouy prima sans contestation sur le marché intérieur toutes les marques rivales. Ce résultat était bien l'œuvre personnelle d'Oberkampf, et l'on se tromperait en l'attribuant à la nouveauté même de l'industrie, puisqu'un grand nombre des établissemens créés à l'apparition de l'édit royal de 1759 n'avaient eu qu'une existence éphémère.

Cette époque des premiers progrès eut cependant ses mauvais jours. Petites tracasseries, mauvaises chicanes des voisins, calomnies, plaintes à l'autorité, la malveillance n'avait négligé aucune de

ces tristes armes contre la colonie naissante. On était même parvenu à alarmer les susceptibilités religieuses du curé de Jouy, qui avait tout d'abord toléré ces étrangers nourris dans une communion dissidente. De son côté, le seigneur de Jouy, M. le marquis de Beuvron, n'avait pas vu d'un bon œil la création d'une manufacture qui allait apporter le bruit et le mouvement de l'industrie dans cette vallée, dont les paisibles horizons formaient un cadre si harmonieux au château trônant sur la colline. Il faut pourtant rendre justice à ce gentilhomme; lorsqu'il vit l'étranger opposer aux difficultés une indomptable énergie, sans se départir, au milieu de la lutte, de son imperturbable sérénité, ses dispositions se modifièrent sensiblement. L'aversion faisant place à la sympathie, il suivit avec intérêt les progrès de la manufacture. Il advint aussi que par suite de l'extension de l'établissement M. de Beuvron fit au fabricant des ventes considérables de terrains, et comme l'acquéreur, tout en se montrant fort large sur le prix, ne lésina jamais au sujet des épingles que la galanterie du marquis réservait dans les contrats à la marquise, M. de Beuvron n'eut plus que de l'amitié pour un voisin dont les solides qualités étaient encore relevées par tant de savoir-vivre.

La source de travail ouverte par Oberkampf grossit d'année en année, et répandit l'aisance jusque dans les villages environnans. Autour de la manufacture, les habitations semblèrent surgir du sol. Les terres marécageuses furent desséchées et livrées à la culture; la population tripla. M. de Beuvron fut pris d'une admiration sincère pour l'homme qui avait accompli cette métamorphose, et il porta l'expression de son enthousiasme jusqu'à la cour de Versailles, sans toutefois réussir à vaincre l'indifférence dédaigneuse de Louis XV, comme on en jugera par l'anecdote suivante. Oberkampf aimait les chevaux, et ce goût était partagé par ses trois compagnons. Jusqu'à l'époque de son mariage, sa maison resta établie sur un pied fort modeste; toutefois l'écurie renfermait quatre ou cinq beaux chevaux de selle. Un jour qu'Oberkampf était allé faire un temps de galop avec l'un de ses contre-maîtres, le son des trompes et les aboiemens d'une meute firent tout à coup dresser l'oreille à leurs chevaux. La voix de la fanfare se rapprocha, et bientôt ils virent passer devant eux, comme un tourbillon, une troupe brillante de seigneurs et de valets : c'était la chasse royale. Excités par ce mouvement, cet éclat et ce bruit, ils laissèrent, sans songer à mal, leurs chevaux suivre le cortége; mais, quoiqu'ils se tinssent à une distance respectueuse, le roi les aperçut et demanda quels étaient ces cavaliers si bien montés. Dès qu'on lui eut appris que c'était le manufacturier de Jouy, il se contenta de dire sèchement : « M. Oberkampf ferait mieux de rester à sa manufacture que de se mêler à mes chasses. » Ces paroles furent rapportées à Oberkampf. En homme de sens, il ne montra ni

trouble ni dépit. « Le roi a raison, répondit-il, et nous profiterons de son conseil. »

Il existe un axiome en industrie, c'est qu'il faut avancer toujours, si l'on ne veut reculer. Le directeur de Jouy était pénétré de l'esprit de progrès, et on le voit continuellement à la recherche des perfectionnemens, soit qu'il fallût les créer, soit qu'on eût à les introduire de l'étranger. Ainsi c'est en 1770 que l'impression à la planche de cuivre fit sa première apparition en France. Ce fut une conquête faite par Fritz Oberkampf dans un voyage en Suisse. Dès cette époque, on substitua quelques moyens mécaniques aux procédés manuels, toujours lents et quelquefois défectueux. Jusqu'alors par exemple, on dégorgeait les toiles au sortir de la teinture en les battant au fléau sur un radeau fixé dans la rivière. Ce procédé primitif fut remplacé par une machine ayant pour moteur une roue hydraulique. La pièce principale était une énorme palette à claire-voie, qui donnait passage à la nappe d'eau tombant sur les étoffes pendant l'opération. La palette battait les pièces de toile pliées en botte sur une plate-forme qui allait et venait lentement. Dans la suite, cette machine fut modifiée. Deux battoirs agissaient alternativement sur une plate-forme circulaire tournant sur elle-même.

Telle était la situation de la manufacture en 1774, lorsqu'en présence d'une prospérité croissante, Oberkampf voulut associer une autre destinée à la sienne. Depuis longtemps il était en relations avec une famille protestante de Sancerre; son choix s'y fixa sur une jeune fille que ses qualités d'esprit et de cœur rendaient digne d'être sa compagne. Le mariage d'Oberkampf et de Mlle Marie Petineau fut célébré à Paris en 1774. La maison de Jouy fut dès lors établie sur un grand pied. Mme Oberkampf était bonne musicienne. Les contre-maîtres suisses aimaient d'instinct la musique, et le village n'offrait aucune ressource sous ce rapport; mais il y avait à Versailles la chapelle du roi, composée d'artistes d'élite, dont plusieurs étaient Allemands. Oberkampf les invita à venir à la manufacture tous les dimanches de la belle saison. Dans ces joyeuses et familières réunions, on buvait largement à l'Allemagne et à la France. Au choc des verres succédaient bientôt les sons des instrumens, et les artistes étrangers exécutaient les œuvres des maîtres de leur pays avec autant de conscience et plus d'entrain que s'ils eussent joué devant la cour de Versailles. Dans cet honnête salon bourgeois ouvert à deux battans à la musique, on n'était point exclusif, et, sans la moindre prétention à l'esprit, on savait s'intéresser aux choses de l'intelligence et au mouvement des idées. La poésie elle-même y fit une solennelle apparition. Une honorable famille de Versailles présenta un jour à Jouy Ducis, qui, devant un cercle nombreux, donna lecture, avant la représentation, de sa tragédie d'*Œdipe chez Admète*.

Le poète obtint un grand succès, et certes il était digne de toutes les sympathies par la noblesse de son caractère et par l'élévation de son esprit; mais aussi quel facile auditoire! Cœurs purs à qui il suffisait d'un nombre donné de tirades vertueuses et de sages maximes pour se déclarer émus et charmés!

De 1776 à 1782, il y a peu de faits importans à noter dans cette paisible existence. Quant à la manufacture, elle est de plus en plus en faveur. Les enfans de France avaient été plusieurs fois conduits dans les ateliers, et le jeune comte d'Artois s'était même essayé à manœuvrer la planche de l'imprimeur. Les châteaux de Bellevue, de Saint-Cloud, de Trianon, de Montreuil, avaient un ameublement de *perses* de Jouy. Un cruel malheur vint tout à coup jeter le deuil dans l'âme d'Oberkampf. Sa femme lui fut enlevée presque subitement par la petite vérole, dont elle avait contracté le germe en soignant un de ses enfans atteint de cette redoutable maladie. L'enfant avait été sauvé, mais la mort avait frappé la mère. Contre une pareille affliction, il n'y avait pour Oberkampf qu'une seule diversion possible, un redoublement d'activité. Les produits de Jouy étaient déjà connus avantageusement sur le marché extérieur; mais on le voit, depuis cette époque, donner une rapide extension à ses relations commerciales avec l'étranger, et il a bientôt des correspondans à Copenhague, dans les principales villes d'Espagne et d'Italie, à Trieste, à Constantinople, à Salonique et jusqu'aux colonies. Quant aux places de Londres et d'Amsterdam, il y faisait des affaires considérables, et sa signature y valait celle des meilleurs banquiers. Pour alimenter ces nouveaux débouchés, la production s'accroissait incessamment à Jouy, et avec elle le bien-être s'étendait aux villages voisins.

Louis XVI voulut récompenser les services rendus par un étranger à l'industrie française. Après avoir, par lettres patentes en date du 19 juin 1783, conféré à l'établissement de Jouy le titre de manufacture royale, il accorda spontanément, dans le mois de mars 1787, des lettres de noblesse à l'ouvrier naturalisé et hérétique par-dessus le marché (1). Deux ans plus tard commençait la révolution française. Oberkampf n'était pas et n'a jamais été un homme politique. Sincèrement dévoué à sa patrie adoptive, il avait beaucoup d'affection et de reconnaissance pour le roi; toutefois ses parchemins étaient de trop fraîche date pour avoir quelque influence sur ses opinions. La liberté et l'égalité ne pouvaient effrayer ce fils de ses

(1) Voici le règlement d'armoiries dressé à cette occasion par Antoine-Marie d'Hozier de Sérigny, chevalier juge d'armes de la noblesse de France. Les armoiries d'Oberkampf étaient « un écu d'azur à une colonne d'argent, sur laquelle est un coq de même, la tête contournée, et un chef cousu de gueules, chargé de trois annelets d'or; ledit écu timbré d'un casque de profil, orné de ses lambrequins d'or, d'azur, d'argent et de gueules. »

œuvres. Nous trouvons dans des lettres intimes datées de 1789 la preuve de son adhésion aux idées nouvelles. Depuis deux ans, il s'était remarié; il avait épousé Mlle Massieu, fille d'un de ses correspondans de Normandie, et il avait recouvré dans cette seconde union tout le bonheur dont il avait si cruellement ressenti la perte. On trouve dans quelques lettres écrites à sa femme pendant un séjour de celle-ci dans sa famille les passages suivans :

« Jouy, 21 mai 1789.

« ... J'ai eu à dîner hier MM. les députés du tiers de Caen; aujourd'hui j'aurai ceux de Carcassonne. La semaine dernière, j'ai eu ceux du clergé de Villefranche en Beaujolais, parce que le curé de cette ville est mon ami depuis vingt-trois ans et celui du curé de Jouy. Je vais avoir ceux du Dauphiné. Tout cela se passerait mieux, si tu présidais ici... »

« Jouy, le 12 juin.

« Je vais souvent aux états-généraux, depuis neuf heures jusqu'à deux, pour entendre nos orateurs. Le nombre de ceux qui sont remarquables est très grand. Je trouve cela infiniment plus intéressant que les plus beaux opéras, et je les entends avec beaucoup de plaisir. Il y a tous les jours deux mille spectateurs, et il faut être là de bonne heure pour avoir de bonnes places... »

« Jouy, le 9 juillet.

« ... Hier à cinq heures du soir est venu à Jouy un ordre pour recevoir cinq cents hommes de troupes : on a payé tout de suite au boulanger le pain qu'il devait fournir; mais, Dieu merci! à minuit est arrivé un contre-ordre. Tous les villages des environs de Paris et de Versailles sont remplis de soldats. Cela donne beaucoup d'inquiétude à l'assemblée nationale... »

Ces courts extraits suffisent pour faire voir que son cœur était ouvert aux espérances des amis de la liberté, et aussi aux craintes que leur inspirait la conduite ambiguë de la cour. Et comme il était de ceux qui traduisent leurs sentimens en actions, il versa la somme de 50,000 livres à la souscription nationale ouverte à cette époque : « Il importe à mes intérêts, écrivait-il à M. Demaraise, que je paie le montant de ma soumission à la municipalité de Jouy, où est mon domicile réel. Sans cette raison, j'aurais déjà fait faire ma soumission à l'assemblée nationale même, car je crois devoir plus qu'un autre, puisque je dois toute ma fortune à la France. » On voit quels étaient ses sentimens pour le pays. A son tour, le pays allait montrer, par l'organe d'un des corps récemment institués, le haut prix qu'il attachait au mérite et aux services de ce citoyen d'adoption. L'organisation des conseils-généraux des départemens date de 1790. Dès ses premières séances, le conseil-général de Seine-et-Oise voulut rendre un éclatant hommage à Oberkampf. Il ne s'a-

gissait de rien moins que de lui élever de son vivant une statue sur la place de Jouy. Cette proposition, chaudement appuyée, eût été adoptée sans l'intervention du principal intéressé, qui dut multiplier les démarches et les prières pour échapper à un honneur inusité. Oberkampf était alors devenu, nous ne dirons pas seul maître, puisqu'il l'avait toujours été, mais seul propriétaire de la manufacture. Son association avec M. Demaraise était arrivée à son terme à la fin de 1789. Elle ne fut pas renouvelée. L'inventaire, clos au 31 décembre, défalcation faite des créances douteuses, s'était élevé à près de 9 millions de livres. La liquidation se fit dans un parfait accord, et la séparation des intérêts, chose rare, laissa intacte l'amitié qui avait toujours uni les deux associés et leurs familles.

On peut marquer ici dans l'existence de la manufacture de Jouy la fin de ce qu'on pourrait appeler la *période d'ancien régime*. Elle se signale par un continuel développement de prospérité dû à l'énergique direction d'un homme, à sa sagacité commerciale, à son admirable esprit de bienveillance et d'équité. Les progrès techniques, bien qu'on les ait toujours poursuivis, n'ont consisté encore qu'en des perfectionnemens de détail ou des emprunts faits à l'étranger. La révolution va modifier puissamment les conditions du travail et de la consommation. Pour satisfaire à l'accroissement des besoins de la vie générale, la science entre dans le domaine de l'utile et renouvelle l'industrie. La manufacture de Jouy a participé à ce grand mouvement, et nous aurons à signaler dans la seconde période de l'existence de ce grand établissement des inventions qui, en transformant les procédés de fabrication, l'ont, du vivant de son fondateur, maintenu toujours au premier rang.

II.

La fête de la fédération, célébrée au Champ-de-Mars le 14 juillet 1790, jour anniversaire de la prise de la Bastille, fut comme le symbole de l'unité de la France régénérée. Elle avait exalté les cœurs à Jouy, et l'idée vint tout naturellement de faire servir l'industrie à en propager la mémoire. On commanda un grand dessin, qui fut gravé sur cuivre et imprimé en camaïeu pour tentures. Le sujet eût suffi pour appeler la vogue; mais au mérite de l'à-propos se joignait l'attrait de la nouveauté industrielle, car *la Fédération* fut un des premiers essais de ce genre de toile peinte que Jouy devait porter à un haut degré de perfection. Les grands sujets vont dès lors se succédant d'année en année jusqu'en 1815. Citons au hasard *la Fête flamande, le Lion amoureux, Tancrède et Herminie, le Loup et l'Agneau, le Meunier, son Fils et l'Ane, Psyché et l'Amour, les Colombes, Don Quichotte, le Paysage suisse.* Les dessins étaient dus

au crayon d'artistes distingués, tels que Huet, Hippolyte Lebas, Heim, Demarne, etc. Cette fabrication n'est peut-être point passée entièrement à l'état de souvenir, et dans quelques vieilles maisons de province l'on pourrait retrouver fanées, mais toujours solides, plusieurs de ces anciennes tentures. Outre les peintres, d'un talent reconnu, auxquels on avait recours pour les sujets *historiques*, Oberkampf s'était attaché des ouvriers qui étaient de véritables artistes. Aussi, qu'il s'agît d'arabesques ou de grands ramages, le goût était toujours uni aux caprices de la fantaisie. Quant aux dessins à fleurs, la flore exotique ajoutait ses splendeurs aux richesses de la flore indigène, et l'on cherchait aussi des inspirations dans les œuvres des maîtres du genre, van Spaendonck et Redouté. Les graveurs étaient eux-mêmes des hommes de choix, et l'art contribuait ainsi puissamment à accroître le succès que la fabrication de Jouy devait à la bonne qualité de ses étoffes et à la solidité des couleurs.

Oberkampf voulut remédier d'une manière absolue au défaut d'espace dont les effets se manifestaient périodiquement. Vainement les constructions avaient-elles été multipliées dans le vaste enclos, les prévisions se trouvaient sans cesse dépassées par les développemens de la fabrication. Il en était de l'établissement comme de ces robustes adolescens de grande venue dont on a beau renouveler les vêtemens, et qui semblent toujours s'y trouver à l'étroit. Cette fois les constructions furent conçues de manière à suffire à toutes les exigences de la production. Le plan avait été étudié, sur les indications d'Oberkampf, par un architecte de Paris. L'édifice, construit sur pilotis, fut commencé en 1791 et s'éleva avec rapidité. Deux ou trois bâtimens accessoires complétèrent la nouvelle manufacture. Le rez-de-chaussée contenait les presses d'impression à la planche de cuivre et l'imprimerie au *bloc*. Ce dernier atelier remplissait une salle immense, éclairée par quatre-vingt-huit fenêtres, renfermant cent trente-deux tables, et, fixés au plancher, des appareils de petits rouleaux destinés à faire sécher la toile à mesure que s'opérait l'impression. Chaque imprimeur ayant au bout de sa table un *tireur*, on avait ainsi un total de deux cent soixante-quatre travailleurs qui fonctionnaient avec une pleine liberté de mouvemens, car on avait ménagé au milieu de la salle une large voie pour les besoins du service. Aux étages supérieurs se trouvaient les bureaux et les divers ateliers des dessinateurs, des graveurs sur bois et sur cuivre, des *rentreurs* et des *rentreuses*, l'imprimerie des châles et le dépôt des *moules*, que l'on conservait par milliers, car certains dessins obtenaient, comme les bons livres, l'honneur de plusieurs éditions. Il y avait une salle où travaillaient trois cents *pinceauteuses*, assises par escouades devant des tables symétriquement disposées. Le grenier occupait toute l'étendue du bâtiment; il servait de séchoir pour les

toiles teintes en fonds unis. Ces étoffes, aux couleurs variées, débordaient par les ouvertures comme un flot mouvant de banderoles; aussi les ouvriers, dans leur langage pittoresque, donnèrent-ils à ce grenier le nom de l'étendard. Avec l'activité qui régnait dans la manufacture, le pacifique *étendard* de Jouy, dominant la vallée, offrait à l'œil toutes les nuances d'un kaléidoscope.

A cette époque, Oberkampf, ayant perdu l'un après l'autre sa sœur et son beau-frère, fit venir leurs enfans auprès de lui. Samuel Widmer fut chargé d'aller prendre ses frères. Le 4 décembre 1792, à l'exception des deux sœurs déjà mariées, et qui restèrent en Suisse, la jeune famille arriva à Jouy. Pour ces six jeunes gens (1), Oberkampf eut la sollicitude d'un père. Après avoir pourvu à leur éducation, il leur donna successivement un intérêt dans sa maison, et leur fournit ainsi le moyen d'arriver à la fortune par leurs propres efforts.

Une chose digne de remarque, c'est que, malgré l'agitation des esprits qu'emportait la tourmente politique, malgré la dépréciation des assignats, jamais la fabrication n'avait été aussi active à Jouy que dans le courant de cette année 1792. Pendant les huit premiers mois, l'achat des toiles à Lorient, dans le Beaujolais et dans la Normandie s'éleva à la somme de 2 millions 200,000 francs. Si l'on fait entrer en ligne de compte les sels et les acides, les matières tinctoriales, gaude, garance, indigo, bois de teinture, la main-d'œuvre et les frais généraux, tout ce qui entrait enfin dans la production de la manufacture, on arrive à un chiffre d'affaires vraiment énorme. L'inventaire dépassa les plus beaux résultats des paisibles années de l'ancien régime. Ce fut le sourire d'adieu de la fortune à l'approche de la tempête révolutionnaire. Vers la fin de l'année, la confiance s'évanouit, et le commerce tomba brusquement dans une stagnation absolue. La vie était ailleurs. L'exaltation politique s'étendit aux campagnes, et les plus minces bourgades eurent leur société populaire, à l'imitation des clubs de Paris. Jouy eut aussi la sienne, qui ouvrit ses séances dans l'église, transformée en temple de la Raison. Heureusement l'autorité municipale était concentrée entre les mains d'Oberkampf. Lors des élections communales qui eurent lieu sous l'assemblée législative, il avait été appelé unanimement aux fonctions de maire, et on lui avait donné un de ses commis pour adjoint, pour secrétaire un de ses beaux-frères. Le commandement de la garde nationale avait été déféré à Samuel Widmer. Ainsi constituée,

(1) C'est à l'un des neveux d'Oberkampf que je dois la plus grande partie des renseignemens qui servent de base à cette étude. Avec une parfaite obligeance, M. Gottlieb Widmer a bien voulu me confier sept ou huit volumineux cahiers où tous les événemens grands et petits de l'histoire manufacturière de Jouy sont notés année par année, avec les pièces justificatives.

l'autorité municipale put maintenir l'ordre dans la petite commune. On laissa, sans les troubler, quelques têtes volcaniques jeter feu et flamme aux séances de la société populaire; mais la sécurité des personnes fut énergiquement protégée (1).

Deux faits étranges caractérisent assez bien l'attitude d'Oberkampf au milieu de l'orage révolutionnaire. Le 19 février 1794, il était requis par un certain Brunet, au nom d'une commission dont le rôle n'était pas spécifié, de se rendre le lendemain, « à onze heures du matin, au comité des banquiers et agens de change, à la ci-devant maison de Toulouse, rue de La Vrillière, pour affaire qui intéressait le salut public, et qui exigeait exactitude au rendez-vous. » La note suivante d'Oberkampf, écrite de sa main à la suite de cette pièce, indique quelle fut sa conduite. « La présente a été apportée à Jouy par un gendarme le 2 ventôse an II. Je suis parti tout de suite. On m'a dit que le salut de la patrie exigeait un crédit en pays étranger. On m'a présenté soixante billets solidaires, formant ensemble la somme de 50 millions, souscrits par quarante-deux négocians ou banquiers, où il ne manquait que ma signature, que j'ai donnée sans hésiter. » La note n'en dit pas davantage. Quelle était cette commission dont le nom était laissé en blanc? Agissait-elle au nom du gouvernement, ainsi que peuvent le faire supposer le ton impératif de la missive et la qualité du messager? A quel objet devait s'appliquer ce crédit de 50 millions? Ces questions sont restées sans réponse. Tout ce que nous savons, c'est qu'Oberkampf n'entendit plus parler des billets souscrits. Selon toute probabilité, la négociation de ces valeurs solidaires ne put s'effectuer en temps utile, et les titres durent être anéantis; mais ce qui nous frappe le plus dans cette affaire bizarre, ce n'est ni la forme insolite de l'emprunt, ni la

(1) Ce qui frappe surtout dans les documens relatifs à cette époque, c'est le grand nombre de contributions financières auxquelles l'établissement de Jouy doit pourvoir. Le livre de caisse contient à ce sujet quelques chiffres dont l'intérêt ne sera pas méconnu. Voici le relevé des sommes qui y figurent pour les contributions extraordinaires :

1789.	Décembre. Don patriotique	50,000 livres.
1792.	Juillet. Souscription patriotique pour l'envoi de dix volontaires à l'armée du Nord	2,300
1793.	24 mars. Bourse des volontaires, habillement et équipement.	5,123
—	Emprunt forcé en septembre, octobre et novembre	25,000
—	Emprunt national volontaire en décembre	65,640
1794.	Juin. Souscription du cavalier jacobin, monté, armé et équipé.	3,192
—	Août. Contribution de guerre	16,480
	Total	167,735 livres.

Parmi ces sept articles, il n'y en a que deux ou trois qui présentent un caractère obligatoire, et ce n'est pas ceux dont le chiffre est le plus élevé. On voit avec quel empressement cet étranger naturalisé apportait, comme on disait alors, son offrande sur l'autel de la patrie.

convocation à bref délai, ni la communication faite à brûle-pourpoint, ni la disparition des titres, mais bien le calme d'esprit que révèle la note d'Oberkampf. Rien n'y montre qu'il ait obéi à la peur, comme on serait peut-être tenté de le supposer en songeant qu'un refus pouvait être l'équivalent d'un arrêt de mort. S'il eût cédé à cette pression, la colère percerait en quelque endroit; les mots de violence et d'extorsion seraient tout naturellement venus au bout de sa plume. Loin de là; il raconte le fait du ton le plus simple. On a invoqué le salut de la patrie, on lui a demandé sa signature, et il l'a donnée sans hésitation.

Deux mois après, le 22 avril, une estafette apportait un nouveau message à la manufacture. Cette fois c'était bel et bien une communication du comité de salut public; mais il n'y avait dans la teneur de cette pièce rien que de rassurant. L'original a passé sous nos yeux. Les membres du comité de salut public requéraient tout simplement le citoyen Oberkampf « pour être employé à *continuer, avec sa femme et ses enfans, ses opérations, qui ont été reconnues utiles à la république.* » Cette réquisition, quoique fort rassurante, produisit un certain étonnement à Jouy, car on n'y avait pas discontinué les travaux, les ouvriers n'avaient point été congédiés, et si les ateliers offraient des vides, ce n'était que par suite du départ des volontaires, que l'enthousiasme patriotique avait poussés à la frontière; mais un fait qui ne fut connu dans la famille qu'à la suite du 9 thermidor fournit une explication plausible de la réquisition du comité. Un misérable avait dénoncé Oberkampf auprès du comité de sûreté générale, comme entaché de modérantisme, de royalisme, et suspect d'accaparement. C'était plus qu'il n'en fallait pour le conduire au tribunal révolutionnaire, où l'issue du jugement n'eût pas été douteuse. Heureusement il se trouva dans le comité de sûreté générale un homme qui détourna le coup : ce fut Amar. Bien qu'engagé aussi avant que ses collègues dans le drame sanglant de la terreur, il n'écouta dans cette circonstance que l'inspiration de la justice et de l'humanité. L'accusé lui était personnellement inconnu, mais, sur sa seule réputation, il parla courageusement pour lui, et la dénonciation fut écartée. La réquisition du comité de salut public était la conséquence de l'intervention d'Amar et comme une espèce de sauvegarde destinée à rassurer la famille. On ne s'expliquerait pas sans cela qu'il y fût fait mention de Mme Oberkampf et de ses enfans, qui n'avaient pas à s'occuper des travaux de la manufacture.

Si l'on avait su à Jouy le danger auquel Oberkampf venait d'échapper, une visite reçue quelque temps après, et dont l'effet fut grand dans le village, eût certainement produit une impression plus vive encore. Le 7 messidor an II (25 juin 1794), une voiture entra dans la cour de la manufacture. Avant qu'elle fût entièrement arrê-

tée, un homme de haute taille en sortit lestement, et présenta la main, avec une respectueuse galanterie, à une jeune femme d'une mise élégante et d'une éclatante beauté. Pendant ce temps, un domestique avait mis pied à terre. Entrant presque dans la voiture, il en retira avec toute sorte de précautions un troisième personnage qu'il porta dans ses bras jusqu'au salon, où il l'installa commodément sur une ottomane. Les visiteurs furent d'abord reçus par M[me] Oberkampf, et bientôt après par le chef de l'établissement, qui vint accompagné de son neveu, Samuel Widmer, et des principaux employés. Malgré cet accueil empressé, un observateur eût facilement démêlé une impression générale de gène et d'inquiétude en présence de ces hôtes inattendus. On n'en sera point surpris quand on saura que l'homme assis sur l'ottomane n'était autre que George Couthon, l'un des trois hommes dont l'influence dominait au sein du comité de salut public. Le vertueux, le sensible Couthon, ainsi que se plaisaient à l'appeler ses amis Robespierre et Saint-Just, n'avait pas plus qu'eux reculé devant les mesures désespérées. Il avait sa part de solidarité dans cette abominable loi des suspects, qui avait fait pulluler la vile engeance des délateurs, et qui couvrait la France d'échafauds.

N'eût été sa terrible notoriété politique, l'aspect de l'homme n'avait rien d'effrayant. Assis, il paraissait de taille moyenne; mais le buste seul était vivant, les jambes pendaient inertes, frappées d'une paralysie complète. Ses traits étaient réguliers, et sa pâle figure, empreinte d'un grand calme, ne manquait ni de charme ni même de dignité. On sait que les jacobins, ou du moins les principaux d'entre eux, avaient soigneusement conservé des habitudes de décence extérieure qui formaient un frappant contraste avec le débraillé cynique de vêtemens, de langage et d'allures, affecté dans d'autres groupes de montagnards. Couthon portait la coiffure de l'ancien régime, la poudre et les ailes de pigeon, et tout dans sa mise était d'une correction qui allait jusqu'à la recherche. Ses manières étaient en harmonie avec son costume, très froides et très polies.

Tel était le personnage qui venait visiter la manufacture en compagnie du citoyen Châteauneuf Randon, l'un des émissaires du comité de sûreté générale dans les départemens, et d'une jeune et belle personne que ses opinions exaltées avaient mise en relations avec les hommes du jour. Après un court entretien, Oberkampf annonça aux visiteurs que son neveu Samuel Widmer aurait l'honneur de les accompagner dans les salles du nouvel établissement, dont l'installation venait d'être terminée. Sur un signe de son oncle, le jeune commandant de la garde nationale de Jouy prit dans ses bras ce paralytique qui était une puissance, et, comme une nourrice ferait d'un marmot, le promena d'atelier en atelier, en appelant son atten-

tion sur les opérations les plus intéressantes. On regagna ensuite la maison, où le déjeuner fut immédiatement servi. Le repas était modeste, conformément à l'austérité républicaine, qui était à l'ordre du jour, et, ce qu'on ne pourrait trouver malséant en un temps de disette, le pain était passablement bis. Couthon, s'en étant aperçu, donna à voix basse un ordre à son *officieux*. Celui-ci sortit et rapporta bientôt une petite corbeille qu'il venait de retirer de la caisse de la voiture : elle contenait, soigneusement enveloppés dans une serviette, quelques petits pains à la croûte dorée, blancs à l'intérieur comme du coton. Ces produits sentaient un peu l'aristocratie, et n'auraient pas trouvé grâce aux yeux de quelques partisans intraitables du brouet noir; mais le civisme du représentant était au-dessus du soupçon, et son état continuel de souffrance eût pu justifier cette petite délicatesse. C'était d'ailleurs un autre motif qui l'avait probablement engagé à se prémunir à tout événement. Il devait, en venant à Jouy, s'attendre à une invitation, et, pendant ces temps de disette, l'usage s'était répandu d'apporter son pain quand on était invité à dîner. Couthon offrit obligeamment et sans le moindre embarras ses petits pains aux convives. Le repas ne fut troublé par aucun fâcheux incident. La conversation s'engagea sur l'industrie des toiles peintes. On parla ensuite des prodiges d'héroïsme accomplis par les armées de la république dans la lutte que la France soutenait victorieusement contre l'Europe; mais la politique intérieure ne fut pas même effleurée. Les visiteurs, comprenant d'instinct qu'ils n'étaient pas en accord de sentimens avec leurs hôtes, eurent le bon goût de ne pas dire un mot qui pût les froisser. Il y eut même une chose dont on ne s'aperçut qu'après coup, lorsque les membres de la famille purent mettre en commun leurs impressions et préciser leurs souvenirs : de part et d'autre, on s'en tint au langage de la vieille politesse, et il ne vint à personne l'idée d'employer le tutoiement civique. Après le repas, la conversation se prolongea au salon pendant un quart d'heure, et Couthon donna le signal du départ en remerciant les maîtres de la maison de leur bienveillante hospitalité.

A la suite du 9 thermidor, le village rentra dans sa vie de paix et de travail. La manufacture y avait entretenu une aisance relative. Pendant les quatre années que dura la crise commerciale, Oberkampf, qui voyait dans ses ouvriers, non pas seulement des instrumens de fortune, mais bien des coopérateurs envers lesquels il avait des devoirs à remplir, resta obstinément à l'œuvre, luttant contre les difficultés de la situation, et cela au prix des plus grands sacrifices. La dépréciation des assignats peut donner une idée de la perturbation des affaires. Ils s'étaient soutenus au pair pendant quelques mois lors de la première émission en 1790; puis la débâcle avait com-

mencé pour ne plus s'arrêter, si bien qu'on était obligé, au commencement de 1795, de payer le louis d'or de 24 livres 1,200 francs en papier du gouvernement. Tant qu'il y avait eu possibilité de se procurer du numéraire, le salaire des ouvriers avait été acquitté en argent. Quand les écus rentrèrent sous terre, force fut de faire la paie en papier, et quoique cette situation fût fort triste au fond, elle avait aussi son côté comique. La succursale de Paris expédiait à Jouy des ballots d'assignats en feuilles, et trois femmes, les ciseaux à la main, comme la plus sombre des Parques, étaient occupées toute la journée à diviser cette monnaie fantastique. La dernière paie en assignats fut celle du mois d'avril 1796. Le chiffre s'élevait à 5 ou 6 millions; il est vrai que pour acheter une douzaine d'œufs il fallait avoir un portefeuille assez bien garni. A la reprise des affaires, le capital d'Oberkampf se trouvait diminué de 1,600,000 fr.; mais le nom touchant de patron que donnent les ouvriers au chef d'industrie avait été pleinement justifié. Le travail maintenu avait préservé le village de la ruine, et dans les ménages où, par suite de la rigueur des temps, cette grande ressource eût été insuffisante, le chrétien avait remplacé le patron; la charité avait écarté la misère.

L'ancienne prospérité avait enfin reparu à Jouy lorsque s'y produisit, au mois de septembre 1797, une de ces inventions qui, en transformant les procédés d'une industrie, lui donnent un accroissement inespéré : nous voulons parler de l'impression au *rouleau.* L'honneur principal de l'invention revient à Samuel Widmer; toutefois une bonne part appartient à Oberkampf pour les encouragemens et les conseils qu'il mit au service de l'idée de son neveu. Celui-ci avait grandement profité de la solide éducation dont il était redevable à l'affection de son oncle. Il avait surtout étudié à fond la chimie et la mécanique. Lorsque, après avoir suivi assidûment les cours des maîtres les plus célèbres, il était entré dans la fabrique, son premier soin avait été d'organiser un laboratoire de chimie, contigu au vaste atelier de teinture. En outre, dans un bâtiment qui servait de buanderie pour le blanchiment des toiles écrues, il avait fait établir un appareil destiné à la fabrication du chlore, et c'est dans la manufacture qu'avait été faite la première application en grand de la méthode de blanchiment récemment découverte par Berthollet. C'est vers cette époque, en plein 1793, que Widmer avait eu la pensée de substituer pour l'impression le cylindre à la planche. L'idée était heureuse, mais de difficile exécution. Un essai de ce genre pour l'*impression en relief* des étoffes de laine avait été déjà tenté en 1755 par Bonvalet d'Amiens. Widmer s'était mis à l'œuvre, et, après beaucoup d'essais infructueux, il avait enfin réussi à donner un corps à sa pensée. La machine fut construite à Chaillot, et l'apparition du cylindre à Jouy eut lieu en 1797. Ce fut un pro-

grès immense, une révolution dans la fabrication. La machine imprimait facilement cinq mille mètres d'étoffe par jour, ce qui équivalait au produit du travail de quarante-deux imprimeurs au bloc, et l'impression était plus belle. Un tel progrès ne pouvait arriver plus à propos, car la ville de Mulhouse allait bientôt être réunie à la France. L'apparition sur le marché des grands fabricans de Mulhouse entraîna la chute de plusieurs établissemens, mais elle n'eut d'autre effet à Jouy que d'y stimuler l'esprit de progrès. Widmer s'efforça de compléter sa première invention par la création d'un nouvel appareil. Les cylindres étaient beaucoup plus difficiles à graver que les planches; pour certains dessins, ils présentaient même des obstacles presque insurmontables. Après trois ans de recherches et de labeurs, Widmer parvint à faire pour la gravure ce qu'il avait fait pour l'impression. La machine à graver les cylindres fonctionna en 1800; elle accomplissait en une semaine le travail qu'un ouvrier habile aurait à peine fait en six mois. La rénovation de l'outillage et les progrès introduits dans la teinture par l'application des procédés chimiques accrurent l'excellence des produits, tout en permettant de les livrer à meilleur marché, et Jouy conserva sans contestation sa vieille suprématie.

Sous l'empire, la manufacture de Jouy vit son importance s'accroître encore. Quant au caractère d'Oberkampf, il ne se démentit pas. Le libre fabricant avait refusé d'entrer au sénat; mais cette répugnance à prendre un rôle sur la scène politique ne pouvait être attribuée à une égoïste indifférence pour les intérêts publics, car, le premier consul l'ayant nommé membre du conseil-général du département de Seine-et-Oise, il accepta sans hésiter ces fonctions plus modestes, dans lesquelles il voyait la possibilité d'être utile à ses concitoyens. Cette fermeté de raison, cette sereine droiture de caractère, la simplicité et la dignité de ses mœurs, la générosité de son cœur lui avaient acquis l'affection des savans les plus illustres de son temps. Berthollet, Chaptal, Monge, Laplace, Lagrange honoraient le grand manufacturier de leur amitié, et portaient un vif intérêt à la prospérité de cet établissement de Jouy qu'ils considéraient comme une des gloires nationales. Chaptal, qui, tout ministre de l'intérieur qu'il était, n'en poursuivait pas avec moins de zèle ses expériences de teinture pour naturaliser en France la brillante couleur connue sous le nom de *rouge d'Andrinople*, arrivait souvent à la manufacture, les poches pleines d'échantillons, et Widmer répétait en grand ses essais. A cette époque de l'histoire de Jouy se rattache encore le souvenir d'une des plus nobles illustrations scientifiques de notre siècle. Gay-Lussac, qui n'avait alors que vingt-quatre ans, mais qui déjà était à l'aurore de la célébrité, vint une fois par semaine, pendant l'automne de 1802 et le printemps suivant, faire un

cours de physique et de chimie devant l'état-major de la fabrique.

Il était dit que, sous tous les régimes, la manufacture créée par Oberkampf attirerait l'attention des hommes appelés à gouverner la France. Le vendredi 20 juin 1806, entre deux et trois heures du soir, un gendarme des chasses entrait au galop dans Jouy et s'arrêtait devant la maison d'Oberkampf; il ne dit que quelques mots, mais ces mots, répétés de bouche en bouche, arrivèrent comme une traînée de poudre jusqu'aux extrémités du village : l'empereur venait visiter la manufacture. La population tout entière fut en un instant sur pied; quelques minutes après, Napoléon arrivait, accompagné de l'impératrice Joséphine, Oberkampf, entouré de sa famille et d'un cercle de commis et d'ouvriers, attendait sur le seuil. L'empereur échangea d'abord quelques paroles avec le grand manufacturier, puis, en homme accoutumé à aller droit au but, il voulut voir tout de suite la machine à imprimer. Le cortége se dirigea aussitôt vers l'imprimerie en cuivre, située au rez-de-chaussée du grand bâtiment. La machine était au repos. Dès que les visiteurs se furent placés pour la voir fonctionner, au signal donné elle se mit en mouvement, et la toile blanche, glissant sous le cylindre, sortit imprimée, avec une vitesse de 7 mètres 1/2 par minute. On opéra ensuite un changement à vue du dessin par la substitution instantanée d'un nouveau cylindre au précédent. L'empereur témoigna à plusieurs reprises sa satisfaction de la rapidité de cette manœuvre, puis il alla de salle en salle et d'étage en étage, examinant rapidement chaque opération et faisant sur l'industrie des toiles peintes un feu roulant de questions auxquelles le chef de la maison et ses principaux auxiliaires avaient à peine le temps de répondre. Les gens du village attendaient la sortie du souverain; quant aux ouvriers, dont le nombre s'élevait alors à près de quatorze cents, les uns se pressaient aux fenêtres, les autres formaient déjà la haie sur le passage du cortége. C'était le moment favorable. L'empereur détacha de sa poitrine la croix de la Légion d'honneur et la remit à Oberkampf, en déclarant à haute voix que personne n'était plus digne de la porter. On devine avec quel enthousiasme furent accueillies ces paroles. L'honneur qui venait d'être fait par le chef de l'état au manufacturier de Jouy produisit une vive sensation dans le monde commercial, et l'effet ne fut pas moins puissant en Suisse et en Allemagne qu'en France. Les lettres de félicitations arrivèrent de toutes parts. L'industrie tout entière se sentait glorifiée en la personne de son plus digne représentant.

C'est pendant cette même année 1806 qu'eut lieu la quatrième exposition de l'industrie. Pour la première fois, Jouy envoya ses produits, et la médaille d'or fut décernée à Oberkampf. Pendant les années suivantes, les progrès techniques continuèrent toujours.

Parmi ces progrès, dus en grande partie à Samuel Widmer, nous citerons comme les plus remarquables l'impression d'un *vert solide* d'une seule application et la substitution de la vapeur d'eau au système de chauffage employé pour la teinture. Jusqu'alors, on n'avait pu obtenir l'impression d'un *vert solide* qu'au moyen de deux applications successives du bleu d'indigo sur le jaune, ou du jaune sur le bleu d'indigo. Le problème était à l'étude dans les laboratoires des chimistes anglais, la Société royale de Londres ayant offert un prix de 2,000 livres sterling à l'inventeur d'un procédé direct pour l'application de cette couleur. La réforme du système de chauffage de la teinture ne fit pas moins de sensation dans l'industrie que la découverte d'un *vert solide*. A l'avantage d'économiser le combustible, la nouvelle méthode joignait une grande facilité pour gouverner la chaleur du bain. Aussi se propagea-t-elle rapidement dans les manufactures importantes, et surtout dans les fabriques de draps. Cette amélioration fut adoptée à l'hôpital Saint-Louis de Paris pour le chauffage des bains. Deux administrateurs se rendirent à Jouy. A la suite de leur rapport en faveur des avantages du nouveau système, le soin d'établir l'appareil fut confié au savant Darcet.

Tous ces progrès reçurent une solennelle consécration à la distribution des prix décennaux aux sciences et aux arts, qui eut lieu en 1810. L'institution de ce grand concours remontait à un décret impérial daté d'Aix-la-Chapelle; mais ce ne fut qu'après une assez longue période qu'un autre décret, daté des Tuileries le 28 novembre 1809, statua sur la composition des prix et détermina les règles à suivre pour le jugement du concours. Le jury, « prenant en considération les moyens et les inventions aussi bien que les résultats, » conclut en faveur d'Oberkampf. Le rapport n'oublia pas de donner « un témoignage honorable » à Samuel Widmer. Puis vint la commission chargée de prononcer sur le grand prix de première classe destiné au fondateur de l'établissement le plus utile à l'industrie, et dont faisaient partie Prony, Périer, Chaptal, Berthollet, Gay-Lussac. Le rapport de cette commission, adopté par la classe des sciences de l'Institut de France dans sa séance du 20 avril 1810, mentionnait d'une manière particulière la machine à imprimer, la machine à graver sur les cylindres, la découverte d'un *vert solide* d'une seule application, et l'appareil pour le chauffage de la teinture par la vapeur d'eau. Le grand prix décennal de première classe fut décerné à Oberkampf.

Dans une seconde visite à la manufacture en 1810, Napoléon avait manifesté le désir de voir à Saint-Cloud celui qu'il appelait familièrement tantôt le *patriarche*, tantôt le *seigneur de Jouy*. Un dimanche matin, Oberkampf se rendit donc à la résidence impériale. Samuel Widmer, qui depuis quelque temps projetait un voyage en

Angleterre, voulut profiter de l'occasion et accompagna son oncle. On était en plein blocus continental, et il ne fallait rien moins qu'un passeport signé de la main de l'empereur pour toucher le territoire anglais. Oberkampf fut reçu avec une bienveillance toute particulière. Informé que Samuel Widmer avait une faveur à lui demander, l'empereur le fit appeler aussitôt. Il ne put qu'approuver un voyage dont le but était l'exploration des principales manufactures de l'Angleterre et de l'Écosse, et il promit à Widmer un passeport pour lui et pour un de ses frères qui devait l'accompagner. Widmer se retira, heureux du succès de sa démarche, et la pièce promise lui arriva deux ou trois jours après. Oberkampf a laissé sur sa visite à Saint-Cloud une note qu'il faut se borner à citer textuellement, car elle est empreinte d'une naïve candeur qui est ici un trait de caractère.

« Je suis resté avec lui plus d'une heure, dit Oberkampf. Il m'a fait un très grand nombre de questions, dont je ne rapporte ici que les principales. — Comment avez-vous commencé votre établissement? N'est-ce pas que c'est le premier million qui est le plus difficile à gagner?

« Je lui ai dit qu'on avait beaucoup trop exagéré ma fortune dans les journaux, et qu'elle avait été bien écornée par la perte de quinze cents balles de coton en Espagne. Il m'a répondu qu'on lui avait assuré que j'avais partagé dix millions avec un associé vingt ans auparavant. — Combien avez-vous d'enfans? combien leur donnez-vous de dot? Avez-vous un fils? S'occupe-t-il de vos affaires ou mangera-t-il son bien, comme cela arrive d'ordinaire? — Il m'a dit avoir fait le nouveau tarif des douanes, afin d'empêcher la contrebande. Je lui ai fait observer qu'il avait trop imposé les cotons. Il m'a répondu qu'il ne prenait que le prix des contrebandiers, — que toutes les puissances étaient obérées, et que lui seul avait de l'argent, — que la Hollande paiera 50 millions et empêchera les Anglais de faire la contrebande, que l'ancien gouvernement avait tolérée; — qu'il fera brûler toutes les marchandises fabriquées qu'on a saisies et poursuivre les contrebandiers partout; — qu'il avait donné 3 millions pour planter la plaine de Rome en coton, et que cela vaudrait mieux qu'un pape! — Pouvez-vous travailler à aussi bon marché que les Anglais? Pour combien vendez-vous en Italie? Quel terme donnez-vous? etc. »

Telles étaient les questions, et Oberkampf ne donne pas les réponses, qui auraient ici peu d'intérêt. Quant à l'empereur, il dit quelque part dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*, en parlant de son tarif de douanes : « J'ai consulté Oberkampf. » C'était la vérité; mais il l'avait consulté à la façon de ceux qui suivent toujours leurs idées, c'est-à-dire après coup.

Jusqu'à la chute de l'empire, rien ne troubla la paix féconde de Jouy; ce qui ne veut pas dire que la vie d'Oberkampf, quelque honorée, quelque heureuse qu'elle fût, ait été exempte des douleurs qui sont la loi commune de notre passage sur la terre. La mort avait plusieurs fois visité sa maison, lui prenant tantôt des enfans en bas

âge, tantôt les amis de sa jeunesse. En 1810, il perdit le dernier survivant de ses premiers compagnons d'œuvre. Ludwig Rohrdorf mourut le 25 septembre, à l'âge de soixante-neuf ans. C'était un honnête homme, bon et généreux comme devait l'être l'ami du maître dont il avait été, pendant près de cinquante ans, tout à la fois le commensal et le collaborateur. Il avait 150,000 francs d'économies placés dans la maison, et pour seuls héritiers un neveu et une nièce qui habitaient Zurich. Ceux-ci, informés de l'événement, au lieu d'accourir, selon la coutume, se contentèrent d'écrire à Oberkampf que, ne pouvant remettre leurs intérêts en des mains plus sûres que les siennes, ils le priaient de liquider la succession et de leur faire passer la part qui revenait à chacun. Quand on songe aux défiances et aux précautions que font naître les héritages, cette anecdote ressemble à un chant d'églogue.

Oberkampf était un de ces vaillans hommes que ne fatigue pas le poids du jour, et qui ne prennent leur retraite que lorsque la mort vient les relever de leur tâche. Vers la fin de la même année, il vit aboutir le projet conçu depuis longtemps de compléter son industrie, c'est-à-dire de prendre le coton en balle et de lui faire subir dans ses ateliers toutes les opérations, épluchage, filature, tissage, etc., jusqu'à sa finale métamorphose en toile peinte. Dans cette pensée, il avait, dès 1804, acheté près d'Essonne l'usine à tan de Chantemerle; mais ce ne fut que deux ans après que fut construit l'établissement de filature. La mise en activité de la nouvelle manufacture eut lieu dans les derniers mois de 1810, sous l'habile direction de M. Louis Féray, qui avait épousé l'aînée des filles d'Oberkampf. Déjà important à son origine, cet établissement d'Essonne devait un jour s'élever au premier rang, grâce à l'esprit d'initiative de l'un des hommes les plus considérables de l'industrie française, M. Ernest Féray, petit-fils du directeur de Jouy. Dans le voisinage d'Essonne, sur le territoire de Corbeil, il y avait encore une autre usine appelée *l'Indienne*, et qui était une succursale de Jouy pour l'impression des toiles communes. Oberkampf l'avait autrefois achetée pour y installer son frère, qui avait manifesté le désir d'être aussi chef de maison. Lorsque Fritz, qui était philosophe, avait voulu se retirer des affaires, le frère aîné avait été là pour se charger de la propriété au prix de 150,000 francs. Oberkampf, qui, malgré son âge avancé, avait conservé l'activité de la jeunesse, faisait de fréquentes apparitions dans ces deux établissemens.

Nous avons indiqué les faits principaux de la rénovation technique opérée dans la seconde époque de la manufacture. Jusqu'au dernier moment, on peut suivre cette évolution. Ainsi nous voyons en 1813 fonctionner une machine qui imprime deux couleurs à la fois; elle fut construite sur les dessins rapportés d'Angleterre par

les deux frères Samuel et Gottlieb Widmer. Le premier cylindre, gravé en creux, traçait les contours du dessin; le second, gravé en relief et agissant conjointement avec le premier, remplaçait ce qu'on appelait la *rentrure* dans l'impression à la main. Les événemens de 1814 purent seuls interrompre ce mouvement d'inventions et la prospérité de la grande manufacture. L'invasion étrangère fit ce que n'avait point fait la terreur. Pour la première fois, les ateliers furent fermés à Jouy; le chômage dura depuis le 17 février jusqu'au 1er mai. Les choses commençaient à reprendre leur équilibre lorsque le funeste retour de l'île d'Elbe, suivi du désastre de Waterloo, vint tout remettre en question. La vallée de Jouy, à cause de sa proximité de Paris, fut condamnée à voir une seconde fois les uniformes étrangers. Il y eut dans les environs deux ou trois fermes incendiées. On craignit même que quelque détachement ennemi ne mît le feu à la manufacture. Cette appréhension troubla pendant quelques jours le cœur du patriarche, qui, au terme de son voyage, était menacé de voir l'œuvre de tant d'années disparaître avant lui. Ses angoisses n'avaient leur source dans aucun sentiment personnel : sa fortune était faite depuis longtemps, et le sort de tous les siens assuré; mais il s'agissait de l'existence de trois ou quatre cents familles dont la destinée était liée à l'établissement. « Ce spectacle me tue, répétait-il tristement; s'ils brûlent la manufacture, que deviendront tous ces pauvres ouvriers? » Le travail avait cessé, mais la manufacture resta ouverte, car elle était devenue un lieu d'asile. Bon nombre de pauvres gens, ne se croyant pas en sûreté chez eux, avaient déménagé leur chétif mobilier, et campaient dans les vastes salles comme dans un caravansérail.

La paix se fit, et tout rentra peu à peu dans l'ordre accoutumé; mais les secousses, qui pour la jeunesse passent presque inaperçues, ont facilement raison des vieillards. Oberkampf, dont l'esprit était si sagace, pouvait pressentir la force et la prospérité que la paix et la liberté allaient rendre à la France; mais il ne lui fut point donné de voir ce joyeux avénement. Le coup était porté; la santé du vieillard s'altéra rapidement, et une fièvre pernicieuse se déclara. Oberkampf pouvait mourir tranquille. Pendant les dernières années de sa vie, il avait vu ses enfans entrer dans des familles qui comptaient parmi les plus considérables et les plus respectées de la bourgeoisie. Il laissait pour diriger son établissement, conjointement avec son fils, un homme dont il avait depuis longtemps apprécié la capacité, son neveu Samuel Widmer. Aussi sa fin fut-elle douce. Entouré des plus saintes et des plus tendres affections, il rendit son âme à Dieu le 4 octobre 1815, ayant dépassé de quelques mois sa soixante-dix-septième année.

La manufacture ne disparut pas immédiatement avec le fonda-

teur; mais la mort de Samuel Widmer, survenue en 1821, fut le signal de la décadence. M. Émile Oberkampf voulut se donner un associé pour combler le vide fait par cette perte. Le nouveau-venu était un fabricant de Rouen. Quelques mois suffirent à l'héritier d'un demi-siècle de gloire industrielle pour s'apercevoir de la divergence d'idées introduite dans la maison. Très intelligent, mais ami du repos, que lui conseillait d'ailleurs la délicatesse de sa santé, il céda en 1822 tous ses droits sur l'établissement paternel à son associé, et se retira des affaires pour vivre dans ses terres.

La prospérité de Jouy semble attachée au nom d'Oberkampf. Ce nom disparu, l'ombre envahit peu à peu la grande manufacture. Vainement le nouveau possesseur, après un premier essai personnel, mit-il l'affaire en société par actions; rien ne put donner une impulsion nouvelle à l'établissement dont l'âme avait disparu, et, cédant la place aux florissantes manufactures de l'Alsace, la société de Jouy opéra sa liquidation. Cet événement, cruellement ressenti dans la localité, qui voyait ainsi tarir la source de travail ouverte depuis si longtemps, ne pouvait être à cette époque, au point de vue de la production générale, qu'un fait insignifiant au milieu du mouvement d'expansion de l'industrie des toiles peintes. La vie qui avait animé l'établissement d'Oberkampf s'était répandue dans toute la France. Rouen jetait dans la consommation des masses d'indiennes de qualité commune, et l'Alsace accroissait toujours la fabrication des toiles fines et des mousselines imprimées. Chose singulière, cet art de l'impression sur étoffes, une des industries où le goût français est le plus vivement empreint, nous en devons la naturalisation chez nous à un étranger, et quant aux progrès accomplis depuis, ils sont surtout dus à une ville, la dernière venue dans la grande famille nationale. Mulhouse est la reine de la toile peinte comme Lyon est la reine de la soie. De puissantes maisons y ont accru à chaque génération leur célébrité héréditaire : qui ne connaît le nom des Dollfus et des Kœchlin? A Mulhouse fourmille une légion de dessinateurs et de graveurs, véritable école d'art dont les essaims se répandent jusqu'en Russie, car leur habileté est bien connue à l'étranger. Toutes les améliorations dans l'outillage ont été poursuivies sans relâche. La *perrotine*, qui imprime trois couleurs à la fois, la machine à imprimer et à rentrer plusieurs couleurs, qui est due à M. U. Troublé, les machines anglaises, tout a été expérimenté. Une machine de M. André Kœchlin, imprimant huit couleurs, figurait à l'exposition universelle de 1855. L'esprit d'invention s'est aussi porté sur quelques opérations accessoires telles que le *grillage* et l'*essorage*. On sait que les fils de coton sont recouverts d'un duvet qui, après le tissage, se montre à la surface de l'étoffe. Le grillage détruit ces filamens qui nuiraient à la netteté de l'impression. On

flamblait autrefois les toiles en les faisant passer rapidement sur des plaques de fonte chauffées. Maintenant on les flambe au gaz par l'ingénieux appareil de Samuel Hall. Quant à l'essorage, il est opéré, soit par la presse-cylindre, soit par *l'hydro-extracteur* de Pentzold, et l'eau est promptement chassée par une application de la force centrifuge. La mécanique a transformé le matériel; mais au-dessus de cette rénovation de l'outillage il faut mettre les progrès chimiques, réalisés pour ainsi dire sur la gamme entière des couleurs, depuis la nuance la plus délicate jusqu'à la teinte la plus foncée (1). Nulle industrie n'est plus redevable que celle des toiles peintes aux investigations de la science. Il suffit à cet égard de rappeler les beaux travaux de M. Chevreul sur le rôle joué par les agens chimiques et par la vapeur dans les opérations dont l'objet est de fixer les matières colorantes sur les tissus. Cette influence de nos savans est parfaitement appréciée en Angleterre. Un économiste anglais dit d'une manière catégorique : « C'est à l'Académie des Sciences que les Français doivent la supériorité qu'ils ont dans les arts, et surtout dans la teinture. »

Aujourd'hui on se joue de difficultés regardées comme insurmontables du temps d'Oberkampf. Sur des étoffes plus légères assurément que celles auxquelles la riante imagination de l'antiquité donnait le gracieux nom d'*air tissu*, Mulhouse prodigue et fixe avec une admirable perfection tous les caprices de la ligne et tout l'harmonieux éclat de la couleur. La fabrication des toiles peintes, dont l'origine remonte chez nous à un siècle à peine, est une des branches les plus vigoureuses et les plus florissantes de l'industrie nationale, et c'est surtout à la supériorité de l'impression que nos étoffes de coton doivent de soutenir honorablement la lutte sur le marché extérieur contre la puissante production de l'Angleterre. Dans ce vivant épanouissement du présent, Jouy n'est plus qu'un souvenir. Des trente-six bâtimens que contenait le vaste enclos, il n'existe plus que le grand établissement, devenu une fabrique de caoutchouc, et la maison d'habitation. Tout le reste a été démoli en 1847.

Outre la maison d'habitation, la famille avait conservé toutes les

(1) Sans essayer le dénombrement des progrès dont s'est enrichie la teinture, on peut citer la préparation des couleurs d'application au moyen des sels d'étain, l'enlévage blanc sur mordans d'alumine et de fer, les enlevages colorés, l'emploi du nitrate de fer pour le noir d'application, l'usage de l'acétate et du sulfate d'indigo pour les verts de Saxe ou pistache, les perfectionnemens apportés au genre *lapis*, l'emploi du jaune de chrome, etc., enfin l'appropriation à l'impression des étoffes de coton de divers moyens exclusivement appliqués jusque-là à la laine et à la soie. Ces progrès ont eu un double résultat, variété dans les produits et abaissement du prix de revient, et par suite développement de la consommation.

terres achetées par son chef dans les environs. Ce fut un bonheur pour les pauvres du village. Par une suprême bénédiction due à sa noble vie, les enfans d'Oberkampf étaient dignes de lui, et, comme la meilleure part de son héritage, il leur avait transmis un reflet de l'active bonté de son âme. Ils furent donc tous unis dans la pensée de constituer une dotation aux pauvres de Jouy. M. Émile Oberkampf, Mme Féray d'Essonne et Mmes Mallet (les deux jeunes sœurs avaient épousé les deux frères) achetèrent le capital d'une rente de 3,000 francs; quelques riches habitans du pays ajoutèrent leur offrande, et depuis, pendant les six mois rigoureux de l'année, des distributions journalières d'alimens, de vêtemens et d'autres objets de première nécessité furent faites aux familles indigentes. On se rappelle peut-être, au début de ce récit, la petite habitation prise à loyer par Oberkampf, pour y installer sa naissante industrie? Cette propriété, connue sous le nom de la *Maison du Pont de pierre*, ayant été mise en vente en 1834, Mme Jules Mallet s'empressa d'en faire l'acquisition. Elle pensa que la meilleure manière de consacrer l'humble théâtre du début de son père, c'était de lui assurer une destination utile au prochain. Les paroles du divin Maître étaient vivantes dans son âme : « Laissez venir à moi les petits enfans. » Agrandie et réparée, la maison devint une salle d'asile où les pauvres enfans du village furent entourés de tous les soins qui leur auraient manqué chez eux. La vraie charité ne fait pas les choses à moitié. Comme, en dehors du groupe principal qui entoure l'église, les habitations vont s'éparpillant dans la vallée à une assez grande distance, un petit omnibus va prendre le matin les enfans éloignés et les ramène le soir chez eux, afin que l'hospitalité de la salle d'asile ne soit achetée par aucune fatigue. Il n'y a donc point à s'étonner que la mémoire d'Oberkampf soit restée en grand honneur à Jouy. La principale rue du village porte ce nom, devenu, malgré sa physionomie étrangère, une des gloires de l'industrie française et l'illustration de la localité. On a marqué la place où le fabricant reçut la décoration des mains de l'empereur. Les vieillards qu'on interroge ne tarissent pas sur les splendeurs de Jouy *au temps de la manufacture*. Il y a enfin dans ce village assez ignoré des environs de Paris, avec moins de poésie dans l'expression, mais avec autant de vérité dans le sentiment, quelque chose du culte des illustres bourgades helléniques pour le demi-dieu étranger, colonisateur et importateur des arts utiles, que le peuple vénérait comme le fondateur et le père de la cité.

URBAIN FAGES.

LA SYRIE

ET

LA QUESTION D'ORIENT

II.

L'EUROPE ET L'ORIENT

Après avoir essayé de décrire la Syrie dans ses traits généraux (1), l'étude de la situation nous a conduits à reconnaître que le gouvernement du sultan n'était guère plus dans ce pays qu'une fiction impuissante, que le pays lui-même n'offrait pas les élémens nécessaires à la reconstitution d'un gouvernement, et qu'enfin aucune des solutions qui ont été proposées en prenant pour base une combinaison empruntée aux choses ou aux hommes de l'Orient ne présentait de garanties réelles à l'Europe et à l'humanité, soit pour la création d'une administration respectable, soit contre le retour de crises pareilles à celle qui vient de soulever le monde chrétien et de raviver les inquiétudes qui s'emparent inévitablement des cabinets et des esprits lorsque l'Orient est en jeu.

Aujourd'hui, puisque l'Orient nous fait défaut, je veux rechercher s'il n'est pas en dehors de lui quelque moyen de résoudre ou au moins d'atténuer la crise qui, à bien considérer les choses, n'est pas seulement spéciale à la Syrie, mais qui menace encore d'éclater

(1) Voyez la livraison du 15 septembre.

chaque jour sur vingt autres points de l'empire ottoman. Les scènes révoltantes dont la Syrie vient d'être le théâtre ne sont pas en effet un incident purement local, elles sont malheureusement l'un des symptômes d'un état général qui s'est révélé l'année dernière à Djeddah, qui vient de se manifester aujourd'hui à Damas, qui ensanglantera peut-être demain la Bosnie, ou le Montenegro, ou encore quelque autre partie des états turcs. A moins d'un miracle que rien n'autorise à prévoir, je tiens le mal pour incurable; aussi n'ai-je pas la prétention de chercher à le guérir. Je crois seulement que si l'Orient n'est pas capable de se sauver lui-même, ni de nous épargner les conséquences que doivent produire ses révolutions, l'Europe cependant n'est pas réduite à la triste condition de voir venir ces conséquences sans essayer de détourner les unes et d'amoindrir les autres. J'espère et je crois que si elle veut bien s'aider elle-même, elle peut beaucoup faire pour diminuer les dangers qui la menacent du côté de l'Orient. Il faut qu'elle prenne son parti de ne pouvoir ni les dissiper absolument, ni les ajourner à une époque indéfinie, car il faudrait pour cela le rajeunissement impossible de l'empire ottoman; mais ne serait-ce rien que d'amortir les intrigues qui minent ce sol épuisé? Ne serait-ce rien que de créer une situation de laquelle on n'aurait pas à craindre le retour de guerres semblables à celle de Crimée, des guerres qui mûrissent peut-être la question, mais qui ne la résolvent pas et la laissent toujours pendante sur les têtes des peuples européens? Borner là son ambition, c'est sans doute être bien modeste au gré des esprits qui ont une plus grande confiance que moi dans la sagesse humaine; je crois cependant que c'est là tout ce que comporte la situation et tout ce qu'il convient aujourd'hui d'essayer de lui faire produire. Lui demander davantage serait poursuivre une chimère.

Ce n'est donc pas une solution proprement dite, ni encore moins un remède souverain que je viens proposer pour l'Orient malade, c'est simplement un moyen d'amoindrir les dangers que son état nous réserve. Je ne chercherai pas non plus à revendiquer en ma faveur la priorité de l'invention pour les idées qui vont être exposées. J'ai au contraire quelque plaisir à voir les hypothèses que j'avais moi-même conçues depuis longtemps déjà naître spontanément dans quelques pays étrangers. Si ce qui m'avait semblé être le plus conforme aux intérêts réels et raisonnables de la France peut être aussi agité en Angleterre comme ce qui est le plus conforme aux intérêts du peuple anglais, c'est un exemple précieux, et qui prouve que les gouvernemens, s'ils le voulaient bien, pourraient s'entendre plus facilement qu'on ne dit pour maintenir la paix générale, en essayant de résoudre une à une les difficultés secon-

daires, comme est l'affaire de Syrie, au fur et à mesure qu'elles se présenteront, en s'employant à débarrasser le terrain des incidens de moindre importance jusqu'au jour où, le dénoûment suprême s'étant produit, chacun saura du moins, s'il est obligé de combattre, ce que valent au juste ses prétentions, ses alliances et les intérêts qui lui feront prendre les armes. Nous n'en sommes pas là heureusement, j'espère même faire voir qu'il est possible d'ajourner cette éventualité cruelle, et l'affaire de Syrie va encore ici me servir d'exemple, comme étant à la fois et la plus pressante et celle qui peut nous aider, si elle est bien conduite, à rentrer par le détail dans l'ensemble de la question d'Orient.

I.

A propos de la Syrie et des moyens d'y établir un gouvernement acceptable, les Anglais ont donné largement carrière à leur esprit si fertile en combinaisons pratiques. Dans leur pays, où non-seulement la parole appartient en droit à tout le monde, mais où en fait chacun croit remplir un devoir en se servant de la parole toutes les fois qu'il a quelque chose à dire, les solutions proposées pour le problème qui nous occupe ont été innombrables, et chaque jour en voit encore se produire. Il y a même plus, c'est que le même personnage ou le même journal ne se fait aucun scrupule d'en soumettre plusieurs au public. Les bonnes gens qui chez nous se prennent pour de profonds politiques ne manquent pas d'ordinaire de signaler cette variabilité de l'opinion anglaise comme une preuve de son machiavélisme, tandis qu'on devrait y voir au contraire une preuve de sa naïveté. En Angleterre, il n'existe rien de semblable à ce que la jurisprudence officielle qualifie chez nous de vieux partis, il n'y existe que des partis très vivans, qui se disputent l'influence avec assez d'ardeur, mais qui ont l'avantage d'être tous d'accord sur le fond des choses, sur l'organisation de la société et des pouvoirs publics, sur tous les principes qui servent de base à la constitution même de l'état. Sur ces points, qui ne sont jamais discutés parce que personne ne les met en question, whigs, tories, radicaux, adeptes de l'école de Manchester n'ont qu'une manière de voir, et il en résulte que la discussion publique ne porte jamais que sur les moyens de faire les affaires du pays. Il en résulte aussi que, malgré la vivacité de la polémique orale ou écrite, il subsiste toujours entre les partis un fonds sincère de tolérance mutuelle qui sollicite toutes les imaginations, on pourrait dire toutes les fantaisies, à se produire librement et sans crainte; sur le continent, on a des arrière-pensées ou l'on redoute de passer pour en avoir. Il en est tout autrement en

Angleterre, où personne ne craint que l'on suspecte le fond de sa volonté, où le milieu moral dans lequel on vit accepte *à priori* que quiconque prend la parole a pour but de servir l'intérêt général en poursuivant pour lui-même une influence dont la recherche est regardée comme une vertu et non pas comme un vice. C'est là ce qui explique pourquoi les Anglais sont si prompts et si féconds à produire en toute occasion, et à propos des plus petites comme des plus grandes affaires, des montagnes de projets et de solutions. Ce n'est pas du machiavélisme, c'est tout simplement le fruit naturel et sain d'une société qui se sent en paix avec elle-même, qui a su concilier l'ordre avec la liberté.

Quoi qu'il en soit, le plus accrédité des organes de la presse anglaise, le *Times*, proposait l'autre jour à l'Europe une solution qui me paraît être de toutes la plus efficace et celle qui offre le moins de dangers réels. Sans préjudice de ce qu'il avait dit la veille, ni de ce qu'il allait dire le lendemain, il conseillait d'établir en Syrie un prince appartenant à l'une des familles souveraines de l'Europe. Ce serait un grand parti à prendre, qui aurait certainement bien ses périls, et qui ne pourrait passer dans les faits qu'à travers bien des difficultés. Tout considéré, ce serait peut-être cependant le plus sage et le plus prudent, quoiqu'il soit le plus radical, il n'y a point à se le dissimuler.

Les objections que soulève ce projet sont de deux genres : les unes font valoir les droits écrits et reconnus du sultan sur la Syrie, les autres prennent pour texte la jalousie qui divise les gouvernemens de l'Europe, et qui les empêcherait de consentir les sacrifices nécessaires pour assurer la réalisation du projet. Quant au pays lui-même, il n'y ferait véritablement obstacle qu'autant que l'Europe le voudrait bien permettre. Il est encore plongé dans un état de barbarie, d'ignorance et de discordes tel que personne sans doute ne pense à le consulter, soit par la voix de ses cheiks, de ses émirs ou de ses notables, soit même par la voix du suffrage universel, sur le gouvernement qu'il conviendrait de lui donner.

Je tiens pour très sérieuse l'objection qui se tire du droit public des nations, lequel ne permet de distraire légalement la Syrie de l'empire ottoman qu'à la suite d'une guerre heureuse que personne aujourd'hui ne saurait déclarer justement à la Turquie, ou que par un effet de la libre volonté du sultan. Loin de penser que la facilité avec laquelle on dispose maintenant des couronnes soit une raison que l'on puisse alléguer pour autoriser une nouvelle violation des principes, il semble que c'est au contraire un motif de plus pour les défendre avec autant de vigilance que jamais. Dans l'affaire qui nous occupe néanmoins, ce qui serait le plus dangereux, ce ne serait pas

tant l'atteinte portée aux traités mêmes que la chance de créer un précédent dont les convoitises qui guettent impatiemment l'héritage des Turcs pourraient se faire une arme redoutable contre la paix du monde. C'est là que gît la difficulté réelle; mais dans le compte qu'il en faut tenir, la question à se poser est celle-ci : les inconvéniens que présente cette solution ne sont-ils pas moindres que ceux qui résulteraient du *statu quo*, ou de l'intronisation d'Ab-el-Kader, ou de la réunion administrative de la Syrie à l'Égypte, ou enfin de toutes les autres hypothèses qu'on a mises en avant? Or je crois avoir démontré qu'il n'en est pas une seule qui offre quelque garantie contre le retour d'événemens pareils à ceux dont l'Europe vient d'être si profondément troublée. Qu'en arriverait-il une autre fois lorsqu'on aurait donné le temps de mûrir à toutes les intrigues qui conspirent la destruction de l'empire ottoman, et qui sont certainement beaucoup plus réelles et plus dangereuses que les complots dont on accuse les Turcs, qui n'en peuvent mais, car leur véritable crime, c'est leur faiblesse?

Si l'on pouvait obtenir du sultan qu'il renonçât à la Syrie, comme on a obtenu de lui qu'il sollicitât l'appui des troupes françaises (car c'est ainsi que la chose est consignée dans les derniers protocoles), la plus grosse part de la difficulté serait levée, et il ne resterait plus qu'à s'entendre sur les moyens d'exécution; mais il est au moins douteux que les conseils de l'Europe soient assez éloquens pour inspirer à la Porte un désintéressement aussi généreux. Faudrait-il donc alors passer outre? En le faisant, commettrait-on une iniquité absolue? Les droits du sultan sur la Syrie sont, je le répète encore, entièrement réguliers au point de vue de la jurisprudence internationale; n'est-il rien cependant qu'on puisse faire valoir à leur encontre? Lorsqu'il y a vingt ans l'Europe coalisée arracha la Syrie à l'oppression du vice-roi d'Égypte pour la donner au sultan, était-ce seulement un cadeau à titre gracieux que l'Europe entendait lui faire en courant elle-même pour cet acte de libéralité les chances d'une guerre générale? Y a-t-il mauvaise foi à prétendre en 1860 que ce qui se passa en 1840 fut un marché à titre onéreux pour les parties contractantes, les unes s'étant imposé des frais et des risques considérables, l'autre ayant pris l'engagement moral de bien gouverner le pays en retour de ces frais et de ces risques dont l'Europe seule a supporté tout le poids? Après vingt ans de désordres et d'anarchie, après vingt ans d'un gouvernement incapable et qui vient d'aboutir à un interrègne de pillages et de massacres tolérés peut-être par la complicité de quelques fonctionnaires turcs, encouragés à coup sûr par la faiblesse et par l'impuissance de tous les représentans de la Porte en Syrie, l'Europe n'est-elle pas en droit

de dire que les conditions morales du marché qu'elle avait consenti n'ont pas été tenues? N'est-elle pas autorisée, au moins jusqu'à un certain point, à reprendre ce qu'elle aurait certes pu ne pas donner, ce que le sultan lui-même eût été dans l'impossibilité de conquérir par ses propres ressources, et ce qu'il semble être aujourd'hui dans l'impossibilité de conserver?

Les droits légaux des souverains sont aussi respectables que ceux de la propriété privée, avec laquelle ils ont des liens étroits. Toutefois la propriété qu'on ne possède pas, et dont on n'a même pas payé loyalement le prix d'achat, n'est-elle pas dans une situation particulière vis-à-vis de la loi? — Le propriétaire dont la maison s'écroule sur la voie publique au grand danger des voisins et des passans, le propriétaire qui est dans une position de fortune telle que personne ne veut lui prêter l'argent qui lui manque pour réparer ses ruines n'est-il pas, lui aussi, dans une situation particulière vis-à-vis de la loi? — Enfin le propriétaire qui n'aurait jamais été que le possesseur nominal de sa maison, et qui en ferait ou laisserait faire un dépôt de matières incendiaires ou un repaire de malfaiteurs, n'aurait-il pas, lui aussi, compte à rendre à la justice? Toutes ces questions peuvent être soulevées à propos de la Syrie et du titre en vertu duquel le sultan la détient aujourd'hui.

Il est certainement très cruel pour un souverain de renoncer à une province, mais pour les souverains comme pour les autres hommes il est des nécessités qu'il faut savoir accepter volontairement plutôt que de se les laisser imposer par la force. Tous les traités qui garantissent au sultan l'intégrité de l'empire ottoman n'ont pour base solide en définitive que sa propre aptitude à gouverner lui-même ses états. L'Europe n'a pas pris et ne peut pas prendre charge de gouvernement en sa place; mais là où le pouvoir du sultan s'écroule, elle est forcée, bon gré, mal gré, de songer à combler le vide. Inquiété, poursuivi comme il l'est par toutes les ambitions qui minent le terrain sous ses pas, il ne serait peut-être que sage au sultan de renoncer là où il ne peut pas faire acte de puissance et de gouvernement réel. C'est là en effet qu'on l'attaquera, qu'on fera éclater de temps à autre quelque explosion qui servira à justifier les entreprises contre le reste de ses possessions. Or, s'il est des points qu'il ne possède pas et sur lesquels il ne puisse plus étendre son bras affaibli, c'est à coup sûr la Syrie et l'Arabie. Il n'y est pas beaucoup plus sérieusement le maître que les princes qui ont encore conservé parmi leurs titres ceux de roi de Chypre et de Jérusalem. La Syrie est une cause de dépenses bien plutôt qu'une ressource pour son trésor épuisé; la Syrie ne lui fournit pas d'hommes, ou ce qu'elle lui fournit, il vaudrait mieux pour lui ne le point avoir.

Le corps d'armée de l'Arabistan, comme on appelle les levées qui se font en Syrie, n'existe guère que sur le papier; c'est tout simplement une mine à exploiter pour les concussionnaires, et la moralité des quelques hommes que l'on est obligé de tenir sous les drapeaux, on vient de voir par les événemens de Damas le cas qu'il en faut faire. A quelque point de vue qu'on se place, la Syrie n'est pour le sultan qu'une cause de faiblesse et qu'une occasion de scandale.

Si donc le concert européen parvenait à convaincre le sultan de la sagesse de ces conseils, il aurait rendu un véritable service à la cause générale et au sultan lui-même; mais s'il éprouvait un refus à Constantinople, devrait-il et pourrait-il prendre le parti de passer outre? Oui sans doute, il le pourrait et il le devrait faire. Les traditions de la diplomatie et du droit international lui fourniraient des antécédens qui justifieraient une pareille résolution. En 1827, n'est-il pas intervenu entre le sultan et l'une de ses provinces révoltées pour constituer le royaume actuel de la Grèce? Si en 1830 et dans les années qui ont suivi l'Europe a semblé faire d'abord quelques difficultés pour reconnaître nos droits sur l'Algérie et pour sanctionner l'état de choses que nous voulions voir établi à Tunis, n'a-t-elle pas fini cependant par accepter ce que nous avons fait? De même en 1840 n'a-t-elle pas, malgré la résistance du sultan, institué en Égypte une vice-royauté héréditaire?

Ce sont là autant d'exemples très frappans et qui peuvent être invoqués dans les circonstances actuelles avec d'autant plus de force qu'en Grèce, en Algérie, à Tunis, en Égypte, il s'agissait précisément, comme aujourd'hui en Syrie, de pays que le sultan ne pouvait plus gouverner, et de la nécessité de créer quelque chose là où son impuissance ne laissait plus que le vide et l'anarchie. Et si l'on rejette ces précédens parce que, s'appliquant tous à l'empire ottoman, ils ont l'air de tendre à la création, en dehors du droit commun, d'une jurisprudence spéciale qui serait particulièrement applicable à l'Orient, on peut trouver encore dans l'histoire récente de l'Europe un cas analogue et qui doit lever tous les scrupules. En 1830, les provinces belges du royaume des Pays-Bas s'étant insurgées contre le gouvernement que le congrès de Vienne leur avait donné, l'Europe se trouva dans une position infiniment plus délicate que celle où elle se trouve aujourd'hui vis-à-vis de la Syrie. C'était son propre ouvrage qu'il fallait défaire, c'était la première brèche à ouvrir dans ces traités de 1815 qui tenaient si fort au cœur de tous les gouvernemens, excepté celui de la France. D'un autre côté, les provinces soulevées n'avaient véritablement à alléguer d'autres griefs qu'une question d'antipathie nationale et de suprématie religieuse, et elles ne pouvaient pas prétendre que le sceptre de la maison d'Orange

eût été oppressif pour elle, que le règne du roi Guillaume ne leur eût pas procuré tous les biens que porte avec lui un bon gouvernement, l'ordre, la liberté, une exacte justice, une administration intelligente et bienfaisante, un degré de prospérité qu'elles n'avaient jamais connu jusque-là. Il y avait même plus, c'est que si l'on eût laissé la carrière libre au prince d'Orange, il était possible qu'il eût réussi à ramener sous le joug les provinces révoltées; au moins la campagne de 1831, où il ne fut arrêté que par nos troupes, donne quelque vraisemblance à cette hypothèse. Que fit cependant l'Europe? Elle intervint, elle évoqua l'affaire; la conférence de Londres fut constituée, et pendant les années où elle siégea, elle rendit au monde entier des services que la reconnaissance publique ne peut avoir oubliés. Je ne connais pas un intérêt respectable qui ait souffert de ses décisions, des résultats de son œuvre. Je n'en vois aucun auquel on ne doive applaudir. La Hollande elle-même s'en est retirée saine et sauve dans sa dignité; sa considération n'en a pas été amoindrie au milieu des nations, et son exemple prouve que, si, étant menacée de l'arbitrage de l'Europe, la Porte arguait aujourd'hui pour le repousser du tort qui serait fait à son influence et à son honneur, ce n'est pas à autrui, mais bien à elle-même d'abord qu'elle devrait s'en prendre.

Sans compter la nécessité qui nous presse, tous ces exemples, le dernier non moins que les autres, paraîtront sans doute concluans, et l'on ne devine pas quel motif raisonnable pourrait empêcher les cinq puissances signataires déjà des premiers protocoles de se former en conférence, comme elles l'ont fait autrefois à Londres, et d'évoquer à leur tribunal les affaires de la Syrie, comme elles ont évoqué autrefois celles de la Belgique. Qu'elles discutent toutes les hypothèses qui ont été proposées pour résoudre la question, et lorsqu'elles auront vu s'évanouir dans le creuset de la discussion tous les projets qui consistent à chercher en Orient ou en Syrie même les moyens de résoudre le problème, alors qu'elles aient le courage de la circonstance, et qu'elles placent sur le trône de Syrie un prince chrétien, comme elles ont placé le roi Léopold sur le trône de Belgique.

Le plus difficile probablement serait de désarmer les jalousies et les rivalités à propos de l'élection à faire, mais on y parviendrait sans doute en procédant par voie d'exclusion, c'est-à-dire en établissant comme principe que le choix ne pourrait porter sur aucun des princes appartenant à l'une quelconque des maisons royales ou impériales qui représentent les cinq grandes puissances.

Ce point une fois résolu, il est bien des choses qui iraient presque d'elles-mêmes. Il n'est pas probable par exemple que des puissances

qui, entre elles cinq, entretiennent près de deux millions d'hommes sous les armes se fissent beaucoup prier pour fournir pendant cinq ou six ans un corps d'occupation de 20 ou de 25,000 hommes, qui serait indispensable au nouveau gouvernement pour s'établir, comme il n'est pas probable non plus qu'elles se refusassent à lui faire, sur des budgets dont l'ensemble monte à six ou sept milliards, une avance de quelque cinquante millions qui ne serait pas moins indispensable.

On pourrait aussi par prévision neutraliser les troupes qui seraient employées à ce service d'ordre européen.

Même en supposant que tout cela réussit, il est encore une question sur laquelle il serait nécessaire de s'entendre à l'avance. L'Arabie, qui en droit dépend, comme la Syrie, du sultan, mais sur laquelle en fait il ne règne pas plus que sur la Syrie, comme on ne l'a que trop vu à Djeddah l'année dernière, l'Arabie se trouverait, par suite d'un arrangement pareil, encore plus étrangère au sultan qu'elle ne l'est maintenant. L'anarchie ne serait pas seulement, comme aujourd'hui, son état réel; ce serait, s'il est permis de parler ainsi, son état constitutionnel, mais que les intérêts européens auraient de la peine à tolérer, parce qu'ils ont besoin de sécurité dans la Mer-Rouge. Il serait prudent de statuer d'avance sur cette question. Et même, en tout état de cause, ne serait-il pas sage d'y penser dès aujourd'hui? L'Europe peut-elle se contenter longtemps encore d'illusions? Peut-elle accepter, comme garantie efficace et actuelle de ses intérêts dans la Mer-Rouge, le droit légal qu'elle a de porter, en cas de malheur, ses griefs à Constantinople, qui n'est même plus assez riche ni assez puissante pour assurer la réparation des crimes accomplis, à bien plus forte raison pour les prévenir?

C'est ainsi qu'en travaillant à approfondir les questions, on arrive toujours à voir se lever devant soi de nouvelles et sérieuses difficultés; mais parce qu'une solution n'est pas parfaite, est-ce une raison pour la rejeter, surtout en matière politique, surtout quand il s'agit de combler les vides que laisse se faire autour de lui un état qui est en décadence manifeste? A ce compte, il n'y aurait de juste et de vrai dans le monde que la paralysie, et au lieu d'aider la situation à se dénouer de la façon la moins préjudiciable aux intérêts de tous, on ne ferait qu'augmenter les périls, en appelant les catastrophes les plus terribles sur ceux-là mêmes qu'on aurait eu la prétention de respecter.

Ici l'Europe se trouve aux prises avec une situation que dominent des lois en quelque sorte fatales, car il n'appartient à personne sur la terre, ni peuple, ni homme d'état, de soustraire l'empire turc à la défaillance qui est la cause des complications actuelles, qui sera

demain la cause de complications encore plus redoutables. Aussi la sagesse consiste-t-elle, en cette occurrence, non pas à chercher la panacée qui n'existe pas, mais à prendre, quand il en est temps encore, le parti qui présente le moins d'inconvéniens. Ce parti, c'est celui que le *Times* a proposé, entre beaucoup d'autres, le jour où il a provoqué en Syrie la création d'une principauté gouvernée par un prince européen.

En réalité, il s'agit d'arracher une terre en déshérence à l'abandon, au désordre, à la barbarie, et l'Europe seule peut assurer ce résultat. Osera-t-elle agir? ou bien ce qui va sortir de ses conseils sera-ce un replâtrage quelconque du *statu quo*, et qui durera ce qu'il plaira à Dieu, sans que le mérite des hommes ni des peuples ait contribué en rien à le faire durer? Mais s'il venait à se rompre, si dans un an d'ici, plus tôt peut-être, les correspondances de l'Orient nous apportaient le récit de nouvelles horreurs, l'Europe serait-elle encore en mesure de faire ce qu'elle pourrait si bien faire aujourd'hui? Serait-elle innocente du sang qui aurait coulé?

II.

Aujourd'hui en effet la politique européenne, en même temps qu'elle voit incessamment grandir sa sphère d'action, doit comprendre que l'étendue de ses responsabilités croît en raison même du développement de sa puissance. Un mouvement tel que les siècles antérieurs n'en ont jamais vu, même au temps de la découverte de l'Amérique, entraîne les peuples de race européenne à établir leur domination sur toute la terre. Depuis le pionnier du *far west* jusqu'au pasteur qui promène ses troupeaux dans les solitudes de l'Afrique méridionale, depuis le chercheur d'or de la Californie ou de l'Australie jusqu'au soldat qui essaie de pénétrer les mystères du Sahara ou qui combat en Chine pour l'honneur du drapeau, depuis le colon de la Nouvelle-Zélande jusqu'au marchand qui exploite les océans, du détroit de Behring aux antipodes et des antipodes au Groënland, on ne voit partout que des Européens travaillant à établir par les armes et par la politique, par la propagande religieuse et par le commerce, par l'agriculture et par l'industrie, la domination de leur race sur toutes les autres races de la terre.

Aucune époque de l'histoire du monde n'a vu quelque chose de comparable à ce qui s'accomplit sous nos yeux; jamais, même au temps de Pizarre, de Cortez ou d'Albuquerque, il ne s'est fait sur le désert ou sur les pays anciennement habités des conquêtes aussi extraordinaires que celles dont nous sommes les témoins depuis le commencement du siècle. A cette époque, les États-Unis ne comp-

taient pas 4 millions d'hommes, et leurs défrichemens dépassaient à peine les Alleghanys; aujourd'hui ils ont franchi les Montagnes-Rocheuses, ils se sont établis sur les bords du Pacifique, ils comptent plus de 32 millions de citoyens. Au Canada, la population a quintuplé et refoulé les peaux-rouges aux extrémités du monde habitable. Au cap de Bonne-Espérance, les Boers, partis du 34e degré de latitude sud, se sont aujourd'hui répandus dans leurs migrations jusqu'au 18e degré. L'Inde anglaise a décuplé en superficie, et au lieu de 40 millions de sujets elle en compte maintenant 150. La Nouvelle-Hollande et la Nouvelle-Zélande se sont développées depuis dix ans seulement dans des proportions non moins extraordinaires. La Chine est entamée et tombe en poussière sous les coups des Européens aussi bien que sous l'influence délétère de l'anarchie. Le Japon nous provoque; les colonnes russes sont descendues à l'est jusque sur les bords de l'Amour, et dans le sud elles donnent des inquiétudes aux garnisons anglaises qui occupent les bords de l'Indus. La barbarie africaine est cernée de presque tous les côtés. En aucun temps, on n'a vu un pareil ensemble de conquêtes, soit que l'on compte l'étendue des territoires occupés ou le nombre des sujets auxquels la race dominante a imposé ses lois. Et qu'on le remarque bien, il n'est pas un seul point sur lequel cette race ait été repoussée ou arrêtée; on dirait même qu'il suffit de son contact, fût-il le résultat d'intentions bienveillantes, pour faire écrouler tout ce qu'elle touche en dehors d'elle-même. Elle a voulu ménager la Chine, et la Chine se dissout; elle vient de faire un effort des plus énergiques, elle a dépensé des flots d'or et de sang pour soutenir la caducité de l'empire ottoman, et l'empire ottoman est plus faible que jamais.

Ce mouvement d'expansion de la race européenne sur la terre habitable ou habitée est le signe caractéristique de notre époque, et il produit des conséquences qui font croire que dans un demi-siècle d'ici le rang des puissances dans le monde sera fixé par l'importance du rôle que chacune d'elles aura joué dans ce grand ensemble. Ni rois, ni gouvernemens, ni combinaisons de la politique ou de la diplomatie ne peuvent en arrêter le développement, parce qu'il est l'expression même de la vie des peuples européens, parce qu'il est le résultat nécessaire de leurs bonnes comme de leurs mauvaises qualités, de leurs tendances les plus généreuses comme du jeu de leurs forces et de leurs besoins matériels. Sans rechercher les causes de cette situation, il doit suffire de constater qu'elle existe et qu'au nom des progrès moraux qu'ils ont réalisés chez eux, les peuples européens ne peuvent plus assister de sang-froid aux grandes injustices qui se commettent sur la terre près ou loin d'eux, que de plus la conséquence naturelle des merveilleuses applications qu'ils ont

faites des sciences à l'industrie est de les mettre en contact permanent avec tous les peuples qui sont moins civilisés qu'eux, et qui provoquent d'eux-mêmes la conquête parce qu'ils sont incapables d'assurer chez eux le respect constant des droits de l'humanité ou l'exécution fidèle des engagemens internationaux. Alors survient l'emploi de la force, et la force physique aussi bien que morale appartient aux Européens. C'est la loi, mais c'est une loi que les passions des hommes et des gouvernemens peuvent invoquer souvent aussi sans justice, d'autant mieux que l'application ne relève encore d'aucune juridiction régulière. Contre les iniquités qui peuvent être tentées ou commises en son nom, il n'y a d'autre recours que la guerre entre les peuples européens eux-mêmes.

La situation actuelle de l'empire ottoman nous menace chaque jour de cette cruelle alternative; ne saurons-nous rien faire pour l'éviter ou l'ajourner? Nous laisserons-nous compromettre et engager sans avoir rien tenté pour atténuer la gravité de la crise lorsqu'elle éclatera? Lors du congrès de Paris en 1856, on aurait dû espérer qu'il serait adopté d'un commun accord quelque tempérament en vue d'apaiser une question qui restait toujours aussi brûlante après qu'avant la guerre; mais il n'en a rien été. L'incendie qui vient de se déclarer en Syrie, et qui n'est lui-même qu'un accident particulier d'une situation générale, laissera-t-il les gouvernemens de l'Europe toujours divisés par leurs jalousies à ce point qu'ils ne puissent même essayer de s'entendre dans l'intérêt de leurs peuples? Quand je dis s'entendre, je n'ai pas dans l'esprit la formation d'une bande de conspirateurs qui se réuniraient pour partager les dépouilles d'une victime. Quoique le partage de l'Orient entre peut-être dans les rêves de beaucoup de gens, c'est un projet aussi peu sensé que peu moral. L'Europe, qui jadis a accepté le criminel partage de la Pologne, n'aurait pas aujourd'hui, je l'espère, le courage de ratifier de pareils attentats contre le droit des gens, et je la crois de plus assez éclairée pour ne pas savoir que tous les traités et toutes les conventions qu'on aurait pu faire à l'avance n'empêcheraient pas qu'un événement aussi considérable que la disparition subite de l'empire ottoman ne devînt la cause de longues et de grandes guerres. Une si grosse question ne se dénouera probablement qu'à coups de canon; tout ce que la politique y peut faire, et c'est en cela qu'elle montrera sa sagesse, c'est de préparer le dénoûment pour le réduire aux plus minces proportions possibles, afin que les malheurs dont il sera le signal soient réduits d'autant. D'ailleurs les empires ne finissent pas ainsi du jour au lendemain. Le triste empire grec d'Orient, qui ne valait pas beaucoup moins au jour de sa mort qu'il ne valait au jour de sa naissance, a mis plus de mille ans à mourir

dans sa honte. Sans doute les choses vont aujourd'hui plus vite qu'elles n'allaient il y a quatre cents ans; mais ce qu'il ne faut pas oublier non plus, c'est qu'en 1453 les Grecs du bas-empire n'avaient plus aucune vertu militaire, tandis que cette vertu subsiste encore chez les Turcs. Leurs plus ardens détracteurs ne le contesteront probablement pas, car au besoin on pourrait leur rappeler que, dans la campagne de 1853-54, l'armée turque d'Europe a constamment battu les Russes à Oltenitza, à Citate, à Silistrie, à Giurgevo, sans essuyer elle-même un seul revers, et qu'elle avait fait évacuer les principautés à l'ennemi avant que les alliés eussent encore paru sur un seul champ de bataille. Il faudrait consentir à des années de guerre et à des sacrifices de tout genre avant d'avoir vaincu et dompté les Osmanlis combattant chez eux, sur le sol qu'ils occupent réellement, pour leur foi et pour leur existence comme nation.

Ce n'est pas une raison cependant pour croire à la vitalité de l'empire ottoman, et je voudrais dire pourquoi je n'y ai pas confiance. Je ne suis pas de ceux qu'une haine aveugle emporte contre les Turcs; j'avoue même qu'en songeant à leur histoire, je ne puis me défendre d'une douloureuse compassion. Leur faiblesse et leurs vices d'aujourd'hui ne peuvent me faire oublier leur grandeur et leurs qualités d'autrefois. Parmi ces qualités, il en est une surtout qu'il me peine de voir méconnue et calomniée comme elle l'est de nos jours: c'est la douceur qui a présidé à leur conquête, c'est la tolérance comparative qu'ils montraient envers les autres religions, alors que l'Europe ne leur donnait que des exemples de fanatisme et de barbarie envers tout ce qui n'était pas chrétien, envers même tout ce qui était considéré comme hérétique. Eux, ils laissaient aux vaincus leurs institutions civiles et religieuses, ils leur laissaient leur autonomie et leur administration intérieure, à l'époque où l'Espagne massacrait par millions les Indiens du Nouveau-Monde, à l'époque où la France catholique égorgeait les protestans à la Saint-Barthélemy. Alors l'empire ottoman se présentait honorablement pour lui en contraste avec l'Europe par la mansuétude de son gouvernement envers les vaincus, car pour le temps cette mansuétude était telle qu'on avait vu des peuples chrétiens, comme par exemple les Roumains de Moldavie et de Valachie, reconnaître sa suzeraineté plutôt que de se laisser conquérir par leurs voisins chrétiens. Je n'entends pas contester qu'en l'an de grâce 1860 les populations de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne ne soient animées de sentimens beaucoup plus libéraux et plus tolérans que les Turcs de l'an 1277 de l'hégire, et même que les Turcs de la réforme, ce n'est pas là ce qui est en question; mais ce que l'on peut dire, et ce qu'il importe d'établir, parce que c'est la vérité, c'est que le Turc

est encore, à tout prendre, la moins intolérante de toutes les créatures qui peuplent l'empire ottoman. Dans ces contrées, où la religion est le signe de la race et de la nationalité, les rivalités et les haines religieuses sont d'une ardeur extrême, et ceux qui les ressentent le plus vivement sont aussi ceux que leur religion place dans une situation inférieure. Il y a sans doute quelque chose d'éminemment respectable et de touchant dans cet attachement que les vaincus ont conservé, à travers des siècles d'humiliation, à la foi de leurs pères, et je les en louerais sans réserve, si la violence des sentimens qu'elle leur inspire se tournait seulement contre leur vainqueur; malheureusement ce qu'il est encore vrai de dire, c'est qu'ils paraissent se détester plus entre eux qu'ils ne détestent l'infidèle. C'est à propos d'une querelle entre Druses et Maronites que le feu vient de prendre en Syrie; c'est à propos d'un refus de sépulture opposé par des Arméniens du rite grec à l'enterrement d'un Arménien protestant qu'il a peut-être failli prendre l'autre jour à Constantinople; c'est à propos du premier sujet venu qu'une habile intrigue peut le faire prendre à tout instant entre les Grecs et les Arméniens, en nous disant comme toujours que c'est le résultat d'un complot tramé par la barbarie turque pour exterminer les chrétiens. Et de même que le sentiment de la race n'unit pas toujours les rayas quand par hasard la religion les sépare, ainsi que le prouve la vivacité des haines qui divisent entre eux les Arméniens grecs et les Arméniens catholiques, de même le sentiment religieux ne suffit pas à les unir quand c'est la race qui les sépare, ainsi que le prouvent les éternelles discordes des Grecs et des Arméniens du rite grec, des Bulgares et des Grecs de Roumélie qui appartiennent à la même église. Le Turc est moins intolérant qu'aucune de ces races dont l'intolérance réciproque va presque toujours jusqu'à unir chacune d'elles au Turc contre chacune des autres. En tout lieu de l'empire ottoman, c'est l'histoire de chaque jour.

N'avoir réussi à rien constituer politiquement qu'un pareil état de choses, c'est la véritable faute des Turcs, et une faute qui suffirait à elle seule pour entraîner une condamnation définitive. Au lieu de fonder un état et une société, ils n'ont réussi, comme les autres Orientaux, qu'à créer une agglomération de races conjurées pour se perdre les unes les autres. Le christianisme (il est bien entendu qu'on en parle seulement ici au point de vue temporel et historique), le christianisme, autant que nous savons ce qui s'est passé sur la terre, est probablement de toutes les formes religieuses celle qui a le plus fait la guerre et fait disparaître le plus grand nombre de nationalités. C'est certainement ce que l'histoire nous enseigne depuis le temps des premières persécutions exercées par les empe-

reurs grecs d'Orient jusqu'à celles que de nos jours encore l'empereur Nicolas faisait peser sur ses sujets catholiques; mais du moins la sévère et terrible éducation qu'ont reçue les peuples chrétiens de l'Europe a produit des résultats qui éclipsent par leur magnificence et leur splendeur tout ce que le monde avait vu et peut-être même tout ce qu'il avait pu rêver. Que Dieu, dans ses impénétrables décrets, juge selon leurs mérites les auteurs des violences et des crimes qui ont été commis en son nom, ce qui reste cependant pour nous certain, manifeste, éblouissant comme le soleil, c'est que des épreuves imposées à son enfance la république chrétienne des peuples européens est sortie avec un cortége de nations dont la puissance et les lumières, dont la richesse, la moralité et la jeunesse toujours renaissante ne semblent plus pouvoir cesser d'être que par un acte de la volonté divine. Les moyens qui ont conduit à ce résultat restent toujours soumis à la critique de l'histoire; mais, quel que soit son jugement sur certains faits ou sur certains hommes, il lui reste à enregistrer avec orgueil la fondation d'une société de peuples qui ne sont plus divisés entre eux que par des nuances infiniment moins tranchées qu'on n'en pourrait signaler dans la population du plus petit des royaumes de l'Orient, et qui cependant se distinguent en individualités nationales que rien ne semble plus pouvoir effacer. La notion de l'état, à qui l'on peut se fier pour l'administration impartiale de la justice distributive, et le sentiment de la patrie, qui nous fait voir dans chacun de nos concitoyens un défenseur solidaire du bien commun, ont fondu les nationalités européennes en autant d'unités indissolubles et si bien liées que la critique historique a souvent aujourd'hui de la peine à en retrouver les origines.

Il en est tout autrement chez les Asiatiques, dont les musulmans ne sont après tout qu'une variété. Depuis Gengis-Khan jusqu'à Tamerlan et jusqu'à Nadir-Shah, il n'a pas manqué en Asie de destructeurs d'hommes; mais il ne s'y est pas produit de *convertisseurs* inflexibles comme Charlemagne ou comme les cruels conquérans du Nouveau-Monde. Les conquérans asiatiques se répandaient sur la terre comme les torrens grossis par les pluies d'orage qui bouleversent et saccagent tout sous leur irrésistible effort, mais après le passage desquels les moissons et l'herbe des prairies se relèvent plus ou moins meurtries ou endommagées. Il leur suffisait de faire tout plier sous les pieds de leurs chevaux; à aucun d'eux il n'est venu dans l'esprit d'employer les ruines qu'il avait faites à la construction d'un nouvel édifice social. L'orgueil de la race, qui paraît être la forme la plus compréhensive sous laquelle se soit produit chez les Asiatiques le sentiment de la solidarité des hommes entre eux, ne

leur permettait pas de songer à s'associer les vaincus dans une organisation commune. Pourvu que les vaincus payassent l'impôt, c'était tout ce qu'on leur demandait, et les vaincus eux-mêmes n'imaginaient pas qu'ils pussent aspirer à autre chose sous le joug de leurs vainqueurs. Les Indiens, eux, ont poussé le système à ce point extrême qu'ils en sont arrivés à ne pas concevoir comment un homme qui ne serait pas né d'eux pourrait aspirer à devenir membre de la plus vile de leurs castes, et aujourd'hui encore le plus humble ou le plus dégradé de tous les serviteurs hindous de lord Canning regarde de la meilleure foi du monde le représentant de la reine Victoria comme un être impur; à aucun prix par exemple, il ne consentirait à boire dans un verre dont le vice-roi se serait servi. L'orgueil de la race tient lieu de tout à l'Indien; il pourra subir, comme il l'a fait, des siècles de conquête sans croire qu'il en doive être humilié autant qu'il le serait par une association qui établirait, même sur la base de l'égalité, des liens quelconques entre ses vainqueurs et lui. Les musulmans, qui sont les moins insociables de tous les Asiatiques, et qui admettent en principe l'égalité de tous les serviteurs de Dieu, n'ont jamais été animés du prosélytisme violent qu'il est d'usage de leur attribuer. Ils se sont rués sur le monde non pour le convertir à leur foi, mais pour y établir la suprématie des croyans et pour faire rendre par ceux qu'ils appelaient les infidèles hommage à la parole divine. Une fois arrivés là, leur mission était remplie; ils n'en demandaient pas plus. Aussi, tandis qu'en Europe tous les païens ont dû ou se voir exterminer, ou se soumettre à embrasser le christianisme, dans les pays occupés par les mahométans toutes les formes religieuses ont subsisté et subsistent encore, comme nous le voyons en Syrie par exemple. D'ailleurs, et quoiqu'ils se distinguent des autres Asiatiques par la facilité avec laquelle ils admettent qu'un homme né hors de l'islam peut y entrer, l'orgueil de la race domine les musulmans tout autant que l'orgueil religieux, et il fait beau voir comment un Turc traite un Kurde, comment un Bédouin de l'Arabie traite à l'occasion un Arabe de l'Algérie ou un nègre né de musulmans et musulman lui-même.

Dans ces conditions, il n'y a pas de patrie pour les Asiatiques. C'est un sentiment qui leur est tout à fait inconnu, comme le prouvent chaque jour d'innombrables exemples qui se passent sous nos yeux, quoique bien des gens aient des yeux pour ne pas les voir. Il y a trois ans, l'armée indienne de la compagnie au Bengale s'insurgeait tout entière contre les Anglais, et l'on se refusait à peu près généralement en Europe à voir dans cette insurrection autre chose qu'un mouvement du patriotisme national. La vérité est cependant qu'un an après, les Anglais avaient levé parmi les Indiens eux-

mêmes une armée plus nombreuse que celle qui avait fait défection, et qui était détruite par les nouvelles levées. De même, en ce moment où nous envahissons la Chine, nous avons formé en Chine, avec une rapidité qui tient du miracle, un corps de plusieurs milliers de Chinois pour remplir à la suite de l'expédition l'office de corps du train des équipages. Nous en avons eu des milliers, nous en aurons des millions, quand nous voudrons les payer, et pas un seul des individus que nous emploierons ne se fera le plus léger scrupule de servir contre ce que nous appelons sa patrie, mot vide de sens pour lui. En revanche, il n'en est pas un seul non plus qui ne se regarde comme très supérieur, par cela seul qu'il est un des fils de Han, à ceux qui restent toujours à ses yeux des barbares et des *fan-kwei*, quelle que soit la valeur physique, intellectuelle ou morale qu'il veuille bien leur reconnaître. Et à son tour il sera toujours considéré par les Mandchoux comme un être inférieur, bien que l'insurrection de la vieille race chinoise semble être sur le point de renverser l'empire des Mandchoux. Les Mandchoux, qui ont été cependant de grands politiques, ont-ils jamais fait un effort pour s'associer les Chinois, pour fonder entre les Chinois, les Mongols et eux-mêmes quelque chose qui ressemblât à ce que nous entendrions par une patrie commune? L'Asiatique défend son village, sa tribu, sa race, sa religion; mais il n'a pas de patrie.

N'ayant pas le sentiment de la patrie, l'Asiatique n'a pas non plus la notion de l'état; ce sont deux choses corrélatives, et qui se supposent mutuellement. Peut-être l'idée de l'état pourrait-elle conduire à celle de patrie, lorsqu'après de longues années de bonne administration et d'exacte justice, les sujets auraient fini par comprendre qu'ils font chacun partie intégrante d'un tout auquel ils doivent fidélité et dévouement en retour du bien qu'ils en retirent, eux et leurs familles. Dans cette hypothèse, il resterait cependant à voir comment on s'y prendrait pour concilier les haines de races et de religions. L'impossibilité d'y réussir suffirait seule sans doute pour éloigner encore le résultat final; admettons néanmoins qu'il soit possible de surmonter ce gros obstacle : ce que l'on ne peut accorder, c'est qu'il soit possible d'obtenir des Asiatiques, quels qu'ils soient, musulmans ou chrétiens, Chinois ou Indiens, quelque chose qui, sauf les accidens, corresponde à ce que nous comprenons par une administration intelligente et régulière.

Ce n'est pas qu'il ne puisse se produire de temps à autre chez les Asiatiques, on l'a vu dans leur histoire, quelque souverain à l'âme magnanime qui, animé du sentiment de la justice, parviendrait à opérer dans son empire de grandes et salutaires réformes. Ce grand homme ne serait cependant toujours qu'un accident, comme on l'a

aussi toujours vu dans l'histoire de l'Asie, un accident qui naîtrait en quelque sorte sans cause et qui disparaîtrait sans laisser de traditions durables. Chez nous, quel que soit le souverain, nous n'avons pas vu interrompre le travail qui a rendu de siècle en siècle l'administration publique plus éclairée, plus morale, plus juste, plus dévouée au bien général. Quand le ciel nous envoie un grand homme, nous profitons de son génie; mais nous en sommes arrivés à cette heureuse situation où il ne serait pas déraisonnable de supposer que si même le personnel administratif était composé d'esprits très médiocres, nous ne croirions pas pour cela à la vénalité, à l'injustice, à la tyrannie. La machine est si bien montée et si énergique, que sa force et son crédit sont presque devenus des dangers publics. L'état existe avec une autorité si bien consentie par tout le monde, qu'il menace en beaucoup de pays d'écraser les individualités sans que personne y prenne garde. Chez les Orientaux, il en est tout autrement, et la raison de cette différence à leur détriment, c'est que chez eux la puissance temporelle et la puissance spirituelle sont réunies dans les mêmes mains. La séparation de ces deux pouvoirs, si profondément établie aujourd'hui dans les états de l'Occident, a sauvé la liberté et les droits individuels; elle a été la sauvegarde de la moralité de tout le monde, princes et sujets, administrateurs et administrés. C'est parce qu'en Occident le spirituel est indépendant du temporel, parce que le royaume de Dieu y est sérieusement considéré comme n'étant pas de ce monde, qu'il y a de la liberté pour les citoyens, de la modération dans les gouvernemens, de l'honneur sur la terre. Réunir la double autorité dans les mêmes mains, c'est imposer à la fragilité humaine des épreuves qu'elle ne peut pas supporter; c'est livrer le monde au despotisme de la force brutale, au déchaînement des appétits matériels. Dans les hautes sphères du gouvernement, les nécessités politiques emporteront tout le reste. Au lieu d'être pour l'homme un domaine inviolable où son âme s'élève librement jusqu'à la contemplation des vérités morales, au lieu d'être pour lui une forteresse au pied de laquelle viennent humblement expirer les exigences et les brutalités de la matière, la religion deviendra infailliblement dans ce cas un instrument déplorable de corruption, de police, de gouvernement. On verra, comme aujourd'hui en Russie, où les deux pouvoirs sont réunis dans les mains de l'empereur, le clergé réduit à se laisser imposer l'obligation légale de révéler ce que les mystères du confessionnal lui ont appris sur les sentimens politiques des fidèles. Dans les sphères inférieures, la vénalité et la prévarication deviendront le pain quotidien de fonctionnaires qui ne sont pas seulement mal payés, mais qui arrivent à croire presque naïvement que le pouvoir auquel ils participent leur

confère le droit de se donner à eux-mêmes l'absolution pour tous leurs méfaits. Je viens de lire quelques ouvrages récemment publiés sur la Russie, et je ne saurais dire l'opinion que m'ont laissée de l'administration russe ceux même de ces livres qui sont écrits dans le sens le plus bienveillant pour le gouvernement impérial (1). Cette administration ne paraît pas valoir infiniment mieux que celle qui pèse sur les rayas grecs de la Turquie. Leurs popes, à qui les vainqueurs ont laissé le pouvoir de rendre et d'administrer la loi civile aussi bien que la loi religieuse, sont peut-être les auteurs du plus grand nombre des exactions et des malversations dont les rayas ont le droit de se plaindre. Quant aux Turcs, que l'on accuse bien souvent du mal qu'ils n'ont pas fait, il est malheureusement pour eux trop vrai que leur administration ne vaut pas mieux que celle des autres; elle aussi, elle paie la peine d'être investie de la double autorité spirituelle et temporelle. La nation tout entière est imprégnée, comme le reste des Orientaux, de l'esprit que produit cette désastreuse constitution du pouvoir. C'est à ce point que tel Turc que vous aurez connu honnête, charitable et digne d'estime quand il n'était qu'un simple particulier, ne sera plus le même aussitôt qu'il aura été revêtu du plus mince emploi. Dieu lui a donné le pouvoir et la force, c'est pour qu'il en use. Il le fait avec la plus incroyable sécurité de conscience, et ce qui est plus remarquable encore, c'est qu'en général l'opinion publique est de son avis. Ceux qui ont un peu vécu avec les Orientaux ne me contrediront sans doute pas quand je dirai qu'à moins de ces faits éclatans qui prouvent un amour tout à fait exceptionnel du bien, celui qui, Turc ou chrétien, étant en place, ne chercherait pas à s'y enrichir aux dépens du public, aurait aux yeux de ce même public beaucoup plus de chances de passer pour un sot ou pour un poltron que pour un honnête homme.

Ainsi, quoiqu'ils aient été la plus sociable et la plus habile en politique de toutes les races de l'Asie, les Turcs n'ont su constituer, ni pour les peuples qu'ils ont conquis ni pour eux-mêmes, rien qui ressemble à ce que nous entendons par les mots de patrie, d'état, d'unité nationale, rien qui soit capable d'occuper sa place dans la

(1) Qu'on lise par exemple ce que disent de l'administration en Russie M. Jourdier, *des Forces productives, destructives et improductives de la Russie*, l'auteur de *la Question du Servage en Russie*, l'auteur du livre si curieux qui a pour titre *le Raskol*, M. Schedo Ferroti (pseudonyme) dans ses *Études sur l'Avenir de la Russie*, etc. Après avoir lu ces livres et d'autres, on a peine à comprendre la colère qu'a excitée à Saint-Pétersbourg le dernier écrit du prince Dolgoroukof, à moins qu'il ne faille l'expliquer par quelques anecdotes qui ont dû blesser certaines personnes. Quant au fond des choses, il n'est pas plus sévère que les autres, ou, si on l'aime mieux, les autres sont aussi sévères que lui.

constellation des états européens. Tandis que ceux-ci parvenaient, par la fusion harmonique de tous leurs élémens, à un degré de lumières, de richesse et de puissance qui leur livrera la domination complète sur le monde, les Turcs ont réussi seulement à amasser dans leur sein des trésors de préjugés, d'ignorance et de haines toujours prêtes à faire explosion. Leur empire ne présente plus aujourd'hui, et à commencer par eux-mêmes, que le déplorable tableau de populations ennemies, dont chacune est toujours portée à croire que les autres conspirent pour l'égorger. Ils sont aujourd'hui comme le moine de la légende qui, ayant découvert par à peu près les principes constitutifs de la poudre, se fit sauter lui-même avec son invention. Sur la pente fatale qu'ils descendent, une chose peut-être serait capable d'enrayer le mouvement : ce serait une véritable réforme de l'administration; mais cette réforme est devenue maintenant la chose improbable. Aussi longtemps que la victoire a souri à leurs armes, des conquérans qui se croyaient envoyés pour faire payer par toutes les nations un tribut à l'islam ont pu se montrer généreux envers des vaincus qu'ils regardaient comme désignés d'avance à leur joug par la volonté divine. L'enthousiasme religieux, que maintenaient dans les voies de la clémence tant de préceptes charitables du Koran, qui ne cesse de recommander la modération aux croyans victorieux, pouvait alors avoir d'autant plus de prise sur leurs âmes que de merveilleux succès confirmaient les paroles et les promesses du prophète. Malheureusement, depuis qu'ils ont rencontré des peuples plus habiles qu'eux dans les arts de la guerre, depuis qu'aux victoires ont succédé les défaites, la démoralisation s'est emparée d'eux, car c'était pour eux comme une trahison du ciel. Alors on a vu se produire les conséquences naturelles de toute théorie du pouvoir qui confond dans les mêmes mains l'autorité spirituelle et l'autorité temporelle. Aujourd'hui la corruption la plus profonde dévore l'empire des Turcs comme son domaine naturel, et les remèdes qu'ils pourront emprunter aux formulaires administratifs les plus perfectionnés de l'Europe ne paraissent pas pouvoir les guérir jamais; c'est le principe même de la vie qui est attaqué.

Tels sont surtout les motifs qui doivent faire croire à l'inévitable ruine de l'empire ottoman. D'un côté, il est menacé tout à la fois par les plus mauvaises et par les plus nobles passions des peuples européens; de l'autre, il est lui-même en proie à des causes d'épuisement qui le mènent à sa perte plus sûrement encore que les convoitises de ses ennemis. C'est une affaire de temps, mais qui, avant d'arriver au dénoûment suprême, demandera encore de longues années, pendant lesquelles l'Europe, si elle n'y prend garde,

verra éclater périodiquement des secousses qui mettront périodiquement aussi la paix du monde en question.

III.

En face de ces périls, l'Europe ne saurait rester inerte et désarmée, et elle doit comprendre que la surveillance exercée par chacun pour son compte particulier sur les éventualités de l'avenir n'est une garantie suffisante pour personne. Dans l'intérêt de tous, il convient d'organiser quelque autorité qui soit pour la politique générale ce qu'ont été en Californie les comités de vigilance qui ont sauvé l'ordre social, et le meilleur moyen de constituer cette autorité serait de rendre permanente, en vue des affaires de l'Orient, la conférence que la force des choses amènera nécessairement à réunir pour statuer sur les affaires de la Syrie. On n'imaginera sans doute pas un tribunal qui soit plus capable de maintenir l'harmonie entre les cabinets, de rassurer toutes les prétentions légitimes et d'arrêter par le seul fait de son existence le travail des intrigues qui couvrent aujourd'hui de réseaux mystérieux toute la surface de l'empire ottoman.

L'idée d'ailleurs n'est pas tout à fait nouvelle. Lord Stratford de Redcliffe, qui connaît sans doute la question mieux qu'aucun homme vivant, a proposé, il n'y a pas longtemps, dans l'une des séances de la chambre des lords, de former une conférence spéciale des cinq grandes puissances qui serait chargée de présider d'une manière permanente à l'arrangement ou à la discussion des moyens d'arrangement que peuvent présenter les affaires d'Orient. Il n'y a, ce semble, aucune bonne raison à faire valoir contre le principe de cette sage proposition : la conférence rendrait les plus grands services à tous et à chacun; j'ignore quel intérêt avouable pourrait y trouver l'ombre d'une menace contre ses espérances ou ses projets légitimes. Si la proposition était faite officiellement par l'une quelconque des grandes puissances, je ne sais laquelle pourrait la décliner. S'il en était une qui le voulût, l'opinion publique, dont le pouvoir est toujours grand, l'aurait bientôt contrainte à l'accepter. D'ailleurs il ne paraît pas que l'hypothèse même soit bien sérieuse. Après de longs efforts pour empêcher les affaires d'Orient d'entrer dans la sphère d'action du concert européen, la Russie n'a-t-elle pas appris à ses dépens qu'elle poursuivait une impossibilité? L'expérience qu'elle a faite l'a sans doute détournée pour jamais de cette voie; du moins une des dernières communications faites par le prince Gortchakof au corps diplomatique accrédité près de son souverain témoigne-t-elle qu'aujourd'hui le cabinet de Saint-Pétersbourg renonce à une action séparée. La signature des proto-

coles en vertu desquels nous sommes en Syrie ne témoigne-t-elle pas aussi, et mieux que ne pourraient le faire tous les raisonnemens, qu'il n'y a pas de dissidence à craindre sur le principe?

Le seul gouvernement en Europe qui réclamerait contre la réalisation de ce projet, ce serait sans doute le gouvernement turc. Les discordes de l'Europe n'ont pas toujours été sans avantage pour lui, et dans sa faiblesse actuelle il ne verrait peut-être point d'un très bon œil une combinaison qui lui montrerait l'Europe cherchant à s'entendre, et lui imposant par suite, dans la plupart des cas, une ligne de conduite qu'il aurait peu de chances de faire modifier et de ne pas suivre, si elle ne lui convenait pas à lui-même. En effet, il serait inutile de se dissimuler que l'adoption d'un pareil projet ressemblerait fort à la mise en tutelle de la Porte, et ne serait pas tout à fait d'accord en théorie avec le texte des traités qui ont proclamé l'indépendance de l'empire ottoman. Il y aurait dans la pratique affaiblissement incontestable du prestige et de l'autorité des Ottomans vis-à-vis de l'Europe comme vis-à-vis des populations qu'ils dominent, cela est irrécusable. Cependant, si la Porte était bien inspirée ou bien conseillée, elle devrait se résigner, comme le malade se résigne à prendre les remèdes qui ne le sauvent peut-être pas, mais qui atténuent souvent les douleurs de sa situation. L'indépendance de l'empire ottoman, c'est certainement une très belle chose à proclamer; mais cette belle chose n'existe que sur le papier. Quel est l'homme en Europe et même à Constantinople qui croie de bonne foi à l'indépendance du gouvernement du sultan? L'indépendance est quelque chose qui se conquiert ou qui résulte de la force de celui qui y prétend; mais c'est quelque chose qui ne se donne pas, et que l'on n'a pas donné au gouvernement turc. J'ai eu l'occasion de voir par moi-même, et d'assez près, l'existence qui est faite aux ministres du sultan, et je ne connais rien qui ressemble moins à l'indépendance, pris, comme ils le sont sans cesse ainsi qu'entre plusieurs laminoirs, entre les exigences presque toujours contraires des ambassadeurs et de leurs gouvernemens. Les opposer les uns aux autres, cela réussit quelquefois, mais cela se paie toujours, même assez vite. Le moyen qui permet encore de se maintenir le plus longtemps au pouvoir, c'est de renvoyer autant qu'il est possible les affaires au lendemain pour ne se compromettre avec personne, c'est-à-dire de ne rien faire. Est-ce là de l'indépendance? Les ministres et le gouvernement du sultan n'auraient-ils pas grand avantage à s'affranchir, jusqu'à un certain point, de ces misères quotidiennes en consentant à voir les grandes affaires de l'empire relever du concert européen plutôt que des divisions intestines des ambassadeurs, qui dans la réalité règnent à Constantinople, qui y font et défont les ministères, et qui, dans l'état actuel, ne peuvent

vivre qu'opposés entre eux? Ce ne serait pas l'indépendance, mais ce serait une amélioration notable à la situation; ce serait surtout le moyen de rendre quelque vie à l'administration, que les questions de personnes, qui sont à Constantinople plus brûlantes que partout ailleurs, réduisent à une impuissance presque absolue. Le génie humain se serait mis à la torture pour combiner des conditions qui dussent faire d'une capitale un foyer d'intrigues, qu'il n'aurait certainement pas réussi à produire quelque chose de comparable à ce qui existe à Constantinople, et le plus grand service qui, pour le moment, pourrait être rendu au gouvernement du sultan serait sans aucun doute de trouver quelque dérivatif, d'imaginer une combinaison qui déplacerait ou combattrait ces intrigues. La réunion de la conférence proposée serait certainement le moyen le plus efficace pour arriver à ce résultat.

Le principe semble donc peu contestable et même excellent. Dans l'application toutefois, il y aurait lieu de faire subir à la proposition de lord Stratford de Redcliffe, telle qu'elle a été formulée, un amendement important. Cet amendement porterait sur le lieu où la conférence devrait se réunir et sur le personnel qui la composerait. Il y aurait en effet de graves inconvéniens à réunir la conférence à Constantinople, et à la composer des ambassadeurs accrédités auprès du gouvernement du sultan, ainsi que le proposait le noble lord.

D'abord, et seulement au point de vue géographique et de l'expédition des affaires, Constantinople serait un lieu mal choisi. Ce que l'Europe a le plus à craindre aujourd'hui de l'empire ottoman, ce sont les surprises et les explosions inattendues qui peuvent à tout moment exiger l'accord des puissances et une action presque instantanée de leur part. Aussi le lieu qui serait à déterminer devrait-il être choisi non pas en raison de sa proximité du théâtre des événemens, mais en raison des facilités qu'il offrirait aux parties contractantes pour l'échange rapide de leurs dépêches et de leurs idées. A ce titre, un point quelconque du centre de l'Europe serait infiniment plus convenable que Constantinople, qui est elle-même placée à l'extrémité du rayon, en dehors des chemins de fer et des moyens réguliers de communications. Berne, Francfort, Bruxelles feraient infiniment mieux l'affaire, surtout si l'on voulait éviter les questions d'amour-propre et de rivalité qui naîtraient probablement, dans le cas où il s'agirait de fixer le siége de la conférence dans la capitale de quelqu'une des grandes puissances.

Ensuite, dans l'intérêt du sultan, et pour ménager son prestige, déjà si fort affaibli, il serait bon de tenir à quelque distance de lui le conseil de famille qu'on aurait pris le parti de lui donner, et ce conseil lui-même aurait tout à gagner, pour la maturité de ses délibérations, à être éloigné d'une atmosphère aussi dangereuse que

celle de Constantinople. Cette considération, qui est décisive, ne peut malheureusement être bien appréciée que par les gens qui ont un peu fréquenté le pays. Rien n'est plus brillant que la position d'un diplomate représentant l'une des cinq grandes puissances à Constantinople; mais aussi rien n'est plus délicat, et, pour ne pas tomber dans les piéges qui lui sont incessamment tendus, il faut et plus de tact et plus de force d'esprit que partout ailleurs. Dans toutes les autres capitales, si ce n'est à Rome, il y a une cour qui est pour les ambassadeurs un centre de relations, et qui les conduit à la nécessité de former entre eux un corps dont l'esprit les réunit bien souvent, en dépit même des divisions de leurs gouvernemens. Il y a aussi une société et un monde composé de gens qui sont eux-mêmes des puissances politiques, financières, intellectuelles, qu'en tout état de cause les ambassadeurs seraient obligés de fréquenter pour apprendre à connaître le pays où ils vivent, si même les mœurs aimables et polies de la diplomatie ne leur donnaient pas le goût de le faire. Là encore ils se rencontrent, ils se voient, ils continuent entre eux les rapports qu'ils ont commencés ailleurs. Le grand bénéfice d'une pareille situation, c'est que, n'étant pas en première ligne, n'absorbant pas à eux tout seuls l'attention publique, ils ne sont pas incités à se livrer entre eux des guerres d'amour-propre et de rivalités. Ils peuvent vivre comme de simples mortels. Au contraire, à Constantinople il n'y a pas de cour, on ne connaît pas ce que nous appelons le monde, et parmi les étrangers qui y sont fixés pour leurs affaires on ne trouve rien qui ressemble aux gens de loisir, aux artistes, aux savans, aux personnages politiques, qui composent partout ailleurs une société. Là, chacun vit pour soi et à peu près ignoré. Il n'y a à tenir maison, comme on dit en Europe, que cinq ou six personnages du corps diplomatique sur lesquels tout le monde a les yeux, et que tout le monde s'applique à brouiller entre eux. Leur état est splendide, leur juridiction est très étendue, leurs prérogatives sont plus considérables que partout ailleurs; ils ont des gardes et des bâtimens de guerre à leurs ordres, ils ont des tribunaux qui relèvent d'eux, ils ont toute une masse de protégés et de cliens qui viennent faire cortége aux grands jours : ils ressemblent d'aussi près qu'il est possible à des princes souverains; mais outre qu'ils ont le malheur d'être sur le terrain où les intérêts de leurs gouvernemens les divisent le plus, les conditions mêmes de l'existence qui leur est faite sont aussi celles qui sont le plus capables d'empêcher tout accord entre eux. Il n'a probablement été nommé que très peu d'ambassadeurs à Constantinople qui ne se soient pas promis de bien vivre avec leurs collègues et de s'affranchir de toutes les misères qui résultent pour eux des passions et des intérêts de la nation, comme on appelle tout ce qui vit autour d'eux : combien en est-il qui aient pu tenir

cette promesse? C'est, je crois, la chose impossible, et la faiblesse actuelle du gouvernement de la Porte, qui a pour résultat de forcer les ambassadeurs, sous peine de ne pas faire les affaires dont ils sont chargés, à intervenir sans cesse et sans fin dans les détails de la politique et même de l'administration locale, cette faiblesse est à elle seule, pour les membres du corps diplomatique résidant à Constantinople, une cause infaillible de dissensions qui sont allées plus d'une fois jusqu'à des rivalités personnelles. A tous les points de vue, Constantinople serait le plus mal choisi de tous les lieux pour devenir le quartier-général d'une conférence comme celle qui a été proposée par lord Stratford de Redcliffe.

C'est surtout à l'Europe et à ses gouvernemens que la réunion de cette conférence serait appelée à rendre de grands services : elle ne blesserait la dignité d'aucune puissance, puisque l'on sait que dans une assemblée de ce genre les décisions ne sont pas prises à la majorité, et que chacun y conserve, sous sa responsabilité, sa liberté d'action et d'opinion; mais ce qui serait d'un prix inestimable, ce serait de mettre les puissances en communication permanente sur un sujet qui menace plus qu'aucun autre de troubler parmi elles l'harmonie et la paix. Elles trouveraient chaque jour dans cette réunion une sorte de thermomètre qui leur indiquerait plus sûrement qu'aucun autre les éventualités du présent, qui leur permettrait de s'éclairer réciproquement avec plus de sûreté qu'elles ne le peuvent faire aujourd'hui, qui les affranchirait surtout d'une grande cause d'erreur en portant toujours et tout de suite leurs griefs en face de l'Europe, qui en définitive est le véritable arbitre duquel elles relèvent. Rien n'est plus dangereux que la condition actuelle, qui met chacune des puissances isolément en face de la faiblesse de la Porte, à qui seule elles peuvent s'adresser, et qui, comme tous les faibles, ne répond que par des fins de non-recevoir quand elle ne se laisse pas arracher des promesses qu'elle ne peut pas tenir, mais sur lesquelles on bâtit souvent des projets téméraires. Rappelons-nous par exemple l'affaire des lieux saints; rappelons-nous comment la France et la Russie, contraintes à porter une question qui leur était personnelle sur le théâtre de Constantinople, que l'objet du litige concernait à peine, ont conduit les choses, et sans le vouloir bien probablement, à une grande guerre. S'il y eût eu alors une conférence, qui peut croire qu'il en serait arrivé ainsi? Si l'empereur Nicolas, dont toute la politique était fondée sur l'impossibilité prétendue d'une alliance entre la France et l'Angleterre et sur le concours qu'il attendait de la Prusse et de l'Autriche, eût pu être averti à temps des véritables dispositions de l'Europe, n'aurait-il pas été arrêté à temps aussi avant de s'engager jusqu'au point où son orgueil n'a pu reculer? Cet orgueil, qui a joué un si grand rôle dans

les causes de la guerre de Crimée, n'a pas pu être éclairé, tandis qu'il aurait pu l'être, et qu'il eût accepté une décision de l'Europe avec bien moins de froissement qu'il ne le pouvait faire dans une condition qui ne lui laissait pas d'autre alternative que de paraître céder au seul ascendant de la France catholique.

Quel autre instrument mieux qu'une conférence peut dénouer à l'avantage de tous les difficultés de la question syrienne? quel autre est capable de faire en sorte que les branches qui tombent tour à tour du vieil arbre des Ottomans ne se changent pas en autant de torches de discorde? quel autre peut aussi bien leur donner une greffe nouvelle, préparer et assurer le terrain pour leur transplantation, résoudre les épineuses questions de politique ou de droit international que soulèvent les opérations de ce genre, et que l'Europe n'évitera pas, parce qu'il ne dépend pas d'elle de remédier à la décadence de l'empire des Turcs?

Les fonctions de la nouvelle conférence ne seraient pas des sinécures. Aujourd'hui elle aurait à pourvoir aux affaires de Syrie et d'Arabie, demain à celles de Servie et du Montenegro, sous lesquelles se cachent des mystères qu'elle seule pourrait dévoiler et rendre impuissans pour le mal, tout cela sans préjudice de l'avenir et de ce qui est à craindre en Bosnie et en Bulgarie, où il paraît qu'il y a aussi des causes de désordre qui sont à l'œuvre. La nouvelle conférence aurait encore à connaître de ces contestations délicates où les puissances européennes sont engagées entre elles, tout en ayant l'air de n'avoir affaire qu'à la Porte, laquelle n'en peut mais et est toujours jetée dans les plus grandes perplexités par les tiraillemens en sens contraires que lui font subir ses alliés. Ainsi on pourrait porter devant le conseil de l'Europe rassemblé la question encore pendante de l'isthme de Suez, et il faudrait bien dire enfin au monde les véritables motifs qui en retardent la solution. L'orgueil anglais n'a pas encore voulu les avouer, mais il serait bien forcé de le faire, et en attendant, puisque personne ni d'un côté ni de l'autre n'a voulu confesser la vérité, il me sera peut-être permis de dire ce que je crois qu'elle est.

L'opposition de lord Palmerston et de tous les ministères anglais à ce projet ne vient pas, comme on l'entend affirmer très souvent, d'un égoïsme qui serait aussi niais que condamnable, et qui se proposerait pour unique but d'empêcher le commerce des autres nations de se développer du côté de la mer des Indes. L'Angleterre et ses hommes d'état sont beaucoup trop éclairés pour ne pas savoir que si le percement de l'isthme de Suez doit produire quelques bénéfices pour le commerce, ce sont surtout le commerce anglais, la marine marchande anglaise, qui recueilleront ces bénéfices. S'il n'y avait que ce côté à voir dans la question, il y a longtemps que les Anglais

seraient aussi favorables à l'entreprise qu'ils lui sont opposés. Malheureusement il y a aussi, à côté de la question commerciale, une question de guerre et de budget qui est le véritable nœud de la difficulté, et qu'il faut exposer en peu de mots. En creusant de Peluse à Suez un canal qui aurait vingt-cinq pieds de profondeur d'eau sur une largeur qui n'excéderait pas plus de deux ou trois cents pieds sur la plus grande partie du parcours, on ouvrirait un passage qui ne serait pas seulement praticable aux bâtimens du commerce, mais aussi aux plus grands bâtimens de guerre, et c'est là le motif de l'opposition anglaise. Supposez en effet qu'une flotte de six ou huit vaisseaux de ligne, étant de connivence avec le pacha d'Égypte et ayant réussi à dérober seulement douze heures de marche à la flotte de Malte, s'introduise dans le canal, et voyez tout de suite ce qu'elle pourra faire! Si les défenses de la terre ne lui paraissent pas suffisantes pour arrêter la flotte qui la poursuit, elle fait en quelques instans dans le canal des dégats qui le rendent impraticable pour plusieurs mois, et pendant tout ce temps elle est maîtresse des mers de l'Inde et de la Chine, où elle peut causer impunément à l'Angleterre et à son commerce des dommages incalculables. La marine marchande est à sa discrétion, comme le sont aussi les rades et les ports et les villes d'Aden, de Bombay, de Madras, de Pointe-de-Galle, de Singapore, de Hong-kong, etc. Elle aura pu tout détruire avant qu'il n'arrive par le cap de Bonne-Espérance des forces capables de la combattre, et peut-être, en insultant le littoral indien, réveillerait-elle l'insurrection, qui a coûté plus d'un milliard et des peines infinies avant qu'on ait pu en devenir maître.

Faut-il, pour parer à l'hypothèse très admissible d'un pareil coup, se mettre à fortifier encore les côtes de l'Inde et les établissemens de l'Indo-Chine? Mais ce serait une affaire de plusieurs centaines de millions! Or cette année le budget de la métropole ne paie pas ses dépenses, celui de l'empire indien est en déficit de quelque chose comme 300 millions, et il est sûr que ce déficit va se reproduire pendant plusieurs années encore. D'ailleurs ces fortifications n'offriraient toujours que des garanties incomplètes. Il faudrait de plus augmenter les garnisons de l'Inde et de ses dépendances; il faudrait surtout entretenir dans l'Océan-Indien une flotte beaucoup plus considérable que celle qui suffit aujourd'hui à y faire la police. Or combien tout cela représenterait-il encore de millions de dépense annuelle? Et une fois tout cela fait, serait-on sûr de n'avoir pas toujours à courir le même danger?

Telle paraît être la véritable clé de l'opposition que le gouvernement anglais n'a pas cessé de faire à ce projet, et je confesse que, si j'étais citoyen anglais, je trouverais les motifs de cette opposition très plausibles. Il me semble même qu'il est équitable de les

voir prendre en considération, et qui peut le faire mieux qu'une conférence des grandes puissances ? N'est-ce pas elle seule qui serait capable de résoudre les difficultés que soulève cette entreprise? Resterons-nous longtemps encore dans la situation actuelle, qui nous présente le spectacle peu digne d'une grande puissance comme l'Angleterre empêchant de faire ce qu'à tort ou à raison la plus grande partie du commerce de l'Europe regarde comme un travail d'utilité universelle, en forçant la Porte, qui n'est pas elle-même moins favorable que les autres au projet, à laisser dire sans protester qu'elle le considère comme contraire à ses intérêts? C'est une comédie qui n'a rien d'honorable pour personne, mais on ne voit de moyen de la faire cesser que par une réunion des conseils de l'Europe.

Il y aurait peut-être mieux encore à faire et à espérer. Si, comme on aime à le croire, les protestations d'amour pour la paix et de dévouement aux intérêts généraux que nous font entendre les gouvernemens de l'Europe ont quelque réalité, il y a des choses auxquelles ils pourraient se prêter au grand avantage de tous et que leur concours seul permettrait d'accomplir. Telle serait par exemple la construction d'un chemin de fer de Belgrade à Bassora, lequel, à mon gré, devrait rendre au moins autant de services au développement des intérêts européens vers l'extrême Orient que ne le fera sans doute jamais le percement de l'isthme de Suez. Seulement il s'agit de trois ou quatre mille kilomètres à construire; c'est une entreprise qui est tout à fait au-dessus des forces et du crédit de l'empire ottoman. Dans la position des choses, il y a même des raisons de croire que les efforts isolés d'aucun gouvernement ne pourraient la mener à bien. Il faudrait une entente commune, ne fût-ce que pour trouver les capitaux nécessaires à un si grand travail, et cette entente, elle ne pourrait s'établir que dans une conférence qui deviendrait une sorte de syndicat européen. Mais quel intérêt n'aurait pas aujourd'hui l'Europe à mettre Paris et Londres à dix ou douze jours de Bombay? Quelle source de richesses, de lumières et de civilisation serait ouverte à travers tant de pays aujourd'hui déshérités et barbares!

Il y a donc juste raison de dire que, dans toutes les hypothèses, la réunion d'une conférence siégeant en permanence pour veiller sur les affaires de l'Orient n'est pas contestable en principe ni en droit, qu'elle n'est contraire aux intérêts avouables d'aucune puissance, que, bien loin de là, elle serait appelée à rendre à toutes les services les plus considérables, et qu'elle serait enfin le moyen le plus propice à la conservation de la paix générale, aussi longtemps qu'elle pourra être conservée.

IV.

En résumé, l'explosion qui vient de se faire en Syrie n'est malheureusement pas un accident isolé, mais le symptôme d'une situation générale à laquelle il faut aviser. — Toutes les hypothèses qui ont été avancées jusqu'ici avec le but avoué de conserver l'autorité nominale du sultan sur la Syrie ne présentent pas de garanties suffisantes pour l'établissement d'un gouvernement quelque peu digne de confiance dans cette province; par suite de sa constitution ethnologique, il est impossible de trouver les élémens de ce gouvernement dans le pays lui-même. — Pour constituer ce gouvernement, il ne faut pas songer, quoique la majorité des habitans soit de religion mahométane, à aucun musulman, attendu qu'il ne saurait tirer de nulle part ni d'aucun des princes de sa religion les secours qui seraient indispensables à l'assiette d'un gouvernement. — L'Europe seule serait capable de fournir ces moyens, et par suite, la Syrie étant regardée en droit comme un bien tombé en déshérence, il y a lieu, dans l'intérêt général, d'instituer un prince chrétien et de race européenne en Syrie malgré les scrupules que peut inspirer la considération du droit écrit. — Depuis trente ans et plus en effet, comme il est prouvé par l'exemple de l'Algérie, de Tunis, de la Grèce, de l'Égypte, de l'Arabie, de la Syrie, la vie se retire des extrémités de l'empire ottoman, et il n'est au pouvoir d'aucune combinaison humaine de l'y faire rentrer. — Le monde n'a pas à regretter les distractions qui ont été déjà faites à ces extrémités malades et abandonnées de l'empire ottoman, tandis que d'un autre côté il n'a pas réussi, soit par les événemens de 1840, soit par la guerre de Crimée, à restituer à cet empire la vitalité qui l'abandonne. — Le choix à faire d'un prince ne peut être déterminé autrement que par une conférence des grandes puissances. — Enfin il serait d'une bonne politique de rendre cette conférence permanente pour la discussion des affaires de l'Orient; ce serait encore le meilleur moyen de prévenir les surprises qui menacent la paix générale, d'épargner à la Porte et au monde une grande partie des embarras qui naissent de l'isolement réciproque où se tiennent les puissances relativement à cette question, comme aussi de rendre d'immenses services à la civilisation et aux intérêts de toutes les nations européennes ou asiatiques.

En finissant, je ne saurais m'empêcher de protester contre les clameurs inconsidérées qui, à chaque convulsion de l'empire ottoman, s'élèvent, et en France plus mal à propos qu'ailleurs, pour demander l'extermination ou l'expropriation des Turcs. On peut admettre que dans les dépendances du vaste empire où les Osmanlis n'ont jamais

fait que passer les armes à la main, comme c'est le cas en Syrie, l'Europe se croie en droit d'intervenir pour combler le vide que laisse leur impuissance actuelle; mais dans les pays qu'ils occupent réellement, dans les provinces de l'Asie-Mineure et de l'Europe où ils sont encore en nombre, où ils sont encore capables de maintenir leur prépondérance pendant de longues années, à moins que les intrigues secrètes de leurs voisins ne rendent leur gouvernement impossible, provoquer leur ruine et leur expropriation, c'est provoquer l'iniquité la plus manifeste. Solliciter l'expulsion des Turcs au nom de la civilisation, c'est faire à la civilisation elle-même l'injure la plus cruelle, car le plus grand honneur de la civilisation, c'est de protéger les faibles et d'assurer leurs droits contre les forts. A-t-on d'ailleurs quelque motif raisonnable d'espérer qu'après l'expulsion des Turcs sortirait des races qu'ils dominent aujourd'hui quelque semblant de civilisation supérieure et surtout d'indépendance nationale? Bien au contraire, l'Osmanli est seul capable de maintenir encore dans les parties de son empire qu'il habite une apparence d'ordre public. Cela est douloureux à dire, mais cela n'est malheureusement que trop vrai, les races qu'il a assujetties sont atteintes au même degré que lui des vices qui l'ont réduit à l'état où nous le voyons aujourd'hui. Il conserve cependant des qualités qu'on ne trouve pas chez elles. Quel est le voyageur qui est revenu de l'Orient sans attribuer au Turc l'avantage en matière de probité et de loyauté individuelles? Qui lui conteste la supériorité militaire et une autre vertu qu'il est peut-être seul à posséder dans l'empire, la vertu de l'obéissance? Laissez disparaître le Turc, et, comme le disait en 1853 lord John Russell à la chambre des communes, vous êtes sûrs de le voir remplacé par la plus épouvantable anarchie, par une anarchie qui ne trouvera sa fin que dans la conquête étrangère. Or provoquer la ruine du sultan pour ajouter une province aux états du roi Othon, pour donner la Servie, la Bosnie, l'Albanie et je ne sais quelles autres parties de territoire encore à l'Autriche, pour établir l'Angleterre en Égypte et pour faire régner la Russie à Constantinople, c'est travailler inconsidérément contre les intérêts de la France et pour l'avantage de ses rivaux, sinon même de ses ennemis. Je défie cependant que l'on me montre aucun autre dénoûment probable à la catastrophe qui produirait un effondrement subit de l'empire ottoman.

Et puisque je suis sur ce terrain, je voudrais bien dire encore ce que je pense d'une illusion avec laquelle je vois qu'on mène chez nous l'esprit public. Sous couleur de chevalerie, on entraîne trop facilement notre amour-propre abusé à croire qu'en notre position de peuple qui se dit avec assez peu de modestie à la tête de la civilisation, comme aussi en notre qualité de protecteurs des chrétiens

d'Orient, nous devons provoquer à nos risques et périls la ruine des Ottomans pour élever à leur place les descendans d'Alcibiade et de Périclès, les fils d'Athanase et de Jean Chrysostome. Ils nous paieraient, comme ils sont censés nous payer déjà, en reconnaissance. La reconnaissance politique des peuples! je ne connais pas de plus fausse monnaie sur la terre ni de plus grande déception, si ce n'est celle qui porte un peuple à s'attribuer vis-à-vis des autres des droits à une reconnaissance qui ne lui est pas due. Telle est cependant notre position à l'égard des douze ou quinze millions de chrétiens grecs qui contribuent à peupler l'empire ottoman. Nous les regardons le plus souvent comme nos obligés, tandis qu'en réalité ils ne nous doivent que bien peu de reconnaissance, et cela depuis une quarantaine d'années seulement. Auparavant l'attitude de la France vis-à-vis d'eux n'a été que celle de l'indifférence, quand encore elle n'a pas été hostile. Le titre de protecteurs des chrétiens du Levant, qui appartient officiellement dans l'empire turc aux souverains de la France depuis Louis XIV, ne s'est guère jamais appliqué, en fait et en droit, qu'aux cent mille Maronites catholiques du Liban. Le mot était très pompeux, mais la chose était très petite. Notre droit de protection n'a même jamais compris les catholiques de la Turquie d'Europe; c'est l'Autriche qui les a sous son patronage officiel, et c'est à ce titre qu'en 1853 encore elle envoyait le prince de Leiningen porter des réclamations à Constantinople en faveur des Albanais catholiques. D'ailleurs, si les chrétiens grecs d'Orient ne nous doivent que bien peu de chose et depuis bien peu de temps, en revanche ils ont contre nous des griefs qui remontent au temps des croisades, lorsque les compagnons de Godefroi de Bouillon traitaient leurs empereurs et leurs évêques avec le mépris dont les chroniques nous ont conservé le souvenir, lorsque Baudouin, comte de Flandre, était proclamé empereur à Constantinople, et partageait entre ses associés les provinces qui restaient encore à l'empire grec. Depuis lors jusqu'à Navarin, ils n'ont connu la fille aînée de l'église latine que comme l'alliée de leurs maîtres ottomans, ce qu'elle a en effet été depuis François Ier jusqu'à nos jours, ou comme une rivale qui les dédaignait et ne s'occupait d'eux que pour obtenir quelques priviléges à leurs dépens. La Russie seule a fait preuve à leur égard d'une bonne volonté active, et c'est pour elle seule qu'ils se sentent quelque sympathie, ainsi qu'ils nous l'ont si bien montré pendant la guerre de Crimée. Ils lui sont d'ailleurs alliés par la race aussi bien que par la religion, la très grande majorité d'entre eux étant d'origine slave. Aussi n'est-il pas de mystification plus complète dont nous puissions être les victimes que celle qui parviendrait à nous persuader qu'en provoquant une révolution dans l'Orient nous fini-

rions par faire rendre leur héritage légitime aux petits-neveux de ces beaux génies à qui l'esprit humain doit ses plus belles conquêtes. C'est tout au plus si l'on peut croire qu'il s'en trouve encore quelques-uns autre part que dans certaines îles de l'archipel. Quant aux autres, je doute qu'ils soient attachés autant que nous à ces glorieux souvenirs, et je ne sais pas de quiproquo plus vraisemblable à supposer que celui qui pourrait naître au sujet du nom de Platon entre un Grec de nos jours et un homme de notre Occident, celui-ci ne pensant qu'à l'immortel auteur du *Phédon*, celui-là ne songeant qu'à un saint de son calendrier qui prie dans le ciel pour l'abaissement de l'église latine.

Je vois donc en définitive que, dans le cas d'un partage de l'empire ottoman, la part des autres est toute faite; mais je ne vois pas celle de la France, car je ne saurais accepter comme digne d'elle l'hypothèse par suite de laquelle, invoquant comme un grief le dérangement produit dans l'équilibre européen par ce qui serait devenu la proie des autres, la France se croirait en droit d'aller chercher querelle aux Allemands pour leur arracher à coups de canon une compensation sur la rive gauche du Rhin. La plus belle fin de cette croisade entreprise au nom du christianisme et de la liberté serait donc d'aboutir à faire changer les rayas de maîtres et à rendre inévitable une horrible effusion du sang chrétien. Encore même, si, écartant les principes de la morale et du droit, on accorde que la France puisse réussir dans un projet qui paraît cependant si téméraire, y trouverait-elle une compensation suffisante aux éventualités de l'avenir? Cinq ou six millions de Français de plus, ce serait sans doute un accroissement de force réel; mais que serait-ce dans la balance de l'avenir qui nous attend, qui nous presse déjà? Il faut bien se dire en effet que si l'Angleterre pèse aujourd'hui dans les destinées du monde du poids de plus de 200 millions d'hommes, la Russie comptera à la fin du siècle 100 millions de sujets, que les États-Unis seront alors puissans de plus de 100 millions de citoyens, et que si nous voulons transmettre à nos enfans le rang que nos pères nous ont laissé dans le monde, ce n'est pas à conquérir quelques dizaines de lieues carrées autour de nos frontières que nous pouvons dépenser utilement notre force et notre esprit d'entreprise. C'est d'un autre côté qu'il faut tourner notre ambition. Le mouvement qui entraîne avec une si merveilleuse puissance les peuples de race européenne à la conquête de tout l'univers devrait ouvrir les yeux à tous les Français et leur faire voir que le pire de tous les calculs serait celui qui, en les désintéressant eux-mêmes du mouvement général, ferait de nous tout simplement les dupes des autres, et préparerait leur grandeur en consacrant notre amoindrissement.

XAVIER RAYMOND.

MLLE DU PLESSÉ

I. — CLOTILDE.

Ce fut après une brillante saison passée au milieu de folies et de mascarades, dans le premier froid de la satiété, le matin, c'est-à-dire au début d'une journée qui promettait d'être maussade et triste jusqu'à la mort, ce fut, dis-je, en un pareil moment que Descroizilles s'avisa de penser que son oncle Thomas était encore de ce monde et qu'il se mit en tête de l'aller voir. L'entreprise n'était pas aisée, car, sans être précisément indigne de son siècle, l'oncle Thomas ne goûtait que médiocrement les nouveautés, et s'il avait entendu parler de chemins de fer dans son canton, une juste défiance l'en aurait aussitôt fait sortir. Il fallut donc que, pour arriver jusqu'à cet excellent homme, Descroizilles fît vingt lieues dans une boîte roulante qui n'était pas sans analogie avec le coche d'autrefois, ce bon coche que nous pleurons comme tant de choses lentes, monotones et douces, qui nous laissaient au moins le temps de vivre. Lorsque la boîte s'engagea dans les rues herbeuses et muettes de Nozay-sur-Vesle, ce fut un épouvantable concert de coups de fouet, de hennissemens et de jurons : le postillon et les haridelles s'étaient donné le mot pour faire du tapage, si bien que la population effrayée de la petite ville bretonne courut aux fenêtres. L'oncle Thomas, quant à lui, se tenait sur le seuil de sa porte, en grand habit vert, essuyant du dos de sa main ses yeux, qui voulaient rester secs et n'en laissaient rouler sur ses bonnes joues que de plus grosses larmes. Il ne fit qu'un saut de la porte au cou de son neveu : si celui-ci n'avait pas crié, il l'aurait étouffé sur l'heure. Après cette chaude embrassade, il saisit son *Parisien* par le bras et l'entraîna jusque dans son beau salon tapissé d'un papier peint qui représentait des sujets de chasse, meublé d'a-

cajou massif et de velours amaranthe. Là, il le fit asseoir devant lui ou plutôt entre ses jambes et ne put s'empêcher d'abord de lui caresser un peu le menton, où la barbe avait bien poussé depuis quatre ans qu'il ne l'avait vu; puis il l'admira quelque temps sans lui rien dire, en s'écartant et en clignant les yeux comme un peintre qui veut juger de l'effet de son œuvre.

— Ma foi! c'est bien lui! c'est Descroizilles! s'écria-t-il enfin de sa voix allègre et déjà un peu cassée; c'est bien toi, mon pauvre enfant. Il me semble que le soleil vient d'entrer ici tout à l'heure! La belle chose que la jeunesse pour égayer les vieilles gens! Depuis quatre ans que tu ne m'es venu voir, si je t'avais tenu par les oreilles... Hé! hé! monsieur le coquin, on s'amusait là-bas avec les belles dames?... Non... Allons! point de menteries, taisons-nous plutôt. Dis-moi, mon garçon, sais-tu bien que te voilà sur le haut de la montagne, et que tu regarderas bientôt du mauvais côté? Tu as eu tes vingt-cinq ans à la Chandeleur! Qu'as-tu fait jusqu'à présent?

A cette question, qu'il n'attendait guère, Descroizilles rougit un peu.

— Ce que j'ai fait? Je ne sais trop. Vraiment, il est toujours temps de faire quelque chose, balbutia-t-il. Ce que j'ai... Mais vous vous moquez de moi, mon oncle. Parbleu! jusqu'à présent je n'ai rien fait.

L'oncle Thomas partit d'un gros rire qui résonna dans le salon comme du plain-chant dans une église.

— Hé bien! dit-il, tu peux continuer.

Et comme Descroizilles le regardait avec un reste de méfiance.

— Là, là, reprit-il en riant aux larmes, n'ouvre pas de si grands yeux. Sabre de bois! (l'oncle Thomas affectionnait ce juron innocent) ce que je dis est clair. Continue de ne rien faire, puisque tu en as le moyen. Monsieur Descroizilles, mon neveu, je vous montrerai demain vos comptes de tutelle, et vous verrez si je m'entends à arrondir le bien d'autrui. Je suis bien aise de t'apprendre que je t'ai acheté une nouvelle métairie, ce qui t'en fait neuf. Te voilà riche: amuse-toi, mon garçon. Seulement, vois-tu, il ne faut pas trop aimer les dames. Et là-dessus allons dîner.

Le lendemain, en s'éveillant dans la grande chambre et le grand lit que lui avait fait préparer l'oncle Thomas, Descroizilles ne fit aucune difficulté de s'avouer qu'il était le plus heureux des hommes. Le temps lui parut clair et gai. L'ange du sommeil s'était complu à verser les plus doux de ses pavots sur cette tête échauffée: Descroizilles avait fait d'excellens rêves. Il s'habilla prestement et descendit au jardin. — Bon! disait-il en se promenant au pied de la maison. Je me reconnais ici! Ces bancs de bois sont mes amis, ces arbres-là sont de ma famille. Ah! voici le coin de la terrasse où j'ai passé dix

ans entiers à jouer aux billes, un jeu qui forme la jeunesse. J'entends encore mon oncle me dire : Ne te fais pas de chagrin, petit; prends du bon temps; la vie est courte. Et puis il se mettait à pousser les billes avec le marmot. Ah! cher oncle Thomas, que vous avez bonne grâce aujourd'hui à me reprocher de ne rien faire!

Tout en poursuivant sa promenade, il se mit à considérer cette vieille demeure où son enfance s'était écoulée si paisiblement entre son oncle et ses billes. C'était une vaste et lourde maison bâtie de pierres grises; suivant la mode du pays, on avait peint un liseré blanc autour de chaque pierre, si bien que la façade présentait à l'œil une infinité de carrés qu'il ne pouvait supporter longtemps sans fatigue; toutes les fenêtres avaient un rebord de granit en guise d'ornement; le faîte même était entouré d'une large corniche ronde qu'il portait comme un énorme bourrelet, pour le cas prévu sans doute où l'excès de sa masse viendrait à entraîner la maison par terre. Cette construction naïve avait l'aspect et les dimensions d'un couvent, avec quelque chose de plus monotone. — Descroizilles ne s'étonna point d'avoir si largement respiré pendant la nuit, et il pensa que dans un pareil logis son oncle devait avoir ses coudées franches, seul avec sa servante et son valet.

A ce moment, l'oncle Thomas mit le nez à la fenêtre de sa chambre.

— Eh bien! Tomy, cria-t-il à son neveu, est-ce que tu t'ennuies déjà? Dis-moi, si tu essayais d'aller te promener un peu plus loin, mon garçon, tu gagnerais de l'appétit. Et puis, vois-tu, il faut prendre de l'exercice.

— Prenons donc de l'exercice, répondit Descroizilles en souriant. Vous avez raison.

Le jardin de l'oncle Thomas se composait de trois terrasses d'inégale largeur qui communiquaient entre elles par des escaliers un peu raides, il est vrai, mais fort bien entretenus. La première, qui s'étendait devant la maison, était sablée, ratissée chaque matin, ornée de lauriers, de figuiers et de myrtes verdoyans, qui poussent en pleine terre sous la molle atmosphère de cette province. La seconde terrasse était le jardin même, parterre et potager tout à la fois, patrie des grands lis et des grandes asperges; la troisième, terminée par une allée de tilleuls, s'élevait à peine au-dessus de la rivière. La Vesle, à cent pas en amont, se heurtait contre un barrage et un moulin; l'eau se tordait sous les roues, descendait en tournoyant le long de la rive, et reprenait en chantonnant sa course régulière. Descroizilles, en arrivant sous les tilleuls, avisa du premier coup un petit bateau plat qui se balançait parmi les herbes du bord et qu'il avait aimé autrefois à l'égal au moins de ses billes. Il s'y jeta après avoir détaché l'innocente amarre qui le retenait à un tronc d'arbre, et, l'ayant porté d'un seul effort au milieu du courant, il

ne songea plus qu'à se laisser aller à la dérive. La Vesle, alerte et joyeuse, continuait de courir entre les jardins et une belle prairie dominée par une colline rocheuse; çà et là, entre les rochers, se dressaient des chênes gigantesques dont les vieilles têtes brunissaient, avant de verdir, aux approches de mai : il y avait déjà quelque chose de plus chaud, de plus léger dans la lumière matinale, et comme un frémissement dans le bleu du ciel. Descroizilles, pour rien au monde, n'aurait touché aux avirons; la rivière, en l'emportant, le berçait d'un mouvement cadencé qui le poussait à une paresseuse rêverie : il se coucha dans le fond de la barque. Il atteignit ainsi le bout de la prairie, s'engagea sous les arches minées d'un vieux pont qui la reliait à la ville, longea les rocs verdâtres sur lesquels l'église paroissiale était assise, passa sous l'ombre de ses contre-forts et de ses piliers, et vit les gargouilles du toit grimacer au-dessus de ses yeux. Tout à coup, sur la rive opposée, il entendit de grands cris : quelqu'un le hélait et l'avertissait de se tenir sur ses gardes, il se releva. L'étourdi Descroizilles avait oublié que le jardin de son oncle était précisément situé entre deux moulins. La Vesle, naguère si tranquille, commençait à bouillonner autour de la nacelle, que le courant avait saisie et entraînait comme une plume; mais, bien qu'il ne sût point s'il avait ou non du courage, le neveu de l'oncle Thomas ne perdit pas la tête : quelques vigoureux coups d'avirons le mirent hors de danger, et il continua de ramer pour remonter la rivière. Son oncle l'attendait sous les tilleuls.

— Parbleu, mon garçon, lui dit-il, je pense que tu as joliment rempli ta première matinée.

— Je le crois bien, fit Descroizilles, il s'en est même fallu de peu que je ne m'évitasse l'embarras de remplir la seconde.

Mais le bonhomme ne l'entendit pas, il passa son bras sous le sien.

— Là-dessus, dit-il, allons déjeuner.

L'oncle Thomas ne ressemblait en aucune façon à son neveu, qui ne faisait jamais rien, car il se trouvait toujours quelque chose à faire. C'est pourquoi il se retira après le déjeuner, sous prétexte de régler ses comptes de la veille. Resté seul, Descroizilles regarda la pendule du coin de l'œil : elle marquait dix heures, et l'on ne dînait qu'à cinq; il se sentit un commencement d'inquiétude. Le ciel ne s'était pas obscurci depuis le matin : il eût fait beau se promener au soleil, mais on n'aime pas toujours la promenade. Il y avait, en demeurant à la maison, trois moyens de tuer le temps : bâiller, sommeiller ou lire. Après quelques minutes de réflexion, Descroizilles choisit le troisième.

La bibliothèque de l'oncle Thomas n'avait pas du tout l'aspect d'une bibliothèque pour rire, et ce ne fut pas sans hésiter que le jeune homme porta la main sur ces rayons d'une profondeur in-

connue. Le premier étage de l'édifice renfermait les livres de piété : il y avait là de quoi convertir plus de pécheurs que n'en a jamais possédé la ville de Nozay-sur-Vesle, où l'on pèche pourtant volontiers. Descroizilles passa au deuxième étage, c'étaient les romans. Les dames de la ville ne manquaient jamais de puiser du même coup aux deux étages, afin d'avoir à la fois l'antidote et le poison.

La première boîte à poison qu'ouvrit Descroizilles était le divin *Rob-Roy*, mais le tome premier manquait. Ce fut en soupirant que Descroizilles le remit sur les tablettes après avoir longtemps cherché le volume absent. Un souvenir confus commençait à se faire jour dans son esprit. — Ah! Diana Vernon, belle et capricieuse Diana, pensa-t-il en soupirant, mon oncle ne vous connaissait point; il ne savait pas ce qu'il faisait.

La mémoire lui était entièrement revenue; il se rappelait maintenant les destinées curieuses de cette bibliothèque, qui avait été celle de son grand'père. Après la mort du bonhomme, autant par un scrupule de dévotion que par mépris pour un genre qu'il traitait de frivole, l'oncle Thomas, impitoyable comme un érudit et un latiniste, avait relégué tous les romans au grenier. C'est là que, cinq ans auparavant, lors de son dernier voyage à Nozay-sur-Vesle, Descroizilles lui-même était venu recueillir pieusement tout ce qui n'avait point servi jusqu'alors à flamber les volailles, et qu'il avait réintégré dans la bibliothèque, avec les honneurs de la guerre, les pauvres proscrits mutilés et dépareillés. Il lui fallut donc bien des recherches pour rencontrer un roman complet, mais enfin il le rencontra. C'était celui d'un homme qui a eu le malheur d'écrire un chef-d'œuvre, d'où il suit que le reste de ses œuvres, injustement déprécié, est à peu près tombé dans l'oubli, *le Doyen de Killerine*, de l'abbé Prévost. Tomy redescendit, sa précieuse trouvaille à la main.

Mais à peine était-il assis devant la maison, sur un banc de bois, au milieu des myrtes, qu'il entendit un épouvantable tapage et qu'il vit trois enfans se précipiter dans le jardin. C'étaient deux petites filles, dont l'aînée n'avait pas huit ans, et un jeune garçon sortant du maillot; mais ils étaient bien dépourvus tous les trois des grâces de l'enfance. Trapus, lourds et gauches, avec des chevelures sauvages, des physionomies épaisses et rougeaudes, ils s'avançaient en faisant claquer leurs grosses mains l'une contre l'autre et en criant. Depuis leur irruption subite, qui d'abord lui avait fait presque peur, tant il était loin de s'y attendre, Descroizilles ne les perdait pas des yeux. Il lui venait, en les regardant, de folles idées. — D'où cela peut-il bien sortir? se demandait-il. Peste! trois enfans! Est-ce que l'oncle Thomas aurait vraiment trouvé sa maison trop grande et...

Il se ravisa néanmoins en pensant que ces trois marmots n'a-

vaient point du tout l'air de porter en eux le sang privilégié des Descroizilles, qui avaient toujours été assez beaux, et il voulut se remettre à lire; mais les marmots, de leur côté, avaient commencé à jouer. Leur jeu consistait à se dresser sur la pointe des pieds, à agiter les bras et à pousser à l'envi des cris sans nom, comme de certains volatiles, quand ils sont de belle humeur. — Morbleu! s'écria Descroizilles en se levant, voilà des enfans trop laids!

Il prit le parti de se réfugier dans le second jardin. Là, ne voyant pas de banc, il s'assit bravement sur le sable, au milieu de l'allée, et rouvrit son livre. Le début l'intéressait. Ce bon Patrick, comme tous les êtres doux et sages, victime de ceux qu'il aimait, avait déjà trouvé le chemin de son cœur. Ces pages délicates et simplement émues l'attachèrent bientôt à un tel point qu'il cessa d'entendre les cris inhumains des enfans sur la terrasse. Il avait dévoré presque tout le volume, quand tout à coup on le frappa sur l'épaule. C'était l'oncle Thomas, qui avait achevé de régler ses comptes.

— Dis-moi, Tomy, lui demanda l'excellent homme, es-tu toujours bon latiniste?

C'était décidément une habitude prise que ces interrogations imprévues qui terrassaient les gens et les faisaient demeurer sans réponse.

— Si je suis toujours bon latiniste! reprit Descroizilles, au comble de l'étonnement. Peuh!

— Eh bien! mon garçon, reprit le vieux Thomas en se frottant les mains, viens donc avec moi; nous expliquerons un morceau d'Horace. Cela te fera plaisir.

Descroizilles n'avait jamais aimé l'étude, mais il ne détestait pas non plus les belles choses, et le latin d'Horace est assurément de celles-là. Il se mit à rire et suivit son oncle dans la maison. Les trois terribles marmots avaient quitté le terrain, et, ne les voyant plus, il cessa de penser qu'ils étaient au monde. C'est pourquoi la délicate question qu'il s'était promis de poser à son oncle resta dans le coin de son cerveau où il l'avait préparée. On s'en alla expliquer Horace.

Au bout d'une heure de cette singulière récréation, l'oncle Thomas se rappela tout à coup qu'avant le dîner il devait aller rendre visite à son notaire. Descroizilles, quant à lui, n'hésita point à rendre une seconde visite à la bibliothèque, et, saisissant d'une main impatiente le tome deuxième du *Doyen de Killerine*, il retourna au jardin. Les trois enfans avaient reparu : ils étaient précisément assis devant la maison, sur le banc, parmi les myrtes, tenant chacun une tartine de confitures. La confiture seulement avait quitté les tartines pour passer sur les visages. En revoyant Descroizilles, ils devinèrent l'ennemi, et, se prenant tous trois par la main,

ils commencèrent à crier. Descroizilles s'enfuit en se bouchant les oreilles. Par bonheur il retrouva dans l'autre jardin sa place sur le sable, et s'y arrangea de son mieux pour n'être plus troublé dans sa lecture; mais il ne l'avait pas encore reprise, qu'une grêle de projectiles inattendus tombait sur le volume et sur la main qui le tenait. Il se retourna : les trois enfans étaient rangés en bataille sur les marches de l'escalier qui faisait communiquer les deux jardins, et s'amusaient innocemment à lui lancer des cailloux. Descroizilles poussa une sourde exclamation de colère, mais il n'essaya nullement de résister aux agresseurs : au contraire il battit en retraite et ne s'arrêta que dans le troisième jardin, sous le couvert naissant des tilleuls, au bord de l'eau. Là, il s'assit sur la berge, inquiet, exaspéré, n'osant rouvrir son livre; il lui semblait que les cris des petits monstres se rapprochaient de sa cachette. — Mordieu! se dit-il, c'est trop fort; je crois qu'ils viendront jusqu'ici...

Il n'avait pas achevé, qu'il recevait un caillou sur son chapeau. Les trois enfans lui apparurent rangés sur le second escalier, dans le même ordre de bataille. La patience lui échappa tout à fait : il bondit, arracha une petite branche à l'un des arbres, la dépouilla prestement de ses feuilles, et, cette verge à la main, se mit à la poursuite de ses trois persécuteurs. Les deux petites filles avaient pris la fuite; le bambin seul attendait l'engagement de pied ferme, en brandissant sa tartine. Déjà Descroizilles était au haut des degrés, il allait l'atteindre, quand il recula tout à coup, et la verge tomba de ses mains : l'enfant n'était plus seul, une femme accourait à lui et le rejoignait, une jeune femme, plutôt une jeune fille. Elle le prit par la main. — Méchant enfant! lui dit-elle, pourquoi êtes-vous venu jusqu'ici ennuyer monsieur?

Mais en même temps elle lançait à Descroizilles un certain regard qui parlait un langage de mère, et qui voulait dire : Il faut que vous ayez un bien mauvais cœur pour ne pas aimer les enfans et pour ne pas tout pardonner à celui-ci, qui est à moi.

Puis, lui ayant fait un salut tant soit peu sec et rancunier, elle reprit avec le marmot le chemin de la maison. En la suivant du regard, Descroizilles pensait à ces figures du Corrége qui sont d'une blancheur si lumineuse, que volontiers on les croirait éclairées par un rayonnement intérieur. C'est ainsi que cette jeune femme, non, cette jeune fille, venait de lui apparaître, blanche comme l'Antiope. Il lui sembla qu'elle était d'une parfaite beauté; ses yeux étaient bleus, ses cheveux blonds. Elle marchait lentement, mollement, avec l'abandon d'une grande dame et la légèreté de son âge. Certainement elle n'était point la mère de ces petits monstres, car elle n'avait pas plus de vingt ans; mais qui était-elle? Pourquoi habitait-elle dans cette maison? Qu'était-ce que ces enfans? A qui étaient-ils?

Et à son tour il remonta vers la terrasse. L'oncle Thomas revenait tout à point de chez son notaire.

— Mon oncle, lui dit gravement Descroizilles, cela n'est pas bien de vous être marié sans m'en avoir averti.

Jamais pareil coup de massue n'était tombé sur la tête du vieux Thomas. Il fit un pas en arrière, son bon visage en fut bouleversé, et il pâlit même un peu.

— Marié! dit-il. Ah! Descroizilles, y penses-tu?

— Votre femme est charmante, reprit celui-ci sans se départir de cet air sérieux qui faisait mourir le bonhomme; mais je vous dois la vérité, mon oncle, vos enfans sont à faire peur!

— Quelle femme? quels enfans? s'écria l'oncle Thomas en colère, que veux-tu dire? Es-tu fou? Peux-tu bien prendre plaisir à te moquer d'une vieille tête comme moi?

— Quelle femme? quels enfans? répéta Descroizilles d'une voix de plus en plus creuse. Levez donc les yeux, mon oncle, les voici.

Les trois enfans venaient de se montrer à une fenêtre du second étage. L'oncle Thomas les vit : il partit d'un de ces gros rires qui n'appartenaient qu'à lui.

— Diable de Tomy, dit-il, tu ne sais donc pas que je trouvais ma maison trop grande, et que j'en ai loué la moitié.

— C'est fort bien fait, répliqua Descroizilles. Et comment nommez-vous votre locataire?

— Parbleu! reprit l'oncle Thomas, M. du Plessé: tu le connais bien.

Descroizilles fit un signe négatif. — M. du Plessé, dit-il, soit! mais elle?

— Un grand chasseur, un gaillard, il boit sec. Oh! il a fait du bruit aux dernières élections... et ailleurs.

— Je vous entends, fit Descroizilles, c'est donc lui qui est marié?

— Quoi? qu'est-ce encore? que veux-tu savoir? interrompit l'oncle Thomas. Tu auras rencontré Clotilde, je le vois bien. Que ne le disais-tu plus tôt? C'est la fille de M. du Plessé, une bonne enfant.

— Peuh! fit Descroizilles, bonne? je ne sais trop. Elle a l'œil sévère. Mais qu'est-ce que cette fille-là peut faire des trois horribles marmots qu'elle traîne après ses jupes.

L'oncle Thomas haussa les épaules.

— Que tu es simple, Tomy! soupira-t-il. Elle les élève, puisqu'elle est leur sœur!

Ils firent tous deux quelques pas en silence, Descroizilles réfléchissait.

— Morbleu! mon oncle, s'écria-t-il tout à coup, savez-vous bien que Mlle du Plessé est fort jolie?

L'oncle Thomas s'arrêta court. Il regarda fixement son neveu, et mit sa main sur la sienne.

— Descroizilles, lui dit-il d'une voix solennelle, je t'ai déjà averti, mon garçon; il ne faut pas trop aimer les dames. Là-dessus, ajouta-t-il, allons dîner.

II. — L'ÉGLISE DE SAINTE-CROIX.

Descroizilles acheva décidément les aventures du doyen de Killerine. Il prit dans la bibliothèque un autre ouvrage, mais il le prit au hasard. Il y avait quelque chose dans l'air qui ne lui paraissait point favorable à la lecture, et il savait d'avance qu'il ne prêterait pas une attention bien soutenue à ce qu'il allait lire. Ce nouveau roman à la main, il vint s'asseoir sur la première terrasse, et il remarqua tout de suite qu'il se trouvait justement assis sous la fenêtre où Mlle du Plessé lui était apparue la veille avec les marmots. Cette belle personne ne se montra point : elle n'avait sans doute ce jour-là, non plus que les enfans, aucun besoin de respirer le grand air, et la croisée resta vide.

Descroizilles avait beaucoup réfléchi depuis la veille. Certes ce n'était pas dans l'ermitage de son oncle qu'il se serait jamais flatté de rencontrer une jolie femme; mais cette belle inattendue le faisait rêver, sans qu'il sût pourquoi, à toutes les femmes qu'il avait aimées. Il essaya d'abord de se dérober à cette avalanche de souvenirs : ce fut en vain, elle grossissait toujours; il en était de son cœur comme de ces instrumens mus par une manivelle qui ne s'arrête plus quand une fois on l'a lâchée. La manivelle ne lui fit point de grâce, il entendit tous les airs qu'il avait chantés autrefois.

— Tudieu! se disait-il, que cette musique m'ennuie! D'où me viennent aujourd'hui ces ritournelles? Je vois bien maintenant que j'ai passé le meilleur de ma vie à me tromper moi-même. Pourquoi ai-je été amoureux jusqu'à présent? pourquoi ai-je aimé Mme de B... par exemple? Bah! c'était la mode, l'univers entier l'a aimée, j'ai fait comme l'univers; il y a des femmes aussi qui ont leur étoile. Pouah! le monde est un grand menteur, et toi-même, Descroizilles, tu as bien menti. Pourquoi suis-je donc si mécontent et si content de moi depuis hier?

Il sortit et fit un tour dans la ville; mais ce qu'il aperçut en rentrant lui causa sans doute un bien vif plaisir, car il resta là tout court, le jarret tendu, les yeux démesurément ouverts, et regardant devant lui sans songer pourtant à avancer d'un seul pas. Il sentit même qu'un peu de rouge lui montait au front, et que son cœur, ce traître cœur, qui s'était si souvent égaré, s'avisait de battre plus vite. Or la cause d'un si surprenant effet, ce n'était rien moins que Mlle du Plessé elle-même assise au bord de la terrasse au milieu des trois marmots. Clotilde avait la tête nue; elle était habillée d'une

roble bleue qui faisait mieux ressortir l'éclat de son visage et de son cou; il y avait vraiment quelque chose de céleste dans sa rayonnante blancheur. Ces blanches créatures sont les étoiles de la terre.

Clotilde leva les yeux, l'aperçut et se mit à parler tout bas aux enfans : il devina qu'elle leur recommandait d'être sages. C'était donc qu'elle n'avait point oublié l'accès de colère où l'avaient jeté leurs charmantes espiègleries de la veille. Loin de là, elle lui en voulait encore, et, par peur de lui, elle retenait les marmots tout près d'elle. — Les petits singes, soupira Descroizilles, je le vois bien, il faudra les apprivoiser.

C'est pourquoi, retournant tout à coup sur ses pas, il courut jusque chez l'unique confiseur de Nozay-sur-Vesle, se bourra les poches de sucre de pomme, et revint lestement. Mlle du Plessé était toujours là; elle avait pris son ouvrage dans une grande corbeille posée près d'elle sur le sable : c'était une nippe d'enfant, quelque chose comme une robe ou une brassière, et Descroizilles ne put s'empêcher d'en froncer un peu les sourcils. L'idée lui vint que, si la veille elle avait pris la moindre attention à lui, elle allait, en le voyant, cacher cet ouvrage rustique qui trahissait trop ouvertement une ménagère, et il s'avança sans hésiter, une main sur le sucre de pomme, l'autre toute prête à se porter gracieusement jusqu'à son chapeau. Clotilde entendit le bruit de ses pas et le regarda; mais elle ne quitta point du tout sa brassière. Comme il la saluait, elle lui répondit par un mouvement de tête aussi sec pour le moins que sa révérence de la veille, et ce fut tout. Il ne songea plus ni au sucre de pomme ni aux marmots, et, rentrant brusquement dans la maison, il se mit à la recherche de l'oncle Thomas.

Enveloppé dans une sorte de robe de chambre piquée, ouatée, capitonnée comme la douillette d'un chanoine, coiffé d'un petit bonnet de velours mi-parti vert comme les feuilles et rouge comme le feu de l'enfer, ses lunettes d'argent sur le nez, l'oncle Thomas était assis au fond de sa chambre devant un grand bureau, à tiroirs et à secrets; si loin du monde ordinaire, si rempli de la lecture mystérieuse qu'il faisait en ce moment-là, qu'il ne s'aperçut point de l'arrivée de son neveu.

Descroizilles se laissa tomber bruyamment dans un fauteuil.

— Mon oncle, s'écria-t-il, ne me ferez-vous pas enfin la grâce de me conter l'histoire de la famille du Plessé?

L'oncle Thomas le considéra doucement, en clignant les yeux derrière ses lunettes.

— Mon garçon, répondit-il, je ne sais pas conter les histoires, et puis j'ai toujours considéré que le meilleur moyen de connaître les gens était de manger avec eux. Je te ferai donc dîner demain avec M. du Plessé. Vraiment, Tomy, je ne te croyais pas si curieux.

— Je dînerai demain avec M. du Plessé? répéta Descroizilles.

— Si tu le veux, fit l'oncle Thomas avec la même douceur, en lui montrant le livre qu'il lisait : c'était la *Cuisinière bourgeoise*. Tu vois que je fais le menu. Il aurait bien fallu te présenter à mon voisin. Ce dîner nous épargnera une première visite...

— Ah! s'écria Tomy, je pense que vous aurez aussi invité sa fille?

Le bonhomme ôta ses lunettes, et s'amusa longuement à en essuyer les verres; sa bonne figure pétillait de malice. — Ouais! dit-il enfin, si tu t'obstines à la poursuivre dans le jardin, comme tu le fais depuis deux heures, je t'en avertis, elle ne viendra pas.

Quand son oncle l'eut quitté, Descroizilles eut d'abord la fantaisie de compter les minutes qui le séparaient de ce fortuné moment où le lendemain on se mettrait à table. Il les recompta même plusieurs fois : ce fut à quoi il passa la soirée; puis, ce travail achevé, il gagna son lit afin de perdre la conscience du temps, qui ne semblait décidément s'écouler qu'à regret et défier son impatience. La même raison le décida le matin à entreprendre une longue promenade. Le mouvement du corps est bon pour apaiser les tumultes du cœur et des sens; c'est du moins la recette des sages, et Descroizilles s'en souvenait à propos. Il descendit donc par la grande rue de Nozay, déterminé à pousser jusqu'à la forêt voisine de la ville, marchant cependant bien moins vite qu'il ne se l'était promis, car, à mesure qu'il allait en avant, il se sentait une plus grande envie de retourner en arrière. Clotilde, à ce moment-là même, faisait peut-être son apparition sur la terrasse; peut-être perdait-il l'occasion non-seulement de la voir, mais de s'approcher d'elle, de lui parler, de pénétrer enfin dans cette âme dont la blanche enveloppe l'éblouissait et le faisait rêver si fort! Cette désespérante pensée l'arrêta tout court au bout de la rue sur le parvis de l'église de Sainte-Croix, dont il étudia les sculptures avec un soin tout particulier. La malheureuse menace de son oncle qui lui revenait en mémoire l'empêchait seule de regagner la maison. — Si le soir Clotilde n'allait pas venir! Et pourtant l'oncle Thomas, après tout, n'y entendait rien. Est-ce que les femmes ne sont pas toujours bien aises d'inspirer de la curiosité?

Et il allait revenir sur ses pas, lorsqu'en se retournant il aperçut à quelque distance une robe bleue qui le fit tressaillir. C'était bien Mlle du Plessé. Évidemment elle se rendait à l'église, car elle avait un livre de prières à la main. Descroizilles songea que, s'il avait continué de marcher, il serait à cette heure dans la forêt!

Cette fois Mlle du Plessé ne le vit point. Elle monta les degrés qui conduisaient au portail avec sa lenteur accoutumée, les yeux baissés, perdue déjà dans les langueurs de la prière. Décidément il y avait dans les richesses de sa taille et dans la noblesse adorable de sa tournure bien plus que de la grâce, quelque chose de cet air souve-

rain qui faisait dire des graves princesses d'autrefois qu'elles marchaient sur les nues, quelque chose aussi qu'elle semblait tenir de plus haut encore, une sorte de parfum mystique répandu sur toute sa personne, si bien qu'en voyant cette fille étrange, on se demandait si elle était faite pour se heurter le cœur aux amours de la terre, ou pour le noyer dans ceux du ciel. Ce matin-là, elle portait encore une robe bleue (ce n'était pas la même que la veille); elle était long voilée de blanc comme une novice. Cette forme blanche et bleue glissa mystérieusement dans le demi-jour de la nef; on aurait dit une des saintes femmes des vitraux, portant les couleurs virginales et subitement rendue à la vie terrestre.

Clotilde s'arrêta devant la grille qui fermait l'entrée du chœur: il ne manquait point de prie-Dieu ni de chaises tout autour d'elle, mais elle s'agenouilla sur les dalles. Descroizilles, n'osant la suivre jusque-là, s'arrêta au milieu de la nef. Ce qu'il venait de voir avait été pour lui une première révélation; il se reprochait de manquer de sens et de n'avoir pas deviné du premier coup que Mlle du Plessé était pieuse. « C'est la rose mystique, se dit-il; l'âme en est la fleur, et ce corps rayonnant en est la corolle. » Clotilde n'avait pas ouvert son livre : elle n'était point de celles qui ont besoin d'une prière écrite; mais elle la tirait de soi-même, et semblait se plonger avec ivresse dans ce rêve brûlant de l'infini où tant de cœurs s'égarent. Ce ne fut qu'au bout d'une heure qu'elle se leva.

Descroizilles, s'attendant à la voir revenir sur ses pas le long de la nef, se jeta vivement derrière un pilier; mais Mlle du Plessé s'engagea derrière le chœur, et la curiosité l'emportant une fois de plus en lui sur la prudence et le bon goût, il se remit à la suivre. Clotilde s'arrêta dans une des chapelles latérales, qu'il reconnut être celle de la Vierge: elle y fit encore une courte prière, puis elle prit le chemin d'un confessionnal qui s'élevait en face de l'autel; mais au moment d'y pénétrer, comme elle relevait son voile, elle tourna les yeux par hasard et sentit plutôt qu'elle ne rencontra le regard de Descroizilles. Une violente rougeur passa sur son front comme un jet de flammes; elle entra précipitamment dans le confessionnal, laissa tomber le rideau sombre derrière elle, et disparut.

— C'est le coup de grâce! se dit Descroizilles en sortant de l'église; c'en est fait de sa présence à ce dîner! Diable! il n'y a point de femme qui nous en veuille bien fort quand nous n'avons fait que chercher le secret de son cœur; mais lorsqu'elle nous a surpris à épier sa conscience... Non, non, elle ne viendra pas ce soir! Et pourtant, si elle allait venir? Curiosité maudite! Morbleu! qu'allais-je faire aussi devant cette chapelle?

Indiscrétion ou maladresse, ce qu'il venait de commettre était assurément une grande faute, et il en emportait un vif remords,

moins vif pourtant, il faut tout dire, que le regret d'avoir été pris sur le fait, et il remonta fort tristement vers la maison. Les trois enfans de M. du Plessé se trouvaient comme d'habitude sur la terrasse. Ils ne jouaient pas, ne grimaçaient point, et ne songeaient pas même à crier : ils attendaient leur *maman*. La main de Descroizilles se porta sur sa poche, il y rencontra le précieux butin qu'il avait fait la veille chez le confiseur. Ce fut comme un éclair qui, s'allumant tout à coup dans une nuit épaisse et noire, montre la vraie route aux voyageurs égarés. Tomy courut vers les enfans.

Suivant leur coutume, ils poussèrent tous trois des cris affreux, se serrèrent l'un contre l'autre et ramassèrent des cailloux. Descroizilles ne s'épouvanta point de ces dispositions stratégiques. Il tira de sa poche le sucre de pomme, et se mit à l'agiter au-dessus de sa tête, comme un parlementaire qui s'avance vers une troupe de sauvages, tenant en main un rameau de paix. L'effet de ce symbole fut prompt, irrésistible, admirable : les deux jeunes filles en restèrent court, les yeux en l'air, la bouche entr'ouverte, le petit garçon commença même à sauter aux jambes de son ennemi ; mais Descroizilles n'eut garde de se désarmer si aisément. Il y avait à l'extrémité de la terrasse un réduit entre des figuiers qui lui parut tout à fait propre à ce qu'il voulait faire. Il se mit en marche, et le bataillon ami du sucre le suivit en gambadant sous les figuiers. Il s'assit par terre ; les marmots se coulèrent entre ses jambes. Ces trois langues friandes qui claquaient déjà de plaisir, ces trois paires d'yeux brillans fixés sur les siens lui disaient des choses propices. Ces enfans allaient l'aimer si fort que la grande sœur ne songerait plus même à lui en vouloir. Et il commença la distribution du sucre de pomme.

Cinq minutes après, c'en était fini de ce trop maigre goûter, et Descroizilles ne put s'empêcher de regarder avec stupeur ses trois commensaux qui lui tendaient leurs mains vides. Il n'avait pas du tout compté sur une gourmandise si agile, et sa première idée fut d'échapper à ces terribles gourmands ; mais il sentit aussitôt qu'il ne pouvait, qu'il ne devait pas s'éloigner : il importait trop que Mlle du Plessé le surprît là, sous les figuiers, avec les ennemis de la veille ; il fallait que la conversion de ce bourreau d'enfans lui apparût si clairement, du premier coup d'œil, qu'elle n'en pût douter un moment. Tomy pensa même que, si elle le voyait embrasser un des marmots, cela serait pour le mieux. Il resta donc, et... dans son embarras il proposa une partie de main chaude.

La partie venait de se terminer, et les éclats de rire des joueurs faisaient encore trembler les vitres de la maison, quand Descroizilles vit se dessiner comme une trace lumineuse sur le sable de la terrasse, et cependant il eut le courage de ne point tourner les yeux : Clotilde non plus ne releva pas les siens. Un des enfans l'aperçut,

et tous trois l'appelèrent; mais elle passa rapide et muette, gravit le perron et rentra. Il était impossible qu'elle n'eût point point vu l'étonnant spectacle préparé pour elle sous les figuiers; mais il se pouvait bien qu'elle n'eût pas voulu le voir. Descroizilles aima mieux penser pourtant qu'elle était allée dans sa chambre déposer son livre d'heures; il se dit qu'elle ne pouvait manquer de redescendre, et, sur la foi de cette espérance, il entama bravement une seconde partie de main chaude. Un quart d'heure pourtant s'écoula, la jeune fille ne paraissait point; sa fenêtre même ne s'était pas ouverte. Tomy commençait à perdre patience. Il était bien sûr que Clotilde le voyait. Il conclut de là qu'elle avait deviné tout son plan et se moquait de lui.

Les parties de main chaude cependant allaient leur train; déjà on en était à la dixième. Les enfans s'animaient au jeu, criaient de plus belle et frappaient de toute leur force sur la main de leur victime, qui ne retenait plus ses grimaces. La onzième partie devenait imminente; Descroizilles enfin se leva brusquement, reprit le chemin de la maison, et se heurta sur le seuil contre l'oncle Thomas, qui sortait. Le bonhomme lui frappa gravement sur l'épaule : — Descroizilles, lui dit-il d'un air de profonde pitié, tu dois avoir les mains bien rouges.

Descroizilles ne répondit pas. Il monta dans sa chambre et s'habilla pour le dîner.

III. — LA SANTÉ DU ROI.

Il serait injuste de dire que la salle à manger de l'oncle Thomas n'offrait point ce soir-là un beau spectacle. Deux flambeaux d'argent à double branche brûlaient sur la cheminée, deux lampes éclairaient la table, qui se dressait d'un air important au milieu de la chambre. On éprouvait une espèce d'éblouissement à voir cette nappe blanche chargée de porcelaine à fleurs et de toute la solide argenterie de la maison. Tout était prêt, on n'attendait plus que les convives. L'oncle Thomas était à son poste; debout, le dos tourné au foyer, où l'on venait d'allumer un grand feu, seulement pour la forme et bien qu'il fît chaud. Il avait quitté son habit vert et passé son habit bleu.

— Non, c'est un usage qui ne me plaît point, je ne m'y ferai jamais, grommela-t-il tout en toisant son neveu d'un air de dédain et en se regardant lui-même avec complaisance. Comme te voilà fait, mon garçon! Tout de noir habillé hormis la cravate. On dirait toujours que vous allez à l'enterrement de votre jeunesse, vous autres;... point du tout, vous allez faire la cour à une belle ou bien dîner en gala. C'est une sotte mode. Sais-tu qui l'a inventée?

Mais Descroizilles n'avait été rien moins qu'attentif à cette sortie du bonhomme. Depuis qu'il était entré dans la chambre, il n'avait pas cessé de tourner autour de la table, cherchant sur les serviettes les cartes qui portaient écrit en belles lettres rondes le nom de chacun des convives et qui devaient lui indiquer sa place. Or il venait de s'apercevoir que la place de Clotilde n'était point marquée près de celle que lui destinait son oncle; la longueur de la table allait les séparer tous les deux. C'était le couvert de M. du Plessé que l'oncle Thomas avait fait mettre en face du sien. Et cependant Descroizilles se sentait une mortelle envie de se trouver près de la jeune fille, de vivre deux heures, ces deux heures seulement, le temps du dîner à ses côtés, et Thomas le savait bien. Ah! quand il se vantait de n'être point sans malice, le bonhomme avait grand'raison.

— Allons, reprit-il avec un traître sourire, je vois que ce soir tu ne veux point causer.

Descroizilles en effet tardait à répondre : c'est qu'il méditait un coup d'audace. Il enleva vivement la carte où le nom du gentilhomme était écrit, la remplaça par celle qui portait le nom de Clotilde : tout cela fut fait en un tour de main.

— Mon oncle, s'écria-t-il alors avec une merveilleuse assurance, l'habit noir, voyez-vous, c'est l'uniforme de l'égalité, et l'égalité, c'est la plus chaude passion de ce pays-ci. La mode est laide, tout le monde le sait bien; mais chacun consent à être ridiculement vêtu pour être bien sûr que son voisin ne le sera pas mieux que lui. Mon oncle, voilà la nature humaine. Sans cette bonne précaution, n'est-il pas vrai que les plus riches se pavaneraient dans du velours de couleur d'or, parés comme des princes, tandis que de plus pauvres s'en iraient tristement, comme des vilains dans du drap sombre? On ne veut point de cela... — Il s'interrompit. La porte venait de s'ouvrir. La servante introduisait M. et M[lle] du Plessé. L'oncle Thomas n'eut que le temps de se porter au-devant de ses convives.

— Coquin! murmura-t-il pourtant en passant auprès de Descroizilles, crois-tu donc que je ne sache point que tu as changé les cartes?

Non, assurément non, — l'oncle Thomas n'avait pas tort de le dire, — non, M. du Plessé n'était pas un homme fait comme tous les autres; mais Descroizilles ne fit pour ainsi dire que saisir au vol l'étrangeté du personnage : le gentilhomme passa devant lui comme ces figures extraordinaires qui traversent nos rêves et ne s'y arrêtent point. Clotilde, Descroizilles ne vit que Clotilde! Elle était encore vêtue de bleu, éternellement vêtue de bleu comme les étoiles. Elle ne portait ni chemisette, ni guimpe, ni aucune de ces inventions de la chasteté mondaine qui couvrent les épaules et le sein et ne se

proposent pas de le cacher : sa robe sans ornemens montait et se boutonnait jusqu'au cou. Elle n'avait non plus ni fleurs ni bijoux dans les cheveux; mais cette admirable chevelure, faite d'une trame si légère qu'elle échappait de toutes parts aux liens qui devaient la retenir, flottait autour de son visage comme une vapeur d'or. C'était là toute sa parure, qui ressemblait de loin à une auréole.

En la voyant, Descroizilles sentit s'éveiller en lui pour la seconde fois le même monde de surprises, d'insaisissables enchantemens et de mystères, qui flottait depuis deux jours autour de son imagination irritée. Il demeura, comme le matin dans l'église, comme la veille dans le jardin, immobile, muet, en extase, cherchant à s'expliquer la raison de tant d'émotions contraires par où la jeune fille l'avait fait passer en si peu de temps, à pénétrer le secret de cette force inexplicable, invisible qui était en elle : mystique attrait qui l'enveloppait tout entière comme une nuée transparente ou comme ce voile merveilleux sous lequel le Primatice a imaginé de peindre une de ses plus gracieuses figures. Ce fut une seconde révélation qui l'écrasa. À peine trouva-t-il assez de présence d'esprit pour saluer M. du Plessé : il ne songea point à saluer Clotilde.

L'oncle Thomas ne put s'empêcher de penser que son Parisien était un peu gauche ou complétement fou, et qu'il ferait bien d'avoir l'œil sur lui pendant le dîner; même il risqua tout doucement, et pour commencer, de l'avertir par un coup de coude dont l'effet fut salutaire. L'étourdi se réveilla comme en sursaut, et sembla pour un moment avoir recouvré le sens commun. On se mit à table. Tomy ne s'assît qu'en tremblant : il espérait qu'en s'apercevant qu'il allait être son voisin, Clotilde ne manquerait point de se troubler et de rougir; mais il n'en fut rien. Elle s'assit à son tour le plus tranquillement du monde, après lui avoir rendu le salut un peu tardif qu'enfin il venait de lui faire, se déganta et déplia sa serviette. Sa main était un peu grasse, mollement reliée au bras par des attaches d'une finesse exquise, avec des doigts menus où le nœud de chaque phalange formait une fossette. C'était une main d'enfant : le regard de Descroizilles s'y posa comme auraient fait ses lèvres; il en embrassa rapidement les moindres détails et s'arrêta enfin à de petites piqûres noires qui couraient le long de l'index, et qu'il reconnut pour les marques de l'aiguille. Cette découverte le ramena aux occupations ordinaires de M[lle] du Plessé et à la simplicité de sa vie; il se souvint de la brassière qu'elle raccommodait la veille, et ce souvenir ne le désenchanta point. Il y a des êtres privilégiés dont la forme extérieure est comme tissée d'idéal : rien ne saurait les entamer ni les enlaidir.

Cependant, depuis le commencement du dîner, l'oncle Thomas et M. du Plessé en étaient réduits à causer ensemble. Le bon Thomas

s'évertuait en vain à couvrir le silence de son neveu : il haussait les épaules, il soupirait, il était à bout, le pauvre homme; mais Descroizilles n'en montrait pas une moins inconvenante envie de se taire. Ses yeux ne pouvaient se détacher de la main de Clotilde; il n'y avait plus pour lui qu'un doigt piqué dans le monde. Ce doigt piqué lui disait tant de choses!

Et d'abord il lui disait quelle route sûre et profonde l'idée du devoir s'était creusée dans l'âme limpide de la jeune fille. Maintenant il se demandait comment il avait pu croire qu'elle allait se troubler et rougir en s'asseyant auprès de lui; il s'accusait de présomption et se prenait en grande pitié. Peut-être Clotilde avait-elle déjà perdu jusqu'au souvenir de leur rencontre du matin, près de l'autel de Sainte-Croix, devant le terrible confessionnal. Si elle ne l'avait pas oubliée, du moins elle n'y pensait guère en ce moment, car jamais son radieux visage n'avait été si calme. Elle mangeait lentement, un peu dédaigneusement, comme les femmes qui savent être femmes; mais enfin elle mangeait, ce qu'il oubliait de faire. Il épiait le bruit de ses lèvres, de son haleine, parfois même il croyait entendre les battemens irréguliers de son cœur; il l'écoutait et la regardait vivre, il respirait le parfum sans nom qui s'élevait autour d'elle en ondes légères et pénétrantes : divine senteur de la jeunesse et de la beauté qu'elle exhalait naturellement comme une fleur...

L'oncle Thomas à cet instant acheva de perdre patience.

— Hé! hé! Tomy, à quoi rêves-tu? s'écria-t-il avec un gros rire. Tu ne nous dis rien, mon garçon.

— Tête-bleue! Thomas, vous êtes un singulier homme, dit une voix rauque et convulsive qui retentit aux oreilles de Descroizilles comme un instrument de cuivre fêlé. — C'était la voix de M. du Plessé, à laquelle il n'avait pas encore pris garde. — Vous demandez pourquoi votre neveu, qui a vingt-cinq ans, ne parle pas, et c'est à peine si nous avons mangé le potage! Ventre-saint-gris, vous le voyez bien, c'est l'appétit qui le rend muet.

A cette raillerie trop claire, qui lui prouvait que le père de Clotilde ne le quittait point des yeux depuis le commencement du repas et qu'il avait aisément deviné la raison de son silence, Descroizilles releva la tête. Le gentilhomme lui souriait : il crut entrevoir les dents du lion. Évidemment M. du Plessé était un de ces hommes impitoyables, pour qui l'ironie est un devoir, un de ces redoutables clairvoyans qu'il est toujours insensé de laisser entrer dans son cœur, et Tomy se repentit de ne l'avoir pas regardé plus tôt, car il aurait pu du moins se tenir en défense. L'oncle Thomas en vérité, quoiqu'il n'eût encore voulu parler qu'à demi-mot, lui avait dépeint fort justement cet étrange voisin, souvent incommode, ami dangereux, disait-il, ardent et infatigable ennemi, despote au dehors, ty-

ran chez soi, terrible à tout le monde. M. du Plessé n'était fait en rien comme le commun des hommes, et son aspect seul aurait dû prémunir contre lui tous ceux qui le voyaient et qui n'étaient pas des étourdis. Il avait six pieds de haut, la maigreur d'un fantôme et l'ossature d'un géant : c'était bien là l'ogre de Nozay-sur-Vesle. Cette grande taille s'était reployée sur elle-même, comme ces arbres des falaises arrêtés par la tempête dans leur course vers le ciel, et parfois il essayait de la redresser, mais en vain : il semblait porter un monde, dont le poids le serrait aux épaules. Le cou se dégageait brusquement de ce terrible étau, un cou musculeux, empourpré, où le sang coulait avec violence dans des veines énormes. L'angle facial s'ouvrait démesurément comme deux branches de ciseaux fantastiques, et de cette face trop longue, sillonnée de plis, labourée de rides, se détachait un nez qui, à lui seul, était un défi, la caricature d'un bec d'aigle. Le front dur et serré faisait penser à une muraille, et les cheveux rares, mais d'une nuance téméraire, lui formaient une réjouissante couronne de feu. Cependant ce n'était point dans ce comique assemblage de traits ennemis qu'il fallait chercher la vie réelle, l'âme de l'homme : elle éclatait tout entière dans ce petit œil sans couleur qui s'ouvrait par saccades, lançait un filet de lumière et se réfugiait aussitôt sous les paupières fatiguées; elle se révélait surtout dans cette bouche fine, amère, orgueilleuse, ombragée par une moustache rousse qu'un chef de pandours aurait enviée, et d'où sortait l'étonnante voix qui venait d'arracher Tomy à son rêve.

Il n'était que trop évident que le gentilhomme passait sa vie tout entière à maltraiter son prochain, quel qu'il fût; il ne se connaissait point de droit plus sacré, il ne trouvait pas de plus douces jouissances ni de dédommagement plus cher à tant de déceptions journalières et de vieilles rancunes, à tant de colères mal étouffées peintes sur son étrange visage. Il avait dans le sarcasme un ton hautain et impératif qui le rendait plus blessant, lors même que, dans le fond, il était le moins rude. Ce ton-là sommait les gens de se laisser moquer d'eux sans se plaindre, et Descroizilles comprit sur-le-champ qu'il ne fallait jamais se heurter de front à cet implacable railleur. La première chose qu'il eut à faire pour se garantir d'une autre attaque de sa part, c'était de ne plus regarder Clotilde : il s'y résigna; la seconde était d'accepter complaisamment le badinage de M. du Plessé et de s'excuser de son silence opiniâtre en alléguant une distraction à laquelle il ne s'agissait plus que de trouver un motif : l'explication la plus simple devait être la meilleure. Avant tout, il fallait qu'il fît cesser le feu du gentilhomme, de peur de devenir ridicule en essuyant de nouveaux coups, et cette pensée ne contribua pas médiocrement à aiguiser son esprit et son courage;

mais c'est toujours un interlocuteur imposant que le père d'une fille qu'on aime, et Descroizilles, ordinairement si hardi, avait quelque peine à retrouver toute sa hardiesse. C'est pourquoi le bon Thomas, qui s'en aperçut, se mit à s'agiter sur sa chaise, fort inquiet du mauvais pas où son neveu s'était engagé par son imprudence et se demandant comment il allait en sortir.

Mais tout à coup, ô surprise! qui aurait jamais imaginé pareille aventure? était-ce bien M. du Plessé qui parlait? Son œil perçant s'était fixé sur Descroizilles, et l'on eût dit en vérité que cet examen tournait à l'avantage du jeune homme. L'ogre de Nozay-sur-Vesle s'était radouci comme par miracle. Au lieu d'égorger sa victime, comme il avait coutume de le faire en pareil cas, il se mit à la caresser de loin, et tout d'abord il lui parla sur un ton dont personne dans la ville n'avait souvenance qu'il eût jamais usé avec âme qui vive. L'oncle Thomas en demeura frappé de stupeur. Clotilde elle-même ne put cacher une adorable moue qui peignait bien mieux son étonnement que toutes les exclamations du monde. Quant à Tomy, il sentit que son cœur s'épanouissait dans sa poitrine : ce fut un des plus beaux momens de sa vie. Il ne put s'empêcher de lancer sur la jeune fille un regard d'orgueil timide et de triomphe, encore mêlé de crainte, qu'elle n'eut garde de voir. Telle est la présomption de l'amour, si belle quand elle est naïve : Tomy pensait déjà que Clotilde était à demi vaincue, puisque son père était conquis et qu'il pouvait désormais s'en fier, sans être trop crédule, au sourire naissant que lui montrait l'espérance. A la vérité, il semblait avoir désarmé d'un coup ce père redoutable. M. du Plessé causa avec lui sur un ton d'aimable familiarité qui n'était guère dans ses habitudes, et sans tenir plus de compte de la présence de sa fille et de l'amphitryon Thomas que si tous deux avaient été assis à cent lieues de là; mais le bon Thomas assistait sans envie aux foudroyans succès de son neveu. Pour Clotilde, indifférente en apparence à tout ce qui se disait, belle comme une statue, elle en avait le grand calme et le souverain silence. Le gentilhomme poursuivait donc, sans que rien fût capable de l'arrêter en si beau chemin, apportant même à cet entretien une ardeur croissante, interrogeant Tomy sur Paris et les changemens qui s'étaient faits dans la grande ville depuis plus de vingt ans qu'il ne l'avait vue, le pressant, le harcelant, le torturant de mille questions auxquelles il ne lui laissait point le temps de répondre. Le dîner s'avançait, le dessert arriva; l'infatigable questionneur allait toujours.

Soudain il changea d'accent. Sa voix, pour un instant adoucie, redevint plus rauque et plus irritée que jamais : il se mit à raconter d'un air sombre la vie de plaisirs que, lui aussi, il avait autrefois menée à Paris, en des temps plus heureux, lorsqu'il servait dans la

garde du roi Charles X. Ces souvenirs, en traversant son cœur, en électrisèrent bientôt toutes les fibres. Il bondit sur sa chaise et se leva, s'approcha de la fenêtre, qu'il ouvrit pour rafraîchir au vent du soir son front brûlant, et vint enfin reprendre sa place. Un silence de plomb pesait sur la petite assemblée; mais cette fois M. du Plessé n'était point disposé à le rompre. Il sembla s'absorber dans une sorte de rêverie furieuse, s'amusant à percer la nappe de la pointe de son couteau; puis il saisit à plusieurs reprises la bouteille placée près de lui, et se mit à boire à grands coups.

Descroizilles ne pouvait encore tourner les yeux vers Clotilde : ce n'était pas le moment de réveiller les défiances du gentilhomme; mais du moins il regarda la jeune fille à la dérobée : il la vit inquiète, agitée, presque tremblante. Cette scène bizarre évidemment n'était point de son goût, et la violence de son père lui faisait éprouver de vives et d'inexplicables angoisses : juste châtiment de son impassibilité pendant le dîner! Et le cœur de l'homme est naturellement si mauvais qu'en la voyant souffrir, Tomy, qui l'aimait, ne songea pas du tout à la plaindre! Il sentit au contraire une sorte de cruelle joie à contempler l'altération de cet inaltérable visage, dont la sérénité le faisait mourir depuis deux heures d'impatience et de dépit. Clotilde suivait, épiait plutôt chacun des mouvemens de son père; elle semblait avoir surpris ses pensées avant qu'il ne les eût achevées lui-même, et cet examen n'avait d'autre effet que de redoubler ses alarmes. Quelles étaient-elles donc? qu'allait-il enfin se passer? que craignait-on du gentilhomme? quel grand coup d'éclat allait-il faire? quelle algarade? Tout à coup elle tressaillit : il venait de redresser la tête. — Allons, Thomas, dit-il en versant à boire à son amphitryon, n'oublions point notre devoir! Vive Dieu! les regrets ne servent de rien! C'est la litière des lâches! Mon ami, à la santé du roi!

Certainement la première pensée qui vint en cet instant à l'oncle Thomas fut qu'il serait bien mieux à cent pieds sous terre qu'assis à sa propre table, côte à côte avec un convive si peu prudent. Ses yeux effarés se jetèrent successivement sur le diable d'homme qui s'avisait de porter de si brûlantes santés, sur Clotilde, sur son neveu; il courut à la porte et s'assura qu'elle était close. Enfin, et plus mort que vif, n'osant résister pourtant, il souleva son verre; mais M. du Plessé lui fit signe de ne point tant se hâter de boire. *Tout le monde* n'était pas prêt.

— Messieurs! reprit-il, ce n'est pas un petit coup que nous allons boire, vous le sentez bien. Tête-bleue! il faut nous recueillir. Messieurs! à la santé du roi!

En disant cela, il regarda Descroizilles en face.

Ce mot *messieurs* n'avait pas besoin de commentaires. Tomy de-

vina sur-le-champ ce que lui voulait le terrible personnage. Ce regard impatient, obstiné, impitoyable, l'avertissait et le sommait le plus clairement du monde de prendre un parti. Il n'y avait pas à s'y méprendre : c'était une épreuve que le gentilhomme faisait sur lui. Certes jamais l'étourdi Descroizilles n'avait bien sérieusement songé à la nécessité d'avoir une foi politique. Vivant en homme de plaisir, il professait hardiment que l'opinion la meilleure est la plus gaie, les trouvant toutes également tristes, et peut-être, avant de choisir une autre façon de penser, n'eût-il pas été fâché de raisonner un peu; mais M. du Plessé n'entendait point qu'on raisonnât, et déjà sa main se crispait autour de son verre.

Tomy vit rayonner devant lui le beau visage de Clotilde. L'avenir de son amour dépendait de ce qu'il allait faire : son parti fut pris. Heureux jeune homme à qui il avait suffi de deux minutes pour se former une conviction, quand tant d'autres passent leur vie à s'étudier pour n'en pas avoir! — Eh bien! dit-il bravement en portant son verre à ses lèvres, et moi aussi je bois à la santé du roi!

— Hé! hé! Thomas, s'écria le gentilhomme, je le savais bien, moi, que les Descroizilles étaient de la vieille roche. Ventre-saint-gris! que ne donnerais-je point pour avoir un neveu comme celui-là! Vive le roi! messieurs, reprit-il à tue-tête en remplissant de nouveau son verre, vive le roi!

— Vive le roi! soupira Thomas, qui frissonnait encore et qui pourtant riait aux anges, car ce digne neveu, sa chair et son sang, le fils de son frère, le dernier de sa race, venait, sans le savoir, de le chatouiller bien doucement au plus sensible point de son cœur. Ah! petit! n'oublie jamais la prudence; mais tu viens de me rendre bien heureux!

Et ce fut en regardant Clotilde que d'un ton vainqueur Descroizilles répéta : — Vive le roi!

M[lle] du Plessé détourna les yeux, et cette fois elle rougit. Pourquoi cette rougeur, plus vive encore que celle du matin devant le confessionnal? La jeune fille n'avait pu bien lire dans l'âme de Tomy, ni deviner précisément s'il venait ou non de parler contre sa pensée; mais elle avait certainement deviné que, sans le désir de lui plaire, il aurait au moins gardé plus de réserve. Elle se leva toute frémissante d'impatience et de mécontentement, et donna le signal de quitter la table.

Descroizilles, dans ce mouvement de retraite, ne vit qu'une occasion de se rapprocher d'elle en lui offrant le bras; mais il se trompait encore : elle le refusa d'un geste et marcha seule, ayant l'oncle Thomas à ses côtés. Il est vrai que Tomy reçut tout de suite un dédommagement à tant de cruauté dans une accolade de M. du Plessé, qui vint, le plus amicalement du monde, s'appuyer sur son épaule,

et ce fut dans ce bel ordre qu'on gagna le salon. En y entrant, Descroizilles n'y trouva plus la jeune fille, qui n'avait fait que le traverser. L'oncle Thomas aussi en était sorti; la pièce était vide! Que faisait Clotilde? où était-elle? s'était-elle donc retirée dans l'intention de ne point revenir? Thomas ne l'avait-il pas suivie et n'allait-il pas la ramener? Assurément, si quelqu'un parut ne pas s'être aperçu de sa disparition, ce fut son père. L'orage grondait toujours dans la tête du diable d'homme, et cette furieuse dépense d'emportement qu'il avait faite depuis une heure ne l'avait point épuisé. Il se jeta dans un fauteuil, se roula d'un seul effort jusqu'à la cheminée, saisit les pincettes, et commença par déclarer la guerre aux tisons et leur livrer une effroyable bataille; puis il se retourna et vit Descroizilles.

— Venez çà, lui dit-il.

Mais Descroizilles se tenait alors au seul poste qui lui convînt, à deux pas de la porte par où il supposait que Clotilde avait dû sortir et par où elle pouvait rentrer; il ne bougea pas.

— Venez çà, répéta M. du Plessé en attirant un second fauteuil à côté du sien. Thomas est sans doute allé se remettre un peu de la peur que nous lui avons faite. Nous sommes seuls, causons. Je suis content de vous, morbleu! et vous devez l'être de moi. Voilà une belle soirée. Quand d'honnêtes gens qui ont le même cœur se réunissent... Mais voyez si votre oncle revient nous tenir compagnie! Savez-vous bien, mon cher ami, que ce bonhomme-là ne sera jamais qu'un agneau? Tête-bleue! au moins on peut causer avec vous; mais vous me plaisez trop, et je sens que je vous ai aimé trop vite. Il y a gros à parier que vous ne serez qu'un ingrat.

— Monsieur, répliqua fort justement Descroizilles, ne cessant point de regarder la porte, c'est une épreuve à tenter; il vaut mieux s'exposer à faire cent ingrats qu'à méconnaître un ami.

— Tenez, reprit M. du Plessé avec une note mélancolique qui passa dans les saccades de sa voix comme un soupir du vent dans du bois mort, j'ai grand besoin, en vérité, d'avoir près de moi un être humain qui soit un homme. Il y a vingt ans que je suis seul ici à combattre pour la bonne cause contre les *fils de Voltaire*. Ils m'ont battu aux dernières élections, mais je me suis relevé. Vingt ans! si le champ de bataille est petit, l'affaire a été chaude, et ce n'est point la faute de mes ennemis s'ils n'ont pu me mettre pour jamais par terre. Vous ne savez pas ce que c'est que de se mesurer pendant vingt ans tous les jours contre cette race étroite, cupide, hypocrite, tracassière, envieuse surtout; ils en jaunissent. Oui, tous les libéraux et les voltairiens sont des envieux, c'est notoire. Qui fait les révolutions, si ce n'est l'envie des pauvres contre les riches et du populaire contre nous autres, qui sommes nés? Morbleu! si la

noblesse s'achetait encore, comme ces gens-là seraient des nôtres! Plus de révolutions, plus de combats, plus de haine! Ah! l'on nous parle d'égalité! Qu'on mette la noblesse aux enchères...

Là-dessus le terrible gentilhomme s'interrompit, se leva et se mit à marcher à grandes enjambées dans la chambre. Le vieux plancher de l'oncle Thomas gémissait à faire pitié, les cadres s'agitaient le long de la muraille; le furieux promeneur passa près des fenêtres et fit trembler les vitres, puis il revint près du foyer qu'il rasa, et un tourbillon de cendres et d'étincelles vola sur le tapis. M. du Plessé ne voyait ni n'entendait rien. — Ils m'ont battu, disait-il, ils m'ont battu!... Ah! j'ai pris le mauvais parti. Qu'il aurait mieux valu faire comme votre oncle, apprendre à ménager tout le monde et à manger les dîners de mes ennemis! Tout le monde m'aurait aimé; on aurait dit de moi comme de lui : « Le brave homme, l'excellent homme! Quel dommage qu'en politique il n'ait pas le sens commun! » Non! mille diables! non! ils n'ont pas le sens commun, ceux qui ont attaché leur cœur aux puissances tombées. Qui croirait jamais que ce Thomas s'appelle Descroizilles de Plélauff de Roche-Servière, et que le titre d'écuyer est dans votre famille depuis trois cents ans? Je ne suis pas un si prudent compère, et je ne sais point haïr mes ennemis sous le masque. Ah! je le vois bien, tout est brisé, tout est mort; il n'y a plus de fidèles, je suis le seul qui tienne encore. Je suis le Prométhée de la foi perdue : vous me voyez sur mon rocher, et les vautours me dévorent; mais je garderai jusqu'à la fin assez de force pour acclamer les anciens dieux... Mort de ma vie! s'écria-t-il en s'arrêtant tout à coup devant le fauteuil où il avait placé Descroizilles, qu'est-ce que cela veut dire?

Le fauteuil était vide : Descroizilles avait regagné doucement le voisinage de la porte. En ce moment même, il croyait entendre dans le couloir extérieur le pas de Clotilde et le frôlement de sa robe bleue.

— Que faites-vous là? lui demanda M. du Plessé.

Tomy revint machinalement, sans songer même à répondre à la brusque interpellation du gentilhomme, reprendre sa place devant le foyer.

— Mais que faisiez-vous donc devant cette porte, notre jeune ami? insista M. du Plessé d'un ton aigre-doux, et fort pensif. Parbleu! je m'occupais d'habiller votre oncle de la belle manière, mais je crois bien que vous étiez allé faire un tour au pays des nuages et que...

— Bah! interrompit Descroizilles avec un sourire de complaisance, que disiez-vous donc de lui?

— Oh! oh! fit le gentilhomme.

Sans ajouter un mot de plus, il se mordit furieusement la lèvre

sous sa moustache rousse. Cette simple exclamation trahissait à la fois son dépit de n'avoir pas été écouté et la défiance qui commençait à percer dans son esprit devant la distraction opiniâtre du jeune homme. Il attacha sur lui ce regard aigu comme une flèche qui se faisait jour au fond des âmes les mieux fermées. — Oh! oh! répéta-t-il à mi-voix. — Pour le moment, ce fut tout : l'oncle Thomas venait de rentrer bien à propos dans le salon. Le bonhomme s'avança d'un pas mystérieux, portant de ses propres mains un plateau chargé de trois verres et d'une bouteille au long col, à la fine tournure, au noble manteau de poussière. L'aspect seul en eût fait venir l'eau à la bouche du plus dévot des musulmans. C'est pourquoi Thomas, qui avait quelque raison de considérer M. du Plessé comme un bon chrétien, rayonnait de plaisir.

— Hé! hé! fit-il de sa voix la plus joyeuse, ce sera, s'il vous plaît, pour boire à la même santé.

Perfide Thomas, qui revenait de lui-même boire la santé qui lui avait fait si grand'peur! Comme il avait habilement trouvé le moyen d'effacer la fâcheuse impression que son premier mouvement de couardise avait pu produire chez son voisin! Il passa sur le visage du gentilhomme une bourrasque de bonne humeur vraie, un de ces coups de vent inespérés qui dispersent soudain les nuages et nettoient la face du soleil. — Ah! traître! s'écria-t-il. Jurez-moi seulement, Thomas, qu'aucun voltairien n'a jamais bu de ce vin-là chez vous.

— Certainement, fit Thomas, avançant toujours avec son précieux fardeau, j'aimerais à vous jurer cela; cependant je me souviens qu'un certain jour, oh! il y a bien cinq ou six ans, M. le président m'étant venu voir... Eh bien! s'écria-t-il en trouvant tout à coup son neveu devant lui, que me veux-tu, Tomy? Ne me laisseras-tu point passer?

— Le moment est bon, lui dit rapidement Descroizilles. Demandez-lui si *elle* va revenir.

Depuis qu'il avait quitté son fauteuil, ayant perdu toute espérance de voir Clotilde revenir d'elle-même au salon, voilà pourtant à quoi rêvait Descroizilles : au moyen de ramener la jeune fille malgré elle sur un ordre de son père! — Allons! soupira l'oncle Thomas en haussant les épaules, ce triple écervelé va remettre le feu aux poudres!... Et après avoir déposé le plateau sur la table, il reprit timidement :

— En vérité, nous ne pouvions mieux finir la soirée, et pourtant... et pourtant il me semble qu'elle n'est pas complète. Non, il manque une personne qui... (pour un empire, l'oncle Thomas n'aurait pas regardé le gentilhomme en face). Mlle Clotilde s'est retirée de bien bonne heure. Ne nous ferez-vous pas revoir Mlle Clotilde?

— Clotilde ! s'écria M. du Plessé.

Il allait prendre son verre, mais il retira brusquement la main et changea encore une fois de visage. — Clotilde! répéta-t-il en lançant à Descroizilles un de ses plus féroces sourires. Que voulez-vous que Clotilde fasse ici? Ah! je vous entends, Thomas, il se pourrait bien que monsieur votre neveu ne s'amusât pas à la folie avec de vieilles têtes comme nous, et la présence de Mlle du Plessé le distrairait du moins un peu. C'est l'usage de réunir les enfans pour les faire jouer ensemble... Tête-bleue! ajouta-t-il en se tournant de nouveau vers Tomy épouvanté, il faut convenir que la Providence vous sert à souhait. Voici justement ma fille.

La porte en effet venait de s'ouvrir; Clotilde parut, mais n'entra point; elle demeura sur le seuil. La jeune fille n'était sans doute revenue au salon que pour y chercher son père ou pour prendre ses ordres avant de s'enfermer chez elle; mais, ses yeux ayant rencontré les verres et la bouteille posés sur la table, elle ne put retenir un imperceptible mouvement de dépit, et, saluant l'oncle Thomas avec sa grâce simple et souveraine, elle fit un pas en arrière comme si elle voulait ressortir. Son père la retint d'un geste.

— Clothon, lui dit-il, vous nous avez quittés bien tôt; c'était sans doute pour aller coucher les enfans?

— Oui, mon père.

— Et ils dorment?

— Oui, reprit-elle avec un accent profond et passionné qui fit tressaillir le malheureux Descroizilles; ils dorment, mon père, du sommeil des anges.

Le gentilhomme se mit à rire d'un rire saccadé où perçait assurément plus d'ironie que de satisfaction paternelle.

— Allez, Clothon, dit-il, je vous suis.

La jeune fille sortit, et Descroizilles la suivit d'un œil stupéfait jusqu'à ce que la porte se fût refermée derrière elle. Sans doute il avait bien la conscience d'avoir indisposé pour un moment M. du Plessé en n'écoutant pas un homme qui tenait si fort à être écouté; mais il ne comprenait rien au nouvel emportement que le nom seul de sa fille avait allumé chez le gentilhomme. Une seule chose lui demeurait dans tout cela claire, éclatante et incontestable : c'était que Clotilde souffrait de ce cœur féroce mille humiliations et mille morts; il devinait que cette admirable fille était l'humble servante de la maison, la berceuse et la victime des trois enfans qu'elle venait d'aller coucher et qui dormaient *comme des anges*.

— Je te le disais bien! fit l'oncle Thomas à son oreille. Il ne faut pas lui montrer qu'on pense à sa fille.

Un grand silence régna pendant quelque temps dans le salon. Depuis le départ de sa fille, M. du Plessé s'était accoudé sur la che-

minée, muet, irrité, passant sur son front sa main noueuse. Il sembla tout à coup revenir à lui-même.

— Buvons! dit-il.

Il vida son verre d'un trait, et frappant un grand coup sur l'épaule de Descroizilles : — Jeune homme, reprit-il, avant de regagner mon lit, je veux vous dire une pensée que j'ai depuis longtemps sur la société et que je n'ai jamais dite à personne. J'estime que les femmes tiennent trop de place dans le monde. Je ne me suis jamais accommodé, quant à moi, de leurs mièvreries; je n'ai jamais été le courtisan des coquettes, et je n'ai jamais perdu beaucoup de temps dans les boudoirs; je vous le confesse tout net, mon cher ami, j'ai toujours mieux aimé courre un lièvre. Je sais bien qu'il y a certains hommes qui ne pensent pas comme moi : ceux-là sont des étourdis à qui rien ne coûte et ne paraît mal lorsqu'il s'agit d'attirer les regards d'une femme. Ils changeraient de sentimens comme de chapeau pour lui plaire, et je crois, morbleu! qu'ils boiraient à la santé du diable, s'il fallait cela pour se mettre bien dans son esprit ou dans celui de ses proches, car, avant d'attaquer une citadelle, il est bon d'ouvrir la tranchée. Je ne parle pas pour vous; mais convenez avec moi que les hommes auraient plus de consistance, s'ils s'occupaient un peu moins de l'autre sexe. Je sais bien aussi qu'il y a certaines femmes à qui cette nouveauté ne plairait point et qui ne manqueraient pas d'en sécher sur pied; mais, tête-bleue! j'en connais d'autres qui ne s'en porteraient pas plus mal. Si je vous disais ce que fait en ce moment M[lle] du Plessé, monsieur Descroizilles, mon ami, vous n'en croiriez pas vos oreilles. M[lle] du Plessé est certainement en prières, et je vous jure qu'elle prend autant de plaisir à prier Dieu que d'autres en prendraient à babiller et à minauder avec vous. Sur quoi, je vous serre la main sans rancune. Bonsoir, Thomas.

Et il sortit.

L'oncle et le neveu, demeurés seuls, se laissèrent aller chacun dans un fauteuil, au coin de la cheminée, sans se regarder ni se rien dire. La pendule, en sonnant onze heures, les tira pourtant de l'abîme de réflexions où ils étaient plongés.

— Ouf! dit Thomas, le diable d'homme!

— Ah! dit Descroizilles, la pauvre enfant!

Malgré son extrême abattement, l'oncle Thomas ne put s'empêcher de pousser un de ces bons rires qu'il n'avait guère eu le loisir de faire entendre au milieu des incidens de la soirée.

— Tomy, Tomy, mon garçon, dit-il, il faut que tu sois bien amoureux, puisque ta première pensée est pour M[lle] Clotilde!... Mais si tu allais t'imaginer qu'elle soit si fort à plaindre, tu pourrais bien t'abuser, mon ami; tu ne la connais pas.

— Je la connaîtrai, murmura Tomy.

— Je te conseille plutôt de penser à toi, vois-tu, reprit le bonhomme. Sais-tu bien que M. du Plessé t'a dit ton fait? Qui se frotte à un buisson épineux s'y pique. Comme le bourreau t'a arrangé! Quelle leçon pour un galant!

— Eh bien, oui! s'écria impétueusement Descroizilles, oui, mon oncle, M. du Plessé a touché juste, j'aime Mlle du Plessé; ma foi, je l'aime à en devenir fou!...

— C'est fait, interrompit l'oncle Thomas. Vois-tu, reprit-il au bout d'un instant, on ne trompe pas M. du Plessé. Tu es le premier qui ait réussi à se moquer de lui pendant une heure. Ah! tu as de l'esprit, je t'en félicite; mais lui ne te le pardonnera jamais. Ma foi! le vieux Thomas n'a point tant de malice. Quand je t'ai vu lever ton verre pour boire à la santé du..., quand je t'ai vu faire cela, j'ai pensé que le vieux sang des Descroizilles se ranimait et parlait en toi. Qui diantre se serait douté que tu n'agissais ainsi que pour les beaux yeux de Clotilde? Descroizilles, Descroizilles, la jeunesse d'aujourd'hui ne croit plus à rien, il n'y a rien de sacré pour elle. Ce n'est pas bien, mon garçon, ce que tu as fait là, ajouta-t-il d'un ton mélancolique, ce n'est pas bien!

Descroizilles se leva sans répondre et fit plusieurs fois le tour de la chambre, perdu dans ses pensées. L'oncle Thomas le considéra quelques instans, soupira, puis se leva à son tour. Les plus grandes tempêtes du monde pouvaient bien troubler l'âme excellente du bonhomme, mais non pas le forcer à se départir des habitudes d'ordre et de régularité qui lui étaient plus chères que la vie. Il se mit donc *à ranger* avant de s'en aller dormir, et s'occupa gravement à reporter un à un contre la muraille les fauteuils disposés autour du foyer. Son neveu l'arrêta et le saisit par la main.

— Mon oncle, lui dit-il, je suis jeune, suffisamment riche, et bien que je ne me targue point d'être gentilhomme, je pourrais prouver, si je le voulais, que mon père l'était un peu. Pourquoi M. du Plessé ne me donnerait-il pas sa fille, si je la lui demandais?

— Pourquoi? pourquoi? fit le bonhomme interdit. Descroizilles, tout ce qui nous est arrivé ce soir est grave, mais ce n'est pas une raison pour ne pas aller dormir. Il est onze heures, mon ami, je te parlerai demain.

— Mon oncle, s'écria Descroizilles, vous voyez bien que je ne puis plus attendre! Peut-être mettriez-vous plus de bonté à me satisfaire, si vous saviez qu'ayant vingt-cinq ans, j'aime aujourd'hui pour la première fois.

— Eh bien! eh bien! balbutia Thomas, ce que j'ai à te dire ne te consolera point, mon garçon...

Comme il hésitait à continuer, la porte s'entrebâilla encore une fois, et quelqu'un apparut tout à point pour le tirer d'embarras :

c'était la servante de M. du Plessé, une maritorne sexagénaire qui portait pour livrée une jupe de futaine, une camisole de cotonnade et un béguin. Son maître l'envoyait à M. Descroizilles pour lui *faire ses excuses* et en même temps pour le prier de l'accompagner le lendemain à son domaine de Malabri, où il allait passer la journée.

— Que dis-tu de cela, Tomy? C'est une partie de plaisir, s'écria l'oncle Thomas avec une magnifique ironie. Accepte-la, ou tu es perdu!

Tomy accepta.

— Et maintenant, Descroizilles, va te coucher, reprit le bonhomme en le regardant d'un air de commisération profonde. Tu me demandais pourquoi M. du Plessé te refuserait sa fille? C'est ce qu'il a l'intention de te dire lui-même, je le vois bien. Va, je t'attends à demain, mon garçon.

IV. — LES RUINES DE MALABRI.

Il n'était que six heures lorsque Descroizilles, qui se tenait aux aguets depuis la pointe de l'aube, entendit le tilbury de M. du Plessé s'arrêter au pied de la maison. Il descendit. Le gentilhomme l'attendait le fouet à la main, et lui fit signe de monter à ses côtés dans la voiture de l'air qu'un juge aurait pris pour faire asseoir un accusé sur la sellette. Ce tilbury avait été récemment pourvu de lanternes neuves, le cheval avait des traits de corde et un collier de paille; l'équipage était rustique et galant tout à la fois. On partit. Ce fut l'affaire d'un instant que de traverser la ville; en un clin d'œil, on eut dépassé les faubourgs et l'on trotta sur la grand'route.

Le matin était beau, le ciel s'éclairait d'une molle et tranquille lumière, et sans un certain petit vent, traître comme un ressouvenir de la bise, les deux voyageurs auraient pu se croire en plein printemps. Déjà les blés couvraient le sol de leurs rubans verts, les avoines de mars allaient grandir, l'herbe s'émaillait d'étoiles d'or, les arbres se couronnaient de nouvelles pousses; partout le bourgeon craquait pour laisser passer la fleur ou la feuille, et des troupes d'oiseaux commençaient de chanter en battant de l'aile et en tournoyant, tout éblouis encore de ces premières percées du soleil à travers les brumes de l'hiver. Cependant un si aimable spectacle ne paraissait faire qu'une médiocre impression sur le cœur d'airain de M. du Plessé : sa physionomie demeurait aussi sombre que le ciel était clair; on avait déjà fait plus d'une lieue, que le gentilhomme n'avait pas encore ouvert la bouche.

Ce n'était point là le compte de Descroizilles, qui avait formé un autre plan durant la nuit. Tout plein du dernier avertissement de son oncle, il était monté dans le tilbury, convaincu que M. du Plessé

ne l'avait convié à cette promenade que pour se donner le méchant spectacle de son embarras, pour le pousser et le prendre au piége, l'amener à reparler de Clotilde, en parler peut-être lui-même en ces termes durs et ambigus qu'il avait employés la veille, et qui étaient si bien faits pour piquer la fibre d'un amoureux, pour le jeter enfin, de gré ou de force, dans une explication qui ne serait qu'une impasse, et d'où cet homme impitoyable se promettait un plaisir féroce à ne le laisser sortir que confus et désarmé. Cependant cette explication épineuse, loin de la redouter, Tomy en était venu à l'appeler de tous ses vœux. Il se sentait le courage de ces jeunes recrues qui, après avoir passé de longues heures d'insomnie, avant la bataille, à raisonner et à rassurer leur cœur, se lèvent plus braves, à force de raisonnement, que les meilleurs soldats. De bonne foi, il croyait avoir rassemblé tous les argumens susceptibles de changer les dispositions du père de Clotilde; il s'était juré de le presser, de le réduire à son tour, se flattant d'avoir trouvé le point juste par où l'on saisit une âme rétive, et c'était de sa défaite même qu'il prétendait tirer sa victoire. Seulement il n'aurait pas été fâché que l'action s'engageât ferme et vite, parce qu'il vaut toujours mieux ne pas attendre, lors même que c'est le succès qu'on attend; mais l'ennemi ne se décidait à rien, ne bougeait pas. On fit une lieue de plus dans le même silence.

La route avait changé d'aspect depuis le départ, et devenait aussi populeuse qu'au sortir de la ville elle était déserte. Des troupes de paysans débouchaient des chemins de traverse, et les filles passaient lestement, portant sur la tête d'énormes jattes pleines de lait. Ici c'était un petit pâtre aux cheveux roux, à l'œil glauque, hâve, déguenillé, conduisant ses moutons noirs; plus loin, un métayer en veste sombre, coiffé d'un large chapeau à bords plats, laissant traîner par terre le bâton de frêne fixé autour de son poignet par une lanière de cuir, et marchant de son pas lent et méditatif derrière une paire de bœufs, plus méditatifs et plus lents que leur maître, ou bien une troupe de saulniers, reconnaissables à leur jaquette blanche, et poussant à grand renfort de jurons leurs mulets chargés de sel. Les deux voyageurs croisaient tour à tour de grands charriots couverts d'où sortaient les meuglemens des futures victimes, des carrioles remplies d'œufs et de légumes, laborieusement traînées par quelque maigre baudet, et les voitures de marchands forains que menaient des femmes blotties sous la bâche et ensevelies jusqu'aux yeux dans leurs capes de laine. Comme on atteignait le sommet d'une côte, une tour carrée apparut au fond de la vallée : c'était le clocher de l'église de Treffieuc, où se tenait une foire ce jour-là.

Bientôt le tilbury ne s'ouvrit plus qu'à grand'peine un passage au

milieu de la cohue d'hommes et de bestiaux qui se poussait, se heurtait, jouant des mains ou des coudes, beuglant, bêlant ou criant tout le long de la grande rue du bourg, et l'on mit le cheval au pas, de peur de renverser les ivrognes et les boutiques. Il fallait faire place au reflux de la foule, éviter les groupes, tourner autour des tréteaux de quelques saltimbanques ou de diseurs de bonne aventure campés sans façon en travers de la route, et souvent s'arrêter tout court devant une famille entière de mendians agenouillés dans la poussière et nasillant à l'envi, le chapelet à la main. Descroizilles leva les yeux vers son compagnon, croyant trouver sur ce terrible visage les menaces d'une nouvelle tempête; mais grande fut sa surprise lorsqu'il le vit au contraire tranquille et souriant comme un beau jour. M. du Plessé venait même de déposer son fouet, il tenait son cheval en bride avec une extrême attention, et lorsqu'il apercevait quelque enfant trop près des roues, c'était d'une voix toute paternelle qu'il lui criait: Gare! Jamais Tomy ne se serait attendu à tant de patience et de bonté. Parmi tout ce monde vêtu de bure et de futaine qui se pressait autour de la voiture, il n'était personne qui ne saluât M. du Plessé. Les hommes tiraient lentement leurs grands chapeaux sombres, les femmes préparaient de loin une belle révérence, toujours accompagnée du plus respectueux sourire. Le maître de Malabri répondait à tous et à chacun par un signe de tête; parfois même il se laissait aller jusqu'à leur parler en passant et à les appeler par leurs noms, surtout s'il reconnaissait quelque riche fermier ou son fils, ou bien encore quelque jolie fille : — Bonjour, Jean-Marie, mon garçon, disait-il; bonjour, Perrine, ma belle, bonjour.

A ce moment, le tilbury avait enfin traversé la grande rue du bourg, et l'on arrivait sur la place, où le désordre était le même. Un grand murmure courut parmi la foule, et Descroizilles crut entendre le nom de M. du Plessé qu'on se transmettait de bouche en bouche. Cent bâtons, cent chapeaux, soudainement levés en l'air, lui prouvèrent tout aussitôt que ses oreilles ne le trompaient point : ce public hommage s'adressait bien au gentilhomme. Tout à coup cette mer tumultueuse s'ouvrit, et l'on en vit sortir une dizaine de gars vigoureux, qui, se précipitant autour de la voiture avec de terribles hurlemens de joie, la poussèrent plutôt qu'ils ne la conduisirent jusqu'à l'extrémité de la place, devant l'auberge du *Coq sans plumes*, où d'un commun accord ils firent halte. Le populaire M. du Plessé, objet de cette ovation, qui ne paraissait point le surprendre, comprit du premier coup quels devoirs elle lui imposait, car il jeta les rênes à Descroizilles, sauta résolûment à terre, et, suivi des gars, il pénétra dans l'intérieur du *Coq sans plumes*. Descroizilles, dont les regards plongeaient jusqu'au fond de l'auberge, vit l'aubergiste apporter des verres. M. du Plessé voulut verser le vin lui-même, et

l'on but. Un mouvement de flux et de reflux s'établit entre la place et le *Coq sans plumes*; M. du Plessé, debout au milieu de la salle, versait à tout le monde. On buvait toujours..., à quelle santé cette fois? La popularité du gentilhomme n'était pas fondée, quoi qu'il en fût, sur de trop mauvaises raisons.

— Eh bien! dit-il en remontant enfin dans la voiture et en reprenant brusquement les rênes des mains de Descroizilles, voilà comment j'en use avec mes amis, moi! car ces bonnes gens sont mes amis, *nos amis*, les seuls qui nous restent. Ah! ils ne votent pas pour les voltairiens, ceux-là!

Là-dessus le tilbury repartit au grand trot, fendant la troupe des buveurs qui l'entouraient et qui le suivirent d'un frénétique hurrah; mais il s'en fallait bien que, s'unissant à cette fête de famille, M. du Plessé s'en allât l'âme satisfaite. Chose étrange, ce dernier triomphe ne parut agir sur lui que comme un nouvel irritant. Il ressaisit son fouet et se mit à frapper son cheval à grands coups, sans le moindre souci, cette fois, des ivrognes ou des enfans qui embarrassaient le chemin. La passion unique, exclusive, ardente et sincère jusqu'à la folie, qui s'était logée dans ce cœur tenace, et à laquelle son opiniâtreté même donnait un air de grandeur, avait ses instans de doute et de caprice, comme toutes les passions qui se remuent sous le soleil, et le gentilhomme venait évidemment de retomber des hauteurs de la joie et du succès dans les bas-fonds d'une rêverie sombre et maussade. Descroizilles le regardait à la dérobée, réfléchissant que si ce n'était que pour le faire juger de ses convictions politiques que ce singulier homme avait voulu l'emmener avec lui, il aurait mieux fait de refuser hardiment de le suivre. Il faisait beau, l'heure s'avançait, les trois marmots étaient levés sans doute: Clotilde était déjà peut-être avec eux sur la terrasse!

Le tilbury pendant ce temps volait toujours; le cheval ne trottait plus, il galopait. Tout à coup il s'arrêta. Pour la seconde fois, M. du Plessé mit pied à terre. On était alors arrivé à l'embranchement de deux routes, dont l'une, droite et bien entretenue, se poursuivait par-delà l'horizon à travers le plateau qui dominait tout le pays, et dont l'autre, tortueuse, étroite, sillonnée d'ornières, descendait par une pente rapide vers le vallon. Une petite chapelle s'élevait à l'entrée de cette dernière, ou plutôt une masure bénie, surmontée d'une croix de fer et d'une cloche qui s'agitait et tintait quand le vent passait dans sa cage ouverte. Deux ou trois vieilles femmes étaient accroupies sous le porche, attendant l'aumône du voyageur dévot, tout en marmottant des *ave*. M. du Plessé leur distribua quelques pièces de monnaie; puis, après s'être signé, il entra. Au bout de quelques minutes, il reparut avec un visage si clair et si rasséréné,

fixant sur Descroizilles, qui l'attendait dans le tilbury, un regard si tranquille, que le jeune homme regretta les soupçons qu'il avait eus en le voyant pénétrer dans la chapelle. Non, ce n'était pas un nouveau spectacle que son compagnon avait voulu lui donner. La foi devait avoir jeté de vigoureuses racines dans cette âme dont seule elle pouvait assurer le fond orageux et mouvant. C'était chez M. du Plessé une passion de plus, et celle-là ne lui laissait ni défaillance ni doute; elle était la plus sérieuse, parce qu'elle était la plus haute. Il n'avait pas eu non plus la pensée de se donner en exemple. Cette chapelle vénérée dans le pays, peut-être s'y arrêtait-il toutes les fois qu'il passait, et il n'avait fait qu'obéir à des habitudes de dévotion qui étaient bien dans son caractère.

Cependant la courte prière qui avait rafraîchi et radouci son âme à ce point ne l'avait pas mis pour cela en humeur plus expansive. Il vint reprendre sa place dans le tilbury. On tourna bride, et l'on suivit l'affreux chemin qui descendait à la vallée. Non, en vérité, le maître de Malabri ne paraissait pas sentir un plus vif besoin de converser qu'auparavant. S'il parlait, ce n'était qu'à lui-même, pour satisfaire quelques traîtres retours d'impatience, lorsqu'un cahot inattendu venait ébranler la voiture; puis il rentrait aussitôt dans sa taciturnité. Tomy commença de penser que ce silence étrange, si bien observé depuis le départ, n'était décidément qu'une ingénieuse façon de le tourmenter et de se moquer de lui. Le gentilhomme savait à merveille ce qu'il attendait, et s'amusait à le lui faire attendre en le laissant dans cette incertitude mille fois pire que tout ce qu'il pouvait craindre, comme un juge féroce qui prendrait plaisir à faire défiler devant sa victime tous les instrumens de torture, sans s'expliquer sur celui qu'il va choisir. Certainement il aurait pu le forcer à parler; mais que risquer de lui dire? — Et il pensait aussi que le gentilhomme avait bien pu ne l'engager à l'accompagner dans cette agréable promenade que pour l'éloigner de Clotilde et de la maison, devant s'en tenir lui-même éloigné tout le jour.

Le tilbury traversait alors un pâtis immense dont le circuit semblait être de plusieurs lieues : c'était tantôt une terre sèche et noire couverte de genévriers et d'ajoncs, tantôt un bouquet de bois, des marécages en bas de la pente, une nature froide, rabougrie, d'une pauvreté sinistre. Au bout de quelques minutes, M. du Plessé étendit la main, et, montrant de loin à Tomy un pâté de chaumines craintivement blotties au bord d'une maigre chênaie : — Voilà mon domaine de Malabri, lui dit-il en laissant échapper un sourire moqueur. Ah! je peux vous affirmer qu'il est placé dans le plus vilain endroit du pays.

C'en était trop : Descroizilles ne put retenir son dépit. — C'est pourquoi vous m'y avez amené, lui répliqua-t-il.

Mais M. du Plessé n'entendit point, ou ne voulut point entendre. On venait de mettre pied à terre dans une cour boueuse jonchée de paille brisée sous le pas des bestiaux et détrempée par la pluie. Une troupe de petits sauvages en haillons qui s'ébattaient dans ce cloaque interrompit ses jeux en apercevant les deux voyageurs, et se rangea autour d'eux en les examinant avec de grands yeux mornes et la bouche béante; puis le métayer et sa femme accoururent au-devant de celui qu'ils appelaient : Not' maître. Le pauvre homme tortillait son bonnet bleu entre ses mains; sa ménagère comptait les brins de paille épars sur le sol, et rien ne les eût décidés ni l'un ni l'autre à regarder en face le personnage auguste dont ils avaient l'honneur de tenir le bien à ferme, car le respect des seigneurs est encore vivant dans certaines provinces. M. du Plessé ne manqua point de pincer l' oreille à son métayer pour l'enhardir, et, poussant doucement la Marie-Jeanne devant lui, il leur fit reprendre à tous deux le chemin de leur chaumière, où il entra avec eux.

Resté seul, Descroizilles se mit à errer autour de la ferme. L'impression qu'il éprouva dès les premiers pas fut si navrante que tout d'abord il eut envie de s'arrêter; mais une instinctive curiosité le poussait malgré lui : il continua. Une sorte de plainte muette s'élevait de ces tristes lieux; il y régnait le même air d'abandon que s'ils avaient été inhabités depuis longtemps. L'incurie et la misère avaient partout imprimé leurs traces sur les portes abattues, sur les chaumes croulans, sur les murailles ébréchées. L'étable presque vide était ouverte, et les bestiaux vaguaient dans le préau; les hangars étaient effondrés, les charrues, à demi disloquées, gisaient sur le sol humide. Il n' y avait pas jusqu'à la maison du fermier qui ne fût sans vitres, presque sans toit. Tout n'était que menaces ou débris, tout tombait pierre par pierre, tout s'en allait au gré du temps : c'était la ruine. Oui, pour que le maître de ce domaine le laissât ainsi se diminuer et dépérir, il fallait qu'il fût ruiné!

Cette idée, en surgissant chez Descroizilles, ne pouvait manquer de le frapper vivement; elle fut le point de départ d'une foule de réflexions et de suppositions tout à fait nouvelles qui se heurtèrent et se combattirent en lui pendant plus d'une heure, sans qu'il pût réussir à les ordonner et à les mettre d'accord. Il s'était assis dans l'aire à battre le blé, sur un tronc d'arbre, un coude appuyé sur son genou et le menton dans sa main, et s'étant efforcé laborieusement de s'entendre avec lui-même, il allait y renoncer de guerre lasse, lorsqu'un trait de lumière jaillissant du plus vif de son esprit vint à l'éclairer tout à coup. Non, il ne se trompait pas, et pour cette fois il était bien sûr d'avoir pénétré la véritable et secrète intention que M. du Plessé avait nourrie en l'amenant dans son misérable domaine : le gentilhomme pouvait être malicieux, cruel même, âpre

au ressentiment, implacable dans ses moqueries et dans ses petites vengeances, ombrageux enfin et incommode; mais avant tout il était loyal et orgueilleux jusque dans la loyauté. Ce n'était, en vérité, qu'un peu de pénétration qui lui manquait : M. du Plessé avait pu prendre son nouvel ami pour un vulgaire chasseur de dot, et dans cette persuasion, pour réduire à néant et d'un seul coup toutes ses espérances, il n'avait pas craint de lui montrer fièrement qu'il était ruiné. Descroizilles sentit que, malgré l'amère tristesse de tout ce qui l'entourait, cette explication lui réchauffait le cœur, et il ne voulut point s'en départir, car il la trouvait excellente. D'après cela, quoi de plus naturel en effet que le silence du gentilhomme durant toute la route? quoi de plus explicable que son embarras et sa colère de la veille, lorsqu'il s'était aperçu que ce nouvel ami qu'il croyait avoir conquis pour lui-même ne l'avait été que par sa fille? — Comme je vais le confondre! se disait Tomy en se frottant doucement les mains, comme je vais l'écraser de surprise en lui disant que la pauvreté de Clotilde n'est pour moi qu'une beauté de plus!

Comme il berçait doucement cette heureuse pensée, il s'entendit appeler de loin. C'était M. du Plessé qui le cherchait aux alentours de la ferme pour le convier à une collation frugalement composée d'œufs, de beurre et de galettes, qui venait d'être servie dans la chambre du fermier. On se mit à table; le gentilhomme traita les galettes en ennemies, et les dévora toutes à belles dents. D'ailleurs cette satisfaction donnée à son estomac ne changea rien encore à ses dispositions taciturnes, il ne dit pas un traître mot; mais Descroizilles n'en était plus à s'étonner de si peu de chose : il trouvait fort simple qu'au milieu des témoignages de sa ruine, dans cette chambre délabrée, le maître de Malabri s'absorbât dans d'amers retours sur lui-même, et qu'il n'eût envie de deviser avec qui que ce fût au monde. Après le repas, on alla fumer un cigare sur le préau, devant l'étable et les hangars à moitié détruits. Le moment eût été mal choisi pour entamer une matière si délicate, et Descroizilles remit à s'expliquer. M. du Plessé jeta son cigare et parla de remonter dans le tilbury; mais auparavant, il se retourna vers son compagnon:

— J'aurais pu vous conduire dans mes autres métairies, qui sont voisines, lui dit-il, mais je n'avais affaire qu'ici. Au reste, ajouta-t-il avec un mouvement presque farouche, elles se ressemblent toutes. Ce n'est pas comme les vôtres.

— Vous les connaissez? repartit vivement Tomy. Il est vrai que j'en ai neuf, et mon oncle m'assure qu'elles sont dans le meilleur état. Tant mieux! C'est peu de bien, mais il me suffit; je n'en désirerai jamais d'autre.

— Bast! reprit M. du Plessé, riant toujours du même rire, il vous viendra malgré vous. On se marie richement quand on est

jeune; c'est le sort qui vous est réservé, à moins que ce ne soit vous-même qui...

— Non, monsieur, interrompit Descroizilles d'une voix profonde, je n'épouserai qu'une fille pauvre.

— Ah! fit le gentilhomme.

Tomy respira largement. — Enfin! pensa-t-il; enfin maintenant il va me parler d'*elle*.

Durant la première moitié du chemin, il attendit : ne s'était-il pas promis d'attendre? M. du Plessé, tout en gravissant la côte, se prit à siffler entre ses dents un vieil air de chasse; mais il était bien aisé de voir que, malgré cette indifférence apparente, il ne laissait point de méditer très profondément. Descroizilles, de son côté, suivait ou croyait suivre pas à pas toutes les réflexions qui se faisaient jour en ce moment dans l'esprit du gentilhomme, et il ne doutait point que ce ne fût son dernier mot qui lui eût donné l'éveil. — Il va me parler de Clotilde, répétait-il tout bas. C'est ainsi qu'entre honnêtes gens, avec une parole sincère, on arrive toujours à s'entendre. — Et il attendit encore.

M. du Plessé, cette fois, ne fit pas de halte devant la petite chapelle; on poussa tout droit jusqu'à l'extrémité du plateau. Là, le gentilhomme, se décidant subitement à ne point repasser par le bourg de Treffieuc, s'engagea dans un nouveau chemin de traverse. Descroizilles ne manqua pas de tirer un présage de plus de cette détermination soudaine. Si M. du Plessé l'avait prise, n'était-ce pas que, sentant toute la gravité de ce qu'il avait à dire, il ne se souciait point d'être interrompu? A ce périlleux moment, l'image de Clotilde vint à se détacher devant Tomy des teintes mourantes du crépuscule : il la vit traînant les plis de sa robe bleue dans la brume qui s'éclairait autour d'elle; les yeux de la jeune fille, aussi profonds que le ciel, se fixèrent sur les siens comme pour lui demander s'il aurait du courage...

— Regardez, lui dit le gentilhomme, voici le domaine de Cantecouët. C'est ici qu'a eu lieu en 1795 cette célèbre affaire où les bleus... Mais la connaissez-vous seulement de nom? Mort de ma vie! j'ai peur que votre oncle ne vous l'ait jamais contée...

Descroizilles effaré regarda tout autour de lui. Il ne vit rien que deux files d'arbres qui bordaient le chemin, et dont les longues silhouettes semblaient s'agrandir encore et flotter dans la pénombre du soir. M. du Plessé venait d'oublier subitement qu'il avait été muet tout le jour, il continua : ce fut d'abord en phrases brèves et chaudes comme l'action qu'il voulait dépeindre; puis, s'animant de plus en plus, il passa de l'affaire de Cantecouët à d'autres combats, et, changeant de théâtre et d'épisode, il entreprit de raconter à son compagnon toute cette guerre héroïque dont l'épopée est en-

core à faire. Descroizilles en un autre moment aurait mis son âme entière à l'écouter; mais Clotilde! Clotilde! n'allait-on point parler d'elle? Non, en vérité, le terrible raconteur ne songeait guère à Clotilde. Il se précipitait tête baissée dans son récit; lui aussi, il chargeait les bleus, il frappait les grands coups, il recevait les blessures. Sa voix sonnait comme les fanfares convulsives qui traversent la mêlée, et le cœur de Tomy en bondissait malgré lui dans sa poitrine. Mais Clotilde?

M. du Plessé n'avait garde de s'interrompre ou de se ralentir; il déroulait avec une joie farouche les pages sanglantes de ce livre sans fin. Il n'y avait pas un pouce de terrain sur lequel on se fût battu qu'il n'eût visité, pas une masure brûlée dont il n'eût cherché les traces : on lui avait tout dit, il savait tout depuis le nom des gentilshommes qui menaient les bandes et mouraient les premiers jusqu'aux noms obscurs de ces paysans qui, lorsqu'ils n'avaient plus de chefs, plus d'espérance et plus de forces, venaient essayer d'un dernier coup de feu et tomber au coin des haies. Il nomma son père le dernier. Descroizilles sentit qu'une larme allait s'échapper de ses yeux, il la retint. Et Clotilde! Clotilde! Tout à coup M. du Plessé se tut : on rejoignait la grande route et la levée qui dominait la Vesle; de l'autre côté de la rivière, Descroizilles reconnut les feux de la petite ville de Nozay, dont les plus proches jetaient leurs reflets tremblans sur l'eau noire. Cinq minutes après, le tilbury s'arrêtait devant la maison de l'oncle Thomas : un valet ouvrit la grande porte, et l'on entra dans la cour. Le gentilhomme sauta lestement par terre. — Bonsoir! cria-t-il à Descroizilles anéanti. Là-dessus, il disparut.

Et Clotilde? La retraite imprévue de M. du Plessé pouvait assurément passer pour une cruauté de plus : c'était le trait final, le digne couronnement de toutes les ironies de la journée. Machinalement Descroizilles monta chez son oncle. Le bonhomme était assis au coin du foyer, et chantonnait, en se dodelinant la tête, une ariette de ce bon vieux temps où l'on n'en était pas encore arrivé aux compositions mélancoliques et prétentieuses. Il s'interrompit en apercevant son neveu, mais ne se dérangea point.

— Oh! oh! vous voilà donc, monsieur l'amoureux! lui dit-il sur ce ton d'innocente malice dont il aimait tant à se servir. Je pense, mon garçon, qu'après cette promenade, tu dois être de bien belle humeur! M. du Plessé n'a pas son pareil pour divertir les jeunes gens... Mais, ajouta-t-il après un instant de silence, je gagerais ma vie, vois-tu, qu'il ne t'a pas seulement dit un mot de sa fille.

— Pas un mot, répliqua Tomy.

— Saperlotte! s'écria l'oncle Thomas en se frappant le front; personne ne pourra donc jamais se vanter de le connaître, ce diable

d'homme! Et moi-même, qui depuis si longtemps le coudoie quatre fois par jour... Hé! hé! j'avais bien pu m'imaginer tout d'abord qu'il n'avait pas d'autre intention que de te parler de Clotilde; mais après avoir beaucoup réfléchi pendant la nuit, car tu n'ignores pas, Descroizilles, que la nuit porte conseil...

— Eh bien? fit Descroizilles.

— Là, là, laisse-moi respirer. Eh bien! si je t'avais vu ce matin, je t'aurais engagé à ne pas aller à Malabri, mon garçon, car ce matin je savais que M. du Plessé se tairait.

— Certes, répondit Descroizilles avec violence, il s'est tu, et longtemps, et obstinément, et toujours. Morbleu! si je vous disais que jusqu'à ce soir il n'avait pas desserré les dents!

L'oncle Thomas ne tint point contre ce dernier aveu, il éclata de rire.

— Oh! oh! Tomy, s'écria-t-il en se tordant sur sa chaise, pardonne-moi, je t'en prie. Si je m'attendais à un méchant tour de la part de ce diable d'homme, ce n'était pas à celui-là! Après tout, mon garçon, ce petit voyage t'aura fait prendre le grand air et voir du pays; c'est quelque chose! Ah! il n'a pas desserré les dents...

— Mon oncle, repartit amèrement Descroizilles, quand on se rend le jouet d'une passion, on le devient de tous ceux à qui cette passion vous soumet et vous lie. Voilà pourquoi M. du Plessé, qui tient mon bonheur entre ses mains, s'est donné le plaisir de se moquer de moi; mais vous, j'ai peine à voir que vous plaisantiez encore, quand le moment est venu de parler sérieusement. Oui, le bonheur est pour moi dans la possession de Clotilde, et je suis déterminé à tout pour la conquérir; seulement j'ai besoin de votre assistance. C'est d'un propos libre et mûr que je vous dis : J'aime Mlle du Plessé. Ne vous donnez plus la peine de me représenter que j'ai tort et que je commets une folie, car il vaudrait mieux me faire voir que mes yeux ont tort d'être mes yeux et que mon cœur est un fou d'être mon cœur. Clotilde en juge mieux que vous, mon cher oncle. A peine a-t-elle jeté deux regards sur moi, et pourtant elle sait que je lui appartiens. Lorsque je l'ai rencontrée pour la première fois, mon être s'est tout simplement renouvelé, rien de plus. Lorsqu'elle s'est éloignée, j'ai senti qu'il y avait quelque chose de moi qui s'en allait avec elle. Elle le sait, vous dis-je, elle l'a vu! Et pour moi, depuis deux jours, il me semble...

— Halte-là! fit le bonhomme en se levant. Bon Dieu! si je ne t'arrêtais, où irais-tu? Nous disons donc que tu aimes Clotilde? N'est-ce pas? Voilà qui est bien fait!... Dis-moi, Tomy, ajouta-t-il avec un sourire perfide, ne t'es-tu pas aperçu que M. du Plessé est bien près d'être ruiné?

— Que m'importe?

— C'est qu'il y a autre chose que tu ne sais point, reprit tout doucement l'oncle Thomas; ce diable d'homme n'est pas veuf.

Descroizilles le regarda.

— Écoute-moi, Tomy, lui dit le bonhomme, baissant instinctivement la voix, tu me connais bien, toi que j'ai élevé; tu pourrais témoigner sans mentir que je n'ai jamais aimé à médire de mon prochain, et pourtant en ce cas... Mais tu me ferais vraiment parler malgré moi. Enfin, mon garçon, sache donc que la mère de ces trois marmots que tu as si inutilement bourrés de sucre de pomme est encore de ce monde; peut-être vaudrait-il bien mieux qu'elle n'en eût jamais été, car elle a dissipé un joli bien à se parer comme une châsse et à traiter en châtelaine tous les beaux fils de la contrée. M. du Plessé avait pour elle une passion si enragée que si elle avait eu la fantaisie de s'habiller d'un rayon de soleil, il aurait essayé, je crois bien, d'aller le lui chercher. Un beau jour on a cessé de la voir à Nozay, et l'on a dit alors de singulières choses. Ce qu'il y a de certain, c'est que depuis ce temps personne n'a jamais entendu parler d'elle...

— Mais, interrompit Descroizilles, qui commençait à respirer plus librement, ce n'était pas la mère de Clotilde.

— Oh! pour cela, non. La mère de Clotilde était une douce et sainte femme, répliqua naïvement l'oncle Thomas; c'est pourquoi Dieu l'a reprise de bonne heure à son mari, qui n'est point fait pour vivre avec des anges.

Descroizilles haussa les épaules.

— Comment voulez-vous alors que cette histoire m'intéresse? demanda-t-il en souriant. Vous venez de médire, mon oncle, et ce qui est pis, sans raison.

— Saperlotte! s'écria l'oncle Thomas impatienté, tu ne comprends rien, Descroizilles. Je te le dis donc ici tout net: M. du Plessé ne te donnera pas sa fille, parce qu'il ne veut point la donner. Qui donc élèverait les marmots, si elle quittait le logis? On n'a pas le moyen de prendre de gouvernante. Entre nous, là seulement entre nous, je pense que Clotilde, je veux dire son bien, c'est à présent tout l'argent de la maison. La pauvre enfant ne sera jamais ni à toi ni à personne, son père y est décidé. Ah! si tu pouvais seulement lire un peu dans l'âme rusée de ce diable d'homme! C'est merveille, vois-tu bien, comme il a su tout arranger pour que Clotilde ne se marie pas!

— Encore! répliqua Descroizilles avec colère. Ce n'est plus médire, mon oncle, c'est calomnier. Il est impossible que M. du Plessé nourrisse si tranquillement une si odieuse pensée! On ne sacrifie pas si aisément une fille! Il n'y a point de pareils égoïsmes; je ne vous croirai pas.

— On ne peut nier qu'à de certains jours il ne se repente, murmura Thomas, et ce n'est point mal à propos. Oh! il ne se ménage pas alors, il s'accuse de bien des choses, et ses desseins lui font peur: mais cela ne dure guère, parce que le désir d'enrichir ses autres enfans n'est pas la seule raison qu'il ait de vouloir que Clotilde reste fille, et que plus tard elle entre... Ce n'est pas même la raison la plus forte; il en a une autre, vois-tu.

— Laquelle?...

— Tiens! s'écria le bonhomme, je crois que chacun des marmots aurait un million qu'il te la refuserait encore. Le fantôme de son second mariage l'empêche de dormir; il déteste les amoureux; tout ce qui lui rappelle l'amour lui fait horreur.

— Calomnie, mon oncle! fit énergiquement Descroizilles, calomnie, vous dis-je...

— Hélas! mon garçon, interrompit Thomas avec un accent de tristesse singulière, il ne faut pas sonder trop avant le cœur de son prochain. Dieu le défend. Quand on le fait malgré sa défense, on est assez puni par ce qu'on voit au bout de la sonde. Ne parlons plus de cela; mais crois-moi, Tomy, ne va point trouver M. du Plessé et lui demander la main de sa fille, il te la refuserait.

— Peut-être! s'écria Descroizilles. Et qui vous dit que Clotilde elle-même n'acceptera pas? Qui vous dit qu'elle ne soit pas lasse de l'étroite tyrannie qui veut confisquer son bonheur et sa beauté? Qui vous dit qu'elle n'a pas fait, elle aussi, ses calculs et ses rêves, et qu'elle ne soit pas prête à donner son cœur à celui qui viendra la délivrer? Qui vous dit qu'elle ne m'attend pas?

— Tu te trompes, fit le bonhomme en secouant la tête. Viens ici, Tomy, donne-moi la main. Ce qu'il me reste à t'apprendre te fera sans doute un peu de mal, et quand on souffre, il me semble qu'il est bon d'être près de ceux qui nous aiment. Laisse-moi donc maintenant aller jusqu'au bout. Non, Tomy, non, Clotilde ne résistera pas à son père, car elle est d'accord avec lui sur la nécessité où le devoir l'a mise de rester fille. C'est à ses yeux une tâche sainte que d'élever les trois enfans dont elle est devenue la mère. C'est de sa propre volonté, d'un cœur fier et libre, elle le croit du moins, qu'elle leur a sacrifié son bonheur et sa jeunesse. Son père avait bien su faire germer en elle cette idée du sacrifice; mais qui l'a mûrie et mise en pratique si ce n'est elle-même? Cette fille-là, vois-tu, est toute au ciel... Tiens, mon garçon, il vaut mieux tout dire en une fois. Aussi bien j'en ai le courage à présent et ne l'aurais peut-être plus demain. Sais-tu ce que Clotilde est résolue à faire quand les enfans seront grands, le sais-tu? Eh bien! Descroizilles, elle entrera en religion! Tu comprends que de cette façon-là M. du Plessé est bien sûr de ne jamais avoir l'ennui d'un gendre!

Descroizilles ne répondit point. Il demeurait écrasé sous le terrible poids qui venait de s'abattre sur son cœur.

— Tu doutes encore! s'écria l'oncle Thomas, qui se méprit à ce silence. N'as-tu pas remarqué qu'elle est toujours vêtue de blanc et de bleu, et ne t'es-tu pas demandé pourquoi? Oh! je sais bien qu'en te le disant je te ferais rire, si dans ce moment tu n'avais plutôt envie de pleurer. Les Parisiens rient volontiers de ces choses-là. Mon garçon, ce sont les couleurs de la Vierge; elle ne les quitte plus depuis un an. Je crois, entre nous, que son vœu est déjà fait.

— Ah! murmura Descroizilles, voilà donc l'histoire de la robe bleue!

V. — LE BATELET.

Il était tombé pendant la nuit une pluie de printemps fine comme la rosée. Le soleil levant déchira les derniers plis du linceul qui flottait encore dans l'air; de chauds rayons vinrent glisser sur les branches humides et pénétrer la terre amollie; les feuilles se déroulèrent, et les belles quenouilles de l'oncle Thomas s'habillèrent de blanc comme des mariées. Le jardin était en fête quand Descroizilles y descendit.

Quatre jours auparavant, l'étourdi jeune homme, suffisamment beau, suffisamment riche, et refusant de croire à rien qu'au plaisir, parfaitement content de cette frivole corruption de l'esprit qu'il portait comme une grâce de plus, fier surtout de marcher si librement au milieu du monde, n'aurait pas manqué de répondre par un éclat de rire au prophète malin qui l'eût menacé d'un pareil amour. Il s'était laissé surprendre par la passion comme un enfant par ces vins qui caressent les lèvres et bouleversent la raison. Il avait hardiment vidé la coupe : les révélations de son oncle étaient venues le frapper au milieu de l'ivresse. La nuit avait été la seule nuit cruelle que l'heureux Descroizilles eût passée dans toute sa vie. Le terrible mot du vieux Thomas : « Clotilde entrera en religion, » revenait sans cesse lui battre le cœur comme ces lames éternelles et monotones qui ne se lassent point de mordre le rivage; mais il se refusait à entendre l'autre mot du bonhomme, le plus menaçant, le plus sinistre : « Je crois que son vœu est déjà fait. »

Clotilde était là pourtant, devant lui, comme toujours; la douce image ne l'avait pas quitté; mais elle ne lui apparaissait plus qu'enveloppée de la robe du cloître aux plis rigides; il cherchait sa chevelure légère sous le fatal bandeau de toile blanche qui ne couvrait plus qu'un front rasé; il voyait son tranquille sourire s'effacer et s'éteindre par degrés, jusqu'à ce que sa bouche eût pris la pâleur et le froid de ces lieux sombres où l'on s'applique à copier la mort.

— La voilà donc, se disait-il, la voilà telle qu'elle veut être! voilà le dernier effet de ce funeste vœu! — Et il sentait bien alors toute la résistance qu'il fallait attendre de ce cœur de vingt ans qui avait juré de se fermer et de mourir au monde. Hélas! il ne s'agissait plus seulement de combattre M. du Plessé, ses petits calculs paternels et son horreur de l'amour : il fallait lutter contre la résolution même de Clotilde, contre sa foi, contre le ciel. Point de doute cependant que l'impitoyable geôlier ne se promît de remplir jusqu'au bout son cruel office! Il allait redoubler de précautions, de ruses et de finesses auprès de sa victime : Descroizilles s'attendait bien à ne plus rencontrer Clotilde, même à ne plus l'apercevoir ni dans le jardin ni à sa croisée. On lui aurait dit que M. du Plessé faisait en ce moment griller les fenêtres et murer les portes de son logis, qu'il n'aurait nullement hésité à le croire. Le *diable d'homme*, tout saignant encore de la faute et de l'abandon d'une femme infidèle, allait saisir cette occasion de se venger sur ceux qui aimaient du mal que lui avait fait l'amour. — Mais, pensa Tomy, il aura beau faire, je saurai bien continuer de voir Clotilde. Il faut qu'elle m'aime!

Toutes ces fougueuses réflexions l'avaient conduit, sans qu'il s'en aperçût, du premier jardin dans le second, qu'il traversa. Machinalement il vint s'accouder sur le mur qui s'élevait au-dessus de la troisième terrasse. Clotilde était là, sous les tilleuls, au bord de l'eau, avec les enfans! La robe bleue, qui traînait dans l'herbe, frappa d'abord les yeux de Descroizilles; elle lui fit horreur. Son premier mouvement fut de reculer,... mais il revint. Assurément le hardi Descroizilles n'hésitait pas sur ce qu'il avait à faire, et il était bien déterminé à ne point laisser échapper l'occasion inespérée d'aborder Clotilde. Seulement pourquoi se hâter? La jeune fille, lui tournant le dos, ne pouvait le voir. Il s'appuya de nouveau sur le mur, et voulut prendre le temps de considérer ce qui se passait au-dessous de lui. Le groupe assis sur la berge observait un profond silence. Les enfans tenaient chacun une petite ligne dont le fil tournoyait dans le courant; on se taisait, on retenait même son souffle, de peur d'épouvanter le poisson malin. Clotilde, quant à elle, n'avait point d'ouvrage d'aiguille. Tomy constata qu'elle rêvait.

Le vent avait rabattu sa capeline blanche, et chaque bouffée arrachait une boucle au ruban qui nouait ses cheveux. L'un de ses bras, replié, reposait sur ses genoux; l'autre s'en allait le long de son beau corps, et la main se perdait dans les plis de sa robe; sa tête était penchée; elle regardait couler l'eau. A quoi donc rêvait-elle?

Descroizilles fit un pas vers l'escalier. Il allait se trouver auprès de Clotilde. Cependant il ne put s'empêcher, avant de descendre, de jeter un regard en arrière sur la maison, qui se dressait au-dessus de la première terrasse, puis, tout autour de lui, sur le jardin. Cette

trop heureuse rencontre lui inspirait au fond autant d'inquiétude que de joie; il ne pouvait croire que M. du Plessé négligeât si imprudemment son rôle d'Argus, et qu'il ne fût point là, quelque part, caché derrière les rideaux de sa fenêtre ou derrière un arbre; mais les fenêtres de la maison étaient vides, et le jardin bien désert. Descroizilles hasarda encore un pas; il arrivait au pied de l'escalier. Le petit garçon fut le premier à l'entendre; il se retourna, et reconnaissant l'ami généreux de la veille, il laissa tomber sa ligne dans l'eau. — Bonjour! lui cria-t-il; as-tu du sucre?

Cette audacieuse apostrophe du marmot réveilla sa grande sœur: elle tourna les yeux, et, apercevant Descroizilles, elle rougit, mais si faiblement cette fois que Tomy ne se crut pas bien sûr de l'avoir vue rougir. Ce fut d'ailleurs la seule marque de son étonnement, et lorsque après ce court instant d'embarras elle regarda le jeune homme, un pâle et furtif sourire vint même éclairer ses lèvres: c'était comme le reflet vacillant d'une pensée qui ne faisait que de naître et qui tremblait encore dans son cœur. Et puis, comme Descroizilles la saluait assez gauchement, elle inclina la tête pour lui répondre, sans se lever, sans changer presque d'attitude, et elle attendit qu'il parlât.

— Mademoiselle, lui dit-il, je suis bien malheureux avec vous. Si bonne que vous soyez, il est impossible que vous n'en vouliez pas à l'indiscret qui vient sans cesse vous surprendre...

Mais il s'arrêta tout court, s'apercevant que cette entrée en matière était à peu près l'équivalent d'une balourdise. Elle avait en effet l'inconvénient de rappeler à Mlle du Plessé la scène de l'église et du confessionnal, précisément ce qu'il fallait taire de crainte de l'effrayer. Clotilde cependant ne donna aucun signe de mécontentement ni de défiance, et ces mots maladroits n'augmentèrent pas même sa rougeur. On aurait dit qu'elle avait prévu cette nouvelle rencontre, et qu'elle s'y était préparée.

— Vous ne m'avez nullement surprise, répondit-elle avec ce tranquille accent qui lui était ordinaire et qu'elle pouvait encore feindre. Vous êtes le maître dans ce jardin, monsieur, et nous ne saurions nous plaindre de vous y rencontrer trop souvent. Il n'en est pas de même de vous assurément, et ces vilains enfans vous ont déjà troublé plus d'une fois; mais ils ne le feront plus. N'est-ce pas là ce que vous avez promis, Ninette?

— As-tu du sucre? répéta le bambin en se suspendant à l'habit de Descroizilles.

— Taisez-vous, fit Clotilde, que cette opiniâtreté commençait à inquiéter. Et vous, Ninette, ne m'avez-vous pas entendue?

Mais elle cherchait en vain un secours dans ces enfans. Ninette, qui était l'aînée des deux petites filles, ne pouvait comprendre ce

que sa grande sœur attendait d'elle, et ne semblait point disposée à lui répondre. A l'exemple de son frère, elle avait abandonné sa ligne, et considérait avec attention un objet voisin qui éveillait manifestement toutes ses convoitises : ce n'était rien moins que la barque de l'oncle Thomas attachée au tronc d'un tilleul et se balançant sur l'eau. Tout à coup la petite traîtresse s'élança à son tour vers Descroizilles. — Conduis-nous dans le bateau, lui dit-elle. — L'autre fillette ne manqua point de la suivre : l'idée de sa sœur l'avait séduite; il n'y eut pas jusqu'au bambin qui ne fût gagné en un clin d'œil, et ils se mirent à crier tous les trois : — Conduis-nous dans le bateau!

— Oui, oui, leur dit Descroizilles, oui, mes amis, je le veux bien.

Clotilde se leva brusquement. — Rentrons, dit-elle d'une voix altérée. Méchans enfans, non, vous n'irez pas dans cette barque, je ne le veux pas, moi. Il faut rentrer.

Alors ce furent des cris et des trépignemens de colère. Les trois enfans s'attachèrent à Descroizilles, cherchant à l'entraîner vers le bateau. Lui, qui s'était déjà baissé vers le bambin pour le prendre dans ses bras, se redressa et regarda Clotilde. Ils n'échangèrent pas une seule parole. La jeune fille essayait en vain de s'arracher à ce regard à la fois suppliant et impérieux qui forçait les portes de son âme : elle sentait sa volonté se fondre et mourir, et ne pouvait ni détourner ni baisser les yeux.

— Mademoiselle, lui dit enfin Descroizilles en lui montrant les trois marmots en pleurs, vous ne les aimez donc plus!

Et sans attendre sa réponse, il saisit l'un après l'autre les enfans, qui ne criaient plus que de joie, et sauta avec eux dans le bateau. Clotilde, dans son trouble, le suivit jusque sur l'extrême bord de l'eau, engageant ses pieds dans l'herbe mouillée; il revint à elle et lui offrit la main. Elle tendit la sienne, puis la retira, jeta derrière elle un rapide coup d'œil, puis un autre sur les enfans, qui l'appelaient, et, prenant enfin un parti, elle entra d'elle-même dans la barque, en repoussant le bras de Descroizilles.

— Eh bien! monsieur, lui dit-elle tandis qu'il détachait impatiemment l'amarre, n'avais-je pas raison tout à l'heure en vous disant que vous étiez le maître ici? Il faut faire ce que vous voulez, et ces enfans gâtés conspirent avec vous; mais, ajouta-t-elle avec une gaieté d'emprunt que le tremblement croissant de sa voix venait encore démentir, ne nous gardez pas trop longtemps, je vous prie : l'eau me fait peur.

— Il n'y a point de péril qui puisse vous atteindre quand vous m'avez fait l'honneur de m'accepter pour compagnon, répondit vivement Descroizilles, à qui les sublimes fanfaronnades de l'amour

ne coûtaient plus rien. J'aurais cent vies à donner que je les donnerais toutes pour sauver la vôtre; ne le savez-vous pas? Je vous défendrais contre le monde entier, contre le ciel même, reprit-il en se retournant vers la jeune fille et en la regardant de nouveau, contre le ciel!...

— Et contre le mécontentement de M. du Plessé, interrompit-elle d'un ton bref en le regardant à son tour. Si mon père savait de quelle façon vous m'avez fait monter dans cette barque malgré moi, ne pensez-vous pas, monsieur, qu'il aurait droit d'en être étonné?

— Mademoiselle, repartit Descroizilles, pourquoi envier à ces enfans le plaisir que vous leur donnez? Pourquoi m'envier à moi ce court instant?... Mais, reprit-il hardiment, croyez-vous donc que M. du Plessé puisse se fâcher pour si peu? Que craignez-vous? N'avez-vous pas assez fait jusqu'ici pour contenter votre père?...

— En vérité, monsieur, s'écria Clotilde, je ne sais si maintenant je dois vous prier de cesser ou de poursuivre. Un pareil langage ne s'explique point de soi-même; je ne vous comprends pas.

Elle s'était levée du banc où elle venait de s'asseoir, fière et résolue, quoique frémissante. Ce mouvement d'infante outragée ne servit qu'à la rendre plus belle. Descroizilles baissa les yeux pour ne plus la voir.

— N'exigez pas que j'en dise davantage, lui répondit-il lentement. Je vois que j'ai couru le risque de vous déplaire, et je n'y ai que trop bien réussi. Je disais vrai tout à l'heure : je ne suis pas heureux avec vous.

— Eh bien! monsieur, balbutia Clotilde, il est aisé de tout réparer en un instant. Rendez-nous notre liberté.

— Non, non! s'écria-t-il, non! Ah! vous l'ordonnez, soit! Vous pouvez exiger que je rattache cette barque au rivage, vous pouvez me chasser d'auprès de vous; mais si vous me commandiez de ne plus vous voir, je n'essaierais même pas de vous obéir. A quoi bon? vous savez bien que je n'en aurais pas la force. Il y a une puissance en moi qui ne le veut pas.

Clotilde non plus n'aurait point trouvé la force de répondre. Elle saisit deux des enfans par la main : — Venez, leur dit-elle.

Mais d'un coup d'aviron Descroizilles avait porté la barque au milieu de l'eau.

— Mademoiselle, dit-il d'une voix sourde, les paroles d'un fou ne sauraient être des offenses : pardonnez donc à un fou.

Clotilde se laissa retomber sur le banc, serrant encore les enfans autour d'elle et se faisant d'eux un rempart; c'était toujours là sa première pensée. Il semblait pourtant qu'elle n'eût plus rien à craindre de Descroizilles, qui, penché sur les avirons, ramait avec

une ardeur fébrile. La barque effleurait si légèrement la surface de l'eau qu'elle y laissait à peine un sillage, et cependant le rameur redoublait d'énergie, comme si, par ces furieux mouvemens du corps, il avait voulu tuer les agitations de son cœur; mais ses yeux se fixaient à la dérobée sur Clotilde, ne perdant rien de ce qui se passait sur ce pur visage, et, lorsque le chemin s'entr'ouvrait devant eux, courant jusqu'au fond de son âme. Parfois ce qu'il croyait y voir ranimait d'un coup toutes ses espérances. Le mécontentement de Clotilde s'apaisait évidemment malgré elle, et bien plus vite qu'elle ne l'eût voulu. On aurait dit qu'elle luttait en ce moment avec sa conscience et sa fierté, qui lui commandaient en vain de garder le souvenir de l'offense reçue, et qu'il n'était plus en son pouvoir de leur obéir. Une mélancolique sérénité reparaissait sur son front, où l'émotion avait pourtant laissé comme un voile humide pareil à celui que l'orage laisse en s'enfuyant sur le bleu céleste. Descroizilles, en la contemplant toujours sans oser la regarder en face, ne pouvait s'empêcher de penser que si elle était tout entière acquise au ciel, après ses folies de tout à l'heure, elle n'aurait plus pour lui que mépris et haine; si elle cessait de lui en vouloir, c'était donc qu'elle appartenait encore un peu à la terre.

Mlle du Plessé était si bien revenue de son trouble, qu'à cet instant-là elle se reprit aux jeux des enfans. Descroizilles, en voyant ces trois marmots qui se démenaient au fond de la barque, trouva qu'ils étaient certainement beaucoup moins laids que la semaine précédente, ou du moins que leur laideur se faisait bien plus aimable. Malgré la grande sœur, qui cherchait à les retenir par leur sarrau, ils avaient réussi à se pencher au bord du batelet, et ils laissaient traîner leurs mains dans l'eau avec de petits cris de plaisir. La jeune fille obtint enfin de les faire rasseoir auprès d'elle, et, n'ayant plus à veiller sur eux, elle ne tarda pas à tomber dans une rêverie profonde.

Le bateau courait toujours, rasant tantôt la prairie, tantôt les jardins, décrivant de grandes courbes sur la folle rivière, car Clotilde, qui aurait dû tenir le gouvernail, n'avait pas songé même à le prendre. Elle demeurait immobile, ne prenant point garde au hâle qui passait sur ses deux belles mains croisées; sa capeline était restée sur le rivage; elle avait la tête nue, défiant le soleil, qui ne pouvait mordre cette chair de marbre, et qui faisait pailleter ses cheveux blonds comme des fils d'or. Elle s'enivrait de l'air printanier, de cette molle lumière qui baignait la terre en fleurs, des reflets du ciel sur l'herbe, les feuilles et l'eau; elle se perdait lentement, toujours malgré elle, dans l'immensité de l'azur et des rêves. Des pensées inconnues, dangereuses peut-être, voletaient autour de son cœur comme une troupe d'hirondelles autour du nid tout fait qui

semble l'attendre. A ce moment, ses yeux rencontrèrent ceux de Descroizilles; elle eut un tressaillement convulsif et devint pourpre.

— Eh bien! monsieur, balbutia-t-elle, voilà une longue promenade! Voulez-vous maintenant nous ramener au bord?

Descroizilles fit virer la barque, et quelques minutes après on avait regagné le couvert des tilleuls. Il sauta à terre et y déposa les trois marmots; puis il aida Clotilde à descendre, mais il ne lui dit rien : il avait compris qu'à ce moment il ne fallait rien lui dire.

M[lle] du Plessé, suivie des enfans, reprit le chemin de la maison et remonta tout droit à sa chambre. En entrant, elle se dirigea vers un grand crucifix de cuivre qui occupait le fond de la pièce, et là, s'agenouillant, elle fit une longue et douloureuse prière. La petite Ninette vint à plusieurs reprises tirer sa robe.

— Ce n'est ni le matin ni le soir, lui dit-elle. Pourquoi pries-tu maintenant? Tu viens donc de faire un péché?

Mais la grande sœur ne répondait pas.

Descroizilles avait regagné la maison, plein d'une joie insensée. Clotilde avait oublié son ressentiment!... N'était-ce point lui montrer que sa hardiesse n'était pas un crime, que son amour n'était pas une offense, et qu'elle consentirait désormais à se laisser aimer? Une seule inquiétude venait encore le troubler au milieu de son enivrement, et M. du Plessé en était toujours la cause. Plus il réfléchissait à la conduite du gentilhomme, moins il réussissait à se l'expliquer raisonnablement, et son extravagance même augmentait les appréhensions qu'elle lui inspirait. Dans l'étrange promenade de la veille, M. du Plessé lui paraissait décidément avoir eu deux buts : le premier de le mystifier un peu, pour se venger de ses étourderies et de ce qu'il osait aimer Clotilde; le second, de l'éloigner de la jeune fille durant cette journée où elle devait rester seule à la maison. Comment se faisait-il donc que, si attentif et si ombrageux le jour précédent, il se montrât le lendemain si indulgent et si facile? Était-ce qu'ayant fait un retour sur le caractère de sa fille, il avait pensé que sa peur était vaine, et qu'il croyait pouvoir s'en remettre à Clotilde du soin de se garder elle-même? Se trouvait-il las de la surveiller, ou bien, comprenant le danger d'une maussade surveillance, avait-il résolu de s'en remettre au destin? — Ou bien enfin, se disait encore Descroizilles, n'est-ce point que le diable d'homme me tient en réserve quelque nouveau tour de sa façon?

PAUL PERRET.

(La seconde partie au prochain n°.)

DES AGENS

DE

LA PRODUCTION AGRICOLE

I.

LES ENGRAIS MINÉRAUX.

Dans une série d'études sur l'alimentation publique (1), nous avons successivement fait connaître la composition et les propriétés des diverses substances alimentaires, les procédés industriels qui servent à les préparer, les moyens de constater certaines falsifications dont elles ont parfois été l'objet, enfin le rôle nutritif que chacune d'elles est propre à remplir. Il nous reste à indiquer comment il est possible d'accroître et de rendre plus économique la production du sol, à montrer les rapports étroits qui doivent unir l'industrie manufacturière à l'agriculture, considérées trop longtemps comme rivales, et le mutuel secours qu'elles peuvent se prêter.

Il paraît fort simple au premier abord d'obtenir les produits de la terre. « Semez, et vous récolterez; » ce sont paroles vraies sans doute, mais à deux conditions, que la terre soit fertile et que la semence soit féconde. Sur ces deux points, la science contemporaine a obtenu d'immenses résultats : elle a réformé les coutumes traditionnelles, montré quelles riches fumures l'industrie et le commerce étaient en état de fournir aux agriculteurs, quels puissans engrais minéraux on pouvait faire surgir du sein de la terre où ils étaient enfouis depuis des siècles, prouvé enfin comment, à l'aide de tant de ressources récemment découvertes, il devenait facile

(1) *Revue* du 15 octobre et 15 novembre 1855, 1er février et 1er septembre 1856, 1er novembre 1857, 15 septembre et 1er novembre 1859, 1er janvier, 1er juin et 1er août 1860.

d'éviter l'épuisement du sol, qui s'était déjà déclaré dans plusieurs régions autrefois célèbres pour leur fécondité.

On a fait à ces applications nouvelles quelques objections qui manquent réellement de poids. Dans plusieurs contrées, dit-on, de temps immémorial on cultive la terre sans engrais; ici l'emploi exclusif d'un seul amendement à faibles doses, la chaux par exemple, permet de doubler les récoltes; ailleurs encore la production se soutient à l'aide de fumures légères. Il est vrai que certains sols privilégiés, où abondent les substances minérales utiles, riches d'ailleurs en matières organiques, — résidus de végétaux et d'animaux qui s'y sont accumulés pendant des siècles, — semblent pouvoir indéfiniment subvenir à la nutrition des plantes; mais ce sont là de rares exceptions. De pareils terrains se rencontrent dans notre Limagne d'Auvergne et dans la vaste étendue des *terres noires* de la Russie; toutefois il serait encore possible d'accroître la production sur ces fonds exceptionnellement fertiles, si à la couche arable l'on ajoutait des matériaux facilement assimilables qui favoriseraient une végétation plus rapide. Ce sont précisément ces substances, le mieux appropriées à l'alimentation des végétaux, que ceux-ci puisent de préférence dans le sol; par conséquent chaque récolte en enlève la plus grande partie à la terre, et sans retour, toutes les fois que les produits bruts, tiges, feuilles, graines ou fruits, sont consommés hors du domaine. Il n'est d'ailleurs que trop facile de démontrer par des faits irrécusables la haute influence des engrais sur le rendement plus élevé et plus économique de la production agricole, même dans les meilleurs terrains. Qui ne sait que, dans les terres si fertiles de nos régions du nord, où existent de puissantes couches végétales ayant jusqu'à trois mètres d'épaisseur et formées en grande partie d'alluvions et de débris organiques reposant sur des masses calcaires, les cultivateurs expérimentés trouvent cependant leur compte à répandre d'abondantes fumures, que pour se les procurer ils allaient naguère jusque dans l'Artois acheter à l'année la colombine (fiente des pigeons de colombier), et la ramenaient chez eux avec des frais considérables de transport, qu'ils savent enfin mieux utiliser que partout ailleurs les engrais des villes? C'est dans ces mêmes contrées qu'on a vu se développer l'alliance si féconde entre les fermes et les fabriques, alliance qui réalise la transformation des récoltes brutes en produits manufacturés transportables à de grandes distances, qui laisse à la disposition du cultivateur divers résidus appliqués à la nourriture des plantes, soit directement, soit après avoir servi d'alimens bien appropriés à l'élevage et à l'engraissement des animaux ou encore à la production du lait. Ainsi ont été augmentés du même coup la fécondité du sol et le revenu net des exploitations rurales.

Pour s'expliquer le rôle des engrais, il est nécessaire de comprendre de quelle façon le végétal les absorbe et se les assimile. Avant d'entrer dans la description des diverses fumures, il faut donc jeter un coup d'œil sur la théorie de la nutrition des plantes telle que la présentent les découvertes de la science contemporaine.

I. — DE LA NUTRITION DES PLANTES.

La seule base solide sur laquelle peut reposer cette théorie de la nutrition végétale est la composition même des plantes. On a été par conséquent amené à rechercher si les milieux où celles-ci devaient se développer contenaient tous les élémens assimilables correspondans à cette composition ; dans le cas où quelques-uns de ces élémens eussent fait défaut ou se fussent montrés insuffisans, il fallait les ajouter au sol en quantité et sous forme convenables : tel devait être, sans aucun doute, le rôle dévolu aux engrais. Il ne restait plus qu'à classer ceux-ci en plusieurs groupes suivant une valeur vénale qu'il devenait facile d'établir en raison de l'abondance ou de la rareté de chacun d'eux et des frais de transport.

Au commencement de ce siècle, les immortelles expériences de Priestley, d'Ingenhousz, de Spallanzani, surtout de Senebier et de Saussure, avaient parfaitement démontré comment, dans les actes de la respiration des feuilles vertes, une grande partie du gaz acide carbonique inspiré abandonnait son carbone fixé dans la plante, tout en dégageant, sous l'influence des rayons du soleil, son oxygène devenu libre. Cette décomposition rendait ainsi à l'air ambiant, par un perpétuel échange, les qualités salubres que la respiration des hommes et des autres animaux avait viciées par un effet contraire, la formation de l'acide carbonique. Se fondant sur ces données, on attribuait dans la nutrition végétale le rôle le plus important à l'acide carbonique et aux matières qui peuvent fournir le carbone. Les végétaux, ajoutait-on, sont formés presque entièrement de carbone et d'eau. Ce n'était guère que par les phénomènes partiels de sécrétions diverses que l'on découvrait dans les plantes certaines substances analogues aux produits de la nutrition chez les animaux. Senebier pensait alors que le principal rôle des engrais était d'occasionner une fermentation qu'il regardait comme le moyen le plus habituel de développer l'*acide carbonique, aliment ordinaire des végétaux*. De Candolle cependant trouva que « les engrais proprement dits méritaient un plus sérieux examen, qu'ils devaient agir sur la nutrition des plantes : 1° par la quantité de carbone et suivant les divers états sous lesquels ils se présentent, 2° par les matières spéciales qu'ils renferment, telles que l'azote, 3° par la présence de certains sels ou l'influence de certaines propriétés qui leur permet-

tent d'agir, peut-être à titre d'excitans, sur la vitalité des plantes. »

Pour mon compte, à la suite de cultures expérimentales comparatives, reconnaissant l'influence prédominante des matières animales dans les engrais, j'avais proposé, dès l'année 1830, le dosage de l'ammoniaque comme le moyen d'en apprécier la qualité. Gay-Lussac, quelques années plus tard, rappelant ce que l'on savait de la présence des matières de nature animale dans plusieurs graines, par exemple du *gluten* dans le froment, concluait de ses nombreuses analyses que toutes les semences contenaient de l'azote : « La présence de la matière azotée explique, ajoutait cet illustre chimiste, la qualité si nutritive des graines et l'étonnante fécondité, comme engrais, du résidu que laissent les graines oléagineuses après l'extraction de leur huile. » Cette découverte constituait un grand progrès; toutefois on ne pouvait encore assigner aux substances azotées le véritable rôle qu'elles accomplissent dans la nutrition des végétaux, ni prouver l'indispensable nécessité des moyens d'assimilation que les engrais doivent leur fournir.

Guidé par les premiers faits où j'avais constaté l'action énergique des débris animaux en voie de dissolution sur le développement des plantes, m'aidant en outre d'une curieuse observation de l'effet produit par le tanin d'un chêne abattu sur les spongioles (1) des radicelles d'un arbuste planté au même lieu, je fus amené à élargir de beaucoup le rôle de cette classe de matières organiques dans les organes vivans des végétaux. Puisque les spongioles, toujours très jeunes dans les plantes (car elles se renouvellent sans cesse à mesure que les radicelles s'allongent et pénètrent dans le sol), formées de cellules à minces parois toujours remplies de substances azotées, étaient toujours douées d'une grande énergie vitale, ne pouvait-il en être de même de tous les organismes jeunes et susceptibles d'accomplir les fonctions de la vie aussi bien dans toutes les parties aériennes que dans les parties souterraines des plantes?

Pour résoudre ce problème, je déterminai la composition des parties centrales blanchâtres des bourgeons. Ces parties, les plus jeunes de l'organe, protégées par plusieurs enveloppes contre l'action de la lumière et la fixation du carbone de l'air atmosphérique, reçoivent leur principale nourriture de la séve qui monte depuis les radicelles jusqu'aux extrémités supérieures des arbres. Mes nombreuses expériences, entreprises dans nos régions plus ou moins fertiles, poursuivies en Toscane sur des sols arides et jusqu'au sommet des monts presque dénudés où la végétation languissante n'offre que des plantes grêles et des arbres rabougris, me prouvèrent que partout les plus

(1) Sous le nom de *spongiole*, dérivé du mot *éponge*, on désigne l'extrémité de chacune des radicelles des plantes phanérogames. C'est par ce bout arrondi, en quelque sorte *spongieux*, que s'opère l'absorption des liquides que les végétaux puisent dans le sol.

jeunes parties, douées de la plus grande vitalité, présentaient les mêmes relations entre leur léger tissu végétal et la matière azotée analogue à celle qui naguère paraissait être l'attribut exclusif des organes des animaux. J'arrivai aux mêmes conclusions après une étude faite au même point de vue sur tous les organes pris isolément et dans les diverses phases de leur croissance, et je me crus autorisé à signaler une immense unité de composition dans la matière vivante des deux règnes de la nature (1).

Si les végétaux, à leurs différens âges, s'éloignent de plus en plus de cette composition qui compte en fortes proportions au nombre de ses parties constituantes les substances azotées et minérales, c'est que les sécrétions diverses purement végétales ou non azotées s'y développent rapidement : d'une part, la cellulose vient constituer la trame organique de toutes les cellules, des vaisseaux, des membranes, ou les enveloppes de la matière vivante; de l'autre, la matière ligneuse donne la rigidité aux tiges et aux rameaux. Enfin les substances sucrées, gommeuses, résinoïdes, huileuses, etc., s'accumulant sans cesse dans ces tissus, finissent par prédominer à tel point que, dans l'ensemble des végétaux, elles avaient autrefois été seules aperçues.

Pour donner une idée plus complète de la composition des organismes végétaux dépourvus des membranes épaissies de cellulose ou des incrustations ligneuses qui, graduellement développées dans un grand nombre de plantes, dissimulent la présence ou la nature des parties actives de la nutrition, nous présenterons ici les résultats de l'analyse immédiate de végétaux rudimentaires, de champignons à texture molle, enfin des jeunes bourgeons qui constituent les extrémités blanchâtres alimentaires des choux-fleurs, qui croissent, on le sait, à l'abri de la lumière, sous les enveloppes multiples superposées que forment les larges feuilles de ces plantes maraîchères.

	Levûre de bière (2).	Morilles.	Champignons de couche.	Choux-fleurs.
Substances azotées et traces de soufre.	62,7	44	52	66
Substances grasses.	2,1	5,6	4,4	4,5
Cellulose et substances congénères non azotées	29,4	36,8	38,4	18,3
Phosphates, sels, silice	5,8	13,6	5,2	11,2
	100	100	100	100

(1) Telle fut la pensée dominante émise sous forme dubitative d'abord, puis explicitement formulée dans une série de mémoires sur les développemens des végétaux, successivement présentés à l'Académie des Sciences, et qui reçurent sa haute approbation; telle fut aussi la conclusion définitive des recherches spécialement entreprises plus tard en collaboration avec M. de Mirbel. Nous sommes arrivés à reconnaître que la cellule végétale est sécrétée par la substance azotée interne.

(2) Aujourd'hui considérée généralement comme un des végétaux rudimentaires globuleux qui constituent plusieurs espèces de fermens.

On voit que cette composition de végétaux à très minces membranes, — de même que celle des graines et des embryons des plantes phanérogames, — comprend, outre la cellulose, quelques-unes de ses congénères (amidon, dextrine, gomme, glucose, sucre), des substances azotées, des matières grasses, des phosphates, des sels alcalins, de la silice, du soufre et de l'eau. Il n'en saurait être autrement, car ces organes reproducteurs, ces plantes rudimentaires, ces jeunes bourgeons, doivent contenir en proportions convenables les substances nécessaires à leurs premiers développemens, c'est-à-dire les agens et les matériaux propres à toute végétation. C'est ainsi que dans le règne animal, en examinant la composition de l'œuf ou du lait qui doivent subvenir aux premiers besoins du jeune oiseau ou du petit mammifère, on y voit réunies les principales substances nutritives, et, chose remarquable, les quatre classes d'alimens, — azotés, sucrés ou féculens, gras, minéraux, — se montrent ainsi présentes à l'origine de l'évolution des êtres végétaux et animaux.

La levûre, que nous avons comprise dans le tableau qui précède, peut nous offrir à la fois un spécimen de la plus simple structure d'une plante vivante et un exemple de la nutrition opérée par les engrais sous différens états, en même temps que la démonstration de la nécessité indispensable de ces agens dans la reproduction des plantes. La levûre, ce végétal microscopique formé parfois d'un seul globule dont le diamètre ne dépasse guère la centième partie d'un millimètre, a cependant le pouvoir de transformer en alcool et acide carbonique plus de trente fois son poids de sucre dissous dans dix volumes d'eau, à l'aide d'une douce température. Si cette fermentation a lieu sans qu'aucune substance autre que l'eau, le sucre et le ferment intervienne, le petit végétal, après avoir accompli sa fonction, meurt sans se reproduire, car il ne trouve dans le liquide aucun des alimens azotés et minéraux indispensables à sa constitution; mais qu'au lieu d'eau pure on emploie une infusion d'orge renfermant ces substances minérales et azotées, comme on le fait dans la fermentation des moûts de bière, et dès lors la levûre végète au sein du liquide en fermentation, des bourgeons globulaires se forment, grossissent et se détachent des premiers globules, en sorte que l'on récolte à la fin de l'opération huit ou dix fois autant de levûre qu'on en avait employé, de même qu'on aurait récolté dans un champ fertile huit ou dix fois le poids du froment ensemencé. Or l'analogie entre une semblable végétation microscopique et les développemens de toutes les plantes, au point de vue des conditions générales de la nutrition, peut être poussée bien plus loin encore et manifester un caractère propre à la végétation, le seul sans doute qui puisse maintenir une ligne de démarcation entre les

végétaux et les animaux, si tant est qu'à son tour ce caractère distinctif ne puisse lui-même s'effacer un jour. Cette analogie remarquable a été récemment mise en évidence par M. Pasteur; elle repose sur un fait signalé déjà dans la *Revue* (1), et que nous devons rappeler pour en montrer la connexion intime avec la théorie des engrais.

Si, dans l'expérience précédente, on substitue à l'infusion d'orge la solution d'un phosphate et d'un sel ammoniacal, les phénomènes de la végétation et de la multiplication des bourgeons globuliformes s'accompliront encore, et, sous l'influence de ces simples engrais salins et inorganiques, on verra l'activité de la vie végétative produire des matières organiques azotées aux dépens de l'ammoniaque, la cellulose et ses congénères se former aux dépens du sucre, qui fournira en outre de la matière grasse en se décomposant, tandis que le phosphate sera assimilé dans ces actes complexes d'une végétation en miniature. C'est là un exemple complet et une élégante démonstration de l'action des engrais et de l'aptitude remarquable des végétaux à transformer les produits ultimes de la décomposition des matières animales et végétales en substances azotées, grasses, sucrées ou féculentes, propres à entrer de nouveau dans le régime alimentaire de l'homme et de divers autres animaux. Ainsi se maintient, au milieu de ces alternances de décompositions spontanées et de recompositions organiques, le cercle immense dans lequel la matière circule sans jamais se perdre, ni par conséquent s'épuiser à la surface du globe.

Nous venons de dire qu'un seul caractère distinctif, au point de vue qui nous occupe, paraissait aujourd'hui subsister entre les végétaux et les animaux : il consiste essentiellement dans le mode de nutrition particulier aux êtres de chacun des deux règnes, et non dans l'existence d'une cavité digestive (estomac) qui n'appartient à aucun végétal, mais qui ne se trouve pas toujours dans les animaux les plus inférieurs. Les végétaux paraissent seuls jusqu'ici doués de la faculté de se nourrir avec des sels ammoniacaux, dissous ou gazeux, qu'ils absorbent, qu'ils assimilent et réduisent en substances organiques azotées. Quant à la faculté de se mouvoir, considérée autrefois comme appartenant exclusivement aux animaux, on l'a observée chez les spores (appelées aussi zoospores), organes reproducteurs d'un grand nombre de plantes de la famille des algues; ils sont animés de mouvemens spontanés jusqu'à l'instant où ils se fixent, germent et se développent en un végétal dépourvu alors de toute motilité propre.

En résumé, les substances qui se rapprochent des matières ani-

(1) Du 1er juin 1860.

males par la composition se rencontrent abondamment dans tous les organes jeunes des plantes doués de la plus grande énergie vitale; elles se retrouvent dans tous les tissus, mais en proportions d'autant plus faibles que ces différentes parties sont plus anciennes et devenues graduellement moins puissantes dans leur vie végétative. Les substances minérales puisées dans le sol, et qui accompagnent la séve et les formations organiques, ne sont pas distribuées au hasard dans les plantes, mais au contraire sécrétées avec les membranes et les produits azotés, ou bien accumulées dans des organismes spéciaux préparés d'avance pour les recevoir. Dans ces conditions, une portion assimilable de la matière terreuse remplit donc le rôle d'aliment minéral, *engraisse* réellement le végétal, et n'agit pas seulement à titre d'amendement du sol, comme on l'avait autrefois supposé. Toutes ces substances, minérales ou organiques, fournies par le sol ou l'atmosphère, sont absorbées exclusivement à l'état liquide ou gazéiforme. Quant à certains élémens impropres à la nourriture des animaux, tels que les composés ammoniacaux et azotiques, ils sont au contraire appropriés à la nutrition des végétaux. Ceux-ci les puisent en cet état dans les engrais pour les transformer et les assimiler aux substances organiques dont la plupart servent d'alimens à l'homme ou aux animaux de nos fermes.

II. — COMPOSITION ET PROPRIÉTÉS DES DIVERS ENGRAIS. — LES EAUX NATURELLES. — LE CARBONATE ET LE SULFATE DE CHAUX.

On vient de rappeler les données générales sur lesquelles s'appuie le rôle des engrais dans la nutrition des plantes : il faut maintenant étudier la composition, les propriétés, la préparation et les applications de chacun d'eux. On peut d'ailleurs les ranger méthodiquement en trois classes, comprenant les substances minérales, végétales, animales, bien que les engrais de ces trois classes soient toujours combinés dans les exploitations agricoles.

Dans la première classe se trouvent comprises l'eau, sans laquelle aucun être ne saurait vivre, et les eaux naturelles (plus ou moins chargées de substances minérales et organiques) employées soit en irrigations dans la grande culture, soit en arrosages dans l'horticulture.

L'eau facilite les mouvemens ascensionnels et descendans de la séve, favorise les diverses fonctions des organes des plantes. Les tiges ligneuses des grands arbres, où la vitalité s'amoindrit avec l'âge, renferment cependant encore de 40 à 60 d'eau pour 100 de leur poids, tandis que dans les jeunes organes radicellaires ou foliacés la proportion d'eau s'élève à 80, 90 et même 96 centièmes du poids total. Un fait prouve cette nécessité d'une dose suffisante de ce li-

quide à travers les tissus végétaux: les plantes qui croissent dans des climats arides offrent des dispositions particulières qui s'opposent à une dessiccation funeste. Ainsi les très jeunes tiges développées au sommet des cactus sont protégées naturellement contre une excessive évaporation spontanée par une sorte de pellicule qui les enveloppe, par les épaisses couches épidermiques sous-jacentes, enfin par le suc visqueux qui baigne les tissus; ces jeunes tiges verdâtres retiennent jusqu'à 96 d'eau pour 100 de leur poids malgré l'action desséchante de l'air qui les environne.

Jamais d'ailleurs l'eau, qui offre un si puissant concours à la nutrition et au développement des végétaux, ne leur arrive à l'état de pureté : les eaux pluviales elles-mêmes s'imprégnent, en traversant l'atmosphère, de poussières, gaz et vapeurs; tombées sur le sol, elles ne peuvent le traverser sans se charger de matières minérales et organiques qu'elles ont la faculté de dissoudre, de transmettre aux racines dans un état de dilution convenable. Toutes les eaux naturelles des sources et des rivières contiennent des quantités notables de sels alcalins, calcaires, magnésiens, et de la silice, lors même qu'elles sont limpides. A plus forte raison, lorsqu'elles sont troubles, peuvent-elles fournir en arrosages les engrais qu'elles tiennent en suspension ou en dissolution, et qui concourent à doubler, à quadrupler parfois les récoltes des fourrages ou des plantes légumières. Cependant on a vu des irrigations ou arrosages d'eaux également naturelles produire sur les plantes des résultats tout contraires ou très défavorables, contre lesquels il est bon de prémunir le cultivateur. Lorsque, par exemple, les eaux trop froides de certaines sources sont dirigées sur des prairies pendant les chaleurs de l'été, elles occasionnent un tel changement dans la température des plantes, que la végétation, subitement arrêtée, ne peut reprendre son développement normal, et que la prairie arrosée se montre dès lors moins productive. Il est très simple d'éviter cet inconvénient en laissant séjourner dans de larges fossés ou de grands réservoirs ces eaux de sources trop froides, afin qu'elles puissent acquérir une assez douce température avant d'être versées sur les prairies; de même en été les horticulteurs ont soin de garder quelque temps les eaux de puits exposées au soleil avant de les répandre en arrosages, particulièrement sur les végétaux herbacés ou sur les plantes délicates.

Certaines eaux naturelles, qui en quantités restreintes exerçaient une favorable influence, ont au contraire produit le singulier effet de dessécher ou de flétrir les plantes, lorsque, pour compenser l'évaporation rapide déterminée par les grandes chaleurs, on multipliait les arrosages. C'est que ces eaux étaient chargées de sels calcaires, qu'abandonnant par l'évaporation à l'air libre une grande partie du carbonate et du sulfate de chaux qu'elles contiennent, elles

formaient des incrustations autour des radicelles et de leurs spongioles; elles les rendaient ainsi imperméables et interceptaient l'infiltration du liquide dans les vaisseaux et les différens tissus : dès lors les plantes se trouvaient abandonnées sans compensation à l'action desséchante de l'atmosphère (1).

C'est à la faveur de l'eau seule, dans laquelle elles peuvent se dissoudre, que les substances solides, minérales ou organiques, puisées dans le sol ou les engrais, pénètrent dans les végétaux. Aucune substance pulvérulente, quelle que fût la ténuité de ses particules, ne saurait passer au travers du tissu des spongioles. Il n'en faudrait pas conclure que réciproquement toute substance soluble dans l'eau dût indistinctement, et dans d'égales proportions, être absorbée par les plantes, comme quelques physiologistes le supposent encore; s'il en était ainsi, toutes les plantes venues dans le même sol offriraient à l'analyse les composés minéraux dans des proportions semblables. Or les nombreuses incinérations faites par le savant minéralogiste M. Berthier dans ces conditions comparatives ont démontré des aptitudes d'absorption toutes spéciales chez les végétaux de familles ou d'espèces différentes. Deux espèces très rapprochées, vivant dans les mêmes eaux douces, offrent un exemple remarquable de cette faculté essentielle : le *chara translucens*, ainsi nommé en raison de sa transparence, sécrète à peine des traces invisibles de carbonate de chaux, tandis que le *chara hispida* reçoit et fixe autour de son tube central et de ses élégantes cellules ramifiées de si nombreux cristaux de carbonate calcaire, qu'ils en deviennent opaques, raides et rugueux. La cause de l'opacité ou de l'aspect terreux du *chara hispida* est facile à mettre en évidence : il suffit de plonger pendant quelques instans cette plante dans l'acide chlorhydrique étendu ou dans du vinaigre fort pour dissoudre l'incrustation calcaire avec une effervescence gazeuse d'acide carbonique, et rendre la plante transparente et flexible au même degré que le *chara translucens*.

Voici un autre exemple de la propriété de sélection que possèdent les plantes. Ne trouve-t-on pas dans l'Océan de nombreuses espèces d'algues marines, qui offrent chacune des proportions très différentes des diverses matières salines qu'elles ont cependant puisées dans le même milieu où toutes elles vivent et se développent entremêlées? Nous verrons, en traitant des engrais mixtes, que ces algues, connues sous le nom vulgaire de *varechs*, constituent à l'état naturel un engrais végétal très estimé des cultivateurs dans nos départemens de l'ouest, qu'une grande quantité de ces algues, spéciale-

(1) En général il faut préférer, pour les arrosages, les eaux de rivière et les eaux pluviales recueillies dans des réservoirs toutes les fois qu'entre elles et l'eau des puits le choix est possible.

ment récoltées à cet effet, est desséchée, réduite en cendres, afin de faciliter l'extraction des sels, de l'iode et du brôme, utiles à l'industrie, à la médecine et aux arts photographiques, qu'enfin les résidus directement insolubles du lessivage de ces cendres fournissent de leur côté un engrais minéral calcaire puissant et très économique.

Si nous insistons sur cette admirable aptitude des plantes à s'approprier les élémens de leur nutrition dans les milieux différens où elles se propagent, c'est que l'agriculture y doit trouver le guide le plus certain dans le choix des engrais minéraux à répandre sur le sol pour en assurer la fertilité ou en accroître la puissance. Voici du reste ce que la science a rendu incontestable. Parmi soixante et un élémens diversement combinés entre eux et inégalement répartis dans l'air, les terrains et les eaux, les plantes cultivées ne s'assimilent, ne livrent en quantités notables à l'alimentation des animaux que quinze seulement de ces corps simples ou élémentaires (1); les autres élémens ne se trouvent dans les cendres des végétaux qu'accidentellement, en très faibles doses, et sans relation aucune avec l'importance ou la valeur des récoltes. Les argiles même, si universellement répandues dans les meilleures terres arables, si utiles aux plantes par la silice et la potasse qu'elles contiennent, ne semblent jouer qu'un très faible rôle dans la nutrition végétale par le métal qui les caractérise, l'aluminium ou son oxyde, l'alumine, qui s'y voit constamment uni avec la silice à l'état d'une si grande ténuité. Quels sont donc parmi les quinze élémens indispensables à l'alimentation des végétaux, ou parmi les composés qui les offrent à leur état naturel, ceux dont l'agriculteur doit se préoccuper? Quel rang chacun doit-il prendre parmi les engrais minéraux? Naguère la science demeurait incertaine; de nos jours, le doute n'est plus permis : tous ces élémens ou plutôt leurs composés se rencontrent soit dans les eaux naturelles, soit dans presque toutes les terres cultivées, en proportions suffisantes, pourvu que l'on fasse usage des fumures ordinaires, des irrigations fécondantes ou des débris d'animaux, qui constituent principalement les engrais organiques, azotés ou mixtes.

Les engrais minéraux, fréquemment employés avec de grands avantages sur les sols où leurs élémens font défaut, comprennent les marnes calcaires, le plâtre ou sulfate de chaux et les phosphates

(1) Ces quinze corps se rangent dans l'ordre suivant : oxygène, hydrogène, azote, carbone, chlore, soufre, phosphore, fluor, silicium, potassium, sodium, calcium, magnésium, fer et manganèse, et les combinaisons de ces corps généralement répandues dans la nature constituent l'eau, l'acide carbonique, les chlorures de potassium et de sodium, les carbonates, sulfates et phosphates de chaux, le carbonate de magnésie, le silicate d'alumine, le fluorure de calcium, les oxydes de fer et de manganèse.

dits fossiles. C'est à l'aide des marnes calcaires qu'on fertilise les terrains sableux, tels que ceux de la Sologne (1), ainsi que les sols argileux ou argilo-sableux, comme on en rencontre dans les départemens du Nord, du Pas-de-Calais, de la Seine-Inférieure, de la Sarthe, de la Mayenne, de la Loire-Inférieure, etc. Ces marnes sont d'autant meilleures qu'elles contiennent une plus grande quantité de carbonate de chaux; mais, comme on les trouve en abondance dans beaucoup de localités, le prix n'en est jamais très élevé. Elles peuvent encore produire de meilleurs résultats lorsqu'elles contiennent naturellement des matières organiques azotées altérables et susceptibles de hâter la désagrégation, la dissolution et par conséquent l'assimilation de leurs particules. Certains sables de mer présentent ces conditions. On les désigne en Bretagne sous les noms de *tangue*, de *trez* et de *merl*. La *tangue* est un sable très fin, mêlé de débris de coquillages, offrant une incrustation calcaire azotée et saline à sa superficie. Formé dans les eaux de l'Océan, ce sable se dépose près des embouchures des rivières et dans plusieurs baies, sur les côtes de Bretagne et de Normandie; les cultivateurs vont charger leurs voitures de tangue, et, suivant qu'elle est plus sableuse ou argileuse, ils la destinent à des terres fortes ou légères. M. Isidore Pierre, qui a publié l'analyse des principales variétés de tangue, évalue à 2 millions de mètres cubes les quantités extraites annuellement. On en emploie tous les trois, quatre ou cinq ans de 6 à 16 mètres cubes par hectare, et toujours après les avoir laissés pendant plusieurs mois exposés à l'air. — Le *trez* est un sable marin analogue plus grossier, mêlé de débris de coquilles et contenant de 45 à 70 centièmes de carbonate de chaux, des traces de phosphate et de substances azotées; on le recueille sur les plages du Finistère. — Le *merl*, le plus riche de ces engrais de mer, est formé des débris rameux de petits coraux. On le recueille, à l'aide de dragues, dans les rades de Brest et de Morlaix, du 15 mai au 15 octobre. On rencontre également le *merl* sur les côtes de Cornouailles et de Devonshire en Angleterre : il contient de 75 à 80 centièmes de carbonate de chaux et environ 3,25 de substance azotée. On en consomme tous les dix ans de 16 à 20,000 kilos par hectare. Ces engrais sont si précieux pour les cultivateurs de nos côtes de Bretagne qu'il y a quelques années, la seule annonce des projets de construire des digues sur le littoral breton avait ameuté les populations, ordinairement si paisibles.

On mélange souvent des substances azotées putrescibles avec les marnes calcaires, afin d'en hâter la désagrégation et d'en accroître

(1) Dans les terres presque entièrement formées de sables, les marnes argilo-calcaires améliorent le sol non-seulement par le carbonate de chaux, mais encore par l'argile qu'elles y introduisent.

les effets. Dans ce cas, l'action du carbonate de chaux ne se borne pas à fournir à la nutrition végétale l'élément calcaire, elle s'exerce en outre sur les engrais organiques, en provoque une décomposition plus rapide, mais aussi en accélère la déperdition par la formation du carbonate d'ammoniaque volatil. Il est important de tenir compte de cette influence, soit que l'on veuille obtenir de rapides effets d'une fumure, soit au contraire qu'on se propose de conserver pendant un certain temps les engrais organiques à l'abri des déperditions avant de les répandre sur le sol. On peut de ces recherches déduire plusieurs conclusions pratiques assez importantes : dans les terres abondantes en carbonate de chaux, l'effet des fumures ne devant pas se prolonger beaucoup, il peut être utile de les renouveler tous les ans; les terres argileuses, conservant mieux les engrais, permettent d'y répandre les fumures à de plus longs intervalles; enfin les argiles desséchées peuvent être avantageusement employées comme litières terreuses, car elles diminuent beaucoup les émanations ammoniacales dans les étables, et conservent au fumier une plus grande richesse.

Les différentes marnes calcaires soumises dans des fours à une calcination intermittente ou continue donnent lieu, dans la Mayenne et dans plusieurs autres départemens, à de grandes et lucratives exploitations. Au point de vue de la fabrication de la chaux et de son emploi dans la culture des terres, la théorie et les effets remarquables de cette grande pratique agricole méritent de fixer un instant notre attention.

La pierre à chaux (*chaux carbonatée*), après avoir subi une calcination au rouge dans des fours spéciaux, ayant ainsi perdu l'eau contenue dans ses pores, ainsi que l'acide carbonique qu'elle renfermait à l'état de combinaison, est devenue plus légère et plus poreuse; elle constitue dès lors la *chaux vive*, ainsi nommée parce que, humectée avec environ la moitié de son poids d'eau, elle absorbe aussitôt ce liquide, s'échauffe vivement, pétille en se dilatant et se gonfle au point de tripler de volume; l'élévation de la température peut alors atteindre près de 300 degrés et déterminer aisément l'inflammation du soufre lorsqu'on y plonge le bout d'une allumette. Ce phénomène dépend de la combinaison intime de la chaux vive avec l'eau, qui, subitement solidifiée, abandonne au moment même toute la chaleur qui la constituait à l'état liquide. La poudre blanche ainsi obtenue, dite chaux éteinte, pulvérulente, ou hydrate de chaux, est donc un composé de chaux et d'eau, la première substance étant égale à 76 pour 100, la seconde à 24 pour 100 du poids total.

Dans la pratique agricole, on effectue économiquement l'extinction de la chaux vive en la disposant en petits tas d'un tiers d'hectolitre, plus ou moins espacés, mais à des distances égales. On les

abandonne à l'action de l'air plus ou moins humide, et souvent l'on favorise cette action en les recouvrant de terre. Dès que l'extinction est complète, c'est-à-dire aussitôt que la chaux est entièrement réduite en une poudre blanche très fine, on la répartit uniformément sur toute la superficie du champ, que l'on soumet ensuite aux façons usuelles des labours, hersages, etc.

Voici comment on explique les effets extrêmement avantageux que l'on réalise par cette méthode de chaulage, à la condition, bien entendu, que l'on continuera d'employer les quantités ordinaires de fumier ou autres engrais organiques équivalens (1). La chaux, en agissant sur les argiles qui contiennent du silicate de potasse, met cette base en liberté, et lui permet d'exercer son action alcaline, en même temps que cette alcalinité même détermine la combustion lente des débris ligneux des précédentes récoltes, produit ainsi de l'acide carbonique utile aux plantes, et dégage les composés minéraux que ces restes de racines et de chaume avaient puisés dans le sol. La chaux se combine encore soit avec l'acide carbonique retenu dans la terre, soit avec le même gaz que l'air atmosphérique en mouvement lui apporte sans cesse. Le composé calcaire qui se forme alors doit nécessairement agir dans la nutrition des plantes à la manière des carbonates de chaux naturels, mais avec une énergie bien plus grande, en raison de sa division extrême, qui permet aux eaux pluviales, chargées elles-mêmes d'acide carbonique, de dissoudre facilement ce carbonate et de l'introduire par les radicelles dans le courant de la séve montante. Enfin la chaux ainsi carbonatée exerce, comme les marnes calcaires, un effet mécanique sur les terres argileuses, en les empêchant de se fendiller par la dessiccation.

Un autre engrais minéral à base de chaux est généralement connu sous les noms de plâtre, gypse, albâtre gypseux et sulfate de chaux. Les exploitations des carrières à plâtre dans trente-huit de nos départemens le fournissent en abondance. On peut employer le sulfate de chaux destiné à l'agriculture soit à l'état naturel, soit après lui avoir enlevé, par une calcination ménagée, son eau de cristallisation, qui représente 20 pour 100 de son poids. C'est cette dernière méthode que l'on suit de préférence, en raison de la facilité de l'écrasage du plâtre *cuit*, tandis que le broyage du plâtre *cru* serait plus dispendieux et ne produirait pas une poudre aussi fine. Quant aux effets produits par le plâtre, les observations nombreuses des chimistes et des agriculteurs constatent que les matières or-

(1) Faute de cette précaution, l'influence de la chaux, facilitant l'assimilation des débris organiques contenus dans le sol, ne tarderait pas à l'épuiser; de là ce proverbe bien connu dans les campagnes : *la chaux enrichit le père et ruine les enfans.* Quelques fermiers ont parfois mis en usage ce moyen d'obtenir à moins de frais d'abondantes récoltes pendant les dernières années de leur bail.

ganiques en voie de fermentation réagissent sur ce sulfate, lui empruntent son oxygène, et le réduisent en un sulfure de calcium qui laisse facilement exhaler du gaz hydrogène sulfuré; d'un autre côté, il abandonne du carbonate de chaux à la terre. Ces réactions sont doublement favorables, soit en fournissant par le gaz sulfhydrique le soufre indispensable au développement des matières azotées, notamment de l'albumine prédominante dans les légumineuses, soit en offrant aux radicelles des plantes du carbonate de chaux très divisé, non moins utile à la constitution des tissus. Sur les terres exposées à une humidité constante et excessive, les effets du plâtre sont défavorables à la végétation; on le comprendra si l'on se rappelle ce qu'on a lu plus haut des incrustations produites autour des radicelles par les eaux trop chargées de carbonate de chaux. Les quantités de plâtre les plus favorables varient, suivant les terrains, entre 200 et 500 kilos par hectare; l'expérience seule peut, en chaque localité, offrir un guide certain à cet égard. On ne renouvelle guère le plâtrage qu'à des intervalles de six à dix ans. Il est évident qu'un excès de sulfate de chaux qui s'accumulerait dans les terres cultivées serait en tout cas nuisible.

III. — LES OS ET LE PHOSPHATE CALCAIRE. — EXPLOITATION, GISEMENS, EMPLOI.

Un autre engrais inorganique d'une utilité plus générale attire en ce moment l'attention des agriculteurs. Il y a quelques années, plusieurs savans chimistes avaient sur ce point excité une sorte de panique parmi les agronomes de la Grande-Bretagne. Il ne s'agissait de rien moins, vers 1845, que d'établir, par des calculs sérieux, la réalité d'un appauvrissement du sol dans le royaume-uni, tel que bientôt il devait être frappé d'une stérilité effrayante. On citait comme exemples certaines cultures appauvries des colonies intertropicales et de plusieurs localités d'Europe et d'Asie. Toute cette agitation reposait principalement sur ce fait : chaque année, les récoltes de froment enlèvent aux terres plusieurs composés minéraux qui ne leur sont jamais complétement restitués; ces terres, par conséquent, pouvaient devenir, dans un avenir peu éloigné, insuffisantes pour la nutrition végétale. Cette appréhension durait encore en 1850, et j'ai pu en observer les effets durant un voyage agricole que j'avais mission d'accomplir en Angleterre : elle avait amené, par l'exagération de son principe même, quelques bons résultats, mais en même temps occasionné bien des mécomptes et quelques désastres individuels.

On avait signalé avec raison les déficits qui se produisent dans les agens minéraux de la fertilité du sol, mais on s'était préoccupé trop exclusivement sans doute de mettre ces agens à la disposition des

fermiers par les nouveaux procédés de fabrication des engrais artificiels. On avait poussé les déductions de cette théorie au point d'engager les agriculteurs à négliger les engrais organiques, plus ou moins riches en substances azotées, pour reporter tous leurs efforts sur les moyens d'assurer leur approvisionnement en engrais minéraux. On avait même prétendu qu'en brûlant les fumiers, on trouverait dans les résidus de cette combustion les principes minéraux extraits du sol par les plantes que l'on considérait comme la seule portion indispensable des alimens d'une végétation nouvelle et d'une abondante récolte, car, ajoutait-on, les gaz et vapeurs ammoniacales, azotiques et autres, répandus dans l'immensité de l'atmosphère, suffisaient aux développemens des composés purement organiques dans les plantes.

Au moment où je visitais les fermes encore sous le charme des *lectures* publiques sur ce sujet, l'industrie trop exclusive des engrais artificiels était en décadence, et les plus habiles cultivateurs, éclairés par leurs propres essais, parfois à leurs dépens, étaient revenus à des théories plus saines. Des expériences comparatives, faites sur une grande étendue de terrain et jointes aux recherches exactes du laboratoire, avaient été entreprises chez M. Lawes de Rothamsteade, à quelques lieues de Londres. Quelques jours avant ma visite, on avait incinéré 14,000 kilos de fumier, afin d'en recueillir les cendres et d'en comparer l'action, comme engrais purement minéral, avec l'effet qui serait obtenu d'un poids égal de pareil fumier, mais employé à l'état normal et représentant alors un engrais mixte. Le champ d'un acre qui avait reçu les cendres ne produisit que seize boisseaux de froment, tandis que l'on récolta vingt-deux boisseaux sur le champ normalement fumé qui avait reçu la même semence.

Parmi les notions utiles que cette agitation agricole répandit encore, il faut compter l'extraction, la préparation et l'emploi des phosphates minéraux, ou, pour mieux dire, des engrais minéralisés par la durée des temps. On reconnut que, par diverses causes, l'un des engrais les plus précieux, le phosphate calcaire, tend à s'amoindrir à la superficie du sol; on alla donc puiser dans les anciennes formations géologiques les résidus phosphatés de cette alimentation primitive, que des plantes inconnues à la flore actuelle de la terre avaient préparée pour les grands animaux également disparus depuis des milliers de siècles. Ainsi l'une des bases de l'alimentation des premiers êtres vivans, après avoir été déjà élaborée par eux, puis rejetée comme inutile, est en ce moment même reprise par l'industrie dans les couches tourmentées de la croûte terrestre, préparée dans de grandes usines et livrée par le commerce aux agriculteurs.

Déjà, il faut le dire, les chimistes du commencement de ce siècle

s'étaient émus de la diminution des phosphates, exportés avec les produits des moissons. L'illustre Davy avait attribué à cette fâcheuse influence la stérilité de plusieurs contrées de l'Asie-Mineure, de l'Afrique méridionale et de la Sicile, que leur antique fécondité avait fait considérer comme les greniers de Rome au temps de sa splendeur. De plus, suivant des pratiques traditionnelles, dans quelques cantons de l'Auvergne comme dans un grand nombre de comtés en Angleterre, on faisait usage d'os concassés dans des moulins spéciaux pour compléter la fumure des terres à blé. Bientôt les habiles agriculteurs du nord de la Grande-Bretagne employèrent ainsi tous les os que pouvaient leur fournir les étaux des boucheries anglaises; puis ils cherchèrent les moyens de s'en procurer des quantités plus grandes en faisant recueillir tous les os de diverses origines que l'on pouvait rencontrer, y compris ceux des baleines et d'autres animaux marins. De nombreuses cargaisons de ce genre furent expédiées de plusieurs ports de la Mer du Nord; le prix élevé qu'on en offrit excita le zèle des ramasseurs d'os à tel point qu'on a prétendu que des champs de bataille célèbres n'étaient pas demeurés à l'abri des atteintes de la spéculation. En même temps on avait trouvé en France un engrais riche en phosphates et en matières azotées, mélange de charbon, d'os et de sang de bœuf coagulé, constituant un volumineux résidu des raffineries et des fabriques de sucre, et bientôt les champs de la Loire-Inférieure et du Loiret présentèrent les magnifiques résultats que nous avons indiqués ici même en décrivant les perfectionnemens introduits dans les sucreries indigènes et les distilleries (1). En Angleterre, on mélange les os broyés et humides avec un tiers de leur poids d'acide sulfurique. Après avoir laissé réagir cette masse de six à vingt-quatre heures, on ajoute un volume égal de résidus des raffineries qui saturent l'excès d'acide, et cette sorte d'engrais composé, riche en phosphates assimilables et en matière nutritive azotée, se vend environ 25 francs les 100 kilos. Au dire de tous les agriculteurs anglais, aucun des engrais connus ne s'est montré aussi favorable à la végétation des turneps et à la production de leurs racines tuberculeuses.

Toutes ces données appelaient l'attention des savans, des agriculteurs et des économistes sur les moyens de ramener à la superficie du sol les phosphates enfouis à diverses époques dans ses couches stratifiées (2). On devait espérer que ces composés fixes et très peu

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre 1857.

(2) Il est une cause de la déperdition actuelle des phosphates alimentaires dont il ne parait pas possible d'éviter les résultats, si ce n'est après de nouveaux bouleversemens, présumables peut-être dans un très long avenir, mais qui ne sauraient en tout cas intéresser notre génération. Cette inévitable déperdition, mise en évidence par M. Élie de

solubles se retrouveraient aux différens étages des formations géologiques. D'ailleurs, en dehors des phosphates qui ont appartenu aux êtres organisés, on trouve des composés plus ou moins riches en acide phosphorique qui n'ont pas encore été engagés dans les organismes vivans, mais que l'homme peut extraire et mettre à la disposition de l'agriculture. La recherche des phosphates de diverses origines a eu pour résultat l'établissement d'exploitations considérables en Angleterre et en France (1). Près des côtes orientales de la Grande-Bretagne, dans les comtés de Norfolk et de Suffolk, on exploitait depuis plusieurs siècles un dépôt de coquilles fossiles (appelé *crag*), analogue au *falun* de la Touraine. Les géologues ont depuis longtemps constaté dans ces dépôts coquilliers des ossemens antédiluviens. On rencontre constamment dans le *crag* supérieur du Suffolk des os d'éléphans fossiles, de bœufs, de rhinocéros, etc. (2), qui, employés pêle-mêle avec les restes de coquilles, ont dû agir plus efficacement, en raison des plus grandes proportions de phosphates qu'ils renferment. Ces divers débris furent dès lors recueillis, et, après avoir été réduits en poudre dans des moulins particuliers, mélangés, pour 16 ou 24 centièmes de leur poids, avec de l'acide sulfurique qui en facilite la dissolution. Ainsi préparé, cet engrais minéral se vend 15 ou 17 fr. les 100 kilos, et représente, à ce prix, une valeur bien plus grande que la houille. Par conséquent il peut donner lieu à une exploitation plus lucrative.

Dans les petites falaises bordant le canal de Bristol à Austcliff, MM. Buckland et Conybeare avaient signalé dès 1822 une couche de *lias* inférieur tellement abondante en débris d'ichthyosaurus et d'autres grands sauriens, qu'elle constitue un véritable conglomérat ossifère, désigné en effet sous le nom anglais *bone-bed* (couche d'os), et qui pourra devenir une carrière abondante de phosphate de chaux. Plus tard M. Buckland, l'illustre auteur des *Reliquiæ diluvianæ*, découvrit dans la caverne de Kirkdale (Yorkshire) des

Beaumont, repose en effet sur le respect des sépultures : un homme de moyenne stature, dont le squelette desséché pèse $4^k,6$, contient dans ses os $2^k,44$ de phosphate de chaux, et dans sa substance organique molle $0^k,84$, en totalité $3^k,28$. En réduisant, à cause des femmes et des enfans, cette quantité à 2 kilos, on aura la moyenne de ce que représente un individu dans l'ensemble de la population. Si donc on évalue à un milliard le nombre d'individus qui ont vécu sur le territoire de la France depuis les Celtes jusqu'à nous, on trouve qu'ils ont emporté en mourant 2 milliards de kilos de phosphates, retirés ainsi de la nutrition végétale et animale.

(1) Nous empruntons quelques-unes de ces données à un savant mémoire de M. Élie de Beaumont inséré dans le recueil de la Société centrale d'agriculture pour l'année 1856.

(2) M. Wiggins annonça en 1848 à la Société géologique de Londres que, sur plusieurs points de la formation du *crag* dans le Suffolk, on avait trouvé des quantités considérables d'ossemens, de dents et de coprolithes (excrémens fossiles). L'extraction sur une superficie de 10 ares a donné 300,000 kilos de ces débris phosphatés.

ossemens fossiles d'hyènes et d'autres animaux. Il fit connaître en 1829 un gisement considérable de coprolithes, excrémens fossilifiés de sauriens carnivores ou du moins ichthyophages. Ces détritus de l'ancien monde contenaient de nombreux fragmens d'os, et le phosphate calcaire y occupait jusqu'à 75 centièmes du poids total. Ces observations ont pris rang parmi les plus belles découvertes de la paléontologie; elles généralisent l'idée d'une grande diffusion du phosphate de chaux d'origine animale dans les couches sédimentaires.

Bien avant que l'on songeât à faire un usage spécial de cet engrais dans l'économie rurale, à la fin du siècle dernier, M. Berthier avait fait connaître la présence des phosphates dans divers minéraux. Récemment M. Meugy, ingénieur des mines, et M. Delanoue, savant géologue français, ont démontré que l'espèce de tuf désigné sous le nom de *tun* dans le nord de la France, contient de 35 à 40 centièmes de phosphate de chaux. Les gisemens de ce minéral en nodules (1) dans la craie chloritée, près du Havre, dans les argiles des terrains crétacés inférieurs de la Normandie, se retrouvent en Angleterre dans des positions correspondantes, notamment vers l'extrémité occidentale des roches de craie blanchâtre auxquelles la Grande-Bretagne doit son surnom antique d'Albion. Plus récemment encore M. de Molon est parvenu à dresser une carte géologique qui indique les divers points de la France où se rencontre le phosphate calcaire. Réduit en poudre, il est employé déjà sur un grand nombre de domaines. La Société centrale d'agriculture de France a chargé une commission spéciale prise dans son sein de suivre à cet égard des expériences comparatives entre les différens engrais minéraux phosphatés en poudre, soit à l'état normal, soit acidifiés ou mêlés avec des engrais organiques, et le noir animal vierge ou résidu des raffineries, dont les effets utiles sont si bien constatés aujourd'hui. Pour théâtre de ces expériences, on a choisi d'égales superficies sur un terrain de 20 hectares nouvellement défriché en Sologne dans les cultures de M. le marquis de Vibraye. On connaîtra ainsi exactement le mode d'emploi à l'aide duquel on peut obtenir le maximum d'effet des phosphates minéraux. L'intérêt qui s'attache à ces déterminations est d'autant plus grand que, dans plusieurs des gisemens connus, les nodules riches de 32 à 70 centièmes de phosphate calcaire peuvent dès aujourd'hui être exploités et pulvérisés assez économiquement pour être livrés aux agriculteurs à bien meilleur marché que les phosphates des autres origines.

Quel est enfin le mode d'emploi le plus convenable de cet engrais? Quels résultats en peut-on attendre dans des circonstances

(1) Sous cette dénomination de *nodules*, on désigne des agglomérations minérales arrondies contenant en différentes proportions du phosphate de chaux et parfois du phosphate de fer.

données? C'est, en tout cas, à l'état de poudre très fine que l'on en doit faire usage. Plus de 4 millions de kilos employés sous cette forme dans vingt-huit départemens ont été répandus à la volée avant ou après l'ensemencement de la terre sur 8,000 hectares et dans la proportion de 500 kilos par hectare. C'est principalement dans les terrains argileux, schisteux, sableux ou granitiques, plus particulièrement encore sur les défrichemens de bruyères, que cet engrais, ainsi répandu à l'état normal, a produit les meilleurs effets. Lorsque le sol se trouvait très peu chargé de débris organiques, on a reconnu avantageuse la méthode qui consiste à mélanger les nodules en poudre avec la fumure ordinaire des étables ou avec une demi-fumure, afin de répandre ensemble ces deux engrais, dont les élémens, de nature minérale et organique, se complètent l'un par l'autre.

Dans les terres pauvres en carbonate de chaux, il faudrait se garder de répandre la poudre de nodules préalablement acidifiée, car la réaction acide, dominante en ce cas, serait évidemment nuisible à la végétation. Les terrains calcaires s'accommodent de l'engrais ainsi préparé. Le carbonate de chaux, se trouvant ici en excès, sature complétement l'acidité et maintient une légère réaction alcaline. Toutes les cultures ne sont pas, tant s'en faut, exigeantes en phosphates au même degré. La quantité qu'elles en absorbent doit être en rapport avec celle que l'analyse retrouve ordinairement dans les tissus de leurs végétaux. M. de Molon a remarqué que le froment, le sarrasin et le colza en consomment, pour une égale superficie de terrain, cinq ou six fois autant que les betteraves, les pommes de terre et les turneps.

Le rôle des engrais n'est pas seulement d'exercer sur les cultures une action directe et puissante, de rendre au sol ce que les récoltes lui enlèvent, d'accroître même les élémens assimilables par les plantes et d'élever graduellement ainsi la fertilité des terres : nous démontrerons dans la suite de ces études comment divers engrais mixtes peuvent concourir à restreindre les effets défavorables de certaines intempéries des saisons qui développent outre mesure les tiges herbacées, et les rendent flexibles au point d'être facilement renversées sur le sol par les eaux pluviales. Nous indiquerons comment d'énergiques auxiliaires des engrais, les remarquables opérations du drainage et du colmatage, garantissent les cultures contre les graves inconvéniens des eaux souterraines et stagnantes en excès dans le sol. Jamais peut-être un ensemble de travaux et de précautions de ces divers genres n'a paru plus nécessaire que cette année même, où les influences atmosphériques ont constamment excité les vives appréhensions du public. Sur les points les plus importans de la production agricole, on est aujourd'hui rassuré; sur quelques autres, le

doute subsiste. Ce ne sera pas trop s'écarter du sujet principal de ces recherches que de donner ici une idée exacte de l'état actuel de nos récoltes, des résultats définitifs qu'on en peut attendre.

En tout pays, les phénomènes météoriques plus ou moins variables d'une année à l'autre ont une grande influence sur les produits des diverses cultures. Dans les terres légères et sableuses, la végétation ne peut se développer avec quelque vigueur et se soutenir qu'à la condition de recevoir de l'atmosphère, par des pluies fréquentes, l'humidité qui se dissipe si rapidement à la surface de ces sols arides; au contraire, dans les terrains argileux, où l'eau se trouve fortement retenue, les eaux pluviales amènent bientôt un excès d'humidité qui nuit à tous les actes des radicelles, noyées en quelque sorte et peu à peu désagrégées par l'eau qui les entoure. Dans les principaux centres de production des céréales, surtout en France, en Angleterre et en Allemagne, les récoltes sont généralement abondantes durant les années sèches, les terres fortes à blé étant plus ou moins argileuses; mais pendant les années très humides l'accroissement de la récolte sur les terres légères est loin de balancer le déficit qui peut résulter soit des entraves apportées à la végétation sur les terres fortes, soit des causes multiples d'altération de la paille et des grains à l'époque de la moisson. On pouvait donc s'attendre cette année à une déperdition très grande au moment de la récolte, si le plus grand nombre des agriculteurs n'eût enfin adopté les moyens qu'on leur indique depuis longtemps comme propres à combattre ces terribles influences.

L'année 1860 comptera précisément au nombre de celles qui auront été, par nécessité peut-être, le plus fécondes en applications nouvelles. Dans une précédente étude (1) sur la production des céréales, nous avions montré combien il était difficile de décider les cultivateurs à employer un moyen assuré de garantir leurs récoltes contre les altérations profondes qu'occasionnent trop souvent les pluies automnales plus ou moins persistantes à l'époque de la moisson. Cette année, le danger était si grand que presque tous en sont venus à mettre en pratique l'utile méthode de la formation des moyettes (2) au moment même où le blé tombe sous la faux, et ils ont pu reconnaître que les épis se trouvent de la sorte mis immédiatement à l'abri de la germination, des moisissures et de la

(1) *Revue* du 15 septembre 1859.

(2) Les moyettes sont de petites meules formées de dix à douze gerbes placées debout, les tiges écartées par le bas, de façon à former une sorte de cône dont le sommet, réunissant tous les epis, doit être immédiatement recouvert et coiffé pour ainsi dire avec une grosse gerbe fortement liée près du bas des tiges. Cette gerbe, largement couverte, est renversée sur le cône, et les épis qui pendent tout autour laissent facilement écouler les eaux pluviales, qui ne peuvent dès lors endommager les grains.

putréfaction, dont l'humidité est la cause. Les moyettes laissent, malgré la pluie, à l'air ambiant tout le temps nécessaire pour dessécher plus ou moins lentement le grain; en outre, cette dessiccation progressive facilite une maturation plus complète, qui fait profiter le fruit ou le grain de blé de ce qui reste de séve accumulée dans la partie supérieure de la tige; le grain se trouve mieux nourri, plus pesant, et la paille plus belle. Cette maturation ultime, sur laquelle on peut compter, à la condition de disposer les gerbes de blé en moyettes, permet d'ailleurs de faucher quatre ou cinq jours plus tôt que lorsqu'on laisse les produits étendus sur le sol en andains ou en javelles; on a donc une latitude plus grande pour effectuer le fauchage en temps utile.

L'humidité de cette année a contribué encore à faire généralement apprécier l'utilité des machines *faucheuses*, qu'on peut regarder comme définitivement acquises à notre agriculture. On sait que la production du blé, qui dépend des engrais de l'étable, et la production de la viande, proportionnée à la nourriture dont on peut disposer pour le bétail, se trouvent l'une et l'autre liées à la récolte des fourrages, or ceux-ci perdront considérablement de leurs qualités nutritives, si les prairies ne sont fauchées à temps, si le foin n'est pas fané et rentré ou mis en meules dans un délai assez court pour échapper à la fâcheuse influence des eaux pluviales. La récolte peut même perdre de cette façon les 25 centièmes de sa valeur totale. L'important problème de la récolte des fourrages faite à temps est enfin résolu par le fauchage mécanique.

Au nombre des récoltes menacées en 1860 par les intempéries exceptionnelles, il faut compter encore la première de nos plantes féculentes, la pomme de terre, qui dans une certaine mesure peut remplacer le froment, et qui tous les ans, depuis 1845, a été plus ou moins attaquée par une affection spéciale. Cette année même, quelques journées chaudes qui ont suivi des pluies persistantes ont réuni les conditions de température et d'humidité qui favorisent le développement excessif de toutes les végétations cryptogamiques, en particulier de celles qui sévissent encore sur les pommes de terre et sur la vigne. Aussi a-t-on vu sur divers points de la France et de la Grande-Bretagne, dans les champs de pommes de terre, et surtout parmi les variétés tardives, des surfaces envahies du jour au lendemain ne plus montrer que des tiges et des feuilles flétries, brunies, couchées sur le sol et bientôt en proie à la décomposition spontanée.

Cette année, le mode d'invasion dans les tubercules a présenté des variations remarquables. Le plus souvent les émanations du parasite arrivant des feuilles passaient par les tiges aériennes, puis souterraines, pénétraient dans les tubercules, et se répandaient dans la couche corticale la plus féculente. Enfin, envahissant par degrés

toute la masse, cette matière organique étrangère consommait la fécule amylacée, absorbait les substances azotées grasses et salines, jusqu'au moment où, après avoir accompli son œuvre de destruction, elle devenait elle-même sujette aux altérations spontanées et en proie aux attaques d'insectes fungicoles. On a remarqué en outre que l'envahissement des tubercules s'opérait parfois à leur périphérie et sans traverser les feuilles et les tiges.

Dans tous les cas, l'action première du végétal parasite, loin d'être comparable à une sorte de pourriture, comme on l'a pensé, solidifie au contraire les tissus envahis, au point qu'une ébullition d'une ou deux heures dans l'eau rend ces parties plus dures encore, et comme l'ébullition désagrége en même temps et rend *farineuses* toutes les parties saines, cette sorte de simple cuisson permet de séparer celles-ci sous la forme d'une pulpe fine qu'on fait passer au travers d'un tamis, tandis que les portions malades demeurent en masses compactes après le tamisage. En un mot, tous les signes distinctifs de cette singulière affection sont identiquement les mêmes que ceux qui ont été observés pendant les années précédentes. D'ailleurs la végétation parasite laisse toujours intactes, par zones irrégulières, de grandes étendues dans nos cultures. Dès lors la pomme de terre conserve tous les caractères d'une parfaite conservation de l'espèce et de ses nombreuses variétés. En somme, le dommage sera cette année peu considérable; il sera facile de l'amoindrir encore en se hâtant de faire consommer aux bestiaux ou de soumettre au râpage dans les féculeries les tubercules attaqués, avant que les altérations s'y soient propagées davantage, en évitant surtout d'emmagasiner en tas volumineux ou dans des silos les pommes de terre, même très légèrement atteintes, car l'altération y pourrait faire ultérieurement de très grands progrès.

Quant à la vigne, des exemples de plus en plus nombreux semblent enfin avoir entraîné une conviction générale à l'égard du soufrage. Toutefois, dans le plus grand nombre de nos vignobles, ce n'est pas seulement par le cryptogame parasite, par le fatal oïdium, que se trouve menacée la récolte prochaine, c'est surtout par les pluies et la basse température. Partout, si ce n'est dans certains vignobles privilégiés du midi et quelques-uns des principaux crus de la Gironde (1), la maturation du raisin sera trop incomplète ou

(1) Cette année en effet les vignobles du Bordelais ont été moins maltraités que les autres et pourront fournir de bons vins dans les crus les plus estimés. Il est peut-être intéressant de rappeler à cette occasion que le commerce de Bordeaux classe ses vins en soixante crus environ, répartis en cinq divisions principales : 1[re] Château-Margaux, Lafitte-Latour; — 2[e] Branne-Cantenac, Cos-Destournel, Durfort de Vivens, Gruau-Larose, etc.; — 3[e] Issan, Desmirail, Philippe Dubignon, etc.; — 4[e] Talbot, Beychevelle, Calon-Sestapis, Carnet, Castéja-Dubignon, etc.; — 5[e] Balailley, de Bedout, Conet, Cante-Merle, Surine, etc. — Parmi les vins de Graves, on distingue le cru hors ligne de

du moins trop tardive pour que les vendanges puissent donner de bons produits. La quantité même, sur laquelle le nombre inaccoutumé des grappes avait fait naître les plus belles espérances, sera généralement amoindrie, soit en raison de la *coulure* de la fleur sous l'influence des pluies printanières, soit par les altérations du fruit provenant de l'excès de l'humidité, soit enfin par l'impossibilité d'obtenir des *cuvées* convenables avec les raisins trop verts. Ce serait autant de motifs pour déterminer les habiles viticulteurs du midi à redoubler d'efforts et de soins dans la préparation de leurs cuvées et de leurs vins; ils pourraient ainsi se soustraire à la fâcheuse nécessité d'envoyer le vin à la distillerie, car ils en trouveront un emploi bien plus productif, soit dans la consommation intérieure, pour rehausser la force et la couleur des vins faibles, soit dans l'exportation.

On a récolté en extrême abondance la plupart des fruits à noyau, particulièrement les cerises, les prunes et les pêches. A peine pouvait-on en général reprocher à ces fruits une saveur un peu affaiblie. D'un autre côté, si les fruits à pepin destinés à la table ont été obtenus en abondance, et de qualité souvent irréprochable, malgré des retards dans les époques ordinaires de la maturité, une grande quantité n'en a pas été moins atteinte par les diverses causes d'altération de l'humidité, et ils ont dû être prématurément cueillis et livrés à la consommation. Il n'en a pas été de même heureusement des fruits destinés à la fabrication du cidre, des pommes, dont les nombreuses variétés sont rangées en trois classes spéciales, suivant qu'elles sont douces ou sucrées, âpres ou acerbes, aigres ou acides, ainsi que des meilleures poires à cidre. La floraison luxuriante des arbres avait présenté des apparences qui n'ont pas été trompeuses. En certains vergers même, il a fallu soutenir avec des étais les rameaux des pommiers, qui rompaient sous le poids des fruits. Les pays à cidre seront donc en 1860 doublement favorisés par l'abondance de leur récolte et par les débouchés plus faciles qui leur seront ouverts par suite d'une moindre concurrence du vin. Ceux même des propriétaires qui s'adonnent à la culture des meilleures variétés de poiriers à cidre trouveront peut-être un placement d'autant plus facile du poiré. En raison de sa limpidité, de sa blancheur, de sa force vineuse et de sa conservation, cette liqueur pourra, en de certaines occasions, être assimilée au vin blanc, si elle n'y est parfois mélangée à l'insu de l'acheteur.

En cherchant à établir les conditions principales de la production

Haut-Brion, puis les crus du *Haut-Talence*, de *Mérignac*, de *Carbonnieux* et de *Léognan*. Les vins des côtes les plus estimés comprennent au premier rang les produits du vignoble de *Saint-Émilion*. — Quant aux meilleurs vins des *Palus*, ils sont recherchés surtout pour les expéditions lointaines.

du sol, à montrer les limites étendues entre lesquelles peut s'exercer le pouvoir de l'homme pour accroître cette production, nous nous sommes efforcé d'abord de bien définir la nutrition végétale. Cette définition même ne pouvait reposer sur une base plus certaine que la composition générale des végétaux, car évidemment il faut que le sol renferme en élémens assimilables tout ce qui, devant entrer dans cette composition, ne se trouverait pas spontanément fourni par les gaz, vapeurs ou corpuscules de l'atmosphère ambiante. On a pu reconnaître que, dans tous les organismes les plus jeunes et doués des plus actives fonctions vitales, les substances contenues dans les cellules à très minces parois présentaient toujours une composition analogue à celle des substances animales. De là cette donnée acquise à la science, que la base de l'alimentation des plantes se rencontre dans tous les détritus des animaux, et que la fonction providentielle de la végétation est de faire disparaître, en se les assimilant, tous les produits infects, aériformes ou liquides, qui autrement eussent à la longue rendu l'atmosphère insalubre. Or cet agent de la nutrition végétale fourni par les détritus des animaux est celui dont l'agriculteur doit surtout se préoccuper, car tout le surplus, destiné principalement à former le tissu des plantes et la masse relativement énorme de leur charpente ligneuse, est naturellement fourni, soit par le gaz acide carbonique, universellement répandu en doses sensiblement constantes dans l'air atmosphérique sans cesse agité, soit par le même gaz exhalé sans cesse de la décomposition des détritus végétaux presque toujours surabondans sur les terres cultivées. Tandis que la chimie agricole faisait ces importantes découvertes, la géologie indiquait les moyens de reprendre aux plus anciennes formations de la croûte terrestre les élémens d'une vie remontant bien au-delà de l'apparition des hommes, pour faire servir ces élémens, devenus minéraux, à l'alimentation des plantes et aux développemens de tous les êtres. En ce moment même, de grandes exploitations manufacturières ont pour but de livrer, comme agens économiques de la production agricole, les principes de la vie éteinte depuis des milliers de siècles dans des êtres à jamais disparus de la surface du globe, où ils ne retrouveraient plus les conditions de leur ancienne existence. Et ces élémens empruntés aux âges les plus reculés vont s'engager dans une vie nouvelle en entrant dans la composition des êtres vivans, qui n'auraient pu, de leur côté, vivre à ces époques lointaines. L'étude des engrais nous a mis ainsi sur la voie des plus graves problèmes de physiologie végétale et de géologie, et les mêmes élémens d'intérêt se retrouvent au même point de vue dans les autres agens de la production agricole.

PAYEN, de l'Institut.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 septembre 1860.

Ce n'est point, hélas! à la légère qu'à propos de cette invasion des états pontificaux, qui n'était alors qu'une menace, nous disions, il y a un mois, aux Italiens : « Ménagez l'honneur de la France, ménagez des Français illustres, ménagez les sentimens français. » Nous redoutions pour les Italiens bien plus que pour nous le choc où ils allaient rencontrer les volontaires français de la petite armée pontificale, commandés par un de nos généraux les plus glorieux et les plus aimés. Nous redoutions la situation si pénible qu'ils allaient faire à la France tenant garnison dans Rome. L'épreuve que nous signalions d'avance est arrivée en des circonstances plus douloureuses, avec des conséquences plus graves encore que nous ne l'avions prévu. Ce ne sont pas les volontaires garibaldiens, — la lutte eût été moins inégale, — c'est l'armée du Piémont, une armée régulière et six fois plus nombreuse que la sienne, que le général Lamoricière a eu à combattre. Ce n'est pas l'assaut d'un parti révolutionnaire que subit le pouvoir temporel de la papauté; c'est un gouvernement sans comparaison plus puissant que celui du pape qui décrète arbitrairement à lui tout seul, devant les autres états du monde, la suppression de ce pouvoir, et qui accomplit cette suppression par la force irrésistible de ses armes, sous les yeux de notre garnison de Rome. Nous le disons avec une sincère douleur, mais c'est un fait aujourd'hui irréparable, et il ne faut pas que les Italiens feignent de l'ignorer : l'audace rusée du Piémont, non moins que les aveugles rodomontades de Garibaldi, a porté aux sentimens de la France une cruelle blessure.

Pense-t-on par hasard à Turin que chez les Français, dont les sympathies et l'appui moral ont du prix, on ait vu sans un serrement de cœur les dures extrémités où la surprise de l'agression piémontaise a poussé le général Lamoricière et les Français qui s'étaient enrôlés sous la bannière pontificale,

qu'on ait lu sans une méprisante indignation les outrages qu'un chef piémontais envoyait à cette poignée de braves gens qu'il allait accabler? Dans cette armée française, qui a payé l'année dernière l'agrandissement du Piémont du sang de soixante mille de ses soldats, cette conduite, ces procédés, ce langage ont, nous en savons quelque chose, fait passer un frisson de colère contenue. Avec les conditions qui étaient faites à la défense du pape, il n'y a dans le combat de Castelfidardo et dans la reddition d'Ancône rien qui puisse entamer la réputation militaire du général Lamoricière et des Français qui le secondaient. Le général n'avait jamais dû s'attendre à être attaqué par l'armée du Piémont. On a la mémoire si courte et l'on réfléchit si peu en ce temps-ci, qu'il n'est peut-être pas inutile de rappeler l'objet et le caractère de la mission que le général Lamoricière avait acceptée. Un des reproches les plus graves que l'on fit au gouvernement pontifical était de ne pouvoir se soutenir par ses propres forces, d'emprunter pour sa défense les troupes de puissances étrangères, et de mettre ainsi la main de l'étranger, la main de l'Autriche et de la France, dans les affaires de l'Italie. C'était une situation fausse pour la papauté, dont au fond elle compromettait l'indépendance politique, fausse surtout pour les puissances qui prêtaient leurs troupes au pape, et auxquelles leur intervention dans les États-Romains suscitait d'inextricables embarras. Il n'y a donc que justice à dire que l'expérience que le général Lamoricière s'était chargé de tenter n'avait d'autre objet que de faire cesser, pour la France aussi bien que pour le pape et pour l'Italie elle-même, les difficultés de cette fausse situation. La force qu'il s'agissait d'organiser dans les états pontificaux ne pouvait, en aucun cas, être agressive : elle devait simplement suffire à la protection de l'ordre intérieur et opposer tout au plus une barrière à quelque irruption désordonnée de corps francs, car il est bien évident que le pape ne saurait faire la guerre à des puissances militaires, à des gouvernemens réguliers, et personne ne supposait qu'à l'époque où nous vivons, il existât, même en Italie, une puissance qui pût être tentée par la gloire de faire la guerre au pape.

Voilà la tentative qui fut essayée au commencement de cette année. Que l'on en conteste ou l'opportunité ou la valeur pratique, que l'on dise que la cour de Rome avait trop tardé, qu'elle ne pouvait parvenir, dans un temps si troublé, à réunir des élémens suffisans pour sa défense indépendante : l'événement donne beau jeu aux sceptiques, et rend la controverse inutile. Ce que l'on ne contestera point, c'est que l'entreprise était honnête, et que des catholiques français et libéraux ont pu s'y associer sans méconnaître les devoirs du patriotisme, et même avec l'espoir qu'ils allaient fournir à la papauté politique les moyens d'accomplir les réformes qui lui étaient de toutes parts demandées. En effet, si l'entreprise eût réussi, si une petite armée pontificale eût pu se former, la France eût rappelé sa garnison de Rome, et se fût trouvée affranchie des responsabilités et des difficultés que l'occupation de Rome lui impose. D'ailleurs la création d'une armée romaine

eût été déjà la plus grande des réformes dans les états pontificaux: elle eût rendu les autres compatibles et avec la dignité du saint-siége recouvrant son initiative indépendante, et avec la conservation de l'ordre dans les possessions de l'église. Ce qui prouve qu'un tel projet ne reposait point sur des données aussi illusoires que certaines personnes le prétendent, c'est la colère qu'il a excitée chez les partisans de l'unité immédiate de l'Italie, c'est la hâte que le Piémont a mise à le traverser et à l'anéantir par la force. On n'a pas voulu laisser au général Lamoricière le temps de faire l'éducation militaire de ses recrues. Le général, qui avait même des forces insuffisantes pour garder tous les points du territoire menacés par des expéditions de corps francs, a été attaqué à l'improviste par une armée régulière de cinquante mille hommes. Au moment où cette attaque s'est produite, nous avions cru que le gouvernement romain déclinerait la lutte. Le pape est le seul souverain qui puisse céder sans déshonneur à la violence extérieure. Nous le répétons, dans un temps comme le nôtre, sa puissance temporelle n'est point faite pour entreprendre ou soutenir la guerre avec aucun gouvernement régulier. Cette puissance repose sur une convention à laquelle sont solidairement liés tous les grands états européens. Ces états ont paru croire jusqu'à présent qu'il était de leur intérêt que le chef spirituel des populations catholiques eût l'indépendance d'un souverain politique. Le temporel du pape au point de vue politique dépend uniquement de cette convention. Cela est si vrai que la possession territoriale qui a été donnée à la papauté n'est proportionnée qu'aux conditions de l'ancien équilibre italien, et ne permet point aux papes de se défendre efficacement contre l'agression d'aucun état, même de deuxième ordre. Puisqu'il en est ainsi, le pape n'avait pas besoin de résister par les armes à l'ultimatum piémontais. Il nous semble que sa conduite était toute tracée.

Il n'avait qu'à déférer sur-le-champ cet ultimatum non-seulement aux états catholiques, mais à tous les états qui comprennent des populations catholiques. Ces états sont en effet tous intéressés au même titre à la conservation de son pouvoir temporel; les conditions territoriales et politiques de ce pouvoir temporel sont leur propre chose et entraînent une portion de leurs propres droits. Le pape, s'adressant à ces états, n'avait qu'à leur dire: « L'ancienne convention par laquelle existe ma souveraineté, que, réduit à moi-même, je ne peux ni ne dois vouloir défendre par les armes, cette convention subsiste-t-elle encore? Si elle subsiste, le débat n'est pas entre le Piémont et moi; il est entre le Piémont et vous tous, puisque le Piémont s'arroge à lui tout seul le pouvoir de détruire un édifice qui est votre propriété collective, un édifice qui protége les intérêts et les droits de chacun de vous dans le domaine du gouvernement des âmes. Si, à votre gré, le vieux pacte est frappé de déchéance, déclarez-le franchement, car la lutte armée, incompatible avec mon caractère, n'est point permise à ma faiblesse matérielle. Surtout déclarez-le promptement, c'est un intérêt d'humanité qui

vous en presse, car je ne puis exposer les vies humaines qui se dévouent à moi que si, en me promettant que ma résistance, immédiatement soutenue par vous, sera efficace, vous prescrivez et vous justifiez vous-même une effusion de sang dont les violences de mon ennemi ne suffiraient pas à m'arracher le cruel et inutile sacrifice. »

C'est de France et d'Autriche surtout que les réponses à de telles questions eussent dû arriver claires et promptes. La cour de Rome eût dû savoir en moins de huit jours si elle serait, oui ou non, secourue. Suivant les réponses reçues, ou elle pouvait laisser s'engager les troupes de Lamoricière, ou elle devait les faire replier sur Rome, les dissoudre et abandonner, en protestant, la capitale du monde catholique. L'avenir nous expliquera sans doute les causes de la confusion qui a paru régner à Rome sur ce point. Il semble que le gouvernement pontifical se soit attendu à être secouru. Cette illusion, que partageait évidemment le général Lamoricière, explique ce qui s'est passé. L'année dernière, lorsque les Autrichiens prirent le parti de couper court aux longues négociations qui ont préludé à la dernière guerre et d'envoyer un ultimatum à Turin, ils donnèrent trois jours au Piémont pour se décider, et le ministère anglais, faisant un effort suprême en faveur de la paix, obtint d'eux une prolongation de répit. Le malheureux pape et son brave général n'ont pas même eu le bénéfice d'un avertissement préalable et d'un délai de quelque vingt-quatre heures. Le Piémont n'a pas même eu pour la France la déférence que l'Autriche montra envers l'Angleterre. L'invasion n'a pas même attendu la réponse du gouvernement pontifical à l'intimation du cabinet de Turin. Le général Lamoricière a dû déployer une prodigieuse activité pour jeter quelques troupes dans Ancône et réunir les quelques milliers de recrues qu'il a lancés avec une impétuosité désespérée contre les fortes positions piémontaises de Castelfidardo. Avec des soldats consommés, cette attaque eût réussi peut-être, mais n'aurait abouti qu'à prolonger de quelques jours la résistance d'Ancône. Comme il était aisé de le prévoir, l'insuffisance des soldats a trahi l'énergique résolution du vaillant homme de guerre. Une diversion qu'il avait ordonnée à la garnison d'Ancône ne s'est pas effectuée; ses bataillons italiens ne l'ont pas secondé. Il a pu percer, avec un millier d'hommes, l'armée victorieuse; mais le plus grand nombre de ceux qu'il eût voulu entraîner avec lui, la plupart de ces braves volontaires franco-belges surtout, qui ont si dignement soutenu dans cette journée l'honneur de leur race, de ces *mercenaires* qui ont si bien répondu à l'outrage de l'ennemi par leur chevaleresque héroïsme, étaient détruits ou prisonniers. Comment pourrions-nous omettre, parmi les pertes que ce combat coûte à la France, le nom de M. George de Pimodan, qui lui-même a laissé dans la *Revue* des traces si remarquables de son goût passionné pour la guerre et des qualités élevées et aimables de son esprit et de son cœur? Le malheur de nos troubles politiques, peut-être de regrettables préjugés de famille qui disposèrent de son avenir, avaient empêché M. de Pimodan

de poursuivre en France même la carrière des armes. Il fit, avec l'esprit et l'élan d'un vrai soldat français, les campagnes autrichiennes de 1848 et 1849, et s'y conduisit avec tant d'éclat que le maréchal Radetzky et le prince de Windischgraetz l'attachèrent successivement à leurs états-majors. Il quitta l'armée où il s'était illustré lorsqu'il fut arrivé au grade de lieutenant-colonel, au-dessus duquel il n'aurait pu s'élever sans renoncer à sa nationalité. Après avoir fait le sacrifice de sa carrière une première fois aux opinions héréditaires de sa famille, une seconde fois au sentiment du patriotisme, il vient, dans la plénitude de la jeunesse et au milieu de la félicité domestique la plus attachante, de faire le sacrifice de sa vie à une conviction désintéressée. Triste rapprochement : cette révolution italienne, qui fait tant de bruit et improvise des gloires si faciles, n'a jusqu'à présent, et dans des camps contraires, coûté la vie qu'à deux hommes marquans; pourquoi faut-il que ces deux victimes de la révolution italienne soient des Français, M. de Flotte et M. de Pimodan? Cette révolution n'est-elle donc qu'un épisode de nos guerres civiles? On le dirait, à voir l'inique partialité qui s'est déclarée contre le général Lamoricière dans certains journaux qui usurpent en ce moment la représentation des anciennes et généreuses opinions politiques de la France. On fait métier dans ces journaux de sacrifier au premier caporal piémontais venu une réputation si chère à l'élite de notre armée. Que doivent sentir devant un si honteux spectacle ceux qui, au terrible assaut de Constantine, où il conduisit la première colonne d'attaque, le virent disparaître dans l'explosion de la mine? Un grand soldat de notre temps, un homme qui est allé chercher la mort en Crimée, un nom cher aussi à notre armée, Aynard de La Tour du Pin, a raconté ici même cette glorieuse journée dans un des plus beaux récits de guerre que nous ayons lus, et qu'il est consolant de relire encore. Que doivent penser ceux qui commandèrent avec lui, ceux qui servirent sous lui à la bataille d'Isly? Qu'éprouvent enfin ceux qui n'ont pas oublié que, dans nos horribles combats de Paris en juin 1848, — le seul jour où, si la société, comme on l'a tant dit plus tard, a jamais eu besoin d'être sauvée, elle l'a été réellement, — ce jour-là l'homme qui, au milieu de tant de généraux mortellement frappés, a conduit, avec le général Cavaignac, la défense de la société est le général Lamoricière? Mais l'opinion vraie d'un pays, celle qui compte et avec laquelle il faut compter, celle qui est la véritable et permanente conscience d'une nation, n'oublie pas les honnêtes services, les gloires pures, les nobles fraternités d'armes, cette sorte de parenté qui unit les enfans d'une même patrie, et qu'on ressent dans toutes les fibres de son cœur à la vue d'un concitoyen illustre qui s'est exposé avec abnégation et par devoir aux insultes de la fortune.

Nous plaignons le Piémont d'avoir cherché lui-même l'occasion de réveiller et de blesser en France de tels sentimens. Nous nous plaignons nous-mêmes de l'épreuve à laquelle, en envahissant les états de l'église, le Piémont soumet l'honneur de la politique française. En vérité, les hommes d'état

de notre temps sont-ils si étourdis qu'ils ne puissent pas prévoir d'avance la portée et la signification des actes et des faits les plus caractéristiques? Il y a à Rome une question simple, devant laquelle, une fois l'événement de l'invasion piémontaise accompli, s'effacent toutes les questions antérieures et corollaires auxquelles peut donner lieu le gouvernement temporel de la papauté. Le drapeau français est à Rome, il y est comme un symbole d'alliance et de protection étendu sur le gouvernement pontifical. Cherchera-t-on à restreindre la portée de cette alliance et de cette protection par des distinctions et des réserves? On le pouvait tant que le territoire pontifical n'était pas violé par une agression étrangère, on le pouvait même si l'autorité du pape sur ses provinces eût été attaquée victorieusement par les populations indigènes : nous pouvions dire alors que nous ne voulions pas intervenir dans toutes les querelles qui s'élèveraient entre le pape et ses sujets; mais devant un ennemi extérieur, ces distinctions et ces réserves sont-elles encore possibles? Nous, France, tandis que nous sommes dans la capitale d'un ami que nous protégeons, pouvons-nous honorablement permettre à un étranger d'entrer sur le territoire de cet ami pour se l'approprier? Cette intrusion d'un tiers n'altère-t-elle pas toutes les limitations que nous mettions au sens de notre intervention dans les circonstances antérieures? Le sens des mots ne change-t-il pas par la force des choses? Dire alors que l'on circonscrit son intervention dans une certaine limite, n'est-ce pas en fait autoriser en quelque sorte l'invasion de l'agresseur jusqu'à cette limite? N'est-ce pas se rendre responsable de la spoliation à laquelle on assiste? Quelle que soit l'opinion que l'on professe sur le pouvoir temporel du pontife, nous disons que, la France étant avec ses troupes dans la capitale des états de l'église, l'invasion du Piémont nous crée une situation intolérable et met notre honneur à la torture. Si cette situation se reproduisait ailleurs qu'à Rome, pourrait-il y avoir le moindre doute sur le parti que la France devrait prendre? Si nous étions à Bruxelles en amis et en protecteurs, pourrions-nous souffrir qu'un corps hollandais ou qu'une armée prussienne vînt occuper et démembrer sous nos yeux la Belgique? Si nous avions des troupes à Turin et qu'une armée autrichienne vînt sans provocation s'abattre sur la Lombardie, croirions-nous satisfaire à notre dignité en disant : Nous ne permettrons pas aux Autrichiens de chasser le roi de sa capitale, et en les laissant occuper les provinces? Il suffit de poser de telles hypothèses pour montrer la nature de l'embarras que les Piémontais nous ont suscité. Faut-il entrer dans les raisons que les Piémontais allèguent, ou que l'on présente en leur nom? La question, nous dit-on, est de savoir qui l'emportera de M. de Cavour ou de Garibaldi. C'est moins contre le pape que contre Garibaldi que l'invasion des états pontificaux a été entreprise. En dépouillant le saint-père, M. de Cavour accomplit une sorte de coup d'état conservateur, car, s'il réussit, il met un frein à la révolution. En battant les troupes du pape et en canonnant Ancône, le Piémont fait preuve du prix

qu'il attache à l'alliance de la France, car Victor-Emmanuel viendra placer ses troupes sur la frontière napolitaine, et préviendra le conflit dont Garibaldi nous a menacés. Il faut qu'on ait un singulier sentiment de l'honneur de la France pour que de pareilles apologies aient pu se présenter naïvement et entrer dans la circulation.

Si nous n'étions pas à Rome, nous pourrions en effet, suivant le cours de nos opinions à l'endroit de la papauté et selon nos idées en matière de moralité politique, assister en spectateurs plus ou moins désintéressés et amusés à la lutte engagée entre M. de Cavour et Garibaldi; mais outre qu'il y a autre chose encore en politique que des bons tours et des coups heureux, un intérêt prime pour nous l'intérêt que peut présenter la lutte de M. de Cavour et du général Garibaldi, et cet intérêt résulte de notre présence à Rome. Partout où elle se trouve, la France est tout entière avec sa pensée, sa volonté et son action. Étant à Rome, nous y pensons quelque chose, nous y voulons quelque chose, nous y faisons quelque chose. Ce que la France doit penser, vouloir et faire à Rome, voilà une préoccupation qui l'emporte apparemment sur la question de savoir quels peuvent être les mobiles et les intentions de Garibaldi ou de M. de Cavour. Pensons-nous que le temps du pouvoir temporel est passé? Nous n'avons pas besoin de M. de Cavour pour le dire. Croyons-nous que le pouvoir temporel est indispensable au gouvernement du catholicisme? Pourquoi subordonnerions-nous un intérêt de cette importance aux tactiques de M. de Cavour, et nous donnerions-nous l'apparence d'avoir une opinion contraire, en assistant à la spoliation des états de l'église opérée sous nos yeux et au nez de nos soldats? Quittons Rome ou restons-y, et dans l'une ou l'autre conduite soyons conséquens avec nous-mêmes; mais venir nous dire que la conduite de M. de Cavour est justifiée à nos yeux par le prix qu'il attache à notre alliance et par le soin qu'il prend d'empêcher que Garibaldi ne nous attaque dans Rome, c'est outrager autant le bon sens que l'honneur de la France. Étrange allié qui exploite contre nous les conséquences de la fausse position où nous sommes, et qui voudrait faire croire à notre connivence, puisqu'il compte sur notre inertie! Quant à la prétention de nous mettre à couvert d'une attaque de Garibaldi, elle est trop plaisante. Nous voit-on, nous qui protégeons le pape, protégés nous-mêmes à notre tour par l'armée piémontaise, qui conquiert les états du pape! On irait loin avec ces bizarres ricochets de protection, car apparemment Garibaldi se figure qu'il protége à sa façon le roi Victor-Emmanuel, et M. Mazzini doit se flatter de protéger Garibaldi.

La durée d'une situation aussi fausse révolterait le sens commun et la probité politique; il faut que la France en sorte, et elle ne peut en sortir que par la netteté des déclarations et la décision des actes. L'on a dit que le pape, c'est bien naturel, avait adressé à notre gouvernement des questions pressantes sur le sens du concours que nous lui donnons à Rome. Il semblait, dit-on, redouter que la France ne fît une distinction entre sa per-

sonne et l'institution qu'il représente, et ne prêtât le secours de ses soldats à l'homme plutôt qu'à l'institution. Cette distinction ne nous paraît guère possible, et nous ne croyons pas que la France puisse protéger l'homme sans protéger le souverain. Prétendre assurer la sécurité personnelle du pape, ce serait ne ménager ni la dignité du pontife, ni le caractère de ses adversaires politiques. Le pape n'a rien à craindre pour sa vie de la part des Italiens, et lors même que des dangers menaceraient sa personne, un prêtre, un évêque, un pape peut-il avoir la pensée de se défendre d'un tel danger en s'abritant derrière un bouclier étranger? Il nous semble donc que par le fait seul de notre présence à Rome, et lors même que théoriquement nous nourririons des pensées peu favorables au gouvernement temporel, nous sommes actuellement les défenseurs obligés de la souveraineté pontificale. Le doute qui a régné d'abord sur cette distinction a donné naissance aux bruits qui s'étaient répandus sur les projets de retraite du pape. Le pape n'aurait pas voulu profiter de la protection française, si cette protection ne se fût adressée qu'à sa personne; mais à quoi bon à ce propos vouloir exiger la précision de termes plus accentués, puisque le pape avait le bénéfice d'un fait plus significatif que des paroles, le bénéfice de notre présence à Rome? Nous comprenons d'ailleurs les hésitations qui ont pu arrêter un moment le gouvernement français. Quoique le Piémont n'ait point voulu tenir compte d'un blâme exprimé par la rupture des relations diplomatiques, il n'en est pas moins un allié nécessaire, et que nous devons prendre garde d'ébranler trop violemment en cherchant à le contenir. La situation révolutionnaire où est l'Italie réclame aussi des ménagemens : il est funeste d'exaspérer les révolutions; l'action d'une influence étrangère doit s'exercer avec délicatesse. Enfin, tout en blâmant les écarts des Italiens, comment oublierions-nous qu'ils sont la conséquence exagérée, il est vrai, mais presque fatale, d'un événement politique auquel nous n'avons pas craint de nous associer? Sans décliner les questions d'honneur national que les événemens peuvent nous imposer, sans manquer à la franchise, il est donc sage de gagner doucement le moment où les problèmes soulevés par la situation de l'Italie, et surtout par les événemens des États-Romains, pourront être soumis à la délibération d'un congrès.

Le principe juste sur lequel doit s'appuyer l'action de la France est indiqué ce matin par *le Moniteur*. Le Piémont ne saurait s'arroger le droit de résoudre seul et à son profit toutes les questions posées en Italie par les événemens récens. Ces solutions, mais surtout celle qui concerne le pouvoir temporel des papes, il appartient aux grandes puissances réunies en congrès de les prononcer. Pour notre compte, nous prenons volontiers notre parti des agrandissemens du Piémont, nous avons toujours été convaincus que, s'il ne s'expose point à tout perdre par une précipitation inconsidérée, le Piémont est destiné à s'agrandir solidement encore, et à fournir progressivement à l'Italie reconstituée le cadre de ses institutions politiques

et militaires; mais, pour obtenir encore des accroissemens solides, le Piémont doit les mériter par une constance patiente et par une modération éprouvée. Le premier témoignage qu'il doit donner de cette modération, c'est de respecter les justes droits des autres puissances européennes, lorsqu'il se rencontre dans les affaires italiennes des questions qui dépassent la péninsule et touchent aux intérêts et aux droits de tous les états. Nous ne comprendrions pas, quant à nous, dans ces questions les modifications de régime qui résultent des révolutions accomplies, au moins sous une forme spontanée, par les populations elles-mêmes et par la défaillance des anciens gouvernemens; mais il n'en est pas ainsi de la question romaine. Là, le Piémont a entrepris une agression directe, et pourtant la question romaine est celle qui appartient par excellence à la décision de l'ensemble des états chrétiens. La suppression du pouvoir temporel ne serait rien moins qu'une perturbation de toutes les conditions extérieures de la constitution de l'église catholique. Les rapports de l'église et de l'état en seraient troublés dans tous les pays catholiques. Ce serait une révolution religieuse, qui pourrait amener la rupture des concordats et conduire à deux conséquences opposées : d'une part à la formation d'églises nationales, de l'autre à la rupture des liens qui unissent les clergés catholiques aux organisations financières et administratives de plusieurs états. Est-il raisonnable, est-il possible que le Piémont ait la prétention, par sa seule initiative, de donner le branle à une révolution si vaste et si profonde, et de dérober aux autres peuples le règlement d'un intérêt si général et si élevé? Sans vouloir rien préjuger sur la question même de la papauté, c'est une prétention usurpatrice des droits de la liberté et du jugement de tous que nous ne saurions admettre, et qui paraît plus exorbitante encore en venant s'afficher aux portes de Rome, à la face d'une armée française.

Nous ne sommes donc pas surpris de voir le gouvernement français augmenter nos forces à Rome et ne se fier qu'à nos soldats du soin de la protection de notre drapeau contre les vaines menaces qui nous ont été lancées. Nous trouvons également naturel que la pensée d'un congrès soit entrée dans ses préoccupations. On avait dit que l'Espagne s'était vivement émue de la position du saint-siége, et avait eu la pensée d'offrir ses soldats pour la défense du saint-père. On prétendait que l'Espagne aurait été détournée par la France d'un tel dessein. Nous croyons que l'on s'est mépris sur l'objet des démarches de l'Espagne. L'Espagne a demandé la réunion des puissances catholiques en conférence, pour aviser aux événemens de Rome et aux moyens de conserver la souveraineté pontificale. Nous supposons que la pensée du gouvernement français ne s'est point montrée contraire aux intentions dont l'Espagne était animée. Seulement la proposition espagnole faisait une grave omission; elle semblait oublier que le dernier titre diplomatique qui a réglé la souveraineté romaine n'est point émané des puissances catholiques seules, que l'acte de Vienne est signé par quatre puis-

sances protestantes ou séparées de Rome, que ces puissances n'ont pas été celles qui ont donné le concours le moins efficace à la constitution des états de l'église, puisqu'au congrès de Vienne les réclamations du cardinal Consalvi trouvaient plus d'appui auprès des plénipotentiaires anglais que chez les représentans de l'Autriche, et qu'il n'était pas permis d'exclure ces puissances de la délibération des intérêts actuels de la papauté. A la proposition d'un congrès exclusivement catholique faite par l'Espagne, il convenait donc de substituer un projet plus large, celui du congrès général des grandes puissances. Cette idée d'un congrès a dû être sérieusement conçue, puisqu'elle apparaît dans l'article publié aujourd'hui par *le Moniteur*. La perspective de ce congrès hypothétique est bien vague encore sans doute; elle est lointaine peut-être : elle est ouverte pourtant, et c'est une première limite indiquée à l'entreprise du Piémont sur les États-Romains.

Les affaires d'Italie, dans leur phase présente, engagent trop directement les droits et les intérêts, la loyauté et la dignité de la France, pour qu'il nous fût possible de les aborder d'un autre point de vue que le point de vue français. Nous nous plaçons volontiers d'ordinaire dans le courant des sentimens italiens et dans les données de la logique italienne pour apprécier la marche des idées et des faits dans la péninsule; mais cette fois les Italiens nous ont mis eux-mêmes dans la nécessité de pratiquer la charité bien entendue. Nous nous sommes assez plaints, depuis trois mois, de l'inertie avec laquelle tout le monde assistait au progrès des événemens dans les Deux-Siciles. Chacun, sauf Garibaldi, semblait être engourdi de la contagieuse indolence napolitaine. Le moment de la réaction semble arrivé. Le Piémont, après avoir tant pratiqué le laisser-faire, a été obligé enfin de prendre des résolutions violentes et d'agir. La France a observé de son côté une réserve patiente et systématique qui pourrait bien aussi toucher au terme. Enfin le roi de Naples lui-même signale, par une résistance inattendue et par de petits succès partiels encore plus imprévus, les derniers jours de son règne. Nous avons toujours dit que nous n'opposions, quant à nous, aucune objection fondamentale à l'unité de l'Italie; nous avons toujours souhaité que l'unification, si elle doit s'accomplir, fût une œuvre délibérée et mûrie, et non l'improvisation d'une passion éphémère. L'état de choses qui a contraint le Piémont à tenter son coup d'audace contre la papauté n'est pas de nature à réfuter les conseils de modération et de patience que nous adressions aux Italiens. N'est-il pas étrange que les divisions des partis et les déchiremens personnels n'aient pu se contenir et se dissimuler jusqu'à l'accomplissement de l'unité? La lutte qui a éclaté entre Garibaldi et M. de Cavour est-elle un présage encourageant pour l'œuvre de l'unification? Les Italiens renoncent, ils le disent avec une sincérité que nous ne mettons pas en doute, à leurs anciennes rivalités municipales, et déjà ils portent leurs vieilles et ardentes passions dans l'antagonisme des conduites politiques. Si M. de Cavour réussit à organiser un parti conservateur, ne voit-on pas déjà

de quels puissans élémens pourra disposer un parti révolutionnaire? Ce parti a ses penseurs et ses écrivains ardens, mais il a plus encore: il possède, grâce aux volontaires, une organisation militaire qui survivra longtemps aux circonstances actuelles, et cette figure légendaire de Garibaldi, dont on a beau essayer de faire aujourd'hui un Cassandre politique, après l'avoir érigé hier en héros, mais qui aura toujours auprès des masses un entraînant prestige. On dit que le roi Victor-Emmanuel va essayer, dans le voyage qu'il entreprend vers la frontière napolitaine, de ramener par son influence personnelle le grand *condottiere* à une politique plus sensée. Nous voudrions qu'il réussît, mais nous doutons que son succès soit de longue durée. Nous croyons que M. de Cavour et les hommes intelligens de l'Italie seraient mieux secondés dans leurs intentions conservatrices et gouvernementales, si une bonne fois la France leur faisait amicalement sentir le frein, et s'ils étaient enfin obligés de renoncer à la douce et présomptueuse habitude qu'ils ont prise de croire que nous les suivrons partout où ils nous veulent mener. Le ministre d'un gouvernement qui passe pour l'ami par excellence de l'Italie vient de nous fournir un curieux modèle de la façon dont de sincères amis peuvent parler au Piémont sans l'offenser. Lord John Russell, de ce ton doctrinal et sec, qui donne quelquefois à ses dépêches une saveur particulière d'impertinence, a prévenu le Piémont qu'il eût à ne point songer à une agression contre l'Autriche: il l'a tenu d'avance pour responsable des agressions qui pourraient être commises par des corps francs; il n'a pas craint de rappeler au roi Victor-Emmanuel les obligations qu'impose une parole royale; il n'a pas hésité à signifier au Piémont que l'Angleterre, ayant des intérêts dans l'Adriatique, ne voulait pas que la Vénétie fût attaquée, et saurait apparemment l'empêcher. Cette résolution de la politique anglaise est bien telle que nous l'avons toujours annoncée aux Italiens. M. de Cavour a accepté la leçon, et a pris sa revanche sur le pape. Pourquoi de notre côté ne rencontrerait-il pas un salutaire obstacle dans une amitié plus polie, mais non moins ferme? Est-ce un obstacle de ce genre que l'on a signalé au gouvernement sarde en le prévenant que le général de Goyon est autorisé à étendre son action aussi loin que les conditions militaires de sa mission peuvent l'exiger, ou, pour parler avec la courtoisie du *Moniteur,* « le lui permettre? »

Nous ne sommes point surpris, mais nous ne sommes guère effrayés des préoccupations qu'excite dans une certaine partie de l'Europe la réunion de souverains qui aura lieu ce mois-ci à Varsovie. Que les empereurs de Russie et d'Autriche éprouvent le besoin d'oublier leurs griefs réciproques, cela nous paraît naturel; que le prince-régent de Prusse soit l'intermédiaire de cette réconciliation, c'est son rôle; que l'Angleterre, sans venir sur le devant du tableau, regarde de l'arrière-plan et non sans satisfaction cette nouvelle alliance du Nord, on devait s'y attendre. Il y a en Europe trop d'élémens d'incertitude, trop de fermens de révolution, les puissans ont trop récemment fait l'épreuve de leur faiblesse et sont assiégés d'alarmes trop

prochaines pour qu'il soit difficile de comprendre ce besoin que les souverains éprouvent de se serrer les uns contre les autres. Le partage de la Pologne, qui a commencé en Europe cette ère des déprédations d'états dont elles se plaignent, est un bien puissant ciment entre les cours du Nord. Les anciens complices, sous l'influence de ce souvenir et des craintes communes qu'il entretient en eux, finissent toujours par se rejoindre. Nous ne trouvons rien à redire à ces rapprochemens, s'ils doivent être une garantie de paix; mais ils seront pour les princes qui les recherchent une source d'amères déceptions, s'ils pensent y trouver exclusivement la sécurité de leurs trônes. Ce ne sont pas les alliances qui fortifieront les vieilles monarchies; elles ne trouveront la force qu'elles cherchent avec tant d'inquiétude que dans les inspirations de l'esprit moderne, dans les institutions libérales et populaires, dans les courans du progrès politique où veulent s'élancer les populations qui leur sont soumises. La session du conseil de l'empire autrichien vient à cet égard de nous révéler de remarquables symptômes : symptômes de régénération si l'empereur n'est pas rebelle au souffle libéral dont est animée cette assemblée de notables, symptômes de ruine et de révolution si le césar s'obstine dans une résistance absurde et dans la démence de l'autocratie.

E. FORCADE.

ESSAIS ET NOTICES.

—

DE L'ORGANISATION DU NOUVEAU ROYAUME D'ITALIE.

L'Italie, j'en conviens volontiers, est aujourd'hui dans une crise ardente et sérieuse, où il est difficile que toutes les attentions ne se tournent pas vers cette lutte nouvelle que quelques milliers de volontaires sont allés commencer, il y a trois mois, en Sicile, et qui, en se prolongeant, en s'étendant, devient une révolution pour la péninsule tout entière. Tous les regards sont fixés sur Naples, sur les états pontificaux, où les événemens se pressent. Chaque jour est décisif sans doute. Plus ce travail de reconstitution nationale se précipite, plus il est utile cependant de songer au lendemain, de se préoccuper de la réorganisation du pays, pour assurer à de si grandes conquêtes la force, la vitalité et la durée. C'est ce qui me suggérait, il y a quelque temps, des pages qu'on a lues dans la *Revue* (1), et je me permettrai d'insister encore sur les idées que j'émettais.

La révolution italienne, ou du moins cette série d'événemens qui, en émancipant successivement les différens états de la péninsule, représente un fait

(1) Voyez le n° du 1er juillet dernier.

si nouveau dans l'ordre politique et moral de l'Europe, et tend à introduire dans les relations internationales des règles nouvelles, cette révolution est dominée par deux grandes idées qui la résument. La première, — celle qui explique tant de prodiges de persévérance et d'accord accomplis jusqu'ici, et le courant qui nous entraîne aujourd'hui, — est l'idée de l'indépendance nationale admise comme seul fondement de notre existence politique. La force naturelle de cette idée, la passion qu'elle excite, les dangers qu'elle entraîne, sont la raison des événemens que nous voyons se dérouler sous nos yeux. L'ardeur et l'abnégation de nos volontaires, les succès remportés par une poignée de braves sont pour nous, Italiens, un puissant motif d'espoir; ils ne suffisent pas cependant pour calmer les anxiétés inséparables d'un avenir incertain et de la lutte terrible dans laquelle ces succès mêmes peuvent nous précipiter. Espérons que les hommes qui ont eu un rôle si brillant dans la libération de la patrie s'arrêteront à temps devant la responsabilité d'entreprises plus hasardeuses, plus compromettantes, et que de nouveaux efforts de patriotisme, d'habileté politique de nos hommes d'état ne cesseront d'aider au triomphe d'une cause qui est celle de la justice et d'une nation longtemps éprouvée.

La seconde idée, celle qui doit présider à la constitution politique de la péninsule, et à laquelle je voudrais ici m'attacher spécialement, a été enveloppée en quelque sorte dans les évolutions qu'elle a dû subir en suivant les phases des événemens. Il y a vingt mois à peine, le parti qu'on appelait unitaire était en grande minorité dans tous les états de la péninsule, et c'est une vérité peu contestable, que, sans l'obstination de l'Autriche, sans l'aveuglement des gouvernemens de l'Italie centrale et méridionale, on se serait alors rallié à l'idée d'une confédération d'états plus ou moins libres comme à ce qui pouvait le plus aisément, pour nous et pour l'Europe, assurer un certain degré d'indépendance à l'Italie. Lorsque la guerre et les victoires des armées alliées sont venues rendre plus manifeste la solidarité des princes de l'Italie du centre et de l'Autriche, quels que fussent les accords des préliminaires de Villafranca, l'idée de la confédération était morte. L'idée de l'annexion devait désormais prévaloir, et on n'a aucune peine à s'expliquer l'ardeur, l'unanimité avec laquelle elle a été embrassée. Dès qu'on a voulu se mettre à organiser cette annexion, tout le monde s'est trouvé d'accord sur la formation d'un seul état embrassant toute la vallée du Pô, c'est-à-dire la Lombardie, les deux duchés, les Légations, en même temps que les anciennes provinces du roi de Sardaigne. C'est que les souvenirs du royaume d'Italie n'étaient pas complétement effacés; c'est que la race qui peuple toute cette riche vallée est la même d'origines, de mœurs, d'intérêts. A part des différences ou des nuances de dialectes, les Romagnols, les Lombards, les Piémontais, n'ont aucune peine à s'entendre entre eux. Il n'en est pas tout à fait de même au-delà des Apennins. Les Toscans, les habitans de Pérouse et d'Ancône, sans aller plus loin, sont une race différente de celle du nord, distincte non-seulement au point de vue géographique, mais encore par le caractère, les origines, les traditions. C'est donc la nature des choses qui nous a déterminés à adopter sans aucune restriction l'annexion immédiate, ou plutôt la fusion de la Lombardie, des deux duchés et des Légations

avec le vieux Piémont, en respectant, dans l'union de la Toscane au nouveau royaume, l'autonomie administrative de cette province.

Nous voyons aujourd'hui ce qui s'est passé en Sicile et à Naples. Quant à ce qui arrivera, on peut prévoir que la volonté nationale prévaudra infailliblement et définitivement. Je ne veux tout d'abord constater qu'une chose, c'est que les événemens ne font que donner raison à l'idée qui a toujours dominé dans l'opinion publique au sujet de la constitution politique de la péninsule. L'opinion publique a compris qu'on ne pouvait élever l'édifice de notre unité nationale sur les ruines récentes qu'en choisissant avec intelligence ce qui reste de notre ancienne civilisation, ce qui ne demande que le souffle de l'indépendance et de la liberté pour reprendre la cohésion et la vie. Que le grand exemple de l'Angleterre nous rassure et nous dirige en même temps. Le pays de Galles, l'Irlande, l'Écosse, les vieux comtés, n'ont jamais eu et n'ont pas, à l'heure qu'il est, plus d'analogies que les provinces du nord, du centre et du midi de l'Italie, et cela n'a pas empêché l'empire britannique de fonder une des plus puissantes unités politiques et législatives qui aient existé dans le monde.

Résumons-nous donc : on avait cru d'abord que la reconstitution politique de la péninsule pourrait se réaliser sous la forme d'une confédération d'états libres et indépendans. La guerre, les événemens dont elle a été le signal, nous ont conduits à étendre cette idée, et, Dieu aidant, nous arriverons un jour à lui donner une forme définitive, en fondant sous un seul pouvoir politique et législatif une monarchie constitutionnelle, composée de toutes les grandes provinces de la péninsule, dont il faut conserver l'autonomie administrative.

C'est là l'idée générale; le moyen d'exécution est l'application la plus large possible du grand principe de la décentralisation, ainsi que je l'ai dit dans un précédent essai. Je n'ai point le dessein, en revenant sur ce sujet de premier ordre, et en y ajoutant quelques développemens nouveaux, de formuler des lois ou de tracer des règlemens; je voudrais simplement, en précisant mieux quelques-uns des côtés pratiques du problème, montrer dans quels cas et comment le principe décentralisateur pourrait être utilement appliqué, d'accord avec la formule générale que j'énonçais, aux différens pouvoirs administratifs de l'état. Suivant le principe de la centralisation, rien n'échappe à la juridiction suprême du chef de l'état : ses agens, distribués avec autant de prodigalité que de symétrie depuis le plus petit village jusqu'au chef-lieu, sont chargés, — d'une part, de recueillir les informations nécessaires pour éclairer son jugement, — de l'autre, d'exécuter ses ordres. Sous l'empire du principe de décentralisation au contraire, la loi établit des autorités administratives indépendantes et détermine l'étendue de leurs attributions, de sorte qu'en remontant l'échelle de la commune au gouvernement central, chacune de ces autorités s'exerce librement sur toutes les matières qui ne sont pas dévolues par la loi au pouvoir immédiatement supérieur. C'est ce système que nous voudrions voir appliqué parmi nous, comme étant le plus simple, le plus prompt, le plus économique, le plus conforme à nos mœurs et le plus propre enfin à harmoniser les forces nationales en laissant un libre développement à toutes les nuances de ca-

ractères comme à toutes les richesses dont la nature a doté notre sol si varié.

J'essaierai d'indiquer quelques points où ce qui existe aujourd'hui en Italie aurait nécessairement à subir une grande et sérieuse transformation. L'état, administrativement parlant, pourrait avoir quatre degrés : 1° l'autorité municipale; 2° l'autorité ou le gouvernement spécial de chaque subdivision provinciale; 3° le gouvernement général des grandes provinces telles que Lombardie, Toscane, Piémont, Émilie, Ligurie, Sardaigne. etc.; 4° enfin le gouvernement central, ou le conseil des ministres sous l'autorité du roi. Commençons par l'autorité municipale. La commune, qui est après la famille l'association la plus naturelle, est en quelque sorte le fondement de toute vraie liberté. Les pays où les priviléges communaux existent fortement organisés sont les seuls dont on puisse dire qu'ils ont un gouvernement libre, plus encore l'esprit de la liberté. Or il faut, pour le développement et la conservation des libertés communales, que la majorité des hommes possède à un degré suffisant des qualités de caractère, de jugement, de dignité personnelle, qu'il n'est pas facile de rencontrer, surtout dans de très petites localités. Pour que ces institutions puissent se défendre contre la tendance qu'aura toujours le gouvernement central à les absorber, il faut qu'elles soient entrées depuis longtemps dans les mœurs de la population. Personne, je pense, ne contestera aux Italiens le privilége d'avoir toujours conservé au milieu de toutes leurs vicissitudes le goût et l'esprit des institutions municipales, de sorte que tout ce qu'on peut faire de mieux pour organiser la liberté en Italie se réduit à féçonder les germes qui existent déjà dans les institutions. Pour se convaincre de ce qu'il y a de vrai en ceci, il n'y a qu'à voir ce qui s'est passé dans ces derniers temps et ce qui se passe maintenant encore dans les Romagnes. Ces populations, qui ont éprouvé pendant près d'un demi-siècle tous les effets d'un mauvais gouvernement, jouissent aujourd'hui en paix, malgré l'agitation politique générale, des nouvelles institutions. Ce résultat, très remarquable assurément, est dû à l'influence des anciennes lois provinciales et municipales, et aux habitudes qui se sont formées dans la population. La loi communale, édictée par M. Rattazzi le 23 octobre 1859, et surtout celle que M. Ricasoli a promulguée en Toscane le 31 décembre, ont montré chez ces deux hommes d'état une intelligence supérieure des vrais besoins de l'Italie et des principes qui doivent dominer désormais dans la réorganisation intérieure de la péninsule. Lorsqu'un jour, et Dieu fasse qu'il ne soit pas éloigné, le parlement s'occupera des lois organiques de l'état, on prendra certainement comme point de départ les deux actes législatifs dont je viens de parler.

Le premier point qui doit attirer l'attention dans toute loi municipale nouvelle, c'est la circonscription territoriale de nos communes. En parcourant le tableau qui fait suite à la loi de M. Rattazzi, on trouve un assez grand nombre de communes qui ne comptent pas mille âmes; beaucoup n'en ont que deux ou trois cents. Il en est à peu près de même de la Toscane et de l'Émilie. On aperçoit tout de suite la difficulté qu'il y a à former un conseil, une administration municipale, dans de si petites localités. Le choix du maire est encore plus difficile, ce qui fait qu'on est obligé ou de

nommer un maire dépourvu des qualités nécessaires, ou de l'aller chercher hors de la résidence communale, et dans les deux cas les intérêts locaux ont inévitablement à souffrir. Il est clair aussi que les ressources des petites localités sont insuffisantes pour assurer des services très utiles, tels que la police, la salubrité, l'enseignement, etc. Il me paraît donc prouvé que nous devons augmenter la circonscription et le chiffre de la population des communes. Je pense qu'en pratique on n'obtiendrait que de bons résultats en fixant le *minimum* de l'agglomération communale à huit ou dix mille âmes. Les avantages évidens seraient une augmentation de ressources pour les communes ainsi agrandies et la facilité d'avoir des magistrats municipaux indépendans et capables. Dans ce système même d'agrandissement de la commune, il est facile d'imaginer des députés, des *select men* comme aux États-Unis, qui représentent dans les petites localités l'autorité municipale. De cette manière on parvient à se dispenser des conseils de district ou d'arrondissement qu'on a récemment imaginés, et dont les circonscriptions sont à peu près celles de nos communes agrandies. Ces nouveaux conseils ne nous paraissent aboutir qu'à une perte de temps, à une dépense sans profit et à une complication inutile de la machine administrative.

Ceci établi, un point qui n'est pas moins important, c'est la définition des rapports qui doivent exister entre le gouvernement central et les communes. Les lois Rattazzi et Ricasoli ont certainement réalisé de grands progrès dans le sens de l'émancipation complète de l'autorité municipale. On ne peut qu'insister pour que toute trace de l'intervention de l'état disparaisse le plus possible dans l'organisation nouvelle. On peut sans doute être arrêté ici par les habitudes et les préjugés de la bureaucratie; mais les obstacles doivent tomber sous la pression de l'opinion publique. Nous aimons assurément la police qui arrête le coupable, le juge qui le condamne; il n'est point toutefois nécessaire pour cela de multiplier les agens et de restreindre la liberté de chaque citoyen parce qu'il pourrait arriver qu'il en abusât. On ne saurait céder à la crainte de voir les autorités communales se mettre en révolte contre les lois de l'état et l'intérêt général de la nation. Si la responsabilité des magistrats, l'influence de la presse et de l'opinion publique ne suffisaient pas à les maintenir dans la limite de leurs attributions, le gouvernement trouverait toujours, soit dans le conseil d'état comme tribunal administratif, soit dans les tribunaux ordinaires, les moyens de réprimer ces usurpations. Admettant, comme nous le faisons, que la vie municipale est la garantie la plus essentielle de la liberté, la source de tous les sentimens d'indépendance et de patriotisme, gardons-nous bien de la comprimer parce qu'il peut y avoir un syndic tenté de dépenser avec trop de libéralité l'argent de la commune. Suivant l'ancienne loi de la Toscane, un employé du gouvernement, appelé *chancelier du cens* ou chef du bureau du recensement et du cadastre, devait assister aux réunions du conseil municipal et pouvait en suspendre les délibérations. D'après la loi Ricasoli, cet employé ne fait plus qu'assister aux réunions, et donne son avis lorsqu'il est interrogé. L'innocuité de cette intervention ministérielle dans les affaires de la commune ferait penser que le législateur n'a voulu laisser qu'une simple apparence. Il y aurait peut-être avantage à conserver ce fonction-

naire, s'il était en même temps homme de loi, avocat de la municipalité et juge de paix ou de conciliation. Une des attributions municipales en Toscane a toujours été la perception des impôts de la commune, de la province et du gouvernement. On n'a jamais eu à se plaindre dans ce pays d'un système si simple, si sûr et si économique. Il est donc à désirer non-seulement que cette attribution soit laissée à la commune, mais encore qu'elle soit étendue à la perception des octrois des villes, si toutefois nous n'aimons mieux suivre l'exemple de la Belgique, qui vient d'abolir ce genre de taxes.

L'élection du premier magistrat de la commune doit enfin attirer particulièrement l'attention du législateur. La première condition évidemment pour que la liberté communale ne soit pas un vain mot, c'est que les citoyens soient pleinement investis du droit de choisir eux-mêmes ce magistrat. Il est temps, je ne cesserai de le répéter, de renoncer à des préjugés ou à des artifices qui ne conviennent qu'à des régimes absolus. Lorsque la loi municipale aura déterminé les catégories des personnes parmi lesquelles on peut choisir l'administrateur de la commune, on peut être sûr que l'élection ira chercher le plus digne, celui que l'opinion publique aura proclamé d'avance. La loi, en réservant au chef de l'état l'approbation du choix des électeurs, assurerait au pouvoir central une intervention suffisante, qui aurait de plus cet effet utile de communiquer un peu du prestige de l'autorité suprême au premier magistrat de la commune. Si nous voulons que les citoyens aiment la liberté, apprennent à s'en servir avec sagesse et soient disposés à faire des sacrifices pour la conserver, nous devons leur laisser l'indépendance et la responsabilité de leurs actes. Le jour où, par une bonne loi municipale, nous aurons obtenu que tous les citoyens d'une commune s'intéressent à l'élection de leur premier magistrat, où cette élection sera devenue la plus grande affaire de la localité, ce jour-là nous aurons fait beaucoup plus pour enraciner la liberté en Italie, pour donner à la masse du peuple des sentimens de dignité, de patriotisme et de dévouement, qu'en promulguant des déclarations solennelles sur les droits de la liberté individuelle et sur l'inviolabilité du domicile. L'histoire, qui ne rappelle que trop souvent les vicissitudes de ces grandes constitutions, œuvres des philosophes ou des assemblées, n'a jamais dit qu'un peuple attaché à ses libertés municipales ait cessé d'être un peuple fait pour la liberté politique. Suivons donc cette voie où nous poussent nos goûts, nos mœurs, toutes nos traditions, la seule qui puisse nous conduire à faire de l'Italie une nation libre et florissante.

Il reste à organiser l'autorité provinciale. Nous entendons par province à peu près ce qu'on entend en France par département. Les anciennes légations de Bologne, de Ferrare, de Ravenne et de Forli sont les quatre provinces de l'Émilie. En Toscane, il y a aussi des provinces qu'on a appelées *compartimens* de Florence, de Pise, de Livourne, de Lucques, etc. La même division territoriale et administrative existe en Lombardie et en Piémont. Ces provinces, dont la population varie chez nous de cinquante mille à trois cent mille âmes, et qui se groupent autour d'une grande ville, représentent un ensemble d'intérêts réunis par des liens de dépendance administrative établis depuis longtemps. On conçoit facilement, et l'exemple de l'Angle-

terre et des États-Unis en est la meilleure preuve, que la loi, en créant l'autorité de la province, doit viser principalement à organiser une machine aussi simple et aussi indépendante que possible. Placée entre les assemblées populaires de la commune et le parlement suprême, pouvoir législatif de la nation, l'autorité provinciale doit être essentiellement administrative. La création de grandes assemblées permanentes dans les provinces ne pourrait qu'affaiblir l'autorité du parlement national. Ces assemblées, sans rien ajouter aux garanties de la constitution et à la liberté véritable, pourraient même devenir, en certains cas, un embarras et un danger pour la sûreté de l'état. L'autorité de la province doit donc consister simplement dans un conseil composé de représentans des communes. Ce conseil provincial, dont les sessions seraient courtes et en petit nombre, aurait particulièrement pour devoir d'élire une commission exécutive dont le président serait choisi par le roi sur une proposition qui lui serait faite. Ce président et cette commission devraient, dans notre idée, remplacer le préfet ou l'intendant, et le conseil de préfecture ou d'intendance.

Il n'est pas nécessaire d'ajouter que les fonctions de ces nouveaux administrateurs doivent être rétribuées. Nous savons bien qu'en proposant cette émancipation de la province, nous aurons contre nous, bien plus encore qu'en ce qui touche la commune, l'opposition de la bureaucratie. Je ferai simplement observer que l'autorité provinciale formée comme je le dis, avec des attributions déterminées par une loi organique, réunit toutes les conditions d'intelligence, d'honnêteté et de patriotisme nécessaires pour la sûreté de l'état. Et d'ailleurs cette émancipation des administrations provinciales et communales ne laisse nullement le pouvoir central sans action : la police générale de l'état, les douanes, les postes, les tribunaux, la gendarmerie, l'armée, qui dépendent du gouvernement, feront sentir partout sa présence.

Les affaires de la commune et de la province étant ainsi examinées, discutées et résolues par les représentans de ces localités, on est naturellement dispensé de tous ces rouages intermédiaires qui fonctionnent dans l'obscurité, avec une grande perte de temps et d'activité. C'est l'émancipation de tous les intérêts mise à la place d'un système de lenteurs minutieuses et stériles. La plus petite question n'a pas, comme sous le régime de centralisation, à passer successivement à travers tous les filtres de la hiérarchie administrative. Il se produit immédiatement une grande diminution du nombre des affaires et une notable réduction du nombre des fonctionnaires. L'état a moins à payer, moins à surveiller, tandis que la commune et la province, de leur côté, ayant la responsabilité de leurs affaires, s'y attachent davantage. Les citoyens concourent librement à l'œuvre commune par la presse, par la discussion publique, par une intervention gratuite dans l'administration d'un grand nombre d'intérêts locaux tels que la conservation des monumens, la surveillance des écoles et des établissemens de charité, l'hygiène, l'entretien des routes, les prisons, etc. De la sorte, je pense, un grand progrès est accompli.

Nous arrivons aux gouvernemens généraux des provinces, je veux dire de ces grandes fractions de la péninsule qui formaient autrefois des états sépa-

rés, et qui, en ne formant aujourd'hui qu'un même royaume, doivent conserver encore leur autonomie administrative. Ces provinces, on les connaît, et on sait aussi quel peut être le siége de leur gouvernement : c'est Turin pour le Piémont, Milan pour la Lombardie, Florence pour la Toscane, Gênes pour la Ligurie, Bologne pour l'Émilie, etc. Ces grands gouvernemens seraient exercés par des lieutenans du roi, c'est-à-dire par des princes de la famille royale ou par des hommes illustrés par de longs et éclatans services dans l'armée, l'administration, la magistrature. Ces hauts fonctionnaires, comme le nom l'indique, représenteraient l'autorité royale en toute circonstance et resteraient sous la dépendance directe du conseil des ministres. Ils auraient auprès d'eux un conseil de gouvernement, composé d'administrateurs nommés par le chef de l'état et chargés, sous le nom de directeurs, de pourvoir à toutes les affaires. Tous les ans, une commission de députés des administrations provinciales se réuniraient auprès du lieutenant du roi pour discuter et préparer le budget du gouvernement général, qui devrait être soumis à l'approbation du parlement. On comprend facilement en outre l'avantage qu'il y aurait à conserver ou à créer dans ces grands centres des établissemens supérieurs d'instruction publique, de beaux-arts, des écoles d'industrie et des mines, des arsenaux, des colléges militaires. Chaque grand gouvernement aurait sa part d'établissemens de ce genre en raison de ses titres, de ses traditions et de ses intérêts. Tout marcherait ainsi à la fois sous le stimulant de la plus grande liberté possible.

Au faîte de cette hiérarchie est le pouvoir central représenté par le conseil des ministres, qui, sous l'inviolable autorité du roi, dirige la grande politique de l'état et ses relations avec l'étranger, préside à la justice, administre les finances, organise l'armée et la marine, fait la police générale du royaume. Les attributions du conseil des ministres devraient rester, je pense, essentiellement politiques. Quant aux travaux publics, à l'enseignement, à l'agriculture, au commerce, il serait préférable, pour plus d'économie et de simplicité, de confier ces intérêts à des hommes spéciaux ou à des commissions permanentes, en les mettant à l'abri des vicissitudes de la vie ministérielle.

Ceci, je le répète, n'a nullement la prétention d'être un plan complet de gouvernement; ce n'est point un système abstrait conçu *à priori*. C'est une ébauche d'organisation que j'ose recommander à ceux qui auront la mission de constituer le nouveau royaume italien; c'est le résumé de quelques idées en rapport avec nos mœurs, avec nos vrais besoins, inspirées par l'expérience que nous venons de faire depuis que les annexions ont été proclamées. Si nous parvenons à réaliser notre émancipation avec honnêteté, sagesse et persévérance, à fonder une monarchie constitutionnelle ayant une large base dans les libertés communales, un fort pouvoir législatif au sommet, et partout des mécanismes administratifs prompts, simples et économiques, l'Italie se montrera encore une fois digne de la place qu'elle a occupée dans l'histoire. Je ne l'ignore pas d'ailleurs, l'œuvre est difficile; elle s'efface un peu aujourd'hui devant les événemens qui s'accomplissent autour de nous. Elle n'a pas moins son importance, car, quel que soit l'hé-

roïsme de nos volontaires et de leurs chefs, nous n'arriverons à inspirer une confiance sérieuse et sympathique à l'Europe que par notre aptitude à nous constituer. Pour le moment, si l'Italie excite la curiosité et l'anxiété universelles, cela ne s'explique pas seulement par les exploits militaires de Garibaldi, c'est parce que cette révolution qui agite la péninsule implique des intérêts de toute sorte, religieux et politiques. Il s'agit du principe des nationalités, de la réhabilitation de la race latine, de la transformation profonde de ce qui reste de l'ancien empire germanique, d'un bien autre problème encore, de la situation de la papauté, qui intéresse la conscience d'une notable portion du genre humain. Nous ne nous dissimulons aucune des difficultés que nous avons à traverser; nous les envisageons avec sang-froid, comme aussi avec la fermeté d'une nation qui n'aspire qu'à se faire reconnaître, et c'est pour cela que tous les peuples sont intéressés, je pense, à nous suivre de leurs sympathies, à nous aider à traverser les difficultés du moment présent, pour arriver enfin à donner, par notre organisation, de nouveaux gages de sécurité et de paix à l'Europe. CH. MATTEUCCI.

—

Le tourbillon qui passe aujourd'hui sur l'Italie et qui met en mouvement tant de passions ne peut faire oublier ceux qui s'en vont après avoir tenu leur place sans bruit, mais utilement et avec honneur. Il vient de mourir ces jours derniers à Turin un homme dont le nom a marqué dans l'histoire du libéralisme italien, et qui, par ses propres services autant que par la loyauté de son caractère, s'était fait estimer et aimer : c'est le comte Théodore Derossi de Santa-Rosa, qui s'est éteint jeune encore, victime d'une longue et inexorable maladie. C'était le fils de ce comte de Santa-Rosa qui fut l'un des chefs de la révolution de 1821, et qui, jeté dans l'exil avec ses compagnons, les Collegno, les Lelio, les Saint-Marsan, alla périr peu après en Grèce dans une obscure rencontre. Collegno a raconté qu'un jour, à Navarin, Santa-Rosa, qui portait sur lui l'image de ses jeunes enfans, s'étant aperçu que le portrait de son fils Théodore était altéré, en conçut une profonde tristesse, et ne put s'empêcher de voir dans ce petit détail intime un sinistre augure. « Tu riras, disait-il. Après cela, je sens que je ne dois plus revoir mes enfans. » Ce fils dont Santa-Rosa regardait avec un pressentiment attendri les traits à demi effacés, c'était justement celui qui vient de mourir à Turin. Il était enfant alors, en 1825; il avait été bercé de tous ces souvenirs paternels qui n'avaient pu éveiller en lui que des sentimens de patriotisme et de libéralisme. Le roi Charles-Albert, faute d'avoir pu sauver le père, dont il avait été l'ami, pour ne pas dire le complice, en 1821, eut quelque bienveillance pour le fils, qui put faire des études sérieuses et se préparer à entrer dans l'administration. Par un jeu étrange de la fortune, quand, après la bataille de Novare, en 1849, Charles-Albert s'acheminait vers l'exil, il trouva à sa dernière étape le comte Théodore de Santa-Rosa, qui était alors intendant de Nice et qui l'accompagna jusqu'au pont du Var; ils eurent un suprême entretien que le fils du proscrit de 1821 racontait quelquefois avec émotion.

Depuis, le comte Théodore de Santa-Rosa était devenu secrétaire-général

du ministère de l'intérieur à Turin, et il occupait encore ces fonctions l'an dernier à la veille de la guerre; mais déjà il était atteint du mal qui devait le conduire à la mort. Il résista tant qu'il put, avec des forces défaillantes, dans les momens pressans. « Ma santé est toujours délicate, écrivait-il, mais je n'ai pas le temps de m'en occuper. J'ai un devoir à remplir comme fils et comme citoyen. Je suis heureux de pouvoir m'en acquitter avec dévouement au moins. » Un soir, en sortant du ministère, après une journée de travail, il fut pris de la fièvre et se vit condamné à un repos absolu. On le nomma alors conseiller d'état en mission extraordinaire. Ce n'était que le prélude d'une fin que des soins touchans et assidus pouvaient tout au plus retarder. M. de Santa-Rosa se retira d'abord dans son pays, à Savigliano, puis il alla passer l'hiver dernier à Nice, et peu à peu il s'est avancé vers la mort, se laissant aller quelquefois à des illusions que ses amis ne pouvaient partager. D'autres ont eu un rôle plus éclatant, nul n'a eu un cœur plus chaud pour l'Italie et un esprit plus libre, plus sincère, plus loyal et plus modéré. Il aimait naturellement le bien. La cause italienne était pour lui la cause du *juste,* et il avait aussi la conscience qu'il servait une cause juste, nullement offensante pour la religion, en aidant à tous les progrès libéraux du Piémont. Il était donc très Italien et très libéral dans tous ses instincts, dans toutes ses vues, dans toutes ses aspirations; mais il avait aussi la modération, le sens de ce qui était possible chaque jour, et l'honnêteté de l'esprit. Le comte Théodore de Santa-Rosa était en un mot un homme de bien, un patriote éclairé, et l'Italie n'a pas une telle profusion d'hommes de ce caractère que ceux qui disparaissent avant d'avoir achevé leur carrière ne laissent un vide. Ce qu'on peut dire, c'est que cet homme de bien a porté jusqu'au bout avec honneur un nom inscrit par son père sur les premières pages de l'histoire contemporaine de l'Italie.

CH. DE MAZADE.

REVUE MUSICALE.

Il y a longtemps que nous n'avons parlé des théâtres lyriques, des œuvres et des artistes qui se sont produits à Paris et ailleurs pendant le bel été que nous venons de traverser, et dont nous ressentons encore la maligne influence. L'année 1860 ne manquera pas d'occuper une bonne place dans l'histoire des temps, et, sans nous occuper des grands événemens qui se passent dans le pays de la mélodie, sous le ciel qui a vu naître Palestrina et Rossini, Cimarosa, Paisiello et *tanti altri!* l'année qui va s'achevant marquera dans les fastes météorologiques par cette longue éclipse de soleil qui dure encore. Les théâtres seuls paraissent ne pas avoir à se plaindre de la température qui règne en Europe depuis six mois, car on assure que toutes les administrations théâtrales ont fait d'excellentes affaires, sans beaucoup

de frais d'imagination. Des vieilleries, de petits actes, des voix éraillées et taries, des chanteurs écloppés, de beaux décors et de grandes machines qui tiennent lieu de poésie, d'invention et souvent de musique, voilà quels paraissent être les élémens de succès qui attirent dans les salles de spectacle cette foule ahurie et frétillante dont le gros appétit ne vaudra jamais le goût éclairé des minorités choisies. Quoi qu'en disent certains discours officiels où l'on a essayé de transporter le principe de la souveraineté du nombre dans le domaine des beaux-arts et d'appliquer le suffrage universel au jugement des œuvres de l'esprit humain, il est douteux que le succès matériel des entreprises théâtrales, la popularité qui s'attache à certaines ébauches de la pensée, puissent être considérés comme des signes de supériorité et la marque d'une époque d'élection pour l'art. Si les doctrines émises récemment dans un discours prononcé à la distribution des prix du Conservatoire de musique étaient fondées, il s'ensuivrait que le théâtre des Bouffes-Parisiens, que protégent les puissances du jour et que fréquente la belle jeunesse dorée, serait la gloire du temps où nous avons le bonheur de vivre. Si satisfait qu'on soit de notre époque, je ne pense pas qu'il faille pousser l'émerveillement jusque-là.

Cependant le théâtre de l'Opéra continue avec un certain succès les représentations de la *Semiramide* de Rossini, traduite en français par M. Méry et remise à neuf par un grand spectacle et de magnifiques décors. Les deux cantatrices italiennes, les sœurs Marchisio, pour qui cette coûteuse translation d'un chef-d'œuvre du grand maître a été entreprise, se sont raffermies depuis leur début, qui remonte au 9 juillet dernier; elles ont eu le temps de se familiariser un peu plus avec la langue nouvelle dans laquelle elles chantent et de manifester avec moins d'embarras les qualités originelles qui les distinguent. Les sœurs Marchisio sont de Turin, et elles appartiennent à une famille d'artistes dont le chef, leur oncle, est le correspondant de la maison Érard, de Paris. Barbara Marchisio, celle qui possède une voix de contralto, est entrée la première dans la carrière dramatique et s'est essayée pour la première fois au théâtre italien de Madrid. Sa sœur Carlotta, le soprano, qui s'était adonnée à l'étude du piano sous la direction de son frère, a suivi l'exemple de Barbara, et bientôt les deux sœurs ont paru ensemble sur un théâtre d'Italie, à San-Benedetto de Venise. C'est dans cette ville, je pense, qu'un voyageur français, M. Camille Doucet, les a entendues avec un grand plaisir. A son retour à Paris, il parla avec intérêt des deux cantatrices italiennes qui venaient de se produire tout récemment, et donna l'éveil à l'administration supérieure. Celle-ci chargea M. Dietsch, actuellement chef d'orchestre de l'Opéra, d'aller apprécier l'éclat et la grandeur des deux nouvelles étoiles. M. Dietsch écrivit que les deux sœurs Marchisio valaient leur pesant d'or, et que, depuis la réunion fabuleuse de la Malibran et de la Sontag, il n'avait pas entendu un ensemble aussi parfait que le duo du second acte de la *Semiramide* de Rossini chanté par les deux Piémontaises. Sur ce rapport favorable, leur engagement fut décidé, et pour ne rien diminuer de l'effet qu'on se promettait, on eut la pensée de transporter les deux cantatrices italiennes sur la scène de l'Opéra, avec la terre même sur laquelle elles avaient fleuri. C'est ainsi que vint l'idée de traduire en fran-

çais et d'approprier à notre grande scène lyrique le dernier chef-d'œuvre que Rossini a composé à Venise en 1823.

Nous n'avons pas à juger la musique de *Sémiramis*, qui est suffisamment connue, et qui marque, comme chacun sait, dans la carrière du maître la dernière transformation qu'il ait fait subir à son génie avant d'arriver en France. Dans cette œuvre, comme dans beaucoup de partitions de Mozart, de Gluck, et dans les productions diverses de l'art, il y a des choses impérissables et des parties faibles, des inspirations d'une beauté absolue comme le sentiment qu'elles expriment, et des concessions faites au goût du temps, du pays, et aux moyens d'exécution qu'on avait sous la main. Je défie qu'on me cite une œuvre dramatique de quelque nature qu'elle soit, — depuis l'*Œdipe-Roi* de Sophocle jusqu'à *Polyeucte*, *Athalie*, *le Misanthrope*, *Don Juan*, *Freyschütz*, — où le génie créateur du poète ou du musicien n'ait pas laissé l'empreinte de l'heure fugitive où il écrivait et du coin de terre où il respirait à côté des beautés sublimes qui exciteront dans tous les siècles et chez tous les peuples civilisés la même admiration. J'ose même dire qu'il serait fâcheux que cette défaillance passagère du génie n'existât pas dans les arts de sentiment, et que l'idéal ne fût pas la splendeur du réel, pour employer dans son vrai sens une pensée connue de Platon. Oui, j'aime que le génie touche terre en s'élevant vers le ciel, et qu'il paie son tribut à l'humaine nature en chantant l'harmonie éternelle de l'âme où Dieu a tracé ses lois de justice et d'amour.

Pour revenir à la partition de Rossini, l'introduction et le finale du premier acte, quelques passages du duo entre Sémiramis et Assur, la scène des tombeaux et le trio final, sont des beautés de premier ordre, qui n'ont rien perdu de leur éclat, et qui seront toujours admirées tant que la véritable musique ne sera pas remplacée par le jargon lyrique des réformateurs de l'avenir. A l'Opéra, les morceaux que nous venons de citer produisent un très grand effet, et le style grandiose et lumineux qui traverse ces admirables inspirations se répercute heureusement dans de magnifiques décors. La traduction est facile et d'une fidélité littérale, l'exécution en général très soignée, aussi bien par les chœurs que par l'orchestre, à qui nous reprocherons pourtant de trop précipiter certains mouvemens; mais ce sont les deux cantatrices italiennes, les deux sœurs, qui se ressemblent presque comme deux jumelles, qui excitent la curiosité et fixent d'abord l'attention du public. Carlotta Marchisio, celle qui représente le rôle imposant de Sémiramis, est une petite femme brune et un peu grasse, au front étroit, d'une physionomie vive et plus intelligente que belle. Manquant d'élégance et de beauté plastique, Carlotta doit son succès à une voix de soprano étendue, égale, d'un timbre brillant et doux, qui rayonne sans effort, et vous emplit l'oreille d'une sonorité modérée et charmante. Sa vocalisation est brillante et facile, et ne laisse à désirer parfois qu'un peu plus de correction dans l'enchaînement des sons et un goût moins risqué dans la composition de ses *gorgheggi*. Carlotta porte dans son chant une pétulance de tempérament qu'il ne faut pas confondre avec l'élan de la passion. C'est une cantatrice italienne de la vieille école, plus occupée de la qualité matérielle du son que du sentiment, plus soucieuse de la phrase musicale que de l'expression dra-

matique, et visant à vous charmer plus qu'à vous toucher. Dans l'introduction, Carlotta Marchisio manque un peu de puissance, et dans l'air du second acte, — *Doux rayon de l'amour,* — on pourrait désirer plus de brio et d'enivrement; mais elle chante fort bien le bel *andante* du duo avec Assur, — *Jour d'épouvante et d'allégresse,* — et d'une manière exquise et parfaite celui avec Arsace : *Eh bien! frappe ta mère!*

Elle est bien secondée dans ce duo, comme dans le reste de l'ouvrage, par sa sœur Barbara, qui n'a pas été mieux traitée par la nature sous le rapport de l'ampleur des formes et de la beauté physique : elle est petite aussi, mais d'une taille mieux dessinée et d'une physionomie moins fruste. Barbara possède une voix de contralto qui n'a pas la profondeur ni la rondeur de celle de l'Alboni, mais qui est plus égale, et qui ne présente pas dans son parcours, — presque de deux octaves, — cette brusque solution de continuité, de la voix de poitrine à la voix mixte, qu'on remarque chez tous les contraltos. Elle vocalise avec autant de facilité que sa sœur le soprano, et son goût paraît plus sûr et de meilleur aloi. Elle chante avec placidité et se possède plus que sa sœur, qui est moins expérimentée comme comédienne. Dans le duo, déjà cité, entre Sémiramis et Arsace, ces deux femmes se complètent l'une l'autre, et la fusion de ces deux voix, alliées par la nature et par l'art, forme un de ces ensembles parfaits qui rappellent les plus beaux jours du Théâtre-Italien. Ce n'est pas de l'art grandiose, produisant une grande émotion dramatique; c'est un plaisir délicat, une sensualité de l'oreille, tempérée d'une légère émotion morale, qui vous pénètre doucement dans le cœur, — *per aures pectus irrigarer,* — comme le dit heureusement un poète latin. On peut désirer entendre autre chose, sur la grande scène de l'Opéra, que de délicieux madrigaux comme ce duo et l'air que chante Arsace au troisième acte, en promettant de punir le meurtrier de son père; mais une fois qu'on a accepté la donnée d'un ouvrage composé dans des conditions différentes, pour un public exclusivement musical et des virtuoses incomparables, on conçoit la possibilité d'un plaisir vocal assez intense pour vous faire oublier les lois d'une peinture plus rigoureuse des passions humaines. Tel était à peu de chose près l'*opera seria* italien avant et depuis la réforme tentée par Gluck, un canevas prétendu historique, d'une contexture fort lâche, renfermant deux ou trois situations plus tendres que pathétiques, de beaux airs, des récitatifs et des duos comme celui de *Sémiramis,* chantés par des virtuoses tels que Pachiarotti, Mandini, Ansani, la Gabrielli, la Banti, etc. Je ne défends pas le système de l'ancien *opera seria* italien, mais je dis qu'il a eu sa raison d'être, puisqu'il a existé et qu'il a satisfait les goûts d'un peuple admirablement doué pour tous les arts, et que nous voyons renaître à la vie politique d'une manière miraculeuse.

Les sœurs Marchisio, qui sont avant tout des cantatrices, respectent scrupuleusement les limites et la sonorité naturelle de leur organe, et jamais elles n'en exigent des efforts qui altèrent la qualité musicale du son. Jamais elles ne crient, jamais elles n'oublient que les sentimens qu'elles expriment doivent être enveloppés d'une phrase musicale, sans laquelle on peut être tout ce qu'on voudra, excepté une cantatrice. Carlotta, le soprano, fera bien

cependant de surveiller son goût et de faire un meilleur choix dans la joaillerie de ses ornemens. Nous lui conseillons par exemple de mettre de côté ces enfilades de notes *staccate* et pointillées qu'elle affectionne, et qui sont aussi désagréables à l'oreille que blessantes pour le sens commun, car le sens commun, qui est la logique en puissance, se glisse partout, jusque dans les caprices et dans les arabesques de la fantaisie. Barbara, le contralto, fera également un bon emploi de son temps en surveillant sa prononciation, qui est molle et vicieuse : elle rapproche ses lèvres et fait une sorte de petite moue d'où il ne s'échappe trop souvent qu'une syllabe sourde et sans vie. Nous lui conseillons de s'exercer à mieux articuler, à pincer fortement le mot, pour pouvoir le lancer au loin comme un trait sonore. Malgré ces imperfections, la *Sémiramis* de Rossini, interprétée par deux cantatrices aussi distinguées que les Marchisio et par M. Obin, qui chante et joue le rôle d'Assur d'une manière remarquable, n'en forme pas moins un spectacle digne de l'Opéra et de la capitale du monde civilisé.

Mme Vandenheuvel, la digne fille de M. Duprez, après quelques années de pérégrinations sur les premiers théâtres de province, a été engagée à l'Opéra pour remplacer Mlle Dussy, cantatrice distinguée, au style placide et souriant, qui a préféré le bonheur domestique au bruit de la renommée. Mme Vandenheuvel s'est produite dans le rôle de la princesse de *Robert le Diable*, et elle n'a pas eu de peine à montrer au public qu'elle est une cantatrice de haute lignée, sachant prendre sa place partout où elle se trouve. On peut être plus richement douée par la nature que ne l'a été Mme Vandenheuvel, posséder une voix plus fraîche et plus puissante; mais il est difficile de chanter avec plus de goût, de correction et d'élégance que cette noble artiste.

Mlle Marie Sax, qui n'a point été bercée sur les genoux d'Apollon, car elle est sortie toute vivante d'un café-chantant, a quitté le Théâtre-Lyrique, où elle a été accueillie d'abord, pour venir à l'Opéra, où sa belle et forte voix de soprano s'est essayée dans le rôle d'Alice de *Robert*. Mlle Marie Sax est presque l'opposé de Mme Vandenheuvel; elle a de la voix, mais tout lui manque du côté de l'éducation, et elle ne peut guère prétendre encore qu'à passer pour une élève qui promet de devenir une cantatrice utile. A ce titre, l'administration de l'Opéra a eu raison d'engager Mlle Sax.

Un ténor qui jouit en province d'une certaine réputation, M. Wicart, a donné ce printemps quelques représentations à l'Opéra. Il a chanté le rôle d'Arnold de *Guillaume Tell* avec talent, surtout le duo avec Mathilde et l'incomparable trio du second acte. La voix un peu gutturale de M. Wicart est un ténor élevé, dont il se sert avec adresse. Il passe sans brusquerie de la voix de poitrine à la voix mixte, d'où il saisit les sons super-laryngiens avec vigueur et sans trop d'efforts. A tout prendre, M. Wicart est un chanteur qui n'est pas dépourvu de mérite.

Le théâtre de l'Opéra-Comique, où semble régner depuis quelques mois une activité intelligente, a changé de direction. M. Roqueplan a fait place à M. Beaumont, qui a déjà donné des preuves de bon vouloir. Il était grand temps que ce théâtre chéri de la bourgeoisie française qui aime la musique, mais non à l'excès, et toujours tempérée par un dialogue vif et pressant, reçût une impulsion favorable. M. Roger y a donné quelques représenta-

tions qui ont plus excité l'enthousiasme des journaux que celui du public. M. Roger fera bien de garder pour l'Angleterre ou pour l'Allemagne les restes d'une ardeur qui s'éteint depuis dix ans. M[me] Ugalde, qui ne faisait pas l'ornement du Théâtre-Lyrique, où elle est restée quatre ou cinq ans, est revenue au berceau de ses succès. Si M[me] Ugalde était femme à conformer son humeur à sa fortune et se résignait à n'accepter que des rôles secondaires qui exigeraient plus de verve que de goût, plus d'esprit et d'activité scéniques que de voix, elle pourrait être encore utile à un théâtre qui a autant besoin de comédiens que de chanteurs. Quelques opérettes en un acte ont été données à l'Opéra-Comique que, pour l'honneur de la chronologie, nous voulons bien mentionner. Qui se souvient encore de *l'Habit de Milord*, qui a été représenté le 16 mai, paroles de MM. Sauvage et Léris, musique de M. Paul Lagarde? *Le Docteur Mirobolan*, dont la première représentation a eu lieu le 28 août, est une vieille pièce d'un contemporain de Molière, Hauteroche, qui lui avait donné le titre de *Crispin Médecin*. Ce sont MM. Cormon et Trianon qui ont approprié cette plaisanterie un peu trop prolongée peut-être aux besoins de la musique que M. Gautier s'est chargé de composer. M. Gautier, qui a déjà écrit la musique de deux ou trois opéras en un acte, tels que *Flore et Zéphir* au Théâtre-Lyrique et *le Mariage extravagant* à l'Opéra-Comique, est un de ces compositeurs laborieusement fabriqués par le Conservatoire et couronnés par l'Institut, qui ont du talent, du métier, beaucoup d'assurance sans idées. M. Gautier me fait l'effet d'un homme gros et bien portant qui se croit plaisant, et qui débite avec assurance des lazzi d'un goût équivoque, qu'il prend pour des traits d'esprit, et peut-être pour mieux que cela. Je puis assurer à M. Gautier qu'il se trompe et qu'il rit tout seul de ses propres facéties, qui laissent le public froid. Dans toute la partition du *Docteur Mirobolan*, où MM. Couderc, Lemaire et M[lle] Lemercier sont si drôles et si franchement comiques, je n'ai pu remarquer qu'un agréable duo entre Crispin et Dorine. L'administration de l'Opéra-Comique a dédommagé le public de toutes ces fades drôleries en reprenant, le 2 août, un charmant chef-d'œuvre de l'ancien répertoire, *le Chaperon rouge* de Boïeldieu. Pourquoi n'avouerais-je pas ma faiblesse? J'aime mieux ces contes de Peau-d'Ane saupoudrés de bel esprit et de fausse naïveté, ces baillis vénérables, ces monseigneurs, ces Frontins, ces Colettes pimpantes, tout ce personnel classique du vieux théâtre de Monsigny et de Grétry, que les imbroglios prétentieux, la gaieté forcée et les élans d'une sentimentalité exagérée qui caractérisent la plupart des pièces modernes. Je ne prétends pas dire, assurément, que le *libretto* du *Chaperon rouge*, tiré d'un conte de Perrault par un faiseur habile, Théaulon, soit d'une contexture bien piquante; mais, jouée par des artistes intelligens, cette pièce s'écoute avec plaisir, accompagnée de la musique de Boïeldieu, pleine de grâce, de sentiment et d'à-propos scénique. *Le Chaperon rouge* fut donné pour la première fois le 30 juin 1818; il était interprété dans l'origine par Martin, Ponchard, M[mes] Gavaudan, Boulanger et Desbrosses. Boïeldieu, qui avait alors quarante-trois ans, avait déjà composé un grand nombre d'opéras, parmi lesquels on remarque *Zoraïme et Zulnare*, *le Calife de Bagdad*, *ma Tante Aurore*, *Jean de Paris*, *le Nouveau Seigneur de Village* et *la Fête du Village voisin*. Dans tous ces ouvrages, Boïeldieu avait révélé une sensibilité exquise, un esprit fin, une imagination

heureuse et un sentiment parfait des situations dramatiques dans le cadre et le style tempéré de l'Opéra-Comique. Telles sont aussi les qualités qui distinguent la partition du *Chaperon rouge,* qui a précédé *la Dame Blanche* de sept ans. Boïeldieu n'est pas un grand musicien, mais il est sérieux, laborieux, amoureux de son art, dont il s'efforce de surmonter les difficultés, et il a le don suprême de la grâce et de l'invention mélodique. Il est un peu dans l'école française, dans le cadre modeste où a brillé son aimable génie, ce que Cimarosa est dans l'école italienne, un mélange heureux de finesse et de sentiment, de gaieté tempérée, de tendresse, de sourires et de larmes, un bouquet exquis de chants et d'harmonies faciles appropriés à la situation. L'œuvre de Boïeldieu forme l'heureuse transition entre Grétry et Hérold, qui est, avec Méhul et Cherubini, la plus haute expression musicale du genre de l'opéra-comique.

La plus grande partie des morceaux du *Chaperon rouge* est devenue populaire. Tout le monde connaît la jolie romance *Le noble éclat du diadème,* — les délicieux couplets *Robert disait à Claire,* — l'air *Anneau charmant si redoutable aux belles,* — la ronde *Depuis longtemps gentille Annette,* — et le chœur de *L'aurore naissante.* Quelle est la partition moderne, je vous prie, qui renferme un si grand nombre de mélodies saillantes vivant de leur propre vie et pouvant être surprises, sans désillusion, dans le simple appareil d'un accompagnement de piano? Oh! nous sommes devenus trop savans pour nous contenter de ces simples et touchantes mélodies, qui ne sont bonnes que pour les admirateurs soucieux des chefs-d'œuvre du passé. *Le Chaperon rouge* est monté aussi bien que possible avec le personnel existant à l'Opéra-Comique. Mme Faure-Lefebvre est gracieuse dans le rôle de Rose-d'Amour, et M. Montaubry, qui vient de prendre tout récemment le rôle de Rodolphe, confié d'abord à M. Crosti, y montre du talent comme chanteur et une certaine désinvolture qui n'est pas dépourvue de grâce comme comédien. Nous trouvons même que M. Montaubry a fait des progrès, et qu'il est parvenu à corriger un peu l'afféterie et le style trop léché que nous lui avons reprochés si souvent. M. Montaubry chante avec plus de naturel, et sa manière de phraser nous a paru plus large et d'un meilleur goût. Allons, que la direction nouvelle de l'Opéra-Comique persévère dans sa louable activité, et le public ne fera pas défaut à ce théâtre, aimé de la grande majorité du peuple français.

Comme tous les ans, le Théâtre-Lyrique a rouvert ses portes le 1er septembre. Il avait clos la saison précédente par quelques petits ouvrages en un acte, tels que *les Valets de Gascogne,* représenté le 2 juin, et dont la musique fade et incolore est d'un M. Dufresne et le *libretto* de M. Philippe Gilles. Le 17 juin, le même théâtre a eu le courage de donner *Maître Palma,* en un acte, dont la musique, assure-t-on, est l'œuvre d'une femme qui a gardé l'incognito. Nous pouvons louer au moins sa modestie. Le Théâtre-Lyrique avait fait mieux que cela en reprenant le 5 juin *les Rosières,* opéra-comique en trois actes de M. Théaulon, musique d'Hérold. Ce charmant ouvrage, où l'on sent déjà la main de l'auteur de *Marie,* de *Zampa* et du *Pré aux Clercs,* a été représenté pour la première fois le 27 janvier 1817. Hérold, qui devait mourir si jeune, hélas! avait alors vingt-six ans.

Il était arrivé d'Italie depuis deux ans, et ne s'était encore fait connaître

à Paris que par sa collaboration, avec Boïeldieu, à un opéra de circonstance, *Charles de France.* Il y a de très jolies choses dans la partition des *Rosières,* dont la pièce est fort amusante : l'ouverture d'abord, qui est clairement dessinée, et où quelques soupirs de cor, au commencement, indiquent déjà le style du *Muletier;* puis viennent deux jolis morceaux pour voix de ténor, l'air de Bastien et celui du comte, *Gentille rosière,* la ronde que chante Florette et le quatuor qui suit, où l'on sent poindre l'instinct de modulation qu'Hérold développera plus tard. Au second acte, on remarque encore un quatuor avec chœur plein de charme, la romance d'Eugénie, *Je suis sage et j'obtins la rose,* qui est accompagnée avec beaucoup d'élégance; le duo pour soprano et ténor, qui rappelle la manière de Boïeldieu, et la marche avec la scène finale, qui est un petit chef-d'œuvre. Au troisième acte, on peut signaler aussi un joli duo pour soprano et ténor qui se termine en trio, et les couplets que Mlle Girard chante avec esprit. C'est beaucoup pour un opéra en trois actes, qui n'a pas les proportions exagérées des ouvrages du jour, que d'offrir tant de morceaux agréables et piquans, revêtus d'une harmonie distinguée et d'une instrumentation claire, nourrie et déjà traversée par des modulations incidentes qui trahissent le génie d'un coloriste et d'un compositeur dramatique. L'opéra des *Rosières,* dont on vient de publier la partition pour piano et chant avec un soin et un goût qui font honneur à l'éditeur ainsi qu'à l'artiste, M. Léo Delibes, qui l'a arrangée, reparaîtra probablement au Théâtre-Lyrique, où il a été exécuté avec ensemble et beaucoup de succès. Nous ne croyons pas être téméraire en présumant que *les Rosières* seront plus profitables à l'administration du Théâtre-Lyrique que *Crispin rival de son maître,* comédie de Le Sage mise en opéra-comique par un chef de musique de régiment, M. Sellenik, et que *l'Auberge des Ardennes,* chef-d'œuvre en deux actes de MM. Michel Carré et Jules Barbier, illustré par la musique de M. Aristide Hignard! Nous préférons à tout cela *les Dragons de Villars,* opéra-comique en trois actes, qu'on vient aussi de reprendre au Théâtre-Lyrique, où il a été représenté pour la première fois il y a quelques années. L'opéra des *Dragons de Villars,* que la province, après Paris, a accueilli avec beaucoup de faveur, est l'œuvre soignée et souvent réussie d'un compositeur de mérite, M. Aimé Maillart, qui a été récemment l'objet d'une distinction honorable que, pour notre part, nous trouvons très bien méritée. Le Théâtre-Lyrique, qui est dirigé maintenant par M. Réty, successeur de M. Carvalho, dont il veut suivre les bons erremens, nous promet une saison intéressante. Gluck ne serait pas abandonné; on reprendrait *Orphée,* et on essaierait, avec le concours de Mme Viardot, *Iphigénie en Aulide,* ou *Alceste* peut-être. Qu'on ose donc faire le bien, puisque tant d'autres ne se gênent pas à faire le mal.

On a fait beaucoup de musique en Europe pendant l'horrible saison qui s'appellera l'été de l'année 1860. Dans le mois de juin, le 24, trois mille orphéonistes réunis de tous les coins de la France par M. Eugène Delaporte, l'organisateur et le chef de cette institution intéressante, se sont transportés à Londres, où ils ont été reçus par de bruyantes acclamations. Quatre séances de musique chorale ont été données au palais de Sydenham qui paraissent avoir produit un puissant effet et de très beaux résultats matériels.

La musique des guides accompagnait cette multitude de chanteurs populaires. Des toasts, des discours semi-politiques, dont l'un a été prononcé par M. Paxton, membre de la chambre des communes, ont fait ressortir l'importance de cette fête paisible de l'art, qui pourrait être considérée comme un nouveau gage de l'alliance nécessaire des deux grandes nations de l'Occident. A Bâle, à Mulhouse, à Poitiers, dans plusieurs villes de l'Allemagne et des bords du Rhin, il y a eu aussi des fêtes, des chants, des réunions musicales de toute nature. A Bade, ce rendez-vous de la fashion de l'Europe, on a fait, comme toujours, beaucoup de musique. M. Gounod y a même composé expressément un opéra sous le titre de *la Colombe,* qui a été accueilli assez froidement, et ne semble pas avoir répondu à l'attente du public d'élite qui en a eu les prémices. Il était cependant chanté par M. Roger, Mme Carvalho et Mlle Faivre.

Nous voudrions bien pouvoir tirer une conclusion de l'ensemble des faits réunis dans cette chronique, et cette conclusion, nous croyons la trouver dans un phénomène curieux sur lequel nous désirons attirer l'attention du lecteur. N'est-il pas singulier qu'au moment où l'esprit de nationalité semble se réveiller de toutes parts, au moment où chaque peuple aspire à revendiquer le droit de vivre conformément aux lois de son génie et aux tendances de sa tradition, nous voyions se produire dans l'économie des théâtres lyriques de l'Europe des combinaisons étranges qui semblent en opposition directe avec la marche de l'esprit politique? Ainsi, pendant que l'Opéra de Paris est desservi depuis une dizaine d'années par des cantatrices italiennes, comme l'Alboni, Mmes Tedesco, Borghi-Mamo et les Marchisio, qui savent à peine la langue du peuple délicat qu'elles doivent charmer, l'Italie, l'Espagne, l'Angleterre et la Russie sont remplies de chanteurs français qui se font passer et qu'on accepte pour des virtuoses italiens. Pendant que M. Roger chante en allemand à la grande satisfaction, assure-t-on, du public de Hambourg et de Vienne, l'Opéra de Paris fait venir un ténor de Dresde, M. Niemann, pour créer le premier rôle dans un opéra très allemand, d'un mérite contesté, le *Tannhauser* de M. Richard Wagner, qu'on traduit expressément pour charmer les loisirs de ce bon peuple français qui croit avoir encore quelque chose de l'esprit gaulois. Le Théâtre-Italien de Paris, dirigé par un Espagnol, et qui est rempli de Bas-Bretons et d'Auvergnats habillés à la mode de Naples et de Florence, nous donnera probablement cet hiver l'agréable opérette de *Martha* chantée par Mlle Battu, qui est aussi Italienne que la musique de M. de Flottow, pendant que les Marchisio chanteront à l'Opéra les inspirations de quelque prince de la confédération germanique. M. Faure, de l'Opéra-Comique, Mlle Poinsot, qui a longtemps chanté faux à l'Opéra, Mme Castellane, qui n'a jamais chanté juste, une foule de petites élèves du Conservatoire couronnées par M. Auber s'en vont par le monde, sous des noms supposés, vendre au poids de l'or leurs voix aigrelettes qu'elles font passer pour des voix italiennes, comme on vend aux Américains et aux cosaques du Don du vin de Champagne fabriqué à Francfort! Mais le comble de toutes ces transmutations, c'est ce qui vient de se passer sur le grand théâtre de l'Opéra de Berlin. Mme Carvalho, une Française s'il en fut jamais, a chanté en italien le rôle de Rosine du *Barbier*

de Séville de Rossini, avec des partenaires qui lui répondaient en allemand! Cela s'est vu et entendu dans la capitale de la Prusse, le centre intellectuel de l'Allemagne, où fut représenté, il y a trente-neuf ans, le *Freyschütz*, cette immortelle protestation du génie national contre la domination exclusive de l'art étranger.

La conclusion à tirer de ces faits singuliers, c'est qu'ils semblent l'indice d'un vaste remuement des esprits et des intérêts, l'indice d'une confusion ou d'une fusion, comme on voudra, des propriétés originelles des choses, des langues et des styles. On dirait que l'art des nuances, expression savante et délicate des variétés de la nature, qui s'est formé lentement sous la tutelle des minorités aristocratiques, tend à disparaître pour faire place à je ne sais quel goût cosmopolite, à un panthéisme de la pensée, à un parlage universel dépourvu d'accent et de distinction, instrument émancipateur de la démocratie et, comme tel, apprécié du philosophe et de l'homme d'état. Mais le poète, mais l'artiste et le critique qui se complaisent dans les nuances infinies de l'âme, dans les manifestations diverses de l'imagination, peuvent-ils voir sans tristesse cette altération de plus en plus grande des propriétés originelles des peuples, des genres et des génies, pour je ne sais quel pathos démocratique qui va se formant sous la pression des majorités triomphantes? Si c'est là le bel avenir que nous promettent les discours officiels où Aristote a été traité d'imbécile, je demande qu'on me reconduise aux carrières, et qu'on me condamne à cet art factice des minorités blasées dont se contentaient le siècle de Louis XIV, celui de Gluck et de Mozart.

P. SCUDO.

—

Un Dernier Mot sur l'Émancipation des Serfs en Russie,
par M. N. Tourguenef; 1 vol., Paris, Franck.

La grave question de l'émancipation des serfs occupe depuis quelque temps tous les esprits en Russie. Une vie tout entière consacrée à cette cause autorisait M. N. Tourguenef, l'auteur de *la Russie et les Russes*, à présenter un plan pour l'exécution de cette grande réforme sociale. Tout le monde est d'accord sur l'urgence et la nécessité de l'émancipation; s'il y a des opinions dissidentes, elles ont honte de se formuler ouvertement, et l'esprit d'opposition s'est réfugié dans l'examen des nombreuses questions de détail que soulève l'application du projet que l'empereur Alexandre II a pris noblement sous son patronage. Indépendamment des difficultés que soulève l'opposition indirecte d'une partie de la noblesse russe, il en est de très sérieuses dont les partisans les plus chaleureux de l'émancipation cherchent la solution, jusqu'ici sans trop de succès.

La publication de M. Tourguenef expose avec une grande lucidité les élémens de ce difficile problème : résumant tout ce qui a été écrit sur ce sujet, l'auteur montre qu'il reste deux systèmes d'émancipation en présence, l'un qu'il nomme le système de la grande concession, l'autre le système de la petite concession. Expliquons ces termes: en émancipant le paysan russe, il faut de toute nécessité lui donner en propriété une partie de la terre. Le

propriétaire peut faire le sacrifice complet d'une petite fraction de sa propriété, et retrouver, en affermant le reste, une partie considérable, sinon la totalité, des revenus qu'il avait coutume de percevoir. Par cet arrangement, l'émancipation du serf peut être complétée du jour au lendemain, une injustice séculaire réparée dans un instant, sans dommage trop grand pour les seigneurs; c'est là le système de la petite concession. Si au contraire le propriétaire doit céder la presque totalité de sa terre aux serfs qui l'habitent, il leur demande de la racheter par un système de paiement que l'on propose à l'état de garantir. M. N. Tourguenef s'attache à démontrer les vices nombreux et profonds de ce système : le rachat est en principe injuste et immoral, et dans l'exécution très difficile, sinon impossible. Cette combinaison place le serf pendant une longue période dans la situation la plus fausse, dans un état qui n'est plus la servitude et qui n'est pas encore la liberté. Enfin, en engageant le crédit public pour des sommes considérables, elle pourrait entraîner une crise financière des plus graves.

Le système de la petite concession nous paraît infiniment préférable à celui de la grande concession et du rachat. Plus radical en apparence seulement, il est au fond bien plus sage et plus équitable; mais il ne suffit pas de faire un choix entre les deux théories, il faut encore régler l'application de celle qu'on se décide à admettre. Que de difficultés nouvelles surgissent alors! Comment concilier le principe de la propriété avec les habitudes sociales de la Russie, et notamment avec l'organisation actuelle de la commune, que tout le monde s'accorde à vouloir maintenir? Quel parti prendre pour les maisons actuellement habitées par les paysans, les enclos qui les environnent et qu'ils cultivent pour eux-mêmes? Comment assujettir toutes les catégories diverses de paysans russes aux règles d'une administration uniforme, appropriée à un état de choses nouveau inauguré par l'émancipation? Ces questions sont abordées et résolues dans le substantiel écrit de M. Tourguenef. Guidé par la connaissance exacte des lois qui président au développement des sociétés civilisées, on sent que l'auteur a été en même temps inspiré par des sentimens de patriotisme et d'humanité dont la chaleur généreuse vivifie la discussion des sujets les plus ardus.

Le projet d'émancipation de M. Tourguenef a au moins sur beaucoup d'autres l'avantage d'avoir été appliqué. En 1859, par une initiative hardie, l'auteur est allé lui-même le mettre à exécution dans la commune de Starodoub, et il fait connaître tous les termes de la convention qu'il a conclue avec les paysans émancipés pour régler les rapports réciproques à l'avenir. Ainsi ce vétéran de la cause de l'émancipation peut se rendre ce témoignage qu'il l'a servie par tous les moyens dont il a pu disposer, dans l'exil comme dans son propre pays, dans la vie privée comme dans la vie publique, par la plume, par la propagande, par l'exemple, mais surtout par cette salutaire influence qu'exerce, au milieu même des sociétés les plus frivoles, un dévouement inébranlable à la liberté.

AUGUSTE LAUGEL.

V. DE MARS.

DE

L'AVENIR RELIGIEUX

DES SOCIÉTÉS MODERNES

I. *Paris, Rome et Jérusalem, ou la Question religieuse au dix-neuvième siècle*, par M. J. Salvador; Paris 1860. — II. *Du Protestantisme en France*, par Samuel Vincent, avec une introduction de M. Prévost-Paradol; Paris 1859. — III. *La Liberté religieuse et la Législation actuelle;* Paris 1860.

Beaucoup de personnes, de celles qu'on nomme éclairées, sont arrivées de nos jours à un système singulier. Persuadées que le bien suprême est l'universelle pacification, elles pensent que tout ce qui divise les hommes doit être prévenu par l'état, et elles ferment les yeux sur les questions qui troubleraient leur heureuse quiétude. La Chine est, sans qu'elles le sachent, l'idéal qu'elles se proposent. Là chacun a son épithète officielle, chacun a droit après sa mort à la considération dont il a joui pendant sa vie; tout magistrat y est intègre, tout préfet bon administrateur; tous les rois ont été des pères : s'ils ne l'ont pas été, nul ne l'ose dire, et l'on raconte que quand les vieux sages trouvaient la trace de quelque méfait commis par les souverains, ils l'effaçaient prudemment. La Chine apparaît de la sorte au premier coup d'œil comme un paradis de sages, et le XVIIIe siècle, qui prit au sérieux cette niaiserie béate des annales du Céleste-Empire, crut avoir trouvé le peuple modèle. En réalité, la Chine, avec ses mandarins, sa police admirable, ses concours de gradués, son instruction publique si largement répandue, a toujours été inférieure à notre Occident, même à ses plus mauvais jours.

Quand nous brûlions des hommes pour des subtilités théologiques, nous étions fort loin assurément de cette indifférence raisonnable pour les choses transcendantes qui est, aux yeux d'un disciple de Confucius, la condition essentielle du bonheur; mais il faut prendre les races dans l'ensemble de leur histoire. La Chine, par suite de cet optimisme obstiné, meurt non pas de vieillesse, mais d'une enfance indéfiniment prolongée. Les nations occidentales, qui ont eu la fièvre ardente de l'absolu et du droit, l'inquisition, le tribunal révolutionnaire, la terreur, sont jeunes, maîtresses du monde. Capables de beaucoup aimer et de beaucoup haïr, elles doivent à leurs excès mêmes d'avoir dans leur passé quelque chose à détester et dans l'avenir un idéal à poursuivre. Les mots de foi et d'espérance ont pour elles un sens : ce sont des races dogmatiques, habituées à préférer mille choses à la vie, possédées d'une confiance invincible en ce qu'elles croient la vérité.

Ce que les politiques superficiels du siècle dernier et du commencement de celui-ci admiraient le plus dans les institutions de la Chine, c'était l'écart prudent où la législation avait eu soin de tenir les questions religieuses. Une sorte d'académie des sciences morales réglant une fois pour toutes les relations de l'homme avec l'infini, un pouvoir central étendant une prudente prohibition sur tout ce qui pouvait monter les têtes et amener des discussions, une religion de cérémonies et d'innocentes parades, leur parurent le chef-d'œuvre d'une administration sage. Dans la persuasion plus ou moins avouée que le but de la vie est de jouir, on regardait comme des trouble-fêtes ceux qui rappelaient les problèmes d'un ordre supérieur. Luther et Calvin étaient des hommes dangereux, qui avaient fait verser beaucoup de sang. Peu s'en fallut qu'on ne reprochât à Pilate d'avoir agi avec trop de faiblesse, et aux commissaires de la police romaine de n'avoir pas exercé une surveillance assez active sur les catacombes. Toute propagande fut un délit. Un des articles organiques du concordat portait que les prédicateurs ne devaient se permettre dans leurs instructions aucune inculpation directe ou indirecte contre les autres cultes autorisés par l'état.

Des réactions vives, et en apparence opposées, ont prouvé que cette tendance étroite de quelques esprits n'était nullement celle de l'Europe, et que l'Occident ne se résignera jamais, pour vivre en paix, à n'avoir plus de motif de vivre. La lutte changera mille fois de face, les partis abandonneront, il faut l'espérer, les armes déloyales dont ils se sont trop souvent servis; mais la guerre ne finira pas. Quelles sont les formes que revêtira l'éternel discord dont Dieu même a semé les germes dans l'humanité? Si les religions ont un avenir, quel est cet avenir? Comment limiter sans l'éteindre le foyer

d'incendie que toute grande société porte en son sein? Comment les proportions des familles religieuses qui se partagent le monde peuvent-elles être modifiées? Quelques livres récens ont appelé l'attention sur tous ces points. Un écrivain connu depuis longtemps par des ouvrages d'une pensée individuelle et hardie, M. Salvador, a publié sur les questions religieuses un des livres les plus originaux qui aient paru depuis des années. Un jeune et brillant publiciste, dont le noble cœur sait comprendre tout ce qui est libéral, M. Prévost-Paradol, en réimprimant un écrit publié il y a plus de trente ans par un des hommes de la génération passée qui eurent le plus de pressentimens de l'avenir, y a joint des vues pleines de justesse et de force sur l'état des diverses communions chrétiennes. Un anonyme a exposé avec une vigueur remarquable les conséquences qui résultent de notre législation des cultes et montré ce qu'il faut entendre par la liberté religieuse. Enfin des événemens contemporains qu'on ne discutera pas ici, car il y a de la gaucherie à proposer sans être consulté des solutions pour des problèmes qu'on n'a pas soulevés, des issues pour des situations qu'on n'a pas faites, ont montré combien les questions religieuses sont encore mêlées au mouvement du monde, combien la politique en doit tenir compte, et combien les maximes suivies jusqu'ici sont devenues insuffisantes en présence des faits nouveaux qui se sont produits. Il faut rechercher si l'on est autorisé à tirer de tous ces faits quelques lumières sur les transformations possibles du code religieux de l'humanité.

I.

La première question qui se présente quand on réfléchit sur l'avenir religieux du monde moderne est celle-ci : Peut-on croire qu'il apparaîtra une forme religieuse nouvelle, expression complète et originale des besoins des temps nouveaux, ou bien ces besoins chercheront-ils à se satisfaire en modifiant diversement les cultes existans? En d'autres termes, en dehors du judaïsme, du christianisme, de l'islamisme, qui occupent à eux seuls depuis douze cents ans le champ clos de la civilisation, se formera-t-il une autre religion n'ayant pas plus de lien avec ces trois-là que Jésus n'en eut avec Moïse, et Mahomet avec Jésus? Ce problème prend dans le livre de M. Salvador un relief singulier. A égale distance et de l'orthodoxie, qui se renferme dans les symboles de l'une des trois religions, et de la libre symbolique, qui les interprète en des sens de plus en plus raffinés, et du déisme, qui n'en garde que le squelette desséché, et de la critique, qui cherche à en saisir la valeur dans l'ensemble total du mouvement de l'humanité, M. Salvador occupe une place à part dans

le travail religieux de notre temps. Si, comme le pensent quelques personnes, notre mal à tous est d'être trop historiens, M. Salvador est le plus exempt du commun défaut de ses contemporains. Nature entière, grande, forte, pleine de race, s'inquiétant peu de faire sourire, se souciant peu de nos nuances, de notre exactitude, étranger à cette fine intuition du passé que la critique allemande a inaugurée, M. Salvador est vraiment un original, un rénovateur religieux. Il ne connaît qu'à demi, il associe librement, il combine. Sa place eût été au XVI[e] siècle, en Hollande, à côté des Spinoza et des Acosta; égaré en un siècle d'analyse, je crains qu'il ne reste une apparition stérile. Le premier en France, M. Salvador aborda le problème des origines du christianisme. Il le fit avec une érudition insuffisante, mais avec un vif sentiment de quelques-unes des données du problème. Nous sera-t-il permis de le dire? il y portait un don de race, cette espèce de coup d'œil politique qui a rendu la race des Sémites seule capable de grandes combinaisons religieuses. Cette race saisit les lignes générales des choses humaines, non comme nous par l'analyse et l'étude érudite des détails, mais par une sorte de vue sommaire, comme Élie du haut du Carmel. La philosophie de l'histoire est une œuvre juive et en un sens la dernière transformation de l'esprit prophétique, la prophétie vers l'époque des Séleucides, devenant vision apocalyptique, et la vision apocalyptique, telle que nous la trouvons pour la première fois chez l'auteur inconnu du livre de Daniel, étant l'antécédent immédiat de l'abbé Joachim, de Bossuet, de Vico, de Herder (1). Quand on connaîtra la philosophie de l'histoire des musulmans par les *Prolégomènes* d'Ibn-Khaldoun, que traduit M. de Slane, on sera surpris des grandes vues d'ensemble que ces sortes de religions unitaires surent inspirer bien avant qu'aucune idée d'une science exacte de l'histoire se fût développée. Abd-el-Kader, de nos jours, a conservé au plus haut degré cette faculté de sa race : c'est le prophète de l'arrière-saison sémitique, le Jérémie de l'islam. M. Salvador m'apparaît parfois sous un jour analogue. Si vous le prenez par le côté de l'exactitude et de l'esprit positif, vous le trouverez bizarre, souvent puéril. Ses combinaisons, empreintes de ce genre d'imagination abstraite qui caractérise le peuple juif, sont souvent arbitraires, et rappellent Philon et la *cabbale*. Son style, admirable quand il répond à une vive inspiration, est souvent inégal et dur; mais il faut se rappeler que la première condition pour les combinaisons fécondes, c'est l'à-peu-près. Mahomet n'eût pas si bien amalgamé le christianisme et le ju-

(1) La théorie des *quatre empires*, qui depuis Bossuet est la base de la théorie historique enseignée dans nos écoles, a été formulée pour la première fois dans le livre de Daniel.

daïsme, s'il avait su lire et si la Bible lui avait été connue directement. La combinaison religieuse de l'avenir, en supposant que l'avenir nous réserve à cet égard quelque surprise, ne viendra certainement pas de critiques et de théologiens. Des têtes ardentes, voyant les choses à travers le voile de leurs rêves passionnés, sont pour cela bien mieux préparées.

M. Salvador est sans contredit l'homme de notre temps qui a conçu une telle rénovation de la façon la plus large. Parfois il rappelle saint Paul par la chaleur de son âme, son ardeur révolutionnaire en religion, et la facilité avec laquelle il se meut au milieu de la confusion. Médiocre historien, il nous surpasse tous par l'entente pratique des choses religieuses. Nous sommes pour la plupart trop chrétiens pour n'avoir pas en religion quelque préjugé, quelque attache d'habitude ou de sympathie. M. Salvador est presque à notre égard ce que devaient paraître les Juifs aux païens de la Grèce et de Rome : un incrédule, un homme dégagé de la tradition, un railleur des dieux. Quelle vivacité originale dans le récit de sa vocation religieuse (1)! Quel prophète d'Israël a plus hardiment affirmé l'avenir de sa race? « Avance, dit-on au Juif, et déclare-nous quel est ton nom? — Mon nom? Je m'appelle Juif, mot qui signifie *louangeur, célébreur invariable* de l'Être, de l'Unique, de l'Éternel (2). — Ton âge? — Mon âge? Deux mille ans de plus que Jésus-Christ. — Ta profession? — Je laisse à l'écart les tristes professions qui m'avaient été faites, et dont je ne manifeste encore que trop l'empreinte et les conséquences; mais ma destination à moi, ma profession traditionnelle est celle-ci : je garantis la sainte imprescriptibilité du nom de la loi, et je suis le conservateur vivant de la noblesse antique et de la légitimité attachée par droit divin au nom, au propre nom du peuple. — Lève la main et promets de parler sans haine et sans crainte, de dire la vérité, toute la vérité. — Je sais de science certaine que, malgré ses admirables grandeurs, Rome est une cité usurpatrice, qu'elle n'est pas la vraie Jérusalem. Pour la gloire universelle de Dieu, de même que dans les intérêts positifs du monde, Rome doit être providentiellement transformée, doit être souverainement remplacée. Je sais de science certaine qu'il faut que la divinité de Jésus-Christ soit modifiée à fond ou rectifiée ouvertement dans une sainte et large mesure. Après avoir rendu au peuple ce qui appartient au nom du peuple, rendez à l'Éternel ce qui n'appartient qu'au nom de l'Éternel. Je sais aussi, et depuis longtemps, qu'il y aura lieu pour les autres nations de rompre un nouveau pain, d'inaugurer le vrai repos, le vrai sabbat de l'Éternel, de célébrer de nouvelles pâques.

(1) *Paris, Rome et Jérusalem*, tome Ier, pages 243 et suivantes.
(2) Le philologue aurait ici quelques réserves à faire.

Voilà mon libre et légitime témoignage. Et de plus, les choses que je sais par l'esprit de tradition, par l'esprit de justice et d'intelligence, ces choses-là, je les veux d'une volonté inébranlable, et elles seront par l'esprit de force morale, par nécessité suprême et divine autorité. »

Tout ce qui a été fait de grand dans le monde a été fait au nom d'espérances exagérées, et le peuple juif a des côtés si étranges qu'il ne faut jamais légèrement parler de lui. Cependant il est des passés si glorieux qu'ils excluent jusqu'à la pensée d'un avenir. Comment parler de l'avenir d'Athènes? Quel destin pour la Grèce ne sera pas obscur, si l'on songe à ce qu'elle a été? Pour le même motif, je n'admets guère qu'à propos des Juifs on parle d'autre chose que de ce qu'ils ont fait. Depuis Jésus-Christ, les Juifs, selon moi, n'ont servi qu'à conserver un livre. Du jour où ils ont transmis la Bible hébraïque à la science européenne, du jour où ils ont appris l'hébreu à Luther et aux Buxtorf, ils n'ont plus rien eu d'essentiel à faire. Certes, depuis ce temps-là, le judaïsme a donné au monde une remarquable proportion d'hommes excellens, distingués ou même de premier ordre; mais c'est là un privilége qu'il partage avec toutes les églises peu nombreuses. Ces petites églises deviennent, par la force des choses, des aristocraties où la lumière se fait plus promptement jour, et où la routine et les préjugés sont plus faciles à percer.

Tout en admirant autant que M. Salvador le rôle du peuple juif dans le passé, je ne puis donc partager ses vues sur le rôle qu'il lui attribue dans l'avenir. Je crois à une réforme du christianisme; mais cette réforme ne consistera pas à revenir au judaïsme. En général, M. Salvador ne se fait pas une idée suffisante de la forte originalité du christianisme pris dans son ensemble. Je persiste à penser, malgré quelques vives répliques (1), que le christianisme n'est pas la continuation du judaïsme, mais bien une réaction contre l'esprit dominant du judaïsme opérée dans le sein du judaïsme lui-même. Quelles qu'aient été à cet égard les vues du fondateur, il faut bien reconnaître que l'attitude de saint Paul, et plus encore la direction qui prévalut dans les églises primitives, ne prêtent à aucune équivoque. Le judaïsme fournit le levain qui provoqua la fermentation, mais la fermentation se fit hors de lui. L'élément hellénique et romain d'abord, puis l'élément germanique et celtique prirent complétement le dessus, s'emparèrent exclusivement du christianisme, et le développèrent dans un sens fort différent de ses origines premières. Schleiermacher et l'école catholique de Munich, M. Lassaulx par exemple, sont dans le vrai quand ils proclament que Socrate et Pla-

(1) Tome Ier, pages 90 et suivantes.

ton sont bien plus nos ancêtres et plus près de Jésus-Christ que les rudes Bédouins du temps de Josué et de David, ou que les Juifs de la ligne pharisaïque (les vrais Juifs), étroits, haineux, exclusifs. M. de Bunsen est dans le vrai quand il pense que le perfectionnement successif du christianisme doit consister à s'éloigner de plus en plus du judaïsme pour faire prédominer le génie de la race indo-européenne. Il y aurait injustice à oublier le service de premier ordre que le peuple juif et le peuple arabe ont rendu à l'humanité en tranchant d'un coup de ciseau hardi l'écheveau inextricable des mythologies antiques; mais c'est là un service négatif, qui n'a eu sa pleine valeur que grâce à l'excellence des races européennes. L'islamisme, qui n'est pas tombé sur une terre aussi bonne, a été en somme plus nuisible qu'utile à l'espèce humaine; il a tout étouffé par sa sécheresse et sa désolante simplicité. Le christianisme n'a échappé à ce danger que parce que l'élément sémitique a toujours été en lui très combattu et a fini par être à peu près éliminé.

Par suite de ses tendances plus juives que chrétiennes, M. Salvador porte, dans sa manière de juger les questions religieuses, un esprit très absolu. Il est injuste pour le protestantisme, parce qu'il ne le voit pas afficher de prétention au droit divin en toute chose; il ne comprend pas l'avenir du christianisme libre tel que les peuples germaniques le conçoivent; il ne tient pas assez de compte de l'Angleterre, des États-Unis; il ne s'aperçoit pas de l'envahissement du monde par la race anglo-saxonne. La séparation du spirituel et du temporel, dont la société juive et la société musulmane n'eurent guère d'idée, et qui a été le salut de l'Europe chrétienne, M. Salvador ne l'admet qu'avec réserve. Il voudrait (ce dont Dieu nous préserve!) qu'ils pussent retrouver un jour leur unité (1). Une certaine tendance théocratique se fait jour çà et là. En cela, M. Salvador se montre encore un vrai Sémite. Les deux grandes formes de la civilisation sémitique ont cela de propre qu'elles n'admettent pas le gouvernement civil dans le sens où nous l'entendons. Le pouvoir, pour le Juif comme pour l'Arabe, vient toujours de Dieu : système déplorable, qui a livré les peuples musulmans, sans une ombre de garantie ni de tempérament, au despotisme, et a créé cet affreux état de société qu'offre l'islam depuis six ou sept cents ans! La théocratie, en attribuant au pouvoir une origine spirituelle, plaît aux esprits élevés; mais elle renferme un poison caché, qui la rend toujours funeste : elle ne peut produire que des pouvoirs absolus. Le principe germanique, que le pouvoir, à ses différens degrés, est la propriété de celui qui l'exerce, en apparence si mesquin, est en réalité bien meilleur, car, en cette manière de voir, tout devient droit personnel : chacun a sa

(1) Tome Ier, page 105.

charte, chacun est roi dans sa forteresse. Il est certain du moins que c'est cette notion-là qui seule a réussi à fonder dans le monde la liberté.

Là est la grande différence qui sépare M. Salvador de nous autres libéraux. M. Salvador veut unir et fonder; il songe à un pouvoir spirituel, il voudrait un symbole et un dogme établi. Nous autres, nous voudrions que chacun eût son symbole; nous craindrions de trop fortes unions, car elles nuiraient à la liberté. Comme toutes les natures exaltées, M. Salvador aime l'unité. Pour nous, au contraire, la division est la condition de la liberté. Il dépendrait de quelqu'un de fondre en une seule les nations, les églises, les sectes, les écoles, qu'il faudrait s'y opposer. Le vieux monde romain a péri par l'unité, le salut du monde moderne sera sa diversité. M. Salvador invite le siècle à regarder vers l'orient et le sud; nous autres, nous lui disons: Fuyez vers le nord et vers l'ouest. L'Orient n'a jamais rien produit d'aussi bon que nous. Qu'y a-t-il de juif dans notre christianisme germanique et celtique, dans saint François d'Assise, dans sainte Gertrude, saint Bernard, sainte Élisabeth, et plus récemment dans Vincent de Paul, Schleiermacher, Channing? Est-ce à ces fleurs écloses au souffle romantique et charmant de nos mers et de nos montagnes que vous comparerez vos Esther et vos Mardochée? Qu'y a-t-il de juif dans le livre de l'*Imitation*, dans la vie monastique, cet élément si capital du christianisme, dans nos saints de l'époque mérovingienne, nos vrais saints? Restons Germains et Celtes; gardons notre *évangile éternel*, le christianisme tel que l'a fait notre verte et froide nature. Tout ce qu'il y a de bon dans l'humanité s'y est greffé, tout progrès moral s'est identifié avec lui. Une sorte de crudité native, et comme un péché originel, distingue les pays et les races sur lesquels cette excellente discipline n'a point passé.

Christianisme est ainsi devenu presque synonyme de *religion*. Tout ce qu'on fera en dehors de cette grande et bonne tradition chrétienne sera stérile. Jésus a fondé la religion dans l'humanité, comme Socrate y a fondé la philosophie, comme Aristote y a fondé la science. Il y a eu de la philosophie avant Socrate et de la science avant Aristote. Depuis Socrate et depuis Aristote, la philosophie et la science ont fait d'immenses progrès; mais tout a été bâti sur le fondement qu'ils ont posé. De même, avant Jésus, la pensée religieuse avait traversé bien des révolutions; depuis Jésus, elle a fait de grandes conquêtes : on n'est pas sorti cependant, on ne sortira pas de la notion essentielle que Jésus a créée. Il a déterminé pour toujours l'idée de religion pure; tout ce qui a été bâti l'a été sur son fondement. La religion de Jésus, en ce sens, n'est pas limitée. L'église a eu ses époques et ses phases; elle s'est renfermée dans des symboles qui n'ont eu ou qui n'auront qu'un temps : Jésus a fondé

la religion absolue, n'excluant rien, ne déterminant rien; ses symboles ne sont pas des dogmes arrêtés, mais des images indéfiniment extensibles. On chercherait vainement une proposition théologique dans l'Évangile. Toutes les professions de foi sont ainsi des trahisons de l'idée de Jésus, à peu près comme la scolastique du moyen âge, en proclamant Aristote le maître unique d'une science achevée, trahissait Aristote. Aristote, s'il eût assisté aux débats de l'école, eût répudié cette interprétation étroite; il eût été pour la science progressive contre la routine, il eût pris parti pour ses contradicteurs du XVI[e] et du XVII[e] siècle. De même, si Jésus veille encore sur les destinées de l'œuvre qu'il a fondée, il est sans contredit, non pour ceux qui prétendent le renfermer tout entier dans quelques phrases de catéchisme, mais pour ceux qui travaillent à le continuer. La gloire éternelle, dans tous les ordres de grandeurs, est d'avoir posé la pierre angulaire du progrès. Il se peut que dans la *physique* et dans la *météorologie* des temps modernes il ne se retrouve pas un mot des traités d'Aristote qui portent ces titres : Aristote n'en reste pas moins le fondateur de la science de la nature. Quelles que puissent être les transformations du dogme, Jésus restera en religion le créateur du sentiment pur; le sermon sur la montagne ne sera pas dépassé. Remarquons même que le fait est ici peu de chose, la biographie d'intérêt secondaire : l'idée est tout en pareille matière. Il sortirait de dessous terre un document qui montrerait que l'estime personnelle qu'on a faite de Socrate, d'Aristote et de Descartes a été exagérée, qu'ils ne sont pas les auteurs des écrits ou des doctrines qu'on leur attribue; nous n'en resterions pas moins aristotéliciens ou cartésiens. Le nom propre n'est ici qu'une marque d'origine, dont l'exactitude n'importe qu'à l'érudit. Aucune découverte ni aucun système ne feront que nous ne nous rattachions en religion à la grande ligne intellectuelle et morale en tête de laquelle brille, à tort ou à raison, le nom de Jésus. En ce sens, nous sommes chrétiens, même quand nous nous séparons sur presque tous les points de la tradition chrétienne qui nous a précédés.

La question religieuse de l'avenir se trouve ainsi fort limitée. Aucune grande création religieuse complétement originale ne naîtra dans notre civilisation. Les tentatives dans le genre du saint-simonisme reposent sur un malentendu; elles veulent appliquer le nom de religion à des choses qui n'ont rien de religieux, le bien-être, l'industrie. Où trouver en tout cela la part de l'abnégation, du dévouement, le sacrifice du réel à l'idéal, qui est l'essence même de la religion? Les tentatives de l'école révolutionnaire ne sont pas moins erronées. La révolution est un fait tout profane; son dernier mot, c'est le code civil. Si l'Amérique renferme encore assez d'ignorance et d'énergie de nature pour qu'il puisse y éclore un de ces mouve-

mens singuliers qui n'ont guère de titre à la créance que d'avoir résisté aux sarcasmes de deux ou trois générations, on peut affirmer que le rationalisme environnant sera assez fort pour les empêcher de doubler le cap après lequel la foi aveugle devient tradition : le point d'attache leur manquera. Le christianisme seul reste donc en possession d'un avenir. Seulement le christianisme est tout un monde : il faut, pour se faire une idée de ses révolutions futures, étudier son état actuel et la proportion des partis qui se sont formés dans son sein.

II.

De tout temps, le christianisme a été très divisé. Résultat de trois siècles d'efforts absolument individuels, il trouva le principe de sa force dans cette division même et dans l'extrême activité qu'elle produisait. L'organisation primitive du christianisme fut en quelque sorte municipale, chaque église existant par elle-même et toutes les églises communiquant entre elles par des *épîtres* et des envoyés reconnus. Les églises ne firent, à vrai dire, que continuer le vaste système de synagogues qui couvrait l'empire à l'époque d'Auguste, et qui s'est continué chez les Juifs à peu près jusqu'aux temps modernes. La vie intime des communautés juives au moyen âge, et encore de nos jours dans les pays où le judaïsme a conservé son organisation originale, est le type de ce qui se passait dans les églises du temps de saint Paul, de saint Ignace, de saint Irénée : mêmes rivalités, mêmes cabales, même éveil sur les questions de doctrine, de discipline, de hiérarchie. *Les églises* ont devancé *l'église*, et même quand celle-ci, devenue officielle, cherche à se modeler sur l'unité de l'empire, la division s'opère par un autre côté. Un parti d'opposition rationnelle se fait jour par l'arianisme et balance pendant près d'un siècle la destinée de l'église orthodoxe. Quand ce type de christianisme, trop avancé pour le temps, disparaît, sauf à revivre mille années après, une opposition bien plus profonde, celle qui tient aux races, commence à se faire jour. L'église se coupe selon la division des deux grandes familles du monde antique. Ce que Rome impériale n'avait pu faire, Rome chrétienne ne le put davantage. De même que la langue latine, à l'heure même où elle étendait ses conquêtes jusqu'en Écosse et en Irlande, s'arrêtait à Naples, devant la ligne grecque du midi de l'Italie, de même l'église romaine se trouva impuissante devant l'église grecque. Photius ne fit que servir d'instrument à une nécessité historique; la séparation était faite depuis Constantin. Ces deux branches du christianisme continuent leur propagande durant tout le moyen âge : l'une s'assimile les peuples germaniques, l'autre les peuples slaves; long-

temps elles se disputent l'empire. L'église grecque, supérieure en culture à l'église latine jusqu'au xe ou xie siècle (1), lui devient très vite inférieure comme force morale : l'islamisme l'écrase; les Slaves, qu'elle s'est affiliés, se réveillent tard; le latinisme, au xvie siècle, prend une immense supériorité. Cette supériorité aboutit, comme toutes les grandes renaissances, à une scission. Le grand réveil chrétien, le protestantisme, se produit dans l'église latine. La force, la profondeur, la liberté du génie germanique éclatent. Ce génie, qui ne s'était assujetti qu'à regret au gouvernement de Rome, réclame ses droits et se crée un christianisme à sa manière, qui, après beaucoup de tâtonnemens, arrive, vers la fin du xviiie siècle et au xixe, à une hauteur religieuse inconnue jusque-là. L'Allemagne à cette époque réalise la plus belle religion qui ait nulle part été professée, et qui s'appelle toujours christianisme. Ainsi à côté des deux vieilles orthodoxies, grecque et latine, qui restent enchaînées dans leurs symboles, se produit une nouvelle forme de christianisme, dont la dernière conséquence, qui est le christianisme libre, ne s'aperçoit que de notre temps. Trois puissances destinées à toujours se combattre sans jamais s'anéantir ni même s'affaiblir, à plus forte raison sans pouvoir se réunir, divisent la chrétienté, et, en la préservant de toute domination exclusive, assurent son avenir, j'ose dire aussi l'avenir de la philosophie et de la liberté.

Cette triple division de la famille chrétienne en effet n'est pas, comme l'arianisme, le pélagianisme, etc., une simple division de sectes : elle correspond à des divisions naturelles, à celles que trace dans le monde civilisé la séparation des races latines, germaniques, gréco-slaves. L'Angleterre tout entière se laisserait séduire à la critique inintelligente du docteur Pusey, qu'elle ne se réconcilierait pas avec le pape. Les théologiens grecs et latins s'entendraient sur *filioque*, que Rome pour cela ne régnerait pas à Moscou. L'inutilité des efforts que ces trois églises ont faits pour s'absorber est désormais démontrée. Au moyen âge, l'église latine pèse sur l'église grecque et sur les petites églises orientales, qu'on peut considérer comme des annexes de l'église grecque, du poids de sa supériorité militaire; depuis le xvie siècle, elle pèse encore sur elles du poids de sa diplomatie et de toute l'importance que lui donne parmi les Slaves la possession exclusive de la Pologne. Elle en détache des branches entières, Arméniens unis, Maronites, Grecs unis. Les

(1) La première moitié du moyen âge latin n'a pas un homme d'une aussi vaste lecture ni d'une aussi belle instruction que Photius. Au xiie et au xiiie siècle, l'Occident est supérieur; aucun Byzantin n'égale Abélard et Roger Bacon. Cependant au xive et au xve siècle les Grecs sont encore nos maîtres; c'est à eux en grande partie qu'on doit la renaissance italienne. Pléthon et Manuel Paléologue étaient après tout les premiers hommes de leur temps pour la culture de l'esprit.

Turcs infligent à l'église grecque un affront en apparence éternel. Mais voici qu'au bout de quatre ou cinq cents ans l'église grecque ressuscite. Une conquête qui pendant des siècles sembla de peu d'importance, celle des Russes, lui confère en un jour un principat égal à celui des Latins. La race imaginative et résistante des Slaves se substitue à la race grecque affaiblie, et au bout de dix siècles l'œuvre de Photius se retrouve comme un phénomène capital de l'histoire du monde. — Le protestantisme ne s'est pas montré moins obstiné : Philippe II, Pie V, le duc d'Albe, les jésuites, Louis XIV s'y sont brisés; l'hérésie, qu'on proclamait exterminée, est restée maîtresse des parties les plus vivantes de l'Europe. Rien donc ne sortira de la lutte réciproque des trois familles chrétiennes : leur équilibre n'est pas moins assuré que celui des trois grandes races auxquelles le monde appartient; leur division préservera l'avenir contre les excès d'un pouvoir religieux trop fort, comme la division de l'Europe doit empêcher à jamais le retour de cet *orbis romanus*, de ce cercle fermé, où nul recours n'était possible contre la redoutable tyrannie qu'engendre toujours l'unité.

La propagande de ces trois grandes églises sur les portions non encore chrétiennes du monde changera-t-elle quelque chose à leur situation respective? En d'autres termes, quel est l'avenir des missions catholiques, gréco-russes et protestantes? Une constante expérience permet de s'exprimer sur ce point avec beaucoup de précision. Peu de dévouemens sont aussi respectables que celui du missionnaire; peu d'institutions ont rendu et peuvent rendre aux sciences historiques et géographiques des services aussi grands que les établissemens de propagande. Si de nos jours les missions protestantes remplissent presque seules ce noble rôle, par suite de la fâcheuse indifférence pour les sciences que montrent trop souvent les missionnaires catholiques, il ne faut pas oublier les belles missions catholiques du XVIIIe siècle, celles des jésuites en Chine, celles des missionnaires italiens dans l'Inde et au Thibet, les Horace della Penna, les Paulin de Saint-Barthélemy, les Tieffenthaler. Toutefois au point de vue des révolutions religieuses le fait des *missions* a toujours été secondaire dans l'histoire de l'humanité. Cette façon d'agir isolée et individuelle, qui est celle des grands apostolats fondateurs qu'on trouve à l'origine de toutes les religions, est insuffisante quand le premier feu de la création est passé. Saint Paul de nos jours ne se ferait pas missionnaire. On ne citerait pas une communauté chrétienne sérieuse qui soit l'œuvre des missions modernes. Les églises de la Chine et du Japon étaient bâties sur le sable. Ni l'héroïsme de François-Xavier, ni l'habileté et parfois la largeur d'esprit des jésuites n'ont pu les empêcher de crouler. Les efforts pour attaquer les grandes religions de l'Asie, l'islamisme, le brahmanisme, le boud-

dhisme, la religion lettrée de la Chine, ont été impuissans. Ce n'est pas vers le christianisme que l'Afrique semble se tourner; à l'heure qu'il est, par une coïncidence singulière, elle se convertit d'un bout à l'autre à l'islamisme. Quant aux races sauvages, ces tristes survivans d'un monde en enfance, à qui l'on ne peut souhaiter qu'une douce mort, il y a presque dérision à leur appliquer nos formulaires dogmatiques. Avant d'en faire des chrétiens, il faudrait en faire des hommes, et il est douteux qu'on y réussisse. On style le pauvre Taïtien à aller à la messe ou au prêche; on ne corrige pas l'irrémédiable mollesse de son cerveau, on le fait mourir de tristesse ou d'ennui. Oh! laissez ces derniers fils de la nature s'éteindre sur le sein de leur mère; n'interrompez pas de nos dogmes austères, fruit d'une réflexion de vingt siècles, leurs jeux d'enfans, leurs danses au clair de lune, leur douce ivresse d'une heure! La grande erreur des jésuites, cette idée que l'éducation de l'homme se fait par le dehors, au moyen de procédés artificiels et de machines pieuses, est au fond de toutes les missions. On crée des Paraguay, des joujoux d'enfant, et l'on croit faire revivre l'Eden!

Est-ce à dire que toute espérance d'agrandissement soit fermée pour le christianisme? Non certes. Si nous prenons l'état géographique du christianisme vers l'an 1500 et si nous le comparons à ce qu'il est de nos jours, nous sommes frappés de ses vastes accroissemens; mais ces accroissemens ne sont pas dus aux missions : ils sont dus à la propagation de la race européenne, en d'autres termes à la conquête et à la colonisation. La conquête et la colonisation renferment tout le secret de l'avenir du christianisme; il faut voir laquelle des trois communions chrétiennes peut se promettre sous ce rapport les plus grands avantages.

On ne peut nier que le protestantisme ne se présente ici avec une certaine supériorité. Les nations colonisatrices sont presque toutes protestantes; le protestantisme, par sa tendance individuelle, la simplicité de ses moyens, son peu de besoin de communier avec le reste de la chrétienté, semble par excellence la religion du colon. Avec sa Bible, l'Anglais trouve au fond de l'Océanie l'aliment religieux que le catholique ne peut recevoir sans tout un établissement officiel d'évêques et de prêtres. « Sur dix hommes, dit très bien M. Prévost-Paradol, qui, la hache et le fusil à la main, s'avancent dans des solitudes inexplorées, y établissent leur demeure et bientôt une cité, y fondent une famille et bientôt un état, un seul à peine appartient à l'église romaine, et le plus souvent, s'il n'en sort pas lui-même, il n'y maintient pas ses enfans (1). » Aussi le protestantisme a-t-il bé-

(1) On estime que, si les catholiques qui émigrent aux États-Unis étaient restés fidèles à leur culte, ils formeraient une population de 7,500,000 âmes; or les États-Unis ne renferment que 2 millions de catholiques, malgré l'annexion du Texas et de la Californie.

néficié des meilleures conquêtes que le christianisme ait faites, les États-Unis, l'Australie, les Indes hollandaises, le cap de Bonne-Espérance. L'Hindoustan et la Chine ont même reçu une forte semence protestante. Presque toute l'Océanie semble destinée à devenir protestante, et ce qu'il y a de plus grave, c'est que ces riches dépôts de race anglo-saxonne jetés au bout du monde colonisent et fructifient à leur tour avec une admirable fécondité. Il y a là une sourde conquête dont les résultats sont incalculables. — On se tromperait cependant si l'on croyait que, dans ce partage de la terre par la race de Japhet, les deux églises orthodoxes n'ont pas aussi, à la suite de la politique, d'importantes conquêtes à accomplir.

La Russie en effet gagne à l'église grecque des tribus nombreuses dans le nord et le centre de l'Asie; les populations bouddhiques paraissent appelées à se souder par là à la société chrétienne. Ces conquêtes se font sans violence et avec assez d'habileté. La Chine recevra probablement du même côté l'apport chrétien le plus énergique. Enfin quelques petites chrétientés schismatiques de l'Orient, les Arméniens par exemple, semblent destinées à se rattacher à l'église gréco-russe, quand elles sortiront de leur isolement. On voit quelle énorme surface semble ainsi dévolue à la famille chrétienne qui un moment avait paru condamnée à périr.

Quant au catholicisme, si son avenir colonial est moins brillant que celui du protestantisme, il ne faut pas s'arrêter à cette vue exclusive. Certes l'Amérique espagnole et portugaise, le Canada, les Philippines, ne valent pas les États-Unis et l'Australie; mais sur tout le littoral de la Méditerranée, Rome peut faire d'importantes conquêtes. Une église qui est celle de la majorité des Français ne peut manquer d'être réservée à bien des fortunes imprévues et de recevoir plus d'un glorieux reflet. Les écoles chrétiennes et les établissemens charitables que le zèle du catholicisme français multiplie en Orient, comme pour combler l'effroyable lacune que l'islamisme porte au cœur, ont de l'avenir. Il est un élément d'ailleurs sur lequel le catholicisme a beaucoup plus de prise que le protestantisme, et même que l'église gréco-russe : je veux parler des petites communautés chrétiennes déchirées ou flottantes que les désastres de l'église grecque l'ont empêchée de s'assimiler, Abyssins, Coptes, Syriens, Arméniens. Rome, par ses apparences traditionnelles, a des avantages auprès de ces églises, et les disputera souvent avec succès à la Russie. La fidélité qu'elle a su inspirer aux Maronites et les services qu'elle en tire sont un fait très caractéristique. La manière abstraite dont le protestantisme aborde ces populations n'est pas en général (il faut faire une exception pour la belle mission américaine des nestoriens d'Ourmia) celle qui paraît la plus propre à assurer auprès de chrétientés aussi abaissées un bien solide succès.

Laissons ces considérations d'un ordre profane, revenons à la conscience; demandons à chacune des trois grandes communions chrétiennes par quel programme elle entend répondre aux exigences des sociétés modernes, et quel compromis elle peut offrir entre la tradition et les besoins nouveaux de l'esprit humain.

III.

Le christianisme a pris dans les sociétés humaines trois positions qui répondent à peu près, quoique non d'une façon rigoureuse, aux trois familles que les races et l'histoire ont formées dans son sein. Pendant les trois cents ans de sa lutte première, le christianisme ne demanda naturellement rien à l'état; il fit ses affaires à lui seul. Persécuté par l'état, il triompha à force de patience et força l'état à signer une paix qui, par un singulier retour, fut beaucoup plus onéreuse pour lui que pour l'état. Il semble qu'il soit dans la nature du christianisme de ne pouvoir être simplement libre et toléré. Dès qu'il n'est plus persécuté, il devient religion d'état. La machine romaine était si puissamment organisée que devenir la religion de l'état, c'était devenir une fonction de l'état. En effet, depuis Constantin, dans toutes les parties du monde qui suivent le sort du vieil empire, l'église est dominée par l'état. Les siéges épiscopaux suivent les divisions de l'empire; l'évêque de Constantinople, siége si moderne, devient pape de l'Orient parce qu'il est l'évêque de la cour, à peu près comme si l'évêque de Versailles fût devenu primat des Gaules. L'église grecque, qui représente cette vieille tradition romano-byzantine, en a gardé la trace ineffaçable; la Russie en a hérité, l'empereur y est chef absolu de la religion. Dans les communautés chrétiennes soumises à la Turquie, par un phénomène inverse, mais très logique, l'église est devenue l'état civil; le patriarche est un administrateur civil autant que religieux nommé par le sultan. La religion est devenue la nationalité, ou pour mieux dire la formation de nationalités, dans le sens que nous attachons à ce mot, a été rendue impossible en Orient.

L'Occident eût, j'imagine, suivi la même ligne si l'unité de l'empire s'y fût maintenue. Le monde byzantin, dans sa décrépitude, nous représente au fond ce qu'eût été l'empire d'Occident sans les Barbares, un monde dénué de liberté et du sentiment de l'infini; mais les Germains, en brisant l'empire et en fondant des royaumes distincts, créèrent pour l'église des conditions meilleures. Chacun de ces royaumes ne pouvant avoir la prétention de représenter l'église universelle, on fut amené à concevoir l'église et l'état comme deux choses distinctes, l'église relevant d'un ensemble plus étendu

que l'état, la catholicité, dont le chef est le pape (1). Le génie des grands papes italiens du XIe, XIIe et XIIIe siècle donna à ce système un cachet de merveilleuse splendeur; l'Occident lui doit son irrévocable primatie. La distinction des deux pouvoirs est pendant tout le moyen âge la condition du progrès, la garantie d'une certaine liberté. Pour en apprécier la valeur, il faut jeter les yeux sur l'islamisme. L'islamisme ne connaît pas la distinction des deux pouvoirs, le monde musulman en a péri; il n'a eu ni Jean Chrysostome, ni Grégoire VII, ni Thomas Becket. On cite quelques belles résistances d'imams; mais jamais de tout cela ne s'est formé un clergé indépendant et jaloux de ses priviléges, jamais non plus ne s'est constitué, en opposition avec l'ordre religieux, un état civil bien défini. Si aujourd'hui la Turquie fait de vains efforts pour constituer une société fondée sur l'égalité des droits, c'est qu'elle lutte contre un principe séculaire et fatal. Héritier des khalifes, c'est-à-dire vice-prophète, le sultan ne peut pas plus présider à un état mixte, où croyans et infidèles auraient les mêmes droits, que le pape ne pourrait, si la moitié de ses sujets étaient juifs ou protestans, leur faire une part dans les congrégations romaines ou le sacré collége. La lutte du sacerdoce et de l'empire a été de la sorte le fait générateur des temps modernes. La théocratie et le despotisme absolu ont été rendus impossibles. Si l'islamisme avait eu cette division féconde, un monstre comme le khalife Hakem n'eût pu se produire, et la science arabe n'eût pas été étouffée par le fanatisme laïque, le pire de tous.

Certes il s'en faut que le régime de division entre les deux pouvoirs qui régna en Occident durant tout le moyen âge fût encore un régime de liberté. L'église latine, bien plus indépendante que celle d'Orient, ne fut pas plus exempte qu'elle d'un mal funeste, conséquence de l'extrême énergie avec laquelle le christianisme affirmait sa vérité divine, je veux dire de l'intolérance. En brisant la vieille *religion d'état* de l'empire romain, le christianisme mit à sa place la *religion absolue*. La dignité de la conscience y gagna; mais des violences inconnues jusque-là furent la conséquence de ce dogmatisme exagéré, et, par un étrange renversement, cette religion, dont la victoire avait été le triomphe de la conscience, s'est trouvée être la religion qui a fait couler le plus de sang. La raison en est simple : le despotisme romain se souciait peu des âmes; sa religion était un règlement de police qui atteignait peu la liberté philosophique. Le christianisme veut les âmes, le dehors ne lui suffit pas; c'est aux

(1) Sous Charlemagne et les Othons, qui ramènent une sorte d'unité pour l'empire d'Occident, l'église latine offre un aspect fort peu différent de l'église grecque.

consciences qu'il porte le fer et le feu : de là des attaques dont la vivacité ne connaît pas de limites. L'empire romain n'a pas persécuté un seul philosophe; le moyen âge chrétien a étouffé la liberté de la pensée par d'atroces supplices. Des souverains que l'église a tenus pour des modèles apparaissent aux yeux de l'histoire impartiale comme d'impitoyables bourreaux. Je ne prendrai pas pour exemple Philippe II, qui fut à la fois un tyran religieux et un tyran politique, un vrai Domitien. Je prendrai le plus honnête homme peut-être qui ait régné, un vrai libéral, un souverain qui respecta tous les droits, et dont la bonté de cœur n'a pas été surpassée: saint Louis est en religion un terrible persécuteur. Il est si convaincu de la vérité de sa croyance qu'il pose en principe que l'homme laïque ne doit répondre aux objections qu'il entend faire contre la foi qu'en perçant le ventre de celui qui les fait (1), et qu'il laisse sans le moindre scrupule l'horrible inquisition dominicaine décimer ses sujets par « l'immuration » et le bûcher en permanence. Dioclétien n'a pas fait cela; on n'a pas vu sous Dioclétien un tribunal suivre contre les chrétiens une procédure aussi odieuse que celle qui est prescrite dans le *Directorium Inquisitorum* de Nicolas Eymeric (2). Aucun proconsul romain n'a écrit un poème comme la *Novelle de l'Hérétique,* de l'inquisiteur Izarn, où chaque argument se termine par cette menace : « Et si tu ne le veux croire, vois le feu allumé où brûlent tes compagnons! » ou bien : « Mais déjà s'appareillent le feu et le tourment par lequel tu dois passer (3). » C'est en ce sens qu'il est permis de dire que la persécution théologique est dans le monde l'œuvre du christianisme. L'islamisme, bien plus dur en un sens, ne chercha jamais à convertir. Son intolérance est celle du dédain : il étouffe le chrétien, il le pille, le massacre dans ses momens de fureur; mais il ne le prêche pas en lui offrant le choix entre ses syllogismes et le bûcher. Le christianisme, avec sa tendresse infinie pour les âmes, a créé le type fatal d'une tyrannie spirituelle et inauguré dans le monde cette idée redoutable, que l'homme a droit sur l'opinion de ses semblables. L'église ne se fit pas l'état, mais elle força l'état à persécuter pour elle. Si le bras séculier exécutait la sentence, le prêtre la prononçait.

En repoussant l'odieux des persécutions de l'empire, qui n'avaient

(1) Voyez Joinville, *Recueil des Historiens des Gaules et de la France,* t. XX, p. 198.

(2) Les actes authentiques de ces horreurs, devant lesquelles pâlissent celles du tribunal révolutionnaire, sont encore en partie inédits. On peut lire les procès-verbaux de l'inquisition de Toulouse publiés par Limborch. Ceux de l'inquisition de Carcassonne sont à la Bibliothèque impériale (Saint-Germain latin, 395 et suiv.). Le *Directorium* a été publié.

(3) *Histoire littéraire de la France,* t. XIX, p. 581.

pas la prétention de s'exercer au nom de la vérité, le christianisme occidental fut donc en réalité au moyen âge une religion armée, violente, impérieuse, ne souffrant pas de discussion. Un tel système valait mieux pour la moralité générale de l'espèce humaine que le système romain, où l'état faisait la religion, et que le système musulman, où la religion fait l'état; mais en réalité il était le plus cruel de tous : il fit de l'Europe latine au XIIIe et au XIVe siècle un champ de tortures; il était en flagrante contradiction avec les principes élevés dont l'Évangile gardait le secret. Une protestation sortie des entrailles mêmes du christianisme éclate au XVIe siècle, un troisième type de société chrétienne se constitue et annonce la prétention de revenir à la primitive liberté. Certes il s'en faut que cette prétention fût dès lors justifiée : le protestantisme, outre beaucoup d'actes de violence qu'il eut à se reprocher, put sembler d'abord n'être que le retour à des idées moins pures sur les rapports de l'église et de l'état. Le luthéranisme mit la théologie dans la main des princes allemands; le calvinisme, dans sa cité idéale de Genève, fonda la république sur la religion. En Angleterre, en Suède, la réforme officielle n'aboutit qu'à des églises nationales absolument dépendantes du pouvoir civil. Néanmoins le principe nouveau, qui était l'âme cachée du mouvement, l'idée d'un christianisme libre que chacun crée et porte dans son cœur, se dégage peu à peu. Les sectes dissidentes dans le sein de la réforme, presque aussi vivement persécutées par les églises protestantes officielles qu'elles l'eussent été par les catholiques, maintiennent et propagent cette idée avec une admirable ténacité. De nos jours elle éclate et triomphe sur tous les points du monde protestant. Une foule de sociétés chrétiennes, n'ayant aucun lien ni avec une église centrale ni avec l'état, existent et fructifient. L'Amérique nous présente ce système érigé en loi constitutionnelle. Ainsi le protestantisme, après trois siècles d'hésitation, arrive à réaliser le programme dont il avait prématurément annoncé l'accomplissement. Il est revenu vraiment à la liberté des premiers siècles, dont toute trace avait disparu depuis le jour où Constantin commença à s'occuper de théologie.

Église libre, comme dans les trois premiers siècles, comme de nos jours en Amérique; — église dépendante de l'état, comme en Russie, comme en Suède; — église séparée de l'état, centralisée à Rome et traitant avec l'état de puissance à puissance, comme dans les pays catholiques : telles sont donc les trois formes sous lesquelles le christianisme s'est mis en rapport avec les sociétés humaines. Voyons laquelle de ces trois formes semble le mieux se prêter aux tendances de la pensée moderne vers un idéal de liberté, de douceur de mœurs, d'instruction et de moralité.

Au plus bas degré, il faut placer sans contredit le système qui fait de l'église une fonction de l'état. Les effets de ce système sont fort divers selon la qualité même des gouvernemens auxquels l'église se trouve assujettie. Assez avantageux dans les pays où les gouvernemens n'ont qu'une action très limitée, il est fatal dans les pays despotiques. En Russie, il a amené les dernières conséquences de la dépression et du servilisme. L'église russe, humiliée, pauvrement recrutée, sans germe apparent de progrès, se traîne dans les bas-fonds du christianisme et presque à sa limite. On ne cite pas d'homme distingué qui soit sorti de son sein. En Suède, l'église d'état aboutit à une intolérance choquante et à une assez grande médiocrité. En Angleterre, l'église officielle, après avoir été odieusement persécutrice à la fin du XVIe siècle et au XVIIe, est arrivée depuis longtemps à un état de nullité assez inoffensive. La routine et les abus y règnent dans une parfaite quiétude ; Oxford, jusqu'aux remarquables mouvemens de ces dernières années, le disputait à Rome pour l'absence de critique et l'obstination des partis-pris. Heureusement des germes d'un bien meilleur avenir se font jour çà et là, et de plus, mérite immense, sans exemple et sans égal, cette église officielle, opulente, patronée par l'état, réunissant les suffrages de la majorité, ne persécute plus les dissidens; elle n'est d'aucun obstacle à la liberté! — Dans les petites principautés d'Allemagne, la dépendance de l'église, après avoir produit au XVIIe siècle un état intellectuel assez effacé, a eu plus tard d'excellens effets. Grâce à la largeur de l'esprit germanique et à l'intelligence remarquable des princes allemands vers la fin du dernier siècle et au commencement de celui-ci, grâce peut-être aussi à ces riches facultés spéculatives que l'Allemagne semble expier par le manque d'influence politique, l'enseignement théologique des universités allemandes a atteint une hauteur, une liberté dont aucun siècle n'avait offert l'exemple. La division de l'Allemagne, qui l'avait faite protestante, portait ici son fruit ordinaire; en créant la rivalité, elle créait la lumière et la liberté.

Ce n'est là qu'une exception, dont il ne faudrait pas tirer de conséquence. En général, la subordination de l'église à l'état est mauvaise et contraire aux vrais besoins de l'esprit moderne. En France surtout, elle serait fatale, et j'envisage comme une grande erreur l'opinion de très bons esprits qui cherchent de ce côté une solution à des difficultés sans cesse renaissantes. L'église gallicane de Pierre Pithou aurait eu tous les défauts de l'église anglicane, et n'en aurait peut-être pas eu les qualités. Les requêtes que les assemblées du clergé de France adressaient au roi avaient d'ordinaire pour objet de solliciter des actes d'intolérance. Je ne doute pas que de nos jours une église gallicane, dépendant de l'état, ne pesât de même

beaucoup plus sur la liberté que l'église dépendante de Rome. Mieux vaut le pape que l'empereur théologien de Byzance ou de Moscou. On connaît ces superbes paroles : « J'allais relever le pape outre mesure, l'entourer de pompe et d'hommages. Je l'eusse amené à ne plus regretter son temporel. J'en aurais fait une idole. Il eût demeuré près de moi; Paris fût devenu la capitale du monde chrétien, et j'aurais dirigé le monde religieux ainsi que le monde politique. C'était un moyen de resserrer toutes les parties fédératives de l'empire et de contenir en paix tout ce qui demeurait en dehors. J'aurais eu mes sessions religieuses comme mes sessions législatives. Mes conseils eussent été la représentation de la chrétienté; les papes n'en eussent été que les présidens. J'aurais ouvert et clos ces assemblées, approuvé leurs décisions, comme l'avaient fait Constantin et Charlemagne. » Je ne connais pas de danger plus grave que celui qu'impliquait ce programme. Les pays d'administration et de centralisation sont ceux où une église nationale produit les effets les plus fâcheux. Pie V et Philippe II n'ont pas arrêté l'esprit moderne; le despotisme administratif l'arrêterait. Celui-ci en effet n'a pas besoin d'être violent. Des brutalités comme celles qui avaient lieu en Judée du temps de Ponce-Pilate, à Rome sous Néron, en Europe au XVIe siècle, ne sont plus à craindre. Et pourtant la liberté que suppose la fondation du christianisme et de la réforme n'existe plus; de simples règlemens de police correctionnelle ont rendu ces grandes apparitions impossibles. M. Michelet a très bien montré comment la persécution des habiles administrateurs sortis de l'école de Colbert, lesquels n'aimaient guère le clergé, a bien plus frappé au cœur ses victimes que la grossière cruauté de l'inquisition espagnole. Quand l'état met la main sur l'âme, cette main est toujours bien plus lourde que celle du prêtre. Le prêtre n'empêche rien de se produire; l'état, avec sa douceur prudente et son système préventif, arrête toute grande initiative. Je ne vois pas une seule vie de saint ou de grand homme dans le passé qui, de nos jours, ne fût une contravention perpétuelle. Nos lois sur l'exercice illégal de la médecine, sur les réunions, sur l'autorisation préalable en fait de culte, auraient suffi pour couper court aux deux ou trois événemens auxquels le monde doit sa vie et son progrès.

La France est fière de son concordat, et en effet le concordat est bien le dernier mot de la révolution dans l'ordre religieux, comme le code civil est son dernier mot dans l'ordre politique. Il a le caractère de tout ce qui est sorti de la révolution : essentiellement administratif, il témoigne une remarquable entente de ce qui fait la force et la paix d'une nation, mais en même temps un singulier oubli de la liberté, un mince respect pour la conscience individuelle, et une complète méconnaissance du côté moral de l'homme. Le concordat se résume en ce mot qu'on prête à Portalis : « Régulariser et resser-

rer la superstition. » L'erreur de la France est en général de croire qu'on peut suppléer à la libre spontanéité des âmes par des institutions bien combinées. Un barbarisme affreux, *moraliser*, est devenu un mot français. Partant de l'idée qu'une nation est heureuse dès qu'elle a un bon code et une bonne administration, n'accordant à l'individu qu'un seul droit, celui de s'amuser à son aise, sans idées, sans opinions, sans rien de ce qui dérange un bonheur vulgaire, les politiques qui tirèrent les dernières conséquences de la révolution devaient être amenés à regarder les croyances religieuses comme un mal inévitable, qu'il faut restreindre et légiférer par de sages règlemens. Mais l'humanité a trop de feu dans le sang pour se contenter d'un éden de bourgeois heureux, s'amusant par escouades, vivant et mourant par habitude, croyant par décret. Le sentiment religieux prendra sa revanche; les cultes aimeront mieux les périls de la liberté qu'une protection obtenue au détriment de ce qu'ils ont de plus cher, le droit de se combattre et de croire qu'ils ne relèvent que d'eux-mêmes et de la vérité.

En somme, le système des églises nationales nous semble avoir peu d'avenir. La conception étroite de la vérité qu'il suppose est contraire à la tendance de l'esprit français vers un idéal universel et commun à tous. Il faut l'optimisme patriotique de l'Anglais pour s'imaginer que l'église de son île doit être la meilleure, parce qu'elle est la sienne. Le sentiment religieux vise de plus en plus à tenir peu de compte des fleuves et des montagnes. Une administration centrale, telle qu'est la cour de Rome, sera d'ailleurs bien plus accessible à certaines idées de progrès que de petites églises dominées par une incurable routine. Rome jusqu'au XVIII[e] siècle a joué dans le catholicisme le rôle d'une capitale plus éclairée que les provinces. Bérenger, Abélard, Roger Bacon ont trouvé plus d'appui ou de tolérance dans la papauté que dans les autorités ecclésiastiques locales. Aucune église locale a-t-elle contribué à la renaissance comme le pontificat romain du XV[e] et du XVI[e] siècle? Quel temps que celui où la découverte d'un auteur latin conduisait à la papauté ou au cardinalat! Qu'on songe à l'incomparable largeur d'esprit que supposent des papes comme Thomas de Sarzane, Æneas Sylvius, Jules II, Léon X, des secrétaires apostoliques comme le Pogge, l'Arétin (Leonardo Bruni), Bembo, Sadolet! Au XVIII[e] siècle même, aucune église nationale ne possédait un Benoît XIV correspondant de Voltaire, un Clément XIV, un Passionei, un Étienne Borgia. La papauté, bénéficiant des rares qualités de l'esprit italien, de son tact, de son habileté, de sa science pratique de la vie, a eu en somme un horizon plus étendu qu'aucune église locale. Si de nos jours il n'en est plus ainsi, c'est que la Rome papale n'est plus un centre italien. Des néo-catholiques français, des Belges, des Irlandais, y font la mode,

et y parlent un langage que ne comprendraient plus les Maï, les La Somaglia.

De ce que le système catholique est préférable au régime des églises nationales dépendantes de l'état, faut-il conclure qu'un tel système représente en religion l'idéal de notre temps? Non certes. La notion ultramontaine d'un pouvoir religieux centralisé dans une capitale, possédant cette capitale et les provinces qui en dépendent en toute souveraineté, traitant avec les états de puissance à puissance, par-dessus la tête des clergés locaux, implique, à mon avis, des difficultés qui se révéleront. Une logique inflexible en effet a de plus en plus amené le catholicisme à fortifier son centre, à y faire refluer toute puissance. De plus en plus les catholiques ont été conduits à croire qu'ils reçoivent de Rome la vie et le salut. Il est même bien remarquable que ce sont les nouvelles conquêtes du catholicisme qui montrent à cet égard le plus de susceptibilité. Le vieux catholique provincial, qui tient sa foi du sol, a moins besoin du pape et est beaucoup moins alarmé des orages qui le menacent que le néo-catholique, qui, en revenant au catholicisme, a envisagé le pape, selon le nouveau système, comme l'auteur et le garant de sa foi. Une sorte de lamaïsme ou de foi en une perpétuelle incarnation de la vérité tend ainsi à s'établir. Par une bizarre rencontre, le plus puissant auxiliaire de ces modernes exagérations a été celui qui en a semblé le plus redoutable ennemi. L'idée que le pape est dans l'église ce que l'empereur est dans l'état, qu'il administre l'église par les évêques comme l'empereur administre l'état par les préfets, que traiter avec lui c'est traiter avec l'église, comme traiter avec l'empereur c'est traiter avec l'état, cette idée-là est une idée de Napoléon. Elle est le fond du concordat. On eût demandé à Grégoire VII s'il se croyait les pouvoirs nécessaires pour biffer d'un trait de plume une église entière et la reconstruire le lendemain selon les vues du souverain temporel, qu'il eût répondu négativement. Les théologiens de ce qu'on appelle la *petite église* produisirent sur ce point d'invincibles argumens. Le concordat est un fait inouï dans l'histoire de l'église et l'acte d'ultramontanisme le plus énorme que la papauté se soit jamais permis. L'évêque, qui, dans les anciennes institutions canoniques, tient son pouvoir d'un droit divin, n'est plus qu'un préfet révocable, même sans qu'il soit en faute, pour le bien de la communauté. Le pape, qui n'a dans l'ancienne église qu'une primauté mal définie, devient l'administrateur général de l'église. La constitution des diocèses comme églises distinctes est profondément atteinte; le réseau peut en être changé quand il plaît à l'administrateur suprême; ils n'ont plus qu'une existence factice comme le département. Le principe administratif de la France fit ainsi dans l'église une complète invasion; le pape

devint le souverain absolu de l'église; tous les droits qui, selon l'ancienne constitution, étaient répandus dans le corps ecclésiastique se trouvèrent concentrés dans sa main.

Les dangers d'une telle organisation s'aperçoivent sans peine. L'expérience a prouvé que les pouvoirs centralisés sont les moins stables, un coup de main suffisant pour les enlever. La révolution est la forme sous laquelle s'opèrent les changemens dans les états de ce genre. Avec la centralisation, la fragilité et la révolution ont fait leur entrée dans l'église. Le pape est bien plus vulnérable qu'une église partout répandue. Le pape d'ailleurs étant mis par le système des concordats en rapport direct avec les gouvernemens, la religion est ramenée dans le cercle des choses mondaines; elle est mêlée à toutes les intrigues de la terre : son représentant n'est plus le pontife, le saint homme, le docteur; elle se personnifie dans des diplomates, des Consalvi, des Caprara. Le pape de la première moitié du moyen âge est certes fort mêlé aux choses de la terre, mais comme un acteur de premier ordre, et même comme le premier de tous. Privé de ce rôle suprême depuis le XIVe siècle, représentant dans le monde une puissance de deuxième ou de troisième rang, le pape des temps modernes est réduit à des moyens humains peu dignes de lui. Le catholicisme a été entraîné de la sorte à devenir une religion essentiellement politique : les jésuites, qui ont tracé le code de sa diplomatie, sont les seuls qui aient compris les exigences de sa position et la ligne de conduite à laquelle il est condamné.

Préjudiciable à la religion, l'organisation ultramontaine ne l'est pas moins à l'état. Ce n'est pas un superficiel préjugé qui a mis en opposition dans certains pays les mots de *catholiques* et de *patriotes*, et en a fait le drapeau de partis contraires. Le catholicisme est en fait bien plus la patrie du croyant que l'état où il est né. Plus une religion est forte, plus elle a cet effet; l'islamisme a totalement tué en Orient la patrie. L'Europe ne court pas les mêmes dangers; mais on ne peut nier que le catholicisme ultramontain ne crée pour la société civile de graves embarras. La religion, dans le système ultramontain, étant une puissance distincte, qui dispose de moyens terrestres, l'état est obligé envers elle à de perpétuelles concessions. Ces concessions sont toujours des diminutions de la liberté publique. Se posant comme une puissance de droit divin, à laquelle obéissance est due même par ceux qui ne la professent pas, l'église, quand elle ne domine pas, se croit persécutée. Elle réclame le droit commun, et elle a raison; mais en réalité elle jouit d'un énorme privilége, qu'elle doit à ses allures hautaines. L'évêque se plaint de ne pas jouir pour la publication de ses mandemens de toute la liberté qu'il désirerait : je suis avec lui dans cette croisade; mais pourquoi l'évêque ne veut-il pas permettre que le libre penseur jouisse de

la même liberté? Pourquoi exige-t-il de l'état que les opinions différentes de la sienne soient exclues de l'enseignement? Si l'évêque pèse sur l'état, il ne doit pas trouver mauvais que l'état pèse sur lui. S'il demande à l'état qu'il ne se dise rien dans les chaires publiques qui soit contraire à ses idées, il ne doit pas trouver mauvais que l'état révise ses mandemens pour qu'il ne s'y trouve rien de contraire à sa politique. Il est peu naturel que le clergé ne puisse recevoir les bulles de Rome que par voie diplomatique; mais il faut se rappeler que le pape est un souverain, et que ses nonces sont des *ambassadeurs*. Il est absurde que l'état force le prêtre à chanter des *Te Deum* et le poursuive quand il refuse de prier; mais il faut se rappeler que ce prêtre tient de l'état un immense privilége, que sa puissance, ses richesses, son règne passé et les beaux débris qui lui en restent, il les doit directement ou indirectement à l'état, qui, depuis des siècles, lui a maintenu un monopole exclusif. Soyez libres, à la bonne heure; mais qu'alors tous le soient! Ne demandez pas à l'état de reconnaître que vous possédez la vérité; défendez-vous sans invoquer l'état contre vos adversaires; ne lui demandez qu'une chose, celle à laquelle tous ont droit, la liberté de croire ce qui vous semble vrai et de faire partager aux autres votre conviction par des moyens avoués de la stricte équité.

C'est là, je le sais, une abnégation impossible. Le catholicisme, persuadé qu'il travaille pour la vérité, essaiera toujours de faire servir l'état à sa défense ou à sa propagande. La formation d'un *parti catholique* ayant pour principe d'employer son influence dans l'intérêt de l'église, d'appuyer ou d'attaquer les gouvernemens, suivant qu'ils servent ou ne servent pas sa foi religieuse, est la conséquence inévitable du système ultramontain. L'histoire de ce parti, auquel n'a manqué ni le talent ni l'habileté, est déjà longue de près d'un demi-siècle; il a toujours parlé de liberté : peut-on dire que ce grand mot ait toujours été la règle de sa conduite? Les belles résolutions de tolérance qu'il prenait quand il était faible, les a-t-il gardées au lendemain de sa victoire? Quand le parti catholique, dans les deux ou trois années qui suivirent la révolution de 1848, arriva à une importance de premier ordre, respecta-t-il beaucoup ses adversaires? Toutes les lois qu'il vota, songea-t-il qu'un jour elles pourraient lui être appliquées? Le concordat de l'Autriche, celui du grand-duché de Bade, qui furent son œuvre, sont-ils vraiment des œuvres de liberté? Lui qui approuvait la révolte de la Belgique contre la Hollande, qui approuverait la séparation de l'Irlande, que dit-il du soulèvement des Romagnes? Il est certain pourtant que les traités de 1815 ne sont guère moins violés dans un cas que dans l'autre. Il déteste à bon droit la terreur; mais il fait l'apologie de Pie V et de l'ordre de Saint-Dominique. Il s'élève contre la tyran-

nie; mais blâme-t-il bien hautement l'église d'avoir fait alliance avec tous les despotismes qui l'ont servie, depuis Philippe II jusqu'à tel président sans nom des républiques américaines? On nous assure qu'il n'en sera plus de même dans l'avenir. Dieu le veuille! Au surplus, peu nous importe: on tient la liberté de soi et non d'autrui. Il faut souhaiter à tous la mesure de liberté que nous voudrions pour nous-mêmes, mais n'attendre que de nous celle dont nous avons besoin, et à laquelle nous avons droit.

Une circonstance particulière complique encore ces difficultés. Comme tous les états centralisés, le catholicisme ultramontain a besoin d'une capitale. Il faut qu'une certaine portion de la surface du monde soit soustraite à toutes les conditions de la vie nationale pour servir de territoire à son administration et de siége à son souverain. La supériorité du protestantisme par ce côté est immense. L'unité du protestantisme est toute spirituelle; il n'a pas besoin d'un pouce de terre pour y établir son centre. Jamais protestant, pour la tranquillité de sa conscience, n'a demandé le sacrifice d'un village de dixième ordre. Mettant son repos non dans la communion avec un chef, mais dans la foi en un livre, et ultérieurement dans la pure idée du Christ, la conscience du protestant est au-dessus des révolutions et des hasards de l'histoire. Ce complet détachement de l'espace, ce spiritualisme absolu, n'admettant de lien avec aucun point terrestre, le catholicisme ultramontain ne saurait le pratiquer. Il ne peut se passer d'un établissement matériel; il faut qu'il ait un patrimoine, une armée, un trésor, une diplomatie, une politique. Il entre en plein dans le courant des choses passagères, il est clair qu'il en doit subir la loi. Il pose sur le sol ruineux de notre planète, il en ressentira toutes les secousses. Pour que l'ultramontanisme en effet pût se promettre des destinées éternelles, il faudrait qu'il fût assuré que le coin de terre sur lequel il a bâti sa ville sainte ne tremblera jamais, et que le peuple qu'il s'est approprié non-seulement restera toujours catholique, mais ne réclamera point son droit de vivre comme les autres nations. Il lui faudrait une ville dans les nuages, un pic inaccessible, où nul voisinage ne vînt le troubler. Voyons si le pays où, en vertu de déductions théologiques fort subtiles, et surtout par suite de nécessités historiques de premier ordre, le catholicisme a placé son siége réunit toutes ces conditions.

Ce pays est l'Italie. Ç'a été là pour le catholicisme une heureuse fortune, et l'Italie, de son côté, y a gagné une destinée brillante et tout à fait à part, qui n'est devenue pour elle un fardeau et une infériorité que depuis les changemens amenés par la révolution dans le train du monde; mais quatre faits considérables se sont introduits, il y a un demi-siècle, dans l'ordre européen, et ont rendu

très difficile à maintenir la séquestration de l'Italie, condition essentielle de la vieille organisation de la papauté. Ces quatre faits sont l'importance prise par le principe des nationalités, — la prépondérance exclusive que les grands états se sont arrogée, — la profonde transformation subie par la papauté elle-même, — la révolution qui, sans distinction de secte, s'est opérée dans le sentiment religieux.

On peut trouver de l'exagération dans les applications diverses que notre siècle tend à faire du droit des nationalités; mais il est certain que le principe des divisions territoriales fondées sur la nature même ou le besoin des peuples tend à se substituer aux divisions fondées sur la convenance des princes. Or la grandeur de la papauté est justement d'être en dehors et au-dessus des nationalités, d'être une machine universelle, d'exiger par conséquent le sacrifice de la nationalité dont elle occupe le sol. Si le pape est Italien, il ne sera pas catholique; s'il est catholique, il ne sera pas Italien. L'histoire est ici d'une logique inflexible; elle nous montre, avec une évidence qui ne peut échapper qu'aux esprits étrangers à toute vue générale, la papauté opposant, depuis le temps des Lombards, un obstacle infranchissable à la formation d'un royaume d'Italie. Je ne veux tenir ici aucun compte d'événemens contemporains dont le caractère est encore tout à fait indécis, et dont les conséquences immédiates ne se laissent pas entrevoir. C'est la gloire de l'église romaine de mépriser les orages qui passent : j'admettrai donc, si l'on veut, que la tentative d'une nationalité italienne, même sous sa forme la plus mitigée, est destinée à une série de défaites, et que dix fois encore Pierre, fort de l'appui de la catholicité, marchera sur l'aspic et le basilic; mais ce que je vois clairement, c'est que chacune de ces victoires lui sera fatale, que chacune d'elles creuse un gouffre où le Vatican s'abîmera, car les peuples ne meurent pas, et les institutions meurent : les institutions périssent par leurs victoires, et les peuples triomphent par leurs défaites. Un duel à outrance est engagé, où l'un des combattans, quoique le plus faible et sans cesse terrassé, ne peut pas mourir. La conséquence inévitable, c'est que l'autre meure. Chaque effort pour étouffer son ennemi coûte à la papauté des engagemens, des compromis, des pactes avec la terre qui lui seront funestes à la longue, et lui enlèveront jusqu'à la dernière parcelle de cette indépendance qu'elle prétendait fonder sur la possession d'une petite principauté.

Ici s'élève contre la papauté temporelle une difficulté bien plus forte que celle qui résulte du réveil des nationalités. L'indépendance papale a été assez bien garantie par sa souveraineté de trois ou quatre millions d'hommes à l'époque où les petits états étaient encore quelque chose. Quand la république de Venise était en Europe une puissance fort respectée et résistait au roi de France, le

souverain de Rome et de Bologne était, dans l'ordre temporel, indépendamment de son prestige religieux, un personnage considérable. Il n'en est plus ainsi depuis que quatre ou cinq grandes agglomérations ont accaparé pour elles seules le maniement des choses européennes. Dans un tel état de choses, on voit sans peine quelle doit être la position des petits souverains. Si l'on peut dire (et certes bien des restrictions seraient ici nécessaires) que, pour les quatre ou cinq grandes puissances, souveraineté est synonyme d'indépendance, il est bien sûr que le petit souverain est, lui, le plus dépendant des hommes. Que dire quand ce petit souverain est en lutte forcée avec ses sujets? Il est clair qu'en ce cas il dépend de la nation qui le garde, ou de la nation sur laquelle il s'appuie contre celle qui le garde. Mieux vaudrait être le sujet libre d'une puissance que d'être ainsi alternativement l'obligé de toutes. La formation d'une armée catholique n'est pas une solution à cette difficulté. Une armée catholique échouera, comme toute chevalerie dans notre âge de plomb, devant la fatalité des grandes masses. La Prusse, avec ses seize millions d'hommes et ses institutions militaires, est à peine assez forte pour faire figure entre les grands états; elle occupe dans le concert européen une position embarrassée. Si la catholicité peut former une armée comme celle de la France, une flotte comme celle de l'Angleterre, je n'ai rien à dire; mais qui ne voit que le principe national seul peut entretenir ces gigantesques appareils? J'ajoute que l'habile parti romain, qui, comptant peu sur les miracles, a toujours courtisé les forces établies bien plus qu'il n'a recherché l'appui de l'enthousiasme religieux, se défiera de l'armée catholique, en neutralisera les effets, et se tournera de préférence vers la diplomatie. Par la fatalité des choses, le pape sera donc réduit à demander la garantie de ses états aux grandes puissances, à épier le succès, à pactiser avec les forts, à s'enfoncer dans le dédale des calculs humains. Ce n'est donc pas de sa petite principauté qu'il tire son indépendance; au contraire sa principauté est le point par lequel il est cloué à la terre et traduit au tribunal des puissances européennes, où le schisme et l'hérésie disposent de la majorité. — J'ajoute encore qu'un grand principe de force, la légitimité, ne saurait être ici invoqué. La légitimité se fonde sur une sorte de mariage séculaire entre une maison royale et une nation, la maison royale s'obligeant à une stricte hérédité, et renonçant à avoir aucun intérêt privé qui ne soit celui de la nation. Il n'y a ici ni maison héréditaire ni intérêts nationaux; la papauté n'est pas plus admise à revendiquer les droits d'une dynastie que le dogat de Venise, et quant aux intérêts qu'elle représente, ils ont cessé depuis longtemps d'avoir rien de commun avec le pays sur la surface duquel elle règne, mais non en vue duquel elle gouverne. Chargé d'une mission universelle, le pape manquerait à ses

devoirs de père commun des fidèles, s'il ne considérait que l'intérêt de sa petite principauté, c'est-à-dire s'il était bon souverain.

Les exagérations introduites de notre temps dans l'idée de la souveraineté spirituelle et temporelle du pape ont donné à cette difficulté des proportions effrayantes. L'Italie a tenu à la papauté tant que la papauté a été italienne et lui a laissé le gouvernement qu'elle aimait, le gouvernement municipal. On eût cherché au XVIII[e] siècle à arracher la papauté à l'Italie, qu'elle l'eût défendue de toutes ses forces. Les choses à cet égard sont irrévocablement changées. D'une part, la papauté devient de plus en plus une administration catholique, où l'influence est exercée par des étrangers. De l'autre, une idée étroite de souveraineté directe et administrative a remplacé à Rome la vieille idée de suzeraineté, qui constituait pour le pape une position plus digne et plus commode. Par un faux calcul dont les conséquences rempliront notre siècle, Consalvi fit adopter ce principe que la souveraineté du pape sur les états qu'on lui rendait en 1815 était une pleine souveraineté, analogue à celle du roi de France, et impliquant l'abolition des anciennes franchises. C'était là en réalité une énorme usurpation, car en 1796 Bologne était une vraie république, n'ayant avec Rome qu'un lien de vassalité nominale; mais c'était la faute du temps: il semble qu'en renversant l'empire on prît à tâche de continuer partout, avec autant de rigueur et moins d'éclat, le système de gouvernement que l'empire avait inauguré. L'idée de la souveraineté napoléonienne devint en 1815 la base du droit public européen : l'Allemagne conservait ses petits princes comme de complets souverains; la restauration conservait le régime préfectoral; le pape et le sultan étaient déclarés rois absolus des pays que la carte leur attribuait. Pour Rome et Constantinople, la faute fut la même. D'un côté elle devait aboutir au massacre des chrétiens, de l'autre livrer les États-Romains, et surtout les Romagnes, à la révolution. Le pape en effet (et je n'entends pas en ceci lui faire un bien grave reproche) ne sera jamais un bon administrateur; le gouvernement des sociétés humaines est descendu à des détails mesquins où la vieille majesté romaine ne peut que se compromettre. Le pape d'autrefois échappait à cette responsabilité par la nature peu précise de son pouvoir; le pape du XIX[e] siècle n'avait qu'un moyen d'y échapper: c'était d'accepter le régime constitutionnel. Il ne l'a pas voulu, et, pour être juste, il faut se demander s'il l'a pu. Je suis loin de méconnaître ce qu'a eu de généreux une tentative où se sont usés de nobles cœurs; j'avoue cependant (et certes j'aimerais à voir mon appréhension déjouée) que l'hypothèse d'une papauté parlementaire au temporel me semble difficile à réaliser. A quelques égards même, on peut dire qu'une telle hypothèse est en contradiction avec les principes essentiels non de la papauté idéale,

mais de la papauté exagérée qui est sortie des maximes de l'ultramontanisme moderne. Je comprends très bien le pape suzerain féodal de provinces assez libres ou protecteur de petites républiques; je ne comprends pas aussi bien le pape constitutionnel, au moins avec les formes d'une représentation centrale. Ce prêtre, qu'il faut faire souverain pour ne le subordonner à aucun souverain, ne doit-on pas craindre de le subordonner à ses sujets? Le catholique, dont la conscience se révolte s'il peut croire que celui qui représente à ses yeux la vérité subit quelque contrainte du dehors, ne se révoltera-t-il pas bien plus encore si son chef infaillible et impeccable dépend d'une chambre toute profane et plie devant son cabinet?

La religion enfin aspirant de nos jours de plus en plus à se renfermer dans les âmes, le fatal attachement à la terre qu'implique le nouveau système ultramontain deviendra très antipathique aux personnes vraiment religieuses : elles finiront par voir un acte de peu de foi dans cette perpétuelle défiance de la vertu du secours divin. Il y a des indépendances tout humaines qui savent fort bien se maintenir sans posséder un coin de terre; pourquoi celui qu'assistent la force et la lumière d'en haut n'aurait-il pas le même courage? Une fausse idée de la souveraineté est au fond des jugemens que portent sur ce point les catholiques; on commence par supposer que l'on ne peut être en même temps libre et sujet, que le souverain est nécessairement un Louis XIV, possédant à la fois les corps et les âmes. Que les catholiques s'unissent à nous pour tâcher qu'il n'en soit plus ainsi. Au lieu de fonder l'indépendance de la foi sur des murailles de pierre, qu'ils travaillent à conquérir la liberté pour tous et à réduire les droits de l'état sur les choses de l'esprit. Que l'action du pape se borne aux intérêts purement religieux, aucun gouvernement n'essaiera de le gêner sur ce terrain. La confession d'Augsbourg, pour se maintenir, n'a pas besoin d'un représentant souverain : elle se défend par la foi commune de ses adhérens.

De toutes parts nous arrivons donc à ce résultat, que l'établissement catholique fondé sur l'aliénation éternelle d'une partie de l'Italie ne saurait se maintenir. L'imprudence que le catholicisme a faite en se centralisant outre mesure apparaîtra avec une effrayante clarté. On maudira le jour où César Borgia donna à la papauté les provinces qu'il avait conquises par des procédés admirés de Machiavel. Ah! gonfalonier de la sainte église, quel triste cadeau vous lui avez fait! On regrettera les moyens termes qui rendaient l'inconséquence possible et facile. On reconnaîtra qu'une principauté italienne était un mauvais moyen pour maintenir l'indépendance de la religion. Ainsi le catholicisme sera amené à préférer le simple appel à la conscience au régime protecteur. D'une part, il sera assez fort pour rendre impossible une église nationale, administrée par

l'état; de l'autre, il ne pourra pas défendre son établissement central : il restera à l'état de puissante association libre, reposant sur une force morale répandue partout. Ce jour-là l'église réclamera la liberté avec une ardente bonne foi, et elle lui rendra de grands services, car elle en aura besoin. J'espère qu'aucun vrai libéral ne lui rappellera avec ironie le temps où elle s'arrogeait le droit divin de régner, où elle traitait tout dissident de rebelle, et repoussait l'égalité des droits comme une injure à la vérité.

A Dieu ne plaise que je semble jamais méconnaître la grandeur du catholicisme et la part qui lui revient dans la lutte que soutient notre pauvre espèce contre les ténèbres et le mal! Que de bien jaillit encore au sein des eaux troublées de cette fontaine intarissable, où l'humanité a bu si longtemps la vie et la mort! Même en cet âge de décadence, et malgré des fautes poussées à l'extrême avec une obstination sans égale, le catholicisme donne des preuves d'une étonnante vigueur. Quelle fécondité dans son apostolat de charité! Que d'âmes excellentes parmi ces fidèles qui ne puisent à ses mamelles que le lait et le miel, laissant à d'autres l'absinthe et le fiel! Comme à la vue de ces tentes rangées dans la plaine, et au milieu desquelles se promène encore Jéhovah, on est tenté, avec le prophète infidèle, de bénir celui qu'on voulait maudire et de s'écrier: « Que tes pavillons sont beaux! que tes demeures sont charmantes! » Malgré les limites obligées que le catholicisme pose à certains côtés du développement intellectuel, combien d'esprits, qui sans les fondations religieuses seraient restés ensevelis dans la vulgarité ou l'ignorance, lui doivent leur éveil! Où trouver quelque chose de plus vénérable que Saint-Sulpice, cette image vivante des anciennes mœurs, cette école de conscience et de vertu, où l'on donne la main à François de Sales, à Vincent de Paul, à Fénelon? Même dans cette association, parfois un peu niaise, entre le catholicisme et les débris de la vieille société française, dans ce néo-catholicisme souvent affadi, que de distinction encore! quelle atmosphère pure et honnête! quel effort naïf vers le bien! Ah! gardons-nous de croire que Dieu a quitté pour toujours cette vieille église. Elle rajeunira comme l'aigle, elle reverdira comme le palmier; mais il faut que le feu l'épure, que ses appuis terrestres se brisent, qu'elle se repente d'avoir trop espéré en la terre, qu'elle efface de son orgueilleuse basilique : *Christus regnat, Christus imperat*, qu'elle ne se croie pas humiliée quand elle occupera dans le monde une position qui ne sera grande qu'aux yeux de l'esprit.

IV.

Le monde sera éternellement religieux, et le christianisme, dans un sens large, est le dernier mot de la religion. — Le christianisme

est susceptible de transformations indéfinies. — Toute organisation officielle du christianisme, soit sous la forme d'église nationale, soit sous la forme ultramontaine, est destinée à disparaître. — Un christianisme libre et individuel, avec d'innombrables variétés intérieures, comme fut celui des trois premiers siècles, tel nous semble donc l'avenir religieux de l'Europe. Ils se trompent également, et ceux qui croient que la religion est destinée à perdre peu à peu son importance dans les affaires du monde, et ceux qui voient dans une sorte de déisme le terme final de toute religion. La religion est une chose *sui generis;* la philosophie des écoles ne s'y substituera pas. Le déisme, qui a la prétention d'être scientifique, ne l'est pas plus que la religion; c'est une mythologie abstraite, mais c'est une mythologie. Il exige des miracles; son Dieu intervenant providentiellement dans le monde ne diffère pas au fond de celui de Josué arrêtant le soleil. Ajoutons que des dogmes étroits, secs, n'ayant rien de plastique ni de traditionnel, ne prêtant à aucune interprétation, sont pour l'esprit humain une bien plus étroite prison que la mythologie populaire. Herder, Fichte, Schleiermacher n'étaient pas assez orthodoxes pour une chaire de religion naturelle, au sens de Voltaire; ils ont été d'excellens théologiens. Le principe religieux et nullement dogmatique proclamé par Jésus se développera éternellement, avec une flexibilité infinie, amenant des symboles de plus en plus élevés, et en tout cas créant pour les divers étages de la culture humaine des formules appropriées à la capacité de chacun.

Je sais qu'à beaucoup de personnes une telle solution paraîtra une utopie, et elles auraient raison si l'on parlait ici de mesures à prendre ou de législation à réformer; mais ce n'est point de la sorte que s'opèrent les grandes transformations de l'humanité. La législation des cultes peut rester tant que l'on voudra ce qu'elle est; la seule question intéressante pour le philosophe est de savoir de quel côté va le monde, ou, en d'autres termes, de voir clairement les conséquences qu'impliquent les faits accomplis. Or, s'il est un principe qui s'établisse d'une manière irrévocable, c'est que le domaine de l'âme est celui de la liberté et de l'individualité. Les deux grandes forces de l'Europe moderne, la démocratie française et l'esprit anglais, sont d'accord sur ce point. Les idées opposées sont liées à des partis sans avenir. Tout le faubourg Saint-Germain, avec son oracle M. de Maistre, pèse moins dans le monde que quelques quakers de Manchester. Comment voulez-vous que ces chrétiens lancés au fond de l'Amérique et de l'Océanie conservent avec la vieille Rome, notre mère à tous, les mêmes liens d'obéissance que ceux qui lui doivent la civilisation et la foi? Le christianisme libre est seul éternel et universel. L'idée d'un pouvoir spirituel opposé au pouvoir temporel doit être modifiée. Certes le spirituel n'est pas le temporel; mais

le spirituel ne constitue pas un *pouvoir*, il constitue une *liberté*. S'il y avait ici-bas un pouvoir spirituel, Grégoire VII aurait eu raison dans ses plus hardis paradoxes : le royaume des âmes eût été tout, le royaume des corps bien peu de chose. En réalité, le royaume des âmes n'existe que dans la région des âmes, c'est-à-dire dans le monde de l'idée pure. La liberté est limitée dans l'ordre matériel : le champ de mon voisin m'est interdit, cela est juste et nécessaire pour que le mien le soit à mon voisin ; mais mon voisin ne me fait aucun tort en ayant sur Dieu, le monde et la société les opinions qui lui semblent bonnes, car, en ayant ces opinions, il ne m'enlève rien du droit que j'ai d'en avoir de tout opposées. L'église, si l'on entend par ce mot un pouvoir armé d'autres moyens que ceux de la libre propagande, doit ainsi disparaître, non au profit de l'état, mais au profit de la liberté. Tant qu'il y aura un établissement officiel de la religion, il vaut mieux que les deux autorités soient distinctes que réunies ; mais l'idéal où il faut tendre est justement d'arriver au règne pur de l'esprit, non comme l'entendent les fanatiques et les sectaires, mais comme l'entendent les vrais libéraux, persuadés qu'une croyance n'a de prix que quand elle est acquise par une réflexion personnelle, qu'un acte religieux n'est méritoire que quand il est spontané.

C'est sans contredit le protestantisme qui est le plus près de cet idéal. Se dégageant peu à peu de ses liens avec l'état, le protestantisme arrive de nos jours à sa dernière conséquence, qui est l'organisation libre de la religion et l'union des chrétiens, non dans la lettre morte des symboles, mais dans la pure idée religieuse, telle que l'Évangile l'a pour la première fois exprimée. Sauf la réaction à demi ridicule représentée en Prusse par le *parti de la croix*, le protestantisme, en Angleterre, en France, en Hollande, en Suisse, accomplit chaque jour en cette voie de sensibles progrès. Les églises réformées de France en particulier traversent une crise dont l'issue intéresse au plus haut degré le philosophe et l'homme religieux. Obligées de se serrer pour résister, ces églises étaient restées jusqu'à ces dernières années renfermées dans les étroits symboles du calvinisme. La largeur en religion est le fruit d'une longue paix. Ce n'est pas à des fils de martyrs qu'il faut demander de critiquer les symboles pour lesquels leurs pères ont souffert. Les formules larges ne savent pas se défendre et ne saisissent pas assez l'homme tout entier pour faire endurer cent cinquante ans de proscriptions. Le protestantisme français demandait ainsi à être jugé non par ce qu'il était devenu sous le coup d'odieuses persécutions, mais par ce qu'il eût été s'il fût resté libre. Un demi-siècle de liberté a suffi pour le rendre à sa direction naturelle. Dès l'époque de la restauration, un pasteur de Nîmes, Samuel Vincent, quoique connaissant peu encore

le christianisme germanique, énonçait avec une rare fermeté les vues qui depuis sont devenues des axiomes sur la nature de la croyance religieuse. Plus tard, une influence d'études supérieures, venue surtout de Strasbourg, a renouvelé la tradition des savantes écoles réformées du XVI[e] et du XVII[e] siècle. Le protestantisme français tout entier finira par comprendre que, s'il n'est pas la religion libre, il n'a pas de raison d'exister, que le siècle ne se fera pas calviniste, qu'il ne quittera pas l'église pour la Bible, le concile de Trente pour le symbole de La Rochelle. L'ancien protestantisme confessionaliste et national peut rendre de grands services comme pépinière d'hommes éclairés; mais comme secte particulière il ne peut aspirer à un bien grand avenir.

Le catholicisme, avec la fière audace de ses affirmations et l'idée exagérée qu'il a de ses droits, ne se prêtera point à d'aussi faciles transformations. Il traversera de longs déchiremens avant de renoncer à son règne terrestre, à son khalifat anti-chrétien. Pour dire toute ma pensée, j'avouerai qu'un schisme entre les élémens opposés que le catholicisme renferme dans son sein me semble difficile à éviter. Le parti politique, s'enfonçant de plus en plus dans les intrigues, et le parti sincère, froissé de plus en plus par cette confiance exclusive accordée aux moyens humains, finiront par s'apercevoir qu'ils n'adorent pas le même Dieu. Le moindre malentendu, habilement secondé, qui s'élèverait à la mort d'un pape (qu'on veuille bien relire les deux premières pages de l'histoire du grand schisme d'Occident) ferait passer la scission intérieure à l'état de fait accompli. Toute grande crise religieuse est précédée d'une période d'essais timides, où la pensée d'avenir s'agite en quelques âmes douces, et où les réformateurs, humbles encore, se soumettent à l'église, qui les condamne. Nous sommes à ce moment. La rupture de Lamennais a été un fait isolé, tenant à sa rudesse bretonne, toujours portée aux éclats. La docilité des Lacordaire et des Montalembert résistera à toutes les épreuves. Mesurons l'espace qui s'écoule de Joachim de Flore à Luther, en passant par Pierre-Jean d'Olive, Tauler, Conecte, Savonarole : nous aurons l'espace de temps qu'il faut pour faire d'un saint un hérésiarque. Il est vrai que les mouvemens de l'humanité sont en notre siècle fort accélérés; mais la patience des âmes pieuses est longue : il faut au moins deux générations pour que Rosmini ou Montalembert soient les ancêtres d'un schismatique.

Une objection peut m'être adressée, et je dois la prévenir. « Vous voulez relever la religion, me dira-t-on, et vous cherchez à la soustraire à la régence de l'état; mais vous ne voulez pas, d'un autre côté, qu'elle soit une puissance organisée, qui force l'état à compter avec elle : ne voyez-vous pas que vous l'abaissez, que, n'étant plus

une chose d'état, elle descendra au niveau des opinions de littérature ou d'art, dont l'administration ne se soucie pas, parce qu'elle les trouve au-dessous d'elle? Vous qui savez les conditions de la liberté, ne voyez-vous pas que vous abattez la dernière tour où elle se défend encore? Quoi! dans notre société démantelée, vous applaudissez à la ruine de la dernière forteresse féodale? Vous ne songez pas que cette forteresse pourra être un jour l'unique asile des âmes qui ne voudront pas plier devant la redoutable puissance tribunitienne de l'état! En somme, au milieu de l'universel abaissement de l'Europe, au milieu du silence créé par l'égale sujétion de tous, qui a résisté? qui a parlé? Le pape, les évêques. L'égalité n'est pas une protection; le code n'est un abri pour personne. Si la vieille Rome eût eu de beaux caractères de prêtres, si la puissance pontificale, au lieu d'être absorbée par l'empereur, eût abouti à créer des évêques, le despotisme césarien eût été impossible. La liberté résulte d'un privilége; pourquoi ne voulez-vous pas que l'église ait le sien? » Je le veux certes, s'il m'est permis d'avoir le mien contre elle; mais la faute de l'église n'a-t-elle pas été précisément d'en appeler plus que personne au principe de l'état pour étouffer au nom de l'unité nationale toute dissidence? Qui plus que l'église a invoqué ce redoutable auxiliaire contre ceux qu'elle croit ses ennemis? L'idée exagérée que la France se fait de l'état, les difficultés qu'y trouve l'établissement du régime constitutionnel, ne sont-elles pas en partie l'œuvre du catholicisme? Cette pensée que les choses dont l'état ne s'occupe pas sont par là même des choses moins nobles n'est-elle pas le mal qu'il faut combattre, et n'est-ce pas justement la protection dont plusieurs intérêts sociaux ont besoin contre les tendances nécessairement envahissantes de l'église, qui fait une bonne partie de la force de l'état? Qu'on laisse à l'église son organisation féodale, mais qu'alors on relève de toutes pièces le système des organisations libres; qu'on laisse d'autres églises, d'autres associations de toute nature se former avec un droit égal: sans cela l'injustice est flagrante. Un établissement officiel de l'église peut être une condition de liberté dans les pays déjà libres; mais un tel établissement dans les pays centralisés est au contraire une atteinte à la liberté. Loin de s'exclure, comme l'a cru un publiciste d'ailleurs si pénétrant (1), la liberté politique et la liberté de penser se supposent l'une l'autre, et s'il fallait choisir, j'avoue même que je préférerais la seconde, car on peut être un homme accompli dans un pays qui ne jouit pas de la liberté politique, et sans la liberté religieuse et philosophique on ne peut être qu'un homme fort imparfait.

(1) M. de Tocqueville.

La liberté se trouve ainsi la solution de la question religieuse, plus encore qu'elle n'est la solution des questions morales, sociales, politiques, industrielles. La raison en est simple. Le but de la religion est le bien; or le bien qui n'est pas obtenu par la liberté n'est pas le bien. La religion est un problème que l'esprit crée en s'y appliquant; la vraie et la bonne religion est pour chacun celle qu'il croit et qu'il aime. Le principe libéral par excellence, c'est que l'homme est une âme, qu'on ne doit le prendre que par l'âme, que tout ce qui ne change point l'âme est de nulle valeur. Une justice obstinée, accordant avec une implacable opiniâtreté la liberté à tous, même à ceux qui, s'ils étaient les maîtres, ne l'accorderaient pas à leurs adversaires, telle est la seule issue que la raison entrevoie aux graves problèmes soulevés de nos jours. Je suis porté à croire que si en 1849 on n'avait opposé aux erreurs socialistes qu'un impassible libéralisme, le virus dangereux que les mesures de répression prises alors ont fait rentrer dans le corps social eût perdu toute sa force. Bien des malheurs eussent été conjurés, et de lourdes entraves apportées aux droits de tous n'existeraient pas.

La religion gagnera plus que toute autre chose à ce régime. De grossières associations d'idées très préjudiciables à l'élévation des âmes tomberont d'elles-mêmes. La synonymie établie par l'hypocrisie de la fin du règne de Louis XIV entre libertin et libre penseur disparaîtra. Le catholicisme officiel a pour effet ordinaire d'amener cette confusion; il est triste de songer que, sans l'appui du libertin de petite ville brouillé avec son curé, la révolution du XVIII[e] siècle, qui a fondé l'indépendance de la pensée, ne se fût pas accomplie. L'exemple de l'Italie, flottant depuis le moyen âge entre le matérialisme et la dévotion, dévorée à la fois par la religion et l'incrédulité, paralysée par le catholicisme et n'en sachant point sortir, ne peut être assez médité. En somme, l'indifférence superbe de l'averrhoïsme padouan, qui semblait au XVI[e] siècle d'une si bonne politique, a été une maladresse. On ne combat pas la puissance exclusive d'une religion en lui faisant des protestations mensongères de respect. Le seul moyen pour cela est l'appel infatigable à la liberté.

Le dogmatisme, qui croit posséder la formule éternelle du vrai, le scepticisme, qui nie le vrai, seront toujours dans la direction des affaires religieuses deux guides trompeurs. Rien de ce qui est de l'humanité n'est à dédaigner, mais rien non plus n'est à embrasser d'une manière absolue. Les conditions de la civilisation sont comme celles d'un problème limité, où toute donnée poussée à l'extrême mène à l'impossible. Il ne faut pas toucher imprudemment à ces conditions essentielles du milieu humain, où un degré de chaleur de plus ou de moins produit la vie ou la mort. Souvent, en cet ordre de choses, ce qui paraît le mal est la cheville ouvrière qui soutient

le reste. Tout préjugé est une erreur, et pourtant l'homme à préjugés est bien supérieur à l'homme nul et sans caractère que notre siècle indifférent a produit. Tout abus est blâmable, et cependant la société ne vit que d'abus. Toute affirmation dogmatique renfermée dans une phrase finie est sujette à l'objection, et cependant le jour où l'humanité cesserait d'affirmer, elle cesserait d'être. Toute forme religieuse est imparfaite, et pourtant la religion ne peut exister sans forme. Elle n'est vraie qu'à sa quintessence, et pourtant la trop subtiliser, c'est la détruire. Le philosophe qui, frappé du préjugé, de l'abus, de l'erreur contenue dans la forme, croit posséder la vérité en se réfugiant dans l'abstraction, substitue à la réalité quelque chose qui n'a jamais existé. Le sage est celui qui voit à la fois que tout est image, préjugé, symbole, et que l'image, le préjugé, le symbole sont nécessaires, utiles et vrais. Le dogmatisme est une présomption, car enfin, si, parmi les millions d'hommes qui ont cru tour à tour posséder la vérité, il n'en est pas un qui ait eu complétement raison, comment espérer que l'on sera plus heureux? Mais de même qu'on ne reproche pas au peintre de commettre un contresens puéril en représentant l'idéal sous des formes finies, de même on peut admetre et aimer le symbole, dès que ce symbole a vécu dans la conscience de l'humanité. Sans viser à la perfection absolue, qui, à serrer rigoureusement les choses, serait le néant, on peut croire qu'une carrière immense est ouverte à la raison et à la liberté. Le problème du vrai et du juste est comme celui de la quadrature des courbes, dont on approche tant que l'on veut, sans y arriver jamais.

Éternellement battue en brèche par une moitié de l'âme humaine, la religion résistera ainsi éternellement, appuyée sur l'autre moitié. Si la religion était une simple erreur de l'humanité, comme l'astrologie, la sorcellerie et les autres chimères qui ont été pendant des siècles des croyances générales, la science l'aurait déjà balayée, comme elle a relégué dans les bas étages de la société la croyance aux esprits et aux sorciers. Si d'un autre côté la religion n'était que le fruit du calcul naïf par lequel l'homme veut retrouver au-delà de la tombe le fruit des placemens vertueux qu'il a faits ici-bas, l'homme y serait surtout porté dans ses momens d'égoïsme. Or c'est dans ses meilleurs momens que l'homme est religieux, c'est quand il est bon qu'il veut que la vertu corresponde à un ordre éternel, c'est quand il contemple les choses d'une manière désintéressée qu'il trouve la mort révoltante et absurde. Comment ne pas supposer que c'est dans ces momens-là que l'homme voit le mieux? De l'homme égoïste et dissipé, ou de l'homme bon et recueilli, quel est celui qui a raison? Si, comme le voulaient les sophistes italiens du XVI[e] siècle, la religion avait été inventée par les simples et par les faibles, com-

ment les plus belles natures seraient-elles justement les plus religieuses? Disons donc hardiment que la religion est un produit de l'homme normal, que l'homme est le plus dans le vrai quand il est le plus religieux et le plus assuré d'une destinée infinie; mais écartons toute confiance absolue dans les images qui servent à exprimer cette destinée, et croyons seulement que la réalité doit être fort supérieure à tout ce qu'il est permis au sentiment de désirer et à la fantaisie d'imaginer.

Peut-être quelque chose d'analogue à ce qui s'est passé dans les sciences physiques se passera-t-il ici. Au premier moment, on put croire que les sciences modernes, en détruisant le système primitif où les phénomènes de la nature étaient l'œuvre d'agens libres, allaient détruire la beauté de l'univers et tout réduire à un plat réalisme sans mystère. Bien des âmes tendres pleurèrent ce monde enchanté où vécut l'humanité ignorante, ce monde où tout était moral, passionné, plein de vie et de sentiment. On crut que la science allait diminuer le monde. En réalité, elle l'a infiniment agrandi. Les idées qui semblaient dans l'antiquité les plus exagérées se sont trouvées étroites, mesquines, puériles, comparées à ce qui est. La terre semblable à un disque, le soleil gros comme le Péloponnèse, les étoiles roulant à quelques lieues de hauteur sur les rainures d'une voûte solide, un univers fermé, entouré de murailles, cintré comme un coffre (1), voilà le système du monde le plus splendide que l'on eût pu concevoir. Qui oserait le regretter en présence de celui que la science a révélé? L'hypothèse mécanique de Newton n'est-elle pas plus grandiose que celle des anges mouvant les sphères, et l'histoire du globe, telle que la géologie permet déjà de l'entrevoir, n'est-elle pas plus poétique que le monde façonné à la main il y a cinq mille ans? Croyons hardiment que le système du monde moral est de même supérieur à tous nos symboles. Ne pleurons pas les chimères enfantines des époques naïves. Le rêve pâlit toujours devant la réalité. Laissons la science inflexible attaquer avec la rigueur de ses méthodes ces problèmes résolus depuis des siècles par le sentiment et l'imagination. Qui sait si la métaphysique et la théologie du passé ne seront pas à celles que le progrès de la spéculation révélera un jour ce que le *cosmos* d'Anaximène ou d'Indicopleustès est au *cosmos* de Laplace et de Humboldt?

ERNEST RENAN.

(1) Voir l'étude de M. Letronne sur Cosmas Indicopleustès et les opinions cosmographiques des pères de l'église, — *Revue* du 15 mars 1834.

DE

LA CENTRALISATION

EN FRANCE

La Centralisation, suite à l'Individu et l'État, par M. Dupont-White; Paris, chez Guillaumin.

Bien différente de la vertu, dont on a dit qu'elle est louée et qu'elle meurt de froid, la centralisation est fort critiquée et elle prospère. Rien n'indique en elle souffrance, misère, inanition, et cependant elle ne s'entend guère nommer sans plainte et sans reproche. Plus d'un livre et plus d'un bon livre, un excellent surtout, celui de Tocqueville, a servi à dresser contre elle l'acte d'accusation dont on répète partout les articles, mais elle ne s'en porte pas plus mal; elle va son train, elle gagne du terrain, elle croît en activité et en énergie, quelquefois de l'aveu et avec le concours de ceux qui en médisent. On n'en soutient pas moins qu'elle est un grand mal; on parle de la restreindre, sinon de la supprimer. Ce n'est pas à sa gloire que tournera la conclusion lointaine de l'*Histoire de la liberté politique en France*, de M. de Lasteyrie. M. Duvergier de Hauranne ne lui épargne point sa part dans les revers de nos institutions représentatives. Ce n'est certes pas pour la recommander au pays que M. Béchard a savamment écrit sur le *Droit municipal dans l'antiquité*, et M. de Larcy recherché avec une sagacité curieuse quelles réformes auraient pu sauver la monarchie de quelques-unes des *vicissitudes politiques de la France*. Enfin ces jours derniers, dans un livre mélangé qui, sous le titre de *Varia*, s'écrit

en province avec beaucoup d'indépendance et d'esprit, je trouvais un morceau vif et sérieux qui propose un nouveau système de restauration des libertés provinciales. La clameur est donc forte, et elle n'est pas d'hier; peu s'en faut qu'elle ne soit unanime. Elle ne l'est pas pourtant : *Etiam si omnes, ego non*, a dit un écrivain distingué, dont les ouvrages difficilement populaires ne peuvent être négligés que de ceux qui ne les connaissent pas.

M. Dupont-White est en effet de ces auteurs qui ne sont appréciés que de leurs lecteurs, tandis que d'autres sont admirés sans être lus. La vogue et la célébrité leur viennent d'elles-mêmes. Il y a dans leurs idées et leur talent je ne sais quelle facilité accessible qui leur gagne les esprits, dispense de les étudier pour les comprendre, et leur vaut des prôneurs gratuits et des disciples tout faits. Tel n'est pas M. Dupont-White; sa manière n'a rien de banal, mais rien d'attirant. C'est un esprit élevé, difficile, un peu dédaigneux, qui, fuyant les traits communs, les formes vulgaires, aime mieux satisfaire sa raison que le public. Très sincère dans ses opinions, il les aiguise avec art et se plaît à les présenter par la pointe. Il ne craint pas d'étonner, cherche la vérité sans négliger l'effet, et ne semble sûr de son originalité que lorsqu'il touche au paradoxe. Sa manière est tranchante, familière, cavalière, et cependant artificielle et travaillée. Il joint à la verve la recherche, les tours épigrammatiques aux abstractions sévères, et son style rude et brillant, hérissé de mots scientifiques et de piquantes rédactions, ressemble à la conversation d'un homme de beaucoup d'esprit qui ne s'adresse qu'à des auditeurs intelligens et veut faire penser ceux qui l'écoutent. Il montre dans son livre beaucoup d'admiration pour Montesquieu, et il pourrait bien comme lui s'être attaché, pour éviter l'ennui sans manquer à la gravité, à relever la monotonie des considérations générales par l'originalité d'un talent individuel. Des écrivains s'effacent dans leur œuvre. Montesquieu n'est pas de ceux-là; sans jamais parler de lui, il se montre partout. Quand on l'a lu, il semble qu'on le connaisse; avec l'esprit des lois, il vous donne le sien. L'ouvrage de M. Dupont-White produit une impression un peu analogue. Il y a un homme dans ce livre, on le sent, on le voit, et l'on voudrait discuter avec lui, sans espérer beaucoup de réussir à le persuader.

Les qualités que nous indiquons, quelque éminentes qu'elles soient, ne sont pas de celles qui assurent le plus aux ouvrages d'esprit la commune faveur; peut-être faudra-t-il du temps pour que le nom de l'auteur prenne dans la controverse politique toute la place que mérite son talent. Nous lui savons gré de ne pas trop courir après le succès, de n'écouter que sa raison quand il pense et

son goût quand il écrit. Plus il a de penchant pour la démocratie, mieux il fait de ne pas la flatter en *démocratisant* son style, et ce dédain de la popularité de la forme ajoute à l'estime que nous portons aux convictions comme à la personne de l'écrivain. Tel qu'il est, c'est un véritable publiciste, digne de discuter avec les plus sincères et de se mesurer avec les plus habiles.

Dans un premier ouvrage, qui a rencontré ici même le plus savant appréciateur (1), M. Dupont-White, partant de la foi en un progrès général de l'humanité, s'est demandé quel était, de l'individu ou de l'état, l'agent le plus énergique, le plus actif et le plus nécessaire de ce progrès. Ayant devant lui une doctrine qu'il a nommée l'individualisme, qui attend beaucoup de l'individu, et n'exige pour lui de l'état que sûreté et liberté, il a soutenu une thèse toute contraire qui, espérant plus de la société représentée par l'état que de l'individu, s'expose volontiers au nom de socialisme. Le mot n'effraie pas autrement M. Dupont-White; mais, sans l'accepter ni le craindre, il se bornait, dans son premier ouvrage, à montrer que non-seulement les progrès de la société agrandissaient le rôle de l'état au lieu de le réduire graduellement à un pouvoir négatif, mais encore que le développement de la notion de l'état et de son action était tout à la fois un avantage pour l'état et pour l'individu, une source autant qu'un signe de progrès au point de vue de la justice et du bonheur. M. Dupont-White est donc un libéral qui s'est rangé parmi les défenseurs de l'état, au risque de s'y trouver dans la compagnie de Louis XI, de Richelieu, de Louis XIV et de Napoléon.

C'était toucher de bien près à la question de la centralisation, et dans son nouvel ouvrage il s'est décidé à l'appeler par son nom et à prendre en main la cause de cette cliente peu abandonnée, qui, riche en parens et en époux, n'a rien de commun avec la veuve et l'orphelin. En écrivant ces paroles, hâtons-nous de repousser tout soupçon de vouloir assimiler à un degré quelconque un esprit indépendant, qui prend la vérité où il la trouve, avec cette race d'écrivains qui ne la cherchent jamais que du côté du plus fort. L'histoire, la réflexion, l'observation ont fait tous les frais des convictions du penseur qui nous occupe. Dans la centralisation, il ne voit qu'un grand fait, qu'une force sociale. S'il la soutient, il ne soutient certes pas tous ceux à qui ce fait peut profiter, ou qui exploiteront cette force. Il n'est pas une ligne de son ouvrage qui indique le moindre désir de plaire à quelqu'un ou de servir à quelque chose qui ne fût pas la France, la France d'hier comme celle de demain, et il laisse entrevoir de tout autres desseins que celui de s'accommoder au

(1) *Du Progrès dans les Sociétés et dans l'État*, par M. Littré. *Revue* du 15 avril 1859.

temps et de suivre la fortune. Il est vrai que, rencontrant du côté de sa thèse à peu près tous les gouvernemens que nous avons traversés, il ne regarde ni comme insignifiante, ni comme fortuite, cette constance des événemens à pousser le pouvoir dans la même direction, et se résigne, quoi qu'il en coûte, à soutenir les choses sans les personnes. C'est *quoique* et non *parce que* qu'il se trouve adopter un thème habituellement officiel. L'unité de la France contre le démembrement local et la prédominance de l'état sur les particuliers, voilà pour lui la centralisation; le reste est pur accident.

Même dans ces termes, il nous est impossible de ne pas marquer notre dissidence. Nous croyons à la force de la centralisation, nous admettons qu'à certains égards elle n'a pas atteint son terme, nous voyons qu'elle est chère à tous les gouvernemens sans distinction et commode au pays sous certains rapports : c'est pour cela que nous ne comprenons pas le besoin de la défendre. Dès qu'une grande puissance se montre, c'est de ses abus et de ses excès qu'il faut se préoccuper. Obligés de tolérer, de concéder beaucoup de centralisation, notre souci est de parer aux dangers qu'elle peut avoir, et de chercher surtout ce qu'on peut lui reprendre, lui soustraire et lui opposer. Nous ne différons guère sur les faits avec M. Dupont-White, mais ce qui le rassure nous alarme. Il regarde couler le fleuve avec complaisance, et nous demandons où sont les digues.

I.

Il y a trois manières de justifier la centralisation en France, par la philosophie politique, par l'histoire, par l'observation de l'état présent du pays et généralement des sociétés modernes. Disons sur-le-champ que de ces trois points de vue le dernier est celui qui nous rapproche le plus de l'auteur. Les choses nous paraissent à peu près comme il les voit. C'est la comparaison des avantages et des inconvéniens qui nous divise, peut-être parce que nous ne sommes pas d'accord sur la philosophie et sur l'histoire. Il suit que nous serions peut-être moins séparés dans la pratique, à quelques restrictions près, que dans la théorie. Il n'est pas rare, au reste, que les partis diffèrent moins que les écoles. Ainsi qu'on est conduit au même point par des chemins divers, la même résolution ne suppose pas toujours les mêmes motifs, des argumens très variés produisent une conclusion identique, et surtout des théories qui ne se ressemblent pas amènent des esprits de toute sorte à une semblable politique. Un parti est autre chose qu'une secte; il ne joue un rôle dans le monde que lorsqu'il est multiple dans ses élémens, et qu'il coalise pour un certain but une multitude assez disparate de sentimens et

d'idées. Quand on veut la liberté individuelle, la liberté religieuse, la liberté de la presse, la liberté de la tribune, la responsabilité dans le gouvernement et l'indépendance de la justice, on est du parti libéral; mais on peut disputer entre soi sur les raisons qu'on a d'en être. Qu'a-t-on d'ailleurs de mieux à faire que de s'exercer l'esprit?

La philosophie politique a paru tendre à de certaines heures à supprimer, ou peu s'en faut, le gouvernement. Témoins sévères des fautes ou des méfaits de certains pouvoirs, las de leur obstination à méconnaître, à négliger, à contrarier le vœu ou l'intérêt général, des publicistes ont érigé en système un mécontentement fondé, et, jugeant de l'arbre par ses fruits, ils ont proposé de l'arracher, même ils ont douté qu'il fût à propos d'en replanter un nouveau. S'ils n'ont pas toujours osé regarder le gouvernement comme une superfluité dangereuse, ils ne l'ont accepté qu'à titre de mal nécessaire, et, forcés de le souffrir, ils ont conseillé de le traiter en ennemi. A leurs yeux, tout ce qu'on pouvait lui enlever était de bonne prise. Jamais il ne pouvait être trop faible, trop intimidé, trop décrié. Parce qu'une société qui se conserverait absolument livrée à elle-même serait plus parfaite, on a jugé que la société réelle serait d'autant mieux organisée qu'elle le serait moins. Ce sont surtout les économistes qui ont résolu la question du meilleur gouvernement par une négation. L'ingérence souvent malheureuse de l'administration dans les matières de commerce et d'industrie leur a donné en toute chose une mauvaise idée de la réglementation. Partout où ils l'ont reconnue, ils l'ont proscrite; or, partout où le gouvernement met le pied, il réglemente. Leur doctrine a pour elle des autorités respectables, celle entre autres de l'auteur du *Traité des Harmonies économiques.*

Quoi qu'on pense du système, on avouera qu'il n'a pas fait chez nous de grands ravages; le pouvoir n'y manque de rien. Cependant la théorie qui, par réaction, irait jusqu'à dégrader ou même annuler le gouvernement n'en serait pas moins fondée sur une erreur grave, celle de supposer un antagonisme fondamental entre le pouvoir et la société. La société n'a son existence, ou du moins la garantie de son existence, que dans l'état, et les coups qui frapperaient l'état retomberaient sur elle. On a raison de penser que l'homme sans la société est une triste chimère, et que la société sans autre gouvernement que sa raison et sa vertu est une noble chimère. La cité de Dieu elle-même n'est ni sans loi ni sans maître, tant Aristote a eu raison d'appeler l'homme *un animal politique.* Toutefois si les fautes des gouvernemens ont produit cette thèse excessive qui de leur perversité conclut à leur anéantissement, il faut prendre garde que la thèse opposée ne soit exagérée par la crainte des maux de l'anarchie. Hobbes s'est formé au spectacle des révolutions. On a pu d'un

côté penser trop de mal des gouvernemens, de l'autre on doit éviter de penser trop de mal des hommes, ce qui est beaucoup plus grave; car si les gouvernemens sont mauvais, on peut aviser à en faire d'autres; si ce sont les hommes, il n'y a plus de remède. Qu'est-ce en effet que les gouvernemens sinon des hommes qui en gouvernent d'autres? Il est convenu qu'on doit faire grand cas de la logique de Hobbes. Je ne demande pas mieux que de l'admirer; si cependant le fond de l'humanité est un état de guerre de tous contre tous, si l'homme est un loup pour son semblable, la création du pouvoir politique n'y changera rien : seulement quelques loups seront mieux armés que d'autres. Dans la guerre perpétuelle, certains combattans seront investis à demeure du droit du plus fort. Puis, quand la multitude sera devenue une personne, et qu'à ce titre elle s'appellera l'état, ce sera bien en effet un *Léviathan*, c'est-à-dire un corps monstrueux et redoutable, car d'où lui viendrait alors l'idée de la justice si elle ne l'avait déjà? Et si elle a d'ailleurs l'idée de la justice, l'humanité n'est pas faite comme on l'a dit. Nous n'avons garde d'imputer le pur hobbisme à l'auteur d'un livre où respire la haine du pouvoir absolu. Ce n'est pas M. Dupont-White qui irait offrir sa doctrine, comme une arme à toutes fins, soit à Cromwell, soit à Charles II, indifférent sur le despote, pourvu qu'il ait le despotisme. Il se défend de porter contre l'humanité une sentence dégradante, et nous lui donnons acte de sa protestation; mais s'il ne parle pas comme Hobbes de la grande société, je crains bien qu'il ne soit aussi sévère pour la petite. S'il ne croit pas à l'état de guerre général, il croit à la guerre locale. Quand les hommes se rapprochent, ils sont des loups; la distance seule en fait des anges. L'égoïsme règne dans le cercle étroit des choses particulières et présentes; la conscience se relève sur le terrain de la puissance publique, et c'est ainsi que l'homme, très capable de la liberté politique, ne l'est pas de la liberté civile. Celle-ci n'est que *l'égoïsme qui n'a pas de bannière, pas d'idéal au vent*, manière agréable de désigner l'égoïsme sans le bien public et sans le gouvernement.

Je crains fort que ces principes, provoqués évidemment par l'ouvrage de M. Jules Simon sur *la Liberté*, et tendant à condamner l'administration des localités par elles-mêmes sous le nom de liberté civile, ne soient également incompatibles avec ce qui mérite aussi bien ce nom, je veux dire la liberté individuelle dans la vie privée. On ne voit plus comment on pourrait, ainsi qu'on l'avait pensé jusqu'ici, maintenir l'ordre dans la vie civile par la seule répression : si tout a besoin d'être gouverné, la tutelle de l'individu doit être éternelle; si toute liberté se réduit, comme je l'entends dire, à n'obéir qu'à des lois qu'on a faites, outre que la masse de la société

ne sera jamais libre, l'oppression elle-même pourra devenir liberté grâce à son origine, et la tyrannie populairement votée ne sera plus la tyrannie, tandis que le plus grand prix de la liberté politique est d'être la garantie de la liberté civile.

Si le hobbisme est, ainsi qu'on l'a dit, un chef-d'œuvre de logique, on ne peut impunément lui prendre quelque chose sans être accablé sous le fardeau du tout. Quand vous aurez défini le gouvernement *la discipline qu'il faut à des êtres égoïstes d'une race égoïste, cultivés d'ailleurs par des exemples et des préceptes d'égoïsme*, il vous restera peu de terrain pour combattre le despotisme. Toute limite que vous poserez à *la discipline qu'il faut* sera de pure grâce, une inconséquence généreuse, une généreuse imprudence. Pour légitimer et magnifier le gouvernement, on nous dit que l'égoïsme est un instinct dominateur, maître de l'âme humaine tant que la loi ni le pouvoir n'ont point parlé. Peu s'en faut qu'oubliant vingt passages où le contraire est affirmé, on ne réduise à ce principe de l'égoïsme l'homme individuel. C'est, je ne veux pas dire une tactique, mais une tentation des partisans d'une grande prépondérance de la force sociale sur la liberté personnelle que de flétrir de ce nom ingrat d'égoïsme jusqu'aux sentimens qui animent l'homme dans la défense de son indépendance et le soin de sa dignité. Il semble que toutes les fois qu'il n'invoque pas l'intérêt social, le bien de l'état, l'avantage du grand nombre, il n'obéisse qu'à une odieuse personnalité, et l'on réduit ainsi toute la vie sociale à une lutte entre deux forces, l'état et l'individu; on fait l'un tout dévouement et l'autre tout égoïsme. Cette théorie est commode pour la discussion, mais est-elle exacte? Si l'homme en lui-même n'est juste, bienveillant, généreux, moral qu'autant qu'il est gouverné, comment le deviendrait-il dès qu'il serait gouvernant? Par quel miracle la lumière lui arriverait-elle avec le pouvoir, et quelle chance que l'égoïsme l'abandonnât, parce qu'il acquiert plus de moyens de le satisfaire? L'histoire n'a point prouvé que l'humanité devînt nécessairement meilleure en devenant plus puissante. Si l'homme est avant tout dominé par la passion de tout sacrifier à lui-même, la situation est désespérée. La société est un bois où se déchirent des animaux sauvages, et tout gouvernement est la cour du lion.

Le vrai, c'est que ni la société ni le gouvernement ne sont aussi radicalement détestables, parce que l'homme n'est pas aussi essentiellement mauvais. Tout est faible, imparfait, passionné même et violent. L'individu a besoin de la société, de la loi, du pouvoir : il n'a pas trop de tous ces appuis et de tous ces freins; mais le pouvoir, la loi, la société ont encore plus besoin de la nature humaine. Si la raison et la conscience n'existaient pas, ce n'est aucun gouver-

nement qui en ferait la découverte, et où trouver la conscience et la raison, si ce n'est dans l'homme qui fait les lois et les gouvernemens? Que le socialisme ne dise pas tant de mal des individus : après tout, la société en est faite.

On pourrait croire que ce n'est là qu'une question de métaphysique, et qu'à la pratique on s'accorderait. Je le crois, grâce à l'inconséquence. Un certain nombre de vérités sont devenues de droit commun, qui sont plus fortes que tout système. Personne, je suppose, n'oserait décréter la suppression de la liberté religieuse; qu'est-ce cependant, si ce n'est pas une liberté civile, même une liberté individuelle? Le corps politique n'en a que faire, et même l'unité religieuse lui conviendrait mieux. Aussi, là où cette unité existe, un socialiste conséquent aurait-il grand'peine à s'en départir; la prudence comme la foi le mettrait du côté de l'intolérance. Comment la religion de l'état ne serait-elle pas la meilleure? Et si elle est la meilleure, pourquoi l'exposer à la concurrence de l'erreur, aux attaques de l'hérésie, c'est-à-dire de la religion de l'égoïsme? Mais n'entendons-nous pas tous la voix de la conscience qui nous crie que ce sont là des maximes nulles de plein droit?

Je suis avec les défenseurs de l'état contre ceux qui le nient, le minent ou l'avilissent; mais à ceux qui ne s'effraient pas du mot de socialisme, il faut bien dire que le mot d'individualisme ne me fait pas peur, et que sans manquer à la majesté de la loi, sans rien contester à l'état de ses droits, et même en donnant à toutes ces choses, loi, état, public, un nom encore plus imposant et plus cher, en les appelant la patrie, je ne suis pas disposé à faire bon marché du droit de l'individu. En un certain sens, je le mets au premier rang, car au fond c'est pour lui que tout tourne en ce monde, et il est la raison dernière de la société.

« Pour moi, disait un grand docteur de l'église (1), la sanctification de la personne du monde la plus pauvre et la plus vile me paraît quelque chose de plus grand que les établissemens ou les renversemens des empires. » Cette parole n'est pas seulement une pensée toute chrétienne; elle exprime dans les termes mystiques ce qui est vrai aussi pour une libre philosophie, c'est que rien n'est sacré en ce monde à l'égal de la créature humaine. Mérite, dignité, moralité, liberté, tout ce qu'il y a de saint ou d'auguste, où le trouver sur la terre hors de l'être qui a conscience de toutes ces choses, et qui, par là même, seul les possède et les représente ici-bas? Nous ne sommes point dans l'école de Platon, et je n'en voudrais pas parler le langage; mais enfin on accordera bien que l'homme

(1) Arnauld.

seul en ce monde est un droit vivant, et qu'il n'y a rien de Dieu sur la terre, si ce qu'il y a de plus divin n'est pas en lui.

Je me hâte d'ajouter que ce temple de Dieu est bâti d'argile, que l'homme laisse s'effacer en lui les divins caractères, qu'il abuse de ses facultés même pour rabaisser sa nature, qu'il n'est souvent que faiblesse, misère, brutalité. Nos erreurs et nos fautes n'ont pas besoin qu'on les rappelle, et de plus il est trop vrai que, par une disposition impénétrable de la Providence, les hommes jetés à profusion sur ce globe semblent en grande foule condamnés à y végéter bassement et à s'y perdre dans la nullité. Il ne faut pas faire les choses plus belles qu'elles ne sont; mais, quelles qu'elles soient, la société et tout ce qu'elle comporte n'auraient aucune valeur, aucun but, aucune raison d'exister, si, au lieu de servir à soutenir et à relever l'individu, cet ordre si compliqué n'aboutissait qu'à l'annihiler, le dégrader, si l'individu n'y trouvait pas au contraire un champ pour déployer toute l'énergie et toute la dignité de sa nature. Que par impossible une société constituée dût faire les plus grandes choses du monde dans la guerre, dans l'administration, dans les arts, en réduisant les personnes à la condition des races esclaves, qui voudrait de ses gloires et de ses pompes à ce prix, et qui ne trouverait que le but a été sacrifié au moyen? Ce cas extrême et forcé n'est cité que pour montrer la vraie grandeur d'une nation dans celle de ses citoyens. Quand les hommes sont fiers de leur patrie, c'est qu'ils croient mieux valoir par elle, c'est que ses institutions donnent un noble cours à leur activité, c'est qu'un rayon de sa gloire tombe sur chacun d'eux. En se dévouant pour elle, c'est encore à leur honneur individuel qu'ils sacrifient.

Ceci n'est donc pas dit pour insinuer que l'état ne fasse rien, ne puisse rien pour la dignité comme pour le bonheur des individus. Tout au contraire; on n'en veut conclure qu'une chose, c'est qu'en dernière analyse, le bien de l'individu (et le bien ici n'est pas seulement le bien-être) est l'objet et la raison de l'association, de tout ce qui la constitue, la conserve, la fortifie, la décore. C'est en ce sens que toutes ces qualifications d'individualisme et d'égoïsme ne doivent pas empêcher un esprit ferme et vigoureux de tout subordonner, sous certains rapports, à l'homme même, et en ce sens de ne considérer le tout qu'à raison des parties.

Bien des parties dans le tout le mieux organisé seront brisées, cela va sans dire. Ces âmes dont la langue même de la statistique compose nos populations ne sont pas toutes, dans les pays les plus avancés, destinées à recevoir dans sa plénitude l'éducation qui résulte des institutions et des progrès de l'ordre social. Que d'êtres passent sur la terre sans éprouver, sans connaître à peine l'influence

améliorante du milieu politique où le sort les a placés! Cependant on ne peut nier cette influence; les effets en sont souvent marqués: le *civis sum romanus* était un mot puissant qui remuait le Romain jusqu'aux entrailles. La nature même de l'homme est modifiée par ses œuvres, et la plus petite de ses œuvres n'est pas un gouvernement. Le droit de l'individu est donc un principe pour tout gouvernement légitime; le perfectionnement de l'individu un but, ou tout au moins un résultat pour tout gouvernement perfectionné. On insiste sur ces choses si simples, non pour contester la prérogative de l'état, mais pour la déterminer, pour poser une limite supérieure aux prétentions d'une politique gouvernementale qui se donnerait pour unique but la puissance de la nation, ou d'une politique socialiste qui n'en connaîtrait pas d'autre que le bien-être matériel du plus grand nombre. On n'entend déclarer la guerre ni à la société ni à l'état. Ni l'une ni l'autre n'est apparemment l'oppresseur-né de l'individu; l'une et l'autre lui viennent en aide au contraire, et sa faiblesse est leur premier titre à l'existence. Il n'est pas très facile, et il est parfaitement superflu de se représenter l'homme en dehors de la société. Dans la plus informe, à défaut d'un gouvernement régulier, se rencontre nécessairement une certaine autorité. Celle de la raison et celle de la force, qui ne sont pas toujours réunies, naissent et se montrent aussitôt que des hommes communiquent entre eux; mais l'usurpation ne se montre-t-elle pas aussitôt que le pouvoir? La sagesse, l'équité, l'utilité, la nécessité, sont-elles les caractères uniques ou même dominans du pouvoir qui se développe spontanément dans les peuplades nouvelles? Heureux qui l'espère et parvient à ignorer que la passion, la violence, et pour le coup l'égoïsme, aient pris une grande part à la fondation de tous les empires! Nous n'avons pas, nous, peuples issus du moyen âge, des souvenirs de nos origines si chers et si purs que nous puissions, sans une singulière humilité, supposer qu'en des temps primitifs quelque mal ne se soit pas mêlé à quelque bien dans les premières créations de la politique. Le mélange est partout, la lutte est constante : tout n'est pas désintéressement, justice, prudence d'un côté; tout n'est pas avidité, ruse, envahissement de l'autre. Tout nuit et tout sert en même temps au succès, au progrès. Les diverses forces ont leurs diverses manières d'agir. L'état empêche surtout le mal. Le bien, et particulièrement le bien nouveau, vient plutôt de l'initiative des individus. Les vertus de la famille ne sont pas les mêmes que les vertus de la place publique. Les découvertes dans la science ou la morale ne sont point le fait des gouvernans ni de la multitude. Ce sont en général des hommes isolés qui ont le plus fait pour éclairer l'humanité. Quand par bonheur le pou-

voir leur échoit, ils la réforment. Tels sont ces fondateurs que l'antiquité divinise. Ainsi le sens commun n'exclut rien; il admet à la fois la lutte, le concours et l'harmonie. Toutefois n'oublions pas en principe que ce qu'il y a de plus sacré, c'est le droit de l'individu, et qu'au témoignage de l'histoire, le danger d'usurpation est du côté de la raison d'état.

Toute formation de la société politique, toute naissance de l'état, toute création de gouvernement est une certaine centralisation; le mot est nouveau, mais désigne le développement et le dernier progrès d'une très vieille chose. La centralisation est le mouvement par lequel se constitue la force publique. Ce mouvement peut s'arrêter à divers degrés. La société peut être un ensemble de centres de systèmes particuliers qui gravitent vers le centre du système général. La force publique peut compter un plus ou moins grand nombre d'attributions. Lorsqu'on suppose qu'elle a au centre des centres le plus grand nombre d'attributions possible, on dit éminemment qu'il y a centralisation; mais il est évident que le degré de centralisation est variable : c'est une quantité qui oscille entre deux extrêmes. Il est d'usage de dire qu'elle est à son *maximum* en France, à son *minimum* dans l'Amérique du Nord : l'une est une monarchie unitaire, essentiellement administrative; l'autre est une fédération républicaine.

Cette dernière forme de gouvernement n'a pas les bonnes grâces d'un écrivain qui, en protestant qu'il ne soutient pas la monarchie, n'a que du mal à dire des républiques. Il prodigue les dédains aux États-Unis, à la Suisse, et, le croirait-on? à la Hollande, accusée d'être de ces pays qui n'ont *ni ordre, ni justice, ni paix, ni lien social*. S'il s'agissait de défendre les états où le pouvoir municipal s'était saisi du pouvoir politique, les souvenirs reconnaissans qu'a laissés, presque partout où il a subsisté, le règne de ces municipalités puissantes répondraient à de tardives censures. Quant aux confédérations, il me semble que la Suisse n'a pas jusqu'ici trop mal préservé son indépendance et son caractère, et si elle n'a pas l'influence d'un grand état, c'est qu'elle en est un petit. On peut beaucoup dire contre les États-Unis, et nous en avons la preuve tous les jours; mais il est difficile de leur contester une politique constante et ambitieuse, une prépondérance assez envahissante, et dans leurs rapports avec l'étranger, avec l'Angleterre elle-même, ils n'ont pas d'ordinaire l'allure incertaine et décousue qu'on semble attribuer à tout ce qui n'est pas grande monarchie administrative. Pour la Hollande, il est difficile de rayer des fastes de la politique le pays qui, après s'être créé contre la plus puissante monarchie du monde, a menacé l'Angleterre jusque dans la Tamise, et fait reculer, autant

par sa diplomatie que par ses armes, la royauté conquérante de Louis XIV. A quoi bon d'ailleurs invoquer ici la notoriété historique? Il ne s'agit point des municipalités politiques ni du gouvernement fédératif; il s'agit d'une question beaucoup plus simple, celle de savoir si dans les grands états, surtout monarchiques, et particulièrement en France, la centralisation doit s'appliquer également, avec la même rigueur, avec la même intensité, à toutes les parties du service public, et si l'administration locale peut être ou n'être pas profondément distincte de l'administration générale.

II.

Il a été mainte fois établi que la centralisation française s'expliquait par l'histoire de France; nous nous répéterions nous-même en y revenant (1), et quoique M. Dupont-White ait traité ce point avec habileté, et qu'il ait ajouté au fond du système des vues qui lui sont propres, il serait oiseux de les résumer ici, puisque nous lui accordons sans débat que les annales de notre pays sont le tableau d'un effort laborieux et lent vers l'*unification* du territoire, de la nation, du gouvernement, la plus grande et la plus glorieuse campagne peut-être que la centralisation ait jamais faite. Bien plus, elle a été sur le point de triompher avant le temps. Charlemagne, autant qu'on en peut juger, l'avait commencée et comme accomplie, car il était de ces grands hommes dont l'ambition et l'œuvre sont de hâter ou de devancer l'ouvrage des siècles; mais c'est au temps que les grands hommes ont le plus affaire. En respectant leur renommée, en l'accroissant même, le temps ménage peu leur ouvrage et ne leur pardonne guère de n'avoir pas voulu l'attendre. C'est le temps qui s'est chargé d'opérer à sa manière, c'est-à-dire en y mettant une longue patience, la centralisation qu'un génie vaste et impérieux avait tenté d'improviser.

Ce monde n'est pas l'empire du mal ni du hasard. Tout a donc ses causes et tout a ses bons effets. Le travail d'unité auquel tout en France, pouvoir et nation, s'est livré n'a donc pas été un capricieux accident; il n'a pas de tout point contrarié, il a secondé sous beaucoup de rapports la marche naturelle de la civilisation. C'est parce qu'il y a des raisons pour tout, et parce que tous les grands résultats ont leurs avantages, que l'esprit se plaît à découvrir les uns, à constater les autres, et finit par approuver tout ce qu'il explique. Je suis porté à un certain optimisme dans le jugement de l'ordre gé-

(1) Voyez la *Revue* du 15 février 1854 et du 1er août 1856, et l'ouvrage intitulé *Politique libérale*.

néral des choses; mais je proteste contre l'optimisme historique. Quoique, dans les circonstances données, tout ce qui a réussi dût réussir, tout ce qui a échoué dût échouer, il ne s'ensuit pas que tout soit comme il doit être, qu'il faille souscrire avec allégresse à l'arrêt des événemens, et que la fortune puisse être exonérée de toutes les imprécations dont la chargent de temps immémorial la raison déçue et la vertu malheureuse. Au fond, l'optimisme historique est un nom plus décent du fatalisme. Pour avoir vu et montré comment certains faits ont découlé naturellement d'autres faits constatés, on se vante d'avoir surpris à l'œuvre la nécessité. Comme rien n'est moins tentant que de contester avec la nécessité, comme par faiblesse ou vanité nous aimons à nous ranger de son parti, nous nous hâtons de saluer partout cette reine du monde, et, triomphant à sa suite, nous nous croyons généreux dans la victoire d'accorder quelque peu d'estime et de pitié aux honnêtes imprudens qui lui ont résisté ou qui succombent en protestant. Il est rare que la science historique la plus sincère et la plus pénétrante n'ait pas à lutter contre de telles tentations, et qu'elle résiste au plaisir de déclarer inévitables les événemens dont elle a retrouvé l'enchaînement, quelquefois même de se donner, en les expliquant les uns par les autres, pour la confidente des vues de la Providence. La suite des faits bien étudiée ressemble à une déduction, et en bonne logique la déduction n'est-elle pas toute-puissante sur notre esprit?

Ce n'est pas défaire l'histoire de France que de la juger; ce n'est pas *une nouvelle façon de la lire* que de ne pas trouver merveilleux de tout point qu'elle ait employé tant de siècles à produire un régime dont ceux qui l'admirent le plus célèbrent la destruction comme l'œuvre la plus belle et la plus nécessaire. S'il est difficile d'échapper aux illusions du fatalisme historique, si l'optimisme qui l'accompagne a ses séductions, c'est surtout quand il s'agit de l'histoire de la patrie. Il est très doux de prononcer que le pays a eu raison de faire tout ce qu'il a fait, et que, tout balancé, on est membre de la plus heureuse et de la mieux avisée société du monde. Chose singulière toutefois que cette appréciation soit particulièrement venue à des écrivains fort éloignés de désavouer la révolution française, c'est-à-dire la plus vive, la plus cruelle, la plus solennelle réprobation que jamais nation ait exprimée de son passé! Il a fallu se montrer bien ingénieux pour sauver cette contradiction dont la grosseur sautait aux yeux. On s'en est généralement tiré en distinguant l'ancienne société de l'ancien régime. Tantôt on a dit que l'une était toute bonne, tout le mal étant du côté de l'autre, quoiqu'il fût difficile d'expliquer comment l'unité, cette chose si grande et si salutaire, faisait tant de bien d'un côté et tant de mal de l'autre, comment

une société si parfaite était sortie d'un si mauvais gouvernement, sans nier en même temps l'influence et le mérite de l'état. Tantôt, avec plus d'indulgence ou de résignation, on a partagé également l'éloge et la plainte, et l'on a présenté le gouvernement et la nation comme deux hosties immolées pendant des siècles à cette divine unité qui ne devait se révéler tout entière et s'ériger un temple qu'au grand jour de 1789. Ce n'était pas payer trop cher le bonheur de voir luire un tel jour que de le gagner par mille ans de pénitence.

Il n'est pas besoin de remarquer que toutes les solutions analogues de la grande question nationale sont affectées d'une grave conséquence. Si le résultat général de notre histoire est absous parce qu'il est motivé, si le fait s'impose et défie la critique parce qu'il est le fait, ce n'est pas seulement huit ou dix siècles qu'il faut accepter avec la redoutable obligation de les couronner par la révolution française; c'est cette révolution même avec tout ce qu'elle a consommé, tout ce qu'elle a souffert, tout ce qui l'a suivi; la nécessité est partout, et comme dans toutes ses phases la précieuse unité s'est maintenue, bien plus comme elle s'est signalée, consolidée, comme la centralisation a plutôt marché de progrès en progrès, tout est justifié, tout est bien. C'est un aveu qu'aucune dialectique n'arracherait, je le sais, à M. Dupont-White, et cependant quand on a, comme lui, dépeint avec tant de complaisance et tant de verve les bienfaits de ce grand règne de Louis XI, il n'en devrait pas tant coûter d'étendre à l'avenir, comme au passé, cette amnistie due à tout protecteur, à tout promoteur de l'unité de la France et de l'état.

Cessons d'argumenter, et reconnaissons, avec ceux qui, pour raisonner autrement que nous, ne sont pas nos adversaires, qu'en prenant les choses en masse, la France a bien fait de sortir du morcellement féodal, et que ce n'est pas un mal en soi, que c'est un bien au contraire, non-seulement pour elle, mais pour le monde, qu'il y ait entre le Rhin et l'Océan une grande nation dont le territoire, la langue, la civilisation, la législation, le gouvernement, l'esprit, aient à un haut degré le caractère de l'unité. Ne contestons pas que souvent d'heureuses circonstances, de nobles efforts, de grands caractères, de beaux génies aient contribué à ce résultat, et que ce résultat à son tour ait contribué à la prospérité, à la puissance, à la gloire de cette nation. En faut-il conclure que cette société ait toujours été bien gouvernée, bien constituée en toute chose, que cette nation, toujours bien inspirée, ait en tout temps donné l'exemple de l'esprit public, qu'en tout temps on puisse juger sa conduite prudente et ferme, ses guides habiles et consciencieux, sa politique excellente, sa législation parfaite, ses institutions admirables, son histoire enfin l'école des rois et des peuples? Non, assurément. Si l'on me dit

qu'on ne peut choisir dans les choses humaines, que le bien et le mal sont indivisibles, qu'on n'a jamais que la sagesse et la vertu qu'on peut avoir, que la géographie physique, ou le tempérament de la race, ou telle autre énumération de circonstances n'a pas permis qu'il en fût autrement, serai-je moins fondé à répondre que la raison et la volonté nous ont été données pour conjurer ces nécessités qu'on dit inexorables? Comment contester que la venue d'un roi plus généreux, d'un homme d'état plus prévoyant, qu'une résolution prise à propos, suivie avec plus de persévérance, que plus de suite et de fermeté dans les partis, une meilleure ambition dans la noblesse, une fierté plus soutenue dans le tiers, moins de torpeur et d'insouciance dans les masses, que mille choses enfin qui ne sont pas impossibles, car elles ne sont pas contradictoires, pouvaient changer le cours de nos destinées? Oui, je le confesse à tous nos historiens, je lis avec tristesse l'histoire de France. J'aime et j'admire mon pays; mais il a été mal gouverné, il s'est trop souvent abandonné lui-même, et, par-dessus toutes choses, il a eu du malheur. Il est grand *quand même.*

Combien d'accidens qui ne sont nullement des causes générales et permanentes provenant de la configuration du sol ou du mélange ethnographique ont contribué à donner à notre monarchie la forme qui la condamnait à périr à la fin du XVIII[e] siècle! Dans tout débat sur la centralisation, on a l'Angleterre dans l'esprit, et on l'oppose en idée à la France. M. Dupont-White n'a pas négligé l'Angleterre, et il en parle avec une singulière estime. Sans qu'il l'ait voulu peut-être, le portrait qu'il trace du caractère britannique présente un contraste fâcheux pour nous. Malgré l'intention bienveillante de ses jugemens sur notre naturel national, il n'a pu échapper à la sévérité que tous les défenseurs de la centralisation témoignent en dépit d'eux pour la France. « Le sang des deux peuples, disait le plus grand de tous (1), n'est pas composé des mêmes élémens; leur caractère ne saurait être le même : l'un est vain, léger, amoureux par-dessus tout de l'égalité; on l'a vu à toutes les époques de l'histoire faire la guerre aux supériorités de rang et de fortune; l'autre a de l'orgueil plutôt que de la vanité; il est naturellement grave et s'attaque à des abus sérieux, non à des distinctions frivoles; il est plus jaloux de conserver ses droits que d'usurper ceux des autres. L'Anglais est à la fois fier et humble, indépendant et soumis. Comment donner les mêmes institutions à deux peuples si différens? » Le jugement de M. Dupont-White est moins leste et plus obligeant; mais, tel qu'il est, il ne nous laisse pas grande espé-

(1) *Opinions de Napoléon*, par un conseiller d'état.

rance de liberté. Les deux choses qui le rassurent ne nous tranquillisent pas. D'abord il croit que l'Anglais, indépendamment du génie de sa race, a été comme obligé de se rendre libre par l'excès de despotisme qui est résulté de l'avénement de Guillaume de Normandie. Cette tyrannie a eu l'avantage de ne pouvoir être supportée, et le progrès en Angleterre a été de constituer la nation à côté de la royauté. Nous donc, ce qui nous a manqué pour être libres, c'est le despotisme. Hélas! qui l'aurait cru? L'autre consolation qui nous est offerte, c'est qu'un peuple qui se montre dans son histoire aussi constamment frondeur que nous, parfois même mutin et séditieux, ne pouvait être destiné à la servitude politique. Que faire, si même le tempérament insurrectionnel ne nous a servi de rien? Je crains que le despotisme continu qui ne se fait que haïr n'enseigne point à être libre, et que le goût de la révolte ne soit pas l'ambition de se gouverner. Il faut donc puiser nos espérances à d'autres sources et rattacher à d'autres causes la différence de destinée politique entre deux nations si voisines, et qui ont tant de rapports, car, malgré tout, les Français ont eu depuis trois siècles plus de points communs avec les Anglais qu'avec les Espagnols ou les Allemands.

Entre autres choses, on pourrait dire que l'Angleterre n'a pas été mise, comme la France, au régime des grands vassaux, et que la royauté de Londres n'a pas été condamnée à guerroyer si longtemps pour composer son royaume. Conquis et formé en une fois, il n'en est pas moins devenu à plusieurs reprises dans la guerre civile le prix de la victoire; mais, disputé entre des ennemis plus faibles, il n'a pu l'être au mépris des griefs ou des vœux de la nation. Tout le monde a eu besoin d'elle pour être quelque chose. La noblesse disséminée dans un petit pays, séparée du peuple par des priviléges moins exorbitans, s'en est rapprochée peu à peu, et sans qu'on puisse aisément dire quand ni comment le vasselage des vilains a disparu dès le XIII[e] siècle. Obligés de compter avec elle et de se maintenir entre les partis, ces rois normands eux-mêmes, si rudes parfois dans leurs allures, n'avaient jamais eu la prétention de régner sans consulter personne, et de tenir le public en dehors de tout. Il y a eu de bonne heure en Angleterre, il y a subsisté constamment, au centre une délibération, dans le pays un droit commun. Des nobles moins haïs et moins puissans s'unissaient pour se défendre ou s'appuyaient sur le peuple, et offraient moins de prise à la royauté, qui ne trouvait point partout des tyrannies particulières à détruire, des masses à séduire par la substitution de l'uniformité dans l'arbitraire à des oppressions multiples. Sa volonté n'apportait pas la loi avec elle, mais la trouvait toute faite et résistante; rarement elle pouvait s'armer contre les mécontens et les ambitieux de

la faveur de l'opinion. C'est pour avoir eu cet appui que les Tudors ont tant approché le despotisme; c'est faute du même appui qu'en prétendant au despotisme, les Stuarts ont valu au pays une révolution féconde. La royauté française au contraire, obligée par instinct et par position à une lutte perpétuelle contre la féodalité, qui nulle part, je crois, n'a été plus haïe, a presque toujours passé pour meilleure que son ennemie. Libératrice à l'encontre des tyrannies particulières, elle a pu se montrer usurpatrice contre les résistances particulières. Elle a fait passer pour promotion civique l'honneur d'être sujet du roi, parce que sa politique a été naturellement niveleuse et portait partout avec elle cette uniformité qui ressemble à l'égalité; mais était-ce bien l'égalité véritable, c'est-à-dire la justice pour tous? Cette espérance de protection qui accueillait partout la royauté victorieuse a-t-elle été souvent justifiée? Que signifie ce gémissement éternel du pauvre peuple qui retentit par la voix du tiers à toute assemblée de notables ou d'états-généraux? Je vois bien que la bourgeoisie invoque toujours la royauté : lui rend-elle jamais grâce? Faut-il donc féliciter nos pères de cette illusion tenace qui leur a fait attendre d'en haut ce qui n'en est jamais descendu, et tendre la main quand il fallait lever le bras? Pourquoi donc nous tant réjouir qu'aucune résistance n'ait tenu bon, qu'aucune franchise locale n'ait subsisté devant l'invasion de la souveraineté administrative, qu'aucune liberté centrale n'ait pu se créer pour diviser au cœur l'unité du gouvernement? Tout a plié, du consentement de tous, je le veux; mais il n'y a pas de quoi se vanter, et la faute en est aux hommes, aux classes, aux corps, aux événemens. Partons, puisqu'on le veut, du règne de Louis XI : qui nous persuadera qu'il fût nécessaire que ses deux successeurs se missent en tête leur agrandissement en Italie? Cette politique toute personnelle a toujours passé pour une fantaisie de batailleurs. Où était l'impossibilité qu'il échût alors à la France des rois administrateurs, aimant, je ne dis pas la liberté, mais l'ordre, la règle et la réforme? Tout gouvernement qui ramène ainsi l'attention du pays sur lui-même et concentre l'activité nationale à l'intérieur est obligé bientôt de régulariser son autorité et de développer nécessairement autour de lui un certain esprit public. Je regarde la maison de Valois comme un des grands fléaux qui soient jamais tombés sur une nation, et pour comble de malheur les troubles de religion, qui en Allemagne, en Angleterre, produisirent plus d'un utile résultat, ne causèrent que du mal en France. Ils absorbèrent la royauté dans les soins d'une lutte continuelle où elle ne montra ni discernement, ni justice, ni loyauté, ni fermeté, ni prévoyance, et où succombèrent sa conscience et son honneur plus en-

core que son autorité. Ils confisquèrent au profit de la réforme la meilleure et la plus digne partie de la noblesse française, celle qui semblait la plus propre à montrer une civique indépendance, comme ils neutralisèrent pour le bien public un corps aussi éclairé, aussi naturellement modérateur que le clergé, condamné désormais à ne plus connaître d'autre intérêt que le rêve odieux et funeste de l'extirpation de l'hérésie. C'est de l'époque de la ligue que le clergé a cessé d'être un corps politique pour devenir peu à peu une corporation particulière. La bourgeoisie divisée, irritée, intimidée par la guerre civile et religieuse, Paris surtout envahi et dominé par le fanatisme, ont perdu pendant plus d'un quart de siècle presque tout ce qui leur restait de puissance ou de volonté pour le bien public. C'est encore plus la lassitude ou la corruption des partis qu'un énergique retour de raison nationale qui facilita le juste avénement de Henri IV. Il serait ridicule de faire de ce grand prince un fondateur constitutionnel; mais on peut voir dans l'instructif ouvrage de M. Poirson avec quelle habile modération, avec quelle hauteur de vues il tâcha d'introduire dans l'administration ces garanties de justice, ces ménagemens du droit, ces moyens de défense pour les intérêts légitimes, qui limitent et corrigent l'absolu pouvoir. Il voulait gouverner régulièrement et régner dans l'ordre. Pourquoi rien de semblable après lui? pourquoi une régence, pourquoi une Marie de Médicis et un Louis XIII? Ce n'étaient pas là des événemens nécessaires, c'étaient des accidens particuliers qui entrèrent pour beaucoup dans la possibilité et l'à-propos du gouvernement d'un Richelieu. J'ai ailleurs distingué la politique étrangère du cardinal de sa politique intérieure, la première si supérieure à la seconde, qu'elle a couverte par son éclat. Quant à celle-ci, ceux qui l'approuvent sans distinction, qui l'admirent sans choix, tombent précisément dans l'erreur la plus grave et la plus habituelle dans notre pays, celle de ne penser qu'à une chose à la fois, et je suis bien aise et peu surpris qu'ils n'aient pas Montesquieu pour eux. Tout ce qu'on peut dire contre l'administration de Richelieu retombe sur le règne de Louis XIV. Avec lui encore, le bruit, l'éclat, l'effet dramatique des choses de guerre et de diplomatie, servirent puissamment à préoccuper et à distraire une nation qui ne sait pas veiller à tout, et chez laquelle rien n'avait développé la spontanéité et l'initiative individuelle. En finissant, la monarchie de Louis XIV ne laissait à personne la confiance dans sa durée; on sait le reste, et nous n'écrivons pas pour ceux à qui il faut montrer comment la révolution française est devenue nécessaire. On ne saurait donc féliciter indistinctement notre pays des événemens les plus décisifs de sa destinée. Nous le félicitons, nous le louons d'avoir, à travers tant d'ob-

stacles, de contrariétés, de disgrâces, sauvé nombre de bonnes et belles choses, les talens qui le distinguent, les vertus qui lui sont propres, sa constitution civile, la gloire de ses armes et de sa littérature, enfin cette force vivace, inextinguible, avec laquelle il revient de tout, se relève après tous les revers, se ranime après tous les abattemens, et demeure obstinément l'étonnement et l'inquiétude du monde. Comment le louer au contraire d'une destinée sociale qui lui a si peu appris ou l'a montré si peu propre à disposer de soi? Comment le louer d'avoir été habitué à juger ses affaires en spectateur, à ne point sentir qu'il en est responsable, à ne point vouloir en être maître? Comment le louer d'en être venu à regarder les gouvernemens comme uniquement bons à servir quand ils sont forts, à outrager quand ils sont faibles, au lieu d'en contenir la force ou d'en réparer la faiblesse, les prenant à peu près comme les grands seigneurs faisaient de leurs intendans, qu'on renvoyait quelquefois et qu'on ne surveillait jamais? Comment le louer enfin d'avoir été conduit là par une expérience de tant de siècles qui devait aboutir à la nécessité d'une radicale et totale révolution? Si la centralisation est pour quelque chose dans tout cela, si c'est elle qui réduit la société à n'avoir plus rien pour se défendre tant au centre qu'aux extrémités, il est impossible de bénir la centralisation.

III.

Et cependant la centralisation existe! Le fait est là, manifeste, puissant, à quelques égards indestructible. Même dans ses détails, dans ses accessoires, il est ancien déjà. Tocqueville a montré aux plus incrédules qu'il plongeait par ses mille racines dans l'ancien régime. La royauté avait réussi au-delà de toutes ses espérances. Son unique adversaire, l'aristocratie, si l'on peut appeler ainsi notre noblesse, était depuis longtemps à ses pieds; depuis longtemps, le clergé était sorti de la politique, et personne ne l'invitait à y rentrer, la France offrant ceci de particulier que les anciens moyens de résistance étaient encore plus impopulaires que le despotisme. Comment, au commencement du XVIIIe siècle, le public aurait il accueilli la tentative de révolution aristocratique des Fénelon, des Saint-Simon, des Boulainvilliers? « La seule classe d'hommes (nous le disons avec M. Guizot) qui ait joué dans l'histoire de France un rôle vraiment public, la seule qui ait tenté de faire pénétrer le pays dans son gouvernement, de donner au pays un gouvernement légal, c'est la magistrature et le barreau. » Et lorsqu'on lit les curieux et insipides mémoires de l'avocat Barbier, on se prend à trouver si puérils, si mesquins, si impuissans, les moyens d'opposition du par-

lement, qu'on est plus impatienté de son obstination que touché de son indépendance, et que l'insolence capricieuse de la cour ne parvient pas à nous intéresser à une résistance qui n'est bonne à rien. L'esprit du temps, puissant à Paris, pénétrant par les salons dans la sphère du gouvernement, y trouvait plus d'accès qu'il n'eût trouvé d'appui dans les débris d'institutions semblables à des fortifications en ruines. Aussi, quand l'assemblée constituante parut, ne fut-elle pas arrêtée un moment par le respect de ces résistances surannées, « de cette foule d'institutions domestiques et de magistratures indépendantes que la vieille société portait dans son sein. » Ces *faisceaux des droits privés, vraies républiques dans la monarchie*, qui inspiraient à M. Royer-Collard une admiration un peu gratuite, était comme un outillage vermoulu qui disparut en laissant peu de regret. Ce parlement, qui naguère se portait fort pour la nation et décrétait la révolution même, expira sans défense, et cette révolution craignait tant ou estimait si peu le contrôle de l'administration par la judicature, qu'elle prit toute sorte de précautions pour l'abolir, et posa les bases d'un ordre judiciaire peu différent du plan du chancelier Maupeou. Le coup d'état d'un magistrat absolutiste devint la réforme d'une assemblée populaire. Les états provinciaux, les vieilles municipalités, les corporations ou juridictions spéciales n'obtinrent ni plus d'égards ni plus de pitié, et la toute-puissance, concentrée sous une nouvelle forme, avec tout l'ascendant d'une populaire origine, jeta la France pulvérulente dans le moule de l'uniformité. Or avec l'uniformité avait jusqu'alors rarement frayé l'indépendance ; imposer, avec une facilité et une rapidité inouies dans l'histoire, une transformation identique à toutes les localités d'un pays, c'est un précédent qui ne crée pas toujours la liberté, même lorsqu'il la proclame. La dictature, même au service d'une révolution libérale, dépose par son exemple contre ses principes; elle court risque d'être plus souvent imitée dans son procédé que suivie dans son esprit. En vain espérait-on infuser aux nouvelles créations municipales, départementales, judiciaires, la vie et l'indépendance avec le principe de l'élection. L'élection elle-même n'est une garantie de liberté qu'avec la liberté; elle la suppose et ne la produit pas toujours. Ainsi la convention put, du haut de la citadelle de la centralisation, étendre au loin la terreur de son irrésistible volonté. Loin qu'elle conçût la diversité comme une liberté permise, elle décréta l'unité ou la mort; loin qu'elle admît la possibilité ou la légitimité des résistances partielles, elle fit du fédéralisme le plus grand des crimes, et elle en jeta l'imputation mensongère à tous ceux dont elle voulut la perte. Le fédéralisme fut pour la centralisation le crime de majesté de l'empire romain. Ce que l'unité avait fait, l'unité seule

put le changer, et les pouvoirs qui succédèrent à la commune de Paris ou au comité de salut public n'eurent qu'à se transmettre de main en main, pour en faire un usage divers, le levier qui soulève, le ressort qui lance la nation. A mille ans de distance, Napoléon put montrer pour l'uniformité le goût de Charlemagne, ce goût qui gagne même *les grands esprits*. Il n'imagina pas un moment qu'au moins la liberté administrative dût être le dédommagement de la liberté politique. C'est un fait remarquable assurément et dont il faut tenir compte que la durée sexagénaire de l'organisation qui porte son nom à travers tant de révolutions si différentes d'origine, de tendances et d'effets. La restauration pouvait disgracier la centralisation, répudier cette survivante de l'ancien régime, depuis qu'elle avait repris croissance et force sous les livrées de la révolution et de l'empire. Le parti royaliste était un parti essentiellement provincial. Plus indépendant que libéral, il pouvait, sans inconséquence et sans effort, s'élever contre un absolutisme administratif qui n'était pas son ouvrage, et soutenir que la légitimité devait, au nombre des usurpations qu'elle abolissait, comprendre celle des droits des localités. Il le soutint en effet par la bouche de quelques-uns de ses meilleurs orateurs, par la plume de quelques-uns de ses meilleurs écrivains. Incrédule ou du moins défiant à l'endroit des vertus du système représentatif, il croyait naturellement, il disait avec conviction que la plus vraie liberté était celle qu'avaient, suivant lui, connue et pratiquée ses aïeux. Le voile trompeur dont on parait l'ancien régime n'avait pas été alors assez complétement déchiré pour qu'on ne pût de très bonne foi prétendre que le passé savait se mieux défendre contre l'arbitraire au nom de l'état que ne l'avait su le présent contre l'absolutisme au nom du peuple ou de la victoire. Aussi la chambre de 1815 et les suivantes ne ménagèrent-elles pas les déclamations énergiques, les flatteuses promesses. L'opposition royaliste avait beau jeu pour reprocher au despotisme ministériel de s'appuyer sur l'omnipotence des bureaux, et sans artifice, sans tactique, plusieurs de ses hommes d'état parlaient de n'arriver au pouvoir que pour renouveler l'œuvre de Louis le Gros et s'illustrer comme lui par l'affranchissement des communes. L'offre, encore que sincère, ne fut pas vivement accueillie; cette préférence donnée à la liberté locale sur la liberté politique, aux souvenirs du moyen âge sur les créations de 1789, n'exerçait pas sur les esprits une entraînante séduction. Les ministres n'étaient pas embarrassés de répondre que la surveillance éclairée de l'état valait mieux que la domination des influences particulières, et le parti royaliste était, comme tout parti vainqueur après une révolution, plus craint en province que le gouvernement de Paris. La royauté de Louis XVIII se retrouvait, comme

celle de ses pères, recommandée par une impartialité relative, par un besoin de règle et d'équité, en regard des prétentions capricieuses, égoïstes et parfois violentes des ordres privilégiés. Ainsi la centralisation put profiter d'une faveur d'opinion qui protégeait toutes les conquêtes de la révolution.

Aussi, quand les royalistes mirent la main sur le pouvoir, trouvèrent-ils peu d'obstacles à ajourner toute réforme administrative. Il ne fut plus question de desserrer une seule maille du solide réseau dans lequel on avait plaint la France d'être enlacée. Pendant six ans de ministère, M. de Villèle ne dévissa pas, que je sache, un seul des écrous de la machine. Il était de l'école de la liberté municipale; sa province avait des prétentions en ce genre; les états de Languedoc avaient laissé bonne renommée. Quant à lui, il avait commencé par préférer de beaucoup ces vieilles formes d'indépendance aux garanties de fraîche date, soupçonnées d'être des hérésies philosophiques et des abstractions révolutionnaires. L'expérience seule, et sans doute aussi une honorable ambition, l'avait réconcilié avec le jeu du régime représentatif, et il put jouir pendant six années d'une prépondérance à laquelle en matière administrative on n'eût pas résisté, sans pourtant se dessaisir des armes léguées par la dictature impériale au pouvoir exécutif de la monarchie constitutionnelle. Il est fort difficile en effet que le pouvoir le mieux intentionné renonce volontairement aux moyens d'action d'une organisation parfaitement régulière qui a ses bons côtés et ses approbateurs, qui peut empêcher beaucoup de mal et, habilement dirigée, faire beaucoup de bien. D'ailleurs il faut se le rappeler, l'opinion grondait, les partis se montraient animés et menaçans. La liberté de la presse, quoique combattue, perçait de toutes parts. Elle fait assez de bruit aux oreilles du pouvoir pour qu'il soit peu tenté de désarmer devant elle. On ne s'affaiblit pas de gaieté de cœur, et M. de Villèle entrevoyait assez toutes les forces qui minaient sous ses pieds la monarchie légitime pour se figurer toute renonciation volontaire à une seule prérogative comme une imprudence, et pour répugner à démanteler de ses mains la place qu'il avait à défendre.

Cependant l'esprit vraiment libéral qui animait alors la France commençait à l'emporter sur les raisons de parti ou de circonstance qui avaient conservé jusqu'alors intacte l'organisation impériale, et la décentralisation était un des articles du symbole qui triompha en 1830. Cet article cependant n'était ni conçu avec une parfaite netteté, ni rédigé par tous sous une forme identique. Il y parut quand on en vint à l'exécution. Non que j'aie envie de méconnaître tout ce qu'a fait, pour modifier la centralisation, la seule révolution, le seul gouvernement qui ait fait quelque chose. Il y a plusieurs

manières de toucher à la centralisation. Elle n'est jamais si absolue qu'elle n'admette des autorités locales, au moins par la résidence. On décentralise en touchant soit à leur origine, soit à leurs attributions, en leur donnant ou plus d'indépendance ou plus de pouvoir. La première chose, et c'est la plus importante, est celle que la monarchie de 1830 a faite en rendant électifs les conseils des départemens et des communes. Cette réforme si naturelle, qu'on a peine à comprendre comment elle avait pu tarder si longtemps, ne pouvait manquer de réussir; aucune réaction ne l'a encore emportée. On a pu affaiblir, non supprimer en ce genre ce qui existait. Il est vrai que le règlement des attributions, quoique fait dans un esprit libéral et judicieux, n'a pas beaucoup augmenté l'importance et l'action des corps de délibération locale. Quoique leur pouvoir fût loin d'être insignifiant, sur l'extension de ce pouvoir la discussion reste ouverte. En même temps l'expérience a prouvé que l'existence des délibérations locales ne diminue pas le nombre des affaires de la puissance publique et des questions dans lesquelles il faut qu'elle intervienne. Il y a même eu accroissement en ce genre, et cet accroissement semble lié aux progrès mêmes de la civilisation. Le système représentatif n'y met pas obstacle; au contraire, il est par inclination centralisateur, quoiqu'il se crée par là des embarras, de l'encombrement, des dangers. Aussi nous a-t-on reproché de nous être trop confidemment abandonnés sur cette pente. Sans aucun doute nous n'avons pas laissé le pouvoir central désarmé ni démuni. Peut-être n'en était-il pas plus fort; il en était moins libre, assurément. Quoi qu'il en soit, la république, comme on sait, ne répudia point l'héritage. Ce n'est pas en général le penchant de la démocratie que de faire fi de l'unité, de lâcher la force qu'elle tient, et d'hésiter à donner au pouvoir un volume qui croît avec la masse qu'il représente. Pour qu'en 1848 on demeurât centralisateur, il y avait de bonnes et de mauvaises raisons. D'abord l'amour de l'ordre, qui alors se déploya en France avec une énergie admirable, ne pouvait consentir aisément à l'abandon d'un seul des moyens d'action qui paraissaient utiles contre l'anarchie, et l'assemblée constituante aurait craint de donner aux clubs tout ce qu'elle aurait enlevé au gouvernement. Puis l'élément spécial et nouveau que la crise de février mit en lumière, le socialisme, si bruyant alors, est précisément une doctrine ultra-centralisatrice; ce qui le caractérise est de tendre à transporter la vie privée dans la vie civile, et l'ordre civil dans l'ordre politique. Cette multitude d'intérêts individuels qu'il voulait élever au rang d'intérêts généraux promettait autant d'attributions nouvelles au gouvernement. Ainsi l'esprit conservateur et l'esprit socialiste veillaient à l'envi sur la centralisation, qui

sortit entière des délibérations de 1848. Le président de la république resta investi de plus de pouvoirs et de fonctions que plus d'un roi de l'Europe. Ce n'est pas la peine de dire que la révolution qui suivit n'eut pas pour objet de diminuer les droits de l'état. L'unité prit une nouvelle forme, fit de nouveaux progrès, gagna un nouveau terrain. Un seul pouvoir, le plus concentré de tous, s'agrandit, et la volonté d'un seul occupa plus de place que la délibération de plusieurs. On distingue en philosophie deux principes, l'autorité et l'examen; ils ont leurs équivalens dans la politique. Il ne paraît pas que les nouveaux systèmes électifs aient eu pour effet de fortifier l'examen. Il est certain que les nouvelles formes des corps délibérans ont eu pour résultat de fortifier l'autorité. Or ce qu'on appelle par excellence autorité dans notre pays, c'est la centralisation, et voilà pourquoi ce sujet est plus que jamais à l'ordre du jour.

Il faut le redire, c'est quelque chose de grave que la persistance de ce fait stable au milieu des révolutions. La centralisation, dans le procès qu'on lui intente, se présente avec un possessoire des plus respectables. Ce que l'histoire explique, ce que les lois ont sanctionné, ce que des partis fort différens ont épargné, ce que l'usage a fait passer dans les mœurs publiques, ne peut être traité comme un accident précaire, et de même qu'il n'y faut toucher qu'avec réflexion, il en faut juger sans prévention. Le fait est même tout jugé, il est réel, important, vivace. Reste à juger du droit et de l'utilité.

IV.

Il semble qu'avant de prononcer, une question générale devrait être résolue. Quel est le domaine légitime de la puissance publique? On connaît la distinction anglaise du système coercitif et du *système volontaire*. Dans quels cas l'un ou l'autre doit-il être appliqué? Le départ n'est pas aisé à faire. La théorie peut concevoir une société abandonnée à elle-même pour son ordre intérieur. Elle se régirait comme une famille bien réglée. Ce serait quelque chose d'analogue au régime patriarcal, dans lequel au reste il y avait une certaine autorité; mais tout cela, c'est de l'idéal pour les sociétés actuelles. Elles ont de temps immémorial besoin de lois et de pouvoirs. Toutefois ce besoin varie avec les lieux et les temps. Ce qui est nécessaire à l'une peut ne pas l'être à l'autre. Chez l'une la force publique surabonde, chez l'autre elle fait défaut. Elle diffère de forme et de degré, et l'on n'assignerait pas avec précision la limite invariable où doit s'arrêter l'intervention gouvernementale. Seulement on peut indiquer à quelles conditions générales elle est soumise. Il faut d'abord qu'elle soit praticable, qu'elle soit nécessaire ou du moins

utile, qu'elle ait plus d'avantages que d'inconvéniens; encore toutes ces conditions sont-elles comme non avenues, si elle est injuste.

C'est une maxime de l'Écriture et du bon sens que tout ce qui est permis n'est pas expédient. Quand donc telle ou telle coercition, tel ou tel emploi de l'autorité serait utile et praticable sans violer la justice, il n'en serait pas pour cela sage et désirable, n'étant pas nécessaire, car, à moins d'avantages bien sérieux et bien éclatans, tout ce que fait l'homme volontairement sous la loi de sa raison, tout ce qu'il fait parce qu'il le croit bon vaut mieux que ce qu'il fait parce qu'il y est contraint. C'est ici que nous retrouvons le principe réclamé au début, le bien moral de l'individu passant avant tout. C'est sur ce point que la dissidence est flagrante entre le socialisme et nous. Oserai-je dire qu'elle vient de ce que le socialisme met le bien-être sur la même ligne que le droit? Par un sentiment de fraternité, par un népotisme démocratique ou par l'effet d'une morale toute fondée sur la sympathie, on s'est persuadé dans ces derniers temps que l'état devait éviter aux hommes toutes les peines évitables, réparer tous les maux réparables, et substituer sa tutelle à leur libre arbitre. La révolution française a failli remplacer la déclaration des droits par une déclaration des intérêts. C'est parce que la liberté des hommes est plus sacrée que leur bonheur que nous résistons à des conseils qui attendriraient peut-être les gouvernans, mais énerveraient les gouvernés. Toutes les fois que la question est douteuse, toutes les fois que des antécédens impérieux ou une nécessité générale et sentie ne vous enlèvent pas la faculté de choisir entre le système coercitif et le système volontaire, entre l'action publique et l'action individuelle, n'hésitez pas, récusez le pouvoir et fiez-vous à la liberté.

Tout ceci, j'en conviens, n'est qu'une limite vaguement indiquée. Trouver une formule générale pour se décider dans tous les cas serait bien habile. Guidons-nous par quelques exemples.

En voici un qui ne prête à aucun débat, la guerre. Le gouvernement seul doit la décider et la faire, car seul il le peut. Dans l'état du monde, le contraire passerait pour folie. Le droit de battre monnaie n'est guère plus contesté. Il serait plus susceptible de l'être. Dans l'origine, ce privilége pourrait bien avoir été déclaré régalien pour des raisons médiocrement honnêtes. L'exemple du commerce des lingots et la garantie des matières d'or et d'argent permettraient à la rigueur de laisser la fabrication des monnaies aussi libre que celle des bijoux et de l'argenterie; mais cette innovation aurait des inconvéniens sans nul avantage, et ne pourrait être réclamée que par l'orthodoxie superstitieuse du laisser-faire économique.

L'ordre public est manifestement du ressort de la puissance pu-

blique. Elle y pourvoit par la législation, elle y pourvoit par l'exécution des lois : c'est la police, en prenant ce mot dans son sens le plus général. La police, lorsqu'elle réprime, prend un nom particulier. La puissance publique, intervenant alors dans une sorte de conflit pour faire droit, s'appelle la justice. Nul doute que, dans les sociétés à nous connues, les lois d'ordre public ne doivent venir de l'état, ce qui comprend presque toutes les lois, la police, la justice. On ne diffère que sur les moyens d'acquitter cette dette de la société envers elle-même.

L'état doit-il de même avoir entre ses mains la religion, l'instruction publique? Évidemment la nécessité n'est pas égale. Dans certains pays, il ne se mêle pas de la première et n'agit que dans les cas rares où l'ordre extérieur serait intéressé par les choses religieuses. Là même où il est moins discret, où il traite la religion en institution publique, il la secourt, la protége, il la surveille ou il la contient; il l'impose rarement comme une loi; il n'en fait pas une partie de son pouvoir propre. Toutefois, chez la plupart des peuples de l'Europe, elle ne reste pas une chose purement morale; elle tient une place dans le royaume de ce monde : l'église s'appelle une puissance. La religion ainsi considérée ne peut plus être regardée comme une simple liberté de l'individu, quoique la liberté religieuse soit la plus sacrée de toutes, et la liberté religieuse elle-même est sous la garde des lois et de leurs ministres. On va au-devant, je suppose, des observations analogues que suggérerait l'instruction publique.

Nous ne compléterons pas ce dénombrement. Ce qui vient d'être dit suffit pour montrer qu'indépendamment de toute centralisation, la juridiction de la puissance publique n'est pas invariable : elle n'est point partout chargée des mêmes choses de la même manière. Maintenant, dans le cercle de ses attributions, doit-elle être constituée sur le principe de la centralisation absolue, c'est-à-dire de l'unité?

Dans son centre même, l'unité n'est pas la forme nécessaire de sa constitution ni de son action. La division du pouvoir est regardée comme la garantie de toute liberté politique. Hors même des idées constitutionnelles, un pouvoir rigoureusement unitaire ne serait pas supporté, et l'apôtre le plus intolérant de l'absolutisme, le comte de Maistre, exige qu'au moins le pouvoir judiciaire reste séparé. Il en réclame l'entière indépendance, sacrifiant pour cette fois quelque chose de ses systèmes politiques à l'idée suprême de la justice. Dans plus d'un état constitué, le centre est la division même. Nulle part il n'existe un pouvoir unique. La présence des assemblées délibératives, une certaine publicité des débats, la liberté de la

presse et la responsabilité ne sont admises en certains pays que comme autant de marques de défiance données au système de l'unité, autant d'obstacles élevés contre l'action rapide, irrésistible, incontestée de l'autorité centrale. Voilà pour le gouvernement politique, pour le gouvernement proprement dit.

Allons plus loin, suivons-le dans son action du centre aux extrémités, et voyons-le se localiser jusque dans le système le plus opposé à l'individualisme. Prenons des mains de M. Dupont-White l'exemple qu'il a très habilement développé, celui de la justice. Il fait observer d'abord que la justice en France applique une même législation dans tout l'empire. Elle est elle-même encadrée dans une organisation partout similaire. Elle émane du roi, disait-on jadis; ce qui veut dire qu'elle descend du sommet jusqu'aux dernières assises de la pyramide sociale. Elle est elle-même constituée en une hiérarchie dont tous les rangs, tous les membres sont investis du droit de juger par la puissance suprême, et à mesure qu'elle se rapproche de la circonférence du cercle, elle décroît en autorité morale et légale, comme en se rapprochant du centre elle suit une marche inverse et semble remonter vers la lumière. Du moins la pluralité des degrés de juridiction, le droit d'appel, le recours en cassation, sont autant de dispositions conçues dans l'hypothèse d'une justice d'autant plus parfaite qu'elle est moins locale. Elle s'élève en s'éloignant des intérêts sur lesquels elle statue, et cette pensée du législateur est celle du public. La magistrature est donc le système le plus complet de centralisation; à ce titre, elle obtient le crédit et la considération dont elle jouit. M. Dupont-White s'appuie de cet exemple avec confiance. Évidemment l'argument qu'il en peut tirer n'a de valeur qu'autant qu'il en attribue à notre organisation judiciaire. Évidemment encore il trouve cette organisation très bonne, mais il ne donne pas ses raisons, et, à parler franc, j'aurais eu besoin qu'il les donnât.

Supposons-les données et reçues. Il n'en reste pas moins vrai que l'aptitude de l'ordre judiciaire à sa fonction sociale repose sur un grand nombre d'autres garanties. Nul n'est juge sans conditions; un noviciat est exigé. L'avancement est le plus souvent gradué comme la hiérarchie. Les magistrats n'agissent guère isolément, et le travail en commun est un excellent apprentissage. L'inamovibilité de leur titre passe pour une sauvegarde indispensable : contre qui? Contre l'état. Si l'état jugeait par la voix des magistrats, tout serait perdu, jusqu'au nom de la justice. L'élévation au centre n'est donc pas une garantie absolue de lumière et d'équité. Voilà les juges bien choisis, instruits, expérimentés, indépendans. Est-ce assez? S'en rapporte-t-on à leur probité et à leur sagacité? Nullement. On a inventé les

règles inflexibles de la procédure civile et de l'instruction criminelle, comme des méthodes nécessaires pour la découverte de la vérité. On ne s'en remet pas au juge des moyens de la chercher, on veut qu'il la trouve dans les formes : on suppose cependant que la codification a pour effet de rendre la loi tellement claire que l'interprétation en soit facile et sûre; mais la publicité des débats, les règles de la récusation n'en sont pas moins là pour servir de contrôle à l'erreur ou à la passion. Est-ce tout? Non, la société libre intervient en cas graves, sous la forme du jury, pour donner au citoyen une garantie contre la magistrature même. C'est la justice privée faisant invasion dans la justice publique. Et ce n'est pas le seul cas où une sorte de concurrence des particuliers vienne tempérer, vienne partager le privilége judiciaire de l'état. Parlerons-nous des juges consulaires et des prud'hommes? parlerons-nous de la faculté de recourir à des arbitres? Enfin, auprès de la magistrature officielle, il y a des hommes d'étude, mais libres et librement appelés, qui écrivent, qui consultent, qui parlent, qui éclairent la jurisprudence, préparent et parfois dictent ou redressent les sentences de leur supérieur légal. L'œuvre de la justice, dans son ensemble, est une œuvre commune à laquelle concourent la liberté et le pouvoir, le particulier et le public, l'individu et la société. Qui voudrait être jugé par un seul, le plus puissant et le plus éloigné, sous prétexte qu'il est le plus éclairé et le plus impartial, fût-il assis sous le chêne de Vincennes? Enfin le centre même du cercle judiciaire est rempli par le concours des extrémités. C'est de la magistrature locale que l'on monte à la cour de cassation. On n'apprend à juger les affaires à distance qu'en les touchant de près. Ce système si compliqué n'est donc pas un système de centralisation pure et simple. Des garanties bien diverses s'y combinent et s'y balancent. Et puis enfin, tel qu'il est, qu'en pensent les grands jurisconsultes?

On a dû voir que le mot centralisation a deux sens. Quand la centralisation exagère le nombre des attributions qu'elle enlève à l'activité libre de la société ou des individus, elle est plutôt le socialisme; mais, quand elle retient dans les mains du gouvernement proprement dit toutes ces attributions, quelles qu'elles soient, et qu'elle accumule toutes les affaires au siége de l'empire, elle tombe dans l'abus auquel on a donné le nom de bureaucratie.

Au premier point de vue, nous avons indiqué que la centralisation avait pour limite ce qui est dû à la liberté personnelle. Le droit de l'individu est au-dessus de son bonheur; une tutelle qui le rendrait heureux aux dépens de sa responsabilité ne serait au fond qu'une oppression séduisante. L'intérêt de l'autorité elle-même ne permet pas que, dans une intention protectrice et par amour d'une

régularité tout extérieure, la réglementation devienne minutieuse et vexatoire, au risque d'accabler le pouvoir du poids de mille griefs gratuitement encourus. D'ailleurs l'administration ne doit être chargée que de ce qu'elle seule peut faire, ou tout au moins de ce qu'elle fait mieux que tout autre. Son activité n'est pas toujours assez stimulée par un intérêt direct pour suffire à tout. Elle a ses préjugés et ses routines; son privilége peut devenir un obstacle aux nouveautés et aux perfectionnemens qui sont plutôt le fait des individus que de l'état. Enfin les choses fussent-elles aussi bien faites par lui que par eux, le fussent-elles mieux encore, si elles le sont assez bien par la société libre, qu'on lui en laisse le soin et l'honneur. Ménagez aussi les forces du gouvernement. Le public qui attend trop de lui peut devenir un public difficile. Il impose et reproche tout au pouvoir; il ne l'aide en rien, il ne le supplée jamais. Docile par paresse, injuste par ignorance, exigeant par habitude, dénigrant par oisiveté, il est tout à la fois servile et mécontent; habitué peu à peu à ne pas répondre de lui-même, à n'être pour rien dans ses affaires, il les abandonne à qui le veut et s'en venge par en médire. C'est un automate ennemi. Ainsi déchargé de tout devoir public autre qu'une passive obéissance, il s'assouplit également au despotisme et aux révolutions. Il faut, pour qu'une nation soit libre, qu'elle participe au gouvernement; il faut, pour qu'elle soit libre avec intelligence, qu'elle participe à l'administration.

On pourrait comparer un gouvernement qui veut se charger de tout à un professeur qui ferait tous les devoirs de ses élèves pour qu'ils fussent mieux faits. Il pourrait leur être fort agréable et ne leur apprendrait rien. Un despotisme universel spécule aussi sur la paresse du peuple. Les prétextes, même les raisons ne lui manquent pas. Le mouvement de la civilisation multiplie les besoins et les moyens d'y satisfaire. Le mouvement de la démocratie propage de plus en plus les besoins nouveaux, et les rend de plus en plus sensibles à ceux qui ont le moins les moyens d'y satisfaire. Le sentiment de l'égalité pousse naturellement à demander et à consentir qu'une intervention bienfaisante répare autant que possible ce qu'on appelle les injustices du hasard. Faire jouir le plus grand nombre d'hommes de ce que des hommes ont trouvé de bon, c'est en beaucoup de cas l'œuvre nécessaire du gouvernement. D'ailleurs l'esprit humain dans ses progrès devient difficile. Il ne se résigne plus aux omissions, aux disparates, aux inconvéniens longtemps tolérés; il s'éprend de la méthode, de la symétrie, de l'uniformité. Ce sont ses goûts naturels, ainsi que les procédés naturels de la puissance publique. L'état a des télégraphes : pourquoi tout le monde ne jouirait-il pas de ce moyen de transmission? En même temps une dé-

couverte scientifique le rend plus sûr et plus facile : il faut mettre la télégraphie électrique à la portée de tous. Qui le peut faire mieux et plus économiquement que l'état? Qui surtout peut en faire jouir plus également la société, en étendant ce service aux localités qui n'en useraient pas assez pour en payer les frais? Si vous ajoutez une politique ombrageuse qui craint toujours qu'on n'abuse contre elle de toute force nouvelle, voilà l'état chargé de la télégraphie privée. Qui s'en plaint? Personne, je crois. C'est, m'a-t-on dit, pour Paris seulement quinze cents employés de plus. Je ne blâme rien; mais je représente aux adversaires de la centralisation les difficultés qu'ils ont à vaincre et les concessions qu'ils ont à faire.

L'exemple de l'Angleterre, dont ils s'appuient, ne doit être cité qu'avec précaution. Il est vrai qu'en Angleterre on ne pousse pas le plaisir de gouverner jusqu'à la manie, et que la société, c'est-à-dire les individus, y reste chargée de plus d'un service que nous voulons que l'état nous rende. Il est encore vrai qu'ordonnée moins systématiquement, l'administration anglaise est plus simple : son personnel est moins nombreux, ses formalités moins lentes et moins fastidieuses; elle cherche à ne faire que l'indispensable. N'allez pourtant pas croire que le mouvement centralisateur soit inconnu en Angleterre. Il y est au contraire visible et rapide. C'est le pays des réformes, on le sait, et quelle est la réforme qui ne soit une régularisation méthodique, et dont l'accomplissement ou la surveillance n'impose au gouvernement un nouveau devoir? Peu de sessions du parlement se passent sans produire plusieurs bills pour porter l'ordre et l'uniformité là où régnaient la confusion et la bigarrure. Cette police des lieux publics, cette police célèbre dont tous les voyageurs raffolent, est une œuvre de centralisation, de centralisation à tous les points de vue, car elle est loin d'être partout municipale. A Londres, par exemple, elle ne l'est que dans la Cité.

Il y a de tout en ce pays. C'est la terre des contrastes. On sait que les Anglais ne se piquent pas de logique en administration. Ce n'est pas eux qui chercheraient une solution absolue aux questions qui nous occupent. Voyez comme en matières différentes diffère leur manière de procéder.

Ainsi ils ne pensent pas que l'état doive à tout le royaume la viabilité. C'est chez eux à ceux qui se servent des routes à les payer. Il y a plus de trente ans que, cheminant dans le nord du pays de Galles, je rencontrai sur l'impériale de la diligence un de ces compagnons de voyage communicatifs qui ne vous laissent rien ignorer. Il s'extasiait sur la beauté de la route, en me faisant bien remarquer que c'était une *parliamentary road*. J'imaginais déjà une

allusion à quelque souvenir historique sur un chemin illustré par quelque campagne de l'armée parlementaire sous Fairfax ou Cromwell. Il s'agissait tout simplement d'une route que le parlement, voulant, par des vues politiques, améliorer, faciliter, abréger les communications avec l'Irlande, avait fait construire aux frais de l'état pour mettre Londres à la moindre distance de Dublin par le détroit de Menai et la pointe de Holy-Head. Les barrières et les péages sont donc loin d'avoir disparu du sol britannique, et l'on y voyage à peu près dans les conditions où nous le faisons en France sur les chemins de fer, où le tarif est calculé pour payer la construction, l'entretien et l'exploitation de la voie. Si le prix du transport ne se confondait pas avec le coût de la route, je ne sais si, même pour les chemins de fer, cette exception serait longtemps supportée chez nous. La gratuité du parcours des ponts et chaussées est dans nos mœurs. Il s'ensuit une obligation pour l'état d'étendre à toutes les parties du territoire le bienfait d'une viabilité presque égale, et ceux des départemens qui pendant un temps ont été privés de voies de communication suffisantes se regardaient comme lésés dans leurs droits et spoliés de leur part du commun héritage.

En revanche, l'Angleterre est, ce me semble, le premier pays où l'on se soit occupé du travail des enfans dans les manufactures. On s'y est repris à plusieurs fois pour instituer en cette matière une législation efficace. On n'a pas craint d'assumer un droit de visite qui paraîtrait peut-être vexatoire à plusieurs de nos chefs de fabrique, et une inspection générale et centrale organisée en grande partie pour cet objet n'est nullement restée un plan sur le papier. Or veut-on bien réfléchir à la portée d'une loi qui règle le travail des enfans? Elle intervient dans la conclusion et l'exécution d'un contrat privé entre les maîtres et les parens. Elle suppose que l'autorité publique aura plus d'humanité que les uns, plus de sollicitude que les autres, et charge l'administration de veiller au lieu et place d'un maître, d'un père, d'une mère, au bien-être, à l'éducation, au développement physique et moral, à la santé, à la vie d'un enfant. Quelle mesure, je le demande, porte plus les caractères de la mise en tutelle des individus pour leur propre bien sous la garde de l'état? Quelle mesure paraît plus marquée à l'empreinte des principes du socialisme? Il est douteux cependant que les plus scrupuleux partisans de la liberté du travail soient scandalisés de cette dérogation au droit commun, et s'il fallait discuter, je crois qu'on pourrait montrer que dans cette circonstance la loi ne sort pas précisément de son domaine, parce qu'elle ne prétend pas entendre mieux les intérêts de l'individu que lui-même, mais intervient seu-

lement pour empêcher par la répression un abus de la force et la violation d'un droit.

V.

Passons à la centralisation considérée sous le second point de vue et prise dans le vrai sens du mot. Ici se présentent des difficultés d'un autre ordre que M. Dupont-White a parfaitement fait valoir. Tout n'est pas dit parce qu'on a répété qu'il y a trois sortes d'affaires publiques, les générales ou gouvernementales, les départementales et les communales, sans compter celles d'un intérêt collectif, celles des syndicats, celles des grandes sociétés anonymes. D'abord la division ne se fait pas d'elle-même entre les trois principales catégories. Les intérêts auxquels elles touchent se confinent, se pénètrent mutuellement, et les autorités entre lesquelles on les voudrait distribuer hiérarchiquement ne pourraient toujours impunément rester indépendantes les unes des autres. Or, dès qu'elles cessent de l'être, il y a centralisation.

Revenons aux exemples. Certaines prisons sont mises par le Code d'instruction criminelle sous l'autorité des préfets, et dans la pratique une distinction assez difficile à justifier, contraire à la lettre de la loi et qui n'est pas observée en toute rigueur, réserve aux établissemens de l'état, aux maisons centrales, les condamnés à plus d'un an d'emprisonnement. Pour tous ceux dont la peine est moins longue, pour tous les prévenus, tous les inculpés, la détention est considérée comme une affaire départementale. Supposez qu'on généralisât davantage et qu'on soulageât l'état de la garde des prisonniers, dont il demeure chargé jusqu'à présent. Ce serait, si l'on veut, une conquête sur la centralisation. Qu'arriverait-il cependant, si l'administration départementale, ou toute autre qui ne serait pas celle de l'état, était laissée à son libre arbitre dans tout ce qui touche à la détention? La matière est difficile à régler : toute innovation en ce genre est délicate; les améliorations sont problématiques, les systèmes discordans; enfin d'autres intérêts peuvent attirer de préférence l'attention ou les ressources de l'autorité locale. Or j'imagine qu'on n'est pas disposé à oublier que l'unité de législation pénale est au premier rang des dettes de justice de l'état envers les citoyens d'un même pays. L'égalité des peines dans les mêmes cas, sur tous les points du territoire, est un principe inviolable. Serait-il observé si les conditions de la détention variaient suivant les localités? Des prisons malsaines, des prisons salubres, où règne le désordre, où prévaut la discipline, où le travail est établi, où le travail est inconnu, où tous les degrés de culpabilité, de corruption, d'endurcis-

sement, sont confondus ou séparés, où le régime cellulaire est ou n'est pas admis, peuvent bien porter le même nom; mais avec de telles disparates le condamné à un an de prison ne l'est pas à la même peine suivant qu'il est jugé à Dunkerque ou à Bayonne, à Quimper ou à Antibes. Malgré tous les soins de l'administration, il existe déjà entre des maisons soumises aux mêmes règlemens d'ineffaçables différences. Que serait-ce donc si l'on abandonnait toute la pratique de l'emprisonnement à la diversité d'opinions, d'usages, de ressources et de sollicitude des diverses localités? L'uniformité est donc nécessaire, la justice la commande. Il faut que la loi la prescrive, et pour que la loi soit exécutée, il faut soumettre tous les établissemens à un pouvoir d'inspection qui ne peut guère être exercé que par l'état. Ce pouvoir n'existerait pas, que vous verriez dans un gouvernement parlementaire les chambres le prendre et en créer les instrumens. Le parlement d'Angleterre a, pour la réforme des prisons et même pour la pratique de la pénalité tout entière, investi le ministre de l'intérieur d'une autorité qui nous étonnerait, et qui tombe dans l'arbitraire.

L'instruction publique a rarement été regardée comme une affaire de localité. Lorsqu'elle n'est pas instituée par l'état, elle appartient la plupart du temps à des corporations qui ne sont pas des associations privées, et qui ressemblent plutôt à des pouvoirs spéciaux. Les universités anglaises, malgré leur prétention d'exister par elles-mêmes, ont fini par reconnaître la compétence de la loi, ou du moins se sont-elles empressées, par des réformes intérieures, d'aller au-devant des vœux du parlement, de peur qu'il ne leur commandât ce qu'elles n'auraient pas fait de leur plein gré. En France, nulle difficulté sur ce point. On est allé jusqu'à dire chez nous que l'état enseignait par l'université comme il juge par les tribunaux. Cependant il n'y aurait rien d'exorbitant à classer l'instruction primaire comme une affaire communale. Cela est écrit à demi dans la loi. Sous le prétexte de la liberté des pères de famille, on n'a pas voulu rendre obligatoire la fréquentation de l'école. On n'a donc, sous aucun rapport, centralisé outre mesure. Voici cependant un raisonnement d'une certaine valeur. Tout gouvernement, et plus qu'aucun autre tout gouvernement libre, a la prétention de commander par la loi et de commander à des hommes. L'ignorance de la loi, dit-on en droit, ne se présume pas. Or on demande comment celui qui manque de toute instruction primaire peut avoir une idée, je ne dis pas complète, mais grossièrement suffisante, de ce que c'est que loi, justice, gouvernement, patrie. Si l'on veut que les hommes soient citoyens, qu'ils participent à des élections quelconques, par une conséquence nécessaire l'état doit l'ensei-

gnement primaire à tout homme dont il exige l'obéissance et le concours. Il m'est difficile même de comprendre les scrupules qui refusent de le rendre obligatoire pour toutes les familles françaises. C'est pour cela que, dans plusieurs au moins de ces États-Unis qui ne sont pas une terre de centralisation, l'éducation populaire est une dépense de l'état; c'est pour cela que le parlement britannique s'est honoré par la réorganisation des *national schools;* c'est pour cela qu'en France l'établissement des écoles communales est prescrit par la loi générale, surveillé et réglé par l'autorité publique, soutenu enfin par le concours des communes, des départemens et de l'état.

C'est assez pour montrer combien d'affaires peuvent être locales sans l'être exclusivement, et combien il serait hasardeux de disséminer à la surface de la France une infinité de centres isolés qui ne connaîtraient ni règles ni contrôle. Mais enfin n'y a-t-il donc pas d'affaires exclusivement locales? Sans doute il y en a, et il suffit d'ouvrir un budget départemental ou municipal pour en connaître. Rien donc au premier abord ne paraîtrait plus simple que de livrer sans restriction les affaires locales aux autorités locales. Toutefois, si celles-ci restent indépendantes dans leur gestion, l'état de son côté, ayant des affaires dans les localités, aura partout, jusque dans le moindre hameau, des délégués, des *missi dominici,* qui se trouveront en concurrence et peut-être en collision avec les agens de la municipalité. N'est-il pas plus naturel d'avoir des fonctionnaires institués à deux titres, employés à deux fins? C'est ainsi que les préfets, en représentant l'état dans les départemens, sont devenus les hommes des départemens auprès du pouvoir central, et que les communes ont prêté leurs maires au gouvernement pour l'exécution d'un bon nombre d'opérations qui l'intéressent. Tout le monde connaît ces services mixtes, jugés dès longtemps préférables à une séparation absolue que les choses peut-être ne comporteraient pas plus que les personnes. On ne peut contester aux partisans de la centralisation, et notamment à son plus récent défenseur, que les lumières administratives, que les connaissances économiques, que l'esprit de justice même et le respect des droits ne soient plus communs dans une capitale que dans une bourgade. Si l'on tient à une certaine égalité dans la gestion des intérêts collectifs, on ne peut guère abandonner sans contrôle les innombrables autorités auxquelles on est forcé de la commettre. Il y a, je crois, une excessive sévérité dans le tableau qu'on nous présente des iniquités et des griefs qu'engendre le contact mutuel des membres d'une société restreinte. Il serait triste que les hommes parvinssent à ne se point haïr, à ne se point persécuter, qu'à la seule condition de ne se pas

connaître. Le hobbisme, s'il est faux dans la société politique, ne devient pas rigoureusement vrai dans une ville et dans un village. L'histoire, si remplie de l'éloge des municipalités indépendantes, semble témoigner contre leurs censeurs récens. Sans doute des intérêts légitimes peuvent être méconnus par la sagesse communale. Mettez à sa discrétion l'enseignement primaire : comme le besoin en est d'autant moins senti qu'il est plus grand chez ceux qu'il intéresse, l'école risquera d'être fermée par ceux à qui elle est le plus nécessaire. Que toutes les communes soient maîtresses d'établir un octroi, les plus clairs principes de l'économie politique pourront succomber sous une étroite et capricieuse fiscalité. Enfin la liberté du commerce et la liberté religieuse ne peuvent toujours compter sur l'impartialité judicieuse d'un magistrat municipal. Il faut d'abord conclure de là que sur toutes ces questions le pouvoir local ne peut être son propre législateur. Il faut que la loi générale ait posé des règles dont l'infraction puisse ouvrir un recours en annulation. Pourrait-on se contenter souvent de ces deux garanties, la loi et le pourvoi, sans qu'une formalité de révision et d'autorisation dût être insérée entre deux? Je le crois, et c'est une des premières concessions à faire en certains cas aux communes. Il ne suffit pas néanmoins de remédier aux abus possibles. Ne peut-il être nécessaire de suppléer à l'inaction et de stimuler la négligence? Tout le monde tient la législation de 1836 sur les chemins vicinaux pour une des meilleures choses de ces trente dernières années. Elle a obtenu un succès prompt et universel. Or elle statuait sur des intérêts tout matériels dont l'importance ne peut échapper aux plus simples habitans des campagnes, et pourtant elle a dû, pour obtenir de bons effets, non-seulement imposer d'en haut l'uniformité et la maintenir par l'action de l'inspection ministérielle, mais armer l'autorité quasi-gouvernementale du préfet de pouvoirs assez nouveaux à l'égard des communes et même des conseils-généraux. On a encore, depuis vingt-quatre ans, restreint graduellement la part des maires dans la direction des travaux de viabilité vicinale, et peu s'en faut aujourd'hui qu'ils n'en soient exclus. Citer n'est pas approuver; ce n'est qu'indiquer une circonstance où le zèle et la diligence du pouvoir et du public local n'ont point paru suffire à des opérations qui semblaient tout à fait de leur compétence.

Ces considérations, sur lesquelles insiste M. Dupont-White, n'arrêtent point ses adversaires. Elles ont à peine touché l'écrivain ingénieux qui, dans un recueil déjà cité (1), a résolûment proposé de rétablir des administrations collectives dans la commune, dans le

(1) *Varia*, Nancy 1860.

département, dans la province. Je ne suis pas de ceux que de telles propositions scandalisent; mais elles ont peu de chance d'être acceptées, et, une fois acceptées, d'être soumises à une expérience assez prolongée pour résister aux difficultés et aux inconvéniens du début. Aucun peuple n'est plus prompt à trouver le désordre intolérable que le peuple français, parfois si facilement révolutionnaire, et les tiraillemens, les écoles, les abus inséparables de toute innovation, mettent peu de temps à le dégoûter. Donnez-lui le spectacle d'une multitude d'assemblées inexpérimentées, incertaines, tour à tour timides et téméraires, inactives et agitées : une clameur générale s'élèvera bientôt, et le mal tant réel qu'apparent soulèvera l'opinion publique, qui se donnera pour l'opinion des sages. N'y a-t-il pas d'excellens esprits encore convaincus à l'heure qu'il est que, pendant les dix-huit ans du gouvernement de 1830, l'administration communale a été déplorable? Je sais ce qu'on peut répondre : il faut à toutes choses un apprentissage. Nulle expérience n'est bonne si elle n'a rien coûté. Si, pour donner à une société quelque chose à faire, il faut attendre qu'elle ait montré qu'elle le sait faire, elle ne le fera jamais. Les inconvéniens de l'inaction sont pires que le danger d'agir, et il vaut mieux se risquer que s'anéantir.

J'entends ce langage et je l'aime, et je porte envie à ceux qui réussiraient aujourd'hui à le faire écouter. C'est le langage de quiconque aspire à la liberté politique, et si jamais il devient aussi persuasif qu'il est noble et vrai, ce n'est pas des communes seulement qu'il proclamera la délivrance.

Cependant en toute hypothèse il y a lieu de prévoir que le système administratif de la France ne sera pas radicalement transformé. Revenons-y donc. Il existe trois sortes de budgets, et la simple classification des centimes ajoutés au principal de l'impôt direct suffit pour établir les bases d'une décentralisation déjà commencée. Les centimes départementaux, tant additionnels que spéciaux et extraordinaires, les centimes communaux, divisés en catégories analogues, sont là pour nous montrer trois degrés de taxation, et partout où se rencontre le droit de taxation, le germe de la liberté subsiste : il ne reste qu'à le développer. La loi l'a déposé dans le sein de deux institutions, le conseil-général et le conseil municipal. Parlons de ces deux institutions.

D'un aveu unanime, la première est excellente. Depuis trente ans, elle n'a été l'objet d'aucune des critiques prodiguées aux institutions électives et délibérantes. Celle-ci n'a besoin désormais du témoignage de personne. On me permettra cependant de dire qu'ayant eu l'honneur d'être pendant dix-huit ans secrétaire ou président du conseil-général d'un important département, je n'ai

jamais vu cette institution en défaut; je ne lui connais pas une attribution de trop, ni une fonction qui ne fût utile et utilement remplie. Je crois n'être pas suspect quand il s'agit du mérite des assemblées politiques : eh bien! à tout discuter avec rigueur, je pourrais trouver dans l'organisation et le fonctionnement de nos anciennes chambres plus à redire, plus de côtés faibles à signaler, que dans la constitution et le jeu de nos assemblées de départemens. Il est vrai que le singulier règlement des premières et quelques traditions malheureuses du passé étaient les principales causes des défauts de notre mécanisme parlementaire. Dans les conseils-généraux, rien de semblable, et il ne faut pas croire que la perfection de l'établissement tînt à l'insignifiance du rôle. Pour continuer la comparaison, ils avaient dans leur cercle un pouvoir aussi réel et à quelques égards moins limité que celui de la chambre des députés. Comme vote et comme contrôle, le conseil-général est puissant. Il a perdu quelques-uns de ses droits; la manière dont il est élu ne paraît pas ajouter à son autorité, et dans la pratique, dit-on, la délibération est moins vivante que par le passé. Je l'ignore; mais s'il en est ainsi, ce serait le cas de répéter cette observation : nous n'usons pas de ce que nous possédons de liberté. M. Guizot l'a dit; je pourrais à cette autorité en ajouter une autre, non pas plus grande, mais qui, pour être plus inattendue, ne serait pas moins significative. Laissant la politique de circonstance, considérons en lui-même ce conseil-général, l'héritier des états provinciaux de l'ancien régime et l'équivalent, à quelques égards, des *quarter sessions* de la Grande-Bretagne. Il ne peut être question de l'ériger en corps permanent, ni même de tirer de son sein une commission intermédiaire qui administrerait en nom collectif, ou seulement servirait de conseil obligé à l'administrateur en chef. Je n'examinerai pas non plus une proposition soutenue sous la restauration par des publicistes qui l'ont peut-être oubliée, celle de circonscrire le choix de cet administrateur dans le sein du conseil-général. Les préfets seraient nommés alors comme l'étaient les maires de 1830 à 1848. Notons seulement cette idée comme un indice du parti qu'on pourrait tirer des institutions existantes pour accroître l'indépendance locale. Soyons pourtant plus affirmatifs sur la pensée de confier à des commissions prises dans le sein du conseil-général la surveillance et la direction de certaines parties du service, telles par exemple que l'examen et l'approbation de certains budgets communaux. L'exemple des députations permanentes des conseils provinciaux de la Belgique devrait être étudié, et nos conseils de préfecture pourraient céder quelque chose de leurs attributions à des commissions analogues. Quand l'autorité préfectorale a été assez éclairée pour chercher l'ap-

pui et ne pas craindre la résistance, elle a formé des commissions de membres du conseil-général pour l'inspection des travaux des routes et d'autres objets, et ces créations facultatives pourraient être régularisées. Une branche d'administration a pris, il y a quelques années, une nouvelle importance : c'est l'assistance publique. L'abondance de ses ressources, le nombre de ses établissemens, ne permettent plus de discuter le mérite en soi d'un ensemble de choses qui ne peut plus disparaître. Il ne faut songer qu'à en faire bon usage. Est-il indispensable pour cela de laisser à la centralisation toute la part qu'elle possède de l'assistance publique? Nul ne sait mieux que nous que, de tous les services rattachés au ministère de l'intérieur, aucun ne peut offrir à un administrateur de meilleures occasions de se faire honneur par quelques réformes ou quelques tentatives heureuses; mais ce n'en est pas moins une matière qui n'est pas essentiellement gouvernementale, et qu'il y a des dangers à remettre aux mains de l'état. Il est de grande conséquence d'accréditer dans les populations l'opinion que le gouvernement doit, avec son impartialité un peu niveleuse, avec son action universelle, avec ses ressources, qu'on croit volontiers inépuisables, prendre à l'entreprise la tâche de secourir également et, il le faudrait, sans exception l'indigence, la maladie, l'infirmité, l'enfance. Puisqu'on ne peut attribuer tous ces soins aux particuliers et aux associations libres, ne pourrait-on dessaisir l'état, et laisser régler départementalement tout ce qui en ce genre n'est pas exclusivement du ressort des communes? Au conseil-général, qui subventionne déjà plus d'un établissement de bienfaisance, et qui a légalement à sa charge certains frais des hospices d'aliénés, pourrait être attribué un pouvoir de surveillance et même de réglementation qui ôterait au gouvernement jusqu'à l'apparence, envers les faibles et les malheureux, de cette mission providentielle que lui décernent à la fois ses flatteurs et ses ennemis. En un mot, les administrations des hospices, soit en restant, comme elles le sont, municipales, soit en devenant, par une innovation plus hardie, départementales, pourraient acquérir plus d'autonomie, plus de liberté, en relevant plus ou moins directement de l'élection par les liens qui les rattacheraient aux conseils représentatifs.

Ce n'est pas le lieu d'insister sur d'autres prérogatives qui rehausseraient encore dans l'opinion la représentation départementale. La constitution de 1848, à laquelle on songe peu, et qui ne sera pas lue peut-être une fois en dix ans, n'avait pas été mal inspirée en faisant contribuer les conseils-généraux à la formation du jury de la haute-cour nationale, et, si nous abordions l'ordre constitutionnel, nous trouverions sans doute que le conseil-général aurait un rôle à

remplir le jour où l'on accepterait la pensée très répandue de faire contribuer pour une part l'élection à la formation de la chambre des pairs ou du sénat. Un membre par département, choisi à vie dans ou par le conseil-général, serait un élément très convenable d'une sorte d'assemblée dont il serait bon de diversifier l'origine. En touchant ainsi par le sommet à la politique, le conseil-général ne deviendrait pas une assemblée politique, mais les départemens se sentiraient moins étrangers au gouvernement.

Les conseils municipaux n'ont pas une aussi bonne renommée que les conseils-généraux, et on comprend que trente ou quarante mille administrations ne peuvent toutes passer pour des modèles. On a pourtant fort exagéré les reproches, et lorsqu'en 1830 le principe de l'élection pénétra dans la municipalité, l'amélioration fut sensible sous le rapport de l'activité et de la résolution. L'initiative locale se montra. Une grande difficulté n'en subsiste pas moins : celle de respecter la spontanéité, la liberté des communes, les plus réelles, les plus historiques de ces personnes civiles que la loi reconnaît, et de régulariser ou même de stimuler leur action, qui n'est pas toujours éclairée ni vive. Tantôt leur prodigalité, tantôt leur parcimonie est à craindre. Enfin les dissensions locales, quoique moins âpres et moins fâcheuses qu'on ne prétend, peuvent tantôt égarer, tantôt paralyser l'ardeur d'un maire passionné ou timide. Que veut-on? Toute liberté coûte, et si le ciel ne l'eût donnée à l'homme, le péché n'existerait pas. Le point précis à saisir est celui où des abus tolérables ne sont plus compensés par des avantages réels. Dans ses rapports avec l'administration municipale, le gouvernement pourrait se borner à deux choses, tout savoir, quelquefois empêcher; mais on ne peut se dissimuler que la tendance de la civilisation moderne n'est pas très favorable à la liberté communale. En résumé, là comme ailleurs, la centralisation, le gros de la centralisation restera.

C'est donc moins à la supprimer qu'à la tempérer par d'autres garanties qu'il faut tendre, et M. Dupont-White nous y aidera. On sera peut-être surpris du remède qu'il va chercher à la centralisation dans la centralisation même; mais il faut savoir que de tous les reproches qu'on lui adresse, le seul qui paraisse le toucher sérieusement, c'est qu'elle facilite les révolutions. Où trône-t-elle en effet? Dans les capitales. C'est l'existence des capitales, c'est leur importance qui favorise et motive la centralisation. En France, Paris en est la cause aussi bien que le siége. Il centralise la France pour son compte en même temps que le pouvoir se centralise pour lui. Satisfaire Paris, contenir Paris, là souvent a été toute la difficulté de la politique. L'influence de l'esprit, des lumières, des lettres, naît et prévaut surtout à Paris. Paris est le lieu des révolutions. Aug-

mentez et légalisez sa puissance, et vous aurez élevé le plus fort obstacle à l'arbitraire d'un gouvernement centralisé. Vous aurez créé et armé la véritable aristocratie de la France. Vous aurez dispensé Paris de faire des révolutions, car il sera le maître. Supposez que Paris eût quarante-cinq députés en 1848, il n'y avait pas de 24 février.

Tel est le remède un peu homœopathique qui nous est proposé. Il n'accommodera guère ceux qui grondent de voir les départemens traînés à la remorque de la capitale, et il y a grande apparence qu'ils y verront un nouvel échantillon de ce genre de libéralisme qui préfère le progrès à la liberté. Une école puissante en France pourrait en effet être caractérisée par ces derniers mots, et je ne sais si l'écrivain que nous avons tant cité n'en est pas un des plus redoutables représentans, d'autant plus redoutable qu'il se défend avec une louable énergie des entraînemens auxquels elle a quelquefois cédé. Nous aimons mieux nous attacher à ce vieux système de garanties qu'il est du reste loin de repousser, et qui ne pourra être jugé insuffisant qu'après une expérience franche et décisive. Regardant comme accordé qu'il y aura toujours beaucoup de centralisation en France, et que la tendance de tout gouvernement même libre est centralisatrice, nous persistons à croire que les modérateurs de ce mouvement dans ses excès et ses écarts sont le contrôle par la discussion publique et universelle dans les chambres, le contrôle également universel par la presse, le concours de l'élément électif ou représentatif à tous les degrés, état, département, commune. Le jury tient quelque chose du même rôle auprès du pouvoir judiciaire, et la garde nationale auprès de la force publique. Nous y ajouterons la responsabilité effective du pouvoir dans toute la hiérarchie, et la libre concurrence de l'action privée ou de l'association particulière partout où elle est possible, par exemple dans l'instruction publique, dans l'assistance publique, dans le service de la viabilité et des transports, dans certaines mesures de police municipale qui intéressent l'assainissement, la salubrité, la sûreté, etc. Ce ne sont pas là de grandes nouveautés, bien que quelques-unes n'aient eu souvent parmi nous qu'une existence nominale. Aucune cependant ne peut être efficace que par la volonté d'en user. Les organes ne valent que par l'âme qui en dispose. Jamais au fond ce ne sont les armes légales qui ont manqué, soit au pouvoir, soit à la société pour se défendre. C'est à l'esprit qui l'anime plus encore qu'à ses institutions qu'un peuple doit tout ce qu'il est et tout ce qu'il vaut. Les institutions donnent aux nations la liberté, mais non la volonté; c'est aux nations de vouloir.

CHARLES DE RÉMUSAT.

MLLE DU PLESSÉ

DEUXIÈME PARTIE.[1]

VI. — L'ABBESSE DE BLANCHE-COURONNE.

« Nozay-sur-Vesle, le 1er jour du mois de mai.

« Bénissez la fille que vous aviez choisie, ma chère mère. Elle a grand besoin de vos conseils et vous demande une part dans vos prières, puisque les siennes ne lui suffisent plus. Ah! je crois bien que depuis un mois j'ai changé de cœur. Vous qui avez le droit d'être si sévère, n'allez pas me juger pourtant sans m'entendre, car je ne suis déjà que trop punie de ma faiblesse par tout ce qu'elle m'apporte d'amer et de cuisant. Je ne vous dirai pas que je souffre. C'est un trouble bien plus cruel qui me pénètre et qui va bien plus avant que la souffrance. Mon Dieu! qui m'expliquera ce que je ressens, ce que je désire et peut-être ce que je regrette? Quels sont ces mauvais songes qui m'obsèdent? Lorsque je m'efforce de penser à la vie qui m'attend près de vous dans la paix de Blanche-Couronne, pourquoi faut-il que je rencontre mille choses inconnues qui entraînent ma pensée ailleurs? Ne pourriez-vous, ma mère, m'empêcher de penser?

« J'ai choisi pour vous écrire une date solennelle, le 1er du mois de mai, l'anniversaire de mon plus beau jour. Il y a un an qu'à pareille heure j'arrivais près de Blanche-Couronne, où vous m'aviez appelée par une lettre; oui, c'était le 1er de mai, la fête de la maison.

(1) Voyez la livraison du 1er octobre.

Vos filles vinrent au-devant de moi, m'appelant « ma sœur. » Leurs tranquilles sourires saluaient la nouvelle venue; le ciel de mai était moins pur que leurs cœurs, et la neige de fleurs qui couvrait la terre moins blanche que leurs robes virginales. Ce fut au milieu de cette troupe attendrie que je m'acheminai vers la chapelle où vous m'attendiez. La voix de vos filles s'éleva sous la voûte, remerciant la mère de Dieu d'avoir amené parmi elles une enfant du monde; puis elles s'éloignèrent, et je les suivis des yeux sous les arceaux du cloître; je les vis disparaître lentement, une à une, dans l'ombre silencieuse des piliers, et je demeurai seule avec vous. Quelle journée! Nous traversions les cellules muettes comme le cloître, nos pas résonnaient dans les longs corridors sur les dalles usées par les siècles; pas un autre bruit dans le silence de la maison, dans le jardin même où nous descendîmes pas un murmure. Je ne sais d'où me vint cette puérile frayeur : il me semblait que le vent se taisait en passant sur les arbres, que les plantes les plus légères restaient immobiles, que la terre était assoupie et que le soleil y jetait un rayon sévère qui me glaçait malgré moi, et je me mis à trembler devant ce recueillement et ce grand silence. Ce ne fut qu'un moment. Le sens caché de ces choses se révéla bien vite à mes yeux et à mon cœur : je compris que tout en ces lieux vivait d'une vie qui n'était pas celle du monde, que tout y rêvait et s'enfermait dans son rêve. Nous continuâmes ainsi de marcher par les jardins. Partout se dressait l'image de Marie, la tête ceinte de cette blanche couronne d'où la maison de ses filles a pris son nom; elle m'apparaissait parmi les fleurs et les cierges. La sainte influence me pénétra bientôt tout entière. Et moi aussi je rêvais. Vous, ma mère, prenant ma main dans la vôtre, vous me disiez : « C'est trop tôt, ne vous hâtez point, ma fille. Dieu repousse les dons faits à la légère. Le monde a peu d'attraits, mais on ne se détache de rien sans douleur. » Hélas! que cela est vrai! mais mon cœur débordait, et je le croyais mûr. Et je vous répondais : « Non, non, je ne veux pas attendre! »

« La nuit vint, l'office du soir allait finir. Un dernier cantique s'élança vers les cieux, se mêlant comme un soupir ailé aux clameurs de l'orgue. Il me semblait que la céleste harmonie se brisait aux murailles du temple, et que, retombant alors au fond de la nef, elle y venait mourir en de mystérieux accens qui me remplissaient d'une impatience et d'une ardeur nouvelles. Vos filles regagnèrent leurs cellules, nous étions seules pour la seconde fois. Cette nuit, vous en souvenez-vous? n'était pas une nuit de la terre. La lune versait des ruisseaux d'argent dans la chapelle : on eût dit le ciel entr'ouvert au-dessus de nos têtes. Ah! je ne connaissais point cette merveilleuse paix, et ces clartés profondes éblouissaient mes yeux.

Longtemps nous demeurâmes agenouillées. La lumière qui se projetait par les vitraux baignait de reflets azurés la statue de la Vierge et glissait en tremblant sur les roses blanches de sa couronne. Tout à coup, — était-ce encore un rêve? — il me sembla voir la sainte image s'animer et me sourire. Alors j'appuyai mon front sur vos mains étendues vers moi, je répétai en pleurant les paroles consacrées que vous me répétiez une à une... Et moi aussi, lorsque je me relevai, j'étais une fille du ciel.

« Ma mère, ma mère, le ciel sait bien qu'en prenant la résolution de me donner à lui, je n'étais guidée par aucune raison humaine. Peut-être, en jetant les yeux autour de moi, en aurais-je trouvé plusieurs, mais elles ne m'étaient pas venues à la pensée. Non, non, je n'avais pas même songé à tout ce qui doit m'ôter le désir de vivre dans le monde. La mort de ma mère et les erreurs funestes de celle qui vint prendre sa place, nos malheurs et notre ruine, autant d'appréhensions, autant d'angoisses qui eussent suffi peut-être à me pousser vers vous après l'entier accomplissement du devoir sacré qui est mon lot ici-bas. Ah! la seule ardeur de rendre heureuses ces chères créatures dont je suis devenue la mère m'aurait inspiré l'idée de renoncer au monde, afin de pouvoir leur donner mon bien, le seul qui nous reste; mais non, je n'avais rien pesé de tout cela, et vous qui craigniez de forcer mon cœur, vous ne m'en aviez rien dit. Grand Dieu! plus je réfléchis, plus je me souviens que j'étais libre. Pourquoi maintenant est-il une voix secrète et maudite qui me crie sans cesse : « Libre! non, tu ne l'étais pas? » Je veux l'étouffer, et je ne le puis. Croiriez-vous qu'en priant je l'entends encore? Parfois même la tentation me vient d'y céder, et j'y cède. Je m'aperçois bien que mon cœur s'est rapetissé à de méchans rêves, et je ne sais rien faire contre eux que de pleurer amèrement. Ma mère, ma mère, je veux tout vous dire; mais il faut que vous me sauviez de moi-même. Ah! je vous le répète, il faut que vous m'empêchiez de penser... »

Ce fut à cet endroit que Clotilde s'interrompit. Elle porta tout à coup la main à son front qui brûlait, et, jetant sa plume loin d'elle, elle éclata en sanglots; puis elle se leva, et, marchant au hasard dans la chambre, elle se trouva devant son prie-Dieu. Le grand crucifix de cuivre se dressa devant ses yeux voilés par les larmes; elle tressaillit et détourna la tête. Une force secrète la conduisait vers la croisée : elle souleva le rideau avec de grandes précautions, puis elle se rejeta vivement en arrière. — Mon Dieu! dit-elle, il est encore là!

Descroizilles était là depuis dix jours! Depuis la promenade dans le batelet de l'oncle Thomas, Clotilde n'avait point reparu, et depuis dix matinées Tomy ne quittait plus la terrasse, il s'obstinait à interroger du regard les murailles de la vieille maison, mais ces murailles

restaient aveugles et muettes. Les fenêtres de Mlle du Plessé demeuraient fermées comme en plein hiver, fermées au soleil et à l'amour. Tout lui disait que, dans sa retraite, la jeune fille n'était occupée qu'à le chasser de son esprit, où il était entré par surprise et par force. C'était contre lui qu'elle priait.

Durant les premiers jours, il ne manquait pas d'accourir au-devant des marmots toutes les fois qu'il les apercevait sur la terrasse, mais ils n'étaient pas seuls; la servante sexagénaire les menait, accrochés tous trois à son jupon de futaine. Lorsque Descroizilles s'approchait, la vieille commère, vieille comme la défiance et la ruse, lui lançait sous sa cornette un regard pénétrant et railleur. Clotilde avait bien choisi le gardien de ses enfans. Il fut bientôt las de la réponse monotone qu'ils opposaient à son éternelle question : « Comment se porte votre sœur? — Je ne sais pas, » répétaient-ils l'un après l'autre, et la vieille tirait une révérence : il était évidemment interdit au petit troupeau et à la respectable bergère de converser avec le loup.

De qui venait cette défense? de Clotilde ou de son père? Ah! que Descroizilles eût aimé à pouvoir remettre le gentilhomme en cause dans ce procès où, menacé de tout perdre, il ne savait à qui s'en prendre! Mais il n'ignorait pas que M. du Plessé, toujours dévoré de la même soif d'action, toujours affamé d'intrigues mystérieuses, partait chaque matin dans son tilbury et ne rentrait le plus souvent qu'à la nuit tombée. C'était donc Clotilde seule, tout l'en assurait, Clotilde elle-même qui se renfermait dans sa chambre pour ne plus le rencontrer, pour ne plus le voir, Clotilde qui le fuyait comme *l'ennemi*. — Exécrable vœu! s'écriait-il, funeste suicide d'un cœur ouvert à la passion et fait pour en vivre! — Au fond, il ne désespérait point, il aimait Mlle du Plessé avec une confiance altière que la lutte enflammait au lieu de l'abattre. Ce cœur naguère si incertain, si divisé, épars sur tant de choses, avait en quelques jours conquis cette unité de sensations grâce à laquelle il devait tout vaincre; il ne cherchait guère à les analyser : il se contentait de sentir, et c'était sa force. Après ces dix jours d'impatience et de ressentiment, il était bien loin d'avoir perdu courage. La onzième matinée commença : il souffrait tant de l'absence de Clotilde qu'il sentait chanceler sa raison. Aussi s'arrêta-t-il au plus extravagant de tous les projets. Ce n'était rien moins que d'aller trouver M. du Plessé et de lui demander nettement la main de sa fille. Il n'aurait pu agir plus simplement, si, arrivé de la veille à Nozay-sur-Vesle et dans la maison, il n'avait rien su du caractère et des dispositions du gentilhomme, si, soudainement enchanté de la beauté de Clotilde, frappé par la passion comme par la foudre, il n'avait point soupçonné

d'obstacles entre son désir et son bonheur; mais ce qu'il y avait de plus simple était en pareil cas le moins praticable. C'était la folie du soldat qui, envoyé pour éclairer les postes ennemis, se lance précisément à l'heure du combat à l'endroit où il a reconnu le plus de périls. C'est pourquoi il se détermina, après quelques réflexions, à corriger ce que son plan avait de trop hardi, en ne s'exposant point à traiter en personne une si brûlante affaire et en prenant au moins un ambassadeur. Naturellement il choisit l'oncle Thomas.

Ce choix résolu, il restait à le signifier à celui qui en était l'objet; mais cette dernière formalité ne devait coûter qu'un instant. Descroizilles savait bien qu'il n'aurait pas même besoin pour cela de se mettre à la recherche du bonhomme; pour apercevoir tout de suite sa candide physionomie, il n'avait qu'à tourner les yeux. Depuis quelques jours, l'oncle Thomas ne pouvait demeurer en place, et son cher cabinet d'études lui semblait trop petit. La nuit même, il ne dormait plus que d'un sommeil fort traversé; l'oncle Thomas se sentait de graves piqûres à l'endroit du cœur, et cet homme simple se demandait si ce n'étaient point des remords. Tout novice qu'il fût aux choses amoureuses, il voyait bien que Descroizilles souffrait, et que sa passion pour Clotilde dépassait le badinage: il se reprochait de l'y avoir poussé par ce qu'il appelait ses malices. Aussi s'était-il mis depuis la veille à errer autour de Tomy comme un enfant autour d'une ruche qu'il brûle de toucher, mais où il craint de se faire piquer les doigts, ayant grande envie de l'interroger, mais ne l'osant point, tout prêt à le consoler, mais ayant peur de s'y mal prendre. Descroizilles l'aperçut dans le second jardin : il marcha droit à lui et le frappa sur l'épaule. Le bonhomme, qui l'avait vu venir, n'en eut pas moins l'air de se réveiller en sursaut.

— Eh bien! Tomy, balbutia-t-il en essayant de sourire, à quoi rêvais-tu?

— C'est vous, ce me semble, qui rêviez, répondit Descroizilles. Je ne veux plus rêver, moi, je veux agir... Nous attendrons M. du Plessé ce soir, mon oncle. Nous l'épierons, s'il le faut, nous le prendrons au dépourvu quand il descendra de voiture, et... et vous lui demanderez la main de sa fille. Voilà qui est entendu...

— Non, fit le bonhomme en reculant, jamais! Exige de moi ce que tu voudras, je le ferai, Tomy. Tu sais si je t'aime, mon garçon. Tiens! je suis prêt à te donner tout mon bien et à mourir sur la paille. Tout hormis cela... Tu oublies le vœu.

— Que m'importe? Son père le lui a dicté... Qu'il l'aide à le reprendre maintenant!

— Mais elle l'a fait, il n'est plus temps. Ah! Descroizilles, je te le disais bien, tu déraisonnes.

— Eh bien! osez donc me dire que Dieu agrée ces vœux-là!

L'oncle Thomas baissa la tête. — Tu n'es qu'un païen! soupira-t-il.

Et il reprit le chemin de la maison; mais, comme si quelque inspiration subite l'avait éclairé, Descroizilles le vit revenir sur ses pas.

— Écoute, Tomy, lui dit-il en hésitant encore un peu. Il me vient peut-être une bonne idée. Je pense que si tu voyais Clotilde seulement une fois, tu désirerais moins la voir. Eh bien! je sais qu'elle va tous les matins entendre la messe, non plus à l'église de Sainte-Croix, elle aurait peur de t'y rencontrer, mais à la chapelle de Saint-Paterne. Tiens-toi pour averti, mon garçon.

Et il s'éloigna sans se retourner; mais quel adieu il laissait à Tomy! quel service ne venait-il pas de lui rendre, tout en protestant qu'il ne voulait pas servir un païen!

Descroizilles se mit à calculer profondément la conduite qu'il aurait à tenir dans cette entrevue inespérée du lendemain, ou plutôt dans cette rencontre, car il se pouvait bien que Clotilde ne lui permît pas de l'aborder. Et d'abord il se demanda s'il devait se rendre à l'église de Saint-Paterne au-devant de la jeune fille, ou bien l'attendre au retour de la messe dans le jardin. En adoptant le premier parti, il la verrait quelques minutes plus tôt, ces minutes étaient des années. Pourtant il ne voulait pas avoir l'air de la poursuivre : il résolut donc de l'attendre. Il se glissa parmi les myrtes, regarda briller, pâlir et s'éteindre la lampe qui éclairait la chambre de Clotilde. Le lendemain, comme sept heures sonnaient, il entrait dans le jardin; la messe devait être dite à Saint-Paterne... Il parcourait la terrasse comme un lion captif qui fait le tour de sa cage. — Que vais-je lui dire? pensait-il. Oserai-je lui adresser des reproches? — La porte de la rue s'ouvrit enfin; c'était bien Clotilde!

Il aurait dû s'avancer vers elle, il ne le fit pas. Ce ne fut ni un faux embarras, ni une crainte tardive qui le retint immobile, mais un charme tout-puissant et inconnu qui le terrassa, et que pendant une minute au moins il ne put vaincre. La vue seule de Clotilde avait chassé jusqu'à l'ombre des ressentimens qu'il gardait contre elle; il sentit brusquement s'amollir et se fondre toutes les puissances irritées de son être. Une sensation nouvelle, que son furieux délire des jours précédens l'avait empêché de connaître et de goûter, se mit à couler en lui comme une source pure; c'était la fraîcheur qui venait à son amour : il comprit qu'il n'aimerait pas plus qu'auparavant, mais qu'il lui serait plus doux d'aimer. De loin il regardait venir Clotilde. La jeune fille l'avait vu dès le premier coup d'œil; elle n'hésita pas, elle eut la force même de ne point rougir, et son émotion ne se trahit que par un peu de raideur dans la dé-

marche. La pensée qu'à ce moment encore elle ne songeait qu'à s'armer contre lui réveilla toute la fièvre de Tomy. Il fit brusquement un pas vers elle; Clotilde s'arrêta.

— Mademoiselle, lui dit-il, si j'étais resté un jour de plus sans vous voir, sachez bien que j'aurais achevé de perdre la raison.

Clotilde ne répondit pas; il ne lui vint qu'une seule pensée : fuir! Elle se dit que Descroizilles n'oserait lui barrer le chemin, et en effet il ne l'osa point : elle s'était remise à marcher, il se mit à marcher près d'elle.

— Vous êtes sans pitié, lui disait-il d'une voix si sourde qu'elle entendait à peine. — Mais ce qu'elle n'entendait point, elle le devinait. — Peu vous importe qu'on se dévore le cœur et qu'on se meure de votre absence. Vous avez raison d'être ainsi, car c'est le droit de votre beauté. Vous ne saurez jamais ce que c'est que de souffrir et d'attendre. Eh bien! je le sais, moi, vous me l'avez appris... pendant dix journées, longues comme dix agonies!

Ils avaient fait ainsi le tour de la maison, et ils arrivaient devant la porte qui s'ouvrait sur le jardin. Clotilde se dirigea vers le perron.

— Adieu, monsieur, dit-elle.

— Restez! s'écria-t-il; au nom de Dieu, restez.

Ce qu'il n'avait pas osé un instant auparavant, il l'osait alors; il se jeta au-devant de la jeune fille, et lui barra le passage; il étendit même la main pour saisir la sienne : elle recula.

— Rentrer! lui dit-il alors avec un accent humble et désespéré qu'elle sentit vibrer jusqu'au fond de son âme. Non, mademoiselle, vous ne songez pas à rentrer!

Clotilde eut un geste indéfinissable où se peignirent toutes ses angoisses. C'en était fait de cet éclair de volonté qui lui avait montré le chemin de la maison; la pensée même d'une plus longue résistance s'évanouit en elle: elle ne sentit plus que le vertige. Machinalement elle fit quelques pas en avant, reprenant d'elle-même cette promenade fatale, marquée sans doute dans l'arrêt de sa destinée, et ce fut ainsi qu'elle descendit avec Descroizilles l'escalier qui conduisait au second jardin. Là, elle se mit à marcher sans savoir pourquoi, sans le vouloir, avec une si folle rapidité que Tomy ne la suivait qu'avec peine. Elle ne faisait plus réellement qu'effleurer le sol, éperdue, brisée, prête à défaillir; le peu qui lui restait de forces était passé dans les regards qu'elle jetait à son compagnon. C'était un reproche éloquent, une protestation dernière, la suprême expression de sa révolte intérieure contre ce singulier tyran qui un jour était entré dans sa vie, qui disposait depuis lors de ses sentimens les plus chers, de sa liberté, de son âme même, de cette âme

immortelle et promise à Dieu, comme d'autant de biens qu'elle lui aurait librement donnés.

En arrivant au bord de la troisième terrasse, Clotilde s'arrêta tout à coup. Au pied de ces marches tremblantes, c'était le couvert des tilleuls, l'ombre, la fraîcheur et l'eau, c'était aussi la solitude. Le regard de Clotilde plongea sous les arbres; décidée à ne pas aller plus loin, elle s'appuya sur la rampe de pierre qui bordait l'escalier, les yeux tournés vers la maison, comme si elle en attendait du secours. Elle était si pâle et si tremblante que Descroizilles étendit encore la main, mais cette fois pour la soutenir. Elle voulut enfin payer de courage et se redressa vivement.

— Vous ne savez pas pardonner! s'écria-t-il. Cela vous a donc bien fait souffrir de m'entendre?

Sa belle tête se pencha comme le calice d'une fleur qui se renverse sur sa tige. — Souffrir! pensa-t-elle; non, pas encore assez! Puis ses yeux se portèrent de nouveau vers la maison.

— Ah! s'écria-t-elle, comme je suis punie! Voyez!

Le regard de Tomy suivit celui de la jeune fille. Et que vit-il? M. du Plessé! M. du Plessé lui-même, qui venait de traverser la terrasse et descendait dans le jardin. Admirable malice du sort! l'infatigable gentilhomme, qui ne cessait plus de brûler les routes, avait choisi précisément ce jour-là pour prendre du repos et demeurer à la maison. Instinctivement Descroizilles se tourna vers Clotilde, afin de la consulter sur ce qu'il avait à faire pour elle et pour lui dans cette circonstance si difficile; mais la jeune fille n'était plus à ses côtés. Il l'aperçut au bord de l'eau, retranchée derrière les arbres; son premier mouvement avait été de prendre la fuite. Sans regarder Descroizilles, toutefois elle mit un doigt sur ses lèvres comme pour le supplier de se taire et de garder sa cachette. Au milieu de son embarras, Tomy eut donc la joie de penser que, se jugeant coupable et se voyant surprise dans sa faute, Clotilde s'avouait sa complice, en lui remettant le soin de la cacher et de la défendre.

Cependant il ne pouvait croire qu'au moment où la jeune fille s'enfuyait vers les tilleuls, sa robe, fendant l'air comme une grande aile bleue, n'eût point frappé les yeux si prompts de M. du Plessé. Aussi résolut-il de pousser tout droit au gentilhomme; il fallait avant tout l'empêcher d'arriver jusqu'au bord de la terrasse, et d'ailleurs Tomy savait que c'est toujours un moindre hasard de courir sur l'ennemi que de l'attendre. Malgré toute l'assurance que la nécessité lui donnait, il marchait de moins en moins vite. M. du Plessé, quant à lui, s'avançait de son pas accoutumé, de ce pas lourd, inégal, enragé, qui battait la terre, comme si le gentilhomme voulait la punir

de porter ses ennemis tout aussi patiemment qu'elle le portait lui-même. Il avait la tête basse, et sa chevelure s'échappait en mèches furieuses de sa casquette de chasse; il regardait dans sa pensée, où se livrait sans doute quelque grande bataille : ce vieux routier de la chimère, toujours en éveil, toujours en guerre soit avec lui-même, soit avec autrui, ne reconnaissait point de trêve de Dieu. Arrivé à deux pas de lui, Descroizilles fit une halte, pensant qu'il allait enfin relever la tête et le voir; il n'en fut rien. Déterminé alors à l'interpeller, il réussit à se contenir, et, faisant décidément le premier pas, il prit le parti de le saluer.

— Tête-bleue! est-ce vous? est-ce votre ombre? s'écria le gentilhomme de sa voix rauque et convulsive, qui avait toujours l'air de se moquer du monde entier. Seul ici! à cette heure, sans même un cigare! Vous allez me dire qui vous a mis ce matin la puce à l'oreille? Ah! j'y suis. Vous saviez que je devais rester aujourd'hui à la maison, vous espériez me rencontrer?

— Il a vu Clotilde, pensa Descroizilles. — Voilà, monsieur, qui est deviner juste, répliqua-t-il avec un admirable sang-froid. Je me flattais en effet de vous rencontrer au jardin.

Prêt à reprendre la parole, M. du Plessé, pour la première fois de sa vie peut-être, demeura court. Cette froide réplique, si voisine d'une bravade, devait suffire à lui donner des soupçons, s'il n'en avait pas. Le regard aigu de ses petits yeux sans couleur entra comme une flèche dans les yeux de Descroizilles.

— C'est trop de grâce, lui dit-il. Vous vouliez assurément me remercier de la charmante promenade où je vous ai entraîné l'autre jour. Parbleu! je ne suis pas un homme qui tienne à toutes ces façons. Avouez pourtant que vous êtes mon obligé, j'en serai bien aise; je vous ai fait voir du pays, et le pays est beau.

— Je l'avoue, dit Tomy sans se troubler. Je voulais vous remercier, c'est bien cela.

Le gentilhomme exprima par un signe de tête qu'il était fort content de son interlocuteur, mais ses yeux, ses terribles yeux, ne quittaient point Descroizilles. — Aussi bien, s'écria-t-il, je suis ravi de vous voir, car enfin, quand il y a des piéges à loup dans un fossé, il est toujours humain d'avertir les gens, afin qu'ils ne s'y jettent point sans précaution. Vous ne comprenez pas? Je le crois bien. Savez-vous, mon très cher ami, que vous n'êtes plus seulement mon ami; sans vous en douter, vous êtes, ma foi, devenu mon complice. Les *voltairiens* ne sont point contens de la délicieuse promenade que nous avons faite ensemble à Malabri, ils nous en préparent une autre. Qui sait si nous ne la ferons pas entre deux gendarmes? Allons, vous jetez votre langue aux chiens? Tête-bleue! monsieur,

voilà ce qu'il en coûte d'être complaisant à table et de porter la santé du roi!

Tomy, que les premières phrases de cet indéchiffrable discours avaient un peu oppressé, respira d'aise en voyant que le gentilhomme qui parlait de piéges venait de se laisser lui-même reprendre aux folles embûches de l'idée fixe. La pensée lui vint que cette promenade à Malabri, toujours délicieuse et charmante, toujours ramenée sur le tapis avec tant d'art et d'ironie, n'avait été décidément rien de plus qu'une vengeance que M. du Plessé ne trouvait pas encore suffisamment consommée. Pour le punir de cette malheureuse santé si légèrement bue par lui à la gloire du roi et des yeux célestes de Clotilde, ce diable d'homme avait imaginé de le compromettre en quelque chose qu'il ne pouvait bien comprendre; mais il eut envie de sourire en songeant qu'il était aussi le complice du père, lui, si heureux d'être déjà le complice de la fille! Vraisemblablement M. du Plessé n'avait pas vu Clotilde.

— Eh bien! reprit celui-ci en se croisant les bras, on a parlé de vous chez le sous-préfet! Ah! mon cher, vous vous flattiez de vivre tranquillement chez votre oncle, dans mon voisinage. La peste soit de l'imprudent qui se montre en pleine foire avec moi, le croquemitaine de quatre départemens! Votre beau toast est loin maintenant, mon jeune ami, bien loin, que sais-je? chez *leur* préfet, peut-être déjà chez *leur* ministre. Par exemple, je ne serais point fâché de savoir qui a pu vous dénoncer, car la dénonciation a été faite, et ce matin même, j'en suis sûr, elle est partie pour le chef-lieu; j'ai ma police... Mais, tête-bleue! vous avez encore un coup de vent dans la cervelle, mon voisin. A quoi songez-vous ou à qui? Le péril ne vous touche guère, vous ne m'entendez pas.

Pure et criante injustice; Descroizilles n'avait rien perdu de cette marée d'épigrammes : peut-être n'écoutait-il pas, mais il entendait à merveille. Tout le mal était venu de ce qu'il ne pouvait s'empêcher par instans d'envoyer ses yeux vers les tilleuls maudits à l'ombre desquels Clotilde, toujours captive, se mourait d'angoisse. Que M. du Plessé s'avisât de faire un pas en avant, et il découvrait sa fille. Tomy s'aperçut enfin qu'au lieu de conjurer le péril, il ne faisait au contraire que l'aggraver, et il se reprocha ce sentiment au moins déplacé d'aigreur et de rancune qui le raidissait contre le gentilhomme depuis le commencement de leur entretien. — Je suis trop heureux, pensa-t-il, si par mes sottises je ne lui ai point donné l'éveil! Et la nécessité remit aux lèvres de l'imprudent le même sourire qui, un moment auparavant, n'avait pas voulu s'y fixer. Il est vrai que ce sourire était d'une terrible gaucherie; ce n'était point l'expression de son cœur, où la révolte grondait de plus belle.

— Je vous demande pardon, monsieur, répondit-il avec cet air d'enjouement que tout démentait sur son visage, je vous écoutais fort religieusement; mais il est bien naturel qu'un si noir récit me donne à réfléchir.

— Il y a de quoi, répartit froidement M. du Plessé, qui devenait plus sérieux à mesure que Tomy s'efforçait de l'être moins.

— Ah! l'on a parlé de moi chez M. le sous-préfet, continua Descroizilles, souriant toujours de son mieux.

— Cela vous inquiète?

— Pas du tout.

— C'est qu'il y aurait peut-être moyen de désarmer cet ennemi-là, reprit l'implacable gentilhomme. Votre oncle n'a point rompu, que je sache, avec tous les voltairiens de la ville. Il pourrait par exemple vous présenter chez l'un d'eux, et si l'on vous engageait à dîner, vous boiriez à la santé de l'autre...

— Non, parbleu! non, interrompit Descroizilles. Pourquoi voulez-vous maintenant me reprendre le plaisir que vous me promettiez tout à l'heure? Cette promenade entre deux gendarmes ne sera pas sans nouveauté.

— Je le crois, répliqua M. du Plessé du ton le plus grave. Elle ne sera pas non plus sans charme. Il est doux de souffrir un peu pour sa liberté de penser.

— Eh bien! oui, monsieur, s'écria hardiment Tomy, nous irons au martyre ensemble!

Les petits yeux de M. du Plessé lancèrent deux gerbes de flamme, puis il se prit à rire silencieusement, ce qui n'était pas dans ses habitudes. — Jeune homme, j'ai envie de croire que vous vous moquez de moi, dit-il en venant poser sa main sur le bras de Descroizilles. Ah! nous sommes par trop ridicules, n'est-ce pas, moi et les miens? Morbleu! ne prenez point la peine de vous excuser, c'est fort inutile; vous n'êtes ni un pauvre d'esprit, ni un étourdi ordinaire, c'est pourquoi rien ne vous excusera. On ne peut dire que ce soit un crime, monsieur, que de porter de faux jugemens; mais c'en est un que de juger comme fait le vulgaire. Tête-bleue! avant de nous railler, il serait bon d'avoir réfléchi à ce que nous sommes! Et savez-vous bien ce qui nous distingue de vous? Rien, presque rien; il est vrai que ce rien-là pourrait bien être un abîme. C'est que nous aimons et que nous adorons encore quelque chose, c'est que nous n'avons pas vidé nos âmes, nous autres, ni dépeuplé nos cieux!

— Je le sais, balbutia Descroizilles, je le sais, et souvent je vous admire. Jamais il ne m'est entré dans l'esprit de vous railler.

— Oui-da! interrompit le gentilhomme, je suis tenté maintenant de croire que vous dites vrai. Vous avez la fièvre depuis que vous

êtes à Nozay-sur-Vesle, monsieur Descroizilles; peut-être bien ne savez-vous pas ce que vous faites.

Vous avez la fièvre!... Que voulait-il dire? où allait-il en arriver? — Je ne m'étais pas trompé tout d'abord, pensa Tomy; il amuse sa colère à mes dépens depuis une heure. Il avait bien vu la robe bleue.

Pour le moment, M. du Plessé s'en tint là. Il se tut durant une minute, puis sa main se glissa décidément sous le bras de Descroizilles, et, retournant avec lui, il lui fit reprendre le chemin de la maison. Clotilde allait donc être sauvée! Tomy aurait donné de bon cœur dix ans de sa vie pour pouvoir marcher plus vite.

— Là, là, dit le gentilhomme, n'oubliez pas que nous sommes à la promenade et non à l'exercice. Tudieu! quelle hâte! Êtes-vous donc si pressé de me quitter, quand le moment est venu de causer ensemble comme deux bons amis qui sortent d'une querelle et se sont tout pardonné?

— Causons donc, fit Descroizilles avec son sourire égaré; je le veux bien.

Ils étaient arrivés au pied des degrés qui montaient à la terrasse; Tomy se mit en devoir de les gravir. M. du Plessé l'arrêta.

— Bon, fit-il, si vous allez de ce train-là, vous conviendrez que la conversation ne sera point facile. La tarentule continue de vous piquer, je le vois bien: vous voilà reparti! Si vous haïssez la promenade, pourquoi vous promenez-vous le matin? Si ce jardin vous déplaît, pourquoi vous y ai-je trouvé?

— J'aime la promenade, répliqua Tomy en faisant sur lui-même un violent et dernier effort; j'aime ce jardin, ajouta-t-il d'une voix mal assurée, et jetant encore un regard vers les tilleuls, dont on découvrait de loin les cimes arrondies.

— C'est donc moi, interrompit le gentilhomme avec un sourire cruel, c'est moi que vous n'aimez pas?

Descroizilles frémit de la tête aux pieds, et il hésita une seconde.

— Ah monsieur, répliqua-t-il froidement, vous vous trompez, je vous aime.

Et il mit le pied sur la troisième marche; mais le gentilhomme, qui n'était encore que sur la première et qui lui tenait toujours le bras, le retint doucement.

— Alors vous êtes à moi, lui dit-il. Tête-bleue! vous voilà mon prisonnier! Vous ne m'échapperez pas, et puisque je n'ai rien à faire, nous allons, ma foi, courir la ville ensemble comme deux écoliers en vacances. Venez.

— Clotilde va donc pouvoir regagner la maison, se dit Descroizilles; pour moi, je marche au supplice : soit!

Il n'essaya même pas de résister, bien qu'il appréciât à sa valeur

cette nouvelle marque d'amitié du gentilhomme, et tous deux, ayant enfin gravi l'escalier, traversèrent la terrasse sans mot dire et passèrent devant la maison. Descroizilles n'oublia point qu'il refaisait en sens contraire le chemin qu'il avait fait une heure auparavant avec Clotilde; il se mit à chercher la trace de ses pas sur le sable, crut les reconnaître, et se sentit heureux. Il pensait qu'il n'avait après tout qu'à se féliciter de l'issue de cette aventure, et qu'il pouvait même se considérer comme ayant gagné la partie, puisque M. du Plessé quittait la place, et qu'ayant peut-être soupçonné la présence de sa fille dans le jardin, il n'avait pas su du moins découvrir sa retraite. De réflexion en réflexion, le pauvre Tomy en était arrivé là, lorsque auprès de la grande porte de la cour, et prêt à en franchir le seuil, M. du Plessé fit une nouvelle halte.

— Parbleu! dit-il en regardant son compagnon en face, je savais bien que j'avais quelque chose à vous demander avant de sortir d'ici. N'avez-vous pas vu ma fille ce matin?

Descroizilles recula d'un pas, et il hésita encore : il fallait mentir!

— Non, balbutia-t-il; où donc aurais-je pu voir M[lle] du Plessé?

— C'est juste, fit le gentilhomme de sa voix la plus tranquille; c'est moi, je le vois bien, qui ne sais ce que je dis.

La porte s'ouvrit, et ils se trouvèrent dans la rue.

Clotilde au même instant s'éloignait de son abri : la honte de se cacher lui avait rendu des forces. Elle quitta le bord de l'eau, sans savoir si son père et Descroizilles étaient encore ensemble, ou si l'un ou l'autre était demeuré dans le jardin, prête à supporter les regards du gentilhomme, qui devaient être son châtiment, s'exaltant à la pensée de répandre enfin devant Tomy, si elle le rencontrait seul, tout ce qu'en ce moment elle croyait avoir d'indignation contre lui dans le fond du cœur : effort désespéré d'un courage menteur qui tomba de lui-même quand elle vit qu'il lui serait inutile et que le jardin était désert. Il fallut remonter cette même allée qu'une heure plus tôt elle avait suivie avec Descroizilles, où tout parlait de lui, de lui le tyran et le tentateur. Bientôt elle s'imagina que tout s'animait autour d'elle, que les arbres, les plantes et la terre, toutes ces choses muettes et inanimées, trouvaient une âme et une voix pour lui reprocher son parjure au nom du Dieu qui les avait créées comme elle-même. Cette illusion étrange et cruelle la poursuivit jusqu'à la maison. Là d'autres angoisses l'attendaient. Ce n'était point son père qu'elle craignait, car elle connaissait mieux que Descroizilles le fond de cette âme orageuse; ce qu'elle redoutait, elle le sentit mieux lorsqu'elle se trouva seule dans sa chambre : c'était elle-même, c'était une nouvelle solitude. Elle voulut appeler les enfans, se réfugier dans leur innocence, s'envelopper de leurs

caresses; mais elle ne put articuler un seul mot. Elle essaya de se traîner jusqu'à la porte : elle ne put y parvenir. Alors elle s'affaissa sur un fauteuil et y demeura sans mouvement.

Il lui semblait que son être tout entier n'était plus qu'une blessure, et que son âme en sortait par lambeaux. D'effroyables visions se mirent à tournoyer autour de cette pauvre âme de vingt ans, abîmée dans ses terreurs. Une lueur pourtant brillait dans les ténèbres qui l'environnaient. Un rameau tout en fleurs lui apparaissait par instans, suspendu au-dessus de l'abîme où elle allait s'ensevelir : c'était le rameau de la libre espérance qu'elle n'avait qu'à saisir, si elle voulait s'arracher aux mornes tristesses du cloître, à l'agonie lente et solitaire; c'était la fleur de la jeunesse surnageant au-dessus de tant d'alarmes, comme ces corolles éclatantes qui s'épanouissent sur les eaux troubles et profondes. Elle tendait les mains et les lèvres, le rameau ployait, la fleur lui montrait une goutte de poison dans son calice; elle la repoussait avec dégoût et se rejetait au fond du gouffre. Elle voulait mourir alors, elle voulait vivre; la mort et la vie, le cloître et le monde, l'idée de son parjure et de son vœu, de l'enfer et du ciel, la remplissaient de la même épouvante. Elle songea un instant à fuir : là-bas était le salut et le refuge, Blanche-Couronne et ses hautes murailles, que ne franchissent point les mauvaises pensées, et les grands jardins avec leur silence, et toute cette paix qui ressemble à la mort, et cette froide cellule préparée avec amour pour la novice préférée. Elle se vit étendue sur la couche mystique où des saintes s'étaient consumées de l'amour du ciel, esclave désormais infidèle du Dieu dont elle devait être la fille, n'ayant mérité que sa colère pour ne l'avoir aimé que par crainte, et mourant dans sa maison sacrée du trait que le monde avait laissé dans son cœur. Fuir! pouvait-elle fuir? Le babil des enfans qui jouaient dans la pièce voisine vint lui dire qu'elle n'était pas libre. Son devoir l'enchaînait à ces lieux, où la tentation habitait près d'elle : fuir ne serait qu'un parjure de plus. Et d'ailleurs la voix de ces chères créatures, dont elle avait juré d'être la mère, n'était pas la seule qui parlât en elle; il y en avait une autre, plus impérieuse, plus irritée, plus jalouse, qu'elle ne reconnut que trop bien, et qui lui dit : Tu resteras!

Alors elle réfléchit que ce jeune homme ignorait le mal qu'il lui faisait, et que s'il venait à l'apprendre, ce serait lui qui voudrait partir; mais comment lui faire comprendre qu'elle risquait son âme à le regarder sans haine, à l'écouter sans colère, et qu'en osant l'aimer, il s'était mis sans le savoir entre elle et Dieu? Tout à coup la pensée lui vint que, s'il le savait, il ne s'en effraierait pas! Peut-être le savait-il!... Elle avait appris à connaître ce cœur téméraire,

et le tenait pour capable d'entamer une pareille lutte et de rêver une victoire... Elle eut cette pensée, et au milieu de son accablement elle en éprouva comme un involontaire frémissement de joie : merveilleux instinct de l'âme, que rien ne peut étouffer dans la fille d'Eve, ni les sermens jurés, ni les remords, ni les terreurs! Méditant sur l'égarement de Descroizilles et songeant qu'elle était l'objet d'un si grand délire, Clotilde avait senti qu'une goutte de rosée fraîche tombait dans son cœur, et pendant une seconde elle avait tout oublié!...

Elle passait en ce moment devant son miroir; il lui fit une claire et terrible réponse... Puissance de la beauté qui s'ignore! jeunesse, fraîcheur divine voltigeant comme une caresse vermeille autour de ce visage en fleur! La future novice de Blanche-Couronne rougit et recula devant son image, qui rayonnait à ses propres yeux, et pensant que jusqu'ici elle ne s'était jamais vue, elle détourna la tête. Voilà donc pourquoi Descroizilles l'aimait! Ses yeux, se reportant sur la muraille, rencontrèrent au-dessus du prie-Dieu un objet qui la fit frémir : encore le christ de cuivre qui la regardait! Alors elle marcha d'un pas ferme vers son bureau, l'ouvrit, prit la lettre qu'elle avait commencé d'écrire à l'abbesse de Blanche-Couronne : « Sauvez-moi, ma mère, ajouta-t-elle sur la page interrompue, sauvez-moi. J'ai peur! »

VII. — LA PÉCHERESSE.

Le cabinet de l'oncle Thomas n'était pas à coup sûr un appartement de prince; tout y avait une fois au moins l'âge du maître, mais aussi tout y était rempli de ses bonnes pensées, tout parlait son langage, tout avait cet air de douce connivence et cette figure attendrie que prennent à la longue les choses qui sont nées avec nous, ces vieux témoins inertes qui semblent s'être animés d'une part de notre vie à force de nous regarder vivre. La boiserie qui entourait la chambre était justement ce que le bonhomme y préférait, une fine boiserie grise avec force moulures peintes autrefois d'un joli rose tendre, et qui datait de plus d'un siècle. Tant d'années ne s'étaient point amassées sans exercer quelques ravages sur ces panneaux fendillés de toutes parts, comme s'ils s'étaient, eux aussi, couverts de rides; mais Thomas affectait de n'en prendre aucun souci, sachant bien ce qu'il lui en coûterait d'acheter une boiserie neuve. Quant à un autre genre de décoration, il n'y voulait pas entendre, et c'était assez d'avoir sacrifié à la nouvelle mode dans son beau salon amarante que tout Nozay-sur-Vesle était venu voir. On se doit en effet d'avoir un salon quand on est un homme important dans le monde;

mais un cabinet d'étude, on ne l'a que pour soi : c'est bien le moins qu'on ait le droit de s'y installer à sa guise. Aussi l'oncle Thomas, parfaitement content de ses panneaux fendus, de ses trumeaux sans tain, de ses meubles caducs, avait-il résolu de n'y rien changer. Il vivait en si bon accord avec le grand bureau tout chargé d'enjolivemens de cuivre qui occupait le milieu de la pièce, et dont il avait fait le trône de son Horace! Il s'en allait avec tant de plaisir deux ou trois fois le jour au bout de la chambre contempler l'épinette, centenaire comme tout le reste, sur laquelle il avait appris dans son temps à jouer les grands airs du chevalier Gluck, et qu'il n'ouvrait plus de peur de la trouver muette! Il aimait tant à travailler, chaque matin, devant son bel établi de tourneur, puis, quand il avait assez tourné, suant à grosses gouttes, harassé d'une si dure besogne, à revenir s'abattre dans sa bergère jaune, et là, les jambes croisées, le ventre en avant, dodelinant de la tête, à songer tout doucement aux petits scandales de la ville que sa servante lui avait appris le matin! Chère et modeste retraite où chaque objet était un sentiment ou un souvenir, et qui t'éclairais jadis si gaiement du sourire de la bonté et de l'honnêteté satisfaites, comment donc étais-tu devenue tout à coup si triste? Bienheureuse solitude que l'oncle Thomas avait toujours considérée comme un coin du paradis sur la terre, comment se faisait-il que tu ne lui suffisais plus? Thomas ne trouvait plus aucun plaisir à lire Horace, ni à regarder son épinette, ni à façonner au tour ces beaux œufs d'ivoire qu'il était si fier jadis d'offrir aux dames de la ville, et dont elles se servaient pour repriser les bas de leurs maris; il n'avait plus de goût qu'à méditer sur l'extravagance de son neveu, sur le danger que courait Clotilde, sur ce qui résulterait dans ce monde et dans l'autre d'une si étrange aventure, et, désertant son cabinet et sa bergère jaune, il s'en allait poursuivre sa méditation en plein air. Hélas! il lui était si malaisé d'accorder ses scrupules avec son amitié pour son neveu, et le juste désir de traverser ses projets avec la bonne envie qu'il aurait eue de les servir, s'il l'eût osé! Il avait été si surpris en rencontrant pour la première fois la passion dans le tranquille chemin de sa vie, et il avait tant de peine à se familiariser avec elle! L'amour de son neveu n'eût été qu'un amour ordinaire, qu'il lui aurait encore fait peur; mais quand il venait à songer à l'audace de Descroizilles, à la faiblesse trop évidente de Clotilde, au vœu surtout, au vœu et à la résistance qu'il fallait attendre de M. du Plessé, le gardien intéressé des sermens de sa fille, alors il s'imaginait avoir perdu la raison.

A dire vrai, l'oncle Thomas était le seul personnage de la ville qui eût quelques notions justes sur le caractère du gentilhomme, car les autres habitans de Nozay-sur-Vesle ne connaissaient guère M. du

Plessé que comme les moutons connaissent le loup, sur la renommée de ses morsures. Seul, à force de vivre aux côtés de ce diable d'homme, Thomas avait fini par le pénétrer, comme une fourmi qui réussit à entrer au cœur d'un chêne; seul, il avait deviné la goutte de rosée, c'est-à-dire une larme, une vraie larme, au fond de cette âme altière; seul, il tenait le père de Clotilde pour aussi loyal que vindicatif et fantasque, pour aussi généreux qu'insensé; il était seul enfin à soupçonner qu'en amenant si artificieusement Clotilde à se donner au ciel, M. du Plessé avait été bien moins guidé par l'intérêt de ses autres enfans que par la logique de ses propres passions, par cette haine furieuse de l'*amour*, devenue le monstre auquel il avait résolu de soustraire sa fille, n'ayant point su lui-même s'en défendre. A toutes ces réflexions l'oncle Thomas ajoutait que, si après avoir atteint son détestable but, le gentilhomme avait eu si longtemps la conscience en repos, si la pensée ne lui était pas même venue de regretter ce qu'il avait fait, c'était tout simplement que Clotilde, ne lui montrant point de regrets, ne lui avait pas donné plus tôt lieu d'en avoir. Elle en avait maintenant, il semblait qu'ils fussent nés chez lui du même coup : il souffrait évidemment de la regarder souffrir. Thomas savait cela, il le voyait au moins; mais Descroizilles ne voulait point le voir. Animé par ses ressentimens contre M. du Plessé, il osait l'attaquer en face, heurter de front ses doutes et son repentir, comme s'il ignorait que, chez ces terribles orgueilleux, le repentir ne saurait avoir d'autre forme que les emportemens et les extrêmes résolutions de la colère. Descroizilles faisait donc fausse route, et Thomas pensait qu'il pourrait bien l'en avertir encore une fois; mais à quoi bon?

— A quoi bon? répétait-il. — Et pourtant le bonhomme se doutait bien que son neveu ne tarderait pas à pousser les choses à un point de hardiesse qui allait exiger une résolution de sa part, quelque soin qu'il eût mis jusqu'alors à se dispenser d'en embrasser une. Il fallait enfin prendre parti pour ou contre cet intraitable écervelé, que n'arrêtaient, dans la fougue de ses desseins et de sa passion, ni les plus ordinaires bienséances, ni surtout la crainte d'affliger cet oncle excellent, véritable présent de la Providence, et qui, tout modeste qu'il fût, sentait vivement ses mérites et s'étonnait de les voir si mal reconnus. Languissamment accoudé sur le bord de sa croisée, les yeux fixés sur la prairie qui s'étendait de l'autre côté de la rivière et qu'on fauchait depuis la veille, l'oncle Thomas comparait poétiquement toutes ses anciennes joies à ces innocentes fleurettes qu'il voyait de loin tomber sous la faux. Pauvre Thomas, qui avait si follement souhaité de tenir une bonne fois son cher neveu dans sa maison, voilà donc où ses souhaits l'avaient conduit! A se demander s'il

n'eût pas mieux valu ne le revoir jamais. Pauvre Thomas, qui, cinq ans auparavant, avait quitté un enfant timide et doux, et qui retrouvait un ingrat, un insensé, un *impie*, tout cela par la faute de l'amour! Pauvre Thomas, qui commençait à croire, avec M. du Plessé, que l'amour est en effet une chose haïssable! Le bonhomme en était là, quand Descroizilles parut dans le jardin. Courir à lui, ce fut une seconde; il avait résolu de parler sur-le-champ, de peur que son éloquence ne vînt à perdre de sa force, s'il la laissait se refroidir.

Tomy l'arrêta tout court et le saisit par un des boutons de son habit vert.

— Mon oncle, lui dit-il, ne vous êtes-vous pas aperçu que Clotilde a repris l'habitude de venir ici avec les enfans? Nous nous rencontrons chaque matin. Eh bien! vous avez beau dire, elle est arrivée hier tranquille et souriante... Ah! vous ne savez pas tout ce qu'on lit dans son sourire!... Vous voyez bien qu'elle doit être à moi.

— Ma foi! je la rencontre aussi, répondit Thomas en secouant la tête. Je crois que tu lui as fait bien du mal. Ses belles couleurs s'en vont; c'est ta faute!

— N'est-ce pas qu'elle pâlit? dit Descroizilles en serrant le bras de son oncle. Vous avez bien remarqué cela, vous! Si Clotilde souffre, c'est qu'elle m'aime...

— Tais-toi, interrompit brusquement le bonhomme, je te connais à présent. Plutôt que de la voir entrer en religion, tu préférerais la voir morte!...

— Oui, répéta Tomy d'une voix sourde, plutôt que de la voir entrer en religion, je préférerais peut-être... Dites donc maintenant que je ne l'aime pas!

La froide résolution de Descroizilles avait coupé court à la colère de l'oncle Thomas. Le pauvre homme fit comme toujours, ce qui veut dire qu'il baissa la tête, réfléchissant que toute espèce d'exhortations et de conseils était superflue, et son vieux cœur se gonfla d'amertume. Son trouble était si vif qu'il se mit à fouler aux pieds, sans y prendre garde, les belles bordures de fleurs dont l'exacte conservation lui causait ordinairement tant de souci; tout à coup il releva les yeux et les fixa, pétillans et malins, sur Descroizilles, qui marchait à ses côtés.

— Tiens! veux-tu que j'aille à l'instant trouver M. du Plessé et lui demander pour toi la main de sa fille? s'écria-t-il d'une voix triomphante. Tu m'en avais prié autrefois, et ce n'était pas mon avis; mais j'en ai changé maintenant : le veux-tu? Nous verrons bien ce qu'il me répondra!

— C'est une démarche à tenter, lui répondit Descroizilles le plus tranquillement du monde. Qui peut se vanter de connaître le fond du cœur de ce diable d'homme? Il est vrai que l'autre jour il m'avait pris à un joli piége, et qu'il m'a joué le tour de me promener par toute la ville à la barbe des libéraux, qui me dévoraient des yeux; mais qui aime bien châtie bien, et il avait apparemment des raisons de me châtier ce jour-là... Oui, peut-être m'aime-t-il beaucoup. Parbleu! mon oncle, voilà une excellente idée, et qui vous fait honneur! Pourquoi n'iriez-vous pas trouver M. du Plessé?

— J'y vais! s'écria l'oncle Thomas en se redressant. Je t'apprendrai à te moquer de moi!

En effet, il se mit à marcher tout d'une pièce vers la maison : le sable criait lamentablement sous ses pieds, les respectables basques de son habit vert, accoutumées à une tranquille allure, n'avaient éprouvé de leur vie pareil émoi. Comme le bonhomme atteignait le perron, Descroizilles, qui l'avait suivi, lui frappa sur l'épaule.

— Je ne me dédis pas, fit le traître en souriant, votre idée est toujours bonne; mais vous voilà bien pressé de la mettre à exécution. Tenez, cher oncle, je vous conseille d'attendre à demain.

Mais l'oncle Thomas entra sans avoir voulu desserrer les dents.

Descroizilles, quand il fut seul, s'aperçut qu'il n'avait plus aucune envie de badiner ni de sourire. Si grande qu'il crût sa hardiesse, si déterminé qu'il fût à ravir l'amour de Clotilde, il se reprenait par instans à douter du succès, car c'est ainsi qu'est fait le cœur, toujours avide d'espérer, toujours prêt à se lasser de l'espérance. Les craintes qu'il avait si énergiquement refoulées revenaient alors l'assiéger, plus pressantes et plus amères; sa résolution même menaçait de le quitter comme un vêtement d'emprunt qui se déchire, et la vue de la jeune fille était seule capable de lui rendre cette merveilleuse confiance en soi-même qui faisait toute sa force. Telle était la disposition d'esprit où il retomba quand son oncle l'eut quitté. Il regarda la maison silencieuse et close, il regarda le ciel où ruisselaient les clartés du matin, il ne put s'empêcher de maudire ce soleil opiniâtre qui continuait à monter du côté de l'orient, et il soupira. Encore de longues heures inutiles et vides à passer dans l'isolement et l'attente du lendemain! Encore une journée perdue pour l'avancement de ses projets et de son bonheur! Il savait que Clotilde ne viendrait pas au jardin ce jour-là, car *elle y était venue la veille.*

Elle y était venue, comme tant de fois déjà, malgré sa volonté, malgré sa honte, malgré l'horreur qu'elle s'inspirait à elle-même, malgré tant de larmes versées sur l'indignité de son cœur, toujours empressé à la trahir. L'oncle Thomas avait bien remarqué le chan-

gement qui s'était fait sur son visage, quand elle passait devant lui, frémissante et ployée; mais le bonhomme secouait la tête en se disant que le démon n'y perdrait rien, car, par un phénomène qu'il ne pouvait pas du tout s'expliquer, la beauté de la jeune fille, au lieu de s'affaisser et de dépérir, s'était agrandie dans cette épreuve. Elle semblait possédée de sa douleur comme d'une sorte d'ivresse : ses yeux avaient perdu leur couleur céleste et brillaient d'un feu plus sombre, sa pâleur avait des éclats de marbre; mais l'incarnat y remontait tout à coup par bouffées et par éclairs, couvrant pour un moment le front et les joues, comme ces rougeurs violentes qui pénètrent les fruits mûrs. C'est que l'âme avait cessé d'être la souveraine unique de ce beau corps longtemps enseveli dans son innocence comme une vierge morte dans ses voiles, c'est qu'elle n'était plus que sa sœur, son égale, qu'elle le souffrait même pour complice. La pauvre âme avait changé d'amour, et, détournée de l'idéal divin par la plus grande tentation de la terre, Clotilde éprouvait déjà parfois un vague pressentiment de sa chute, et recevait en courbant la tête ce messager du destin... Et pourtant après l'envoi de sa lettre à l'abbesse de Blanche-Couronne, pendant toute la durée du jour, elle s'était crue sauvée!

Hélas! l'illusion n'avait pas été longue. La jeune fille ne pouvait résister plus longtemps à la fatale envie de redescendre en soi-même, d'interroger et de mesurer son courage; elle éprouva presque aussitôt le tourment d'une conscience trop bien et trop aisément satisfaite. La paix dont elle jouissait lui sembla bientôt un piége : elle entr'ouvrit son cœur dans un retour de méfiance, et demeura atterrée de se trouver toujours aussi faible. — Le jour suivant la revit dans le jardin : la même puissance mystérieuse, inexorable, qui disposait de son être depuis un mois semblait s'être fait un jeu de son dernier effort et la poussait plus près de l'abîme, parce qu'elle avait lutté plus désespérément pour le fuir. Une heure auparavant, comme elle se tenait devant la croisée, ses yeux étaient tombés par hasard sur les tilleuls et le bord de l'eau, et, se rejetant au fond de sa chambre, elle avait fait le serment de ne plus regarder, fût-ce même de loin, ce funeste lieu, qui lui rappelait le plus douloureux moment de ce qu'elle nommait sa faute; une heure après, elle en reprenait la route! En arrivant dans le jardin, elle se disait que Descroizilles n'y était point, qu'il ne pouvait y être, car après ce qui s'était passé entre eux il ne devait pas espérer de l'y rencontrer. Mensonge! elle savait bien qu'elle le verrait. Elle l'aperçut aussitôt, près du second escalier, accoudé sur le pilier de pierre où, dans sa défaillance, elle s'était appuyée la veille; il l'attendait : au moins prit-elle encore la ferme résolution de regagner tout de suite la mai-

son. s'il tentait seulement de lui rien dire qu'elle ne dût pas entendre. Descroizilles était accouru au-devant d'elle; il l'avait remerciée d'être venue, et elle avait souffert d'être remerciée! Il avait repris leur entretien au point où l'apparition de M. du Plessé l'avait interrompu dans la matinée précédente : elle était restée!

Elle l'écouta longtemps alors, mais dans un trouble bien différent de celui qu'elle avait éprouvé la veille. C'était une sorte de recueillement délicieux où chacun des mots qui sortaient de la bouche de Descroizilles la poussait plus avant, et d'où elle ne cherchait plus à sortir. Parfois il lui arrivait de relever à demi les yeux, de les fixer pour un moment sur le visage du jeune homme, et la passion dont il était alors animé la remplissait d'un sentiment tout autre que la peur. Involontairement elle se mit à songer à une vieille légende du pays qui attribuait au malin esprit le pouvoir d'emprunter la figure d'un fin cavalier pour mieux égarer les filles crédules. Satan aussi était beau lorsqu'il fallait l'être, lorsqu'il s'agissait d'arracher une âme au ciel. Ce n'était pas qu'elle eût jamais ajouté foi à ce conte des aïeules; mais l'esprit de la légende ne pouvait manquer de la frapper, et cependant Tomy parlait toujours, et elle ne cessait pas de l'écouter. A quoi bon essayer de fuir et de se défendre? Elle ne pouvait espérer de secours que de la réponse de l'abbesse, et cette réponse arriverait le lendemain. C'est pourquoi elle trouvait n'avoir rien de mieux à faire jusque-là que de s'abandonner à sa destinée; elle s'empressait d'être lâche, se disant tout bas que le lendemain sa lâcheté n'aurait plus d'excuse.

La voix de Tomy, tour à tour tendre et impérieuse, exigeante et soumise, la berçait comme les ondes successives d'un rêve qu'elle aurait voulu croire sans fin. A ses emportemens, à ses prières, elle n'avait su que sourire : elle souriait du même air égaré, lorsqu'il lui disait qu'elle était belle; mais de tout cela il se formait devant ses yeux une image plus claire et plus vive du bonheur qu'elle aurait goûté, s'il lui avait été permis d'enlacer sa vie et son cœur au cœur et à la vie de cet homme qui eût fait d'elle la moitié de lui-même, à cet être jeune, charmant et fort, qui eût été un si doux maître. Elle eut la vision de l'amour qu'on lui avait toujours dépeint comme une suggestion de celui que l'abbesse de Blanche-Couronne n'appelait pas autrement que *l'ennemi*, comme l'enchantement des yeux et le poison des âmes, comme le piége éternel ouvert sous les pas de la créature, qui vient s'y abîmer d'âge en âge depuis qu'Adam connut Ève, et que, chassé du paradis avec elle, il l'emporta sur son cœur. C'était bien là le péché qui mène le monde! Il apparaissait à Clotilde comme la source de tant d'élancemens et de songes, de tant de saintes douleurs et de joies surhumaines, de tant de ravissemens et

de mystères, qu'elle commençait à penser que l'infini n'était pas seulement dans l'enfer et dans le ciel.

Sachant enfin ce que c'était que l'amour, elle se regarda comme non moins coupable envers Tomy, qu'elle écoutait, qu'envers le ciel même, qui lui défendait de rien entendre. C'était le tromper, le trahir aussi, que de ne point l'interrompre, que de le laisser se remplir lui-même du rêve dont il l'avait enivrée, quand elle pouvait d'un mot le rappeler à la réalité sombre; mais ce terrible mot, où prendre des forces pour le lui dire, pour le lui jeter plutôt dans ce cri suprême : Je ne m'appartiens pas, je suis à Dieu!... Le vœu qui l'enchaînait, Clotilde réfléchit que Descroizilles devait le connaître : son oncle au moins lui avait rapporté les conjectures que formait la ville entière en la voyant vêtue sans cesse des couleurs virginales; elle se souvint des allusions et des réticences frémissantes du jeune homme durant la promenade qu'elle avait faite avec lui dans le batelet du vieux Thomas. Il savait tout... Hélas! c'était peu qu'il le sût, s'il ne le tenait de sa bouche, si elle ne mettait fin elle-même à son audace en lui montrant que, s'il avait pu la jeter dans un délire passager, il ne saurait du moins la pousser jusqu'au parjure, et qu'elle n'avait oublié ni son vœu ni ses sermens. Vingt fois dans une heure elle espéra que Descroizilles allait se précipiter de lui-même à une explication qu'elle était résolue d'accepter, et dont la seule pensée la remplissait d'une terreur immense. Elle se proposait de ne rien lui cacher, de s'enlever par ce ferme aveu toute possibilité de le revoir, et quand elle croyait le moment venu de porter le coup qu'elle avait si bien préparé, elle se sentait mourir. Alors elle attendait que Tomy la forçât à parler, elle refaisait tout bas sa réponse, et se demandait, lorsqu'elle était prête, si elle aurait bien le courage de briser ainsi ce cœur ardent et fier qui ne battait plus que pour elle. Descroizilles ne la força point à parler, il semblait qu'il la devinât. Il avait pris cent façons de lui dire qu'il l'aimait, et il ne lui avait pas dit pourtant : Je vous aime, car il sentait qu'il n'était pas temps de le dire. Lorsque enfin il était à bout de forces et de détours, lorsque son cœur allait lui échapper, les enfans étaient apparus tout à coup dans le jardin. Clotilde était rentrée avec eux : elle rentrait pour prier, pour se repentir, également altérée de repentir et d'amour, pour admirer le nouveau secours que Dieu lui avait envoyé dans ces enfans, pour songer à celui qu'elle attendait le lendemain de la réponse de l'abbesse; mais ni le lendemain ni les jours suivans cette réponse n'était arrivée.

C'est alors que Clotilde imagina un de ces singuliers accommodemens que les consciences qui se dévorent sont habiles à trouver. Elle ne rêva pas un seul instant de ne plus revoir Descroizilles : autant aurait-il valu rêver de ne plus penser à lui. Dans l'abandonne-

ment où tant de combats l'avaient mise, sentant une moitié de sa vie se détacher d'elle et courir vers le jeune homme, au moins avait-elle voulu se réserver et sauver l'autre moitié. C'est pourquoi elle se promit de ne plus descendre au jardin de l'oncle Thomas que *de deux jours l'un*, et longtemps elle tint sa promesse. Descroizilles avait promptement deviné ce naïf subterfuge, et il l'accepta, non sans impatience. Sans doute il se flattait d'être aimé de Clotilde; mais il ne pouvait s'accoutumer à la libre espérance et à l'idée d'être heureux : lui aussi il avait ses terreurs et ses faiblesses. Chaque jour que lui dérobait la jeune fille, il savait qu'elle le passait encore à s'armer contre lui; c'était donc un jour de découragement et de torpeur. Tous les incidens de cette lutte sourde et désespérée qu'elle soutenait contre lui depuis un mois revenaient s'offrir à son esprit et aiguiser ses méfiances; il lui semblait que ce drame caché n'en était pas encore à sa fin; il croyait Clotilde vaincue, il n'osait croire qu'elle fût soumise, et il tremblait que bientôt elle ne lui prît plus d'un jour!

Le lendemain, il voyait accourir à lui les trois enfans qui précédaient leur sœur. Ainsi qu'il l'avait dit à l'oncle Thomas, il y avait vraiment des matinées où Clotilde se montrait avec un clair sourire aux lèvres; c'est que la nuit elle n'avait eu que des songes : le plus souvent elle était pâle, de cette pâleur profonde sous laquelle son beau visage resplendissait comme à travers un brouillard de pleurs; c'est que la nuit moins clémente lui avait apporté des méditations et non des rêves. Tardif retour, efforts perdus, larmes inutilement versées qu'elle venait encore sécher au soleil levant de l'amour! On se promenait alors ensemble dans les allées du jardin; on s'asseyait sous le couvert des tilleuls, dont la vue faisait toujours soupirer Clotilde, mais ne la faisait plus rougir. Tomy se couchait à ses pieds sur la berge, et, se laissant peu à peu ravir en extase par tant de beauté et de candeur sublime, il retenait jusqu'à sa pensée, de peur de ternir ce merveilleux miroir où il voyait grandir son image. Souvent les enfans, échappant à la surveillance de leur sœur, se jetaient dans le bateau de l'oncle Thomas, joignant les mains et priant si fort qu'il fallait bien céder à leur envie et détacher l'amarre. La barque glissait furtivement le long des jardins, sous les branches pendantes; on se taisait toujours, on se cherchait des yeux, c'était tout; seulement il arrivait parfois que les deux jeunes gens se prenaient en même temps à regarder le ciel, — elle en étouffant un cri de détresse, lui dans un mouvement de sauvage orgueil et se disant : Elle m'aime; j'ai donc triomphé! — Devinant ce qui se passait en lui, elle détournait précipitamment la tête, demandait à regagner le bord, et reprenait avec les marmots le chemin de la maison. Le jour suivant n'était pas celui de l'amour : enfermée dans sa chambre,

agenouillée devant le christ de cuivre et ne pouvant plus faire monter la prière jusqu'à ses lèvres, Clotilde attendait la lettre de l'abbesse; mais cette lettre ne venait point.

Pourquoi cet oubli? pourquoi ce silence? Ah! plus Clotilde réfléchissait à ce qu'elle avait écrit, plus elle craignait de ne point l'avoir fait dans l'humble expansion d'un repentir sincère. Elle se reprochait d'avoir manqué de courage jusque dans cette confession éplorée, d'avoir entouré la vérité de trop de ménagemens et de détours même, d'avoir laissé le masque ou du moins le fard à son cœur; elle se souvenait enfin qu'elle n'avait pas même prononcé le nom de Descroizilles. Voilà donc pourquoi l'abbesse ne se hâtait point de répondre : c'est qu'elle n'avait pas vu tout le mal. Peut-être même souriait-elle dans sa confiance aux scrupules outrés de sa fille d'adoption, qui se tourmentait comme l'hermine à chercher des taches imaginaires dans la blancheur de sa robe, bien loin de se douter que par ses délais et son indulgence elle perdait une âme. Et Clotilde se demandait avec épouvante ce qu'il lui resterait à faire, si elle ne recevait aucun message de Blanche-Couronne, ou si ce message tant attendu n'était que la douce gronderie d'une mère incrédule et tendre. Écrire une seconde fois était impossible. Elle n'apercevait plus qu'une ressource, une étrange et folle ressource, dont l'idée ne lui était venue que de la ruine de tant d'autres, et devant laquelle elle s'arrêtait encore comme au bord d'un nouvel abîme : dans cet isolement et ce long supplice, abandonnée d'elle-même, du ciel et de la mère Marthe, elle ne voyait plus que son père... En vérité, oui, depuis quelques jours, elle avait songé à chercher un dernier secours auprès de son père et à se confesser à lui.

C'était se jeter les yeux fermés dans une terrible aventure. La pauvre enfant s'efforçait en vain de se persuader que le gentilhomme était son confident le plus naturel, puisque enfin il était son père. Son père! le connaissait-elle? Il lui semblait qu'elle ne le connaissait plus. Il est vrai que M. du Plessé ne lui avait pas toujours montré ce dur visage, creusé de rides violentes, et traversé de ce sanglant sourire qui avait fait tant d'ennemis au terrible mystificateur. Elle l'avait vu, — quand elle était enfant, — toujours emporté, mais affectueux et bon à ses heures, avant qu'il n'eût eu la fatale envie d'aimer la malheureuse femme qui, abandonnant un jour le foyer conjugal, y avait laissé la honte assise à sa place. L'intimité que l'arrivée de l'étrangère avait rompue entre le père et la fille ne s'était point renouée après sa fuite. Comme ils se trouvaient seuls en face de ce malheur qui leur léguait un vivant héritage, en face de la ruine qui menaçait la maison, Clotilde avait pris les trois enfans par la main, jurant qu'il ne lui en coûterait rien de donner son bien et sa vie pour ces chères créatures, et le gentilhomme avait ac-

cepté en silence ce premier sacrifice, remettant à plus tard de demander le second. Dès lors il s'était jeté dans cette action stérile et bruyante qui semblait le jeu d'un esprit malade ou d'un cœur plus malade encore, dévorant le temps qui le dévorait, sans cesse en chevauchées et en aventures et vivant sur les grandes routes; sans repos ni trève, ni pitié pour autrui ni pour lui-même; séduisant les châteaux, relevant de vive force l'enthousiasme un peu tombé des chaumières, partout semant à pleines mains ses haines, ses souvenirs, ses espérances, exaltant ainsi les vieillards par les récits du temps passé, entraînant les jeunes gens par l'exemple des aïeux, réchauffant les tièdes, persuadant les égoïstes, donnant la foi rien qu'à le voir, faisant enfin des miracles; populaire comme un héros de conspirations d'autrefois, signalé dans quatre départemens comme l'ennemi de la paix publique, redouté même de ses amis qu'il s'inquiétait peu de compromettre, puissant, haï, méprisé, adoré; tantôt s'égayant lui-même de ce rôle de Croquemitaine politique qu'il jouait depuis deux ans, tantôt s'efforçant de le prendre au sérieux, afin d'avoir une raison de s'intéresser à la vie, et se disant que de toutes ces menées, de tout ce mouvement, de tout ce tapage, il sortirait certainement quelque chose de fâcheux pour ses adversaires, s'il n'en sortait rien de bon pour sa cause. Tel était M. du Plessé, tel il se montrait aux yeux de tout le pays comme à ceux de sa fille même. Il était devenu peu à peu pour elle une énigme, et, comme tout ce qu'on ne comprend point, il la troublait extrêmement; peu s'en fallait qu'il ne lui fît peur. Clotilde n'ignorait pas cependant que la turbulence du gentilhomme et son humeur enragée cachaient de nobles instincts, une incurable et fière douleur, et vingt fois elle avait voulu se pencher sur ce cœur orgueilleux, sinon pour le consoler, au moins pour lui apprendre ce que cette espèce d'homme ne sait jamais, l'art de souffrir; mais elle avait été repoussée.

Un jour tout avait changé; M. du Plessé s'était brusquement rapproché de sa fille. C'était dans le mois qui précéda le voyage de Clotilde à Blanche-Couronne, à la fin de l'hiver, il y avait un peu plus d'un an. Le gentilhomme s'était avisé tout à coup de redouter les soirées pluvieuses et de les passer à la maison, avec les trois marmots, près de la sœur aînée. Clotilde fut heureuse de ce caprice, qui venait rompre sa solitude; elle crut retrouver dans ces longs entretiens le père qui l'aimait autrefois. Et pourtant que lui disait le gentilhomme? Le plus souvent de tristes choses, tristes jusqu'à la cruauté. Il ne se lassait point par exemple de lui rappeler qu'elle était sans avenir et sans bien, puisqu'elle avait abandonné à *ses* chers enfans tout ce qu'elle possédait, et qu'il avait cru devoir accepter pour eux. Il lui racontait à ce propos les anciens usages des maisons nobles où les fils prenaient l'épée, les filles le voile, ceux-

là se sacrifiant à la gloire, celles-ci à l'opulence de leur race; il aimait surtout à lui citer sa cousine, Marthe de Guenroüet, l'abbesse de Blanche-Couronne, qui, jeune, belle, recherchée, n'avait pas hésité à entrer en religion pour assurer la fortune du baron son frère dans un temps où déjà le droit d'aînesse était aboli. Il disait tout cela d'un ton grave, avec une mélancolie qui n'était guère dans ses habitudes, et il ajoutait, en secouant la tête, que si Marthe de Guenroüet avait fait une belle action, d'autres, en l'imitant, n'en feraient peut-être qu'une sage, puisque dans notre monde, où rien ne compte plus que le million, il n'y a point de place pour la fille d'un gentilhomme pauvre. Et puis il se retirait, laissant Clotilde abîmée dans un océan de réflexions et de rêves. C'est ainsi qu'un vif désir était entré dans le cœur de la jeune fille de voir l'abbesse de Blanche-Couronne; l'abbesse enfin l'avait d'elle-même appelée dans une lettre : elle était partie. Voilà donc où se trompaient et l'oncle Thomas et la ville entière de Nozay-sur-Vesle, voilà où les fureurs de Descroizilles cessaient d'être justes. Non, M. du Plessé n'avait pas forcé sa fille à prononcer un vœu, il n'avait même jamais eu l'embarras de l'y engager directement par un conseil; mais il avait eu le bonheur de la voir s'y décider d'elle-même, après quoi il s'était rejeté de plus belle dans sa vie de tumulte et d'aventures, satisfait apparemment d'avoir si bien réglé les destinées de sa famille, comme s'il n'avait plus à s'occuper que de lui-même, une fois cette grande affaire arrangée.

Maintenant, au milieu de ses incertitudes, dans la fièvre de son nouveau projet, au moment d'aller vers son père, Clotilde n'aurait pu dire ce qu'elle craignait de lui. Ce n'était point l'éclat de sa colère, il était trop bon gentilhomme pour s'emporter jamais contre une femme; ce n'était pas sa surprise, peut-être savait-il d'avance tout ce qu'elle allait lui confesser. — Elle ne pouvait croire qu'il ne l'eût pas découverte dans sa retraite sous les tilleuls, le matin où elle revenait de la chapelle de Saint-Paterne. Il ne s'était pas absenté le lendemain, puis il avait recommencé ses excursions téméraires, et de nouveau il les avait interrompues. « Si ce n'est pas pour veiller sur moi, se demandait-elle, pourquoi reste-t-il? » Ah! si la lettre de l'abbesse était arrivée, comme elle eût vite renoncé à recourir à lui! Ce qu'elle craignait, c'était peut-être son mépris, car il pouvait lui reprocher de nourrir des regrets indignes d'une âme noble, de revenir lâchement sur son sacrifice, et, doublement parjure, d'avoir songé même à reprendre la foi jurée à Dieu! Ce qu'elle craignait encore,... mais en vérité elle ne le savait pas! Il fallait pourtant s'armer d'une suprême vaillance, dompter et déguiser sa honte, aborder sans faiblir ce singulier sauveur qui était son père, et dont elle ignorait ce qu'elle devait attendre, espérer ou craindre!

Dix fois elle s'était acheminée vers la chambre du gentilhomme, dix fois elle était rentrée dans la sienne. Enfin ce matin-là elle atteignit la porte fatale et l'ouvrit. M. du Plessé était assis devant une table; il tourna la tête et regarda sa fille en souriant. Ce sourire qui ne l'interrogeait même pas, qui la devinait et qui daignait la plaindre, ce cruel sourire d'une pitié moqueuse fit monter la flamme au front de Clotilde, et sans mot dire, remportant une blessure de plus, elle revint sur ses pas.

VIII. — LE LIS DE L'ONCLE THOMAS.

Descroizilles avait fait seller la jument grise de son oncle, et galopait par la campagne. Quant à l'oncle Thomas, il s'était hâté de revenir au jardin dès qu'il avait été bien sûr que le méchant railleur avait tourné les talons. Depuis une heure, il errait dans les allées, s'arrêtant parfois à peser dans sa main les fruits naissans qui pendaient aux branches ou bien à redresser les tiges frappées par la pluie d'orage qui venait de tomber, sans se départir pour cela de son idée fixe, qui était de trouver un expédient pour sauver à la fois l'âme de Clotilde et la cervelle de son neveu. Tout à coup un grand tapage lui fit relever les yeux. Et que vit-il?... Clotilde et ses trois enfans sur la terrasse.

Pourquoi descendait-elle au jardin, puisqu'elle y était venue la veille? Il avait bien remarqué, lui aussi, qu'elle avait *son jour;* c'était donc qu'elle n'en pouvait plus passer deux sans voir Descroizilles? L'oncle Thomas hocha la tête, et, comme il se trouvait au milieu de l'allée, il se rapprocha de l'une des plates-bandes et fit mine d'y considérer avec attention une touffe de lis, extrêmement content d'ailleurs de cette posture hypocrite qui lui permettait de regarder venir la jeune fille et de l'observer de loin sans qu'elle s'en doutât.

Les trois enfans se répandirent dans le jardin comme une nichée qui prend son vol, criant de toutes leurs forces pour avertir Descroizilles de leur arrivée, et appelant même par son nom ce bon ami qui ne répondait point. Leur sœur les suivait, mais de quel pas et de quel air! Avec un brasier dans le cœur et des éclairs dans les yeux. Et l'oncle Thomas, accoutumé, dans la candeur de ses jugemens, à considérer toutes les filles bien élevées comme des anges, ne se dissimula point qu'il allait avoir affaire à un ange rebelle. Oui, Clotilde était en rébellion ouverte! Elle n'avait pu attendre le lendemain, elle voulait revoir Descroizilles à l'instant. C'était à l'amour même qu'elle venait demander un refuge, et, ne pouvant appeler Tomy comme les enfans, du moins elle le cherchait du regard. Tout à coup la pensée lui vint qu'il n'était pas là. Rien de plus naturel

que son absence : pourquoi serait-il resté, puisqu'il ne l'attendait pas?... Mais pourquoi ne l'attendait-il point? Il n'avait donc pas deviné que le jour où elle se condamnait à demeurer enfermée chez elle était un jour d'expiation et un long supplice? Il n'avait donc jamais compté sur sa faiblesse, qui pouvait d'un moment à l'autre l'arracher à sa retraite et la ramener au jardin? Il n'y passait donc pas, comme elle le croyait, sa vie tout entière à espérer qu'elle allait venir?...

— Sabre de bois! se dit l'oncle Thomas, la voilà qui se penche comme ferait ce lis, si je ne lui mettais point d'eau tous les soirs! Quel changement! Elle avait donc grand besoin de voir ce bourreau de Tomy, que son absence lui fait tant de mal?

Frappé de cette idée, que le hasard avait fait naître en lui, Thomas se prit à considérer alternativement le beau lis incliné sur sa tige et l'admirable fille qui ployait sous le poids de son cœur, et ce rapprochement le fit plus rêver en quelques secondes qu'il n'avait fait dans toute sa vie. Clotilde cependant n'avait pas interrompu sa marche, elle l'avait seulement ralentie : un reste d'espoir l'empêchait de quitter le jardin. Elle se disait : Ne va-t-il pas venir? La pensée de rencontrer l'oncle Thomas ne l'aurait pas arrêtée d'ailleurs. Elle aimait ce bon voisin, parce qu'elle était toujours prête à donner une part d'elle-même aux âmes simples : c'est pourquoi elle se fût reproché de passer si près de lui sans le saluer au moins d'un mot. Elle l'aborda donc, et les yeux humides, parlant à travers ses larmes et ne sachant ce qu'elle disait :

— A quoi pensez-vous là, monsieur Thomas? lui demanda-t-elle.

— Mon enfant, lui répondit-il en la prenant par la main, regardez bien ce beau lis : je pensais qu'il vous ressemblait.

— Ah! fit-elle, attendez qu'il soit brisé, la ressemblance sera plus grande...

Puis elle dégagea sa main et fit quelques pas en avant : l'oncle Thomas se mit à marcher à côté d'elle. Les enfans avaient battu le jardin, du pied de la maison au bord de l'eau, sans rencontrer Descroizilles, et ils revinrent en boudant vers la grande sœur : le bambin pleurait même à chaudes larmes, et l'aînée des fillettes se plaignit avec amertume de ce vilain bon ami qui s'en allait justement quand ils avaient si grande envie de se promener en bateau. L'oncle Thomas l'entendit.

— Mademoiselle Clotilde, reprit-il d'une voix bien embarrassée, il faut pourtant que je vous dise quelque chose qui me pèse. Je n'aurais jamais cru qu'il y eût de si méchantes langues à Nozay-sur-Vesle. Ce n'est pas sans raison vraiment qu'on dit une *langue de vipère;* la vipère est une sotte bête, et l'homme aussi, c'est-à-dire que la femme ne lui cède en rien, car j'ai tout lieu de croire

que ce sont des femmes... Enfin on vous a vue quand Descroizilles vous promenait sur la rivière. Il y a des gens qui sont bien capables de s'être cachés pour vous voir, et, je vous le demande, à quoi cela leur a-t-il servi? Eh bien! on en a parlé.

— Je vous remercie, fit-elle. Enfin on a remarqué que monsieur votre neveu était assez bon pour amuser mes enfans, ajouta-t-elle avec un regard qui voulait lui dire : — Et vous aussi, vous avez donc grand'peur que je ne l'aime!

L'oncle Thomas ne répondit point : il n'avait lu que trop aisément dans ce regard blessé; son cœur était pénétrant, si son esprit était peu subtil, et il se sentit touché jusqu'aux larmes de la peine qu'il venait de causer à la jeune fille. Il continua de marcher près d'elle en silence; tous deux arrivèrent ainsi jusqu'au bord de la troisième terrasse. Tout à coup le bonhomme s'arrêta : — Oh! s'écria-t-il, je ne me trompe point, j'entends sonner la cloche de la grand'porte. Voilà Tomy!

Certainement ce n'était pas une épreuve que l'oncle Thomas voulait tenter, il n'aurait jamais imaginé une si infernale malice; il avait bien entendu sonner la cloche. Et pourtant à ce mot : voilà Tomy! il vit la jeune fille porter la main à son cœur; puis elle le remercia d'un sourire à la dérobée, comme s'il était cause que son neveu fût sorti et qu'il rentrât, et il sentit, non sans joie, qu'elle avait oublié sa maladresse et qu'elle ne lui en voulait plus. Ils se trouvaient au bout du jardin, il fallait le remonter maintenant, sans précipitation, sans impatience : pour s'assurer contre elle-même, Clotilde prit le bras de son vieux compagnon, dont le pas égal et prudent devait régler le sien. Déjà l'on avait parcouru la moitié de l'allée; Clotilde se disait que Tomy avait eu le temps de traverser la cour : il devait être sur la terrasse. Les enfans, qui avaient entendu la bonne nouvelle annoncée par l'oncle Thomas, et qui couraient en avant, s'élancèrent sur l'escalier, puis s'arrêtèrent tout court; ce n'était point Descroizilles qu'ils voyaient, c'était leur père.

Clotilde quitta précipitamment le bras ami sur lequel elle s'appuyait : la vue de son père lui avait rendu toute l'énergie de son ressentiment. Elle s'avança vers lui, le front haut, essayant de sourire. L'oncle Thomas ne put s'empêcher de frémir de cette hardiesse; il eut même la pensée de retenir la jeune fille par sa robe, mais il n'osa. Tout cela lui faisait l'effet d'un coup de théâtre auquel il aurait en vain essayé de rien comprendre. Le père et la fille se rencontrèrent sur les degrés. — Bonjour, Clothon, fit le gentilhomme. — Puis il s'interrompit, stupéfait de ce qu'il croyait lire sur ce visage ordinairement si limpide et si doux, et, comprenant enfin le sens de cette accusation muette, il tressaillit et se redressa de toute sa hauteur. Clotilde s'inclina devant lui et passa.

Un instant il sembla prêt à la rappeler, il fit même un pas pour la rejoindre; mais elle eut bientôt disparu dans la maison. Alors il se prit à hausser les épaules, sa grande taille se reploya d'elle-même, et il continua de descendre les degrés. L'oncle Thomas aurait pu croire que l'émotion de ce diable d'homme était absolument apaisée, s'il ne l'avait vu tordre furieusement les pointes flamboyantes de sa moustache. Les enfans étaient demeurés au pied de l'escalier, incertains s'ils devaient rentrer ou reprendre leurs jeux, et regardant le gentilhomme de l'air qu'aurait une troupe de poussins couvés dans un nid d'aigle en regardant le terrible nourricier qui leur tiendrait lieu de père.

— Que faites-vous là? leur cria-t-il. Allez donc trouver votre sœur. Il ne faut pas qu'à présent elle cesse de vous voir. Elle cesserait de vous aimer.

Et, prenant les trois marmots par la main, il les mit lui-même sur la route de la maison et les suivit quelque temps des yeux : l'aigle considérait les poussins avec une indéfinissable expression d'amour, de colère et d'angoisse. Ah! comme il idolâtrait ces trois petits marmots, vivans ressouvenirs de la femme infidèle! S'il ne leur avait point sacrifié la fille de l'épouse vertueuse, du moins il avait été bien prompt à profiter du sacrifice, et maintenant, la voyant prête à le regretter et à le reprendre, il demeurait écrasé du coup qui les frappait et le frappait en eux!

— Tête-bleue! soupira-t-il, si c'étaient trois garçons, tout serait bientôt dit : j'en ferais trois soldats.

A ce moment même, il se souvint de la présence de l'oncle Thomas, qu'il avait oublié. Ainsi ce regard, ce mot, cette plainte qu'il venait de laisser tomber sur ses enfans, cet éclair de faiblesse paternelle, cette sourde échappée de son âme, avaient eu dans le bonhomme un écouteur et un témoin. Peu s'en fallut qu'il ne lui criât comme aux trois enfans : Que faites-vous là? — Le pauvre Thomas ne faisait que l'attendre; mais, au lieu d'aller à lui, M. du Plessé se détourna brusquement et gagna le fond du jardin.

Il alla s'asseoir derrière les feuillages, sur un petit tertre au pied d'un arbre; il laissa tomber sa tête dans ses mains : Thomas aurait donné son plus bel exemplaire d'Horace pour voir ce sombre visage. Parfois un élan de charité venait lui mettre un peu de hardiesse et de chaleur dans l'âme, et sentant bien que tout lui faisait un devoir de porter secours à un homme si durement affligé, quoi qu'il dût lui en advenir, il s'avançait résolûment de deux pas vers son voisin, mais il en faisait aussitôt trois en arrière. Il se félicitait naïvement, dans son embarras, de ce que ce diable d'homme eût toujours eu si peu d'estime pour la pauvreté de son esprit, car s'il en avait eu

davantage, il serait déjà venu lui-même le consulter sans doute, et que trouver alors? que répondre?

En ce moment, le bonhomme sentit un bras s'appuyer sur le sien: c'était celui de Descroizilles.

— Tomy! s'écria-t-il. Pour le coup, c'est lui! Il fallait qu'il arrivât! Ah! cette fois je n'ai pas entendu sonner la cloche.

— Parce que la grande porte était ouverte, lui répondit Descroizilles le plus naturellement du monde, car il ne pouvait deviner ce que signifiait cette remarque. — Mais que regardez-vous donc avec une si vive attention? Grand Dieu! le joli spectacle! M. du Plessé s'est allé mettre lui-même en pénitence dans ce petit coin... C'est vous qui l'avez puni, mon oncle?

— Le voilà qui se lève! balbutia Thomas. Il vient à nous. Je crois, mon garçon, que tu ferais mieux de t'en aller.

— Il se lève, fit Descroizilles en riant; voici venir l'ennemi de l'amour. Le loup court sur les moutons.

M. du Plessé venait en effet de se lever comme en sursaut, et il marchait tout d'une pièce vers les deux hommes.

— Le loup bondit et s'aiguise les dents, reprit Descroizilles avec un redoublement de belle humeur. Parbleu! mon oncle, c'est vous, je crois, qui feriez bien de déguerpir. Ce doit être à vous qu'il en veut!

— C'est à toi, répliqua le bonhomme. Et en même temps il lui imposait silence d'un geste désespéré. — Clotilde ne devait pas venir ici ce matin, continua-t-il à voix basse. Eh bien! elle est venue; la pauvre enfant, tu l'as rendue folle!

— Clotilde est venue! Elle est venue! Et ce n'était pas son jour!... Mon oncle, ajouta Tomy avec un sourire qui tremblait sur sa bouche, faut-il croire au bonheur que vous m'annoncez? — Ah! le Dieu que vous craignez tant ne manquera pas de vous punir, si vous n'avez dit cela que pour m'éprouver et vous jouer de moi!...

Il n'acheva pas : M. du Plessé était devant eux. Son regard ne s'attacha d'abord qu'au jeune homme, mais avec une si fougueuse expression de colère et de haine que tout autre que Descroizilles en eût reculé; puis le même regard alla chercher l'oncle Thomas, qui se serrait instinctivement contre son neveu.

— Thomas, dit M. du Plessé de sa voix rauque, vous savez que nous avons à causer ensemble; venez avec moi.

Il marcha le premier; le malheureux le suivit sans faire d'objection, la tête basse, et s'en allant trébucher de temps en temps contre le bord des plates-bandes, comme si son trouble lui avait enlevé la plus simple notion de la ligne droite. Ils gravirent tous deux, dans le même ordre, les degrés qui conduisaient à la terrasse et se diri-

gèrent vers la maison. Ils avaient disparu que Descroizilles les cherchait encore : il ne pouvait revenir de sa surprise.

Clotilde était descendue au jardin. Que s'était-il donc passé autour d'elle? Pourquoi ce tumulte de pensées sur le visage de son père? D'où lui venaient cette agitation bien autrement violente que sa fièvre quotidienne, ce regard furieux qui était à ses regards accoutumés comme la pointe au couteau? Que signifiait cette brusque invitation de le suivre faite à Thomas? Que voulait-il de lui? Où l'emmenait-il? Descroizilles répétait tout bas les paroles du gentilhomme : « Vous savez, Thomas, que nous avons à causer ensemble. » En vérité, Thomas le savait! Allaient-ils donc reprendre tous deux un entretien commencé? L'oncle Thomas, piqué au vif par sa déroute du matin, avait-il voulu exécuter au moins une partie de ses menaces? Et, trouvant le gentilhomme sur son passage, avait-il parlé?

Descroizilles n'avait pas rencontré M. du Plessé depuis le jour où il s'était mis en tête de le traîner par les rues de Nozay-sur-Vesle, d'abord pour l'éloigner de la retraite où se cachait Clotilde, ensuite pour faire enrager les voltairiens en leur montrant comment on prend un étourdi à la glu de la bonne cause; mais il savait que le gentilhomme, las de nouveau de courir les routes, ne formait plus de projets que contre le bonheur et la liberté de sa fille. Une trahison même de l'oncle Thomas ne lui aurait rien appris. Ayant tout voulu voir de ses yeux, il avait vu : Clotilde n'avait été trahie que par elle-même; il n'y avait que sa présence au jardin ce matin-là qui eût parlé. Son père aussi s'était aperçu qu'elle avait son jour, et, la voyant une fois devancer le lendemain, il avait compris que son œuvre était à jamais défaite : de là sa colère. Descroizilles ne crut point devoir se dissimuler que le gentilhomme, devant la ruine qui menaçait ses plans les plus chers, allait faire feu, pour les rétablir, de tous les artifices que le dieu rusé de l'égoïsme peut suggérer à ceux qui l'adorent. Il pensa qu'il n'avait vu jusqu'alors que la moitié du combat, et que le fort de l'action commençait à peine. Et moitié souriant, moitié rêveur, il prononça un grand mot : Qu'importe?

Qu'importait en effet, puisque Clotilde l'aimait à ce point, puisqu'elle n'avait pas craint de lui en apporter elle-même le matin, par sa présence, une nouvelle preuve, puisqu'elle ne pouvait plus vivre un jour sans le voir, puisque son cœur, si longtemps serré par l'épouvante, venait enfin d'éclater comme une grenade mûre qui fait jaillir le sang de sa chair vermeille? Qu'était-ce pour Tomy que de la disputer à son père, puisqu'il avait su l'arracher à elle-même? Il eut alors un instant d'orgueil, de joie frénétique, et il défia le sort de la lui reprendre, comme s'il la tenait déjà dans ses bras.

Tout à coup il éclata de rire en songeant qu'à ce moment même

son oncle et M. du Plessé tenaient certainement conseil contre lui, et qu'ils allaient sans doute se résoudre à l'un de ces partis vigoureux que l'on prend toujours trop tard quand on les prend contre l'amour. Il ne voulut pas s'arrêter à cette pensée, qui ne méritait point de l'occuper plus longtemps, et, déjà las de sa solitude, il se rapprocha de la maison. Ce n'était point qu'il se flattât de revoir Clotilde ce jour-là : lors même que son cœur la presserait de revenir au jardin, il sentait bien qu'elle n'oserait lui obéir; mais il ne pouvait croire qu'elle ne se montrât pas du moins à sa croisée. Il alla donc s'asseoir au milieu des myrtes.

Un quart d'heure ne s'était pas écoulé qu'il s'entendit appeler d'en haut par la petite Ninette; la plus jeune des fillettes ne manqua pas d'accourir, puis le bambin, qui grimpa sur une chaise pour le mieux voir; le bataillon tapageur était rangé tout entier devant la fenêtre. Une idée perfide et une lueur d'espoir traversèrent l'esprit de Descroizilles. Peut-être les suivrait-elle, pensa-t-il, et d'un signe il invita les trois marmots à descendre. Il y eut alors dans la chambre un grand débat dont le bruit arrivait jusqu'à lui : Clotilde était donc là; les enfans lui demandaient la permission d'aller rejoindre leur bon ami, elle résistait; enfin elle céda, et, sortant de l'appartement avec les éclats de joie qui leur étaient ordinaires, ils firent bientôt irruption sur la terrasse. Clotilde ne les accompagnait pas, elle ne se fit pas voir : Descroizilles jeta les yeux sur le rideau de la seconde fenêtre, qui était fermée; le rideau ne trembla point. Tomy pourtant ne perdit pas courage, et il se mit gravement à jouer avec les marmots. Pendant plus d'une heure, il se garda bien de relever la tête, car il pensait que, si Clotilde se décidait à quitter le fond de la chambre, il ne fallait point l'effrayer, qu'elle ne le ferait qu'avec des précautions infinies, avançant et reculant dix fois, et qu'elle ne resterait enfin que lorsqu'elle se croirait bien sûre de n'être pas aperçue; mais il ne put commander plus longtemps à son impatience : il regarda.

Clotilde était accoudée sur le bord de la croisée : sa belle tête reposait à demi renversée dans une de ses mains; ses paupières semblaient à demi fermées, ses regards pourtant étaient fixés sur la terrasse. Ils ne se saluèrent point, c'était trop peu d'un salut; ils étaient trop émus pour se sourire. Au bout d'un instant, Clotilde se retira, et il la vit partir sans dépit : il pouvait désormais attendre au lendemain.

Attendre! un grand mot, grandement triste, qui résume toute l'histoire de la vie. Il nous est trop aisé d'attendre, quand, assis sur le rivage, nous voyons la barque qui porte nos espérances cingler vers nous à pleines voiles. Eh bien! le cœur est si capricieux et si prompt, si avide à la fois de jouissances et de doute, que Des-

croizilles n'aurait point souffert sans douleur le mortel délai d'une seule nuit, s'il ne s'était représenté cent fois tout ce que devait lui apporter ce fortuné lendemain. Clotilde venant à lui non plus avec ces regards sombres ou supplians qui le faisaient mourir, mais avec la fière expression de la liberté reconquise, avec les enchantemens du bonheur sur le visage, Clotilde affranchie et de nouveau soumise, Clotilde lui demandant pardon dans un sourire de ses longues résistances et de son ancienne épouvante à la pensée qu'elle était aimée : quel spectacle! quelle ivresse! Qui pouvait le troubler désormais? qui pouvait l'atteindre? Il passa la nuit debout, menant la veillée de l'amour avant cette dernière épreuve, comme ces jeunes preux du temps jadis qui, avant d'être chevaliers, faisaient la veillée des armes. Le jour parut, et Descroizilles courut au jardin; mais la matinée s'écoula, les heures, puis les minutes tombèrent lourdement, une à une. Clotilde ne venait pas.

Enfin!... Mais Tomy crut avoir perdu l'esprit. Clotilde sortait de la maison, elle n'était pas seule, son père l'accompagnait; l'oncle Thomas, qui les épiait sans doute, les rejoignit bientôt tous les deux. Voilà donc le doux spectacle et l'entière ivresse que s'était promis Descroizilles! Qui pourra jamais garder les hommes des traits sanglans de ce railleur éternel qui se nomme le destin? Où était cette fière expression d'une âme libre que Tomy croyait trouver sur le visage de la jeune fille? Pâle, abattue, demi-mourante, elle se traînait au bras de son père : le vieux Thomas cheminait à ses côtés, écartant avec une sollicitude enfantine et touchante les cailloux mêlés parmi le sable de peur qu'elle n'y blessât ses pieds, qui chancelaient; parfois il s'arrêtait et la considérait avec stupeur. C'était toujours son beau lis; mais qui donc l'avait brisé?

Qui l'avait brisé, ce beau lis? Oh! ce fut une question que Tomy ne se fit point. Tout lui désignait le bourreau, tout lui disait qui lui avait encore une fois ravi Clotilde : c'était le gentilhomme! Ce terrible roi des égoïstes soutenait pourtant son précieux fardeau avec une hypocrite affectation de tendresse; mais ce n'était qu'en frémissant qu'il prenait un si grand soin de guider les pas de sa fille, il n'osait la contempler, comme faisait Thomas, il évitait au contraire de tourner les yeux vers elle. — J'ai défié le sort et lui, se dit Descroizilles; le sort serait moins impitoyable, c'est lui, lui seul qui se venge et qui me renvoie mon défi! — Il pensa que M. du Plessé n'avait amené sa fille au jardin que pour le railler, pour lui faire toucher du doigt sa vengeance et la preuve définitive de sa victoire. Tout son sang vint alors à refluer et à bouillonner dans son cœur, et il s'avança, il bondit presque, sans savoir ce qu'il allait faire, vers le groupe sombre et silencieux qui suivait l'allée; mais M. du Plessé ne voulut pas le voir, l'oncle Thomas détourna la tête. Clo-

tilde seule le regarda : il y avait dans ce regard plus que le désespoir, plus que le martyre, c'était un adieu! Et puis les yeux de la jeune fille se voilèrent et s'éteignirent. Le gentilhomme fit signe à Thomas de la recevoir et courut à l'extrémité du jardin, où se trouvait un fauteuil rustique qu'il apporta; mais Clotilde avait fait un suprême effort : elle était debout. Elle étendit rapidement le bras vers Descroizilles, et lui mit une lettre dans la main. — Allez la lire! lui dit-elle, et cette fois elle défaillit.

Descroizilles ne s'arrêta que sous les tilleuls, au bord de l'eau. Là, il put enfin ouvrir ce pli mystérieux qui lui brûlait la main : ce n'était pas une lettre de Clotilde, c'était la réponse de l'abbesse de Blanche-Couronne à sa fille préférée. Elle était arrivée le matin. Les premières lignes se dressèrent devant Tomy comme une muraille de fer et de feu qu'il ne pouvait percer; il comprit seulement que le message venait d'un nouvel ennemi qu'il ne connaissait pas, et il courut à la signature, qui l'éclaira. Il lut alors la lettre tout entière. Hélas! il y avait loin de ces paroles sévères à l'indulgence que Clotilde avait redoutée de la part de la mère Marthe. La sainte femme s'entendait moins bien à ramener une âme égarée qu'à persuader une âme docile : ces rudes servantes du Seigneur haïssent de toute la vigueur de leur foi les tempéramens et les défaillances, et répugnent à pardonner, si elles hésitent à maudire. Des exhortations plus dures que des reproches, des avertissemens plus cruels que des menaces, voilà quelle était cette réponse que Clotilde attendait comme le salut, où elle croyait au moins puiser à nouveau l'espérance, et qui ne lui apportait qu'un arrêt. — D'autres auraient cédé devant ce dernier coup, le croyant sans remède; mais l'indomptable Descroizilles n'en eut pas même la pensée. — Allons, se dit-il, la lutte recommence. — Et, repliant froidement le message de l'abbesse, il écrivit ces mots avec un crayon au dos du pli : « Il faut que je vous voie ici ce soir. » Puis il remonta dans le jardin. Il y vit M. du Plessé seul avec Thomas. Tous deux avaient ramené Clotilde vers la maison. Alors il gagna la terrasse, retournant et mûrissant son projet. La fenêtre de Clotilde était heureusement ouverte : il mit un caillou dans sa lettre et la lança dans la chambre.

IX. — LE RENDEZ-VOUS.

On était à la Saint-Jean, au 24 juin : ce jour, le plus long de l'année, est fêté dans la province par les faucheurs qui déposent la faux et songent à aiguiser la faucille, car la fenaison est faite, et la moisson va mûrir. Les travailleurs de Nozay-sur-Vesle, ayant chômé depuis le matin, allumèrent le soir des feux de joie sur la place du parvis; la risée populaire s'enfla tout à coup et se répandit par la

petite cité, qui s'endormait si paisiblement d'ordinaire, comme une république de passereaux dans la pénombre de ses nids, avant la fin même du crépuscule.

Tomy, dans le jardin de son oncle, considérait impatiemment le reflet rougeâtre qui éclairait le ciel. Une lueur immense montait en spirales le long de la façade de l'église qui domine les habitations assises sur la Vesle; elle étincelait dans les rosaces, se brisait aux angles des piliers, puis s'enfuyait sous l'ombre des grands arcs-boutans, ou bien allait se perdre dans les profondeurs du noir manteau d'ardoises qui recouvre l'édifice. Les fagots alors de tomber par volées sur le brasier; la gerbe ardente s'élançait de nouveau jusqu'au bord du toit, frappant les monstres de la gouttière, hideuses figures de damnés qui semblaient se tordre dans la flamme, et la foule hurlait de plaisir. Chacun de ces cris faisait frémir Descroizilles; il admirait sa mauvaise étoile, qui avait voulu que cette soirée, qui allait décider du reste de sa vie, fût un soir de fête, et il maudissait ces sottes réjouissances et ces feux qui prolongeaient ce jour interminable, qu'il était tenté de croire éternel. Et pourtant ce tumulte inaccoutumé dans la petite ville, ces lueurs indiscrètes qui couraient sous les feuillages et baignaient le front de la maison ne retardaient peut-être que l'instant où le jeune homme devait voir le drame de son cœur se dénouer dans une désillusion amère; peut-être ce contre-temps, qu'il accusait de suspendre son bonheur, ne suspendait-il que son désespoir; peut-être n'était-ce qu'un répit avant la sentence que Clotilde allait prononcer en ne venant pas au rendez-vous. Elle ne pouvait se hasarder dans ce jardin illuminé de toutes parts; mais allait-elle oser davantage quand le jardin redeviendrait sombre? L'audace de ces mots qu'il avait écrits au dos de la lettre venue de Blanche-Couronne : « Il faut que je vous voie ce soir! » ne l'avait-elle pas épouvantée? Après cette lettre insensée, qui ne parlait que de maudire, lui restait-il assez d'amour pour surmonter ses terreurs?

Tomy fixa les yeux sur la croisée de Clotilde : une lumière brûlait dans la chambre, tour à tour vive ou pâlissante, suivant que s'élevaient ou retombaient les feux de la place qui venaient rejaillir sur les vitres. Que faisait Clotilde auprès de cette lampe dont la lueur vacillante semblait peindre ses incertitudes? Ainsi tremblait et s'évanouissait son courage; ainsi la lumière de la passion brillait et mourait dans son âme. Tout à coup la lampe s'éteignit.

Descroizilles détourna la tête et s'enfuit au bord de l'eau. Là, il demeura longtemps assis sur la berge, ne voulant plus songer à rien et se débattant pourtant contre une pensée qui le terrassait et le mordait au cœur. C'était que si Clotilde ne venait point, il ne lui

resterait qu'à partir. Partir! se résigner lâchement, céder devant la fatalité aveugle et implacable qui s'applaudissait déjà d'un triomphe de plus sur une âme humaine! Partir! briser et disperser de ses propres mains l'écrin d'or qui avait renfermé ses rêves, redevenir l'homme d'autrefois, vieillard sans années, jeune homme sans but, sans désirs et sans espérances, sans douleur ni joie, sans amour! Partir! abandonner Clotilde à ses *persécuteurs*, à l'abbesse, à son père, au couvent, sans doute à la mort, et ne point la sauver, fût-ce malgré elle, jamais...

Les feux semblaient consumés, le parvis désert; on n'entendait plus que le bourdonnement lointain du peuple qui regagnait les chaumières du faubourg, et plus près le clapotement de la Vesle contre la digue du moulin. La nuit enfin était close et muette.—Maintenant, se dit Descroizilles, si elle le voulait, elle pourrait venir!

Il se leva, Clotilde était auprès de lui.

— Je ne m'étais donc pas trompée, murmura-t-elle; j'avais bien lu! Il est donc vrai que vous m'attendiez?

Descroizilles resta d'abord sans réponse.

— Grand Dieu! s'écria-t-il, si je vous attendais!

— Oui, fit-elle de la même voix étouffée, je comprends que vous m'ayez écrit cela, je vous le pardonne; c'est que vous ne savez pas tout.

— Je sais que je vous aime, lui répondit-il avec une effrayante simplicité. C'est mon bien que mon amour, et il est naturel que je le défende. Après la lettre que vous m'avez fait lire, je ne pouvais vous laisser sans secours contre ceux qui veulent vous perdre.

— Me perdre! répéta-t-elle en faisant un grand effort pour sourire. Que dit-il là? Mon Dieu! qui donc veut me perdre, si ce n'est lui?...

— Voilà ce qu'ils vous ont persuadé! repartit Tomy. Ceux qui veulent vous pousser au couvent ont plus d'habileté que je n'en saurais jamais avoir... Ah! tranquillisez-vous, je ne veux point les nommer, ceux-là. Laissez-moi seulement vous montrer comme ils savent bien lire dans votre âme! L'abbesse...

— Oh! interrompit-elle avec une ironie déchirante, sur ce sujet-là, je suis toute prête à vous croire. Je conviens que ceux dont vous me parlez ont grand tort; c'est bien à vous qu'il appartient de les accuser!

— Il m'appartient de vous dessiller les yeux, répliqua-t-il avec emportement; mais non, pas même cela... Tenez, reprit-il tristement, je ne sais plus ce qui m'appartient. Il ne m'appartenait pas non plus de vous aimer, et pourtant je vous aime. On suit son destin. Vous avez pu voir pendant deux mois la violence que je faisais

à mon cœur. Il m'échappe aujourd'hui, vous ne sauriez en être offensée.

— Offensée! dit-elle. Plût à Dieu que vous n'eussiez fait que m'offenser!

— Si vous ne m'aimez point, n'ayez pas peur de me le dire, s'écria-t-il dans un nouveau transport d'amour et de colère. Sans déclamation ni mensonge, je crois pouvoir vous affirmer que j'en mourrais. C'est assez peu de chose que de mourir... Et puis il ne s'agit pas de ma vie, mais de la vôtre, qu'on menace. Pourquoi refusez-vous un peu de confiance à votre meilleur et à votre unique ami? Si vous doutez de ma sincérité, faites-en l'épreuve. Sans plus songer à moi que si je n'existais point, brisez-le, ce vœu qui vous tue! Que je serve seulement à vous sauver de la lente agonie qu'on vous prépare à Blanche-Couronne! Soyez libre et ne m'aimez pas! Vous le voyez, j'y consens.

— Hélas! dit-elle si bas qu'il ne saisit que le dernier mot, l'un et l'autre sont impossibles!

— Impossible! rien n'est impossible, puisque je vous aime. Clotilde, voulez-vous avoir foi dans mon honneur et quitter cette maison avec moi?

Clotilde recula. Il devina plutôt qu'il ne vit dans l'ombre son regard éperdu qui s'attachait sur le sien.

— Ne dites plus que vous m'aimez! s'écria-t-elle.

— Eh bien! je crois que tout à l'heure je mentais. Ce n'est pas moi qui vous ai dit : « Soyez libre et ne m'aimez point! » Si j'ai dit cela, j'ai menti, je suis fou; mais c'est la folie de la peur, la peur de vous perdre! Je ne sais où est ma raison, mon courage s'en va par lambeaux. Ayez un peu pitié de moi.

Il se tut, attendant une réponse de Clotilde; mais elle ne répondit pas.

— Je vous entends, reprit-il amèrement; voilà votre cœur tout entier dans ce cruel silence! Vous ne comprenez pas que, si je vous ai proposé de quitter cette maison, c'est ce mal terrible de l'anxiété qui seul m'en a donné la pensée. Si vous restez, rien ne m'assure contre vous et votre faiblesse; un regard de votre père suffira toujours à détourner votre cœur du mien, et une nouvelle lettre de l'abbesse saura peut-être vous persuader de me haïr. Restez donc, mais osez enfin le reprendre, ce vœu barbare et impie qu'on fait planer sur vous comme une menace de mort éternelle, et laissez l'abbesse vous maudire. Dieu est avec ceux qui s'aiment...

Mais tout à coup Tomy vit la jeune fille qui se détournait et s'éloignait rapidement. — Clotilde! s'écria-t-il, est-ce que vous me fuyez?

— Oui, dit-elle.

Déjà elle gravissait l'escalier qui montait au jardin. Descroizilles allait la retenir, quand elle s'arrêta brusquement d'elle-même, comme si quelque obstacle imprévu se fût dressé devant ses yeux et eût rendu toute sa résolution inutile. En effet, une menaçante lumière brillait dans l'appartement de M. du Plessé : une heure auparavant, elle était éteinte, et le gentilhomme dormait sans doute. Il veillait maintenant.

— Regardez! s'écria Clotilde; voilà comment Dieu se plaît à nous montrer qu'il est avec nous : il a éveillé mon père!

— Et moi aussi, lui dit Descroizilles, je regardais votre lampe allumée, il y a quelques instans, et j'avais d'autres terreurs... Mais que pouvez-vous craindre?

— Taisez-vous! murmura-t-elle, il veille, il va venir! Je n'ai pu le tromper, on ne le trompe point...

— Dieu soit loué! s'écria tout à coup Tomy, cette lumière vient de s'éteindre.

Il semblait en effet que le gentilhomme se fût rendormi; l'obscurité enveloppa de nouveau la maison; Clotilde pouvait rentrer sans péril. Cependant elle redescendit les deux marches qu'elle avait montées, et lentement, silencieusement, se mit à marcher au bord de l'eau. Que se passait-il maintenant en elle? Qui allait enfin l'emporter, après ce dernier combat, dans cette âme assaillie de tous côtés et partagée entre deux amours? Descroizilles la suivit jusqu'au bout de la terrasse, attendant quelques-uns de ces accens étouffés qu'elle opposait depuis une heure à ses emportemens. Arrivée au dernier tilleul, ne pouvant aller plus loin, ne se sentant point la force de revenir sur ses pas, Clotilde s'assit au pied de l'arbre. Il se laissa glisser à ses genoux. Elle frémit, le regarda, et ses lèvres s'entr'ouvrirent pour lui ordonner de se relever; puis, pensant qu'il ne lui obéirait point, elle se tut, mais elle se mit la main devant les yeux pour éviter au moins de le voir.

— Clotilde, dit Tomy, si au lieu de vous écrire l'abbesse était venue, comme elle aurait aisément gagné sa cause, et comme j'aurais perdu la mienne!

Clotilde n'essaya plus de se contenir; son amertume s'exhala d'abord en de longues plaintes pareilles à celles d'une colombe mourante; puis le flot qui montait de son âme à ses lèvres déborda tout à coup, et elle éclata en sanglots : jamais Descroizilles n'avait entendu d'accens si douloureux et si troublés, si passionnés et si profonds. Toujours agenouillé devant elle, il voulut lui prendre la main; mais elle le repoussa.

— Que nous sert de prolonger un pareil combat, dit-elle, puisque nous sommes vaincus d'avance? Ah! j'ai mérité que Dieu me punît par toutes les mains; mais la vôtre est la plus lourde, parce que je

ne m'attendais point à en être frappée. Pourquoi donc m'avez-vous priée de venir ici ce soir? Pourquoi, pourquoi suis-je venue? Si je n'avais péché, je souhaiterais de mourir...

— Taisez-vous, s'écria Tomy en la serrant sur son cœur..... Oh! taisez-vous. Il ne faut pas tenter l'ange de la mort, quand on est si près que nous d'être heureux. Mourir! mais je veux que vous viviez, Clotilde, près de moi, pour moi, bien loin des cloîtres de Blanche-Couronne, enfermée seulement dans mon amour, et surtout remise en paix avec votre cœur, qui s'épouvante de battre comme un oiseau toujours prêt à s'effaroucher du bruit que font ses ailes. Une voix intérieure me dit que nous ne sommes que deux enfans; nous négligeons tout simplement depuis une heure de nous parler raison. Tenez! si par exemple nous nous étions trop aisément payés tous les deux de ce grand mot de fatalité qui a fait trembler des âmes plus fermes que les nôtres, si, maintenant que nous voilà mieux éclairés et plus sages, nous nous demandions ce que c'est après tout que le vœu qui vous enchaîne et qui nous sépare, si ce n'était qu'un fantôme, et si, jetant vos beaux yeux en arrière, il ne s'agissait, pour vous rassurer, que de regarder ce fantôme en face... L'histoire de l'église est pleine de ces vœux indiscrets dont elle n'a jamais fait difficulté de donner dispense. Avons-nous songé à tout cela?... Eh bien! j'irai jusqu'au bout, puisque vous ne devinez point ce qu'il me reste à dire : m'aimez-vous, Clotilde? ou plutôt m'aimeriez-vous si vous étiez libre? Ce vœu, s'il était annulé, consentiriez-vous à le reprendre? Si c'était l'église enfin qui vous le remît, consentiriez-vous à être à moi?... Avouez seulement que vous n'aviez jamais eu cette pensée, qu'un vœu peut se remettre et se reprendre...

— Je n'avoue pas cela, interrompit-elle avec force. Non, je ne l'avoue pas.

Et puis elle se tut. — Si vous me promettiez de partir, ajouta-t-elle en tremblant, si vous n'exigiez de moi que l'aveu de la douleur que me causera votre départ, je ne songerais pas à vous le refuser. Pourquoi ne confesserais-je pas ma faiblesse? Vous le voyez, je n'essaie pas même de feindre le courage, et je ne sais si je dois espérer d'en avoir jamais. Hélas! il est aussi trop certain que je saurai mal vous effacer de mon cœur. Dieu, qui est bon, ne me fera peut-être pas un crime de penser quelquefois que j'aurais pu être à vous, si je n'étais à lui. S'il ne me défendait point de mêler votre nom à mes prières, il me semble qu'il me resterait quelque chose de vous...

— Et à moi, s'écria Tomy, à moi, que me restera-t-il?

Il avait pris les mains de Clotilde et les couvrait de baisers. Elle frémit et se rejeta vivement en arrière.

— Je veux rentrer! dit-elle.

Descroizilles se leva en même temps qu'elle, et ils restèrent ainsi un long moment côte à côte, tous deux muets et immobiles. Tomy répétait tout bas l'aveu que venait de lui jeter la jeune fille dans ce dernier gémissement de l'âme qu'elle n'avait pu étouffer comme tous les autres. — Mon Dieu! mon Dieu! murmurait Clotilde, qu'ai-je dit?...

Voilà donc comment elle avait su se défendre. Telle était la fin de tant de combats qu'un mot imprudent venait de rendre inutiles! A ce moment il lui vint une réflexion amère, c'est que son père et l'abbesse n'avaient pas été seuls à se tromper sur elle, et que Dieu, Dieu lui-même, l'avait peut-être choisie d'un œil trop prompt pour sa servante, sans prendre garde d'abord si elle avait bien l'âme qu'il fallait pour le servir et surtout pour n'adorer que lui. Alors elle tourna des yeux éperdus vers ce tentateur impitoyable et charmant dont elle était si bien et si entièrement possédée. Elle soupira, se tordit les mains et continua de s'avancer vers la maison.

Bientôt ils quittèrent le sombre couvert des tilleuls pour remonter dans le jardin. La blancheur transparente de cette nuit d'été les enveloppa comme les plis d'un voile immense flottant entre la terre et les cieux. L'étoile du soir, l'étoile de l'amour, gardait seule son éclat accoutumé dans la voûte encore inondée des reflets du jour; des ondes de parfum s'élevaient de toutes parts dans le jardin en fleurs; le vent passait avec un bruit si égal et si léger qu'on aurait dit un soupir prolongé sortant de l'herbe et des feuilles. Cette magnificence et cette langueur secrète répandues dans la nature achevèrent de troubler Clotilde. Elle regarda de nouveau Tomy et sentit que son cœur allait encore une fois lui échapper. Lui aussi la contemplait toujours en silence; ce silence la menaçait et l'effrayait plus que tout le reste.

— Demain, lui dit-il avec un si ferme accent de résolution que d'abord elle en demeura vaincue, demain décidera de ce qu'il nous reste à faire. Ah! désormais je peux vous dire que je l'ai rêvé bien longtemps dans d'insupportables angoisses, mais jamais sans espérances, ce bonheur que vous consentez enfin à ne plus me refuser. Et maintenant, Clotilde, point de faiblesse, point de détours: ne risquons pas d'enlaidir un amour aussi beau que le nôtre. Demain j'irai trouver votre père, je lui dirai que votre désir est de vous faire relever d'un vœu que vous n'avez prononcé que dans un moment d'exaltation et de pieux délire, et alors je lui demanderai votre main.

— Mon père! s'écria-t-elle; vous irez trouver mon père! Voilà donc ce que vous méditiez tout à l'heure! Ah! je serai morte avant demain.

— Si vous ne m'aimez pas, mon projet est insensé, répliqua Tomy

avec une douceur bien plus terrible que tous ses emportemens. Si vous m'aimez, il est le plus sage. A vous de décider, Clotilde, si je dois l'oublier ou le suivre.

— Oubliez-le, dit-elle en joignant les mains; promettez-moi de ne pas parler à mon père. Vous n'avez jamais eu l'intention d'aller trouver M. du Plessé; vous ne le ferez pas.

— Je le ferai si vous m'aimez, lui dit-il.

— Ne le faites donc point, dit-elle en s'affaissant sur elle-même...

Tomy la soutint un instant, essayant d'abord de l'encourager et de la fortifier par d'affectueuses paroles qui l'auraient ranimée sans doute, si elle avait pu les entendre. Il lui reprocha doucement de défaillir à l'heure suprême qui allait décider de la félicité de toute leur vie : il voulait impérieusement qu'elle se remît et qu'elle l'écoutât; il avait tant de choses encore à lui dire! Mais il s'aperçut qu'elle échappait à son étreinte : Clotilde s'était évanouie. La soulevant alors dans ses bras, il eut pendant quelques secondes la pensée de fuir avec elle tandis qu'elle était sans défense, de l'emporter ainsi froide et brisée, de se faire le larron de son propre bonheur; mais il se prit à considérer le cher fardeau qui palpitait sur son cœur. Les cheveux de la jeune fille s'étaient dénoués, ils flottaient autour de son visage, et cette auréole, brillant dans la nuit, le rappela bientôt au sentiment de ce qu'il devait à cette fière pudeur, à cette âme si pure et si belle. — Je la tuerais, se dit-il; mieux vaudrait encore la perdre que de la voir mourir par ma faute! Il la porta jusqu'au seuil de la maison. Là elle poussa un long gémissement et entr'ouvrit les yeux. — Il le fera! murmura-t-elle.

Tomy la retint encore un moment, car elle chancelait, puis il se pencha à son oreille.

— Clotilde, lui dit-il, que craignez-vous? Ce que vous aimez, je l'aime, et les enfans que vous élevez seront les miens. — Puis, la quittant, il redescendit au jardin. Le désir l'entraînait vers le bord de l'eau, et il se retrouva bientôt assis à la place où Clotilde s'était assise. L'aube se penchait déjà du haut de la colline, la chevelure éparse des bouleaux frissonnait dans le ciel clair, et l'ombre reculait vers la prairie. Tomy, plus calme enfin, regarda le jour naître et grandir; il pensait qu'à ce moment M. du Plessé s'éveillait peut-être, et que leur entrevue approchait. Il avait renoncé à s'y préparer d'avance, comptant sur l'énergie de son amour et sur les inspirations que donne le combat; mais il pensait aussi que Clotilde souffrait, et qu'il fallait abréger ce martyre. Il y avait deux heures seulement que le soleil était levé, lorsqu'il prit le chemin de la maison en se disant : — Il est temps!

A peine avait-il fait quelques pas qu'il aperçut un fâcheux sur la rencontre duquel il n'avait pas compté de si grand matin : c'était

son oncle. Le bonhomme, embusqué dans les myrtes, avait pourtant bien l'air de l'attendre, car il s'empressa de quitter son poste et de descendre vers lui en se frottant les mains. — Écoute-moi bien, Tomy, lui dit-il; veux-tu me jurer de ne jamais répéter ce que je vais t'apprendre, et surtout de faire semblant de ne point le savoir?...

Descroizilles l'interrompit par un geste d'impatience qu'il se repentit aussitôt d'avoir laissé échapper. Il s'efforça de sourire.

— Je vous le jure, mon oncle, répondit-il.

— Eh bien! mon garçon, reprit Thomas, il y a du nouveau... Devine... Tu pourras peut-être en venir à tes fins! On songe à demander une dispense pour le vœu...

Et, mettant un doigt sur sa bouche, il tourna court et s'en alla. Que signifiait cette nouvelle énigme? Descroizilles continua pourtant de monter les degrés, mais de quel pas! Il traversa la terrasse. M. du Plessé se promenait devant la maison.

— Monsieur, lui dit Descroizilles, ne pourriez-vous pas m'accorder un moment d'entretien?

— Rien n'est plus aisé, lui dit froidement le gentilhomme; *je vous attendais...*

X. — L'HÔTELLERIE DE LA PATIENCE.

Il y a cinq espèces de vœux qui ne sauraient être remis par les évêques, et que le souverain pouvoir du pape a seul le droit d'annuler. Or, en se consacrant à la Vierge et en se vouant pour la suite à la vie religieuse, Clotilde avait contracté deux de ces engagemens solennels. C'était donc à Rome que M. du Plessé avait dû demander pour elle la dispense qui la relèverait de son double serment. Personne à Nozay-sur-Vesle n'ignorait plus qu'on avait écrit à Rome. Clotilde seule ne le savait pas. Plus d'un voltairien s'était empressé d'aller rendre visite à l'oncle Thomas, qu'on ne voyait plus, sous le malin prétexte de féliciter M. Descroizilles, son neveu; mais ces visites mirent le comble aux étonnemens de la société libérale de Nozay, en lui apprenant que le jeune homme n'était plus dans la maison.

Tomy habitait depuis deux semaines, à dix lieues de Nozay, la ville de M..., où il devait attendre que la dispense fût arrivée. Ainsi, depuis quinze mortels jours, il vivait loin de Clotilde!... Il ne l'avait pas revue avant son départ, il avait même donné sa parole de ne point chercher à la revoir, de ne pas lui écrire, presque de l'oublier, ou du moins de le lui laisser croire tout le temps qu'elle ne pourrait songer à lui sans remords ou sans crime. Clotilde, si brusquement surprise par cet abandon inexplicable, pouvait se croire

vulgairement et lâchement trahie, et il ne fallait pas même songer à la détromper, il fallait se taire. Tel était le résultat de l'entretien de Descroizilles avec M. du Plessé, telle était l'étrange condition que lui avait imposée le gentilhomme. Il ne l'avait acceptée qu'en frémissant de rage, mais il l'avait acceptée.

Point de doute que le motif de cette exigence ne fût l'inquiète et vive sollicitude qu'un si excellent père avait toujours montrée pour l'âme de sa fille! Certainement il estimait qu'elle ne s'était déjà que trop longtemps exposée au courroux du ciel, et il prétendait au moins l'en garantir jusqu'à ce qu'il pût lui mettre en main de quoi le désarmer. C'était bien là toute sa pensée; jamais il n'en avait eu d'autre. Il ne s'était jamais dit par exemple que le cœur du jeune homme finirait par s'user un jour à tant de lenteurs, par se déclarer vaincu devant tant d'obstacles; il ne s'était point flatté que Clotilde, demeurée seule avec elle-même, libre désormais de ses remords, y trouverait peut-être la force de détester son amour et de s'en guérir; il n'avait pas enfin compté sur le temps, ce grand ennemi de la passion, qu'il disperse ou qu'il dévore. Non, il n'avait nullement songé à tout cela; ce n'était au fond qu'un scrupule qui le guidait dans cette affaire, et il ne nourrissait point de double dessein ni d'espérance artificieuse et cachée : voilà pourtant ce que ne pouvait se persuader Descroizilles. Seul, dans une chambre d'hôtellerie, vulgaire et laide à faire rire un homme plus heureux, il sentait de jour en jour croître sa méfiance en considérant cette prison enfumée où l'on avait mis son bel amour, et il ne pouvait être juste envers celui qui avait imaginé ce supplice et se faisait de loin son geôlier.

Aussi ne cessait-il d'interroger le souvenir de ce qui s'était passé entre le gentilhomme et lui dans la dernière matinée de son séjour à Nozay-sur-Vesle, et chacun des traits de cette scène bizarre lui apportait un soupçon. M. du Plessé, l'ayant conduit dans son cabinet, en avait tout d'abord fermé la porte avec un soin de mauvais augure. Savait-il que Clotilde était venue la nuit précédente au rendez-vous dans le jardin? Ne le savait-il pas? Descroizilles croyait encore l'entendre, lorsque, de sa voix rauque et convulsive, il lui avait dit : — Monsieur, je n'ignore pas que Mlle du Plessé vous aime. — Il le voyait bondir au même instant du fond de la chambre et lui demander compte de ce qu'il nommait sans ménagement la séduction de sa fille et le déshonneur de son nom, puis s'apaiser tout à coup, si bien qu'une lueur de véritable raison revenait glisser sur ce visage follement tourmenté. Il le voyait essayer alors de discuter froidement cet amour qu'il traitait d'enfantillage et de chimère, alléguant l'extrême inexpérience de Clotilde, qui ne connaissait point la vie et voulait se faire juge de son bonheur, par-

lant tout à la fois de devoir, de sermens, de parjures, invoquant ce vœu que rien ne saurait rompre, convenant au contraire qu'il pouvait se reprendre, et retombant dans les mêmes violences; puis, après avoir menacé, défié, prié durant plus d'une heure, consentir à tout, prononcer brusquement de lui-même le mot de dispense, et proposer de la demander, mais avec un sourire qui devenait une double énigme, avec une réserve qui détruisait le bien qu'il venait de faire, en stipulant avant tout ce départ, sur lequel il avait assurément fondé ses projets, et qui d'ailleurs le vengeait.

En vérité, il n'y aura jamais qu'un pas de l'injustice à l'ingratitude, et Tomy était bien près de le faire. Il accueillait trop légèrement les maussades chimères qui s'opiniâtraient à voltiger autour de lui : c'était la fumée de l'impatience, et sa vue en était troublée. Il allait méconnaître encore une fois M. du Plessé, car il ne savait ou ne voulait point discerner, jusque dans les bizarreries de ses résolutions, la sincérité de sa conduite. Le gentilhomme, il est vrai, ne cédait Clotilde que comme un roi cède sa couronne, ou un avare sa cassette, quand ils ne peuvent plus les garder; mais il la cédait. Qu'exiger de plus? Il fallait considérer sans doute la délicate situation de ce père attentif et malheureux, obligé non-seulement de renoncer à sa fille, mais aussi de la reprendre au ciel, à qui il l'avait autrefois un peu trop généreusement donnée, et tout cela pour la livrer à l'*ennemi*, au fantôme, au monstre, à l'amour enfin! Douloureuse obligation qu'il avait pourtant remplie, quoiqu'il en coûtât à ses scrupules, à ses répugnances, à son orgueil, et aussi parce que la nécessité amère ne lui laissait plus de choix entre la bonne volonté et la résistance! On ne pouvait en vérité lui demander de sourire franchement à ces beaux projets de la passion que formaient les deux jeunes gens, et qu'il haïssait de toute la véhémence de son âme et de ses souvenirs. Certes il avait fait ce qu'il pouvait faire en y prêtant loyalement les mains, il avait enfin sollicité la dispense; tout était là. Que souhaitait donc Descroizilles?

Ce qu'il souhaitait, c'était d'entendre parler de Clotilde, c'était d'apprendre comment elle avait supporté son absence, si elle l'accusait et se jugeait trahie. Il s'imaginait parfois que cette apparente trahison la laissait muette, indifférente ou du moins résignée; ne point savoir si elle souffrait et ce qu'elle souffrait, c'était pour lui une véritable torture, car le plus ou le moins de vivacité de ses souffrances lui eût dit à quel point elle l'aimait encore. Si quelque message fût alors venu lui annoncer qu'elle se mourait de désespoir, peut-être son premier mouvement eût-il été de remercier le porteur de la bonne nouvelle; mais de message, depuis deux semaines, il n'en recevait pas : il ne savait rien... Comment n'aurait-il point soupçonné qu'après avoir profité de sa crédulité et de sa faiblesse

pour l'éloigner de la maison, M. du Plessé se jouait maintenant de ses alarmes? Au moment du départ, le gentilhomme avait promis d'écrire. Lui seul en effet pouvait le faire : c'est ainsi qu'il tenait sa promesse!

Enfin le matin du seizième jour une lettre arriva. « Mon cher fils, disait M. du Plessé, puisque bon gré, mal gré, je dois vous donner ce nom-là désormais, mon cher fils, j'avais envie de remettre encore une semaine ou deux à vous écrire; mais j'ai décidément peur que l'ennui ne vous fasse périr là-bas, de malemort, dans votre trou. Je conviens qu'il serait désagréable de finir aussi tristement, quand on est si près d'être heureux. Vous avez parcouru le chemin de l'amour, et vous voilà rendu au terme : c'est un assez joli chemin, pourvu qu'on n'y rencontre point d'embuscades. Êtes-vous bien sûr d'être amoureux, mon cher Descroizilles? C'est une question, le croirez-vous? que je ne cesse de me faire depuis votre départ; la réponse me met fort en peine : jugez après cela si je suis en humeur de vous oublier. Vous oublier, morbleu! je n'en aurais garde. Cette lettre suffira, je l'espère, à vous le prouver; elle vous est adressée à l'hôtel de la *Patience*, que je vous avais indiqué entre tous les autres à cause de la bizarrerie du nom. Je vous vois d'ici dans la plus belle chambre du lieu : permettez-moi de vous dire que vous m'y faites un peu l'effet d'un ramier qu'on retiendrait dans une cage à poules. Ah! je comprends, mon ami, l'agitation d'un cœur épris comme le vôtre; mais je ne vous cacherai pas qu'il m'est impossible de vous plaindre : attendre est le métier des amoureux. Et puis il faut vous souvenir que le temps est l'apprentissage de l'éternité! Voilà une maxime qui ne peut manquer de vous calmer et de vous affermir.

« Toutefois je serai charmé de vous revoir quand le jour en sera venu. Je n'ai nullement besoin, à ce que je pense, de vous parler de mon amitié : nous sommes amis maintenant, puisque je vous écris familièrement, comme il convient entre gens dont les sentimens et les intérêts sont déjà les mêmes, dont la vie va se confondre, puisque enfin, bien que je n'aie absolument rien à vous dire, au lieu de borner ma lettre aux saluts et aux souhaits d'usage, je cède au plaisir de causer longuement avec vous. Il est vrai que nous nous sommes quittés un peu vivement. Chacun de nous n'en savait pas moins à merveille ce qu'il lui restait à faire : dès lors pourquoi vous raconterais-je ce que j'ai fait? Je crois qu'il y a bien des cas où il convient mieux de se taire que de parler. Cependant je vous dirai, si vous le voulez, que j'ai écrit à Rome. La réponse viendra, mon cher. Tête-bleue! vous vous trompez, si vous croyez que l'on peut demander une dispense au saint-siége sans fonder sa demande sur de bonnes raisons, et je les ai trouvées, moi, ces raisons là! J'ai

allégué l'inexpérience de ma fille quand elle a prononcé ce vœu; ce n'était point assez : j'ai dû confesser aussi que j'avais été trop prompt à le reconnaître, ce qui donne lieu de supposer que je l'avais provoqué; je me suis mis enfin sur la sellette pour l'amour de vous. Morbleu, monsieur Descroizilles, c'est la première fois de ma vie que je me suis humilié. Là-dessus je vous dis adieu.

« *P. S.* Votre oncle se porte bien. Il sait tout et voulait aussi vous écrire, afin de vous *recommander d'être sage;* mais je l'ai prié de n'en rien faire. Quant à Mlle du Plessé, je ne saurais juger si elle pense à vous; ce n'est pas à moi qu'elle en dira rien. »

L'étrange langage! l'insolente lettre! se dit Descroizilles en la jetant loin de lui. Et comme elle était faite pour confirmer ses soupçons! comme elle avait bien l'air d'avoir été composée par M. du Plessé pour continuer sa vengeance! La raillerie n'y était rien : ce qui frappa surtout Tomy, ce fut le sentiment de maligne espérance qui perçait et éclatait sous chaque mot. Oui, le gentilhomme espérait le lasser; il l'espérait si bien, si fortement, que la dissimulation commençait à lui paraître superflue; il se croyait si sûr de gagner ce procès contre la passion, qu'il ne craignait plus de mettre ses moyens au grand jour. Or toute sa politique devait se réduire d'abord à ne point donner de nouvelles de Clotilde, parce qu'il savait bien que l'incertitude est un gouffre au-dessus duquel on ne fait pas tournoyer un cœur bien longtemps sans qu'il ne demande grâce. Mieux vaut la douleur que son mirage : les plus intrépides se fatiguent d'envisager l'inconnu.

— Ah! s'écria Descroizilles, c'est ici qu'il se trompe; je ne me fatigue point, moi.

Il reprit la lettre qu'il avait jetée à terre. Le *post-scriptum* étincela devant ses yeux comme une traînée de poudre qui s'enflamme: « Votre oncle voulait vous écrire, » lui disait M. du Plessé. Descroizilles connaissait si bien l'âme flottante et timorée de l'excellent Thomas qu'il n'avait jamais compté bien fermement sur lui pour le secourir et le soulager dans cette grande crise. Le bonhomme, lui aussi, avait promis d'écrire, et sans doute il brûlait de le faire; mais son terrible voisin lui tenait les deux mains liées. L'oncle Thomas aurait été capable de détruire, par un coup de sa bonté maladroite, une œuvre si finement tramée, et qui promettait de s'achever si bien. Oui, le gentilhomme avait cent fois raison de vouloir être seul à tenir cette singulière correspondance et de n'accepter qu'un allié, celui qui ne trahit jamais les gens d'esprit et de ressource, le temps. Après ces mots, qui lui faisaient entendre si net que son oncle avait défense de communiquer avec lui, Tomy en vint à la phrase significative qui terminait l'ironique message. M. du Plessé lui affirmait qu'il ne saurait point dire si Clotilde pensait à lui. La lettre suivante

était sans doute destinée à lui apprendre qu'elle n'y songeait plus.

Il y avait une circonstance de son départ qui revenait sans cesse à la mémoire de Descroizilles. Déjà il était prêt à s'éloigner : le tilbury de M. du Plessé l'attendait devant la porte de la maison, l'oncle Thomas, *qui savait tout*, le conduisait par le bras, essayant de le réconforter par de bonnes paroles. Tomy marchait le plus lentement qu'il pouvait, cherchant à gagner quelques minutes, les yeux levés vers la fenêtre du second étage, espérant y voir Clotilde ; mais elle ne paraissait point, et il allait enfin monter en voiture, lorsqu'au moment où il sortait de la cour un prêtre y était entré, et l'oncle Thomas, croyant bien faire, lui avait dit à l'oreille : Voici le confesseur de Clotilde! Ce ne pouvait être la jeune fille elle-même qui avait appelé ce prêtre dans l'état de trouble et d'agitation où elle se trouvait le matin qui suivit le rendez-vous. Qui donc le faisait venir, si ce n'était M. du Plessé, croyant au contraire le moment propice? Tous deux, le père et le confesseur, avaient dû délibérer longuement sur la conduite qu'ils avaient à tenir vis-à-vis de cette enfant rebelle et de celui qu'ils nommaient son séducteur ; peut-être avaient-ils écrit à l'abbesse de Blanche-Couronne pour se fortifier de ses conseils. Et tous trois, qu'avaient-ils fait?

Voilà ce que Descroizilles ne pouvait savoir. C'était la nuit même que cette lettre de M. du Plessé, et nul moyen de percer ces cruelles ténèbres! Il pouvait seulement espérer que la lettre suivante serait plus claire, car l'heure de s'expliquer enfin sans détours allait sonner pour le gentilhomme. Toutefois vingt autres jours s'écoulèrent sans autres nouvelles. Un matin Tomy fit seller un cheval et prit au galop la route de Nozay. Il revint après avoir fait deux lieues, ayant recouvré le sentiment de ce qu'il se devait à lui-même, et bien résolu à ne point violer sa promesse en quittant M... avant un signal de M. du Plessé ; mais la parole qu'il avait donnée d'y rester le serrait à la gorge et l'étouffait. Tout le jour il errait dans la ville, où les enfans même commençaient à le connaître ; les femmes s'inquiétaient de cet homme de vingt-cinq ans qui passait près d'elles sans les voir. Du plus loin qu'ils l'apercevaient, les mendians couraient au-devant de lui et lui faisaient cortége : il lui arrivait de leur jeter de l'or pour du cuivre, et comme de raison ils le prenaient pour un fou.

M. du Plessé lui écrivit à la fin de la troisième semaine. Ce n'était plus une moquerie que ce nouveau message, c'était une gageure. M. du Plessé s'amusait à conter à Descroizilles... quoi? la légende de Nozay-sur-Vesle! Il estimait assurément que l'opiniâtreté du jeune homme ne tenait plus qu'à un fil, se flattant de l'avoir assez bien tendu pour qu'il se cassât de lui-même au premier jour, et ses hardiesses croissaient fort naturellement dans la même pro-

portion que ses espérances. Pas un mot de la dispense dans sa curieuse et interminable épître; un seul mot de Clotilde, et pour comble de raillerie c'était le même que dans la lettre précédente : « Je ne pourrais vous dire si elle pense à vous. » Il ne pouvait le dire!

— Allons! s'écria Descroizilles, retrouvant d'un seul coup toute la belle vaillance de son amour, l'heure est venue : il a tiré le premier; si c'était un duel! A mon tour.

Et il répondit à M. du Plessé.

Ce fut un billet en quelques phrases brèves et véhémentes qui coururent sur le papier comme avec des ailes de feu. Tomy, par la première, crut devoir expliquer au gentilhomme pourquoi il ne lui avait pas écrit jusqu'alors, bien que rien ne l'empêchât de le faire, aux termes de leur contrat. Il n'avait point voulu, disait-il, venir à tout propos lui rappeler ses promesses, pensant étourdiment et loyalement qu'il n'en était pas besoin, bien résolu pour lui-même à se renfermer dans les siennes, en attendant sans se plaindre la dispense de Rome; mais ces mêmes promesses échangées entre eux, M. du Plessé pourrait-il bien lui affirmer sur son honneur que, pour sa part, il les avait tenues? Il s'était engagé à lui parler de Clotilde, à ne lui rien laisser ignorer d'elle; l'avait-il fait? Un mois auparavant, lorsqu'ils allaient se séparer tous les deux, il lui avait juré, la main dans la main, que, si en consentant enfin à lui donner sa fille, il ne cédait qu'à la nécessité, il saurait du moins la subir sans fiel et sans arrière-pensée, sans ressentiment surtout contre lui; avait-il dit vrai? Content alors d'avoir sollicité la dispense qui devait relever Clotilde de ses vœux, et ne se sentant point la force de rien faire de plus pour un amour qu'il ne cessait pas de haïr, bien qu'il ne lui appartînt plus de le traiter d'impie, il s'était lui-même et sans ménagement tenu quitte de tout le reste; avait-il pensé qu'on eût jamais le droit de couper en deux une parole donnée? Jugeait-il qu'un traité, lorsque l'une des deux parties n'en exécute que la moitié, obligeât un seul instant l'autre partie?

A cet endroit, Descroizilles s'arrêta. Il relut sa lettre avec soin : le ton de violente franchise qui y régnait ne l'effraya point; il n'eut pas même la pensée de la récrire, et n'y ajouta que deux lignes. Ces deux lignes déclaraient au gentilhomme qu'il devait s'attendre à le voir reparaître à Nozay sous quatre jours, s'il ne trouvait auparavant le moyen de savoir si Clotilde pensait à lui. Tomy écrivit aussi à l'oncle Thomas, puis il fit partir les deux plis.

Les deux réponses arrivèrent par le retour du courrier.

Lorsqu'il les eut devant lui l'une et l'autre, Tomy hésita : laquelle des deux allait-il ouvrir la première? Il considérait le cachet rouge aux armes du gentilhomme et le modeste cachet vert de l'oncle Thomas, qui ne portait qu'un simple rameau d'olivier, em-

blème bien connu des cœurs pacifiques; il lui semblait qu'un sourd pressentiment entraînait sa main vers le billet de son oncle.

— S'il y a une bonne nouvelle, se dit-il, c'est ici, et il rompit le cachet vert. Il ne vit que ces deux mots : « Tomy, mon cher Tomy, mon cher enfant, accours vite! la dispense est arrivée. »

XI. — LA ROBE DE MARIÉE.

Deux heures après, Descroizilles entrait à Nozay-sur-Vesle. C'était au commencement d'une de ces soirées d'août tièdes et calmes, d'une mélancolie cachée, mais puissante, qui sont l'image de la maturité dans les cœurs et dans la vie; peut-être la réunion des deux jeunes gens aurait-elle été bien plus douce par quelque frais couchant du mois de mai. Au moment de mettre pied à terre devant la grande porte de la maison, Descroizilles eut besoin de secouer un immense fardeau de tristesse; il se demanda s'il avait bien fait d'accourir. Cette porte fermée lui disait tant de choses menaçantes qu'il se repentit au moins de s'être tant hâté. Cependant il se fit ouvrir, remit son cheval aux mains du valet, et, d'un bond traversant la cour, il gagna les abords de la terrasse.

M. du Plessé était là, assis sur le banc de bois placé dans le buisson de myrtes; il faisait jouer ses enfans! Et Clotilde? que faisait donc Clotilde? Où donc était-elle?

— Descroizilles, dit la voix de l'oncle Thomas, qui, épiant d'une fenêtre l'arrivée de son neveu et l'ayant vu descendre de cheval, accourait de toutes ses jambes, Descroizilles!...

Et le bonhomme, réussissant enfin à le joindre, l'arrêta tout court par le bras.

— Hé! monsieur l'écervelé, où vas-tu? lui demanda-t-il; mais d'abord, mon garçon, il faut m'embrasser. Maintenant, Tomy, reprit-il sur cette chaude embrassade, si tu veux suivre mon conseil, tu n'avanceras pas plus loin. Certainement M. du Plessé sait bien que tu dois venir. Il est là, ce diable d'homme; mais crois-tu qu'il soit suffisamment préparé à te voir? Sac à papier! je te le dis, n'avance point.

— Elle ne m'attend donc plus? s'écria Descroizilles.

— Elle ne t'attend plus..... Ah! j'y suis, reprit Thomas, je te parle de l'épervier et tu entends la colombe. Bon! la joie ne fait pas mourir, et ce n'est point d'elle que j'ai peur, c'est de lui. Regarde-le donc là-bas avec ses enfans! A présent voilà sa vie. Clotilde ne semble plus les aimer ni songer à eux...

— Comment vit-elle donc? demanda Tomy d'une voix sourde.

— Qui peut le savoir ? Elle n'est sortie de sa chambre depuis deux mois que pour aller à la messe le dimanche... Je ne l'ai rencontrée qu'une seule fois.

— Et que lui avez-vous dit alors?

Le bonhomme hésita.

— Je ne lui ai rien dit, balbutia-t-il en baissant la tête.

— C'était agir en homme prudent, répliqua brusquement Descroizilles, vous avez bien fait de ne point vous brouiller avec votre voisin pour le fils de votre frère; mais la prudence n'est plus de saison maintenant. Menez-moi auprès de Clotilde.

— Sac à papier! s'écria le malheureux Thomas, il faudrait d'abord te mener auprès du père, voilà le terrible! Tu le vois pourtant bien surveillant le jeu des marmots et les mangeant des yeux... Sabre de bois! je crois qu'il les tient là sans cesse devant lui pour deux raisons, pour se fortifier d'abord dans son mépris de l'amour qui les lui a donnés, ensuite dans sa rancune contre toi, qui viens leur enlever leur sœur. Il est vrai que Clotilde leur avait donné son bien, et je ne pense pas qu'une fois marié, tu comptes le leur reprendre; mais il ne veut plus de cette générosité, le fier gentilhomme, il n'en veut point. Ne te l'a-t-il pas écrit?

— Peut-être, dit Descroizilles, je n'en sais rien, que m'importe? Tenez, il m'a vu; ne reculez point, mon oncle, il est trop tard.

Il parlait haut en effet, si le pauvre Thomas prenait grand soin de chuchoter, et le bruit de cette conversation, arrivant enfin jusqu'à M. du Plessé, lui avait fait tourner les yeux. En reconnaissant Tomy, il se dressa tout d'une pièce, comme un arbre abattu que la tempête remet debout, et il attendit. Quand Thomas et son neveu furent à deux pas de lui, il les salua; puis, par un geste insensé, tirant son portefeuille de sa poche, il y saisit un parchemin couvert de sceaux et le tendit à Descroizilles.

— La dispense, lui dit-il d'une voix si rauque et si sourde qu'elle s'éteignait dans son gosier; vous n'avez pas perdu de temps!

Les regards de ces deux hommes si près de se haïr se rencontrèrent alors comme deux lames qui se froissent, et ce fut tout; mais il y avait une chose sur laquelle M. du Plessé n'avait point compté : c'était la joie des enfans en revoyant leur bon ami. Surpris dans leur jeu par cette scène qu'ils ne pouvaient comprendre, les marmots s'élancèrent vers Descroizilles avec leurs cris accoutumés : le bambin se pendit à ses jambes et les deux fillettes à ses mains; l'aînée s'écria naïvement :

— Vois-tu, grande sœur serait morte, si tu n'étais pas revenu.

Descroizilles tressaillit, et son regard alla chercher celui de M. du Plessé. Le gentilhomme baissa la tête.

— Thomas, reprit-il d'un ton à la fois plus doux et plus ferme, conduisez votre neveu près de ma fille.

Thomas pensa rêver. Pourtant ce n'était pas une méprise, le gentilhomme avait bien parlé, il était bien sûr de l'avoir entendu; il reprit donc Tomy par le bras, non sans un reste de méfiance. — Mon garçon, lui dit-il tout bas, nous nous tairons, si tu veux m'en croire, jusqu'à ce que ce diable d'homme nous ait perdus de vue.

Ils s'acheminèrent ainsi vers la maison, où ils entrèrent. Descroizilles respirait à peine; arrivé au pied de l'escalier, il s'appuya contre la rampe, il chancelait; mais il s'était fait un grand changement dans la personne de l'oncle Thomas, persuadé qu'on ne pouvait plus le voir. Le bonhomme semblait pris d'un subit accès de démence; il s'agitait, il gambadait sur les marches, riant et pleurant à la fois; enfin il s'arrêta devant son neveu et se jeta à son cou.

— Sais-tu que je t'ai trompé tout à l'heure? lui dit-il. Toi qui connais le vieux Thomas, as-tu pu croire qu'il aurait voulu laisser si longtemps une pauvre âme dans la peine? Non, non! Clotilde savait que tu reviendrais, je le lui avais dit, moi. Il est bien vrai que j'avais promis de me taire; mais en y réfléchissant un peu, j'ai trouvé le moyen de m'arranger avec ma conscience. Par exemple, je ne lui ai point parlé de la dispense, de sorte que je n'ai pas violé toute ma promesse. Le bon Dieu ne manquera point de me porter en compte les efforts que j'ai faits pour en tenir la moitié.

— Elle savait que je reviendrais! murmura Tomy. Son impatience était-elle bien vive?

— Oh! pour cela oui!... mais je la consolais. Ce n'est pas tout : une idée m'est venue... Ah! j'ai bien envie d'en rester là et de te faire languir un peu... Tiens! j'aime mieux tout te dire. Imagine-toi donc que, d'après mes ordres, la vieille servante de Clotilde m'a apporté une des robes de sa maîtresse, et que sur ce modèle j'ai fait faire une robe de mariée! M'entends-tu bien? Je voulais tenter et éprouver ce pauvre cœur, c'était une idée. La robe est arrivée ce matin, et moi, qui t'attendais, j'ai profité d'un instant où Clotilde était sortie de sa chambre pour aller la déposer sur son lit, de mes propres mains, il n'y a qu'une heure. En rentrant, elle l'aura vue. Je parie qu'elle n'a pas résisté au désir de l'essayer. Tu vas la trouver habillée comme si vous étiez prêts tous les deux à partir pour la noce.

Là-dessus il entraîna le jeune homme en riant de plus belle, employant toutes ses forces pour le faire monter plus vite et suant à grosses gouttes; il ne fit halte qu'au second étage, sur le seuil même de la chambre de Clotilde, et, d'une main attirant à lui Descroizilles, de l'autre il poussa la porte.

— Voilà mes malices à moi! s'écria-t-il en s'enfuyant. J'ai voulu

te ménager une fête, mon garçon. Dites encore, mes enfans, que le vieux Thomas ne vous aime point!

Clotilde était debout devant son miroir, en grande toilette de mariée; elle venait de poser le long voile blanc sur son front, et contemplait, en lui souriant comme à l'une de ces douces visions qui ne font que passer dans les rêves, le bouquet de fleurs d'oranger qu'elle allait mettre à sa ceinture. La porte s'ouvrit, l'image de Descroizilles lui apparut dans la glace; elle le vit, l'entendit en même temps, et, poussant un grand cri, elle se laissa tomber à genoux les mains jointes.

— Mon Dieu! dit-elle, est-ce pour me punir d'avoir tant souhaité son retour que vous permettez qu'il revienne?

Descroizilles allait courir à elle, il s'arrêta. « Ainsi, se dit-il, mon absence lui a fait reconnaître qu'elle m'aimait, rien de plus. Cette épreuve a brisé son cœur; mais sa volonté est entière, et, quoi qu'elle ait pu souffrir, elle n'a pas accepté l'idée d'être à moi. » Et quand il aurait pu lui prouver d'un mot qu'il ne venait point lui infliger de nouveaux tourmens, qu'il ne lui apportait bien cette fois que le bonheur, il ne le fit pas. Au lieu de lui montrer cette dispense que la jeune fille n'attendait pas, il la tint cachée. — Clotilde, lui dit-il presque à voix basse, vous me craignez encore; est-ce donc là m'aimer assez?

Clotilde n'avait garde de lui répondre : ses yeux, en se reportant sur ces flots de mousseline blanche qui l'enveloppaient, sur ces fleurs mystiques attachées à son côté, lui avaient enfin rappelé l'étrange occupation au milieu de laquelle Descroizilles venait de la surprendre, et que la première violence de son trouble lui avait fait oublier. Elle se releva rouge, frémissante, éperdue de honte. Cette robe de mariée la brûlait maintenant comme une robe de flamme: elle saisit le voile, elle saisit le bouquet, toute prête à les jeter loin d'elle; mais Descroizilles la retint.

— Pauvres chères fleurs! dit-il, pourquoi les briser? N'avez-vous pas deviné pourquoi je reviens, Clotilde? C'est pour vous demander quand il vous plaira d'être ma femme...

Les yeux de Clotilde, ces beaux yeux profonds comme le ciel, vinrent se plonger dans les siens; elle y lut une si grande joie, si mal déguisée, que le reproche qu'elle voulait lui faire expira sur ses lèvres. Ce fut comme un de ces rayons d'hiver qui glissent en nous effleurant à peine, et qui suffisent pourtant à nous rendre l'espérance. Clotilde sourit presque, et pendant un moment elle fut bien près de deviner ce que Tomy voulait lui cacher encore.

— Tenez! murmura-t-elle, ne vous jouez plus de moi, je vous en prie; je sens que je n'aurais plus la force de souffrir.

— La douleur même n'a pu vous vaincre, répondit-il. Ah! ce vœu maudit sera toujours le plus fort! Avec quelles pensées j'accourais vers vous! Belles chimères évanouies comme tant d'autres! Vous le voyez bien, c'est vous qui me commandez de repartir.

— Repartir! s'écria-t-elle; mais vous ne savez donc pas que sans votre oncle je serais morte! Où donc étiez-vous? Combien de fois le lui ai-je demandé! Il ne voulait point me répondre; il me disait seulement que vous reviendriez. Mon père était muet, lui... Ah! j'aurais dû bénir votre absence, reprit-elle en courbant la tête.

— Clotilde, lui dit Descroizilles, vous souvenez-vous du projet que j'avais formé, avant mon départ, d'aller trouver votre père et de lui demander votre main? Vous m'assuriez alors que cette démarche était insensée. Croyez-vous qu'elle le soit encore? Dois-je la tenter aujourd'hui? Le voulez-vous?

— Oui, murmura-t-elle en fermant les yeux.

— Clotilde, si, au nom du ciel, l'on voulait nous séparer une seconde fois, s'il me fallait quitter cette maison, m'aimez-vous assez maintenant pour me suivre?

— Ah! prenez donc ma vie, s'écria-t-elle, fuyons, et que Dieu me pardonne!

Descroizilles prit la dispense, l'ouvrit lentement, comme à regret encore, et, la présentant à Clotilde, pour toute réponse il se mit à genoux devant elle.

— Vengez-vous sur moi du mal que je vous ai fait, lui dit-il. Celui que vous appeliez autrefois un tyran ne veut plus être que votre esclave. Quoi que vous fassiez, je ne me plaindrai plus, car je suis sûr à présent que vous m'aimez.

Les brumes légères de la Vesle s'élevaient en longues colonnes blanches dont le faîte se colorait au prisme enflammé du couchant, l'ombre grandissait sous le feuillage, la nuit s'avançait mystérieusement dans la rosée, sous le ciel immense et pur, lorsque les deux amans descendirent dans le jardin. Depuis une heure, rien n'avait changé dans ce petit univers, borné pour les yeux, infini maintenant pour deux cœurs. Les enfans continuaient de jouer devant la maison, M. du Plessé s'était éloigné. Les deux jeunes gens le virent à l'extrémité de la terrasse, seul, immobile, les bras croisés sur sa poitrine, perdu sans doute dans le tumulte de ses pensées. L'oncle Thomas avait pris sa place sur le banc, dans le buisson de myrtes.

Clotilde alla d'abord aux enfans: ils accouraient d'eux-mêmes, ayant deviné, avec l'instinct pénétrant de leur âge, qu'ils ne risquaient plus d'être repoussés par la grande sœur, et que sa tendresse leur était rendue; ils vinrent tous trois se presser contre elle

et recevoir cette manne quotidienne de baisers qu'elle avait oublié si souvent depuis deux mois de répandre sur leurs chétifs visages. Quand elle eut ainsi réparé ses fautes, elle alla s'asseoir à côté de l'oncle Thomas; Descroizilles se tenait de l'autre côté du bonhomme. Tous deux lui prirent les mains et les serrèrent en silence; l'oncle Thomas comprit si bien ce muet langage, que son cœur excellent se fondit, et deux grosses larmes roulèrent sur ses joues. Clotilde alors se leva, et, encouragée par un regard de Descroizilles, elle s'avança vers son père. Le moins qu'elle attendait de lui, c'était un accueil glacial, quelque emportement mal déguisé. Il n'en fut rien : le gentilhomme ne lui montra qu'un sourire; elle eût mieux aimé tout le reste.

— Eh bien! ma chère, lui dit-il, vous voilà donc libre, heureuse, aimée? Un joli mot! Vous croyez que tout cela est mon ouvrage, et vous venez de ce pas m'en remercier? Épargnez-vous cet embarras, je ne mérite point tant de reconnaissance. J'estime plutôt que vous auriez le droit de me faire quelques reproches, car entre nous votre cœur était bien malade, je le voyais, et j'aurais pu le rendre à la vie en vous apprenant que j'avais sollicité cette dispense; j'ai jugé qu'il valait mieux ne rien dire. Enfin il y a dix jours que cette belle pièce est dans mes mains; j'ai pensé que je devais encore me taire. J'avais apparemment mes raisons. L'amour est une sottise qu'il n'est point mauvais de faire payer un tant soit peu cher à ceux qui veulent la commettre.

— Mon père, balbutia Clotilde...

— Et puis, reprit-il en la regardant fixement, la plus grande joie n'est jamais sans quelque mélange; au fond du bonheur même, il y a toujours la goutte amère. Par exemple, il faudra que vous écriviez à l'abbesse... Clotilde tressaillit.

— Mon père, dit-elle d'une voix ferme, il se peut que j'aie mal choisi la route qu'il me convenait de suivre pour arriver au bonheur, il se peut que j'aie mal jugé des intérêts de mon âme et de mon cœur; vous pouviez en juger pour moi autrement sans doute, vous ne l'avez pas fait. Vous ne sauriez donc me condamner pour une erreur dont vous n'avez point voulu me défendre. Ni vos ordres ni vos prières ne m'avaient contrainte à prononcer ce vœu dont je suis maintenant déliée; s'il m'avait été inspiré par vos conseils, je ne le sais pas bien encore, et je n'ai jamais songé à vous en faire de reproche. Ah! lorsque le regret et la tentation m'ont enveloppée et déchirée dans leurs cruelles ténèbres, je ne suis point venue crier vers vous; peut-être serais-je morte, mais sans oser me plaindre. C'est vous qui, devinant ce supplice, avez eu la pensée de m'y arracher par une démarche que j'ignorais encore il y a deux heures, et

vous ne voulez point que je vous en remercie! Je sais ce qu'il a pu vous en coûter de solliciter cette dispense; mais, je vous le demande, mon père, est-il raisonnable, est-il juste de me punir de ce que vous avez fait vous-même, seul et de votre plein gré. Vous songez pourtant à me punir, — on me l'a dit du moins, — et du châtiment le plus cruel de tous, par ce qui m'a toujours été le plus cher au monde, par ces enfans dont j'étais devenue la mère, et que j'aime si fortement qu'encore aujourd'hui je ne saurais dire s'ils tiennent la première ou la seconde place dans mon cœur. Vous voulez me ravir la joie de les voir enrichis d'un bien que je n'ai reçu que pour eux, et me forcer à leur reprendre ce que je leur ai donné; vous voulez enfin qu'ils soient ruinés par ma faute! Ah! mon père, est-il vrai que ce calcul soit entré dans votre pensée? Je viens vous le demander, vous dis-je, en mon nom, au nom de celui dont l'âme et la vie ne font plus qu'un désormais avec ma vie et mon âme, est-il vrai que vous songiez à nous faire à tous deux cette mortelle injure? et... ajouta-t-elle presque à voix basse, est-il vrai que vous soyez assez l'ennemi de l'amour pour méditer cette cruauté?

M. du Plessé ne répondit pas; il considérait attentivement Clotilde. L'explosion de cette âme profonde et passionnée ne l'avait pas surpris, car il connaissait sa fille; mais le ressentiment, l'orgueil, les irritantes images du passé se livraient en lui un terrible et dernier combat : aussi garda-t-il longtemps le silence.

— Allons, ma chère, dit-il enfin en soupirant, laissez-nous donc votre bien. Je crois que je puis y consentir. Morbleu! ce sont là de vilaines questions à débattre entre gens comme nous, le mieux est de n'en plus parler.

Décidément il se rendait. Il présenta son bras à Clotilde et l'amena vers le banc où Descroizilles et son oncle étaient assis. Tomy se leva. Le *diable d'homme* lui prit la main et la mit dans celle de sa fille; puis, faisant un grand effort : — Votre mariage aura lieu dans huit jours, dit-il. Embrassez-vous, mes enfans.

Clotilde, rouge et confuse de ce baiser reçu devant trop de témoins, chercha le regard de son père. Un sourire mélancolique passa en ce moment sous la moustache rousse du gentilhomme, et son visage s'éclaira d'un reflet de son âme, enfin apaisée. C'était l'arc-en-ciel après tant d'orages. — Tête-bleue! dit l'ennemi de l'amour, c'est une belle chose pourtant que d'aimer!

PAUL PERRET.

L'ANGLETERRE

ET

LA VIE ANGLAISE

X.

L'ARMÉE ET LES VOLONTAIRES.

INSTITUTIONS ET MŒURS MILITAIRES. — LE CAMP D'ALDERSHOTT.[1]

Pour écrire l'histoire de l'armée anglaise, il faudrait remonter aux origines de la nation et suivre les développemens d'un empire qui s'est étendu par terre et par mer sur les deux mondes. Je ne veux ici qu'indiquer à grands traits les principales transformations qu'ont subies à travers les siècles les forces militaires du royaume-uni. En Angleterre comme dans la plupart des états de l'Europe au moyen âge, tous les hommes étaient d'abord soldats, tous devaient se rendre à un moment donné sous les drapeaux pour repousser une attaque ou pour se réunir à un mouvement d'invasion. Cet état de choses primitif se modifia avec le progrès de la civilisation et avec la croissance naturelle des sociétés. Le principe de la division du travail ayant pris racine dans le caractère anglo-saxon, la force militaire se dégagea de l'élément civil. C'est alors que naquirent les troupes plus ou moins régulières; les premières bandes stipendiées n'avaient d'ailleurs qu'une existence provisoire et limitée par les cir-

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre 1860, et pour la série celle du 15 septembre 1857, 15 février, 15 juin, 15 novembre 1858, 1er mars, 1er septembre et 15 décembre 1859, 15 avril 1860.

constances. Levées en cas de guerre et pour un but particulier, elles étaient toujours licenciées lorsque les hostilités venaient à s'éteindre. Le système d'une armée permanente ne remonte en Angleterre qu'au règne de Charles II.

Ce roi avait vécu à la cour de Louis XIV; il avait été témoin des changemens introduits en France dans la constitution des troupes maintenues debout en temps de paix comme en temps de guerre. A son retour dans la Grande-Bretagne, il prit des mesures pour appuyer son trône nouvellement restauré sur la fidélité des soldats; il chercha de plus à fixer la base jusque-là mouvante d'un gouvernement militaire. Comme aucun régime ne s'improvise, on peut trouver dans l'histoire d'Angleterre des précédens à cette innovation. Deux régimens créés sous le règne de Richard III et de Henri VIII, et qui existent encore, les *gentlemen pensioners* et les *yeomen of the guards*, formèrent dans ce temps-là une sorte de transition entre le système des armées accidentelles et celui des armées permanentes (1). Ce dernier ordre de choses était malgré tout si contraire aux habitudes constitutionnelles de la Grande-Bretagne, que Charles II ne l'inaugura que par degrés, élargissant et remplissant peu à peu les cadres de ses bataillons. On sourit de l'emphase avec laquelle les publicistes du temps parlent de cette armée *formidable*, qui se composait en tout de cinq mille hommes. Le roi fit entrer dans ces régimens de création nouvelle les cavaliers qui s'étaient attachés à sa bonne comme à sa mauvaise fortune, qui l'avaient suivi à l'étranger, et qui avaient croisé l'épée dans les Pays-Bas avec les têtes-rondes. Il ne dédaigna pas non plus les restes de la vaillante armée de Cromwell. Le tout se réduisait à deux corps de cavalerie et à cinq ou six corps d'infanterie. C'est pourtant sur cette base étroite, mais solide, que s'est élevé successivement l'édifice de l'armée anglaise (2).

(1) Le corps des gentilshommes pensionnaires se composait exclusivement de nobles. Sous le règne de Guillaume IV (17 mars 1834), il prit le nom de *gentlemen at arms*. Ce sont des espèces de gardes du corps qui figurent dans les grandes occasions et les fêtes de l'état. Les *yeomen of the guards* (officiers de la maison du roi) font leur service au palais et à la Tour de Londres, revêtus d'un uniforme qui rappelle le temps de Henri VIII. On les désigne communément sous le nom de *beef-eaters* ou *buffeteers* (mangeurs de bœuf ou buffletiers), sans doute parce que leur costume se compose surtout de cuir de buffle. C'est le seul corps qui jouisse du privilége de traverser la Cité de Londres couleurs déployées, tambours battant et baïonnettes au bout du fusil.

(2) Comme les régimens formés par Charles II subsistent encore et comme ils se vantent de leur généalogie, on m'en voudrait de ne point les citer par leurs noms. C'étaient le premier régiment de *foot guards* (gardes à pied) ou *grenadier guards*, le *coldstream* que commandait le général Monk, les *life guards* (gardes à vie), les *bleus*, que lord Oxford avait tirés d'un des meilleurs régimens de Cromwell, et qui portent à cause de cela le nom d'*Oxford Blues*, les Écossais revenus de France, qui s'enrôlèrent sous le nom de *Royal Scots*, et enfin les *second queen's Royals*.

On a vu que le même système militaire avait prévalu presque en même temps en France et dans la Grande-Bretagne. Les deux peuples accueillirent toutefois d'une manière bien différente une nouveauté qui changeait, surtout en temps de paix, le caractère de la force armée. En France, sous le règne absolu de Louis XIV, il ne semble point que l'établissement des armées permanentes ait rencontré l'ombre d'une opposition. Il n'en fut point de même dans la libre Angleterre; si l'on en juge par le nombre et l'âpreté toute britannique des pamphlets que suscita cette mesure, il faut croire que les craintes et les défiances de l'opinion publique furent poussées à l'extrême. On invoqua contre une telle institution les plus mauvais souvenirs de l'histoire, Richard II terrassant, à la tête de quatre mille archers, la liberté de son parlement, Cromwell saisissant la dictature à travers le mépris des lois et foulant la dignité d'un autre parlement sous le talon de ses soldats. A en croire un de ces pamphlets (et ce n'est point le plus violent), une armée permanente implique l'idée « d'esclavage, de papisme, de mahométanisme, de paganisme, d'athéisme et de tout ce qu'il y a de mal sur la terre (1). » Les Anglais ont beaucoup ri dans ces derniers temps aux dépens de certains journaux étrangers leur apprenant que chez eux la liberté de la presse et de la parole était une conquête récente, et j'avoue qu'à la lecture de ces écrits politiques de l'Angleterre du XVIIe siècle, où l'audace du langage dépasse toutes les bornes, j'ai de la peine à ne point partager leur hilarité. Ces agitations ombrageuses se prolongèrent jusqu'au règne de Guillaume III. Nul, il est vrai, ne songeait sérieusement à revenir sur une mesure dont le temps avait démontré la nécessité. Il était désormais évident pour tous qu'en face des forces de l'Europe, la Grande-Bretagne avait besoin d'une armée permanente pour défendre son territoire et pour soutenir son prestige dans le monde; mais l'esprit public, toujours inquiet, était résolu à ne se donner aucun repos qu'il n'eût limité sur ce point délicat les prérogatives de la couronne. Le parlement réussit enfin à s'assurer un contrôle sur l'armée, et il formula dans un ensemble de lois connu sous le nom de *Mutiny Act* les restrictions qui, tout en respectant les droits du souverain, devaient sauvegarder les libertés nationales. Telle qu'elle est aujourd'hui constituée, l'armée anglaise ne peut devenir dans aucun cas un instrument d'anarchie ni de despotisme.

Cette revue des faits, si rapide qu'elle soit, nous introduit naturellement sur le terrain des institutions militaires qui existent à présent dans la Grande-Bretagne. Pour continuer notre étude sur l'ar-

(1) Voyez dans la collection de brochures intitulée *State's Tracts* une curieuse lettre à un membre du parlement publiée sous ce titre : « Courte histoire des armées permanentes en Angleterre, *A short History of standing armies in England.* »

mée (1), nous devrons rechercher quel est le système actuel de recrutement, quelle est la vie des soldats et des officiers anglais dans les casernes ou les camps avant de les observer en face de l'ennemi.

I.

Je traversais un jour *Parliament Street* pour me rendre au palais de Westminster, où devait avoir lieu une séance solennelle de la chambre des communes. C'était un moment où l'air était chargé de bruits de guerre qui se sont évanouis comme ils étaient venus, avec les nuages chassés par le vent, de l'autre côté du détroit. Je remarquai dans une rue obscure et sale, *Charles Street*, un mouvement inaccoutumé. Des sergens, avec des rubans de diverses nuances noués à leurs shakos, stationnaient pompeusement aux abords des *public-houses*, décorées elles-mêmes d'enseignes et d'inscriptions militaires. Des drapeaux attachés à une corde qui traversait la rue de distance en distance laissaient pendre tristement les couleurs fanées de la Grande-Bretagne. Des groupes de jeunes gens pauvrement vêtus, et d'assez mauvaise mine, causaient avec les sergens ou entraient avec eux dans les cabarets. Les curieux s'arrêtaient, je fis comme les curieux, et, m'adressant à un *policeman*, je lui demandai ce qu'il y avait, *what is the matter?* L'officier civil me répondit, avec son flegme britannique : « Il n'y a rien; il s'agit de protéger la vieille Angleterre, voilà tout. » Charles Street est en effet à Londres la rue des enrôlemens (2). Les *public-houses*, qui m'ont d'ailleurs l'air de prospérer, sont de véritables casernes où les sergens recruteurs tiennent leur cour plénière, et où ils logent *leurs hommes* pour un prix convenu par semaine avec le publicain. Ces *hommes* sont des recrues, *recruits*, c'est-à-dire, selon le langage vulgaire, de pauvres diables qui ont accepté le shilling de sa majesté.

Tout individu en effet qui a reçu de l'argent d'une main attachée au service du recrutement est de par la loi considéré comme soldat, et il a dès lors droit à un billet de logement, *billeting*. Cette première démarche n'est pourtant pas encore irrévocable : pour que l'engagement soit complet, il faut que le recrue subisse un examen

(1) Voyez la livraison du 15 septembre 1860. Il s'est glissé dans cette première étude sur l'armée une erreur de nom propre. Page 263, ce n'est point le marquis d'*Anglesea*, grand-maître de l'artillerie, mais le marquis d'Anglesey qu'il faut lire.

(2) Il y a dans le royaume-uni neuf districts ou quartiers-généraux de recrutement, qui se composent d'un officier d'état-major inspecteur, *inspecting field-officer*, d'un adjudant, d'un caissier et d'un médecin, *staff-surgeon*. Ces neuf districts, établis dans neuf grandes villes, se ramifient en trente subdivisions, à chacune desquelles est attaché un officier subalterne pour un temps qui n'excède pas deux années.

devant l'officier de santé (1), et qu'il soit conduit devant un magistrat pour être ce que les Anglais appellent *attested*. Là, le magistrat lui demande s'il persévère dans la résolution d'être soldat. Le recrue peut dire non, et dans ce cas il doit se libérer en rendant dans l'espace de vingt-quatre heures l'argent qu'il a reçu pour l'enrôlement, *enlisting money*, et en payant de plus la somme de 20 shillings, *smart money*, avec les frais de subsistance durant les deux ou trois jours qu'il a vécu à la charge du gouvernement. Si au contraire le recrue répond oui, le magistrat lui lit quelques articles de la loi, ainsi que la formule du serment de fidélité, *oath of allegiance*. Le jeune homme jure sur la Bible, et dès lors le pacte est conclu : il est désormais soldat pour dix ans dans l'infanterie, pour douze ans dans la cavalerie ou l'artillerie (2). Tout individu qui, après avoir reçu le montant de la somme allouée aux enrôlemens, se cache ou refuse de se présenter devant le magistrat dans le délai de quatre jours est considéré comme s'il avait prêté serment, et il peut être puni comme déserteur.

Le sergent recruteur est un type bien anglais; mais ce n'est point dans les grandes cités, où tout s'efface en quelque sorte par le frottement, qu'il faut l'étudier. Dans les villages éloignés des centres de population, et surtout les jours de foire, l'arrivée d'un sergent recruteur produit sur les naïfs habitans l'effet que cause dans les villes l'arrivée de tout un régiment. Les femmes et les enfans sont sur le seuil de leur *cottage*, et le regardent passer avec de grands yeux où se peint un sentiment bien naturel de curiosité mêlé de crainte respectueuse. Tout, il est vrai, chez ce nouveau personnage contraste avec l'humble costume et les manières gauches des paysans qui l'entourent. On admire la pompe de son brillant uniforme, l'aigrette de rubans qui flotte à son shako, et qui est au sergent recruteur ce qu'est l'enseigne à une boutique, sa taille imposante, la solennité méthodique de ses gestes, sa démarche, qui rappelle volontiers celle du coq, les fioritures de son salut militaire, et jusqu'à cette raideur de tenue qui auprès des gens simples passe aisément pour de la majesté. Le métier de *recruiting sergent* réclame d'ailleurs des qualités spéciales, un coup d'œil sûr et perçant, une certaine connaissance des hommes, un aplomb imperturbable. De même que les animaux chasseurs, le lion et le renard, tendent leurs embûches au bord des ruisseaux, ainsi c'est dans l'*ale-house* que le sergent recruteur établit son quartier-général et qu'il cherche à attirer son gibier. Là il trône, il pérore, il éblouit. On pense bien qu'il présente toujours le roman de la vie militaire par le beau côté. Ses

(1) Le tiers environ des individus qui s'enrôlent volontairement est rejeté pour défauts physiques, mauvaise constitution et autres causes.

(2) Au commencement de ce siècle, les engagemens se faisaient pour un temps illimité.

peintures, chargées de toutes les couleurs du prisme, ont peut-être, au point de vue de l'art, le défaut d'être invraisemblables; mais c'est un défaut dont s'avisent peu les ignorans et les crédules.

Comme une des craintes du paysan anglais, s'il s'engage, est d'être envoyé dans les colonies, l'orateur à la langue déliée s'attache surtout à combattre ce préjugé misérable. A l'entendre, le soldat britannique est un touriste qui voyage pour son plaisir aux frais du gouvernement. Vient alors la description plus ou moins fantastique de ces terres lointaines où coulent le lait et le miel, peut-être l'ale et le wisky. Abusant du privilége de mentir qu'ont les hommes qui viennent de loin, il fait à l'usage de ses auditeurs une histoire naturelle des contrées qu'il est censé avoir vues: à l'en croire, dans tout pays où stationnent des garnisons anglaises, les plantes et les animaux n'ont qu'un souci, c'est de plaire au soldat, de le nourrir et de l'habiller. Quant aux marches dans les plaines sèches et arides de l'Inde, il n'y a point à s'en préoccuper, puisque le soldat malade est porté dans un palanquin, comme une sultane. On peut juger par là des promesses que déroule, avec une certaine effronterie d'imagination, ce personnage à la fois fier, joyeux et bon vivant. Quelques moralistes anglais ont signalé ces leurres avec une sévérité qui les honore, et il faut applaudir à la franchise du général Codrington, disant dans la chambre des communes : « Nous séduisons les hommes pour le service à l'aide de moyens qui dégradent la profession (1). » Je dois pourtant avertir qu'aujourd'hui les exagérations des sergens recruteurs trompent bien peu de monde. Ce que je crains au contraire, c'est l'esprit de défiance que de telles manœuvres ont semé dans les villes et les campagnes. Il est certain que, sous le toit des plus pauvres chaumières, la nouvelle que le fils aîné de la maison a été embauché par le sergent recruteur est toujours reçue avec des larmes et des sanglots. Comme, du moins au point de vue matériel, la condition du soldat anglais est meilleure que celle des ouvriers de la terre, on a lieu de s'étonner de la défaveur qui s'attache dans les classes travailleuses et rustiques au service militaire. Si les familles pauvres envisagent l'enrôlement de leurs fils comme une calamité, ne serait-ce point qu'elles craignent un piége sous les illusions et les influences qui entraînent la jeunesse au métier des armes?

Le recrutement forme un des traits distinctifs de l'armée anglaise. Nos voisins d'outre-mer se vantent d'être les seuls qui aient trouvé le secret de lever des troupes sans recourir à l'injustice et à l'oppression. Pour nous autres Français, qui considérons ce système à travers les souvenirs de notre ancienne histoire, peut-être même, il

(1) Séance du 10 mai 1858.

faut le dire, à travers nos mauvaises impressions de théâtre où le sergent recruteur joue le plus souvent le rôle de séducteur et de traître, il est assez difficile de partager sur ce point l'avis d'ailleurs très sincère des optimistes britanniques. D'un autre côté, les Anglais n'envisagent qu'avec horreur notre système de conscription. Ils lui reprochent surtout de porter atteinte à la liberté individuelle, d'exercer sur l'industrie et l'agriculture une influence désastreuse en enlevant de force au travail des jeunes gens qui commençaient à se créer une profession utile. L'état ne se reconnaissant point le droit de faire des soldats, en d'autres termes de ravir les sujets britanniques à leurs goûts et à leurs occupations pour les enchaîner sous les drapeaux, il a bien fallu recourir à des moyens capables de provoquer les enrôlemens volontaires. Un de ces moyens, et le plus énergique de tous, est une récompense d'argent connue sous le nom de *bounty*. L'origine de cette gratification remonte, dit-on, au XV[e] siècle : des hommes riches et influens sur leurs terres s'engageaient, moyennant certains avantages, à fournir au roi un nombre déterminé de soldats. Aujourd'hui ce qu'on appelle *bounty* est une transaction directe entre l'état et le recrue. Il est aisé de deviner que le chiffre de la somme qui sert d'appât à l'enrôlement varie selon les temps et les circonstances. En cas de guerre, lorsque la demande, pour me servir du langage des économistes militaires, est considérable, le gouvernement a recours à une double mesure : il élève le taux de la *bounty* et abaisse en même temps le minimum de la taille exigée pour le service (1). Au contraire, en temps de paix et lorsque l'on veut réduire l'armée, on abaisse le chiffre de la somme offerte et l'on élève le minimum de la taille (2). Ce mécanisme si simple a suffi jusqu'ici aux besoins de la Grande-Bretagne dans les circonstances les plus critiques : il n'y a donc point de raisons pour le changer. La contrainte est tellement antipathique aux mœurs et aux idées anglaises que la loi de la conscription militaire n'a jamais pu s'implanter, et,

(1) Au moment de la guerre de la Péninsule, la récompense fut portée à 24 liv. sterl., et le minimum de la taille descendit à cinq pieds trois pouces anglais. On fit également des concessions pour l'âge, et des jeunes gens de seize ans furent admis sous les drapeaux. Jamais depuis 1812 la pression exercée par le système ne fut si grande.

(2) En 1856, avant que la paix fût conclue, la rémunération des recrues était de 7 liv. sterl.; l'année suivante, elle tomba à 2 liv. Elle est à présent fixée à 3 liv. Je dois d'ailleurs avertir que cette somme ne représente qu'une faible partie des dépenses supportées par l'état. On calcule qu'avec les charges de l'état-major de recrutement, *recruiting staff*, les frais d'entretien avant de joindre le régiment, l'uniforme, l'armement, etc., chaque recrue coûte environ 20 livres. Il y a quelques années, le *kit* (sorte de trousseau militaire que le soldat porte dans son havre-sac) était prélevé sur le chiffre de la *bounty* tel qu'il était fixé pour l'enrôlement. Cette réduction plus ou moins sous-entendue donnait trop souvent lieu à des désenchantemens amers. Le recrue ne recevant point en argent la somme à laquelle il s'était attendu commençait la carrière militaire sous la triste impression qu'il avait été dupe. Une loi juste et libérale a mis un terme à cet abus.

je ne crains point de le prédire hardiment, ne s'implantera jamais sur le sol britannique. A Dieu ne plaise pour cela que je condamne une mesure d'état qui, sous la main des assemblées nationales, a sauvé la France des maux de l'invasion étrangère; mais je ne saurais non plus blâmer un autre système qui se couvre contre toutes les critiques du respect de la liberté individuelle. Un Anglais à qui je faisais observer que ces enrôlemens payés pourraient devenir, à un moment donné, une lourde charge pour la nation me répondit : « Mieux vaut donner notre argent que d'attenter, selon nos idées, à la dignité de l'homme. »

Dans quelles couches de la population se recrute l'armée anglaise? Pour répondre à cette question, il nous faut chercher les motifs auxquels, à défaut d'une loi coercitive, l'état peut faire appel pour stimuler les enrôlemens. Ces motifs sont au nombre de trois : le patriotisme, l'inclination et la nécessité. Le patriotisme est, du moins en temps de paix, une faible ressource. Je ne veux point dire que ce sentiment vibre peu dans le cœur des Anglais, il est au contraire la corde dominante; seulement l'amour-propre britannique tient plus à lutter contre les autres nations avec les armes de l'industrie et du commerce qu'avec le fusil sur les champs de bataille. Quant à l'inclination naturelle, il y a bien des hommes dans le royaume-uni qui semblent nés pour une vie d'aventures; mais ils trouvent tant d'occasions d'exercer sur terre et sur mer leur courage, leur humeur errante et leurs goûts chevaleresques, sans s'attacher aux drapeaux, que l'état ne saurait s'appuyer, pour faire une armée, sur le concours de ces Anglais d'ailleurs exceptionnels. Et puis toute vocation est ambitieuse : or quelle perspective s'ouvre pour celui qui s'engage comme soldat dans les rangs de l'armée anglaise? Un champ d'avancement à coup sûr fort limité, puisque la plupart des officiers sortent des colléges militaires. Reste donc la nécessité. C'est ici, selon la parole d'un officier anglais, le véritable sergent recruteur. Très peu entrent dans l'armée par choix, beaucoup sous la pression douloureuse des circonstances. S'il ne se trouvait point de pauvres, la Grande-Bretagne ne compterait guère de soldats. Il n'y a en effet que le besoin, et un besoin impérieux, qui détermine l'Anglais dans la plupart des cas à aliéner un privilége dont il est si jaloux, son indépendance, sa liberté personnelle. Cet exposé des faits restreint de beaucoup, on en conviendra, le sens qui doit s'attacher au mot d'enrôlement *volontaire*. Les recrues sont à certains égards les conscrits de la faim. Ce n'est pas seulement la récompense d'argent, *bounty*, qui les attire et les subjugue : c'est la perspective de trouver un toit, l'habillement et la nourriture.

On peut dès lors deviner dans quelles eaux, pour me servir de la métaphore anglaise, pêche l'état afin d'entretenir et de renouveler

son armée. La classe moyenne fournit très peu de soldats (1). Presque tous les jeunes recrues appartiennent aux rangs inférieurs de la société. Passe encore pour leur humble origine; mais l'expérience a démontré que plusieurs d'entre eux portaient dans leurs habitudes la flétrissure morale des vices qu'engendre trop souvent la misère, *malesuada fames*. L'inconvénient ne serait pas grand si, comme le pensait le duc de Wellington, « les plus mauvais sujets font les meilleurs soldats. » Cet avis n'est pourtant point partagé de nos jours par les économistes, les hommes d'état et les généraux éclairés. Il serait injuste de dire que le gouvernement anglais veut une armée ignorante; il suffit, pour démentir cette calomnie, de regarder les immenses efforts qui ont été faits dans ces derniers temps pour répandre l'instruction au sein des classes pauvres et malheureuses d'où sortent les soldats. Ces efforts ont été couronnés d'un succès réel, et l'on peut dire que le niveau moral de l'armée s'est élevé, depuis quelques années, avec celui de la nation. Il y a néanmoins dans la force des choses certains obstacles qu'on ne surmonte point aisément et dans les ténèbres mêmes de la population un instinct de résistance fatale qui s'oppose à la diffusion des lumières. Ce fait n'est que trop constaté par les statistiques (2).

Les trois anciens états réunis maintenant sous le nom de royaume-uni, l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande, fournissent leur contingent à l'armée. L'île-sœur (c'est le nom que donnent les Anglais à la verte Erin), étant la terre classique de la misère, est en même temps, comme on devait s'y attendre, une pépinière de soldats. L'Écosse se montre aussi, mais pour d'autres causes, un dépôt de recrues toujours prêts, surtout en temps de guerre. Cette disposition militaire tient à la race, aux influences géographiques et à l'histoire du pays. Là, le régime féodal se conserva, sous des formes plus ou moins modifiées, bien au-delà des événemens qui avaient amené la ruine de ce système dans les autres districts de la Grande-Bretagne. Le caractère physique de la contrée, traversée par des chaînes de mon-

(1) Durant la guerre de Crimée, les journaux reprochèrent aux jeunes gens de boutique de ne point se ranger sous l'étendard militant de la Grande-Bretagne. La réponse de ces derniers fut significative : « Le patriotisme, écrivirent-ils, est une belle chose; mais tant que vous ne nous aurez point assuré la perspective de nous élever aux grades supérieurs par notre bonne conduite, nous n'aurons aucun désir de rechercher la compagnie de cette classe d'hommes que nous voyons suivre les sergens recruteurs dans les rues de Londres. » Voici du reste ce que nous apprend à cet égard la statistique : sur 133 soldats, 82 sortent des ouvriers de la terre, 41 de la classe des artisans, 10 de la catégorie des boutiquiers, commis, et des professions libérales.

(2) Il y a un an, on trouva que sur 35,000 soldats appartenant à des régimens de la ligne, 2,000 seulement savaient bien lire, bien écrire, et possédaient des notions assez étendues d'arithmétique, 20,000 étaient tout à fait incapables de lire et d'écrire, 13,000 savaient lire, mais ne pouvaient point former les lettres.

tagnes difficilement accessibles et protégées par d'âpres et tortueux défilés, à travers lesquels la justice nationale ne pouvait trouver son chemin, a maintenu plus longtemps qu'ailleurs un régime qui semblait enraciné dans le roc. Les Écossais appartiennent en outre à la souche celtique ou gauloise, qui se distingue surtout des divers rameaux de la famille saxonne par l'esprit remuant et belliqueux. Dans la vieille Calédonie, jusqu'au commencement du dernier siècle, tout homme était soldat; il prenait fait et cause dans les guerres qui intéressaient les rivalités politiques de la nation, et même, lorsqu'il ne trouvait plus d'ennemis chez lui, il en allait chercher au-delà des mers. L'empire de la loi civile a certainement modifié cet état de choses; mais les germes de l'ancien caractère martial subsistent encore sur les rudes montagnes de l'Écosse. De son temps, le docteur Johnson donnait avec un grand sens le conseil de respecter ces germes, de ne point trop amortir cet esprit vaillant et chevaleresque dont la civilisation suffit aujourd'hui à limiter les excès. Il se demandait si, le courage étant nécessaire pour conserver les états et pour couvrir comme d'un bouclier la prospérité du commerce et de l'industrie, il ne convenait pas d'entretenir dans quelques provinces éloignées du centre cette ardeur héroïque des anciens temps qui s'affaiblit dans les sociétés avec les progrès du travail et de l'économie politique. Quel pays est, sous ce rapport, mieux situé que l'Écosse pour devenir une terre nourricière de soldats? A une telle distance, le courage personnel peut s'exercer sans troubler les intérêts ni le repos du royaume, et l'on peut du moins l'évoquer du haut de ses montagnes toutes les fois que l'exigent les circonstances. Sans doute cet instinct de la lutte n'est pas encore l'esprit militaire, mais il le devient en se soumettant à la discipline et en revêtant l'idée du devoir. C'est ce qui arrive tous les jours aux recrues écossais, lesquels se distinguent, une fois au service, par un air persistant d'indépendance et de fierté nationale.

L'armée anglaise admet aussi un certain nombre d'étrangers. Marchant un jour dans les rues de Woolwich, je rencontrai sous l'uniforme britannique un Français qui me raconta son histoire. Il avait été frère de la doctrine chrétienne dans un département de la Bretagne. Se sentant peu de vocation, il s'était sauvé à dix-huit ou dix-neuf ans d'un établissement religieux dirigé par l'abbé de Lamennais, frère de l'auteur des *Paroles d'un Croyant*, et s'était embarqué pour l'Angleterre, où, n'ayant rien de mieux en vue, il avait fini par s'enrôler comme soldat. Il servait depuis deux années, et je dois avouer qu'il ne paraissait point très fier du succès de son escapade. Ce qui le désolait, c'était la médiocrité de sa taille, qui, d'après les usages de l'armée britannique, devait, disait-il, lui fermer toute espérance d'avancement. « Si du moins j'avais un pied de plus, je

pourrais aspirer aussi haut que le grade de caporal et même de sergent, » s'écriait-il en regardant avec des yeux d'envie un gigantesque sous-officier anglais qui passait alors dans la rue et nous couvrait tous les deux de sa majestueuse stature.

A leur début dans la vie de soldat, les enrôlés volontaires venus de différentes provinces, et qui n'ont guère entre eux d'autre lien que celui de la mauvaise fortune, présentent, il faut bien le dire, un ensemble peu flatteur pour la Grande-Bretagne. Je me suis souvent attardé à la descente des chemins de fer pour voir sortir des wagons le petit troupeau de recrues que les sergens-majors ramenaient le soir de leurs tournées. Ces sous-officiers, malgré leur aplomb, me semblaient généralement un peu confus de l'état déguenillé et de la triste mine de leurs hommes. Si j'insiste sur ce caractère du recrue, c'est que la plupart des lois d'exception qui régissent l'armée anglaise en dérivent. Le moyen de faire un meilleur choix et de recruter le soldat dans toutes les classes de la société serait de démocratiser l'armée en renversant les barrières qui s'élèvent entre les grades inférieurs et les grades supérieurs. Cette limite n'est pourtant pas infranchissable, et c'est une erreur de dire qu'en Angleterre la loi s'oppose à ce que le soldat devienne officier. Il y a deux ordres de commissions, les unes qui s'achètent (1), les autres qui peuvent être concédées gratuitement par la reine. Ne trouvant pas cette barrière dans la loi, il faut la chercher là où elle existe véritablement, c'est-à-dire dans les mœurs, les habitudes et les dispositions militaires. Durant la guerre de Crimée, au moment où la situation des soldats excitait le plus vif intérêt, l'autorité donna des commissions à des sergens et à des caporaux dont la conduite avait été admirée par les officiers sur les champs de bataille. La plupart de ces commissions furent refusées, et le très petit nombre de ceux qui les acceptèrent eurent plus tard à s'en repentir. Le sergent sorti des rangs se trouve en quelque sorte transporté dans une autre sphère, au milieu de *gentlemen* dont la naissance, l'éducation, les goûts, la fortune et la conversation le condamnent à un état d'isolement. Quand bien même les autres officiers du régiment seraient assez généreux pour ne point le tenir à l'écart, il sent par la nature même des choses le vide se faire autour de lui, et un genre d'infériorité pèse comme un remords sur ses relations journalières. On comprend donc que dans ces conditions le gros bon sens du sous-officier préfère son humble grade à un avancement qui le déclasse. Ainsi envisagé, l'abîme qui sépare l'armée en deux catégories, dont

(1) C'était autrefois l'habitude dans les deux plus anciens régimens, les *gentlemen pensioners* et les *yeomen of the guards*, de vendre les grades, comme alors on vendait les charges. De là sans doute l'origine de l'achat des commissions dans l'armée, *purchase*.

l'une est à peu près interdite au recrue, se trouve plus profond que s'il avait été creusé par la loi, car cet abîme, il n'est pas au pouvoir du gouvernement lui-même de le combler. Ses libérales intentions ont échoué à plusieurs reprises, et elles échoueraient encore aujourd'hui devant des obstacles qu'il est plus facile de honnir que de surmonter. Ce n'est pas à dire pourtant qu'il n'y ait aucun remède. Il faudra seulement une longue suite de réformes et l'action du temps pour modifier sur ce point la constitution de l'armée anglaise. Un grand pas vers le changement de l'esprit militaire serait une limite apportée à l'achat des commissions, si même on n'abolissait cet usage. Le gouvernement, d'accord avec le duc de Cambridge, paraît disposé à entrer dans cette voie. L'attrait de l'émulation, qui aujourd'hui est à peu près nul, agirait alors sur le recrutement. Je n'affirmerai point, avec quelques économistes, qu'en ouvrant dans les rangs de l'armée des perspectives plus larges, on pourrait supprimer la *bounty;* mais l'argent ne serait plus du moins le seul motif qui attirerait sous les drapeaux. L'idéal, dans un état libre, serait sans doute un système qui ferait appel aux goûts et aux sentimens du recrue par des considérations plus nobles que celles de l'intérêt; toutefois il ne faut point perdre de vue l'intervalle qui, surtout en fait d'administration militaire, sépare l'utopie de la réalité.

II.

On sait maintenant pourquoi et comment le soldat anglais s'enrôle. Après avoir prêté serment, les recrues sont dirigés vers les dépôts ou les garnisons. A leur arrivée, on leur coupe les cheveux ras selon l'ordonnance militaire, on leur fait endosser l'uniforme, et on les dresse au service. Trois ou quatre mois après, vous ne reconnaîtriez plus dans les casernes les élémens bruts du recrutement, dégrossis qu'ils sont par la parade, la discipline et le maniement des armes. En même temps que les nouveaux soldats apprennent l'exercice, ils doivent suivre l'école du régiment, qui les occupe deux heures par jour dans l'infanterie et une heure dans la cavalerie. La caserne est, plus encore que dans les autres pays, la maison, le *home* du soldat anglais. Il n'y a pas en effet dans la Grande-Bretagne de troupes en marche logées par ordre dans les villes ou les villages à la charge des habitans (1). Cet usage existait autrefois, et il s'est même conservé jusque vers le milieu du dernier siècle; mais il provoqua des insurrections, et l'autorité jugea elle-

(1) Quelques fournisseurs de vivres sont seuls soumis à ce genre d'impôts, et encore ils s'en plaignent amèrement.

même à propos de l'abolir. Un tel gage de respect donné aux libertés de la nation imposait naturellement l'obligation de pourvoir par un autre moyen aux logemens de l'armée. Des casernes s'élevèrent, non, comme dans d'autres pays encore, aux frais des municipalités, mais à la charge de l'état. Certes la bourse des contribuables paya ainsi en argent ce qu'elle payait auparavant en nature; du moins le principe de l'inviolabilité du domicile était-il sauvegardé, et pour l'Anglais ce n'est point une médiocre conquête. Ces casernes (*barracks*), dispersées sur le sol de la Grande-Bretagne, ont été construites à différentes époques; les plans en ont été dressés par des ingénieurs royaux, et les travaux furent exécutés sous forme de contrat par des architectes civils. Si elles ressemblaient toutes à la caserne d'artillerie de Woolwich, qui se développe majestueusement dans un espace libre et aéré, ou même à celle de Chatam, il n'y aurait rien à dire; malheureusement la plupart des anciennes *barracks* ont été bâties dans un temps où la science de l'hygiène publique était encore dans l'enfance. Toute la presse anglaise s'émut, il y a deux ans, devant un rapport courageux publié à la suite d'une enquête qui avait eu lieu dans quelques casernes, et qui révélait tout à coup les faits les plus navrans (1). Une sorte d'épouvante se répandit dans les consciences, et l'on se demanda ce qu'il y avait à faire pour soustraire à une mort sans gloire des hommes qui avaient au moins le droit de réclamer une fin plus digne et plus utile à leur pays. Divers remèdes ont été proposés; le plus radical de tous, quoique le plus coûteux, serait de bâtir de nouvelles casernes ou de remanier profondément les anciennes selon les données modernes de l'architecture militaire. C'est là un sacrifice que les économistes n'envisagent point sans terreur, mais auquel la nation finira par se soumettre en vue des nobles intérêts qui s'y rattachent.

Au sein d'une nation où les citoyens dépendent très peu de l'état, où ils ne se reposent que sur eux-mêmes du soin de gouverner leurs affaires, le soldat anglais forme avec la masse des autres hommes un contraste encore plus frappant que chez les autres peuples, et en cela du moins il se sépare davantage de la société. En effet, il constitue le phénomène unique d'un être nourri, payé, vêtu, logé, dé-

(1) Voyez dans les *blue books of parliamentary reports* pour 1858 le travail de cette commission. On y lit cette phrase effrayante : « La caserne n'est que l'antichambre de l'hôpital. » Nous ferons pourtant observer en passant que la méthode de ceux qui ont pris le parti d'écrire à tort ou à travers contre l'Angleterre consiste trop souvent à chercher leurs armes dans ces rapports officiels. Ce sont à coup sûr des sources de renseignemens que je m'en voudrais de négliger; mais on n'y trouve mentionnés en général que des cas rares et exceptionnels. Et puis n'y a-t-il point après tout une force essentielle dans un gouvernement libre qui a le courage de reconnaître le mal, et le courage encore plus grand de le publier?

frayé par le gouvernement. Dans cette étude de la vie militaire anglaise, il sera donc tout naturel de rechercher les devoirs que l'état s'impose envers le soldat et ceux que le soldat contracte envers l'état. Une des obligations du royaume est de mettre ceux qui le servent à l'abri du besoin. Il y a un principe tout anglais, admis par la plupart des entreprises industrielles, c'est qu'un homme bien payé, bien nourri, bien entretenu, en vaut deux. Ce principe est aussi celui que le gouvernement semble avoir adopté pour base dans la constitution de son armée. L'Angleterre est de tous les états de l'Europe celui qui, eu égard à la population, a le moins de soldats, et c'est aussi celui qui les paie le mieux (1). Cette solde a pourtant donné lieu à plusieurs objections. Le chiffre nominal est 1 shilling par jour; en réalité, le soldat ne reçoit point tout cet argent; on lui en retient une partie pour sa nourriture. Ce système de réductions, connu sous le nom de *stoppages*, est généralement blâmé. Il a pour principal inconvénient d'induire en erreur quelques recrues qui s'imaginaient naïvement toucher l'intégrité de leur paie, et qui à leur entrée dans le régiment éprouvent une désillusion fâcheuse. L'état ne prête pas sans doute les mains à la fraude; mais en est-il ainsi des agens subalternes du recrutement? La vérité est qu'ils se gardent bien d'éclairer le recrue sur ce point délicat, et qu'ils font au contraire briller le shilling dans toute sa rondeur, comme le chasseur fait miroiter les verres aux yeux de l'alouette. Malgré les retenues, il reste au soldat anglais, dans les régimens de ligne, 3 pence par jour pour ses menus plaisirs, tandis que le soldat français ne reçoit guère que 3 sous. Où donc est alors le motif de recourir à une fiction qui altère dans certains cas la dignité des rapports entre l'état et le recrue?

La solde journalière n'est point le seul attrait dont se serve l'administration militaire pour attacher le soldat à ses devoirs. Il y a, sous le nom de *good conduct pay*, une rémunération d'un penny par jour et au-delà pour les hommes qui se sont distingués par leur bonne conduite dans le service; il y a en outre dans certaines occasions le pourboire, *beer money*, et un supplément de solde, *fatigue pay*, pour les militaires engagés comme ouvriers dans les travaux pu-

(1) Un *assistant* commissaire-général, M. Barrington de Fonblanque, qui a publié en 1858 un excellent ouvrage, commencé en 1857 d'après les conseils du ministre de la guerre, lord Panmure, sur *l'administration et l'organisation de l'armée anglaise*, détermine cette proportion par des chiffres. On compte en Angleterre 1 soldat pour 128 habitans, en France 1 pour 95, en Russie 1 pour 72, en Autriche 1 pour 68, en Prusse 1 pour 80, en Espagne 1 pour 119, en Belgique 1 pour 115, en Sardaigne 1 pour 119, en Turquie 1 pour 74. La moyenne annuelle de la solde pour toutes les armes est en Angleterre de 20 liv. sterl. 5 shill. pour les soldats, 37 liv. sterl. 12 shill. pour les sous-officiers. — En France (j'évalue dans la même monnaie), elle est de 9 liv. sterl. 10 shill. pour les soldats, 24 liv. sterl. pour les sous-officiers.

blics; toutes ces sources de revenus sont d'un assez mince rapport (1). Une perspective plus sérieuse est celle de la pension. Jusqu'au règne de Charles II, l'état ne s'était point inquiété de pourvoir au sort des soldats anglais qui avaient vieilli sous les drapeaux. En 1682, ce roi posa pour eux la première pierre de Chelsea-Hospital, l'hôtel des invalides de la Grande-Bretagne, et qui s'élève dans une position agréable sur les bords de la Tamise, ce large et puissant fleuve dont les eaux laborieuses ne se sont point encore souillées en traversant les vieux quartiers de Londres. Cette retraite ne peut d'ailleurs admettre que six cents vétérans, et il y en a plus de soixante mille qui implorent les secours de l'état. Un système de pensions en dehors de l'hospice militaire s'introduisit dès le temps de la reine Anne. En 1806, un acte du parlement conféra un droit légal à l'assistance aux soldats qui avaient passé vingt et un ans dans le service, ou qui avaient été mutilés pour la gloire de leur pays. Aujourd'hui il y a environ soixante-quatre mille vétérans qui reçoivent une pension annuelle. L'échelle des secours varie naturellement selon le temps du service, la gravité des blessures et d'autres considérations; mais la somme s'élève en moyenne pour chacun à 1 shilling par jour. Je n'affirmerai point que le vieux soldat puisse s'appuyer entièrement sur ce subside comme sur un moyen d'existence; il y trouve du moins un soulagement considérable. Ce système impose à la nation une charge de 1,200,000 livres sterling par an; c'est un sacrifice que nul Anglais ne regrette, tant il le considère comme un devoir de justice et d'humanité.

L'état a dû se préoccuper en second lieu de la nourriture du soldat. Ce dernier fait trois repas par jour : le déjeuner, le dîner et le souper (2). Chacun de ces repas est annoncé cinq minutes d'avance par le clairon, *bugle*. Les hommes se réunissent par chambrées, et il est curieux de les voir, revêtus de leur veste courte, former ce que l'on appelle la *mess* des soldats. Cinq minutes après, le clairon sonne de nouveau au moment où les convives s'assoient. Le soldat anglais reçoit une plus forte ration de nourriture animale qu'aucun soldat de l'Europe. Dur à la marche et au service, il subit sans murmurer toutes les privations; mais il lui faut sa viande. Dans la plupart des casernes, des camps et des garnisons, la viande et le pain sont fournis en vertu de contrats pour des prix débattus entre le gouver-

(1) Lors du siége de Delhi, les soldats anglais qui avaient forcé la brèche et qui entrèrent comme la tempête dans la cité maudite reçurent chacun une récompense de 1 liv. sterl. 16 shill. Le chiffre de cette gratification fut vivement blâmé par le *Times* comme entaché d'une parcimonie révoltante.

(2) Je devrais dire le *thé*. Cette collation du soir, qui constitue dans les familles un repas tout anglais, se compose en effet de thé et de pain beurré. On y ajoute quelquefois du cresson, des chevrettes et de fines tranches de jambon.

nement et les pourvoyeurs. Les cuisiniers, accompagnés d'un sous-officier, achètent les autres articles de nourriture dans le voisinage. Si la somme des vivres mise à la disposition du soldat est plus considérable dans la Grande-Bretagne que partout ailleurs (1), il faut reconnaître aussi que les arrangemens culinaires laissent beaucoup à désirer, et à qui la faute? Le soldat anglais est un cuisinier assez médiocre. Ce fait, dont on ne s'est que trop vite aperçu dans la campagne de Crimée, tient au caractère national ou plutôt à la division du travail qui a poussé dans les mœurs de si fortes ramifications. Le soldat britannique sait se battre, c'est son métier; mais ne lui demandez point de se mettre à tout, ainsi que le fait le soldat français avec une sorte d'ardeur juvénile et de science infuse. Il est pourtant vrai de dire que cette guerre de Crimée, qui a donné tant d'autres leçons utiles à l'Angleterre, a de même exercé une influence heureuse sur l'alimentation de l'armée. M. Soyer, l'ancien cuisinier du *Reform Club*, ayant été envoyé sur le théâtre de l'action, donna aux troupes anglaises d'excellens avis sur les moyens de tirer parti des provisions les plus vulgaires. Le colonel Tulloh, aujourd'hui un des trois directeurs de l'arsenal de Woolwich, a également soumis à une commission chargée de faire une enquête sur l'état sanitaire de l'armée (1857) d'excellentes vues pour améliorer le régime diététique du soldat. Les autorités militaires sont déjà entrées dans cette voie, et au camp d'Aldershott des expériences qu'on ne saurait trop encourager se poursuivent avec succès. Le capitaine Grant a inventé des appareils de cuisine à l'usage des soldats qui permettent de transformer à peu de frais les alimens. Le but est nettement tracé : fournir à l'ordinaire de l'armée plus d'agrément et de variété sans imposer des charges nouvelles au trésor public. La science a commencé, c'est à la pratique de faire le reste et de diriger la main des soldats dans une conquête domestique regardée ici comme très importante par les hommes de guerre.

Sous le rapport de l'habillement comme sous celui de la nourriture, le soldat anglais est privilégié. Il se montre généralement plus propre et mieux couvert que dans les autres états militaires de l'Europe. Il s'en faut pourtant de beaucoup que l'administration ait désarmé sur ce point toutes les critiques. Jusqu'à ces derniers temps, le soin d'entretenir l'armée avait été entre les mains des officiers, et plus tard des colonels; il est inutile de signaler les abus qui en résultaient, puisque ces abus ont maintenant cessé avec le système. En 1854, époque des grandes réformes militaires, le gouvernement se donna la charge d'habiller les troupes. A dater de ce moment, il y a eu des progrès certains dans la forme et dans la qualité du cos-

(1) Une livre de pain et trois quarts de livre de viande par jour.

tume militaire. La plupart des vêtemens sont fournis chaque année par voie de contrats; le gouvernement a néanmoins établi un atelier de tailleurs, et quoique l'entreprise soit récente, elle promet de porter de bons fruits au point de vue de l'économie. L'état vers 1857 a fait confectionner pour la somme de 7,700 livres sterling une masse d'uniformes d'infanterie qui, sous le régime des contrats, lui serait revenue à 10,800 liv. sterl. L'avenir prononcèra en dernier ressort sur une question qui est encore à l'étude : l'état doit-il se substituer aux industries privées dans ce qui regarde l'équipement des troupes? Ce que réclame aujourd'hui l'opinion publique, c'est un système sage et libéral de fournitures qui entretienne l'armée sur un pied respectable, tout en écornant le moins possible par des retenues le shilling quotidien. Quand certains articles de toilette ont fait leur temps, ils appartiennent au soldat, c'est ce que les Anglais appellent un *perquisite*, et le soldat est libre de les vendre. Cette circonstance explique le grand nombre de tuniques rouges que dans les foires anglaises on voit, non sans tristesse, courir sur le dos des saltimbanques et des *cheap jacks*. Je ne pousserai pas plus loin l'inventaire des divers articles d'utilité personnelle que procure aux troupes l'administration militaire. Il me suffira de dire que, tout compté, l'armée anglaise est de toutes les armées européennes celle qui, eu égard au nombre des soldats, coûte le plus cher à l'état (1). Ce fait est la conséquence de l'enrôlement volontaire, et aussi de ce principe tout anglais, admis déjà du temps de Cromwell : « Mieux vaut un petit nombre d'hommes bien tenus et contens de leur sort qu'un grand nombre de souffrans et de mécontens. »

Le soldat étant un être intelligent, l'état lui doit en outre une certaine culture morale. La Grande-Bretagne a fait, surtout depuis ces dernières années, des progrès réels dans cette voie. Le général Foy représente dans ses mémoires le soldat anglais comme une bête brute animée par une sorte de courage aveugle et borné; j'ai de la peine à reconnaître dans cette peinture les traits du modèle que j'ai devant les yeux. Ou le jugement du général français a été obscurci par des haines nationales admissibles jusqu'à un certain point après 1815, ou, comme je serais plutôt disposé à le croire, le caractère du soldat anglais a bien changé depuis ce temps-là. Il existe aujourd'hui un inspecteur-général des écoles militaires, qui a pour mission de visiter les casernes et les garnisons du royaume. Il se met ainsi en rapport avec l'état de l'éducation dans l'armée et propage les intentions du gouvernement pour le développement moral

(1) Il est peut-être curieux de voir la proportion des frais militaires des divers pays exprimée par des chiffres. En Angleterre, chaque soldat coûte par an à l'état 52 liv. sterl., en France 36 liv., en Russie 13 liv. 5 shill., en Autriche 18 liv., 10 shill., en Prusse 31 liv., en Belgique 38 liv., en Sardaigne 32 liv., en Turquie 10 liv. 15 sh.

des soldats. On compte environ deux cents maîtres d'école militaire, qui se distribuent en quatre classes selon l'ordre de position et de mérite. Dans ces écoles, on éloigne avec soin de l'enseignement les délicates questions qui pourraient réveiller les jalousies de sectes, et la doctrine religieuse se limite à ces principes universels qui sont obscurément gravés dans le cœur de l'homme. La fréquentation du cours même n'est pas obligatoire, on est libre de le suivre ou de le négliger; mais l'ignorance de l'armée anglaise a du moins perdu ce déplorable caractère d'entêtement et d'orgueil qui lui fermait dans un autre âge les sources du progrès. Il est intéressant de voir dans ces écoles non-seulement des soldats, mais encore des caporaux et des sergens, qui ont bravement combattu pendant des années pour soutenir dans le monde l'honneur du drapeau anglais, essayer leurs rudes organes aux élémens de la lecture ou de l'écriture. Une faible rétribution mensuelle est exigée des adultes et des enfans qui suivent les leçons de l'école militaire (1). Une autre amélioration récente, et qui mérite d'être signalée, c'est l'établissement dans les casernes de bibliothèques et de cabinets de lecture. L'inspecteur-général des écoles fait pour ces bibliothèques un choix de livres, de *revues* et de feuilles périodiques qui conviennent le mieux aux goûts et aux besoins de la profession. Là, pour un penny par mois, le soldat peut passer des heures utiles et mettre à profit des loisirs qu'il gaspillerait peut-être au dehors, dans les réunions douteuses et les tavernes. On a objecté, il est vrai, que, par suite du mauvais arrangement local des anciennes casernes, quelques-unes de ces salles de lecture étaient froides et obscures. Il reste à faire sans doute; mais le principe est bon, et, quoique restreint par des dispositions matérielles qu'il est difficile de modifier en un jour, il a déjà exercé une influence heureuse sur l'esprit et les inclinations de l'armée. Ce qui manque le plus aux casernes anglaises, — on ne le croirait point dans un pays où les forces physiques sont l'objet d'une culture assidue, — ce sont les instrumens et les exercices gymnastiques. Quelques officiers, frappés d'une telle lacune dans les moyens de récréation et dans le régime sanitaire du soldat, ont essayé, à leurs frais, de parer à cet oubli; mais l'état ne peut se reposer plus longtemps sur le hasard ni sur la générosité des particuliers, et il devra par lui-même aviser à un ordre d'institutions qui ont ailleurs donné d'excellens résultats. Le seul jeu d'adresse auquel se livrent de loin en loin les soldats an-

(1) Les adultes, c'est-à-dire les soldats, caporaux et sergens, paient de 4 à 8 pence par mois, les enfans de troupe de 1 à 2 pence. Le traitement des maîtres d'école varie de 48 à 150 liv. sterl. par an. Ils y ajoutent dans certaines garnisons une branche de revenus qui consiste à donner des leçons, pour un prix convenu, aux enfans des officiers.

glais est le fameux exercice du *cricket*, qui consiste surtout à repousser la balle avec une raquette de bois.

J'ai dit les obligations que l'état, sous le régime libre de l'enrôlement, avait contractées envers le soldat et la manière dont il s'en acquittait. Il serait superflu d'insister sur les devoirs de l'armée anglaise, les mêmes en somme que ceux de toutes les armées dans les civilisations modernes. Il y a pourtant un trait unique dont il faut tenir compte, et qui distingue les troupes de la Grande-Bretagne : c'est l'ubiquité. Toutes les fois que je jette les yeux sur la carte de l'Europe, je suis surpris de voir les deux petites îles qui ont étendu si loin le réseau d'une puissance disséminée jusqu'aux extrémités de la terre. Comme cet homme riche dont parle Jean-Jacques Rousseau, l'Angleterre se trouve par cela même menacée sur une plus grande surface, et il lui faut toute l'énergie de son armée, d'ailleurs peu nombreuse, pour couvrir ses immenses possessions. Cette condition géographique impose au soldat anglais de rudes épreuves. Avec les colonies et les établissemens qu'elle tient sous sa main, la Grande-Bretagne est presque toujours en guerre, même en temps de paix. Puis aux travaux de la guerre s'ajoutent pour le soldat anglais les longs voyages sur mer, les marches et les contre-marches dans les contrées inconnues, la lutte contre les climats les plus divers, depuis les rochers de Gibraltar jusqu'aux bosquets fleuris de l'île de Malte, du groupe heureux des Iles-Ioniennes jusqu'aux savanes de l'Amérique du Sud, des mystérieuses et brûlantes solitudes de l'Inde jusqu'aux noires forêts du Canada. Sous quelle douce impression de mirage lui apparaissent à cette distance sa chère île natale, son village, sa chaumière, où il a laissé une vieille mère et des sœurs! Il les revoit enfin, mais pour combien de temps? Il lui faut repartir de nouveau pour la Chine ou pour les îles de l'Océanie. Ces voyages, ces privations, ces fatigues, ces contrastes de température, forment une partie de la dette que le soldat a contractée envers le pays, et au point de vue stratégique ils ont l'avantage de l'endurcir. Si l'armée française, sous le règne de Louis-Philippe, a trempé ses forces dans les campagnes d'Afrique, — comme on aime généralement à le reconnaître, — conviendrait-il de dédaigner une autre armée bronzée aux mêmes conditions, et qui de plus, dans sa marche cosmopolite, a été éprouvée tour à tour par les feux de l'Asie et par les glaces du Nouveau-Monde?

La discipline étant l'âme des armées, il a fallu malheureusement frapper de châtimens rigoureux la violation des devoirs militaires. Je n'ai point à parler ici des punitions qui existent ailleurs. Il en est une qui appartient plus ou moins à la Grande-Bretagne, et contre laquelle s'élève depuis plusieurs années la voix unanime des mora-

listes : j'ai nommé le *lash*. Le fouet est pour certains faits graves, comme par exemple le cas de désertion, appliqué au soldat anglais (1). Je ne décrirai point une cruelle correction à laquelle je n'ai jamais eu le courage d'assister. Il serait pourtant injuste de dire, ainsi que je l'ai lu quelque part, que cette flagellation (*flogging*) soit dans les mœurs et dans le caractère anglais. La Grande-Bretagne s'est reproché depuis longtemps et se reproche encore tous les jours avec éloquence une trace des temps de barbarie que doivent effacer au XIXe siècle les progrès de la civilisation et du sentiment chrétien. Déjà le duc de Wellington avait réduit à cinquante le nombre des coups dont le maximum était alors de trois cents (2). Il y a un an, l'exécution de la sentence d'un conseil de guerre contre un soldat fouetté à Windsor dans des circonstances exceptionnelles et douloureuses provoqua un cri d'horreur qui courut d'une extrémité à l'autre du royaume. Le duc de Cambridge, allant au-devant de l'émotion publique, écrivit une circulaire qui fut reçue avec enthousiasme. L'armée, d'après les ordres du commandant en chef, devait être divisée en deux catégories. La première, excepté un très petit nombre de cas extraordinaires, est entièrement à l'abri des châtimens corporels. La seconde, qui embrasse des hommes dégradés pour des offenses graves, reste, il est vrai, soumise à l'ancien système de punitions; mais l'intention du prince royal est qu'on « évite autant que possible » de recourir, même envers ces derniers, aux rigueurs de la loi militaire. Les soldats déchus peuvent d'ailleurs se racheter; c'est un purgatoire, ce n'est point un enfer; une année de bonne conduite non interrompue les ramène dans la première classe. Cette réforme, qui introduit une division morale dans l'armée (3) et qui limite les conditions du *flogging*, fut universellement saluée comme une excellente idée d'administration et comme un acte d'humanité. Je dois ajouter que l'opinion publique alla plus loin : elle envisagea cette mesure comme un pas vers l'abolition d'une peine brutale et dégradante. Des pétitions couvertes d'un assez grand nombre de signatures et des *meetings* réclamèrent dès lors et réclament encore tous les jours le triomphe complet d'une législation plus douce et plus en harmonie avec la dignité des temps

(1) J'ai déjà eu l'occasion de faire remarquer une des particularités de l'esprit anglais, qui est de tourner en dérision les choses qu'il a le plus à redouter. Les soldats donnent le nom de chat-à-neuf-queues, *cat-o'-nine-tails*, au terrible instrument de supplice qui est dans la main des cours martiales.

(2) Autrefois ce maximum avait même été fixé à mille.

(3) Aucun sous-officier ne sort, comme il est facile de le prévoir, des rangs de cette seconde catégorie, qui contient les brebis noires du troupeau. Au contraire, les soldats qui ont servi pendant plusieurs années, et qui ne sont jamais descendus de la première dans la seconde classe, se trouvent naturellement désignés aux grades de caporal ou de sergent.

modernes. Je ne crois pas que l'opinion publique se trompe dans ses espérances; mais en Angleterre, surtout quand il s'agit d'une chose aussi grave que la discipline de l'armée, on ne saute pas violemment d'un régime établi à un autre système.

Ceux qui défendent, au moins comme régime de transition, l'exercice du *lash* tel qu'il a été restreint par la circulaire du duc de Cambridge, s'appuient d'ailleurs sur des considérations qu'il serait injuste de négliger. L'armée anglaise est, disent-ils, placée par la nature même du recrutement dans des conditions particulières; elle reçoit chaque année une forte proportion de caractères oisifs, turbulens et sauvages, sur lesquels il faut réagir par des moyens regrettables sans doute, mais nécessaires. On a fait en outre observer que, parmi les fautes auxquelles la loi anglaise appliquait seulement le *flogging*, il en est contre lesquelles le code militaire français prononce la peine de mort. Ces argumens, je dois le dire, ne m'ont point convaincu; ce n'est pas tant la sévérité du traitement que je blâme, c'est la flétrissure morale qu'il imprime. Une autre considération plus consolante, et selon moi plus vraie, est que dans la Grande-Bretagne la liberté de la presse et de la parole exerce une active surveillance sur le système, quel qu'il soit, de punitions militaires.

Parmi les traits caractéristiques de la condition du soldat anglais, il en est encore un que je ne dois point oublier. La Grande-Bretagne nous présente, comparée à la France, deux fortes anomalies : un clergé marié, une armée mariée. Quand un soldat anglais a résolu de prendre femme, il en avertit ses chefs; cette formalité n'est pourtant point indispensable; mais, dans le cas où il se marie sans le consentement des officiers, il n'est point autorisé à avoir sa femme dans la caserne, et il perd certains avantages attachés par les règlemens militaires à l'union des sexes (1). Les amours des soldats donnent quelquefois lieu à des aventures romanesques. En 1811, un soldat irlandais, Terence Burns, qui s'était engagé pour sept ans (2), reçut avec tout son régiment l'ordre de s'embarquer pour une colonie de l'Angleterre. Le vaisseau partit, et il faisait voile depuis deux jours, lorsqu'on découvrit à bord une très belle fille qui avait réussi jusque-là à se cacher dans des tas de cordages. Elle déclara se nommer Marguerite et avoir suivi son amant, le soldat Terence.

(1) Ces avantages sont motivés par les services que les femmes rendent à l'armée anglaise. L'expérience a démontré que les soldats mariés menaient une meilleure conduite, étaient moins souvent punis, et jouissaient d'une meilleure santé que les soldats célibataires. Un privilége dont ils se montrent jaloux est celui de *messer* (prendre le repas) avec leur femme. Le retrait de cette faveur agit quelquefois sur l'esprit du soldat marié plus qu'une forte correction.

(2) Le temps que le soldat passe sous les drapeaux avait été réduit alors provisoirement à sept années.

Le fait fut bientôt connu du capitaine de vaisseau et des chefs du régiment. Ils décidèrent que ce dévouement de jeune fille ne devait pas rester sans récompense. Le mariage eut lieu sur le vaisseau en présence du colonel et des autres officiers. En l'absence du chapelain, le capitaine du navire présida lui-même à la cérémonie nuptiale. Terence et Marguerite vécurent comme mari et femme pendant les quatre mois que dura la traversée. Malheureusement la fin de cette histoire répond assez mal à ce poétique début. Un jeune officier qui était présent à la cérémonie du mariage et qui faisait même l'office de clerc, lisant les répons dans le livre de prières, s'introduisit dans les bonnes grâces de la femme du soldat. Quand le régiment arriva à Sidney, la frêle et inconstante Marguerite abandonna Terence et transporta ses affections sur le galant officier, avec lequel elle vécut jusqu'à sa mort.

Les femmes des soldats constituent dans les casernes anglaises un des types de la vie militaire. Jeunes filles, elles ont été pour la plupart attirées par les plis du drapeau, par le bruit du tambour, par l'éclat de l'uniforme, et par toutes ces coquetteries de la gloire qui exercent une séduction si forte sur certains cœurs féminins. Un petit nombre de femmes néanmoins trouvent à se loger dans les casernes, et encore, par suite des mauvaises distributions architecturales dont j'ai parlé, y a-t-il plus d'une *barrack* où, selon le rapport même des commissaires, les lois de la décence n'ont pas toujours été respectées dans l'arrangement des lits. Ces femmes sont entre elles bavardes, querelleuses, curieuses de se glisser dans les affaires les unes des autres, au point que l'intervention du mari est quelquefois nécessaire pour rétablir l'ordre. Elles se montrent d'ailleurs actives et industrieuses. Une de leurs grandes occupations, ainsi qu'une petite source de profit, est de passer à l'eau le linge des soldats célibataires. Ce genre de travail est tellement attaché à leur condition, qu'une jeune fille courtisée par un soldat, et qui n'avait pas encore répondu à ses avances, me confiait ainsi naïvement le motif de ses hésitations : « J'aime Robinson, et la vie militaire me plaît, mais je n'aime pas à blanchir. » Les plus artistes d'entre ces femmes de régiment ont un goût décidé pour le piano; seulement, à les entendre frapper les notes d'une main plus hardie que délicate, on serait tenté de croire que ce n'est point la musique qu'elles recherchent, mais le bruit. Le gouvernement anglais, en s'occupant d'organiser l'éducation militaire, n'a point oublié la compagne du soldat. Il existe pour chaque régiment ou pour chaque garnison une maîtresse d'école qui instruit surtout les jeunes filles et les enfans. On s'est dit que le meilleur moyen de régénérer le soldat était d'élever de bonne heure le moral et les connaissances de la femme.

Celles qui ne vivent pas dans la caserne reçoivent une solde de 2 pence par jour, et se groupent volontiers dans le voisinage. J'ai plus d'une fois visité sur la plaine de Woolwich, dans un coin abrité de quelques arbres et séparé de la route par une haie, une sorte de village dont toutes les maisons se ressemblent, et qu'on pourrait appeler une colonie de femmes de soldats. Là chantent des oiseaux en cage, dont le ramage est le plus souvent couvert par la voix des enfans, laquelle est elle-même dominée par le babil des mères. Le dimanche, ces femmes, assez bien vêtues, se promènent avec un air de triomphe au bras de leur mari, surtout quand celui-ci porte sur la poitrine la médaille de la reine Victoria.

Pour la bien connaître, ce n'est point encore dans la caserne ni sur le sol natal qu'il faut étudier cette créature à part; il faut la suivre sur le grand théâtre des aventures militaires. Les départs de troupes, si fréquens, pour les colonies ou pour des champs de bataille éloignés, donnent lieu à des scènes émouvantes qui ont fourni à la peinture anglaise ses meilleures pages. Toutes les femmes ne sont pas autorisées à accompagner leurs maris dans ces expéditions de long cours; le navire s'ébranle au milieu des larmes et des derniers embrassemens. Environ quatre femmes sur cent soldats sont reçues à bord, et suivent, comme on dit, la fortune du tambour. C'est ici pour elles toute une nouvelle carrière à parcourir. Le mariage commence à peser, avec tous ses devoirs les plus austères, sur ces natures bizarres; mais l'amour conjugal semble grandir chez elles au milieu de la lutte contre les obstacles et les difficultés de la vie. On peut rire de la femme du soldat anglais à l'intérieur du pays, on ne saurait que l'admirer sur la scène des entreprises militaires. Ce n'est point à elle que convient l'épithète de sexe faible. Il faut la voir sur les grands chemins, marchant avec un groupe d'enfans à ses côtés, ou huchée sur le chariot qui porte les bagages du régiment, un nouveau-né dans ses bras, et ayant grand soin de ne pas perdre de vue la petite malle qui contient tout l'avoir du soldat. A chaque halte, elle oublie ses fatigues pour décharger son mari, prendre soin du havre-sac, changer les habits, préparer le modeste repas pour lui et les enfans, l'encourager par sa conversation. Sœur de charité en même temps qu'épouse, elle souffre tout avec une patience et une résignation qu'éclaire un rayon de force. A la suite de toutes les campagnes, les généraux et les colonels anglais ont signalé dans leurs rapports l'heureuse influence que ces femmes héroïques ont exercée sur le moral des troupes. Privations, labeurs, fatigues, dangers, elles avaient tout partagé, moins la gloire.

Lors de la guerre de la Péninsule, qui a laissé de si tragiques souvenirs dans l'armée anglaise, une de ces sœurs du drapeau, la

femme du sergent Anton (1), traversait un pont qui venait d'être réparé à la hâte sur l'Adour. Elle poussait devant elle un petit âne, chargé de bagages qui appartenaient à une autre femme du régiment. D'abord tout allait assez bien; mais, arrivé vers l'autre extrémité du pont, l'animal têtu s'arrêta tout court. Cependant un régiment anglais s'avançait, le passage allait être obstrué, et la pauvre femme ne savait que faire. L'idée lui vint d'enlever les bagages du dos de la bête et de se frayer elle-même un chemin, abandonnant l'âne à la grâce de Dieu, lorsqu'un grenadier du régiment qui allait défiler par la tête du pont, jetant les yeux sur une corne vide, mais polie et chargée de signes maçonniques, qui pendait par un fil aux épaules de la femme, s'écria : « Pauvre créature, je ne vous laisserai point dans l'embarras à cause de ce que vous portez à votre côté. » En même temps, passant son fusil à un camarade, il saisit l'âne, et d'un bras vigoureux l'entraîna au bout du pont. Une autre femme de sergent ne fut pas aussi heureuse. Elle avait essayé avec quelques régimens de traverser à gué une rivière. Montée sur un âne, elle tenait un enfant dans ses bras et luttait bravement contre les vagues, de plus en plus profondes. Un soubresaut de l'animal fit tomber le pauvre enfant dans l'eau. La mère, folle de douleur, poussa un cri, et se laissa glisser dans la rivière pour ressaisir le fruit de ses entrailles. L'un et l'autre ne tardèrent point à être entraînés par le courant en présence du mari, qui plongea sous l'eau dans l'espoir de les retirer; mais la mère et l'enfant s'étaient éloignés pour toujours, et le soldat lui-même ne fut sauvé qu'à grand'-peine par ses camarades. Les régimens anglais conservent le souvenir de nombreux épisodes de ce genre, qui donnent une idée du monde de dangers et de misères dans lequel se hasardent les femmes des soldats en épousant la destinée errante des armées.

On a vu l'éducation militaire du soldat anglais se commencer dans les casernes; veut-on savoir maintenant comment elle se complète, c'est au camp d'Aldershott qu'il faut se transporter. On rencontre là une image assez fidèle d'une armée anglaise en campagne.

III.

La première fois que je visitai le camp d'Aldershott, c'était par une sombre et tempêtueuse journée de décembre. Le cheval de va-

(1) Le sergent Anton s'était engagé comme simple soldat. Il s'embarqua en 1813 pour l'Espagne et joignit la sixième division de l'armée de Wellington, qui manœuvrait contre le maréchal Soult sur le versant des Pyrénées. Au mois d'octobre, par un automne dur et pluvieux, il vécut plusieurs semaines avec sa femme sous l'abri d'un rocher, où il avait construit une hutte à la manière de Robinson Crusoé. Il revint en Angleterre après avoir assisté à la bataille de Waterloo.

peur m'ayant laissé à la station de Farnborough, je franchis à pied la distance qui sépare le chemin de fer du village. Un vent d'ouest soufflait sur une noire bruyère qui s'étend à perte de vue, et soulevait par momens d'épais nuages de poussière dont j'étais aveuglé, car la route s'avance au milieu du désert qui désole cette partie du Berkshire. J'en étais réduit à bénir les gouttes de pluie qui ne tardèrent point à abattre la poussière et à confondre en quelque sorte le ciel bas et ténébreux avec la couleur générale de ces plaines brunes, tristes et mouvantes. Le village ou la ville d'Aldershott, qui a poussé comme un champignon dans le voisinage du camp, ne manque point de caractère. A peine si quelques morceaux de terre stérile et pelée attestent encore çà et là ce qu'était, il y a une dizaine d'années, ce misérable hameau. Aujourd'hui l'oreille est assourdie par le bruit de la scie et de la truelle; l'œil ne découvre qu'échafaudages, travaux de construction et bâtimens qui s'élèvent pour ainsi dire à la vapeur. Trouvant que les ouvrages de brique n'allaient pas encore assez vite, quelques spéculateurs ont dressé des huttes de bois ou des pavillons de zinc dans lesquels ils ont installé leur commerce. Tout cela, en vérité, a plutôt l'air d'un champ de foire dont les baraques se plantent en une nuit et dont les théâtres s'improvisent à coups de marteau que d'une ville qui se bâtit. La source de cette grande activité, — est-il nécessaire de le dire? — a été ouverte par l'installation des troupes à une courte distance du village. Le soldat a besoin d'amusemens, le soldat n'est point avare; c'est donc sur le soldat qu'on compte pour achalander les boutiques, les tavernes, les salles de danse et de concert. Aussi comme les inscriptions et les enseignes cherchent à flatter l'amour-propre du *British hero!* On y lit le nom de toutes les victoires, sans oublier, bien entendu, celles de la Crimée. Un chemin de fer, destiné à transporter du charbon de terre et des matériaux de construction, traverse Aldershott, qu'ombragent déjà de larges et hautes casernes bâties en brique jaune. Laissant derrière moi le village militaire, je gravis une petite colline sourcilleuse, et bientôt l'ensemble du camp se découvrit à ma vue. Des huttes de bois et des groupes de tentes plantées sur quelques maigres pièces de gazon s'élevaient tout autour de moi du sein des sables noirâtres et tourbeux, tandis qu'à l'horizon, sur un des flancs de la colline, ondulait une ligne rouge comme un champ de coquelicots : c'étaient des soldats anglais qui faisaient l'exercice.

A l'intérieur, le camp d'Aldershott rappelle une colonie d'anciens Bretons. Lorsque les soldats ont pris possession, il y a quelques années, de ce sol nu, aride et désolé, ils ont été obligés de bâtir eux-mêmes une ville de toile et de bois. Des baraques construites en planches et enduites de noir goudron s'alignent de manière à former des

rues. Ces cabanes se divisent en logemens pour les officiers, les sous-officiers et les soldats. L'été, on y étouffe; en revanche, on y gèle l'hiver. Toutes les huttes (c'est le nom qu'on leur donne) ne sont pourtant point des chambres à coucher; il y en a qui répondent aux différens besoins de la vie militaire. J'ai trouvé dans cette colonie une salle de bains pour les soldats, une buanderie où les femmes se livrent aux travaux de blanchissage, une cuisine avec une armée de marmitons présidée par un caporal à l'œil sévère, au geste bref, qui donnait des ordres, un hôpital dont les huttes contiennent une douzaine de lits et se distinguent par des portes peintes en blanc, une bibliothèque, une école pour les enfans, une école pour les hommes, un bureau de poste et un télégraphe électrique, dont les fils, émus par le vent d'ouest qui continuait à souffler, vibraient au-dessus de ma tête ainsi que les cordes d'une harpe éolienne. Chemin faisant, vous rencontrez aussi la hutte de famille (*family hut*) pour les soldats mariés. Là, de temps en temps, un soldat aux traits durs et bronzés berce dans ses rudes mains un marmot qui le prend bravement par la barbe. Le camp se divise en deux parties, *south-camp* et *north-camp*, séparées par un canal sur lequel se pratiquent des manœuvres d'artillerie. Plus on avance et plus il semble qu'on retourne aux temps primitifs. Dans le camp du nord, les huttes m'ont paru moins nombreuses que les tentes. Chacune de ces tentes, en forme de tasse retournée, abrite une douzaine d'hommes qui couchent sur la paille. Les pieds réunis autour du poteau central qui soutient le frêle édifice et la tête opposée au mur de toile, ils représentent assez bien les rayons d'une roue. Le vaste manteau d'ordonnance roulé sous la tête leur sert d'oreiller. Le dîner des soldats cuit en plein air devant un feu de bivouac comme aux âges homériques, et si j'en juge par les tas de pommes de terre et les lourds *puddings* qu'on voit bouillir dans la chaudière, l'appétit des guerriers n'a pas dégénéré dans la Grande-Bretagne. Chacune des deux divisions nord et sud a son église, sorte de hangar construit en bois, car l'homme ne peut donner à Dieu que ce qu'il a, et ni la pierre ni la brique même n'ont encore pénétré dans le camp d'Aldershott, dont elles altéreraient le caractère. Toute cette population dure et vigoureuse, brûlée par le soleil, mordue par les vents, trempée comme l'acier par l'eau du ciel, m'a d'ailleurs paru jouir d'une robuste santé. L'intention qui a dicté la formation de ce camp est facile à saisir : on a voulu y faire l'éducation pratique des soldats et des officiers. Ce but a été atteint, et les vingt mille hommes qui couvrent les hauteurs d'Aldershott composent le noyau de la meilleure armée qu'ait peut-être jamais eue l'Angleterre.

La vie des officiers présente à cette rude école des traits qui ne se rencontreraient point dans les casernes. Ils logent, comme les

soldats, dans les huttes et les tentes, avec cette différence qu'ils y dorment seuls. On donne le nom de *block* à six compartimens de bois dont chacun est considéré comme suffisant pour servir de cellule à un lieutenant (1). Dans ces chambres, qui sont toutes au rez-de-chaussée, il y a place pour un lit de fer, une table, une toilette, une commode et deux chaises. Les officiers prennent ensemble leur repas dans une longue hutte, *mess-room hut*, construite en planches noires et percée de fenêtres tendues de rideaux rouges. L'officier anglais ne vivrait pas sans son *toilet-club;* il y a donc un salon, toujours construit en bois, dans lequel on vient confier sa tête à un coiffeur. Il existe aussi dans les deux camps un *club-house* soutenu par des souscriptions volontaires, où les officiers lisent, causent et jouent au billard. On voit déjà que le cercle des divertissemens est très circonscrit. Quelques jeunes officiers se livrent de temps en temps aux plaisirs de la chasse; mais leur principal amusement est de ramer sur le canal. Il faut se souvenir qu'Aldershott est situé, comme Sandhurst, à trente milles de Londres, dans une lande sauvage. On a compté sur cet isolement pour attacher les officiers à leurs devoirs. C'est ici surtout qu'on peut étudier les rapports des différens chefs avec les *privates* (2). En Angleterre, il y a plus de distance entre les rangs et une séparation plus marquée entre les officiers et les soldats que dans l'armée française. On peut même dire qu'il y a deux sangs dans l'armée anglaise. Ce serait pourtant une erreur que de prendre à la lettre ce terme d'aristocratie dont on se sert trop souvent en parlant du corps des officiers anglais. A l'exception de quelques armes privilégiées, ces officiers appartiennent en général à la couche supérieure de la classe moyenne. Ce sont des fils de *clergymen*, de négocians, d'industriels, de grands agriculteurs, d'hommes voués aux professions libérales. L'aristocratie n'est donc point dans les personnes, elle réside dans la constitution de l'armée, qui élève une forte barrière entre les *commissioned* et les *non-commissioned officers.*

Cette limite s'appuie avant tout sur l'éducation et la fortune. Il suffit d'avoir assisté dans une caserne à la splendide *mess* des officiers anglais pour comprendre que les sous-officiers, *non-commissioned officers,* regardent la promotion aux grades supérieurs non-seulement avec indifférence, mais encore avec un sentiment de crainte. A cette table, tout est d'un grand style. Je défierais le duc de Norfolk et le baron de Rothschild d'étaler sur leur nappe un plus grand luxe de cristal, de porcelaine et de vaisselle plate, que celui qu'on rencontre dans la salle à manger, *mess-room*, de certains

(1) Les capitaines ont droit à deux de ces compartimens. Les officiers supérieurs occupent tout le *block*.

(2) Nom que l'on donne aux soldats sans grade.

régimens. Une partie de ces objets d'art a été laissée à titre de souvenirs par de riches officiers qui se retiraient du service. Ajoutez à cela une chère exquise, des vins fins et recherchés, dont les bouteilles circulent nonchalamment couchées sur un petit chariot d'argent, surtout quand il s'agit de faire honneur à un étranger. Le train domestique est à l'avenant : je parle des chevaux, des chiens, des habits de ville (car les officiers anglais ne portent l'uniforme que quand ils sont de service), des spectacles, des plaisirs de toute sorte (1). Dans la plupart des casernes, les officiers donnent en outre des bals somptueux auxquels ils invitent la fleur de l'aristocratie. Il est aisé de deviner, d'après ce genre de vie, que les *commissioned officers* dépassent de beaucoup les limites de leur traitement; ils s'appuient sur leur fortune personnelle et sur les libéralités de leur famille. L'armée est moins une carrière lucrative qu'une carrière honorable, dans laquelle les jeunes gens de naissance trouvent le moyen de satisfaire leurs goûts et d'acquérir de la considération en rendant service à leur pays. Quelle triste figure ferait au milieu de ce monde doré l'humble et rude sous-officier obligé de vivre sur la solde d'enseigne ou de *cornet?* J'ai lu dans un récit anglais que, lorsqu'un roi de l'Inde en voulait à un grand seigneur, il lui faisait cadeau d'un éléphant blanc. La distinction attachée à cette faveur royale exige en effet que l'animal se nourrisse de l'orge la plus fine et des meilleurs fruits, de telle sorte qu'après un certain temps le grand seigneur ruiné se voit réduit à la nécessité de vendre ses domaines. Les intentions du gouvernement anglais sont à coup sûr bien différentes des vues du monarque barbare : le sous-officier n'en a pas moins de très bonnes raisons pour envisager la commission qui lui est offerte comme un honneur calamiteux et, pour tout dire, comme un éléphant blanc qui dévorerait la substance du maître. Il est permis de regretter sous certains rapports cette forte division de l'armée anglaise; mais au point de vue stratégique elle ajoute plus qu'on ne croit à la valeur des troupes. Habitué à regarder les officiers comme des êtres supérieurs, le soldat les suit avec une sorte de vénération enthousiaste et rougirait de ne point s'exposer lui-même toutes les fois qu'ils s'exposent au danger. Or ce n'est pas, on le sait, le courage qui manque aux officiers anglais. Par une sorte de contraste propre au caractère national, ces mêmes hommes qui vivent chez eux dans le luxe et les délices de Capoue sauront au besoin se priver du nécessaire et se réduire aux conditions les plus dures. Lors de la campagne de Crimée, on a vu des officiers se faire

(1) Un jeune officier de Chatam me parlait dernièrement d'acheter un *steamer* pour se promener sur la Medway.

volontairement soldats et remplir en silence (car le silence est une des dignités du dévouement britannique) les vides qu'avait faits le feu de l'ennemi dans les rangs inférieurs de l'armée (1).

Au camp d'Aldershott, les soldats et les sous-officiers ont aussi leurs amusemens, dont la source coule même plus abondante pour eux que pour les dignitaires de l'armée. Sans parler de la cantine, ils trouvent dans le petit village militaire des jeux, des casinos et une foule d'établissemens selon leur goût. Je ne voudrais même pas répondre que plus d'un jeune officier ne maudisse point tout bas, à la vue de cette variété de divertissemens, sa grandeur qui l'attache au rivage. Il est vrai que plus d'un soldat regrette le lendemain de s'être attardé dans l'île des plaisirs. L'ivrognerie est, on ne le sait que trop, un des vices de l'armée anglaise, et le plus grand nombre d'offenses qui entraînent des peines disciplinaires, sans excepter celle du fouet, ont été commises sous l'influence des liqueurs spiritueuses. Un moyen de restreindre ce penchant brutal ne serait-il point de cultiver de plus nobles passe-temps? L'usage s'est introduit depuis quelques années de jouer la comédie dans les camps et les casernes. On m'a montré au camp d'Aldershott une hutte avec plusieurs entrées qui ne ressemblait pas mal à une salle de spectacle forain comme j'en avais vu construire dans les fêtes de village. L'enceinte peut contenir environ cent spectateurs; il y a un orchestre, une avant-scène, des coulisses, des décors qu'on hisse avec des cordes comme les voiles d'un vaisseau, et des costumes pour le drame ou la comédie. Un de ces théâtres d'amateurs s'élevait, l'été dernier, à Chatam, dans les *royal marine barraks* (caserne des soldats de marine). Les acteurs étaient des sous-officiers et des soldats du corps des *engineers*. Les spectateurs se composaient de l'élite de la garnison et de personnes notables de la ville. J'ai vu jouer là *Still waters run deep* (*Méfiez-vous des eaux dormantes*) et *the Unfinished Gentleman* (*le Gentleman imparfait*). Les acteurs furent rappelés à la fin de chaque pièce et chaudement applaudis. C'était justice, car un éclat de rire n'avait cessé de courir dans la salle, et je ne crois pas que ces deux pièces eussent été mieux jouées sur un théâtre de Londres. De telles représentations dramatiques n'offrent sans doute qu'un attrait secondaire dans la plupart des garnisons, où le soldat anglais peut généralement payer sa place au théâtre de la ville; mais le régiment n'est point toujours en Angleterre. Au milieu des mornes et lointaines solitudes où la Grande-Bretagne en-

(1) Un homme de guerre dont les opinions démocratiques sont bien connues, le colonel Charras, me disait un jour qu'à moins de changemens profonds dans la société anglaise, il regarderait l'accession des simples soldats aux grades supérieurs de l'armée comme un grave danger pour le système militaire de la Grande-Bretagne.

tretient des postes militaires, les ressources de l'art dramatique contribuent à soutenir ou à relever le moral des troupes. On ne s'étonnera donc pas que les officiers encouragent les soldats à jouer la comédie et paient même quelquefois d'exemple. A certains jours, les officiers d'artillerie donnent sur le théâtre de Woolwich des *représentations extraordinaires*. Ces jours-là, le prix des places est augmenté, et la bonne société de la ville, qui s'abstient en d'autres temps de paraître dans la salle, assiste avec empressement à des fêtes dramatiques relevées par le caractère des acteurs.

On trouve aussi des poètes dans les rangs de l'armée britannique. Leurs œuvres consistent le plus souvent en des vers de circonstance dont quelques-uns se conservent et se chantent dans le régiment comme les hymnes guerriers des anciens bardes saxons. Ce sont des fleurs un peu sauvages, mais qui ne manquent point d'un certain parfum militaire. Une autre branche de littérature plus sérieuse est celle des mémoires et des voyages. Ayant beaucoup vu, le soldat anglais aurait aussi beaucoup à raconter, s'il savait traduire ses idées par la plume. Dans toutes les parties du monde (car où ne s'étend pas l'empire britannique?), il s'est trouvé en rapport avec une classe de la population à laquelle ne se mêlent point les officiers. On doit à ces derniers d'excellens travaux sur différentes contrées du globe, mais auxquels manquent le détail, le point de vue naïf, le trait brusque et populaire. Il n'est donc pas étonnant que la presse de Londres ait encouragé dans ces derniers temps des livres qui, comme ceux du sergent Anton et du *quarter-master* Connolly (1), ouvraient un sentier nouveau dans le champ déjà si riche de la littérature anglaise.

Le caractère du soldat britannique se rapproche sur certains points et s'éloigne sur d'autres du caractère qu'on prête au soldat dans les autres pays. Je n'indiquerai que les différences. L'armée anglaise est foncièrement protestante (2). Cette observation n'avait point échappé à l'esprit pénétrant d'Olivier Goldsmith. De son temps on parlait déjà d'invasion étrangère : dans ses *lettres d'un citoyen du monde*, il met en scène trois personnages, un prisonnier pour dettes, un portefaix et un soldat qui causent entre eux et se communiquent les craintes que leur inspire l'arrivée plus ou moins probable des

(1) J'ai parlé plus haut du sergent Anton, qui a publié ses impressions de campagnes sous le titre de *Retrospect of military life* (Coup d'œil rétrospectif sur la vie militaire); le *quarter-master* Connolly est auteur d'une série d'études et d'anecdotes intéressantes, *The Romance of the Ranks* (le Roman de la vie d'un soldat), et d'une excellente histoire du corps des sapeurs. Dans les casernes et sous les tentes, on peut se faire une idée, par les causeries des soldats, de ce que serait cette littérature militaire.

(2) Sur 130,000 hommes, on en compte environ 30,000 ou un quart de catholiques.

Français dans la Grande-Bretagne. Le prisonnier pour dettes tremble pour la liberté, le portefaix pour les charges que les Français imposeront au pays, et le soldat pour la religion. Je serais tenté de croire que cette foi dans les grandeurs de la réforme anglicane a été imprimée à l'armée d'outre-mer par la forte main de Cromwell (1). Quoi qu'il en soit, les Français eux-mêmes, du temps du premier empire, avaient découvert ces armes spirituelles, et ils essayèrent, dans plus d'un cas, de les tourner contre leurs ennemis. Il est à remarquer que la plupart des batailles de la Péninsule et enfin la fameuse bataille de Waterloo ont été livrées le dimanche. Connaissant le respect des Anglais pour le repos du septième jour, les généraux français espéraient en tirer parti dans leurs attaques. J'avoue qu'ils n'eurent pas toujours à se louer de leur calcul; les troupes anglaises violèrent glorieusement le sabbat. Elles donnèrent ainsi raison à ce proverbe qui a cours dans la Grande-Bretagne : « Mieux vaut le jour, mieux vaut l'action; *better the day, better the deed.* »

J'insiste sur ce caractère parce que si jamais, ce qu'à Dieu ne plaise, une guerre européenne se rallumait et que l'armée anglaise y intervînt, le sentiment religieux pourrait encore bien exercer sur elle une sérieuse influence. Le fanatisme militaire n'existant point dans la nation, il nous faut chercher ailleurs les mobiles qui ébranlent à un moment donné les forces britanniques. La gloire est un mot qui trouve assez peu d'écho dans le cœur du soldat anglais : parlez-lui du devoir, et il se passionnera jusqu'à l'héroïsme. Une idée qui le poursuit à travers les solitudes de l'ancien et du Nouveau-Monde est l'idée de la patrie absente. « Que pensera-t-on de nous en Angleterre? » se demandent sur tous les champs de bataille des hommes qui ne reverront peut-être plus le sol natal. Ce patriotisme a en quelque sorte passé dans le sang. Un jeune tambour anglais tombe entre les mains de l'ennemi. Pour s'assurer si l'enfant était bien un prisonnier de guerre ou un espion déguisé en tambour, on lui ordonne de battre la retraite. « La retraite? s'écrie-t-il. Je ne sais pas ce que vous voulez dire. Nous ne connaissons point ce mot-là dans l'armée anglaise. »

Le soldat anglais est brave, mais il y a plus d'un genre de courage. Les Anglais ont un mot à eux qui n'est guère usité que dans le langage familier, et qui pourtant exprime bien la nuance d'intrépidité qui distingue la race. Ce mot, dérivé de l'ancien saxon, c'est le

(1) Il est curieux de lire les déclarations de son armée, cette armée de *saints*, qui porte la *lumière*, et qui est envoyée au monde par Dieu le père et par Jésus-Christ pour rétablir le règne de la Bible. Les Anglais considèrent Olivier Cromwell comme l'un des créateurs de la science militaire. Avant lui sans doute il y avait en Angleterre des soldats, mais y avait-il une armée?

mot *pluck*; il indique l'idée d'un effort énergique, et s'entend aussi bien de l'homme qui déracine un arbre que de celui qui arrache un obstacle dans l'ordre moral. On l'emploie pour signifier le courage, mais le courage uni à la fermeté, à l'obstination, au sang-froid, à une résolution croissante et qui ne cède jamais. Les soldats anglais ont d'autres ennemis à combattre que les armées étrangères; ils ont les tempêtes, les naufrages, les climats, les déserts; il leur faut être à la fois braves contre les hommes et contre les choses (1). Tout cela est le *pluck*. Le rude mot saxon indique en outre un genre de valeur soumis à la réflexion et au contrôle du devoir. On s'étonnera peut-être qu'en parlant de la vie des camps et des casernes, je n'aie rien dit du duel; c'est qu'il est à peu près inconnu dans l'armée anglaise. Les armes que la Grande-Bretagne remet aux mains du soldat sont pour soutenir le point d'honneur de la nation et non pour servir des vengeances particulières. Ce que la nation anglaise admire pour le moins à l'égal du courage dans l'esprit militaire, c'est une certaine grandeur d'âme et une sorte de désintéressement qui élève l'homme au-dessus de l'amour-propre. Un fait l'expliquera mieux que tous les commentaires. Vers 1837, Wellington, qui sortait un soir d'Apsley-House, fut abordé par deux gentlemen dont le visage lui était inconnu. Ils lui annoncèrent qu'ils étaient les exécuteurs d'un testament fait par un ami d'un tour d'esprit fort excentrique, et qui avait laissé 500 livres sterling à l'homme le plus brave de l'armée anglaise. Leur intention, ajoutèrent-ils, était de remettre au duc un bon (*check*) pour toucher cette somme chez le banquier, bien convaincus qu'ils étaient l'un et l'autre d'exécuter en cela les volontés du mort. Le duc les remercia, mais refusa le legs, donnant pour raison qu'il connaissait dans l'armée anglaise beaucoup d'hommes aussi braves que lui. On le pressa du moins de se poser en arbitre et de désigner celui qu'il considérait comme le plus digne de répondre au vœu du testateur. Il y consentit, mais demanda quelques jours pour réfléchir. Après avoir bien cherché, — car la tâche était, selon lui, plus difficile qu'il ne l'avait cru tout d'abord, — il nomma le major-général sir James Macdonnell. Ce dernier commandait en 1815, à Hougoumont, un poste qui avait été la clé de la bataille de Waterloo. Les exécuteurs se rendirent chez sir James Macdonnell, et, après lui avoir fait connaître le choix du duc, lui présentèrent l'argent. Sir James

(1) Lors des massacres de l'Inde, trois jeunes officiers, prévenus par les naturels dont ils étaient aimés, prirent la fuite au moment où le sang allait couler. Ils eurent à traverser des forêts, des rivières, des sables brûlans. L'un des trois mourut de soif dans le désert, les deux autres gagnèrent, après des efforts incroyables, un point des possessions anglaises où ils se trouvèrent en sûreté.

répondit qu'il ne discuterait point une décision si honorable pour lui, mais qu'il connaissait un homme dont la conduite avait été pour le moins aussi méritoire que la sienne dans cette journée : c'était un sergent-major des *Coldstream guards*, un certain Fraser. Au moment où les Français s'étaient élancés sur Hougoumont avec une telle furie que les portes de la ferme s'ouvrirent et que la position était menacée, ce sergent avait aidé le général à refermer, par un prodige de force et d'audace, les portes sur l'ennemi. Sir James déclara en conséquence qu'il recevait les 500 livres sterling, mais qu'il en remettrait 250 au brave sergent avec lequel il entendait partager la récompense, comme il avait partagé le péril. De tels faits sont de nature à appeler l'intérêt du pays sur la classe des militaires.

Une question a beaucoup occupé dans ces derniers temps les publicistes de la Grande-Bretagne, la réforme sanitaire de l'armée. La grande mortalité des soldats comparée à celle des autres classes de la société excita, il y a deux ans, une émotion pénible. Au point de vue économique, on estime que le soldat anglais tout à fait formé vaut 100 livres sterling; au point de vue moral, sa valeur est inappréciable : c'est donc une perte grave que subit l'état toutes les fois que la fosse s'ouvre pour recevoir un des hommes enlevés au service militaire. Parmi les maladies de l'armée, il en est de feintes et qui méritent plutôt le blâme que la pitié (1); mais il en est beaucoup d'autres trop réelles et qui réclament un sérieux intérêt. Il n'y aurait pas encore trop lieu de s'étonner si la santé du soldat anglais ne subissait de graves altérations que dans ces contrées lointaines, tour à tour brûlantes ou glacées, où l'appellent les intérêts de la nation; mais chez lui, au milieu de son air natal, le fait devient plus inquiétant. La surprise redouble quand on songe que l'armée se recrute dans une classe de jeunes gens qui, avant d'entrer au service, ont en quelque sorte reçu un certificat de bonne constitution physique. Ces jeunes soldats sont pour la plupart les rudes enfans de la chaumière; leur bien-être, du moins sous certains rapports, s'est accru au lieu de diminuer du jour où ils sont passés de la vie civile à la vie militaire. On a cherché les causes de cette mortalité exceptionnelle, et on a cru les trouver dans le mauvais état des anciennes casernes, dans la qualité de la nourriture et

(1) On donne le nom de *malingering* à l'art de produire certaines maladies artificielles. Cet art est très développé dans quelques régimens. Le but que se proposent les soldats en agissant ainsi est d'obtenir une immunité de service ou même leur exemption. On peut voir l'histoire très curieuse de ces fraudes dans un livre anglais appuyé sur des documens officiels : *On the Enlisting, Discharging and Pensioning of Soldiers* (*De l'Enrôlement, de l'Exemption et de la Mise à la pension des Soldats*), par Henry Marshall, inspecteur-général des hôpitaux militaires.

dans l'absence d'un service hygiénique. Dévoiler le mal, c'était appeler le remède. Un fait que je n'ai pas trouvé mentionné dans les rapports des enquêtes officielles et qui pourrait bien jeter une certaine lumière sur la source de maladies restées en partie mystérieuses, c'est l'amour de l'Anglais pour l'indépendance. J'ai vu plus d'une fois des soldats qui marchaient seuls ou deux à deux dans les champs s'arrêter et regarder d'un air triste une alouette qui s'envolait. Cette alouette était une image de leur jeunesse rustique, et, moins heureux que l'oiseau, ils regrettaient de s'être coupé les ailes. Cette mélancolie de la liberté perdue jette pour eux un nuage sur la vie de caserne, ôte la saveur aux alimens et la douceur au sommeil. Le remède à ce mal de l'âme serait un système de distractions qui exerçât à des travaux utiles ou à des jeux gymnastiques les forces de ces natures vigoureuses. Deux femmes anglaises, deux jeunes filles, ont été touchées par les lacunes qui existaient et qui existent encore, quoique à un moindre degré, dans le système sanitaire de l'armée anglaise. L'une, Florence Nightingale, a immortalisé son nom, doux aux oreilles des Anglais comme la voix du rossignol, en substituant, durant la guerre de Crimée, un service actif et intelligent à un chaos douloureux, et en se montrant dans les hospices militaires l'ange de la charité. L'autre, moins célèbre, miss Harriett Martineau, a donné d'excellens conseils sur les moyens à prendre pour que la Grande-Bretagne ne perdît plus ses armées (1). La mort du soldat donne lieu à une cérémonie triste et intéressante : le char funèbre s'avance précédé d'une bande de musiciens qui jouent sur un air lugubre, lent et solennel, ce cantique du rit anglican : « O mort, où est ta victoire? O mort, où est ton aiguillon? » Les camarades suivent sur deux rangs et en silence, puis viennent la veuve en noir, les enfans et les autres membres de la famille. Si le défunt appartenait à la cavalerie, son cheval est du cortége, et, conduit par la bride, marche d'un air morne avec les bottes vides du cavalier pendant aux deux côtés de la selle.

Au camp d'Aldershott, on peut non-seulement se faire une idée de la vie du soldat anglais en général, mais, comme on trouve réunies sur le même champ de manœuvres l'artillerie, la cavalerie et l'infanterie, on peut en outre passer en revue certains régimens dont l'origine, l'uniforme et les mœurs militaires se distinguent par des traits particuliers. Ce qui me frappe le plus dans l'armée anglaise est le soldat écossais. Les premières compagnies de *highlanders* furent formées en 1715, après la grande insurrection qui avait failli

(1) Dans un livre sur l'hygiène des troupes, qui a beaucoup occupé la presse anglaise; *England and her Soldiers* (*l'Angleterre et ses Soldats*).

rompre l'unité des deux royaumes. Leur costume théâtral, mais un peu sombre, contraste avec l'habit écarlate des soldats de la ligne. Les principaux traits de ce costume sont la toque, la veste courte de tartan à carreaux noirs, bleus, verts ou rouges, le manteau jeté sur l'épaule droite, le *kilt*, sorte de jupon qui descend à peine jusqu'aux genoux, et les bas noués à mi-jambe. On raconte que lorsque le 84[e] *highlanders* était en quartier à Nova-Scotia, un bal fut donné par les officiers aux dames du voisinage. L'une d'elles, entrant dans la salle et voyant les jambes nues des militaires écossais, se révolta au nom de la pudeur. « Ce doit être une femme bien indélicate pour avoir de telles pensées, dit une jeune Indienne qui se trouvait là; ne montre-t-elle pas elle-même ses bras nus jusqu'aux coudes? » La vérité est que la tenue des *highlanders* ne s'écarte en rien des lois d'une mâle et sévère décence. On a essayé plus d'une fois, et pour de meilleures raisons, de changer le costume de ces montagnards, qui ne semble point approprié aux durs hivers, ni aux étés brûlans de l'Amérique du Nord; mais les Écossais tiennent tant à leur uniforme national que ces tentatives ont toujours échoué. Lors de la dernière guerre de l'Inde, les hommes du 93[e] régiment avaient consenti à changer la jupe pour le pantalon, qui les défendait mieux de la piqûre des moustiques; mais au moment où ils s'avançaient vers Cawnpore, le théâtre de la lutte, ils demandèrent comme une grâce qu'on leur rendît le *kilt*, disant qu'ils ne sauraient point se battre si bien sous un autre vêtement. Une autre singularité de cette milice est le *bag-pipe*, le cornemusier, qui conduit les régimens en marche. J'ai eu beau m'arrêter plusieurs fois devant les troupes qui défilaient, il m'a été difficile, je l'avoue, de saisir le caractère martial de cette musique. Il paraît que les sons de la cornemuse parlent un autre langage au cœur d'un Écossais qu'aux oreilles d'un étranger. Cet instrument exerce en effet une sorte d'influence merveilleuse sur les enfans de la Calédonie. A la bataille de Québec, en 1760, les troupes écossaises battaient en retraite, et le général se plaignait à un officier de la mauvaise conduite de ses soldats. « Général, répondit l'officier avec chaleur, vous avez mal fait en empêchant les cornemuses de jouer; rien n'excite comme elles le courage d'un *highlander*; même à cette heure, elles pourraient encore être de quelque service. — Qu'elles jouent, au nom du ciel! » s'écria le général. Les cornemusiers, auxquels on donna le signal, soufflèrent avec vigueur le fameux air de Cruinneachadh : à ce bruit, les *gaëls* se reformèrent, et revinrent bravement à la charge. Il y a quelques années vivait encore à Londres George Clark, qui avait été *piper* dans le 71[e] régiment d'Écossais. A la bataille de Vimeira, blessé d'une balle à la jambe et incapable d'avancer, il

s'assit à terre, et prenant son instrument : « Garçons, s'écria-t-il, je suis fâché d'être hors d'état de vous suivre; mais du moins, sur mon âme, vous ne manquerez pas de musique. » Et avec une joie ineffable il enfla sa cornemuse, dont les accens guerriers électrisèrent les camarades. Vers les dernières guerres de l'empire, les soldats français avaient fini par découvrir la puissance de ce talisman. A Waterloo, un cornemusier dont l'outre sonore avait été percée d'une balle dirigée avec intention s'élança furieux sur les nôtres, et ne voulut point survivre à ce qu'il appelait l'*âme du régiment*. Un officier écossais, à qui je demandais la cause du charme magique exercé par cette faible musette, me répondit un jour : « J'attribue les effets du *bag-pipe* à la vie de famille, qui est très forte dans nos montagnes et dont les liens se resserrent au lieu de se détendre par l'absence. Le soldat *highlander* envoie volontiers à ses parens le fruit de ses petites économies. Cet attachement filial est si profond que la menace d'écrire au père ou à la mère a souvent agi plus que toutes les remontrances et que toutes les punitions sur des hommes du régiment dont la conduite n'était point irréprochable. Eh bien! le soldat écossais retrouve tout cela, son enfance, le pays, la famille, peut-être même ses premières amours, dans la voix de cet instrument qui a sonné pour lui les premiers pas dans la vie. Il existait autrefois en Écosse des séminaires de cornemuse (*bag-pipe seminaries*), et quelques-unes de ces écoles, dont les traditions vivent encore, jouissaient d'une grande réputation à plusieurs lieues à la ronde. Aucune autre musique de régiment, si belle qu'elle fût, ne remplacerait pour nous cette musique nationale. »

Les Écossais, avec leur costume pittoresque, leur musique des montagnes, leurs traits âpres et enflammés par la bise, ajoutent un grand caractère extérieur à l'armée anglaise; mais leurs mœurs ne sont pas moins intéressantes à étudier. On retrouve chez quelques anciens régimens de *highlanders* une sorte de réminiscence du *clan* dans les relations qui existent et surtout qui existaient il y a quelques années entre les officiers et les soldats (1). Les *highlanders* ne sauraient cependant nous faire oublier les gardes à pied et à cheval, qui composent plusieurs corps d'élite, et parmi lesquels on trouve les types les plus parfaits de la beauté masculine propre à la race anglo-saxonne. Le 1er régiment de *foot-guards* célébrait au

(1) On cite aussi parmi eux plus d'un trait de probité. Un soldat du 91e était mort sur le champ de bataille à Vimeira; avant d'expirer, il avait recommandé à un camarade de porter sa montre et son argent à un ami envers lequel il avait contracté des obligations. Pendant douze années, le camarade garda sur lui l'argent et la montre, et résista à toutes les tentations qui l'assiégeaient. Enfin il rencontra l'homme à qui ces objets étaient destinés et lui remit le dépot sacré.

mois de juin 1860 le deux-centième anniversaire de sa naissance dans un banquet présidé par le prince Albert. L'histoire de ce régiment est glorieuse; durant sa carrière de deux siècles, il a combattu sur terre et sur mer contre les Français, les Hollandais, les Espagnols, les Maures, les Turcs et les Russes. Il enveloppe dans les plis de son drapeau des souvenirs comme ceux de Blenheim, de Ramillies, d'Oudenarde et de Malplaquet. Les gardes ont rendu au pays d'éminens services et jouissaient de grands priviléges qui ont été réduits dans ces derniers temps, mais contre lesquels s'élève encore la voix des journaux.

Je ne dois point négliger dans cette étude les rapports de l'armée avec l'état. C'est ici un nouveau point de vue qui nous mettra mieux à même de juger le rôle des troupes dans la Grande-Bretagne. Le siége du gouvernement militaire est dans Whitehall, ce quartier de Londres si célèbre par les souvenirs historiques. Là s'élève, sous le nom de *horse-guards*, un édifice d'un pauvre goût, construit d'après les dessins de Kent, et à l'entrée duquel deux immenses sentinelles à cheval, véritables statues équestres, montent constamment la garde dans une sorte de niche (1). L'hôtel était à peine bâti que le peintre Hogarth représenta, dans une de ses immortelles caricatures, la voiture royale traversant avec un cocher sans tête l'arche centrale, qui manque en effet d'élévation et de solennité. Dans l'intérieur et autour du palais des *horse-guards* se répandent les bureaux du département de la guerre. Le chef de l'état est, d'après la constitution anglaise, la tête de l'armée : il a dans la personne du commandant en chef, aujourd'hui le duc de Cambridge, un représentant qui agit comme gouverneur des forces. Le lien entre l'administration militaire et le gouvernement civil s'établit au moyen du *secretary at war*, ministre de la guerre, dont la résidence et les bureaux, *war-office*, sont installés dans Pall-Mall. Si je m'arrête aux apparences, je serai donc porté à croire que l'armée britannique appartient à la reine; mais si je creuse les faits, je vois bientôt qu'il n'en est rien. La reine ne peut avoir de soldats sans le consentement annuel et positif du parlement; elle ne peut payer un shilling à ces mêmes soldats sans

(1) L'hôtel des *horse-guards* est le rendez-vous des curieux, des marchandes d'oranges et des oisifs en haillons : cette dernière circonstance a même donné lieu à un mot de la langue dont plusieurs Anglais ignorent l'origine. Ce mot est *blackguard;* il fut donné d'abord à de pauvres diables aussi noirs que leur nom qui ciraient les bottes et faisaient les commissions des gardes. Aujourd'hui ce terme est une violente injure. Déjà, vers 1806, le général Picton, s'adressant à ses soldats, qui avaient commis des actes de pillage, leur dit qu'ils étaient les plus grands *blackguards* de l'armée. Ce même régiment, s'étant distingué plus tard dans une charge, passa devant le général en criant : « Sommes-nous encore des *blackguards?* — Non, répondit le général en souriant, cette journée vous a réhabilités. »

que le pouvoir législatif ait voté les subsides. Durant tout le dernier siècle, il est vrai, la situation de l'armée était incertaine, et c'est même à cette incertitude qu'on peut attribuer le caractère longtemps impopulaire d'une institution qui a pourtant fait la gloire et la force de la Grande-Bretagne. Chez cette nation jalouse de ses priviléges et de ses libertés, on envisageait le soldat avec inquiétude, ne sachant pas trop si ses couleurs étaient celles du pouvoir exécutif ou de la nation. Aujourd'hui toute indécision a cessé : le duc de Cambridge, avec un désintéressement et un respect qu'on ne saurait trop louer pour les principes du régime représentatif, déclarait lui-même, il y a quelques mois, devant une commission de la chambre des communes, que le consentement du ministre de la guerre était nécessaire pour toutes les grandes mesures qui intéressaient l'armée. Or le ministre, seul responsable des actes du souverain, qui ne *saurait mal faire*, se trouve placé, comme tout le monde sait, sous la main du parlement, qui peut lui donner ou lui refuser un vote de confiance. Dans cet état de choses, je ne vois que le serment qui soit un lien très sérieux entre l'armée et la couronnne; mais si le serment assure au chef de l'état la fidélité des troupes, il ne lui donne pas la haute main dans l'administration. En fait, la reine règne sur l'armée comme elle règne sur le pays, par l'éclat de son titre, par certaines prérogatives, surtout par la confiance et l'affection des soldats, et ce n'est point moi qui nierai l'étendue de cette influence dont il est pourtant facile d'apercevoir les limites. Grâce à une forte division des pouvoirs, l'armée anglaise est ce que doit être une armée dans une monarchie libre, le rempart du trône et de la nation; dans aucun cas, elle ne peut devenir un instrument de domination politique. Ce caractère d'impartialité que la loi assigne à la force armée s'altérerait-il dans certaines circonstances extraordinaires, comme par exemple sous la main d'un général qui aurait sauvé le pays? J'ai lu dans le *Mémorial de Sainte-Hélène* que Napoléon, du haut de son rocher, prédisait aux libertés anglaises de sombres destinées, et se reposait sur Wellington du soin de faire payer cher à nos voisins la victoire de Waterloo. Ou l'on a prêté à l'empereur des idées qu'il n'a jamais eues, ou il connaissait bien mal les institutions et le génie de la Grande-Bretagne. Nul pays ne récompense plus que celui-ci les services militaires, et le duc de Wellington est un exemple de cette libéralité; mais plus le cercle des honneurs s'élargit devant l'ambition d'un soldat anglais, plus il sait qu'il ne rencontrerait au-delà que le vide, la résistance et une ruine inévitable.

Ces réflexions étaient nécessaires pour expliquer l'absence de la pompe militaire dans les grandes villes du royaume-uni et même dans les cérémonies royales. Un étranger peut avoir séjourné à Lon-

dres durant trois semaines et s'imaginer de bonne foi qu'il n'y a point de soldats en Angleterre. Quelques rares sentinelles placées à l'entrée du palais de la reine et, de loin en loin, devant un petit nombre de monumens publics, voilà tout ou à peu près tout ce qui apparaît de la force armée. Les soldats isolés qu'on rencontre par hasard dans les rues, *rari nantes in gurgite vasto*, se confondent sous leur habit rouge avec le reste de la population, tant ils ont l'air tranquille et inoffensif. Sans armes (car on a voulu leur enlever toute tentation de s'en servir), ils se promènent pour la plupart avec une petite baguette à la main. On est libre de trouver qu'au point de vue pittoresque cette simple tenue ne fait point valoir le caractère extérieur du soldat; mais ne témoigne-t-elle pas d'une idée de respect pour la dignité ou, si l'on veut, pour la jalousie des autres citoyens? Les fêtes de la cour, telles que les mariages, les naissances, les baptêmes, se passent également sans appareil et sans fracas militaires. Cette absence de troupes ne tient point à un sentiment d'indifférence, elle tient à une division tranchée entre le département de la guerre et l'ordre civil. Il y a bien, il est vrai, de temps en temps des revues à Hyde-Park, où la cavalerie et l'infanterie défilent avec un grand luxe d'uniformes, un bruit de fanfares et de tambours; mais chacun sent que ces exhibitions de forces n'ont pas lieu pour amuser la population, ni pour exciter l'ardeur martiale de la jeunesse. C'est un devoir social qui s'accomplit, ce n'est point un spectacle. Où découvrir dans la capitale les traces d'une intervention militaire destinée à protéger l'état? Les institutions anglaises se gardent elles-mêmes par leur majesté. A ma connaissance, il n'y a qu'un monument qui ait appelé et motivé quelques dispositions stratégiques. On devine bien que ce n'est point le palais de la reine. Cet unique point fortifié est l'hôtel de la Monnaie, *Mint*. A un angle de la Tour de Londres, un vieux soldat m'a montré quelques pièces de canon pointées sur les remparts, et qui, dans le cas d'un coup de main, balaieraient la place située devant l'édifice voisin où se frappe l'or et l'argent. La seule insurrection qu'on ait prévue à Londres, et contre laquelle on ait cru utile de prendre certaines mesures de sûreté, est une insurrection de voleurs.

Ce caractère d'une armée entièrement vouée à la défense et aux intérêts du pays nous aidera en outre à comprendre le genre de sympathie qui s'attache aux troupes britanniques. En temps de paix, l'Anglais regarde le soldat avec assez d'insouciance : les grandes ailes de la nation sont alors l'industrie et le commerce; mais les armes du royaume-uni se trouvent-elles engagées sur quelque point du monde dans une question d'honneur ou d'influence, tout change aussitôt. Une presse aux cent voix suit avec anxiété le mouvement des

forces sur le théâtre de la lutte. Les femmes de toutes les classes, partageant l'émotion publique, se hâtent d'envoyer aux soldats le *plum-pudding* de Noël, la chemise de flanelle, la bourse de tabac et la gourde de wisky. Des souscriptions s'ouvrent d'un bout à l'autre du royaume pour venir au secours des veuves et des orphelins que couvrent de deuil les champs de bataille. D'un autre côté, l'indépendance nationale se croit-elle à tort ou à raison menacée, même en temps de paix, tous les regards se tournent avec encore plus d'inquiétude vers les moyens de défense, vers les arsenaux et l'armée. Le pays ne recule alors devant aucun sacrifice, et l'état, en puisant dans la bourse des contribuables, ne fait qu'obéir à l'impulsion du sentiment national. On sait de combien s'est accru en 1860 le budget de la guerre; or, quand on parle d'armée, il faut faire entrer en ligne de compte les finances de la Grande-Bretagne. Ne perdons point de vue que, dans sa lutte avec le premier empire, l'Angleterre dut surtout de se tenir debout dans son île, au milieu de l'Europe accablée, à d'immenses sacrifices d'argent dont la dette flottante du royaume porte encore le fardeau. Enfin, non contente de jeter son or quand les circonstances l'exigent, la nation offre son sang. Désespérant d'élever du jour au lendemain l'armée à la hauteur des périls vrais ou fictifs que croyait entrevoir, il y a un an, l'imagination effrayée, les citoyens se sont faits eux-mêmes soldats, et se sont rangés à côté des troupes pour fortifier la barrière qui défend la Grande-Bretagne contre une surprise.

L'armée des volontaires réclame une étude à part. Avant de raconter ce qu'eut de soudain et d'étrange ce mouvement national, je dois signaler une erreur de la presse française. Voulant sans doute épargner aux deux pays des charges onéreuses, quelques écrivains ont cru calmer les alarmes au-delà du détroit en parlant beaucoup de la générosité de la France, qui ne voudrait point abuser de ses forces contre une nation désarmée. Je ne juge point l'intention et je veux bien croire à cette générosité de mon pays; mais la forme était au moins maladroite, et annonce une profonde ignorance du caractère ou, si l'on veut, de l'orgueil britannique. Une grande nation comme l'Angleterre ne consentira jamais à se reposer sur la magnanimité d'un voisin ni même d'un allié. Plus on lui tiendra ce langage, et plus la nation froissée cherchera ses armes, ne fût-ce que pour combattre un fantôme.

ALPHONSE ESQUIROS.

LES PEINTRES

FLAMANDS ET HOLLANDAIS

EN FLANDRE ET EN HOLLANDE.

I.

LES VAN EYCK. — HEMLING.

Notre musée du Louvre est, à coup sûr, un des plus riches qui soient au monde. Pour qui veut étudier soit les maîtres italiens, soit la peinture hollandaise et flamande, soit, à plus forte raison, notre peinture française, il n'est pas d'enseignement plus sûr, plus varié, de collection mieux assortie en œuvres rares et vraiment authentiques. Quiconque cependant n'aurait vu que le musée du Louvre, l'eût-il revu cent fois, se ferait l'idée la moins complète, et partant la moins juste, du véritable caractère, de la physionomie propre, des traits individuels qui ont distingué l'art de peindre dans les diverses contrées d'Europe.

Pour ce qui regarde l'Italie, cela se comprend sans peine. La fresque occupe en ce pays, et notamment à Florence et à Rome, une place si considérable dans l'ensemble des œuvres de peinture, les véritables grands maîtres, les plus suaves comme les plus hardis, sont tellement au-dessus d'eux-mêmes quand ils pratiquent cette façon de peindre, ils l'ont presque tous adoptée avec un tel amour, une telle préférence, qu'évidemment, en-deçà des monts, nous sommes condamnés à n'avoir dans aucun musée un fidèle et complet témoignage de leur génie tout entier. Il faut, bon gré, mal gré,

les aller voir sur place, devant ces murailles qui ne voyagent pas. Tant que nous les jugeons sur leurs panneaux et sur leurs toiles, nous ne connaissons, à vrai dire, que la moindre partie, la face la moins noble, la moins originale et la moins éloquente de l'art italien.

Ce qui devient d'une explication moins facile, c'est que, dans cette même Italie, il est des lieux où la fresque fut à peine en usage, comme Venise par exemple, et que là nous marchons aussi de surprise en surprise devant de simples tableaux à l'huile. Les maîtres les plus célèbres et les plus répandus en Europe, ceux dont partout on croit le mieux connaître le talent, se montrent là sous un jour tout nouveau. On fait devant leurs œuvres de véritables découvertes. Est-ce l'influence du climat, l'effet de la lumière, la présence des lieux où sont nées ces peintures? Est-ce le choix plus nombreux, la variété plus abondante des œuvres de chaque maître, et une certaine harmonie locale qui prédispose à mieux sentir et à mieux admirer? Je ne sais; mais il n'est pas un voyageur qui n'en ait fait l'expérience : nulle part comme à Venise on ne comprend, on n'aime, on n'apprécie les maîtres vénitiens.

Eh bien! il faut en dire autant des Hollandais et des Flamands. Eux aussi, ce n'est vraiment qu'en Flandre et en Hollande qu'on arrive à les bien connaître. Ils sont pourtant goûtés, recherchés, admirés en tout pays, en tout climat, ces enfans gâtés de la mode! De toutes les peintures, c'est bien là la plus cosmopolite, celle qui répond partout au goût du plus grand nombre, et qu'à New-York, aussi bien qu'à Paris, on se dispute au prix des plus grandes folies. Ces merveilleux petits chefs-d'œuvre ont, dans le monde entier, surtout depuis quinze ou vingt ans, une valeur marchande non moins certaine, non moins universelle que les pierres fines et les métaux précieux. C'est vraiment au carat qu'on les achète et qu'on les vend, et même ils ont cet avantage sur les autres matières d'affinage et de joaillerie que la mine en est épuisée, et que ni le Pérou ni la Californie n'en pouvent fournir de nouveaux. On croirait donc que des trésors d'un prix si bien connu devraient, à peu de chose près, sauf les variations du change, avoir sur tous les marchés du monde non-seulement même valeur, mais aussi même beauté; il n'en est rien pourtant. Ils ont un attrait de plus, un charme incomparable dans leur pays natal. Ce n'est point prévention, c'est pure vérité. Il faut voir en Hollande Paul Potter et Rembrandt, aussi bien que Titien à Venise.

Bien d'autres avant moi ont fait cette remarque, et moi-même, depuis déjà trente ans, j'en ai plus d'une fois vérifié la justesse, sans que l'idée me soit venue d'en entretenir le public; mais tout dernièrement, pendant quelques journées passées aux Pays-Bas, ce

lieu-commun s'est rajeuni pour moi d'une façon si saisissante qu'on me pardonnera, j'espère, d'en chercher ici les raisons.

Ce n'est pas seulement chaque maître en particulier qui, sous le reflet de ce ciel un peu pâle, même en ses meilleurs jours, dans cette atmosphère de canaux, au milieu de ces maisons proprettes, ombragées et luisantes, paraît mieux à son jour, plus en valeur, plus attrayant; c'est l'école elle-même, ou plutôt ce sont ses deux branches qui, vues dans leur ensemble, dans leur complet développement, depuis leur commune racine jusqu'à leur dernier rameau, prennent une ampleur, une importance, une richesse traditionnelle et hiérarchique dont ailleurs que dans le pays même on ne peut avoir aucun soupçon.

Trois causes principales mettent, à mon avis, la Flandre et la Hollande hors de pair avec tous les pays réputés les plus riches en tableaux hollandais et flamands.

La première est qu'on ne peut voir qu'en Flandre cinq ou six vieux chefs-d'œuvre, derniers et incomparables témoins de l'art flamand primitif; la seconde, qu'au XVII[e] siècle, à son âge viril, ce même art a produit en Hollande certaines œuvres vraiment exceptionnelles et par la dimension des toiles et par la puissance du pinceau, œuvres restées dans le pays, destinées à n'en jamais sortir, et qui révèlent chez ceux qui les créèrent des dons et des facultés qu'ailleurs on ne leur connaît pas. Vient enfin la troisième cause, qui risque par malheur de disparaître un jour, et qui déjà s'est beaucoup affaiblie : je veux parler des collections particulières que l'esprit de famille a sauvées jusqu'ici, dernier reste des nombreux cabinets formés il y a deux siècles, aux jours les plus brillans de l'école hollandaise: petits musées harmonieux et épurés, où chaque maître semble avoir travaillé pour un ami ou pour un bienfaiteur, et s'est comme efforcé de dire son dernier mot.

Il y a là, comme on voit, trois sortes de priviléges dont la Belgique et la Hollande sont seules en possession et qui leur garantissent le pèlerinage obligé de quiconque veut connaître à fond les origines, les diversités et les perfections de leur féconde et ingénieuse école. Reste à mieux indiquer et à suivre avec quelque détail ces trois divisions que je viens de tracer.

Ce n'est pas sans raison et par vain plaisir d'érudits qu'aujourd'hui la plupart des critiques ont en si grande estime les œuvres des vieux maîtres. Même indépendamment de leur propre valeur et des beautés naïves qu'on ne trouve que là, les premiers essais d'une école sont, pour les œuvres de sa maturité, tout à la fois un titre de noblesse et le plus attachant commentaire. Glissez sur Cimabue, sur Giotto, sur cette longue série d'artistes qui ont précédé, préparé et

comme engendré Léonard, Raphaël et Titien : que devient l'histoire de la peinture italienne? Vous en supprimez l'intérêt et la vie. L'ère de la perfection, cette ère fugitive et brillante, n'apparaît plus que comme un météore imprévu, isolé, que rien n'explique, qui ne se lie à rien. Aussi Lanzi lui-même et les critiques de son école, tout dédaigneux qu'ils sont de l'archaïsme, se gardent bien de mettre absolument dans l'ombre l'archaïsme italien. Ils ont certains égards pour les *quatrocentistes* et même pour les *trecentistes*. Sans leur rendre complet hommage, on voit qu'ils comptent avec eux, et tout au moins ils prononcent leurs noms. Pour les Pays-Bas, au contraire, jamais on n'a pris tant de peine. Qui s'inquiète en Europe de la généalogie de Terburg, de Metzu, de Ruysdaël ou d'Hobbema? Quel cabinet, quelle galerie les met en compagnie de leurs ancêtres légitimes, des premiers maîtres de leur art national? On les traite en enfans trouvés, on ne voit, on n'admire que leurs œuvres sans s'informer de leurs aïeux. N'en serait-il pas autrement, si ces aïeux nous étaient mieux connus, si des liens plus visibles unissaient l'une à l'autre ces deux générations d'artistes que deux siècles séparent? Quelle source nouvelle d'observations et d'études dans cette noble filiation? D'où vient qu'elle est comme ignorée, et que si peu de gens pensent aux deux van Eyck en admirant leurs fils?

C'est que rien n'est plus rare qu'un van Eyck véritable, et que les faux van Eyck ne donnent guère envie de connaître les vrais. L'Italie, sur ce point, est encore beaucoup mieux partagée. Ses peintres archaïques ont ce grand privilége, que, même quand ils sont médiocres, ils n'ont pas l'air barbares. Un certain reflet d'idéal protége leur médiocrité. Les misères de leur coloris, les faiblesses de leur dessin, sont comme déguisées par le charme et par la noblesse des types qu'ils imitent et des traditions qu'ils respectent. Il n'y a pas sous cet heureux ciel complète disparate entre les chefs d'école et leurs humbles imitateurs, tandis qu'en Flandre, et dans le Nord en général, l'archaïsme, lorsqu'il n'est pas de premier ordre, tombe aussitôt presque au dernier. La distance est immense entre le maître et l'apprenti : dès qu'on sort des chefs-d'œuvre, on tombe dans les platitudes, non qu'il n'y ait encore, même aux rangs secondaires, un certain éclat de palette et le précieux du pinceau; mais la pensée, le sentiment sont dépourvus de justesse aussi bien que d'élévation : c'est une imitation de la nature minutieusement littérale, à la fois lourde et affectée, qui, sous prétexte d'expression, tombe souvent dans la grimace et parfois dans la caricature. De vieux flamands de cette sorte, on en rencontre en tous pays : je ne sais guère un musée qui n'en possède quelques-uns et qui ne les décore des noms les plus pompeux; mais les véritables maîtres, les

vrais fondateurs de l'école, les deux van Eyck par exemple, quelles sont les galeries d'Europe qui enseignent à les connaître? Ce n'est pas notre Louvre, bien que je croie à l'authenticité de ce petit tableau, le seul dont chez nous on fasse honneur à Jean van Eyck; ce n'est pas même le musée de Munich ni celui de Berlin, bien qu'ils soient l'un et l'autre, et le dernier surtout, plus riches en ce genre qu'aucun autre : c'est avant tout une église de Flandre. Là seulement les deux patriarches de la peinture moderne se révéleront à vous dans leur toute-puissance, dans leur éblouissante naïveté.

Supposez qu'il n'y ait pour un voyageur aucun motif d'aller à Gand, que cette grande ville, plus d'à moitié moderne, ne soit ni la patrie de Charles-Quint, ni l'ancien et tumultueux théâtre des mémorables luttes de la bourgeoisie flamande; qu'elle n'ait conservé pas un pan de muraille historique, ni son beffroi, ni son hôtel de ville, pas un de ses canaux ni de ses anciens ponts, pas un de ses pignons sculptés à l'espagnole; que dans ses rues longues et tortueuses il n'y ait plus rien à voir que de rares habitans : il n'en faudrait pas moins venir à Gand, ne fût-ce que pour passer deux heures à Saint-Bavon. A lui seul, Saint-Bavon vaut vraiment le voyage, moins pour l'édifice lui-même que pour le trésor qu'il renferme. C'est une grande église, svelte, hardie, comme toute église du XIIIe siècle, mais habillée à la moderne au moins jusqu'à la ceinture. Si vous levez la tête, vous reconnaissez les voûtes, les arêtes, les nervures, les chapiteaux du grand siècle de l'art chrétien; si vous regardez devant vous, tout est changé; plus d'élégance, plus de légèreté; les supports élancés qui soutiennent la voûte sont comme emprisonnés jusqu'au tiers de leur hauteur par un épais revêtement de marbre noir et blanc, dressé, taillé, sculpté dans le goût et selon les profils de la renaissance espagnole. Cette décoration se prolonge sur le chœur tout entier, en dehors comme en dedans, et sur toutes les chapelles latérales. On dirait une église tendue de deuil en permanence, tenture magnifique, imposante, mais froide et lourde encore plus que lugubre. Ce n'est pas pour cette marbrerie, si précieuse et bien travaillée qu'elle soit, que je vous ai fait venir, pas même pour ce long cordon d'écussons peints et dorés qui sert de couronnement à l'intérieur du chœur : bigarrure pittoresque et curieux assemblage, qui nous rappelle que Philippe II a tenu dans ce chœur un splendide et dernier chapitre de l'ordre de la Toison-d'Or. Rien de plus fier, de plus original, comme ornement d'église, que cette frise héraldique; mais nous avons mieux à faire que d'en étudier les blasons. Je vous conduis à l'une de ces chapelles aux portes de bronze et aux cloisons de marbre, la cinquième à main droite, à partir du transsept. Si le bonheur veut qu'il soit

quatre ou cinq heures du soir, par un beau jour d'été, un rayon lumineux frappera la muraille qui surmonte l'autel et qui vous est cachée par quatre rideaux verts. Peu à peu, grâce au suisse dont vous êtes suivi, ces rideaux tomberont, et les quatre tableaux qu'ils recouvrent s'illumineront pour vous.

Je me souviens du jour où, à cette même heure, je vis pour la première fois s'écarter ces rideaux. Je n'étais pas préparé. Je m'attendais à une de ces œuvres dont je parlais tout à l'heure, à un van Eyck, ou soi-disant tel, brillant, haut en couleur, ingénieusement peint, mais sec, anguleux, trivial. Quelle fut ma surprise! J'avais devant les yeux une scène splendide, une vision du paradis, des visages célestes, des regards séraphiques, et un art, un dessin, un coloris aussi souple que solide, aussi moelleux que précis, tous les dons en un mot de la grande peinture, et les dons les plus opposés. Sans la disposition un peu trop symétrique de quelques groupes de bienheureux, sans les contours un peu trop arrêtés de ces délicieux fonds de paysage, jamais je n'aurais pu dire de quel âge était cette peinture. Pour la croire quatre fois séculaire, ce n'était pas trop de ces traces d'inexpérience ou de fidélité à d'antiques traditions se mêlant aux perfections techniques d'un art tout à la fois si précoce et si consommé. Me dira-t-on que c'était la surprise qui m'avait disposé à tant d'admiration? Non, car j'ai maintes fois recommencé l'expérience sans être moins enthousiasmé, et c'est peut-être encore à la dernière épreuve que j'ai senti la plus vive impression.

J'hésite en vérité à décrire ce chef-d'œuvre, tant il est célèbre et connu. On en sait le sujet : c'est l'adoration de l'Agneau, de l'Agneau pur et sans tache, forme mystique du Sauveur du monde. L'Agneau est sur l'autel, au centre de la composition; les premiers qui l'adorent sont des anges, splendidement vêtus, l'encensoir à la main; après les anges, à genoux et en demi-cercle, les patriarches, les prophètes, les apôtres et les confesseurs; puis, derrière eux, toute la milice de Jésus-Christ, les papes, les docteurs, les ermites, les pèlerins, les femmes saintes, les vierges martyres, s'acheminant pour adorer l'Agneau des quatre coins du monde. L'action se passe dans une vaste campagne, sur un pré vert et fleuri, en vue de la Jérusalem céleste, dont les remparts et les tours se dessinent à l'horizon.

Ce n'était pas petite chose, surtout il y a quatre siècles, que de mettre en mouvement tous ces bataillons de fidèles, de les conduire ainsi vers un centre commun, par groupes variés de caractères et d'attitudes, sans confusion et sans raideur, non comme un régiment ou une procession, mais comme une foule ardente, passionnée, et cependant modeste et recueillie. Tel est pourtant le spectacle qui se

déroule ici dans la partie inférieure du tableau. Je me trompe, ce n'est point un tableau, c'est un ensemble de peintures combinées et unies entre elles, mais de deux ordres différens, et divisées en deux étages. La partie supérieure est la plus grande : c'est la région du ciel. Là point de mouvement, point d'action dramatique ; une éternelle placidité. Au lieu de ces centaines de petits personnages qui sur terre vont adorant l'Agneau, il n'y a dans ce ciel que de grandes figures, assises, isolées, se détachant non plus sur un vert paysage, mais sur un fond tout idéal, sur un fond d'or. Au centre est Dieu le père, magnifiquement vêtu de pourpre, coiffé de la mitre papale, ruisselant d'or et de pierreries. Ce n'est pas ce vieillard paterne, ce Jupiter grisonnant auquel depuis le XVI[e] siècle tous les peintres nous ont accoutumés : c'est un majestueux monarque dans la force de l'âge, prince et pontife à la fois, d'une beauté un peu efféminée, une sorte d'empereur d'Orient. Le type byzantin de la toute-puissance survivait donc encore il y a quatre cents ans sur les bords de l'Escaut. A la droite de Dieu le père est la vierge Marie, à sa gauche saint Jean-Baptiste. Tous deux prient avec ferveur, saint Jean drapé modestement, la sainte Vierge splendidement parée. Elle lit ses heures avec l'humilité de la plus pauvre jeune fille, bien que son front porte le diadème et son épaule le somptueux manteau de l'impératrice du ciel. *Astitit Regina à dextris, in vestitu deaurato.*

S'il faut en croire la tradition, ces trois grandes figures sont l'œuvre d'Hubert van Eyck, et Jean, son jeune frère et son élève, n'a fait que les achever. Il a seul au contraire, sinon conçu, du moins exécuté la scène principale, l'adoration de l'Agneau. Tout semble confirmer cette anecdote séculaire : le système de peinture, le procédé technique est bien à peu près le même dans les deux parties de l'œuvre, mais le style est si différent qu'on est comme forcé de faire à chaque frère sa part distincte et séparée. Hubert est mort à Gand en 1426, pendant qu'il travaillait à ces peintures, voilà qui est certain ; il est mort près de vingt ans avant son frère, et son frère était né vingt-quatre ans après lui. Ils appartiennent donc, malgré leur communauté de nom, de gloire et d'atelier, à deux générations, j'ose même dire à deux écoles différentes. Hubert procède de l'école colonaise, Jean est le fondateur de l'art flamand. Tous deux, ils étaient nés dans le duché de Gueldre, près du Limbourg, en Hollande par conséquent, ou pour mieux dire en Allemagne, et lorsqu'ils vinrent en Flandre et s'établirent à Bruges, Jean n'était qu'un enfant comme sa sœur Margaretha, Hubert était un homme, et déjà peintre en renom. C'est donc aux bords du Rhin et sans doute à Cologne qu'il avait acquis son talent et reçu ces impressions premières qui chez l'artiste ne s'effacent jamais. Cologne était alors comme une autre Venise ; elle menait de front le commerce et les

arts. Grand comptoir levantin et berceau de la peinture du nord, elle avait, elle aussi, contracté l'habitude du luxe, des étoffes, des goûts de l'Orient, et inspiré de bonne heure à ses peintres, avec le style idéaliste, le culte de la couleur. Un même courant commercial avait porté mêmes semences sous le ciel argenté de l'Adriatique et sous les brumes de la mer batave. Aussi remarque-t-on la plus étrange analogie et comme un lien de parenté entre les premiers peintres colonais, les Wilhelm, les Stephan, et les Vénitiens primitifs, les précurseurs de Bellini. Tel *trecentiste* florentin ou même siennois ressemble infiniment moins à un vieux maître de Venise que l'auteur du *Saint Géréon* de la cathédrale de Cologne. Rien n'est donc moins difficile à reconnaître qu'une œuvre de l'école colonaise; et tous les traits qui la caractérisent, ce goût des teintes fortes, des tons sonores, des riches draperies, des pierreries, des perles, des galons, de l'éclat oriental en un mot, s'unissant à cet aspect sérieux, à cette onction solennelle, à cette majesté pieuse que le catholicisme, au commencement du xv[e] siècle, communiquait encore presque universellement à l'art européen, ce mélange de pompe et d'austérité, de spiritualisme et de couleur, ne le trouvons-nous pas dans les trois figures à fond d'or de la chapelle de l'Agneau?

Ce qui me frappe en elles avant tout, c'est qu'elles n'ont rien de flamand. Ce n'est pas un fruit du terroir. Il y a dans ce saint Jean, surtout dans cette Vierge, une noblesse, une grâce, une distinction, une suavité presque idéale, dont les beautés flamandes, même les plus parfaites, n'ont jamais dû donner l'idée. Nous verrons tout à l'heure dans le petit musée de Bruges la véritable Vierge du pays, la madone opulente et bourgeoise, chef-d'œuvre de Jean van Eyck, et de lui seul, car la date est 1436, dix ans après la mort d'Hubert. Cette madone est peinte encore plus savamment que la Vierge de Saint-Bavon : la touche est plus moelleuse, le modelé plus fin; mais quelle santé, quel embonpoint! quelle robuste ménagère! N'est-il pas évident que l'auteur de cette Vierge-là n'a pas fait celle que j'ai devant les yeux, et que c'est bien à Hubert qu'appartient celle-ci? Je la compare dans ma pensée aux Vierges italiennes du même siècle : ni les Boticcelli, ni les Lippi, ni même les Ghirlandaïo, n'ont donné à la mère de Dieu une piété si douce, une expression si noblement modeste. Et tous ces maîtres, notez bien, étaient à peine enfans, et Fra Angelico lui-même était encore novice, ou tout au plus profès à San-Marco, lorsqu'en 1426 Hubert mourait à Gand. Ce n'était donc pas en Italie qu'il avait pris ses modèles, ce n'était pas même à Cologne, car, tout en respectant jusqu'à son dernier jour ses souvenirs de jeunesse, à quelle distance de ses maîtres n'était-il pas déjà! Où trouver un morceau comparable à ces trois figures dans l'école entière de Cologne? N'oublions pas enfin qu'il y

avait chez Hubert un esprit inventif en même temps que fidèle aux nobles traditions de l'art, et que sa part est, dit-on, la plus grande dans la célèbre découverte dont son frère a presque seul l'honneur, parce qu'il l'a pratiquée et popularisée plus longtemps : la découverte, disons mieux, le perfectionnement de la peinture à l'huile. N'est-ce donc pas justice de s'arrêter avec un peu de complaisance devant celui de ces deux frères que la postérité a traité le moins bien? Et pourtant gardons-nous de ne rien dire de l'autre : la renommée n'a presque jamais tort. Si Jean nous laisse voir des goûts moins élevés, moins de style et de poésie peut-être, s'il descend d'un degré dans l'échelle de l'art, il est plus fécond que son frère; il possède les dons que la postérité prise avant tous les autres : il est original et créateur. N'eût-il fait que ce soubassement des peintures de Saint-Bavon, il faudrait encore le compter pour un des plus hâtifs et des plus puissans artistes des temps modernes.

Ici la scène change : non-seulement nous quittons le ciel, mais je n'aperçois plus ni Cologne ni Venise; je suis à Bruges, à Gand, en pleine Flandre. Regardez ces visages, quelle vérité! quelle étude de mœurs! quelle comédie de caractères! Comme le trait individuel de chaque personnage est admirablement marqué! Toute l'école hollandaise et flamande n'est-elle pas dans ces trois cents figures? Ce goût de vérité, d'imitation, de portrait, ces instincts réalistes, pour parler la langue d'aujourd'hui, ils étaient donc déjà bien forts chez ce jeune homme, pour qu'échappé de la veille à la tutelle de son frère, il les laissât percer dans ce sujet mystique, dans cette scène de piété? Voilà sans doute, au milieu de ces groupes, de nobles et austères figures, de vraies figures de saints; mais comme elles sont entremêlées de figures plus mondaines, et surtout mieux nourries! Cette rotondité flamande qui, deux siècles plus tard, fournira tant de joyeux modèles aux van Eyck sécularisés, elle est là devant l'Agneau sans tache et jusqu'au pied de son autel. Jean ne peut s'empêcher de voir et de traduire le côté grotesque et risible de la nature humaine; dans les rangs mêmes de ses prophètes, de ses docteurs, de ses apôtres, il glisse des visages d'une telle bonhomie et d'un si franc comique, qu'il provoque à sourire même en ce voisinage d'ascétisme et de mysticité. Teniers n'a qu'à venir au monde, il trouvera sa tâche faite. Son esprit est déjà sur la toile, tempéré seulement et comme contenu par la gravité du sujet et par la fermeté concise de la touche.

Et que dire maintenant de la composition? On sait déjà quel étonnant mélange d'ordre et de mouvement règne dans cette foule. Ne regardez que les plans inférieurs, les deux ou trois premiers rangs de figures, c'est la perfection même. Je défie l'art moderne et ses plus nobles représentans d'imaginer une action mieux conçue, des

mouvemens plus justes, des poses plus naturelles, de plus heureux enlacemens, et tout cela paré de la couleur la plus harmonieuse et la plus magistrale. M. Ingres, dans ses meilleurs jours, ne saurait pas mieux peindre, ni Poussin mieux composer. Où donc est le point faible, car tout chef-d'œuvre a le sien, surtout un chef-d'œuvre archaïque, exposé par son âge à tant de défaillances? Il est ici aux arrière-plans : un certain reste des influences et des routines du moyen âge s'y laisse apercevoir. Le public n'était pas alors aussi complaisant pour les peintres qu'il l'est devenu depuis. Il ne se prêtait pas aux mystères et aux sous-entendus de la perspective aérienne. Même au fond d'un tableau, il lui fallait une image précise des objets imités. Ces teintes vaporeuses, ces traits vagues et indéterminés, tous ces *je ne sais quoi* qui pour nous expriment les lointains mieux encore que la décroissance des lignes, auraient semblé en ce temps-là une impertinence d'artiste. Le peintre était tenu de représenter les choses avec un soin égal, quel qu'en fût l'éloignement, et de les faire voir, non telles qu'elles apparaissent à distance, mais telles qu'elles sont réellement. De là, dans les tableaux de cette époque, ce luxe de détails qui va se prolongeant jusqu'au plus extrême horizon, et qui détruit du même coup l'illusion et la vérité : genre de faute que le moindre écolier saurait éviter aujourd'hui, et dont van Eyck ne pouvait se défendre. Il ne se complaît pas dans l'ornière comme la plupart de ses contemporains; mais il n'essaie pas d'en sortir. On l'y sent retenu, et par les habitudes de son public, et par sa propre dextérité, par la finesse de son pinceau. Il veut tout rendre, tout exprimer; plus les objets s'éloignent, plus il les étudie. Aux premiers plans, il est artiste : il compose, il dessine en peintre; aux derniers, il devient géographe; c'est à vol d'oiseau qu'il dessine, s'attachant à nous faire pénétrer jusque dans l'intérieur de ses groupes, c'est-à-dire à nous montrer des choses qui sont dans la nature tout à fait invisibles ou partiellement éclipsées.

Malgré ces invraisemblances, ces fautes d'harmonie, ces infractions de perspective, l'œuvre de Jean van Eyck s'empare du spectateur, le charme, le saisit, sans lui laisser le temps de consulter sa date. Ce n'est qu'à la réflexion que l'archaïsme se laisse voir; tout d'abord c'est l'art seul qui paraît. La vérité des premiers plans, l'éclatant relief de l'ensemble dominent tout le reste. Et que serait-ce donc si l'œuvre était complète, si nous l'avions tout entière sous les yeux! car, j'oublie de le dire, Gand n'en possède qu'une partie, la meilleure, il est vrai, puisque c'est le cœur même du sujet, le centre de la composition, mais à ce centre se rattachaient deux ailes, et les ailes n'y sont plus! Depuis quand? On ne le croira pas, cette mutilation n'a pas un demi-siècle; elle date de 1815.

L'œuvre dans son entier, telle que l'avaient conçue les deux frères

pour la chapelle de la famille de Vydt et telle que Jean l'acheva, se composait de douze pièces. C'était d'abord le grand panneau carré et les trois longs panneaux arrondis par le haut qui sont encore à Gand, formant, comme aujourd'hui, retable au-dessus de l'autel; puis deux volets, chacun en quatre feuilles et peints, selon l'usage, en dehors aussi bien qu'en dedans. Ces volets, ou plutôt ces huit feuilles, avaient la même forme et la même surface que les quatre panneaux qu'ils devaient recouvrir: d'où il suit que lorsqu'ils étaient fermés, la superficie de peinture était encore égale à ce qu'elle est aujourd'hui, et qu'elle devenait double lorsqu'ils étaient ouverts. Ce grand retable ainsi monté, avec ses douze pièces au complet, ses volets bien fixés sur charnières, fut porté à Paris sous le premier empire et exposé dans le musée du Louvre. Qu'il n'y soit pas resté, que la guerre nous ait pris ce que nous avait donné la guerre, ce n'est pas là ce qui m'étonne; mais au moins fallait-il qu'en le revendiquant, on mît à le garder autant d'ardeur qu'à le reprendre, et que ceux qui nous l'enlevaient se donnassent la peine de n'en pas perdre en route la moitié. Comprend-on qu'à son retour à Gand l'*Agneau* n'avait plus ses volets? Qu'étaient-ils devenus? Personne n'en prit souci, sauf un célèbre expert et marchand de tableaux qui, un beau jour, vers 1818, se trouva les avoir vendus à un Anglais, M. Solly, moyennant 100,000 francs. Jugez du flegme des Gantois! ils laissèrent consommer le marché sans dire un mot, et quinze ou vingt ans plus tard gardèrent, je crois, même silence, lorsqu'à son tour M. Solly, au prix de 410,000 francs, revendit ces volets au musée de Berlin (1).

C'est donc Berlin qui possède aujourd'hui ce que Gand s'est ainsi laissé prendre. Une fois dérobées, mieux valait à coup sûr que ces nobles reliques entrassent dans un dépôt public, à l'abri de nouveaux brocanteurs : elles ne seront, j'espère, ni vendues, ni détruites, ni même divisées; mais si bien qu'elles soient à Berlin, c'est à Gand que je les voudrais voir. Pour un tableau moderne, le dommage est déjà grand de n'avoir pas de cadre; il est autrement grave pour un tableau du XVe siècle de perdre ses volets. Le cadre n'est qu'un moyen d'isoler l'œuvre du peintre, les volets font corps avec elle, ils la prolongent et la développent, à peu près comme les coulisses de nos théâtres complètent les toiles de fond. Restituez ces volets, et aussitôt quelle différence! Comme l'ardeur de cette

(1) Les deux volets ne sont pas tout entiers au musée de Berlin. Des huit panneaux dont ils se composaient, deux sont retournés à Gand, je ne sais comment. Ils représentent Adam et Ève. Ces deux figures sont cachées au public, faute d'être assez vêtues; on les garde sous clé dans la sacristie, scrupule un peu tardif, puisqu'il n'est né qu'après plus de trois siècles. Rien n'est d'ailleurs plus chaste en général que les nudités archaïques.

foule devient plus manifeste! A droite, à gauche, de tous côtés, la voilà qui déborde; derrière les groupes du tableau j'en vois d'autres accourir et puis d'autres encore, à pied, à cheval, par de rudes chemins, à travers les ravins, les forêts, les montagnes. Tel est le spectacle qu'avaient combiné les deux peintres. C'en est fait, on ne le verra plus. Ce qu'ils avaient uni est maintenant divisé, et à toujours probablement : séparation fatale pour le tableau lui-même, bien plus encore pour les volets, qui par eux seuls n'ont plus de raison d'être.

Aussi le savant directeur de la galerie de Berlin a-t-il voulu leur rendre, au moins en simulacre, leur destination première. Au lieu de les placer séparément comme autant de tableaux, il les a réunis des deux côtés d'un retable construit exprès pour eux. Ainsi groupés, tous ces panneaux se font valoir les uns les autres : d'un coup d'œil on les embrasse tous, on en suit l'enchaînement, on comprend l'action de tous ces personnages, on marche avec ces pèlerins, avec ces cavaliers; mais le but où ils tendent, le centre du retable, n'est par malheur qu'une copie : œuvre habile cependant et des plus respectables, puisqu'elle a près de trois cents ans. Elle est de la main même de Michel Coxcie, faite, dit-on, par ordre de Philippe II et portée à Madrid, d'où je ne sais quel hasard l'a conduite à Berlin. Son principal mérite est dans cette *patine*, dans cet aspect d'ancienneté qui ne s'acquiert qu'avec le temps. C'est par là seulement qu'elle est en harmonie avec ces majestueux volets; mais son caractère de copie, cet indélébile cachet du travail sans inspiration, le temps ne peut pas l'effacer. Ce n'est pas la photographie seule qui semble pétrifier la vie en la reproduisant : les copies de main d'homme en font toutes autant, à des degrés divers, et ne donnent pas en échange ces miracles d'exactitude que la photographie révèle quelquefois. Pour moi, le travail de Michel Coxcie ne ressemble pas plus à l'œuvre de van Eyck qu'un clair de lune aux rayons du soleil. C'est terne, sans vigueur, la touche est hésitante. Aussi l'effet de ce retable, moitié vrai, moitié faux, n'est-il pas complétement heureux : c'est une idée plus ingénieuse que vraiment profitable, même aux volets de van Eyck, car s'ils font pâlir la copie, la copie à son tour, par cette pâleur même, semble les accuser d'un peu trop d'énergie et presque de dureté.

Voilà pourquoi je disais tout à l'heure qu'on ne pouvait, même à Berlin, vraiment connaître les van Eyck : c'est donc à Saint-Bavon, c'est à Gand qu'il vous les faut chercher; je devrais ajouter à Bruges, et m'arrêter devant cette éclatante Vierge, si riche, si prospère, si Flamande, dont j'ai déjà dit un mot, devant ce vieux van der Poelen, ce chanoine replet, le donateur du tableau, à genoux, en prière au pied du trône de Marie, entre saint George et saint Donat, ses deux patrons, l'un cuirassé de pied en cap, l'autre en habits sacer-

dotaux. Quelle étonnante étude! quel prodigieux rendu! Le plus patient des Hollandais et le plus chaud des Vénitiens parviendront-ils jamais à faire ainsi luire une armure et briller l'or et les rubis? Tout n'est-il pas vivant chez ce vieux donateur, depuis son bréviaire, ses gants et ses lunettes jusqu'aux plis, jusqu'aux rides de sa carnation fatiguée? Le peintre de l'*Agneau* s'est ici surpassé lui-même dans l'art du relief, dans l'imitation des détails de la vie. C'est bien là son chef-d'œuvre, l'effort suprême de son talent; d'où vient donc que dans mon souvenir ce merveilleux tableau s'efface malgré moi devant une peinture plus calme et plus modeste que je vois à deux pas de là? D'où vient que ce nom de Bruges m'apporte une autre idée que la gloire des van Eyck, que cette vieille ville me semble consacrée au culte, à la mémoire, non pas de Jean qui l'habita presque toute sa vie, que bien des fois encore on nomme *Jean de Bruges*, mais d'un autre homme, d'un étranger peut-être, d'un simple voyageur traversant la cité, d'un artiste mystérieux, ignoré dans l'Europe entière il y a moins de trente ans, ou connu tout au plus de cinq ou six personnes, d'un peintre dont la naissance est un problème, l'histoire une légende, et le nom lui-même une énigme?

Pour moi, je l'appelle Hemling, tout en reconnaissant qu'il y a de savantes raisons d'adopter une autre orthographe. Est-ce une M, est-ce une H qui commence ce nom? Les M du XV[e] siècle ont-elles en Flandre, comme on le dit, comme on en cite des exemples, la même forme que les H? Il y a là tout un débat de paléographie où je ne veux pas m'engager (1); jusqu'à plus ample informé, je dis Hemling par habitude. Aussi bien ce n'est pas le nom, c'est l'homme, c'est son œuvre qu'il nous importe de connaître, et que j'ai hâte d'aborder.

Mais d'abord un mot sur la légende. Que l'artiste s'appelle Hemling, Memling, ou même Hemmelinck, qu'il soit de Flandre ou d'Allemagne, les tableaux qu'il a laissés à Bruges, et, tout à l'heure nous le verrons, il n'en est presque point ailleurs, ces tableaux, à l'exception d'un seul, sont tous dans un hôpital. Pourquoi? C'est là

(1) Je pourrais cependant soumettre une objection assez sérieuse, ce me semble, à ceux qui tranchent aujourd'hui cette question alphabétique au détriment de l'H et en faveur de l'M. A les en croire, la lettre initiale de la signature du peintre, dont la forme équivoque est la cause du débat, se trouve employée comme M majuscule dans plusieurs documens anciens, notamment dans un registre indicatif des biens de l'hôpital Saint-Jean en 1466, et *jamais*, ajoutent-ils, *cette même lettre n'est employée comme un H.* (*Notice des Tableaux du Musée impérial*, p. 151). C'est cette dernière assertion que je me permets de contester, et cela sur la foi du meilleur des témoins dans la cause, c'est-à-dire des inscriptions elles-mêmes sur lesquelles on argumente, inscriptions tracées sur les cadres des deux triptyques de Bruges, et dont personne ne conteste l'authenticité. Dans ces deux inscriptions, le mot HEMLING est précédé de ceux-ci : OPVS JOHANIS, et l'H dans le mot Johanis est identiquement de même forme que la première lettre

ce qu'à défaut de preuves, la tradition se charge d'expliquer. En l'année 1477, trente-deux ans après la mort du dernier van Eyck et peu de jours après la bataille de Nancy, un soldat de Charles le Téméraire entrait blessé à l'hôpital Saint-Jean de Bruges. La guérison se fit attendre, et pendant les ennuis de la convalescence, le patient, se souvenant qu'il était peintre, demanda des pinceaux. Les sœurs hospitalières tombèrent en extase devant l'œuvre de leur malade. On le choya, on l'adopta dans la maison; il y passa plusieurs années, et par reconnaissance, lorsqu'il quitta ces bonnes sœurs, il leur donna ses tableaux.

Est-ce une histoire, est-ce un roman? Le récit, quel qu'il soit, n'a rien d'invraisemblable. Qu'on songe à la splendeur de Bruges, alors la reine de la Flandre, à l'éclat qu'avait pris son école de peinture, où depuis les van Eyck on voyait accourir, aux dépens de Cologne, toute la jeunesse du nord; que dans cette ruche d'artistes le plus habile n'ait pas été le plus heureux; que malgré son talent, par dégoût, par dépit, par inconduite ou par caprice, il ait voulu se faire soldat ou le soit devenu à son corps défendant, de par les recruteurs du duc de Flandre et de Bourgogne, il n'y a rien là de très extraordinaire. Un grand peintre caché sous la cuirasse et sous le hoqueton se révélant dans une salle d'infirmerie, c'est après tout une plausible explication du trésor de peinture enfoui dans cet hôpital.

Ce qu'il y a de certain, c'est que le trésor existe, qu'il est là depuis bientôt quatre cents ans, et que jamais il n'est sorti de ces silencieuses murailles. Ni les commissaires de notre république, ni les préfets de notre empire, lorsqu'ils faisaient leur moisson de chefs-d'œuvre, n'ont su découvrir ceux-là. Qui leur en eût parlé? L'ancienneté de ces peintures était leur première garantie; on professait alors un si parfait dédain pour ce qu'on appelait les productions de l'art à son enfance! Si l'*Agneau* de van Eyck n'avait pu être soustrait au périlleux honneur du voyage à Paris, c'est qu'il trônait dans une cathédrale, au milieu des cierges et de l'encens, qu'il était

du mot Hemling, d'où il suit que si, comme on le prétend, nous devons lire *Memling*, il nous faudrait par la même raison lire *Jomanis*, ce qui est évidemment impossible. Dira-t-on que la lettre qui est un H dans le mot Johanis devient un M dans le mot Hemling, parce que dans celui-ci elle est *majuscule* et que dans l'autre elle ne l'est pas? Je demanderais alors quels sont les alphabets, même les plus barbares, qui se permettent de telles amphibologies. Que dans un même mot la même lettre affecte deux formes différentes par la raison que l'une des deux est majuscule, cela se conçoit; mais que cette majuscule devienne dans un mot voisin une tout autre lettre, c'est quelque chose de si étrange qu'il faudrait, pour y croire, des preuves qu'on ne donne pas. Ce qui est certain au contraire malgré l'assertion déjà citée plus haut, c'est que la lettre initiale du mot Hemling, telle qu'elle est figurée dans les deux inscriptions de Bruges, était au xve siècle employée comme un H, témoin le mot Johanis.

l'orgueil de sa ville. C'est presque à titre de relique qu'on l'avait enlevé, tandis que notre pauvre hospice a si chétive apparence, ses murs de briques sont si simples et sa porte est si basse, que l'idée ne vint pas d'y heurter. Aussi les tableaux d'Hemling ont encore leurs volets.

Cette complète obscurité, qui fut alors leur sauvegarde, on ne peut la comprendre aujourd'hui. Comment croire, quand on voit ces peintures, qu'on les ait oubliées un seul jour? Ces sortes d'apathies publiques qui peu à peu suppriment le souvenir d'un chef-d'œuvre sans qu'on sache comment ne sont pourtant pas sans exemple, témoin l'histoire du *Cenacolo* de Florence. Seulement ce n'est pas sous la suie qu'on a découvert ces tryptiques comme la fresque de Raphaël : il y a même lieu de croire qu'ils ont toujours été conservés avec soin; mais sans les négliger on les laissait dans l'ombre. Je n'exagère rien en disant qu'il y a trente ans encore, un étranger, un curieux passant à Bruges une journée n'avait aucune chance de rencontrer quelqu'un qui lui donnât conseil de visiter l'hôpital, et que si par hasard il entendait parler d'une certaine châsse admirablement peinte et dévotement conservée dans ce lieu, essayer de la voir était du temps perdu, car il trouvait les portes closes. Je me souviens des peines que dut prendre pour me les faire ouvrir, il y a tout justement un peu plus de trente ans, en 1829, un habitant de Bruges, ministre actuel du roi des Belges, et qui déjà, quoique bien jeune encore, était en crédit dans la ville par sa famille, sans parler même de son esprit. M. van Praet, dès le premier guichet, fut contraint de parlementer. La châsse était dans la chapelle; à peine la pouvait-on voir, et d'un côté seulement. Quant aux tableaux, placés dans un ancien parloir, ce fut toute une affaire que d'en trouver la clé; notre insolite curiosité avait porté le trouble dans la paix de cette maison.

Quel contraste aujourd'hui! La porte est tout ouverte; on vous attend; vous faites partie du contingent de visiteurs que chaque journée doit fournir. Ne craignez plus qu'on vous laisse partir sans vous parler d'Hemling : tout Bruges le connaît maintenant: c'est le nom populaire, le premier nom que vous diront ces guides qui vous guettent au sortir du wagon. Ces odieux persécuteurs, en vous promenant par la ville, vous feront encore voir, comme autrefois, et le beffroi, ce campanile incomparable, le plus hardi, le plus fier des clochers, et le tombeau de Marie de Bourgogne, et la chapelle du Saint-Sang, et la maison de ville, et la grande cheminée, sans compter tant de groupes de maisons pittoresques que vous rencontrerez çà et là dans ces rues, dans ces places si vastes et si désertes; mais tout cela pour eux est comme suranné : ce qui est maintenant la nouveauté de Bruges, c'est l'hôpital Saint-Jean. Que dis-je, l'hô-

pital? Il faut dire le musée : voyez plutôt ce gardien en permanence et l'album obligé pour inscrire votre nom. Dans ce lieu, naguère si maussade aux artistes, où les médecins étaient seuls bien venus, il n'est plus question de malades, c'est de peinture qu'il s'agit. Tout pour les visiteurs. La châsse n'est plus dans l'église, elle est là au milieu de la salle. Tournant sur un pivot, on peut la voir dans tous les sens. A côté des tableaux, des deux triptyques et du diptyque, voilà des photographies qui, plus ou moins bien, les rappellent; on vous les offre, on vous les vend. Rien n'y manque. La salle seule n'est pas changée : c'est toujours notre vieux parloir, et pour ma part je n'en voudrais pas d'autre; mais bientôt, j'en ai peur, la salle aura son tour : les maçons ont envahi l'hospice, les cours sont pleines de matériaux. Encore un peu, et nous verrons Hemling logé dans quelque petit palais.

D'où viennent ces métamorphoses? Est-ce un caprice de la mode, un engouement de moyen âge factice et passager? Non; la lumière s'est faite, et voilà tout. La gloire n'a pas été prompte pour le pauvre soldat blessé; mais une fois venue, elle devait aller vite et grandir en marchant. Ce n'est pas en effet à quelques raffinés que cette peinture s'adresse. Son moindre prix est dans sa rareté. Il n'y a là ni tour de force ni précocité merveilleuse; ce n'est pas, en un mot, de la curiosité, c'est de l'art, de l'art profond, de l'art durable, bien que portant encore des traces d'archaïsme et de naïveté. Je dis mieux : si vous ne tenez compte que du maniement du pinceau, de la pratique matérielle, rien ne vous avertit que trente ans ont passé entre Hemling et les deux van Eyck : il n'y a pas de progrès sensible; on pourrait presque dire qu'il y a moins de métier. Est-ce l'effet d'un parti-pris, d'une sorte d'obstination à ne pas peindre à l'huile, à ne pas adopter l'innovation des van Eyck, à se distinguer d'eux par une fidélité systématique aux anciens procédés de l'école de Cologne? Cette thèse a été soutenue : je n'oserais prononcer. Les chimistes eux-mêmes hésitent, comme on sait, à distinguer dans un ancien tableau, seulement à la vue, dans quelle espèce de liquide les couleurs ont été préparées. Plus on regarde de près ces peintures de l'hôpital Saint-Jean, surtout la châsse de sainte Ursule, le joyau le plus fin, sinon le plus précieux, de l'œuvre d'Hemling, plus on est tenté de croire qu'il y a là quelque chose de plus que la détrempe. Je laisse juger les experts; mais en admettant même qu'Hemling ne se soit pas volontairement privé des ressources de la peinture à l'huile, il n'en est pas moins vrai que sa touche a l'aspect moins moderne que celle de Jean van Eyck, qu'il empâte moins son modelé, surtout dans les carnations, et procède par petites hachures apparentes tout à fait analogues au travail de la miniature sur le vélin des manuscrits. Ainsi, dans l'ordre

technique, point de progrès, et même, si l'on veut, des penchans rétrogrades; dans l'ordre moral au contraire, dans la sphère du sentiment et de la pensée, progrès immense, progrès dont j'ose à peine indiquer la mesure. Hemling est un de ces artistes qui sont de tous les siècles. Son temps ne lui impose qu'une enveloppe transparente qui laisse percer son âme. Sous un autre costume, c'est l'âme de Le Sueur : même famille et même sang. Comme le peintre de *Saint Bruno,* l'auteur des triptyques de Bruges connaît à fond tous les mystères des cœurs que la grâce a touchés. Sur les visages de ses saints, on lit ces joies du ciel et ces tristesses de la terre dont nous verrons aussi l'ineffable mélange dans les regards de nos chartreux. C'est la même onction, la même humilité, je ne sais quoi de chaste, de modeste et de tendre. Aussi quel ami que ce peintre! comme son souvenir vous charme et vous nourrit! quelles douces pensées il entretient en vous! comme il vous initie à la puissance de son art! Pour moi, je ne sais rien qui m'ait déterminé plus vivement dans ma jeunesse à tenter de comprendre le langage des arts que ma première visite à l'hôpital de Bruges. J'aimais la psychologie, je la croyais ma vocation; j'appris là qu'on en pouvait faire devant l'œuvre d'autrui d'une façon plus attrayante qu'au dedans de soi-même; j'entrevis les perspectives infinies qu'un peintre peut ouvrir, tout ce qu'il sait dire de l'âme humaine et du monde idéal. D'autres ont eu sans doute, en parlant ce langage, de plus parfaits accens: dans la famille des grands peintres, il est des génies plus complets, plus sublimes, il en est de plus souples et de plus gracieux; mais des révélateurs plus vrais et plus directs de l'intérieur des âmes, je n'en ai guère trouvé.

Mon but n'est pas de décrire ces tableaux. Bien que trop peu nombreux, s'il me fallait montrer figure par figure tout ce qu'ils me semblent exprimer, le lecteur ne me suivrait pas : j'aime mieux l'engager à les voir; mais je voudrais au moins en indiquer ici les divers caractères, car s'ils sont tous de même main, et presque de même date, il s'en faut qu'ils se ressemblent tous.

Et d'abord rien n'est plus différent que la célèbre châsse et le grand tableau à volets, qui fait face à la porte d'entrée. C'est d'un côté ce qu'on nomme aujourd'hui de la peinture d'histoire, de l'autre c'est de la miniature. Sans doute il y a des trésors d'esprit dans ces scènes microscopiques qui décorent les parois du précieux reliquaire, sorte d'église en bois doré qui n'a guère que trois pieds de haut. Le sujet est heureux; c'est le pèlerinage et le martyre de sainte Ursule et de ses compagnes. On suit le charmant cortége de tous ces blonds visages depuis la côte d'Angleterre jusqu'à la ville éternelle. Les détails de la navigation du Rhin, le passage à Cologne et à Bâle, la bénédiction du saint père sous les remparts de Rome,

puis au retour Ursule et ses compagnes percées de flèches par de cruels soldats, tout cela est rendu avec une adresse incroyable; mais ne vous semble-t-il pas que le fini des détails, l'éclat du coloris, la délicatesse de la touche, sont le but principal de l'artiste? N'y a-t-il pas dans ces figures plus de finesse que de sentiment? Les expressions sont gracieuses, jamais profondes. C'est une merveille dans son genre, mais dans un genre limité, et de même ordre à peu près que certaines peintures dont les beaux missels de ce temps sont souvent enrichis; chefs-d'œuvre de patience, plus voisins de la bijouterie que de l'art véritable.

Dans le grand triptyque au contraire, tout est sérieux, tout est senti. On dirait qu'en se rapprochant des proportions de la nature, le peintre agrandit aussi l'échelle de ses pensées et poursuit un plus noble but. Il songe à autre chose qu'à nous séduire les yeux ; il veut nous toucher, nous convaincre. Ces figures, au moins six fois plus grandes que celles de la châsse, n'ont pas le même charme, mais elles parlent bien mieux. Ce n'est plus de la calligraphie et comme un badinage de pinceau; point de manière, rien de banal, rien de conventionnel : autant de portraits que de têtes, et des portraits où respire un certain idéal, bien qu'on les sente étudiés sur nature. Le sujet du panneau principal est le mariage de sainte Catherine, la mystique légende que tant de peintres ont traduite chacun à sa façon. Ici l'ordonnance est austère et le ton solennel comme les arceaux gothiques sous lesquels nous sommes introduits. La sainte, qui reçoit l'anneau de la main du divin enfant, est à genoux devant lui, au pied du riche dais sous lequel sa mère est assise. En face d'elle est sainte Barbe, qui tient un missel à la main et semble lire à haute voix. Toutes deux sont vêtues comme les grandes dames de la cour de Bourgogne. Des deux côtés du dais, deux anges aux ailes déployées sont les témoins du mariage, et derrière eux, debout, en méditation respectueuse devant le mystère qu'ils contemplent, deux nobles figures de saints, les deux saints Jean, patrons de l'hôpital et du peintre lui-même. Sur la face intérieure des volets, encore les deux saints Jean : l'évangéliste d'un côté, dans l'île de Pathmos; de l'autre, le précurseur mis à mort; à l'extérieur enfin, des figures peintes plus librement, avec moins de recherche, mais peut-être plus vraies et plus nobles encore, deux frères de l'hôpital, à genoux, en prière, sous l'assistance de leurs patrons, saint Jacques et saint Antoine; puis, vis-à-vis, deux sœurs hospitalières, agenouillées aussi et protégées par sainte Claire et sainte Agnès, deux têtes admirables dont je renonce à décrire l'ineffable expression.

Pour moi, c'est dans cette grande page et dans deux autres compositions où les figures sont à peu près de même taille, et dont bientôt je vais parler, qu'Hemling m'apparaît sous son aspect le plus

puissant et le plus original. Je reconnais que le petit triptyque, de dimension moyenne, représentant l'*Adoration des Mages*, est une œuvre plus achevée, plus harmonieuse, et que de très bons juges lui peuvent donner la palme. Les dissonances y sont plus rares, la raideur archaïque s'y laisse moins sentir: la touche en est plus fine et plus égale; on dirait la limpidité d'un Metzu ou d'un Gérard Dow; seulement les figures sont encore trop petites pour se prêter à cette étude approfondie des caractères qui fait d'Hemling un peintre à part au milieu de ses contemporains. Dans ces petites têtes, il y a sans doute un charme extrême : j'admets qu'elles sont d'un style déjà plus franc et plus individuel que les figures de la châsse; mais, comparées à celles du grand triptyque, elles manquent de cachet et de distinction. Si d'abord on se passionne pour l'*Adoration des Mages*, parce qu'elle est plus irréprochable, on ne veut plus quitter le *Mariage de sainte Catherine* quand une fois on y revient; on s'y attache, on s'en pénètre; sans cesse on y découvre quelque chose de plus. C'est une de ces symphonies qui semblent plus nouvelles à mesure que l'oreille les entend plus souvent.

Il est pourtant à Bruges une autre œuvre d'Hemling que je préfère encore à celle-ci. J'en aime la couleur autant que la pensée; elle est claire, argentine et chaude en même temps. Le faire en est moelleux, bien que ferme et précis. C'est encore une étude de haute psychologie dans un délicieux tableau. Les figures, sans être des plus grandes, sont d'une proportion qui permet de tout exprimer. C'est un triptyque aussi. Le sujet du panneau central est le divin baptême dans les eaux du Jourdain. Pas l'ombre de couleur locale, je n'ai pas besoin de le dire. Le Jourdain coule dans de vertes prairies, de vraies prairies flamandes; il est limpide et profond. La tête du Sauveur, son corps surtout laissent à désirer. Le nu est toujours l'écueil de la peinture de ce temps, surtout dans les pays du nord. La tête, sauf qu'elle n'est pas divine, ne manque cependant pas de beauté; mais le saint Jean, quelle sublime figure! quelle sainte humilité! quelle austère componction dans ces traits amaigris! quel regard soumis et prophétique! Puis, vers le premier plan, voyez cet ange qui vous tourne le dos, à genoux sur le bord du fleuve, préparant le précieux tissu qui tout à l'heure, au sortir des eaux, va couvrir le corps du Sauveur. Avec quelle attention, quel respect, quelle joie il accomplit son ministère! Comme il contemple le divin baptisé! comme il l'adore! quelle foi et quel amour! Cet ange est une des belles figures qui aient jamais été peintes. Sa tête, sa chevelure, le riche vêtement, la chape pontificale qui couvre ses épaules, tout est exécuté avec une hardiesse et une perfection que Jean van Eyck lui-même a rarement égalées. Et maintenant regardez les volets, votre admiration va peut-être s'accroître : vous n'y trouvez pourtant

que de simples portraits, un père et son fils d'un côté, une mère de l'autre avec ses quatre filles; mais ces figures agenouillées sont disposées avec tant d'art dans un fond de paysage qui va se rattachant aux rives du Jourdain, elles encadrent si bien la scène principale en même temps que par leur ferveur elles y sont comme associées, ces jeunes filles ont des regards si limpides et si modestes, leur mère les recommande à Dieu de si bon cœur, le père est si loyal et le fils si honnête, ils sont tous à la fois si pleins de vie et si bien vus sous leur plus noble aspect, que cette simple scène de famille s'élève à la hauteur d'un poétique tableau. Il n'y a pas jusqu'aux arbres, aux rochers, aux gazons qui ont aussi ce double caractère de vérité et de noblesse. Il faut recommander aux peintres de paysage l'étude de ces volets : ils ont tous des leçons à y prendre, aussi bien ceux qui veulent reproduire tous les accidens du feuillage et tombent dans la découpure que ceux qui, barbouillant leurs arbres, font de la mousse au lieu de feuilles. Ils apprendront de ce vieux maître que, pour tout rendre, il faut savoir choisir. Que manque-t-il à ces grands hêtres s'élevant en bouquet dans cette gorge de rochers? Quel détail, quel brin d'herbe le peintre a-t-il oublié? Et cependant quelle harmonie! Le grand Ruysdaël et Hobbema lui-même, ce merveilleux faiseur de feuilles, ont-ils mieux compris la nature? Qu'ont-ils fait de plus vrai, de plus mystérieux, de plus rêveur que cet intérieur de forêt?

Ce n'est pas à l'hôpital Saint-Jean qu'il faudra chercher ce chef-d'œuvre : je crois l'avoir déjà dit, c'est au musée ou, pour mieux dire, dans le local modeste où se tient à Bruges l'académie de dessin. C'est là que tout à l'heure nous avons déjà vu la *Vierge au vieux Chanoine* de Jean van Eyck (1). Les deux tableaux sont dans la même salle, suspendus à la même muraille; on veut que nous les comparions. Il y en a d'autres alentour qui peut-être sont bons; on ne saurait le dire, tant on est peu tenté de leur donner la moindre part du temps dont on dispose. Tout semble médiocrité en regard de telles œuvres. Ne songez qu'à les comparer : ce parallèle en dit plus que toutes les théories sur la question du réalisme et du spiritualisme dans l'art. Voilà deux hommes qui sont tous les deux coloristes; tous deux, à des nuances près, portent dans la peinture la même exactitude, le même soin, la même conscience; ils imitent tous deux, et du plus près qu'ils peuvent, en traits aussi précis, tous les détails de la nature : d'où vient donc que je remarque entre eux un si profond contraste? Ils sont aux antipodes

(1) Il existe au musée d'Anvers (dans la collection van Ertborn) une reproduction de ce tableau qui a la prétention d'être l'original. Je crois la prétention mal fondée. Pour moi, l'original est incontestablement à Bruges.

l'un de l'autre; la distance n'est pas plus grande de M. Ingres à M. Delacroix, chez lesquels tout diffère, crayon, pinceau, couleurs aussi bien que les yeux. Jean van Eyck n'éveille en nous que des idées terrestres, même quand il fait des saints; chez Hemling, tout nous enlève au ciel, lors même qu'il ne veut peindre que les choses de la terre. Ce ne sont donc pas les moyens matériels qui font la différence, c'est l'âme de l'artiste. Ne dites plus que la couleur, la peinture ferme et solide, n'appartiennent qu'aux réalistes, que c'est un monopole qu'on ne peut leur ravir : ils ne l'ont point; allez à Bruges, vous vous en convaincrez.

On doit comprendre maintenant comment ce nom d'Hemling, une fois sorti de l'hôpital Saint-Jean, ne devait pas rester longtemps obscur. Ce n'est pas seulement en Flandre, c'est dans toute l'Europe qu'il est aujourd'hui connu et vénéré. L'effet inévitable de ce brusque retour de fortune était de faire éclore non moins subitement une effrayante quantité de soi-disant Hemling. Partout on s'est hâté de baptiser ainsi les vieux tableaux flamands d'attribution douteuse. Il faut se défier, même à Bruges, de ces Hemling improvisés. Il en est à la cathédrale, il en est au musée, il en est même à l'hôpital, et par exemple on vous y montrera une petite *Descente de Croix* qui n'est pas sans mérite, mais apocryphe évidemment. Et quant à ce portrait en buste d'une femme coiffée du vieux bonnet flamand, quoique peint avec finesse et transparence, il y a tout à parier qu'Hemling n'en est pas l'auteur. Je crois pouvoir réduire à cinq les œuvres authentiques qu'il a laissées à Bruges. C'est d'abord le triptyque du musée, puis, à l'hôpital, la *Châsse de sainte Ursule*, le *Mariage de sainte Catherine*, l'*Adoration des Mages*, et deux petits panneaux, se repliant l'un sur l'autre, dont nous n'avons parlé jusqu'ici qu'en passant, et qui ne sont pas le moins intéressant morceau de cette admirable collection. Le côté droit de ce diptyque représente la sainte Vierge, et l'enfant Jésus dans ses bras. Sur le panneau de gauche, on voit le donateur en prières. Ce sont des figures à mi-corps, mais de même proportion que celles du grand triptyque. Les deux Vierges ont même pose, même costume, mêmes traits; c'est presque une répétition, ou tout au moins une même pensée. Quant au donateur, il n'est pas anonyme; nous avons et son âge et son nom : une inscription du temps l'atteste, il a vingt-trois ans et se nomme Martin van Newenhoven. Il appartient à une famille qui donna, dit-on, vers ce temps-là, des bourgmestres à la ville. Ce jeune homme est sérieux, ses traits sont énergiques et d'une individualité fortement accentuée. Rien de plus délicieux que les détails de son ameublement; il y a surtout des vitraux peints dont on ne peut détacher ses yeux; ce n'est ni sec ni minutieux, c'est de l'imitation vive, hardie, spirituelle, à la

façon de Pieter de Hooghe. Je ne sais si, comme facture et comme souplesse de pinceau, ce n'est pas dans ce diptyque que l'artiste est le plus passé maître. C'est aussi le dernier ouvrage que nous ayons de lui. Les deux triptyques de l'hôpital sont datés de 1479, la châsse de 1480 (1); on lit sur le diptyque : 1487.

Voilà le compte exact des richesses de Bruges; mais n'y a-t-il donc que là des Hemling véritables? Si jeune qu'il ait pu mourir, ce peintre, dans sa vie, n'aura-t-il fait que cinq tableaux? Je ne le prétends pas, et me garde de contester qu'on puisse ailleurs trouver de ses ouvrages; mais pour que ceux qu'on lui attribue aient vraiment droit à cet honneur, j'y veux trouver une sérieuse analogie avec ceux qui sont seuls authentiques, avec les Hemling de Bruges. Or, ne l'oublions pas, dans les tableaux de l'hôpital, nous avons reconnu deux genres bien différens. Les perfections qu'on admire dans la *Châsse* et même dans l'*Adoration des Mages*, vous pouvez, jusqu'à un certain point, en retrouver des traces chez d'autres miniaturistes de cette époque dont les noms nous sont inconnus. Cette finesse exquise de pinceau n'est pas un attribut d'Hemling assez particulier et assez exclusif pour que partout où on la rencontre, on se permette d'affirmer que l'ouvrage est de sa main, de même qu'elle lui est trop naturelle pour qu'on ait droit de soutenir qu'il ne vient pas de lui. Dans le champ de la miniature, la liberté des conjectures ne peut donc être limitée, de même qu'une certitude ne peut pas être établie. Ainsi je vois au Louvre deux charmans petits fragmens de triptyques, attribués à van Eyck quand ils appartenaient à Lucien Bonaparte, et achetés depuis comme œuvre d'Hemling à la vente du roi des Pays-Bas : qu'en puis-je dire? sinon que je regarde l'attribution nouvelle comme infiniment mieux fondée que la première, qu'il y a les meilleures raisons pour que ces deux figures, si sveltes, si rêveuses, d'un ton si argentin, et qui évidemment ne sont pas peintes à l'huile, n'appartiennent pas à van Eyck, qu'il y en a même d'excellentes pour supposer qu'Hemling en soit l'auteur; mais affirmer que lui seul le peut être, que de son temps personne n'aurait pu peindre ainsi, que dans l'école si nombreuse de Rogier van der Weyden, où, selon toute apparence, Hemling avait dû prendre ses premières leçons, il n'avait pas un seul émule qui nous ait pu laisser ces deux petits volets, qui l'oserait? Notre terme de comparaison, c'est-à-dire le *spécimen* des minia-

(1) Il parait résulter de recherches récemment faites dans les comptes de l'hôpital qu'en 1480 la châsse fut seulement commandée, mais qu'elle ne fut achevée qu'en 1486. L'exposition publique en fut même retardée jusqu'en 1489. La commande avait été faite par Adrien Reims, alors président de l'hôpital, et le peintre, entre 1480 et 1486, fit deux fois le voyage de Cologne dans l'intérêt de son travail. Il est aisé de reconnaître qu'il a dû étudier sur place la silhouette des monumens de Cologne.

tures d'Hemling que nous voyons à l'hôpital, n'a pas un caractère assez individuel pour nous tirer d'incertitude. Si au contraire je voyais quelque part des figures de demi-nature, cette proportion presque insolite à cette époque, et si dans le tableau où seraient ces figures je trouvais même touche, même modelé, mêmes expressions, même genre de composition que dans les grands triptyques de Bruges, alors, sans hésiter, je proclamerais l'auteur de ce nouveau chef-d'œuvre, n'y eût-il ni signature, ni tradition, ni aucun autre signe qui me le fît connaître, et dans ce cas l'affirmation me serait aussi facile que, dans l'autre, la réserve me semble obligatoire.

Or j'ai beau parcourir les principaux musées d'Europe et les plus riches cabinets, nulle part je n'aperçois ce frère de nos grands triptyques. Je ne le vois ni à Berlin, ni à Munich, ni dans aucune autre ville ou d'Allemagne ou de Flandre. Les Hemling qu'on me montre avec plus ou moins d'assurance sont tous des nains à côté de celui que je cherche. La taille, bien entendu, ne me suffirait pas pour établir une fraternité certaine; mais on comprend qu'en cette circonstance elle est un signe de parenté tout à fait nécessaire. Je suis bien loin de contester que sous ce nom d'Hemling il n'y ait dans quelques galeries de délicieux tableaux; mais tous ou à peu près sont de même famille que nos petits volets du Louvre, ou, s'il en est qui soient plus grands sans atteindre pourtant les proportions de la demi-nature, la manière dont ils sont peints, conçus et exécutés, le style, le dessin, la couleur, viennent détruire toute possibilité de les considérer comme de vrais Hemling. C'est ainsi qu'à Munich certains critiques, non moins éclairés qu'obligeans, voulant concilier les affirmations du *livret* avec leurs souvenirs de Bruges, en sont réduits à supposer qu'il aurait existé deux Hemling, de talent et de style tout à fait différens, à tel point que l'auteur des tableaux de Munich et le peintre de l'hôpital de Bruges n'auraient rien de commun que le nom. Ce que nous disons là des Hemling de Munich, il faut le dire aussi d'un tableau remarquable et plein de vraies beautés, mais d'une inégalité désolante, qui a récemment été légué (1) à la ville de Douai. On connaît l'origine de cette grande page qui se développe sur une longue série de volets : elle provient de l'ancienne abbaye d'Anchin; mais l'idée de l'attribuer à Hemling n'a pris naissance que de nos jours, depuis que ce nom est à la mode. J'ai vainement cherché, en étudiant l'œuvre elle-même, une raison plausible de croire à cette attribution.

De si fréquens mécomptes m'avaient rendu comme incrédule. Aussi, lorsque dans ces dernières années j'entendis raconter qu'il

(1) Par M. le docteur Escalier.

y avait à Bordeaux, chez un vieux serviteur de l'empire, le général d'Armagnac, un tableau qu'il avait rapporté d'Espagne, que depuis quarante ans il gardait dans sa chambre, et qu'il donnait pour un Hemling, j'avoue que j'eus à peine la curiosité de le voir. Je croyais tout au plus à une de ces œuvres estimables et problématiques auxquelles le nom de notre peintre est trop souvent associé. Je fus donc étrangement surpris lorsqu'au premier regard jeté sur ce tableau, je me trouvai en pays de connaissance. Cette sainte Vierge assise sous un dais, c'était la vierge du grand triptyque de Bruges: même figure, trait pour trait; la taille à peine un peu moins grande, mais la pose, l'ajustement et l'expression complétement identiques. La ressemblance était la même entre les saints patrons représentés sur la face extérieure des grands volets de l'hôpital et ce saint Dominique, ce saint Jacques, que je voyais debout des deux côtés du dais. Je ne parle pas des détails, dont les similitudes me frappaient de toutes parts; qualité de la touche, travail du modelé, style, couleur et facture, rien n'y manquait.

La chose était donc claire; pour cette fois, c'était un véritable Hemling, sans problème et sans contestation possibles. Aussi, lorsqu'en regardant de près les bordures du tapis jeté sous les pieds de la sainte Vierge je découvris le monogramme du peintre, tel qu'on le lit à Bruges, et avec cette différence qu'il était là sur le tableau lui-même, et non pas seulement sur le cadre, je n'éprouvai qu'une satisfaction secondaire : la preuve était surabondante; la signature du maître était partout dans ce tableau.

Ce qui valait mieux pour moi que la découverte du monogramme, ce qui ne m'étonnait pas moins que la beauté de l'œuvre, c'était sa conservation. Le *Mariage de sainte Catherine* a subi en 1826 une restauration maladroite qui, Dieu merci, n'a pas atteint les parties nobles de la composition, mais qui a laissé des traces trop visibles sur quelques draperies et dans certains accessoires. Ici le bonheur veut que, depuis sa sortie d'Espagne en 1810, ce grand panneau n'ait pas été touché, et rien ne laisse apercevoir des restaurations antérieures.

Il faut pourtant le dire, si ce tableau, maintenant à Paris (1), est identique aux grands triptyques et au diptyque de Bruges par la dimension des figures, par le style et par l'exécution, s'il leur est même jusqu'à un certain point supérieur par un état de conservation plus parfaite, il n'est pas leur égal à tous les points de vue, et ne suffirait pas pour donner une complète idée du génie de l'artiste. Au lieu d'une conception entièrement religieuse et poétique, d'une œuvre d'imagination, c'est un grand portrait de famille ou

(1) Il appartient à M. le comte Duchâtel.

plutôt le portrait de toute une tribu, tant le père et la mère ont de nombreux enfans. Ils sont dix-neuf, tous en prières, dans le chœur d'une grande église, rangés par sexe selon la coutume, les garçons moins nombreux que les filles, et de chaque côté s'échelonnant par âge. Ce spectacle naïf et un peu trop réel serait d'une symétrie presque anti-pittoresque sans le talent du peintre qui l'anime, l'échauffe et le diversifie à force d'exprimer en traits vivans la variété de ces physionomies; mais ce qui ennoblit surtout, ce qui relève cette scène de famille, c'est la présence surnaturelle de l'enfant-Dieu, de sa sainte mère et des deux bienheureux, patrons des deux parens. Or cette scène mystique n'est ici qu'accessoire et presque au second plan, tandis que dans le *Mariage de sainte Catherine* nous ne trouvons aucun mélange de la réalité, pas même sur les volets, car c'est seulement à leurs revers que sont modestement placés les donateurs. De cette séparation de l'idéal et du réel résulte une clarté plus grande, plus d'unité, moins de confusion, une impression plus solennelle et plus profonde. Mais, cette réserve faite et ce chef-d'œuvre mis à son rang, n'est-il pas juste d'ajouter que l'artiste y révèle certains dons naturels à peine aperçus à Bruges, et par exemple une manière à lui de comprendre et d'interpréter les grâces du jeune âge? Parmi tous ces portraits, il y a des têtes enfantines d'un charme inexprimable. Ce parfum d'innocence, cette fraîcheur souriante, cette souplesse de carnation, je ne vois guère que Greuze, dans un système de peinture absolument contraire, qui parfois les rencontre aussi.

Je n'ajoute qu'un mot pour indiquer un lien de plus entre l'Hemling de Paris et ses aînés de Bruges. Grâce au diptyque de l'hôpital, deux choses vous sont connues : la date de ces portraits, le nom de cette patriarcale famille. Regardez en effet ce jeune homme, non pas celui qui vient immédiatement après le père, jeune abbé déjà tonsuré, mais celui qui le suit : ne nous souvient-il plus de cette énergique figure? Elle n'est pas vulgaire, on ne peut l'oublier : regardez bien, c'est Martin van Newenhoven, le donateur du diptyque. Il avait vingt-trois ans en 1487, il peut ici en avoir deux de moins : vous avez donc la date du tableau. Et quant au nom de la famille, ce sont, vous le voyez, les Newenhoven grands et petits, qui ont eu la très heureuse idée de passer à la postérité en posant devant ce grand peintre.

Ainsi, après avoir bien cherché, nous n'avons trouvé hors de Flandre qu'un seul tableau authentiquement d'Hemling, c'est-à-dire évidemment conforme à son type le plus original. Un jour peut-être on en trouvera d'autres, surtout en fouillant l'Espagne : tous les chefs-d'œuvre dont Philippe II et les gens de sa cour ont dépouillé

les Pays-Bas ne sont pas au fond de la mer; mais avant qu'un heureux hasard nous cause encore même surprise, il pourra se passer du temps. Jusque-là votre unique ressource pour étudier ce maître merveilleux, ce fondateur d'un style qui par malheur s'est éteint avec lui, c'est un tableau, un seul, et qui n'est pas public. N'avais-je pas raison de dire en commençant que sans aller en Flandre on ne peut pas connaître les Flamands primitifs?

Et ce n'est pas seulement pour ces grandes figures, pour Hemling et pour les van Eyck, qu'il faut plus d'une fois visiter Bruges et Gand; sans descendre jusqu'à la foule, jusqu'aux derniers étages de l'archaïsme du nord, il est en Flandre, au XVe siècle et dans les commencemens du XVIe, quelques hommes de premier ordre dont on se fait la plus mesquine idée tant qu'on n'a pas, dans leur pays, vécu quelque temps avec eux. Je ne parle pas de Lucas de Leyden, ce génie tombé dans sa fleur, qui eut à peine le temps de peindre, dont les tableaux authentiques sont introuvables même dans sa patrie, et qui ne fonde vraiment sa gloire que sur ses immortelles gravures, ce qui donne à tous les pays un droit égal à le connaître; mais Rogier van der Weyden, ce successeur de Jean van Eyck, comment comprendre le crédit, l'immense renommée dont il jouissait au XVe siècle, sans avoir vu au musée d'Anvers l'admirable triptyque légué par M. Ertborn? J'en dis autant de Quintin Matsys. Ce forgeron devenu peintre, dont en Europe on ne connaît qu'un seul tableau, toujours le même, cet éternel peseur d'or à la figure grimaçante, le voilà à Anvers, dans ce triptyque immense, aussi fécond, aussi hardi, aussi souple que les plus grands maîtres, et sur le volet de gauche, ce jeune page qui verse à boire à la table d'Hérode, il faut, pour l'avoir créé, être à la fois Rubens et Jean van Eyck. On ne perd donc pas sa peine à parcourir ainsi les Flandres à la recherche des vieux maîtres flamands; mais gardez-vous d'aller trop loin dans le XVIe siècle, n'en passez pas le seuil au-delà de la vingtième année; vous ne trouveriez plus que des flamands bâtards, de faux italiens, des singes de Raphaël, lourds, pesans, sans esprit: les Bernard van Orley, les Mabuse, les Coxcie, les Floris, les Martin de Vos, je n'en finirais pas si je les nommais tous; la Belgique en est inondée. Ils sont pleins de talent sans doute, mais dans les arts la bâtardise est le pire de tous les péchés. Ces soi-disant flamands, on les connaît assez sans sortir de chez soi; je plaindrais ceux qui pousseraient la conscience jusqu'à voyager pour eux. Aussi, quand nous reprendrons cette étude, nous franchirons le XVIe siècle, et passerons de plein saut à cette grande époque qui voit éclore l'art hollandais, et l'art flamand reprendre sa séve originale.

L. VITET.

DU RACHAT

DES

CHEMINS DE FER PAR L'ÉTAT

La question du rachat des chemins de fer par l'état est redevenue depuis quelque temps un sujet de graves préoccupations pour le public. Diverses causes ont ramené l'attention générale de ce côté : d'abord les discussions qui ont eu lieu sur les chemins de fer au sein du corps législatif dans sa dernière session, puis les critiques dont a été l'objet la loi de 1859, qui a réorganisé les concessions sur de nouvelles bases, enfin la diversité des opinions émises sur le résultat de l'opération faite au mois de juillet 1860 par les soins de la Banque de France en vue de négocier les obligations des compagnies.

La loi de 1859, qui a été essentiellement une loi de finance destinée à « sauvegarder l'esprit d'association, donner un nouvel élan à l'esprit d'entreprise et rétablir la confiance, prête à abandonner les chemins de fer (1), » n'a pas justifié les espérances qui reposaient sur elle. Cette loi en effet n'a rien changé à l'organisation financière des compagnies. On a cru parer aux dangers qui les menaçaient en divisant les concessions en deux réseaux (2) : on réservait au premier certains priviléges sur les dividendes, on donnait au second la garantie d'un minimum de revenu de 4,65 pour 100 pendant cinquante

(1) Rapport de M. le baron de Jouvenel, rapporteur de la loi au corps législatif.

(2) L'ancien réseau est constitué par les lignes précédemment concédées et déjà en exploitation depuis un certain temps. Le nouveau réseau se compose des lignes également

ans (1) : le but n'a pas été atteint. Dans une industrie où l'on est accoutumé à voir l'état intervenir constamment et imposer aux compagnies sa direction, le législateur ne s'était pour ainsi dire occupé que du passé. Quand on s'aperçut de l'affaissement produit sur les titres des chemins de fer par les effets de la loi de 1857, qui avait remanié les réseaux en faisant absorber le Grand-Central par deux des plus puissantes compagnies, on voulut prévenir le danger que présentait cet état de choses. Il fallait, pour arriver à ce résultat,

concédées, mais à construire, ou en construction, ou même tout récemment exploitées.

L'ancien réseau comprend 7,774 kilomètres, le nouveau 8,578 kilomètres, ainsi répartis entre les diverses compagnies :

Lignes	Réseau ancien.	Réseau nouveau.
Diverses	234 kilomètres.	»
Du Nord	967 —	618 kilomètres.
Orléans	1,764 —	2,162 —
Lyon	1,834 —	2,496 —
Est	985 —	1,365 —
Ouest	1,192 —	1,112 —
Midi	798 —	825 —
	7,774 kilomètres.	8,578 kilomètres.

(1) Le nouveau réseau, d'après les évaluations faites et acceptées, doit coûter 3 milliards 85 millions de francs. Sur cette somme, l'état accorde une subvention en argent ou en travaux de 225 millions, et la garantie d'un minimum d'intérêt de 4,65 pour 100.

Le montant de la subvention sera ainsi réparti :

Lignes du Nord	618	kilomètres sans subvention.		
Orléans	2,162	—	—	
Lyon	2,496	—	—	
Est	1,365	—	—	
Ouest	1,112	—	Subvention,	46,000 fr. kil.
Midi	825	—	—	136,000 —
	8,578 kilomètres.			

Une comptabilité distincte sera établie pour chaque réseau. Le réseau nouveau aura un compte de construction et un compte d'exploitation qui ne devront jamais se confondre avec ceux de l'ancien. *Le réseau primitif, avant de payer tribut*, suivant les expressions du rapport, *à ce second réseau, aura le droit de percevoir certaines sommes en raison des services qu'il rendra dans son rôle.* C'est ainsi qu'on réserve dans les diverses compagnies : aux lignes du Nord, 38,400 fr. de revenu net par kilomètre pour 967 kilom.; — d'Orléans, 27,400 fr. pour 1,764 kilom.; — de Lyon, 37,400 fr. pour 1,834 kilom.; — de l'Est, 27,800 fr. pour 985 kilom.; — de l'Ouest, 27,000 fr. pour 1,192 kilom.; — du Midi, 19,500 fr. pour 798 kilom. — Seulement ici il faut bien s'entendre; on *réserve* ce produit au capital engagé dans l'ancien réseau, on ne le *garantit pas*. En d'autres termes, les compagnies distribueront d'abord le produit aux ayant-droit jusqu'à concurrence de ces sommes, et elles ne seront obligées d'apporter au nouveau réseau que l'excédant de cette somme, s'il y a excédant; mais l'ancien réseau devra supporter, en tout état de cause, la différence qui existera entre le taux de 4,65 pour 100 garanti par l'état et le taux auquel les compagnies se procureront les capitaux qui leur sont nécessaires.

consolider le prix des actions. On a en conséquence réservé à l'ancien réseau une sorte de privilége sur les revenus qu'il donne, et la portée de cette réserve n'a peut-être pas été d'abord interprétée dans son véritable sens par les intéressés; elle n'engage en effet en aucune façon ni l'état ni les compagnies, et laisse le champ libre à toutes les éventualités. La loi n'a donc pas résolu le problème financier qui lui a donné naissance, car la véritable question était d'assurer aux compagnies des moyens sûrs et réguliers de se procurer dans des conditions favorables les capitaux nécessaires à l'exécution des lourds engagemens auxquels elles ont consenti. Or l'aide que le gouvernement, dans sa juste sollicitude, a voulu leur prêter ne va pas plus loin que cette garantie d'intérêt de 4,65 pour 100, qui paraît devoir être effective, et cette garantie est inférieure au taux des emprunts des compagnies. Voilà sommairement ce qu'ont voulu établir des publications importantes dont il a été rendu compte dans la *Revue* (1). La situation de la grande industrie des chemins de fer ayant été ainsi dévoilée le lendemain du vote d'une loi qui n'avait pas été précédé d'une discussion devant l'opinion publique, on ne doit pas s'étonner de l'émotion que causèrent des écrits qui, avec plus ou moins d'autorité, l'expliquaient et la commentaient.

Toutefois les propositions contenues dans ces écrits n'éveillèrent qu'un sentiment de curiosité : aucune ne put rallier toutes les opinions. Les anciens partisans de la construction et de l'exploitation des chemins de fer par l'état ont cru alors le moment opportun pour remettre en honneur des théories qui semblaient irrévocablement condamnées, et ils ont répandu l'idée que tous les problèmes financiers posés par l'achèvement et l'extension des réseaux de nos voies ferrées seraient résolus, si l'état expropriait les compagnies pour faire face à leurs engagemens avec son crédit, ses ressources de toute sorte, aidé aussi de la faveur publique, qui ne manquerait pas de s'attacher à une mesure où tous les intérêts trouveraient une ample satisfaction.

En 1848, cette idée du rachat des chemins de fer par l'état avait pu se montrer au grand jour; elle faisait partie du programme financier du gouvernement provisoire et de la commission exécutive. Les compagnies, qui avaient traversé, de 1845 à 1848, une fatale période, ne voyaient dans la confusion universelle aucun moyen de parer à leurs embarras présens, de faire face aux embarras plus grands encore de l'avenir; elles acceptaient cette dépossession à prix d'argent comme un remède héroïque qui devait les préserver

(1) *Simple exposé de quelques idées financières et industrielles*, par M. Bartholony. — *De la création d'un grand-livre des chemins de fer.* — *Solution de la question des chemins de fer.* — Voyez, sur ces publications, la *Revue* du 1er avril 1860.

d'une ruine complète. Le gouvernement et les compagnies étaient donc d'accord pour remettre aux mains de l'état le sort de cette grande industrie; mais les préoccupations plus pressantes du moment, et peut-être aussi le défaut d'idées nettes chez le législateur qui devait consacrer ce rachat, firent écarter cette solution, et les compagnies purent continuer leur vie languissante jusqu'au jour où la loi de 1852, en donnant une impulsion vigoureuse à la reprise des affaires, aux travaux du commerce et de l'industrie, dota les compagnies d'une nouvelle existence, et leur ouvrit une large voie de prospérité qu'a malheureusement limitée, on a lieu de le craindre, la loi de 1859. Cette idée de l'expropriation des chemins de fer par l'état n'en a pas moins survécu à l'école qui l'avait patronée et aux circonstances qui ont pu en faciliter un moment la réalisation; elle est demeurée dans beaucoup d'esprits, et, il faut l'avouer, elle est accueillie par une partie nombreuse du public, sinon avec faveur, du moins sans une trop vive répulsion. On ne lui oppose guère que des fins de non-recevoir. Il ne déplaît pas au public de penser, à ses momens perdus, que cette puissance des compagnies, qu'il s'exagère outre mesure, et qui lui porte ombrage, pourrait brusquement disparaître, et qu'il n'aurait plus en face de lui, pour la satisfaction de ses intérêts ou de ses plaisirs, qu'un serviteur toujours empressé et favorable, l'état, qu'on s'imagine devoir tout faire gratuitement. Ce serait une si belle chose que la gratuité des chemins de fer! Essayons cependant de résoudre les problèmes que soulève cette question du rachat.

Les cahiers des charges annexés à la loi de 1859 s'expriment ainsi : « A toute époque, après l'expiration des quinze premières années de la concession, le gouvernement aura la faculté de racheter la concession entière des chemins de fer (1); » mais les partisans du rachat par l'état n'entendent pas se renfermer dans les limites tracées par la loi de 1859. Esprits absolus, ils font bon marché des cahiers des charges, ils demandent un rachat immédiat, ils sollicitent un véritable coup d'état industriel. Espèrent-ils que les embarras que peut causer l'achèvement du nouveau réseau seraient ainsi conjurés? Quels sont donc les avantages qui pourraient résulter d'une pareille mesure pour le pays, l'industrie ou le trésor? Au-

(1) Cette faculté peut s'exercer :

Pour la ligne du Nord,		à dater du 1er janvier	1868;
—	d'Orléans,	—	1873;
—	de Lyon,	—	1876;
—	de l'Est,	—	1871;
—	de l'Ouest,	—	1874;
—	du Midi,	—	1877.

cun de ces grands intérêts, nous ne craignons pas de le dire, n'y trouverait de légitime satisfaction, et l'on va s'en convaincre.

L'article du cahier des charges qui réserve à l'état la faculté du rachat porte les clauses suivantes :

« Pour régler le prix du rachat, on relèvera les produits nets annuels obtenus par les compagnies pendant les sept années qui auront précédé celles où le rachat sera effectué; on en déduira les produits nets des deux plus faibles années, et l'on établira le produit net moyen des cinq autres années.

« Ce produit net moyen formera le montant d'une annuité qui sera due et payée à la compagnie pendant chacune des années restant à courir sur la durée de la concession.

« Dans aucun cas, le montant de l'annuité ne sera inférieur au produit net de la dernière des sept années prises pour terme de comparaison. »

Pour comprendre l'économie de ces stipulations, nous croyons utile de les appliquer immédiatement, et nous prenons pour base des calculs à établir les recettes de l'exploitation des chemins de fer pendant le courant de l'année 1859 (1).

Les chemins de fer ont produit en 1859 une somme de 387 millions en chiffres ronds. Les frais s'élevant en moyenne à 45 pour 100, il faut déduire de cette somme 175 millions; il reste donc 212 millions pour revenu net. C'est ce revenu net de 212 millions que l'état doit racheter. Nous appuyons sur ce point, les cahiers des charges disent : « Pour régler le prix du rachat, on relèvera les *produits nets annuels*, etc. » L'état ne rachètera donc pas le capital représenté par les actions et obligations des compagnies au moment du rachat; il capitalisera le revenu de ces titres. Or, le taux de cette capitalisation étant supérieur à l'intérêt que produit la rente, puisque les actions et obligations des compagnies donnent, à leur cours ordinaire, un revenu moyen de près de 6 pour 100, tandis que le cours de la rente ne représente qu'un intérêt variable entre 5 pour 100 et 3 1/2 pour 100, il en résulte que l'état fournira, en remboursement des titres des compagnies, un titre représentant comme ca-

(1) Deux motifs nous font choisir l'année 1859. Le premier, c'est que le revenu n'y apparaît supérieur à celui des exercices antérieurs qu'en raison de la mise en exploitation de nouvelles lignes (599 kilom. en moyenne de plus qu'en 1858). Le second, c'est qu'en opérant sur une année antérieure, il y aurait, en outre des augmentations kilométriques à distraire, quelques données conjecturales à introduire sur la complication des comptes entre l'ancien et le nouveau réseau. La date de la loi nouvelle nous paraît donc le point de départ le plus rationnel d'un rachat fait dans des conditions d'anticipation que n'ont pas prévues les cahiers des charges. Si l'année 1859 paraissait offrir aux compagnies des conditions plus avantageuses que celles qui pourraient résulter, dans quinze ans, des moyennes spécifiées plus haut comme bases du rachat, il semble que cette bien faible compensation devrait être accordée aux ayant-droit.

pital une somme supérieure au titre auquel il sera substitué. Pour prendre un exemple, une action de la ligne de Paris à Lyon, produisant 54 francs de revenu, doit valoir 900 francs si on la capitalise à 6 pour 100; en la rachetant et la capitalisant à 4,65 pour 100, c'est-à-dire avec de la rente 3 pour 100 à 70 francs, l'état donnera en échange un capital de 1,260 francs. Le même calcul s'applique aux obligations. Nous devons supposer que l'annuité à servir par l'état sera représentée par du 3 pour 100, car, en constituant des titres spéciaux et particuliers dont l'expérience a démontré les inconvéniens, l'état courrait pour son crédit précisément les mêmes dangers auxquels il soustrairait les compagnies. Ne s'occupe-t-on pas en effet, pour arriver à l'unité de titre de la dette publique, de la conversion du 4 1/2 en 3 pour 100? En outre, en fixant à 70 fr. le taux auquel serait compté ce 3 pour 100, nous nous tenons en dehors des fluctuations du cours de la Bourse, que mille circonstances imprévues, sans parler de la mesure même du rachat, peuvent dominer; nous prenons la moyenne de l'émission des emprunts faits dans ces dernières années, qui donne à peu près ce chiffre. Nous sommes d'ailleurs amené à le prendre pour base de nos calculs par une autre considération qui, nous l'espérons, paraîtra importante : c'est qu'il représente, à 1 centime près, le taux de la garantie de 4,65 accordée par l'état aux compagnies. Le 3 pour 100 à 70 fr. produit en effet 4 fr. 66 c. pour 100 d'intérêt.

Sur ces données, procédons à l'opération du rachat : 212 millions de revenu rachetés en 3 pour 100, au taux de 70 francs, représentent un capital de 4 milliards 947 millions de francs, auxquels il convient d'ajouter (1) la somme à emprunter à dater du 1er janvier 1860 pour terminer les réseaux, soit 2 milliards 500 millions : en tout sept milliards quatre cent quarante-sept millions, voilà quel serait le coût du rachat des chemins de fer actuellement concédés! On verra plus loin comment ce chiffre doit s'accroître encore; mais il faut calculer avant tout ce que cette somme peut produire dans les mains de l'état.

La première conséquence du rachat sera évidemment un abaissement dans les tarifs, abaissement déjà réclamé des compagnies par le gouvernement lui-même. Il portera d'abord sur les matières premières, la houille, le coton, la laine, le chanvre, le lin, les minerais, les matériaux de construction, les engrais, les céréales, etc. On peut s'assurer que, sur la masse générale des transports opérés sur toutes les lignes, ces matières premières donnent le tiers au

(1) En ne comprenant pas dans notre calcul l'emprunt émis cette année par les compagnies, puisque notre opération prend sa date en 1859.

moins du trafic total, soit, pour l'année qui nous sert de type, une somme de 130 millions environ. Si l'on concède une diminution de 40 à 50 pour 100 sur les tarifs actuels, il faudra constater de ce chef un déficit de 55 ou 65 millions. Ce n'est certes point exagérer que de porter à 40 ou 50 pour 100 cette diminution sur les tarifs actuels. Les compagnies peuvent objecter d'excellentes raisons pour ne pas descendre à des prix aussi réduits; mais l'état, ayant accepté la charge de toutes les voies ferrées, n'agissant que pour le compte et dans l'intérêt du public, serait obligé de prendre pour base de ses prix de transport le chiffre des tarifs les plus bas, et de laisser, par exemple, circuler la houille sur tous les réseaux au prix perçu par la ligne du Nord, etc.

Il convient d'ajouter à ce déficit celui qui résulterait de la disparition des impôts que l'état perçoit actuellement des compagnies, notamment les droits de timbre, l'impôt sur les valeurs (actions et obligations), l'impôt du dixième sur les voyageurs, le timbre des lettres de voiture, etc. L'état perdrait encore les avantages qu'il retire de la gratuité du transport des dépêches, de celui des troupes à prix réduit, en un mot tous les revenus qu'il s'était réservés comme indemnité de la subvention de 750 millions qu'il a donnée aux compagnies. Il ne paraît donc pas trop téméraire de prévoir que, par toutes ces causes, réductions des tarifs, dégrèvement d'impôts, etc., l'état aurait à supporter, en cas de rachat, une perte annuelle de 75 ou 80 millions.

Enfin ces 750 millions que l'état a déjà donnés à titre de subvention, lors des concessions primitives, pour faciliter l'établissement de l'ancien réseau, ces 750 millions dépensés dans la construction des voies ferrées doivent entrer en ligne de compte quand on établit le prix total et définitif auquel le rachat par l'état aura payé les chemins de fer.

Ainsi le chiffre de 7 milliards 447 millions que nous avons indiqué plus haut va encore s'accroître. Les chemins rachetés coûteraient en réalité à l'état :

Subventions anciennes entièrement payées..................	750,000,000 fr.
Rachat des lignes de l'ancien réseau	4,947,000,000
Subventions en travaux accordées aux compagnies par la loi de 1859, environ	225,000,000
Emprunt à réaliser pour se substituer aux compagnies dans la construction du nouveau réseau, d'après les devis	2,500,000,000
Coût des chemins *concédés* rachetés par l'état.....	8,422,000,000 fr.

Le rachat des chemins de fer comporterait donc, pour l'état, le service d'une dette dont le capital serait de 8 milliards 422 millions,

et encore n'a-t-on mentionné que pour mémoire la prévision d'augmentation dans les dépenses sur les devis présentés. Rappelons-nous que, dans la construction de quelques lignes, la dépense a été bien au-delà des chiffres originairement fixés, bien que les compagnies aient toutes surveillé avec le plus grand soin cette partie essentielle de leur administration. L'état n'a pas pour règle, comme les entreprises particulières, de viser à l'économie et au bon marché dans les travaux, et, dans la question qui nous occupe, il faut bien tenir compte de ses habitudes.

Mais en se substituant aux compagnies l'état aurait comme elles 2 milliards 500 millions à emprunter pour terminer le nouveau réseau. Or, s'il emprunte ces 2 milliards 500 millions à un taux supérieur à sa garantie de 4,65 pour 100, il fera une mauvaise opération financière, puisqu'il laissera retomber sur le trésor la différence qui, dans la situation actuelle, doit rester à la charge de l'ancien réseau des compagnies. Peut-il espérer d'échapper à ce danger? C'est une opinion généralement répandue que, de tous les emprunteurs, l'état est celui qui obtient les conditions les plus avantageuses. Cependant l'état est, comme tout le monde, soumis aux défaillances du crédit et de la confiance, et l'on peut constater que, dans les emprunts qu'il a faits depuis cinq ans, il a été obligé, malgré la prospérité publique, de diminuer à chaque emprunt le prix de sa rente, afin de se procurer les ressources dont il avait besoin. L'emprunt pour la guerre d'Italie a été contracté à 60 francs, c'est-à-dire à 5 pour 100, et si, pendant une période de dix ans, le grand-livre doit rester ouvert avec des appels annuels et pour ainsi dire à jour fixe, n'est-il pas permis de croire, en tenant compte des événemens politiques, commerciaux et financiers, qui peuvent se produire, que l'état empruntera à un taux supérieur en moyenne à 4,65 pour 100? Car si nous jetons un regard sur l'histoire de notre dette publique, nous constaterons que l'état a reçu de ses créanciers, depuis la création du grand-livre, un capital s'élevant, à la date du 31 décembre 1859, au chiffre de 8,593,288,155 fr. 55 c., et que le service de cette dette figure au budget de 1860 pour une somme de 560,148,676 fr. L'état paie donc à raison de 6 1/2 pour 100 l'argent qu'il a emprunté.

Il est vrai que, malgré ce chiffre, le crédit public n'a jamais été plus solide, et la confiance qu'il inspire est telle que c'est à lui que la plupart des nombreux capitaux, fruit de l'économie des classes moyennes, vont demander un placement assuré; mais les demandes d'argent de l'état ont été très considérables depuis plusieurs années; depuis plusieurs années aussi, les villes, les communes et les départemens, entrant dans le système des grands travaux d'utilité publique, s'adressent, en même temps que le gouvernement et les chemins de fer,

aux capitaux disponibles, c'est-à-dire aux capitaux de placement, fruit des économies du pays, et font une concurrence incessante au trésor en contractant des emprunts qui présentent autant de sécurité que ceux de l'état lui-même, car ils reposent sur la même garantie, l'impôt, sans cesse alimenté par la prospérité publique. En outre, les événemens politiques peuvent devenir menaçans, et la durée de la paix n'est rien moins qu'assurée. En présence de toutes ces complications tant intérieures qu'extérieures, pendant la période de dix ans qui va suivre, peut-on espérer que l'état empruntera à un taux inférieur à celui de son dernier emprunt, c'est-à-dire au-dessous de 5 pour 100? La garantie de l'état de 5 pour 100 sur les chemins de fer algériens, trouvée, dit-on, insuffisante par le public, n'indique-t-elle pas un symptôme bien caractéristique de ces exigences nouvelles des capitaux? Non, l'état ne pourra pas emprunter au-dessous de 5 pour 100, et ce serait pour se substituer aux compagnies, auxquelles il ne garantit que 4,65 pour 100, qu'il ferait une pareille opération! Cependant nous avons vu déjà qu'en expropriant le revenu des chemins de fer, l'état donnera un capital supérieur à celui représenté par le cours de leurs actions, parce que la capitalisation s'en fait à 6 pour 100 à peu près, et que le 3 pour 100 à 70 francs ne produit que 4,66. Ne peut-on pas dès lors appréhender que les porteurs bénéficiaires de ces titres ne s'empressent de les vendre pour réaliser leur plus-value, et placer, au détriment de la rente, ces capitaux réalisés dans des emplois plus lucratifs? Que deviendrait dans cette épreuve le crédit de l'état, dont le papier serait alors offert pour une somme de plusieurs milliards, et qui aurait constamment besoin d'avoir recours aux emprunts?

Mais continuons notre examen. Ces 2 milliards 500 millions devant coûter 5 pour 100 d'intérêt, le compte des revenus à servir par l'état pour le rachat s'établit ainsi :

Annuité à payer aux ayant-droit des compagnies d'après le revenu de 1859, ancien réseau........................	212,000,000 fr.
Intérêts de l'emprunt de 2 milliards 500 millions, au minimum, pour l'achèvement du second réseau, à 5 pour 100...	125,000,000
Total des intérêts qui viendraient à la charge de l'état.	337,000,000 fr.

Par compensation, quels revenus l'état pourra-t-il retirer des chemins de fer quand il en aura pris possession? On a précédemment constaté que, par suite de la réduction des tarifs et de la suppression de certains impôts actuellement payés par les compagnies, l'état aurait à supporter sur les revenus de l'ancien réseau une perte que nous avons évaluée, au minimum, à 75 millions, ce qui réduit le produit de l'ancien réseau de 212 millions, chiffre perçu par les

compagnies, à 137 millions. Quant au second réseau, bien que les sections déjà livrées à l'exploitation soient loin de produire les recettes qu'on en espérait, bien que sur ce nouveau réseau les tarifs eussent à subir une réduction analogue à celle que nous avons constatée sur l'ancien réseau, nous admettrons, avec le rapporteur de la loi de 1859, que chaque kilomètre donnera un revenu net de 7,000 fr., soit, pour 8,578 kilomètres, 60,046,000 fr. Le total des revenus que produiront les chemins de fer entre les mains de l'état s'élèvera donc à environ 197,046,000 francs. Ainsi le bilan, qu'on nous permette le mot, du rachat des chemins de fer s'établit comme suit :

Intérêts de la dette inscrite pour et par suite du rachat......	337,000,000 fr.
Revenus donnés par les chemins........................	197,046,000
Perte annuelle pour l'état...........	140,946,000 fr.

On le voit, entre les intérêts que l'état aurait à payer pour le rachat et les revenus qu'il retirerait des lignes rachetées, il existerait une différence de 140 millions qu'il devrait inscrire chaque année à son budget et se procurer par d'autres moyens que l'exploitation des chemins de fer. Et loin de s'atténuer par l'activité du mouvement commercial et industriel, par l'accroissement des transports, cette perte serait encore augmentée par suite d'un entraînement auquel le gouvernement ne saurait pas résister! De tout temps l'état nous a habitués en effet à l'usage gratuit des voies de communication. Sur les chemins de fer où la locomotion exige l'emploi d'un matériel fixe et roulant d'un prix élevé, d'un entretien difficile et coûteux, la gratuité ne saurait être absolue, parce que le monopole des transports sur les chemins de fer a pour conséquence le monopole des véhicules, ce qui n'existe pas sur les voies ordinaires, où chacun peut circuler avec les voitures et les charrettes qui lui appartiennent ou qu'il loue; mais il n'en est pas moins à craindre que l'état ne soit entraîné à ne plus retirer des voies ferrées dont il sera propriétaire que le revenu nécessaire à couvrir les frais d'exploitation. Le rachat des canaux, voté dans la dernière session du corps législatif, n'est-il pas un précédent sur lequel s'appuieront plus tard les partisans de la gratuité?

Cependant l'état aura racheté les chemins en exploitation avec de la rente à 70 francs, et emprunté à 5 pour 100 pour terminer les réseaux. Ayant donc à servir les intérêts d'une dette qui ne lui donnera pas de revenus rémunérateurs pour son service, il sera obligé de combler ce déficit par une augmentation des impôts directs et indirects, c'est-à-dire de faire peser l'*impôt du transport* sur toute l'étendue du territoire. Cette aggravation des charges

publiques pèsera donc sur tous les contribuables, frappera en même temps les départemens qui auront des chemins de fer et ceux qui en seront privés. Dès lors l'état pourra-t-il répondre par un refus à tant de localités qui, éloignées aujourd'hui du parcours des voies ferrées, demandent qu'on en étende jusqu'à elles le bienfait? Pourra-t-il ajourner des réclamations qui s'appuieront sur ce principe fondamental de toutes nos constitutions modernes, — l'égalité devant l'impôt (1)? Non; l'état ne pourra user d'aucun des argumens que les compagnies peuvent présenter : non-seulement il sera contraint de faire, au point de vue politique, justice sans délai, mais il ne pourra pas appliquer ce système ingénieux qui consiste à faire participer dans les dépenses de construction de lignes d'embranchement les départemens, les communes et les villes qui les réclament, car pourquoi cette inégalité dans la distribution des faveurs publiques? Pourquoi y aurait-il deux manières de faire de la part de l'état? Aurait-il deux poids et deux mesures? Voilà ce qu'on dirait, et l'état ne serait pas seulement conduit par les conséquences de l'expropriation à faire promptement tous les chemins concédés, il serait encore obligé de pourvoir à la construction de 10,000 kilomètres à peu près de voies ferrées complémentaires. Les réseaux concédés forment 16,000 kilomètres; l'étendue des routes impériales est de 35,000 kilomètres : en supposant que les chemins de fer doivent atteindre un parcours de 26,000 kilomètres, on ne peut être taxé d'exagération. Or ces 10,000 kilomètres complémentaires, à raison de 300,000 francs (2) par kilomètre dans le système de construction actuellement en vigueur, coûteraient 3 milliards. Ces 3 milliards ajoutés aux 8 milliards 472 millions, prix du rachat, et aux 8 milliards 600 millions, en chiffres ronds, déjà inscrits au grand-livre, élèveraient à plus de 20 milliards le chiffre de la dette publique! Voilà quel serait le résultat financier du rachat des chemins de fer par l'état.

Ce n'est pas tout : on nous permettra d'ajouter que cette permanence d'emprunts à contracter, cette augmentation forcée des impôts, peuvent, dans telle circonstance qu'il est prudent de prévoir, amener un si grand trouble dans l'économie générale de nos finances, que l'on soit obligé d'interrompre les travaux des chemins de fer, ou du moins d'en retarder l'achèvement et l'extension. On

(1) En ce qui concerne les voies ferrées, la France est en ce moment au troisième rang quant à l'étendue kilométrique absolue des chemins construits ou simplement décrétés, au cinquième rang par rapport à l'étendue de son territoire, enfin au septième rang par rapport à sa population. Elle est de tous points dans un état d'infériorité vis-à-vis de l'Angleterre et de la Belgique.

(2) La moyenne du coût kilométrique des chemins de fer est de 330,000 francs.

irait ainsi, par le rachat, à l'encontre des satisfactions que l'on veut donner et que l'on espère. L'œuvre tout entière pourrait être remise en question. On trouvera peut-être qu'il est dans notre sujet de rappeler à cette occasion, et pour justifier ces craintes, que l'état a mis plus de quarante ans à doter le pays du réseau tout à fait incomplet de nos canaux. Le gouvernement doit en effet comparer toujours les ressources dont il dispose avec la masse des besoins divers auxquels il doit pourvoir. Les réformes économiques et administratives qu'il essaie et qu'il médite peuvent amener dans l'équilibre du budget des modifications assez profondes pour qu'il en résulte un temps d'arrêt forcé dans l'extension qu'il voudrait donner aux travaux publics, et le progrès des chemins de fer recevrait le contre-coup des lois de prudence que nécessiteraient les soins généraux de la chose publique. Veut-on courir cette aventure? A-t-on oublié, lorsqu'on parle de remettre tous les chemins à la charge de l'état, que le budget se discute tous les ans, que les assemblées sont mobiles, et qu'un vote émis dans un moment d'émotion peut tout arrêter?

Mais, dira-t-on, vos prévisions ne se réaliseront pas. L'état trouvera abondamment, et dans des conditions favorables, les capitaux qui lui sont nécessaires pour mener à bien la double entreprise du rachat et de l'achèvement des réseaux. Certes, si jamais l'état, donnant suite à l'idée qu'on lui prête, devenait maître des chemins de fer, nous serions le premier à lui souhaiter une prompte et complète réussite, et nous serions heureux de nous trouver en défaut sur tous les points que notre critique a essayé de mettre en lumière; mais, en supposant l'opération réussie, l'état en possession des réseaux complets de nos voies ferrées, que fera-t-il de cette précieuse acquisition? — Les chemins de fer deviendront un ministère. — Est-il de l'essence du gouvernement de se trouver mêlé à chaque instant aux affaires actives du pays, au mouvement des intérêts privés? L'exploitation, la construction des chemins de fer, réclament le concours d'un personnel accoutumé ou préparé aux expédiens de la pratique des transactions industrielles, financières, commerciales et contentieuses (1), et ce personnel ne paraît réunir aucune des conditions ni réclamer aucune des aptitudes qui seraient utiles à sa métamorphose en un personnel de fonctionnaires.

Cependant, l'état possédant et exploitant les chemins de fer avec une armée de fonctionnaires, les habitudes, les procédés de l'admi-

(1) De quelle juridiction ressortiraient les affaires contentieuses avec les particuliers des chemins de fer possédés et exploités par l'état? Aurait-on affaire à la juridiction administrative, préfectorale, consulaire ou civile, ou à toutes, dans des espèces à déterminer par une série de lois nouvelles?

nistration ne tarderaient pas à s'y implanter. Le public gagnerait-il à ce changement? Rencontrerait-il dans ce nouvel état de choses une plus sûre et plus expéditive satisfaction de ses besoins? Il est permis d'en douter; mais au point de vue des progrès à accomplir, des perfectionnemens à apporter dans la construction de nouvelles voies, je ne crains pas d'affirmer que l'expropriation serait une mesure funeste. L'administration gouvernementale est en effet essentiellement conservatrice, c'est son devoir et sa mission; elle ne peut pas être militante, elle ne peut accepter le progrès qu'après de longues épreuves : elle n'a pas d'initiative, parce que l'individualité des personnes n'y ressort pas. Elle est la tradition, la conservation du progrès expérimenté et accepté. Elle régit ce qui est, elle n'a pas à prévoir ce qui peut être, car l'émulation de l'intérêt privé ne doit pas exister dans son sein. Aussi est-elle restée dans l'établissement des chemins de fer comme le notaire des compagnies : elle a rédigé et sanctionné leurs actes, elle en a laissé les conséquences à la charge des intéressés. On n'ignore pas comment, depuis 1842, son intervention s'est bornée à faire et à défaire des contrats dont, au nom de la chose publique, elle a été chargée de contrôler et de surveiller l'exécution. Elle n'en est pas moins demeurée étrangère à tous les progrès réalisés dans cette grande industrie, à toutes les innovations qui s'y sont produites. Elle les a constatés, examinés, étudiés, appliqués après de longues épreuves; mais elle n'a pu, en leur donnant son concours, revendiquer à son avantage aucune initiative. Elle ne le pouvait pas, car son rôle, nous le répétons, essentiellement conservateur, est sûr, mais lent, utile, mais frappé d'immobilité. En d'autres termes, elle administre, mais elle ne fait pas, elle ne peut pas faire des affaires, et pour ne parler que des chemins de fer, il paraît impossible qu'elle puisse devenir un agent d'exploitation. Il faudrait néanmoins méconnaître les tendances mêmes de la nature humaine pour supposer que l'état, devenu propriétaire des chemins de fer, ne fût pas entraîné à suivre et à étendre le système qu'ont peut-être inconsidérément inauguré les compagnies elles-mêmes, lequel consiste à établir de vastes ateliers pour fabriquer les engins qui leur sont nécessaires. On peut donc voir apparaître dans le rachat l'absorption par l'état de toutes les industries qui tiennent aux chemins de fer : fabrication de locomotives, de wagons, de matériel de toute sorte, y compris la fabrication des rails et, par suite, l'expropriation des usines métallurgiques, ce dont ne seraient peut-être pas fâchés les maîtres de forges par le temps qui court. L'application et le principe de l'expropriation en matière industrielle seraient peut-être ainsi l'origine d'une révolution économique redoutable : la substitution de l'état à toutes les industries qui puisent

leur activité dans les chemins de fer, car, parmi elles, dans la situation de concurrence où elles sont, non-seulement il n'y en a pas une seule qui résistât au facile moyen de se liquider par une expropriation, mais peut-être il n'en est pas une seule qui ne sollicitât cette douce violence. Et qu'on ne dise pas que nous nous complaisons à discuter, à combattre des projets chimériques : il est de l'essence même du gouvernement de tendre à ces fins.

Déjà maître de la fabrication des armes, de l'architecture navale, de l'exploitation des forêts, des travaux publics, des tabacs, de la télégraphie, du transport des dépêches privées, auquel il vient de joindre la petite messagerie, l'état compléterait, par la reprise des chemins de fer, tout un système d'accaparement et de monopole. Ces conséquences du rachat conduiraient donc à l'arrêt de tout progrès dans la construction et l'exploitation des chemins de fer. Par suite de cet esprit de conservation qui mérite à l'administration gouvernementale des reproches aussi bien que des éloges, nous avions, dans l'établissement des chemins de fer, été dépassés par l'Angleterre, l'Allemagne et la Belgique. Que serait-ce si cet esprit s'introduisait dans les rouages multiples qui concourent à faire fonctionner un chemin de fer? Où en seraient les tentatives de solutions économiques auxquelles chaque jour les compagnies consentent à leurs risques et périls? En concentrant ce grand instrument dans une immense administration, le changement des règles établies, des formules adoptées, des types consacrés, deviendrait impossible. Les solutions économiques ne solliciteraient plus l'initiative de fonctionnaires qui n'auraient plus à se préoccuper des revenus à fournir à un capital dont la valeur s'élève ou s'abaisse suivant la prospérité de l'entreprise à laquelle il est attaché. En supposant que l'état suivît les erremens des compagnies et changeât ou modifiât à certains momens les bases des tarifs, le relèvement de ces tarifs deviendrait aussi difficile que le rétablissement d'un impôt.

D'après ce qui s'est passé depuis l'organisation des compagnies, ne peut-on pas d'ailleurs prédire ce qui se passerait dans la construction des nouvelles lignes, si l'état avait à les établir? Pendant que nos voisins réduisent de jour en jour, pour leurs nouveaux chemins de fer, les frais de premier établissement, et les ont abaissés déjà de plus de moitié sur le coût primitif, nous avons vu, en France, par suite des droits de contrôle concédés à l'administration par le cahier des charges des compagnies, ce prix s'élever tous les jours. Que serait-ce s'il n'y avait pas une certaine résistance des intérêts privés à cette tendance? Et ne peut-on pas appréhender que cette progression singulière dans le prix de la construction ne se produise aussi dans les frais de l'exploitation? Nous aurions cependant tort d'in-

sister sur ce dernier point, car il est à notre connaissance personnelle que, parmi les meilleurs esprits et les plus intéressés dans la question, l'opinion que l'état ne pourrait pas remplir le rôle d'un exploitant semble prévaloir. Dans l'hypothèse du rachat des chemins de fer (on ne voit pas d'autre remède aux embarras où se trouvent les compagnies), l'état, dit-on, commettrait le soin et les charges de l'exploitation à des compagnies fermières. Ce changement ne pourrait cependant se justifier qu'autant que l'état aurait fait par le rachat une bonne opération financière; or nous pensons avoir démontré que cette opération serait de nature à porter un coup funeste à ses finances et à son crédit. Du reste, la constitution de ces compagnies fermières ne se ferait pas sans de très gros embarras, car, sans compter qu'il est assez difficile d'isoler actuellement dans un réseau le revenu afférent à chaque tronçon, les compagnies fermières auraient à subir les conséquences de la concurrence qu'elles seraient appelées à se faire entre elles, et elles ne trouveraient peut-être pas de capitaux pour courir l'aventure des premières épreuves. Le remaniement, l'abaissement des tarifs, les bases mêmes des contrats à établir pour l'usage des chemins, l'entretien et l'amortissement du prix du matériel et de la voie, l'unité de redevance à fixer, tous ces élémens nécessaires à la constitution des compagnies fermières sont encore autant d'inconnues qui laisseraient de grands risques à courir. Je ne crois pas en outre que l'exploitation des compagnies ait encore formé un personnel assez considérable pour constituer l'élément industriel des associations diverses et nombreuses qui devraient s'organiser pour prendre à bail les lignes fractionnées des chemins de fer.

Nous avons essayé de démontrer ou plutôt de faire comprendre qu'en rachetant l'usufruit des concessions, c'est-à-dire une propriété qui doit un jour lui revenir, l'état ferait une déplorable opération financière, et que personne ne trouverait dans ce changement la satisfaction que l'on espère y rencontrer. Nous ne croyons pas que des compagnies fermières vinssent en aide à l'état dans les difficultés financières qu'il aurait assumées, et que ce changement dans la forme des compagnies donnât aucun résultat favorable à la chose publique. Que l'on nous permette encore une dernière considération. Par le rachat des chemins, l'esprit d'association, qui est le grand principe civilisateur de notre époque, serait atteint dans la plus grande œuvre qu'il ait créée, et il ne se relèverait pas de ce coup funeste. Tout ce qui reste encore à faire avec son aide, et ne peut se faire sans lui, avorterait infailliblement, car c'est une étrange erreur de penser qu'en débarrassant la situation économique de l'œuvre qui est à la charge des compagnies de chemins de fer, l'esprit d'associa-

tion, qui a fondé ces compagnies, prendrait un nouvel essor dans une direction nouvelle. Les exemples des autres pays démontrent que l'on ne porte pas atteinte au principe de la liberté en matière industrielle sans que la nation, entravée dans son initiative, n'ait à souffrir dans sa prospérité. La Russie, l'Autriche et la Belgique elle-même (1) avaient fait de la construction et de l'exploitation des chemins de fer une œuvre gouvernementale, et tant que ce système a prévalu, l'activité industrielle de ces contrées a été paralysée, l'esprit d'association ne les a pas vivifiées. Du jour au contraire où elles ont abandonné ce système, où des compagnies ont été substituées à l'état, on a vu, même en Belgique, où le gouvernement ne possède qu'une faible portion des voies ferrées, les affaires industrielles de toute nature s'organiser, se développer et se multiplier. Les causes financières qui ont amené la Russie et l'Autriche à vendre leurs chemins ont eu sans doute une influence considérable sur leur économie générale; mais c'est l'intervention des intérêts privés dans l'organisation industrielle, commerciale et financière de ces deux empires, c'est cet acte d'émancipation qui leur permettra de développer tous les germes de prospérité qu'ils renferment. Et c'est au moment où nous pouvons constater les grands bienfaits produits par cette énergique puissance de l'association libre des capitaux en Russie, en Autriche, en Espagne, en Italie, en Portugal, en Suède et jusqu'en Égypte, que l'on voudrait en détruire en France la plus éclatante manifestation (2)!

Non, les chemins de fer doivent rester aux mains des compagnies, et nous n'avons plus maintenant qu'à exposer les idées dont l'application pourrait, à notre avis, rendre leur tâche plus facile, et leur assurer les moyens de l'accomplir.

M. Bartholony, président du conseil d'administration de la compagnie du chemin de fer d'Orléans, a, dans un écrit déjà cité, fait ressortir que les compagnies pourraient succomber sous le poids des emprunts qu'elles ont à contracter pendant dix ans. C'est là véritablement la question. Au lendemain de la paix de Villafranca, alors que tout le monde pouvait penser que la situation politique ne serait plus troublée, M. Bartholony a proposé que l'état, prêtant son crédit aux compagnies, empruntât pour elles : il espérait que le coût de leurs emprunts serait normalement abaissé par cette substitution. On a vu que le crédit de l'état n'échappe pourtant pas plus que celui des compagnies aux conséquences des crises financières, et que la moyenne de ses emprunts représente 6, 50 pour 100 d'in-

(1) Le revenu des chemins de fer exploités par l'état en Belgique n'atteint pas 4 pour 100 de l'argent qu'ils ont coûté.

(2) Il est inutile de citer l'Angleterre et l'Amérique.

térêt. Depuis la publication de ce *simple exposé de quelques idées financières et industrielles,* les événemens politiques extérieurs ne semblent pas pouvoir permettre que le gouvernement dispose, en faveur des compagnies de chemins de fer, des ressources dont il peut avoir besoin pour lui-même, surtout lorsque la crise que subissent les recettes du trésor par suite de la réforme économique met en question l'équilibre même de notre budget. Néanmoins cette preuve publique de la sollicitude de M. Bartholony pour les intérêts qu'il administre est un indice bien significatif du péril qu'ils peuvent courir et de l'urgente nécessité où l'on se trouve de résoudre le problème qu'ils posent.

On ne peut pas en effet laisser les compagnies emprunter au hasard des événemens et peser constamment, par leurs besoins, sur l'ensemble de toutes les opérations financières et industrielles du pays. C'est donc à diminuer le taux et l'importance de leurs emprunts que doivent tendre tous les efforts que l'on aurait à faire pour mettre les chemins de fer dans une situation normale.

La première mesure à prendre pour rétablir l'équilibre dans leur existence serait de refondre les cahiers des charges afin de diminuer les frais de construction du nouveau réseau. A quoi bon, sur des lignes destinées à donner un revenu brut de 15,000 francs par kilomètre, conserver l'obligation de construire une double voie inutile (1)? Pour un trajet plus que double, la ligne du Midi fonctionne provisoirement avec une seule voie; dans les mêmes conditions, la grande compagnie des chemins de fer autrichiens produit 35,000 fr. par kilomètre. Avec les nombreux perfectionnemens apportés dans la construction des locomotives, on pourrait adopter des rampes plus fortes, qui seraient franchies sans augmentation notable des frais d'exploitation, des courbes à plus petit rayon, admettre enfin en principe des conditions de premier établissement moins dispendieuses, qui feraient de la construction du nouveau réseau, sans nuire le moins du monde à la sécurité de la circulation, une œuvre réellement industrielle et non plus une œuvre de luxe. Les renseignemens que nous avons pris à cet égard auprès des hommes les plus compétens nous permettent d'affirmer, sans crainte d'être démenti, qu'à l'aide de ces diverses modifications on pourrait réaliser une économie de 100,000 francs environ par kilomètre, soit plus de 800 millions sur la totalité du réseau à construire. L'emprunt de 2 milliards 500 millions à contracter par les compagnies se trouverait ainsi réduit à 1 milliard 700 millions, c'est-à-dire que les

(1) Le rapport de la loi de 1859 présenté au corps législatif estime le revenu des 8,578 kilomètres à 15,000 fr. bruts par kilomètre, ou à un revenu net de 7,000 fr.

compagnies, au lieu de 250 millions par an pendant une période de dix ans, ne demanderaient plus au crédit que 170 millions.

La seconde mesure, plus importante encore, consisterait à donner à une industrie qui représente une portion si notable de la fortune mobilière du pays des moyens de crédit qui lui fussent propres, de telle façon qu'elle ne fût plus obligée pour s'alimenter de puiser aux mêmes sources que l'état, les départemens, les communes, les villes, le commerce et le reste de l'industrie.

De la situation actuelle, qui force tous ceux qui ont besoin de recourir au crédit à se servir des mêmes procédés, à frapper pour ainsi dire aux mêmes portes, il résulte, sur le marché des capitaux, une concurrence qui, en élevant incessamment les exigences des détenteurs, sème la défiance, paralyse les affaires, met le travail et la production industrielle dans une dépendance absolue, et conduit, quand un grand intérêt public est en jeu, à concevoir et à préconiser des remèdes empiriques, comme celui de l'expropriation des chemins de fer par l'état, pour résoudre des difficultés qui viennent de la pénurie de nos moyens de crédit. Depuis que la France forme partout à la fois des entreprises qui semblent l'avoir condamnée aux travaux forcés, on peut dire que rien n'a été organisé en vue de suffire au déploiement de cette activité fébrile. Cette grande et incessante dépense de vie exigeait cependant qu'on lui fournît les moyens de satisfaire aux nécessités de son exubérance. La richesse du pays remuée en tous sens, refondue, dénaturée, ne peut pas suffire par son mouvement propre à alimenter tous les besoins créés par cette métamorphose qui s'accomplit sous nos yeux. Le crédit, qui est l'élément indispensable pour que le présent puisse travailler en vue et au profit de l'avenir, le crédit n'a pas porté dans ses combinaisons la même largeur que le travail, et ce manque d'équilibre entre la consommation du capital et les besoins qui le sollicitent de toutes parts a engendré la situation actuelle, véritable maladie du corps social, où des parties saines et robustes que n'atteint plus la circulation sont exposées à périr de besoin et d'inanition.

Cette insuffisance des anciens moyens de crédit exige la création d'instrumens nouveaux et particuliers à certaines entreprises. La nécessité paraît en avoir été démontrée au gouvernement et au corps législatif, lorsque, dans la dernière session, ils ont remanié les statuts de la Société du crédit foncier. En effet, cette institution a été dotée de toutes les facilités propres à favoriser dans Paris l'industrie du bâtiment, qui, par sa constitution spéciale et ses habitudes, ne pouvait faire un appel direct aux capitaux; le crédit foncier va lui servir d'intermédiaire. Le concours qu'il avait déjà prêté à la société immobilière de Paris, qui n'aurait pu trouver directement, sans

de grands sacrifices, les ressources dont elle avait besoin, semble avoir été le point de départ des modifications introduites par la loi. Cet exemple, qui, mieux que toutes les théories, indique la voie où nous entraîne la force des choses, n'est-il pas significatif, et en évitera-t-on les conséquences? L'industrie des chemins de fer n'est-elle pas aussi importante que celle du bâtiment dans Paris?

La première de nos propositions aurait pour résultat, en dégrevant les compagnies de certaines charges, de réduire le chiffre de leurs emprunts à 1 milliard 700 millions, soit à 170 millions par an. Un établissement de crédit qui absorberait tous ces emprunts permettrait sans aucun doute aux compagnies de les émettre au taux de leurs premières émissions, qui était de 340 francs par obligation de 500 francs, donnant 15 francs d'intérêt, ce qui représente de la rente à 68 francs. Dans cet état de choses, l'économie faite par les compagnies abaisserait le chiffre total des emprunts à 1 milliard 500 millions environ, ce qui ne ferait plus que 150 millions à demander annuellement au crédit au lieu de 250 ou 300.

Les compagnies font actuellement une recette annuelle de près de 400 millions. On peut estimer qu'elles ont ou auront avant peu (en supposant les frais d'exploitation maintenus à 45 pour 100 de la recette brute) un revenu net de 220 millions. Emprunts annuels de 150 millions, revenus nets annuels de 220 millions, le rapprochement de ces deux chiffres ne fournit-il pas les élémens d'une constitution de crédit? Avec un capital de garantie considérable et la ressource des recettes nettes des compagnies, ne peut-on pas concevoir le fonctionnement régulier et pratique d'une institution soutenue par la confiance du public? Ne voit-on pas dans la création de ce vaste réservoir de numéraire, alimenté à tous momens par la perception des revenus des chemins de fer dans toutes les parties de la France, ne voit-on pas dans l'organisation de cette puissance les moyens de suffire à la négociation et à l'écoulement dans de bonnes conditions, pendant une période décennale, d'un emprunt annuel de 150 millions?

Oui, c'est là, dans l'utilisation de cette force produite par les compagnies elles-mêmes et qui s'éparpille tous les six mois dans le paiement de leurs intérêts et dividendes (intérêts et dividendes qui, se capitalisant, vont pour la plupart, à chaque nouvel emprunt des compagnies, se replacer sur ces nouvelles valeurs à des conditions de plus en plus onéreuses pour elles), c'est là que doit se rencontrer, sans gêne pour l'état, sans expropriation forcée, sans trouble dans notre économie industrielle, la solution des embarras inextricables qui mettent en question l'existence même des compagnies et l'achèvement de leur œuvre.

Nous croyons savoir qu'une proposition dans ce sens, après un premier examen fait par le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, a été transmise au ministre des finances. Quelles que soient les circonstances, les compagnies de chemins de fer embrassent trop d'intérêts, une somme trop considérable de travail, pour que le gouvernement puisse les laisser livrées à leur propre fortune et à leurs embarras. Il n'est donc pas surprenant qu'il étudie toutes les solutions qu'on lui propose et qu'il ait accordé une attention particulière à celle qui permettrait de résoudre le problème sans engager sa responsabilité, et même en la dégageant, car si les dépenses de construction des nouveaux réseaux diminuaient, et si les compagnies empruntaient normalement à de bonnes conditions, la garantie d'intérêt donnée par l'état resterait nominale. C'est donc à l'organisation d'une institution de crédit spéciale pour les chemins de fer qu'il serait à désirer que l'opinion publique se ralliât. Parmi les diverses propositions qui ont été faites, elle est la seule qui paraisse mettre d'accord les intérêts et les principes.

Une feuille anglaise, l'*Economist*, parlant de l'extension que l'on veut donner aux opérations du comptoir d'escompte de Paris, raillait, il y a quelque temps, la France sur la pénurie de ses moyens de crédit, qui empêchait, disait-il, la division du travail et le développement de toutes les richesses du pays. Il citait avec complaisance la multiplicité et la diversité des banques en Angleterre et rappelait avec satisfaction le capital de 1 milliard 73 millions qu'elles représentent (1). Les institutions de crédit en France sont bien loin d'atteindre ce chiffre, et cependant nous pouvons dire que nous possédons une masse de valeurs fiduciaires aussi considérable que celle qui existe en Angleterre. On estime que les valeurs qui sont négociées à la bourse de Londres représentent un capital de 32 milliards 225 millions, et nous ne croyons pas être taxé d'exagération lorsqu'en constatant que la dette de l'état et nos chemins de fer forment déjà le chiffre de 13 à 14 milliards, nous affirmerons qu'avec les emprunts des villes, des départemens et des communes, avec les compagnies d'assurances, de mines, de ponts, de gaz, les compagnies financières étrangères, etc., la France peut compter à l'heure présente, sans s'occuper de ce qu'elle a encore à émettre, un chiffre au moins égal de titres mobiliers. Et rien n'a été organisé pour suffire au mouvement et à l'accroissement de cette richesse! Les institutions de crédit qui ont été fondées depuis quelques années n'ont jusqu'à présent servi qu'à *créer* ces valeurs fiduciaires, et n'ont en

(1) Banques particulières, capital 388 millions; — banques d'Écosse et d'Irlande, 318 millions; — banques d'Angleterre, 367 millions.

elles rien de ce qui constitue des instrumens de crédit propres à suppléer momentanément à l'insuffisance du numéraire et du capital! En d'autres termes, le crédit industriel et commercial existe dans les diverses institutions dont l'*Economist* constatait l'impuissance; mais le crédit financier, celui qui serait établi en vue d'aider à la circulation et à l'accroissement de la fortune mobilière du pays, de ne plus rendre cette fortune tributaire et esclave du métal monnayé, ce crédit-là reste à fonder.

La question posée par l'extension et l'achèvement des chemins de fer peut et doit être l'occasion de cette création. Les emprunts faits par l'état pour le compte des compagnies sont impossibles; le rachat serait désastreux, nous croyons l'avoir démontré. D'un autre côté, le pays a un absolu besoin de jouir au plus tôt de ces voies perfectionnées de communication, qui donnent naissance, par suite d'une répartition incomplète, à la plus choquante inégalité dans les conditions de la production agricole et industrielle. Que l'on organise donc pour les compagnies un instrument de crédit qui leur permette de se suffire à elles-mêmes, sans compromettre ni leur passé, représenté par toutes leurs valeurs en circulation, ni leur avenir, lié étroitement à la prospérité du pays tout entier. C'est par cette innovation seule que peuvent s'achever sans trouble les chemins de fer concédés, c'est par elle seule que pourra s'organiser la construction d'un troisième réseau de lignes d'embranchement. Si au contraire la situation actuelle des compagnies n'est pas profondément modifiée, si on leur conserve des cahiers des charges onéreux sans profits, si on les laisse abuser des emprunts, non-seulement leur crédit en subira une atteinte irrémédiable, mais encore elles en arriveront à l'impuissance d'accomplir leurs engagemens et à une crise dangereuse pour tous les intérêts qu'elles représentent.

G. POUJARD'HIEU.

UNE

FANTAISIE ESTHÉTIQUE

A propos d'un Cheval. — *Causeries athéniennes,* par M. Victor Cherbuliez; 1 volume in-8°, Genève 1860.

Un jeune écrivain genevois, M. Victor Cherbuliez, a publié récemment, sous ce titre un peu bizarre : *A propos d'un Cheval,* une remarquable fantaisie esthétique dont il nous paraît utile de parler avant que les chefs-d'œuvre littéraires de la saison prochaine (puissent-ils être nombreux!) viennent absorber l'attention de la critique. Le livre modeste et méritant de M. Cherbuliez n'a d'autre prétention que celle d'exprimer sur les vrais principes de l'art des idées justes et élevées dans un langage agréable, très choisi et parfois éloquent. Il nous a semblé que l'examen de ce livre, qui roule sur les principes de l'art, serait une préface toute naturelle à l'appréciation des chefs-d'œuvre qui vont sans doute éclore, car le lecteur trouvera dans cet aimable essai quantité d'idées qui lui permettront de classer à leur vraie place et de juger à leur juste mesure les tentatives qui lui seront soumises. Seulement nous prévenons d'avance nos modernes auteurs que si le verdict du public à leur égard devait être rendu d'après les principes exposés par M. Cherbuliez, ce verdict leur semblerait peut-être sévère.

A propos d'un Cheval est une fantaisie, un dialogue esthétique. L'auteur a évité de donner à l'exposition des principes qui régissent les arts une forme pédantesque, et nous l'en félicitons. M. Cherbuliez a voulu éviter à tout prix d'être ennuyeux; c'est un noble souci, que ne sauraient trop connaître tous ceux qui, sous une forme ou

sous une autre, font profession de veiller aux intérêts de la vérité. C'est un souci qui devrait surtout préoccuper ceux qui se sont donné pour mission d'enseigner au public les principes d'art ou de morale, car dans ces matières il est extrêmement facile de glisser sur la pente de l'ennui, et quiconque est ennuyeux risque fort de manquer le but que cherche naturellement à atteindre tout homme qui ouvre la bouche pour articuler des sons. Être ennuyeux est donc pour un écrivain plus qu'une infortune personnelle, c'est une sorte de trahison envers la vérité qu'il s'est chargé d'expliquer, envers les principes qu'il s'est chargé de défendre. C'est un devoir pour l'écrivain de n'être pas ennuyeux, puisque c'est à ce prix seulement qu'il peut espérer d'être écouté, surtout à l'époque où nous vivons. Le public de nos jours est singulièrement distrait et affairé; il n'a pas de temps à perdre, et il ne faut pas compter qu'il aura, comme le public d'autrefois, de longues journées à nous consacrer. Il n'a que quelques minutes, un quart d'heure à peine à vous donner; tâchez par conséquent de profiter de cette courte audience de manière à faire sur son esprit une impression favorable, et à lui laisser le désir de vous revoir et de vous entendre encore. Nos pères avaient le temps de rectifier leurs jugemens sur un écrivain, et de découvrir, sous l'épais nuage d'ennui dont il s'enveloppait trop souvent, les qualités qui le distinguaient, la part de vérité que contenaient ses écrits; mais les dieux turbulens et actifs qui gouvernent notre époque nous ont défendu ces loisirs. Si donc vous avez quelque bonne vérité à dire aux hommes, quelque idée juste à faire passer, réglez votre conduite sur ce principe, que vos auditeurs sont pressés, et qu'ils vous trouveront indiscrets si vous n'avez l'art de leur faire oublier les précieuses minutes qui s'envolent pendant qu'ils vous écoutent. Ainsi a fait M. Cherbuliez. S'il avait entrepris de discourir doctoralement sur la nature du beau, sur ses principes et ses lois, tout le monde se serait écarté de lui; mieux avisé, il a invité ses lecteurs à faire avec lui une courte promenade dans Athènes, à respirer pendant quelques heures, en très aimable compagnie, l'air salubre et sec de l'Attique, et à causer d'art en contemplant les frises du Parthénon; tous ceux qui répondront à son invitation lui sauront gré de cette soirée charmante. Ils n'auraient rien retenu peut-être des leçons du professeur, même en supposant qu'ils eussent voulu l'entendre; ils retiendront tout des causeries de l'ami, et c'est ainsi que, par une ruse aimable, leur esprit aura reçu des vérités auxquelles ils ne songeaient pas et dont peut-être ils ne se souciaient guère. Aussi je n'hésite pas à dire que des essais et des fantaisies dans le goût du livre de M. Cherbuliez peuvent faire plus pour la propagation et la vulgarisation des vrais principes

de l'art que tous les *traités sur le beau* des plus sévères esprits et que toutes les philosophies esthétiques des plus doctes professeurs.

Le livre de M. Cherbuliez est d'un bon exemple, et contient plus d'une leçon dont pourront utilement profiter tous ceux qui sont chargés de parler au public contemporain. Nous venons d'entendre une de ces leçons : éviter à tout prix d'être ennuyeux. En voici une seconde, qui mérite bien d'être méditée : c'est que le critique doit savoir reconnaître la beauté sous quelque forme qu'elle se présente à lui, que la valeur d'une œuvre d'art est indépendante du genre auquel elle appartient, et que tous les objets sont bons pour exprimer la beauté, car de même que toutes les lois de la vie sont contenues dans le plus chétif objet de la nature, tous les secrets de l'art sont contenus dans la plus petite création d'un véritable artiste. Point n'est besoin, pour nous enseigner les lois de l'art, de l'imposante figure d'une Minerve ou du corps voluptueux d'une Vénus : il suffit de la figure d'un bélier ou d'un taureau. M. Cherbuliez avait devant les yeux une des plus grandes œuvres qui soient sorties de la main de l'homme; rien ne lui était plus aisé assurément que de démontrer par l'ensemble de cette œuvre les plus grands principes de l'art. Le jeune écrivain, dédaignant ce moyen comme trop facile, ne s'est attaqué qu'à un seul détail. Et quel est ce détail? Ce n'est ni une de ces figures de femmes si chastement vêtues, ni un de ces cavaliers campés sur leurs montures avec tant d'aisance et de fermeté : c'est un simple cheval. Au moyen de cette unique figure, il s'agissait de retrouver non-seulement toutes les lois de la beauté, de la proportion et de l'harmonie, mais le principe de l'art dans ce qu'il a de plus caché, et le but de l'art dans ce qu'il a de plus élevé; l'auteur y a réussi sans beaucoup de difficulté. Il n'a pas grand' peine à démontrer que le génie de Phidias est aussi complet dans cet unique détail que dans son œuvre tout entière, et que la simple figure de ce cheval enseigne les lois qui régissent l'art avec autant d'éloquence et de rigueur que la frise admirable dont il n'est qu'une centième partie. Il serait à désirer que les critiques méditassent sur l'exemple que leur a donné M. Cherbuliez. Lorsqu'on leur rappellera trop pédantesquement le respect dû à la hiérarchie des genres, qu'ils se souviennent du cheval de Phidias. Il n'y a pas de petites œuvres dès qu'elles répondent à toutes les conditions du beau; toutes les classifications arbitraires n'y feront rien. Les grandes œuvres sont les œuvres qui répondent à ces conditions, quels que soient les sujets qu'elles traitent; les œuvres inférieures sont les œuvres qui ne répondent pas ou qui répondent mal à ces conditions, quelle que soit la noblesse du sujet ou l'intention élevée de l'artiste. Je me défierais d'un critique qui aurait besoin, pour recon-

naître la beauté, de sujets trop pompeux et d'œuvres trop éclatantes, et qui, pour saluer le génie de Phidias, exigerait que ce génie lui fût exprimé, non par la figure d'un cheval, mais par la figure de la Minerve. S'il n'a pas su découvrir le génie de l'artiste dans la figure du cheval, il ne le découvrira pas davantage dans la figure de la Minerve. En choisissant un simple cheval pour thème des considérations les plus élevées sur l'art, alors qu'il pouvait prendre la frise du Parthénon tout entière, M. Cherbuliez a voulu démontrer cette double vérité : que le génie de l'artiste véritable est aussi bien dans le détail le plus mesquin que dans l'ensemble le plus imposant, qu'il n'y a pas d'objet si vulgaire ni d'être si inférieur dont la reproduction ne demande le concours de toutes les facultés de l'artiste, et qui ne puisse servir à exprimer non-seulement une ou plusieurs des lois de l'art, mais toutes ces lois réunies. Bien plus, il est possible que la reproduction d'un objet ou d'un être inférieur ait le mérite de nous enseigner les secrets de la beauté mieux qu'une œuvre à intentions plus élevées ou plus ambitieuses. Un cheval tel que celui de Phidias nous révélera ces secrets, tandis qu'une figure de Minerve ou de Diane exécutée par un artiste inférieur nous laissera dans notre ignorance première. Voilà qui doit apprendre à la critique à ne pas être trop dédaigneuse, à ne pas sacrifier, sous prétexte de hiérarchie des genres et de noblesse des sujets, un modeste cheval qui nous instruit sur les secrets de l'art à une figure de déesse ou de héros qui n'a rien à nous enseigner.

Ici j'ouvrirai une courte parenthèse qui me permettra de tirer des observations qui précèdent une réflexion incidente qui les complétera. La critique aujourd'hui se soucie médiocrement d'expliquer au public les lois de l'art; elle trouve au-dessous de sa dignité de parler de ces grandes questions à propos d'une comédie réaliste ou d'un roman à la mode, et se contente de donner en quelques mots un verdict sec et tranchant sans expliquer et même sans nommer la loi sur laquelle elle s'appuie pour rendre ce verdict. Elle semble craindre de déroger, et l'on dirait qu'elle réserve sa science esthétique pour les grandes occasions, qui ne viendront peut-être jamais. Elle peut répondre, il est vrai, que des considérations trop élevées sur les principes de l'art seraient déplacées dans l'examen des œuvres futiles ou imparfaites qu'elle est appelée à juger. Pour nous, nous sommes d'un avis tout contraire. De même qu'il n'est pas d'être ou d'objet qui ne puisse servir à exprimer la beauté, il n'est pas d'occasion qui ne soit bonne pour exprimer la vérité. Voyez plutôt M. Cherbuliez; un cheval lui a suffi pour découvrir et passer en revue toutes les lois de l'art. A propos de ce cheval, il a démontré la nécessité de l'individualité dans l'art, ce qu'il fallait entendre

par l'idéal, comment la réalité était nécessairement la matière première de l'artiste, ce qu'il fallait comprendre par ces mots si souvent et si légèrement répétés : imitation de la nature; comment l'amour était l'âme de l'art, et la religion son but suprême et son glorieux couronnement. Sans doute, me répondrez-vous, cette figure n'est après tout que la figure d'un cheval; mais elle est de Phidias, et c'est parce qu'elle est de Phidias que l'auteur a pu retrouver en elle toutes les lois de l'art et se permettre de développer ses théories esthétiques. Cela est vrai; mais, si vous devez attendre l'apparition de tels artistes pour expliquer au public les lois du beau, il est probable que les occasions vous manqueront toujours. N'attendez pas qu'il naisse un Shakspeare pour enseigner au public les règles du drame, ni un Molière pour lui enseigner les lois du rire. C'est précisément pendant que le théâtre est vide qu'il faut préparer les spectateurs, afin que les malentendus soient plus facilement évités lorsque le rideau sera levé; c'est précisément en l'absence des grands artistes qu'il faut faire l'éducation du public, afin que, lorsqu'ils apparaîtront, il ne les accueille point par l'indifférence, l'étonnement ou la moquerie. D'ailleurs les œuvres nous instruisent presque autant par leurs défauts que par leur beauté, et il n'est si méchant livre qui ne contienne son enseignement. Rappelez donc les lois de l'art même à propos d'une comédie réaliste, si le génie de votre époque ne livre à votre examen qu'une comédie réaliste! Maintenant je reviens à M. Cherbuliez et à sa fantaisie esthétique.

Cette fantaisie est une œuvre aimable, d'une logique très rigoureuse et d'un enchaînement très ferme sous son apparente irrégularité. La causerie, malgré ses innombrables zigzags, va droit à son but, toute semblable à un ruisseau au cours sinueux qui ne cesse d'avancer, même alors qu'il semble s'égarer ou se ralentir. L'auteur, en l'écrivant, s'est souvenu de Platon, ainsi qu'il convenait de le faire pour louer une œuvre de Phidias en face de l'Acropole, et sur ce sol sacré où Socrate s'entretint avec Alcibiade et Aspasie. Il a fait mieux que s'en souvenir, car, en lisant certaines pages de son livre, il semble qu'on entende un écho sonore et fidèle qui renvoie aux oreilles du moderne lecteur, sans trop les affaiblir, quelques-unes de ces paroles que recueillit le jeune Phèdre sur les bords de l'Ilissus, et dont retentit la salle de ce banquet où le jeune Alcibiade fit une si folle et si charmante entrée. Toutes les idées exprimées par M. Cherbuliez sur l'amour considéré comme principe et âme de l'art ne sont qu'une gracieuse traduction des fameuses idées de Platon sur l'amour, une application délicate de cette théorie générale à une des activités particulières du génie humain. L'auteur a em-

prunté aussi la méthode platonicienne, et il en a fait l'emploi le plus judicieux et le plus habile. Vous savez en quoi consiste cette méthode, qui s'appelle la dialectique, par laquelle l'esprit s'élève sans efforts de l'atmosphère pesante de la terre aux régions inaccessibles de l'idéal. Étant donné un objet sensible dont vous connaissez tous les caractères contingens, vous dégagez de tous les accidens multiples qui l'entourent, forme, couleur, parfum, la qualité qui constitue son être, l'idée invisible dont il est le signe, puis, vous servant de cette idée particulière comme d'une nouvelle marche, vous vous élevez à une idée plus générale, et vous remontez progressivement l'échelle de l'idéal, dont les degrés s'élargissent de plus en plus à mesure qu'on s'éloigne du monde sensible. C'est ainsi qu'a procédé M. Cherbuliez dans l'exposition et le développement de ses théories. Il est parti de la contemplation très particulière d'un des chevaux de Phidias, et s'est appliqué à le connaître dans tous ses accidens de forme, de race et d'éducation. Quel est ce cheval? Appartient-il à une race déterminée? Est-ce la race qui lui communique sa beauté, ou la doit-il au génie de l'artiste? Devons-nous louer en lui une certaine beauté générale, ou bien sa beauté lui est-elle propre? L'individualité du cheval étant une fois constatée, l'auteur a cherché la raison de cette individualité, et il l'a trouvée dans l'équitation grecque et les idées des Athéniens sur l'éducation du cheval, c'est-à-dire dans les rapports du cheval avec l'homme, et par suite avec la civilisation athénienne tout entière, ses lois, ses mœurs, ses plaisirs, ses cérémonies religieuses. Puis, s'élevant de cette discipline équestre de la Grèce qui était toute douceur, toute sympathie, au principe de l'art, l'auteur découvre que ce principe n'est pas autre que celui qui présidait à l'équitation grecque, c'est-à-dire l'amour. Le souffle qui anime ce cheval d'une ardeur si soumise, qui le fait caracoler avec une vivacité si gracieuse, est le même qui respire dans ces cavaliers d'une fierté si tranquille et dans ces jeunes filles d'une simplicité si noble. C'est l'amour qui, se multipliant et se prodiguant sous mille formes, révéla, dès l'origine du monde, à tous les êtres la beauté dont ils étaient doués, et c'est lui qui depuis lors révèle les secrets de cette beauté aux artistes. Avant de surprendre la beauté d'un objet, il faut que l'artiste l'ait aimé; mais il ne l'aime réellement que lorsqu'il a découvert le dernier mystère de l'art, qui est un mystère sacré. La pensée des dieux, quand ils douèrent de beauté toutes les choses créées, fut de faire aimer leurs œuvres par les hommes, et d'arracher de leurs cœurs reconnaissans le remercîment du don qui leur était fait. Ainsi les dieux se sont glorifiés eux-mêmes dans la nature, et lorsque l'artiste et le poète chantent avec enthousiasme

la beauté des êtres vivans, ils entonnent à leur insu un hymne religieux en l'honneur des dieux. Les œuvres d'art sont comme de grandes prières, dont les belles choses visibles fournissent les paroles. C'est cette étroite alliance de la religion et de l'art qui nous est enseignée par toutes les fables grecques sur l'origine de la poésie, par tous les monumens antiques, et spécialement par cette frise du Parthénon que Phidias sculpta tout entière en l'honneur de Minerve, protectrice d'Athènes. Progressivement, en partant d'un simple cheval sculpté, c'est-à-dire d'un objet d'art très limité et prêtant aussi peu que possible à la généralisation, nous sommes arrivés par la méthode platonicienne aux idées les plus universelles; de ce qu'il y a de plus contingent dans l'art, nous sommes arrivés à ce qu'il y a de plus éternel.

Un livre placé pour ainsi dire sous l'invocation de Platon, écrit selon les règles de sa méthode si flexible et si libre, ne pouvait qu'être excellemment composé. Aussi n'avons-nous qu'à louer la composition et l'ordonnance de cette fantaisie dialoguée, dont toutes les parties sont rattachées entre elles, non par les crampons de fer d'une logique scolastique, mais par des liens d'un tissu souple et brillant. M. Cherbuliez s'est rappelé, dirait-on, les maximes d'équitation qu'il recommande d'après Xénophon, entre autres celle qui prescrit de ne pas serrer systématiquement les rênes, si le cavalier veut que son cheval ait une allure aisée et gracieuse, et il a mené jusqu'au bout sa course oratoire sans user trop tyranniquement du mors. J'ai cependant quelques chicanes à lui faire. Son livre est écrit d'un ton trop uniforme, par périodes trop égales, avec un choix trop soigneux des mots, et un désir trop évident de n'employer que les plus polis et les plus courtois. Ce dernier reproche pourra paraître singulier; mais l'écrivain l'a mérité, et il est juste qu'il porte la peine de sa faute. Je sais bien qu'il peut me dire, pour son excuse, que les interlocuteurs de son dialogue sont gens du meilleur monde, et qu'en de pareilles bouches les mots ne sauraient être trop courtois; mais la courtoisie doit avoir de justes limites, même dans le meilleur monde, et il ne faut pas que la courtoisie et la politesse, qui ont été inventées par les gens bien élevés à l'unique fin de prévenir la tyrannie des esprits indiscrets et dépourvus de tact, deviennent tyranniques à leur tour, au point de gêner la plus précieuse de toutes nos facultés, la spontanéité. Il en est un peu du livre de M. Cherbuliez comme de ces conversations mondaines dont toutes les expressions sont sévèrement triées et strictement polies, mais viennent se ranger l'une après l'autre à la place où elles étaient attendues, sans exciter aucun étonnement. Il y a peu de spontanéité dans l'écrit de M. Cherbuliez, peu d'expressions inat-

tendues, *inventées*. J'en dirai autant de la physionomie générale et du *maintien* de son style. Ce style est vraiment un peu trop maître de son visage, car il a gardé le même aspect depuis la première page du livre jusqu'à la dernière. L'auteur a commencé le livre avec un sourire, et il a gardé ce sourire sur les lèvres jusqu'à la fin, ce qui est un peu contraire aux lois de la nature, le sourire étant de toutes les expressions de l'âme la plus fugitive, et celle dont le visage se lasse le plus vite. Voilà les défauts du livre de M. Cherbuliez, défauts qui ne proviennent peut-être que d'une trop grande préoccupation d'être attique en parlant d'Athènes.

Le cadre imaginé par l'auteur est des plus simples et peut être décrit en quelques mots. Une marquise française, le cœur partagé entre une passion extravagante qu'elle ressent avec une exaltation fort rassurante et une passion raisonnable contre laquelle elle se défend sans trop de luttes, est venue chercher à Athènes des distractions capables de dissiper les ennuis qui l'obsèdent si doucement et d'écarter les soucis qui la rongent avec tant de discrétion. A Athènes, elle vit entourée d'une société d'originaux fort aimables vraiment, et qui seront trop heureux de travailler à distraire cette jeune femme qui ressemble un peu trop à une marquise de ces proverbes mis à la mode par Alfred de Musset. Il n'est rien que ces originaux ne consentissent à faire pour l'amuser, fallût-il forcer leur originalité et se transformer en bouffons. Ils ne craindront pas de se livrer aux cabrioles les plus extravagantes de la métaphore pour arracher à la marquise un lazzi qui retombera droit sur leur tête, ou d'ajouter une légère emphase à leur éloquence pour lui donner une minute de colère stimulante, ou lui fournir l'occasion d'une aimable impertinence. Cette société se compose du médecin de la marquise, qui, sachant de science certaine que la santé de l'âme importe fort à la santé du corps, attache des grelots à ses discours pour chasser les ennuis de sa malade; d'un chevalier polonais érudit et curieux, savant en matière d'équitation grecque et s'exprimant dans un style *plein d'évanouissemens*; d'un jeune artiste vénitien, presque un enfant, Nanni, joli garçon au cœur susceptible, qui, puisant ses inspirations dans les beaux yeux de la marquise, parle comme un des jeunes hommes de Platon; enfin d'un abbé espagnol nommé l'abbé *Léontocéphale* à cause de ses yeux pleins de feu et de sa physionomie énergique. Cet abbé excentrique, outre son bréviaire officiel, en porte toujours dans sa poche un second, qu'il s'est composé avec des feuillets détachés de Platon, de sainte Thérèse, de Fénelon et de Spinoza. Voilà un abbé qui nous plaît fort, et s'il est encore vivant, nous demanderions volontiers à faire sa connaissance, la composition de ce bréviaire étant le témoignage d'une âme vraiment faite pour comprendre la reli-

gion de la beauté et le sens divin du livre de la nature. Ces personnages sont plutôt indiqués qu'esquissés; cependant ils sont assez vivans pour n'être pas de simples ombres et de vaines personnifications de théories esthétiques : une légère étincelle les anime. D'ailleurs ces personnages ne pouvaient être doués d'une personnalité bien forte, puisque c'est moins des caractères différens que des tournures d'esprit différentes que l'auteur a voulu personnifier en eux. Ils sont chargés non de se combattre, mais de se compléter, car un des buts de l'auteur a été de montrer combien tous les principes de l'art s'enchaînent étroitement, comment les divers systèmes qui ont été proposés sur les principes du beau ne sont ennemis qu'en apparence, et ne sont séparés que par les limites arbitraires qu'ils s'imposent. Cet essai est en effet, en un certain sens, une application à l'art d'une parole de Leibnitz qu'on ne saurait trop recommander : *la plupart des systèmes sont bien moins faux dans ce qu'ils affirment que dans ce qu'ils nient*. Cette parole est vraie ailleurs qu'en philosophie, et M. Cherbuliez vient de prouver qu'elle trouvait son application dans l'art. Un jour viendra sans doute où l'on se demandera si elle n'est pas également vraie en politique et en religion.

La marquise s'est éprise d'un des chevaux de Phidias. Le lecteur trouvera en tête du volume le portrait de cet animal vraiment distingué et qui fait honneur au goût de son admiratrice. Le temps envieux a outragé et mutilé sa beauté, et s'il pouvait parler, il dirait sans doute, lui aussi, comme le poète italien : *Non son che io era.* Avec un peu d'imagination et de bonne volonté, il serait facile de lire quelque chose de ce douloureux sentiment dans l'ardeur sombre qui anime sa tête nerveuse, et l'on dirait que ce sentiment est aussi partagé par son cavalier, beau Grec coiffé du *pilos* arcadien, dont la tête légèrement penchée en avant est empreinte d'une mélancolie tranquille et dédaigneuse. Un soir que la société est réunie près du Parthénon, la marquise, qui s'ennuie plus que de coutume, propose une joute oratoire en l'honneur de ce cheval bien-aimé; chacun des concurrens vient donc à son tour célébrer les louanges de ce favori. Comme nous approuvons sans réserve les idées que les quatre concurrens expriment tour à tour, notre tâche se trouve fort simplifiée. Nous nous contenterons de présenter ces idées au lecteur, et si de temps à autre nous prenons la parole en notre nom, ce ne sera que pour les marquer et les accentuer davantage. Nos paroles ne seront pour ainsi dire que de rapides *parabases*, — pardon de ce mot pédantesque, mais nous sommes à Athènes, — chargées d'enfoncer dans l'esprit de l'auditeur les vérités qui lui sont exprimées.

L'orateur qui prend le premier la parole s'attache à rechercher le secret de la beauté de ce cheval. Et d'abord il se heurte contre l'ob-

stacle qui se présente à la première inspection d'une grande œuvre d'art. « Il n'est personne qui, considérant ce cheval, ne se soit surpris à oublier qu'il est de marbre, et, se le représentant doué de vie, ne l'ait admiré non comme une création de l'art, mais comme un ouvrage de la nature... Et cependant il n'est que faire de le considérer longtemps pour s'assurer qu'il est autre chose qu'une admirable copie faite d'après nature. Quant à moi, j'ai beau fouiller dans ma mémoire, je ne puis me souvenir d'en avoir vu de pareil, et je me persuade qu'il n'en existera jamais, tant il y a en lui je ne sais quelle perfection que la nature ne saurait égaler. » Ainsi donc voici un cheval qui est naturel, et qui cependant dépasse la nature; c'est en quelque sorte un cheval idéal, et cependant c'est un cheval réel. Il y a là une contradiction, à ce qu'il semble. L'artiste n'a pas dû prendre son modèle dans la nature, puisque nous venons de voir que la nature ne pouvait le lui fournir, et cependant il ne l'a pas pris dans sa pensée, puisque nous venons de reconnaître que ce cheval a tous les attributs de la vie et de la nature. Ce cheval n'est pas né de l'imitation laborieuse de la nature, il n'est pas né davantage d'une conception purement intellectuelle; tout idéal qu'il soit, ce n'est pas une entité métaphysique. Phidias, pour créer ce cheval, aurait-il obéi aux règles prescrites par certains rhéteurs superficiels qui conseillent à l'artiste d'emprunter à tous les modèles qui posent devant lui ce qu'ils offrent de beauté, et qui croient que le meilleur moyen d'obtenir un ensemble irréprochable est de combiner ensemble toutes les perfections de détail qu'ils ont observées chez divers individus de même famille? L'orateur examine rapidement cette théorie, qui soutient mal l'examen, et l'écarte aussitôt. Assurément Phidias a eu l'occasion et le loisir d'étudier, soit à Athènes, soit à Olympie, d'innombrables échantillons de la race chevaline; mais il était trop grand artiste pour ignorer que la première loi de l'art, c'est l'unité. Il n'a pas pu prêter un instant d'attention à cette méthode à la fois enfantine et sophistique, qui, si elle était appliquée, ne pourrait produire que des monstres. Non, pour créer ce cheval *idéal*, il n'a pas emprunté à tel modèle la croupe, à tel autre la tête, à tel autre encore le sabot; « car il savait de naissance, le divin sculpteur, que tout se tient dans l'art comme dans la vie, et que tout ce qui vit, tout ce qui mérite de vivre se compose, non de pièces rapportées, mais de parties intimement liées qui se supposent toutes les unes les autres, et toutes se rapportent à une même fin. » Ainsi ce cheval n'est pas une combinaison de perfections rapportées, c'est un individu dont toutes les parties sont rigoureusement unies d'après les lois de la logique, de la vie.

Pas plus que M. Cherbuliez, nous n'admettons en matière d'art la

méthode éclectique; toutefois nous ferons une sorte de réserve à cet égard, car l'éclectisme joue un très grand rôle dans le travail de l'artiste; seulement cet éclectisme, au lieu d'être volontaire, libre et réfléchi, est involontaire, latent, obscur et instinctif. La grande erreur de ceux qui recommandent la méthode éclectique, c'est de croire que l'artiste peut choisir librement, de parti-pris, avec détermination; c'est de croire que l'agent de cette combinaison est actif et volontaire tandis qu'il est au contraire aveugle et passif; c'est d'attribuer à la volonté le rôle qui appartient à la mémoire. Ce travail de combinaison des détails observés par l'artiste s'opère non par juxtaposition, mais par fusion intérieure, par fermentation intellectuelle. Tous ces détails, une fois reçus par la mémoire, sont fondus au feu de l'imagination à l'insu même de l'artiste, et de cette fusion d'élémens contraires naissent des images combinées et des visions complexes, assez semblables au fameux métal de Corinthe. Ce mélange s'opère au moyen d'une force inhérente à l'artiste sans doute, mais aussi indépendante de sa volonté que la force de sécrétion ou la force de digestion. Un tel travail ne peut s'opérer qu'à la condition que l'homme ne s'en mêlera pas, qu'il laissera agir en lui la nature et qu'il attendra la volonté des dieux. L'artiste doit observer la nature avec une sorte d'insouciance désintéressée, sans intention préconçue ni arrière-pensée d'utiliser ses observations. La nature est une déesse riche et puissante, qui n'aime pas à recevoir des ordres et à travailler sur commande; mais si vous êtes assez sage pour jouir avec une paresse religieuse de toutes les beautés que vous offre le monde, un jour l'imagination vous les représentera transformées de manière à vous étonner et à vous faire dire : Où donc mon esprit a-t-il vu ces choses? Tous les détails observés par vous trouveront leur emploi à leur heure, et la mémoire vous les rendra fidèlement lorsque vous en aurez besoin.

Puisque le cheval idéal n'est pas un composé artificiel de perfections, il faut de toute nécessité qu'il soit un individu, et s'il est un individu, il doit se rattacher, comme tous les individus, à une famille quelconque. De quelle race sort-il? La plus superficielle attention suffit pour démontrer que ce cheval, dont la nature n'a jamais fourni le modèle, appartient cependant à la race des chevaux barbes; mais pourquoi donc Phidias a-t-il choisi le cheval barbe? Serait-ce qu'il le regardait comme le type suprême de la beauté chevaline? Quoi! c'est là le type de la beauté chevaline, ce petit cheval maigre, osseux, nerveux, dont les Romains se moquèrent la première fois qu'ils aperçurent les cavaliers numides, et auquel de tout temps les hommes, dupes des formes majestueuses et pompeuses, préférèrent les chevaux aux encolures massives et à la croupe charnue?

Oui, le cheval barbe était considéré par les Grecs comme le type accompli de la beauté chevaline, car c'est celui que sculpta Phidias et que décrivit Xénophon. Peut-être ne le préférèrent-ils que parce qu'ils reconnurent dans sa beauté une certaine ressemblance avec la beauté de leur propre génie. Et en effet, ne vous semble-t-il pas qu'il y a une analogie très frappante entre les formes du cheval barbe et les caractères du génie grec? Des deux côtés, c'est la même souplesse et la même agilité, la même libre ardeur; le cheval barbe et le génie grec ont tout en commun, tout jusqu'à cette maigreur nerveuse et cette sécheresse gracieuse qui ne se peuvent comparer qu'à la maigreur et à la sécheresse de l'adolescence. Le cheval barbe, qui est le plus intelligent des chevaux, devait être la monture naturelle du plus intelligent des peuples. Si la théorie d'Empédocle est vraie, s'il y a une âme dans le sang, ce cheval a une âme. Regardez attentivement, et vous éprouverez un étonnement mêlé d'effroi : il a quelque chose d'humain, il connaît ses ressources et sa force, il modère librement son ardeur, il sait qu'il fait partie d'un cortége religieux. A quels signes reconnaît-on les âmes, si ce cheval n'en possède pas une?

Voilà l'individualité de notre cheval bien constatée; mais cette âme qu'il semble posséder, c'est sans doute le sculpteur qui la lui a donnée. Phidias n'a pas trouvé dans la nature cette physionomie presque humaine et ce regard qui est presque un langage. C'est sans doute cette âme ajoutée par l'artiste qui donne à son cheval je ne sais quoi qui le sépare de tous les modèles de chevaux barbes que la nature peut nous fournir. Eh bien! non, ce cheval est redevable de son âme non au sculpteur, mais aux méthodes grecques d'équitation. Ce cheval barbe n'est pas le *buveur d'air* du Sahara, c'est un cheval barbe dressé selon les méthodes de Cimon et de Xénophon. Ce n'est donc pas la nature, mais la civilisation athénienne qui a fourni à Phidias le modèle de ce cheval, ainsi que le fait remarquer M. Cherbuliez dans quelques pages ingénieuses et vraiment profondes. Ce cheval a en lui quelque chose de l'éducation athénienne, et c'est de là que lui vient en partie sa beauté. Il a été soumis à une discipline douce et presque volontaire. Son ardeur n'a jamais été maîtrisée, mais conseillée; son impétuosité n'a jamais été punie, mais réglée. Il n'a pas connu les mauvais traitemens, ni les injures, et c'est pourquoi il a une âme qu'il partage avec son cavalier, auquel il est soumis, non comme un esclave, mais comme un ami qui se donne librement.

Vraiment l'*idéalité* de ce cheval nous paraît fort compromise. Comment! après avoir reçonnu que ce cheval ne se rencontrait pas dans la nature, nous avons découvert successivement qu'il apparte-

nait à une race, à un temps déterminés, qu'il avait reçu une éducation particulière! Il est entouré de tous les accidens de temps et de lieu, limité par les circonstances les plus étroites. Ce n'est donc pas un cheval *idéal* et *absolu*, puisqu'on ne peut l'abstraire du temps et de l'espace. Ce cheval est fait pour dérouter beaucoup d'honorables personnes pour lesquelles idéal est synonyme d'abstrait, et qui croient volontiers qu'une œuvre est d'autant plus universelle qu'elle est plus indéterminée. Un caractère d'*indétermination*, d'idéalité métaphysique, loin d'être une preuve du génie de l'artiste, est au contraire une preuve de son impuissance et de sa faiblesse. Dans les arts, rien de grand sans individualité vigoureuse et sans limitation énergique. Rien n'est funeste à l'intelligence des arts et à l'imagination de l'artiste comme cette croyance que les personnages créés par le peintre ou par le sculpteur doivent être des types généraux et non des individus. Que ce personnage s'élève, s'il le peut, jusqu'à la hauteur d'un type, je n'y contredis pas, mais il ne doit se permettre d'être un type qu'après avoir été un *individu;* il ne doit se rattacher à la vie générale qu'après avoir montré qu'il vit d'une existence individuelle. Je veux savoir avec précision quelles sont les circonstances de sa vie, les particularités de son caractère, ses habitudes physiques et morales, tout enfin, jusqu'à la nuance de sa chevelure et à la couleur de ses yeux. Je veux pouvoir le mesurer de mon regard, le toucher de ma main, le nommer par son nom. Est-il à craindre que la conception de l'artiste perde par cette *individualisation* sa profondeur morale et sa signification éternelle? Non, si l'artiste est un artiste véritable, il n'y a rien de pareil à redouter, car voici le miracle qu'il doit accomplir, c'est de douer d'une âme vivante l'individu, qu'il a si strictement enfermé dans les circonstances de temps et de lieu. S'il sait opérer ce miracle, le personnage qu'il aura créé jouira du privilége de l'âme, c'est-à-dire de l'immortalité et de la puissance de transformation. Alors il aura vraiment une grandeur éternelle; il sera plus et mieux qu'un type, car le *type* suppose une systématisation de ce qui ne doit pas être systématisé, une limitation de ce qui ne doit pas être limité; il suppose que la vie morale s'est figée et cristallisée en une certaine forme, et que ses eaux, qui sont faites pour couler sans obstacles, ont rencontré une barrière artificielle qui les a arrêtées. Le personnage créé par un grand artiste au contraire, en même temps qu'il s'offrira à notre imagination emprisonné dans les circonstances les plus précises, ne connaîtra aucune entrave morale. Il sera comme ces hommes remarquables qui, dans l'étroite enceinte d'un salon ou d'un atelier, nous entraînent avec le courant de leur parole, nous portent sur les flots de leur âme jusqu'à l'océan de l'être universel

avec lequel ils communiquent. Nous nous imaginions les connaître parce que nous nommions chacune des particularités extérieures qui les distinguaient, et voilà que par derrière l'homme que nous connaissions nous en apercevons un second, et par derrière celui-là un autre encore. Il en est de même des œuvres créées par les grands artistes; elles appartiennent à une époque et à un pays particuliers, mais les hommes de tous les temps et de tous les lieux viendront converser avec elles sans épuiser jamais leur signification. Elles changeront d'âge en âge et se révéleront toujours sous de nouveaux aspects. Le signe auquel on reconnaît les grandes œuvres, c'est l'union de la vie morale la plus abondante avec l'individualité la plus précise.

En quoi consiste donc cet élément idéal que nous apercevons dans les œuvres d'art, puisque l'exemple du cheval de Phidias nous montre que l'artiste, quelque grand qu'il soit, ne fait pas autre chose que reproduire et interpréter la nature? Cet idéal consiste dans le sentiment qui anime l'artiste, et ce sentiment, c'est la sympathie. La chose qu'il crée n'est pas idéale parce qu'elle est au-dessus de la nature, elle est idéale parce qu'il a aimé son modèle vivant, et que son amour a doublé la beauté qui lui était propre. C'est parce qu'il aime que l'artiste comprend les secrets du monde; éclairé par le génie de la sympathie, il devine ce qu'il ne voit pas et pénètre les intimes opérations de la nature; il perce les surfaces et va saisir amoureusement les âmes cachées. Ivre de cette beauté invisible que les hommes n'apérçoivent pas et que lui seul a pu surprendre, il la raconte ou la traduit avec enthousiasme, et aussitôt il se fait une lumière divine qui éclaire la place où il a passé. Alors toutes les âmes en qui dormaient les forces de sympathie que l'amour y a déposées à leur naisssance, qui se cherchaient comme en rêve, s'appelaient par des paroles languissantes et s'efforçaient vainement de se nommer, éveillées par cette voix puissante, reconnaissent le langage qu'elles avaient inutilement cherché et accourent à son appel. Ainsi l'amour est l'âme même de l'art, et plus cet amour est fort, plus l'artiste est grand; plus il est étendu, plus l'artiste est universel. Si sa sympathie ne le porte que vers un certain ordre de choses, il ne sera jamais qu'un artiste inférieur; si elle ne dure qu'un instant, on dira de lui : « Il fut artiste un tel jour, » car c'est en vain qu'il s'efforcera de comprendre les choses qu'il n'aime pas ou celles qu'il n'aime plus. Voilà quel est l'idéal dans les arts; ce n'est pas une conception abstraite du cerveau, c'est un sentiment de l'être tout entier, une sorte de frémissement sacré qui se communique de l'âme qui le ressent à l'objet qui le cause. Ainsi, quoique l'artiste ne fasse autre chose qu'interpréter la nature, on peut dire juste-

ment qu'il est un créateur, car il ne comprend que parce qu'il aime, et qu'aimer est synonyme d'égaler.

Enfin n'oublions pas que le cheval de Phidias fait partie de la frise d'un temple consacré à Minerve, et que cette frise était destinée à reproduire la fête des panathénées. Le but suprême de l'art est la religion. L'amour révèle la beauté, mais ce n'est pas lui qui l'a créée; la beauté est un don gratuit des dieux à la terre. Ce n'est donc pas la beauté qui est le but de l'art, comme l'ont pensé et le pensent encore beaucoup d'esprits élevés, car la beauté n'a pas sa fin en elle-même, elle n'est que la matière dont l'artiste se sert pour son œuvre, et l'artiste qui l'aime pour elle-même tombe sans le savoir dans l'idolâtrie de Pygmalion. Ce n'est pas davantage l'amour qui est le but de l'art, car l'amour n'est pour ainsi dire que l'instrument dont se sert l'artiste pour saisir la beauté, la lampe dont il s'éclaire. L'amour représente l'artiste et non pas l'art; il n'est qu'un intermédiaire; Dieu est donc le but véritable et légitime de l'art. A d'autres époques, la pensée que nous venons d'exprimer eût paru un lieu-commun, tant les arts avaient d'étroits rapports avec la religion; mais aujourd'hui nous craignons presque que cette pensée ne paraisse un paradoxe. Les arts sont sortis du sanctuaire, et l'on peut se demander, sans grande témérité, s'ils y rentreront jamais. Aussi, privés du but véritable que leur assignait la logique des lois qui les gouvernent, ils déclinent et s'étiolent dans un isolement égoïste, et ils profanent la beauté, dont ils ne connaissent plus le caractère sacré. La faute n'en est pas aux artistes, mais à l'atmosphère qu'ils respirent, et cependant, même en l'absence de foi certaine et de symboles vénérés, on peut dire que la religion est encore le but de l'art et sa vraie destination, car ceux-là seulement sont de vrais artistes qui savent que le mystère du monde est un mystère divin, qui savent reconnaître dans tous les objets créés des syllabes d'une langue divine, et qui sont capables d'entendre, comme le duc exilé de Shakspeare, des sermons dans les pierres et des discours dans les arbres. Celui qui n'a pas à un degré quelconque le sentiment du divin dans le monde, celui qui ne sait pas rapporter à une force qu'il ne peut nommer son amour et sa reconnaissance, fera bien de ne jamais prendre un pinceau, un ciseau ni une plume. Il n'entendra jamais la musique des sphères célestes, il n'est et ne sera jamais artiste ou poète.

ÉMILE MONTÉGUT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 octobre 1860.

Les dernières résolutions de la politique piémontaise ne pouvaient laisser la France indifférente et désintéressée : elles touchaient directement nos sentimens à cause de la présence d'un certain nombre de nos compatriotes parmi les troupes pontificales, notre politique à cause de la présence de nos propres troupes dans la capitale des états de l'église. Une seule de ces circonstances, la dernière surtout, suffisait pour nous imposer la nécessité d'avoir une opinion française sur les effets de la nouvelle évolution du Piémont, et d'adopter une conduite française par rapport à la situation nouvelle qui se développait. Il y a longtemps que l'on a remarqué cette faculté d'assimilation qui est propre au génie français dans ses rapports avec les autres peuples, et l'oubli que le Français fait de soi lorsqu'il porte une attention passionnée aux efforts et aux luttes d'une nation étrangère. Nous avons été tour à tour Américains, Polonais, Hellènes, Espagnols, Italiens, avec une ardeur qui a fait souvent oublier à un grand nombre d'entre nous la limite précise où pouvait s'arrêter l'intérêt français dans ces grandes causes des nationalités. On a quelquefois blâmé comme un travers national cet entraînement auquel nous sommes si accessibles. Dieu nous garde d'aller jusque-là : dans les erreurs généreuses, ce qui nous touche, c'est bien plus la noblesse du sentiment qui passe la mesure que l'infirmité du jugement qui se laisse égarer. Invoquerions-nous en vain pour nous-mêmes un peu de cette indulgence dont nous sommes si peu avares envers les autres, et serions-nous, par aventure, réduits à demander grâce pour avoir, sous le coup d'une émotion française, discuté la position que faisaient à la France à Rome les derniers événemens d'Italie?

L'heure de cette émotion est passée, et nous avons exprimé le regret que nous inspiraient les douloureux événemens que l'on n'a pas voulu ou su prévenir. Notre première tâche est maintenant d'essayer de deviner quel est le caractère de l'attitude que la France, représentée par son gouvernement,

prend dans la nouvelle phase de la révolution ou de la régénération italienne. L'illustre sir Robert Peel, quand il avait à exposer les raisons qui le décidaient dans l'adoption d'une mesure, dans le choix d'une conduite, avait l'habitude de ranger pour ainsi dire en trois compartimens, de diviser en trois points les systèmes entre lesquels il devait se prononcer. Il y avait le pour, il y avait le contre, il y avait le terme moyen, le juste milieu, qu'il adoptait d'ordinaire. Bien que, même chez ce grand homme d'état, ce tic méthodique de l'argumentation en trois temps prêtât parfois à rire, nous en saisirons la commodité et nous en braverons le ridicule pour scruter le caractère de la politique que le gouvernement français paraît avoir adoptée. Ce gouvernement avait le choix entre trois conduites : ou donner purement et simplement son adhésion aux actes du Piémont, ou faire de la résistance à l'invasion piémontaise dans les états de l'église son affaire personnelle, en se fondant sur les obligations et les intérêts particuliers et distincts que lui crée la présence d'une troupe française à Rome, ou enfin prendre la question par le côté européen, établir que la juridiction supérieure à laquelle appartient la décision des questions que le Piémont prétend à cette heure trancher seul est la réunion des grandes puissances, dire que la France n'a dans cette affaire que des responsabilités, des intérêts et des droits égaux et non supérieurs à ceux des autres états de l'Europe, et remettre le règlement de l'Italie aux délibérations d'un congrès.

La première politique, l'adhésion passive aux actes du Piémont, est à peu près la politique de l'Angleterre. Il est clair qu'elle ne pouvait être la politique de la France. L'Angleterre a plusieurs raisons excellentes de pratiquer en Italie le laisser-faire. D'abord, en agissant ainsi, elle est conséquente avec elle-même : elle n'est jamais intervenue dans les affaires proprement dites de l'Italie; elle a hautement et constamment déploré les interventions de l'Autriche et de la France dans la péninsule. En outre, les coups portés au pouvoir temporel du pape flattent, au lieu de les blesser, ses opinions religieuses. Ces coups font violence à la légalité internationale, et à ce point de vue on peut trouver étrange qu'un gouvernement régulier les encourage. En 1814, l'Angleterre avait donné le spectacle d'une contradiction opposée. Un parti et un souverain qui représentaient le bigotisme protestant le plus intolérant, qui refusaient dans le royaume-uni l'émancipation politique aux catholiques, avaient été alors au congrès de Vienne les avocats les plus énergiques de la restauration temporelle de la papauté. Aujourd'hui ce sont les anciens adversaires de George IV, les émancipateurs des catholiques qui sont au pouvoir, et il n'y a pas à se dissimuler que parmi eux ceux même qui sont dégagés de toute passion religieuse, et qu'on peut considérer comme de libres penseurs, se réjouissent de la chute temporelle de la papauté. D'ailleurs il n'y a rien dans le résultat final auquel touche la politique piémontaise, il n'y a rien dans l'unité de l'Italie qui blesse ou offusque les intérêts anglais. Ce peuple de vingt-quatre millions d'hommes offrira à l'industrie anglaise un immense débouché. Un des calculs les plus

anciens, et, on peut le voir aujourd'hui, les plus profonds et les plus habiles de M. de Cavour, a été d'établir depuis longtemps la législation douanière du Piémont sur les principes de la liberté commerciale. Le *Times* le rappelait récemment : avant d'être le Palmerston de l'Italie, M. de Cavour en a été le sir Robert Peel. Enfin la création d'une nation et d'une puissance de vingt-quatre millions d'âmes sur une frontière française, sur le flanc de la France, les organes de l'opinion anglaise n'en font pas mystère, est une perspective agréable à nos voisins.

La plupart de ces raisons pour lesquelles les Anglais applaudissent à ce qui se passe en Italie empêchent le gouvernement français de voir avec une égale satisfaction l'agrandissement improvisé du Piémont. La question de l'église catholique sera toujours une des plus grandes préoccupations d'un gouvernement français. Qu'on s'en félicite ou qu'on le déplore, la chute de la papauté temporelle est vraiment une révolution religieuse, car les rapports de l'église avec l'état, réglés par les concordats en vigueur, en seront inévitablement et profondément altérés. Le gouvernement français avait pris à l'endroit de la conservation du pouvoir temporel les engagemens publics les plus solennels. Enfin l'unité de l'Italie, la formation à notre porte d'un puissant empire consterne et déroute notre diplomatie. Il n'est pas de diplomate français qui ne considère comme une duperie gigantesque pour la France d'avoir produit et accéléré par sa propre initiative un tel résultat. Les idées vraiment libérales sont par malheur trop peu répandues encore dans notre pays pour avoir supplanté jusqu'à ce jour cette vieille routine de notre politique étrangère. L'adhésion passive de notre gouvernement aux entreprises du Piémont était donc impossible.

Le gouvernement français ne pouvait approuver l'invasion des états de l'église. Pouvait-il l'empêcher? Pouvait-il arrêter l'armée sarde sur les frontières des Marches et de l'Ombrie? Pouvait-il opposer un *veto* amical et ferme au dessein annoncé du Piémont? Pouvait-il prendre l'affaire au compte de la France, obtenir un sursis dans ce périlleux procès, et réserver la question entière et intacte pour la porter ensuite devant la juridiction compétente? Nous l'avons cru quant à nous, et nous avons exposé sans réticence les motifs de notre opinion. Nos lecteurs savent que nous n'avons jamais été de chauds partisans de l'occupation de Rome par nos troupes : ils présument sans doute que si une discussion théorique s'ouvrait sur les temporalités du pontificat romain, il est peu probable que nous eussions à donner des conclusions favorables au maintien de l'ancien ordre de choses ; ils n'ont pas oublié que nous n'opposons aucune objection absolue à l'unité finale de l'Italie, si cette unité est la volonté mûrie des Italiens et le couronnement régulier de leur émancipation. Mais à nos yeux toutes ces questions, demeurant réservées, disparaissaient momentanément devant le fait matériel de l'invasion d'un état dans la capitale duquel nous étions présens par nos soldats et par notre drapeau.

Les Piémontais devaient savoir que nos soldats, le mousquet au bras et

nos officiers l'épée à la main, ne sont pas à Rome pour faire de l'eau bénite. Les Piémontais, nation militaire et brave, savent qu'il est des circonstances où toutes les considérations cèdent à l'honneur militaire. Nous pouvions donc leur dire, et leurs souvenirs comme leurs aspirations militaires les rendaient dignes de nous comprendre : « Pardon, messieurs, vous venez en ennemis sur un territoire dont nous gardons le souverain en amis. Ne nous dites pas vos raisons; il est possible qu'elles soient bonnes, au fond peut-être ne sommes-nous pas éloignés de penser comme vous : nous les ferons valoir ensemble ailleurs et dans un autre moment, s'il vous plaît. Nous n'avons pas maintenant à discuter si nous sommes chez le pape ou chez le Grand-Turc : étant ici, nous sommes chez nous. Nous sommes esclaves de la circonstance et du devoir étroit qu'elle nous crée. Il ne nous est pas permis pour l'instant d'avoir plus d'esprit et d'éloquence qu'un factionnaire. Permettez donc que nous vous disions en amis le mot que nous avons été forcés de dire en ennemis aux Russes sur le Pruth, aux Autrichiens sur le Tessin : On ne passe pas! » Malheureusement il n'y a eu qu'un temps très court où cette conduite eût pu être tenue avec efficacité, l'intervalle qui s'est écoulé entre l'envoi de l'ultimatum piémontais et cette rencontre de Castelfidardo, qu'il eût été si désirable de prévenir pour ménager la délicatesse des sentimens français, et aussi, nous le répétons, pour ne pas compromettre l'intérêt de la cause italienne en France.

Il ne restait plus que la troisième conduite, et c'est celle que le gouvernement français paraît avoir adoptée. Nous avons protesté par le rappel de notre ministre à Turin contre l'entreprise du Piémont; mais le cabinet de Turin ayant passé outre, d'un côté la crise italienne s'est développée dans toute sa gravité, et de l'autre il ne reste plus que cet antagonisme moral qu'opposent la plupart des grandes puissances européennes au mouvement révolutionnaire de la péninsule, antagonisme auquel le gouvernement français s'associe. Dans les deux sens, les faits se déroulent : en Italie, l'invasion du royaume de Naples succède à l'occupation des états de l'église, et la politique de M. de Cavour reçoit la sanction à peu près unanime du parlement de Turin. En Europe, les souverains du Nord vont se réunir à Varsovie, et s'apprêtent à prendre en considération les affaires italiennes. Quant à la France, elle occupe une place intermédiaire entre le Piémont, qu'elle désapprouve et désavoue, le Piémont, qui paraît avoir abusé de son amitié, mais qui, malgré tout, demeure un ami nécessaire, et les grandes puissances, dont nous proclamons bien l'autorité sur le règlement des arrangemens territoriaux de la péninsule, mais dont il nous est difficile de voir avec complaisance les mouvemens et les combinaisons particulières. L'unité de l'Italie s'accomplit dans les faits, et les élémens d'un congrès se préparent à Varsovie. C'est le gouvernement français qui a le premier invoqué la haute juridiction européenne, et qui le premier a prononcé le mot de congrès. La France a décliné ainsi toute responsabilité propre, et a renoncé à toute action directe et distincte dans les événemens actuels; elle

a reporté sur l'Europe entière la responsabilité générale des décisions à prendre en face de ces événemens. C'est, suivant elle, aux grandes puissances de prononcer la solution des questions que le Piémont a soulevées. La France est d'accord avec ces puissances sur ce qu'on pourrait appeler la question préliminaire de compétence. Faut-il voir dans ce premier accord la promesse d'un accord final sur le fond des choses? Nous n'oserions nous en flatter. Ce que nous souhaiterions du moins, c'est que, dans l'attitude prudente que notre gouvernement a prise, il fût permis de voir la résolution bien arrêtée de dégager pour l'avenir l'action de la France des complications que pourront entraîner les événemens italiens.

La réunion de Varsovie et les manifestations du parlement de Turin sanctionnant la politique des invasions et des annexions, le renversement de l'autorité temporelle du pape et de l'autonomie napolitaine, l'unité de l'Italie enfin, — voilà les deux termes extrêmes entre lesquels va se livrer le combat des principes qui divisent l'Europe.

Les informations, les appréciations, les conjectures les plus diverses se sont déjà produites touchant l'objet et les conséquences de l'entrevue de Varsovie. Les uns ont exagéré la portée de cette entrevue en annonçant que les trois souverains y poseraient les bases d'une entente commune sur toutes les questions qui agitent l'Europe, et en soutenant que, non contens de concerter leurs mesures vis-à-vis de l'Italie, ils voulaient aussi s'unir sur les questions orientales; ceux-là voulaient même faire sortir de cette réunion une coalition prochaine contre la France. D'autres au contraire prétendent que les deux empereurs et le prince-régent se sont laissé un peu étourdiment entraîner à cette démonstration inconsidérée, qu'ils en sont aujourd'hui à regretter une démarche qui devient compromettante par le sens que l'opinion publique y attache, et que tout se passera entre eux en échange de complimens vides, de vagues assurances, de propos insignifians. Il est probable que la vérité est entre ces deux extrêmes. Nous ne pensons pas que les souverains qui se sont donné rendez-vous à Varsovie soient disposés à lancer de périlleux défis et à faire des folies; cependant, en nous plaçant au point de vue français, nous n'essaierons pas d'atténuer cet événement. Des souverains qui représentent trois grandes puissances européennes sur cinq ne peuvent pas se réunir avec cet éclat, dans des circonstances comme celles où l'Europe est placée, sans avoir la pensée de produire un certain effet sur l'opinion publique et d'exercer une certaine influence sur la politique générale. Plusieurs faits relèvent la signification de la réunion de Varsovie. Nous ne pouvons oublier, en voyant ce rapprochement intime des cours du Nord, que les ministres anglais ont déclaré, il y a quelques mois, que l'ancienne alliance intime n'existait plus entre la France et l'Angleterre : or l'alliance occidentale était le contre-poids naturel de l'alliance du Nord, qui paraît se reformer. La part que l'Angleterre a prise à la réconciliation de la Prusse et de l'Autriche, qui s'est consommée à Tœplitz, n'est plus un mystère pour personne. L'on en peut induire sans témérité que

l'influence de l'Angleterre, naturellement servie par les bons offices de la Prusse, n'est point étrangère aux résolutions qui ont étendu jusqu'à la Russie les réconciliations de l'Autriche. Lord John Russell, qui vient d'accompagner en Allemagne la reine Victoria, a eu, dit-on, avec le ministre prussien des conférences suivies, et il n'est que naturel de supposer qu'en conséquence la pensée de l'Angleterre ne sera point absente des conférences de Varsovie. Après le refroidissement qu'ont éprouvé nos rapports politiques avec l'Angleterre, ces nouvelles combinaisons qui s'opèrent entre les grandes cours constituent une situation, nous ne dirons pas grave, mais délicate, et qui donne à réfléchir.

Nous ne savons si ces mouvemens entre les grandes cours qui se manifestent aujourd'hui par l'entrevue de Varsovie vont passer en habitude et aboutir à ce que l'on appelait autrefois dans le langage diplomatique un système. Sans étendre si loin les prévisions, les circonstances présentes suffisent pour expliquer le concert de Varsovie. On ne pouvait pas attendre, nous l'avons dit bien des fois, que les monarchies européennes laissassent s'accomplir le triomphe de principes semblables à ceux qui se sont révélés avec tant d'impétuosité en Italie, sans comprendre les périls qu'elles couraient solidairement et sans faire une tentative de résistance collective. Par un juste retour des choses, les trois puissances du Nord, qui se sentent menacées par les coups portés au droit public établi, au droit écrit par ce droit nouveau qui se fonde sur les vœux des nationalités, sont justement celles qui, en se partageant, il y a bientôt un siècle, la Pologne, ont inauguré l'ère des attentats révolutionnaires contre le droit historique et national, et ont les premières et de la façon la plus inique méconnu la probité sur laquelle repose le droit public. C'est leur complicité dans la spoliation de la Pologne qui forme aujourd'hui leur péril commun, et crée entre elles un indestructible lien. Par un étrange contraste, c'est à Varsovie, c'est sur le cœur même du peuple dépouillé qu'elles se rencontrent aujourd'hui pour venir protester contre la spoliation des états de l'église et le renversement de la dynastie napolitaine, comme si le nom même de la ville d'où ces résolutions seront datées n'en était pas la vivante réfutation. Par une fatalité non moins singulière, c'est la Prusse, le pays créé par Frédéric II, le moins scrupuleux des conquérans et l'instigateur le plus opiniâtre du partage de la Pologne, la Prusse qui détient pourtant le moindre fragment de la nation polonaise, et que son génie et ses destinées appellent à représenter l'Allemagne libérale, c'est la Prusse qui vient encore s'entremettre entre l'Autriche et la Russie, et qui apporte, dit-on, le plus de vivacité dans son opposition aux aspirations infatigables de la Pologne.

Réunies par leur vieille complicité polonaise, les cours du Nord semblent devoir à Varsovie concentrer leurs délibérations sur les affaires d'Italie. On affirme, et cela n'est point invraisemblable, que l'Autriche voudrait obtenir de la Russie et de la Prusse une sorte de verdict qui lui permît de commen-

cer la lutte à laquelle la provoquent les derniers actes du Piémont et les récentes manifestations de l'Italie. Nous ne serions pas surpris que l'Autriche fût plus pressée qu'on ne le croit généralement d'en finir avec une situation intolérable, et qui, en se prolongeant, accroît chaque jour les forces de son ennemi, et use tous les ressorts, épuise toutes les ressources de l'empire; mais nous doutons qu'elle trouve ses alliés enclins à seconder son impatience. L'expédient d'un congrès est du moins un préliminaire obligé qui doit avoir l'antériorité sur un recours décisif à la force. C'est cette idée d'un congrès, vaguement indiquée dans *le Moniteur*, qui prendra une substance et un corps dans l'entrevue de Varsovie. On sera d'accord pour dire, après la France et comme elle, qu'il n'appartient pas au Piémont de changer de ses seules mains, et sans compter avec les autres états, la distribution des territoires en Italie, distribution qui ne peut être modifiée au point de faire sortir d'un agrégat de petits états un grand royaume sans altérer en Europe la proportion et l'équilibre des forces. On s'entendra pour déclarer que, les anciennes divisions territoriales de la péninsule ayant été fixées dans une délibération des puissances, c'est également un congrès général qui a seul une autorité suffisante pour déterminer les conditions d'un nouvel équilibre italien. Les trois puissances adresseront donc collectivement à la France et à l'Angleterre la proposition d'un congrès. A l'égard de la France, cette proposition sera une simple formalité, puisque l'opinion conforme de notre gouvernement est connue d'avance. Quelques doutes subsistent sur l'adhésion de l'Angleterre; ils nous paraissent peu fondés, à moins que l'invitation au congrès ne porte que les puissances dont l'opinion y serait en minorité devraient d'avance s'engager à respecter la décision de la majorité. Si l'invitation n'est point compliquée d'une clause semblable, l'abstention de l'Angleterre n'est guère probable. Les diplomates allemands et russes vont même jusqu'à se flatter que le congrès pourrait se constituer avec l'assentiment et la participation de la France, lors même que l'Angleterre refuserait d'y prendre part. Soit. Supposons donc qu'il soit facile de réunir promptement un congrès, et que les décisions de cette assemblée puissent être prises avec l'unanimité et la rapidité que la situation exige : quelle sera la sanction pratique dont seront revêtus les arrêts de ces assises européennes? Comment les appliquera-t-on? S'imaginer qu'après le grand parti que viennent de prendre le roi Victor-Emmanuel et ses ministres, les Italiens s'inclineront devant des décisions contraires à l'unité de l'Italie serait puéril. Les événemens vont vite en Italie; chaque jour de retard rend plus illusoire l'autorité théorique d'un congrès et diminue la puissance de ses moyens d'action sur l'Italie. De deux choses l'une : ou le congrès n'appuiera pas ses décisions sur des moyens de coercition, et alors il n'aura été qu'un expédient de temporisation, qu'une contenance sous laquelle les puissances européennes auront masqué leurs prétentions stériles; ou l'on voudra faire exécuter les décisions du congrès contraires à l'unité

italienne, et alors, quel que soit le gouvernement à qui sera donnée cette fonction d'exécuteur des arrêts européens, ce gouvernement sera chargé d'entreprendre et de soutenir la plus triste, la plus funeste, la plus périlleuse des guerres, celle que l'on fait à l'indépendance et à la volonté passionnée, c'est-à-dire à l'existence même d'un peuple qui est en état de se défendre, et dont la force naissante sera surexcitée par l'esprit révolutionnaire.

Ce sont de redoutables perspectives, et tout l'art des hommes d'état européens devrait en ce moment être employé à les conjurer. Lorsqu'on a suivi attentivement, depuis deux années, les affaires d'Italie, on demeure convaincu qu'il a été possible à plusieurs reprises d'assurer et de régulariser le mouvement émancipateur de la péninsule dans une direction différente de celle qu'il suit aujourd'hui. Si le programme impérial de la guerre d'Italie avait été entièrement rempli, si la France avait refoulé les Autrichiens jusqu'à l'Adriatique en délivrant Venise, qui doute que la fédération eût été possible en Italie, que les renversemens de dynastie et d'autonomie qu'on a vus depuis eussent été épargnés, et que si l'unité était sa destinée finale, l'Italie eût pu y arriver avec une prudente lenteur par une progression régulière? C'est la paix de Villafranca qui a rendu unitaires les Italiens du nord; ce sont d'autres incidens qu'il est inutile de rappeler qui ont poussé Garibaldi et ses volontaires dans l'Italie du sud. Chaque obstacle arbitrairement et maladroitement opposé aux Italiens a redoublé leur élan et a précipité leur mouvement vers l'unité que nous voyons se consommer aujourd'hui. Sans doute plusieurs des moyens qui ont été récemment employés dans cette véhémente entreprise ont été déplorables, et nous craignons qu'ils ne suscitent dans l'avenir de terribles difficultés à l'Italie; mais quand on voit les résultats des erreurs commises par un grand nombre d'hommes politiques d'Europe dans leurs jugemens sur les Italiens de notre temps, quand on voit que les idées fausses de ces hommes d'état ont provoqué les conséquences mêmes qui leur étaient le plus odieuses, on ne saurait porter une circonspection trop vigilante dans le choix des mesures qu'il y aura désormais à prendre à l'égard de l'Italie. Nous avouerons, pour notre part, que nous sommes saisis du spectacle que viennent de donner le gouvernement piémontais, le parlement de Turin et les divers partis qui divisent les Italiens. Nous désapprouvons les longues dissimulations, suivies des violations flagrantes du droit public qui ont marqué l'entreprise du Piémont contre les États-Romains et le royaume de Naples; mais parmi ceux qui blâment avec nous de tels procédés, quel est celui qui pourrait méconnaître la vigueur de résolution, l'énergie de volonté, l'habileté de décision qui viennent d'être déployées au-delà des Alpes? Quelle discipline et quelle présence d'esprit dans ces partis, qui, sentant arriver la crise suprême, font taire les plus violentes animosités personnelles pour confondre en une seule voix toutes les voix italiennes, et s'identifier au gouvernement aussi audacieux qu'habile qui s'empare de la direction du mouvement unitaire! Les embarras de la fausse position où la France est placée ne doivent pas nous

rendre injustes : sans doute il eût mieux valu, pour nous, en sortir par une de ces résolutions radicales et soudaines dont le gouvernement piémontais nous donne l'exemple; mais nous ne pouvons méconnaître l'adresse infinie et la force de caractère avec lesquelles M. de Cavour a su profiter pour sa cause de notre fausse position. Le roi Victor-Emmanuel a brûlé ses vaisseaux et joue sa couronne avec une énergie non moins remarquable. Il s'est bien fait, sans compromis, sans arrière-pensée, ce que Mirabeau appelait le roi d'une révolution. L'Italie, son roi, son ministre, viennent de vivre des siècles en quelques jours. Cela peut nous déplaire, nous attrister, nous effrayer; mais il serait absurde de fermer volontairement les yeux sur des faits, sur une réalité si extraordinaire. Il ne servirait de rien de contester l'unanimité des adhésions qu'entraîne en ce moment la politique de M. de Cavour, de dire qu'au-dessous des agitateurs et des audacieux qui conduisent les affaires, il y a une nation passive, défiante, indifférente. Quand cela serait vrai jusqu'à un certain point, quand il y aurait au fond de l'Italie des masses qui ne participeraient pas au bouillonnement de la surface, peu importerait. Les hommes qni sont en évidence à la tête du mouvement italien forment un corps assez nombreux, assez illustre, assez décidé, pour entraîner dans leurs résolutions, comme il est plus d'une fois arrivé à des hommes de même trempe placés dans des conditions analogues, les destinées de tout un peuple. Ces hommes disposent en ce moment des ressources financières et militaires de vingt-quatre millions d'âmes, et ils se sont montrés capables de s'en bien servir. Les faits de guerre qui viennent de s'accomplir ont infailliblement accru la force morale et matérielle de l'armée italienne. Les Italiens comptent avoir cet hiver une armée de deux cent cinquante mille hommes pleine de solidité et d'ardeur. Les soldats fournis par les populations les plus pacifiques de l'Italie donnent, nous écrit-on de Turin, des résultats inespérés. La fièvre militaire s'est emparée de la nation. Tout le monde attend avec une impatience singulière l'occasion de faire ses preuves. Le gouvernement prenant en mains la direction des affaires dans les Deux-Siciles, on est sûr du dedans; on ne voit de périls qu'au dehors, et c'est une consolation, ajoutent nos correspondans italiens, pour ceux qui aiment l'Italie, de penser qu'elle ne pourrait périr que sous les coups de la violence étrangère. Tenter la guerre pour comprimer un peuple qui se trouve dans une telle effervescence de passion patriotique serait une faute irréparable. Cette guerre ne servirait qu'à faire ce qu'on voudrait détruire, l'unité de l'Italie. Ce résultat est si évident qu'il n'y a que trop lieu de penser que l'Italie elle-même ne veuille bientôt chercher dans une telle lutte non-seulement l'achèvement de l'indépendance de son territoire, mais l'épreuve et la consolidation de son unité politique.

Le monde se trouve donc en présence de deux révolutions extraordinaires liées l'une à l'autre, et dont, bien qu'il ait été possible de les pressentir depuis quelques mois, il est permis de dire, tant la marche des événemens a été rapide et tant la politique des gouvernemens intéressés à les retarder

a été aveugle ou hésitante, qu'elles se seront accomplies inopinément. Ces deux révolutions sont l'union de l'Italie en une seule monarchie et la fin du pouvoir temporel de la papauté. Ces deux révolutions ont été pendant des siècles considérées comme des utopies. Si près qu'elles soient d'être réalisées, il est pourtant possible encore qu'elles ne sortent point de la région des utopies. Qu'on nous pardonne si, dans l'impuissance où nous sommes d'influer sur les événemens, nous nous réfugions dans la rêverie et nous contemplons un instant ces deux chimères qui sont à la fois si près et si loin de nous : l'Italie une, la papauté dépouillée du pouvoir temporel !

L'unité de l'Italie, se figure-t-on bien ce que c'est? A-t-on l'idée de cette improvisation dans l'Europe actuelle, et au cœur de la mer souveraine de la civilisation et de la politique, d'un état qui comptera bientôt trente millions d'hommes? Cet état à sa naissance possédera, outre les plus abondantes richesses de la nature, les ressources et les instrumens de la civilisation la plus raffinée. Ses peuples auront accompli une révolution nationale en fortifiant en eux du même coup l'esprit monarchique et l'esprit de conservation sociale. Il arrivera à la vie politique sans être encombré d'une plèbe démagogique. Sa révolution aura été surtout conduite par ses classes aristocratiques, et elle laissera pour récompense à ces classes la popularité. Les lumières qui naissent du génie naturel et de la culture de l'esprit seront plus abondantes peut-être chez ce peuple que dans aucune autre nation. A comparer individus à individus, il y a relativement en Italie, à l'heure qu'il est, plus d'hommes éminens et supérieurs qu'en aucun autre pays de l'Europe. Il y a trente ans, un homme d'un esprit infini, Henri Heine, disait que les Italiens mettaient toute leur politique dans la musique, et que leur plus grand homme d'état était le maestro Rossini. Aujourd'hui, avec les aptitudes prononcées pour la politique qui sont inhérentes à leur race, eux qui envoyaient autrefois leurs hommes d'état à l'étranger, en Allemagne, en Espagne, en France, pour y être de grands ministres ou de grands empereurs, ils ont un Cavour, et peuvent le garder pour eux-mêmes. A toutes les attractions qui appellent chez eux les étrangers, ils vont ajouter une attraction suprême : la vie politique dans la liberté. Ils veulent avoir Rome pour capitale, et quand dans cette Rome ils auront placé le foyer de la vie littéraire, le centre de la vie politique, le parlement, c'est-à-dire le gouvernement par l'éloquence, quelle capitale en Europe pourra lui disputer la suprématie? Ils ont ou ils auront Gênes et Venise : quel éclat ne pourront-ils pas rendre à ces vieilles métropoles commerçantes? Avec les souvenirs de ces républiques marchandes, avec les armées et les escadres d'un grand royaume, ne pressent-on pas la part qu'ils prendront dans la question d'Orient? Et que diront ceux qui convoitent l'héritage des Turcs, lorsqu'ils verront se présenter ce candidat si redoutable et si peu attendu à la succession de l'empire ottoman?

Le pape n'est plus souverain temporel; il n'est plus que le chef de la plus nombreuse des fractions de la famille chrétienne. Où les gouvernemens iront-

ils saisir ce souverain des âmes qu'ils rencontreront pourtant à chaque instant dans la conscience des hommes sur lesquels ils règnent? Plus donc de diplomatie, plus de négociations, plus de contrats et de concordats entre les gouvernemens et le pontife! Le chef du catholicisme sera forcé de placer sa foi sous le rempart de la liberté de conscience. Alors plus d'églises d'état : peu à peu, à la longue, les églises sont libres; les temporalités ecclésiastiques, en tant qu'elles sont liées au mécanisme des gouvernemens, disparaissent; le prêtre n'est plus fonctionnaire; l'évêque n'a plus à prendre rang parmi les autorités dans les représentations officielles; la chaîne dorée du budget des cultes se rompt; le prêtre vit de l'autel, mais la rétribution du fidèle est volontaire. Ainsi se dissout cet antique mariage qui datait du jour où l'empire se fit chrétien, et où l'état entra dans l'église et l'église dans l'état. Le nouveau régime deviendra bien peut-être, à la longue, gênant pour les gouvernemens; mais il retrempera la ferveur catholique et nous ramènera aux premiers temps du christianisme...

Il est cruel de se réveiller au milieu de ces rêves, quand on réfléchit qu'une guerre générale et un cataclysme européen peuvent seuls vraisemblablement empêcher la réalisation de ces deux utopies. E. FORCADE.

ESSAIS ET NOTICES.

LES RÉFORMES ADMINISTRATIVES DANS LA MARINE RUSSE.

Un éminent officier de la marine française exprimait dernièrement dans la *Revue des Deux Mondes* (1) un vœu auquel nous sommes heureux de pouvoir répondre. « Ce n'est pas, disait-il, le développement matériel de la marine russe que nous aurions à étudier, mais bien plutôt les dispositions éminemment libérales par lesquelles le grand-duc Constantin s'est efforcé d'améliorer le sort de la grande famille à la tête de laquelle la confiance de l'empereur l'a placé. » Bien qu'étranger à cette noble famille, qui a su, dans la guerre de Crimée, conquérir l'estime de ses ennemis eux-mêmes, nous avons tenu à nous procurer des informations précises sur le sujet qui préoccupait à si bon droit l'amiral français. Il nous a été donné de consulter quelques documens officiels qui mettent en pleine évidence cette sollicitude du gouvernement russe pour le sort du marin à laquelle on rendait dans la *Revue* un si éclatant hommage. En attendant un tableau plus complet, que nous voudrions voir tracé par une plume mieux autorisée que la nôtre, peut-être ne lira-t-on pas sans intérêt ces détails sur la condition présente des marins russes telle que l'assurent les récentes mesures adoptées sous la généreuse influence du grand-duc Constantin.

C'est depuis la guerre de Crimée surtout qu'une impulsion paternellement réformatrice s'est fait sentir dans la marine russe. Les réformes accomplies

(1) M. le contre-amiral Jurien de La Gravière, dans la *Revue* du 1er avril 1860, p. 599

embrassent deux ordres d'intérêts bien distincts, c'est entre la vie morale et la vie matérielle du marin que le gouvernement a partagé son attention. Indiquons d'abord en quoi consistent les réformes morales.

Le marin russe apportait autrefois au service des bras vigoureux, mais rien de plus. Le gouvernement a compris qu'il fallait veiller à l'éducation intellectuelle de cette population inculte, et il n'épargne pas les efforts pour lui dispenser largement l'instruction. Cronstadt n'a pas seulement des arsenaux et des forts redoutables, la terrible place de guerre a aussi son école, que fréquentent en hiver plus de 300 marins. On y apprend à lire, à écrire, à compter, à se servir du compas. Le ministère de la marine distribue en outre dans les différens corps détachés des ouvrages de morale et des livres de piété. Des bibliothèques maritimes sont ouvertes partout aux officiers et aux matelots. Ce sont là des soins dont les autres marines de l'Europe avaient donné l'exemple; mais ce que l'état n'a fait, je pense, en aucun pays, le gouvernement russe a voulu le faire en faveur des officiers de sa marine. Il a voulu assurer l'avenir des enfans d'officiers de tous grades ayant servi pendant plus de vingt ans. Pour réaliser cette pensée généreuse, il ne s'est pas contenté, comme en d'autres contrées, d'instituer des bourses ou des admissions gratuites dans des colléges spéciaux. Il a fait plus et mieux. Il a inscrit au nom de chaque enfant, sans distinction de sexe, une pension dont le père conserverait le libre usage, qui ne lui imposerait pas même l'obligation de choisir pour ses fils une carrière maritime et qui ferait d'une nombreuse descendance bien moins un fardeau qu'une source de bien-être. C'est ainsi qu'en 1856, une somme de 485,400 fr. a été consacrée à des pensions qui n'ont d'analogie avec aucune des allocations inscrites aux budgets maritimes des autres puissances européennes. En 1857, ce crédit a été porté au chiffre de 1,025,360 fr., et successivement à celui de 1,190,600 fr. en 1858, de 1,193,147 francs en 1859. Par cette disposition bienfaisante, le sort de 1,691 enfans, dont 699 garçons et 992 filles, a été mis à l'abri des terribles vicissitudes qui attendent les familles des fonctionnaires publics, lorsqu'une mort prématurée leur enlève leur chef et leur soutien. Ce qu'en d'autres pays on accorde quelquefois à de longues sollicitations, toujours si pénibles aux âmes généreuses, est devenu un droit sacré en Russie. Le fils ou la fille d'un officier de marine n'y connaîtra jamais la misère, car la pension octroyée pour chaque enfant lui est continuée jusqu'à l'âge de dix-huit ans, sans préjudice de la pension de retraite attribuée aux veuves et aux orphelins. On a vu d'ailleurs, de 1853 à 1856, plus de 480 enfans placés par les soins du prince grand-amiral dans diverses maisons d'éducation, et depuis 1856, il est entretenu aux frais du ministère de la marine 80 bourses pour garçons et filles dont les parens ne peuvent jouir légalement des secours accordés pour l'éducation des enfans d'officiers; le ministère dépense à cet effet 64,000 francs. M. l'amiral Jurien de La Gravière a raison de dire, on le voit, que la marine en Russie « est l'objet d'une sollicitude qui se manifeste chaque année par de nouveaux bienfaits. »

L'instruction militaire n'est pas oubliée non plus. Un vaisseau spécial a été désigné pour former les chefs de pièces nécessaires à la flotte. Ce vaisseau fait chaque année des exercices pendant tout l'été, comme cela se pratique en France et en Angleterre. Des écoles de tir et de gymnastique exis-

tent dans chaque équipage. On a compris qu'il importait de faire du matelot un homme de mer complet, et on a supprimé certaines dispositions qui lui imposaient dans les ports une sorte de domesticité peu compatible avec la dignité de la vie militaire. On a voulu en même temps rendre l'impôt du recrutement moins lourd pour les familles pauvres, en réduisant de 25 à 14 ans la durée du service exigé. On a supprimé la corporation des enfans de troupes appelés *cantonistes,* dont la vie entière devait être consacrée à l'état. Les hommes devenus incapables de servir avant l'expiration de leur engagement par suite de blessures ou d'infirmités sont placés dans des établissemens dépendant des bureaux de l'assistance publique et dans une maison spécialement affectée aux invalides, entretenue aux frais du ministère de la marine ; 221 matelots sont logés dans ce dernier établissement avec femmes et enfans, et en outre 333 reçoivent des subsides du ministère. Les victimes de la dernière guerre d'Orient ont été secourues avec la plus libérale générosité. De 1853 à 1856, l'état a distribué en secours aux familles des morts et des blessés de Sébastopol 7,785,695 francs.

Une fois le temps du service accompli, l'état s'efforce encore d'assurer l'existence de ses marins. Un projet est à l'étude pour créer des pensions de retraite en dehors des pensions déjà délivrées par le gouvernement et de celles que fournit la caisse de *l'éméritat,* qui fonctionne au ministère de la marine depuis près de quatre ans (1). Le taux des pensions de retraite délivrées aux officiers de tout grade est cependant déjà considérable. Un amiral, après 25 ans de service, reçoit du trésor 2,860 fr., et de la caisse de *l'éméritat* 858 fr.; — après 35 ans, du trésor 5,720 fr., de la caisse 1,144 fr. Le chiffre des pensions réunies (du trésor et de la caisse) est de 2,977 fr. pour le vice-amiral après 25 ans, de 5,496 fr. après 35 ans; de 2,236 fr. pour le contre-amiral dans la première condition, de 4,128 fr. dans la seconde. Le taux des pensions assurées aux capitaines, lieutenans, ensei gnes, n'est pas réglé sur une base moins libérale.

Suivons maintenant le marin russe à bord. Ici les améliorations portent principalement sur la vie matérielle. La solde a été augmentée pour l'ordinaire à terre comme en mer. Avant 1853, un maître d'équipage, dans le service à l'intérieur, recevait 71 fr. d'appointemens annuels, plus 58 fr. pour son habillement, 42 fr. pour son logement. La nourriture calculée pour 7 mois seulement comprenait 33 fr. pour alimens divers, 12 fr. pour la viande et le sel. En tout, il recevait une solde de 216 fr. par an. Aujourd'hui, avec 71 fr. d'appointemens, 58 fr. d'habillement, il reçoit 66 fr. pour logement, 33 fr. pour nourriture, 28 fr. pour viande et sel, en tout 256 fr. En mer, il reçoit de plus 160 fr. d'argent de ration. En pays étranger, les appointemens sont portés à 142 fr., l'habillement à 58 fr.; on lui compte de plus 80 fr. de linge de table et de corps, 544 fr. d'argent de ration. Pour les autres sous-officiers, le total de la solde s'est élevé de 180 fr. avant 1853 à 220 fr. en 1860 pour le service intérieur, de 752 fr. à 848 fr. pour le service extérieur. Les matelots, qui recevaient une solde de 156 fr. en 1853, touchent en 1860 une solde de 196 fr. dans le service intérieur; — dans le service extérieur, 395 fr. au lieu de 363 fr.

(1) Cette caisse a été fondée en 1856; elle possède un capital de 10,100,000 francs.

Une grande, une précieuse force pour une marine, c'est le corps des officiers. C'est par eux que se maintiennent les grandes traditions; ils sont comme l'âme d'une armée navale. L'état remplit donc un pieux devoir en assurant à ces précieuses existences le noble éclat qui doit les entourer dans le service actif, et la sécurité qu'elles réclament quand vient le moment de la retraite. La flotte russe compte 14 amiraux (dont 4 sont membres du conseil de l'empire), 27 vice-amiraux, 37 contre-amiraux, 111 capitaines de 1er rang (capitaines de vaisseau), 78 capitaines de 2e rang (capitaines de frégate), 262 capitaines-lieutenans (capitaines de corvette), 578 lieutenans, 456 enseignes, total 1,563 officiers, à quelques unités près le chiffre de la marine française. Un amiral à l'intérieur de l'empire recevait, avant 1853, 17,508 fr., à savoir 5,720 fr. pour appointemens, 8,008 fr. pour argent de table, 3,428 fr. pour logement, 352 fr. pour domestiques. En 1860, il reçoit 22,624 fr., à savoir 7,420 fr, pour appointemens, 8,008 fr. pour table, 6,864 fr. pour logement, 352 fr. pour domestiques. De plus, en mer, l'argent de table est porté à 16,800 fr., auxquels on ajoute, comme argent de ration, 3,120 fr., plus 1,440 pour domestiques. En mer et en pays étranger, l'argent de table est porté à 23,800 fr., l'argent de ration à 37,960 fr., le prix du domestique à 3,380 fr. On a de même élevé les appointemens d'un vice-amiral dans les diverses branches de service actif où il peut être employé. Commandant en chef d'une escadre sur les côtes de l'empire, il recevra 32,228 fr. par an (1); — commandant en second, 21,868 fr.; — ministre de la marine, 56,000 fr.; — membre du conseil de l'amirauté, 28,000 fr.; — membre du conseil de l'auditorat, 28,000 fr.; — vice-directeur du département, 20,000 fr.; — commandant en chef de port, 28,000 fr.; — commandant en second, 12,000 fr. Telles sont les conditions du service actif; voici celles de la réserve. La réserve, on le sait, correspond à la demi-solde française; les officiers de la réserve reçoivent un traitement sans être soumis à aucun service; ils peuvent séjourner où bon leur semble, soit en Russie, soit en pays étranger. Ils conservent l'uniforme et les insignes de leur grade, mais ne peuvent être armés. Un vice-amiral dans la réserve reçoit 5,920 fr., un contre-amiral 4,440 fr., un capitaine en 1er 3,000 fr., en 2e 2,320 fr., un capitaine-lieutenant 1,920 fr., un lieutenant 1,600 fr., un enseigne 1,360 fr.

Un rapide tableau fera ressortir encore quelques différences significatives dans la situation des officiers de marine russes avant et depuis 1853.

	TRAITEMENT A L'INTÉRIEUR DE L'EMPIRE (2)		TRAITEMENT EN PAYS ÉTRANGER	
	Avant 1853.	En 1860.	Avant 1853.	En 1860.
Contre-amiral	12,236	21,868	31,048	37,744
Capitaine de vaisseau en 1er	6,960	14,000	18,912	25,164
Capitaine de vaisseau en 2e ou capitaine de frégate	4,568	7,900	12,920	15,120
Capitaine de corvette ou capitaine-lieutenant	3,480	6,392	9,480	11,400
Capitaine de clipper (aviso)	3,360	6,272	9,220	11,140
Enseigne	1,600	2,424	5,140	5,436

(1) Avant 1853 il ne recevait que 17,188 francs.

(2) Avec calcul d'un supplément de solde en mer par semestre.

Veut-on savoir maintenant dans quelle mesure cette amélioration dans les conditions matérielles faites aux marins russes correspond à un développement de la marine nationale et surtout de l'emploi de la vapeur dans cette marine; quelques chiffres encore montreront quel a été le mouvement de la marine à vapeur comparé à celui de la marine à voiles de 1853 à 1859. Voici pour cette période le chiffre des bâtimens à vapeur et à voiles et des officiers ayant navigué en pays étranger de 1853 à 1859. Dans ce chiffre ne sont pas naturellement compris les navires composant l'escadre d'évolutions de la Baltique. Il ne s'agit ici que des stations extérieures. L'escadre de la Baltique comptait en 1859 six vaisseaux à hélice, et chaque année verra probablement s'accroître cette escadre, car il est de principe en Russie d'entretenir autant que possible une nombreuse armée permanente.

De 1853 à 1855, la Russie compte 7 bâtimens à voiles (3 frégates, 1 corvette, 2 transports, 1 goëlette) naviguant dans les mers étrangères. En 1856 apparaissent les bâtimens à vapeur; le nombre des bâtimens à vapeur employés en pays étranger en 1856 est de 1 vaisseau, 1 frégate, 6 clippers, 1 brick, 1 transport : total 9 bâtimens à vapeur, plus 5 bâtimens à voiles, le tout monté par 156 officiers, 60 élèves, 3,052 matelots. Le chiffre des bâtimens à vapeur naviguant à l'étranger s'élève encore en 1857. Il est de 18, savoir 1 vaisseau, 3 frégates, 10 corvettes, 3 clippers, 1 transport. Les bâtimens à voiles sont au nombre de 5, savoir 2 frégates, 1 corvette, 1 brick, 1 transport, en tout 23 bâtimens montés par 352 officiers, 89 élèves, 5,773 matelots. Les chiffres de 1858 et 59 sont encore plus significatifs : — pour 1858, 25 bâtimens à vapeur contre 3 bâtimens à voiles; — pour 1859, 27 bâtimens à vapeur et pas un seul bâtiment à voiles.

Nous n'avons fait ici que grouper quelques récentes données statistiques, mais elles suffisent certainement pour faire apprécier l'importance des réformes accomplies dans la marine russe depuis quelques années. Ces réformes sont principalement administratives; en effet, c'est dans l'administration surtout qu'il importait d'introduire une vie nouvelle. Des mesures financières ont concouru avec les mesures administratives pour assurer ce résultat sans élever le chiffre total du budget. En simplifiant quelques rouages, en diminuant le personnel des bureaux, on a réalisé des économies qui tourneront au profit de la marine tout entière. On a supprimé les deux tiers des employés du ministère de la marine, en leur accordant une prime de retraite qui atténue pour eux les conséquences matérielles de cette perte d'emploi. C'est enfin à mettre la marine russe, sous le rapport administratif comme sous le rapport militaire, au niveau de celles de France et d'Angleterre qu'on a voulu arriver par de si énergiques efforts. Ces efforts méritent d'être couronnés de succès.

P^ce NICOLAS TROUBETZKOÏ.

DE QUELQUES LIVRES SUR L'ART MUSICAL.[1]

L'Allemagne est le pays des livres, et surtout des livres qui ont rapport à l'art musical. Le catalogue de tout ce qui se publie chaque année à la foire

(1) *La Mise en scène du Don Juan de Mozart*, d'après le libretto original de Da Ponte. — *Le Théâtre et la Musique*, par M. de Wolzogen. — *Louis Spohr, sa vie et ses œuvres*,

de Leipzig forme un gros volume, où le chapitre consacré aux arts tient une bonne et large place. On écrit sur tout, à propos de tout, et le moindre incident de la vie publique devient l'objet d'une brochure ou d'un gros volume. On y étudie la vie des grands maîtres, on publie leurs œuvres, on glorifie leur mémoire et on maintient le respect des ancêtres au milieu des événemens du jour qui entraînent l'esprit humain on ne sait vers quel avenir de progrès ou d'abaissement intellectuel et moral. Les Allemands sont rarement concis; leurs livres sont remplis de détails infiniment petits, qui absorbent l'attention du lecteur aux dépens de l'idée première qui est l'objet de leur étude. Tout dans la vie d'un homme célèbre leur paraît digne d'être transmis à la postérité, et ils chargent leurs pages de notes explicatives qui étouffent le texte et détruisent l'intérêt de l'ensemble. Ce défaut se fait particulièrement remarquer dans la *Vie de Mozart*, par M. Otto Jahn, l'ouvrage après tout le plus complet qu'on ait écrit sur l'auteur de *Don Juan*.

Puisque nous venons de nommer le chef-d'œuvre de Mozart, sur lequel il a été écrit de quoi former une bibliothèque de commentaires historiques et psychologiques, nous voulons dire un mot d'un opuscule intéressant qui a paru à Breslau sur *la Mise en scène de Don Juan*, d'après le libretto original de Lorenzo da Ponte. L'auteur de cet opuscule, M. de Wolzogen, est un esprit cultivé, un amateur des arts qui a longtemps habité Paris; il a eu la bonne fortune de trouver dans la bibliothèque d'un curieux le *libretto* original de *Don Juan* qui fut publié à Prague en 1787, quelque temps avant la première représentation du chef-d'œuvre. Il suit scène par scène le poème de da Ponte, qui porte le titre de *drama giocoso*, et il en fait ressortir l'esprit avec beaucoup de goût et d'ingéniosité. L'opuscule de M. de Wolzogen ne peut manquer d'intéresser les nombreux admirateurs du plus parfait chef-d'œuvre de la musique dramatique.

M. de Wolzogen, qui aime le théâtre et qui comprend la bonne musique, a publié dans différens journaux politiques et littéraires de l'Allemagne des articles piquans qu'il vient de réunir en un volume sous ce titre : *Théâtre et Musique*. Nous y avons particulièrement remarqué le chapitre sur *la décadence de l'art de chanter*, qui renferme d'excellentes observations; celui intitulé *la Musique allemande en Italie*, où l'on trouve des faits curieux et vrais; enfin le chapitre sur *la Musique de l'avenir*, qui parut d'abord dans la la *Gazette d'Augsbourg* en 1858. Les idées saines de M. de Wolzogen, que nous partageons entièrement, furent accueillies alors avec une légitime sympathie. M. de Wolzogen écrit avec une prestesse de style qui n'est pas une qualité commune au-delà du Rhin.

Le dernier des grands compositeurs allemands, Louis Spohr, qui est mort l'année dernière à Cassel, plein de jours et de gloire, a déjà occupé la plume des biographes, et l'un de ses élèves, M. Alexandre Malibran, a consacré à la mémoire de ce compositeur éminent quelques pages émues et touchantes. Si je ne me trompe, M. Malibran est venu, il y a cinq ou six ans, à Paris, où il a fait entendre au public une *symphonie maritime* de sa composition qui avait tous les inconvéniens de la musique pittoresque, lorsqu'elle n'est pas

par M. Alexandre Malibran. — *De l'Enseignement populaire de la musique en France*, par M. Boiteau. — *Le Diapason normal*, par M. G. Bénédit.

l'œuvre d'un homme de génie. M. Malibran a mieux réussi à raconter la vie de son maître, qui était un homme excellent à ce qu'il semble, plein d'aménité pour les personnes qu'il admettait dans sa familiarité. Spohr, qui a beaucoup voyagé pendant sa longue carrière de soixante-quinze ans, est venu aussi à Paris en 1819. Il n'avait pas conservé un très bon souvenir de son séjour dans la capitale de la France, et il jugeait les maîtres et les artistes de l'école française avec sévérité. Du reste, Spohr n'épargnait pas même le grand génie de Beethoven, dont il a dit n'avoir jamais pu comprendre les dernières compositions, parmi lesquelles se trouvent la Symphonie avec chœurs et plusieurs des plus beaux quatuors! Le livre de M. Malibran, qui se lit avec intérêt, ne peut pas dispenser de connaître l'autobiographie que Spohr a laissée de lui-même, et qui se publie par livraisons en Allemagne. C'est là que Spohr a laissé les élémens d'une étude curieuse à faire sur ce grand musicien, ainsi que sur toute la nouvelle école qui s'est élevée depuis la mort de Mozart.

L'enseignement populaire de la musique en France est depuis quelques années le sujet d'un vif débat. Des méthodes nouvelles se sont produites avec beaucoup de fracas, qui ont demandé d'abord humblement d'être écoutées, d'être examinées avec calme et impartialité. Des jugemens divers ont été portés sur ces méthodes, qui ont fini par élever leurs prétentions jusqu'au système et par dire aux principes connus de l'enseignement existant : *La maison m'appartient, c'est à vous d'en sortir.* Ce débat contradictoire a donné lieu à un grand nombre d'écrits et de brochures que nous avons sous les yeux et qui sont signés de noms considérables dans l'art aussi bien que dans la politique. Comme toujours, les intérêts matériels et l'amour-propre des différens champions se sont introduits dans cette question de pure pédagogie et l'ont fait dévier de sa route pacifique. Nous nous sommes abstenu jusqu'ici de nous engager dans la mêlée et de prendre parti pour ou contre les réformateurs de *la science officielle* de l'enseignement populaire de la musique. L'art grand et noble, tel que nous l'aimons, n'ayant presque rien à démêler avec ces questions puériles de quiproquos et d'*a, b, c,* nous avons contemplé la lutte, non pas avec indifférence, car nous avons sur ces matières une opinion très arrêtée, mais en observateur patient qui écoute les bonnes raisons qui peuvent être dites par les uns et par les autres. En attendant que nous abordions directement cette question épineuse de l'enseignement populaire de la musique en France, nous voulons aujourd'hui recommander un petit essai qui résume avec clarté tous les faits historiques relatifs au sujet qui nous occupe.

Comme le Conservatoire de musique, comme l'École polytechnique et presque tous les grands élémens de la société moderne, l'enseignement populaire de la musique en France date de la révolution. Les quatre ou cinq cents maîtrises qui existaient avant 1789 avaient pour mission d'élever des enfans de chœur, des chantres et des maîtres de chapelle pour le service de l'église. S'il est sorti de ces conservatoires de musique religieuse quelques belles voix dont les théâtres ont profité, ce fut un bon effet du hasard, mais non pas un résultat prévu par les instituteurs des maîtrises. Ce fut M. Jomard, de l'Institut, qui importa de l'Angleterre les principes de l'enseignement de Lancastre, d'origine française, au dire de M. Boiteau, l'auteur du

petit volume dont nous parlons; mais c'est surtout à un homme pénétré de l'esprit de la méthode anglaise, à Wilhem, que sont dus les premiers essais d'un enseignement populaire de la musique en France. Choron, notre illustre maître, qui toute sa vie s'est occupé de ce grave sujet, n'a jamais pu atteindre le but d'utilité générale et populaire que s'est proposé Wilhem. M. Boiteau raconte la vie laborieuse de Wilhem, ses efforts, ses tâtonnemens inévitables et le triomphe définitif de son mode d'enseignement, qui fut adopté dans les écoles primaires de la ville de Paris en 1826. Le gouvernement de juillet ne fut pas moins favorable à la méthode de Wilhem que ne l'avait été la restauration. En 1834, le ministre de l'instruction publique, qui était M. Guizot, décida que deux cents écoles primaires de France seraient dotées de la méthode Wilhem, et en 1838 l'université adopta officiellement cette même méthode et ordonna que le chant ferait partie des études de toutes les écoles primaires. La propagation de l'enseignement populaire de la musique selon la méthode de Wilhem survit à sa mort, qui arriva en 1842, et les grandes réunions *orphéoniques*, dont il fut également le créateur, propagent dans toute la France et même dans toute l'Europe le nom illustre de ce modeste instituteur du peuple.

Nous ne suivrons pas l'auteur du livre sur l'*Enseignement populaire de la musique* dans le récit intéressant qu'il fait des grands événemens de 1848. On vit alors la méthode de Wilhem tomber en défaveur auprès des nouveaux pouvoirs qui gouvernaient la France. Comme toujours, la politique se mêla d'une question qui lui était étrangère, et des méthodes nouvelles, plus *démocratiques* que ne l'était celle de Wilhem, prétendirent la supplanter dans les écoles primaires, essayant même de pénétrer jusqu'au Conservatoire. Cette plaisanterie n'a pas même fait sourire les hauts et puissans personnages qui se sont faits les protecteurs d'une méthode qui serait à la langue musicale ce que la réforme de M. Marle aurait été à la langue de Racine et de Bossuet. La lutte cependant a été longue entre la méthode de Wilhem et celle qui voulait la remplacer, lutte bruyante, acharnée, qui dure encore. La méthode de Wilhem a été affaiblie sans que les réformateurs puissent encore se vanter de l'avoir vaincue. Un troisième champion s'est glissé dans la mêlée qui, à l'aide de l'autorité supérieure, dont il possède les bonnes grâces, a fait adopter une méthode de sa façon si savante et si profonde, qu'on a été obligé de l'abandonner. M. Halévy a été chargé d'en rédiger une seconde, qui ne semble pas meilleure que la première, en sorte que l'enseignement de la musique dans les écoles communales de la ville de Paris est dans un complet désarroi depuis que les membres de l'Institut, au lieu d'écrire des opéras, font des discours et des méthodes inapplicables qui se vendent à un très grand nombre d'exemplaires. « Nous avons aujourd'hui, dit l'auteur du livre sur l'*Enseignement populaire de la Musique*, trois méthodes en présence où il n'y en avait qu'une. La ville de Paris avait tout fait pour établir la méthode Wilhem, elle en était fière, elle avait mille raisons pour en être satisfaite, et voilà qu'elle l'abandonne tout à coup, ainsi que l'enseignement mutuel, pour mettre en pratique le livre de M. Halévy. Tôt ou tard la ville de Paris, qui était jadis si prudente, s'apercevra qu'elle a tenté sans raison une expérience périlleuse. On doit faire le moins d'expériences qu'il est possible en matière d'enseignement. Que ceux donc qui en France pratiquent la méthode

Wilhem s'y tiennent fidèlement, et que ceux qui, ayant charge d'écoles populaires, ne savent laquelle choisir se gardent bien de ne pas pratiquer celle de Wilhem. »

Les méthodes expéditives pour apprendre toute sorte de sciences ne manquent pas du reste en France, et si la connaissance des élémens de la musique, de l'harmonie et même de la composition ne se répand pas dans toutes les classes de la société, ce ne sera pas la faute des instituteurs qui, comme M. Halévy, se dévouent à cet ingrat labeur de l'enseignement. Nous avons précisément sous les yeux un *Nouvel enseignement musical, ou Méthode pratique pour apprendre simultanément la lecture musicale, les accords et la composition.* L'auteur de cet ouvrage ingénieux, M. Bernardin Rahn, n'a-t-il pas trop abusé de l'analyse et des subdivisions, et croit-il sincèrement que sa méthode pourrait être mise avec profit dans les mains d'un enfant sans la présence d'un maître qui guiderait son jeune esprit à travers le labyrinthe des définitions? Je ne le pense pas. En général, ceux qui enseignent les élémens d'un art quelconque, particulièrement la musique, ne se préoccupent pas assez des inclinations de l'esprit des enfans, qu'il ne faut pas embarrasser avant l'heure des conséquences d'un principe posé. Le catéchisme commence par dire : *Dieu a créé le ciel et la terre,* sans prétendre expliquer comment cela s'est fait. Dites donc aux enfans immédiatement et absolument ce que vous avez à leur apprendre, et laissez au temps et aux leçons de chaque jour à faire le reste. La méthode ingénieuse et très scientifique de M. Bernardin Rahn prouve seulement qu'il est un excellent professeur, qu'on fera bien d'avoir recours à ses conseils et de le prendre pour guide du *Nouvel enseignement* qu'il vient de publier.

Le diapason légal, qui a été fixé l'année dernière par une ordonnance ministérielle, est déjà introduit à l'Opéra et au Théâtre-Italien, qui a fait sa réouverture le 2 octobre. Malgré la molle résistance des esprits routiniers et celle plus énergique des intérêts qui se trouvent lésés par cette réforme salutaire, l'application du nouveau diapason se fera dans tous les grands théâtres lyriques de l'Europe. Le gouvernement russe l'a introduit au théâtre italien de Saint-Pétersbourg. J'ai entendu dire dans le monde des artistes et des amateurs que la sonorité de l'orchestre de l'Opéra avait beaucoup perdu de son éclat depuis l'introduction du nouveau diapason. J'avoue, à ma honte, que je ne me suis pas aperçu de cet amoindrissement de la sonorité, que je trouve plutôt encore excessive, par rapport aux chanteurs qui se démènent sur la scène. L'abaissement du diapason était devenu une nécessité pour les théâtres lyriques, et en prenant l'initiative de cette réforme, l'autorité a rendu un véritable service à l'art, surtout à l'art de bien chanter. On peut lire dans un opuscule de M. Bénédit : *Étude sur le diapason normal,* ce que les théâtres de province ont eu à souffrir de l'extrême sonorité des orchestres qui écrasaient les pauvres chanteurs; M. Bénédit, qui défend avec esprit dans un des principaux organes de la presse provinciale, *le Sémaphore* de Marseille, les saines idées de l'art, a réuni, en quelques pages vives, les meilleurs argumens en faveur du nouveau diapason, qui fera le tour du monde.

P. SCUDO.

V. DE MARS.



